DICTIONNAIRE

DE LA

CONVERSATION

ET DE LA LECTURE.

Celui qui voit tout abrège tout.
MONTESQUIEU.

TOME V.



PARIS.

BELIN-MANDAR, LIBRAIRE,

RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS, 55.

MDCCCXXXVIII.



DICTIONNAIRE

DE

LA CONVERSATION

ET DE LA LECTURE.

B

BATHORI (famille des). Le chef de cette famille, Étienne Bathori, élu prince de Transylvanie en 1571, succéda sur le trône de Pologne à Henri de Valois, en 1576, par l'influence du sultan Amurat III, dont il avait reconnu la souveraineté sur la Transylvanie, et qui l'appuya de toutes les forces de l'empire ottoman contre Maximilien d'Autriche, son concurrent. Bathori, dont le règne fut glorieux dans la paix et dans la guerre, reprit Dantzick sur la maison d'Autriche, força les Russes battus en plusieurs rencontres à lui céder toute la Courlande et partie de la Livonie, réforma le gouvernement civil, l'administration de la justice; fit, par de sages réglements, de la cavalerie polonaise, la principale force de la nation, et discipline les Cosaques, qui défendaient contre les Tatars les frontières de son royaume. Si Bathori songea, comme on l'en accuse, à restreindre le droit d'élection, c'est peut-être à ce titre qu'il mérite surtout le respect qu'ont encore aujourd'hui les Polonais pour sa mémoire, car cette accusation atteste la sagesse de ses vues politiques. Bathori, comme l'empereur Valentinien, mourut en 1586 d'un accès de colère contre les députés de la ville de Riga, qui s'était révoltée, et que les Suédois avaient vouln surprendre. Il ne laissa point d'héritier. — BATHORI (Sigismond), vayvode de Transylvanie. 1595, sous le sultan Mahomet III et l'empereur Rodolphe II, secoua le joug des Ottomans, avec les vayvodes de la Valachie et de la Moldavie, céda la souveraineté à Rodolphe ponr embrasser l'état ecclésiastique, s'en repentit bientôt, se joignit aux Ottomans pour rentrer dans ses états et en chasser le vayvode de Valachie, Michel, à qui Rodolphe en avait donné l'investitnre; fut battu par son rival, reparut à la tête d'une armée d'Ottomans, de Tatars et de Moldaves, et, battu une seconde fois, vint implorer le pardon de Rodolphe à Prague, où il mourut dans l'obscurité, après avoir encore une fois cédé la Transylvanie.— BATHORY (Gabriel), frère de Sigismond et prince de Transylvanie sous la suzeraineté de l'empereur Mathias, quitta celui-ci pour se mettre sous la protection des Turcs, fnt déposé par ses sujets comme tyran et remplacé par Bethlen Gabor, et assassiné en 1613. T.T.

BATHYLLE. (*Voy.* BALLET.)

BÂTIMENT, en latin *ædificium*, dont nous avons fait *édifice*, lequel est

synonyme du premier, mais qu'il ne faut pas cependant confondre avec lui. Voici la distinction que M. Quatremère établit entre ces deux mots : *bâtiment* est le nom général que l'on donne aux ouvrages de l'architecture, et plus particulièrement à ceux qui sont destinés à l'habitation ; le mot *édifice* se prend dans une acception plus noble et plus distinguée. Le mot de *bâtiment* ne saurait convenir aux arcs de triomphe, aux fontaines, portes publiques, etc. ; celui d'*édifice* emporte avec lui l'idée de monument. Les particuliers doivent avoir des bâtiments simples et commodes ; les édifices divins doivent être somptueux et magnifiques. — BATIMENT se dit aussi des vaisseaux et de tous les moyens de transport par eau ; mais dans l'usage habituel on ne donne ce nom ni à un vaisseau, ni à une frégate, ni à une corvette (*voy.* ces mots), que cependant on range dans l'appellation collective de bâtiments armés en guerre, ou bâtiments de guerre : on dit *bâtiment marchand*, *bâtiment de commerce*, *bâtiment à rames*, *bâtiment ennemi*.

BATISSE. On doit appliquer exclusivement cette dénomination à l'exécution d'un bâtiment quelle que soit sa matière, c'est-à-dire à sa partie toute matérielle. Une *bonne bâtisse* est celle où l'on a mis en œuvre, et avec soin, de bons matériaux ; une *belle bâtisse* est celle où l'appareil est bien régulier ou bien ragréé. (*Voy.* ce mot.) Si l'on en croit les anciens, l'art de tailler des pierres et d'en construire des maisons aurait été connu chez certains peuples dès les temps les plus reculés. Les Égyptiens faisaient honneur de cette découverte à Tosorthus, successeur de Ménès ; ils attribuaient même à Vénéphès, dont le règne remonte à une très haute antiquité, la construction d'une pyramide.

BATISTE, toile blanche, très fine et très serrée. On emploie pour la tisser le lin le plus fin et le plus blanc, qu'on appelle *ramé*, et qui vient particulièrement dans le Hainaut français. Vers le XIII[e] siècle, Baptiste Chambrai mit en usage cette sorte de toile, qu'il fabriqua le premier. C'est d'après lui qu'on lui donnait aussi le nom de *toile de Chambrai*. D'autres croient que le nom de *batiste* lui a été donné par analogie avec une toile très blanche et très fine qui vient des Indes, et qu'on désigne sous le nom de *bastas*. Différentes sortes de batistes sont appelées *linons*, *claires*, *chambrais*, etc., etc. Elles ne sont pas seulement fabriquées en France et dans les Pays-Bas, mais bien aussi dans la Suisse, la Bohême et la Silésie. Les plus estimées sont celles qui nous viennent des Indes.

BATON, *baculum*, *bacillum*, *baculus*, morceau de bois, long, rond, maniable et portatif. Ménage dérive ce mot de l'italien *bastone*, fait du latin *bastum*, dérivé lui-même du grec *bastos*. Les anciens philosophes portaient habituellement un bâton et une besace, comme les pèlerins qui leur ont succédé, sans les remplacer ; d'où on les avait surnommés *bactroperates*. (*Voy.* saint Jérôme, chap. x de saint Mathieu.) Le bâton est une arme naturelle, offensive et défensive ; les bâtons ferrés ou durcis au feu, autrement nommés *pieux*, ont joué long-temps un rôle dans les anciennes guerres. On sait que certains personnages appartenants à l'église, qui se seraient fait scrupule de verser le sang, ne faisaient aucune difficulté de se servir du bâton dans les guerres entreprises pour soutenir leurs intérêts. Le bâton fut souvent aussi, et chez différents peuples, une marque de commandement et l'attribut d'une dignité ou d'un emploi. Autrefois, ceux qui enseignaient ou expliquaient Homère avaient un bâton *rouge* quand ils interprétaient l'*Iliade*, et un bâton *jaune* quand il s'agissait de l'*Odyssée*. En France, il y avait des bâtons de maréchaux de France (*voy.* ci-après), de maîtres d'hôtel, de capitaines des gardes, d'exempts, etc. Cet usage du bâton, comme marque de dignité et de pouvoir, remonte à l'antiquité la plus haute. Dans les siècles les plus reculés, l'histoire nous apprend que non seule-

ment les princes, mais même les personnes considérables, telles que les pères de famille, les juges, les généraux d'armée, etc., portaient pour marque de distinction un bâton en forme de sceptre. Chez les Babyloniens, chacun portait au doigt son cachet, et personne ne sortait qu'il n'eût à la main un bâton très bien façonné, au haut duquel il y avait en relief une grenade, une rose, un lis, un aigle, ou quelque autre figure; car il n'était point permis de porter de bâton simple et nu; ils devaient tous être garnis de quelque ornement, de quelque marque apparente et distinctive. Cet usage, très expressément marqué dans l'*Écriture-Sainte*, était établi chez tous les anciens peuples, et il s'y est perpétué pendant fort long-temps. Homère ne parle ni de couronnes ni de diadèmes, mais il n'oublie pas le sceptre ou le bâton de distinction. Quand un peuple ou un souverain établissait un officier pour le représenter dans le commandement d'une armée, dans quelque ambassade, ou dans l'administration de la justice, cet établissement se faisait par la transmission d'une baguette ou d'un bâton, qui devenait la marque de sa dignité. Les principaux magistrats romains portaient de ces bâtons : celui du consul était d'ivoire, celui du préteur était d'or. Les Lacédémoniens donnaient aux bâtons portés par leurs généraux le nom de *skitale*; le bâton d'un ambassadeur s'appelait *caducée*. Les monarques français portaient autrefois le sceptre d'une main et le bâton de l'autre. Ce bâton était revêtu d'une lame d'or, à laquelle on substitua la *main de justice*, au commencement du XIVe siècle. Les évêques et les abbés prirent aussi cette marque de distinction; mais ils terminèrent leur *bâton pastoral* par un bec recourbé, ce qui forme la *crosse*, toujours regardée comme signe de puissance. C'est aussi la forme du bâton augural (*lituus auguralis*), dont les augures se servaient chez les anciens pour partager le ciel afin de faire leurs observations, et qu'on retrouve sur plusieurs médailles. — Le bâton, en termes de *blason*, se dit d'une espèce de bande, qui n'a que le tiers de sa largeur ordinaire, ou la moitié d'un cotice (bande étroite de deux tiers), qu'on appelle *brochant sur le tout*, quand il porte sur d'autres pièces ou sur différentes parties de l'écu (*scutarius radius longior*); et quand il est raccourci et vraiment alaisé (arrêté), on l'appelle *péri en bande*, ou absolument *péri*, et *péri en barre*. Le bâton *péri en bande* est de droite à gauche, le bâton *péri en barre* de gauche à droite, et ce dernier est mis ordinairement pour les bâtards. Le duc Louis d'Orléans, ennemi du duc Jean de Bourgogne, portait pour devise dans ses banderoles un *bâton* épineux et noueux, avec ce mot : *Je l'envie*, par lequel il voulait dire que là où il frapperait, la *bigne* (tumeur) y lèverait; le duc de Bourgogne, pour y répondre, faisait peindre un *rabot* dans ses bannières, voulant dire qu'il raboterait et aplanirait la *bâton* noueux du duc d'Orléans. — En *architecture*, on appelle *bâton* ou *tore* (*voy.* ce mot) une moulure usitée dans les bases de colonne. — On nomme *bâton rompu* une espèce de tapisserie qui représente des bâtons rompus et entremêlés. Enfin, ce mot est employé, avec des acceptions plus ou moins conformes, dans la plupart des arts mécaniques. — Quant aux expressions figurées dans lesquelles on fait entrer ce mot, nous n'en citerons que quelques-unes. On dit qu'un homme en est réduit au *bâton blanc* (bâton de pèlerin), pour dire qu'il est absolument ruiné, et qu'il a été contraint de sortir de sa maison, n'emportant avec lui qu'un bâton à la main. On dit faire une chose à *bâtons rompus*, c'est-à-dire à plusieurs reprises, avec défaut de suite, par analogie à l'espèce de tapisserie de ce nom dont nous avons parlé plus haut. Enfin, on appelle le *tour du bâton* les profits illicites qu'on fait secrètement et avec adresse dans une charge, dans une commission, par allusion aux charlatans, qui font mille subtilités qu'ils attribuent à la vertu de leur petit *bâton*, ou peut-être à l'exemple que sont accusés d'en

avoir donné de tout temps les intendants et les maîtres-d'hôtels, qui portaient autrefois un *bâton* comme marque distinctive de leur office. Bellingen, dans ses *Proverbes*, pense que cette expression vient de ce qu'on a coutume de parler à l'oreille et d'un *bas ton* lorsqu'on fait des propositions à quelqu'un pour le corrompre, ce qui confirmerait l'opinion de ceux qui disent que, dans les commencements où furent établis les bureaux où l'on percevait les droits du roi, les commis avaient pour usage, quand ils surprenaient quelqu'un à frauder ces droits, de faire sonner bien haut l'ordonnance. et de réclamer l'amende, puis de se radoucir et de dire au coupable, en *baissant la voix* : « Nous vous remettons la moitié de l'amende que vous avez encourue, sauf à convertir l'autre moitié à notre profit. » Quoi qu'il en soit de l'origine de cette dernière acception, il ne peut plus y avoir qu'un intérêt de curiosité à la rechercher, car chacun sait qu'aujourd'hui n'existe plus la *chose*. E. H.

BATON DE MARÉCHAL. Son origine remonte aux investitures symboliques du moyen âge. Quand le maréchalat, qui d'abord fut un emploi domestique, devint un office militaire, ce qui paraît avoir eu lieu sous Philippe-Auguste, le roi, en signe de la prééminence qu'il lui donnait sur ses troupes, remit son bâton entre les mains du maréchal ; car le bâton est, comme le sceptre, un attribut du prince. On voit indifféremment l'un ou l'autre sur les monuments anciens. « Tous les deux, observe Ciampini, sont présentés aux rois dans la cérémonie du couronnement, le sceptre, emblême de la royauté, et le bâton, symbole du commandement. » Le bâton de maréchal est bleu d'azur : il était parsemé d'aigles sous l'empire et de lys sous la restauration, comme il fut sous l'ancienne monarchie. Deux bâtons croisés distinguent l'épaulette du maréchal : dans ses armoiries, il les porte en sautoir passés sous l'écusson ; usage qui semble assez récent, car Du Haillant écrivait sous Henri III que les maréchaux avaient coutume de placer une hache d'armes au côté de leurs armoiries, et son témoignage est confirmé par les tombes d'anciens maréchaux, où sont gravés leurs écussons côtoyés de haches d'armes. C'est après lui, sans doute, que les hérauts ont imaginé d'introduire aux armoiries ces bâtons en sautoir, symbole de la dignité du maréchal, et gage de son investiture. H. F.

BATON DE MESURE. C'est un bâton fort court, ou même un rouleau de papier, dont le chef d'orchestre se sert, dans les très grandes réunions musicales, pour régler le mouvement et marquer la mesure et les temps. — Rousseau, dans ses écrits sur l'ancienne musique française, a dirigé particulièrement ses traits satiriques sur la manière d'exécuter adoptée à l'Académie-Royale. Il appelle le chef d'orchestre le bûcheron, à cause des coups redoublés qu'il frappait sur le pupitre avec un gros bâton de bois bien dur. Le bruit du bâton, tombant à coups égaux, détruisait l'illusion et contrariait l'amateur attentif. Ce vice d'exécution était inhérent aux compositions françaises du temps de Rousseau. L'orchestre suivait les chanteurs à la piste, sans observer ni rhythme ni mesure, et lorsqu'il se rencontrait quelque morceau d'une marche régulière, les symphonistes et les chanteurs étaient si surpris de se voir assujettis à la mesure, que leur chef ne pouvait les retenir dans le bon chemin qu'en leur marquant chaque pas. — Tous nos orchestres sont maintenant dirigés avec l'archet, que le chef promène dans l'espace pour marquer les premiers temps de la mesure. Dès que le mouvement est bien senti et l'impulsion donnée, il abandonne les chanteurs et l'orchestre, pour se joindre aux premiers violons et jouer leur partie, jusqu'au moment où l'on aura de nouveau besoin d'un régulateur pour hâter ou retarder la marche du discours musical. Les coups du bâton de mesure étaient nécessaires pour faire connaître et sentir la mesure aux chanteurs, qui exécutaient un chœur dans les coulisses, et dont l'œil ne pouvait pas suivre les

temps dessinés par la main du chef. M. Brod a inventé une mécanique aussi simple qu'ingénieuse, qui obéit à une pédale que le chef d'orchestre presse, et fait agir un marteau de bois qui bat la mesure sous le parquet du théâtre, au lieu même où les choristes sont rangés. — Le bâton de mesure est encore nécessaire dans les orchestres immenses réunis dans une église pour quelque grande solennité religieuse ou pour une fête musicale. J'ai vu Méhul conduire trois orchestres dans l'église des Invalides ; un de ces orchestres était placé dans le haut du dôme ; Méhul marquait la mesure avec son bras entouré d'un mouchoir blanc.

Castil-Blaze.

BATON DE JACOB ou ASPHODÈLE JAUNE, *asphodelus luteus*. Grande et belle plante vivace d'ornement, dont les fleurs, d'un très beau jaune d'or, se succèdent avec abondance et pendant long-temps autour d'une tige droite et bien faite, qui s'élève à trois pieds et qui s'accompagne d'un très beau feuillage. Cette plante fait un bel effet dans les jardins Les Siliciens mangent les tiges naissantes de cet asphodèle comme celles de l'asperge. dont elles ont la saveur. On la multiplie par ses graines, qu'on sème au printemps, ou par la division de ses racines ; elle est originaire du Midi. C. Tollard aîné.

BATON D'OR. On donne ce nom à une variété remarquable de la *giroflée jaune* (*cheiranthus cheiri*), dont la tige principale est forte, très élevée, peu rameuse, et garnie dans presque toute sa longueur de fleurs très odorantes, d'un jaune aurore ou tirant sur le brun. (*Voy.* Giroflée.) C. Tollard aîné.

BATON ROYAL ou ASPHODÈLE BLANC, *asphodelus ramosus*. Tout ce que nous avons dit du *bâton de Jacob* ou asphodèle jaune est applicable à l'asphodèle blanc, si ce n'est que ce dernier produit des fleurs blanches, est plus élevé et en général plus grand et plus fort. L'asphodèle blanc est une plante majestueuse et réellement superbe, et dont la présence est désirable dans les grands jardins. — Les racines de cette plante, abondantes, volumineuses et charnues, peuvent servir d'aliment à l'homme et de nourriture aux animaux ; les anciens la cultivaient pour ces deux objets, et de nos jours, en Espagne et dans quelques parties de la France, elle reçoit les mêmes applications pour les hommes, qui font du pain avec ses racines desséchées réduites en poudre, et pour les animaux, auxquels on donne ces racines dans leur état de fraîcheur, ou ramollies dans l'eau quand elles ont été desséchées pour les approvisionnements. — Les anciens auteurs agronomes ont consigné dans leurs écrits la remarque que les bestiaux nourris de racines d'asphodèle avaient une santé plus robuste que ceux qui étaient nourris de foin, et la justesse de cette observation a été reconnue par les agriculteurs modernes. On obtient beaucoup d'amidon des racines de l'asphodèle. Cette plante croît naturellement dans le midi de l'Europe et de la France ; elle est très peu délicate ; on la multiplie par la division de ses racines et par ses graines. C. Tollard aîné.

BATONI (Pompée-Girolamo), né à Lucques en 1708, mort à Rome en 1787. Ce chef célèbre de la nouvelle école romaine serait le premier peintre de son siècle, si Mengs ne lui disputait ce titre. C'est à Conca, Massucci et Ferdinandi, les maîtres qu'il eut dans sa jeunesse, qu'il dut la connaissance des principes fondamentaux de l'art. Pendant son séjour à Rome, il s'appliqua exclusivement à l'étude des antiques de Raphaël. Il apprit par là à connaître la nature et à la représenter avec intelligence et vérité. Il ne composa pas une seule scène qu'il n'eût d'abord observé attentivement ; son coloris est vif, brillant, et s'est conservé dans toute sa pureté. La manière dont il exécutait ses tableaux est singulière et mérite d'être rapportée. Il couvrait ses desseins avec un drap, et commençait à peindre par le côté gauche en haut ; il avançait ainsi vers la droite et place par place, ayant soin de ne découvrir un côté que lorsque le précédent était en-

tièrement achevé. Le chevalier Boni, qui le compare à Mengs, appelle celui-ci le peintre de la philosophie, et Batoni le peintre de la nature. Il peignit beaucoup de sujets religieux et un grand nombre de portraits, entre autres ceux de l'empereur Joseph et de la reine Marie-Thérèse, qui se trouvent dans la galerie impériale à Vienne. Sa *Madeleine* de Dresde et le *Retour de l'Enfant prodigue*, sont des tableaux très estimés. Il était du reste très religieux, d'une droiture à l'épreuve, et joignait à une grande rudesse de manières beaucoup d'originalité. Une de ses filles passait, il y a quelques années, pour la meilleure cantatrice de toute l'Italie. C. L.

BATONNIER (*bastonarius*), est un chef élu, qui porte le bâton d'une confrérie. On donna aussi le nom de *sergent bâtonnier* aux sergents qui portaient des bâtons ou verges, dont ils touchaient ceux contre lesquels ils faisaient des exploits, et la coutume de Valenciennes, entre autres, contient cette dénomination. — Le chef de l'ordre des avocats s'appelle *bâtonnier ;* cette dénomination provient de ce qu'aux processions d'une confrérie que les clercs du palais avaient établie en 1342, le doyen ou le chef de l'ordre portait une bannière à laquelle était attachée l'image de saint Nicolas. — La participation des avocats à cette confrérie a cessé en 1782, et peut être qu'alors on eût dû substituer à une qualification qui n'avait plus d'objet celle plus convenable de *président*, qui a été donnée par l'ordonnance royale du 10 septembre 1817 au chef de l'ordre des avocats aux conseils et à la cour de cassation. Mais l'empire de l'habitude et le respect pour les traditions et une dénomination qui avait traversé plus de quatre siècles ont sans doute empêché ce changement. La qualification de bâtonnier a été maintenue par le décret impérial du 14 décembre 1810, ainsi que par les ordonnances royales du 20 novembre 1822 et du 27 août 1830. — Le bâton de saint Nicolas, comme celui de maréchal pour les militaires, est devenu l'insigne de la plus haute dignité à laquelle un avocat puisse parvenir dans sa profession. L'ordre des avocats pourrait réclamer d'autres titres de noblesse que le bâton vermoulu de Saint-Nicolas; mais il en est des compagnies comme des particuliers, qui tiennent à ne retrancher aucune pièce de leurs anciennes armoiries. — Ce qu'il y avait de plus important pour les avocats, c'était de recouvrer le droit de nommer directement leur bâtonnier et d'élire immédiatement aussi les membres des conseils de discipline que le décret du 14 décembre 1810 a institués. M. Dupin, au nom de ses confrères, et plusieurs barreaux des départements, entre autres celui de *Saint-Omer*, avaient, sous la restauration, réclamé instamment l'élection directe du bâtonnier et des membres du conseil de discipline, et c'est à la sollicitude de M. Dupin, membre de la chambre des députés, et à la bienveillance de M. Dupont (de l'Eure), alors ministre de la justice, que les barreaux sont redevables de l'ordonnance royale du 27 août 1830, qui leur restitue la plénitude du droit de discipline et leurs anciennes prérogatives. — Cette nomination directe de leur bâtonnier et de leurs officiers, dont les avocats se montrèrent toujours si jaloux, et qui est la condition nécessaire de l'indépendance de leur profession, peut seule aussi leur faire supporter le joug d'une discipline exercée par leurs *pairs*. — *Linguet* et *Falconnet* se sont révoltés contre le droit de *censure* de la compagnie des avocats, et Linguet fut accusé d'avoir tourné l'ordre en ridicule. — La bannière de Saint Nicolas eût dû être déposée en 1782 à la bibliothèque des avocats; et l'on aimerait à voir appendu aujourd'hui ce glorieux drapeau dans la chambre du conseil de l'ordre, mais nous n'avons pu apprendre ce qu'est devenue cette bannière, et peut-être a-t-elle été détruite dans la tempête révolutionnaire, comme un signe de religiosité ou de féodalité. — M. *Tronchet* fut le dernier bâtonnier de l'ancien barreau et M. *de la Malle* le

premier du barreau moderne. Le bâtonnier peut être réélu indéfiniment, et M. *Mauguin*, entre autres, a eu les honneurs d'une seconde élection. M. *Parquin* est maintenant le bâtonnier en exercice. — Le *bâtonnat* se dit, au palais, de la candidature et de la dignité du bâtonnier. Heureusement ce mot n'est pas *français*, et si la susceptibilité de l'oreille s'en offense, la pureté grammaticale le repousse comme un barbarisme.

PARENT-RÉAL.

BATRACHOMYOMACHIE (La) ou le *Combat des Grenouilles et des Rats*, poème épique grotesque en 294 hexamètres. Les uns attribuent cette parodie au divin Homère; Suidas et Plutarque à Pigrès de Carie. L'opinion qu'Homère a préludé par ce badinage est ancienne, puisqu'on la trouve dans sa vie, écrite par un Hérodote, qu'on a confondu mal à propos avec le citoyen d'Halicarnasse; dans une épigramme de Martial, dans une lettre de Statius Papinius, dans un poème de Fulgence, et sur le marbre antique d'une apothéose d'Homère, ou des rats sont représentés parmi les emblèmes de ses poésies. Néanmoins Heinsius, Berglère et Knight pensent que cette caricature n'a pu sortir du même pinceau qui a tracé les *erreurs* d'Ulysse et les travaux d'Ilion. Au contraire, Jacques Gaddius (tant il y a d'incertitude en matière de goût!) écrit que la Batrachomyomachie lui semble supérieure à l'Iliade et même à l'Odyssée pour le génie, le jugement et la contexture de la fable : éloge d'une exagération singulière! Enfin, le but du poème est de condamner les dissensions, si l'on en juge comme Mélanchton; ou, suivant La Seine, l'auteur s'y propose d'inspirer la tempérance à la jeunesse. — A notre avis, on n'y peut voir aucune intention sérieuse, et rien autre chose qu'un badinage spirituel, dont l'unique but est de rire et d'amuser. Si l'on admet qu'au temps où vécut Homère l'écriture n'était pas inventée, la Batrachomyomachie n'est point de lui; car le poète annonce au début qu'il a des tablettes sur ses genoux pour y déposer les vers qu'il prie sa muse de lui inspirer. — Un jour un jeune rat humectait son menton délicat dans l'eau d'un marais aussi douce que le miel. C'était l'humide empire de Lymnocharis, à qui sa mère avait donné la vie aux bords de l'Eridan. Ce mot semble révéler un Grec de la métropole; Homère, né dans les colonies, suivant l'opinion commune, eût trouvé naturellement au bout du poinçon le nom d'un ruisseau ou d'un marais d'Asie. — L'étranger Psicarpax, habitué à gagner sa vie parmi les hommes, à dérober aux corbeilles arrondies les gâteaux de miel et le pain trois fois pétri, orgueilleux de son destin, jette un œil dédaigneux sur le sort des grenouilles. Cependant les dieux n'ont pas été injustes envers elles, reprend Lymnocharis, et, si l'étranger veut l'accompagner, il verra des merveilles et ne s'en ira pas sans présents. Psicarpax saute sur le dos de Lymnocharis; mais il se repent de son imprudence aussitôt qu'il voit les rivages s'éloigner, et son attitude sur ce tillac vivant est décrite avec une comique vérité. Soudain un hydre apparaît aux voyageurs : la grenouille de plonger, et Psicarpax de périr en invoquant la vengeance des dieux et des rats. Déjà les hérauts convoquent l'assemblée; Mars arme les rats : une coquille de noix fait l'office d'un casque, une longue aiguille sert de lance, tandis que l'armée des grenouilles tient un conseil de guerre, se coiffe d'un coquillage et manie un jonc acéré Dans le cours de cette narration, l'auteur emprunte les épithètes d'Homère, use de ses expressions, lui dérobe en passant un hémistiche, et la comparaison qui s'en forme dans l'esprit a pour effet certain d'exciter un sourire. — A la vue des guerriers qui s'avancent, tels que l'armée des Centaures et des Géants, Jupiter, saisi d'admiration, invite les immortels à contempler ce spectacle. On peut noter ici un nouvel exemple du ton leste et familier que les anciens prenaient avec leurs divinités : mais Homère vivait

dans un âge où régnait une foi profonde, accompagnée d'une piété vive; et s'il donne à ses dieux les faiblesses humaines, il y a de la grandeur jusque dans ces faiblesses, qui sont les imperfections des héros ou des rois. Jupiter demande à Minerve, en souriant, si elle ne va point s'armer pour les habitués de son temple. Mais la déesse est irritée : les rats ont déchiré ses couronnes, bu l'huile de ses lampes, troué un voile acheté par elle à crédit, et la pauvre Minerve n'a rien pour apaiser les poursuites de la ravaudeuse et du marchand. Elle n'est pas mieux disposée à soutenir le parti des grenouilles, dont les coassements l'ont empêchée de fermer la paupière jusqu'au chant du coq : circonstance où Knight voit une preuve que la Batrachomyomachie est postérieure au vieil Homère. En effet, l'instinct de cet oiseau, messager du soleil, n'est mentionné ni dans l'Iliade ni dans l'Odyssée : Homère et les poètes des âges suivants n'avaient pu l'observer, car le coq, indigène de l'Inde, ne fut apporté dans la Grèce qu'au VIe siècle avant J.-C.—Cependant les deux armées se mêlent, et le premier qui mord la poussière est Lichénore, dompté par le bras d'Upsiboas. La Fontaine avait étudié cette bataille, racontée avec le ton de l'épopée et semée d'incidents comiques, avant d'écrire avec le burin de l'histoire son combat des rats et des belettes,

Où la victoire balança,
Où plus d'un guérêt s'engraissa
Du sang de plus d'une bande.

C'est là qu'il avait emprunté ces héros si plaisamment affublés d'un nom qui en rappelle la nature, l'instinct ou les habitudes :

. . . . . Artarpax,
Psicarpax, Méridarpax,
Qui, tout couverts de poussière,
Soutinrent assez long-temps
Les efforts des combattants.

Ce dernier, qui semblait Mars lui-même, avait juré d'exterminer les bataillons ennemis; mais Jupiter lance sa foudre, qui vole, éclate, tombe en tournoyant et suspend la rage des guerriers. Bientôt, néanmoins, les rats vainqueurs reviennent à la charge, et c'en était fait des grenouilles si Jupin ne leur eût envoyé des auxiliaires armés de tenailles, encuirassés par la nature de pied en cap, à la marche oblique et tortueuse, à deux têtes, à huit pieds, au dos large et dur comme une enclume, des cancres, s'il faut les nommer, dont la pince tranchante abat les queues, tord les lances, jette la terreur dans l'armée *souriquoise* et la met en pleine déroute. — Peut-être l'auteur de ce poème burlesque, qui a le talent de raconter les petites choses avec le sérieux des grandes, et de prêter aux animaux notre langage, nos mœurs et nos costumes, avait-il appelé sa parodie un *poème d'après Homère*. Plus tard l'ignorance ou l'inattention des copistes ayant omis la préposition, il ne resta plus qu'un génitif, et la Batrachomyomachie passa dans la postérité comme un *poème d'Homère*. — Cette œuvre fut imprimée pour la première fois à Venise, en 1486, in-4°, en lettres capitales, avec des scholies par Leonicus de Crète. Depuis, elle fut souvent publiée avec une version latine par Alde Manuce. Gilles Gourmont donna une édition de la Batrachomyomachie en 1507, même format; ce fut le second livre grec imprimé en France. H. F.

BATRACUS, architecte de l'antiquité, qui naquit à Sparte, travailla, de concert avec Saurus, à plusieurs édifices de Rome. Pline nous apprend qu'on leur dut la construction du temple de Jupiter et de Junon, que Metellus avait fait élever dans son portique. Leur mémoire a passé à la postérité avec les ruines des monuments qu'ils ont laissés, et sur lesquels ils avaient fait sculpter, comme symboles, les deux animaux dont ils portaient les noms. On les retrouve en effet dans le beau chapiteau ionique qui se voit hors des murs de Rome, à une des colonnes de l'église de Saint-Laurent, et que l'on pense avoir appartenu au temple de Jupiter et de Junon. Au milieu d'une des volutes de ce chapiteau, dit

M. Quatremère, il y a dans ce qu'on appelle l'*œil*, au lieu de la rosette qui s'y trouve ordinairement, une grenouille étendue sur le dos, et dans l'autre on voit un lézard tournant autour de la rosette. E.

BATRACIENS. On désigne sous ce nom, formé du mot grec *batrachos*, grenouille, un ordre de la classe des reptiles, dont le genre grenouille fait réellement partie, et qui peut être caractérisé de la manière suivante : *animaux à peau, dépourvus de poils, de plumes ou d'écailles, recouverte seulement d'une couche de mucus, à cœur formé d'une seule oreillette et d'une seule ventricule*; *produit par des œufs enveloppés d'une membrane et non d'une coque solide; paraissant, au sortir de leur œuf, sous une forme différente de celle qu'ils doivent acquérir par suite de leur développement, et conserver tout le reste de leur vie.* — Ce que ces animaux offrent de plus remarquable, c'est la métamorphose qu'ils subissent peu après leur naissance, et qui non seulement change souvent toute leur forme, mais aussi modifie considérablement leur manière de vivre. Dans leur premier âge, en effet, ils vivent dans l'eau, et respirent, comme les poissons, par des branchies placées sur les côtés du cou; ils nagent avec leur queue et n'ont pas de membres; peu à peu leurs poumons se développent; alors les branchies se flétrissent progressivement et finissent par tomber, au moins dans la plupart des espèces; la plupart, de même, prennent quatre membres qui leur poussent peu à peu; d'autres n'en acquièrent que deux, ce sont les sirènes; d'autres n'en ont jamais aucun, ce sont les cécilies, long-temps classées parmi les serpents (*serpentinus*, Cuvier), mais qui, ayant des branchies dans leur premier âge, comme on s'en est assuré par des observations récentes, appartiennent à l'ordre des batraciens, où M. de Blainville les a classées depuis long-temps, et auquel elles se réunissent, d'ailleurs, par tout l'ensemble de leur organisation. — Tous ces animaux, dont l'aspect est repoussant, dont le nom même inspire quelquefois du dégoût, présentent cependant à notre étude un grand nombre de faits du plus haut intérêt pour le naturaliste : mais ce n'est point ici le lieu d'exposer tous ces faits; ils trouveront leur place dans les articles que nous devons consacrer aux principaux genres de cet ordre. (*Voy.* Crapaud.) D—l.

BATTAGE ou **DÉPIQUAGE.** On appelle ainsi l'action de séparer le grain de l'épi. Cette séparation s'opère de différentes manières; le fléau est la machine le plus généralement employée à cet usage, principalement dans le Nord. Avec un fléau, disent les auteurs du *Dictionnaire d'agriculture pratique*, un batteur peut battre en un jour 90 gerbes de froment (ou 2 setiers de grain), 108 gerbes d'avoine, et 154 gerbes d'orge. Dans le Midi, le battage se pratique à l'aide d'un gros rouleau cannelé, ou au moyen de chevaux et de bœufs, que l'on fait trépigner sur les gerbes étendues en plein air; c'est cette opération qu'on appelle *dépiquage*. Il est quelques plantes, telles que le chanvre et le seigle, dont on veut ménager les pailles; on en sépare la graine en frappant l'extrémité des tiges contre le bord d'un tonneau fixé au sol, et dans lequel la graine tombe en se détachant. Le froment, le seigle, l'orge, l'avoine et la plupart des plantes fourragères et des légumineuses à siliques se battent au fléau, avec quelque différence dans l'arrangement des gerbes ou des bottes. Le trèfle, sous le fléau, ne donne que les gousses, qu'il faut soumettre à la pression d'une meule de moulin à cidre, ou placer entre deux grandes râpes, dont une reçoit un mouvement de va et vient. La navette, la moutarde, le colza, la cameline et les autres plantes à graines plus tendres que le froment se battent ordinairement à la *baguette*. On emploie encore au battage des machines de divers genres, sans parler de la machine suédoise, qui fonctionne avec le plus grand succès dans quelques exploitations rurales de Paris. (*Voyez* les planches 19 et 20 du *Recueil des Ma-*

chines propres à l'agriculture.) — C'est surtout en Angleterre que l'emploi des moyens mécaniques s'est répandu; il y existe des machines à battre en très grand nombre : la plus estimée est celle d'Andrew Meikle. A l'aide de cette machine, dont le travail est immense, le grain est séparé de la paille d'une manière très complète et très expéditive. Le battage s'opère par la révolution d'un tambour cylindrique, sur lequel sont attachés des battoirs; le cylindre est mis en mouvement par l'eau, la vapeur ou un manége. Au-dessus de ce cylindre, on place de grandes ailes, qui sont mises en mouvement par le même moteur, et tournent avec une telle rapidité que le grain étant battu, les menues pailles, etc.. sont jetées plus ou moins loin, selon leur pesanteur. On trouve encore dans divers comtés de l'Angleterre des machines à battre portatives, au moyen desquelles on peut battre en un jour de 45 à 68 hectolit. de froment ou 93 de seigle, ainsi que d'autres machines à bras, qui peuvent convenir dans les petites fermes, et qu'on met en action à l'aide d'un cheval, d'un bœuf, du vent ou de l'eau. Le prince Gagarine a aussi inventé en Russie une machine qui a l'avantage particulier de s'appliquer à tous les moulins à farine, après avoir enlevé la meule supérieure qu'on remplace par un tourniquet ou croix de bois à bras égaux, entre lesquels on introduit la tête des gerbes : les bras du tourniquet frappent les épis et en séparent le grain. — Outre l'économie qui résulte pour le propriétaire de la substitution des moyens mécaniques aux bras des hommes, c'est un service rendu à l'humanité que de soustraire cette classe d'ouvriers aux fatigues d'un état pénible et aux maladies qui en sont presque constamment la suite dans un âge avancé. Sir John Sinclair, dans son *Traité d'agriculture pratique et raisonnée*, énumère tous les avantages de l'emploi des machines, et particulièrement de la machine écossaise. M. Brown de Markle, dans son ouvrage intitulé : *On rural affairs*, a établi que le profit qui résulterait pour l'Angleterre si les machines à battre y étaient employées exclusivement serait de 86,400,000 fr. par an. — Dans un temps sec, le battage est plus facile que dans un temps humide; de même les grains qui ont été coupés avant leur complète maturité, ou qui ont été mis en meule avant d'être parfaitement secs, se séparent de la paille plus difficilement que ceux d'une récolte parfaitement mûre, et qui a été bien aérée. — L'époque du battage des grains varie suivant les localités et l'étendue des propriétés : dans les pays de petite culture on bat généralement plus tôt que dans les autres. Dans la Beauce, la Brie, la Flandre, la Normandie, à moins d'une grande élévation dans le prix des grains, on ne bat guère que dans le cours de la seconde année. Z.

BATTANT, en terme d'*histoire naturelle*, se dit des deux parties d'une coquille bivalve, qui se joignent l'une contre l'autre pour enfermer l'animal (*valva*). — En terme d'*anatomie*, il s'entend des deux parties d'une valvule qui ferment et ouvrent le passage d'un canal dans le corps animal (*valvulæ, fores*). — En *architecture*, on appelle *battants*, dans les portes et les croisées, les principales pièces de bois en hauteur, où s'assemblent les traverses. On appelle aussi *battants* (*fori*) les vantaux d'une porte. On désigne sous le nom de *porte à deux battants* celle qui s'ouvre en deux parties. On dit aussi le *battant d'une cloche* (*clava, tudicula, tintinnabulum*), pour indiquer la pièce de cuivre ou de fer qui est suspendue au milieu d'une cloche, et qui sert à la battre et à la faire sonner; mais M. Ch. Nodier, se fondant sur l'autorité de Trévoux, veut qu'on lui substitue le mot de *batail*, que l'on trouve aussi dans Boiste, avec la seule désignation de terme de blason. Le blason, dit à ce sujet le judicieux auteur de l'*Examen critique des dictionnaires*, est une langue fort ancienne, qui a puisé presque toutes ses expressions dans la langue commune. On a dit *batail* jusqu'à l'académie : « Le *batail* de la cloche des

frères Fredons était d'une queue de regnard, » dit Rabelais. — Le *battant* est encore, en termes de *serrurerie*, le fer de loquet qui se lève pour ouvrir la porte et qui s'abaisse pour la fermer; en termes de *passementerie* et de *rubanerie*, le châssis qui porte le peigne pour frapper la trame, et que l'ouvrier ne fait que repousser de la main. Enfin, en termes de *marine*, le *battant* est la partie du pavillon que le vent fait battre, et qui voltige en l'air. E. H.

BATTERIE. Ce mot, auquel la langue militaire donne plus de soixante acceptions diverses, va être uniquement considéré ici comme *batterie d'artillerie*. Il a surtout deux sens distincts : c'est ou un emplacement armé de pièces, ou l'ensemble du personnel qui met en jeu un nombre donné de bouches à feu. De cette double application du terme, il résulte une de ces synonymies fâcheuses et trop fréquentes, qui jettent tant d'obscurité et de louche dans le langage des hommes de guerre. — Une batterie, considérée comme emplacement, n'est pas sans ressemblance avec celles où les anciens établissaient leurs machines de guerre. Les sculptures de la colonne Trajane fournissent les preuves de cette assertion. — Les batteries modernes comprennent, soit le matériel qui leur est propre, c'est-à-dire les pièces, le coffre, l'attirail confié aux artilleurs, soit le massif sur lequel posent les pièces dont elles dépendent. Garnir ce poste s'appelle *monter la batterie*; en culbuter ou en endommager gravement le matériel s'appelle *démonter la batterie ou éteindre le feu*. On dit aussi : exécuter, désarmer, enlever, ruiner, servir une batterie, et enfin tirer par batterie paire ou impaire. Les batteries sont ou permanentes, comme dans les forteresses, ou passagères ou faites en fascines, comme dans les ouvrages de campagne et les lignes fortifiées, ou bien elles sont en plein champ, comme dans les batailles. — Les premières sont ou *à barbette* ou à *merlons*; les dernières n'ont ni l'un ni l'autre de ces moyens de protection ou d'abri. — On conçoit généralement par batterie un ensemble de six pièces; mais l'expression a si peu de précision que les historiens disent : « A Austerlitz, une batterie française est de 80 pièces; à Wagram, 100 pièces jouent en une seule batterie; à Vaschau, 150 pièces font feu à la fois et ensemble. » Garantir les batteries contre les courses imprévues d'un ennemi audacieux est une des premières précautions de l'art de la guerre. Juger, à toute distance que la vue embrasse, quelle est la destination des batteries, discerner leur espèce, prévoir leurs effets, sont un des talents d'un vrai général d'armée. — Les batteries considérées comme un ensemble de personnel sont tout autre chose; leur nom n'est point ancien; elles se sont d'abord appelées *divisions d'artillerie*, locution qui logiquement ne valait guère mieux. L'artillerie française, arme si savante du reste, n'a jamais été heureuse dans le choix des appellations dont elle a composé sa technologie. — Les batteries diffèrent de force chez les différents peuples : dans quelques milices, elles se divisent en demi-batteries. Une batterie est un ensemble de personnel avec lequel stationne ou marchent son matériel et ses animaux : ceux-ci sont presque toujours des chevaux; mais, en quelques cas, des mulets. Une batterie est un groupe élémentaire, comme disent des écrivains : elle est une unité tactique, analogue par l'importance au bataillon et à l'escadron; en d'autres termes, le dénombrement des armées, en temps de guerre, se fait par bataillons, escadrons et batteries. Cette dernière unité diffère des deux autres en ce qu'elle n'est commandée que par un capitaine, et qu'elle ne se compose en réalité que d'une grosse compagnie d'un personnel mélangé, dont le matériel se modifie suivant la destination qu'il doit recevoir. — En tout pays les batteries sont servies par de l'artillerie à pied ou à cheval; mais en Autriche il y a des batteries servies par un autre genre d'arme qu'on appelle *artillerie de cavalerie*. Il y a des armées

qui commencent à faire usage des batteries de fusées. Les batteries anglaises et françaises sont de 6 pièces, les batteries prussiennes de 8, celles de Russie de 12 pièces. Les batteries wurtembergeoises sont, en temps de paix, de 4 pièces, en temps de guerre de 8. — Dans la plupart des milices, les obusiers forment le tiers ou le quart des bouches. Une batterie française se compose du nombre d'artilleurs nécessaire à la conduite et à l'exécution de 4 pièces de 8 ou de 12, et de deux obusiers de 7 ou de 9 pouces. Lorsqu'elle manœuvre avec ses caissons, elle occupe en bataille un espace égal au front de deux escadrons et demi, ce qui équivaut à 90 ou 100 mètres. — Des écrivains rapportent l'institution des batteries de campagne aux usages de la guerre de 1778; il en était attaché une par brigade prussienne. — Dans l'armée française, depuis 1792, les batteries ont été attachées en campagne aux divisions d'armées, puis ensuite aux corps d'armée. Leur organisation a subi des modifications imitées des systèmes de la milice anglaise ; elles ont différé, depuis l'ordonnance de 1829 (5 août), comme batteries montées et batteries non montées; il faut convenir que nos législateurs en fait d'artillerie auraient pu adopter des désignations moins équivoques. Gal Bardin.

BATTERIE VOLTAIQUE. (*Voy.* Volta.)

BATTEUR DE PAVÉ. Cette locution a deux significations bien distinctes dans notre langue. Elle est synonyme de vagabond, fainéant, vaurien, et même de filou et fripon, en ce qu'elle exprime l'idée d'un homme qui, par paresse et par libertinage, ne voulant rien faire, quoique la nécessité lui en impose la loi, quoique les moyens et l'occasion de travailler ne lui manquent point, passe sa vie à courir les rues, les places publiques, les carrefours; se mêle dans toutes les foules, dans tous les attroupements joyeux ou hostiles ; fréquente les lieux les plus suspects, les tripots, les sociétés les plus diffamées; se vautre dans la fange, et finit par s'abandonner au crime. C'est à ce batteur de pavé qu'on peut appliquer justement le proverbe : *L'oisiveté est la mère de tous les vices.* C'est lui qui, dans ses diverses périodes, et sous les noms qu'il prend de ses différentes positions, a fourni le sujet de plusieurs mélodrames. Nous y renvoyons les lecteurs avides d'émotions.—Le *batteur de pavé*, tel que nous l'entendons, ne se présente pas sous cet aspect lugubre. C'est celui qui, oisif par goût, par nonchalance plus que par nécessité, promène du matin au soir son désœuvrement et son ennui dans tous les quartiers de Paris, sans motif et sans but. C'est ordinairement un célibataire, un Gascon, un Provençal, qui, très borné dans ses revenus, mais ne voulant pas vendre son indépendance, jouit pleinement de son existence et de tous les plaisirs gratuits ou à bon marché qu'offre la capitale. Logé au cinquième étage, dans un cabinet garni, à 10 francs par mois, ou dans un sombre entresol, à 120 francs par an, il sort dès sept heures du matin, après avoir mangé une botte de radis ou un morceau de fromage, et suit au pas que marquent les tambours et la musique un régiment qui va manœuvrer aux Champs-Élysées. En s'en revenant, il entre à l'Assomption pour voir célébrer une cérémonie nuptiale, et ensuite à Saint-Roch, où il assiste à une pompe funèbre. Il se rend au Palais-de-Justice, où il voit juger deux ou trois procès en police correctionnelle, et une cause en cour d'assises. Il apprend qu'une exécution va se faire; heureusement pour lui, ce n'est plus à la place de Grève : il se hâte donc d'arriver à la barrière Saint-Jacques, où l'échafaud est dressé. En suivant le boulevard, il passe au Jardin-des-Plantes, voit la girafe et les éléphants, regarde sur le quai défiler un bateau à vapeur ; et va réparer ses forces en dînant pour 18 sous au *Petit Bœuf à la mode,* dans la rue de Valois. Pour digérer ce repas frugal, il se promène jusqu'au soir au Palais Royal, aux Tuileries, au Luxembourg, au boulevard du Temple, où il soupe avec une bouteille

de bière et quelques échaudés, revient par le boulevard de Gand, et regagne à minuit sa modeste demeure, prêt à recommencer le lendemain. Pour lui, les *omnibus*, les *favorites*, les *dames-blanches*, sont des établissements sans importance et sans utilité. Il ne se sert jamais de voitures; on s'en aperçoit aisément à la crotte permanente de ses vêtements et de sa chaussure; aussi use-t-il plus de souliers qu'un espion de police ou un facteur de la petite poste.— Si le batteur de pavé s'arrête plus qu'il ne marche, si le *far niente* des Italiens est son suprême bonheur, s'il s'amuse longuement en chemin à regarder les brochures du Palais-Royal et les bouquins des quais, les estampes et les caricatures de la rue du Coq et du passage Véro-Doda, les jolies marchandes de modes de la rue Vivienne et de la galerie vitrée; s'il aime à lire, à commenter les affiches des divers spectacles, ainsi que les ordonnances et les proclamations de l'autorité; à visiter, à bouleverser les boutiques des marchands de curiosités du quai Malaquais et de la place du Louvre; s'il passe des heures entières sur le boulevard à entendre sonner les pendules, à examiner les porcelaines, à causer avec les perroquets, à donner de la brioche aux cignes et du biscuit aux serins, à voir les tours des escamoteurs, à écouter les jongleries des charlatans et les trivialea bouffonneries des paillasses, alors le batteur de pavé ne se fatigue pas tant, il use moins de souliers, mais ce n'est plus qu'un vrai musard. —Si, au contraire, il court de maison en maison pour s'enquérir de nouvelles politiques, littéraires ou scandaleuses; s'il pénètre dans les tribunes publiques du Luxembourg ou du Palais-Bourbon; s'il entre dans tous les cabinets littéraires, dans les cafés, dans les estaminets; s'il accoste quelques promeneurs sur le boulevard, dans le jardin des Tuileries ou dans celui du Palais-Royal; s'il a accès dans les bureaux des ministères et des rédacteurs de journaux; s'il fait le soir acte d'apparition au balcon ou à l'orchestre de quelques spectacles, ce n'est plus un musard, ce n'est plus un simple batteur de pavé, c'est un *flaneur*, mot nouveau, qui ne figure pas encore dans nos dictionnaires, non plus que le verbe *flaner* dont il est dérivé, et qui signifie chercher, fureter, le nez au vent, comme pour flairer.— Il existe à Paris un batteur de pavé, connu, comme Barrabas dans la passion, de tous les comédiens, musiciens, peintres et artistes en tous genres, contrôleurs et garçons de théâtres, suisses et bedeaux, concierges et valets à livrée ou sans livrée de tous les palais, hôtels et établissements publics et particuliers. Plus qu'octogénaire aujourd'hui, il continue encore le métier qu'il fait depuis 50 ans; il n'y a pas de concert, de répétition d'opéra, de première représentation, d'exposition ou de vente de tableaux, de réception ou de spectacle à la cour, de *Te Deum*, de feu d'artifice, de cérémonie publique, civile ou religieuse quelconque, où l'on ne soit sûr de le remarquer. Quoiqu'il ne danse pas, et qu'il n'ait jamais dansé, on l'a vu souvent au bal, soit pour y entendre l'orchestre, soit pour y admirer la toilette et les diamants des femmes. C'est dans le même but qu'après avoir partagé sa soirée entre cinq ou six théâtres, il la termine à l'Opéra, seulement pour en voir sortir les élégantes. Les eaux jouent-elles à Saint-Cloud ou à Versailles, il met dans sa poche un petit pain avec un cervelas de 3 sous, et s'en va pédestrement voir les cascades et les jets d'eau, ou plutôt voir la foule. Telle est la manie de ce batteur de pavé, tel est son besoin de courir, de trotter, de tuer le temps, de tout regarder sans rien observer, de se repaître seulement de bruit, de son, de clinquant et de lumières, qu'un jour en revenant d'accompagner le corps de son frère au champ du repos, il oublia, et son frère, et la mort, et le cimetière, et ne put résister au plaisir de se promener dans les salons et dans le jardin de Frascati, où le beau monde allait alors prendre des glaces. Nous avons vu les jambes de cet infatigable batteur de pavé; ce ne sont point des jambes, ce sont des faisceaux de cordes. Quand il mourra, on

pourra mettre sur sa tombe cette courte épitaphe :

Cursum consummavi.

H. Audiffret.

BATTEUR D'OR. L'art de réduire l'or, l'argent et autres métaux en feuilles plus ou moins minces, remonte à l'antiquité la plus reculée ; il en est fait mention dans Homère; les Égyptiens doraient les cercueils de leurs morts ; ils connaissaient aussi le laminoir, car on a trouvé une plaque d'or laminée sur la poitrine d'une momie. — L'or que l'on destine a être converti en feuilles très minces doit être de la plus grande pureté, car il est reconnu que tout métal perd de sa ductilité toutes les fois qu'on le combine avec un autre. Cependant on allie quelquefois l'or avec l'argent dans leur état de pureté pour en former des feuilles de diverses nuances, mais c'est toujours aux dépens de la malléabilité. — Les opérations du batteur d'or se réduisent à trois principales : le *forgenge*, le *laminage* et le *battage*. — *Forgeage*. — On prend un lingot, et on le bat sur un tas (enclume) d'acier jusqu'à ce que son épaisseur soit réduite à 2 lignes au plus. Pendant le cours de cette opération, on a soin de faire recuire (chauffer) pour le radoucir, attendu qu'il s'écrouit (se durcit) sous le marteau. — *Laminage*. — La lame qui provient du lingot forgé est passée au *laminoir* (*voy*. ce mot) à plusieurs reprises; elle s'y étend en ruban d'un pouce de large et d'une demi-ligne d'épaisseur. — *Battage*. — On coupe d'abord le ruban en morceaux d'un pouce et demi de long, qu'on appelle *quartiers*; on en met 24 les uns sur les autres comme un jeu de cartes, et on bat le paquet sur un tas, de façon que tous les *quartiers* deviennent des carrés de 2 pouces de côté ; leur épaisseur est, par cette opération, réduite à un quart de ligne. Tous les quartiers ayant été amenés à ces dimensions, l'ouvrier en prend 64, dont il forme un paquet (qui prend le nom de *premier caucher*), de la manière suivante :

2 feuillets de parchemin.
20 . . . . . vélin.
1 quartier.
2 feuillets de vélin.
1 quartier.
2 feuillets de vélin.
. . . .
. . . .
. . . .
20 feuillets de vélin.
2 . . . . . parchemin.

Les feuillets de vélin qui ne contiennent pas de lames d'or, et les feuillets de parchemin s'appellent *emplures*; tous ces feuillets de vélin et de parchemin sont des carrés, de quatre pouces de côté. Les batteurs appellent *outils* les feuillets de vélin qui sont interposés entre les feuilles d'or. Le caucher ainsi composé est introduit dans un sac sans fond, ou *fourreau* de parchemin, formé de plusieurs doubles : ce premier fourreau, ainsi que le caucher, est introduit en travers dans un autre fourreau semblable. On conçoit que ce dernier fermant les ouvertures du premier fourreau, il est impossible que le caucher sorte de son enveloppe. Le caucher est battu sur un bloc de marbre noir, poli en dessus et entouré d'une bordure de planches pour empêcher les *lavures* (particules d'or) de tomber à terre. La tête du marteau est polie et un peu convexe; elle a environ 5 pouces de diamètre. Ce marteau pèse de 14 à 15 livres; on l'appelle *marteau à dégrossir* ou *à commencer*. Les batteurs d'or font encore usage d'un autre marteau qu'on appelle marteau *à achever*. — On bat le premier caucher pendant une demi-heure, en chassant du centre à la circonférence et en frappant tantôt sur une face tantôt sur l'autre. L'ouvrier le sort de temps en temps du fourreau pour examiner l'état des quartiers, car ils ne s'étendent pas tous également. Quelques-uns ne couvrent qu'une partie des vélins, d'autres les affleurent, d'autres les débordent ; il enlève ces derniers et les remplace par des feuillets de vélin, afin que le fourreau soit toujours plein ;

puis il continue à frapper jusqu'à ce que tous les quartiers aient acquis une grandeur égale à celle des vélins. Quand le premier *battage* est fini, on partage les quartiers du premier caucher, chacun en quatre parties égales, ce qui donne 4 fois 64 ou 256 nouveaux quartiers; on forme un second caucher en deux parties, dont chacune est composée comme il suit :

2 feuillets de parchemin.
12 . . . vélin.
1 quartier.
1 feuillet de vélin.
. . . .
. . . .

Jusqu'à 128 quartiers, on termine par 12 feuillets de vélin et 2 feuillets de parchemin; on met ces deux moitiés du caucher l'une sur l'autre, et on les enferme dans un même fourreau comme le premier caucher. On bat le second caucher avec le même marteau que le précédent, et pendant le même temps, avec cette différence qu'on retire de temps en temps les deux moitiés du fourreau pour les y replacer dans des positions réciproquement différentes, c'est-à-dire que ce qui était au milieu du caucher total se trouve sur les côtés, etc. — L'opération du battage terminée, on *défourre* (tire du fourreau), et l'on partage chaque quartier encore en quatre parties égales, ce qui produit 4 fois 256 ou 1024 nouveaux quartiers, avec lesquels on forme un nouveau caucher, suivant le système qu'on a suivi dans la composition du second; mais on remplace les feuillets de vélin par des feuillets de baudruche ayant 5 pouces en carré : chaque emplure contient 15 de ces feuillets. — Ce troisième caucher s'appelle *chaudret* : on le bat pendant 2 heures avec les mêmes précautions que l'on a employées en battant le second ; l'opération terminée, on retire délicatement les feuilles d'or du chaudret, on les étale sur un coussin, on les divise en quatre parties égales, et l'on obtient 4 fois 1,024 ou 4,096 nouveaux quartiers, dont quelques-uns sont défectueux; on les appelle *bactrioles*. De ces nouveaux feuillets, on forme 4 chaudrets, dont les baudruches et les parchemins sont des carrés de 5 pouces de côté. Ces nouveaux chaudrets, qui contiennent chacun 1,000 feuilles d'or, s'appellent *moules* ; le battage de la moule exige plus de soins que celui du chaudret : un ouvrier habile et diligent peut à peine en battre quatre par jour : il frappe d'abord pendant 2 heures avec le marteau à commencer, il prend ensuite pendant une demi-heure le marteau à achever et se sert alternativement de ces 2 marteaux pendant le même temps; il termine avec le marteau à achever. De même que dans les opérations précédentes, on tourne et retourne la moule; on défourre, etc., et l'opération est terminée quand les quartiers désaffleurent les baudruches. Cela fait, on met dans les *quarterons*. On appelle ainsi des livrets dont les feuillets sont d'un papier orangé rougeâtre; il y en a qui ont 4 pouces de côté et d'autres 3 pouces et demi ; en distribuant dans les quarterons, on met 25 feuillets dans chaque livret; chaque moule fournit de quoi garnir 40 livrets. Le lingot d'or avant le battage pèse 5 onces. Avec un morceau d'or du poids d'une pièce de 40 f., on pourrait aisément couvrir une surface de 30 mètres carrés (284 pieds carrés). Le déchet, dont le poids est d'environ 2 onces, est employé à faire de l'or en *coquille* (*voy.* ce mot.) TEYSSÈDRE.

BATTEUX (CHARLES), né le 7 mai 1713 à Allend'hui, près de Reims; chanoine honoraire de cette ville, y professa dès l'âge de 20 ans la rhétorique; qu'en 1730, il vint enseigner successivement aux colléges de Lisieux et de Navarre. Ce fut lui que l'université, confiante dans les talents d'un tel professeur, chargea de prononcer, au nom du corps entier, le discours latin *Sur la naissance du duc de Bourgogne*, frère aîné de Louis XVI. Il passa bientôt à la chaire de philosophie grecque et latine du collége royal. Nommé en 1754 à l'académie des inscriptions, en 1761 il fut admis à l'académie française. Mal-

gré son goût dominant pour les anciens, l'amour de cet abbé pour leurs écrits n'était point aveugle : dans une dispute à laquelle donnèrent lieu les inscriptions des monuments en France, il combattit avec chaleur l'opinion de ceux qui donnaient à une langue morte la préférence sur la langue nationale. Il y avait dans sa philosophie autant de lumière que de bonne foi; car, tout professeur qu'il était, c'est à son écrit sur l'*Histoire des causes premières* que fut attribuée la suppression de la chaire de philosophie au collége de France. Cet érudit est auteur d'un assez grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on distingue ses traductions d'Ocellus Lucanus, *De la nature de l'univers*; de Timée de Locres, *Sur l'ame du monde*; et d'une *Lettre d'Aristote sur le système du monde*. Sa Version d'Horace est privée du feu sacré qui animait le chantre de Lalagé et de Tibur; sa fidélité l'a reléguée dans les colléges. Delille estimait le savoir, la critique et le goût de cet académicien : le traité *Des beaux-arts réduits à un même principe* justifie le jugement du traducteur des *Géorgiques*. Quant aux *Éléments de littérature*, plusieurs fois réimprimés et attribués à ce professeur, ce ne sont que des extraits de son *Cours de belles lettres*, qu'on a rafraîchis sous ce titre nouveau. Batteux mourut d'une hydropisie de poitrine à l'âge de 68 ans; il fut inhumé dans l'église de Saint-André-des-Arcs, où le ministre Bertin lui fit construire un tombeau : hommage rendu à la fois à l'honnête homme et au savant. DENNE-BARON.

BATTOLOGIE. On entend par cette dénomination une répétition ou une abondance stérile de mots vides de sens. Voici, selon quelques étymologistes, quelle fut l'origine de ce mot. Certain *Battus*, roi des Cyrénéens, était bègue et avait coutume de répéter plusieurs fois les mêmes syllabes en parlant ; de là, les Grecs appelèrent *battologie*, de son nom *Battos*, et de *logos* (discours), ce que nous nommons, nous, *redondance*. Nous serions tentés de préférer à cette version celle qui veut que *Battus* fût un poète ennuyeux, lequel par ses longueurs et ses répétitions fit inventer cette expression. D'autres enfin la font remonter au personnage du même nom qui découvrit par son indiscrétion le vol des troupeaux d'Apollon commis par Mercure. (*Voyez* ci-après.)

BATTUS, berger de Pylos, avait promis à Mercure de ne découvrir à personne le vol du troupeau d'Apollon, qu'il lui avait vu commettre, et en avait reçu en récompense la plus belle vache de celles que le dieu avait dérobées. Peu après, et dans le dessein de l'éprouver, Mercure revint, sous la forme d'un paysan, lui offrir un bœuf et une vache s'il voulait dire où était le troupeau qu'on cherchait. Battus, tenté par une plus forte récompense, révéla le secret, et Mercure indigné le changea en pierre de touche, pierre dont on se sert pour éprouver la nature et la pureté des métaux. Peut-être cette fable n'est-elle fondée que sur ce que Battus fit la première découverte de la pierre de touche.

BATU ou **BATHY**, dont le nom, suivant de Guignes, signifiait *force* et *dureté*, petit-fils de Djenghyz-Khan, souverain du Kaptchak (1223), reçut du grand khan Octaï, son oncle, la mission de conquérir le nord de l'Europe, soumit la Russie, pénétra par la Pologne dans la Silésie, et vainquit Henri, duc de cette province, à Wahlstat, près de Liegnitz (1241); mais cette défaite fut glorieuse et décisive pour l'Europe comme une victoire, puisqu'elle arrêta la course des Barbares à l'occident, et les fit retomber sur la Hongrie, qui fut comme la Pologne plus long-temps ravagée. L'empereur Frédéric II et le pape Innocent IV s'accusèrent mutuellement d'avoir affaibli l'Europe par leurs divisions; Frédéric appela tous les princes chrétiens aux armes. Innocent fit prêcher la croisade, en même temps qu'il envoyait des missionnaires aux Mogols. Leurs prédications n'eurent aucun résultat; mais l'Europe leur doit des notions plus précises sur le pays, la vie et le gouvernement de

ces peuples nomades. Batu, après un séjour de dix ans en Russie, rentré victorieux dans le Kaptchak, y mourut en 1255; mais son royaume, situé au nord de la mer Caspienne, entre le Volga et le Jaïk, conserva son droit de suzeraineté sur la Russie pendant plusieurs siècles. T—T.

BATUECAS. Dans le XVIe siècle, Pedro de Tolède, qui s'est fait si justement haïr et admirer sous le nom de duc d'Albe, découvrit par un hasard dont on connaît peu les circonstances, une peuplade qui vivait ignorée au fond d'une vallée, formée par les montagnes du royaume de Léon. La découverte d'une mine d'or aurait ému toute l'Espagne, celle d'un peuple passa presque inaperçue. Le val des Batuécas, ayant au septentrion Salamanque, au midi Coria, au levant la rivière de Tormes, au couchant la Roche-de-France, est arrosé de ruisseaux qui le rendent fertile. Caché à tous les yeux par de hautes montagnes, quelques familles de Goths le choisirent pour asile au VIIIe siècle, lors de l'invasion des Maures, comme quelques familles romaines avaient choisi les lagunes afin de se dérober aux Huns, quatre siècles auparavant; mais le sol espagnol porta d'autres fruits que les sables de l'Adriatique. Tandis que la tyrannie, le commerce et la corruption travaillaient à rendre Venise puissante et riche, tout à la simplicité d'une vie agricole, les réfugiés de la vallée se bornèrent à être heureux. La comtesse de Genlis, en peignant les mœurs de ce petit peuple si long-temps ignoré, dans un roman intitulé *Les Batuécas*, aurait fait l'ouvrage le plus intéressant si elle n'eût choisi l'époque où Napoléon tenta la conquête de l'Espagne, et n'eût voulu peindre avec impartialité les horreurs qui se commirent pendant cette guerre de part et d'autre. L'histoire exige la vérité, quelque rude qu'elle puisse sembler à celui qui l'écrit; mais alors qu'un auteur fait un ouvrage d'imagination, qu'il se réserve la faculté d'inventer les circonstances et les personnages, n'est-il point répréhensible de retracer des scènes sanglantes et abominables, provoquées par une armée composée de ses propres compatriotes? Aussi *Les Batuécas*, bien que le sujet en fût original, n'ont-ils jamais eu de succès, car ils rappellent aux Français des faits que le plus grand nombre d'entre eux désirent oublier. Comtesse DE BRADI.

BAUCHE, *bauge*, *beauge* ou *torchis*. On appelle ainsi une espèce de mortier fait avec de la terre franche, corroyée avec de la paille ou du foin haché, dont on se sert dans les constructions rurales, soit pour lier les pierres d'un mur, soit pour boucher les vides entre les chevrons qui forment toute la carcasse d'une maison; mais il est difficile d'imaginer une sorte de maçonnerie plus défectueuse. La paille ou le foin dont on se sert en cette occasion occupant un plus grand espace au moment où on les gâche avec la terre, celle-ci, en séchant, prend de la retraite, se gerce, et par conséquent n'occupe plus le même espace qu'auparavant; dès lors les pierres sont mal jointes. Si on applique ce mortier contre le bois, contre les chevrons, l'humidité fait renfler le bois et le bois presse contre la terre; celle-ci se dessèche, le bois se dessèche à son tour, et il reste nécessairement un vide entre eux. Ce mortier, qui ne saurait se cristalliser et prendre une forme solide semblable à celle du plâtre ou du mortier fait avec de la chaux, suit d'ailleurs les impressions de l'atmosphère. Deux autres causes encore, savoir la gelée et la formation du sel de nitre, concourent promptement à sa dégradation. Il faut donc lui préférer le *pisé* (*voyez* ce mot et l'article CONSTRUCTIONS RURALES), qui est une manière de bâtir aussi économique, aussi facile à exécuter, et qui a l'avantage d'être infiniment plus solide. Dans l'ancien langage *bauche* ou *bauge* désignait une fort petite maison, une chaumière; aujourd'hui l'on n'entend plus par ce mot, dans l'acception d'habitation, qu'un lieu bourbeux, fréquenté par les sangliers (*apri volutabrum*); mais de ce vieux mot, l'on a fait celui de *bouge*, qui signi-

fie un réduit obscur, un logement malpropre. Ménage donne aussi la signification de *boutique* au mot *bauche*, qui viendrait alors de l'italien *bottega*, fait du latin *apotheca*, et dont on aurait fait depuis les mots *débaucher*, *embaucher*, et tous leurs dérivés.

BAUCIS, femme pauvre et âgée, vivait avec son mari *Philémon*, presque aussi vieux qu'elle, dans une petite cabane. Jupiter, sous la figure humaine, accompagné de Mercure, ayant voulu visiter la Phrygie, fut rebuté de tous les habitants d'un bourg auprès duquel demeuraient les deux époux qui seuls les reçurent. Pour les récompenser, ce dieu leur ordonna de les suivre au haut d'une montagne, où, leur ayant dit de regarder derrière eux, ils virent tout le bourg et les environs submergés, excepté leur petite cabane qui avait été changée en un temple. Les deux époux souhaitèrent d'être les ministres de ce temple et de ne point mourir l'un sans l'autre. Leurs souhaits furent accomplis. Parvenus à la plus grande vieillesse, Philémon s'aperçut que Baucis devenait tilleul, et Baucis fut étonnée de voir que Philémon devenait chêne. Ils se dirent alors tendrement les derniers adieux. Tout le monde connaît la jolie fable mythologique de La Fontaine sur le sujet de *Philémon et Baucis*. De Saintange, dans sa traduction des *Métamorphoses d'Ovide* (lib. VIII, fab. 15), lui a aussi consacré quelques vers qui ne sont point dépourvus de grace et de simplicité.

BAUDELOCQUE (Jean-Louis), célèbre chirurgien-accoucheur, né dans le département de la Somme en 1746, et mort à Paris, au commencement de 1810, après avoir reçu de son propre père les premiers éléments de son art, vint à Paris, où il s'appliqua à la fois à l'anatomie et à la chirurgie, et devint bientôt le collègue et l'émule de Desault. Déjà Smellie et Levret avaient donné une nouvelle impulsion et une nouvelle direction à l'art des accouchements; Solayrès, enlevé prématurément à la médecine, occupait alors l'attention du public par les cours qu'il avait ouverts, et où il s'attachait à développer et à expliquer les avantages de la nouvelle méthode, qui avait appelé la mécanique au secours de la science. Baudelocque était devenu un des auditeurs assidus de ces leçons, et le professeur, qui avait su le distinguer, lui confia le soin de terminer un de ses cours, qu'il avait été forcé d'interrompre. Cette circonstance décida de la vocation et de la réputation future du jeune praticien, dont les succès couronnèrent bientôt le zèle, en même temps qu'ils vinrent justifier la bienveillance du protecteur. Reçu en 1776, par le collége de chirurgie de Paris, Baudelocque fut quelque temps après chargé d'enseigner l'art des accouchements à l'école de santé, que l'on venait de créer sur les débris des facultés de médecine et du collége de chirurgie, et nommé en même temps chirurgien en chef et accoucheur de l'hospice de la Maternité. Plus tard, enfin, Napoléon le nomma premier accoucheur de l'impératrice Marie-Louise.—Baudelocque a laissé plusieurs ouvrages, qui sont devenus classiques, et qui ont été traduits dans plusieurs langues. I. *Principes sur l'art des accouchements* (in-8°, 1775), réimprimés par ordre et aux frais du gouvernement, au nombre de 6,000 exemplaires, en 1787, et dont il a paru une 3e édition en 1806, puis une 4e quelques années après, et enfin une 5e en 1821 (in-12, chez Méquignon aîné). II. *L'art des accouchements* (2 vol. in-8°), dont la 1re édition parut en 1781, et la 6e, revue, corrigée et augmentée, précédée de l'éloge de l'auteur par M. Leroux, et d'une notice sur la vie de l'auteur par M. Chaussier, a été publiée en 1822 (Paris, Méquignon; 2 vol. in-8°, avec 3 tables et 17 planches). Le premier de ces ouvrages était spécialement destiné aux sages-femmes et aux habitants des campagnes; le second, composé pour les chirurgiens et les médecins, comportait plus d'étendue et n'eut pas moins de succès, comme on vient de le voir. Baudelocque a laissé encore un grand nombre de *Mémoires*, *Dissertations*, *Rapports sur les maladies des*

femmes, des enfants et sur les accouchements, qui ont été imprimés à part ou insérés dans différentes collections, spécialement dans le recueil périodique de la société de médecine de Paris, des notes ajoutées à la traduction de la *Médecine pratique* de Stoll; enfin, la *collection* inédite *de ses observations*, fruit de quarante années d'études et de recherches. Voici, selon un biographe, dont nous empruntons les paroles, ce qui distingue les ouvrages de Baudelocque de ceux qui les avaient précédés : « D'abord, les diverses positions que peut affecter la tète de l'enfant, partie qui, le plus généralement, se présente la première dans l'accouchement, et qui décide de la situation du reste du corps, y sont mieux précisées : d'après ces positions et celles des autres parties du corps de l'enfant qui peuvent aussi se présenter, il établit diverses espèces d'accouchements, dont il indique les manœuvres avec la plus scrupuleuse exactitude. Suivant exactement la marche du corps de l'enfant, depuis l'organe musculeux qui le renferme jusqu'à sa sortie au dehors à travers le bassin, et, jugeant les rapports que la nature établit elle-même entre les plus grandes longueurs de la tète et les plus grandes capacités du bassin, il observe que toujours elles se coordonnent, et il indique, mieux qu'on ne l'avait fait avant lui, les diverses directions que suit successivement le corps de l'enfant dans cette fonction naturelle. En même temps, il ramena par son exemple les praticiens à ne considérer l'accouchement que comme un acte qui entre dans le but de la nature, et que dès lors elle doit le plus souvent accomplir par ses propres forces. Il rendit beaucoup plus simples les secours que quelquefois il exige, et concourut beaucoup à faire rejeter cet attirail effrayant d'instruments dont cet art surchargeait encore alors sa pratique. » Baudelocque a laissé un neveu auquel il a légué ses manuscrits, et qui promet de marcher sur ses traces. On connaît de lui un *moyen (nouveau) pour délivrer les femmes contrefaites à terme et en travail, substitué à l'opération appelée césarienne*; mémoire lu au cercle médical, suivi de *réflexions sur ce sujet*, par F.-T. Duchâteau (Paris, Baillière, 1814, br. in-8°).

BAUDIR, S'ÉBAUDIR. Nos aïeux avaient le mot *baud* ou *bauld*, fait de *baldiosus*, qui signifie, dans la basse latinité, gai, joyeux, content, enjoué, que les Italiens rendent par celui de *baldo*, et qui vient sans doute de *validus*. Nous en avons gardé le verbe *s'ébaudir*, employé dans l'acception de se récréer, s'amuser, se réjouir. On ne se sert guère du verbe *baudir*, ou *rebaudir*, qu'en termes de chasse, pour dire exciter du cor, de la voix, les chiens et les oiseaux de proie.

BAUDOUIN (*voy.* Constantinople [empereurs latins de] et Jérusalem [rois latins de]).

BAUDRIER, de la basse latinité *baldringarium*, formé de *baldringum*, dérivé de *balteus* ou *balteum*; bande de cuir ou d'étoffe, large de quatre à cinq doigts, que l'on passe sur l'épaule droite, et qui vient se rendre au côté gauche; il est composé de la bande et de deux pendants, au travers desquels on passe l'épée. Ce que l'on appelait autrefois *baudrier*, dit Le Duchat, dans ses notes sur Rabelais, était proprement une ceinture de cuir doublée d'un autre cuir, laquelle servait à mettre de l'argent et à pendre aussi l'épée, lorsqu'on avait droit d'en porter une. On voit que c'était une marque de noblesse et de commandement. « Les empereurs, dit Fauchet, dans son *Origine des chevaliers*, donnèrent à ceux qu'ils vouloient honorer de la compagnie de leur suite une courroie, pour marque de leur dignité ou grade, appelée *cingulum militare*, c'est-à-dire, ceinture militaire, que les officiers portoient, autant ceux qui servoient au palais et suite de l'empereur que les capitaines et soldats des légions servants aux armées et garnisons. Cette courroie s'appeloit *balteus*, et de nos François *baudrier*, pour ce que volontiers elle estoit de cuir sec (que nous appelons ainsi), auquel pendoit l'espée de ceux qui avoient

droit de la porter; et ce baudrier estoit quelquefois changé en escharpe, principalement quand c'estoit en guerre. »

BAUDRUCHE, ou BODRUCHE (*baldringum*), pellicule ou membrane péritonéale que l'on enlève du *cœcum* du bœuf ou du mouton (les anatomistes distinguent dans les intestins trois membranes : l'externe *péritonéale*, la seconde *musculeuse* et l'interne *muqueuse*); la baudruche s'appelle aussi *peau divine*, parce qu'en l'appliquant sur une coupure après l'avoir mouillée, elle arrête le sang et active la guérison de la plaie, comme le taffetas d'Angleterre. Les batteurs d'or font usage de cette membrane depuis un temps immémorial; ils la reçoivent toute préparée des boyaudiers (*voy.* ce mot); on a fait aussi en baudruche préparée de petits aérostats qui ont conservé leur sphéricité pendant plusieurs mois. T.

BAUGE. (*Voy.* Bauche).

BAUME (médecine, botanique, philologie). Le charlatanisme abuse trop souvent de ce mot, dont le sens est extrêmement vague, et qu'on ne définira peut-être jamais assez clairement pour qu'il puisse occuper une place convenable dans le dictionnaire des sciences. Cependant il faut se résoudre à le conserver, car toute réforme est difficile, même dans les domaines de la raison. Les mots que les sciences empruntent à la langue vulgaire sont des signes d'échange dont la valeur s'altère par l'usage; il vient un temps où l'on sent le besoin de leur substituer une monnaie de meilleur aloi; mais ce changement pourrait amener une crise, exposer à des périls, si l'on essayait de l'effectuer *brusquement*, au lieu de procéder avec une sage lenteur. La médecine ne peut donc se soustraire à la nécessité de parler des *baumes*; mais on a classé ces médicaments suivant une méthode qui vient au secours de la mémoire, et qui donne quelques lumières de plus pour diriger les applications; c'est ainsi qu'on diminue, autant qu'il est possible, les inconvénients des longues nomenclatures et des expressions mal définies. — Lorsqu'une science s'empare d'un mot de la langue vulgaire, elle en conserve le sens, et ne se permet de le modifier que lorsque sa conquête est légitimée par une longue et paisible possession. Afin de mieux comprendre ce que le mot *baume* signifie comme terme de médecine, il convient d'examiner ses acceptions dans le discours ordinaire. Remarquons d'abord qu'on donne volontiers ce nom aux substances d'une odeur agréable et pénétrante, dont l'action sur les organes procure une sensation de bien être intérieur. Si une odeur plaît sans affecter d'autres organes que celui de l'odorat, c'est d'un *parfum* qu'elle émane : dans ce cas, les particules odorantes répandues dans l'air sont comparées à une fumée qui nous enveloppe sans pénétrer au dedans, si ce n'est pour nous incommoder. Les roses, les lilas et plusieurs autres fleurs magnifiques *parfument* les jardins et les appartements; des labiées sans parure et sans éclat *embaument* les lieux qu'on leur abandonne : on respire leurs émanations avec sécurité; on sent qu'elles sont bienfaisantes, salutaires, *balsamiques*. Cette distinction est légitimée par le langage vulgaire, qui, dans ce cas, devient une autorité; quelques labiées ont obtenu le nom de baumes, et le conservent encore. — Si un médicament agit avec promptitude; si son premier effet est de faire cesser les douleurs, et le second de rendre la santé aux malades, c'est un *baume*; cette dénomination, lorsqu'elle est méritée, est le plus bel éloge que l'on puisse faire d'une préparation pharmaceutique. Elle a fourni au style figuré quelques locutions devenues triviales, mais dont le charme ne vieillit point : on se plaira toujours à dire que le *baume de l'espérance* peut soulager efficacement les plus grandes infortunes; que les consolations de l'amitié sont le *baume* le plus salutaire que l'on puisse appliquer sur les blessures de l'ame, etc. Puisque ce nom magique exerce un aussi grand pouvoir sur ceux qui l'entendront, le charlatan le prodiguera, tandis que le médecin crain-

dra de le compromettre en le chargeant d'une responsabilité trop rigoureuse. La liste de ces médicaments est déjà très longue, et ne cessera point de se charger de nouvelles inscriptions, si les médecins ne se décident pas à y faire d'importantes réformes. Ils ont déjà commencé une classification qu'on abandonnera peut-être, lorsque la science aura fait plus de progrès, mais qui dissipe au moins en partie les ténèbres qui avaient envahi les notions de *baumes* : voyons comment ils ont exécuté ce travail préparatoire. — Les baumes sont ou naturels, ou pharmaceutiques. Dans la première classe, on ne compte plus que les substances composées d'une résine, d'une huile essentielle et d'acide benzoïque : celles qui ne contiennent point cet acide, mais seulement des résines et de l'huile essentielle, sont réunies aux *térébenthines*. Ainsi, les baumes de *copahu*, de *La Mecque*, de *Gilead*, etc., ont perdu leur nom, sans que leurs propriétés réelles en soient affaiblies ; s'ils ont opéré quelque bien dans les médicaments où ils furent employés, ils ne seront pas moins salutaires comme térébenthines qu'ils ne purent l'être en qualité de baumes. Mais que deviendra la famille des *balsamiers* établie par les botanistes? Pourra-t-elle conserver des arbres qui ne produisent point de *baume*, en donnant à ce mot la signification restreinte qu'il a maintenant en médecine? Il semble que les méthodes d'histoire naturelle ne doivent tenir compte que des formes, des caractères extérieurs, et que les analogies dont elles s'occupent ne peuvent être fondées sur les résultats d'une analyse chimique. Mais on sent aussi que les sciences ont entre elles des relations qu'il ne faut pas négliger ; qu'elles se doivent un secours mutuel, et que si elles marchaient isolées, elles seraient plus exposées à s'égarer, qu'elles rencontreraient plus d'obstacles, et seraient moins en état de les surmonter. Au reste, les discordances qu'on y remarque tiennent plus aux mots qu'aux idées : dans le cas dont il s'agit, si l'on changeait le nom des *balsamiers*, il serait facile de réconcilier la botanique avec la médecine. — Le nombre des baumes naturels est actuellement réduit à cinq, qui sont le benjoin, le baume du Pérou, le baume de Tolu, le liquidambar et le storax (*voy.* ces mots). L'éther, les huiles essentielles et l'alcool les dissolvent en entier ; un alcali sépare l'acide benzoïque de ces dissolutions, et forme des benzoates. — Les baumes pharmaceutiques sont en bien plus grand nombre que ceux dont la nature a fait tous les apprêts. On les divise en quatre classes, suivant la nature du dissolvant ou de l'excipient qui sert de véhicule aux drogues médicamenteuses. Les *baumes huileux* forment la première classe ; le dissolvant est une huile fixe ou volatile. Viennent ensuite les baumes *onguentacés*, où les huiles grasses ; les graisses, la cire et les résines donnent au médicament la consistance d'un onguent. La troisième classe est celle des *baumes savonneux*, préparés avec du savon dissous dans l'eau ou dans l'alcool. Enfin, les *baumes spiritueux* ne sont pas autre chose que des dissolutions alcooliques, des teintures. Dans toutes ces compositions diverses, l'acide benzoïque n'est pas nécessaire, ce qui établit une distinction caractéristique entre les baumes naturels et ceux de la pharmacie. Nous ne placerons pas ici l'énumération complète de ces derniers : les notions que nous pourrions consacrer à chacun seraient inutiles aux médecins, et sans intérêt pour les simples lecteurs. Nous nous bornerons donc aux notices générales que nous venons d'exposer, et aux observations qu'elles ont provoquées. Nous aurons plus d'une occasion de les reproduire et de les confirmer par d'autres faits : dans un *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, on doit signaler les imperfections du langage, et indiquer les moyens de les corriger : les instruments de la pensée méritent bien qu'on s'attache à les perfectionner.

FERRY.

BAUME DU CANADA. On nomme ainsi une résine qui découle naturelle-

ment ou par incision, d'un pin originaire du Canada, sapinette blanche de la Nouvelle-Angleterre (*pinus alba*, Linné). Cette substance est probablement appelée baume parce que son odeur, loin d'être repoussante comme celle des autres térébenthines, est au contraire légèrement aromatique et même agréable. En sortant de sa source, elle est liquide, limpide et transparente, mais avec le temps elle prend une couleur ambrée, jaunâtre, et devient plus ou moins concrète. Le baume du Canada, n'offrant pas un avantage signalé sur les autres résines employées à divers usages, est rare en France et presque oublié. Il n'en aurait point été fait mention dans ce livre si on n'eût pas appris qu'on l'emploie maintenant en Angleterre pour composer avec autant de promptitude que de facilité un vernis à tableaux, qu'on dit être excellent, et dont la connaissance peut intéresser plusieurs personnes. On le prépare en mêlant une partie de baume du Canada dans deux parties d'essence de térébenthine éthérée; la résine ne tarde pas à se dissoudre, surtout si on expose le vase qui contient le mélange à une chaleur modérée. La solution qu'on obtient ainsi est très transparente, s'étend facilement sur les tableaux, et elle a même, selon les Anglais, quelques avantages sur les vernis ordinaires, celui entre autres d'être moins cassante. Si ce vernis est adopté en France, le baume du Canada sera sans doute l'objet de spéculations commerciales, et il cessera d'être rare. Peut-être pourrait-on le suppléer avec des térébenthines d'Europe.

CHARBONNIER.

BAUME (Sainte-). Chorier dit que le mot *baume* signifie tantôt une grotte et tantôt un territoire coupé de vallons et couvert de bois, ce qu'exprime également le mot grec *alma*, d'où il le dérive. Ménage croit qu'il a été fait de la basse latinité *balsima*, que l'on trouve employé avec cette signification dans les *Capitulaires* de Charles-le-Chauve. Le père Mabillon (*Annal. bened.*, t. 1, p. 24) prétend que *balma* est un ancien nom gaulois qui signifiait un rocher (*rupes*); M. de Valois (*Notit. gall.*, p. 74) dit que *balma*, en Italie, signifie un antre ou une caverne, surtout lorsqu'il est question, comme localité, d'une montagne ou d'un lieu élevé. *Baou*, en provençal, signifie encore aujourd'hui une masse de rochers, et *baoumo*, toute espèce de cavité, d'où est venue la dénomination de *Sainte-Baume*, donnée à une vaste et profonde grotte, située dans un des plus beaux sites de la France méridionale, à une égale distance (8 lieues) des villes d'Aix, Marseille et Toulon, creusée dans le flanc d'une montagne taillée à pic, dont l'ouverture regarde le nord-ouest, et qu'on prétend avoir été habitée pendant 33 ans par sainte Madeleine, sœur de saint Lazare. On sait en effet que la Provence revendique l'honneur de posséder les cendres de saint Lazare, de sainte Marthe et de sainte Madeleine, que les Grecs schismatiques assurent de leur côté être restées à Éphèse, tandis que la croyance générale veut que les reliques de cette dernière soient dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, à Rome.—La pluie qui tombe sur le rocher de la Sainte-Baume, qui est tout fendu et tout crevassé, et sur lequel on ne voit nulle trace d'herbe, pénètre dans la grotte en très peu d'heures, à une profondeur de 67 toises, et y forme une très belle citerne, entretenue aussi par la fonte des neiges, dont le sommet du rocher est souvent couvert pendant l'hiver, ainsi que par les vapeurs produites par les brouillards qui l'enveloppent une partie de l'année. L'enceinte de cette grotte peut contenir environ 1,500 personnes. Pour y parvenir, on gravit une haute montagne, dont la chaîne commence à ressortir du côté de Marseille, vient aboutir près de Saint-Maximin, et qui a 12 lieues d'étendue. Les principaux objets de curiosité qu'on y remarque sont : 1° une chapelle moderne, dont la façade et l'autel sont en marbre; 2° un monument représentant le sépulcre de N. S., et sur le piédestal l'évêque Maximin donnant la communion à sainte Madeleine;

3° un autre autel dédié à la sainte Vierge, dont la statue se voit plus loin vers le fond. — Les hommes, disent Chapelle et Bachaumont, en parlant de cette grotte dans leur *Voyage*,

N'y peuvent avoir travaillé,
Et l'on croit, avec apparence,
Que les saints esprits ont taillé
Ce roc qu'avec tant de constance
La sainte a si long-temps mouillé
Des larmes de sa pénitence.
Mais si d'une adresse admirable
L'ange a taillé ce roc divin,
Le démon cauteleux et fin
En a fait l'abord effroyable
Sachant bien que le pélerin
Se donnerait cent fois au diable
Et se damnerait en chemin.

BAUMÉ (Antoine), pharmacien français, né en 1728, a des droits à la reconnaissance de la société, dont il augmenta les jouissances par 40 ans de travaux appliqués au perfectionnement des arts utiles. C'était un de ces hommes dont le courage ne tient pas compte des difficultés, et dont la persévérance lasse l'inimitié de la fortune. Son père, pauvre aubergiste de Senlis, le plaça à Paris comme élève chez le célèbre apothicaire Geoffroi, et, quoique privé des avantages d'une éducation littéraire, Baumé, dès l'âge de 25 ans, avait assez bien établi sa réputation de savoir et d'intelligence pour être appelé à professer la chimie au collége de pharmacie (1753). Devenu chef d'une grande officine, il transforma bientôt les laboratoires en une vaste fabrique de produits chimiques. Son esprit observateur recueillit dans ces travaux lucratifs la matière d'un grand nombre de mémoires intéressants pour la physique, la chimie et les applications de ces sciences aux arts, et son activité suffit en même temps à la rédaction de plusieurs ouvrages, parmi lesquels il faut citer les excellents articles de technologie insérés dans le *Grand dictionnaire des arts et métiers*, ainsi que ses *Éléments de pharmacie*, huit fois réimprimés, et plusieurs fois contrefaits. Donner la liste de ses travaux et de ses écrits serait trop long; il suffira pour sa gloire de rappeler que le premier en France il établit une manufacture de sel ammoniac, et le premier sut blanchir la soie. Sobre, ordonné, laborieux, il ne voyait dans la richesse qu'un moyen d'agrandir le cercle de ses recherches. En 1780, il avait abandonné le commerce pour se livrer avec plus d'ardeur à la chimie; mais, ruiné par la révolution, il rentra dans la carrière commerciale et reconquit par son travail une existence honorable. Baumé a trouvé dans l'estime de ses contemporains la récompense de ses talents et de son dévouement pour la science. Il fut successivement nommé pensionnaire de l'ancienne académie des sciences, associé de l'institut, membre honoraire de la société de médecine; enfin, son nom, donné à l'*aréomètre*, qu'il perfectionna par de longues et coûteuses expériences, passera avec ses bienfaits à la postérité. Mort en 1804. A. D.

BAUMGARTEN (Alexandre-Gottlob), né à Berlin le 17 juillet 1714, l'un des plus profonds penseurs sortis de l'école de Wolf. Il étudia à Hall, où il fut quelque temps professeur honoraire. Il était, depuis 1740, professeur de philosophie à Francfort-sur-l'Oder, lorsqu'il mourut dans cette ville le 26 mai 1762. Il est le créateur de l'esthétique en tant que science systématique et l'inventeur du mot qui la désigne. Baumgarten comprit l'insuffisance et la confusion des règles de la littérature et des beaux-arts, ainsi que l'action de ces derniers sur nos sens. C'est ce qui le distingue avantageusement des autres théoriciens de son temps, de Batteux par exemple. Il chercha à baser la théorie dans les arts sur nos connaissances scientifiques. Les résultats de cette théorie doivent être, selon lui, généralement exacts, ce qu'ils ne sont pas si on les établit sur des inductions ou sur des autorités. Il faut donc remonter aux premiers principes généraux puisés dans la nature de l'intelligence humaine, si l'on veut concevoir une vraie philosophie du goût. L'essence de tous les arts est dans la beauté : en cela, Baumgarten a parfaitement raison; mais lorsqu'il définit la beauté d'après les principes de l'école de Wolf, ses prin-

cipes peuvent rencontrer des contradicteurs. Il l'envisage en effet sous deux points de vue, d'abord comme objet de nos perceptions sensibles, ensuite comme une science séparée de la logique, bien que, de sa nature, elle soit une théorie logique de nos connaissances; puis il infère, d'après ses notions du beau, que les règles de l'esthétique doivent découler des lois de la perfection : or, la perfection, selon lui et selon l'école de Wolf, gît dans la concordance de l'objet et de ses principes. Il distingue donc la perfection logique de la perfection esthétique : celle-là lui semble clairement démontrée; celle-ci, au contraire, obscure et embrouillée; c'est ce qui l'amène naturellement à cette conclusion : que les idées de la théorie du beau sont encore ensevelies dans le vague (*Voyez* Art, Beau, Beauté.) Ses idées sur cette science furent d'abord exposées dans un écrit académique : *De nonnullis ad poema pertinentibus* (Halle, 1735, in 4°). Sept ans plus tard il fut désigné pour les professer publiquement. Ses leçons inspirèrent à Georges-François Meier l'ouvrage intitulé : *Anfangsgründe aller schœnen Wissenschaften*, en 3 volumes (Halle, 1748, 1750). Ce fut huit ans plus tard que Baumgarten publia son grand ouvrage, *Æsthetica* (Francfort sur-l'Oder, 1750, 1758, 2 vol.), que la mort l'empêcha d'achever. Il n'y a de complet que l'introduction, qui contient le plan de l'ouvrage. Du reste, il est juste de reconnaître qu'il apportait une haute philosophie dans ses leçons publiques. On trouve une appréciation fort exacte des principes de Baumgarten dans un ouvrage de Heydenreich, *System der Æsthetik*. Les autres écrits de Baumgarten sont moins célèbres. Son disciple Meier a écrit sa biographie (Halle, 1763).

BAUTRU (Guillaume), comte de Ceran, était homme de cour et nullement homme de lettres, et n'en fut pas moins reçu membre de l'académie française; mais elle ne faisait que de naitre, et il suffisait pour y être admis d'être bien auprès du *maître*. Ce maître était Richelieu. Né à Angers en 1588, Bautru mourut en 1665. Il passait pour le plus grand menteur de la cour; aussi Marigni disait de lui qu'il était né d'une fausse couche, qu'il avait été baptisé avec de faux sel, qu'il ne logeait que dans les faubourgs, qu'il passait toujours par les fausses portes, cherchait toujours les faux-fuyants, et ne chantait jamais qu'en faux-bourdon. Ses rébus faisaient pâmer d'admiration la haute société du XVIIe siècle. Les bons mots de Bautru, le bel esprit par excellence, ne sont pas du meilleur goût. Il évitait de se rencontrer avec l'Angely, le fou du roi, qui usait largement de son privilége aux dépens de l'amour-propre de Bautru, et ne laissait échapper aucune occasion de mystifier le noble académicien. Coryphée des grands salons, Bautru ne pouvait rien dire comme un autre : il pouvait tout à son aise *dauber* sur les pauvres poètes, les gens du commun, et s'en donnait à cœur joie, mais il paya cher une plaisanterie sur le duc d'Épernon. Il avait fait relier richement et distribuer à la cour un livre intitulé : *Les beaux traits de la vie de M. le duc d'Epernon*; il n'y avait rien d'imprimé que le titre; tout le volume était blanc. Le duc fit rudement bâtonner Bautru, et la vengeance fut publique. Desbarreaux, l'auteur du célèbre sonnet sur J.-C., ayant rencontré Bautru portant un bâton, s'écria : « M. Bautru porte son bâton comme saint Laurent son gril, pour nous faire souvenir de son martyre. » C'était le bon ton alors de traiter sans pitié la roture, qui prenait parfois aussi sa revanche avec avantage. Louis XIII écoutant avec une impatience marquée la harangue d'un maire d'une petite ville, Bautru, pour faire sa cour au prince, interrompit brusquement l'orateur plébéien par cette question impertinente : « Monsieur le maire, lui dit-il, les ânes de votre pays, de quel prix sont-ils? » Le harangueur municipal, après avoir regardé Bautru de bas en haut, répondit : « Quand ils sont de votre poil et de votre taille, ils valent 10 écus, » et continua son discours avec la plus flegmatique tranquillité.

Magistrats, gens de lettres, artistes, artisans, marchands, tous étaieut traités de même par le bel esprit de la cour. — Bautru était de bonne composition et ne gardait pas raneune aux gens qui l'avaient mal-mené de paroles et de gestes. Quelques mois après la rude bastonnade que lui avait infligée le duc d'Épernon, un de ces *hommes de main* qui se mettaient à la solde du premier venu pour assommer les gens, et qui avait joué le principal rôle actif dans la scène de la bastonnade, rencontra Bautru à Notre-Dame, et lui répéta mot pour mot les cris qu'il avait fait entendre en recevant les horions : *Ah! messieurs, la vie! la vie!* Bautru, se tournant vers l'assommeur dont la mémoire était si fidèle, répondit, sans nullement se fâcher : « Je n'ai jamais vu d'écho pareil à celui-ci, qui répète ce qu'on a dit trois mois après. » Il aurait bien désiré qu'un président du parlement de Bordeaux n'eût pas imité l'indiscrétion de l'assommeur du duc d'Épernon. C'était une bonne fortune pour un seigneur de la cour que de mystifier *un homme de robe*. Le magistrat bordelais s'était présenté chez Bautru. Le laquais, ayant dit que son maître y était, se hâte d'aller annoncer le président : « Va lui dire que je suis malade. » Le laquais rapporte cette réponse; le président insiste; il veut tâter le pouls de monseigneur pour s'assurer de son mal. Nouveau message du laquais, et le maître de répondre : « Va lui dire que je suis mort. » Le président ne sortira pas sans avoir prié pour le défunt. Bautru n'a donc que le temps de se jeter sur son lit, et de s'envelopper d'un drap. Le président s'agenouille au pied du lit, y reste une heure en prières; il se relève enfin pour prendre un énorme bénitier qui était dans la ruelle, et le verse jusqu'à la dernière goutte sur la tête du prétendu mort. — Bautru n'était rien moins qu'homme d'état; mais e'était le plus amusant personnage de la cour. Ses succès de salon lui valurent les charges les plus honorables et les plus difficiles : il fut successivement ministre plénipotentiaire de France en Flandre, en Angleterre, en Espagne. — A des ministres tout puissants, comme Richelieu et Mazarin, il ne fallait que des agents dociles et dévoués, et cependant le sort de l'Europe était alors en question au congrès de Munster! D—Y.

BAUTZEN (bataille de). La bataille de Lutzen, gagnée le 2 mai 1813 par l'empereur Napoléon sur les Prussiens et les Russes, n'avait eu pour ainsi dire que des résultats moraux. Elle signalait seulement la résurrection de l'armée française, et détruisait en Europe les craintes ou les espérances qu'avaient fait naître les désastres de la Bérésina et l'épouvantable retraite des vainqueurs de Moscou. Mais les alliés s'étaient retirés de Lutzen en bon ordre, laissant fort peu de prisonniers dans les mains de Napoléon, et ne semblaient lui céder le terrain que pour chercher une position plus avantageuse. Ils se bornèrent à couper les ponts de la Pleiss, de la Mulda, de l'Elbe, dont ils disputaient à peine les rivages à l'avant-garde française, et se replièrent sur la ville de Bautzen, au-delà de laquelle ils avaient élevé des redoutes formidables sur la rive droite de la Sprée. Les escarpements de cette rivière offraient des retranchements naturels à leurs avant-postes; la ville, dont elle embrasse la moitié dans une des sinuosités de son cours, avait été crénelée et hérissée de canons et de palissades. En arrière de ses murs, les routes de Loebau, de Reichembach et de Weissenberg, étaient défendues par des coupures et des batteries disposées d'avance en amphithéâtre sur leurs rampes; et de nombreux mamelons garnis d'artillerie présentaient autant de forts dont les feux croisés plongeaient sur tous les débouchés de la rivière et sur le nouveau champ de bataille choisi par Alexandre. Cet empereur avait pris le commandement des deux armées alliées. Renforcé par les nouvelles levées de la Prusse, par les corps de Kleist et de Barclay de Tolly, il comptait cent soixante mille hommes sur sa ligne. Sa gauche était appuyée sur les montagnes de Bohême, dont elle oc-

cupait les défilés ; les retranchements que défendait son centre commençaient de ce côté au village d'Hohkirch, couraient parallèlement à la route de Loebau, jusqu'à sa jonction avec celle de Reichembach, formaient un coude au village de Kabschütz, et traversant le chemin de Weissenberg, après un développement de cinq à six mille toises, allaient aboutir aux murs de Burschwitz. La droite de l'armée combinée, placée entre les deux Sprées, flanquait l'extrémité de ces retranchements en avant de Gottamelde, occupait le village de Malschwitz et poussait son avant-garde jusqu'à celui de Klix. — Des historiens militaires dont l'opinion est d'un grand poids pensent que Napoléon aurait pu, par une route plus directe, devancer ses ennemis au-delà de l'Elbe et rendre ces positions inutiles en les y prévenant; mais la possession de Dresde, la nécessité d'y attendre ses renforts et surtout sa cavalerie, le déterminèrent à suivre les traces des alliés. Leurs dispositions ne lui étaient pas inconnues ; il savait où ses ennemis avaient formé la résolution de l'attendre ; et c'est à Dresde même qu'il combina le plan de la bataille de Bautzen. Le maréchal Ney prit le commandement des troisième, cinquième et septième corps de l'armée française et de la cavalerie de Kellermann, pour se porter par un détour sur le flanc droit des retranchements de Bautzen, et tourner ainsi la droite de l'armée d'Alexandre. En même temps, Bertrand et le quatrième corps, Marmont et le sixième, Macdonald et le onzième, passaient l'Elbe sur le pont de Dresde et marchaient directement sur Bautzen. Macdonald avait battu Miloradowich, le 12, à Bischoffwerda, et les deux autres l'avaient suivi à travers cette petite ville, dont les obus ennemis n'avaient fait qu'un monceau de cendres. Dès le 16, les avant-gardes françaises étaient arrivées devant les positions des alliés. Le duc de Reggio avait pris avec le douzième corps l'extrême droite de l'armée sur les revers des montagnes de la Bohême ; et les soldats, qui pouvaient considérer à loisir les retranchements qu'ils avaient à emporter, ne concevaient pas l'inaetoin qui succédait tout à coup à une marche forcée. Cette oisiveté de trois jours était causée par la lenteur que Ney avait mise dans son opération, ou plutôt par la longueur du circuit qu'il avait pris pour se porter sur les derrières de l'armée russe. Napoléon, arrivé le 18 à Harthau, fut étonné d'apprendre que l'exécution de son plan était ainsi retardée, et Bertrand reçut ordre de détacher sur sa gauche la division italienne du général Péri pour rétablir ses communications avec le maréchal. Cette manœuvre avait été malheureusement devinée par l'ennemi. Les corps d'Yorck et de Barclay de Tolly s'étaient jetés dans le large intervalle qui séparait le centre des Français de leur aile gauche. Péri, surpris à son arrivée à Kœnigswartha, fut battu par Langeron et Cresbatof. Les généraux français Martelli, Balathier et Saint-André furent blessés et pris avec six cents hommes et quelques pièces de canon. Mais les débris de cette division, ralliés dans les bois par le général Kellermann, qui arrivait avec sa cavalerie et un régiment d'infanterie légère, reprirent immédiatement la ville de Kœnigswartha ; et le général prussien Yorck, attaqué en même temps à Weissig par une autre avant-garde de Ney, qui débouchait enfin d'Hoyerswerda, fut contraint de se replier avec Barclay de Tolly sur les positions de l'armée combinée. Le bruit de cette canonnade fut entendu pendant toute la journée du 19 par Napoléon, qui ne fit aucun mouvement pour contrarier la retraite des deux corps ennemis ou pour seconder l'arrivée de son lieutenant. Ce ne fut que le 20 mai à midi que ses colonnes s'ébranlèrent sans attendre que la jonction de son aile gauche fût entièrement effectuée. Lauriston, avec le cinquième corps, était le seul qui fût déjà rentré en ligne ; le troisième et le septième étaient encore en arrière avec le maréchal Ney. Marmont, à la tête du sixième corps composé des vieilles troupes de l'artillerie de marine, marcha par divers points sur la ville

de Bautzen et les hauteurs environnantes, sous la protection de son artillerie. Il jeta un pont sur la Sprée à Seydau, sur la gauche de Bautzen, pendant que Macdonald passait la rivière sur la droite par le pont de pierre que l'ennemi n'avait pas détruit, et qu'Oudinot en jetait un troisième à nne lieue de lui pour attaquer les montagnes. Le corps prussien de Kleist défendait la ville et ses environs avec les généraux russes Roth et Rudiger. La cavalerie des alliés essaya plusieurs fois d'entamer les colonnes françaises qui débouchaient par les ponts et les gués de la Sprée. Toutes ses charges furent repoussées, et, telle était la sagesse des combinaisons de Napoléon que ces colonnes, en abordant les premières positions de l'ennemi, s'apercevaient en même temps que d'autres divisions les avaient tournées. Deux points importants, la ville de Bautzen et les hauteurs de Nieder-Kayna, sur la gauche, soutinrent seules une attaque de front et de vive force. La division Compans lança une nuée de tirailleurs sur les escarpements de Bautzen, au faubourg dit des Vandales. Les rochers et les remparts furent escaladés avec une rare intrépidité. Une batterie prussienne fut enlevée, et la ville fut envahie par cette impétueuse colonne. Macdonald emportait en même temps les hauteurs de Preiswitz au-delà de la Sprée, et le général Bertrand, portant le quatrième corps sur celles de Duberschutz, après avoir forcé le défilé de Nieder-Gusck, repoussait devant lui la division prussienne de Ziethen. A droite de Bautzen et sur le flanc droit de Macdonald, le corps d'Oudinot chassait les Russes de Miloradowich et la division du prince Eugène de Wurtemberg vers les coteaux escarpés de Kahnitz et de Weissig, et se rapprochait ainsi des retranchements formidables élevés par l'ennemi. L'extrême droite des Français et du corps d'Oudinot disputait à l'extrême gauche des Russes les ravins boisés des montagnes, où deux canons, hissés à grand'peine sur ces escarpements d'un accès difficile, ne cessaient de foudroyer les tirailleurs du prince de Wurtemberg. La division Bonnet du sixième corps attaquait enfin, après cinq heures de combat, la forte position de Nieder-Kayna avec les six bataillons du second régiment de marine et ses pièces de campagne. Les Prussiens de Kleist s'y étaient ralliés après avoir abandonné la ville de Bautzen. Cette position, défendue par une artillerie formidable, fut attaquée de front par 4 bataillons qne l'intrépide Bonnet dirigeait en personne, et tournée par deux autres bataillons, qu'il ne tarda pas à rejoindre. Une division de cavalerie, surprise par ce mouvement, fut mise en déronte, et la position, enlevée à la baïonnette, fut le principal trophée de cette première victoire. — Cependant, les retranchements ennemis n'étaient pas encore abordés, et l'empereur Alexandre espérait y prendre nne éclatante revanche. Mais dans la nuit du 20, le maréchal Ney était entré en ligne, en face du village de Klix et du corps russe de Barclay, et le 21 au matin la réunion de toutes les forces des deux armées annonçait une bataille décisive. Elle commença dès qnatre heures et demie du matin par un feu de tirailleurs, qu'Oudinot entretint dans les montagnes, en s'étendant de plus en plus vers la Bohême, pour attirer sur ce point l'attention des alliés et leur faire croire que Napoléon avait le projet de les tourner par leur aile gauche. Ils ne donnèrent point dans ce piége, et le prince de Wurtemberg soutint seul cette fausse attaque. L'empereur Alexandre, éclairé par les manœuvres de Ney sur sa droite, jugea que le véritable danger était là, et qu'il fallait à tout prix empêcher les Français de passer sur ce point les deux bras de la Sprée, et de venir lui couper la retraite par les routes de Weissenberg et de Reichembach. Il y maintint les corps de Kleist et de Barclay, les fit soutenir par une portion de celui de Blucher, et entre six et sept henres du matin la canonnade se fit entendre sur toute cette partie de la ligne. Le maréchal Ney, à la tête du troisième corps d'armée et de celni de Lauriston, ayant le septième en réserve

sous le commandement de Reynier, fit attaquer par Kellermann les troupes de Barclay au village de Klix, passa l'un des bras de la Sprée, et força les Russes à se replier sur les hauteurs de Gleina. Ses divisions de droite enlevaient en même temps le village de Preititz, où arrivaient les premiers bataillons de Blucher. Ce général prussien, se trouvant ainsi débordé par sa droite, et presque séparé des corps de Kleist et de Barclay, fut dans la nécessité de reconquérir cette position, dont la prise compromettait celle de Krakwitz, qu'il était principalement chargé de défendre. Le mamelon retranché de Krakwitz était devenu le point le plus important du nouveau champ de bataille. Blucher l'avait conservé la veille, quoique tourné pour ainsi dire par le corps de Marmont; et comme ce mamelon dominait l'extrémité des retranchements russes, l'empereur Alexandre avait autant d'intérêt à le conserver que Napoléon en avait à le prendre. Blucher marcha donc sur les hauteurs de Preititz pour en chasser les troupes de Lauriston et rétablir ses communications avec l'aile droite des alliés. Kleist seconda cette attaque par un nouvel effort, et l'avant-garde de Ney fut forcée de se rejeter en arrière. Mais les divisions prussiennes s'efforcèrent en vain de pousser plus loin cet avantage. Ney resta maître de la rive droite de la Sprée et des hauteurs de Malschwitz, et contint l'ennemi jusqu'à la fin de la journée. L'impétuosité des Prussiens était d'ailleurs ralentie par une attaque sérieuse que dirigeait le maréchal Soult sur le mamelon de Krakwitz, où Blucher n'avait laissé que la moitié de ses troupes. A la tête du corps de Bertrand, que la déroute de la division Péri avait dès l'avant-veille réduit au contingent wurtembergeois et au 13e régiment français, Soult gravit avec intrépidité les hauteurs de Krakwitz, où les troupes du roi de Wurtemberg se couvrirent de gloire. Mais l'empereur Alexandre connaissait trop l'importance de cette position pour ne pas essayer de la reprendre. Le corps prussien du général Yorck, soutenu par une portion de gardes russes, marcha vivement sur ce point, et repoussa les tirailleurs wurtembergeois qui en défendaient les approches. Mais Soult et le général Morand restèrent en possession de la crête et du village de Krakwitz, où Napoléon s'empressa d'accourir avec sa garde et la cavalerie de Latour-Maubourg.— Ainsi, toutes les prévisions d'Alexandre avaient été déconcertées par les combinaisons de Napoléon, et tout l'effort de cette seconde bataille s'était porté à l'extrémité du camp retranché où le tsar voulait attirer et attendre son ennemi. Cette longue ligne de retranchements élevés d'avance et à grands frais lui devenait inutile. Napoléon n'avait laissé devant elle que les corps de Marmont et de Macdonald. Le premier s'était avancé sur la route de Weissenberg jusqu'au village de Batschutz, et s'était borné à canonner les redoutes russes. Macdonald et le onzième corps ne faisaient également que des démonstrations d'attaque sur un autre point de cette ligne, sans avoir l'intention de la forcer. Il n'y avait d'engagement sérieux que sur un terrain où l'empereur Alexandre n'avait pas songé à élever des défenses. Napoléon y arriva précédé d'une nombreuse artillerie que dirigeaient les généraux Drouot et Dulauloy. Ils s'établirent sur le flanc droit des Prussiens d'Yorck et de Ziethen, et les foudroyèrent par une grêle d'obus et de mitraille, pendant que le duc de Trévise, avec deux divisions de la jeune garde, se portait sur leur flanc gauche pour leur couper la route de Wurschen et de Weissenberg. Blucher quitta précipitamment les hauteurs de Preititz pour dégager le général Yorck; mais les batteries de Devaux, de Drouot et de Dulauloy arrêtèrent la marche de ses colonnes. Kleist et Barclay de Tolly, épouvantés d'une attaque aussi vive, suivirent le mouvement de Blucher sur le centre. Le maréchal Ney ressaisit alors l'offensive; il reprit le village de Preititz, et, appuyant toujours sur sa gauche, s'efforça de déborder la droite des alliés. Alexandre voyant ses retranchements pris à revers, ordonna au prince de Wurtemberg

et à Miloradowich d'abandonner les montagnes et de se replier sur la route de Lobau. Il se retira lui-même par celle de Reichenbach, et toute la ligne des alliés, désespérant de la victoire, ne chercha plus qu'à éviter une déroute, en opérant sa retraite en bon ordre. Marmont et Macdonald entrèrent sans résistance dans les retranchements, au pied desquels l'empereur Alexandre s'était flatté de les anéantir. Mais le maréchal Ney n'arriva à Wurschen que lorsque l'ennemi n'y était plus. Cette bataille fut un chef-d'œuvre de stratégie, et si l'exécution eût répondu à la conception, elle aurait eu d'autres résultats que la prise de 3,000 hommes et la perte de 18,000 blessés ou tués du côté de l'ennemi. Ney, une fois en ligne, y déploya de grands talents et un grand courage; mais s'il n'eût pas pris un si long détour pour s'y rendre, s'il y fût arrivé le 19, les alliés, qui ne furent avertis de ce mouvement que par l'inaction des forces qu'ils avaient en tête, auraient été surpris dans leurs retranchements, et leur fausse prévoyance n'eût élevé qu'un tombeau pour leurs légions. L'Autriche, dont la fidélité était déjà ébranlée, eût tenu un autre langage et une autre conduite, et la catastrophe de l'empire français n'eût pas suivi de près le retour momentané de la victoire sous les aigles du conquérant dont le génie ne fut point alors secondé par la fortune. Les bulletins ont donné le nom de Wurschen à cette seconde bataille; mais l'histoire l'a réunie à la première, qui n'en était que le prélude, et l'a consacrée sous le nom de Bautzen. Les alliés se retirèrent vers l'Oder en laissant à leur arrière-garde le soin de protéger leur retraite; il n'y eut pendant douze jours que des combats de division, et le 4 juin un armistice fatal donna aux alliés le temps de se reconnaître et de se concerter pour anéantir l'ennemi qui venait de se relever aux yeux de l'Europe étonnée. Cette trève fut une grande faute de Napoléon et il la paya par de nouveaux désastres. « Elle ne fut avantageuse qu'à ses ennemis, dit Gouvion Saint-Cyr dans ses mémoires. Ils voyaient qu'un pas de plus fait par l'armée française allait les mettre dans la nécessité de repasser l'Oder et peut-être la Vistule, d'abandonner pour premier trophée à Napoléon toute l'artillerie du siége de Glogau et une quantité considérable de poudres embarquées sur le premier de ces fleuves. L'armée russe poursuit-il, reçut tous les renforts qu'elle avait laissés en arrière. La Prusse compléta son système de landwehr et organisa sa landsturm; l'Autriche acheva la mobilisation de ses troupes, et cet armistice fut enfin pour Napoléon un coup plus fatal que ne l'aurait été la perte de plusieurs batailles. VIENNET.

BAVARD, BAVARDAGE. Notre intention n'est pas de nous étendre beaucoup sur un sujet qui a déjà exercé la plume habile d'un des collaborateurs de ce *Dictionnaire*, ni d'essayer de lutter avec lui pour lui ravir une palme bien méritée; mais nous voulons établir ici une distinction qui lui est échappée et qu'il est nécessaire de faire entre les mots *babillard* et *bavard*, *babil* et *bavardage*. Et d'abord, ce qui établit une démarcation notable entre ces deux synonymes, toute à l'avantage du premier, c'est que *babil* ne se prend pas toujours en mauvaise part; on dit fort bien: *le joli babil*, *l'aimable babil* d'une femme ou d'un enfant, et cela non pas seulement par un esprit de galanterie ou d'indulgence pour un sexe et pour un âge que leur faiblesse doit protéger, mais parce-qu'en effet il se mêle parfois chez eux de la grace dans ce défaut, qui tient plus d'ailleurs, de la légèreté, de la futilité, de l'enfantillage en un mot, que d'autre chose; tandis que les mots *bavard et bavardage* sont toujours pris dans une acception défavorable, comme exprimant à la fois un défaut du cœur et de l'esprit chez les personnes de l'un et de l'autre sexe qui en sont affectées. N'oublions pas que *bavardage* et *commérage* sont presque devenus synonymes de *médisance* et de *calomnie*.—On a dit avec raison que le *babillard* parle pour le plaisir de parler, et dit trop souvent des riens

comme un enfant : s'il est indiscret, c'est sans réflexion, sans préméditation ; tandis que le *bavard* exerce sa langue sur tout et contre tout, sans pudeur et sans égards, sans être arrêté enfin par aucune considération et pour satisfaire et entretenir un débordement, un flux de paroles, une rage de parler, qui le porte à prendre et à retenir partout le *dé de la conversation*. En un mot, le *babillard* est quelquefois incommode, le *bavard* est toujours fâcheux ; vous ne direz point votre secret à un *babillard*, parce qu'il est souvent inconsidéré, et partant indiscret ; vous ne ferez point votre société d'un *bavard*, parce qu'il est presque toujours et tout à la fois indiscret et impertinent. Le *babillard* sait quelquefois écouter, le *bavard* jamais. Le *babillard* jouera fort bien son rôle dans un coin avec son pareil : pourvu qu'il parle il est content; le *bavard* veut toujours être en scène et sans concurrent. On connaît ce trait de deux *bavards* qui se trouvaient un jour en présence, devant un auditoire assez nombreux : l'un d'eux avait pris la parole le premier, et ne paraissait pas disposé à la céder à son concurrent ; l'auditoire s'amusait de la torture où paraissait être le personnage réduit au rôle de muet. Quelqu'un, se penchant vers lui, lui dit à l'oreille : «Quel *bavard* que cet homme-là ! il n'est pas possible d'avoir son tour avec lui ! » « Laissez faire, répond notre *patient*, qu'il se mouche seulement, et c'est un homme perdu ! » — Enfin, le *babillard* s'ennuie s'il n'a rien à dire, le *bavard* a toujours quelque chose à dire, et ne cesse d'ennuyer. Cette distinction entre le *bavard* et le *babillard* n'a pas échappé à un de nos poètes comiques, à Boissy, qui a fait du second de ces personnages le sujet d'une de ses plus jolies pièces. Il a bien senti que le *babillard* pouvait être ridicule, sans cesser sinon d'intéresser, du moins d'amuser les spectateurs, tandis que le *bavard* n'aurait fait que les fatiguer et les révolter; et, sans se donner la peine de lier et de dénouer une intrigue bien compliquée, ce que le sujet du reste ne permettait guère, il a placé habilement son héros dans des situations d'où ne résulte pas seulement un comique de mots, mais encore un véritable comique d'action : telles sont la scène 3e de l'ouvrage, où la soubrette de la maîtresse du *babillard* se moque agréablement de lui et fait la satire de son travers en le payant de la même monnaie ; la scène suivante (la 4e), où il met, par son babil et son indiscrétion, son propre rival sur la voie de ce qu'il faut faire pour lui enlever à lui-même sa place et sa maîtresse ; et enfin la scène 9e, où notre homme tient tête à six femmes par son babil, et finit par rester maître du champ de bataille, après le leur avoir fait déserter. Et, d'après ce principe fondé sur une observation vraie du cœur humain, que rarement on se connaît soi-même, l'auteur fait dire à son héros, auquel on annonce la prochaine représentation d'une pièce dont il a fourni le sujet sans s'en douter :

> Parbleu! j'y veux mener le chevalier Caquet,
> Avec mon avocat, pour y voir leur portrait.

— Du reste, les mots *babillard* et *bavard* ont une origine commune : l'un et l'autre viennent de *babax*, fait du grec *bazô*, *babazô*, qui signifie causer, jaser, etc.; ce qui prouve que cette propension à trop parler n'est pas d'origine moderne. Une preuve moins irrécusable encore se trouve dans les poèmes d'Homère, dont les héros, en général si *loquaces* et si prolixes, avec leurs interminables récits ou descriptions, sont pour beaucoup dans le reproche que l'on a fait au bonhomme Homère, et qu'on a exprimé par cette phrase latine : *aliquandò bonus dormitat Homerus*. Nous avons une autre démonstration, une autre preuve de cette opinion, c'est le portrait que fait Théophraste de l'*impertinent* ou du *diseur de riens*, et que nous allons rapporter d'après La Bruyère. « La sotte envie de discourir (dit le philosophe et moraliste grec) vient d'une habitude qu'on a contractée de parler beaucoup et sans réflexion. Un homme qui veut parler, se trouvant assis proche d'une personne

qu'il n'a jamais vue et qu'il ne connaît point, entre d'abord en matière, l'entretient de sa femme et lui fait son éloge, lui conte son songe, lui fait un long détail d'un repas où il s'est trouvé, sans oublier le moindre metani un seul service; il s'échauffe ensuite dans la conversation, déclame contre le temps présent, et soutient que les hommes qui vivent présentement ne valent point leurs pères : de là il se jette sur ce qui se débite au marché, sur la cherté du blé, sur le grand nombre d'étangers qui sont dans la ville; il dit qu'au printemps, où commencent les *Bacchanales*, la mer devient navigable; qu'un peu de pluie serait utile aux biens de la terre et ferait espérer une bonne récolte; qu'il cultivera son champ l'année prochaine et qu'il le mettra en valeur; que le siècle est dur et qu'on a bien de la peine à vivre. Il apprend à cet inconnu que c'est Damippe qui a fait brûler la plus belle torche devant l'autel de Cérès, à la fête des *Mystères*; il lui demande combien de colonnes soutiennent le théâtre de la musique, quel est le quantième du mois; il lui dit qu'il a eu la veille une indigestion; et si cet homme à qui il parle a la patience de l'écouter, il ne partira pas d'auprès de lui, il lui annoncera comme une chose nouvelle que les Mystères se célèbrent dans le mois d'août, les *Apaturies* au mois d'octobre, et, à la campagne, dans le mois de décembre, les Bacchanales. Il n'y a avec de si grands *causeurs* qu'un parti à prendre, qui est de fuir, si l'on veut du moins éviter la fièvre : car quel moyen de pouvoir tenir contre des gens qui ne savent pas discerner ni votre loisir ni le temps de vos affaires? » Ce portrait du *bavard*, tracé à une si grande distance de nous, serait encore celui du *bavard* de nos jours ; tant il est vrai que les types primitifs des passions et des caractères sont les mêmes partout et dans tous les siècles, et qu'ils ne reçoivent en quelque sorte que des modifications extérieures, qui n'affectent que la forme sans altérer en rien le fond. La Bruyère l'a si bien senti, et il était, comme tous les bons esprits, si bien convaincu de l'*inutilité de refaire ce qui est bien fait*, qu'il s'est donné de garde de consacrer un article spécial au développement d'un caractère si bien peint; il s'est contenté de semer quelques traits que voici, dans le chapitre de son livre qui a pour titre : *De la société et de la conversation.* « Il faut laisser parler cet inconnu que le hasard a placé auprès de vous dans une voiture publique, à une fête ou à un spectacle, et il ne vous coûtera bientôt pour le connaître que de l'avoir écouté : vous saurez son nom, sa demeure, son pays, l'état de son bien, son emploi, celui de son père, la famille dont est sa mère, sa parenté, ses alliances, les armes de sa maison; vous comprendrez qu'il est noble, qu'il a un château, de beaux meubles, des valets et un carrosse... Qui peut se promettre d'éviter dans la société des hommes la rencontre de ces esprits vains, légers, familiers, délibérés, qui sont toujours, dans une compagnie, ceux qui parlent, et qu'il faut que les autres écoutent ? On les entend de l'antichambre ; on entre impunément et sans crainte de les interrompre : ils continuent leur récit sans la moindre attention pour ceux qui entrent ou qui sortent, comme pour le rang ou le mérite des personnes qui composent le cercle : ils font taire celui qui commence à conter une nouvelle, pour la dire de leur façon, *qui est toujours la meilleure*; ils la tiennent de Zamet, de Ruccelay ou de Conchini, qu'ils ne connaissent point, à qui ils n'ont jamais parlé et qu'ils traiteraient de *monseigneur* s'ils leur parlaient...Si l'on faisait une sérieuse attention à tout ce qui se dit de froid, de vain et de puéril, dans les entretiens ordinaires, l'on aurait honte de parler ou d'écouter, et l'on se condamnerait peut-être à un silence perpétuel, qui serait une chose pire dans le commerce que les discours inutiles. Il faut donc s'accommoder à tous les esprits, permettre comme un mal nécessaire le récit des fausses nouvelles, les vagues réflexions sur le gouvernement présent ou sur l'intérêt du prince, le débit des beaux sentiments, et

qui reviennent toujours les mêmes : il faut laisser Aronce parler proverbe, Mélinde parler de soi, de ses vapeurs, de ses migraines et de ses insomnies... C'est le rôle d'un sot d'être importun : un homme habile sent s'il convient ou s'il ennuie ; il sait disparaître le moment qui précède celui où il serait de trop quelque part. » — Nous profiterons de l'avis, et nous terminerons ainsi cet article, dans lequel nous avons fait, du reste, peu de frais d'invention et d'esprit. Nous estimons que le lecteur s'arrangera tout aussi bien de l'esprit de Théophraste et de La Bruyère. Qu'eussions-nous dit, après de pareils maitres, sur le sujet qui nous occupe? N'ont-ils pas peint admirablement les traits généraux du caractère que nous avions à esquisser? Si l'on trouve qu'il manque à cette peinture quelques détails ou quelques reflets des mœurs d'aujourd'hui, quelques applications directes enfin à notre société moderne, on les trouvera à l'article *babil*, auquel nous renvoyons, et dont la plupart des données, d'après la distinction que nous avons établie en tête de celui-ci, appartiennent pour le moins autant au caractère du *bavard* qu'à celui du *babillard*.

BAVE, *saliva ex ore fluens*. On emploie cette expression pour désigner la sortie involontaire, par la bouche, de la salive, dans quelques maladies ou chez les enfants et les vieillards. Ainsi on conçoit facilement que, par la grande mobilité des lèvres chez les premiers, la salive ne pouvant être maintenue dans la bouche, s'en échappe sans cesse : d'ailleurs, la sécrétion de la salive est augmentée par la dentition. — Quant aux seconds, la salive sort involontairement de leur bouche parce que les lèvres s'affaissent, ne trouvant plus de point d'appui dans les arcades dentaires, qui manquent au vieillard. La bave peut provenir encore d'une fistule salivaire ; mais dès lors le nom de bave devient impropre, puisque dans ce cas la bave ne sort plus de la bouche, mais de l'orifice de l'un des canaux excréteurs d'une des glandes salivaires. — On désigne encore par le mot bave la sortie de la salive chez les animaux atteints de la rage : observons à cet égard que, bien que les éléments du virus rabique se trouvent en assez grande masse dans le sang d'un individu atteint de la rage, ces éléments ne peuvent acquérir de propriété virulente qu'après avoir subi une élaboration particulière dans les glandes salivaires. — Souvent enfin on observe la bave au moment des attaques d'épilepsie; cette bave présente un caractère particulier : elle *mousse*. La mousse provient d'une grande quantité d'air mêlé à la salive par les fortes expirations que fait le malade. — Après avoir signalé la présence de la bave chez l'enfant, chez le vieillard dans l'état sain, et chez les autres individus dans l'état malade, nous ajouterons que la bave se déclare souvent à la suite des *traitements mercuriels*. (*Voyez* Dentition, Épilepsie, Rage, Syphilis.)

Halma-Grand.

BAVIÈRE (Histoire de la). Les Boïens, tribu principale des Boïariens, si l'on en croit Pallhausen et Buchner, sont la souche de la nation bavaroise actuelle ; selon Mammert, au contraire, les Celtes du Danube (Boïens), établis d'abord dans le sud de l'Allemagne, furent anéantis ou expulsés du sol qu'ils occupaient. Ces contrées dévastées, qui du temps de César n'étaient qu'un vaste désert, et qu'on voit sous Auguste figurer au nombre des provinces romaines, sous les noms de Vindélicie et de Norique, furent envahies, à l'époque de la grande migration des Barbares, par des peuples de pure origine germaine; et les Boïariens, issus des Hérules, des Rugiens, des Turcomans, des Skyriens, formèrent une association de peuples semblable à celle des Franks et des Marcomans. Ratisbonne était la capitale de ces pays, qui portaient le nom de Norique ; ils s'étendaient à l'ouest depuis la Norique romaine jusqu'au Leck. Si l'on en croit Mammert, ils ne furent jamais soumis aux Ostrogoths, dont l'empire ne comprenait que

la partie habitée par les Allemans, la Rhétie, séparée de la Bavière par le Leck. Après la chute de l'empire des Ostrogoths, les Franks s'emparèrent de la Rhétie, et les Boïariens, quoiqu'ils conservassent leurs propres ducs ou rois, furent soumis aux rois franks d'Austrasie. Sous les carlovingiens, cette dépendance devint plus directe; les Bavarois parvinrent, toutefois, à conserver quelques prérogatives, et entre autres le droit de choisir leur chef et le général de leurs troupes; on ne sait pas positivement s'ils donnèrent à leurs princes le nom de roi ou de duc. On trouve pour la première fois dans l'histoire, vers l'an 556, le nom de la famille des Agilolfingiens, qui conserva le sceptre de ce pays jusque vers la fin du huitième siècle, et dont l'un des membres, Caribald, faisait sa résidence à Ratisbonne. Le gouvernement de Thassilo Ier fut signalé par le commencement des guerres contre les Slaves et les Avares, leurs alliés. Odilo, gendre de Charles Martel, fut le premier qui prit formellement le titre de roi. En 743, ayant cherché à s'affranchir de la domination des Franks, il fut vaincu par Pepin et Carloman, ses beaux-frères. Ce fut sous son règne que l'archevêque Boniface divisa l'église de Bavière en quatre évêchés dont les siéges furent : Salzbourg, Passau, Ratisbonne et Freisingen. A la diète tenue à Compiègne, en 748, Thassilo II prêta, comme vassal, serment de fidélité à Pepin, son oncle, à la cour duquel il avait été élevé avec le prince Charles, devenu dans la suite Charlemagne; mais plus tard il viola son serment, et fit alliance avec Didier, roi des Lombards, son beau-père, et avec le duc d'Aquitaine. En 777, il associa au trône Théodore son fils; après la chute de la dynastie des rois lombards, dont Charlemagne conquit les états, Thassilo s'allia aux Avares contre ce prince; il fut vaincu, accusé du crime de félonie et condamné à mort, à la diète tenue à Ingelheim en 788. Charlemagne le renferma lui et toute sa famille dans un cloître, où sa race s'éteignit. A la diète tenue à Ratisbonne en 788, Charlemagne abolit la dignité de duc en Bavière (ce pays conserva toutefois le titre et le rang de duché); il nomma pour le gouverner Gérold, comte de Souabe, son beau-frère. Il introduisit en Bavière une nouvelle administration de la justice, la charge des comtes pour gouverner le pays, et le ban et l'arrière-ban, tel que cela existait dans la constitution des Franks. Les biens patrimoniaux des Agilolfingiens devinrent domaines royaux; la dîme fut affectée au clergé; l'évêché de Salzbourg fut élevé au rang d'archevêché, et l'on institua des margraviats pour protéger les frontières contre les attaques des Sorbes et des Bohêmes. En 799, le confluent de la Raab et du Danube formait les limites de la Bavière, qui comprenait alors, outre la Bavière proprement dite, le Tyrol, Salzbourg, la plus grande partie de l'Autriche, le haut Palatinat, Neubourg, Eichstædt, Anspach, Baireuth, Bamberg, Nuremberg, et les territoires de Weissemburg, de Nœrdlingen et de Dunckehls-Bahl. D'après le partage de ces contrées, établi par Charlemagne, Pepin reçut pour royaume l'Italie et la Bavière, telle que Thassilo II l'avait possédée. Après la mort de l'empereur, Louis-le-Débonnaire, le seul de ses fils qui lui survécut, donna la Bavière comme royaume à Lothaire, son fils aîné, qui, appelé au trône impérial en 817, la laissa à Louis-le-Germanique. Le pouvoir séculier des évêques s'était jusqu'alors de plus en plus fortifié, et les comtes palatins, établis à la place des gouverneurs, avaient acquis une grande autorité. A la mort de Louis-le-Germanique (840), Carloman, son fils, devint roi de Bavière. Ce royaume s'était augmenté de la Carinthie, de la Carniole, de l'Istrie, du Frioul, de la Pannonie, de la Bohême et de la Moravie. En 880, les états de Bavière appelèrent au trône Louis III, son frère, qui régna sur tous ces pays dont on détacha toutefois la Carinthie. A la mort de ce prince (882), la Bavière échut à Charles-le-Gros, après lui (887) à Arnould, et en 899 à Louis IV, son fils. Charles-le-

Gros réunit de nouveau sous un même sceptre tous les états qu'avait possédés Charlemagne, et dont la Bavière faisait partie. Ce royaume, sous le règne de Louis, eut beaucoup à souffrir de l'invasion des Hongrois. La race carlovingienne s'éteignit en 911 dans la personne de Louis IV. Arnould II, fils de Luitpald, général des troupes bavaroises, margrave et général depuis 907, prit avec l'assentiment de la nation la dignité de duc et le pouvoir souverain, il s'intitulait lui-même : Par la grace de Dieu, duc de Bavière et des pays environnants. Après sa querelle avec Conrad, empereur d'Allemagne, il en reçut comme fief la Bavière. Sous ses descendants, ce pays fut agité par des guerres intérieures et extérieures, parmi lesquelles nous citerons la révolte d'Arnould de Scheyern, comte palatin, contre le duc Henri Ier, et la querelle de Henri II avec Othon et Ezelon. De même que nous trouvons souvent à la tête de l'empire plusieurs empereurs ennemis les uns des autres, de même nous voyons souvent la Bavière gouvernée par deux ducs à la fois. Après avoir beaucoup souffert, pendant quelques siècles, des croisades qui la dépeuplaient, et des changements continuels de ses ducs, que les empereurs tantôt lui imposaient, tantôt lui enlevaient, la Bavière, après l'expulsion de Henri-le-Lion, fut donnée en 1180, par Frédéric Barberousse, à Othon de Wittelsbach, comte palatin de Bavière, et descendant de cet Arnould, comte de Scheyern, mentionné plus haut. Cependant la Styrie, les biens de la famille des Welfs, et plusieurs autres terres importantes (ces dernières au profit des ecclésiastiques), furent détachées de la Bavière. — Cet Othon-le-Grand, mort en 1183, est la souche de la maison qui règne actuellement en Bavière. Louis, son fils et successeur, prince actif, agrandit beaucoup les domaines de la couronne de Bavière, et acquit en outre le palatinat du Rhin. En 1231, le duc Louis ayant protesté contre la rébellion de Henri, roi d'Allemagne, contre l'empereur Frédéric II, son père, fut assassiné, probablement par les ordres de ce prince, et eut pour successeur Othon-l'Illustre, son fils, comte palatin du Rhin. Sous son règne, quoique les évêques se fussent rendus indépendants, la Bavière reçut d'assez considérables accroissements. Son affection pour l'empereur lui attira l'excommunication du pape. Il mourut en 1253. Louis et Henri, ses fils, après avoir régné ensemble pendant deux ans, partagèrent leurs états en 1255 : Louis eut la haute Bavière, et Henri, dont la branche s'éteignit peu d'années après, reçut la basse Bavière. Tous deux héritèrent d'une partie des états du malheureux Conradin de Hohenstaufen. Un des deux fils de Louis parvint, en 1314, au trône impérial, sous le nom de Louis IV de Bavière. En 1329, il conclut à Pavie, avec ses neveux, un traité de partage, par lequel il leur cédait le haut et le bas Margraviat, et ne se réservait que la haute Bavière : la transmission entre ces deux branches du droit de suffrage à la diète de l'empire, et l'ordre de succession de ces branches dans le cas d'extinction de la ligne masculine de l'une ou de l'autre, y furent déterminés d'une manière précise. C'est en vertu de ce traité que, par la suite, en 1799, le roi Maximilien-Joseph réunit tous les états de la dynastie de Wittelsbach. A l'extinction de la branche régnante de la basse Bavière, l'empereur Louis, d'après la volonté des états, réunit les deux Bavières, sans prendre en considération les prétentions élevées à ce sujet par les comtes palatins du Rhin et les ducs d'Autriche, qui n'obtinrent d'apanage qu'en 1348. L'empereur Louis, surnommé le Grand en Allemagne, dont il était empereur, et en Bavière dont il était souverain, acquit des droits incontestables à la reconnaissance du pays, qui était le berceau de sa famille, en établissant un nouveau code de lois pour la haute Bavière, une organisation judiciaire pour la basse Bavière ; en accordant à Munich le droit de cité, et en réorganisant l'administration intérieure de l'état. En écartant de la succes-

sion au trône la branche palatine, il donna malheureusement lieu aux querelles de famille qui éclatèrent plus tard entre cette branche et celle de Bavière. Ce grand empereur, l'honneur de la Bavière, mort le 11 octobre 1347, laissa de deux mariages six fils héritiers de riches domaines, qui comprenaient non seulement la Bavière, mais aussi le Brandebourg, le Tyrol, la Hollande et la Zéelande. La désunion se mit bientôt entre les branches fondées par ces six frères; les querelles qui survinrent leur firent perdre toutes ces provinces, et amenèrent l'extinction de presque toutes ces branches. Enfin celle de Munich réunit de nouveau différentes parties de cet héritage ainsi morcelé. En 1506, la haute et la basse Bavière se réunirent en un seul état; et le duc Albert II, de la branche de Munich, persuadé que les divisions qui avaient existé jusqu'alors étaient préjudiciables aux intérêts et des souverains et de leurs sujets, établit, avec le consentement de son frère Wolfgang et celui des états, une pragmatique sanction dans laquelle on fixa le droit de succession par ordre de primogéniture, et le traitement annuel assigné aux fils cadets. Albert mourut en 1508. Des trois fils qu'il laissa, Guillaume IV, Louis et Ernest, Guillaume était le seul qui dût hériter du trône: cependant, après quelques disputes, Guillaume IV et Louis finirent par régner ensemble. Ce partage de la couronne dura depuis 1515 jusqu'à 1534, époque de la mort de Louis, et fut signalé par la résistance que les deux princes opposèrent aux progrès de la réforme luthérienne. Jean Eck, d'Ingolstadt, le plus fougueux adversaire de Luther, fut, ainsi que les jésuites, l'objet d'une protection toute particulière de la part de ces princes. A la mort de Guillaume, en 1550, Albert V, le Magnanime, son fils, lui succéda. Il favorisa aussi les jésuites. Les arts et toutes les branches des connaissances humaines trouvèrent en lui un généreux protecteur. Ses délégués au concile de Trente y firent une motion relative à la communion sous les deux espèces. Il accorda de grands priviléges aux états, et mourut en 1579. L'aîné de ses trois fils, Guillaume V, surnommé le Religieux, lui succéda; en 1596, il abdiqua en faveur de son fils aîné, Maximilien Ier, et se consacra à la retraite le reste de sa vie. Maximilien, avec les subsides extraordinaires qu'il recevait, fut l'ame de la ligue qui se forma contre l'union protestante. Pendant le cours de la guerre de trente ans, Maximilien reçut en 1623, de l'empereur Ferdinand II, l'investiture de l'électorat et du palatinat, ainsi que le titre héréditaire de grand écuyer tranchant. Ces deux titres furent, en 1628, transmis à la branche de Guillaume. La paix de Westphalie confirma à Maximilien la dignité électorale et la possession du haut Palatinat en échange de sa renonciation à la haute Autriche engagée pour les 13 millions de florins qui lui revenaient après la liquidation des frais de la guerre; et un nouvel électorat, qui devint le 8e, fut même créé pour la branche palatine. Après l'extinction de la branche de Guillaume, les descendants de la branche palatine furent maintenus dans cette dignité et dans ces possessions. Maximilien mourut le 27 décembre 1651, après un règne de 55 ans. Il eut pour successeur Ferdinand-Marie, son fils, qui laissa le trône, en 1679, à Maximilien-Emmanuel, son fils aîné. Dans la guerre de la succession au trône d'Espagne, l'électeur Maximilien prit parti pour la France. Après la malheureuse bataille de Hochstedt, ou de Blemheim, la Bavière fut traitée par l'empereur en province conquise; l'électeur fut banni en 1706, et il ne fut rétabli dans ses états qu'à la paix de Bade (1714). A la mort de ce prince (1726), Charles-Albert, son fils, lui succéda. Quoiqu'il eût accédé à la pragmatique sanction de l'empereur Charles VI, relative à l'ordre de succession en faveur de Marie-Thérèse, à la mort de l'empereur, et au commencement de la guerre pour la conquête de la Silésie, si heureuse pour le roi de Prusse, il prétendit à la succession au trône d'Autriche, soumit, par la force des armes, toute

la haute Autriche, et prit, en 1741, le titre d'archiduc d'Autriche. La même année il emporta Prague et s'y fit couronner roi de Bohême; en 1742 il fut élu, à Francfort, empereur d'Allemagne, sous le nom de Charles VII. Ce fut là le terme de ses prospérités. De même que Charles-Albert avait exigé, comme vainqueur, l'hommage de l'Autriche et de la Bohême en 173, lorsque la fortune eut abandonné les armes de ce prince, Marie-Thérèse se fit reconnaître souveraine des états de Bavière et du haut Palatinat. Malgré le traité d'alliance conclu en 1744, entre Charles-Albert, le landgrave de Hesse-Cassel, et Frédéric II; malgré les succès des armes prussiennes, Charles, vaincu par le talent et la supériorité de Charles-de-Lorraine, général des armées autrichiennes, se vit forcé d'abandonner de nouveau la Bavière. Il mourut avant la fin de cette guerre, le 20 janvier 1745. Maximilien-Joseph III, son fils et son successeur, qui d'abord avait pris aussi le titre d'archiduc d'Autriche, fit la paix avec l'Autriche quelques mois après, le 22 avril 1745, à Fussen: il accéda aux conditions de la pragmatique sanction, promit au grand-duc François sa voix pour l'élection au trône impérial, et reçut en échange toutes les provinces de la Bavière qui avaient été conquises par l'Autriche. Maximilien-Joseph mit alors tous ses soins à faire le bonheur de son pays: l'agriculture, le commerce, l'exploitation des mines, l'administration de la justice, la police, les finances, les écoles universitaires, furent de sa part l'objet d'une attention et d'un zèle sans relâche. L'académie fondée à Munich, en 1759, fut pour les sciences un puissant appui et un foyer de progrès; les arts eurent aussi en Joseph III un généreux protecteur. Ce prince ratifia, relativement aux conditions d'hérédité de la maison électorale palatine, l'ancien traité de Pavie, fait en 1329; et, se voyant sans enfants, il accorda, même avant sa mort, à l'électeur Charles-Théodore le droit de partager avec lui le gouvernement du Palatinat. Le partage des biens de la maison de Wittelsbach, ainsi que la paix de Westphalie, donnait aux électeurs palatins des droits incontestables à la succession au trône de Bavière, lorsque la branche bavaroise de Wittelsbach s'éteignit le 30 décembre 1777, à la mort de Maximilien-Joseph. Mais tout à coup l'Autriche éleva des prétentions sur la basse Bavière, et voulut même l'emporter de vive force, sans aucune explication préalable. Charles-Théodore, qui n'avait pas de postérité, se laissa amener à signer, le 3 et le 14 janvier 1778, un acte par lequel il renonçait au droit de disposer de la succession au trône de Bavière; mais le duc de Deux-Ponts, soutenu par Frédéric II, protesta contre cette renonciation, en sa qualité de plus proche agnat et d'héritier le plus direct de Charles Théodore. La Bavière se trouva engagée dans une guerre de succession. La Russie s'étant déclarée contre l'Autriche, la guerre fut terminée par la paix de Teschen, le 13 mai 1779, sans qu'aucune bataille eût été livrée. La possession de la Bavière, dont l'Autriche détacha seulement l'Innviertel et le Braunau (80 lieues carrées), fut garantie et assurée aux électeurs palatins de Bavière, d'après le traité fait avec cette maison. Cette réunion des pays composant la Bavière fit disparaître la huitième dignité électorale, créée par la paix de Westphalie. Toutefois, en 1784, on vit se réveiller à la cour de Vienne, avec plus d'ardeur que jamais, le désir de posséder la Bavière: on entra en négociations à ce sujet, et l'on proposa un plan d'échange dont il avait déjà été question au commencement du siècle. L'empereur Joseph II fit faire à l'électeur les propositions suivantes: « L'électeur cèdera la Bavière et recevra en échange les Pays-Bas autrichiens, à l'exception du Luxembourg et de Namur; le titre de roi de Bourgogne, et 3 millions de florins pour lui et le duc de Deux-Ponts. » La Russie favorisait ces négociations, qui échouèrent néanmoins contre la fermeté du duc de Deux-Ponts, qui, sûr de l'appui de la Prusse, déclara: « Qu'il ne con-

sentirait jamais à échanger contre quoi que ce fût son ancien pays, qui lui appartenait par droit d'héritage. » Frédéric II, regardant cet échange comme une rupture de la paix de Teschen, dont il avait garanti l'exécution, et surtout comme une violation de la constitution de l'empire, qui doit maintenir un juste équilibre entre les différents états de l'Allemagne, embrassa avec chaleur le parti de la Bavière; il força par là la cour de Vienne à abandonner son plan, et à déclarer : « Que jamais elle n'avait eu l'intention d'employer la force pour imposer ce traité d'échange à la Bavière. » Le gouvernement de Charles-Théodore fut en outre signalé par la naissance de l'ordre des illuminés, les procès qui leur furent intentés, et le jésuitisme, qui s'éleva de nouveau en Bavière. Toutes ces luttes intérieures ne firent que restreindre la liberté de la presse, et la Bavière fut menacée pendant quelque temps de retomber dans les ténèbres de l'ignorance. Lors des guerres de la révolution française, l'électeur fournit son contingent à l'armée impériale. Le Palatinat avait déjà beaucoup souffert, lorsqu'en 1796, la Bavière elle-même devint le théâtre de la guerre. Charles-Théodore mourut sans postérité, au milieu de cette crise politique, le 16 février 1799. La branche de Sultzbach, de la maison palatine, s'éteignit en lui, et Maximilien-Joseph, duc de Deux-Ponts, entra en possession de l'électorat, et de tous les pays composant la Bavière. La paix de Lunéville, le 9 février 1801, mit fin à la guerre qui avait éclaté de nouveau : l'abandon de la rive gauche du Rhin à la France, l'un de ses principaux articles, eut pour la Bavière les conséquences les plus importantes. Non seulement elle perdit tous les pays qu'elle avait sur la rive gauche du Rhin, mais elle céda aussi toute la portion du Palatinat qu'elle possédait sur la rive droite de ce fleuve, en échange de laquelle ses députés à la diète de l'empire obtinrent pour elle une indemnité de territoire qui lui procura une augmentation de 200 lieues carrées, et de 216,000 habitants. Lorsque la guerre éclata de nouveau en 1805, on vit d'une manière bien plus sensible encore de quelle importance était pour la France et pour l'Autriche l'alliance de la Bavière. Lorsque l'Autriche se prépara à déclarer de nouveau la guerre à la France, de tous les princes dont les états sont situés entre l'Inn et le Rhin, l'électeur de Bavière lui parut l'auxiliaire le plus important; elle lui demanda de réunir sans aucun délai ses troupes aux armées autrichiennes, le dissuadant de la neutralité qu'il désirait garder, neutralité (ainsi que l'empereur François l'écrivait le 3 septembre 1804 à l'électeur de Bavière) que la France ne laisserait subsister que tant qu'elle serait compatible avec ses propres intérêts. Cependant la Bavière trouvait que cette alliance avec l'Autriche était contraire à l'intérêt de l'état. Lorsque la guerre éclata, l'électeur joignit aux armées françaises environ 30,000 hommes de troupes, et la paix de Presbourg valut à la Bavière une augmentation de territoire de 500 lieues carrées, et d'un million d'habitants. L'électeur obtint le titre de roi; il abandonna en échange Wurtzbourg, qui fut élevée au rang d'électorat à la place de celui de Salzbourg, qui dépendait de l'Autriche. La Bavière entra alors en possession des propriétés des chevaliers de l'empire renfermées dans ses limites, à l'exemple du Wurtemberg et de Bade. L'alliance politique qui existait déjà entre la France et la Bavière fut encore plus étroitement resserrée par le mariage de la princesse Augusta, fille du roi, avec Eugène Napoléon, beau-fils de l'empereur français, et vice-roi d'Italie. Les conséquences de cette union furent : l'échange de Berg, que la Bavière céda à Napoléon, pour Anspach, cédé à la France par la Prusse, en échange du Hanovre; et le fait bien plus important de la signature de la confédération du Rhin, le 12 juillet 1806, par laquelle la Bavière s'engagea à fournir un contingent de 30,000 hommes, et à fortifier Augsbourg et Lindau. Ce traité obligea le

roi de Bavière à prendre part, en 1806, à la guerre contre la Prusse, et en 1809 à la guerre contre l'Autriche, dont le seul événement que nous citerons, comme ayant rapport à la Bavière, est la révolte qui eut lieu dans le Tyrol. La fin de cette guerre procura à la Bavière quelques augmentations importantes, partie aux dépens de l'Autriche, partie par les traités d'échange avec le Wurtemberg et Wurtzbourg. Lors de la guerre qui éclata en 1812 entre la France et la Russie, la Bavière fournit à cette première puissance l'entier contingent de troupes qu'elle lui devait suivant leurs conventions, et, des 30,000 hommes qu'elle envoya, quelques faibles débris seulement rentrèrent dans leur patrie, au printemps de 1813. Lorsque, dans les derniers jours d'avril, Napoléon, qui portait le titre de protecteur de la confédération du Rhin, rentra de nouveau en campagne, Maximilien-Joseph parvint, malgré toutes les difficultés qu'il rencontra, à lui fournir encore de nouvelles troupes. Ce nouveau contingent, sous le commandement du maréchal Oudinot, se distingua par la bravoure habituelle aux Bavarois; il eut cependant beaucoup à souffrir, en 1813, aux combats de Luckau et de Grossbeeren, où il perdit beaucoup de monde. Alors le système politique de la Bavière changea tout à coup. Dans l'armée d'observation établie par les Français, près de Wurtzbourg, sous le commandement d'Augereau, un corps de troupes bavaroises se trouva placé en observation sur l'Inn, vis-à-vis d'une division de l'armée autrichienne; les deux partis restèrent long-temps en présence sans agir. Le départ du corps d'Augereau laissa les Bavarois isolés dans une position où il était très dangereux d'être attaqués; l'abandon où se vit le roi de Bavière hâta la résolution qu'il devait prendre. Le général bavarois Wrède entra, le 8 octobre, à Riedt, en pourparler avec Frimont, général autrichien. Ces négociations eurent pour résultat le 15 octobre une déclaration officielle, par laquelle le roi de Bavière se détachait de la confédération du Rhin, et tournait toutes ses forces militaires contre la France. Un traité assura au roi de Bavière la souveraine autorité sur tous les pays qu'il avait possédés jusqu'alors et d'avantageuses indemnités pour ce qu'il abandonnerait peut-être plus tard à l'Autriche. Wrède, abandonnant la cause qu'il avait défendue jusqu'alors, réunit ses troupes à celles des Autrichiens. La bataille de Hanau fut la première affaire dans laquelle les Français eurent à combattre leurs vieux alliés les Bavarois. Si la victoire a légitimé la conduite du cabinet bavarois, il appartient à l'histoire de la stigmatiser par le mot de trahison. En 1815, les hostilités ayant recommencé, le roi actuel, alors prince royal, se mit à la tête des troupes bavaroises; mais la bataille de Waterloo, perdue par Napoléon, mit fin à cette nouvelle campagne. Dans les discussions qui eurent lieu au congrès de Vienne, sur les intérêts des différents peuples de l'Allemagne, la Bavière agit toujours comme royaume indépendant. Déjà, lors de la paix de Paris, le 30 mai 1814, on avait détaché de la Bavière, en faveur de l'Autriche, le Tyrol, le Vorarlberg, en échange du grand-duché de Wurtzbourg et d'Aschaffenbourg: on lui céda de nouveau, par le traité du 14 avril 1816: 1° les parties de l'Hausviertel et de l'Innviertel, qui avaient été données à la Bavière par l'Autriche en 1809; 2° la principauté de Salzbourg, à l'exception de quatre bailliages situés sur la rive gauche de la Salzach et de la Saale; 3° le bailliage de Vilsack. La Bavière reçut en échange: 1° tout le cercle du Rhin, tel qu'il existe actuellement; 2° dans l'ancien bailliage de Fulda, Hammelbourg, y compris Thulba et Saalock, Bruckenau et Mollen, le bailliage de Weisser, à l'exception des villages de Melter et d'Haffenrodt, ainsi qu'une partie du bailliage de Bresbestem; 3° l'assurance de recevoir comme nouvelle indemnité les cercles de Baden et de Tauber, et le palatinat badois sur le Rhin, à l'extinction de

la ligne masculine du grand-duc.

Géographie, Statistique.

Le royaume de Bavière, sur une surface de 2,500 lieues carrées, renferme 3,800,000 habitants, répartis dans 208 villes, 410 bourgs, 23,468 villages, et 19,692 fermes; son armée s'élève à 53,900 hommes, dont 35,800 forment le septième corps de l'armée de la confédération. La dette de l'état, qui, au 1er octobre 1825, montait à plus de 111 millions de florins, s'élevait le 1er octobre 1828, par suite de nouveaux emprunts, à 123,377,000 florins, portant un intérêt de 30 millions de florins. Outre la garde civique, on institua en 1813 une garde nationale composée de trois classes: la première fait partie de la réserve de l'armée; la seconde forme une légion mobile, qui fait le service des frontières dans les moments de danger; la troisième veille à la sûreté et maintient la tranquillité à l'intérieur. — D'après la constitution de 1818, la nation est représentée par deux chambres; les princes et les princesses portent le titre d'altesses royales; la branche de Birkenfeld est appelée de droit à succéder à la branche régnante. Guillaume, fils du comte palatin Jean de Birkenfeld, qui réside à Bamberg, porte, ainsi que ses descendants, le titre d'altesse ducale.—Il y a, en Bavière, quatre grands dignitaires de la couronne: le grand écuyer, le grand chambellan, le grand maréchal, et le grand-maître des postes; on y compte cinq ordres de chevalerie: 1° l'ordre de Saint-Hubert, le premier du royaume, fondé, en 1455, par Gérard, duc de Juliers et de Berg, en mémoire d'une victoire qu'il remporta; il fut renouvelé en 1704, par Jean-Guillaume, électeur palatin, et modifié ensuite en 1808. Le roi est grand-maître de l'ordre; les princes de la maison royale en sont membres de droit; il y a douze chanoines, le graud commandeur et le grand chancelier de l'ordre; en outre, les membres étrangers, têtes couronnées, ou les princes des maisons régnantes, et même des princes non souverains. Les douze chanoines reçoivent chaque année vers l'époque de leur nomination différentes pensions. 2° L'ordre de Saint-Georges, fondé le 24 avril 1729, par l'électeur Charles-Albert (l'empereur Charles VII), ou tout au moins renouvelé par ce prince, si l'on veut, avec certains auteurs, en faire remonter la fondation au temps des croisades. Le roi en est grand-maître; l'ordre se compose de trois grands-prieurs, grade qui n'est accordé qu'aux princes de la maison de Bavière; des grands-croix, qui sont des princes ou comtes des maisons non régnantes; des commandeurs et des chevaliers, et, en outre, d'un évêque et d'un grand-chancelier de l'ordre. 3° L'ordre du Mérite civil de la couronne de Bavière, fondé par le dernier roi le 27 mai 1808, pour récompenser les citoyens qui dans le service civil de l'état ont bien mérité de la patrie. Il se divise en quatre classes: 13 grands-croix, 24 commandeurs, 100 chevaliers, et la quatrième classe, qui comprend ceux qui obtiennent la médaille du mérite civil. Le chancelier et le trésorier de l'ordre sont choisis parmi les grands-croix. Un fonds social est assigné à cet ordre, sur lequel un nombre déterminé de membres reçoivent chaque année une pension proportionnée à leurs grades. Le chapitre de l'ordre est tenu de s'assembler une fois par an, le 27 mai, jour anniversaire de sa fondation. Tous les grades de cet ordre peuvent être accordés aux étrangers. 4° L'ordre militaire de Marie-Joseph, fondé par le feu roi, le 1er mars 1806, et destiné à récompenser les services militaires. Le roi en est grand-maître. Les grades sont: les grands-croix, les commandeurs et les chevaliers. Ces grades peuvent être accordés aux militaires étrangers. Six des grands-croix reçoivent chacun une pension annuelle de 1500 florins; les commandeurs sont tous généraux; huit d'entre eux reçoivent une pension annuelle de 500 florins chacun; et, parmi les chevaliers, 50 reçoivent chacun 300 florins de pension annuelle. 5° L'ordre de Saint-Michel, fondé le 29

septembre 1693, par Joseph-Clément, électeur de Cologne, et né duc de Bavière; renouvelé par le feu roi le 11 septembre 1808, et le 6 août 1810; il est composé de trois classes : 15 grands-croix, qui sont en même temps chanoines de l'ordre; 8 chefs de bailliages, ou commandeurs, et 36 chevaliers. Pour être admis dans l'une de ces classes, il faut prouver que l'on est noble. Il existe aussi une classe dont les membres sont appelés chevaliers honoraires, et dans laquelle peuvent être reçus, suivant la volonté du grand-maître, les hommes de mérite et particulièrement les savants, sans que l'on ait égard à leur naissance, à leur condition, ni à leur religion. Le grand-maître actuel de l'ordre est Guillaume, duc de Bavière. L'ancien ordre de Mérite-du-Lion-palatin, fondé en 1768, par l'électeur Charles-Théodore, fut aboli en 1808, lors de la fondation de l'ordre du Mérite civil de Bavière. On trouve aussi en Bavière l'ordre de Sainte-Élisabeth, fondé par la princesse électorale Marie-Élisabeth, dans un but religieux, et que l'on accorde aux princesses et aux dames d'honneur. Il existe en outre, depuis 1824, une charge de grand-héraut du royaume. C. L.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES SOUVERAINS DE BAVIÈRE.

1° *Agilolfingiens.*

Caribald Ier (souvent appelé roi), mort en 595.

Thassilo, mort en 609.

Caribald II, 640.

Théodore Ier, 680.

Théodore II, 717.

Théodobert et Grimoald, morts tous deux vers l'an 724.

Hugbert, fils de Théodobert, mort en 737.

Odilo, mort en 748.

Thassilo III, le dernier des Agilolfingiens, perd la Bavière en 788, et meurt dans un couvent.

2° *La Bavière sous les Franks.*

Charlemagne, mort en 814.

Lothaire, jusqu'en 817.

Louis II, roi de Bavière, mort en 876.

Carloman, mort en 880.

Louis III, mort en 882.

Charles, frère du précédent, 888.

Arnolphe, fils naturel de Carloman, mort en 899.

Louis, surnommé l'Enfant, 911.

3° *Arnolphingiens.*

Arnolphe, mort en 937.

Eberhard, jusqu'en 938.

Berthold, mort en 947.

4° *Ducs de Bavière de la maison de Saxe.*

Henri Ier, mort en 956.

Henri II, jusqu'en 976.

Othon Ier, de Souabe, mort en 982.

Henri III, jusqu'en 985; alors on voit revenir au pouvoir :

Henri II, depuis 985 jusqu'en 995, époque de sa mort.

Henri IV, jusqu'en 1004, où il est élu empereur d'Allemagne.

5° *Dynastie des Lützelburg et des Franks.*

Henri V, mort en 1026.

Henri VI, jusqu'en 1039, où il est élu empereur d'Allemagne.

Henri VII, mort en 1047.

Conrad, comte de Zutphen, chassé en 1053.

Henri VIII, jusqu'en 1056, où il est élu empereur d'Allemagne.

Conrad II, mort en 1056.

Agnès, impératrice et épouse d'Henri III, jusqu'en 1061.

Othon II, de Saxe, jusqu'en 1070.

6° *Dynastie des Welfs.*

Welf Ier, mort en 1101.

Welf II, 1120.

Henri IX, 1126.

Henri X, 1139.

7° *Dynastie des ducs de la maison d'Autriche.*

Léopold, mort en 1141.

Henri XI, frère de Léopold, jusqu'en

1156, où la souveraineté retourne aux Welfs.

Henri XII, dit le Lion, jusqu'en 1180, époque où il fut mis au ban de l'empire.

8° *Dynastie des Schyr, ou de la maison de Wittelsbach.*

Othon Ier, mort en 1183.
Louis Ier, 1231.
Othon II, 1253.

Ce dernier laisse deux fils, Louis II et Henri, qui se partagent la Bavière : Haute-Bavière capitale, Munich; Basse-Bavière, capitale, Landshut.

a. *Haute-Bavière.*

Louis II, mort en 1294.
Rodolphe, probablement mort en 1319.

b. *Basse-Bavière.*

Henri XIII, mort en 1290.

Étienne et Othon ses fils, morts, le Ier en 1310, et le dernier en 1312.

Louis III, le Bavarois, frère de Rodolphe, de la Haute-Bavière, plus tard empereur d'Allemagne, tuteur des ducs mineurs de la Basse-Bavière : il réunit tous les états de Bavière; mort en 1347. Il laissa six fils qui donnèrent naissance aux branches de Brandenburg, Straubingen-Hollande, Haute-Bavière et Basse-Bavière.

a. *Brandenburg.*

Louis-le-Romain, mort en 1365.
Othon-le-Finlandais, mort en 1379. (*Voy.* Prusse.)

b. *Straubingen Hollande.*

Albert et Guillaume, morts, le Ier en 1377, le dernier en 1404.

Guillaume II, mort en 1417.

Jacobéa, fille de Guillaume II, apporte la Hollande à la Bourgogne; Straubingen revient à la Basse-Bavière.

c. *Haute-Bavière.*

Louis, l'aîné, mort en 1361.

d. *Basse-Bavière.*

Étienne Ier, mort en 1378.

Il laissa trois fils, Étienne II, Frédéric et Jean, qui forment les trois branches d'Ingolstadt, Landshut et Munich.

a. *Ingolstadt.*

Étienne II, mort en 1418.
Louis-le-Barbu, 1447.
Louis-le-Bossu, fils du précédent, mort en 1447; extinction de la branche d'Ingolstadt.

b. *Landshut.*

Frédéric, mort en 1392.

Henri-le-Riche, fils du précédent, mort en 1460.

Louis-le-Riche, fils du précédent, mort en 1479.

Georges-le-Riche, fils du précédent, mort en 1503. Extinction de la branche masculine de Landshut.

c. *Munich.*

Jean, mort en 1397.

Ernest et Guillaume, ses deux fils, morts, le premier en 1438, et le second en 1435.

Albert III, fils d'Ernest, mort en 1460.

Il laissa cinq fils: Jean II, mort en 1463; Sigismond, qui abdiqua en 1467; Christophe, mort en 1494; Wolfgand, mort en 1514 (il avait abdiqué auparavant); et Albert IV, qui réunit en 1705 toutes les provinces de la Bavière sous son sceptre.

9°. *Dynastie des ducs de la maison de Wittelsbach sur les états de Bavière réunis.*

Albert IV, mort en 1508.

Guillaume IV, et Louis, morts, le premier en 1550, et le dernier en 1545.

Albert V, mort en 1578.

Guillaume V, abdique en 1598, mort en 1626.

Maximilien Ier, de 1598 à 1651, élu électeur en 1623.

10°. *Electeurs de Bavière.*

Ferdinand-Marie, de 1651 à 1679.

Maximilien (II) Emmanuel, de 1679 à 1726.

Charles-Albert de 1726 à 1745.

Maximilien (III) Joseph, de 1745 à 1777.

11°. *Dynastie des princes de la maison palatine de Bavière.*

Charles-Théodore, de 1777 à 1799.

Maximilien (IV) Joseph, de 1799 à 1806, époque à laquelle il fut reconnu roi de Bavière.

12°. *Rois de Bavière.*

Maximilien Ier, de 1806 à 1825.

Louis Ier, de 1825, jusques à présent 1833.

Constitution.

La charte de Bavière porte la date du 26 mai 1818. Elle n'est pas le fruit d'un examen approfondi et consciencieux fait par le prince d'un côté, et par le peuple de l'autre; bien moins encore une constitution que le peuple souverain s'est faite et donnée lui-même, et qu'ensuite il a offerte au chef de l'état, en lui en faisant jurer le maintien et l'observation. C'est un acte de création unilatérale, sortant du palais du prince, *une charte octroyée*.— Voici en quels termes le roi de Bavière l'annonça à son peuple, et les principes fondamentaux qu'il dit y être garantis : — « Pénétré des hautes obligations d'un souverain, nous avons jusqu'à présent signalé notre règne par des institutions qui attestent la persévérance de nos efforts pour augmenter le bien-être de nos peuples. — Afin de donner à ce bien-être des bases plus solides, nous avions dès l'an 1808 tracé une constitution conforme à la situation intérieure et aux rapports extérieurs de notre royaume. A cette époque, nous y avions introduit comme élément essentiel la formation d'une assemblée d'états généraux. A peine vîmes-nous arriver le dénouement de cette série de grands événements qui ont ébranlé tous les états d'Allemagne, et pendant lesquels la nation bavaroise s'est montrée aussi grande dans les souffrances que dans les combats; à peine les actes du congrès de Vienne eurent-ils fixé le terme de ces événements, qu'aussitôt nous reprîmes cette grande œuvre, que les conjonctures du temps avaient pu seules interrompre. Les travaux préparatoires ordonnés en 1814, et le décret du 2 février 1817 attestent la ferme résolution que nous avions prise antérieurement à l'égard de cet objet important. — Le présent acte, qui a été précédé de longues et de mûres délibérations, et communiqué à notre conseil d'état, est l'ouvrage de notre volonté aussi libre qu'inébranlable. Notre peuple y trouvera la plus forte garantie de nos sentiments paternels. » — « Liberté des consciences, avec des distinctions scrupuleuses entre ce qui appartient à l'état et ce qui est à l'église, avec protection égale pour l'un et pour l'autre. — Liberté des opinions avec des restrictions légales contre l'abus; droit égal de tous les indigènes à tous les grades du service public, et à toutes les distinctions dues au mérite. — Vocation à l'honneur et à l'obligation du service militaire. — Égalité de la loi et des citoyens devant la loi. — Impartialité et promptitude dans l'administration de la justice. — Égalité dans la répartition et le paiement des impôts. — Ordre sévère dans toutes les parties de l'économie publique. — Mesures loyales pour soutenir le crédit public et pour garantir l'emploi des moyens qui y sont destinés. — Rétablissement des corporations municipales dans tous leurs droits à l'administration des affaires qui les intéressent immédiatement. — Des états généraux, formés de toutes les classes de citoyens domiciliés; des états généraux investis du droit d'*avis consultatif*, de *consentement* et de *vote*, de vœux et de plaintes contre la violation des droits constitutionnels; appelés à accroître dans les assemblées publiques la sagesse des délibérations du gouvernement sans en paralyser l'énergie.—Enfin, une garantie de la constitution, qui rend impossible tout changement, sans empêcher les améliorations que l'expérience pourrait con-

seiller. » — « Voilà, Bavarois, les principaux traits de cette constitution que nous vous donnons de notre pleine et libre volonté, tels sont les principes d'un roi qui ne veut devoir le bonheur de son cœur et la gloire de son trône qu'au bonheur de la patrie et à l'amour de son peuple. » — La constitution est composée de dix titres, traitant des matières suivantes : — *Tit.* I. Dispositions générales. — *Tit.* II. Du roi, de la succession au trône et de la régence. — *Tit.* III. Du domaine de l'état. — *Tit.* IV. Des droits et des devoirs généraux. — *Tit.* V. Des droits spéciaux et des privilèges. — *Tit.* VI. De la représentation nationale. — *Tit.* VII. Des fonctions de l'assemblée de la représentation nationale. — *Tit.* VIII. De l'administration de la justice. — *Tit.* IX, De l'organisation militaire. — *Tit.* X. De la garantie de la constitution. — Elle est suivie de dix édits complémentaires, qui font partie intégrante de la constitution. — La constitution de 1808, dont le préambule ci-dessus fait mention, et qu'on regarde généralement comme la base de la charte de 1818, car beaucoup de dispositions en sont littéralement copiées, est bien plutôt une organisation de la royauté de Bavière et du trône nouvellement fondé par Napoléon qu'une constitution proprement dite, ou la reconnaissance formelle du droit de la nation à contrôler les actes de l'administration. A cette époque, l'électeur Maximilien venait d'être nommé roi par l'empereur des Français. Ce n'était certainement pas l'époque propice pour reconnaître les droits du peuple, et lui accorder la faculté de délibérer sur les exigences du prince, de les accorder ou de les refuser. Napoléon, qui entendait disposer à son gré de la matière *corvéable*, et *canonnable* de ses rois-préfets, n'était pas, en effet, homme à supporter des conditions ou des remontrances de la part de ses créatures, par suite de quelque constitution octroyée. — Quand le colosse fut tombé, plusieurs années se passèrent après le congrès de Vienne et la promulgation de l'acte fédéral de la confédération germanique, sans qu'on songeât à donner les constitutions explicitement promises par l'article 13 de cet acte. — Les prôneurs du pouvoir ont attribué la concession de chartes dans les petits états d'Allemagne aux vues paternelles et aux dispositions sages, bienveillantes et généreuses des souverains. Les préambules de ces chartes ne sont pas avares de ces sortes de louanges que leurs auteurs se donnent modestement à eux-mêmes. — L'impartiale histoire rabaissera un jour ces mensongères adulations à leur juste valeur ; et déjà, aujourd'hui, nous devons révéler la véritable origine de ces simulacres de constitutions, qui, partout où elles existent, n'ont fait que fortifier le pouvoir, le rendre plus commode aux gouvernants et plus écrasant pour les gouvernés, sans pour cela lui ôter un seul moyen d'éluder, quand bon lui semble, toutes les prétendues garanties des droits du peuple, dont ces actes illusoires font grand étalage. Allemands, ne l'oubliez pas ! c'est parce que leurs caisses étaient vides, leurs dettes immenses, le délabrement de leurs finances irréparable, et la banqueroute, l'infâme banqueroute, imminente, que vos princes vous ont gracieusement octroyé ces constitutions ! Si l'on pouvait encore aujourd'hui conserver à cet égard le moindre doute, un rapide examen des faits dont nous avons tous été témoins suffirait pour le détruire. — L'article 13 de l'acte fédéral du 20 juin 1815 était obligatoire pour tous les membres de la confédération germanique. Il appartenait à la Prusse et à l'Autriche, comme aux états les plus puissants, de donner les premiers l'exemple de la fidèle exécution de cette promesse solennelle. Cependant, jusqu'ici, ni l'une ni l'autre n'ont songé à doter leurs pays d'une charte. D'où peut provenir cette insouciance, ou plutôt cette mauvaise foi ? c'est que ces deux puissances ont été, de tous les états composant la confédération, les plus fortes parties prenantes aux milliards que la restauration a coûtés à la France, milliards qui sont ve-

nus fort à propos pour les sauver de l'abîme d'où sortent les constitutions. Comme on devait s'y attendre, dans cette ripaille de rois et de petits princes ligués pour s'engraisser aux dépens de la France, la Prusse et l'Autriche eurent grand soin de s'adjuger la part du lion. Mais le roi de Bavière, après avoir perdu les salines, n'avait guère pu ramasser que de misérables miettes du grand festin des milliards français. Sa position était donc tout autre : de scandaleuses dilapidations, les besoins insatiables d'argent d'une des cours les plus prodigues qui aient existé en Europe, des dettes immenses accrues par la création d'une nouvelle armée, condition du pardon accordé à l'ancien préfet-roi de Napoléon par les grandes puissances, tout cela avait jeté la Bavière dans un embarras tel qu'il n'y avait plus qu'un remède politique capable de la sauver : ce remède héroïque, auquel il fallut, bon gré malgré, finir par recourir, c'était l'octroi d'une charte. Grace à cette merveilleuse panacée, les dettes de la cour et des princes furent comme par enchantement transformées du jour au lendemain en *dette nationale*. Le peuple ébahi ouvrit de grands yeux, en apprenant qu'il avait été jusqu'alors si prodigue, lui dont pourtant le sort a été, est et sera peut-être toujours de vivre de privations. Quoi qu'il en soit, le résultat répondit à l'espoir qu'on avait conçu de cette nouvelle méthode curative des maux de l'état. — Quand la constitution (titre VIII, § II) eut formellement déclaré que *la totalité de la dette de l'état était placée sous la garantie des Etats généraux*, on ne tarda pas à mettre habilement en mouvement ce précieux et puissant levier. La constitution fut publiée en mai 1818; en avril de la même année, après de longues et pénibles négociations, le Salzbourg et l'Innviertel avaient été définitivement arrachés à la Bavière. Les nouvelles chambres convoquées en 1819, pour la première fois, firent preuve de complaisance; elles chargèrent le pays de 94 millions de florins de dettes de cour, sans vérification ni justification. C'était un bon exemple monarchique. Aussi, les chambres subséquentes, ne voulant pas rester en arrière, ont fait si bien qu'aujourd'hui le peuple, qui a déjà acquitté à la sueur de son front 50 millions noblement dépensés par des favoris ou des maîtresses, se trouve encore grevé d'une dette de 135 millions de florins, déclarée *nationale* par ses états généraux ! Oh ! la belle chose qu'un mot ! S'il est vrai que c'est aux fruits que l'on reconnaît la qualité d'un arbre, en voilà, ce me semble, qui permettent d'apprécier la libérale concession de Maximilien. Aussi bien, il ne me sera pas facile de démontrer que toute cette charte de 1818 a été conçue et rédigée dans le même esprit de duplicité, et que les fruits qu'en recueille chaque jour la nation forment un singulier contraste avec les promesses pompeuses du préambule et des dispositions générales. C'est ce que je vais faire en opposant aux mots les faits. «*La liberté des consciences, et la séparation et la protection scrupuleuses de ce qui appartient à l'état et de ce qui est à l'église*», se trouvent modifiées par un édit complémentaire, et anéanties par le concordat du 5 juin 1817, qui assure au pape une influence immédiate sur le clergé et le peuple, et qui a amené le rétablissement des couvents en Bavière. L'article 13 du concordat impose en outre au gouvernement l'obligation d'obtempérer à toute réquisition des évêques ayant pour objet la prohibition des livres *dangereux*. Ce concordat n'a souffert aucune altération par la survenance de la constitution, nos seigneurs du clergé ayant toujours victorieusement défendu leurs droits *unguibus* et *rostris*. Quant à la « *liberté des opinions avec des restrictions légales contre l'abus*», ici comme ailleurs le principe général est anéanti par les dispositions spéciales d'un édit interprétatif. Ces restrictions légales sont la censure des journaux et des feuilles périodiques politiques, et la surveillance de

la police sur les produits de la presse avec la faculté de poursuivre devant les tribunaux les délits commis par les ouvrages publiés. Cependant on ne s'est pas encore contenté de ces garanties légales : comme l'édit ne prononçait point de peine contre l'inobservation de la censure, on suppléa à cette omission d'une sanction par une investigation préventive, exercée toujours *paternellement*, comme on s'en doute bien, car aujourd'hui c'est un fait convenu qu'alors même qu'elle mitraille impitoyablement des citoyens sans défence, l'autorité est toujours essentiellement paternelle. On envoya donc des garnisaires dans les ateliers d'imprimerie, on fit apposer les scellés sur les presses, et on en soumit l'exercice même purement mécanique au bon plaisir et aux interdits de la confédération germanique, dont on fit revivre les ordonnances de 1819, et sur lesquelles on renchérit encore par de nouvelles entraves, le tout sans que la constitution de Bavière en ait souffert le moins du monde, tant elle est douée d'une admirable élasticité ! — C'est surtout le cercle du Rhin qui a eu à se féliciter de cette liberté de la presse si gracieusement accordée par la constitution de 1818. Quand, pour soutenir les presses qu'on y avait établies, on invoquait la charte et les institutions du pays, la police opposait à ces réclamations le régime impérial et le fameux décret du 5 février 1810, sur l'imprimerie et la librairie, régime, disait-on, parfaitement en vigueur et très conciliable avec le libre exercice de la presse. On voit que ce n'est pas seulement en France que le pouvoir va puiser des arguments dans le liberticide arsenal des décrets de Napoléon. — Veut-on savoir ce que sont devenus « *le droit égal de tous les indigènes à tous les grades du service public et à toutes les distinctions dues au mérite, la vocation égale au devoir et à l'honneur du service militaire, l'égalité de la loi et des citoyens devant la loi, l'égale répartition des impôts et des charges publiques, l'impartialité et l'indépendance de l'administration de la justice, etc., etc.* » ? — Les dignités de la couronne, dont les titulaires sont de droit membres de la première chambre des états généraux, ne sont conférées qu'à des individus privilégiés par la naissance, la fortune ou la faveur royale. Les princes et les comtes, ci-devant états de l'empire germanique, ont été maintenus et confirmés dans la possession de leurs droits et prérogatives ; les nobles, ci-devant immédiats et à présent soumis à la souveraineté de Bavière, sont également protégés dans leurs priviléges, tels que les édits IV, V, VI, VII et VIII de la constitution les énumèrent. En outre, le reste de la noblesse du royaume jouit, indépendamment des droits seigneuriaux que confère la propriété foncière, des priviléges suivants : — De l'exercice exclusif d'une juridiction seigneuriale ; de pouvoir ériger les biens immeubles en fidéi-commis; de ne pas être justiciables des tribunaux de district (land-gerichte) au civil et au criminel; du droit dit de sceau (ridicule souvenir du moyen âge et de la chevalerie);du privilége de faire entrer ses fils comme cadets au service militaire. Quelques-uns de ces priviléges compètent également aux conseillers ecclésiastiques et aux fonctionnaires faisant partie des colléges ministériels et dicastériaux et à quelques employés supérieurs. — Le clergé jouit d'une juridiction exceptionnelle au civil et au criminel; les conseillers et employés supérieurs ont le droit de sceau et participent à la distinction mentionnée dans la conscription militaire, en vertu de laquelle les roturiers restent simples soldats, tandis que l'école des cadets, entretenue aux frais du peuple, fournit exclusivement des officiers et la matière première des hauts grades de l'armée, réservés à la noblesse et aux autres ordres privilégiés. Il en est de même pour les établissements consacrés à l'éducation des jeunes personnes et soumis à de semblables restrictions et faveurs. — Les fonctionnaires de l'ordre judiciaire, bien que la consti-

tution les déclare inamovibles, sont de fait dans la dépendance du gouvernement, puisqu'il peut les changer de siége et les renvoyer à son gré d'un bout du royaume à l'autre, ce qui, dans la plupart des cas, équivaut à une punition. Le gouvernement a largement usé de cette faculté dans ces derniers temps, où plusieurs tribunaux, tant de la vieille Bavière que du cercle du Rhin, n'ont pas assez humblement courbé la tête devant les exigences du pouvoir. La représentation nationale, qui devait être *issue de toutes les classes de citoyens domiciliés*, est divisée en deux chambres, celle des sénateurs et celle des députés. Dans la première, ne sont admis que les princes majeurs de la famille royale, les dignitaires et officiers de la couronne, les deux archevêques, les chefs des anciennes familles de princes et de comtes, autrefois états de l'empire; un évêque désigné par le roi et chaque président actuel du consistoire général protestant; enfin, les personnes que le roi, soit à cause de leur naissance *ou de leur fortune*, soit en considération d'éminents services rendus à l'état, nomme membres de cette assemblée, à titre héréditaire ou seulement à vie. — Cette première chambre est par sa composition le champion né du pouvoir, elle lui est attachée tant par ses souvenirs aristocratiques que par ses intérêts positifs et personnels; elle formera toujours un rempart ennemi entre le peuple et le trône. C'est dans ce but qu'on l'a créée, et telle aussi elle s'est constamment montrée jusqu'ici.— Le nombre des membres de la seconde chambre est fourni par catégories de la manière suivante : un huitième par la classe de propriétaires nobles qui ne font pas déjà partie de la chambre haute, un huitième par le clergé, un quart par les villes et les bourgs, la moitié par la classe des autres propriétaires fonciers n'ayant point de justice seigneuriale, trois membres par les trois universités. Il en résulte que le gouvernement, qui déjà dispose des votes de la première chambre, peut en outre compter dans la deuxième chambre sur ceux des nobles et des ecclésiastiques, dont les intérêts sont isolés et séparés de ceux de la grande masse de la population; sur ceux des habitants des villes, dont les plus notables, surtout dans la vieille Bavière, sont ou des nobles ou des fonctionnaires publics; enfin sur ceux des députés des universités, qui, par leur position, sont constamment à la discrétion du pouvoir. Dès lors on concevra facilement que cette prépondérance démesurée doit nécessairement rendre nuls tous les efforts du reste de la deuxième chambre, quelle que soit d'ailleurs l'énergie de ses résolutions. La représentation nationale ainsi composée n'a que le droit négatif de détailler et de rejeter les lois proposées par le roi, et de refuser le vote des impôts directs et des impôts indirects nouveaux; tous autres revenus et perceptions échappent à son investigation; elle n'a aucun droit d'initiative; elle ne se rassemble (tous les trois ans au moins) qu'en vertu d'une convocation expresse du gouvernement. Le roi nomme le président et approuve le règlement de la chambre; il accorde ou refuse l'entrée de la chambre aux fonctionnaires publics ou aux pensionnaires de l'état. Les états généraux n'ont ni le droit de s'assembler de leur propre autorité dans le cas où le roi ne les convoquerait pas au terme fixé par la constitution, ni celui de demander leur convocation. Toute espèce d'initiative en quelque matière que ce soit leur est interdite, et les simples vœux qu'émet une des chambres doivent obtenir l'approbation de l'autre avant de pouvoir être présentés au roi. Le budget se vote pour six ans. Le vote de l'impôt ne peut jamais être subordonné à des conditions; les décisions royales sur les travaux et propositions des chambres ne se donnent qu'à la fin de la session et en bloc; toute proposition de modifications à apporter à la loi fondamentale doit émaner du roi. Si la représentation nationale n'était pas si viciée dans sa base et si illusoire, on pourrait apercevoir une ombre de garan-

tie constitutionnelle dans la faculté qu'a la deuxième chambre de refuser la levée de l'impôt, et de forcer par là le gouvernement à des concessions. Or, non seulement la composition essentiellement aristocratique de la majeure partie de cette chambre s'oppose à toute mesure énergique et populaire, mais la diète germanique, s'érigeant en suprême arbitre des destinées des populations allemandes, vient d'ailleurs d'effacer cette dernière garantie de liberté en déclarant que les constitutions existantes n'avaient nullement pu diminuer les droits et les prérogatives que les princes tiennent de leur naissance; qu'ainsi la faculté d'exiger les impôts et le budget nécessaires pour le maintien de leur autorité et de leur rang ne pouvait en aucun cas leur être disputée. Quant aux dispositions prises pour rendre réelle la responsabilité des ministres, elles sont le digne complément de l'œuvre. Une simple remontrance des états généraux contre la violation de la constitution par un ministre ou tout autre fonctionnaire public ne peut être présentée que par les deux chambres, d'accord sur l'objet et les griefs. Alors le roi, c'est-à-dire ses ministres, accueillent la plainte et promettent d'y avoir égard. S'il y a doute, c'est le conseil d'état où le tribunal supérieur du royaume qui décide; en d'autres termes, les chambres qui porteraient plainte contre le ministère et le conseil d'état seraient justiciables du ministère et du conseil d'état! — Une accusation formelle ne peut être intentée qu'en cas de violation *préméditée* de la constitution; elle doit alors être précisée et présentée par les deux chambres. Ensuite le roi la fait juger par le tribunal supérieur du royaume, et donne connaissance du résultat de la procédure aux états généraux. — Telle est cette constitution de Bavière tant vantée, et présentée comme modèle aux autres princes et peuples d'Allemagne. Quelque modeste que fût l'usage que la chambre des députés fit de ses droits, déjà restreints, elle n'a jamais pu éviter le mécontentement du prince, et la première comme la dernière assemblée ont dû essuyer les expressions de son ressentiment, suscité par l'exercice des droits les plus incontestables. — Voilà cette charte, sinon déjà *parfaite*, du moins contenant *tous les germes désirables* du bonheur et de la prospérité, qu'on disait émanée d'un cœur royal, qui ne connut jamais d'autre jouissance que le bonheur de ses fidèles sujets, et qui, pour leur en donner une *preuve éclatante*, consentit à *restreindre* d'une manière *si remarquable* son autorité souveraine en faveur d'une représentation nationale et d'une juste balance des pouvoirs. Il me souvient d'avoir lu quelque part cette phrase dans P. L. Courrier : « Il ne faut pas que tous ces mots de *liberté*, *publicité*, *représentation*, vous effarouchent. Ce sont des représentations à notre bénéfice, dont le produit est immense, et le danger nul, quoi qu'on en dise. » Si le bon homme Vigneron avait eu notre charte bavaroise sous les yeux; aurait-il mieux dit ?

SAVOYE.

BAYADÈRES. Danseuses et courtisanes, les bayadères font les délices des peuples orientaux, de ces peuples voluptueux que leur organisation ardente et que leur chaud soleil livrent sans résistance à toutes les séductions des sens, et pour lesquels Mahomet peuplait son paradis de femmes. Nos lecteurs n'ignorent pas sans doute que si la danse, permise par plusieurs religions, fut en honneur chez les Israélites, que si les saints ravissements de David devant l'arche consacrèrent pour eux ce profane plaisir, Mahomet, dans son Coran, lui prodigue ses politiques réprobations. Les sectateurs du prophète obéissent scrupuleusement à ce précepte; mais, tout en éludant avec un merveilleux judaïsme d'interprétation ce plaisir que leur refuse Mahomet, ils le retrouvent, sans enfreindre leur loi religieuse, en présence de ces femmes, qui charment à la fois leurs yeux et leurs oreilles, qui électrisent leurs sens si inflammables par le double prestige de leurs danses lascives et de leurs chants harmonieux. Specta-

teurs d'un exercice qu'ils aiment et auquel ils ne peuvent prendre une part active, ils échappent ainsi au précepte incomplet du prophète. — Comme nos danseuses de cordes, les bayadères s'exercent dès l'enfance aux efforts les plus prodigieux ; dès l'enfance elles plient leurs corps flexibles, forcent leurs membres souples et délicats à tous les tours d'agilité; aussi en voit-on qui, dans la rapidité magique de leurs mouvements, échappent presque à l'œil étonné qui les suit et les perd. Nécessaires à tous les festins, à toutes les fêtes, elles en marquent pour ainsi dire les entr'actes par leur danse et par leurs chants; quand un sultan ou un grand seigneur de l'Asie fait asseoir un étranger à sa table, ou qu'il admet dans son palais quelque ambassadeur, elles sont toujours là présentes, inévitables comme les femmes des Lapons, que ces derniers montrent avec orgueil aux étrangers qui les visitent, en les priant, dit-on, de vouloir bien les honorer de leurs caresses ; circonstance qui au reste a été démentie par les derniers voyageurs. Sans la présence des bayadères, les politesses orientales ne seraient pas complètes, les devoirs de l'hospitalité ne seraient pas tous remplis: ce sont elles qui jouent le premier rôle dans cette fastueuse étiquette dont l'ostentation n'épargne rien pour éblouir les étrangers. Quelquefois elles représentent des ballets sur des espèces de théâtres : dans ces ballets asiatiques, qui ressemblent aux nôtres, on les voit toujours peindre la passion de l'amour à ses diverses périodes : d'abord à sa naissance, que marquent la timidité de l'amant et les refus d'une dédaigneuse maîtresse ; ensuite dans ses progrès : c'est là qu'éclatent les emportements jaloux, les fureurs de la passion ; enfin dans ses péripéties, qui, presque toujours heureuses, comme celles de nos vaudevilles, consistent dans l'accord et le mariage des deux amants. C'est surtout à la fin de ces ballets que la pantomime des danseuses, que l'expression de leur visage, leurs gestes, leurs regards, prennent un caractère lascif, luxurieux, qui se rapproche du cynisme. La délicatesse de nos mœurs en serait révoltée, mais la susceptibilité orientale ne s'effarouche pas pour si peu. —Ces femmes ont des habitudes spéciales et des statuts à part ; elles ne pratiquent pas leur art isolément, elles s'enrégimentent comme nos troupes de comédiens, et la plupart d'entre elles offrent beaucoup de traits de ressemblance avec les troupes de comédiens nomades qui courent nos provinces. Mais quelques-unes de ces agrégations de femmes appartiennent exclusivement, soit au sultan, soit à quelque pacha, soit à des grands seigneurs de la cour des sultans ; alors, attachées aux pas de leur maître, elles le suivent partout, dans ses excursions et même à l'armée : elles sont portion de son mobilier ou de ses équipages. Les sultans ont les plus belles et les plus célèbres par leur chant et leur agilité; ils en ont jusqu'à vingt-quatre à la fois, et la magnificence asiatique, les profusions de ces femmes sont telles, que chacune d'entre elles paie quatre ou cinq valets, et traîne un nombre égal de chevaux à sa suite quand elle accompagne son maître. Les bénéfices de ces bayadères royales ne sont du reste ni fixes ni égaux; ils dépendent des mobiles caprices des sultans : toutes sont soumises à une discipline générale et sévère ; une supérieure, sorte d'abbesse, les régit ; c'est presque toujours une bayadère émérite que son âge condamne à des loisirs forcés et qui consacre son utile vieillesse à surveiller ces jeunes titulaires : c'est elle qui les assemble, qui donne le mot d'ordre, le ur sert de trésorière, qui prévient ou calme les querelles, et châtie les coupables, qu'elle condamne au *fouet* ou qu'elle chasse honteusement des rangs de ses compagnes. — Celles qui n'appartiennent exclusivement à personne se vendent à un taux fixe comme des prostituées ; elles habitent des caravanserais spéciaux, comme si un reste de pudeur, chez les Orientaux, les parquait dans ces quartiers à part pour venger un peu la

morale mahométane. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'elles s'enrichissent presque toutes dans leur jeunesse, et que la prostitution fleurit dans les pays où la religion permet cependant le concubinage et l'achat de filles esclaves, et où l'homme, dont une nature féconde hâte le développement, se marie presque au sortir de l'enfance. La débauche dans ces pays si chauds dégénère en frénésie, en fureur véritable : ces femmes dévorent presque toujours la fortune des militaires, des jeunes grands seigneurs, qui ne s'arrachent de leurs bras que quand elles les chassent ; ce qu'elles font quand leur ruine est consommée, comme le dit un proverbe national. Les malheureux qu'elles ruinent ainsi rougissent bien de leur faiblesse, mais répondent à leurs censeurs qu'ils ne sauraient briser les liens qui les enchaînent, et même leur imagination superstitieuse les excuse à leurs propres yeux en leur représentant leurs maîtresses comme des magiciennes, comme des fées terrestres qui ont jeté sur eux un charme irrésistible. Dans le délire de leur amour, ils vont jusqu'à se brûler les bras avec un fer rougi pour marquer l'ardeur de leurs désirs, et plus leurs corps sont converts de ces cicatrices, plus ils sont fiers de leur faiblesse ; enfin, la débauche, cette fièvre des sens, est si générale en Orient, qu'on y voit des bayadères, le visage à demi convert de leur voile, se glisser dans la nuit au milieu des colléges ou des mosquées, s'y prostituer à des régents ou à des prêtres, et le lendemain matin sortir le front levé, sans étonner le moins du monde les témoins de ce libertinage effronté.— Dans leur jeunesse, les parfums les plus doux et les plus enivrants embaument leurs boudoirs ; leurs robes étincellent de pierreries, des agrafes de diamans attachent leurs ceintures ; mais, prodigues comme les courtisanes de tous les temps et de tous les pays, elles ne savent pas réserver pour leurs vieux jours quelques débris de cette opulence passagère, et celles qui furent l'idole des grands seigneurs de l'Orient et qui virent l'élite de la cour des sultans ou les sultans eux-mêmes mettre la fortune à leurs pieds, meurent presque toujours misérables et partant méprisées. A. Guy d'Agde.

BAYARD (Pierre du Terrail, seigneur de), surnommé le *chevalier sans peur et sans reproche*, naquit en 1476, au château de Bayard, à six lieues de Grenoble, d'une ancienne famille du Dauphiné, dans laquelle le courage et le patriotisme étaient héréditaires. Son trisaïeul avait été tué aux pieds du roi Jean à la bataille de Poitiers ; son bisaïeul et son aïeul avaient eu le même sort, l'un à Azincourt, l'autre à Montlhéri. Élevé par son oncle, l'évêque de Grenoble, le jeune Bayard, admis parmi les pages du duc de Savoie, et célèbre déjà par son adresse militaire, plut tant au roi Charles VIII, grand connaisseur en tournois et faits d'armes, que son favori, Paul de Luxembourg, comte de Ligni, prit le page à son service pour flatter son maître. A Lyon, Bayard, âgé de 18 ans, osa se mesurer dans un tournoi avec la lance, l'épée et la hache d'armes, contre le sire de Vaudrey, gentilhomme bourguignon; et quand, après sa victoire, il passa devant les dames la visière levée, suivant l'usage, celles-ci virent avec surprise et frayeur cette figure si jeune et si pâle; le roi seul n'avait pas tremblé pour lui. Bayard, bien récompensé, alla servir le roi dans une compagnie de gens d'armes, cantonnée dans l'Artois ; et là, de petits tournois où venaient s'exercer les garnisons voisines, et d'où le plus souvent il sortait vainqueur, le firent connaître et admirer, même avant la guerre. Dans la première expédition de Charles VIII en Italie (1494), Bayard eut deux chevaux tués sous lui à Fornoue. Dans la seconde campagne, sous Louis XII (1499), il poursuivit un jour les fuyards avec tant d'ardeur aux portes de Milan, qu'il entra seul avec eux dans la ville, et fut fait prisonnier, non qu'il eût prétendu s'emparer seul de la ville, mais parce qu'il s'était cru suivi de ses cinquante compagnons, comme il le dit à Ludovic Sforce, qui lui

rendit noblement la liberté. Dans la Pouille (1501), Bayard combattit à côté du brave Louis d'Ars, et lui sauva la vie. Dans une de ses courses aventureuses, il fit prisonnier le capitaine don Alonzo de Sotomayor, proche parent de Gonzalve de Cordoue, lui donna un appartement dans le château de Monervino, et n'exigea de lui d'autre garantie que sa parole. L'Espagnol, si mal gardé, prit la fuite et fut ressaisi; mais plus tard, quand sa rançon fut arrivée, il se plaignit aux siens d'avoir été traité par les Français comme un malfaiteur; il fut défié par Bayard et tué: sa réputation fit regarder la victoire du chevalier français comme un prodige de force et d'adresse. C'est dans cette malheureuse campagne que Bayard sauva l'armée française en retraite, quand, seul contre les Espagnols, il défendit un pont sur le Garigliano, et « se défendit si très bien qu'ils ne cuidaient point que ce fût un homme, mais un diable ». Plus tard, avec Louis XII, Bayard détermina la soumission des Génois révoltés et la prise de leur ville. A la bataille d'Agnadel (1509), placé à l'arrière-garde, il traversa les marais pour prendre les ennemis en flanc, et décida la victoire. On sait sa générosité envers ses hôtes de Brescia. Quand d'Aubigni vint le chercher, et qu'il entendit raconter par cette heureuse famille la générosité de Bayard, il dit tranquillement: « Oui, oui, c'est sa manière, » et cette laconique indifférence fit mieux l'éloge de Bayard que la bruyante admiration de toute la ville. Après avoir rejoint à Ravenne Gaston de Foix, qui périt pour n'avoir pas suivi son conseil, Bayard, blessé de nouveau dans la retraite de Pavie, et transporté à Grenoble dans la demeure de ses pères, 22 ans après l'avoir quittée, fut rappelé sur le champ de bataille par la guerre qu'avait allumée dans la Navarre l'agression de Ferdinand-le-Catholique. Là, comme dans l'Artois et la Picardie, que menaçaient les Anglais (1513), il soutint sa réputation. A la honteuse défaite de Guinegate, il eut la gloire d'être fait prisonnier pour n'avoir pu se décider à fuir avec toute l'armée; il sut même, par une action ingénieuse et hardie, donner à sa captivité l'air d'une victoire en ne rendant son épée qu'à l'officier anglais qu'il se hâta de faire prisonnier. Pour prix d'un si beau courage, Bayard commandait une compagnie de gens d'armes, mais au nom du duc de Lorraine, qui touchait les appointements. Louis XII, vers la fin de sa vie, le nomma lieutenant-général du Dauphiné, mais toujours sans honoraires. François Ier fit mieux, car il avait besoin, pour reconquérir le Milanais, de l'épée et des conseils de Bayard. Après la glorieuse journée de Marignan, le roi lui dit: « Je veux aujourd'huy soye fait chevalier par vos mains, parce que celui qui a combattu à pied et à cheval entre tous autres est tenu et réputé le plus digne chevalier. » Bayard s'excusait: « Faites mon vouloir et commandement, » ajouta le roi, et Bayard, le frappant du plat de son épée: « Sire, dit-il, autant vaille que si c'était Roland ou Olivier, Godefroy ou Baudoin son frère. » Puis, baisant son épée: « Tu es bien heureuse, mon épée, d'avoir à un si vertueux et puissant roi donné l'ordre de la chevalerie? Ma bonne épée, tu seras moult bien comme relique gardée, et sur toute autre honorée. » Cette épée défendit vigoureusement la France contre Charles-Quint, et pendant un mois arrêta devant les faibles remparts de Mézières les Impériaux commandés par le comte de Nassau et le fameux Sickingen. Cette fois seulement Bayard joignit la ruse au courage, et sema la discorde parmi les généraux ennemis, qui levèrent le siége. Paris le reçut comme son libérateur, et le parlement comme le sauveur de la patrie. Après deux ans de repos, après avoir fait cesser par ses libéralités la disette et la peste dans son cher pays du Dauphiné, Bayard alla châtier les Génois révoltés, et fit preuve d'un mépris chevaleresque pour ces marchands et pour leurs aunes. L'armée française d'Italie était perdue par les fautes de l'amiral Bonnivet, quand Bayard en accepta le commandement; il se fit tuer en soutenant la retraite. Une pierre, lancée d'un

ne arquebuse à croc, vint le frapper au côté droit et lui rompit l'épine du dos : « Jésus, mon Dieu, s'écria-t-il, je suis mort! » On le déposa au pied d'un arbre, le visage tourné vers l'ennemi, et là, les Suisses, décriés pour leur férocité, vinrent lui offrir leurs services; le connétable de Bourbon s'approcha pour le plaindre, et fut plaint. Bayard mourut en baisant la croix de son épée. Le marquis de Pescaire fit embaumer son corps, le duc de Savoie lui fit rendre à son passage les mêmes honneurs funèbres qu'aux princes de son sang; ses restes furent inhumés dans une église des Minimes, près de Grenoble, et François Ier fit son oraison funèbre à la bataille de Pavie : « Ah! chevalier Bayard, dit-il, que vous me faites grande faute! Je ne serais pas ici! » — La mémoire de Bayard resta populaire jusqu'à Henri IV; on admira long-temps en lui l'heureux modèle du soldat français, aimant la gloire et le plaisir, le danger et les femmes : mais on a fait tous les mots de Bayard trop solennels et trop sonores; ses vertus simples et naturelles ne doivent pas être soupçonnées d'étude ou d'imitation, et s'il se rencontra en deux circonstances de sa vie avec Fabricius et Scipion, ce fut sans doute par hasard et sans le savoir. Il refusa de faire empoisonner Jules II, et menaça le duc de Ferrare d'avertir le pape, qui pourtant avait traîtreusement négocié sa perte et celle de ses compagnons. A Grenoble, il rendit vierge à sa mère une jeune fille qu'il avait achetée, et qui lui dit, en pleurant, sa noblesse et sa misère. Si Bayard ne commanda pas en chef l'armée française, c'est que l'intrigue lui manqua sans doute plus que le mérite, car la défense de Mézières, dont nul autre n'eût osé se charger, atteste les nombreuses ressources de son talent. Le chevalier sans peur et sans reproche, avec ses vertus naïves, vécut à l'époque où se formait en Europe une politique immorale, dont l'avénement date des guerres d'Italie; et l'histoire, en lui donnant pour contemporains Alexandre VI et son fils, Ferdinand-le-Catholique et Henri VIII, l'histoire a fait pour sa gloire comme le poète qui, suivant Millevoye :

> ... Saisissant l'effet d'un contraste sublime,
> Embellit la vertu de la laideur du crime.

Tous les rois ennemis de la France n'en firent pas moins tour à tour leurs compliments au chevalier français, et le plus flatteur fut sans contredit celui de Maximilien, qui, ne pouvant jamais faire la guerre à propos, faute d'argent, souhaitait d'avoir douze Bayards, dût-il lui en coûter cent mille florins par an. Frédéric-le-Grand voulant fonder parmi ses jeunes compagnons d'armes un nouvel ordre de chevalerie, lui donna pour patron Bayard, et pour grand-maître son major Fouqué; ces chevaliers s'écrivaient dans notre vieux style, et Fouqué le *chaste* nous a conservé dans ses mémoires une de ces lettres qu'on ne peut lire sans intérêt.

T. F.

BAYEN. La chimie phlogistique n'avait pas encore été attaquée dans son essence, quand Bayen, que ses goûts portaient à l'étude des sciences, s'occupa de l'étude de cette partie si importante des connaissances humaines. A cette époque, la chimie était inséparable de la pharmacie; ce fut dans une officine que Bayen en commença l'étude. Parvenu en peu d'années par ses connaissances à un rang distingué, il fut chargé d'analyser les eaux minérales de la France, et montra dans ce travail ce que peut l'habileté d'un bon observateur, lors même que des moyens bornés sont à sa disposition. Bayen sut se créer de nouvelles méthodes et porta dans ses recherches une exactitude presque inconnue jusqu'alors. Ses travaux, il est vrai, ne peuvent plus être pour nous d'une utilité véritable, par suite des découvertes nouvelles, mais ils sont pour le temps où leur auteur s'y est livré des modèles à citer. — Des recherches importantes sur les schistes, les marbres et les minerais de fer l'occupèrent pendant long-temps. — Par suite des travaux d'un chimiste allemand, Kraft, l'étain devait renfermer une quantité considérable d'arsenic. A cette époque, le luxe n'avait pas encore

pénétré si avant dans nos mœurs ; c'était une rareté qu'une vaisselle en argent ou en porcelaine ; l'étain était généralement employé pour tous les usages domestiques ; c'était une richesse qu'un nombreux assortiment de vases de ce métal. L'annonce de l'expérience du chimiste allemand avait porté la terreur dans tous les esprits ; le gouvernement chargea Bayen de soumettre l'étain à des recherches pour connaître la vérité à cet égard. Le travail qu'il fit dans cette circonstance est l'un des plus intéressants et des plus remarquables que l'on eût encore publiés, et prouva que la quantité d'arsenic que renferme l'étain est absolument incapable de produire aucun accident. Les résultats obtenus par Bayen rassurèrent tellement sur l'usage de l'étain que les changements seuls amenés par le temps dans nos mœurs firent renoncer à l'emploi de la vaisselle faite avec ce métal. — Dans le cours de ses recherches sur les eaux minérales, Bayen décrivit la propriété qu'a le mercure de donner un composé fulminant : ce fut par suite de ce travail qu'il se livra d'une manière particulière à l'examen des oxydes de mercure ; c'est à cette partie de son travail que sont dues, en grande partie au moins, les belles découvertes de Lavoisier. Cependant, chose bien remarquable, Bayen resta l'un des derniers partisans de la théorie de Stalh ! — Les oxydes étaient alors, sous le nom de *chaux métallique*, regardés comme des corps qui, unis au phlogistique, formaient les métaux. Bayen fit voir que ceux-ci augmentaient de poids au lieu de diminuer, quand l'air réagissait sur eux, et il ne lui manqua que de recueillir le gaz qui se dégage de l'oxyde de mercure chauffé, pour découvrir l'oxygène, dont il avait pour ainsi dire prouvé l'existence. Mais il avait préparé à Lavoisier des éléments pour les immenses travaux qui devaient bientôt changer la face de la chimie. — Bayen fut pendant la plus grande partie de sa vie attaché comme pharmacien au service des armées, où il rendit des services distingués par la variété de ses connaissances et par le zèle qu'il déploya dans l'exercice de ses fonctions. Il mourut à Paris, en 1798, à l'âge de 73 ans.

H. Gaultier de Claubry.

BAYER, *baïer*, *béer*, ou *bader*, de l'italien *badare*, qui est aussi latin, selon les gloses attribuées à Isidore, exprime l'action de tenir la bouche ouverte en regardant long-temps quelque chose (*ore aperto et hiante aliquid aspicere.*) Il a presque la même signification que *badauder*, et ne s'emploie guère que dans cette phrase : *bayer aux corneilles*, pour exprimer la niaiserie et l'oisiveté. Molière fait dire à sa servante par la mère d'Orgon dans le *Tartufe* :

Allons, vous, vous rêves et *bayez aux corneilles*,
Jour de dieu ! je saurai vous frotter les oreilles.

Nous avons jugé utile d'accueillir ce mot dans notre Dictionnaire, pour rappeler qu'il ne faut pas le confondre, dans l'orthographe, avec le verbe *bâiller*, dérivé de *balare*, qui a été dit par onomatopée du cri des brebis, et dont la signification du reste approche beaucoup de celle de *bayer* ou *béer*. (*Voyez* aussi le mot Baie [architecture.])

BAYES (*voyez* Baies.)

BAYLE (Pierre) célèbre philosophe français, né au Carlat, bourg du comté de Foix, en 1647. Son père, qui était ministre de la religion réformée, fut son premier instituteur ; mais les soins du ministère ne lui ayant pas permis d'achever son éducation, il se vit obligé de recourir à des établissements catholiques pour lui faire compléter ses études. Cette fâcheuse nécessité devint pour Bayle et pour sa famille une source de malheurs. Il fut envoyé d'abord au collége de Puy-Laurens, et trois ans plus tard au collége des jésuites de Toulouse : c'est là qu'il acquit cette connaissance profonde de la scolastique et de la théologie qui plus tard lui donna tant d'avantage dans les disputes qu'il eut à soutenir. Mais il ne se bornait pas à de pareilles études : dès cette époque, ses auteurs favoris étaient Plutarque et Montaigne, qui tous deux exercèrent la plus grande influence

sur la direction de ses travaux et sur la tournure de son esprit, le premier en lui donnant le goût des recherches historiques, le second en développant en lui un penchant au scepticisme qui était déjà dans son caractère. Les heureuses dispositions de Bayle et sa passion pour l'étude ayant attiré sur lui l'attention des jésuites ses maîtres, ils firent tous leurs efforts pour le faire changer de religion, et, en effet, au bout de peu de mois, ils obtinrent de lui une abjuration solennelle. Mais, tandis qu'ils triomphaient de cette conversion, les parents de Bayle, auxquels cet événement avait causé la plus vive douleur, n'épargnaient rien pour le ramener à leur communion, et ils ne tardèrent pas à réussir à leur tour. Le nouveau converti, ébranlé par des objections qu'on lui avait laissé ignorer, quitta secrètement Toulouse et se rendit auprès de sa famille, dans le sein de laquelle il abjura le catholicisme (1670). — Craignant après cette seconde abjuration les persécutions dont il aurait pu être l'objet en restant en France, il se rendit en Suisse, où il passa quelques années, soit à Genève, soit à Coppet, remplissant les pénibles fonctions d'instituteur particulier. Pendant son séjour dans ce pays, il étudia la philosophie de Descartes, qui le dégoûta bientôt de la scolastique, mais dont il ne tarda pas non plus à se détacher; c'est aussi là qu'il se lia d'amitié avec J. Basnage de Beauval, qui lui resta constamment attaché jusqu'à sa mort (*V.* Basnage). — Au bout de quelques années, il hasarda de rentrer en France, et, s'éloignant des lieux dans lesquels sa double apostasie aurait pu être connue, il vint s'établir à Rouen, où il obtint une nouvelle place de précepteur, et peu après il se rendit à Paris, où il désirait venir depuis long-temps, pour y trouver les ressources littéraires dont il avait manqué jusque là, et où l'éducation des enfants du marquis de Béringhen lui permit de se fixer pendant quelque temps. — En 1675, sur les instances de Basnage, qui étudiait à Sédan, Bayle alla disputer au concours une chaire de philosophie, qui vint à vaquer dans l'université de cette ville, et l'emporta de beaucoup sur tous ses rivaux. Il occupa cette chaire avec distinction jusqu'en 1681, époque à laquelle Louis XIV supprima l'université de Sédan, comme toutes celles qui appartenaient aux protestants. A Sédan, Bayle commença avec le ministre Jurieu, qui enseignait la théologie dans la même université, et qui avait contribué à lui procurer sa chaire, des relations qui furent d'abord amicales, mais qui devaient plus tard empoisonner sa vie. — Bayle s'était acquis par l'éclat de son enseignement une réputation telle qu'aussitôt après la suppression de l'université de Sédan, la ville de Rotterdam lui offrit une chaire de philosophie. Dès qu'il l'eut acceptée, il fit donner celle de théologie à son ancien collègue Jurieu, dépossédé comme lui. Dès ce moment, jouissant de la sécurité nécessaire aux travaux de l'esprit, Bayle partagea son temps entre les devoirs de l'enseignement et son goût pour les lettres. Il publia successivement ses *Pensées diverses sur la comète*, ou *Lettre à M. L. A. D. C., docteur de Sorbonne, où il est prouvé, par plusieurs raisons tirées de la philosophie et de la théologie, que les comètes ne sont point le présage d'aucun malheur*, etc. (Amsterdam, 1681, 2 vol. in-8°, réimprimés avec la *Continuation des pensées*, 4 vol. in-12, 1721), ouvrage qu'il avait composé à l'occasion de l'apparition d'une énorme comète qui parut vers la fin de 1680, et qui répandit l'effroi dans toute l'Europe; sa *Critique générale de l'Histoire du calvinisme du P. Maimbourg* (Amst., 1682), dans laquelle il réfutait les calomnies de ce jésuite contre les protestants, et combattait son intolérance, et à laquelle l'auteur attaqué ne sut répondre qu'en obtenant de Louis XIV l'ordre de faire brûler le livre de la main du bourreau; et un *Recueil de pièces curieuses concernant la philosophie de M. Descartes* (1684, in-18), qui renfermait avec plusieurs morceaux, écrits pour ou contre le cartésianisme, une dissertation latine

qu'il avait composée en 1680 pour répondre aux attaques du P. Valois, jésuite de Caen, contre la notion cartésienne de l'étendue. — En 1684, cédant aux pressantes sollicitations de ses amis, il entreprit la publication d'un journal de critique littéraire et philosophique, les *Nouvelles de la république des lettres*, qui se répandit bientôt dans toute l'Europe, et qui jouit d'un immense crédit. Malheureusement l'état de sa santé l'obligea au bout de peu d'années (1687) à interrompre cette publication, que Basnage continua. Voltaire, dans ses *Conseils à un journaliste* (*Mélanges littéraires*), offre cet écrit comme le *premier modèle* du style convenable à ce genre. La rédaction de cet ouvrage périodique mit Bayle en relation avec les personnages les plus distingués de l'époque, et particulièrement avec la reine Christine, qui s'était crue d'abord offensée dans un de ses articles, et qui bientôt détrompée l'honora de son amitié, et entretint avec lui une correspondance suivie. — Le bonheur dont Bayle devait jouir au milieu de tant de succès fut troublé l'année suivante par des chagrins cruels : il perdit successivement son père et ses deux frères, dont l'aîné, ministre de la religion réformée, expira dans un cachot, victime de la révocation de l'édit de Nantes (1685). Les persécutions dont les protestants étaient alors l'objet en France devinrent pour Bayle l'occasion de plusieurs écrits, dans lesquels il attaquait avec une nouvelle force le fanatisme et l'intolérance. En 1686, il publia à cet effet une traduction d'une lettre latine, que Paëts, l'un de ses protecteurs, lui avait écrite d'Angleterre (*Lettre de M. L. V. P. à M. B. sur les derniers troubles d'Angleterre, où il est parlé de la tolérance de ceux qui ne suivent pas la religion dominante*) ; et peu après il fit paraître une petite brochure intitulée : *Ce que c'est que la France toute catholique sous le règne de Louis-le-Grand*, en réponse aux éloges que l'on prodiguait au grand roi pour la révocation de l'édit de Nantes : il y peignait sous les plus vives couleurs les cruautés exercées par les ordres de Louis XIV contre les protestants ; mais l'ouvrage de ce genre qui fit le plus de sensation, ce fut son *Commentaire philosophique sur ces paroles de l'Evangile* : Contrains-les d'entrer (*compelle intrare*), *où l'on prouve par plusieurs raisons démonstratives qu'il n'y a rien de plus abominable que de faire des conversions par la contrainte, et où l'on réfute tous les sophismes des convertisseurs à contrainte, et l'apologie que saint Augustin a faite des persécutions* (1686). Le titre en fait assez connaître le but. Un pareil ouvrage paraissait ne pouvoir être que fort bien accueilli dans un pays protestant. Il n'en fut pas ainsi : les protestants, aussi fanatiques dans leur croyance que les catholiques dans la leur, ne voulaient pas entendre parler de tolérance ; malgré la précaution que l'auteur avait prise de garder l'anonyme, et quoique même il désavouât formellement l'ouvrage, le ministre Jurieu, homme violent, jaloux et vindicatif, qui depuis long-temps voyait d'un œil d'envie les succès de son collègue, saisit cette occasion pour éclater contre lui. Il le combattit d'abord dans un écrit virulent, dont le titre seul dénote clairement l'esprit : *Des droits des deux souverains en matière de religion, la conscience et le prince, pour détruire le dogme de l'indifférence des religions et de la tolérance universelle, contre un livre intitulé : Commentaire philosophique sur ces paroles :* « Contrains-les d'entrer » ; puis, exaspéré au plus haut point par un nouvel écrit où il était personnellement attaqué et livré au ridicule, l'*Avis important aux réfugiés* (1690), qu'il ne manqua pas d'attribuer à Bayle, quoique celui-ci repoussât de toutes ses forces cette imputation calomnieuse, il le dénonça au consistoire de Rotterdam comme ennemi de la religion et de l'état, et le représenta comme étant l'ame d'une cabale dévouée aux intérêts de la France contre ceux du protestantisme. En vain Bayle réfuta de la manière la plus plau-

sible, soit par ses écrits, soit par les explications qu'il donna devant le consistoire, les calomnies de son adversaire ; les autorités de Rotterdam, après avoir montré pendant quelque temps assez de bienveillance pour lui, et avoir cherché à étouffer l'affaire, finirent par le condamner à perdre sa chaire ainsi qu'une pension de 500 florins, et lui interdirent même la faculté de donner des leçons particulières, croyant sans doute en cela se rendre agréables au stathouder, Guillaume, prince d'Orange et roi d'Angleterre, qui était en guerre avec Louis XIV, et qui poursuivait dans ses états les partisans de la France. Dans le cours de cette dispute, Bayle publia d'assez nombreux écrits, dont nous ne citerons que les deux principaux : le *Supplément du Commentaire philosophique, où, entre autres choses, l'on achève de ruiner la seule échappatoire qui restait aux adversaires, en démontrant le droit égal des hérétiques pour persécuter, à celui des orthodoxes*; et la *Cabale chimérique, ou Réfutation de l'histoire fabuleuse qu'on vient de publier malicieusement touchant un certain projet de paix*, etc. — Bayle, privé par une sentence inique de ses moyens d'existence, supporta son sort avec fermeté. Mettant à profit les loisirs qu'il devait à ses persécuteurs, il s'occupa tout entier de la composition du vaste ouvrage qui l'a immortalisé, du *Dictionnaire historique et critique*, qui parut pour la première fois en 1697 (Rotterdam, 2 vol. in-fol., en 4 parties). C'est la première de ses productions à laquelle il ait mis son nom ; jusque là, soit par modestie, soit pour éviter les attaques que pouvaient provoquer ses écrits, il avait constamment gardé l'anonyme. — En publiant son *Dictionnaire*, Bayle avait moins pour but de donner, comme le titre pourrait le faire croire, un répertoire complet d'histoire et de littérature que de compléter ou de critiquer les dictionnaires qui existaient alors, et surtout celui de Moréri. On ne devra donc pas s'étonner d'y rencontrer des omissions importantes, et surtout d'y trouver une foule d'articles sur des personnages obscurs, qu'il se plaisait à exhumer de l'oubli. Il suivit dans l'exécution de cet ouvrage un plan assez singulier, qu'il expose ainsi lui-même dans sa préface : « J'ai divisé ma composition en deux parties : l'une est purement historique, un narré succinct des faits ; l'autre est un grand commentaire, un mélange de preuves et de discussions, où je fais entrer la censure de plusieurs fautes, et quelquefois même une tirade de réflexions philosophiques. » De ces deux parties, la première forme le corps des articles, tandis que la deuxième, incomparablement plus étendue, se compose de notes très nombreuses. C'est cette deuxième partie qui offre le plus d'intérêt ; c'est là que l'auteur donne carrière à son érudition et à son scepticisme, et qu'à l'occasion des noms les moins célèbres, il aborde les discussions les plus profondes sur divers points d'histoire, de métaphysique ou de théologie ; il attaque les faits les mieux établis en apparence, et se plaît à remettre en honneur les sectes les plus discréditées, entre autres celles des athées, des pyrrhoniens et des manichéens. Le Dictionnaire de Bayle eut encore plus de succès que tous ses écrits précédents ; mais si cette publication ajouta beaucoup à sa renommée, et répara amplement le dommage que lui avait causé la sentence inique du consistoire, elle amoncela sur sa tête de nouveaux orages : l'impression du Dictionnaire fut défendue en France sur la dénonciation de l'abbé Renaudot ; plusieurs articles furent vivement attaqués par de nombreux adversaires, surtout par Leclerc et Jacquelot ; l'implacable Jurieu y puisa les motifs d'une nouvelle accusation, et fit commencer contre l'auteur une seconde procédure, qui heureusement n'eut pas pour lui de suites aussi funestes que la première. Ayant échoué devant le consistoire de Rotterdam, ses ennemis intriguèrent en Angleterre auprès du roi Guillaume afin de le faire bannir de Hollande, comme ennemi de l'état et partisan de la France ; mais, grâce à la protection du comte de Shaf-

lesbury, Bayle échappa encore une fois aux coups de ses persécuteurs. Il se contenta de répondre aux principales critiques dans de nouvelles notes qu'il ajouta à la 2 édition de son Dictionnaire (publiée en 1702, augmentée de près de moitié, Amsterdam, 3 vol. in fol.), et surtout dans les Éclaircissements qu'il plaça à la fin. (Les articles qui donnèrent lieu aux attaques les plus vives ou aux discussions les plus intéressantes sont *David*, que Jurieu déféra au consistoire; *Henri IV*, qui fournit à Renaudot l'un de ses principaux griefs; *Manichéens*, *Pauliciens* et *Origène*, où il expose avec complaisance le manichéisme, et qui furent surtout attaqués par Leclerc; *Pyrrhon* et *Zénon d'Élée*, où il reproduit les objections des anciens sceptiques contre la certitude en général, contre la possibilité du mouvement et de l'étendue; *Rorarius*, où il combat les principes de Leibnitz et surtout son système de l'harmonie préétablie.) Après avoir achevé la 2e édition de son Dictionnaire, Bayle publia encore quelques écrits, qui presque tous avaient trait aux discussions dans lesquelles il s'était trouvé engagé : 1º une apologie de ses pensées sur la comète, sous le titre de *Continuation des pensées diverses, écrites à un docteur en Sorbonne*, ou *Réponse à plusieurs difficultés proposées à l'auteur* (publiée pour la première fois en 1704, puis réunie aux *Pensées diverses* (voy. ci-dessus, p. 53.); 2º *Réponse aux questions d'un provincial* (Rotterdam, 1704 et 1706, 5 vol. in-8º), recueil de mémoires sur différents points de littérature et de philosophie, dont la principale partie est consacrée à l'examen de l'ouvrage de l'évêque anglais Guillaume King, *De Origine mali*; *Entretiens de Maxime et de Thémiste*, où il répond à diverses objections de Leclerc et de Jacquelot (1706). — Pendant qu'il se livrait avec ardeur à ces combats, qui avaient rempli toute sa vie, il contracta une maladie de poitrine qui le conduisit au tombeau; il mourut presque subitement, le 28 déc. 1706, à 59 ans; la veille encore il avait travaillé à une *Réfutation des critiques de Jacquelot*, qu'il préparait pour l'impression. — Tous ceux qui ont parlé de Bayle ont loué ses qualités et ses vertus; tous ont reconnu en lui un vrai philosophe pratique : d'un commerce doux et facile, il opposait un calme imperturbable aux violentes attaques de ses adversaires; modeste à l'excès, il ne voulait pas même mettre son nom à ses meilleurs ouvrages; il était obligeant, désintéressé, d'une chasteté exemplaire (ce qui contraste singulièrement avec la licence qu'on a quelquefois sujet de reprocher à ses expressions); comme Leibnitz, il était infatigable à l'étude, et travaillait 14 heures par jour. Il n'avait d'autre défaut qu'une extrême mobilité de caractère, qui nous explique les variations si fréquentes que nous offrent sa vie et ses écrits. — Sa manière d'écrire mérite à la fois des éloges et des critiques. Selon Voltaire (*Conseils à un journaliste*), « Bayle est presque le seul compilateur qui ait du goût. Cependant, dans son style toujours clair et naturel, il y a trop de négligence, trop d'oubli des bienséances, trop d'incorrections. Il est diffus; il fait, à la vérité, conversation avec son auteur comme Montaigne, et en cela il charme tout le monde, mais il s'abandonne à une mollesse de style et aux expressions triviales d'une conversation trop simple, et en cela il rebute souvent l'homme de goût. » Bayle convient lui même de ses défauts : « Mon style est, dit-il, assez négligé; il n'est pas exempt de termes impropres et qui vieillissent, ni peut-être même de barbarismes : je l'avoue, je suis là dessus presque sans scrupules. » (*Préface de la 1re édition du Dictionnaire*). — On lui reproche aussi de manquer d'ordre et de méthode : « Il aimait, dit La Harpe, à promener son imagination sur tous les objets sans trop se soucier de leur liaison. Un titre quelconque lui suffisait pour le conduire à parler de tout. » En effet, on retrouve ce vice dans presque tous ses ouvrages, dans ses *Pensées sur la comète*, dans sa *Réponse aux questions d'un provincial*; mais il se fait surtout

sentir dans son Dictionnaire, qu'il appelle lui-même fort modestement « une compilation informe de passages cousus à la queue les uns des autres ». — Il nous reste à apprécier Bayle sous le rapport le plus important, comme philosophe. On s'accorde généralement à reconnaître en lui le premier des dialecticiens, et l'un des plus grands sceptiques des temps modernes. Peut-être cependant faut-il modifier la seconde partie de ce jugement, comme l'a fait M. Cousin dans le passage suivant, où il nous paraît avoir fort bien caractérisé ce philosophe: « On peut dire que Bayle est plus encore paradoxal que sceptique, comme il est plus érudit que penseur; car il ne paraît pas avoir été doué d'une grande fécondité d'invention. Il se met presque toujours derrière quelque nom ou quelque opinion, derrière un ordre d'arguments donnés, qu'il excelle à développer, à éclaircir et à fortifier. Voici sa pratique constante et comme sa méthode : étant donnée à attaquer une opinion accréditée de son temps, théologique ou philosophique, trouver quelque vieille opinion bien décriée, presque réduite à l'ignominie, la reprendre en sous-œuvre, l'arranger et la développer, ne pas l'avouer nettement et franchement; mais, à l'aide de cette opinion remise à neuf et rendue à la circulation, affaiblir l'opinion régnante. Cependant, pour être juste envers lui, il faut convenir qu'il a mis dans le monde pour son compte un certain nombre de paradoxes qui lui appartiennent... Mais si ces paradoxes trahissent bien dans Bayle un esprit sceptique, ils ne constituent pas un ensemble régulier, un système de scepticisme. » (Hist. de la philosophie du XVIIIe siècle. tom. 1, pag. 491).— Il nous semble en effet que Bayle a plutôt pratiqué que professé systématiquement le scepticisme. Du reste, son scepticisme de bonne foi, renfermé dans les bornes de la raison, ne portait que sur des points trop réellement controversables. Basnage, qui avait vécu dans son intimité, nous en donne le secret quand il dit : « La plupart des théologiens lui paraissaient trop décisifs, et il aurait souhaité qu'on ne parlât que douteusement des choses douteuses. Dans cet esprit, il se faisait un plaisir malicieux d'ébranler leur assurance, et de leur montrer que certaines vérités qu'ils regardent comme évidentes sont environnées et obscurcies de tant de difficultés qu'ils feraient quelquefois plus prudemment de suspendre leur décision. » Il portait la même défiance dans l'étude de l'histoire, où il avait trop souvent reconnu pour faux des faits que personne ne songeait à révoquer en doute. Bayle trouvait d'ailleurs quelques avantages pour un auteur dans cette manière de philosopher. « Le pyrrhonisme est, dit-il, la chose du monde la plus commode; vous pouvez impunément disputer contre tout venant, sans craindre ces arguments *ad hominem* qui font quelquefois tant de peine... Vous n'êtes jamais obligé d'en venir à la défensive; en un mot, vous contestez et vous doutez tout votre saoul, sans craindre la peine du talion. » (Œuvres diverses, tom. IV, p. 537.) — Quoi qu'il en soit, Bayle a rendu de grands services à la philosophie en combattant les préjugés, les erreurs, et surtout les superstitions et l'intolérance avec les armes du raisonnement, de l'érudition et d'une gaîté spirituelle. Il a soulevé et agité une foule de questions qui ont exercé la sagacité des penseurs de son siècle, et qui ont donné naissance à plusieurs ouvrages importants. Il fit surtout ressortir les difficultés qui entourent l'existence de Dieu, la création, la providence, l'origine du mal, la prescience, la liberté de l'homme et la réalité du monde extérieur. Toute sa vie n'a été qu'une longue controverse, et il est mort, pour ainsi dire, les armes à la main. Les principaux débats qu'il eut à soutenir furent avec Jurieu sur la tolérance, avec J. Leclerc sur la providence et le manichéisme et sur les *forces plastiques* ou *principes de vie* de Cudworth, avec Jacquelot sur la conformité de la foi et de la raison; avec Arnauld sur le système de Mallebranche, et enfin avec Leibnitz sur l'origine du mal,

le libre arbitre et l'harmonie préétablie : c'est cette dernière dispute qui donna naissance à la Théodicée de Leibnitz. — Quoique Bayle ne soit pas à proprement parler un incrédule, quoiqu'il déclare en mille endroits qu'il n'attaque la raison que pour forcer les hommes à recourir à la foi, il est pourtant vrai que ses ouvrages, son Dictionnaire surtout, ont fourni un grand nombre d'objections aux adversaires de la religion; c'est l'arsenal où les incrédules du dernier siècle ont puisé leurs plus fortes armes. C'est lui par exemple qui, sans professer formellement l'athéisme, a le premier soutenu ces paradoxes, dont les athées du XVIII[e] siècle se sont emparés avec empressement: qu'une idée fausse et indigne de Dieu est pire que l'indifférence ou l'athéisme; qu'on peut être honnête homme et athée; qu'un peuple sans religion est encore capable d'ordre social (*Pensées sur la comète*). Aussi Voltaire a-t-il eu raison de dire (*Siècle de Louis XIV*, catalogue des écrivains) : « Ses plus grands ennemis sont forcés d'avouer qu'il n'y a pas une seule ligne dans ses ouvrages qui soit un blasphème évident contre la religion chrétienne; mais ses plus grands défenseurs avouent que, dans ses articles de controverse, il n'y a pas une seule page qui ne conduise le lecteur au doute et souvent à l'incrédulité. » — Il n'existe pas d'édition complète des œuvres de Bayle. Son principal ouvrage, son *Dictionnaire historique et critique*, a eu un grand nombre d'éditions. Outre celles de 1697 (Rotterdam, 2 vol. in-fol. en 4 parties) et de 1702 (Amst., 3 vol. in-fol.), qui furent imprimées sous ses yeux, il en a été fait neuf autres, dont les principales sont celle de 1720, 4 vol. in-fol., publiée à Rotterdam avec des remarques, par Prosper-Marchand; celle de 1730, 4 vol. in-fol. (avec la vie de Bayle, de Desmaizeaux); celle de 1740, 4 vol. in-fol., la plus estimée de toutes, jusqu'à la 11[e] et dernière, donnée par M. Beuchot, Paris, 1820, 16 vol. in-8°, avec des notes extraites des auteurs qui ont critiqué Bayle, et rapportées à chaque passage du Dictionnaire. C'est la seule qui ait paru en France. On a joint à toutes les éditions une table alphabétique des matières, secours indispensable pour se guider dans ce labyrinthe d'articles, où il est parlé de tout à propos de tout. Frédéric II a fait un *Extrait du Dictionnaire historique et critique*, publié par les soins de Thiébault, Berlin, 1767, 2 vol in-8°. Il a été fait une traduction anglaise du Dictionnaire, avec des augmentations considérables et des critiques peu estimées par Th. Birch et Lockman, 10 vol. in-fol. 1734-1741. Les *Œuvres diverses* de Bayle ont été réunies en 4 vol. in-fol., et publiées à La Haye, une 1[re] fois en 1727-1731, et une 2[e] en 1737. Elles comprennent, outre les divers ouvrages que nous avons signalés dans le cours de cet article, quelques pamphlets de peu d'importance, ses lettres, ses opuscules, et un cours de philosophie en latin avec une traduction française. — L'abbé de Marsy a donné une *Analyse raisonnée de Bayle* (4 vol. in-12, 1755, sans nom d'auteur), dans laquelle il a distribué par ordre de matières les sujets d'histoire, de littérature, de philosophie et de théologie traités par Bayle, en fondant les notes du dict. dans le texte; 4 autres vol. ont été publiés en 1773 sous le même titre pour faire suite aux premiers; on les attribue à Robinet. — Enfin, il a été publié sur la vie, ainsi que sur les doctrines et sur les ouvrages de Bayle, plusieurs écrits que nous devons faire connaître. Desmaizeaux a composé en 2 v. in-12, Amsterd., 1722, une *Vie de Bayle*, qui a été plusieurs fois réimprimée, et qu'on trouve à la tête des éditions données depuis 1730; il avait déjà paru en 1716, une *Histoire de Bayle et de ses ouvrages*, sous le nom de La Monnoie, mais qui est de l'abbé Revert. Joly a donné en 1748 deux vol. in-fol. de *Remarques critiques sur le Dictionnaire de Bayle*; Chaufepié, 1750-1756, un *Nouveau dictionnaire historique et critique pour servir de supplément à celui de Bayle*. — Les principaux ouvrages écrits contre sa doctrine, outre ceux de ses adversaires que nous avons déjà cités, sont : l'*Exa-*

men du pyrrhonisme ancien et moderne de Crousaz; *Bayle en petit*, ou *Anatomie de ses ouvrages*, *entretiens d'un docteur avec un bibliothécaire et un abbé*, Douai, 1737, et Paris 1738, ouvrage anonyme du P. Lefebvre, jésuite; *Examen critique des ouvrages de Bayle*, 2 parties in-12, Amsterdam, 1747 (également du P. Lefebvre); C. M. Pfaffii *Dissertationes anti-bælianæ tres*, Tubing, 1709, in-4°. On peut aussi consulter sur Bayle les historiens de la philosophie. Buhle et Dugald-Stewart lui ont consacré une place fort étendue, le 1er dans son *Histoire de la philos. mod.*, sect. IV, ch. 1er; le 2e dans son *Histoire des sciences métaphys.*, ch. 1er, sect IV. BOUILLET.

BAYLEN (combat de). L'armée française était entrée en Espagne comme alliée, vers la fin de 1807. La division du général Dupont, qui devait trouver à Baylen une fin si malheureuse, après avoir séjourné quelque temps à Valladolid, fut appelée à Madrid, d'où elle reçut l'ordre de marcher sur Cadix. Ce corps d'armée, qui se composait de trois divisions d'infanterie aux ordres des généraux Barbou, Vedel et Leval, et d'une division de cavalerie commandée par le général Fresia, traversa l'Espagne sans éprouver la moindre difficulté, et déjà il avait dépassé les défilés de la Sierra-Morena, lorsque le général en chef fut informé que toute l'Andalousie était en insurrection, et qu'un corps d'insurgés de 15 à 20,000 hommes s'apprêtait à l'arrêter au pont d'Acolea. Les Espagnols avaient en effet fortifié la tête de ce pont; mais, attaqués avec vigueur par la division française, ils abandonnèrent leur artillerie et se retirèrent en désordre sur Cordoue, qui, le même jour, fut emportée de vive force. Malgré ce succès, le corps du général Dupont se trouvait dans la situation la plus critique. Une junte venait de se former à Séville et de se déclarer junte suprême du gouvernement pour toute l'Espagne; des corps d'insurgés s'organisaient de toutes parts; les troupes de ligne du camp de Saint-Roch, celles du général Solano, tous les régiments de milice des provinces méridionales, s'étaient réunis et organisés en armée régulière, et le général Castanos, auquel la junte én avait confié le commandement en chef, comptait déjà sous ses ordres plus de 45,000 hommes, tandis que le général Dupont n'en avait pas plus de 7 à 8,000. Avec de si faibles moyens, il ne pouvait continuer sa marche sur Séville; il prit le parti de s'arrêter et d'attendre les renforts qu'il ne cessait de demander au grand-duc de Berg. Mais bientôt les Espagnols, enhardis par cette inaction forcée, s'étant avancés déjà pour reprendre l'offensive, le général Dupont se décida à évacuer Cordoue pour venir s'appuyer au pied des arêtes de la Sierra-Morena, vers Andujar et Baylen. Ce mouvement rétrograde s'effectua le 16 juin à 7 heures du soir, et le 18 le corps d'armée prit position à Andujar sans avoir été inquiété dans sa retraite. Depuis le passage des Français dans cette ville, il s'y était commis des excès déplorables; les insurgés de Jaen s'y étaient portés en masse, et avaient massacré le commandant et le détachement que le général Dupont y avait laissés. Des bandes de contrebandiers et de paysans, commandées par des officiers de la ligne, infestaient les gorges de la Sierra-Morena; tous les courriers, les officiers en mission, les soldats isolés, étaient arrêtés dans ces défilés, et y trouvaient la mort au milieu des plus horribles tortures. Le premier soin du général Dupont en arrivant à Andujar fut donc de détacher une colonne mobile de 5 à 600 hommes, dont il confia le commandement au capitaine de frégate Baste, commandant en second des marins de la garde, qui faisaient partie de la division, avec ordre de se diriger sur Jaen, dans le double but de soumettre cette ville insurgée et de se procurer des vivres. Le commandant Baste, après s'être acquitté de cette mission avec autant de bravoure que de succès, se porta de nouveau dans la Sierra-Morena quelques jours après, afin de chasser les insurgés de la Caroline, et de favoriser les

opérations du général Vedel, qui était en marche avec sa division pour se réunir au corps d'armée dont il faisait partie. Ce général, arrivé le 26 juin devant les gorges de Despena-Perros, y rencontra un rassemblement de 3,000 hommes qui essayèrent vainement de lui disputer le passage. Ils furent culbutés, et la division vint prendre position au bourg de Baylen, après avoir laissé dans la Sierra-Morena les postes nécessaires pour entretenir la correspondance avec la Manche. Sur ces entrefaites, un corps d'insurgés du royaume de Grenade s'étant de nouveau porté sur Jaen après le départ de la colonne commandée par le capitaine Baste, le général Dupont profita de l'arrivée de la division Vedel pour lui ordonner de diriger sur ce point une de ses brigades. Le général Vedel y envoya la brigade du général Cassagne, qui, parti de Baylen le 1er juillet, arriva le lendemain à Jaen, en chassa les Grenadins et les battit complètement. On pouvait espérer que ces différentes opérations donneraient de la confiance à des troupes nouvelles qu'il fallait aguerrir, et qu'elles permettraient, en contenant l'ennemi, d'attendre de nouveaux renforts sans cesse demandés, et qui de jour en jour devenaient plus urgents. Le général Dupont était forcé d'après ses nouvelles instructions de tenir la position d'Andujar; il lui était prescrit de ne rien entreprendre d'offensif jusqu'au moment où les places de Valence et de Saragosse seraient réduites, et surtout de ne point repasser la Sierra Morena, mouvement rétrograde qui aurait pu déterminer l'insurrection dans la province de la Manche, jusqu'alors contenue, en y attirant à la suite du corps d'armée les troupes insurgées de l'Andalousie et du royaume de Grenade. Cependant l'armée espagnole réunie et concentrée vers Séville, après les combats d'Alcolea et de Cordoue, s'était mise en mouvement et était rentrée dans cette dernière ville. Le général en chef Castanos, continuant à remonter le Guadalquivir sur la rive gauche, se trouva bientôt en présence de la petite armée française. On avait eu soin de fortifier la tête du pont d'Andujar sur la rive gauche du Guadalquivir, et toutes les dispositions étant prises pour ne pas être forcés sur la rive droite, le général Dupont envoya un officier d'état-major au général Vedel, à Baylen, pour le prévenir du mouvement de l'ennemi, et lui demander une de ses brigades afin de renforcer les troupes du camp d'Andujar. L'attaque des Espagnols commença dès que leurs pièces furent en position, et il s'engagea une canonnade très vive, mais qui n'était qu'une démonstration pour couvrir une autre attaque dont nous parlerons bientôt. A la réception de la dépêche du général Dupont, Vedel s'était mis en marche avec sa division, moins deux bataillons détachés, au gué de Mengibard, sur le Guadalquivir, dans la direction de Jaen. Il laissait à Baylen le général Gobert avec une colonne de 1,500 hommes. — La division Vedel arriva à Andujar le 16 juillet à midi. Nous venons de dire que l'attaque des Espagnols sur ce dernier point avait pour but de couvrir un autre mouvement. En effet, ce même jour, 16 juillet, et pendant que le général Vedel était en marche pour joindre le général Dupont, 10 à 12,000 hommes des troupes de Castanos attaquent le général Léger-Bélair à Mengibard, forcent le gué du Guadalquivir, et culbutent les deux bataillons français, qui se retirent en toute hâte sur Baylen. Le général Gobert s'empressa de sortir de ce bourg pour repousser les Espagnols; son régiment de cuirassiers y était déjà parvenu, lorsqu'il fut mortellement blessé : le général Dufour, qui le remplaça dans le commandement de la brigade, ramena les troupes dans une position en avant de Baylen, afin de couvrir ce point important; mais, par une déplorable fatalité, ce général, ne se voyant point suivi par les Espagnols, se persuada que l'ennemi manœuvrait par sa droite pour le tourner, en prenant le chemin de Baeza, et dans cette croyance, qui lui fut suggérée par de faux avis, il abandonna la position

qu'il venait de prendre, pour se retirer sur la Caroline, à l'effet d'empêcher que la communication du corps d'armée avec Madrid ne fût coupée. Pendant que ceci se passait à la gauche du général Dupont, le général Castanos faisait une nouvelle démonstration sur Andujar; mais, après avoir échangé quelques coups de canon, sa colonne d'attaque, forte d'environ 10,000 hommes, prit une nouvelle direction en remontant le fleuve, comme pour se porter vers Mengibard. Le général Dupont avait vu avec surprise et mécontentement l'arrivée de la division Vedel à Andojar, lorsqu'il ne demandait à ce général qu'un renfort de quelques bataillons. Il lui donna donc l'ordre de se reporter sur-le-champ à Baylen, de repousser l'ennemi, et, après avoir mis ce poste en sûreté, de revenir sur Andujar; son intention était de profiter de la séparation de l'armée ennemie en deux parties, pour tomber avec le gros de ses forces sur celle qui était devant Andujar, la rejeter sur Cordoue ou Montilla, et attaquer ensuite la seconde, en tâchant de l'éloigner de plus en plus, jusque sur les confins du royaume de Grenade. Le général Vedel se mit en marche le 16 dans la soirée. Arrivé le lendemain à Baylen, il trouva ce bourg évacué par le général Dufour, qui s'était porté sur la Caroline. Vedel, sans s'assurer de la position de l'ennemi, crut devoir suivre la direction qu'avaient prise les troupes du général Gobert, et laissa ainsi, par la plus inconcevable imprévoyance, la faculté à l'ennemi de s'établir dans ce même poste de Baylen, si essentiel à conserver, et de couper par conséquent les communications du général Dupont. Cette faute grave, que le général Vedel ne pouvait pas même excuser en alléguant le mouvement précipité du général Dufour sur la Caroline, donna aux Espagnols un avantage dont ils se hâtèrent de profiter. Dans la matinée du 16, des forces considérables occupèrent Baylen. Informé de la marche des généraux Dufour et Vedel sur la Caroline, le général Dupont prévit les funestes résultats de ce faux mouvement, et, bien persuadé que les Espagnols se dirigeaient sur Baylen, il ne songea plus qu'à tâcher d'y arriver avant eux. Cependant l'ordre d'effectuer le départ ne fut donné que le 18 dans l'après-midi. Les troupes se mirent en mouvement un peu avant la nuit. Le général en chef fit ouvrir sa marche par une avant-garde, commandée par le major Teulet, sous les ordres du général de brigade Chabert. Elle était composée de trois bataillons de la 4e légion, d'un bataillon du 4e régiment suisse, de 50 chasseurs à cheval, 60 dragons et 2 pièces de campagne, en tout environ 2,500 hommes. Cette avant-garde, dont le chef avait reçu l'ordre d'attaquer vivement l'ennemi pour frayer un passage au reste de la division, déboucha sans avoir rencontré d'obstacles, vers les 2 heures du matin, dans le bassin de Baylen, après avoir franchi sans difficulté le défilé et le pont établi entre deux montagnes sur la rivière la Rumblar; mais à 2 heures et demie deux compagnies de voltigeurs qui éclairaient la colonne rencontrèrent les avant-postes ennemis et les firent replier. Les Espagnols, se croyant attaqués par tout le corps d'armée, firent feu sur toute la ligne, et, au bruit de la canonnade, le général en chef, s'étant transporté en toute hâte sur le champ de bataille, ordonna à l'avant-garde de s'arrêter et de prendre position en attendant le jour. Dès qu'il parut, une vive fusillade s'engagea sans produire aucun résultat. L'ennemi était en bataille sur deux lignes, occupant une forte position, à cheval sur la grande route de Baylen, sa gauche appuyée à une chaîne de collines, sa droite à un bois coupé par des ravins et tout son front garni d'une nombreuse artillerie. Sa force sur ce point était au moins de 15 à 18,000 hommes, l'élite de l'armée espagnole. Malgré son infériorité numérique et le manque total d'artillerie, car les deux pièces de campagne avaient été démontées dès le commencement de l'action, l'avant-garde française, toute composée de jeunes soldats, qui, la plupart, voyaient pour la

première fois une affaire sérieuse, soutint le combat avec opiniâtreté depuis 3 heures jusqu'à 6 sans perdre un pouce de terrain. Toutes les charges de l'ennemi furent repoussées avec perte. Vers les 6 heures, elle fut soutenue par la brigade suisse formée des régiments de Preuss et de Reding, tandis que le général Barbou, avec son autre brigade, prenait position sur les hauteurs qui dominent le pont pour en défendre le passage contre les troupes qui pourraient venir d'Andujar. Le bataillon des marins de la garde fut placé en réserve, et la cavalerie disposée selon la nature d'un terrain difficile, coupé de ravins et planté d'oliviers. Le général Chabert, ayant abordé l'ennemi, gagne d'abord du terrain, mais Reding, étendant son front de plus en plus, déborde la droite des Français et menace de les faire attaquer en flanc par deux bataillons, qui venaient de couronner une colline élevée et couverte d'oliviers. La cavalerie française reçoit l'ordre de charger pour arrêter ce mouvement. Elle le fait avec le plus grand succès. Les cuirassiers abîment un régiment d'infanterie espagnole et sabrent les canonniers sur leurs pièces; deux drapeaux sont enlevés et promenés sur toute la ligne française, qui s'ébranle aux cris de vive l'empereur. Le major Teulet repasse le ruisseau avec la 4e légion; mais les Espagnols, profitant de leur supériorité numérique, continuent à déborder les ailes. Les troupes du centre sont forcées de rétrograder et d'abandonner non seulement le canon qu'elles ont pris, mais même les deux pièces de 4 de l'avant-garde, qui avaient été démontées au commencement de la journée. Vers dix heures du matin, la brigade Pannetier se présenta en bataille. Ces soldats, accourus de la queue de la colonne à travers les oliviers, les charrettes, et enveloppés dans un nuage de poussière, étaient fatigués avant d'en venir aux mains. L'artillerie, éparpillée dans la colonne, arrivait par fragments, ce qui fit que les Français n'eurent jamais plus de six pièces en batterie à la fois, et qu'elles furent presque aussitôt écrasées par la supériorité du feu des Espagnols. A dix heures et demie, toute la ligne française s'ébranla de nouveau pour tenter un dernier effort. Elle reçut l'ordre de charger l'ennemi à la baïonnette sans tirer un coup de fusil, et de chercher à le rompre pour gagner Baylen, et de là faire jonction avec la division Vedel, qui était à peine éloignée de deux lieues sur les derrières des deux divisions espagnoles. Malgré les efforts du bataillon des marins de la garde, qui, sous les ordres du capitaine d'Augier, firent des prodiges, malgré de nouveaux succès obtenus par la cavalerie, cette charge infructueuse, parce qu'elle fut mal combinée, fut la dernière. La première ligne des Espagnols avait été enfoncée plusieurs fois; mais leurs réserves, toujours en présence, arrivaient toujours à temps pour s'opposer à des efforts successifs, et tout ce que purent faire les Français, fut de conserver la position où les troupes s'étaient concentrées le matin. Il était midi passé. Les Espagnols n'avaient eu dans les différentes attaques que 243 hommes tués et 735 blessés; du côté des Français, près de 2,000 hommes étaient hors de combat. On comptait dans le nombre beaucoup d'officiers supérieurs; le général en chef lui-même avait été touché. Les malheureux soldats étaient exténués par quinze heures de marche et huit heures de combat sous un soleil brûlant. La soif les dévorait, et il fallait aller chercher l'eau à un quart de lieue. Une transpiration abondante achevait de les affaiblir, au point qu'ils n'étaient plus en état ni de marcher ni de tenir leurs armes. Alors la désertion se mit dans les deux régiments suisses; il ne resta dans les rangs français que les deux colonels, un petit nombre d'officiers et 80 soldats. Le général Dupont, désespérant de pouvoir conduire ses soldats à une nouvelle attaque, et ignorant ce que faisaient Vedel et Dufour, proposa au général Reding une suspension d'armes. Elle fut acceptée sans discussion. Mais pendant qu'on parlementait, les troupes espagnoles garnirent les

bauteurs de la rive droite de la Rumblar, et tout le reste de l'armée de Castanos se concentra pour cerner de toute part le corps affaibli du général Dupont. — Nous devons dire maintenant ce qui se passait de l'autre côté de Baylen. — Le général Vedel était arrivé le 17 juillet dans la soirée à la Caroline, et il y resta le 18 pour bien s'assurer que l'ennemi n'effectuait point le mouvement qu'avait paru craindre le général Dufour. Le 19 au matin, ayant entendu tirer le canon dans la direction de Baylen, Vedel ne douta point que le général Dupont ne fût aux prises avec ce même corps espagnol, qu'il avait supposé manœuvrant sur la Caroline, et il se mit en marche pour arriver sur le champ de bataille, dont il n'était éloigné que de quatre lieues. Mais ce mouvement ne se fit point avec la promptitude que demandait une circonstance aussi urgente. Le général Vedel crut devoir faire reposer sa division près du village de Guaraman, à deux lieues de Baylen. Il y perdit plusieurs heures. Ayant ensuite continué sa marche, il arriva devant Baylen à quatre heures après midi, et se trouva en présence des troupes du général Reding. Celles-ci, sur la foi de l'armistice, prenaient en ce moment un repos dont elles n'avaient pas moins besoin que les troupes françaises. Attaquées à l'improviste, elles perdent en un moment deux pièces de canon, et la division fait 800 prisonniers. Le général Reding, effrayé des conséquences d'un pareil incident, se hâte de faire prévenir le général Vedel qu'une suspension d'armes existe entre les troupes espagnoles et le général Dupont, et il réclame l'intervention de ce dernier pour faire cesser l'attaque de son lieutenant. L'explication a bientôt lieu, et le général Vedel prend position au dessus de Baylen. Ainsi, par un concours bien remarquable de circonstances bizarres, une partie des deux armées française et espagnole, séparées sur le même champ de bataille, s'y trouvaient enfermées par ses adversaires. Dans cette position des deux armées, et malgré l'infériorité numérique des troupes françaises, il est permis de croire que l'avantage eût été au moins long-temps disputé par celles-ci, si le général Dupont ne se fût pas tant pressé de demander une suspension d'armes ou si le général Vedel eût mis plus de célérité dans sa marche sur Baylen. Les soldats de la division Vedel comprenaient si bien la faute de leur général que bientôt ils demandèrent hautement à se frayer un passage jusqu'à leurs camarades pour les délier d'un engagement honteux qu'ils ne voulaient point souscrire. Vedel fit prévenir le général en chef de ses dispositions, mais celui-ci lui fit répondre qu'il n'était plus en son pouvoir de rompre l'armistice ; que les négociations pour obtenir une capitulation honorable étaient entamées, et qu'il fallait en attendre l'issue. Sur cette réponse, le général Vedel leva son camp dans la soirée et dirigea aussitôt sa division sur la Caroline. Mais le général Reding, instruit de ce mouvement, se hâta d'envoyer un de ses officiers au général Dupont pour lui annoncer qu'il allait faire passer au fil de l'épée toutes les troupes qu'il tenait bloquées si la division Vedel ne venait sur-le-champ reprendre sa première position. Le général en chef obéit à cette injonction ; il envoya à son lieutenant des ordres formels et réitérés, et les officiers de Vedel étant parvenus à calmer l'effervescence de leurs soldats, la division entière se résigna à venir prendre sa position du 19, devant Baylen. Ce fut cinq jours après, le 22 juillet 1808, que fut définitivement conclue, à Andujar, entre le comte de Tilly et le général Castanos d'une part, le général Chabert, chargé des pleins pouvoirs du général en chef et assisté du général Marescot, de l'autre, cette fameuse capitulation, d'après laquelle le corps d'armée française, n'étant point considéré comme prisonnier de guerre, devait immédiatement être transporté en France par mer avec ses armes, ses drapeaux, ses bagages, et pouvait servir de nouveau même contre l'Espagne. Le lendemain 23, des débris de la divi-

sion Dupont et les troupes de Vedel se dirigèrent sur Rota, point désigné pour l'embarquement. Mais bientôt la capitulation fut violée avec la déloyauté la plus insigne. La junte de Séville, après avoir d'abord prétexté la nécessité d'attendre les passeports du roi d'Angleterre pour la sûreté du passage des troupes françaises en France, ne tarda pas à lever le masque. L'amirauté anglaise, parfaitement d'accord avec le gouvernement insurrectionnel, refusa les passeports demandés pour la forme; les soldats français, donnés en spectacle aux peuples de l'Andalousie, dépouillés, maltraités, assassinés partiellement, furent jetés dans des forteresses et dans des cachots, ou placés sur des pontons dans le port de Cadix : la plupart y périrent de misère et de faim. Ceux qui survécurent furent ensuite transportés dans la petite île de Cabrera, à quelques lieues au sud de Mayorque, où, manquant des choses les plus nécessaires à la vie, ils furent encore livrés à toutes les persécutions d'une population à demi sauvage ; enfin, par un dernier trait de la politique anglaise, qui avait constamment dirigé les Espagnols dans cette monstrueuse violation des lois de la guerre et de l'humanité, les tristes débris de Baylen furent déclarés prisonniers de S. M. britannique, et transférés en Angleterre pour y partager sur les pontons la condition des autres Français que le sort des armes avait déjà fait tomber entre les mains de leurs implacables ennemis. Telle fut la déplorable issue de l'expédition du général Dupont en Andalousie. Quand Napoléon apprit le désastre de Baylen, il versa des larmes de sang sur ses aigles humiliées, sur l'honneur des armées françaises outragées. Cette virginité de gloire qu'il jugeait inséparable du drapeau tricolore était perdue pour jamais ; le charme était rompu. Son coup d'œil juste et rapide perça dans l'avenir. Non pas qu'il comptât pour beaucoup la perte de 17,000 soldats, lui qui disposait de la vie de 40,000,000 d'hommes, mais il voyait déjà l'Espagne se roidir contre lui avec plus de force que jamais et appeler tous les peuples de l'Europe opprimée à suivre son exemple. A. T.

BAYONNE, place forte, port de France, chef-lieu de sous-préfecture, évêché. C'est la ville la plus commerçante et la plus peuplée des Basses Pyrénées, dont elle serait sans doute le chef-lieu si sa situation à l'une des extrémités du département ne la rendait peu propre à cette destination. Elle est située au confluent de la Nive et de l'Adour. On y traverse la première rivière sur deux ponts en bois, et la seconde sur un pont de 36 arches, également en bois. — La barre qui ferme l'Adour est, par sa mobilité, un grand obstacle à la prospérité commerciale de Bayonne. L'embouchure, qui est à une grande lieue de la ville, se trouva, vers le milieu du quatorzième siècle, obstruée par des sables amoncelés à la suite d'une violente tempête. La rivière, ne pouvant suivre son cours habituel, se creusa un nouveau lit du côté du nord, le long des dunes, et alla se décharger dans l'Océan par une nouvelle embouchure, au vieux Boucan, près de Messanges, à 7 lieues de son ancien lit. Le port fut perdu; les navires cessèrent de remonter jusqu'à la ville, qui ne reçut plus que des chaloupes et des chasse-marée. Les habitants ruinés firent entendre leurs doléances à Henri III, qui chargea le fameux ingénieur Louis de Foix d'apporter au mal tous les remèdes nécessaires. Celui-ci essaya de canaliser la rivière en la resserrant entre deux fortes chaussées de vingt pieds de largeur chacune, sur douze de hauteur, indépendamment de la base de pierres brutes sur laquelle elles s'appuient, et qui a de 12 à 15 pieds. De plus il espérait que l'Adour, devenu ainsi plus profond et plus rapide, chasserait les sables et recouvrerait son ancienne embouchure. Sa confiance fut déçue : la rivière enfla prodigieusement; toute la basse ville fut inondée, mais le lit de l'Adour ne changea pas. La population, mécontente, se révolta et chercha le malencontreux ingénieur pour le mettre en pièces. Fort heureusement pour lui, le 28 octob. 1579,

les eaux descendirent en abondance des Pyrénées, accrurent encore la rivière, et, balayant tous les sables, ouvrirent l'ancien lit, et se précipitèrent en ligne presque directe dans l'Océan. Les malédictions se changèrent en actions de grace. Louis de Foix fut porté en triomphe; et, depuis cette époque jusqu'en 89, une procession solennelle a célébré dans Bayonne cet heureux événement.—Les travaux entrepris par Louis de Foix furent continués sous Louis XIV par M. de Ferri, directeur des fortifications de la Rochelle, et plus tard par M. Touros, directeur des fortifications de Bayonne. Ces ingénieurs prolongèrent les chaussées d'un demi-mille dans le sud, et d'un mille dans le nord, portant vers l'embouchure leur largeur à 20 pieds, et cramponnant les pierres avec des barres de fer. Nonobstant leurs efforts et ceux de leurs successeurs, la barre n'avait pas cessé d'être mobile. La passe s'ouvrait vers le sud quand les travaux étaient poussés dans le nord, et vers le nord quand on travaillait dans le sud. Cependant les corvettes sur leur lest pouvaient remonter jusqu'à la ville. Napoléon, jaloux d'améliorer la barre de Bayonne, rendit, le 20 juin 1808, pendant son long séjour dans cette ville, un décret portant que la jetée du sud serait prolongée de 41 toises et celle du nord de 243. Une partie de ce travail a été seulement exécutée dans le nord, et la barre, devenue de plus en plus impraticable, menace d'un anéantissement complet le commerce maritime de Bayonne, si le gouvernement ne s'empresse d'y apporter remède.— Le commerce par terre est plus actif, grace au voisinage de l'Espagne. Il consiste surtout en vins, eaux-de vie, denrées coloniales, laines, toiles, draperies, soieries, planches de sapin, matières résineuses, jambons dits de Bayonne, chocolat, morne, etc. Il y a des chantiers de construction pour la marine royale et le commerce. On y armait autrefois pour la pêche de la baleine; mais on a renoncé à ces expéditions, et le peu d'armements qui s'y font aujourd'hui ont pour but la pêche de la morue, et l'Amérique méridionale. Bayonne est le centre du commerce de tout le département et d'une partie des départements voisins. L'arrondissement dont il est le chef-lieu est peu fertile; on n'y recueille qu'un peu de blé et de maïs, mais les fruits y sont excellents, surtout les pommes; les pêches, les raisins, et les pâturages naturels y abondent. — La place a de bonnes fortifications extérieures construites en 1813, mais qui exigeraient une division entière pour leur défense. La seconde ligne, due à Vauban, ne serait pas aujourd'hui susceptible d'une longue résistance. Deux fortins s'y lient, ce sont le château neuf et le château vieux, dans lesquels on pénètre par la ville. Sur la rive droite de l'Adour est située la commune de Saint-Esprit, qui appartient au département des Landes, et qui est peuplée en grande partie d'Israélites originaires de Portugal. Sur une coteau qui la domine s'élève la citadelle, autre ouvrage de Vauban, mais qui semble plutôt destiné à battre la ville qu'à la protéger. Un souterrain qui passe sous les deux rivières unit la ville à la citadelle, dans laquelle se trouve un puits d'une grande profondeur. — Bayonne est assez bien bâtie, mais les rues sont peu larges et mal distribuées; il y règne une grande propreté. Les places d'armes et de la Liberté, quoique peu régulières, produisent un bon effet. La cathédrale est un bel édifice gothique. On entre dans la ville par quatre portes: celles d'Espagne, de Mousserole, de Saint-Esprit et des Allées-Marines. Quatre autres sont murées depuis long-temps. La porte des Allées-Marines donne accès à la promenade de ce nom, qui est une des plus agréables de France; elle est composée de plusieurs rangées d'arbres, dont la cime forme un ombrage délicieux dans ce pays chaud. Le long de cette promenade coule l'Adour; et ses rives, l'arsenal de la marine, la citadelle, les massifs de verdure, les maisons blanches qui les décorent, les navires dont le fleuve est couvert, les petites embarcations qui se croisent sur sa surface, offrent mille points de vue qu'il est plus facile d'admirer que de reproduire. Les Allées-Marines ont plus

d'un quart de lieue de long; et, suivant un ancien projet reproduit par Napoléon, elles doivent rejoindre un jour la chaussée du sud. La promenade s'étendra alors de Bayonne à la mer, l'espace d'une grande lieue.—Sur le soir, avant la fermeture des portes, les Allées-Marines se couvrent de personnes des deux sexes très bien mises. Les Bayonnais sont en général petits, mais bien faits, vigoureux et d'un grand courage. La nature a beaucoup fait pour eux; il est à regretter que l'art n'y ajoute pas davantage. Sous le rapport de l'instruction publique et des établissements littéraires et scientifiques, Bayonne est au-dessous des moindres villes de France. Ce manque d'éducation est un grand obstacle au développement de leurs moyens, il les éloigne du commerce du monde et leur inculqua un amour d'eux-mêmes qu'il ne leur permet pas de justifier toujours. Aussi cette ville a-t-elle produit peu de littérateurs et d'artistes, mais, en revanche, elle s'honore de deux ministres des finances, le comte de Cabarrus, qui dirigea celles d'Espagne sous Charles IV, et M. Jacques Laffitte, qui eut en main celles de France après la révolution de juillet. Elle compte aussi un grand nombre de marins distingués. Il suffit, pour en donner une preuve, de citer les noms des Larrue, des Tournés, des Ducasson, des Dulaur, des Bergeret, et beaucoup d'autres avantageusement inscrits dans nos fastes nautiques. Les Bayonnaises sont petites, mais jolies et très fraiches, surtout les grisettes. Le son de leur voix est agréable; on regrette seulement qu'elles pèsent sur les dernières syllabes et alongent les mots d'une manière insupportable, même pour l'oreille des Gascons, leurs voisins.—Outre les Allées-Marines, Bayonne a des promenades charmantes, de vastes glacis, et des maisons de plaisance qui font de ses environs un véritable paradis. Sa population est de 13,250 habitants. Elle est située au 43e degré 29 minutes de latitude, et au 3e 44 minutes de longitude ouest. — Bayonne existait long-temps avant J.-C. sous le nom de *Lapurdum*, en basque *terre stérile*, dénomination que le Labourt seul, pays environnant, a conservé jusqu'en 89.—Elle a été la résidence de plusieurs princes, entre autres de Julien dit l'Apostat et de Louis XI, qui s'y firent chérir. Napoléon, dans son long séjour, y reçut la renonciation de Charles IV, de son épouse, de Ferdinand et de son frère à la couronne d'Espagne, couronne qui passa pour peu de temps sur la tête de Joseph, frère de l'empereur des Français. Le château de Marzac, où s'accomplit cette grande négociation, n'existe plus. Un incendie l'a détruit durant la restauration, comme s'il ne devait rester aucun vestige de cette page peu glorieuse de la vie du grand homme. Vers 1141, le nom de *Lapurdum* fut changé en celui de Bayonne, en basque *Baia-Ona*, bonne baie. Déjà depuis 1814 cette ville et son territoire avaient été érigés en république par Jean-sans-Terre devenu roi d'Angleterre. Elle conserva cette forme de gouvernement et continua à obéir à des magistrats nommés parmi ses citoyens jusqu'en l'année 1451. —La découverte de l'Amérique par Christophe-Colomb fut favorisée par des renseignements précieux que fournit au courageux Génois un marin des environs de Bayonne, appelé Alphonse Sanchez de Huelva. Ce fut aussi de cette ville que partit ce cri de résistance aux ordres sanguinaires de Charles IX que l'histoire a enregistré, et qui a immortalisé le nom du vicomte d'Orthe. Enfin de 401 à 1814, Bayonne a soutenu quatorze siéges contre les Vandales, les Sarrasins, les Normands, les Navarrais, les Gascons, les Béarnais, les Aragonais, les Anglais, les Espagnols et les Portugais. Dans ces divers siéges les habitants, les femmes elles mêmes, ont recueilli une gloire immortelle. C'est dans celui de 1523, contre les rois d'Aragon et d'Angleterre réunis, qu'elles inventèrent la bayonnette, cette arme redoutable, qui a si souvent décidé la victoire en faveur des troupes françaises, et mérité à Bayonne la devise de *numquàm polluta*; cité toujours vierge. E. de M.

BAYONNETTE, ainsi nommée du nom de la ville de *Bayonne*, où cette arme fut, dit-on, inventée, dague d'un

pied et demi de longueur, qui s'adapte au canon du fusil par un manche creux, forgé séparément, et que l'on appelle *douille*. Le long de la douille, et dans les deux tiers de sa hauteur, est pratiquée une entaille de largeur proportionnée à la dimension d'un bouton carré placé à l'extrémité et en dehors du canon du fusil. Une autre entaille correspondante est pratiquée dans l'épaisseur d'un anneau mobile qui joue autour de la douille. En tournant cet anneau par-dessous le bouton, lorsque celui-ci a glissé jusqu'à l'extrémité de l'entaille de la douille, on forme une sorte de boutonnière fermée. La bayonnette est alors fixée au fusil d'une manière solide, et ne peut s'en détacher que lorsqu'on a replacé l'anneau de façon que son entaille et celle de la douille correspondent de nouveau. La bayonnette n'est aiguisée qu'à sa pointe; sa lame, de forme d'obélisque, présente une face plate avec au dos une forte arête qui va en s'élargissant. Une tige coudée, ou courbure d'environ un pouce et demi, entre la lame et la douille, tient la bayonnette à distance du canon du fusil et du côté où se trouve la batterie, en sorte que l'alignement n'est contrarié en rien lorsque l'œil met en joue. Les blessures faites par la bayonnette sont de nature fort dangereuse. Pour l'ordinaire profondes, puisque les coups se portent à deux mains, elles sont à la fois perçantes et contondantes. Les chairs d'alentour sont violemment meurtries, le sang coule difficilement. — La bayonnette adaptée au fusil en a fait la première de toutes les armes, une arme à la fois de jet et d'escrime, d'attaque et de défense. Le fantassin charge à la bayonnette où s'abrite derrière elle. Son usage date du milieu du XVIIe siècle, et décida la suppression complète de la pique. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans les mémoires de Puységur : « Avant la suppression de la pique, quelques officiers, trouvant cette arme inutile et embarrassante en beaucoup d'occasions, en cherchèrent une autre qui fût plus commode. Lorsque M. de Puységur, commandant en 1642 dans une partie de la Flandre, envoyait des partis au-delà des canaux, il ne donnait pas d'épée à ses soldats, mais bien des bayonnettes, dont la lame avait un pied de longueur, et dont le manche, en bois, s'enfonçait d'un pied aussi dans le canon du fusil. Cette arme servait de défense contre ceux qui voulaient charger nos troupes après qu'elles avaient tiré. » — Le père Daniel croit que le premier corps qui en ait été armé est le régiment de fusiliers créé en 1671, et appelé depuis royal-artillerie. « Cette arme, dit-il, n'avait encore qu'un manche de bois, qui entrait dans le canon. » — En 1678, après la paix de Nimègue, on arma de fusils et de bayonnettes les grenadiers qui avaient été créés en 1667, et réunis en compagnies en 1672. — Dans un ouvrage de Mallet, de 1688, intitulé : *Travaux de Mars*, on lit : « Excepté dans les travaux de plaine, les piquiers sont partout fort inutiles, ne pouvant être employés comme factionnaires dans les postes avancés, où pour avertir il faut faire du bruit. Ils ne peuvent aussi servir dans les attaques et les assauts des places, où il faut avoir des armes faciles à manier et qui fassent beaucoup de bruit pour intimider ceux qu'on attaque. Ces raisons et plusieurs autres ont donné lieu cette année de donner à quelques mousquetaires des bayonnettes pour mettre dans leurs canons, lorsqu'ils seront attaqués par la cavalerie, et faire l'effet des piques, dont l'usage sera peut-être ainsi rejeté. » — Voltaire cite comme inventeur de la bayonnette le colonel Martinet. Ce militaire avait été moins bien inspiré dans l'invention d'un fouet à lanières, appelé de son nom *martinet*, et introduit par lui dans la discipline militaire. — C'est en 1703, et sur l'avis du maréchal de Vauban, que la pique disparut définitivement de nos armées et fit place au fusil armé de bayonnette. — Parmi les raisons que l'on donnait pour s'opposer à son introduction, on disait qu'un factionnaire, dont les deux mains seraient occupées à tenir son fusil à bayonnette

au lieu d'une épée, serait facilement désarmé. Pendant long-temps les vieux soldats, lorsqu'on les posait dans des factions difficiles, et où il y avait danger d'être insulté, se promenèrent la bayonnette en main, ou tout au moins dans le fourreau, de manière à pouvoir la manier en guise de poignard ; on allait même jusqu'à donner deux bayonnettes aux factionnaires les plus exposés. Cela s'explique à une époque où la bayonnette, mal retenue par son manche de bois dans le canon du fusil, pouvait s'échapper ou être arrachée au premier accident. Ce manche incommode, et qui nécessitait un mouvement long et difficile toutes les fois qu'il fallait introduire la cartouche ou tirer, fut remplacé assez promptement par le manche creux ou douille, malgré l'avis du maréchal de Saxe, qui voulait des fusils de cinq pieds avec des bayonnettes à manche de bois de deux pieds et demi de long. L'officier resterait ainsi, disait-il, plus maître du feu, le soldat éprouvant plus de difficulté à tirer sans attendre l'ordre.—Avant la révolution de 89, dans ce temps où les gouvernants, quoique plus absolus, faisaient moins bon marché que les nôtres du sang du peuple, on discuta longuement sur ce point, savoir, si la faction dans l'intérieur des villes devait se monter avec la bayonnette au fusil. Une sentinelle, disait un auteur militaire de cette époque, veut pendant le jour empêcher la populace de pénétrer dans un endroit. Il semble que dans cette circonstance la bayonnette doive être placée au bout du canon du fusil, mais en y réfléchissant on voit qu'elle y est est tout-à-fait inutile. Si le peuple est décidément soulevé, un homme seul, de quelque manière qu'il soit armé, est un faible obstacle; s'il n'est que mutiné, un coup de bayonnette donné au plus audacieux pourra contenir les autres, mais l'état perd un de ses membres, *perte irréparable quand elle ne tourne pas au profit de tous.* Qui nous répondra d'ailleurs que ce sang versé ne produira pas une émeute qui pourra en faire couler beaucoup davantage. Une simple bourrade aurait produit peut-être le même effet sans exposer au même inconvénient. Mais la sentinelle est sur le point d'être forcée, que fera-t-elle alors? deux pas en arrière, en mettant la bayonnette au bout du canon, et en la présentant aux séditieux. Le peuple, peu accoutumé à voir briller cette arme, reculera d'effroi. Ses yeux seront-ils au contraire familiarisés avec elle, elle lui inspirera moins de terreur. Que survienne une émeute devant un poste qui porte bayonnette dans le fourreau, les soldats, pour supporter la première crise, n'ont recours qu'à la bourrade ; ils ont alors en réserve la bayonnette pour la seconde, et ils ne se trouvent obligés de tirer qu'à la troisième. De nos jours, le pouvoir attaqué entonne sa gamme de résistance dans un ton plus élevé ; il fusille à la première crise et mitraille à la seconde ; Dieu sait ce qu'il tient en réserve dans le cas d'une troisième ! — La bayonnette est le plus sûr rempart du fantassin contre la cavalerie. Une troupe formée en carré, et qui se tient bayonnette croisée et fortement appuyée sur la hanche, tant qu'elle conserve du sang-froid, est presque inexpugnable. Un fantassin isolé qui présente sa bayonnette aux naseaux du cheval d'un cavalier, le force à se cabrer et reste bientôt maître de l'animal et de l'homme. Les Français et les Prussiens sont les deux peuples qui excellent dans le maniement de cette arme.—Les Autrichiens ont introduit depuis quelque temps dans leur armée une manœuvre nouvelle pour le maniement de la bayonnette : elle consiste à lancer le fusil, armé de sa bayonnette, à peu près comme l'ancien javelot, et à le ramener à soi brusquement à l'aide de la bricole. Un officier italien, familier avec cette manœuvre, a offert il y a un an à notre ministre de la guerre de l'introduire dans nos troupes et a vu son offre rejetée. La première guerre avec les Autrichiens décidera de quel côté se trouvait la raison. En attendant, l'Italien offrit de combattre seul un cavalier et deux fantassins,

et pariait les blesser tous les trois avant d'avoir lui-même reçu aucune atteinte. — Les soldats wurtembergeois et leurs officiers dans les écoles militaires sont exercés à des combats simulés avec des bayonnettes à pointe émoussée et garnie. Ils étudient l'escrime de cette arme comme nos soldats celle du sabre, avec cette différence qu'il doit résulter une grande utilité de la première, tandis que nos soldats, une fois en campagne et délivrés des querelles de garnison, n'ont aucune occasion de se servir de leur déplorable talent. — On emploie aussi les bayonnettes dans les chasses au sanglier, seulement la lame est plus courte que celle de munition, et la crosse du fusil, qui est creuse, lui sert de fourreau. Anciennement, la bayonnette de chasse était longue et forte, tandis que celle du soldat avait une lame courte, plate, tranchante, à peu près dans la forme d'une lancette. Saint-Germain.

BAYONNETTE (fabrication de la). Cette arme se compose de trois parties, qui se fabriquent séparément, la *douille* et la *virole*, qui sont en fer, et la *lame*, qui est en acier. — La douille se forge sur une enclume sur laquelle sont pratiquées deux gouttières demi-circulaires, et deux rainures à queue d'aronde, dans lesquelles on fixe successivement les *étampes* (*voyez* ce mot), au nombre de sept, au moyen desquelles on donne la régularité et le diamètre nécessaires à la douille; tout à côté se trouve un tas (enclume carrée) traversé d'un mandrin (*voyez* ce mot) rond et un peu conique, sur lequel on roule et soude la plaque de fer destinée à faire la douille. Le forgeur de cette partie de la bayonnette est encore muni d'un étau dont les mâchoires présentent, quand elles sont fermées, une ouverture circulaire. Il a aussi trois *mandrins* de différentes grosseurs, qu'il passe successivement, à commencer par le plus petit, dans l'intérieur de la douille pour donner à son ouverture le diamètre nécessaire. — Un ouvrier aidé de son compagnon forge ordinairement trente-six douilles dans sa journée; il emploie de 13 à 14 kilogrammes de fer, et 38 kilog. de charbon de terre de bonne qualité. — Quand la douille est forgée, elle passe à l'examen de l'inspecteur, qui la rebute ou la reçoit : dans ce dernier cas, on la porte à l'*alésage* (*aléser*, rectifier l'intérieur d'un tuyau). C'est un appareil qui fait tourner des sortes de cônes d'acier angulaires; il y en a de six grosseurs différentes qui passent successivement dans l'intérieur de la douille : deux enfants, à l'aide de cette machine, peuvent en aléser 200 dans la journée. — La bayonnette proprement dite se forge aussi au moyen de deux étampes : une sert à former l'épaulement de la lame et l'autre la nervure ou l'arête qui règne dans toute sa longueur. Avant de terminer la forge de la lame, on y soude la douille, sur laquelle on a eu soin de ménager une sorte de queue de fer, qui, étant courbée, après l'opération de la soudure, forme le coude de la bayonnette. — Après que l'arme est forgée et trempée, on la porte au *polissage*, qui s'opère d'abord sur une meule ordinaire, puis sur des meules cannelées, sur lesquelles on présente la bayonnette en long; des meules d'un très petit diamètre sont encore employées pour évider ses faces. — Des roues de bois cannelées, sur lesquelles on répand de l'émeri délayé dans de l'huile, terminent l'opération du polissage; on brunit la pièce sur une autre roue de bois saupoudrée de charbon; enfin, on donne le dernier lustre avec la pierre sanguine dure, etc.... Nous ne dirons rien de la forme de la virole, tout le monde la connaît, ni de sa fabrication. — Une bayonnette toute terminée doit peser un peu plus d'un demi kilogramme. T.

BAZAR, mot arabe dont l'équivalent en français est *trafic de marchandises*. On appelle de ce nom en Turquie et en Perse les marchés destinés à l'exposition et à la vente des produits. Les bazars orientaux sont les uns à ciel ouvert, les autres voûtés et à longues galeries couvertes. Dans les premiers se débitent les objets d'encombrement plutôt que de valeur; ils sont en outre

affectés à la vente des esclaves. Les seconds, merveilleusement disposés pour la conservation des marchandises, sont divisés à l'intérieur en compartiments qui forment autant de boutiques d'étalage. Là s'échangent les pierreries, les étoffes d'or et de soie, les châles de l'Inde, la poudre d'or, les dents d'éléphant, les plumes d'autruche, les draps de France, etc.—On assure, et nous le répétons sans le garantir, que l'on y a parfois trouvé des manuscrits précieux, entre autres *Dioscoride*, l'*Histoire naturelle de Pline*, et l'*Itinéraire romain*, qui figurent aujourd'hui dans la bibliothèque impériale de Vienne.—Toutes les villes turques et persanes ont leurs bazars, grands ou petits. Dans les principales, ces marchés sont multipliés à l'infini, et presque tous les genres d'industrie ont le leur. Le *misr cartsché* (bazar égyptien), à Constantinople, est spécialement destiné aux marchandises provenant du Caire. —Les bazars ne sont pas seulement un lieu d'étalage et de vente pour les commerçants, ils servent encore de but de promenade aux oisifs et de point de rendez-vous. C'est là que le musulman, si concentré dans ses jouissances domestiques, vient chercher quelques plaisirs de vie extérieure. On y cause sur les affaires du jour, on y devise des petits scandales de la cité, et des objets plus graves de la politique et de la religion. Les bains et les bazars, tels sont en Orient les seuls lieux de laisser-aller et de libres causeries. — Les bazars sont presque toujours des monuments publics; ils font partie du domaine de l'état ou de celui du prince, et sont en général d'un considérable revenu. Mahomet II fit construire à ses frais en 1462 le grand bazar de Constantinople. Celui d'Ispahan est la propriété du schah, et sa location sert à couvrir les dépenses de la bouche de sa maison. — Toute enceinte où se fait un négoce s'appelle bazar; celui d'Ispahan est si vaste que vingt mille hommes pourraient s'y déployer; celui de Tauris, le plus vaste de l'Orient, compte quinze mille boutiques. L. R.

BAZOCHE. (*Voyez* BASOCHE.)

BDELLIUM, sorte de gomme aromatique, qu'on recueillait dans l'Arabie et dans l'Inde, et à laquelle on attribuait anciennement les mêmes propriétés et la même vertu qu'à la myrrhe. (*Voy.* ce mot.) On en connaissait deux espèces principales, l'arabique et la scythique. Il en est parlé dans la Genèse et dans Josèphe, ainsi que dans Pline et dans Dioscoride. Elle n'est plus guère employée aujourd'hui que dans la médecine vétérinaire. Son odeur est suave, sa saveur amère; elle se ramollit aisément entre les doigts et devant le feu, se dissout en partie dans l'alcool et plus facilement encore dans l'eau.

BDELLOMÈTRE, du grec *bdella*, sangsue, et *metron*, mesure; instrument propre à remplacer les sangsues, inventé en 1819 par le docteur Sarlandière. Il a l'avantage d'être d'un emploi plus sûr pour la quantité de sang que l'on veut tirer, et qu'il permet de calculer avec plus de précision; son mécanisme est en outre réglé pour une plus prompte ou plus lente émission.

BÉARN, ancien vicomté, principauté et province de France, bornée au nord par la Chalosse, le Tursan et l'Armagnac; au sud par les Pyrénées, qui la séparent de la Navarre espagnole et de l'Aragon; à l'est par le Bigorre, et à l'ouest par le pays de Soule et la Basse-Navarre. Elle a 22 lieues légales de longueur sur 28 de largeur. Elle tirait son nom de *Beneharnum*, son ancienne capitale, citée dans l'*Itinéraire* d'Antonin, mais dont il ne reste aucun vestige. Ce fut Morlaas qui lui succéda, ville ancienne et célèbre par ses monnaies, qui avaient cours très anciennement dans toute l'Aquitaine. Dans la suite, les princes de Béarn ayant transféré leur résidence au château de Pau, berceau de Henri IV, la ville du même nom qui s'éleva près de ce château devint le chef-lieu du Béarn à partir du XVIe siècle. — Lorsque César parut dans les Gaules, le Béarn était habité par les *Benearni* ou *Benarnenses*, nation voisine et alliée des *Taru-*

sates, des *Bigerri*, des *Tarbelli* et des *Vassei*. Du temps d'Honorius, ce pays faisait partie de la Novempopulanie. En 477, Euric, roi des Visigoths, en fit la conquête. Son fils Alaric II en fut dépouillé, ainsi que de toute l'Aquitaine et du royaume de Toulouse, en 507 par Clovis. Les Gascons l'enlevèrent aux Franks en 581, et depuis cette époque jusqu'à l'expulsion des derniers ducs mérovingiens de Gascogne (819), le Béarn a partagé la destinée de ce duché. Il portait alors le titre de vicomté, ou du moins l'empereur Louis-le-Débonnaire ne voulut y attacher que ce titre, lorsqu'après avoir dépouillé de ses états Loup-Centulfe, duc de Gascogne, ennemi irréconciliable de sa maison, il consentit à donner seulement le Béarn (819) à Centulfe Ier, second fils de ce duc. Telle fut l'origine des premiers vicomtes de Béarn, issus du sang de Mérovée, et dont le dernier, Centulfe V, périt le 17 juillet 1134, à la bataille de Fraga, perdue contre les Maures d'Espagne. Sa sœur Guiscarde, veuve de Pierre, vicomte de Gavarret, lui succéda dans le vicomté de Béarn avec Pierre de Gavarret son fils. Celui-ci, fondateur d'une nouvelle race des vicomtes de Béarn, ne démentit pas la gloire que ses aïeux maternels s'étaient acquise dans leurs guerres continuelles contre les Sarrasins, et il contribua à délivrer Fraga de leur joug le 24 octobre 1144. Gaston V de Gavarret, son fils et son successeur en 1153, mourut en 1170 sans laisser d'enfants des deux femmes qu'il avait eues, Béatrix de Fezensac et Léofas, dite Sancie de Navarre. Un vieil historien rapporte que Léofas était enceinte à la mort de Gaston V. Son accouchement avant terme d'un enfant mort-né répandit la consternation parmi les grands et le peuple. Mille pronostics funestes de guerre civile, de pillage et de massacres surgirent de cet événement. Léofas, hautement accusée d'avoir par préméditation commis cet avortement, fut jugée par le conseil de Sanche VI, son frère, roi de Navarre, et condamnée à subir une épreuve équivalente à un supplice cruel et à une mort inévitable. Elle fut précipitée pieds et poings liés du haut du pont de Sauveterre dans le torrent qui coule dessous. Mais, soit que ses liens se fussent rompus, soit que la force du courant lui eût été favorable, on la vit surnager jusqu'à la distance de trois traits d'arc, et s'arrêter sur le sable. Dès lors son innocence fut proclamée aux acclamations de la multitude, et elle fut rapportée chez elle en triomphe. — Marie de Gavarret, sœur de Gaston V, hérita des vicomtés de Béarn et de Gavarret, qu'elle porta en mariage, en 1170, à Guillaume de Moncade. Les descendants de celui-ci ont possédé ce pays jusqu'au 26 avril 1290, date du décès de Gaston VII, dernier vicomte de cette troisième race, laquelle a joué aussi un rôle dans l'histoire. Marguerite, l'une de ses filles, a porté le Béarn dans la maison de Foix, qui l'a transmis à celle de Grailly (1391), d'où il est passé dans celle d'Albret en 1484. Henri IV, qualifié dans sa jeunesse prince de Béarn, du chef de Jeanne d'Albret, sa mère, réunit cette province à la couronne en 1607, ce que confirma Louis XIII par un édit de 1620. — Le Béarn a conservé jusqu'à la révolution de 1789 sa constitution d'états. On n'y distinguait que deux ordres, le clergé et la noblesse confondus en un seul, et le tiers état. La noblesse avait 540 entrées aux états, dont 12 anciens barons et 4 plus modernes. Le tiers état ou second ordre était représenté par les maires et jurats de 42 villes ou communautés dont le roi seul était seigneur. L'évêque de Lescar, ou en son absence l'évêque d'Oléron (les deux seuls évêques de la province), présidait les états où se décidaient toutes les affaires de finances et d'administration du pays. Ces assemblées se tenaient tous les ans en vertu d'une commission envoyée par le roi au gouverneur général ou à son lieutenant, qui y représentait la personne du souverain pendant toute la session. Le premier ordre ayant délibéré sur un objet, les syndics portaient la délibération au second ordre. S'il n'était pas du

même avis, la constitution voulait qu'il opinât jusqu'à trois fois; alors, si le tiers-état persistait dans son refus de participer à la mesure, elle demeurait nulle et il n'en était plus parlé. Le Béarn se composait des cinq sénéchaussées de Morlaas, Oléron, Orthez, Pau et Sauveterre, et des trois vallées d'Aspe, de Baretous et d'Ossau. C'est un pays riche en bois et en pâturages. Les gaves d'Aspe, d'Ossau, d'Oléron, de Pau, l'Ourson, le Gabas, l'Arsie, etc., sont les principales rivières qui l'arrosent. Le climat y est tempéré dans les plaines et froid dans les montagnes, mais généralement très sain. L.

BÉATIFICATION, acte par lequel le souverain pontife déclare qu'une personne dont la vie a été marquée par des actes de sainteté siége après sa mort au rang des bienheureux, qu'elle jouit du bonheur éternel réservé au juste, et que les fidèles sont par conséquent autorisés à lui rendre un culte religieux. La *béatification* diffère de la *canonisation* en ce que, dans la première, le pape ne fait pas acte d'autorité souveraine, n'agit pas en juge qui décide d'une manière absolue sur l'état de celui qui est béatifié, mais en ce qu'il se borne en quelque sorte à porter un témoignage qui permet à des chrétiens de rendre un certain culte à l'objet de leur vénération, sans encourir les peines portées contre ceux qui se livrent à des actes superstitieux; tandis que, dans la canonisation, il parle en juge, et, comme on dit, il prononce *ex cathedrâ*, sur l'état de celui qu'il canonise. Quelques auteurs ne font point remonter l'origine de la béatification plus haut qu'à Grégoire X; mais on ne peut pas douter de la béatification de Guillaume, ermite de Malaval, en Toscane, par Alexandre III. Benoît XIV, avant d'être revêtu de la tiare, a publié, en 1734, un volume in-fol. sur la béatification et la canonisation.

BÉATITUDE, souverain bien, félicité éternelle, état des saints dans le ciel, en latin, *beatitudo, beatitas*. Dieu a promis à ses saints la *béatitude*, le paradis. Il y a des pères de l'église qui ont cru que les ames ne jouiraient de la *béatitude* qu'après la résurrection. — Ce mot, pris dans une acception plus générale, signifie aussi *quiétude, contentement d'esprit*. La *béatitude* de l'homme, selon Épicure, consiste dans le sentiment du plaisir, ou en général dans le contentement de l'ame. On a même personnifié la *béatitude*, en la représentant arrêtée sur un cippe, ou sur une pierre carrée, pour marquer qu'elle doit être tranquille, inébranlable, éternelle. — Le mot *béatitude*, en tant qu'il signifie la félicité éternelle, se prend en trois manières différentes : 1° pour l'objet dont la possession doit nous rendre heureux : c'est Dieu, qui est le souverain bien, la *béatitude objective*; 2° pour les actes de l'ame par lesquels elle possède le souverain bien et en jouit : c'est ce qu'on appelle *béatitude formelle*; 3° pour l'état où la possession de Dieu met une ame : en ce sens, la *béatitude* renferme ou suppose la *béatitude objective* et la *béatitude formelle*. — On nomme *béatitudes évangéliques* les huit maximes que J.-C. a placées à la tête du discours qui renferme l'abrégé de sa morale. La montagne sur laquelle on croit qu'il le fit a conservé le nom de *montagne des béatitudes*, parce que ces maximes commencent par le mot *beati* : « Heureux a-t-il dit, *les pauvres d'esprit*, parce que le royaume des cieux est à eux (et l'on comprend que J.-C., par la pauvreté d'esprit, entend le détachement des richesses, des biens de ce monde)! *Heureux* les caractères doux, parce qu'ils posséderont tous les cœurs! *Heureux* ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés! *Heureux* ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés! *Heureux* les hommes miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde! *Heureux* les cœurs purs, parce qu'ils verront Dieu! *Heureux* ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux leur appartient! » (*Math.* c. 5, v. 3 et suiv.) Ces maximes n'ont pas besoin d'apologie; mais, si l'on veut en

avoir un commentaire éloquent, on n'a qu'à lire l'exorde du sermon de Massillon *sur le bonheur des saints*.

BÉATRIX DE SAVOIE, fille de Thomas, comte de Savoie, épousa en 1220 Raimond Bérenger, comte de Provence. C'était le beau temps des troubadours. Bérenger, aussi spirituel que brave, occupe, comme guerrier et comme poète, une place distinguée dans l'histoire de Provence. — Troubadour lui-même, il réunissait à sa cour et encourageait avec une généreuse bienveillance les maîtres de *la gaie science*. Les noms de Bérenger et de Béatrix se rattachent à l'histoire littéraire de cette époque : les poésies de Bérenger ne sont point parvenues jusqu'à nous; Jean de Notre-Dame, plus connu sous le nom de Nostradamus, affirme les avoir vues dans la bibliothèque du comte Robert. Les princesses, filles de Béatrix et de Raimond Bérenger, passaient pour les plus belles de l'époque. — Marguerite, l'aînée, épousa Louis IX, roi de France; Béatrix, Charles d'Anjou, frère de Louis IX; Éléonore, le roi d'Angleterre; Sancie, le frère de ce prince. La Provence était alors florissante. Son commerce était immense; elle formait un état distinct et avait conservé toutes les immunités et toutes les institutions de l'ancienne république phocéenne. — L'autorité des comtes était modifiée par les lois. — Le *règne* de Béatrix et de Raimond Bérenger est célèbre comme une ère de bonheur et de gloire dans les vieilles chansons provençales dont la tradition populaire a passé de génération en génération jusqu'à nous. Les libéralités de Béatrix et du prince son époux en faveur des troubadours épuisaient souvent leur épargne. — L'église ne fut pas oubliée; Béatrix avait fondé un couvent de dominicains près de Sisteron, en 1248, et une commanderie de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, en 1260. Son tombeau existe encore dans l'église d'Aix. D—Y.

BEATTIE (JAMES), poète et écrivain philosophe, né en 1735 dans le comté de Kincardine en Écosse, professeur de philosophie morale à l'université d'Édimbourg, puis à celle d'Aberdeen, où il mourut en 1803, était fils d'un simple fermier. Il perdit son père à l'âge de sept ans, et fut laissé sous la protection de son frère aîné, David, qui, malgré la modicité de sa fortune, le conduisit à Aberdeen, où le jeune poète obtint la première bourse au collége Mareschal. — Beattie n'avait pas la profondeur de Hume, contre le scepticisme duquel il s'éleva fortement avec Thomas Reid et Oswald; mais il avait une certaine chaleur et une légèreté qui le recommandaient auprès des intelligences ordinaires, auxquelles il s'était particulièrement adressé dans sa polémique contre les principes de Hume et de Locke : de là le rang distingué qu'il occupe parmi les philosophes populaires. Ses principaux ouvrages sont : 1° un *Essai sur la nature et l'immutabilité de la vérité* (Édimbourg, 1750, 5ᵉ édit., Londres, 1774); 2° une *Théorie du langage* (*Theory of the language*); 3° des *Eléments de la science morale* (*Elements of moral science*, 1790); des *dissertations morales et critiques* (Londres, 1783, in-4°) : il expose dans ce dernier ouvrage beaucoup d'idées remarquables et d'observations utiles sur le langage, la nature, les arts, le beau et le sublime; 5° un *Essai sur la poésie et sur la musique, considérées dans les affections de l'ame*, traduit en français, en 1797 (in-8); 6° des *Preuves de la vérité de la religion chrétienne, présentées dans un exposé simple et rapide*, traduit en français sur la 6ᵉ édition, par F.-S. Jaequier, pasteur, en 1823 (in-12). Parmi les ouvrages de poésie de Beattie, composés en grande partie d'elégies, d'odes et de stances sur différents sujets, il faut citer principalement : 1° le *Ménestrel* (*Minstrel*) ou *Les progrès du génie*, poème descriptif en deux chants (1776; nouvelle édit., 1799, 2 vol.), dont une traduction française a paru dans le tome III de la *Bibliothèque étrangère*, publiée par feu M. Aignan; 2° un poème didactico-allégorique, *Le Jugement de Pâris* (1765

in-4°). Beattie n'est pas un poète original, mais réfléchi. Son langage est pur et élégant; ses images son heureusement tirées du spectacle de la nature, et ses pensées toujours nobles. Toutes ses poésies ont été réunies dans les deux ouvrages suivants : *Original Poems* (1760) et *Poems on several subjects* (Londres, 1766).—Le fils aîné de Beattie, *Jacques-Hay*, avait déjà donné des preuves d'un talent très distingué pour la littérature, lorsque la mort vint l'enlever à l'âge de 22 ans. Ses écrits, réunis, ont été publiés en 1800, sous ce titre : *Mélanges*, par J.-H. Beattie.

BEAU (dans l'ordre physique et moral; ses divers caractères). Nous ne comptions pas nous engager derechef dans la carrière où nous allons porter nos pas. La vérité est une à nos yeux et nous n'avons pas le talent de nous diversifier. Cependant, les jours où nous publiâmes nos dernières réflexions sur la matière vers laquelle on désire nous rappeler étant déjà loin de nous, il nous sera peut-être possible de fortifier de quelques nouveaux aperçus la théorie dont nous crûmes devoir être les interprètes. Nous interrogerons encore l'écho, ainsi que l'ordonnaient les anciens, et, respectueux envers l'oracle, nous transmettrons avec fidélité ses paroles à nos lecteurs.—Ni les philosophes, qui ont soumis la nature à leurs investigations, ni les rhéteurs, qui ne sont guère parvenus qu'à obscursir ces voies, n'ont été d'accord sur l'origine du *beau*. Ses qualités essentielles, si elles n'ont été niées, ont été également une cause de divergence dans les opinions. Que l'on ait différé dans la manière d'envisager les grands phénomènes de la vie, tels que la croissance d'un tout organique, sa reproduction, l'animation de l'être, ses mouvements instinctifs, le jet spontané de la pensée, ou le travail graduel de l'organe au sein duquel elle semble prendre naissance, ces choses se conçoivent ; mais que l'on ne puisse s'entendre sur ce qui, produisant en nous des émotions, et nous conduisant à des désirs, s'offre partout sous des formes palpables et se laisse aborder par un ou plusieurs de nos sens, c'est ce qui est en droit d'exciter notre surprise. Le *beau*, chacun en a la conscience, n'a point été relégué dans une région étrangère; nous ne l'attendons ni d'Uranus ni de Saturne. Harmonie toujours prête à résonner aux oreilles qui ont appris à s'en nourrir, il nous accompagne presque partout où nous portons nos pas ; de sa toute-puissante influence, il nous attire dans sa sphère ; de ses ineffables attraits, pauvres ou riches, savants ou ignorants, il nous convie à l'aimer. Et sa destinée serait de rester inexplicable ! et il ne serait accordé à aucune main de soulever le voile sous lequel se dérobe son origine ! — Voilà pourtant ce que l'on serait tenté de croire, lorsqu'on voit à son sujet l'ancien, le moyen âge et les penseurs modernes en désaccord. Platon, qui le plaça dans les idées archétypes, Aristote dans les forces actives et la cinquième essence, saint Augustin dans l'unité, en ont parlé diversement. En sortant de la barbarie dont le glaive du vainqueur et le joug de la féodalité couvrirent successivement l'Europe, on ne traita la question que pour la traîner dans les mêmes ornières; plus près de nous, Hutcheson. Crouzas, l'abbé Dubos, le père André, Sulzer, Montesquieu, Burk, Watel et Diderot, ont établi des règles d'appréciation qui s'excluent. Aucun n'a rallié sa doctrine à des principes fixes et positifs; après avoir délaissé la nature, tous, sans excepter l'immortel auteur de l'*Esprit des lois*, ont pris pour guide ou les traditions acceptées, ou le goût transitoire d'un siècle; et la nature s'est vengée en frappant de stérilité leurs froides conceptions. Aussi nulle belle conséquence ne se rattache à leurs aperçus.—Dans cette incertitude de vues, les artistes et les littérateurs du dix-neuvième siècle que traverse aujourd'hui l'espèce humaine ont cru que, pour arriver à la découverte du *beau*, il leur fallait s'ouvrir des routes nouvelles. Deux guides peu sûrs, par cela même qu'ils s'étaient mis hors ligne, Gœthe et lord Byron, se

sont présentés : le paradoxe, auquel ils empruntaient leurs lettres de créance, avait quelque chose d'effrayant; c'était un motif de plus pour qu'elles fussent acceptées. Qu'a produit une recherche entreprise sous de tels auspices dans les arts, dans les sciences et dans la morale? La peinture a méprisé l'étude de l'antique, sans s'attacher davantage à celle du modèle; ou plutôt, dédaignant d'arrêter ses yeux sur ce qui a répondu le plus dignement à la parole du Créateur, elle s'est mise en quête de l'ignoble et quelquefois de l'horrible. La sculpture, qui ne pouvait se racheter par le prestige des couleurs, a senti au moins qu'elle n'eût pas impunément offensé nos regards en s'abandonnant à de pareilles hardiesses. L'impossibilité où elle s'est trouvée de s'exercer sur des formes fantastiques l'a préservée de l'aberration commune; le cercle dans lequel la retenait la spécialité de son travail, la forçant d'avoir sans cesse sous les yeux la création animée, et de l'envisager face à face, elle a conservé quelques étincelles du feu sacré. Mais à quel degré infime nous avons vu descendre les sciences, les lettres et la poésie! Les premières, peu soucieuses de leur céleste origine, ont paru ignorer que, dans ses moindres investigations, l'homme ne doit jamais la perdre de vue. A bien dire, elles ont répudié l'esprit pour ne s'occuper que des jeux prétendus fortuits de la matière organisée ou organisante; les autres ont été condamnées à jouer un plus triste rôle encore. Ce sont elles principalement qui ont oublié que le premier devoir des arts d'imitation, jusque dans leur plus grande audace, est de *choisir*. « Quoi! serait-on fondé à leur dire, votre but est d'émouvoir, d'impressionner vivement par la reproduction des scènes de la vie publique, de nous rendre meilleurs par le touchant spectacle des vertus, ou de nous attendrir par celui des malheurs privés; vous aviez aussi à nous montrer l'innocence jouissant de la paix des foyers domestiques ou menacée dans son bien le plus précieux; et c'est le crime dans sa nudité, nous nous trompons, c'est le crime paré de couleurs mensongères que vous offrez à nos hommages! Vous nous demandez effrontément pour lui nos larmes et notre intérêt! S'il triomphe, il faut que, par vous, nous devenions complices; s'il succombe, à nous la honte de gémir sur sa défaite! Car tel est votre mot d'ordre. Après cela, le *beau* dans les arts et dans la morale pourra-t-il être autre chose qu'une manière de problème insoluble livré à la discussion des oisifs? ou plutôt ne faudra-t-il pas trancher la question au profit de ce qu'il y a de plus pervers et de plus difforme dans nos deux natures, descendues à leur état le plus abject? » — Ce serait peut-être le cas de remarquer ici que les fausses notions de *beau idéal* et de spiritualisme, qui de la philosophie du Nord ont fait irruption dans la nôtre, ont porté un coup funeste aux lettres françaises et à nos arts d'imitation. Nourris d'illusions, l'artiste et le poète ont tout foulé aux pieds, se sont cru tout permis. De l'absurde, ils devaient nous conduire à l'immoral; du caprice, à ce qu'il y a de plus désordonné. Ainsi que toutes les vérités se tiennent par la main, les erreurs s'enchaînent et se suivent. Les mauvais littérateurs vous donneront de méchants peintres et des architectes sans goût : c'était une nécessité que Le Boucher fût le contemporain de Crébillon fils. Le *beau* ne sera pas banni d'une section des arts sans être exclu de l'autre; telle est l'éternelle loi de la nature : aussi avons-nous vu les destins s'accomplir. — Et cependant l'on continue à se passionner pour le *beau*; on le cherche, on le demande à tout prix, on voudrait en vivre. N'imputons qu'à de fausses définitions l'erreur de ceux qui, en croyant marcher vers son temple, se perdent dans des régions nébuleuses, ou sacrifient aux idoles qu'ils rencontrent sur leur route. Il serait extraordinaire, en effet, qu'un besoin eût été placé au fond de notre cœur, qu'une pensée fût pleine de vie dans notre cerveau, sans qu'à nos côtés rien pût y correspondre. Nous voulons le *beau*;

dès qu'il vient à paraître, nous nous y attachons de toute la puissance de notre ame; donc son existeoce ne saurait être révoquée en doute. Puisqu'il s'agit incontestablement d'un être réel, sachons en quoi il consiste, qu'elles sont ses qualités, comment il se manifeste, par quels secrets ressorts il agit sur nous. Ces derniers sont moins mystérieux qu'on ne le suppose; nous essaierons d'en fournir la preuve; nous n'aurons pas fait la part à la vérité sans avoir ôté la sienne au mensonge. — Nous ignorons s'il est permis, ou simplement possible, à l'exemple des platoniciens, de considérer le *beau* dans un sens abstrait. Quant à nous, il ne nous sera jamais loisible de l'étudier ailleurs que dans ses rapports avec nos impressions affectives, nos besoins latents, et nos jouissances présentes ou ajournées. Tout ce qui est au delà, tout ce qui est en deça n'est que conjecture indigne d'un examen philosophique. D'autres êtres, avec d'autres organes que les nôtres, auraient peut-être des aperçus différents de ceux qui nous sont échus en partage; mais notre économie actuelle a des points de contact, des appétits, des manières de sentir qui lui sont propres, des entraves, si on le veut; et il faut en tenir compte, quand on traite de ce qui touche à l'homme d'aussi près. — L'intention qui a créé le vaste univers étant essentiellement bonne et intelligente, on peut établir un principe peu susceptible d'être contesté, en affirmant que le *beau*, en ce qui concerne cette création, résultera d'abord à nos yeux de l'harmonie de son ensemble, et qu'abaissant ensuite nos regards, nous le trouverons pour chaque objet dans *la conformité des parties avec le tout*, *et du tout avec sa destination*. Cette règle peut s'appliquer à tout ce qui végète, à tout ce qui respire, même à la matière brute et insensible. Nous ajouterons que, lorsque nous aurons reconnu quelque part des caractères de beauté, c'est que nous y aurons été déterminés dans le sentiment instinctif de nos besoins, sans oublier que ceux-ci tiennent autant à notre nature intellectuelle qu'à notre nature organique. — Tout étant évidemment coordonné ici-bas, c'est de la convenance réciproque des êtres que naîtra pour nous le sentiment de leur perfection, qui ne sera jamais une perfection absolue, réservée à Dieu seul, mais une perfection relative, vérité que le célèbre Burk, qui, avant nous, écrivait sur le *beau* et le *sublime*, a totalement méconnue quand il s'est cru fondé à remarquer que le propre des attraits des plus belles femmes est de réveiller chez le spectateur des idées de *faiblesse*, de *maladie* et même d'*imperfection*. — Bien que l'un des interprètes les mieux inspirés de la science médicale se soit cru autorisé à regarder la femme comme un être *maladif par nature*, nous ne conseillerons jamais à une saine philosophie de prendre une pareille licence. Ce ne sera pas elle qui, calomniant une des créatures les plus richement dotées qui soient sorties des mains de l'Éternel, taxera d'imperfection ce qui est tout harmonie, charme et accord. Est-ce que cette faiblesse, remarquée improprement par l'écrivain anglais, n'est pas destinée à trouver bientôt son point d'appui? Est-ce que cette délicatesse et cette rondeur de formes, en captivant les regards d'un autre être, en réveillant même chez lui le sentiment de sa puissance, ne feront pas un appel à sa protection? L'opiniâtreté dans le travail, la force musculaire qui en assure le succès, la fermeté de la voix, le prononcé des traits, ont été placés ailleurs, et là ils sont une *beauté*, parce qu'il leur appartenait de signaler la présence d'un chef de famille; la grace dans les mouvements, la morbidesse des contours, la paix de l'ame réfléchie sur un visage agréablement nuancé, la douceur d'un organe dont les sons vont à l'ame, ont cherché un autre asile, et là aussi elles sont une *beauté*, car elles convenaient parfaitement à celle qui, livrée aux soins sédentaires d'un ménage, devait chaque jour rappeler un hôte chéri sous le toit domestique. — Par suite de cette répartition, il appert des deux côtés d'où procédera l'amour-propre. L'homme sera

fier de cette vigueur qui dompte les métaux et qui déchire le sol nourricier; la femme, de ses attraits et de ceux de ses enfants : l'un, dans son attitude ferme, semblera dire : « Comptez sur moi, » l'autre, dans ses manières non moins caressantes que timides : « En échange de votre protection je vous ferai chérir la vie. » Chacun d'eux, de la sorte, accomplit la tâche qui lui a été assignée par les décrets providentiels; chacun d'eux a donc la *beauté* qui lui est propre et qui lui était nécessaire, en vertu de cette loi admirable de consonnance dont le pouvoir régit toute la nature.—Nous n'aurons garde d'oublier que ces deux êtres, indépendamment des rapports physiques qui les attirent l'un vers l'autre dans l'intérêt de la conservation des individus et de la perpétuité de l'espèce, obéissent encore à un sentiment non moins impérieux, non moins dominateur. Quoique celui-ci doive naissance à une disposition de formes plus ou moins heureuses, nous y discernerons le germe du *beau moral*, par lequel il est accordé au genre humain de s'élever à toute la hauteur de ses destinées. Ainsi, chez les personnes d'un goût délicat, comment voyons-nous se décider ces sympathies qui invitent deux existences à se confondre dans une seule, si ce n'est par le charme de la physionomie et l'expression des sentiments qui viennent s'y peindre? Toute l'ame, en effet, est là. Chacun comprend la langue qui y est parlée. En vain cette ligne moelleuse qui du front descend à l'orteil de l'Apollon du Belvédère serait le partage de l'adolescent prêt d'atteindre à la virilité; en vain les graces répandues sur le corps d'une Vénus par le ciseau de Canova ou le pinceau du Corrége embelliraient une vierge à son printemps : si l'un, par l'expression de ses traits, mâle mais rassurante, digne mais généreuse; si l'autre, dans la douceur modeste de son regard, ne donnent un aiguillon au désir, le cœur se taira. L'adolescent marchera vers une beauté, peut-être moins régulière, qui lui promettra des jours plus sereins, et la jeune fille tendra plus volontiers la main à un compagnon de route chez lequel une empreinte de bonté, qui est loin d'exclure la force du caractère, ne lui fera pas craindre une protection mise à trop haut prix. Toutes les passions qu'il est permis d'avouer avec quelque pudeur ont eu cette origine; les autres, issues d'une source moins pure, reçoivent le mot d'ordre des sens, promettent tout aux sens, et languissent et s'éteignent lorsque les sens battent en retraite. Ne leur demandez ni les soins soutenus, ni les grands dévoûments; leur domaine ne va pas jusque là. Certes, ce n'est pas l'homme, sur lequel une taille déliée et un galbe d'une forme voluptueuse auront seuls produit une assez vive impression pour le jeter dans les liens du mariage qui garantira le mieux l'avenir d'une épouse aux jours de la décadence de ces appas dont il fut idolâtre; mais si, indépendamment des attraits périssables qui ont opéré une telle séduction, si même, avec moins d'avantages physiques, une autre femme, riche de qualités dont le signe heureux brille sur un visage expressif, a déterminé un attachement, croyez qu'il sera bien plus solide; ne redoutez pas pour elle une vieillesse délaissée! les traits auront pu se flétrir, les formes seront déprimées, mais les cœurs n'auront pas cessé de s'entendre. —Nous sommes entrés dans la route du *beau moral*: elle va devenir plus large et plus spacieuse, à mesure que nous y porterons nos pas. — Règle générale : ainsi que chaque partie du corps humain, dans les deux sexes, se rapproche de la beauté en ce qu'elle indique une aptitude ou une perfection physique relative à l'espèce ou personnelle à l'individu, chaque trait de la physionomie aura également le don de plaire par la promesse que nous y démêlerons d'une qualité essentielle ou d'une beauté de caractère. Alors l'entraînement sera justifié, et, sans contredit, de toutes les séductions, ce sera la plus durable et la plus faite pour flatter l'amour-propre d'une créature intelligente. Dans la mesure de la sphère où cette qualité agira, elle deviendra grande

et digne d'intérêt. Si sa concentration la rend un instrument de bonheur pour un seul être, nous en féliciterons celui-ci, sans y voir autre chose que le *beau* saisissable à l'un des derniers degrés de l'échelle, à moins qu'elle ne soit de nature à étendre plus loin ses heureux effets. Par exemple, parlons-nous de sobriété, elle gagnera de l'importance à nos yeux comme gage de bonne conduite dans le père de famille et d'incorruptibilité dans le magistrat. Est-ce de pudeur et de chasteté qu'il s'agit; l'une, chez la jeune fille, sera le gage de la candeur d'une ame qui, pour s'attacher, attend un amour honnête; l'autre, chez la femme mariée, attestera que l'époux peut marcher en toute sécurité vers ses travaux, et que pendant son absence ses pénates ne seront pas humiliés. — Élargissez le cercle, les vertus croissent aussitôt en résultats, par conséquent en beauté. Fabricius et Regulus ne se borneront pas à se nourrir frugalement : l'un repoussera l'or des ennemis de Rome pour les combattre; l'autre, dédaignant sa propre vie, ira chercher des supplices pour lui préférables au traité par lequel s'atténuerait la force de l'état dont il est le premier citoyen. La fille des Scipions, Cornélie, ne se contentera pas d'être une bonne mère ; ce sont de mâles courages que, dans ses enfants, elle voudra former pour la patrie. — Le point de départ de chaque vertu est donc l'être agissant dans l'intérêt propre de son unité. Elle ne parvient à un degré supérieur qu'en sortant de cette étroite enceinte, et selon que la personnalité se perd plus ou moins de vue. Je le confesse, il est bien à vous de défendre vos jours contre le fer des brigands qui vous assaillent dans votre route, la nature vous y convie; toutefois, vous en conviendrez, le mérite sera plus grand d'arracher au péril d'autres personnes que la vôtre. Si celles-ci cependant vous touchent de près, si votre fille, votre épouse ou votre amante ont été menacées, protecteur né de leur faiblesse, vous aurez rempli seulement envers elles un devoir, et il y aurait eu de la lâcheté à vous en affranchir. Accourez-vous aux cris d'un inconnu pour lui apporter le secours de votre bras, le mouvement sera plus *beau*, car il sera plus désintéressé. Au lieu d'un homme avez-vous sauvé une ville? nourri de la foi des siècles héroïques, êtes-vous résolu à vous jeter dans un gouffre, comme Curtius? êtes-vous prêt, comme Codrus, à engager la querelle qui, suivie de votre mort, assurera à votre pays le bénéfice de l'oracle? L'oubli de la personnalité ici sera complet; vous touchez dès lors au *sublime*, dont le premier caractère, dans la morale, sera toujours l'abnégation. C'est à ce noble oubli de soi-même que des jours plus rapprochés de nous ont dû les Eustache-de-Saint-Pierre, les vicomte d'Orthe, les d'Assas, les Lamoignon de Malhesherbes, martyrs de la plus sainte et de la plus noble des causes. — L'immolation de ces grandes ames a été belle, l'encens qu'elles ont brûlé sur l'autel de l'humanité a été pur, nous le croyons. Le sacrifice a-t-il été complet? Nous ne saurions l'admettre; notre propre nature réclamerait contre à haute et intelligible voix. L'homme, en effet, alors qu'il semble le plus s'oublier, ne se perd jamais absolument de vue; il déplace seulement sa vie, il la perfectionne au désir de sa foi, et il ajourne tout au plus son bonheur; car d'abdnégation complète, il n'en existera jamais : elle serait une cessation de toute existence; et le suicide même, tel que nous le connaissons, ne va pas jusque là, puisque le malheureux qui recourt à cette arme terrible aspire encore à vivre dans la pensée d'autrui : témoins les testaments où sa plainte s'exhale, les dons importants ou minimes qu'il distribue et les lettres où, presque sans s'en douter, il implore un souvenir. Singulière manière de marcher vers le néant, il faut en convenir, que de semer ainsi des signes de reconnaissance sur sa route! Ceci ne ressemblerait-il pas plutôt au lampion qu'une police prévoyante dépose au bord de l'abîme pour en détourner les pas des voyageurs nocturnes?—La gloire est une monnaie avec laquelle les états paient les plus grands

services qui leur soient rendus : elle leur coûte fort peu; il n'est pas moins vrai que ceux qui consentent à la recevoir la tiennent pour bonne. Dès lors que, pour la mériter, on affronte les chances les plus périlleuses, et qu'on va jusqu'à braver une mort certaine, telle que celle qui attend le soldat à la tranchée, nous n'aurons garde d'en parler avec mépris. Force est qu'elle possède en soi des éléments de *beauté*. Il y a en effet quelque chose d'enivrant dans l'approbation d'une foule qui vous contemple. La vie sous ses regards est dans un état d'exubérance; elle déborde de l'être, ou plutôt elle semble se multiplier pour lui avec le nombre des spectateurs témoins de son triomphe. S'il ne peut assister en personne à celui-ci, s'il n'est pas accordé à son oreille de recueillir des suffrages flatteurs, il les prévoit, il les entend dans l'avenir et il se les rend présents par la pensée. Ce n'est donc pas pour rien qu'il a tout donné; l'échange est consommé : c'est celui qu'il faut aux grandes ames. — La remarque que nous venons de consigner sur cette page renferme le secret de certaines situations nées de notre état social, et dont, sans elle, l'existence serait trop difficile à expliquer. Rien de plus pénible que la vie parlementaire ; elle use, elle abat les constitutions les plus robustes; nous avons vu y succomber des hommes qui pouvaient se promettre de plus longs jours. Cependant elle plaît aux orateurs qui se sont fait une habitude d'aborder la tribune et que des succès y attendent. L'espérance de parvenir au pouvoir les soutient, dira-t-on, dans cette carrière hérissée d'épines : erreur, quant au plus grand nombre. Fox chez les Anglais, Benjamin-Constant chez nous, savaient bien que s'ils se frayaient une route jusqu'au ministère ils ne pourraient s'y maintenir. Le général Foy, plus homme de gouvernement que tous les deux, ne voyait que dans une perspective éloignée la révolution qui a substitué en France la branche cadette des Bourbons à la branche aînée, et il nous a souvent dit que la maison régnante, avant 1830, ne demanderait jamais au parti libéral les principaux officiers de sa couronne. Cette conviction n'a pas ralenti le zèle patriotique de l'orateur que nous venons de nommer. En vain sa santé lui donnait des avis sévères, fidèle à sa consigne, il n'a quitté le poste qu'au moment où l'arme lui est tombée des mains. Des personnages moins célèbres se détacheraient avec le même regret de cette existence orageuse, qui, pour eux, n'est pas dépourvue de charmes. Ils sont écoutés avec plaisir ou ils croient l'être ; au moins sont-ils assurés que le lendemain du jour où leur parole aura retenti, un et jusqu'à deux journaux leur prodigueront des louanges. Leurs yeux à peine ouverts au soleil s'y porteront sans se tromper de page ou de colonne. La gloire est donc encore là avec ses auréoles et ses doux murmures. Elle les conduira ainsi jusqu'au terme; et, bien que tourmentés de passions, épuisés de veilles, ils continueront à briguer auprès du public des applaudissements, quelquefois payés plus qu'ils ne valent. Vous diriez d'eux ces gladiateurs qui, avant de descendre dans l'arène où ils allaient mourir, passaient devant César pour lui porter un salut mélancolique: *Cæsar, morituri te salutant.* — La même observation doit s'appliquer à la vie de théâtre : les grands acteurs y renoncent avec peine ; rarement leur retraite est marquée par la première décadence de leur talent : le besoin qu'ils ont d'être applaudis la leur fait différer, jusqu'à ce qu'un public renouvelé, soldant la dette du précédent en ingratitude, leur en donne le cruel signal. Prétendra-t-on qu'ils se soient sacrifiés ? non ; pas plus que l'orateur qui a eu si souvent le mot de patrie sur les lèvres. Chaque peine a eu sa rétribution, chaque effort sa récompense; mais il est incontestable que, pour l'honneur du théâtre comme pour celui de la tribune, quoique dans des degrés différents, il aura été *beau* de régner par la puissance de la parole. — Il est, nous en convenons, des vertus plus solides et absolument désintéressées, si nous nous

bornons à les envisager dans l'économie actuelle. Par cette raison, elles touchent de plus près que les autres au *beau moral*; mais il leur faut encore un salaire; bien examinées, elles se mettent même à très haut prix. Ne demandant rien ici-bas, dans un orgueil peut-être légitime, n'y voyant rien qui soit digne de devenir le loyer de leurs œuvres, elles laissent après elles, sans l'honorer d'un regard, tout ce qui est au pouvoir des hommes. Que leur ferait la gloire pour un nom dont le possesseur va disparaître, pour une cendre qui sera bientôt dispersée au souffle des vents? Il leur faut un bien positif qui aille trouver leur être, qui se saisisse de leur personnalité, et qui les prenne dans la plénitude de leur existence. Celle-ci a semblé vainement se briser aux confins de la vie ordinaire : le char renversé un moment se relève, il poursuit sa course à travers un espace incommensurable, et il va donner une patrie nouvelle au céleste voyageur. — Ceci tient à un ordre d'idées dont le développement exigerait plus d'étendue qu'il ne nous est loisible d'en accorder à cet article. Il n'est pas moins avéré qu'elles sont inhérentes à notre nature, qu'elles nous gouvernent, fût-ce à notre insu, et que, par elles, le *beau moral* revêt son plus éminent caractère. Soyons en convaincus : une fois pour toutes, l'abnégation de l'ame profondément religieuse n'est qu'une feinte; son désintéressement ne va pas par-delà la vie du jour; elle ne la foule aux pieds que pour obtenir en échange une éternité; elle n'abandonne les biens présents que pour tirer sur l'avenir : c'est en grosses sommes qu'elle entend être payée de ses déboursés, minimes à ses propres yeux. Elle n'a livré que des instants fugitifs, elle s'est dessaisie d'une monnaie vile et méprisable : en retour, il lui faudra de l'or en lingot. C'est plus qu'un diadème qu'il y aura à apprêter pour son front. Du sein de sa misère terrestre, c'est au bonheur le plus intense qu'elle aspire; elle voudra en être saturée, inondée. Entrer en partage avec *Dieu* n'a rien qui effraie son ambition. Interrogez-la, dans son audace elle vous confessera qu'elle compte sur une fusion avec son Créateur, avec l'ordonnateur des mondes et des soleils resplendissants attachés à la voûte céleste. Si ce n'est pas là de l'usure, nous n'y connaissons rien; mais on conviendra aussi que, de toutes les usures, c'est la plus noble dont pût s'aviser une tête humaine. A quoi nous ajouterons que son utilité même en fait le plus *beau* spectacle qui pût apparaître sur ce globe sublunaire. Il y eût eu non seulement de la hardiesse, mais presque de l'insolence à exiger, au nom de la société, de plusieurs ou de quelques-uns de ses membres, qu'ils signassent l'engagement de renoncer aux douceurs de la vie, et d'en accepter au contraire toutes les charges pour le plus grand soulagement de leurs frères. La sagesse ancienne a bien dit à ses adeptes : «Uses avec sobriété de vos richesses; ne vous laisses pas aller aux charmes de la volupté, car elle corrompt les ames; assistez de votre superflu ceux que la fortune a regardés dans sa rigueur; traitez avec bonté votre esclave et l'ennemi que les chances de la guerre vous auront livré; n'abusez jamais de votre pouvoir; qu'il serve plutôt d'appui aux faibles et de protection aux nécessiteux; enfin, soyez justes dans vos sentences, fût-ce contre vous-mêmes.» Les philosophes ont été jusque là. Mais en est-il un seul qui, sous le portique ou sous les platanes du jardin d'Academus, eût osé dire à la classe souffrante, avec quelque espoir d'en être écouté : « Soyez patients dans vos douleurs, soumis dans les rangs infimes où le sort vous a placés, résignés dans la pauvreté, qui est votre partage; soulagez encore de plus malheureux que vous, s'il s'en rencontre sur vos pas; la vie vous sera une vallée de pleurs, tandis qu'à vos côtés d'autres l'auront transformée pour eux en un lieu de délices; mais l'avenir est pour vous. » Non, de telles paroles n'étaient encore sorties de la bouche de personne. Eh bien! une religion est venue, et elle a tenu ce langage sans en retrancher un mot. Elle a été

plus loin : foulant à ses pieds l'envie, elle fait de l'amour de tous un précepte : elle a ordonné le pardon des injures; si elle a imposé des privations au profit d'autrui, elle les a au moins érigées en mérite; et comme elle a enregistré les larmes et les soupirs de l'innocence, comme elle a tenu compte des sacrifices offerts à l'humanité avec respect et pudeur, depuis l'obole qui tombe obscurément de la main de la veuve dans le tronc destiné à soulager l'indigent, jusqu'au million qui va fonder un hospice, elle a vraiment proclamé l'alliance du ciel et de la terre. En nous plaçant sans distinction de rangs sous les yeux d'un père commun, juge et rémunérateur, elle a créé une nouvelle sorte de *beau moral* qui a eu et qui aura, dès la vie présente, une grande influence sur les destinées de l'espèce humaine. — On peut tirer une conclusion des pages que l'on vient de parcourir, c'est que l'instinct fait passer l'homme de l'ordre organique à l'ordre vivant et animé; l'intelligence le classe par nécessité dans l'ordre civil; et le sentiment religieux, développé principalement par le christianisme, de l'ordre civil le conduit à l'ordre moral : le *beau*, quant à lui, avec des mérites divers, parcourt tous les degrés de la même échelle. Nous nous réservons de traiter du *sublime* dans un autre article ; notre théorie, du moins nous l'espérons, y trouvera son complément. KÉSATRY.

BEAUCAIRE (Foire de). Avant que le génie humain se fût ouvert de grandes voies navigables et de larges et sûres chaussées au travers des contrées européennes, le commerce avait senti le besoin de centraliser à des époques données ses échanges et ses relations. Des localités avaient été choisies, à la plus grande convenance de tous, pour servir de point de rendez-vous aux industriels de toutes les branches et de tous les pays. Ces rendez-vous prirent le nom de foires, nom générique, qui s'appliqua à de simples marchés de villages, comme aux plus importantes agglomérations commerciales. — Au nombre des foires qui jouissent d'une célébrité nationale et européenne, il faut citer la foire de Beaucaire, qui a conservé presque toute sa vogue traditionnelle. Avec sa population permanente de dix mille habitants, environnée de terres peu productives, Beaucaire ne serait qu'un point géographique insignifiant sans celle phase annuelle qui vient lui donner un aspect et un mouvement nouveaux. Assise sur la rive droite du Rhône, à l'affluent d'un canal qui lie la Méditerranée à l'Océan par les embranchements de la Radelle, des étangs et du grand canal du Midi, dont la prise est dans la Garonne, cette ville fut sans doute redevable à cette position favorisée des préférences des négociants. Point central entre la Provence, le Languedoc et le Lyonnais, Beaucaire embrasse en outre dans ses rayonnements le Dauphiné, le comtat Venaissin, le Vivarais, la Gascogne, le Gévaudan, le Forez, la Bresse, etc., enfin toutes les provinces qui débouchent sur les deux grands bassins du Rhône et du canal du Midi. A ce privilége de la nature il faut joindre encore celui des communications maritimes. En effet jusques à la hauteur de Beaucaire, le fleuve est navigable pour les alléges, les tartanes, les bombardes, les bricks même, qui arrivent à pleines voiles, soit des ports provençaux, soit du littoral italique et espagnol. — La foire de Beaucaire, ouverte au 1er juillet, ne commence guère à s'animer que vers le 15. A cette date, tous les bateaux chargés qui lui viennent du nord, du midi et de l'ouest, ont jeté leurs amarres le long de ses quais. Les marchandises roulent sur le port, circulent dans les rues, s'empilent dans les magasins. Après les choses, les hommes. Vers le 20 du même mois, acheteurs et vendeurs sont en présence, se tâtent d'abord, s'essaient comme des lutteurs pour en venir plus tard à des propositions sérieuses. Bientôt dans cet espace, où dix mille âmes sont à l'étroit en temps ordinaire, se groupe et se foule une population flottante qu'on peut évaluer année commune à cent mille têtes. Là, cha-

que commerce a son quartier : dans celui-ci les laveurs de laine, les vendeurs de denrées coloniales dans celui-là ; à droite les marchands de drap, à gauche les fabricants d'indienne. Cette dernière branche de commerce trouve surtout en cette occasion de larges débouchés. Aussi les principales manufactures de l'Alsace y envoient-elles des représentants. Les Kœchlin, les Schlumberger, les Hartmann, les Heëlmann, les Dolfus Mieg, les Gros-Davilliers, tiennent boutique en foire de Beaucaire. — Les transactions faites à Beaucaire, flottantes et variables comme sa population, n'ont pu encore être soumises à une évaluation statistique ; mais il est hors de doute que leur chiffre s'élève à plusieurs milliards. La foire s'y termine le 28 juillet à minuit, et les effets souscrits pour être payés *en foire* ne sont exigibles qu'à cette date. — Beaucaire est aussi le rendez-vous des industriels d'ordre inférieur, qui spéculent sur la curiosité musarde et crédule. Les albinos, les automates, les chiens savants, les ménageries, les femmes-géants, les débitants d'élixir, l'homme-hérisson, les cabinets de cire, tout part de Beaucaire avant de faire son tour de France. Et c'est un bon calcul ; car le soir, quand l'heure des affaires est passée, cette population nomade, arrachée à ses habitudes, jetée sur ce point pour huit jours seulement, va chercher sur la promenade extérieure des distractions et des plaisirs. Il faut voir comme on se heurte, comme on se coudoie au milieu de ses deux lignes de beaux ormes, parallèles au Rhône. L'air, l'espace, manquent. Et puis c'est un bruit, une confusion, une poussière ! Les grosses caisses, les hautbois, les clarinettes, les cymbales, se mêlent aux voix nasillardes des charlatans forains; le jargon provençal, sonore et accentué, se confond avec le patois languedocien, plus saccadé et plus incisif : le Corse, le Génois, l'Espagnol, le Portugais, le Grec, le Barbaresque, y croisent leurs idiomes : c'est une véritable Babel. L. Reybaud.

BEAUCE, *Belsia, Belsa.* De temps immémorial on a donné le nom de Beauce à une étendue de pays assez considérable, comprenant le pays Chartrain, le Dunois, le Vendômois, le Mantois et le Hurepoix. Ce sont de vastes et fertiles plaines parsemées de villes, bourgs, villages, habitations, où respirent partout l'aisance et le bonheur. Ce pays, renommé par son abondance en toutes choses, l'était aussi autrefois par ses nombreux troupeaux et ses vieux bergers, qui pendant plusieurs siècles ont été l'objet d'une crainte et d'une admiration superstitieuses, tant que la crédulité leur a attribué la science divinatoire. La ville de Chartres est regardée comme la capitale de la Beauce. Dourdan, Châteaudun et Vendôme sont les autres lieux considérables du pays. Au reste, la Beauce n'a jamais formé une province particulière, car elle n'a jamais donné son nom à aucune juridiction, soit spirituelle, soit temporelle. Il n'y a jamais eu non plus de seigneurs particuliers qui aient porté le titre ou le nom de seigneurs de Beauce. (*Voyez* Chartres.)

BEAUFORT (François de Vendôme, duc de), pair de France, chevalier des ordres du roi, grand-maître de la navigation et commerce de France, né à Paris en janvier 1616. — Son père, César de Vendôme, était fils naturel d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées. — Le duc de Beaufort eut une grande part dans tous les événements de la régence orageuse d'Anne d'Autriche, et joua un grand rôle dans les troubles de la fronde. Il n'avait pas 20 ans quand il se distingua à la bataille d'Avein et au siége de Corbie. D'autres faits d'armes signalèrent son courage à Hesdin, à Arras. Tout lui promettait le plus brillant avenir. — La reine Anne d'Autriche avait pour ce jeune prince plus que de la bienveillance. L'auteur de l'*Esprit de la fronde* en a tracé, d'après madame de Motteville, un portrait qui n'est pourtant point flatteur. « François de Vendosme, duc de Beaufort, dit-il (*Esprit de la fr.*, liv. 1er, p. 147), étoit né avec toutes les qualités du corps et de l'esprit qui peuvent

charmer un peuple. Petit-fils de Henri IV, il en avoit le courage, mais c'est tout ce qui lui en étoit resté; encore ce n'étoit pas le courage des héros, mais cette bravoure factice, qui s'étourdit sur les dangers plutôt qu'elle ne les méprise, qui succomberoit peut-être si elle les considéroit. — De grands cheveux longs, très blonds, qui lui descendoient sur les épaules et qui paroient sa mine efféminée, lui donnoient plutôt l'air d'un Anglais que d'un Français. Ses expressions, aussi basses que celles de la halle, le rendoient encore plus charmant que sa figure aux yeux de la populace, dont il étoit l'idole! L'espèce d'adoration qu'elle lui avoit vouée l'auroit fait courir après lui dans un précipice, s'il eût daigné l'y conduire; aussi en avoit-il retenu le nom de *Roi des halles*, et par ses manières il n'étoit pas indigne de ses sujets. Elles étoient encore plus grossières que populaires, et il avoit l'art de les donner pour de la franchise: on auroit cru quelquefois, à sa mine fière et hautaine avec les courtisans, qu'il avoit de la grandeur dans l'ame, il n'y avoit que de la présomption. Il se figuroit se connoître en affaires, il n'en avoit que le jargon; il s'y croyoit habile, parce qu'il étoit plus artificieux qu'on ne l'est ordinairement avec peu d'esprit et de bon sens. Au reste, adroit dans tous les exercices, infatigable dans tous les travaux, intrépide dans tous les dangers, il avoit cette espèce de mérite qui pouvoit être précieux dans les temps héroïques, où les avantages du corps étoient les plus recherchés, mais qui sont devenus peu de chose depuis qu'on a reconnu la supériorité des avantages de l'esprit. Il crut jouer un rôle au commencement de la régence; il l'avoit persuadé, mais il ne joua que celui d'un étourdi, parce que c'étoit une suite de son arrogante vanité de ne consulter personne et de ne prendre jamais que de fausses mesures..... » — Ce portrait n'est ni vrai ni vraisemblable; il est écrit sous l'influence d'une prévention passionnée, et cette prévention se trahit elle-même par les plus choquantes contradictions. Le même homme ne pouvait être en même temps très étourdi et très dissimulé. Un courage qui ne s'était jamais démenti sur 20 champs de bataille ne pouvait être un courage factice. La vie et la mort du duc de Beaufort déposent qu'il avait le courage des héros. Ces grands yeux bleus, ces longs cheveux blonds, ce teint frais et rosé, qui donnaient au jeune prince l'air d'un Anglais plutôt que d'un Français, ne devaient pas déplaire à la reine régente, et lui rappelaient le souvenir d'un étranger qui ne lui fut rien moins qu'indifférent. Le duc de Beaufort devait être un rival redoutable pour le cardinal ministre, plus ambitieux que galant. Il fut une des premières victimes de la jalousie de Mazarin. La cour était divisée en deux camps: les dames étaient pour Beaufort et les courtisans pour le premier ministre. — L'influence des femmes ne fut peut-être jamais plus sensible que sous le règne de Louis XIV. Ce prince aima toute sa vie, et finit par épouser une de ses maîtresses. Pendant sa minorité, elles prirent une part active à la guerre de la fronde, dont elles se distribuèrent les principaux agents. Le duc de Beaufort échut à madame de Montbazon, le duc de La Rochefoucault à madame de Longueville, Nemours et Condé à madame de Châtillon, le coadjuteur à mademoiselle de Chevreuse, le duc d'Orléans à mademoiselle de Saujon, et le duc de Bouillon à la duchesse son épouse. Ces dames joignirent à leur parure les écharpes qui distinguaient leur parti. Les Parisiens sortaient en campagne ornés de plumes, de devises et de rubans: les troupes du coadjuteur s'appelaient le régiment de Corinthe, et la cabale de Condé portait le nom de petits-maîtres: on se croit retourné au temps de la chevalerie. (*Dict. hist., lit. et biog. des Françaises et des étrangères*, par Mme F.-B. Briquet, avant-propos, p. 29 et 30.) Cette guerre de la fronde ne fut pourtant pas une farce politique; elle a coûté beaucoup de sang et de larmes; c'était au contraire une déplorable collision, une

guerre civile avec toutes ses conséquences. — Elle commença par une querelle de femmes. — La reine régente aurait pu tout apaiser d'un mot, mais elle ne devait intervenir que comme juge suprême, et elle se fit partie dans cette frivole pointillerie, qui eut des suites si sérieuses. — Dans une brillante soirée chez madame de Montbazon, une de ses femmes de chambre lui remit deux lettres pliées l'une dans l'autre — Elles ont été imprimées dans les *Mémoires de mademoiselle de Montpensier*, t. I[er], p. 54. C'étaient deux lettres de femme; elles ne prouvaient rien contre l'honneur de celle qui les avait écrites; tout le cercle s'évertuait à en deviner l'auteur. Madame de Montbazon avait trouvé plaisant de les attribuer à Madame de Longueville, qui prit la chose au grand sérieux. La princesse exigea une réparation; jamais affaire diplomatique ne fut traitée plus gravement. La reine régente avait décidé que madame de Montbazon ferait des excuses à madame de Longueville; le cardinal ministre, retiré dans un cabinet, rédigeait avec mademoiselle de Chevreuse le projet de la lettre d'excuse et celui de la réponse. — Chaque phrase était le sujet d'une conférence du cardinal ministre avec la reine régente. — Les deux protocoles furent enfin arrêtés et signés, mais la querelle ne fut que suspendue. Après une trève d'autant plus courte qu'elle n'était pas sincère, la cour fut plus agitée qu'auparavant. — *Les importants* se prononcèrent pour madame de Montbazon. — On avait donné ce nom *les importants* à une association formée au commencement de la régence contre le cardinal Mazarin. — Beaufort était l'un des chefs les plus influents de cette ligue; elle parut tout-à-fait anéantie par l'emprisonnement du duc de Beaufort. — Son arrestation fut un véritable coup d'état. Le cardinal ministre ne pouvait en avouer la véritable cause; il lui fallait un prétexte. — Ses affidés le servirent à point. L'hôtel de Vendôme recevait souvent une société nombreuse. C'était le rendez-vous de toute la jeune cour. Depuis François I[er] les femmes avaient une grande influence dans le gouvernement, et le sceptre du pouvoir était resté entre leurs mains. Diane de Poitiers avait régné sous le nom d'Henri II, Catherine de Médicis sa veuve, sous celui de François II, Charles IX et Henri III. La belle Gabrielle, aïeule du duc de Beaufort, disposait de tout sous Henri IV. Marie de Médicis avait été régente, et Anne d'Autriche lui avait succédé. Les intrigues politiques et les intrigues galantes marchaient de front; on pouvait donc supposer sans invraisemblance que les joyeux *esbattements* de l'hôtel de Vendôme pouvaient être de séditieux conciliabules. Le prétexte trouvé, l'occasion se présenta bientôt. La reine était allée faire une collation au château de Vincennes, dont Chavigny était gouverneur. Le duc de Beaufort l'avait suivie; dépité de l'accueil froid qu'il reçut de cette princesse, il revint à Paris et se rendit directement au Louvre; il y rencontre le cardinal, et lui demande s'il ne sort pas ce jour-là. Beaufort avait l'air préoccupé et distrait. A peine était-il sorti que l'on vient informer S. E. que l'on a vu sur le quai des cavaliers qui semblent attendre quelqu'un. Le cardinal affecte de sinistres soupçons; il croit ou feint de croire à un complot contre ses jours. Le bruit s'en répand, et, pour l'accréditer davantage, le cardinal a fait appeler sa garde et sort avec une forte escorte. Personne ne croyait au prétendu complot, mais tous les courtisans du cardinal ministre paraissaient y croire. Le duc de Beaufort est bientôt signalé comme chef de *l'attentat* projeté. Ses amis lui conseillent de se retirer à Anet. Mais, fort de son innocence et de l'appui de la reine, il repousse de timides conseils. Vainement on lui fait entendre qu'il pourrait être arrêté en allant au Louvre, il répond, comme jadis le duc de Guise : *On n'oserait.* Il se rend au Louvre, la reine le reçoit avec sa bienveillance ordinaire. Elle s'était formée à l'école de Mazarin. Elle sortit bientôt

avec le cardinal, comme pour aller au conseil; le duc de Beaufort allait se retirer par une autre porte, quand Guitaut, capitaine des gardes de la reine, lui ordonna de le suivre et de remettre son *épée de par le roi* et madame *la reine et régente*. Beaufort, étonné, mais sans effroi, le regarde fixement, lui remet son épée en disant : « Oui, je le veux ; mais cela, je l'avoue, est assez étrange. » Puis, se tournant vers mesdames de Chevreuse et de Hautefort, il leur dit : « Mesdames, vous le voyez, la reine me fait arrêter. » — Il suivit Guitaut dans sa chambre, y soupa de bon appétit, et s'endormit ensuite d'un profond sommeil. Le lendemain il fut conduit à Vincennes sans manifester ni murmure ni crainte. Sa mère et le duc de Mercœur furent exilés à Anet, et son père à Florence, tous sous le prétexte de complicité de l'attentat contre S. Em. — Tous les amis de Beaufort éprouvèrent le même sort. — Saint-Ibald, Béthune, Montrésor, Château-Neuf, etc., etc., et la duchesse de Chevreuse, furent exilés. — Le duc de Beaufort était depuis 5 ans enfermé dans le donjon de Vincennes, et y devait peut-être rester toute sa vie sans le dévouement d'un homme du peuple. Le prisonnier était gardé à vue par un officier et huit gardes du corps qui couchaient dans sa chambre. Il n'avait pu obtenir un seul de ses domestiques. Le gouverneur du château, Chavigny, était son ennemi personnel. Sa délivrance paraissait impossible. L'homme du peuple ne recula devant aucun obstacle ; il s'était fait recommander à l'officier nommé Laramée, et était parvenu à entrer à son service; il avait allégué qu'il était poursuivi pour un duel; l'édit du feu roi était alors observé dans toute sa rigueur. Le nouveau prisonnier servant sut se rendre nécessaire à l'officier. Il se chargeait des travaux les plus pénibles. Il avait toute la morgue insolente, toute la stupide brutalité d'un porte-clés de prison d'état; il affectait la plus grande antipathie pour le duc de Beaufort, ils étaient cependant parfaitement d'accord, et l'on n'avait pas le plus léger soupçon de leur intelligence. Leur plan fut habilement combiné. L'exécution fut fixée au 1er juin 1648, jour de la Pentecôte. Le gouverneur, Chavigny, devait aller, et alla, en effet, passer la journée au couvent des chartreux; à l'heure où les gardes du corps quittèrent sa chambre pour dîner, Beaufort demanda à l'officier Laramée de lui permettre de se promener dans une galerie basse au dessous de son logement ; l'officier l'y accompagna. L'homme du peuple, prétextant une indisposition, n'avait pris qu'un peu de vin à la table de ses camarades porte-clés, et en se retirant il les avait enfermés. Parvenu à la galerie, il en ferma également les portes, et, réuni à Beaufort, il garotta l'officier, lui lia les pieds et les mains. Ils auraient pu le tuer, mais, plus humains que prudents, ils se contentèrent de le mettre dans l'impuissance de s'opposer à leur évasion. Cependant, les cordes dont ils s'étaient munis pour descendre le fossé étant trop courtes, ils firent tous deux une rude chute, et le duc s'évanouit. Ils se blessèrent tous deux. L'homme du peuple conserva ses sens et son courage ; 5 hommes apostés de l'autre côté du fossé leur jetèrent d'autres cordes, à l'aide desquelles ils hissèrent les deux prisonniers. L'homme du peuple, parvenu au haut du mur de clôture, y restait immobile; il étouffait; la corde passée sur sa poitrine l'avait fortement comprimée. Un dernier effort le sauva : dans cette circonstance, comme à la première sortie de la galerie, Beaufort n'était passé qu'après son libérateur. Il l'avait exigé lui-même : 50 hommes et des chevaux l'attendaient hors de l'enceinte. Enfin, Beaufort put s'écrier : Je suis libre. — La nouvelle de son évasion parvint bientôt à la cour; Mazarin ne montra ni chagrin ni surprise; la reine, qui ne haïssait Beaufort que *par raison d'état*, apprit la nouvelle avec indifférence. Chavigny n'en fut pas moins destitué : il s'excusa sur ce que le prisonnier n'était pas confié à sa garde; qu'un officier du roi recevait directement les ordres

qui le concernaient. Six mois après, le duc présenta requête au parlement pour être justifié de l'accusation portée contre lui. L'arrêt de réhabilitation ne se fit pas attendre. Il fut prononcé sans débats. Ce jour fut pour lui un véritable triomphe. Toute la population de Paris chanta des vaudevilles en son honneur. Le sobriquet de *Roi des halles* que lui avait donné la cour fut le refrain obligé de joyeux couplets improvisés par les poètes populaires. — Ce n'était pas par de vaines et affectueuses démonstrations que Beaufort avait obtenu une immense popularité, mais par des services essentiels rendus aux habitants de la capitale. Les troupes de Mazarin arrêtaient dans toutes les directions les convois dirigés sur Paris. Un convoi considérable était parti d'Étampes ; Beaufort se met à la tête de la nombreuse escorte qui devait protéger sa marche ; ce convoi se composait de grains et de bestiaux. Le maréchal de Grammont, à la tête de l'armée royale, fut contraint de se retirer devant la troupe de Beaufort, et le convoi arriva sans encombre à sa destination. — La paix de 1649 ne fut encore qu'une trêve de courte durée. L'emprisonnement du prince de Condé et des autres chefs des frondeurs excita de nouveaux soulèvements. Beaufort persista avec plus d'ardeur que jamais à réclamer le renvoi de Mazarin et son bannissement hors de France. Deux fois le cardinal céda aux exigences d'un parti qu'il ne pouvait comprimer, et deux fois il reparut à la tête du gouvernement, plus puissant qu'il n'avait été. C'est à cette époque qu'eut lieu le duel du duc de Beaufort avec le duc de Nemours son beau frère. Le combat eut lieu au pistolet. Le duc de Nemours, atteint d'une balle à la poitrine, mourut sur le terrain. Le désastreux combat de la rue Saint-Antoine, également funeste aux deux partis, fit rouvrir les négociations. Beaufort, qui avait, plus qu'aucun des princes frondeurs, souffert de la tyrannie de Mazarin, se montra le moins exigeant ; le parti contraire rendait du moins justice à sa loyauté ; il n'avait agi que par conviction ; il avait pu se tromper, mais ses erreurs ne sont pas sans excuses. La cour, en lui conférant le gouvernement de Paris, cédait à une nécessité politique ; Beaufort seul pouvait y faire respecter l'autorité royale, et il fut fidèle à ses nouveaux engagements. En lui accordant la survivance de la charge de grand-amiral, dont son père était titulaire, la cour ne lui accordait qu'un droit qui lui avait été solennellement garanti dès les premiers jours de la régence.—Ce ne fut pas pour lui un titre purement honorifique ; il combattit sur mer comme il avait combattu sur terre. Il se dirigea avec une escadre vers les côtes d'Afrique en 1664, remporta plusieurs victoires sur les Turcs et les Algériens. Il partit pour Candie le 9 juin 1669. Le siége de cette place par les Turcs est, par sa longue durée, unique dans l'histoire des peuples anciens et modernes. Beaufort, dans une sortie qu'il commandait le 25 du même mois, 15 jours après son arrivée, fut tué par les assiégeants. Son corps n'a point été reconnu parmi les morts. On a contesté sa mort dans cette bataille; on a même prétendu qu'il avait été enlevé, et, dans le vague de mille conjectures contradictoires, on l'a dit prisonnier en Turquie, et même à la Bastille. On a prétendu que le prisonnier masqué n'était autre que le duc de Beaufort : c'était encore un conte comme tant d'autres. Ses funérailles ont été célébrées avec une magnificence, une solennité extraordinaires à Rome, à Venise, à Paris. Il ne s'était point marié et ne laissa point d'enfant naturel. Dufey.

BEAUFORT (Louis de), savant historien français, gouverneur du prince de Hesse-Hombourg et membre de la société royale de Londres, mort à Maëstricht en 1795. Dans son petit livre *sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'histoire romaine*, 1738, il porta le premier une main courageuse sur l'échafaudage de romans qu'on était convenu jusqu'alors d'appeler l'histoire des premiers temps de Rome. Sa critique incisive dévoila les contradictions et les falsifica-

tions que les auteurs anciens s'étaient permises sur cet objet, et Niebuhr, ainsi que Michelet, ont suivi ces traces en tâchant de réédifier là où l'élève du sceptique Bayle n'avait fait que détruire.—Le second ouvrage de Beaufort, intitulé : *De la république romaine, ou plan général de l'ancien gouvernement de Rome*, 1766, 2 vol. in-4°, augmenta encore sa réputation. Nous savons aujourd'hui jusqu'à quel point il s'y est appuyé des travaux du jurisconsulte italien Sigonius; mais cet ouvrage n'en reste pas moins un livre classique pour tous ceux qui veulent étudier les mœurs et la forme du gouvernement de l'ancienne Rome. Il est écrit d'un style simple, élégant, et mériterait d'être consulté plus souvent qu'il ne l'est de nos jours.

M—z.

BEAUGENCI ou plutôt **BAUGENCI** (sires de), Beaugenci, ville située sur la Loire, faisait autrefois partie de l'Orléanais. Anciennement, elle avait un château dont la construction était attribuée aux Gaulois, et dont une tour seule subsistait encore il y a un certain nombre d'années. Ce château relevait en partie de l'église d'Amiens, et en partie du comté de Blois. Si les monuments de l'église d'Amiens méritent quelque croyance, voici quelle serait l'origine de ses droits sur le château de Beaugenci: « Au commencement du VIIe siècle, saint Sauve découvrit le corps de saint Firmin, apôtre du pays d'Amiens, dont la réputation avait été nulle jusqu'alors. Mais bientôt on raconta de nombreux miracles opérés par son intercession, et de toutes parts on accourut à son tombeau, où l'on espérait trouver la guérison de toute espèce de maladie. Le seigneur de Beaugenci, atteint de la lèpre, vint à son tour au tombeau de saint Firmin. Il obtint, par ses prières, sa guérison, et par reconnaissance il fit de grandes libéralités à l'église d'Amiens, et lui soumit une partie de son château et de ses dépendances. L'évêque et les chanoines jouirent en commun de l'hommage de Beaugenci jusqu'en 875 ; mais dans la suite il fut réservé à l'évêque seul, qui donna en dédommagement d'autres biens à son chapitre. » Tout ceci paraît apocryphe : toutefois, il est certain que, depuis le développement du système féodal au commencement de la troisième race, les évêques d'Amiens ont joui de l'hommage de Beaugenci jusqu'en 1291. C'est à cette dernière époque que l'évêque Guillaume de-Macon fit à la comtesse de Blois, Jeanne, cession de tous les fiefs ou arrière-fiefs qu'on nommait Vendômois ou de saint Firmin, à la charge d'offrir tous les ans un cierge de cent livres pesant à l'église d'Amiens, et de reconnaître que ces biens relevaient d'elle.—Cela se pratiquait encore au milieu du XVIIIe siècle. « De là vient (disent les auteurs du *Gallia christiana*) qu'en mémoire du miracle dont il a été parlé, la ville de Beaugenci est tenue d'envoyer tous les ans, le 13 janvier, jour de l'*Invention de saint Firmin*, deux députés à Orléans, chargés d'offrir par les mains du procureur de la nation picarde, un florin d'or, à l'offertoire de la messe solennelle que cette nation fait célébrer dans l'église de Saint-Pierre-le-Puellier. » — Sous les premiers rois de la troisième dynastie, Beaugenci fut une des plus fortes places du royaume. Cette ville, avant la révolution de 1789, était le chef lieu d'une châtellenie de laquelle dépendaient Saint-Laurent-des-Eaux, Chaumont en Sologne, Ouecques, Joui et quelques autres lieux.—On prétend que le premier seigneur héréditaire de Beaugenci fut LANCELIN ou LANDRI Ier, fils, dit-on, de Landrisore, qui vivait vers l'an 1000, et qui aurait été allié à la maison royale de France. Il n'est connu que par les concessions qu'il fit aux églises ; il ne vivait plus en 1060.—Son fils, LANCELIN ou LANDRI II, amena, en 1078, des troupes au roi de France, Philippe Ier, pour l'aider à réduire Hugues-du-Puiset. Celui-ci, fier de la protection de Guillaume-le-Conquérant, s'était révolté ; mais Landri II fut pris dans ce combat par Hugues, ainsi que le comte de Nevers et l'évêque d'Auxerre. On ignore quelle

fut la durée de sa captivité. Du reste, on vantait son habileté comme capitaine, la bonne administration qu'il établit dans ses domaines, et ses talents dans la conduite des affaires. — Vers l'an 1080, il eut pour successeur son fils Raoul Ier, qui fut un des seigneurs les plus renommés de son temps pour la valeur. Il eut, en 1090, une guerre avec le comte de Vendôme, qu'il fit prisonnier, et qu'il contraignit à se soumettre aux conditions qu'il lui imposa. Il fut au nombre des *preux chevaliers* qui, en 1096, suivirent Godefroy de Bouillon en Asie et qui l'aidèrent à la conquête de la Terre-Sainte. Dans cette première croisade, Raoul de Beaugenci se signala par de brillants exploits, surtout au siége d'Antioche. — La seigneurie de Beaugenci relevait du comté de Blois. A son retour de la Palestine, Raoul eut avec le comte de Blois, Thibaut IV, son suzerain, un démêlé que, selon l'usage du temps, il voulut terminer par le duel; mais l'évêque de Chartres, Ives, ami de Raoul, le détermina, par une lettre qui nous est restée, à se désister de ce défi et à se réconcilier avec son ennemi. — Vers 1112, Thibaut de Blois forma contre le roi Louis-le Gros, avec plusieurs seigneurs, en faveur de Hugues-du-Puiset, une ligue dans laquelle entra le sire de Beaugenci. D'après le témoignage de Suger, Raoul, par sa valeur et son habileté, balança longtemps la victoire dans une rencontre qui eut lieu entre le roi et les confédérés; néanmoins, l'avantage fut pour Louis VI. Raoul prit part ensuite à différents démêlés entre les seigneurs, ses voisins. On ignore l'année de sa mort. Il fut remplacé par Simon Ier, son fils, qui n'est connu que par ses libéralités envers les églises. En 1152, il reçut dans son château de Beaugenci Louis VII et la reine Éléonore, qui s'y étaient rendus pour faire prononcer la nullité de leur mariage par le concile assemblé dans cette ville. — Vers 1156, Lancelin III remplaça Simon son père. Ce fut de son temps que le pape Alexandre III fut reçu dans Beaugenci par les rois de France et d'Angleterre. — Vers 1186, il eut pour successeur son fils Jean Ier, qui défendit avec courage ses droits qu'on voulait attaquer. — Jean II, fils de Jean Ier, remplaça celui-ci en 1203 et fut un des chevaliers bannerets qui servirent avec le plus de zèle le roi Philippe-Auguste. En 1215, il vendit à ce prince tous les droits qu'il pouvait avoir sur le comté de Vermandois, comme arrière petit-fils de Mathilde, fille du comte Hugues-le-Grand. (*V.* Vermandois). Il mourut en 1218. — Son fils, Simon II, suivit en 1248 saint Louis dans son expédition d'outre-mer. — En 1256, Raoul II succéda à Simon II son père. Il épousa Amicie, fille du fameux Pierre de la Brosse. Celui-ci ayant été condamné à mort en 1278 avec confiscation de ses biens (*voy.* La Brosse), Raoul obtint du roi Philippe-le-Hardi sur cette confiscation une rente de 200 livres, hypothéquée sur la ville d'Orléans. En 1292, Raoul, se voyant sans frère et sans enfant, vendit à Philippe-le-Bel la seigneurie de Beaugenci, qui fut donnée ensuite en douaire à la reine Clémence, veuve de Louis-le-Hutin. Après la mort de cette princesse, cette terre fut réunie au domaine. — Aujourd'hui, Baugenci fait partie du département du Loiret. Le sol des environs produit surtout des vins qui sont d'une bonne qualité. On y recueille aussi beaucoup de blé; il y a d'ailleurs des pâturages excellents, où l'on élève de gros et menu bétail, et des bois bien peuplés de gibier. Le commerce consiste en laines et en vins. On comprend sous le nom de vins de Beaugenci ceux de Messas, de Jones, de Tavers, qui passent pour être meilleurs que ceux d'Orléans.

Aug. Savagner.

BEAUHARNAIS (Eugène de), duc de Leuchtemberg, prince d'Eichstædt, vice-roi d'Italie, né à Paris le 3 septembre 1781, du mariage d'Alexandre, vicomte de Beauharnais, et de Joséphine Tascher de la Pagerie, depuis impératrice des Français. Eugène était âgé de 13 ans quand il perdit son père. Celui-ci lui avait laissé de beaux exemples, tant par les services qu'il avait rendus à la

cause de l'indépendance américaine dans l'armée de Rochambeau et à celle de l'indépendance et de la liberté nationales dans les deux premières assemblées, qu'à la tête de l'armée du Rhin. Condamné par le tribunal révolutionnaire, du fond de sa prison, la veille de sa mort, il avait légué son fils au général Hoche, et ce fut sous ce grand capitaine qu'Eugène fit ses premières armes. Mais il était destiné à apprendre la guerre sous un plus grand maître encore. Après la journée de vendémiaire 1795, qui plaça tout à coup le général Bonaparte à la tête de l'armée de l'intérieur, la convention avait ordonné la saisie de toutes les armes dans les maisons de la capitale. L'épée du général Beauharnais, que possédait son fils Eugène, lui avait été enlevée par cette mesure; mais il se présenta chez le général Bonaparte, réclama l'épée de son père, l'obtint, et de ce jour commença pour Eugène la destinée qui l'attacha jusqu'au dernier moment à la gloire de la France et à la grandeur de Napoléon. Frappé de la générosité des sentiments de cet enfant, le général Bonaparte alla le lendemain féliciter sa mère d'avoir un tel fils. Il fut à son tour séduit par la grâce et l'amabilité de madame de Beauharnais, et bientôt après lui offrit sa main. Telle fut la cause de ce mariage, qui éleva aux honneurs souverains une partie de la famille Beauharnais, l'impératrice Joséphine, le vice-roi d'Italie, sa sœur la reine de Hollande, ses deux filles, la princesse héréditaire de Suède, l'impératrice du Brésil, et enfin la grande-duchesse douairière de Bade.—Napoléon regarda les enfants de sa femme comme les siens, et s'occupa de perfectionner l'éducation d'Eugène, que les orages de la révolution avaient laissée incomplète. Nommé au commandement de l'armée d'Italie, il ne tarda pas à l'y appeler, et reconnut bientôt en lui le germe des talents qu'il devait développer plus tard avec tant de supériorité. Après le traité de Campo-Formio, Eugène fut envoyé à Corfou en mission, et, passant par Rome à son retour, il faillit périr dans l'émeute populaire qui coûta la vie au général Duphot. L'éducation militaire d'Eugène, si brillamment commencée aux journées à jamais mémorables de la campagne d'Italie, devait s'achever sous un autre ciel, et aussi sous les yeux de l'homme de la victoire. Il suivit en qualité d'aide-de-camp son beau-père à l'expédition d'Égypte. Débarqué à Malte l'un des premiers, il enleva de sa main un drapeau à l'ennemi. En Égypte, Eugène se trouva aux actions les plus meurtrières, et mérita par sa bravoure l'estime du général en chef et cette amitié des camps, qui malgré ses grandeurs n'a cessé de l'unir par un lien fraternel à nos plus illustres généraux, sortis comme lui des bivouacs de l'armée d'Italie et des tentes de celle d'Égypte. Son courage et son intelligence le firent remarquer à l'assaut d'Alexandrie, à la bataille des Pyramides, à la révolte du Caire, au combat d'El-Arich, à la prise de Jaffa, au siége de Saint-Jean-d'Acre, et à la célèbre bataille d'Aboukir. Au premier assaut de Saint-Jean-d'Acre, Eugène, blessé à la tête d'un éclat de bombe, resta long-temps enseveli sous les décombres d'une muraille écroulée. Cet accident lui fut commun avec l'officier d'artillerie Digeon, aujourd'hui lieutenant-général. A cette époque de la plus grande gloire militaire de la France, on ne gagnait ses grades que par ses faits d'armes. Eugène revint d'Égypte capitaine de cavalerie, et reçut le grade de chef d'escadron sur le champ de bataille de Marengo.—Les promotions que Napoléon consacrait ainsi par la victoire, et sur les lieux même où il les remportait, associaient personnellement à ses triomphes ceux qui en étaient honorés. Il renouvelait ainsi cette inféodation primitive des titres de noblesse décernés aux plus braves des armées de la Gaule. Il est vrai que sous la république un décret portant ces mots : *L'armée d'Italie a bien mérité de la patrie*, donnait le titre de cette noblesse à toute cette armée. Deux ans après, Eugène fut nommé colonel commandant de ce fameux régiment des

chasseurs de la garde, qu'il avait formés lui-même, et qui sous le nom de *Guides du général en chef* avaient été placés dans les premiers temps de la campagne d'Italie sous les ordres du colonel Bessières. Les années du consulat furent la troisième époque de l'instruction militaire d'Eugène Beauharnais. Il étudia la pratique de son métier et y acquit cette habileté qui le faisait distinguer parmi les premiers colonels de l'armée. Napoléon l'appelait sans cesse au commandement des manœuvres, à des inspections, et, après huit années d'épreuves, dont les deux tiers sur les champs de bataille, il nomma en 1804 général de brigade l'enfant de son adoption et l'élève de sa gloire. Parvenu à la dignité impériale, Napoléon conféra au général Beauharnais le titre de prince français. Eugène n'en demeura pas moins l'ami de ses compagnons d'arme et continua d'être le père de ses soldats. — Après l'organisation du royaume d'Italie, le prince Eugène en fut nommé vice roi, et resta à Milan, revêtu de tous les pouvoirs civils et militaires. Il avait à peine 24 ans, mais il avait vu de si près le grand homme, il avait été formé à une telle école, que, malgré sa jeunesse, il ne tarda pas à justifier le choix de Napoléon. Toutefois, il ne s'agissait plus pour lui de l'art de la guerre, mais de l'art de régner, science dont les lieutenants de l'empereur se croyaient suffisamment instruits par leurs exploits, parce qu'ils n'avaient connu du génie de Napoléon que le côté militaire. Mais Eugène, qui l'avait vu plus souvent, et peut-être avec de meilleurs yeux, Eugène, que Napoléon appelait souvent aux confidences de son cabinet et à la connaissance des éléments politiques de son gouvernement, se livra avec une ardeur infatigable à l'administration du royaume d'Italie. Il était beau pour lui de fonder la prospérité d'un trône dont la gloire de son père adoptif avait doté la couronne impériale, et de préparer la fortune de cette Italie, où il avait reçu ses premiers grades militaires, et dont la destinée future, sa réunion en un seul état sous la protection et l'amitié de la France, ne pouvait lui être inconnue. Aussi, bientôt les branches de l'administration publique furent réglées avec ordre et économie; il en fut de même pour l'organisation des cours de justice et des tribunaux inférieurs. Peu d'années suffirent pour mettre l'armée italienne sur le même pied que l'armée française, et lui donner les moyens d'atteindre à cette fraternité de gloire que notre justice a proclamée tant de fois. De grands encouragements furent donnés à l'agriculture, au commerce, à l'industrie : d'utiles travaux furent exécutés sur tous les points du royaume. Assise sur des bases convenables, l'instruction publique donna un nouvel essor aux intelligences. On vit refleurir les célèbres universités de Pavie, de Bologne et de Padoue. Les grandes villes reçurent des colléges. La mendicité disparut : cette lèpre de l'Italie, produit de la barbarie des siècles et de la domination monacale, était également extirpée dans les états romains sous l'empire du gouvernement français. Les établissements de bienfaisance, dont une sage institution rouvrit les secours à la pauvreté véritable, ne contribuèrent pas faiblement à la destruction de la mendicité. Des ateliers de travail reçurent les indigents dont la fainéantise était le crime; le régime des prisons obtint aussi des améliorations dictées par l'humanité. La loi fut impitoyablement appliquée aux vols, aux assassinats et aux meurtres qui ensanglantaient de tous temps les querelles particulières. Les mendiants des villes et des grands chemins forment la classe des fainéants paisibles, et les voleurs celle des fainéants audacieux : ce sont des mendiants à main armée. Le travail, sagement imposé aux classes pauvres, sous la surveillance rigoureuse de la loi, suffit alors au gouvernement d'Italie comme à celui des états romains, pour rendre la sécurité aux villes et aux campagnes. — La protection des beaux-arts ne pouvait échapper au vice-roi d'Italie,

qui avait contribué à la conquête des chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome. Il fonda le beau musée de Brera, établit un conservatoire de musique et de déclamation, qui donna aux théâtres une foule de sujets distingués, fit revivre l'art antique de la mosaïque en grand, et fit exécuter à ses frais le beau tableau de la Cène, qui, par droit d'occupation, est aujourd'hui à Vienne, en Autriche. Les admirables fresques d'Appiani et la façade du dôme de Milan sont des monuments qui témoignent de l'administration du vice-roi et de son amour pour les arts. — Ce fut par de telles dispositions, par de tels travaux, que ce prince parvint en peu de temps à faire une autre France du royaume d'Italie. Telle était aussi l'intention du fondateur des deux états, unis à jamais, malgré le sort qui les sépare, par les communs souvenirs comme par le juste orgueil de la plus brillante civilisation et d'une amitié impérissable. Couvert des lauriers d'Austerlitz, Napoléon avait élevé à la royauté, le 1er janvier 1806, l'électeur de Bavière, prince excellent, dont la France avait accueilli et protégé la jeunesse, et qui ne l'avait point oublié. Napoléon lui demanda sa fille pour son fils adoptif et l'obtint. C'est cette princesse Auguste-Amélie, que dans ses Mémoires il nomme *la plus belle et la plus vertueuse princesse de son temps.* L'Europe ne vit dans cette union qu'un arrêt de la victoire et la redevance de la royauté nouvelle de Maximilien, tandis que la France y entrevit l'idée d'un essai sur l'opini. n par rapport au parti qu'un jour Napoléon pourrait prendre pour lui-même, car la stérilité de l'impératrice Joséphine était un chagrin que le maître du monde ne se donnait plus le soin de garder pour lui seul. Mais ce problème ne devait se résoudre que par une autre victoire, qui le ramènerait encore dans les murs de Vienne. — Pendant la guerre de 1806 et 1207 contre la Prusse, le royaume d'Italie fut représenté dans cette glorieuse campagne par une partie de son armée, qui mérita par sa discipline et par ses succès l'affection et l'estime de celle de l'empire. Le prince Eugène avait dû rester à Milan pour y surveiller lui-même, indépendamment des travaux de son administration nai sante, la foi toujours douteuse de la maison d'Autriche. Et en effet, deux années après la paix de Tilsitt, cette puissance, profitant du séjour en Espagne de Napoléon, et d'une partie considérable de ses forces, envahit soudain la Bavière sans déclaration de guerre, et fit marcher sur l'Italie l'archiduc Jean, avec une armée nombreuse. Le prince vice-roi n'avait que 40,000 Italiens de nouvelle levée à opposer à l'invasion de vieilles bandes autrichiennes. Aussi son début ne fut pas heureux. Il perdit la bataille de Sacile, et, comme il l'avouait lui-même, *jamais bataille ne fut plus complétement perdue ;* mais son génie militaire, livré à lui seul, se développa soudain avec la supériorité qu'il conserva dès lors, et il prit une revanche éclatante aux combats de la Piave, de St-Daniel, de Ratvir et de St-Michel, qui lui ouvrirent les portes de l'Autriche, et bientôt après les avenues de sa capitale. Rien ne put arrêter désormais sa marche rapide ; il détruisit tous les corps qui lui furent opposés, et opéra sa jonction avec l'armée française sur les hauteurs de Sommering. Cette jonction exécutée avec tant de bonheur fut annoncée à Napoléon, qui se préparait à livrer la terrible bataille de Wagram : *Il n'y avait qu'Eugène*, dit l'empereur en recevant cette nouvelle, *qui fût capable d'arriver aujourd'hui à Brüch : il n'y a que le cœur qui puisse opérer ces prodiges.* Cependant, digne élève de Napoléon, le vice-roi parvint enfin à attirer l'archiduc Jean sur le terrain, et la mémorable bataille de Raab plaça justement son nom après celui du grand capitaine. *C'est une petite-fille de Marengo*, dit Napoléon, à la nouvelle de la victoire de Raab. *Je savais bien en quelles mains j'avais remis mon épée.* Aussi, peu de jours après, il associa le prince Eugène au triomphe de Wagram. — Après la paix, le vice-roi fut nommé

lieutenant de l'empereur et reçut l'importante mission de pacifier le Tyrol en retournant en Italie. Rien ne manquait à la gloire et au bonheur du vice-roi, à qui la vice-reine venait de donner un fils. Mais une cruelle épreuve lui était réservée. Appelé à Paris pour être témoin du divorce de Napoléon, il fut de plus chargé d'y disposer sa mère. Jamais la reconnaissance et le dévouement n'avaient été appelés à un semblable sacrifice. Il fut accompli dans toute sa rigueur. Ainsi le voulait l'austérité du devoir qui avait été imposé au fils de Joséphine. Cependant son ame généreuse voulut que le sacrifice lui fût encore plus personnel en y ajoutant celui de ses grandeurs et de l'avenir de sa vie. Ainsi le voulait l'orgueil de sa piété filiale. Mais, vaincu par les instances de sa mère elle-même, et par les sollicitations de l'empereur, Eugène, en consentant à garder le dépôt de la souveraineté de l'Italie, crut répondre par un sacrifice égal à celui qui avait été exigé de lui. Il déclara toutefois refuser à jamais toute faveur nouvelle de Napoléon, *parce que*, disait-il, *on y verrait peut-être le prix du divorce de ma mère.* — De retour en Italie, le vice-roi pourvut à l'organisation des nouveaux départements que la paix de Vienne venait d'ajouter au royaume. Mais Marie-Louise étant devenue mère, le vice-roi fut encore obligé de se rendre à Paris pour assister aux couches de la nouvelle impératrice et au baptême du roi de Rome. Ainsi, ce royaume d'Italie, dont la prospérité était son ouvrage, ne devait plus être le prix de tant de services rendus à la gloire de Napoléon. Ce fut pendant ce voyage, où la sensibilité de son ame fut mise à de nouvelles épreuves, que Napoléon lui confia les projets de guerre dont l'attitude de la Russie depuis la victoire de Wagram lui imposait les préparatifs. Le vice-roi partit pour l'Italie, où il organisa un corps italien et français destiné à coopérer aux travaux de la grande armée. Ce corps, qui en forma le quatrième, se couvrit de gloire pendant cette terrible campagne, sous les ordres du vice-roi, et plus particulièrement aux combats d'Ostrowno et de Witepsk, à la grande bataille de la Moskowa, mais surtout à la bataille de Malojaroslawetz, où, seul, il soutint avec une intrépidité héroïque le choc de toute l'armée ennemie. On connaît les désastres de la retraite de Moscou. *C'était une épreuve*, disait Napoléon, *au-dessus de toute organisation humaine.* Elle ne fut pas au-dessus de la force d'ame du vice-roi; et quand, à Posen, il succéda au roi de Naples pour le commandement des débris de l'armée, en qualité de lieutenant de l'empereur, dès ce moment tout changea de face. Vingt-six jours passés dans cette ville, en présence de la poursuite ennemie, imprimèrent à la fois le respect aux Russes et la confiance aux Français; l'armée y fut reposée et réorganisée. Les places de l'Oder reçurent leurs approvisionnements de défense. A la tête de 10 à 12,000 hommes, pendant quatre mois, par une marche belliqueuse et savante, le vice-roi occupa et retint les vainqueurs sur les deux rives de l'Elbe, et préserva Berlin des horreurs du pillage. Il ne quitta cette ville qu'en présence de l'ennemi, dont il contint encore les mouvements, jusqu'à ce qu'il eût pu rejoindre Napoléon, à qui son admirable retraite, l'un des plus beaux faits de notre histoire militaire, avait donné le temps de reparaître avec une nouvelle grande armée. Les débris de Moscou rejoignirent l'aigle impériale, toujours sous la conduite du vice-roi, non loin de la pyramide funèbre élevée sur le champ de bataille de Lutzen à Gustave-Adolphe, par les Suédois vainqueurs de l'Autriche. Eugène arrivait à temps pour prendre part à une victoire. La hardiesse avec laquelle il exécuta une manœuvre périlleuse sur le flanc droit de l'ennemi décida probablement le succès. Chargé du commandement de l'avant-garde, il éclaira jusqu'à Dresde la marche de l'empereur, par les avantages qu'il remporta successivement dans sa route à Colditz, Wildrulf et au passage de l'Elbe, Dresde

vit les adieux de Napoléon et d'Eugène. Ils ne devaient plus se revoir! Le vice-roi repartit pour l'Italie, où Joachim Murat l'avait précédé : il était urgent d'arrêter les dispositions que la politique de Vienne, surprise en flagrant délit depuis la retraite de Moscou, devait inspirer pour la défense commune, et notamment pour celle de l'Italie. L'on savait que l'Autriche n'y avait jamais renoncé, ni sur le champ de bataille d'Austerlitz ni même sur celui de Wagram. *La politique a fait le mariage de Napoléon*, disait à Paris, deux jours avant la bataille de Lutzen l'ambassadeur Schwarzemberg au duc de Bassano, *la politique peut le dissoudre*. En revoyant l'Italie, le vice-roi fut frappé douloureusement de l'épuisement de tous les moyens de conservation militaire. Rien de ce qui en était sorti pour la guerre de Russie n'y était revenu. Il ne trouva ni officiers, ni soldats, ni magasins, ni ressources disponibles. C'est dans de telles circonstances que se développent les grands caractères. Il fallait lutter avec la nécessité et en triompher. Sans cela, l'Italie était envahie, et, par suite, la France. Le génie et l'infatigable activité du prince Eugène s'élevèrent au-dessus du péril. En moins de deux mois 40,000 conscrits étaient rassemblés sur sa frontière, et prêts à entrer en campagne. Il avait déjà résolu de porter la guerre sur le pays ennemi. Il franchit les Alpes et menaçait l'Illyrie, quand il apprit que 60,000 hommes, sous les ordres du général Hiller, occupaient déjà cette province. Dès lors il se vit réduit à une guerre purement défensive, et prit toutes ses dispositions pour se maintenir sur la Haute-Save. Mais l'accession de la Bavière à la coalition européenne, en détachant tout à coup ce royaume de l'alliance de Napoléon, ouvrit à l'ennemi la route du Tyrol, et le vice-roi dut se replier successivement sur l'Isonzo et sur l'Adige. Enfin, la défection du roi de Naples vint compléter l'investissement du royaume d'Italie, et ce fut desormais derrière le Mincio qu'il fut possible au vice-roi d'attendre les événements. A cette époque, où il s'agissait pour la France et pour l'Italie d'être ou de ne plus être, le vice-roi ne négligea aucun moyen de retenir dans l'alliance et l'amitié française le roi Joachim. Plusieurs lettres, plusieurs missions directes, font foi de ces généreuses instances. Il offrit au roi de Naples de marcher sous ses ordres avec son armée contre les ennemis de la France. Mais dès lors fut expliqué le brusque départ de Joachim du quartier-général de Posen. Une négociation secrète avec l'Autriche avait déjà eu lieu de la part de ce prince avant la guerre de Russie. Cette guerre étant devenue désastreuse pour la France, et menaçante pour ses alliés, Joachim avait quitté le commandement de la retraite de notre armée pour aller renouer cette odieuse négociation. Cependant, malgré l'inégalité de ses forces, et les difficultés toujours croissantes de sa position politique et militaire, le vice-roi battit les Autrichiens à la bataille du Mincio, et les Napolitains sous les murs de Parme. Pressé entre ces deux trahisons de famille, ce prince, digne de la France et de Napoléon, était de plus en butte aux tentatives de séduction les plus outrageantes pour son caractère et sa conduite. Rien ne fut négligé pour ravir à Napoléon la fidélité de son fils adoptif. On s'y trouvait suffisamment autorisé par la défection de son beau-frère, contre lequel Eugène défendait si loyalement la cause à laquelle l'un et l'autre devaient leur élévation et uniquement l'espoir de la conserver. Un grand personnage fut envoyé au vice-roi pour le décider à réunir ses armes à celles de l'étranger contre sa patrie et son bienfaiteur, tant on était pressé d'en finir avec Napoléon, en faveur de qui l'armée d'Italie seule offrait une diversion importante. Le vice-roi répondit : *L'empereur Napoléon a reçu mes serments, et tant qu'il ne m'en aura pas dégagé, je lui serai fidèle. J'ignore le sort qui m'est réservé; mais je connais mon beau-père, et, quoi qu'il arrive;*

je suis sûr qu'il aimera mieux retrouver son gendre simple particulier, mais honnête homme, que de le voir assis sur un trône acheté par le parjure et la trahison! Ces belles paroles n'ont pas besoin de commentaire. En effet, le négociateur offrait une couronne au vice-roi. La vérité de ce fait a été confirmée à l'auteur de cette notice, en 1816, par le roi de Bavière Maximilien, qui ne lui parlait du prince Eugène qu'en l'appelant *son fils bien-aimé. Vous apprendrez bientôt ce que je ferai pour lui....* En effet, peu de temps après, le prince Eugène reçut les titres et apanages du duché de Leuchtenberg et de la principauté d'Eichstædt. *Honneur et fidélité* fut la devise du vice-roi jusqu'au dernier moment de sa vie. Elle servit de texte à sa belle proclamation à son armée. Enfin, sa mission en Italie se trouvant terminée, non par la chute, mais par l'abdication de Napoléon, il dut s'éloigner de l'Italie, et se rendit à Munich, où il se livra au repos et aux consolations d'une vie de famille. Appelé bientôt à Paris par les instances de sa mère et de sa sœur, le prince Eugène y fut traité avec la plus grande distinction par l'empereur Alexandre, et une étroite amitié ne tarda pas à se former entre eux. Ce sentiment ne fut pas stérile, ni le résultat fugitif d'une première impression; car ce fut à la pressante intervention de l'empereur de Russie au congrès de Vienne, que le prince Eugène dut la conservation de ses dotations en Italie, seule fortune qu'il ait laissée à ses enfants. Il était encore à Vienne quand la nouvelle du débarquement de Napoléon y parvint. Il repartit alors pour Munich, où il retrouva dans l'affection du roi son beau-père, et dans la tendre amitié du prince Charles, second fils du roi, tous les adoucissements qu'appelait sur les nouvelles difficultés de sa position le retour imprévu de Napoléon. La proscription germanique, qui se réveilla alors avec une nouvelle fureur contre l'*ennemi commun*, ne pouvait épargner celui qui lui était resté fidèle jusque dans ses adieux à son armée. Dans le but alors de concilier, par rapport à l'Allemagne, ce qu'il devait à sa propre dignité et à la position de son beau-père, le duc de Leuchtemberg se renferma plus étroitement que jamais dans les devoirs intérieurs d'un père et d'un époux. Il continua ses habitudes de cette vie de famille, qui avaient bientôt désarmé l'inquisition anti-française des ennemis de Napoléon, et l'avaient entouré du respect de tous les habitants de la Bavière, jusqu'à ce que la mort vint le surprendre le 21 février 1824. Quelques mois auparavant, le prince avait pu juger lui-même de l'attachement profond que lui portait la Bavière, par la joie universelle donnée à son rétablissement. Il avait été au moment de succomber à une attaque violente d'apoplexie. Trois jours avant sa mort, le prince Eugène fit avec la plus grande tranquillité ses dernières dispositions. Quand il expira: *Je perds*, dit le roi, *un excellent fils et mon meilleur ami*; et lorsque l'on vint prendre ses ordres pour les honneurs funèbres: *Je veux*, dit ce prince, *qu'il soit enterré comme si c'était mon propre fils.* Le prince Eugène a laissé des documents importants, qui appartiennent à l'histoire de la France, tels qu'une nombreuse correspondance de l'empereur Napoléon, sur de hautes questions politiques et militaires. L'auteur de cet article avait été choisi par le prince Eugène en 1822 pour rédiger ses mémoires. Si cette volonté avait été exprimée dans son testament, elle eût sans doute été remplie par la religion de sa famille, à qui cette intention du prince a été suffisamment connue. On ne peut donc attribuer qu'aux influences de la politique de certains cabinets le parti qui a été pris d'éluder des réclamations dont l'hommage avait paru accepté, honorées qu'elles avaient été de la vive protection de madame la duchesse de Saint-Leu, dépositaire de cette volonté de son frère. Telle est la cause de la lacune existante dans l'histoire contemporaine sur les affaires d'Italie. Les mémoires du prince

Eugène auraient jeté sur ce bel épisode de l'empire français une grande lumière, et c'est sans doute ce que des intérêts contraires, mais puissants, sont parvenus à empêcher en mettant leur interdit sur l'exécution des intentions d'un prince à qui l'honneur de la France et de l'Italie était non moins cher que le besoin de faire connaître à ses enfants et à l'Europe, par la publication de ses Mémoires, les droits qu'il avait au respect de la postérité. J. de Norvins.

BEAUHARNAIS (Fanny-Mouchard dame de), née à Paris vers le milieu du xviiie siècle. Son père, receveur général des finances, lui avait fait donner une éducation brillante. On ne connaissait alors d'autre pensionnat pour les demoiselles que les couvents; mais on y admettait des maîtres d'agrément de tous les genres. Fanny fut auteur à l'âge de 10 ans : c'était l'impatience d'un jeune talent, tourmenté d'un besoin précoce de se produire. Les religieuses lui enlevèrent son poème, et le malencontreux manuscrit fut brûlé ; mais le talent qui l'avait créé lui resta, et quelques années après Fanny put se livrer à ses inspirations sans avoir à craindre la censure de ses scrupuleuses institutrices ; elle fut citée dans les salons de la capitale ; elle était jeune, riche et jolie : ces avantages rehaussèrent l'éclat de ses succès. La société patriotique bretonne, l'académie de Lyon, celle des Arcades de Rome et d'autres sociétés littéraires s'empressèrent de l'admettre dans leur sein. En l'an 8, le lycée de Toulouse, qui remplaçait l'ancienne académie des sciences et celle des jeux floraux de la même ville, la reçut au nombre de ses associés. Elle épousa le comte de Beauharnais, oncle d'Alexandre et de François. Cet hymen ne fut pas heureux : les époux se séparèrent après quelques années d'union. Fanny Beauharnais s'était retirée au couvent des Visitandines de la rue du Bac. Devenue libre, elle put se livrer à son goût pour la littérature. Elle réunissait chez elle Mably, Bitaubé, Bailly, d'Arnaud, Mercier, Dorat-Cubières Palmézeaux, Rétif de la Bretonne, etc. En 1788, elle put réaliser un projet conçu depuis long-temps ; elle quitta Paris pour aller visiter la terre classique des arts. Son voyage fut une nouvelle étude dont elle sut profiter. Elle avait déjà publié plusieurs ouvrages en prose et en vers, et elle arriva en Italie précédée d'une brillante réputation. Les éloges et les critiques sévères ne lui ont pas manqué. Le poète Lebrun a fait contre elle quelques épigrammes plus poignantes qu'ingénieuses. Madame Fanny Beauharnais eut le bon esprit de ne pas s'en fâcher, et d'en rire la première. Elle partagea avec mesdames d'Hautpoul et Pipel et les honneurs du lycée Thélusson. Les poésies légères, les concerts, les bals, avaient succédé aux cours graves et parfois monotones de La Harpe. Les rapports de famille, une conformité parfaite de goût et de caractère l'unissaient à Joséphine, veuve d'Alexandre Beauharnais, son neveu, et qu'attendaient la plus haute fortune et les plus déplorables revers. L'ancienne noblesse, dans les jours fastueux du consulat et de l'empire, assiégeait les salons de Joséphine et de sa tante. Les soirées de madame Fanny Beauharnais réunissaient les notabilités d'autrefois et celles du jour. Le siècle qui commençait et celui qui venait de finir s'y trouvaient représentés. Elle conserva dans un âge déjà avancé beaucoup de fraîcheur et des traits brillants d'expression et de bonté. Les hommages qu'elle recevait n'étaient pas désintéressés, et ses nombreux admirateurs étaient plus politiques que sincères. A l'une de ces fastueuses soirées, l'on célébrait l'anniversaire de la *bonne, de l'excellente Fanny*, par l'inauguration de son buste ; une main ennemie avait placé un billet entre le buste et le piédestal. Un des heureux conviés s'en empara ; nul doute que ce ne fût quelque impromptu galant en l'honneur de la belle comtesse. On demande qu'il soit lu à haute voix ; tous les regards sont fixés sur le mystérieux billet ; un profond silence règne dans le salon ; on entend :

Églé, belle et poète, a deux petits travers,

Le lecteur, désappointé, s'arrête; on le presse de continuer : c'était le premier vers d'une épigramme fort connue; mais le second pouvait avoir été changé, et le trait satyrique remplacé par un madrigal. Le lecteur avait eu le temps de le lire pour lui seul et s'était empressé de déchirer le fatal billet. Rien n'avait été changé, et voici le second vers qui ne fut pas lu :

Elle fait son visage, et ne fait pas ses vers.

L'application était flagrante. Ce petit incident n'apporta pas le moindre trouble à la fête; mais madame Fanny Beauharnais dut être plus sévère pour ses invitations. — Ses nombreux ouvrages appartiennent par leur genre et par leur style à l'école de Dorat, de Marivaux et de Demoustiers, que quelques médiocrités contemporaines ont voulu continuer; elles n'ont pu obtenir que des succès de salon. Tous les ouvrages de madame Fanny Beauharnais, d'ailleurs très variés, ne doivent pas être confondus dans la même critique. On remarque dans quelques-uns une certaine élévation de pensées et une observation approfondie des mœurs et des tendances politiques de l'époque, et ses ouvrages survivront à leur auteur, qui occupe un large espace dans le répertoire de la librairie : 1° *Œuvres de madame la comtesse de Beauharnais*, 2 vol. in-8°, Amsterdam, 1772, 1776. La seconde édition, sous un nouveau titre, comprend deux féeries, *La haine par amour* et le *Rosier parlant*; 2° *A tous les penseurs, salut*. C'est une apologie des femmes et un spirituel et gai plaidoyer en leur faveur contre les injustes prétentions des hommes. Si elle eût vécu jusqu'à nos jours, madame Fanny Beauharnais eût été *quasi-saint-simonienne*; 3° *Lettres de Stéphanie*, roman historique, 1778, 3 vol. in-12; 4° l'*Abélard supposé* ou *Le sentiment à l'épreuve*, roman in-8°, Amsterdam, Lyon, Paris, 1780, 1781, 1791; 5° *L'Aveugle par amour*, in-8°, dédié à madame de La Fayette, 1781; 6° *Valsidor* et *Zulmenie*, féerie; 7° *Lettres de femmes* : ce sont les mêmes que celles que Dorat a publiées dans ses romans, *Les malheurs de l'inconstance* et *Les sacrifices de l'amour*; 8° *Mélanges de poésie* ou *Les amants d'autrefois*, 1787, 3 vol. in-12; 9° *La fausse inconstance* ou *Le triomphe de l'honnêteté*, comédie en 5 actes et en prose, imitation de l'ouvrage anglais de Robertson : cette pièce n'a pu soutenir l'épreuve de la représentation; 10° L'*Ile de la Félicité* ou *Anaxis* et *Théone*, in-8°, an 9. L'auteur n'a point recueilli en corps d'ouvrages beaucoup de lettres ou pièces de vers qui ont été publiées dans les journaux littéraires. On a contesté à madame Fanny Beauharnais la plupart de ses ouvages; on en attribue une partie à Dorat-Cubières et à d'autres gens de lettres, qui composaient la société intime de cette dame. Il est du moins certain qu'elle avait pris rang parmi les notabilités littéraires long-temps avant ses premières relations avec eux. C'est un problème dont la solution n'offre plus d'intérêt. Elle n'a pas été témoin de la fin déplorable de l'impératrice Joséphine, à laquelle elle avait voué un amour de mère; elle mourut en 1812.

Dufey (de l'Yonne).

BEAUJEU (Anne de France, dame de), fille de Louis XI, épouse de Pierre de Bourbon, seigneur de Beaujeu. L'ombrageuse susceptibilité de Louis XI était d'autant plus grande qu'on lui appartenait de plus près. La princesse Anne, sa fille aînée, semblait avoir échappé à cette funeste prévention. Louis XI la préférait à ses autres enfants. Leurs caractères sympathisaient parfaitement : « Fine femme et déliée, dit Brantôme, et vraie image en tout du roi son père, voire en tout, car elle estoit fort vindicative..., trinquate (brouillonne), corrompue, pleine de dissimulation et grande hypocrisie, qui, pour son ambition, se masquoit et se déguisoit en toute sorte. » Louis XI, craignant qu'en lui donnant un époux d'un caractère aussi ferme, aussi entreprenant, elle ne devînt trop puissante, lui avait fait épouser Pierre de Bourbon,

comte de Beaujeu, prince débonnaire, pacifique, indolent, sans ambition et sans esprit. Il la laissa vivre à son gré à la cour et gouverner sa maison, et se retira dans ses domaines du Beaujolais. S'il eût été susceptible de jalousie, il ne se fût pas éloigné de sa femme. Toute la cour savait qu'elle aimait Louis d'Orléans, qui épousa depuis la princesse Jeanne, sa sœur cadette. Anne ne lui pardonna jamais cette préférence, et devint sa plus implacable ennemie. Louis XI avait, par son testament, nommé sa fille chérie tutrice du jeune Charles, son frère, et lui avait conféré le gouvernement du royaume, sans lui donner le titre de régente. Le duc d'Orléans, premier prince du sang, et le duc de Bourbon, frère aîné du comte de Beaujeu, prétendirent à la régence. Le premier était regardé comme héritier présomptif de la couronne : le jeune roi était d'une faible complexion, et le duc d'Orléans avait pour lui toute la cour. Anne paraissait devoir succomber dans ce conflit. A défaut de force, elle employa la ruse, et attendit du temps le succès de ses projets d'ambition. Elle offrit spontanément aux deux compétiteurs de s'en remettre à la décision des états-généraux. Les deux princes ne pouvaient refuser cet arbitrage sans se compromettre : ils cédèrent. L'adroite comtesse ne perdit pas un instant pour s'assurer du duc de Bourbon, son beau-frère. Elle lui fit comprendre que si les suffrages de l'assemblée n'étaient pour elle, ils seraient pour le duc d'Orléans ; qu'il ne gagnerait par conséquent rien à soutenir ses prétentious : elle employa un dernier argument, qui triompha des scrupules du faible vieillard ; elle lui offrit l'épée de connétable. Le duc de Bourbon ambitionnait depuis 30 ans cette haute dignité. Anne n'eut plus en tête que le duc d'Orléans. Elle s'était assurée de nombreux partisans dans l'assemblée, qui confirma le testament de Louis XI ; les députés de l'apanage du duc d'Orléans furent les seuls opposants. Il fut furieux d'avoir été dupe des ruses et de l'ambition d'une femme qu'il avait dédaignée, et ne put se rendre maître de son ressentiment. Un jour qu'il jouait à la paume, en présence du jeune roi et de sa sœur, la galerie fut consultée sur un coup douteux : Anne de Beaujeu jugea contre le duc. « Luy, qui estoit haut la main, et se doutant d'où venoit ce jugement, commença à dire assez bas, que quiconque l'avoit condamné, si c'estoit un homme, il avoit menti, et si c'estoit une femme, c'estoit une p..... Ce qu'estant rapporté à madame, l'ayant ouï à demy, la lui garda bonne, sous un beau semblant, et depuis oncques ne cessa de lui susciter de tels mescontentements, voire attentats sur sa personne, et fut contraint de sortir de Paris en grande haste, et se sauver. » (Brantôme, *Dames illustres.*)— Il se retira auprès du duc d'Alençon. Anne eût pu le faire arrêter ; mais ce coup d'état pouvait avoir les conséquences les plus funestes, et provoquer une guerre civile et une guerre étrangère. Anne se borna donc à faire suivre le prince par des agents affidés, qui parvinrent à le rejoindre ; ils lui promirent une réconciliation complète et toutes les garanties qu'il pourrait exiger pour la sûreté de sa personne ; mais le duc ne pouvait oublier qu'il avait à faire à une femme rusée et vindicative, capable de tout sacrifier à son ambition et à son ressentiment. Il lui avait fait un affront public ; elle disposait de toutes les forces et trésors de l'état ; elle pouvait céder à la nécessité des circonstances, ajourner sa vengeance, mais non pas y renoncer. Il renvoya sans réponse les agents d'Anne de Beaujeu, et forma une ligue puissante avec ce même duc de Bourbon dont Anne avait, dans l'affaire de la régence, acheté la neutralité par le don de l'épée de connétable ; le comte d'Angoulême, les seigneurs de Foix et d'Albret. Le duc d'Orléans, à la tête des troupes de ses confédérés, se présenta devant Orléans, capitale de son apanage. Anne de Beaujeu l'avait prévenu ; elle s'était ménagé des intelligences dans cette ville, et les Orléanais lui fermèrent leurs portes. Il se

replia sur Beaugenci, Anne envoya contre lui deux armées, l'une commandée par le maréchal de Gié, l'autre par Graville ; elle conduisit le jeune roi à Beaugenci. Le duc d'Orléans, n'osant soutenir une lutte dont le succès était au moins incertain, envoya des négociateurs à la princesse. « Anne estoit naturellement fine et tenoit *terriblement sa grandeur*.., on peut même dire qu'elle l'emportoit sur le roi son père, et qu'elle estoit plus ferme et moins timide que ce prince, qui rapportoit toute sa politique à la défiance et à la ruse. » (Brantôme.) Elle répondit aux députés du duc d'Orléans qu'après la faute énorme qu'il avait commise, il ne pouvait plus espérer de grâce que dans la clémence du roi. Les députés insistèrent pour que l'affaire fût déférée au conseil. Anne de Beaujeu y consentit sans peine. Le conseil lui était tout dévoué, et elle dicta les conditions qui furent imposées au duc d'Orléans. Le prince se soumit, et les autres seigneurs confédérés obtinrent grâce et merci sans condition. — Anne de Beaujeu jouit de son triomphe sans en abuser. Elle voulait illustrer son administration en réunissant la Bretagne à la France. Elle intervint dans les débats du duc François avec ceux qu'on appelait les *mécontents*. Elle fournit à ces derniers de l'argent et des troupes. Le duc d'Orléans, d'abord bien reçu à la cour, avait été bientôt obligé de s'en éloigner. Landais, favori du duc de Bretagne, avait attiré le duc d'Orléans dans cette province pour s'en faire un appui. Anne de Beaujen n'était intervenue dans les sanglants débats des Bretons et de leur duc que pour avoir un prétexte d'entrer en Bretagne à main armée. Elle suivit son plan avec plus de persévérance et d'adresse que de loyauté, et finit par s'emparer de la plus grande partie de cette province. (*Voyez* Louis XII, Landais et François II, duc de Bretagne.) — Le comte de Beaujeu prit le titre de Bourbon après la mort du connétable, son frère aîné. La nouvelle duchesse voyait à regret s'avancer le terme de sa puissance. Elle avait été véritablement reine depuis la mort de Louis XI. Les courtisans pressaient le jeune roi, Charles VIII, de gouverner par lui-même ; il avait 17 ans. La majorité avait été fixée à 14 ans, non pas que l'on crût qu'à cet âge l'héritier du trône fût capable de gouverner, mais pour prévenir les graves inconvénients d'une régence trop prolongée, et parce qu'on supposait que jusqu'à ce qu'il eût atteint un âge plus avancé, il serait assisté d'un conseil ; et à cette époque, sinon en fait, du moins en droit, la régence était déférée par l'assemblée des états-générsux qui réglaient en même temps le personnel et les attributions du conseil. Anne de Beaujeu survécut à son frère ; elle craignit que le duc d'Orléans, son successeur, ne la punît de tous les maux qu'elle lui avait causés. Les courtisans ne manquèrent pas d'exciter son ressentiment. La réponse du nouveau roi est historique : « Ce n'est pas au roi de France à venger les injures d'un duc d'Orléans. » — Anne de Beaujeu eut une vieillesse paisible ; elle ne s'était pas oubliée pendant sa toute-puissance de quelques années ; elle avait enrichi la maison de Bourbon de grands et riches domaines, et c'est à elle que cette maison doit le haut rang qu'elle a tenu parmi les maisons princières de France, jusqu'à ce qu'elle eût été elle-même placée sur le trône après la mort du dernier des Valois. — Anne de Beaujeu mourut le 14 novembre 1522, au château de Chantelle, et fut enterrée près de son mari, au prieuré de Sauvigny (Bourbonnais). Elle avait aussi fondé et doté plusieurs couvents ; mais ses pieuses libéralités ont été plus modérées que celles des princesses qui l'avaient précédée au suprême pouvoir. Dufey (de l'Yonne).

BEAUJOLAIS (Sires ou barons de). — Le Beaujolais (*Bellojacensis ager*) était borné au nord par le Charollais et le Mâconnais, au midi par le Lyonnais et le Forez, à l'orient par la Saône, qui le séparait de la principauté de Dombes, et à l'occident par le Forez, dont il était presque séparé par la Loire. Son étendue était de 16 lieues de longueur sur 12 de

largeur. Sous les Gaulois, il faisait partie du pays des Ségusiens, et peut-être aussi de celui des Branoviens, qui paraissent avoir été les habitants de la contrée qui depuis fut appelée le Brionnais. Sous les empereurs romains, il appartenait en partie à la cité de Lyon et en partie à celle de Mâcon. Il n'existe même aucun monument ancien qu'on puisse regarder comme propre au Beaujolais. Enlevé aux Romains par les Bourguignons, et à ceux-ci par les Franks, il passa des Mérovingiens aux descendants de Charlemagne. Il fut arraché à ces derniers par Boson, et incorporé dans l'état que ce prince se forma sous le nom de royaume de Provence. Après la mort de Boson, ce pays revint aux rois de France, et fut donné en dot, au moins en partie (955), à Mathilde, sœur du roi Lothaire, lorsqu'elle épousa Conrad, roi de Bourgogne. Les comtes de Forez étaient dès lors en possession du château de Beaujeu et de son territoire. Villefranche devint dans la suite la capitale du Beaujolais, l'une des principales et des plus anciennes baronies du royaume. « *Nota* (dit le Grand Coutumier de France) qu'au royaume de France ne souloit avoir que trois baronies, c'est à savoir: Bourbon, Couci, et Beaujeu. » On y ajouta ensuite Craon et Sulli lorsque Bourbon fut érigé en duché. « *Item* vrai qu'en ce royaume, ainsi qu'on dit communément, a quatre baronies notables et principales, lesquelles sont : Couci, Craon, Sulli et Beaujeu. (Duchesne, hist. de la maison de Guignes.) » — Bérard Ier, ou Béraud, dit aussi Bernard, 3e fils de Guillaume II, comte de Forez, eut en partage la seigneurie de Beaujeu, vers 890. — On ne sait rien sur lui, ni sur Bérard II (967), et Guichard ou Wichard Ier (976), si ce n'est qu'ils montrèrent une grande libéralité envers l'abbaye de Cluni. — Guichard II ne montra pas moins de condescendance pour le clergé (1060).— Humbert Ier suivit cet exemple (1079). Guichard III fut le premier sire de Beaujolais qui eut des biens dans le pays de Dombes. Ces biens et ceux que les sires de Beaujeu y joignirent dans la suite au-delà de la Saône furent longtemps appelés le Beaujolais *en la part de l'empire*, parce qu'ils relevèrent long-temps de l'empereur d'Allemagne. Guichard III surpassa ses ancêtres en puissance et en réputation. En 1115, il fonda le prieuré du Joug Dieu, qui fut érigé en abbaye en 1137. (*Voy.* Joug-Dieu.) L'an 1129, il reçut dans son château de Beaujeu le pape Innocent II, lorsqu'il retournait à Rome, d'où l'antipape Anaclet l'avait obligé de sortir pour venir chercher un asile en France. Guichard, étant tombé gravement malade, prit l'habit de religieux à Cluni, selon la dévotion du temps, et y mourut en 1137. Il avait épousé Lucienne, fille de Gui de Rochefort, qui avait d'abord été mariée, ou plutôt fiancée vers 1104, avant l'âge de puberté, au prince, depuis roi Louis-le-Gros, et en fut séparée en 1107, pour cause de parenté. — Humbert II, fils de Guichard III, lui succéda et se conduisit d'abord avec une extrême licence; puis, frappé de repentir, il alla en Palestine, et entra dans l'ordre des templiers. Sa femme Alix, fille d'Amédée II, comte de Savoie, sans le consentement de laquelle il avait pris ce parti, le réclama, et obtint du pape Eugène III la cassation de ses vœux. Sa conversion avait d'abord inspiré de grandes espérances aux moines, au clergé et aux paysans; mais il n'y persévéra pas. Son avidité lui fit entreprendre des guerres injustes, et commettre de grandes déprédations, même sur les biens de l'église. Il se ligua avec Drogon, archevêque de Lyon, et Girard, comte de Mâcon ; puis il attaqua Renaud III, seigneur de Baugé, de Bresse et d'une partie de Dombes; désola ses terres, et fit prisonnier Ulric de Baugé, son fils. Renaud, hors d'état de résister à cette ligue, implora le secours du roi Louis-le-Jeune, qui interposa vainement son autorité. Il fallut que, pour la rançon de son fils, Renaud cédât à Humbert des terres considérables en Bresse. Sur la fin de ses jours, Humbert se retira dans l'abbaye de Cluni, où il mourut en 1174. —Humbert III, dit le Jeune, continua la

guerre que son père avait commencée contre le seigneur de Bresse, et la fit aussi à l'abbaye de Cluni, de concert avec Guillaume II, comte de Châlons, Girard comte de Mâcon, et d'autres seigneurs. En 1180, Philippe-Auguste mit fin à leurs déprédations. Humbert III eut la gloire de fonder Villefranche, qui devint depuis la capitale du Beaujolais. Il acquit la seigneurie de Montpensier par son mariage avec Agnès de Thiern. Il mourut vers 1202. — Guichard IV, son fils, termina généreusement des contestations qu'il avait avec l'abbaye de Cluni, et fit une guerre injuste à son cousin le vicomte Gui de Thiern. En 1209, il prit part à la croisade contre les Albigeois, et alla se joindre au prince Louis de France (depuis Louis VIII). L'année suivante, ayant été député par le roi Philippe-Auguste, son beau-frère, au pape Innocent III et à l'empereur de Constantinople, il partit avec sa femme, Sibylle de Flandre, et revint chargé de grandes richesses. En passant par Assise à son retour, il obtint de saint François trois religieux de son ordre, qu'il amena à Villefranche, où il fonda pour eux le premier couvent que cet ordre ait eu en France. — Guichard, toujours dévoué au prince Louis, retourna (1215) avec lui en Languedoc pour reprendre la guerre contre les Albigeois. Il l'accompagna aussi dans son expédition d'Angleterre, et mourut à Douvres en 1216. — Humbert IV, fils aîné de Guichard IV, servit utilement Philippe-Auguste et Louis VIII dans la guerre contre les Albigeois. Ce dernier, avant de quitter le Languedoc, nomma Humbert gouverneur de tout le pays, titre qui lui fut ensuite confirmé par saint Louis. Il se signala par son fanatisme et la cruauté avec laquelle il traita dans plusieurs expéditions les malheureux Albigeois. Ainsi, après la prise du château de la Bessède, près d'Aleth (1227), il fit passer au fil de l'épée ou assommer à coups de bâton tous ceux qui s'y trouvaient. L'évêque de Toulouse tâcha en vain de sauver la vie aux femmes et aux enfants. Géraud de Mota, à qui les Albigeois donnaient le titre de diacre, fut brûlé vif avec ceux qui avaient travaillé comme lui à l'établissement de l'hérésie. A la fin de cette campagne, Humbert était retourné dans ses terres; mais, en 1228, il fut rappelé en Languedoc par les hostilités du comte de Toulouse, et commit d'affreux ravages dans toute la province. La paix se fit l'année suivante par la médiation du comte de Champagne. Baudouin II, empereur latin de Constantinople, étant venu chercher du secours en Occident, le sire de Beaujeu se chargea, l'an 1239, de le reconduire dans ses états. A son retour en France, il fut nommé connétable par saint Louis. Après avoir augmenté ses domaines par diverses acquisitions, Humbert partit avec saint Louis pour la croisade. Le sire de Joinville fait un grand éloge de la valeur et de la sagesse qu'il montra dans cette expédition, et une ancienne chronique dit qu'il mourut en Égypte, *après que la cité d'Amvernerbat fut prise par les Français, qui fut l'an de grâce* 1250, *le* 21 *mai*. Guichard V, son fils, lui succéda dans la seigneurie de Beaujeu et dans la charge de connétable. Il força plusieurs petits seigneurs du voisinage à lui rendre hommage; mais lui-même fut obligé de faire la même prestation à Philippe, archevêque de Lyon. Il secourut Charles, comte de Provence, contre ses sujets révoltés, et fut depuis envoyé par saint Louis comme ambassadeur en Angleterre, où il mourut sans enfants en 1265. « Il fut fort plaint et regretté de toutes manières de gens (dit la même chronique); car ce fut en son temps ung sage prince et de bonne conduite : par quoy ce fut une moulte grande perte, tant pour le royaume que pour son pays et ses parents. » — Isabelle, sœur de Guichard V, veuve de Simon de Semur, et remariée à Renaud, comte de Forez, se mit en possession du Beaujolais, qu'un arrêt de la cour du roi lui conserva, malgré les réclamations que firent valoir les fils de deux de ses sœurs. En 1272, elle céda le Beaujolais à Louis, son second fils. —

Louis de Forez eut des démêlés avec quelques seigneurs voisins, et fit la guerre à l'archevêque de Lyon. Il mourut en 1290. Il paraît qu'il fut connétable. — Guichard VI, son fils, surnommé *le grand*, servit avec gloire sous les rois Philippe-le-Bel, Louis-le-Hutin, Philippe-le-Long, Charles-le-Bel et Philippe-de-Valois, desquels (dit la chronique) *il fut seigneur chambellan et grand gouverneur*. Il termina par des arrangements les guerres que son père lui avait laissées avec quelques seigneurs et avec les archevêques de Lyon. Il avait droit de battre monnaie dans la partie de la principauté de Dombes qui lui appartenait, et que les rois de France eux-mêmes regardaient comme une souveraineté entièrement indépendante du royaume. Il fut fait prisonnier dans une guerre où il soutint Édouard, comte de Savoie, contre Guignes VIII, dauphin de Viennois (1325), et pour acheter sa liberté (1327) il promit de donner une partie des terres qu'il avait dans le pays de Dombes, dans le Valromei et dans le Dauphiné; mais, après sa délivrance, il refusa de remplir les engagements qu'il avait pris avec le dauphin, ce qui devint une semence de guerres entre eux et leurs successeurs. En 1328, il combattit vaillamment à la bataille de Cassel, où Philippe-de-Valois triompha des Flamands révoltés contre leur comte. Il mourut en 1331. — Édouard Ier, son fils aîné, lui succéda. « Ce prince (dit la chronique déjà citée) était fort dévot à la vierge Marie : il mena quantité de gentilshommes au voyage d'oultre mer à ses propres cousts et dépens, et batailla long-temps contre ceux qui tenaient la loi de Mahomet. » Il se distingua en différentes batailles, et surtout à celle de Crécy. Sous lui, la baronie de Beaujolais s'agrandit encore par de nouvelles acquisitions. En 1347, après la démission du maréchal de Montmorenci, son beau-frère, il fut nommé maréchal de France. Il fit la guerre à Humbert, dauphin de Viennois, sans qu'on en sache la raison; le roi de France ménagea une trêve entre les deux parties. Édouard mourut vers 1351 dans un combat qu'il livra près d'Ardres aux Anglais. — Antoine, fils d'Édouard, lui succéda sous la tutèle de Marie de Thil sa mère, qu'il perdit en 1359. Plus tard, il soutint la réputation d'habile capitaine que son père s'était acquise : il ne paraît pas, néanmoins, qu'il ait assisté à la bataille de Brignais, donnée en 1361, contre les grandes compagnies qui désolaient son pays. Mais il se distingua trois ans après à la bataille de Cocherel. Il s'attacha à la fortune de Bertrand Duguesclin, qu'il suivit en Guienne et en Espagne, et mourut sans enfants à Montpellier, en 1374. — Édouard II, petit-fils de Guichard VI par Guichard son père, seigneur de Perreux et de Semur, tué à la bataille de Poitiers, recueillit la succession d'Antoine, malgré l'opposition de Marguerite, sœur de ce dernier, et femme de Jacques de Savoie, prince d'Achaïe. En 1376, les officiers d'Édouard, assemblés le 22 décembre avec des bourgeois de la ville de Villefranche dans un cabaret, y signèrent une espèce de code contenant les coutumes, immunités et priviléges de la ville, qu'ils firent ensuite approuver par Édouard. Un des articles porte qu'il est permis aux maris de battre leurs femmes jusqu'à la mort exclusivement, sans que le seigneur puisse les en punir. Par un autre il est dit qu'aucun débiteur ne peut être arrêté pendant les foires et marchés. — Le refus que fit Édouard de prêter hommage pour plusieurs terres au comte de Savoie, malgré un traité conclu à Paris en 1377, donna naissance à une guerre dont le pays de Dombes fut le théâtre. Après quelques tentatives inutiles d'accommodement, la paix fut conclue en 1383. Édouard était dans le même temps en procès avec Béatrix de Châlons, veuve d'Antoine de Beaujeu, au sujet de son douaire, dont il s'était emparé. Béatrix, après une longue procédure, obtint contre lui un arrêt de provision. Mais Édouard maltraita les huissiers qui vinrent le lui signifier, et, pour se fortifier, il donna retraite chez lui à des gens poursuivis par la justice.

En conséquence, un arrêt de prise de corps fut décerné contre lui. Il se défendit contre les commissaires, archers et sergents du Châtelet, envoyés pour l'exécution de ce jugement. Mais enfin il fut pris et amené aux prisons du Châtelet. Le comte de Savoie sollicita sa grâce, et obtint pour lui du roi Charles VI des lettres de rémission en date du mois de juillet 1388, portant pour condition, *qu'il souffrira leuer dans sa seigneurie de Beaujeu les aides que sa majesté y a imposées, comme aussi les arrérages de ces rentes qui sont échues; faute de quoi ladite grâce sera de nul effet.* — En 1598, ayant enlevé une fille de Villefranche, il fut ajourné au parlement de Paris pour répondre sur ce rapt. Édouard, qui était alors dans son château de Perreux, fit jeter par les fenêtres l'huissier qui vint lui faire la citation. On envoya des troupes qui l'arrêtèrent et le conduisirent en prison à Paris : il eût sans doute été condamné à mort, mais le crédit de Louis de Bourbon le fit délivrer, moyennant la cession qu'il fit à ce prince, en 1400, de ses terres de Beaujeu et de Dombes, au cas qu'il n'eût point d'enfants légitimes. Il mourut sans postérité six semaines après cet arrangement. — Pierre, 4e fils de Charles, duc de Bourbon, né en 1439, appelé, du vivant de son père, le sire de Beaujeu pour le distinguer de son père, réalisa ce titre en 1475, par accord fait avec le duc Charles II, son frère aîné, qui lui céda en apanage le Beaujolais avec le comté de Clermont. Il épousa la fille aînée de Louis XI, Anne de France, et eut un grand pouvoir pendant la minorité de Charles VIII, puisque cette princesse fut régente. Quoique le duc d'Orléans eût beaucoup à se plaindre de la régente, il combla de faveurs Pierre de Bourbon, quand il fut devenu roi sous le nom de Louis XII; et comme Pierre et Anne n'avaient qu'une fille qu'ils destinaient à Charles de Bourbon-Montpensier, le roi consentit que les duchés de Bourbonnais et d'Auvergne, ainsi que le comté de Clermont, qui devaient lui revenir, passassent à ce jeune prince. Cette générosité mit à ses pieds ceux dont il aurait pu se venger. Pierre de Beaujeu mourut en 1503. — Susanne, sa fille, épousa en effet Charles de Montpensier, que cette alliance rendit le plus riche des princes de l'Europe après les rois. C'est le fameux connétable de Bourbon, qui sous le règne de François Ier sacrifia sa patrie et tous ses devoirs à la haine trop juste qu'il avait conçue contre Louise de Savoie. — Louis II, duc de Montpensier, entra en possession du Beaujolais par une transaction passée en 1560 entre le roi François II et lui. Il était neveu du connétable de Bourbon. — Son fils François, puis son petit-fils Henri de Bourbon, succédèrent en 1582 et 1592. — Marie de Bourbon, fille et unique héritière de Henri de Bourbon, épousa, en 1626, Gaston, frère de Louis XIII, dont elle n'eut qu'une fille, Anne-Marie-Louise d'Orléans. Celle ci, connue dans l'histoire sous le nom de *mademoiselle*, hérita des biens de sa maison, et avec eux fit passer (1683) le Beaujolais à la deuxième maison d'Orléans, aujourd'hui sur le trône. A. S—a.

BEAUJOLAIS (petits comédiens du comte de). Ce fut pour amuser l'enfance du comte de Beaujolais, le plus jeune des frères de Louis-Philippe, aujourd'hui roi des Français, que son père, Louis-Philippe-Joseph, alors duc de Chartres, fit construire au Palais-Royal, qu'on venait de rebâtir, le petit théâtre qui existe encore, et auquel on donna le nom de *Théâtre des petits comédiens de S. A. S. le comte de Beaujolais*. Ces petits comédiens ne furent d'abord que de grandes marionnettes en bois de trois pieds de haut. L'ouverture de ce spectacle eut lieu le 24 octobre 1784, avec presque autant d'affluence qu'à l'ouverture des théâtres Français et Italien en 1782 et 1783. La salle pouvait contenir 800 personnes. On y joua un prologue, *Momus, directeur de spectacle*; un proverbe mêlé de vaudevilles, *Il y a commencement à tout*, et une pièce ornée de chants et de danses, *La Fable de Prométhée*. Les deux premières parurent dé-

testables, mais la troisième eut le plus grand succès, grâce au mérite du style, à la pompe brillante et variée de la mise en scène, aux ballets exécutés par des petits enfants, et aux voix mélodieuses qui chantaient dans les coulisses. Les marionnettes étaient bien faites et assez naturelles, sauf le fil d'archal qui les faisait mouvoir. Mais le public se lassa bientôt de ce genre de spectacle, et les directeurs, voyant leur salle déserte, étaient à la veille de faire banqueroute. Ils imaginèrent une nouveauté qui leur réussit à merveille : ce fut de donner de petits opéras-comiques d'un genre neuf. Pour ne pas transgresser la défense de parler et de chanter sur la scène, des enfants devaient y jouer la pantomime, tandis qu'on parlerait et qu'on chanterait pour eux dans la coulisse. Les premiers essais des deux genres réunis parurent en juillet 1785, et furent exécutés avec tant d'intelligence, d'ensemble et de perfection, qu'ils produisirent une illusion complète. C'étaient : *Le Vieux soldat*, de Desmaillot, musique de Froment, l'un des premiers violons de l'Opéra ; et *L'Amateur de musique*, paroles et musique du chef d'orchestre Raymond. Tout Paris raffola de cette nouveauté, bien qu'elle fût *renouvelée des Grecs*. On s'extasiait ; et, quelque prévenu que l'on fût, on ne pouvait croire qu'un seul et même rôle fût ainsi joué simultanément par deux acteurs. Mais les comédiens italiens, alarmés de ce succès, jetèrent les hauts cris contre ce qu'ils appelaient une atteinte formelle au privilége exclusif de chanter qu'ils avaient obtenu de l'Académie-Royale de musique. Leurs plaintes furent si pressantes que, dès les premiers jours d'août, on interdit aux petits comédiens les pièces mêlées de chant, et on ne leur permit que les pantomimes muettes et les bambochades. — On sourit de pitié quand on se rappelle, ou quand on lit dans les ouvrages du temps les petites vexations exercées par l'autorité contre les théâtres subalternes, au profit des privilégiés, et au détriment de la justice, de la morale et du goût ; mais on s'étonne moins de ce que les ministres d'alors s'occupaient sérieusement de ces niaiseries, de ces commérages de coulisse, lorsqu'on voit les mêmes taquineries continuellement mises en usage par l'administration, même aujourd'hui qu'il n'y a plus de priviléges, et qu'il ne peut y en avoir tout au plus qu'à titre d'indemnité, en faveur des inventeurs de découvertes utiles. — Les comédiens beaujolais trouvèrent heureusement d'illustres et puissants protecteurs. La défense fut levée au bout de trois semaines, et la *Ruse d'amour* ou *l'Épreuve*, opéra-comique, joué le 25 avril à Paris, et le 28 septembre à St-Cloud, devant la famille royale, fixa l'époque du succès de ce théâtre, depuis l'introduction des jeunes mimes. Cette entreprise, fondée et dirigée par MM. Delomel et Legardeur, prospéra pendant quelques années par la multiplicité et la variété des ouvrages nouveaux, et par l'accueil qu'ils reçurent du public. Trois hommes de goût, Petit, Maillé de Marencour et Guillemain, y formaient les enfants dans l'art de la déclamation théâtrale et de la pantomime. Les deux derniers, Guillemain surtout, l'un des plus féconds auteurs dramatiques dans le genre gracieux et grivois, y donnèrent plusieurs pièces, ainsi que d'autres auteurs, Gabiot de Salins, Dancourt, Roquil-Lieutaud, Patrat, Imbert, Mayeur de Saint-Paul, Beaunoir (Robineau), le *Cousin Jacques* (Beffroy de Regny), etc. Les compositeurs de musique qui travaillèrent pour ce théâtre furent Chardini, Froment, Philidor, Champein, Rigel-Raimond, Bonnet, Chapelle, Cambini, Deshayes, etc. On y parodia aussi des morceaux d'Anfossi, de Païsiello et autres maîtres italiens. L'orchestre, d'où sont sortis plusieurs talents estimables, fut successivement dirigé par Froment, Raimond, Leblanc et Cambini. Les maîtres de ballet et de danse furent Joly et Barré. C'est à tort qu'on a dit qu'on ne parlait jamais sur le théâtre des Beaujolais, et qu'un jour l'acteur chargé d'annoncer le spectacle du lendemain ne fit que des gestes qui n'au-

raient pas été compris du parterre sans le secours d'un de ses camarades, qui, dans la coulisse, porta la parole pour lui. C'est une plaisanterie. Le fait est que les acteurs parlaient dans la comédie, et que c'était dans l'opéra seulement que, en raison de la défense de chanter, ils étaient secondés et doublés par des chanteurs de coulisse. Malgré la difficulté d'établir un ensemble parfait entre les mimes, et surtout les chanteurs et l'orchestre, qui ne pouvaient se voir, malgré le surcroît de dépenses que ces doubles emplois occasionnaient, malgré les frais considérables auxquels donnait lieu la réunion de divers genres, comédie, opéra, pantomimes, ballets, mélodrames, etc.; enfin, malgré la mésintelligence qui força les directeurs de se séparer, ce singulier spectacle se soutint jusqu'à la révolution. Mais s'il fut alors dégagé des entraves qui avaient contribué à sa prospérité, il devint un théâtre subalterne ordinaire, et compta bientôt un grand nombre de rivaux, parmi ceux que la liberté enfanta. Le dernier coup fut porté à l'existence du Théâtre des petits comédiens beaujolais (dont on ne pouvait pas dire, bien qu'ils fussent devenus grands garçons : *Vires acquirit eundo*), lorsqu'en 1789 la Montansier, directrice du théâtre de Versailles, voulant se fixer à Paris, réussit, par ses intrigues, à les évincer du théâtre du Palais-Royal, dont elle fit l'acquisition. Delomel transporta son spectacle sur le boulevard de Ménilmontant, en face de la rue Charlot, dans la salle bâtie en 1784 pour les élèves de l'Opéra. Mais son éloignement du quartier de ses anciens habitués et le voisinage des tréteaux et des parades du boulevard du Temple, mirent le comble à son infortune. Après avoir fermé plusieurs fois dans le courant de 1790, il cessa d'exister à la fin de cette année. Le directeur, le chef-d'orchestre, quelques acteurs et la plupart des musiciens, fournisseurs et employés, passèrent au théâtre nouvellement bâti dans la rue de Louvois, dont l'ouverture eut lieu en 1791. Ce fut la même entreprise, mais le nom et le genre furent changés. Nous donnerons l'histoire de ce théâtre Louvois, qui, après bien des vicissitudes et des révolutions, après une durée de plus de 30 ans, a été détruit de nos jours. Quant aux Beaujolais, qui n'avaient eu qu'environ 6 ans d'existence, ils laissèrent des regrets et des souvenirs. C'était une véritable école dramatique, où l'on développait les talents divers des jeunes sujets, afin qu'exercés dans plus d'un genre, chacun d'eux pût choisir celui pour lequel il avait des dispositions prédominantes. — Les meilleures pièces du répertoire nombreux et varié de ce théâtre sont : *Annette et Basile*, *Alexis et Rosette*, *Belphégor*, *Cora*, ou *Les Prêtres du soleil*, mélodrames ; *L'Heureux dépit*, *Le Pouvoir de la nature*, *Les Projets ridicules*, *Suite du vieux soldat*, *Aline et Zamorin*, ou *L'Amour turc*, opéras-comiques; *La Solitude*, *La Veuve espagnole*, *Le Mari fille*, *Le divorce inutile*, *La Matinée du jardin public*, comédies ; *Le Sourd et l'aveugle*, *Les déguisements amoureux*, *L'Armoire*, *Le Fat en bonne fortune*, *Les deux jaloux*, ou *Les Amants ridicules*, *Le Patriotisme*, *Griffonnet*, *la Politique à la halle*, *Le Menuisier de Bagdad*, *La Fédération du Parnasse*, *Le Retour du champ de Mars*, vaudevilles. Ces deux dernières pièces, du Cousin Jacques, retardèrent, sans pouvoir l'empêcher, la chute des Beaujolais. — Les acteurs qui ont été les plus applaudis à ce théâtre sont : Damas, qui y commença sa carrière dramatique, et qui depuis a été sociétaire du Théâtre-Français; Talon, Lefort, Loreillard ; mesdemoiselles Brion, Nebel, Trial, Latour; comme chanteurs, d'abord dans les coulisses et ensuite sur la scène, Delboy, Labit, Dubois, Venier, Dumilly; mesdemoiselles Vincent, Fournier, Simonnet, Sara, etc. ; Leroy était le maître de chant. H. Audiffret.

BEAULIEU (Blanche de), jeune vendéenne, allait périr dans l'un des premiers combats de cette déplorable guerre. Vivement poursuivie par des soldats, elle vint se jeter éperdue, pâle et trem-

blante aux pieds du général Marceau, en criant : Sauvez-moi. Marceau la relève, la rassure, et les soldats républicains s'arrêtent à la voix de leur jeune général, qui s'empresse de mettre la prisonnière en lieu de sûreté et de la confier à une honnête famille républicaine, dont l'humanité et le dévoûment lui sont bien connus. Bientôt il s'éloigne et vole à Savernay, où il achève de mettre les rebelles en pleine déroute : une loi terrible punissait de mort tout républicain qui aurait épargné un rebelle. Marceau n'avait revu qu'une seule fois sa belle protégée. C'était à une noce où il lui donna une rose artificielle. Il est dénoncé : une commission instruit en secret contre lui; sa mort paraît inévitable. Le représentant Bourbotte, qu'il avait arraché des mains des Vendéens, se présente à la commission; il rappelle les services que son libérateur a rendus à la république; il démontre l'injustice des poursuites dirigées contre lui : désespérant de convaincre ses juges, il se fait remettre les pièces de la procédure et les déchire. Il avait acquitté la dette de la reconnaissance; il fait plus, il s'associe à Marceau pour sauver Blanche de Beaulieu; leurs généreux efforts sont sans succès. L'asile où Marceau l'avait cachée avait été découvert; elle avait été arrêtée, conduite en prison, et bientôt elle comparait devant le redoutable tribunal. Elle est condamnée à mort. Marceau avait oublié les dangers qui le menaçaient; il avait tout tenté pour l'arracher à une mort plus terrible; mais son devoir le retenait loin d'elle, et tandis qu'il sollicitait pour elle auprès des comités du gouvernement, l'heure fatale, la dernière heure allait sonner pour l'infortunée Blanche; elle a remis à une main amie sa montre et son portrait pour les offrir au héros, dont elle avait pleuré l'absence, et dont elle pressentait les vifs regrets et l'affreux désespoir. — Elle pressait sur son cœur cette rose dont Marceau avait, dans un jour de bonheur et d'espérance, orné sa belle chevelure. Bientôt ses mains sont attachées; sa tête tombe sous la hache du bourreau, ses lèvres serraient encore la fleur chérie.—A la nouvelle de sa mort, Marceau tomba dans le plus violent désespoir; il voulait la suivre dans la tombe. Il se devait à sa patrie, il vécut pour l'honorer et la défendre. — Mais le souvenir de Blanche fut la pensée de toute sa vie; il n'en parlait jamais sans verser des larmes d'amour et de respect. — Ce trait a fourni à M. Montvoisin le sujet d'une de ses plus belles compositions. L'artiste a choisi le moment où Blanche va sortir de son cachot pour aller au supplice : cette scène déchirante est peinte avec cette vérité d'expression qui caractérise le talent de ce jeune peintre. Son tableau est un des plus remarquables de l'exposition de 1833. D—Y.

BEAULIEU (Jean-François-Beaumont de), né à Riom (Puy-de-Dôme), était très jeune quand il vint à Paris. Il rédigea plusieurs journaux après le 9 thermidor, et fut l'un des principaux collaborateurs du *Miroir*, feuille réactionnaire. Il a publié depuis une histoire de la révolution en 6 volumes in-8°, sous le titre d'*Essai historique sur la révolution de France*, en 1803. Il a été depuis secrétaire de la préfecture de l'Oise. D—Y.

BEAUMANOIR (Jean IV, sire de), issu d'une des plus illustres maisons de Bretagne, embrassa avec chaleur la cause du duc Charles de Blois, contre Jean de Bretagne, comte de Montfort. Celui-ci, né d'un second mariage du duc Arthur II avec Yolande de Dreux, comtesse de Montfort-l'Amaury, avait eu pour frère d'un premier lit le duc Jean III, mort en 1341, et Gui de Bretagne, comte de Penthièvre, père de Jeanne de Bretagne, mariée à Charles de Blois. Dès que le duc Jean III eut fermé les yeux, Charles de Blois se mit en devoir de lui succéder du chef de sa femme, conformément au droit de représentation qui avait lieu en Bretagne, et en vertu des clauses de son contrat de mariage, garanties par le roi Philippe de Valois son oncle. De son côté, Jean de Montfort, quoique issu du second

lit, prétendait exclure sa nièce et succéder au duché comme héritier masculin et plus proche d'un degré du dernier duc. Il se prévalait surtout de l'érection de la Bretagne en pairie (1297) pour repousser le droit de représentation invoqué par sa nièce, prétendant que dès cette époque ce duché avait dû être soumis à la coutume générale du royaume, c'est-à-dire à la loi salique, supposition toute gratuite, puisque les pairies d'Artois, d'Anjou, du Maine, de Touraine et de Berri passaient aux femmes de la ligne aînée à l'exclusion des mâles de la ligne cadette. Néanmoins, cette question n'était pas tellement facile à résoudre par rapport à ce duché, qu'elle ne pût donner lieu à une vive controverse; aussi mit-elle les armes à la main pendant 23 ans à toute la Bretagne, et ce fut même cette querelle de succession qui devint comme le prélude de cette lutte terrible dans laquelle, après de longues épreuves, nos rois finirent par expulser entièrement les Anglais de toutes les conquêtes et possessions qu'ils avaient en France. L'intervention armée de deux grandes nations rivales, la France et l'Angleterre, avait agrandi la scène et captivait l'attention de l'Europe sur le dénouement de cette guerre. Jean de Beaumanoir y fut armé chevalier pour plusieurs traits de valeur. Il servait alors sous Robert de Beaumanoir, son père, maréchal de Bretagne, et fut jugé digne de lui succéder dans cette dignité après la bataille de la Roche-Derrien, où Charles de Blois fut fait prisonnier (1347). A cette époque, Jean de Montfort n'existait plus, mais ses enfants mineurs avaient trouvé dans Jeanne de Flandre, sa veuve, une héroïne capable de défendre et d'illustrer leur cause. Jeanne de Flandre unissait la vigueur d'ame d'un guerrier à la pénétration et à l'habileté d'un négociateur. Une suite de revers, tels que la prise de Rennes et la destruction de Saint-Aubin du Cormier, loin de l'intimider, n'avaient fait que retremper son courage. Assiégée dans Hennebon par Charles de Blois en personne, on la vit, pendant que ses ennemis lui livraient un assaut, faire une sortie à la tête de 300 cavaliers, aller brûler les tentes de Charles de Blois, puis, après avoir rallié 5 ou 600 hommes dans la campagne, rentrer à la tête de ce secours dans Hennebon, à la vue du camp français, dont l'admiration égalait la surprise. L'exemple de cette femme héroïque et les secours de l'Angleterre eurent bientôt relevé son parti. Mais la victoire de la Roche-Derrien lui suscita une rivale digne d'elle dans Jeanne de Bretagne, comtesse de Penthièvre, qui, pendant la captivité de Charles de Blois, son mari, se mit à la tête des affaires et opposa à la comtesse de Montfort un sang-froid et une virilité qui purent l'étonner elle-même. Ce fut un spectacle nouveau que celui de ces deux princesses guerrières se disputant les armes à la main un riche héritage, se montrant tour à tour supérieures aux plus rudes épreuves de la fortune, et, à travers le tumulte et les vicissitudes d'une guerre poussée de part et d'autre avec une égale animosité, ne laissant jamais échapper une occasion que la politique pouvait leur offrir ou leur suggérer pour le triomphe de leur cause. La Roche-Derrien fut reprise la même année (1347). Beaumanoir contribua particulièrement à ce fait d'armes. Une trève conclue à Calais en 1348 avait suspendu les hostilités des armées régulières, mais en même temps autorisé toutes les entreprises ou plutôt les brigandages des partisans. Ils furent portés au comble du côté des Anglais, lorsque Raoul de Cahours, déserteur de leur cause, eut tué dans une rencontre le fameux Thomas Ageworth, lieutenant-général du roi d'Angleterre et vainqueur de Charles de Blois à la Roche-Derrien. Cet événement donna lieu à un célèbre combat dont le détail offre assez d'intérêt pour trouver place dans cet ouvrage. — Dans les siècles de la chevalerie, la Bretagne a été souvent le théâtre de ces combats sanglants où la valeur seule enchaînait la victoire, et auxquels il n'a manqué qu'un plus grand nombre de combattants pour passer à la postérité. L'histoire a dû cou-

vrir d'un voile ces nombreux défis, ces luttes meurtrières, où des compatriotes, des parents même, s'entre-tuaient pour faire étalage d'une inutile valeur; mais elle a consacré le souvenir de plusieurs beaux faits d'armes de ce genre, parce qu'ils appartiennent essentiellement à la gloire nationale. Parmi ces nombreux cartels, celui dont la Bretagne s'est le plus glorifiée est le *combat des Trente*, assez improprement nommé, puisqu'il eut lieu entre 30 Bretons et 30 Anglais. — Beaumanoir, du haut des remparts de Josselin, ne voyait pas sans indignation la lâche vengeance que les Anglais, irrités de la mort d'Ageworth, exerçaient jusque sur des marchands inoffensifs et de malheureux laboureurs. Muni d'un sauf-conduit de Bembro, compagnon d'armes et ami d'Ageworth, il alla trouver ce chevalier anglais, gouverneur de Ploërmel, et lui reprocha vivement les violences qu'il exerçait, au mépris de la trève, sur les chemins et dans les campagnes. Bembro ne resta pas sans réponse. La querelle s'étant échauffée, l'un des deux chefs proposa de la vider par un combat de 30 contre 30. Le défi accepté, les deux partis se trouvèrent en présence le 27 mars, 4e dimanche de carême, 1351, au pied du chêne de Mi-Voie, qui partageait également la distance entre Josselin et Ploërmel. Beaumanoir parut à la tête de neuf chevaliers et vingt et un écuyers, savoir : le sire de Tinteniac, Gui de Rochefort, Yves Charruel, Robin-Raguenel, Huon de Saint-Yvon, Caro de Bodegat, Olivier Arrel, Geoffroi du Bois et Jean Rousselet, Guillaume de Montauban, Alain de Tinteniac, Tristan de Pestivien, Alain de Kerenrais, Olivier de Kerenrais son oncle, Louis Goyon, Geoffroi de la Roche, Guion de Pontblanc, Geoffroi de Beaucorps, Maurice du Parc, Jean de Serent, les deux Fontenay, Geoffroi Poulard, Maurice et Geslin de Tronguidy, Guillaume de la Lande, Olivier de Monteville, Simon Richard, Guillaume de la Marche et Geoffroi Mellon. Bembro ne put trouver dans sa garnison assez d'Anglais sur lesquels il pût compter dans une action qui intéressait à un si haut point la gloire de sa nation. Il amena seulement vingt Anglais; les dix autres combattants étaient Allemands et Bretons. Les noms des guerriers de Bembro étaient Robert Knolle, qui s'acquit depuis une si grande renommée à la tête des armées anglaises ; Croquart, le plus redoutable des partisans, Hervé de Lexualen, Jean Plesanton, Richard, Hugues et Guillemain le Gaillart, Jannequin-Taillart, Rapefort, Richard de la Lande, Thomelin-Billefort, Hucheton Clamaban, Gauthier Lallemand, Jannequin de Guennechonp, Hannequin Herouard, Jannequin le Maréchal, Thomelin Huleton, Hue de Caverlé, Robinet Melipars, Yfrai ou Isannai, Valentin, Jean Roussel, Dagorne, Perrin de Camelon, Raoul Prévôt, Dardaine et Hulbitée, soldat d'une taille et d'une force prodigieuses. Les noms des trois autres combattants du parti anglais sont restés inconnus. — Bembro parut le premier au rendez-vous. Il animait sa troupe par des souvenirs nationaux et par une prophétie de Merlin, qui promettait ce jour-là une victoire aux Anglais. Beaumanoir parut bientôt après; mais à peine sa troupe rangée en bataille eut-elle baissé la lance, que Bembro demanda par un signe à parler en particulier au chef des Bretons. Beaumanoir s'étant avancé, l'Anglais lui représenta qu'ils s'étaient engagés un peu légèrement, qu'un combat de cette nature ne devait point se donner sans la permission des souverains dont ils dépendaient, et qu'il convenait de différer jusqu'à ce qu'on l'eût obtenue. Il est trop tard, répondit Beaumanoir, pour rompre une partie aussi bien liée. La noblesse bretonne est venue sur le champ de bataille, elle ne s'en retournera pas sans savoir qui a *la plus belle amie*. Cependant, ajouta-t-il, je consens de prendre sur cette proposition l'avis de mes compagnons d'armes. Tous répondirent aussitôt, par la bouche de Charruel, qu'ils ne sortiraient pas du rendez-vous sans avoir vidé leur querelle et avoir montré qui d'eux ou de leurs ennemis avait meilleur corps. Nous ne consentirons jamais,

poursuivit Charruel, à ternir notre réputation par un lâche scrupule, et à nous rendre la risée des nombreux assistants qui attendent avec impatience le signal du combat. Bembro, inspiré par une prudence hors de saison ou par un fâcheux pressentiment, essaya encore, mais inutilement, d'ébranler la résolution des Bretons; il fallut en venir aux mains. Le premier choc fut terrible. Les deux partis étaient à pied, rangés sur deux lignes parallèles, et chaque champion combattait corps à corps avec son adversaire. Chacun ayant eu la liberté de choisir ses armes, il en était résulté une inégalité qui fut d'abord funeste aux Bretons. Billefort frappait d'un maillet de fer pesant 25 livres, et Hucheton d'un fauchard crochu et tranchant des deux côtés. Mellon et Poulard tués, Pestivien blessé d'un coup de marteau, Rousselet et Bodegat abattus à coups de mail et faits prisonniers avec Charruel, tout annonçait l'avantage pour le parti anglais. Beaumanoir, animé par cette perte, redoublait ses coups; les siens suivaient son exemple, mais leurs ennemis ne leur cédaient ni en forces ni en courage. Épuisés de fatigue, les deux partis interrompent un moment la lutte pour prendre haleine et pour se rafraîchir. Beaumanoir, profitant de cet intervalle, exhorta ses guerriers à ne pas s'étonner de la perte de cinq hommes. Il rappela à chacun ce qu'il devait à sa renommée personnelle et à la mémoire de ses ancêtres. Cette allocution fut plus particulièrement touchante pour Geoffroi de la Roche, auquel Beaumanoir retraça les exploits de Budc de la Roche, son père, contre les Sarrasins, exploits dont le bruit retentissait encore dans toute l'Europe et dans tout l'Orient. Geoffroi ayant témoigné qu'il combattrait avec plus de courage s'il était armé chevalier, Beaumanoir accéda à cette demande et lui donna l'accolade fraternelle. Cette cérémonie terminée, les Bretons reprennent leur ligne de bataille; Bembro s'élance sur Beaumanoir, le saisit au corps et le somme de se rendre. Mais dans ce moment Alain de Kerenrais renversa Bembro d'un coup de lance dans le visage, et Geoffroi du Bois lui passa son épée au travers du corps. La mort de Bembro déconcerta un instant les Anglais. Compagnons, leur dit Croquart, laissons-là les prophéties de Merlin et ne comptons que sur nos armes et notre courage; serrez-vous, tenez ferme et combattez comme moi. La lutte recommence aussitôt avec une fureur désespérée. Les trois prisonniers bretons, quoique blessés, avaient profité du moment de désordre causé par la mort de Bembro pour s'échapper et rejoindre leurs compagnons. Croquart, Billefort, Caverlé et Knolle combattaient comme des lions pour venger la mort de Dagorne et de 2 Allemands. Beaumanoir, grièvement blessé, se sentait pressé par la fièvre et par une soif dévorante. Il demandait à boire : « Bois ton sang, Beaumanoir, lui répondit Geoffroi du Bois, et ta soif passera. » Confus de cette réponse, le maréchal de Bretagne rentra en ligne et redoubla d'efforts pour se faire jour à travers les rangs ennemis, mais ce fut inutilement. Dans ce moment, Guillaume de Montauban monte à cheval, prend sa lance et feint de vouloir s'éloigner du champ de bataille « Faux et mauvais écuyer, lui crie Beaumanoir, où vas-tu? pourquoi nous abandonnes-tu? ton action sera reprochée à jamais à toi et à ta race. » Montauban, sans s'émouvoir, lui répond : « Ouvre bien de ta part, Beaumanoir, et je ferai tout devoir de mon côté. A peine a-t-il prononcé ces paroles qu'il pousse son cheval vers les Anglais, rompt leur ligne et en renverse 8 en allant et revenant. Les Bretons, profitant de ce désordre pénètrent dans les rangs éclaircis et font un terrible carnage. Presque tous les Anglais furent tués. Knolle, Caverlé, Billefort, Croquart, et quelques autres furent conduits prisonniers au château de Josselin. Tinteniac, du côté des Bretons, et Croquart, du côté des Anglais, furent les deux champions qui se distinguèrent le plus et remportèrent le prix de la valeur. Telle fut l'issue du fameux *combat des Trente*, si glorieux suivant les mœurs du temps pour la na-

tion bretonne, mais qui ne décida rien pour les affaires des deux prétendants à la possession du duché de Bretagne. Ce succès d'orgueil national ne compensa pas la perte de la bataille de Mauron, où périrent le comte de la Marche, le maréchal de Nesle, le vicomte de Rohan et le brave Tinteniac. En 1354, Beaumanoir fut envoyé en Angleterre négocier l'élargissement de Charles de Blois. Il fut nommé conservateur de la trève de deux ans conclue à Bordeaux le 23 mars 1357, puis l'un des plénipotentiaires du traité de pacification conclu dans la lande d'Évran, le 12 juillet 1363. La duchesse Jeanne de Bretagne ayant refusé obstinément de ratifier ce traité, qui eût assuré la paix à la Bretagne par le partage du duché entre les deux parties contendantes, les hostilités recommencèrent après la conférence de Poitiers, et se terminèrent par la perte de la bataille d'Aurai (29 septembre 1364) où périt Charles de Blois, et qui affermit irrévocablement la couronne ducale sur la tête du comte de Montfort. Dans cette bataille, Jean de Beaumanoir, armé d'une hache d'armes, avait fait des prodiges de valeur. Fait prisonnier et enfermé dans le château d'Aurai, il fut délivré presque aussitôt, lors de la reprise de cette place par les Français. La duchesse Jeanne, comtesse de Penthièvre, le chargea de la défense de ses intérêts lors de la conclusion du traité de Guérande (12 avril 1365). Jean de Beaumanoir survécut peu de temps à ce dernier événement. Il emporta la réputation d'un des plus habiles généraux et des plus intrépides chevaliers de la Bretagne. LAINÉ.

BEAUMARCHAIS naquit à Paris en 1732, et mourut en 1799. Ainsi, sa vie embrasse toute la fin du XVIIIe siècle, et ses ouvrages représentent l'esprit de cette époque. En même temps, ils ont un caractère d'originalité qui les distingue entre tous les ouvrages de l'école philosophique, et qui fait que le nom de Beaumarchais vivra auprès des noms de Voltaire, de Montesquieu, de Rousseau et de Buffon. Examinons tour à tour sa vie et ses écrits. — La vie de Beaumarchais fut singulièrement agitée, et l'intrigue de Figaro n'est pas plus compliquée. Il ne fut pas de ces gens qui ne mettent leurs talents que dans les livres et ne savent pas se servir de leur esprit pour réussir dans le monde. Fils d'un horloger, il s'introduisit à la cour par la protection de Mesdames, filles de Louis XV; il leur enseigna la guitare, et de musicien devint homme de cour. Plaideur par nécessité, il s'en fit un titre de gloire; tantôt ami des ministres et tantôt enfermé à Saint-Lazare; expédiant des armes aux insurgés de l'Amérique septentrionale et faisant jouer *Figaro*, il mêla tout, affaires de cour, de palais, de coulisse et de commerce; ayant l'esprit de chaque chose, comme s'il n'avait que celui-là, et fait pour réussir partout, parce qu'il avait mieux que personne ce qui fait partout le succès, l'esprit net et décidé. — Les *Mémoires judiciaires de Beaumarchais* sont l'histoire de sa vie; c'est par ses mémoires qu'il a été autre chose qu'un homme de lettres; c'est là ce qui doit d'abord nous occuper. Disons-en le sujet. Beaumarchais avait fait des affaires avec Pâris Duverney, et se trouvait débiteur à sa succession d'une somme de 15,000 francs. Il avouait cette dette, mais le légataire de Duverney réclamait de lui 150,000 francs. De là un procès dont Goëzman, conseiller au parlement Meaupou, fut rapporteur. Beaumarchais voulait visiter son rapporteur; celui-ci n'avait pas le temps. Cent louis et une montre à brillants furent offerts, et Beaumarchais eut son audience; mais il perdit son procès. Les cent louis et la montre à brillants furent rendus; seulement Beaumarchais prétendit qu'on avait oublié de rendre 15 louis donnés en surcroît de cadeau. Goëzman l'accusa comme calomniateur. Beaumarchais se défendit. Voilà au fond toute l'affaire Goëzman. Mais ce qu'il faut chercher surtout dans ces mémoires, c'est leur caractère politique; c'est le rôle public qu'ils firent à Beaumarchais. — On peut, sous plus d'un rapport, comparer Sheridan et Beaumarchais. D'abord, de tous les au-

teurs anglais, Sheridan est peut-être celui qui a le plus de ce qu'en France on appelle de l'esprit. Aussi, comme Beaumarchais, il en met partout : comme lui, il ne se fait guère scrupule, dans ses pièces, de prêter à ses personnages plus de malice que leur rôle et leur situation n'en comportent; il aime mieux la vivacité des saillies que la fidélité des caractères. Voilà pour leur ressemblance comme auteurs comiques. Quant à leurs destinées, s'ils n'ont pas été tous deux hommes publics, car ce titre ne convient peut-être qu'à Sheridan, qui fut membre du parlement et secrétaire d'état, tous deux, du moins, ont attiré sur eux l'attention de leurs contemporains autrement que par leurs ouvrages; tous deux ont figuré sur la scène du monde. C'est ici qu'il est curieux d'observer quelle marche différente ont suivie ces deux hommes, et comment cette différence résulte de la différence des gouvernements à cette époque. En Angleterre, pays de liberté et d'élections, Sheridan, sans fortune et sans naissance, se fait remarquer par ses talents littéraires. Bientôt l'homme de lettres devient membre du parlement. Par son éloquence, il se place à côté de Pitt, de Burk et de Fox; il arrive au ministère avec les wighs; enfin c'est un homme public. Il a de la puissance, mais personne ne songe à s'en étonner; il n'y a là ni caprice de fortune, ni bonheur merveilleux, c'est la marche ordinaire des hommes d'état; c'est l'histoire des Canning et de tant d'autres. —En France, Beaumarchais suit un chemin tout différent. Sans fortune et sans naissance, comme Sheridan, ce n'est qu'à force de bonheur et d'adresse qu'il parvient à se faire jour. Enfin, il arrive : à quoi? à être homme d'état? Non : il n'est encore qu'homme de cour. Il a montré à jouer de la guitare aux filles de Louis XV. Par là, il s'est fait bien venir des courtisans; les ministres l'ont accueilli; les fermiers généraux lui ont donné un intérêt dans leurs affaires; il a fait fortune; enfin il a du crédit, mot de l'ancien régime; mais il n'a pas de puissance, mot de notre siècle et de nos institutions. Cependant sa faveur et sa fortune passent pour une sorte de prodige; c'est un renversement des lois ordinaires. De là les jalousies, les soupçons outrageants; bientôt la médisance devient calomnie; bref, il paraît devant les tribunaux. Voilà comme il est fait homme public! Mais qu'importe aux gens d'esprit et de cœur de parler du bas de la sellette ou du haut de la tribune? Beaumarchais profite hardiment de l'éclat inévitable qu'un procès jette sur un homme, et il accepte cette nouvelle sorte d'existence publique. Ainsi, tandis que Sheridan reçoit doucement sa mission des mains de ses concitoyens, Beaumarchais ne prend la sienne que de la nécessité et du hasard, à travers les calomnies et les accusations. — Pour intéresser, il suffit souvent d'être malheureux et accusé; mais, pour se faire approuver et même se faire aimer, il faut quelque chose de mieux : il faut mettre en cause avec soi quelqu'un des droits de l'humanité. Beaumarchais n'y manque pas. Aux uns, il a été peint comme un favori de cour; à d'autres, comme un homme dangereux; à d'autres, comme un bouffon. Le public hésite et ne sait pas s'il ne doit pas mépriser l'homme et l'affaire. D'un mot Beaumarchais se relève et agrandit son procès : il se dit citoyen, citoyen persécuté et venant réclamer justice devant les tribunaux. A ce nom, si nouveau en 1774, tout change : ce titre inconnu enchante tout le monde. Depuis ce mot, il n'est personne qui ose traiter légèrement l'affaire de Beaumarchais. Qu'il soit libertin, bouffon, insolent, et tout ce que disent ses ennemis, après tout, il est citoyen, et de ce côté sa cause touche tout le monde. En revendiquant ce titre sur la sellette même des accusés, Beamarchais réforme les idées reçues. Au vieux temps, rarement un accusé semblait autre chose qu'un *gibier de potence*, que le juge voyait avec mépris, et le public avec horreur ou indifférence. Devant un accusé qui se disait citoyen, tout changea. En effet, ce n'est pas tout d'avoir des juges qui sachent tenir leur rang : il faut

aussi des accusés qui sachent garder le leur, puisque enfin il y a tel procès où l'accusé a aussi son genre de dignité. Aussi peut-on remarquer que si, depuis le XVIIIe siècle et depuis la révolution, la justice est plus solennelle et les droits de l'accusé plus sacrés, il y en a deux causes : d'abord le magistrat et le public se souviennent que ce malheureux, jusqu'à la condamnation, est citoyen, et homme encore même après le châtiment; ensuite, grâce à l'expérience de nos procès politiques, nous savons aujourd'hui que la dignité est possible à l'accusé aussi bien qu'au juge. Beaumarchais a sa part dans cette innovation ; il fut un des premiers à oser, sur la sellette même, prendre et garder son rang. — La nature de la cause, avouons-le, servit merveilleusement Beaumarchais : les affaires de diffamation, comme les procès politiques, ont un privilége particulier, c'est que l'opinion publique y intervient, faisant et rendant justice, tantôt corrigeant les arrêts, tantôt même les annulant mieux que ne le faisaient autrefois les lettres d'abolition. Dans ces sortes d'affaires, il y a des choses que peuvent les arrêts, et d'autres qu'ils ne peuvent pas. Ainsi, ils ne feront jamais croire au public qu'on soit un calomniateur pour avoir dénoncé un juge corrompu. Aujourd'hui ces choses et ces idées-là n'ont plus rien d'extraordinaire ni de nouveau; mais, à l'époque de Beaumarchais, l'opinion publique n'avait pas encore appris à juger les jugements, et son affaire fut la première où elle prit ce droit. Le parlement Meaupou avait fini le procès par une sorte d'arrêt de transaction qui donnait tort à tout le monde, admonestant madame Goëzman et blâmant Beaumarchais. Cet arrêt excita une réclamation universelle. Beaumarchais avait depuis si long-temps gagné son procès tout entier devant le public que le parlement Meaupou eut mauvaise grâce à vouloir le lui faire perdre en partie. La cour et la ville se firent écrire à l'envi chez Beaumarchais. Le prince de Conti vint l'inviter à dîner, disant qu'il était d'assez bonne maison pour donner exemple de la manière dont il fallait traiter un si grand citoyen. Ainsi, ce mot presque républicain réussissait même auprès d'un prince qu'on savait être fort attaché aux prérogatives du sang royal: tant était grand l'entraînement ! Pour amortir un peu cet éclat et ce bruit, M. de Sartines, lieutenant de police, homme d'esprit et ami de Beaumarchais, lui écrivit par forme d'avis que ce n'était pas tout d'être blâmé, qu'il fallait encore être modeste. Beaumarchais partit pour l'Angleterre, et ce fut moins pour se dérober à sa peine qu'à son triomphe. — A cette époque, une circonstance particulière aidait à la popularité de Beaumarchais; c'était la défaveur du parlement Meaupou. On appelait ainsi la magistrature créée par le chancelier Meaupou. Fatigué des remontrances politiques du parlement de Paris, il avait voulu, disait-il, retirer la couronne du greffe : il avait hardiment supprimé l'ancienne magistrature et remboursé les charges : en même temps, il avait nommé d'autres magistrats. Désormais, plus de vénalité de charges; le ressort immense du parlement de Paris restreint dans de justes limites, d'utiles réformes dans l'administration de la justice, voilà pour le bien ; mais aussi plus de remontrances publiques, plus d'indépendance dans la magistrature, plus de contre-poids au pouvoir de la couronne, voilà le mal et le danger. Le public ne s'y trompa pas. Il ne voulut pas de cette meilleure justice qu'on lui donnait aux dépens des derniers restes de ses libertés ; il refusa l'échange, il prit parti pour la magistrature supprimée. Le parlement Meaupou fut bafoué, le vieux parlement regretté outre mesure, et Beaumarchais, qui arriva au milieu de la lutte, accusant de corruption un membre du nouveau parlement, se trouva servir à souhait la rancune publique. En vain il proteste de son respect pour les magistrats; le public ne veut pas y croire : c'est le parlement Meaupou ! il suffit, et quand Beaumarchais soufflette Goëzman, le public en détourne quelque chose sur la joue de de ses confrères. — Dans de pareilles circon-

stances, Beaumarchais pouvait être hardi impunément. Aussi voyez comme il bouleverse la routine ancienne des procédures, quelle publicité insitée il donne aux *interrogatoires*, *récolements et confrontations*, renfermées autrefois entre les quatre murs du greffe. Il y fait assister le public; le voile est levé et les mystères de la justice mis à nu. Ainsi c'est par cette cause bouffonne que s'introduit au palais le salutaire principe de la publicité, et c'est encore là un des mérites des Mémoires de Beaumarchais : après les avoir lus comme des modèles de plaisanterie et d'éloquence, relisez-les, vous y découvrirez à chaque instant le germe de quelques uns des grands principes de justice ou d'humanité qui depuis ont passé dans les lois. Quant à moi, je ne connais aucun ouvrage qui donne une idée plus juste du travail des esprits à cette époque, en fait de législation. On y voit ce que la société voulait que devinssent les lois. Beaumarchais, devenu par hasard au palais le représentant de la philosophie, exprime le vœu des opinions nouvelles. Il parle sans morgue comme sans timidité, en homme du monde, qui, ayant droit d'ignorer les règles et les formalités judiciaires, parait, en les écartant, pécher pas omission plutôt que par action. C'est ce qu'un avocat ne pourrait faire de bonne grâce; car, forcé de connaître et de respecter les formes de la loi, quelque minutieuses qu'elles soient, il serait coupable, quand Beaumarchais ne semble tout au plus qu'ignorant. — Chose singulière ! cette publicité qui était une infraction aux vieilles habitudes de palais, cette innovation hardie, ne choquait personne moins que les parlementaires zélés. Pleins de haine contre le parlement intrus de Meaupou, ils applaudissaient aux coups que Beaumarchais lui portait, sans s'apercevoir qu'il en rejaillissait quelque chose sur eux-mêmes : car enfin ces formes et ces règles n'appartenaient au parlement Meaupou que par occasion. C'était toujours, quoique usurpé, l'ancien patrimoine du parlement, et il fallait beaucoup haïr pour aider à la ruine du domaine, afin d'en perdre les usurpateurs.—La gloire des plaideurs a, comme toutes les autres, ses revers et ses chutes. Dans l'affaire Goëzman, Beaumarchais était au faîte de la célébrité; plus tard il déchut. En 1781, accusé d'avoir aidé à la séduction de madame Kornman, il eut à plaider contre Bergasse, orateur grave et sérieux, souvent exagéré et déclamateur; mais un pareil défaut ne plaisait guère à cette époque, où l'esprit moqueur de Voltaire cédait à l'influence sévère et sententieuse de Rousseau, à la veille d'une révolution où les esprits semblèrent se laisser séduire volontiers par l'emphase et la déclamation. Beaumarchais publia des mémoires; mais il ne rencontra plus les mêmes adversaires ni les mêmes temps. Le ridicule n'avait pas prise sur Bergasse comme sur madame Goëzman et le grand cousin Bertrand. Les contemporains avaient des prétentions au sérieux, et le rire commençait à avoir mauvaise grâce au milieu des discussions de la politique. Bergasse, au nom de la morale accusant Beaumarchais d'avoir aidé à profaner la sainteté du mariage, obtenait, auprès des admirateurs de l'Héloïse et de l'Émile, un succès qu'il n'eût guère obtenu auprès des lecteurs de Crébillon fils ou des romans de Voltaire. Les bonnes fortunes commençaient à sentir l'ancien régime, et il n'y avait plus que les grandes passions qui se fissent excuser, grâce encore à Saint-Preux et à Julie. Aidé par cette disposition des esprits, Bergasse attaquait avec avantage un adversaire comme Beaumarchais, homme de cour, ami du plaisir, et qui, à ne le juger que par l'agitation de sa vie, pouvait, aux yeux de la malveillance ou du rigorisme, passer pour intrigant plutôt que pour actif. D'ailleurs, autre avantage : Bergasse, quand il déclame, quoique exagéré, a de la chaleur et de la force. On sent que ce défaut-là est le penchant naturel de son talent. Quand Beaumarchais déclame, comme ce n'est pas le tour de son esprit, il est froid et guindé. De là l'infériorité de cette partie de ses Mémoires; de là aussi la faiblesse de ses drames. Cette fois il gagna

son procès ; il avait raison ; mais le public n'était pas habitué à voir Beaumarchais gagner ses procès par le fond plutôt que par la forme. — Enfin, comme si ses adversaires devaient grandir à mesure qu'il avançait dans la carrière, sa dernière affaire fut contre Lecointre et la convention. Il s'agissait de fusils achetés pour le compte de la république, retenus en Hollande faute de paiement, et que Beaumarchais, disait-on, voulait, sous ce prétexte, livrer aux ennemis de la France. Les mémoires qu'il publia dans ce débat n'ont plus d'autre mérite que celui de la clarté des idées et de la netteté de la discussion. On y reconnaît encore l'homme qui a le talent des affaires, mais on n'y voit plus ce plaideur vif et ingénieux qui se jouait du parlement Meaupou. — Aussi bien le rire et la plaisanterie ne convenaient plus à cette époque, et la convention ne prêtait guère au ridicule. Dans ces mémoires, il est curieux d'observer comment devant cette terrible force de la révolution Beaumarchais, l'antagoniste et le vainqueur d'un parlement, se sent faible et petit. Il n'a plus, comme autrefois, derrière lui l'opinion publique pour l'appuyer ; l'opinion publique a maintenant autre chose à faire qu'à s'occuper de Beaumarchais. Il y avait eu un temps où un homme, tel que Beaumarchais, tel que Linguet, était une puissance ; c'était le temps de la décadence de la vieille monarchie. Aujourd'hui tous ces vieux athlètes des ministères et des parlements de l'ancien régime tombaient sans résistance et sans bruit. Linguet montait sur l'échafaud ; Beaumarchais était poursuivi, sa maison était envahie par les brigands, et sa vie menacée.— Mais il ne suffit pas de considérer les *Mémoires de Beaumarchais* sous leur côté politique et sous le rapport qu'ils ont avec les événements de sa vie et les diverses époques de son siècle, il faut encore apprécier leur mérite littéraire. Ceci nous amène naturellement à l'examen du *Théâtre* de Beaumarchais. — En effet, dans ses *Mémoires* l'auteur comique éclate à chaque instant : ce n'est pas seulement par son habileté à raconter les incidents de son procès, de manière à ne jamais lasser la curiosité ; ce n'est pas même par son talent à disposer les différentes scènes de son affaire, à faire de ses *interrogatoires et récolements* des dialogues, tantôt gais et grotesques, tantôt nobles et hardis ; car enfin, depuis que la *Gazette des Tribunaux* nous fait assister aux séances de la cour d'assises et de la police correctionnelle, nous savons qu'en dépit des solennités de la justice et des entraves de la procédure, il se joue parfois au Palais des comédies plus gaies que sur nos théâtres. Ainsi, ces scènes plaisantes, ces détails amusants, peuvent appartenir à l'affaire de Beaumarchais plutôt qu'à son talent : mais ce qui n'appartient qu'à lui, c'est l'art avec lequel il trace le caractère de chaque personnage ; c'est à cette marque qu'on reconnaît l'auteur dramatique. — Dans les procès ordinaires, l'intérêt est toujours dans les événements, quelquefois dans l'accusé ; jamais ailleurs. Les témoins défilent devant nous sans exciter notre attention autrement que par leurs dépositions ; ils n'ont ni caractère, ni allure propre ; c'est le *sine nomine vulgus*. Dans Beaumarchais, c'est tout différent. Personne ne figure dans son procès qui n'ait sa contenance et sa marque distinctive ; ne craignez pas de les confondre, comme gens insignifiants qui se ressemblent tous ; chacun a son caractère et se fait reconnaître : Marin, le grand cousin Bertrand, madame Goëzman, M. Goëzman, madame Lejay, tous enfin, depuis le petit laquais blondain, qui ne fait que paraître un instant, jusqu'au président de Nicolaï, qui fait arrêter Beaumarchais, *sous prétexte qu'il lui a fait la grimace*. — Beaumarchais remercie gaiement le ciel de lui avoir donné de pareils ennemis ; et à chaque nouveau remercîment, nouveau portrait : mais Dieu, j'imagine, n'est pour rien dans cette bonne fortune. Il n'a fait que donner à Beaumarchais cet esprit observateur et pénétrant qui découvre dans l'homme le plus insignifiant

apparence des traits ineffaçables de caractère. Dans le monde, Marin et le cousin Bertrand n'étaient peut-être que des sots sans physionomie particulière; mais Beaumarchais, avec sa sagacité de poète comique, a découvert la marque caractéristique qui distingue entre tous les autres leur genre de sottise. Les voilà devenus des types originaux, l'un de la sottise médisante et orgueilleuse, l'autre de la sottise étourdie et indécise. C'est par là que son procès semble être en même temps une pièce d'intrigue et une pièce de caractère. Quand madame Goëzman entre au greffe avec Beaumarchais, voyons, disons - nous avec impatience, voyons! C'est pour nous comme le moment de quelque grande scène de comédie entre deux personnages principaux. Est-ce le détail des faits qui nous intéresse? Eh! non, c'est le développement des sentiments; c'est le plaisir de voir jaillir du dialogue ces traits de vérité naïve qui dévoilent d'un coup tout un caractère. — Un auteur dramatique crée des personnages; Beaumarchais fait quelque chose de mieux et de plus difficile; car il donne du relief aux personnages insignifiants qu'il trouve sous sa main. Aussi, malgré l'amertume de ses plaidoyers, il se garde bien de pousser l'invective jusqu'à la monotonie, chose assez ordinaire dans les procès, où, à la force de maudire et de décrier son adversaire, on finit par en faire un scélérat ou un fripon qui ressemble aux fripons de tous les temps. C'est ainsi qu'on efface les caractères par des injures maladroites, et qu'on détruit l'intérêt. Beaumarchais aime mieux faire de chacun de ses adversaires une caricature originale que de tous une sorte de monstre uniforme. — C'est par là qu'il soutient l'intérêt. Ordinairement les répliques sont plus faibles que les plaidoyers, parce que déjà les faits et les arguments n'ont plus le mérite de la nouveauté. Ici, c'est tout l'opposé. Le second mémoire vaut mieux que le premier, et le quatrième est encore un chef-d'œuvre : l'intérêt augmente au lieu de s'affaiblir. Que le verve intarissable d'esprit, de gaîté et d'éloquence! L'avocat qui plaide pour autrui fait son métier; Beaumarchais fait son affaire. De là ce ton de vivacité et de naturel. Il n'y a que dans les causes politiques où l'avocat, en défendant sa cause, défend son opinion, il n'y a que là où se sente parfois l'éloquence d'un homme qui se met tout entier dans l'affaire : ailleurs, il y a du talent et de l'expérience; l'orateur et le jurisconsulte se montrent, mais l'homme ne se fait pas voir. Aussi, dit Figaro, « le client un peu instruit sait toujours mieux sa cause que certains avocats, qui, suant à froid, criant à tue-tête, et connaissant tout, hors le fait, s'embarrassent aussi peu de ruiner le plaideur que d'ennuyer l'auditoire. » La scène du jugement, dans *Le Mariage de Figaro*, est curieuse à observer. Beaumarchais y a résumé toute son expérience du palais : juges, avocats, chacun y a son mot. Brid'Oison, avec sa niaise importance, Doublemain, avec sa routine chicanière, sont peut être des souvenirs de l'affaire Goëzman et du parlement Meaupou; et Figaro lui-même, qui, quoique partie et accusé, semble diriger les débats, n'est-ce pas Beaumarchais conduisant les interrogatoires de madame Goëzman? — Figaro fait à lui seul tout le théâtre de Beaumarchais. Beaumarchais n'a pas, comme les autres poètes comiques, mis en scène des sujets et des personnages différents. Il n'a qu'un sujet et qu'un personnage; c'est Figaro. Depuis *Le Barbier de Séville*, où nous avons commencé à faire connaissance avec lui, jusqu'à *La Mère coupable*, c'est lui qui figure partout sur la scène; c'est lui qui conduit tout. Rosine ne trompe son tuteur, le comte ne cherche à séduire Suzette, la comtesse, dans *La Mère coupable*, ne se réconcilie avec son mari, que pour fournir à Figaro l'occasion de montrer son talent à nouer et à dénouer les intrigues. Le personnage de Figaro donne au théâtre de Beaumarchais un genre d'unité que n'a aucun autre théâtre. C'est un personnage dont Beaumarchais n'a pas seulement créé le

caractère, il en a créé aussi l'histoire. *Le Barbier*, *le Mariage*, *la Mère coupable*, forment une sorte de trilogie comique, de roman dialogué en trois parties, dont Figaro est le héros principal. Examinons donc ce personnage singulier. — Pendant la dernière moitié du dernier siècle, l'esprit philosophique régnait au théâtre comme dans le reste de la littérature. Dans la tragédie, des tirades contre le fanatisme; dans les comédies et les drames, des maximes d'égalité; dans les opéras-comiques, des leçons de morale données en couplets; partout enfin de ces choses qu'on appelle hardies, faute de pouvoir mieux définir ce qu'elles sont. Car ces grandes sentences présentent toujours deux faces : elles ont un sens général qui n'a rien que de vrai et d'innocent, et un sens particulier qui est parfois inquiétant. Leur rôle est d'être des vérités de tous les siècles, et cependant de n'avoir de portée et de force que pour certains temps et pour certaines choses. — Après tout, c'était de la hardiesse, mais de la hardiesse du genre des prédicateurs qui attaquent les vices de l'humanité sans s'adresser particulièrement à personne, chacun reconnaissant qui bon lui semble. Il fallait que quelqu'un parlât net et haut. Vint Beaumarchais : il prit ses contemporains où Voltaire et Rousseau les avaient laissés, et les conduisit plus loin. Il appliqua les idées aux choses. Avant lui, les philosophes semblaient avoir écrit des lettres sans oser y mettre l'adresse : Beaumarchais s'en chargea.—Dans ses drames, il avait sacrifié à une partie du goût de son siècle : il avait pris un ton déclamatoire et enthousiaste; mais dans *Figaro* il sembla reprendre son langage naturel. Pas de tirades sur le vice et la vertu, des épigrammes vives et mordantes; pas de maximes générales, des mots piquants et qui frappent au but; par-dessus tout, un style si plein et si acéré que sa prose se retient presque comme des vers, et que ses phrases ont fait proverbe. Qu'est-ce qu'un noble? Quelqu'un qui s'est donné la peine de naître. Cette définition épigrammatique n'est pas de nature à s'oublier, surtout quand elle s'adresse à un parterre roturier. — Le tiers-état était, pour ainsi dire, personnifié dans Figaro, et il y avait une sorte de rapprochement que la vanité ne pouvait manquer de saisir. D'un côté, l'esprit, l'industrie, l'activité, et avec tout cela une condition inférieure, voilà le sort de Figaro; c'était aussi celui du peuple : de l'autre, la naissance, la richesse, sans avoir rien fait pour les obtenir, sans faire grand chose pour les mériter; voilà quel est Almaviva : voilà aussi ce qu'étaient la noblesse et la cour. Almaviva est le moins habile, et c'est lui pourtant qui est le maître. Figaro est le plus spirituel; il fait et dit tout mieux que les autres : c'est pourtant lui qui est le valet. Voilà l'inégalité bizarre que Beaumarchais met sur la scène. Aussi, sans s'arrêter au fameux monologue où Figaro semble plutôt un tribun populaire qu'un personnage de théâtre, l'idée de ce rôle est déjà une allégorie satirique du gouvernement et de la société à cette époque. — Ce qui fera l'éternel à-propos de Figaro, c'est que c'est une sorte de manifeste vivant contre les inégalités, justes ou injustes, de la société. Un homme se croit-il placé au-dessous de son mérite, un peuple a-t-il ou croit-il avoir plus d'esprit que ses ministres, il aime et applaudit Figaro. Quand Figaro se compare, lui qui n'est rien, au comte Almaviva, qui est tout; quand il s'écrie avec un orgueilleux dépit : *Tandis que moi, morbleu!* que de gens se disent aussi : *et nous, morbleu!* Ce *moi morbleu!* est la devise de la pauvreté contre la richesse, de l'esprit en disgrâce contre la sottise en faveur; c'est aussi la plainte de la vanité mécontente. A ce compte, puisque Figaro répond à tant de sentiments bons et mauvais de notre nature, c'est un personnage qui cessera plutôt d'être joué que d'être applaudi. — Il ne faut pas s'étonner de la prédilection que Beaumarchais a pour Figaro. C'est un personnage qui lui appartient; Figaro ne ressemble pas aux valets ordi-

naires de la comédie. Ce n'est pas un Jodelet qui amuse par sa naïveté, ou un Crispin qui fait rire par l'impudence de ses friponneries ; c'est un homme à part où Beaumarchais a mis beaucoup de son caractère. Il est spirituel, hardi, fier, intrigant ; mais, avec tout cela, il est bon. Malin sans être méchant, s'il aime les intrigues, c'est surtout parce qu'il peut y faire éclater son esprit. Il se pique d'y réussir, parce que, dans de pareilles affaires, le succès est la preuve de l'habileté ; et, comme un bon joueur, il veut gagner moins par intérêt que par vanité. Partout où Figaro intervient, c'est pour bien faire. Dans *Le Barbier*, il réunit deux amants ; dans *Le Mariage*, il réconcilie deux époux ; dans *La Mère coupable*, il démasque un imposteur ; dans *Calpigi*, qui n'est autre que Figaro, avec quelque chose de moins, il sert un brave guerrier. Est-ce là un rôle immoral ? Ce qui trompe, c'est qu'en voyant Figaro déployer tant d'esprit et tant de hardiesse, on craint involontairement qu'il n'en abuse pour mal faire. Mais cette peur-là est encore une manière d'hommage : Figaro dans la pièce, comme Beaumarchais dans le monde, donne prise à la calomnie, sans jamais lui donner raison. — Beaumarchais eut sans doute plus de peine à faire jouer sa pièce qu'à la composer, et l'intrigue de son ouvrage, quelque compliquée qu'elle soit, n'est rien auprès de l'histoire de ses démarches et de ses sollicitations. Jouera-t-on Figaro, ne le jouera-t-on pas? Ce fut un événement politique : la cour et la ville se divisèrent en partis, pour ou contre, et personne ne resta neutre. Le manuscrit fut plusieurs fois renvoyé de la police à la comédie, et de la comédie à la police. Enfin le roi et la reine voulurent eux-mêmes en juger. Voici comment madame de Campan raconte cette anecdote.—« Je reçus un matin un billet de la reine qui m'ordonnait d'être chez elle à trois heures, et de ne pas venir sans avoir dîné, parce qu'elle me garderait fort long-temps. Lorsque j'arrivai dans le cabinet intérieur de S. M. je la trouvai seule avec le roi. Un siége et une table étaient déjà placés en face d'eux, et sur la table était posé un énorme manuscrit en plusieurs cahiers. Le roi me dit : « C'est la comédie de Beaumarchais ; il faut que vous nous la lisiez. Il y aura des endroits bien difficiles, à cause des ratures et des renvois. Je l'ai déjà parcourue ; mais je veux que la reine connaisse cet ouvrage. Vous ne parlerez à personne de la lecture que vous allez faire. » Je commençai : le roi m'interrompait souvent par des exclamations toujours justes, soit pour louer, soit pour blâmer. Le plus souvent il s'écriait : « C'est de mauvais goût! Cet homme ramène continuellement sur la scène l'habitude des *concetti* italiens. » Au monologue de Figaro, mais surtout à la tirade des prisons d'état, le roi se leva avec vivacité, et dit : « C'est détestable ! Cela ne sera jamais joué ; il faudrait détruire la Bastille pour que la représentation de cette pièce ne fût pas une inconséquence dangereuse ; cet homme joue tout ce qu'il faut respecter dans un gouvernement. — On ne la jouera donc pas ? » dit la reine. — Non, certainement ; » vous pouvez en être sûre, répondit » Louis XVI. » — La reine était presqu'au nombre des protecteurs de Figaro. M. de Vaudreuil et la société de madame de Polignac, favorite de Marie-Antoinette, s'employaient à l'envi pour faire jouer l'ouvrage. Malgré la défense du roi, les rôles avaient été distribués aux acteurs du Théâtre-Français, et l'on voulut au moins jouir d'une représentation. Le premier gentilhomme de la chambre autorisa M. de la Ferté à prêter la salle de spectacle de l'hôtel des Menus-Plaisirs, qui servait aux répétitions de l'Opéra. On donna des billets aux gens de la cour, et déjà la salle était à moitié garnie de spectateurs, quand arriva un ordre du roi qui défendait cette représentation. Aussitôt chacun cria à l'oppression et à la tyrannie : jamais dans les jours les plus violents de la révolution on ne déclama contre le despotisme avec

plus de chaleur, et Beaumarchais, emporté par la colère, s'écria : « Eh bien ! Messieurs, il ne veut pas qu'on la représente ici ; et je jure, moi, qu'elle sera jouée peut-être dans le chœur même de Notre-Dame ! » — Cependant on répandit bientôt le bruit que Beaumarchais avait supprimé tout ce qui pouvait blesser le gouvernement : il n'en était rien. Alors le roi permit de jouer la pièce, et crut que Paris allait être bien attrapé en ne voyant qu'un ouvrage mal conçu et sans intérêt, depuis que toutes les satires avaient été supprimées. « Eh bien ! dit-il à M. de Montesquiou, qui partait pour voir la première représentation, qu'augurez-vous du succès ? — Sire, j'espère que la pièce tombera. — Et moi aussi, répondit le roi. » Monsieur, frère du roi, alla en grande loge à la comédie pour assister à la chute de la pièce : il vit son triomphe. Il y a quelque chose de plus fou que ma pièce, disait Beaumarchais, c'est son succès. — Comme si tout ce qui se rattachait au *Mariage de Figaro* devait exciter le scandale, on fit circuler dans Paris une réponse de Beaumarchais à M. le duc de Villequier, qui lui demandait sa petite loge pour des femmes qui voulaient voir *Figaro* sans être vues. « Je n'ai nulle considération, M. le duc, pour des femmes qui se permettent de voir un spectacle qu'elles jugent malhonnête, pourvu qu'elles le voient en secret : je ne me prête pas à de pareilles fantaisies. J'ai donné ma pièce au public pour l'amuser et pour l'instruire, non pour offrir à des bégueules mitigées le plaisir d'en aller penser du bien en petite loge, à condition d'en dire du mal en société. Le plaisir du vice et les honneurs de la vertu, telle est la pruderie du siècle. Ma pièce n'est pas un ouvrage équivoque ; il faut l'avouer où la fuir. Je vous salue, M. le duc, et je garde ma loge. » Beaumarchais pensait sans doute que Chérubin n'est immoral que lorsqu'on le voit en petite loge. — Voilà *les lions et les tigres*, comme il le dit dans une de ses lettres, qu'il eut à vaincre pour faire jouer le *Mariage de Figaro*. En même temps il entreprenait de vastes spéculations, et écrivait contre Mirabeau pour la compagnie des eaux de Paris. Il avait un génie souple et fertile qui suffisait à tout. « Après le travail forcé des affaires, dit-il dans une de ses lettres, chacun suit son attrait dans ses amusements : l'un chasse, l'autre boit, celui-ci joue ; et moi, qui n'ai aucun de ces goûts, je broche une pièce de théâtre. » A cette époque, on avait ouvert à Paris un jardin appelé *Redoute* ; ce jardin devint à la mode, et un jour le comte de Maurepas, avec tous les ministres, alla y passer quelques heures. La semaine suivante, Beaumarchais alla voir M. de Maurepas, et dans la conversation lui apprit qu'il venait d'achever une nouvelle comédie : c'était le *Mariage de Figaro*. « Et dans quel temps, occupé comme vous l'êtes, avez-vous pu la faire ? — Moi, M. le comte ! je l'ai composée le jour où les ministres du roi ont eu assez de loisir pour aller tous ensemble à la *Redoute*.— Y a-t-il beaucoup de reparties pareilles dans votre comédie ? dit le comte ; je réponds du succès. » Beaumarchais reçut au sujet de sa pièce beaucoup de lettres, les unes de félicitations, les autres d'invectives. Il s'en trouva une qui l'intéressa vivement : un jeune homme lui écrivait qu'il le conjurait de lui envoyer un billet : il voulait voir cette pièce dont tout Paris s'entretenait, et, trop pauvre pour payer sa place, il avait recours à l'auteur : c'était le dernier plaisir qu'il aurait dans ce monde : las de lutter contre l'infortune, il était résolu à se jeter dans la rivière en sortant du spectacle. Beaumarchais lui envoya sur-le-champ deux de ses amis : ils trouvèrent un jeune homme défiguré par la misère, mais dont les discours annonçaient de l'esprit et de l'éducation : ils lui donnèrent un billet, l'engagèrent à ne pas désespérer du sort et à venir voir Beaumarchais le lendemain. Beaumarchais le vit, le secourut et le plaça. Nous n'aurions pas raconté ces détails s'ils ne servaient à faire connaître l'effet que produisit *Figaro*.

Les petits théâtres d'alors, les grands danseurs du roi, l'Ambigu-Comique, les petits comédiens du comte Beaujolais, les Variétés, voulurent à leur tour avoir des Figaros, et le personnage devint à la mode sur la scène ; mais ils ne lui empruntèrent que son nom, et le vrai Figaro garda pour lui seul, sans le communiquer à d'autres, le secret de son esprit. Il n'est resté de ces imitations que la pièce des *Deux Figaros* de Martelli. —A Paris, quand quelque chose réussit, la mode en donne le nom à mille objets divers : il y eut des robes à la Figaro, des bijoux à la Figaro : les envieux donnèrent à un chien le nom de Figaro, et répandirent cette plaisanterie. Beaumarchais répondit que le quolibet du chien n'était qu'un chien de quolibet, et, opposant un calembourg à une plaisanterie de mauvais ton, il se tint quitte. Il était en fond de mauvais comme de bon esprit. Par une singulière bizarrerie, il y avait dans son talent du mauvais goût et de la naïveté, de la grâce véritable et de la recherche prétentieuse. Son expression est souvent entortillée : il fait heurter les mots et les sons les uns contre les autres, il recherche les mêmes désinences ; son style paraît pénible et travaillé : à côté de cela, il a des tournures pleines de naturel ; il rappelle parfois le vieux français, et surtout dans quelques-unes de ses romances et de ses chansons il est plein de simplicité : et cet homme du XVIII[e] siècle, cet écrivain de mauvais goût, prend le ton d'un trouvère des premiers temps. Ce qui distingue Beaumarchais entre tous les auteurs du dernier siècle, c'est qu'il a poussé plus que personne les esprits en avant. Il y eut même dans sa destinée, comme dans ses écrits, quelque chose de novateur. A une époque où les rangs se gardaient encore avec une scrupuleuse exactitude, il sort de la bourgeoisie, arrive à la cour, fait une grande fortune, et, commerçant et courtisan tout ensemble, envoie des armes à l'Amérique insurgée, en même temps qu'il décide le ministère français à favoriser cette révolte. Voilà pour sa destinée. Même sort pour ses écrits. Simple faiseur de couplets, forcé de plaider pour défendre ses biens, il agite la France entière avec un procès de 15 louis, et renverse presque une magistrature créée par le pouvoir royal. Puis il fait d'un valet de comédie un personnage politique, et proclame, par la bouche de Figaro, les droits et les prétentions du tiers-état aussi vivement que Sieyès dans sa brochure du *Tiers*. En littérature, même goût d'innovations. Lisez sa préface du *Mariage*. Il se plaint de la monotonie de notre théâtre, et ce n'est pas seulement un novateur en paroles. Il dit et il fait ; il donne la leçon dans la préface, et l'exemple dans la pièce. Beaumarchais sait que l'esprit humain est né pour avancer, et que chacun ici-bas doit chercher à lui faire faire une part du chemin. Aussi il le pousse hardiment en avant. C'est là une gloire ou un crime que ne lui pardonneront guère ceux qui marchent en arrière, ceux qui marchent de côté, et enfin ceux qui ne marchent pas du tout. St-Marc Girardin.

BEAUMELLE (Laurent Angliviel de la), savant littérateur et critique judicieux, né à Vallerangue, ville du bas Languedoc, le 28 janvier 1727, et mort à Paris le 17 novembre 1773, à l'âge de 47 ans, fut appelé en Danemarck à l'âge de 24 ans, en 1751, pour être professeur de belles-lettres françaises. Ce fut dans cette ville qu'il publia son premier ouvrage intitulé : *Mes pensées* (1751, in-12, réimprimé avec un supplément à Berlin, en 1755), dans lequel on trouve, à la page 38, le passage suivant, relatif à l'accueil et aux bons traitements que les littérateurs français, et principalement Voltaire, recevaient à la même époque du roi de Prusse Frédéric II : « Qu'on parcoure l'histoire ancienne et moderne, on ne trouvera point d'exemple de prince qui ait donné 7,000 écus de pension à un homme de lettres, *à titre d'homme de lettres*. Il y a eu de plus grands poètes que Voltaire ; il n'y en eut jamais de si bien récompensés, parce que le goût ne met jamais de bornes à ses récompen-

ses. Le roi de Prusse comble de bienfaits les gens à talents, précisément par les mêmes raisons qui engagent un petit prince d'Allemagne à combler de bienfaits un bouffon ou un nain. » On conçoit que cette comparaison et cet éloge, au moins singulier, ne pouvaient être beaucoup du goût d'un homme aussi gâté que Voltaire l'était par ses compatriotes et par les étrangers; et, toutefois, La Beaumelle, désireux de voir la cour de Prusse, ayant demandé son congé au roi de Danemarck (Frédéric V), qui le lui accorda avec une gratification considérable et la liberté de venir reprendre son poste quand il le jugerait à propos, s'en vint à Berlin, où il n'eut rien de plus pressé que de se présenter chez Voltaire, auquel, par une inconcevable défaut de jugement ou du moins de mémoire, il remit un exemplaire de ses *Pensées*. Ce fut là l'origine de cette guerre sanglante de personnalités et d'injures, qui exista dès lors entre ces deux écrivains, à la honte des lettres et des littérateurs, et qui ne s'éteignit en quelque sorte qu'à la mort de La Beaumelle. Vaincu par le crédit de son antagoniste, ce dernier fut bientôt obligé de quitter Berlin. Il vint à Paris au mois de mai 1752, et y publia l'année suivante ses *Notes sur le siècle de Louis XIV*, critique de l'ouvrage de Voltaire, qui augmentèrent le nombre des ennemis que lui avaient faits déjà plusieurs réflexions hardies contenues dans ses *Pensées*, et qui le firent même enfermer, le 23 avril 1753, à la Bastille, d'où il sortit au bout de six mois, pour y rentrer bientôt après, par suite de la publication de ses *Mémoires de Maintenon* (6 vol. in-12, suivis de 9 vol. de *Lettres*). Nous voulons croire, pour l'honneur de Voltaire, et malgré ce qu'en ont dit ses ennemis, qu'il resta étranger à toutes ces persécutions suscitées contre La Beaumelle; c'est bien assez des torts de son esprit en cette affaire, sans avoir encore à y reconnaître ceux du cœur. Quoi qu'il en soit, il rejeta toujours la paix que son critique lui offrit à plusieurs reprises, en traitant avec lui, il est vrai, *de puissance à puissance*; ce qui ne pouvait qu'offenser l'orgueil et la susceptibilité de Voltaire. Retiré fort jeune à Toulouse, La Beaumelle y avait épousé la sœur du jeune Lavaisse, compromis dans la malheureuse affaire de Calas. Il oublia un moment sa querelle pour embrasser cette cause, dont la défense devait être un jour un des plus beaux titres de gloire de son antagoniste, et composa le premier mémoire qui appela l'attention publique en faveur des accusés. — Les autres ouvrages publiés par La Beaumelle sont: 1° une *Défense de l'Esprit des lois* (qu'il ne faut pas confondre avec celle de Montesquieu), imprimée sous le nom de *Bekrinoll*, et portant pour premier titre: *L'Asiatique tolérant* (in-12, 1748): c'est son premier ouvrage; 2° les *Pensées de Sénèque*, en latin et en français (2 vol. in-12, 1752 et 1768); 3° un *Commentaire sur la Henriade* (Paris, 1775, in 4°, ou 2 vol. in-8°); 4° *La Spectatrice danoise* (2 vol. in-12, 1749); 5° *De l'Esprit*, ouvrage posthume, publié en 1803. *Ses Lettres à M. de Voltaire* (1761) ne sont qu'une nouvelle édition des *Notes sur le siècle de Louis XIV*. Enfin, il a laissé en manuscrit deux traductions, celle des *Odes d'Horace* et celle des *Annales de Tacite*, qui n'ont point été publiées ni l'une ni l'autre.

BEAUMONT (madame LE PRINCE DE), née à Rouen le 26 avril 1711. Son premier ouvrage, *Le Triomphe de la vérité*, ou *Mémoires de La Villette*, a paru en 1748. Elle n'a cessé d'écrire et de publier depuis chaque année de nouveaux livres, romans, histoires, contes, anecdotes. Ses œuvres sont plus nombreuses qu'originales. Elle a beaucoup écrit pour les jeunes personnes. Son *Magasin des enfants, des adolescentes*, et ses *Instructions pour les dames*, ont obtenu un grand succès. Elle mourut à Annecí en 1780.

BEAUMONT (D'EON DE). (*Voyez* D'EON.)

BEAUMONT (ANNE-LOUISE-MORIN-DUMESNIL, ELIE DE), épouse du célèbre

avocat de ce nom, née à Caen en 1729. Elle institua, en 1777, avec son mari, au village de Canon en Normandie, la fête des *Bonnes gens*. Son petit roman intitulé *Lettres du marquis de Roselle* obtint un succès de vogue, et a été souvent réimprimé; on lui doit la continuation des *Anecdotes de la cour* et *du règne d'Edouard II, roi d'Angleterre*. Mademoiselle de Lussan n'en a composé que les deux premières parties. Madame Élie de Beaumont mourut à Paris le 12 janvier 1783.

BEAUMONT ET FLETCHER sont deux noms que l'usage a depuis longtemps rendus inséparables. Cependant on annonce que les cinquante trois pièces de théâtre que l'Angleterre a vu mettre au jour sous cette raison ne sont pas toutes le produit du travail commun des deux auteurs. J'ai lu quelque part que Beaumont en avait fait seul un certain nombre; j'ai lu ailleurs qu'une trentaine de ces pièces était de Fletcher seul ou de Fletcher en société avec d'autres que Beaumont. Sans admettre et sans rejeter entièrement aucune de ces hypothèses, qui, à la rigueur, ne s'excluent pas l'une l'autre, je ferai remarquer que Fletcher, né dix ans plus tôt et mort dix ans plus tard que son collaborateur, s'est trouvé ainsi plus à portée de produire en dehors de l'association. Mais, dans tous les cas, les deux auteurs durent certainement prendre part à la composition de celles de leurs pièces qui les ont mis au premier rang des poètes comiques de l'Angleterre. Il fallait que la juxta-position de leurs noms se fût déjà signalée par plus d'un succès éclatant pour qu'ils espérassent prolonger la faveur du public en évitant de les disjoindre. — On sait peu de chose sur leur vie. John Beaumont naquit en 1585, dans un domaine du Leicestershire, appelé la Grâce de Dieu. Son père était juge des plaids communs; il appartenait par sa mère, fille de George Pierrepoint, du comté de Nottingham, à la maison de Kingston, fameux par le procès qui fut intenté à la veuve du dernier duc de la branche aînée. Francis Fletcher, né en 1576, était fils de l'évêque de Bristol, que la reine Élisabeth nomma en 1593 à l'évêché de Londres. Francis et John furent élevés ensemble à l'université de Cambridge, et là commença leur amitié. John étudia ensuite la jurisprudence; mais il ne paraît pas qu'il ait embrassé cette étude avec beaucoup d'ardeur, car il quitta bientôt le barreau pour se vouer entièrement au théâtre. Il avait vingt et un ans et Fletcher trente et un lorsqu'ils donnèrent leur première pièce, et dès lors s'établit entre eux une association si intime que leurs existences parurent s'être mêlées en une seule. En effet, la communauté ne se borna pas aux ouvrages de l'esprit; elle s'étendit encore à la maison, à la chambre, aux habits. Cette dernière circonstance annonce qu'il devait exister entre eux une autre conformité que celle des idées, ou qu'ils tenaient peu à l'élégance du costume. Quoi qu'il en soit, cela dura ainsi jusqu'au mariage de Beaumont, et l'on ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration en voyant ces deux hommes si parfaitement identifiés l'un à l'autre qu'on a été obligé de confondre leurs deux noms dans une seule et même gloire. — La formation d'une association coopérative pour l'exploitation d'une œuvre d'art est aujourd'hui un fait aussi vulgaire qu'il était rare autrefois. Mais le succès de ces sortes d'entreprises n'est pas devenu plus commun, et nos deux auteurs sont peut-être encore l'unique exemple d'une célébrité durable acquise par ce procédé. Nous avouons que si quelque chose nous étonne, c'est plutôt de trouver cet exemple là que de ne pas en trouver d'autre. Il est donc naturel que beaucoup de critiques aient cherché à découvrir la méthode de travail de Beaumont et Fletcher, et à démêler dans leur œuvre commune le travail particulier de chacun, afin de faire ensuite les portions de gloire au prorata du génie dépensé. Mais il est naturel aussi qu'une assimilation réciproque aussi parfaite que la leur ait résisté à toutes les tentatives d'analyse et repoussé toutes

les curiosités. Cependant, après bien des suppositions, on est arrivé à tenir pour certain que le grave et réfléchi Beaumont, chargé de la conception du plan, de la disposition des scènes, en un mot de la charpente, laissait au sémillant et facétieux Fletcher le soin d'écrire le dialogue. Fletcher avait plus d'esprit, répète-t-on sans cesse, et Beaumont avait plus de jugement. Lady Manners a consigné cette opinion dans les vers suivants, que nous ne citons pas pour leur mérite poétique :

Join'd with Beaumont's friendly name
Fletcher gain'd dramatic fame :
One for brighter wit renowned
One for judgment more profound.

« Unis entre eux par l'amitié, les deux » noms de Fletcher et Beaumont ont obtenu la palme de la poésie dramatique. » L'esprit de l'un était plus brillant, » l'autre était doué d'un jugement plus » sûr. » (Traduction libre.)

Quelles que soient les données sur lesquelles ces hypothèses ont été établies, nous ne pouvons dissimuler que nous les regardons comme très hasardées. Probablement Beaumont et Fletcher ne se partageaient pas le travail d'après une méthode invariable. Sans vouloir approfondir cette question, à cause de la répugnance que nous éprouvons à surprendre la pensée dans l'œuvre mystérieux de la conception et de l'enfantement, nous nous contenterons de citer une anecdote qui s'y rapporte, et que raconte Wistanley, auteur contemporain des deux amis : « Accoudés à une table de taverne, ils bâtissaient près d'un pot d'*ale* (petite bière) le plan d'une tragédie. Tout à coup Fletcher s'écrie avec chaleur : *I take the king's murder upon me* : Je me charge de l'assassinat du roi. L'hôtellier, tout fier sans doute d'avoir découvert une conspiration contre la vie de son souverain, court en hâte dénoncer les coupables au schérif. Viennent les constables qui s'emparent des futurs régicides et les conduisent devant le juge. » Ce trait nous rappelle le souvenir d'une aventure toute pareille arrivée à M. Frédéric et à sa sœur. Heureusement ils étaient bien connus pour des hommes *loyaux* (dans l'acception anglaise du mot), qui ne faisaient de complot qu'en cinq actes et en vers. On se borna donc à rire de leur mésaventure, après qu'ils l'eurent expliquée. L'époque du mariage de Beaumont n'est pas bien connue ; mais on sait qu'il eut deux filles dont l'une vécut jusqu'à un âge très avancé. Il mourut lui-même en 1615, avant d'avoir accompli sa trentième année. Il fut enterré dans l'abbaye de Westminster. Fletcher mourut à quarante-neuf ans, dans la peste qui désola Londres en 1625. Il ne paraît pas qu'il se soit jamais marié. — Le nombre de leurs pièces de théâtre, que nous avons porté à cinquante-trois, doit s'élever, suivant quelques-uns, jusqu'à cinquante-sept. Situations originales, caractères tranchés, vivacité de dialogue, expression poétiquement incisive, telles sont les qualités qu'on trouve dans presque toutes ces pièces, mais particulièrement dans celles qui, amandées par Garrik, ont continué à faire partie du répertoire de Covent-Garden et de Drury-Lane. Ce qu'on leur a le plus reproché, c'est un certain cynisme qu'on trouve trop souvent dans les actions et dans les discours des personnages. Mais nous sommes loin de croire qu'il y ait là aucune affectation. A une époque où la civilisation est peu avancée, les oreilles s'effarouchent moins aisément, et le vice, au lieu de se tourner en dedans, se produit tout en entier au dehors par l'énergie de l'expression. On ne sait pas alors rendre une pensée obscène autrement que par un mot obscène; le langage encore simple n'a pas encore appris à défigurer ce qu'il est destiné à exprimer. Plus tard, les mœurs se polissant, on honnit l'expression déshonnête, mais on tolère toujours la pensée, pourvu qu'elle sache se cacher derrière un faux-semblant d'honnêteté ; on ne lui permet plus de se présenter devant nous à visage découvert, mais on la laisse, à la faveur d'un déguisement, s'insinuer en votre familiarité et s'emparer de votre esprit. Alors elle est plus dangereuse que

jamais, et nous estimons qu'il y a moins de lubricité dans les grossières bouffonneries de Falstaff que dans les complaisantes circonlocutions au moyen desquelles La Fontaine et Voltaire trouvent moyen d'exprimer en vers ce qui n'a de nom que dans la prose des halles. — Puisque nous avons parlé de Falstaff, il nous sera permis d'invoquer pour l'excuse de Beaumont et Fletcher l'exemple des fréquentes gravelures que l'on pardonne à leur illustre contemporain. Si leurs fautes ne sont pas compensées par des créations aussi vastes que celles du génie de Shakespeare, du moins peuvent-ils faire valoir en leur faveur les joyeuses saillies de cet *humour* si précieux pour les Anglais. Il est vrai que, nés dans une condition plus élevée que celle du grand William, on avait droit d'attendre d'eux une allure plus décente et des expressions plus ménagées, tandis que le contraire a eu lieu. Mais, outre que le commerce habituel d'un auteur dramatique efface bientôt en lui toutes les manières d'être qu'ont pu lui donner ses fréquentations antérieures, il était difficile que deux hommes d'une originalité aussi accentuée que nos deux auteurs ne se dégageassent pas promptement des fatigantes entraves de *la bonne compagnie*. Et puis, devenu plus chaste, leur style n'eût-il pas été l'expression bien moins piquante de la société dans laquelle ils vivaient ? n'aurait-il pas perdu à cette métamorphose la franche *disinvoltura* qui le caractérise? Qu'est devenue la comédie anglaise depuis que la pruderie de cette nation répudie les comédies de Beaumont et Fletcher, de Congrève et de Farquhar; depuis qu'au-delà du détroit le principal mérite d'un écrivain ou d'un orateur est *le respect des convenances*, et qu'il n'est plus permis de prononcer devant une femme le nom d'un vêtement indispensable sans la voir rougir jusqu'au blanc des yeux? — Si le reproche d'immoralité peut être adressé à nos deux auteurs, ce n'est pas pour quelques expressions triviales, mais plutôt à cause de l'habitude qu'ils ont de nous présenter trop rarement un honnête homme, plus rarement encore une honnête femme. Nous ne voulons pas voir dans cette absence des caractères probes une représentation exacte de l'état de la société à leur époque; nous aimons mieux l'attribuer au peu de relief que ces caractères présentent à l'artiste, à moins d'être animés d'une vertu peu ordinaire, qui ne se contente pas d'être bonne en soi, mais qui veuille encore agir sur le monde extérieur. — Les deux pièces de Beaumont et Fletcher auxquelles la vogue a été le plus fidèle, sont : *The chances* (Les coups du sort), et celle qui a pour titre : *Rule a wife and have a wife*, c'est-à-dire, en termes à peu près équivalents : *Avant de prendre une femme, apprenez à la diriger*. La première n'est guère qu'un amusant imbroglio à la manière espagnole; dans la seconde, on voit un homme qui, après avoir épousé une certaine Margarita, très disposée à se jouer de lui, la ramène par de sévères leçons au respect de ses devoirs et à l'oubli de ses mauvais penchants. Malheureusement, ce qu'il pourrait y avoir de noble dans ce caractère est altéré par l'incertitude où l'on est jusqu'à la fin de savoir si le mariage de cet homme n'était pas une affaire d'argent plutôt qu'une vertueuse entreprise. D'un autre côté, on ne peut avoir grande confiance au repentir de Margarita, qui, chaque fois qu'elle a reçu une nouvelle leçon, a protesté de son retour à de meilleurs sentiments avec des apparences de sincérité toujours trompeuses. Ainsi, pas un des deux personnages n'est capable d'inspirer un intérêt sans mélange. Il peut se trouver des juges misanthropes qui trouvent là le signe le moins équivoque d'une peinture fidèle. Nous aimons mieux faire un reproche à nos auteurs que d'admettre une semblable opinion. Le style de Beaumont et Fletcher, nourri d'images vives et pressées, est généralement incorrect; mais, dit mistriss Inchbald, c'était la mode du temps : *It was the fashion of the times*. Assurément nous ne défendrons pas la grammaire contre un adversaire aussi puissant que l'u-

sage. — Ne terminons pas cet article sans dire que Beaumont a composé seul des poésies lyriques assez remarquables, et que ses conseils ont été plus d'une fois réclamés par le célèbre Ben-Johnson, dont la fierté connue donne un grand prix à cette marque de déference.

ÉMILE SAUSSINE.

BEAUNE, ville du département de la Côte-d'Or, à 8 lieues de Dijon et 70 lieues de Paris, est renommée pour les produits de son vignoble, l'un des meilleurs de la Bourgogne. Quelques faiseurs d'anecdotes ont voulu lui donner une plus fâcheuse célébrité en attribuant à ses habitants des naïvetés un peu fortes, telles que cette inscription pour un pont de leur ville : *Ce pont a été fait ici.* On a cité aussi plusieurs mots malins de Piron à l'appui de cette opinion. Mais des épigrammes ne prouvent rien, et ce vieux préjugé contre les Beaunois est aujourd'hui presque entièrement détruit. Ce qui doit achever de le faire disparaître, c'est que l'un des héritiers de Piron, l'un de nos plus ingénieux chansonniers, M. Armand Gouffé, en quittant la capitale, a choisi Beaune pour sa retraite, certain sans doute que, dans cette nouvelle patrie adoptée par lui, il n'entendrait point parler une langue étrangère.

O.

BEAUPRÉ. On appelle ainsi celui des bas mâts d'un navire qui, placé sur l'avant dans une position oblique ou horizontale, se prolonge au-dessus des flots, pour recevoir les voiles triangulaires que l'on nomme les *focs*. — L'inclinaison donnée au mât de *beaupré* varie selon l'espèce des navires. A bord des bâtiments carrés, tels que les trois-mâts et les bricks, il est incliné de 35 degrés par rapport à l'horizon. A bord des côtres et des lougres, il est tout-à-fait horizontal, et il ne sert alors qu'à supporter un seul foc. — On reconnaît ordinairement à la mer un bâtiment de guerre au grand angle que forme le beaupré des navires de l'état avec la ligne horizontale. A bord des bâtiments marchands, ce mât est ordinairement moins relevé. — On regarde avec raison le *beaupre* comme la clé de toute la mâture, car c'est sur ce mât que s'appuie par ses étais le mât de misène, qui lui-même sert à appuyer le grand mât, qui à son tour sert d'appui au mât d'artimon. — Aussi dans un combat obtient-on un très grand avantage sur le navire ennemi quand on réussit à couper son beaupré en dedans de l'étai de misène, car cette avarie entraîne presque toujours la chute totale de la mâture, qui dès lors se trouve privée de son appui primitif. — La vergue que l'on grée transversalement sur le *beaupré* s'appelle *civadière*. Autrefois on établissait sur cette vergue, si rapprochée de la mer, une voile que les coups de tangage du navire avaient pour effet de plonger très souvent dans la lame; mais aujourd'hui la civadière n'est guère conservée à bord de nos bâtiments que pour servir à appuyer, au moyen des bras qu'elle supporte, le boute-hors de *beaupré* contre l'effort que font les focs en recevant le vent du bord des amures. — Dans les anciens navires, on plantait sur l'extrémité extérieure du *beaupré* un matereau vertical que l'on nommait perroquet de beaupré et sur lequel on gréait une voile. On voit encore dans les modèles des vieux navires cette singulière installation, reste de l'enfance de l'art du grément dans les premiers siècles de la régénération européenne de la marine; mais cet appareil n'est plus regardé maintenant que comme un objet de curiosité. C'est un vestige qui atteste les progrès de l'art, et rien de plus. Aujourd'hui on ne se sert même plus de la contre-civadière, qui autrefois était la vergue du *boute-hors de beaupré*. — Le *boute-hors de beaupré* ou le *bâton de foc* est à proprement parler le mât de hune du *beaupré*. C'est le mât supplémentaire que l'on pousse parallèlement au beaupré pour y établir le grand foc. Sur ce bâton de foc, on établit encore un autre mât dans les grands navires, et ce troisième mât se nomme le bâton de *clin-foc*. C'est lui qui supporte la voile à laquelle on donne ce dernier

nom. — Le *beaupré* dans les bâtiments carrés a la longueur des deux tiers du mât de misène, et la même grosseur que ce dernier mât. Lorsqu'on désigne un navire par le nombre de ses bas mâts, et que l'on dit, par exemple, un *trois-mâts*, le *beaupré* n'est pas compris dans le nombre de ces mâts, car alors il faudrait dire un quatre-mâts. Les bricks mêmes qui n'ont que deux mâts seraient des *trois-mâts*, si l'on faisait figurer dans le nombre des bas mâts qu'ils possèdent le beaupré qu'ils portent.

Ed. Corbière.

BEAUREPAIRE avait servi dans les carabiniers avant la révolution de 1789. Il fut élu chef du premier bataillon de Maine-et-Loire. Il commandait la ville de Verdun lorsque cette place fut sommée de se rendre par le prince de Brunswick le 31 août 1792. Le conseil de défense, composé de municipaux et d'autres habitants influencés par la peur et par les intrigues de quelques traîtres vendus à l'étranger, proposa de rendre la ville, sans attendre qu'elle fût sérieusement attaquée. Des groupes parcouraient les rues et les places publiques et demandaient à grands cris que l'on capitulât sans nul délai. La garnison brûlait de combattre; elle était déterminée à opposer une vigoureuse résistance. Le commandant Beaurepaire partageait son dévouement. Il s'était hâté d'aller exprimer au conseil et à la municipalité la généreuse résolution de la garnison et de la plus grande partie de la garde nationale. — Vainement il annonça que la ville serait promptement secourue, que l'armée nationale serait bientôt sous ses remparts, qu'il suffirait de contenir l'ennemi par une courte résistance. — Le conseil persista dans sa détermination. « Eh bien ! s'écria l'intrépide et loyal commandant, je fais le serment de mourir plutôt que de me rendre. Survivez, vous, à votre honte et à votre déshonneur, puisque vous le voulez, mais, moi, je reste fidèle à mon serment. Voilà mon dernier mot : je meurs libre. » Et il se brûle la cervelle. — L'ennemi prit possession de Verdun, mais il en fut bientôt chassé par l'armée nationale. — L'action héroïque de Beaurepaire ne resta pas sans récompense. Les théâtres se disputèrent l'honneur de célébrer son *apothéose*. — La *Mort de Beaurepaire* fut représentée sur les théâtres de la capitale et des départements. La convention décréta que son corps serait transporté au Panthéon, et qu'on graverait sur son tombeau cette inscription : — « Beaurepaire aima mieux mourir que de capituler avec les tyrans. » — Une pension fut accordée à sa veuve, et une section de Paris adopta le nom de Beaurepaire, qui est restée à une des rues du quartier Montmartre. D—y.

BEAUSOBRE (Isaac de), limousin et calviniste, né en 1659, se fit dans le siècle dernier une réputation solide par de nombreux ouvrages dont quelques-uns sont encore lus ou consultés avec intérêt ou profit, comme sa *Défense de la doctrine des réformés*, et son *Histoire critique du manichéisme*, longue digression d'un ouvrage plus vaste, l'*Histoire de la réformation*, qui l'avait occupé pendant la plus grande partie de sa vie, et qu'il n'eut pas le temps d'achever. Ministre d'une petite ville de la Touraine, Beausobre fut forcé de quitter la France, après avoir osé briser les scellés qu'on avait apposés sur son temple. Il se retira d'abord à Dessau, et s'y fit connaître aussitôt comme zélé défenseur du calvinisme, comme prédicateur éloquent, comme écrivain judicieux, quoiqu'il affectât d'ailleurs une certaine raideur de principes et de caractère, souvent reprochée aux protestants, et surtout aux religionnaires réfugiés. Favorablement accueilli par la cour de Berlin, qui savait s'enrichir de nos pertes, et coloniser près d'elle la science et l'industrie française, il fut nommé chapelain du roi, inspecteur de l'hospice du collége et des temples français. Il fut chargé de publier une nouvelle version du *Nouveau Testament*, avec Lenfant, qui faisait comme lui partie de la société des savants réfugiés connue alors sous le titre d'*Ano-*

nymes. Ce fut la première version française faite sur le texte grec par des protestants. Dans son *Histoire du Manichéisme*, Beausobre avait fait preuve de connaissances philologiques bien rares à son époque, mais ses conjectures aventureuses, son mépris pour saint Augustin, d'abord sectateur, ensuite le plus terrible adversaire de la doctrine de Manès, comme de toutes les hérésies, et qu'il accusait de ne pas l'avoir comprise, furent vivement censurés par les journalistes de Trévoux, auxquels il répondit longuement dans la *Bibliothèque germanique*. Beausobre mourut à l'âge de 79 ans, exempt d'infirmités, prêchant encore avec tout le feu de la jeunesse, et laissant beaucoup d'ouvrages manuscrits, parmi lesquels une *Dissertation sur les livres d'Optat de Milève*, déjà savamment annotés par Dupin, et si précieux pour l'histoire politique et religieuse de l'Afrique au IVe siècle. — Le fils aîné de Beausobre, Charles-Louis, ministre à Hambourg, puis à Berlin, a publié une *Apologie des protestants*, et le *Triomphe de l'innocence*. Son second fils, Louis, que Fréderic-le-Grand, qui l'avait adopté, appelait par comparaison le petit Beausobre, membre de l'académie des sciences de Berlin, comme son frère, doué de connaissances variées, mais superficielles, a publié dans les *Mercures* de 1755 des *Lettres sur la littérature allemande*, sujet sans intérêt à cette époque; des *Dissertations philosophiques sur la nature du feu et les différentes parties de la philosophie*; une introduction générale à l'étude de la politique, des finances, du commerce, etc.

T. T.

BEAUTÉ (de la) *dans la nature*. — Plus une créature est formée et développée dans toute sa naïveté naturelle, plus elle est belle et digne de notre admiration. L'homme mutile ce noble coursier qui, fier et libre, frappant du pied la terre, s'élançait en bondissant dans la prairie, l'œil ardent, la crinière échevelée. Il le déshonore en lui enlevant ces parures simples et originelles, pour y substituer le frein et les fers qui humilient l'un des plus généreux quadrupèdes dont le Créateur ait fait présent à la race humaine. L'auteur de la nature est ainsi la source de toute beauté. Etre admirable par excellence, tout ce qui est sublime et digne d'amour émane de tes œuvres! La vie, qui est un mouvement selon la nature, est belle dans toute sa jeunesse et le feu de sa vigueur, de sa santé; tandis que la mort, les plaies, les douleurs, et surtout les monstruosités, les difformités, inspirent de l'horreur ou un secret déplaisir, parce qu'elles sont contre la règle de la nature. — Plus une créature est conforme à son type régulier de génération, plus elle devient brillante, d'attraits et de ces charmes vainqueurs qui enflamment l'amour, chacun selon son espèce. La laideur, au contraire, accompagne le vice boiteux ou contrefait, lequel naît de faiblesse, d'inégalité, de désordre ou de défaut d'harmonie des organes; tandis que toute beauté, tout ce qui ravit d'admiration et d'amour, résulte des proportions de l'ordre ou d'une parfaite harmonie de l'organisation. Tel est le charme des êtres que la nature prépare dans ses jours de magnificence pour l'union sexuelle, pour l'éternelle reproduction des espèces; c'est ainsi qu'elle épanouit le sein des roses et des plus ravissantes fleurs, qu'elle couronne le papillon et le paon de brillantes aigrettes, comme elle déploya leurs ailes, leur plumage peint de pierreries resplandissantes, au temps de leurs noces et de leurs jouissances. — L'*amour* ou l'*harmonie*, ce principe de toute concorde, de toute symétrie, émanant ainsi de la nature et de son sublime auteur, devient la source de toute beauté, de toute régularité. De lui résultent également et la vigueur du corps et celle de l'ame ou la vertu, parce que de lui jaillissent la vie et le bonheur. Au contraire, la *discorde* ou la *haine* est la cause de la laideur, de la difformité; d'elle nacquit l'impuissance, la monstruosité du corps, comme le vice, l'imperfection des penchants de l'ame, parce que d'elle découle tout mal,

toute douleur, toute méchanceté.—Ainsi tout principe de concorde, établi dans l'organisation des créatures, produit la centralisation, la régularité des formes dans les fonctions vitales; il procure une santé, une vigueur parfaites, et, dans les fonctions génératives, la fécondité: tout élément de discorde au contraire est la source de l'imperfection, de l'inégalité, d'une difformité repoussante; s'il atteint les facultés vitales, il cause la maladie, la mort, disgrégation universelle de l'être organisé; s'il agit dans les fonctions génitales, il amène des dépravations, des monstres. « D'où vient qu'ayant construit cette colonnade à l'une des ailes de votre édifice, pourrait-on demander à Vitruve, vous en élevez autant à l'autre? l'architecte répondra que c'est pour la symétrie. Pourquoi cette symétrie vous paraît-elle nécessaire? — Par la raison que cela plaît. — Mais qui êtes-vous, dit saint Augustin, pour vous ériger en arbitre de ce qui plaît ou déplaît, et d'où savez-vous que la symétrie charme? — J'en suis certain, parce que les choses ainsi disposées ont de la grâce, de la justesse, de la décence, en un mot parce que cela est beau.—Dites-moi donc pourquoi cela est-il beau? Ou, si ma question vous embarrasse, vous conviendrez sans peine que la similitude, l'égalité, la convenance des proportions et des parties de votre édifice, réduit tout à cette espèce d'unité ou d'ensemble qui satisfait l'esprit et la raison: (*De verâ relig.*, c. 30, 31.) »— Dans la structure de l'homme et des animaux, dans celle de ces charmantes fleurs que vous foulez sous vos pas, et jusque dans ces brillants cristaux de pierreries et de diamants ou de riches métaux que vous arrachez aux entrailles de la terre, ne découvrez-vous pas de magnifiques symétries? De quels ornements plus gracieux et plus délicats une jeune beauté peut-elle composer sa parure que de ces fleurs, aimable décoration de la terre en son printemps? Que la peinture apprête l'éclat de ses couleurs, que le génie invente les formes les plus enchanteresses, encore seront-ils surpassés par la simple nature dans sa naïveté et dans sa fraîcheur. — Quelle est donc cette mystérieuse source de tout ce qui est beau, de cette pure et sublime harmonie qui transporte notre âme dans les contemplations de la nature? Quel est le moule premier, l'archétype originel de ces étonnants modèles qui captivent notre admiration? Sans doute il est au-dessus de ce monde matériel, derrière ces voiles et ces empreintes corporelles, un type éternel d'ordre ineffable; il existe un principe constant d'harmonie, de concorde, d'unité souveraine et universelle, règle essentielle du beau, et de laquelle tout émane dans ce monde: ce module primordial est un rayon de la Divinité elle-même, créatrice de tout ce qui est. S'il existe un moyen d'élever notre intelligence ou le génie de la première des créatures, reine de toutes les autres et héritière des dons de la divinité, n'est-ce pas d'étudier et d'imiter ces célestes modèles, de s'imprégner des lois qui les ont formés, de s'élancer au foyer resplendissant de toute vérité et de toute lumière? La beauté morale est pour l'intelligence ce que la beauté physique est pour le corps. — Notre esprit recherche et admire la beauté physique et morale, la vertu, la concorde, l'harmonie, le bien, tout ce qui fait la force et la vie; il y trouve sa perfection et sa félicité, comme en se replongeant dans sa source et son essence. La nature est savante elle-même dans des actes qui, pour nous, seraient art. Toutes les productions du génie humain ne sont que l'imitation de la nature. Le ver-à-soie, qui se file une coque; l'abeille, qui construit ses gâteaux; le fourmi-lion, qui creuse une trémie dans le sable mobile pour y faire rouler les fourmis; le castor, qui élève ses digues et ses bâtiments aquatiques, sont l'art de la nature, par l'intermédiaire d'un faible animal, instrument de l'instinct, car celui-ci est inspiré par elle. De même, nous ne pourrions rien comprendre et exécuter sur cette terre sans la haute intelligence et les mains que la

nature divine, nous a attribués. Ce que nous appelons art, étude, ouvrage et génie de l'homme, n'est donc en réalité que l'opération même de la nature par notre ministère et selon ses lois, puisque rien, à proprement parler, ne saurait absolument venir de nous-mêmes et de notre fonds. Nous opérerons, au contraire, d'autant mieux que nous suivrons davantage ces impulsions de la nature, et que nous y mettrons moins de nous. Les différents talents qu'elle départit aux hommes se perfectionnent surtout encore par l'étude de la nature, selon l'expérience de ses œuvres; tous les métiers, les arts que nous exerçons, ne sont pour nous qu'un développement de ces présents naturels, tout comme les divers travaux qui s'exécutent dans une ruche; la seule différence est que l'abeille, instruite par l'instinct dès sa naissance, à cause de sa courte vie, agit toujours parfaitement du premier jet, tandis que l'homme, confié à sa propre destinée et à son libre arbitre, comme fils émancipé de la nature, devient susceptible de se perfectionner par l'exercice et l'étude; il a le mérite de mettre sa volonté dans ses œuvres, et d'imiter le bien par ses propres efforts.— Cependant tout ce que nous exécutons est d'autant plus beau et plus voisin de la perfection physique que nous y mettons plus d'ame et de vérité. Nous sentons alors je ne sais quel transport d'enthousiasme qui nous élève à la source pure de l'intelligence. Cette suprême puissance qui, ayant organisé les membres des animaux, s'en sert comme d'instruments vivants pour accomplir ses œuvres, cette lumière de raison sublime nous guide, nous illumine dans les sentiers de la vie quand nous voulons la suivre dans ses sages directions. Ce serait bien en vain que l'homme prétendrait atteindre au faîte de la raison d'après lui seul, si la puissance suprême n'avait pas déposé en son sein un rayon d'intelligence, si nous ne cherchions pas à suivre ces voies d'unité, d'harmonie, de beauté, d'ordre et de proportions que nous observons dans les plus merveilleuses productions de la Divinité. Aussi, comme l'ame n'est jamais mieux réglée que par l'harmonie de la justice, par l'équilibre d'un jugement sain dans sa balance, la beauté, la régularité, la parfaite symétrie et les plus nobles attributs du génie sont le résultat de cette recherche du vrai, du beau, dans la sublime nature. Soit que l'univers ait été créé, soit que dans l'origine toutes choses fussent dans le désordre du chaos, si l'intelligence suprême le débrouilla suivant l'ordre magnifique qu'on y admire, il faut regarder l'harmonie, les proportions, toute espèce de régularité et de perfection, comme un attribut et une partie de la Divinité. Notre intelligence, qui se plaît dans ce même ordre, qui s'enthousiasme de la beauté, telle qu'un rayon émané de cette source éternelle de lumière et de vérité, manifeste qu'elle participe à la nature première et organisatrice du monde. Ainsi, l'esprit humain n'est pas d'un autre genre que le grand esprit qui coordonne toutes choses, puisque la raison de l'homme se montre capable de pénétrer dans cette étude, et que la nature se dirige par des voies semblables à celles qui gouvernent notre propre entendement. Grand être! source ineffable de toute existence, commencement et fin de toutes choses, vos œuvres confondent nos faibles pensées! Depuis l'étoile du matin jusqu'à l'astre du jour, depuis l'éléphant jusqu'au ciron, et depuis le chêne jusqu'à la mousse, j'ai vu votre sagesse suprême; le monde est rempli de votre nom. Que suis-je sur cette terre? J'ai cherché à vous connaître; j'ai étudié quelques-uns de vos vestiges, je vous ai entrevu, et j'ai été frappé d'épouvante. — Jetés dans ce monde rempli de merveilles sans nombre, quels sont nos devoirs et notre fin? Pourquoi vivons nous? Est-ce pour passer sur la terre comme les animaux, et pour nous laisser doucement charrier sur ce fleuve de vie? Je vois à chaque instant les hommes tomber autour de moi, et d'autres les remplacer sur ce théâtre;

du monde, pour succomber à leur tour. Pourquoi cette éternelle circulation de tous les êtres? notre vie n'est qu'un point dans l'immensité des âges; tout périt, la terre dévore toutes nos merveilles. Devons-nous quitter l'existence sans avoir levé les yeux sur ce qui nous entoure, sous les abîmes du passé et de l'avenir, entre lesquels nous sommes placés pour nous y précipiter à jamais? Dieu seul reste grand au milieu de ces ruines du monde. — Cependant les œuvres de la nature sont magnifiques et pleines de charmes pour l'homme. Les bois lui présentent leurs ombrages et leurs fleurs, les prés étendent sous ses pas des tapis de verdure, les peuples de l'air le délectent par leurs hymnes d'amour, la génisse vient lui offrir son lait, et la brebis sa chaude toison. L'arbre courbe jusqu'à sa main ses branches couvertes de fruits. Que lui manque-t-il sur la terre, lorsqu'il sait se contenter des bienfaits et des charmes de la simple nature? Pourquoi répandre ses désirs dans tout l'univers pour tant de faux besoins qui le tourmentent? Content de son humble destinée, l'homme simple se repose dans la nature et laisse le monde s'agiter en tumulte pour ses vaines grandeurs. Errant près des rives fleuries des ruisseaux, et dans les doux asiles des bois, il contemple en paix les ravissantes beautés de cet univers, et attend tranquillement sa dernière heure. Bienheureux est celui qui recueille gaiement le fruit de sa vigne, et qui se repose au milieu de ses guérêts! Plus heureux encore s'il connaît tout le prix de sa tranquillité! Elle est la récompense de quiconque aime l'étude de la nature et préfère la vie champêtre au fracas étourdissant des cités.

De la beauté physique dans ses rapports avec le moral chez l'homme.

Entre tous les êtres créés, l'homme seul paraît sensible aux beautés, puisque seul il possède cette intelligence supérieure, capable de saisir les rapports harmoniques des choses ou les relations des effets à leurs causes productrices, comme à la source suprême d'où découlent toutes les causes secondes. Cette faculté de sentir, de comprendre le vrai constitue un ensemble théorique, dont on a formé une branche des connaissances humaines sous le nom d'*Esthétique* (du grec *aisthanomai*, sentir, être ému). Tel est le sentiment qui charme dans les arts dits libéraux, poésie, peinture, musique, et ceux qui en dérivent, comme l'éloquence, l'art dramatique, ou la musique, la danse, l'architecture, etc. —Il est en effet remarquable que le seul sens intellectuel avec ses organes principaux, les yeux et les oreilles, puissent connaître ou accepter les impressions de la *beauté physique* et *morale*. On ne saurait dire d'une odeur, d'une saveur, d'une impression du tact, qu'elles sont belles, tandis que les sensations de l'âme admettent le pittoresque, l'illusion, comme celles de l'ouïe reçoivent tout ce qu'il y a de poétique et de musical dans la nature. De plus, l'œil et l'oreille donnent seuls de pures jouissances intellectuelles, les autres organes sont plus matérialistes. Le nez perçoit dans les odeurs une volupté presque toute physique, la langue éprouve par les saveurs cette sensualité brute que partagent les animaux, et le toucher de la peau, s'il procure les impressions les plus positives, les plus solides, les plus philosophiques et mathématiques, se livre aussi à des voluptés grossières qui ravalent l'intelligence au degré le plus infime. — Nous voyons donc déjà qu'il existe dans nous deux ordres de sens, ceux purement corporels, qui sont communs aux animaux, ou ne donnent que des impressions purement physiques, et les sens intellectuels de l'audition et de la vision, les plus voisins du cerveau, foyer de la pensée, et capables d'apprécier la beauté comme la laideur physique et morale, ce qui est noble ou ignoble, digne d'admiration et d'estime, ou de blâme et de mépris. Eux seuls aussi savent apprécier ce qu'il y a de vrai ou

de faux, de symétrique ou d'irrégulier. On a dit avec justesse :

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.

— Cependant il ne s'ensuit pas que tout ce qui est vrai devienne par cela même aimable et beau, puisque les monstres au physique et au moral n'en sont pas moins affreux pour être vrais ; toutefois leur représentation peut encore plaire :

Il n'est pas de serpent ni de monstre odieux, etc.

La définition des *beautés*, ou plutôt des causes qui enchantent l'esprit, qui excitent l'amour, et peuvent l'exalter jusqu'à l'enthousiasme, ont été l'objet d'une foule de recherches et de plusieurs opinions différentes entre les philosophes. Il faut bien distinguer la forme qui séduit les plus hideux et dégoûtants animaux, de ces sentiments nobles et moraux, capables de susciter des jouissances intellectuelles chez l'homme. Qu'un crapaud dans ses amours soit charmé des gros yeux jaunes et de la peau noire et pustuleuse de sa crapaude, on ne doit y reconnaître qu'une impulsion uniquement matérielle, dénuée même d'attachement ou de toute sympathie autre que celle des organes sexuels. Dès lors les formes physiques n'ont de beautés véritables qu'autant qu'elles font éclore des idées de perfection, d'ordre et d'harmonie, révélant cette cause intellectuelle supérieure qui exclut le désordre, le vice, la difformité. Il n'y a donc point réellement de beauté exclusivement physique. Le matérialisme, en dépouillant les êtres de leur concert et de leurs grâces, désenchante la nature vivante, pour n'y présenter que les combinaisons fantastiques d'une nécessité aveugle, ou d'un hasard téméraire. — C'est pourquoi chez les brutes l'amour n'est jamais qu'une impulsion toute corporelle. Privé de ce sentiment qui émane de l'harmonie des êtres, ou de ce charme qui captive le cœur encore plus que les sens, pour exciter dans l'imagination l'enthousiasme mystérieux et divin des ames, il n'est plus que la jouissance la plus vile de la nature, ou, pour parler comme Lucrèce,

Et jacere humorem collectum in corpora quæque.

Que devient alors l'exaltation suprême de l'héroïsme et de la magnanimité qui élance jusqu'au sacrifice même de sa vie! Comment serait-on ravi des magnificences que nous dévoile le monde pour soulever des ames jusqu'à sa suprême sagesse créatrice et ordonnatrice, quand on se ravale aux fonctions du seul organisme et pour ainsi dire à l'état purement machinal !

Des opinions sur les sources des beautes.

Selon Platon, notre ame possède en elle l'idée du beau archétype, image de la Divinité, qui possède elle seule la suprême beauté dans son essence. Les choses sont d'autant plus belles qu'elles participent davantage de Dieu. Marcile Ficin, son commentateur, dit que la beauté universelle est comme la splendeur de la face de Dieu. — Aristote définit la beauté une réunion des idées de grandeur, d'ordre et d'unité, comme dans la constitution d'un animal bien organisé. Telle est à peu près la théorie développée aussi par le P. André, qui dit que la beauté consiste en régularité, ordre et proportion. — Galien établit que les formes sont d'autant plus belles qu'elles remplissent mieux l'objet pour lequel elles sont destinées : ainsi, la convenance des parties avec leurs fonctions lui paraît la suprême beauté. Cependant Aristote et Boëce ont combattu cette opinion, en disant que si l'on faisait l'anatomie du plus beau corps d'une Vénus ou d'un Alcibiade, ce serait un spectacle fort laid pour la plupart des yeux. — Les leibnitziens déclarent que le beau est ce qui plait et le laid ce qui déplait : on pourra toujours leur demander pourquoi tant de choses qui ne sont rien moins que belles, et même des femmes laides, peuvent avoir le don de plaire (par *la grâce plus belle encore que la beauté*, selon La Fontaine). — Crouzas, Moïse Mendelsohn et d'autres auteurs, ont défini la beauté par l'unité d'un tout formé de parties variées

ou l'*unité dans la variété*. — Wolf et Baumgarten font consister la beauté dans la perfection, laquelle donne naissance aux sensations agréables, mais Winkelmann demande avec raison la définition de ce qu'on nomme *perfection*, attendu que le Nègre, le Chinois, ou toute autre nation se forment des idées très différentes de la beauté et de la perfection des traits, puisque chacun attribue la prééminence à sa figure. Le Kalmouk aime plus les traits grossiers et rudement prononcés de sa race, que les formes adoucies et gracieuses d'une Géorgienne. — Sulzer et Hemsterhuis ont défini la beauté cette *impression qui fait naître en l'ame le plus grand nombre d'idées et de sentiments en un seul sujet*. Ainsi, l'être ou l'objet capable de réunir une foule de vues, d'idées, dans le plus petit espace de temps, sera beau. Sulzer ajoute que la beauté ne consiste pas dans la seule régularité des traits, mais surtout dans l'expression du sentiment moral de perfection dont cette forme n'est que l'enveloppe. — Le P. Gerdil veut que la vraie beauté soit toujours *con qualche maraviglia*, accompagnée d'admiration et de qualités mystérieuses qui subjuguent l'esprit. — Hutcheson, tenant aux théories platoniciennes, admet dans nous *un sens moral interne* capable de concevoir l'idée de la beauté : celle-ci est l'uniformité dans la variété, comme on forme par l'abstraction un théorème de causes générales tirées de faits particuliers. Smith et d'autres philosophes de l'école écossaise ont admis ces mêmes principes. — Condillac et Burke, partant au contraire de l'origine extérieure des idées, soutiennent que la beauté n'est qu'un résultat de certains jugements et d'une association de sensations rapides, plus ou moins agréables, rendues familières par l'habitude. Ils ajoutent, avec le P. Buffier, qu'il y a même des figures difformes que l'accoutumance nous fait trouver belles, comme certaines modes, qui ensuite paraissent laides lorsqu'elles sont surannées. A cet égard, Métastase et Laborde soutiennent qu'il n'y a pas de beau fixe en musique et en peinture, puisque les airs qui charmaient nos aïeux nous causent un ennui insupportable. Enfin, beaucoup d'autres auteurs, suivant les mêmes principes, triomphent en citant les diverses opinions que chaque peuple et chaque siècle se forme en divers pays de la beauté : par exemple, les anciens Grecs et Romains aimaient dans leurs femmes de petits fronts et des sourcils qui se joignent, ce qui est encore maintenant le goût des Persans, tandis que les Espagnols préfèrent un grand front ouvert et des sourcils très écartés. Les Mexicains et d'autres peuples d'Amérique recherchent les têtes aplaties, et les habitants voisins du Phase des têtes en pain de sucre, comme les macrocéphales cités par Hippocrate. N'était-ce pas la coutume des jeunes filles de se pincer extrêmement la taille presque à s'étouffer, comme au temps de Térence, *reddunt curaturâ junceas*. — D'autres ont dit que la beauté n'était que la parfaite proportion des parties. Polyclète avait, dans sa statue dite *Canon*, établi cette règle de toutes les proportions du corps humain. De même, les peintres et statuaires prenaient sur différentes personnes les formes les plus parfaites, pour en composer un tout qui réunissait les diverses beautés. — On remarque chez les petits individus, les enfants surtout, ce qu'on appelle le *joli* : ainsi un petit individu peut être un joli homme, mais il faut une certaine grandeur pour atteindre à la vraie beauté ; le *sublime* ne peut appartenir qu'à ce qui est vaste et immense. Aussi la vue d'une étendue sans limites ou d'un espace infini, qui suscite même une secrète terreur par la comparaison avec notre faiblesse ou plutôt notre néant, inspire le sentiment du sublime, selon les remarques de Kant, de Burke, etc. Cependant le saisissement que produit le terrible, le foudroyant ou une puissance invincible, inévitable, peut causer de la terreur, sans être le principe du sublime, comme le soutenait ce dernier auteur. L'homme sauvage aux prises avec la nature dans toute sa

grandeur, sa majesté sévère, au sein des forêts impénétrables, ou d'éternelles solitudes, est empreint de sentiments sublimes qui le plongent dans une noire mélancolie, comme s'il vivait sans cesse en présence de la mort. Ainsi, l'aspect des Alpes couronnées de neiges éternelles, et d'où se précipitent des torrents bouillonnants au fond d'énormes précipices, nous pénètre d'une sublime horreur, non moins qu'un ouragan furieux qui soulève les ondes de l'Océan, et les éclairs éblouissants qui fendent d'épaisses nuées au milieu des ténèbres et des détonations de la foudre. Certes, l'observateur placé dans ce péril sur un frêle esquif, jouet des tempêtes, peut dire avec Joseph Vernet : *Que cela est beau!* mais en même temps : *Que cela est terrible.* — Les définitions de la beauté sont donc aussi variées que les sensations qu'elle procure. Celle de l'homme consiste dans l'expression de la force, de l'audace, de la supériorité ; la beauté de la femme au contraire est plus intéressante quand il s'y joint une image de sa faiblesse. Ce ne sont pas tant les traits réguliers qui présentent la beauté qu'une expression de vie, d'action et de sentiment dans les êtres, puisqu'une belle statue qui paraît inanimée n'inspire aucun intérêt. Et ce n'est point encore l'effort des passions violentes qui produit le sentiment du beau ; il faut, comme dans Laocoon, que la vive douleur paraisse surmontée par le noble courage, et qu'il y ait de la dignité, de la grandeur jusque dans les derniers soupirs qu'exhale un mourant.

Examen des sources des beautés.

Il nous semble nécessaire d'abord de distinguer deux ordres de beautés, celle qui s'attribue aux corps et la beauté morale ou intellectuelle. En effet, le beau physique aspire à l'amour, à la reproduction, à la perfection des espèces et des races. Tout ce qui les dégrade ou les avilit manque de beauté : c'est ainsi que la forme du porc est si ignoble, tandis que la hure à crins hérissés d'un sanglier farouche dont l'œil étincelle sous sa noire orbite offre une sorte de beauté sauvage. — Tout ce qui inspire l'*amour* paraît donc *beau*, surtout entre les sexes des animaux. C'est à l'époque de la vigueur et de la perfection de l'organisation que toutes les espèces d'animaux et de végétaux déploient le luxe et la magnificence de leurs formes : le quadrupède bondit et rugit dans les campagnes, l'oiseau brillant charme les forêts de ses hymnes d'amour, le reptile cuirassé d'écailles, le poisson, l'insecte, dans toutes leurs parures de noces, poursuivent leurs femelles, le papillon entr'ouvre le sein des fleurs, et mille plantes embaumées développent sous les rayons ardents du soleil des corolles éblouissantes de couleurs variées au sein des prairies, où les bergères les recueillent en dansant. Le but où il aspire est la reproduction. Partout l'image de ces beautés naturelles sera sentie, car elle n'est point sujette aux caprices des modes ; toujours l'expression musicale de la tendresse, ou l'accent joyeux des plaisirs, ou la peinture des grâces, ou les jeux scéniques qui retracent les innocentes liaisons des cœurs, offriront les traits éternels du *beau*, s'ils ne s'écartent pas de la nature et de la vérité. — Mais la *beauté dans l'ordre moral* aspire à un autre but plus sublime et plus profond d'admiration. C'est la cime suprême de l'intelligence, c'est le trône ineffable de la Divinité où elle s'élance. Ainsi l'éternelle pensée de l'infini, l'immensité des espaces et des temps, la mort et le néant de la destruction, tout ce qui terrifie les ames en présence de la toute-puissance de l'univers, écrase l'imagination de pensées sans limites et fait naître ce genre de sensations qui nous élève au sublime ou nous engloutit dans les abîmes. L'homme alors comprend la faiblesse de sa destinée sur ce globe. Atome jeté au milieu des siècles et des sphères célestes, il s'étonne de la fragilité de son corps et de la grandeur de l'intelligence qui lui fut départie ; remontant vers sa source, il adore son Créateur,

dont il se sent une vive émanation et comme une partie constituante. Il resplendit du rayon de cette lumière d'immortalité et rattache sa pensée aux astres qui roulent dans l'empyrée. Alors, ne vivant plus dans lui-même, il aspire cette existence universelle qui le remplit de la flamme de l'enthousiasme; il ne sent plus les choses de la terre. Transporté dans les contemplations divines, ou le paradis de l'extase, il jouit de délices inexprimables au sein même de toutes les privations et de toutes les infortunes.—Le sublime remplit donc l'intelligence d'admiration ou la soulève au sacrifice de l'existence, à l'abnégation de son corps, aux actes d'héroïsme et de vertu. Telle est cette noble pensée qui fait immoler l'individu au bien général et inspire toutes les générosités des cœurs magnanimes. Elle crée les martyrs et les héros, elle aspire à l'immortalité. Le soldat qui, harassé de fatigues et de privations, entend soudain la musique guerrière, se lève enflammé, le fer à la main, et se précipite au feu des batailles, est inspiré par ce sentiment sublime; il brave la mort pour conquérir la gloire; elle rayonne à ses yeux d'un éclat ravissant, et les accents de la renommée lui semblent transporter son nom jusqu'aux cieux. — Ce sentiment de l'infini est l'apanage de l'humanité seule, car si les animaux s'exposent à la mort pour défendre leur progéniture, par un instinct maternel irréfléchi, ils ne connaissent point la mort; mais l'homme, qui sait le trépas et cependant l'affronte, fait un acte de courage qui paraît surnaturel. — Plus la civilisation augmente les agréments de la vie et les jouissances du luxe, dans l'enceinte des villes, loin des grands tableaux d'une nature inculte, plus nos idées se resserrent dans un cercle étroit autour de nous, et se concentrent jusqu'à l'égoïsme. Alors s'éteignent ces ardentes émotions de la pensée, alors disparaît le *sublime*, pour faire place aux sensations agréables du *joli*, qui est plus en rapport avec la petitesse des idées et des objets. C'est alors l'époque du goût, c'est-à-dire de ces relations de convenance ou de disconvenance des choses entre elles. Alors, on sent plus vivement les disparates, les difformités ou les ridicules, les travers, toutes ces petites discordances qui amusent par la critique, la médisance ou les traits de la comédie. Telle est la société raffinée chez les Chinois, chez les nations trop civilisées des bas-empires, qui se plait aux magots, aux figures contournées et maniérées par les modes sociales, par des habitudes de corruption et de vices, par l'impureté morale, qui n'engendre plus que des êtres informes ou même des monstres. — Telle est la principale cause de la dégénération des beaux-arts, qui commence par la dégradation des beautés physiques, par suite de l'infection vicieuse du moral. Rien de grand, rien de généreux ni de vertueux ne peut émaner de ces fangeux cloaques où se plongent les nations corrompues. On ne connaît plus la naïveté, la pure simplicité de la nature; il n'y a plus de vrai génie, parce que des cœurs bas ne peuvent susciter de hautes pensées. — Ainsi tout s'enchaîne dans le moral comme dans le physique. Dégradez par l'abus des voluptés l'ame la plus noble, elle sera bientôt blasée, et, dans ce dégoût des jouissances permises, elle aspirera aux plaisirs inusités ou défendus, comme Sardanapale qui demandait de nouveaux moyens d'abuser des lois de la nature. Parvenue à ce point de dissolution, l'ame énervée ne peut enfanter que des turpitudes honteuses et indignes de l'humanité. — A l'époque de la puberté, lorsque les beautés de notre organisation se déploient et que la plante humaine, pour ainsi s'exprimer, ouvre ses brillantes fleurs, deux grandes voies sont proposées à l'homme: l'une inférieure, ou la génération mortelle, celle du corps; l'autre supérieure, ou la génération immortelle, celle de l'esprit. La plupart des humains suivent le chemin facile de la reproduction inférieure ou matérielle. Un petit nombre d'élus se trouvent capables de gravir les sentiers escarpés à travers les rochers et les préci-

pices pour atteindre le sommet sublime de l'Hélicon, où rayonne le temple de l'immortalité. Beaucoup tentent cette voie, peu de forts sont en état d'y parvenir. Il faut subir des privations de plus d'un genre, celle surtout des voluptés. — En effet, le véritable amant craint de souiller même de ses désirs la beauté céleste qui le ravit; il est chaste parcequ'il aime de cœur. La jouissance déshonorerait son culte, elle avilirait ce qu'il idolâtre. En joignant à ce sentiment, inspiré d'abord par la nature pour la perfection et la beauté de l'espèce humaine, les préceptes d'une religion pure dans sa morale, le jeune candidat des Muses se trouvera bientôt transporté par cette exaltation mentale qui résulte du véritable amour platonique. C'est ainsi que notre amour refoulé dans l'économie imprime une activité surnaturelle à toutes les fonctions, et tend principalement le système nerveux. De là sont suscités la chaleur du sentiment, le courage, la force impétueuse que déploie la puberté; de là cette disposition à l'enthousiasme, cette fermentation qu'on remarque dans les jeunes têtes. Mais ces heureuses qualités du génie disparaissent par la profusion abusive des jouissances, qui amène le même état d'énervation et d'épuisement que la castration. — N'est-il pas manifeste qu'on doit espérer des êtres plus complets, plus beaux, mieux proportionnés, plus magnanimes et vivaces, de parents dans toute la vigueur de l'âge et la pureté de l'amour, plutôt que d'individus déjà usés de débauches ou de vieillards cacochymes? Nul doute que l'extrême vigueur de corps et d'esprit ou la beauté des formes physiques et intellectuelles parmi les Spartiates ne tînt essentiellement aux mariages tels que les institua Lycurgue à Lacédémone, puisque la cohabitation entre les sexes était hérissée de difficultés propres à en accroître l'ardeur, et à aiguiser extrêmement l'amour, dont on ne pouvait obtenir que des jouissances furtives. Partout où les mœurs sont chastes, l'ardeur mutuelle des sexes rendant les jouissances d'autant plus vives qu'elles sont moins prodiguées, il en résulte des productions plus belles et plus vigoureuses; les enfants montrent presque tous une ame supérieure à la plupart des autres. — Y a-t-il quelque chose, en effet, qui fane davantage le cœur, qui déprave et corrompe plus profondément le *bon goût* que ces voluptés débordées, que cet ignoble et dégoûtant abrutissement dans lequel plongent le libertinage et la licence de l'immoralité? Quelle existence traînent ces êtres dégradés, abjects, qui se vautrent dans les hideux repaires de la débauche! Également vils et lâches, aucun sentiment noble et élevé ne germe dans ces fumiers de vice et de pourriture. Aussi, les êtres les plus laids, les idiots, les crétins, présentent une lasciveté, ou plutôt une lubricité révoltante qui les ravale encore plus. Voyez les brutes les plus grossières et les plus laides, ce sont les plus lubriques en même temps que les plus stupides et insensibles. Aussi Homère a feint que Circé transformait par la volupté les hommes en bêtes. — On l'a dit depuis long temps, *le bon goût tient aux bonnes mœurs*, comme la beauté à la pureté: ici nous en voyons l'enchaînement nécessaire. Il semble que la même puissance qui vivifie et organise l'embryon peut, en se conservant, s'accumuler, se recohober au cerveau et dans tout le système nerveux pour le monter au plus haut degré d'énergie et de sensibilité. En s'abstenant de la génération corporelle, on augmente la fécondité intellectuelle; on possède plus de génie intérieur (*ingenium*): par la même raison, les hommes de génie sont moins capables d'engendrer physiquement. Newton mourut vierge, dit-on; Kant haïssait les femmes, et aucun des plus grands hommes de l'antiquité, suivant la remarque de Bacon, ne fut très adonné aux voluptés. Pythagore prescrivait de s'abstenir du commerce des femmes pour ne s'approcher des dieux qu'avec des pensées célestes. Le célibat recommandé aux prêtres n'a eu pour but que de les détacher des choses de la terre

et les élancer vers les beautés suprêmes des cieux. Ainsi l'amour pur, tel que la flamme, aspire à la Divinité ; en donnant la vie, il nous fait mourir à nous-mêmes. C'est la source de toute beauté, comme de toute vertu, de toute *générosité*, terme qui manifeste que la puissance générative en est le principe ; aussi la beauté morale, de même que la perfection physique des organes, résulte de ce sentiment expansif de l'ame, seul capable d'allumer l'enthousiasme. C'est alors que, transporté au-dessus du siècle et de ses contemporains, mort à la terre, on s'élance de ce cachot corporel pour entrer dans un monde ravissant, asile céleste de la vérité, de la gloire. On devient insensible à tout, excepté à ces inspirations neuves et sublimes, à la source desquelles on puise à grands flots. C'est dans cette contemplation toute divine des beaux-arts que le génie ressent les voluptés mentales les plus délicieuses qu'aucun mortel puisse jamais éprouver; elles surpassent de bien loin l'amour corporel ; elles exaltent les poètes ; elles mettaient Archimède hors de lui lorsque, sortant de son bain, où il avait trouvé la solution d'un problème, il courait nu au milieu de Syracuse en s'écriant *eurèka, je l'ai trouvé!* — De même, l'héroïsme agit au cœur, comme le génie au cerveau ; ils émanent de la même origine, ce qu'avaient pareillement reconnu les anciens, puisque c'est du mot *erôs*, *amour*, qu'ils ont formé le nom de *l'héroïsme*. Ce sentiment s'allie tellement au vrai génie (puisqu'ils dérivent tous deux d'une commune force) que Longin appelle également *héros* les grands artistes, les Homère, les Platon, les Démosthène, etc., bien que ce dernier manquât de valeur à la guerre. C'est la puissance générative qui dans le cerveau d'Aristote et dans le cœur d'Alexandre inspirait au premier le génie et au second l'héroïsme. Il y a plus de courage, d'intelligence, d'inspiration, chez les vaillants peuples européens que chez les nations de l'Asie, lâches, voluptueuses et asservies, tant l'énergie de l'esprit et du cœur jaillit du même fond, tant la vertu ou la force de vie est la sève qui fait tout fleurir en nous ! — Aussi les beaux-arts sont la fête de l'ame, comme l'harmonie, l'éloquence, le charme de la poésie et de la peinture s'enflamment par l'amour et la pureté des mœurs, qui entretient sa vigueur. Les formes les plus belles de toutes sont celles qui manifestent l'intelligence, l'organisation, la création ou la fécondité, tandis que les formes mortes ou des corps inorganiques, quelque riches qu'elles soient, n'auront jamais le don de charmer. Il leur manque un principe intérieur d'action qui en rattache les parties à un tout unique pour en former un ensemble harmonique. Aussi la disposition cristalline est propre à tout le règne minéral. Les métaux, les pierres et tous les sels prennent en effet des configurations anguleuses, géométriques, par juxta-position de leurs molécules, tandis que les animaux et les plantes affectent des formes arrondies. Romé de Lille observait que la ligne droite et les surfaces planes sont affectées spécialement aux corps inorganiques : les lignes courbes ou les surfaces arrondies appartiennent au contraire aux êtres organisés, parce qu'ils possèdent une force centrale qui pousse, qui dilate leurs organes et les dispose du centre à la circonférence : de là vient qu'ils présentent des figures ou sphériques ou cylindriques en général. Ainsi, les graines des plantes, les œufs des animaux, les jeunes individus, sont d'ordinaire arrondis; ils offrent quelque chose de joli, de gracieux à la vue. Dans la vieillesse en revanche, ou lorsqu'on décroît, les formes se creusent, s'évident ; en se desséchant, les contours s'aplatissent, deviennent anguleux, plats comme dans le minéral, parce qu'on descend dans le règne de la mort. Les minéraux arrondis ne sont tels que par des circonstances extérieures, et non par leur principe de formation. — Ainsi, la vraie beauté devient l'apanage des seuls êtres jouissant de la vie. En vain ces pierres précieuses, ces éclatants métaux, étincellent de mille

feux, réfléchissent ou réfrangent les rayons de la lumière, éblouissent nos regards de toutes les couleurs de l'aurore, comme ces lustres, ces girandoles, ces cristaux suspendus à des plafonds dorés; rien dans eux ne plaît à l'ame, tout reste inanimé. Mais à la longue, cette pompe tout extérieure fatigue comme les froides décorations des théâtres. Au contraire, quel intérêt puissant s'éveille à l'aspect d'un être vivant, ou seulement à la vue d'une simple fleur qui se penche sur sa tige verdoyante et qui semble déjà mourir? Que dis-je? Il faut imprimer à l'or lui-même la figure d'un être animé ou le contour gracieux d'une fleur pour qu'il plaise à nos regards. Sans doute, la structure singulière d'un cristal nous instruit par la variété de ses plans, la disposition savante et géométrique de ses molécules; son poli, son éclat, peuvent nous intéresser; mais combien l'emporteront toujours ces formes vives, ces charmants contours d'un animal bondissant de joie, ou même ces formes élégantes d'une simple fleur! Qu'un roc inanimé élève en pyramide immense ses flancs abruptes et ses âpres anfractuosités, j'admirerai sans doute sa masse et cette hardie architecture; mais ce joli insecte qui voltige à sa surface m'instruira mieux par sa structure des lois de la création et des formes qui charment l'intelligence. Le minéral nous laisse froids et durs comme lui, tandis que le feu et le mouvement de la vie nous émeuvent et nous inspirent de plus heureux sentiments. — Ainsi la vie dans toute sa splendeur est le type de la beauté, car rien n'est plus hideux, plus effroyable même que l'image de la destruction, la maladie, la mort ou la difformité des monstres. On comprend que l'amour étant la source de toute vie est l'élément premier de la beauté, comme celle-ci inspire l'amour, dont elle est la mère. Telle fut chez les Grecs l'ingénieuse allégorie de Vénus, mère de Cupidon, et toujours accompagnée des Grâces. Mais ces heureuses fictions, se bornant à traduire les faits en langage poétique, n'expliquaient point la nature même de la beauté, ni les causes physiques qui en amènent le développement.

De la distinction des sentiments du beau et de ceux du sublime.

Entre plusieurs philosophes qui se sont occupés de cette distinction, nous citerons Burke et surtout Emmanuel Kant. Le principe général sur lequel ils fondent leurs observations est que toutes les qualités grandes, fortes, vastes, toutes les impressions énergiques, celles même qui excitent l'effroi, l'horreur, la tristesse ou la mélancolie, tout ce qui frappe d'admiration, tout ce qui entraîne l'enthousiasme, élève l'esprit, ou l'atterre d'une profonde vénération, participe du sublime. Au contraire, tout ce qui plaît par l'ordre ou l'élégance des formes, tout ce qui charme de tendresse, d'amour ou de grâce, l'art joyeux de la comédie, l'exquise délicatesse de l'esprit, la politesse aimable, la folie même de la jeunesse dans ses parures, appellent le sentiment du beau. — On peut dire que l'homme mâle et simple, dans sa franchise altière et son noble courage, offre une sublime fierté. Jupiter tonnant du haut des cieux, peint par Homère, comme Jéhovah et même l'audacieux Satan de Milton, sont des figures empreintes de sublime; mais Vénus et Cupidon reposant sur le mont Ida, parmi les fleurs; mais les douces faiblesses de Didon dans les vers de Virgile, ou les tableaux voluptueux d'Anacréon, de Tibulle et d'Ovide, retracent les images de la beauté, surtout chez les femmes. Il semble que le beau ait besoin de s'associer avec les fleurs, la molle verdure des bocages et des jardins, sous un ciel pur et serein. Les couleurs gaies, la jeunesse, la douceur des mœurs ou même la galanterie, les joyaux ou les autres agréments du luxe dont se couronne la vanité, les jouissances de la civilisation sur un sol fertile et tempéré parmi des peuples délicats par leur esprit, tels que les Athéniens, les Italiens, les Français, appellent le développement des beaux-arts, la poésie, l'éloquence, la

musique, la peinture et les jeux scéniques. Tout au contraire, sous des cieux âpres, parmi les climats stériles, entre les montagnes neigeuses, dans ces solitudes sauvages, ces forêts sombres, empire de la tristesse et de la mélancolie, l'homme se trouve abandonné dans l'immensité de la nature; il ne voit sur sa tête que les cieux déserts, où roulent les astres silencieux au sein des nuits; il entrevoit la mort et l'éternel oubli. Son front s'empreint d'austérité; ses pensées s'élancent vers l'infini et les bornes de cet univers. Par cette éducation forte des choses, il revêt un caractère orgueilleux et stoïque. Le sauvage des forêts américaines est digne des lois de Lycurgne; son courage magnanime, capable de s'immoler pour ses semblables, respire la vengeance, car il connaît la justice. Sa vie n'est qu'un long sacrifice de privations et de douleurs; il a toute la fermeté, l'impassibilité d'un Caton et d'un Epictète; dans sa simplicité mâle, mais ignorante, il est grand, profond, sublime.—Ainsi la tragédie, les sentiments pénétrants ou fiers de générosité, d'enthousiasme, une philosophie sombre, des idées religieuses exaltées jusqu'aux cieux ou aux enfers, le fanatisme du martyre, les grandes pensées de l'homme d'état, du législateur, du pontife, les méditations sérieuses du silence et de la vieillesse, s'inspirent du sublime. Mais la vie humaine, moins sévère et moins tendue, préfère le mot abandon, les jolies faiblesses du beau sexe; elle glisse à la superficie des objets. Elle aime à se délecter avec l'esprit de société, les jeux, et le tendre épicuréisme. Les tempéraments sanguins, fleuris, de l'enfance, du sexe féminin, pleins d'une complaisance polie, affable, conviennent mieux à l'entretien de la santé, de la gaîté; ils sollicitent l'amour, la multiplication, et ces douces voluptés dont la nature semble avoir fait la condition de l'existence de tous les êtres.—Ainsi le *sublime* terrasse par l'admiration; mais cette impression forte fatigue bientôt, ou même, après avoir exalté l'esprit, elle l'humilie; en revanche, le *beau* séduit toujours, il est plus voisin de la faiblesse, et plus approprié à la caducité de notre espèce, dont il aspire à réparer les pertes. J.-J. Virey.

BEAUVAIS (*Bellovacum*). Le sol sur lequel s'élève aujourd'hui cette cité de France était habité avant et pendant la domination romaine par les *Bellovaci*, nation de la Belgique, très distinguée par son courage et sa puissance. (*Voy.* ci-après l'article Beauvaisis.) Cette ville, autrefois le siége d'un bailliage, d'un présidial, d'une chambre prévôtale, d'une élection, d'un grenier à sel et d'une juridiction consulaire, était de plus la résidence d'un des subdélégués de l'intendance de Paris. Aujourd'hui, elle est devenue chef-lieu du département de l'Oise (*voy.* ce mot), siége de la préfecture, d'une cour d'assises, d'une cour prévôtale, d'un tribunal de première instance du ressort de la cour d'Amiens, d'un tribunal de commerce et de deux justices de paix. A Beauvais sont aussi établies la direction du domaine, celle des contributions directes et indirectes, la conservation générale des hypothèques, et une chambre consultative des manufactures et arts; c'est enfin la résidence de l'inspecteur des eaux et forêts de la conservation d'Amiens et d'un chef d'escadron de gendarmerie. — On donnait autrefois à la ville de Beauvais 600 toises de longueur sur 400 de largeur; son étendue est encore à peu près la même. M. D.-J. Tremblay, dans sa *Notice sur la ville et les cantons de Beauvais*, compte 1152 mètres du nord au sud-ouest et 950 entre les deux extrémités les plus rapprochées. — Cette ville est bâtie au milieu des canaux formés par le Thérain et par l'Avelon, dont les eaux l'environnent de toutes parts. Elle est traversée par trois routes royales : 1° celle de Paris à Calais; 2° celle de Rouen à Soissons; 3° celle d'Évreux à Bretenil. — Dans le centre de la ville se trouve l'ancien Beauvais, désigné encore sous le nom de la *Cité*; il forme à peu près la cinquième partie de la ville actuelle. Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, le tout était entouré de

remparts et de fossés dont la construction remontait anx XIIIe ou XIVe siècles. Ces fossés et ces remparts sont remplacés aujourd'hui et depuis 1803, du moins dans toute la partie orientale, par des boulevards de 26 mètres de large, plantés de quatre rangs d'arbres; ces boulevards, bordés par un canal d'eau vive, offrent un lieu de promenade très agréable; la partie de la ville opposée à ce boulevard est baignée par un bras du Thérain. — On entre dans la ville par cinq portes principales et trois poternes ou petites portes. La ville, mal bâtie, mal percée, comme le sont toutes les villes anciennes, composée de maisons construites la plupart en bois, mais couvertes d'une multitude d'ornements et de sculpture, se compose, outre la cité, de huit faubourgs, et l'on peut considérer comme tels quatre villages contigus à la ville, qui sont: Voisinlieu, Saint-Just, Marissel et Saint-Lucien.—«La ville de Beauvais, dit l'auteur précité, comprend environ, *intrà muros*, cent dix-huit rues, dix places, deux mille trois cent quatre-vingts maisons; *extrà muros*, quarante-cinq rues, dix places et six cent soixante maisons; » ce qui donne un total de cent soixante-trois rues, vingt places et trois mille quarante maisons; la population générale est d'environ 12,800 habitants; les recensements de 1806 donnèrent 12,791 habitants.—La ville de Beauvais est assez commerçante : on y trouve surtout des fabriques de draperies et d'étoffes de laines; la toile, les indiennes, les cuirs, forment aussi pour cette ville des objets de commerce importants. « Il y existait avant la révolution un bureau de merceries où se déposaient toutes les marchandises apportées par les étrangers, et où la visite en était faite. Il y avait aussi, et il existe encore un bureau particulier des marchands, qui sert au dépôt et à la vente des productions des fabriques environnantes. Elles y étaient soumises à l'examen d'un inspecteur. Une halle, destinée au dépôt et à la conservation des laines employées dans les fabriques, servait alors et sert encore au même usage. Toutefois, les fabriques d'étoffes de laine de Beauvais, qui existaient dès l'an 800, ne sont plus ce qu'elles étaient avant la révolution, et surtout dans l'intervalle de 1780 à 1789; on y comptait alors de sept à huit cents métiers battants qui occupaient de neuf à dix mille ouvriers; à présent, on compte à peine deux cents métiers dans la ville. — Ses manufactures de toiles peintes ou indiennes ont moins perdu de leur importance; des établissements de blanchisserie pour les toiles occupent aussi un assez grand nombre de bras; mais c'est à sa manufacture royale de tapisseries que l'industrie de Beauvais doit son principal lustre.—Cette manufacture fut fondée trois ans avant celle des Gobelins. En 1664, Louis Hinard ayant projeté l'établissement d'une manufacture de tapisseries à Beauvais, le gouvernement lui donna 10,000 livres pour faciliter ses premiers achats, et 30,000 livres pour les bâtiments qu'il fallait construire. Cependant l'établissement eut peu d'importance jusqu'en 1684, où il fut confié à la direction d'un Flamand nommé Behacle, auquel Colbert prodigua des encouragements. C'est à lui qu'on doit les tapisseries représentant les *Actes des apôtres* qui décorent l'église de Saint-Pierre. Elles furent exécutées d'après les cartons de Raphaël. Behacle peut être considéré comme le fondateur de cet établissement, auquel il ne manque peut-être que de beaux tableaux pour que ses produits égalent ceux des Gobelins.—La manufacture de tapis de pieds de Beauvais fournit aussi au commerce des objets recherchés par les connaisseurs. Parlons maintenant des monuments remarquables de Beauvais. — Le plus bel édifice de Beauvais est l'Hôtel-de-Ville, construit en 1753 et 1754; il forme l'une des faces de la principale place de la ville, et sa régularité contraste singulièrement avec la bigarrure des maisons qui l'avoisinent. « Il ne manque à la place de l'Hôtel-de-Ville, dit un écrivain de Beauvais, que d'être entouré d'une suite de bâtiments plus réguliers, pour en faire

une des plus vastes et des plus belles de la France. » Cette place était autrefois décorée d'un monument de la féodalité : c'était un bâtiment octogone nommé le *Pilori*, conservé comme un signe de la puissance seigneuriale de l'évêque. Ce pilori fut détruit en 1788, et remplacé par un piédestal surmonté d'une statue équestre de Louis XIV, qui fut à son tour renversée le 13 août 1792.—Le palais épiscopal est un édifice de construction très ancienne, et les dehors annonceraient plutôt une forteresse que la demeure d'un homme de Dieu; il est flanqué de deux grosses tours et entouré de hautes et fortes murailles; l'escalier est pratiqué dans un pavillon ou avant-corps d'un bon goût gothique; la face opposée à ce pavillon donne sur les fossés de la ville et sur le bras de la rivière qui l'entoure: on voit encore que les tours étaient crénelées; ces tours furent bâties des deniers de la ville, par ordre de Simon de Nesle, évêque de Beauvais; le palais fut rebâti au XVe siècle. Le palais épiscopal fut converti en préfecture : alors la chapelle renfermait des archives; le feu y prit et tout fut consommé; la chapelle est à peu près détruite. — Les églises étaient en grand nombre à Beauvais avant la révolution : on y comptait la cathédrale, six autres églises collégiales, douze paroisses, dont neuf dans l'intérieur et trois hors des murs de la ville; six couvents d'hommes et deux de femmes. Il ne reste plus aujourd'hui de toute cette pompe ecclésiastique que deux paroisses : celle de Saint-Pierre, ancienne cathédrale, et celle de Saint-Étienne, avec deux succursales dans les faubourgs. La cathédrale de Beauvais est un monument souvent cité par les admirateurs de l'architecture dite gothique. Les fondements de cette église furent jetés vers l'an 991; un incendie en consuma le comble et les voûtes vers 1225; les grandes voûtes du chœur et quelques piliers s'écroulèrent en 1284, et l'on ne put y célébrer la messe que quarante ans après. Jusqu'au commencement du XVIe siècle, cette église ne consista que dans le chœur; la croisée ne fut entreprise qu'en 1500; et la nef n'est pas encore commencée. Telle qu'elle est, la cathédrale de Beauvais mérite de fixer l'attention; elle est surtout remarquable à cause de l'élévation et de la légèreté de la voûte de son chœur, qui passe pour un chef-d'œuvre d'architecture gothique. On dit proverbialement que le chœur de Beauvais, la nef d'Amiens, le portail de Reims et les clochers de Chartres formeraient une église parfaite. Le portail, sans offrir le même intérêt que ceux de plusieurs autres cathédrales de France, nous a cependant paru assez remarquable pour mériter d'être reproduit par le burin. On remarque dans l'intérieur de l'église un mosolée de marbre blanc élevé à la mémoire du cardinal évêque de Beauvais Forbin de Janson; sa statue, aussi en marbre blanc, est due au ciseau du célèbre Coustou. — Les autres édifices sont le collége, ancien couvent des Ursulines; le bâtiment où siége la cour d'assises, celui de la manufacture de tapisseries, la salle de spectacle et les écuries des gardes-du-corps. Deux autres établissements ne doivent pas être oubliés, le bureau des pauvres ou hospice des indigents, et l'Hôtel-Dieu. Ce dernier était autrefois desservi par des religieux et religieuses de saint Augustin; il a maintenant des sœurs hospitalières de cette congrégation; on y reçoit des hommes et des femmes de la ville, ainsi que les prisonniers malades; il y existe quarante-huit lits : c'est là que se font des expériences de chirurgie et les cours d'accouchement pour tout le département. Le bureau des pauvres fut établi en 1653 par la munificence des habitants de Beauvais; il est garni de trois cents lits. On y reçoit des vieillards et des orphelins des deux sexes, ainsi que les enfants abandonnés. Des ateliers de draperie où se font tous les ouvrages, depuis le nettoiement des laines jusqu'à la fabrication du drap, sont établis dans cet hospice, sur ses fonds et pour son compte. Cet établissement est une source abondante de secours de tout genre : la multi-

tude de pauvres qu'il renferme, les nourrices qu'il salarie, tous les ouvriers en laine qu'il occupe dans les temps malheureux, rendent bien chère à la ville la mémoire du digne évêque Augustin Potier, qui, en 1629, en posa les premiers fondements, et celle de tous les bienfaiteurs de cet utile établissement. Les revenus de ces deux hospices s'élèvent à environ 90,000 francs. — La ville de Beauvais a donné le jour à cinq grands-maîtres de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem : Jean et Philippe de Villiers de l'Ile-Adam ; Claude de la Sangle, Alaph et Adrien de Vignacourt ; à Philippe de Crèvecœur, grand capitaine et habile négociateur du siècle de Louis XI ; à Antoine Loisel, disciple de Ramus et de Cujas, ami du président de Thou et du chancelier de Lhôpital ; aux deux Vaillant, l'un (Clément) jurisconsulte, l'autre (Jean Foy) savant antiquaire ; à Denis Simon, conseiller au présidial et maire de Beauvais ; à J.-B. Dubos, mort secrétaire perpétuel de l'académie française ; à l'historien Lenglet-Dufresnoy ; enfin, au grammairien Restaut.

BEAUVAIS (Défense de). En 1472, le duc de Bourgogne, irrité de la mort subite du duc de Guienne, frère de Louis XI, et qu'il attribuait au roi de France, qui, au reste, en était fort capable, lui fit la guerre avec la férocité qui accompagnait ordinairement ses vengeances. Il porta d'abord ses armes dans la Picardie, qu'il ravagea, pillant et brûlant tout sur son passage, et s'avança vers Paris. Ayant appris que la ville de Beauvais n'avait point de garnison, il forma le projet de s'en rendre maître avant qu'elle pût recevoir des secours. Il emporta en effet les faubourgs après une faible résistance. Mais les citoyens de Beauvais, animés d'un noble courage, avaient résolu de défendre leur ville à toute extrémité. Ils avaient en hâte fait terrasser les portes, et se rangèrent en armes sur les remparts. Le même esprit patriotique animait leurs épouses et leurs filles, et elles résolurent de partager les périls de la défense. Sous la conduite de Jeanne Hachette, elles coururent se ranger aux endroits les moins garnis du rempart et y combattirent avec la plus grande valeur. Une de ces héroïnes enleva un drapeau ennemi qu'elle rapporta en triomphe dans la ville. La principale attaque du Bourguignon était dirigée sur la porte de Bresle, et, malgré la vive résistance des habitants, le canon y avait fait une large brèche. L'ennemi se disposait à un assaut qui pouvait le rendre maître de la ville, lorsque les habitants s'avisèrent d'entasser en cet endroit une grande quantité de fagots et de matières combustibles, auxquels ils mirent le feu. La flamme arrêta les Bourguignons et permit aux habitants de prolonger leur défense. Le combat, où la valeur et le patriotisme avaient balancé la grande supériorité du nombre, avait commencé à huit heures du matin; il durait encore vers quatre heures après midi, lorsqu'on vit entrer par la porte de Paris un corps de troupes conduit par La Roche-Taisson, et Fontenailles, qui accouraient au secours de Beauvais. Ces nouveaux braves, qui venaient de faire, ce jour-là même, quatorze lieues sans s'arrêter, s'élancèrent aussitôt de leurs chevaux, qu'ils abandonnèrent au soin des femmes et des enfants restés en ville, et coururent aux remparts. Les Bourguignons, déjà découragés par la résistance qu'ils avaient éprouvée, ne purent résister au choc des défenseurs, encouragés à leur tour par le renfort qu'ils recevaient ; ils furent culbutés et repoussés vers leur camp. Le lendemain, dès la pointe du jour, de nouveaux renforts arrivèrent à Beauvais: les citoyens les reçurent comme des libérateurs, dressèrent dans les rues et sur des places des tables couvertes de rafraîchissements, et, après les avoir traités, les accompagnèrent sur les remparts. Alors le duc Charles de Bourgogne s'aperçut de la faute qu'il avait commise en attaquant la place sur un seul front, au lieu de commencer par l'investir. Elle avait reçu une bonne garnison et les vivres y entraient sans difficulté. Bientôt sa propre armée ressentit la disette et se vit exposée à manquer de

vivres ; des partis français battaient la campagne, interceptant les fourrages et les convois. Convaincu que son expédition était manquée, il ne voulut cependant pas lever le siége sans avoir tenté un nouvel assaut. Les assiégés se préparèrent à le repousser sous la conduite du maréchal de Renouault, qui était venu se renfermer dans Beauvais. Le maréchal voulait se charger lui-même de la défense de la porte de Bresle. La Roche-Taisson et Fontenailles, qui s'y étaient portés en arrivant, et qui avaient glorieusement concouru à la défense et à la garde de ce poste, qui était le moins fort, se plaignirent de l'affront qu'on voulait leur faire, et obtinrent d'y rester. — Cependant, toutes les dispositions étant faites pour l'assaut, l'armée bourguignonne s'avance contre les remparts, protégée et aidée par un violent feu d'artillerie. Les échelles sont dressées et ils s'élancent sur la brèche. Les assiégés les reçoivent avec intrépidité, les contraignent à ralentir leur mouvement, et bientôt les attaquent à leur tour et les forcent d'abandonner les murailles. Le duc Charles rallie ses bataillons et parvient à les ramener au combat. Cette tentative, reçue aussi vigoureusement que la première, eut un résultat encore plus désastreux. Les Bourguignons furent culbutés; et Charles, voyant leur découragement, fut obligé de faire sonner la retraite; elle se fit en désordre, et aurait été fatale aux ennemis si les assiégés, vainqueurs, avaient pu les poursuivre ; mais la précaution qu'ils avaient prise de terrasser les portes du côté de l'ennemi les empêcha de faire une sortie au moment opportun. Le 10 juillet le duc de Bourgogne, perdant toute espérance de prendre Beauvais, leva le siége et retourna dans ses états, ravagés par les Français pour les défendre. — Louis XI, pour récompenser la fidélité patriotique des citoyens de Beauvais, les exempta d'impôts. Il institua en même temps le 10 juillet de chaque année, en mémoire de la délivrance de la ville, une procession où, pour rendre hommage à l'héroïsme de Jeanne Hachette et de ses compagnes, les femmes devaient avoir le pas sur les hommes. Gal de VAUDONCOURT.

BEAUVAISIS (*Bellovacensis pagus* ou *tractus*), pays qui faisait anciennement partie de la Picardie, et qui plus tard fut compris dans le gouvernement général de l'Ile-de-France. Il est borné au nord par l'Amiénois et le Santerre, au sud par l'Ile-de-France propre et le Vexin-Français, à l'est par le Valois et à l'ouest par la Normandie. Il a 18 lieues de longueur sur 12 de largeur, ce qu'on peut évaluer à 75 lieues carrées de superficie. Il est arrosé par l'Oise, le Thérain et plusieurs autres rivières moins considérables. Après Beauvais (*Bellovacum*, *Cæsaromagus*), capitale du pays et ancien siége des évêques-comtes de Beauvais, pairs de France, les endroits les plus remarquables sont *Clermont en Beauvaisis*, ville située sur une hauteur, près de la rivière de Bresche, et cheflieu d'un comté particulier, dont le premier possesseur connu par l'histoire fut Renaud, l'un des généraux de l'armée d'Eudes, frère du roi Henri Ier, contre Guillaume-le-Bâtard, duc de Normandie, en 1054. Il eut pour successeurs Hugues Ier, Renaud II, Raoul Ier. Catherine, fille de ce dernier comte et son héritière, porta ce comté à son époux Louis, comte de Blois et de Champagne (†191). Il échut à Thibaud-le-Jeune, leur fils, en 1205. Après sa mort (1218), le roi Philippe-Auguste acquit de Mahaut, tante de Thibaut, le comté de Clermont, et en investit Philippe-Hurepel, son fils. Jeanne, fille de ce dernier prince, lui succéda au comté de Clermont en 1234, et se maria en 1236 avec Gaucher de Chastillon, tué en Égypte le 5 avril 1250 sans laisser d'enfants. Le roi saint Louis, le plus proche héritier de la princesse Jeanne, réunit le comté de Clermont à la couronne jusqu'en 1269, qu'il le démembra en faveur de Robert de France, son sixième fils. C'est de ce dernier que sont descendus les derniers comtes de Clermont, ancêtres de la branche royale de Bourbon. — *Gerberoy* (*Gerboredum*, *Gerboracum*), petite ville sur une haute monta-

gne, à quelque distance de la rive droite du Thérain. Les évêques de Beauvais en avaient la seigneurie sous le titre de vidames de Gerberoy; les duchés-pairies de *Fitz-James* et de *Boufflers*, *Bulles*, *Saint-Leu*, *Liancourt*, bourg et magnifique château qui appartenaient à la maison de Larochefoucault, et *Beaumont*, ville sur la rive gauche de l'Oise, qui a eu ses comtes particuliers depuis Yves Ier, en 1028, jusqu'au transport de ce comté au roi saint Louis par le comte Thibaut de Beaumont-sur-Oise, seigneur de Luzarches. Du temps de César, le Beauvaisis était habité par les *Bellovaci*. Sous Honorius, il faisait partie de la seconde Belgique. Ce pays fut l'une des premières conquêtes des Franks sur les Romains. Il fut incorporé au royaume de Neustrie, et par la suite des temps il passa successivement aux comtes de Vermandois, à la maison de Champagne et enfin aux évêques comtes de Beauvais. Mais une partie de ce pays resta toujours attachée au domaine des comtes de Champagne, et ne reconnut jamais d'autre suzeraineté que celle des rois de France. Le Beauvaisis fait actuellement partie du département de l'Oise. L.

BEAUX-ARTS. (*Voyez* ARTS [BEAUX].)

BÉBÉ, nain élevé à la cour du roi Stanislas, qui en fit un de ses amusements. Son nom véritable était *Nicolas Ferry*. Il était né dans les Vosges, le 19 novembre 1741, de parents bien constitués et de taille au-dessus de la moyenne. Malgré toutes les apparences ordinaires, sa mère, alors âgée de 35 ans, ne pouvait se persuader qu'elle était grosse lorsqu'elle le fut de cet enfant. A sa naissance, il était long d'environ 9 pouces et pesait 15 onces. Un sabot à demi rempli de laine fut son premier berceau. Lorsqu'il eut atteint toute sa croissance (ce fut environ à sa quinzième année), il avait 2 pieds et pesait environ 9 livres 7 onces. Les signes ordinaires de la puberté se montrèrent chez lui avec assez de force, et des excès auxquels il se livra, dit-on, hâtèrent sa vieillesse. Son intelligence était peu développée; on ne put jamais lui apprendre à lire, ni lui donner aucune notion de l'Être suprême. Il paraissait assez sensible à la musique, et l'on parvint même à le faire danser en mesure; mais il se livrait à cet exercice les yeux toujours attachés sur son maître, et exécutait les divers mouvements que celui-ci lui indiquait comme le font certains animaux dressés à cela. Il était accessible aux passions qui se montrent dans tous les animaux, à la colère, à la jalousie; mais il paraissait d'ailleurs peu touché des soins qu'on prenait de lui. Sa physionomie et tout son extérieur étaient assez agréables. On peut voir au cabinet des collections anatomiques de la faculté de médecine de Paris un modèle en cire fait sur un de ses portraits, et revêtu d'habits qu'il portait quelque temps avant sa mort. Comme son épitaphe faite par le comte de Tressan nous l'annonce, cinq lustres furent pour lui un siècle. Il mourut de vieillesse, à l'âge de 25 ans, le 9 juin 1764. (*Voyez* NAIN.) D. C.

BÉBRICES, peuples originaires de Thrace, qui furent les premiers habitants de la Bithynie, anciennement appelée de leur nom *Bébrycie*. Ils le tenaient eux-mêmes de *Bébrycé*, une des filles de Danaüs, qui épargna son mari, et dont ils se disaient les descendants. Ils excellaient dans les combats du ceste (*Strab.*, 7, 12). — C'est aussi le nom d'un peuple imaginaire de la Gaule méridionale, qui, selon quelques auteurs, aurait habité, dans la Narbonnaise première, le territoire qu'occupèrent depuis les Volces arécomiques. (*Voyez* ce mot.)

BEC, en latin *rostrum*. On appelle de ce nom le prolongement plus ou moins dur, plus ou moins pointu, de la mâchoire des oiseaux. Les os qui composent le bec sont au nombre de six : l'os du bec supérieur, celui du bec inférieur, les deux os palatins et les deux os carrés. L'os du bec supérieur s'articule avec le crâne d'une manière mobile, comme on le voit surtout dans les perroquets et les chouettes. Il offre en arrière quatre prolongements que les os carrés servent

à joindre au crâne, et dont les deux derniers sont articulés avec les os palatins. Le bec inférieur s'articule et se meut sur l'os carré. Le bec des oiseaux est pourvu de muscles nombreux; on en compte jusqu'à dix paires dans le canard et le perroquet; il est recouvert d'une substance cornée, disposée par couches, et dont la dureté varie beaucoup suivant les espèces. La forme du bec est très différente dans les divers oiseaux : il est crochu dans les aigles, garni d'une dent dans les faucons, droit dans les hérons, recourbé en haut dans les avocettes, aplati dans les canards, long, mince, faible et tendre par le bout dans les bécasses. — On donne aussi le nom de bec, dans les insectes, à une avance cornée de la tête, telle qu'on l'observe, par exemple, dans les charançons et quelques sauterelles, ainsi qu'à l'espèce de suçoir qui fait le caractère de l'ordre des hémiptères (*voy.* ce mot). — Nous allons énumérer ici quelques familles et genres d'oiseaux qui ont reçu leurs noms de la conformité de cet organe : 1° *bec-à-fourreau*, ou *coléoramphe*, de *kholéos*, étui, et de *ramphos*, bec : on donne ce nom à un genre d'oiseaux trouvé sur les rivages des mers australes, parce que la mandibule supérieure de son bec est couverte d'une gaîne cornée, mobile et lacérée à l'extrémité. Cet oiseau vit en troupes; il est de la taille d'un grand pigeon, mais sa chair n'est point mangeable; 2° *bec-de-corne*, ou *calao* (*buceros*), genre d'oiseaux carnivores de la famille des *odontoramphes* et de l'ordre des *passereaux* (*v.* ces mots), remarquables par l'énorme volume et la porosité de leur bec, et qui habitent les Indes, l'Afrique et la Nouvelle-Hollande; 3° *bec-croisé* (*crucirostra*), genre de l'ordre des passereaux et de la famille des *conirostres*, dont les mandibules du bec, dirigées en sens inverse, sont croisées l'une sur l'autre, tantôt à droite et tantôt à gauche : le bec croisé ordinaire (*crucirostra vulgaris*) est de la taille du bouvreuil; il habite le nord de l'Europe, où il se plaît dans les forêts obscures d'arbres conifères, dont il mange les graines; on peut l'apprivoiser, et sa chair est mangeable; 4° *bec-en-palette*, ou *spatule* (*platalea*), genre de l'ordre des échassiers : le bec des spatules est arrondi et aplati à son extrémité comme l'instrument de pharmacien dont ces oiseaux portent le nom; 5° *bec en-poinçon*, nom donné à une famille d'oiseaux du Paraguai qui vivent de fruits et d'insectes au sommet des arbres les plus élevés, et qui sont voisins des *tangaras* (*voy.* ce nom); 6° *bec-figue* (*motacilla ficedula*), nom de plusieurs petits oiseaux du genre *becfin* (*voy.* ci-après), qui se nourrissent d'insectes, de figues et de raisins : presque tous sont voyageurs, et, suivant les saisons, se transportent d'une région dans une autre; le *bec-figue* commun (*motacilla ficedula vulgaris*) passe pour un mets fort délicat dans tous les pays. Sa vraie patrie se borne aux contrées du midi; sa chair est grasse et d'une saveur fort agréable; il vit dans les endroits les plus reculés des bois. Les *bec-figues* d'Amérique au contraire recherchent les jardins, où ils voltigent sur les bananiers, les goyaviers et les figuiers; leurs couleurs sont très brillantes; 7° *bec-fins* (*motacillæ*), nom sous lequel on a réuni plusieurs genres de petits oiseaux de l'ordre des passereaux, tels que les *rossignols*, les *fauvettes*, etc. (*voy.* ces mots); 8° *bec en-ciseaux*, genre de l'ordre des oiseaux nageurs ou palmipèdes, et de la famille des pélagiens. — En anatomie, on donne le nom de bec à différentes parties du corps humain; on appelle, par exemple, *bec coracoïdien* le sommet de l'apophyse coracoïde, *bec de la plume à écrire*, une petite cavité qui existe à la partie supérieure de la moelle épinière et qui fait partie du quatrième ventricule du cerveau, *bec de cuiller*, une petite lame fort mince qui sépare la portion osseuse de la trompe d'Eustache du canal destiné au passage du muscle interne du marteau, etc. — Ce nom de *bec de cuiller* est donné aussi à un instrument chirurgical dont on se sert pour l'extraction des balles : c'est une tige d'acier, longue de 7 à 8 pouces,

qui porte un bouton à l'une de ses extrémités, et à l'autre une petite cavité dans laquelle on engage la balle pour l'amener au dehors. Plusieurs autres instruments de chirurgie en forme de pince ont reçu également le nom de bec, de leur ressemblance avec les becs des divers oiseaux : tels sont *bec-de-corbin*, *bec-de-canne*, *bec-de-perroquet*, *bec-de-vautour*, *bec-de-cygne*, *bec-de-grue*, *bec-de-lézard*. etc.—En ichtyologie on connaît le *bec-alongé*, poisson du genre chétodon; le *bécune*, nom spécifique d'un poisson du genre *sphyrène* et le *bec-de-perroquet* ou *scare*. — Ce dernier nom est aussi celui d'une coquille du genre *térébratule*. — En botanique, on a les noms de *bec-de-cigogne*, de *héron*, de *pigeon*, de *grue*, qui sont autant de noms vulgaires du *geranium* d'Europe. — En géographie, on donne le nom de *bec* à des pointes de terre qui se forment au confluent des rivières, telles que le *bec d'Ambès*, au confluent de la Garonne et de la Gironde, et le bec d'*Allier*, au confluent de la rivière de ce nom et de la Loire. — En architecture, on appelle *bec* une masse de pierres formant un angle saillant aux extrémités des piles des ponts, qui fait contre-fort et sert à diviser l'eau et à rompre les glaces, et *bec-de-corbin* une *moulure* ou ornement négligé par les anciens et fort en usage chez les modernes. — Enfin le mot *bec* est employé dans une foule d'occasions pour désigner la partie d'un tout, ainsi que des outils et des instruments de diverses professions, qui ont quelque analogie pour leur forme et pour le service qu'on en tire avec la partie de la mâchoire des oiseaux qui porte ce nom. Ainsi l'on dit le *bec d'une aiguière*, le *bec d'un alambic*; ainsi le *bec d'âne* est un burin à deux biseaux, un outil de menuisier et de charpentier, pour faire des mortaises, le *bec-de-canne* est tout à la fois un crochet, un clou à crochet, une poignée de serrure, etc.; le *bec-de-corbin* était le nom de certaines pommes de cannes imitant le bec d'un corbeau, lesquelles se faisaient de bois d'Inde, d'or, d'ivoire ou de corne, on y adaptait assez souvent une lorgnette, et la canne prenait elle-même le nom de *canne à bec-à-corbin*; elle était portée d'ordinaire surtout par les financiers et les médecins, s'il faut en croire la tradition théâtrale, qui en a fait l'insigne obligé de ces deux professions. A une époque plus éloignée, *bec-de-corbin* avait été aussi le nom d'une compagnie de 100 gentilshommes de la maison du roi, qui portaient une arme appelée ainsi et ressemblant à une hallebarde. Ce terme de *bec-à-corbin* est encore usité aujourd'hui dans le jardinage et dans plusieurs métiers, tels que celui de chapeliers, etc.

BEC-DE-CORBIN, ou *becquoysel*, suivant M. Roquefort, arme de longueur ou de demi-longueur, dont le fer avait de la ressemblance avec le bec d'un corbeau ou corbin. Un bec-de-corbin était une canne d'armes, une hallebarde courte, une pertuisane, dont la lame rappelait en quelque chose l'ancienne hache d'armes, l'ancienne masse d'armes. — Le bec-de-corbin armait des compagnies de gentilshommes préposés à la garde du roi. — M. Bouiller donne à entendre que les mots *bec-de-corbin* et *bec-de-faucon* étaient synonymes; mais le dernier est fort ancien, tandis que le bec de-corbin est usité, surtout depuis Louis XI; il était porté par la seconde compagnie de ses gardes-du-corps.

G[al] BARDIN.

BEC-DE-FAUCON, arme de demi-longueur, dont le fer avait de l'analogie avec le bec de l'oiseau ainsi appelé. — On a confondu quelquefois le *bec-de-corbin* et le *bec-de-faucon*; ce dernier était une imitation de l'angon; il était quelquefois garni d'un fer crochu, comme l'a été la hallebarde, quelquefois d'une massue. — Les piétons se servaient du bec-de-faucon pour tirer à terre les gens d'armes et les y assommer.—A la bataille d'Azincourt, en 1415, les archers anglais se ruent, à coup de bec-de-faucon, sur la gendarmerie de France.

G[al] BARDIN.

BEC-DE-LIÈVRE, en latin *labium*

leporinum, division de l'une des lèvres en une ou plusieurs parties. Selon que cette division, sur la nature et les variétés de laquelle nous allons insister prochainement d'une manière plus particulière, est la suite d'une blèssure ou d'un accident quelconque, ou bien qu'elle existe à l'état de difformité de nature, on lui a donné les noms de bec-de-lièvre, *accidentel*, dans le premier cas, et dans le second de bec-de-lièvre *naturel*, *congénial*, ou simplement division labiale de naissance. — Bec-de-lièvre accidentel. C'est celui qui survient à la suite d'une blessure, soit par arme tranchante ou par arme à feu, soit après une contusion ou des affections gangréneuses, comme la pustule maligne, le charbon, et autres, qui par les escarres qu'elles provoquent occasionnent aux lèvres ou aux joues qu'elles attaquent des déperditions assez considérables de substance. Voici les principaux caractères qui signalent l'apparition du bec-de-lièvre accidentel, et qui serviront à le différencier d'avec l'autre : 1° il s'attaque indistinctement aux deux lèvres ; 2° il provient moins fréquemment à la suite de blessures faites par un instrument tranchant qu'à le suite de plaies par armes à feu, qui produisent dans les parties molles des blessures dont il n'est guère possible de tenter la réunion immédiate; 3° on le voit siéger indifféremment sur tous les points de la longueur de l'une des lèvres: il n'est pas de préférence en tel endroit qu'en tel autre; il suit le cours ordinaire des blessures, dont l'atteinte ne saurait être soumise à des lois générales; 4° les bords de la division du bec-de-lièvre accidentel sont minces, recouverts d'une cicatrice membraneuse et blanchâtre. La division peut d'ailleurs être oblique, soit de dehors en dedans, soit de dedans en dehors; 5° enfin, ces mêmes bords de la division du bec-de-lièvre accidentel contractent parfois des adhérences sur le bord alvéolaire correspondant tellement fortes que la réunion des bords de la plaie devient extrêmement difficultueuse et parfois même impossible.—Bec de lièvre naturel ou congénial. Son caractère commun avec le précédent est celui-ci : Il est comme lui une solution de continuité permanente de l'une des lèvres ; mais ce caractère une fois reconnu et bien établi, on ne trouve entre les deux espèces de bec-de-lièvre aucune autre conformité. Ils semblent avoir, au contraire, les propriétés les plus opposées. Qu'on compare en effet celles du bec-de-lièvre accidentel que nous avons citées, avec celle du bec-de-lièvre naturel que voici : 1° on ne le rencontre presque jamais qu'à la lèvre supérieure ; 2° il n'est jamais situé plus en dessous que l'aile du nez ; presque constamment sa pente est verticale et placée sous l'une des ouvertures des narines avec laquelle elle se continue ; 3° ses bords sont épais, recouverts comme d'une sorte de bourrelet, d'une membrane rouge et molle comme celle qu'on voit aux lèvres; 4° enfin, les bords de la fente qui constitue le bec-de-lièvre naturel sont séparés par un intervalle assez grand, qui laisse voir une partie du rebord alvéolaire de la mâchoire supérieure et l'extrémité libre des dents incisives, quelquefois canines.—Voilà ce que les deux espèces de bec-de-lièvre nous présentent de plus général. Nous devons maintenant nous appesantir un peu sur le bec-de-lièvre naturel. Il s'en faut de beaucoup qu'il se montre toujours sous une seule et même apparence. Les variétés qu'il peut offrir sont au nombre de deux : ainsi la division peut être *simple* ou *double*, c'est-à-dire que la lèvre peut se trouver divisée en deux ou trois parties. Mais, en second lieu, avec la division labiale ou simple ou double, peut coïncider un autre vice de conformation des parties situées derrière la lèvre. Supposez en effet, ce qu'on voit arriver parfois, qu'il y ait déviation des dents incisives, qui font saillie en avant, ou bien écartement des deux moitiés des apophyses palatines des os maxillaires supérieurs, mais seulement dans la partie antérieure, et sans que la communication de la bouche et des narines fût interceptée; d'autres fois divi-

sion complète de ces mêmes apophyses palatines, et enfin, avec cette division, séparation complète du voile du palais. On comprend assez que, lorsque ces phénomènes se présentent, les difficultés augmentent pour le chirurgien, ainsi que la difformité pour le malade, et c'est avec raison qu'on a pu appeler ces caractères incidentiels, que nous venons d'énumérer rapidement, les complications du bec-de-lièvre. — Parmi ces complications, puisque nous adoptons le mot, il en est une surtout qui se rencontre fréquemment dans le bec-de-lièvre : c'est la division du voile du palais, ou du voile du palais et d'une partie de la voûte palatine. Les auteurs avaient peu parlé de cette complication : ils ignoraient qu'on peut pratiquer sur le voile du palais divisé dans toute sa hauteur une opération analogue à celle qu'on emploie depuis si long-temps dans le bec-de-lièvre proprement dit. C'est à M. Roux qu'on doit dans ces derniers temps des recherches extrêmement précieuses appuyées d'expériences remarquables sur ce nouveau procédé opératoire, auquel il a donné le nom de *staphyloraphie*, formé de deux mots grecs qui signifient *couture du voile du palais*. Nous devons rendre hommage à cette découverte vraiment utile, à l'aide de laquelle on parvient à corriger la prononciation la plus défectueuse, et même jusqu'à un certain point à rendre l'usage parfait de la parole à ceux que la division du palais en avait privés. Sans vouloir déroger à la gravité de notre sujet, nous ne pouvons nous empêcher d'avouer que sous ce dernier point de vue la staphyloraphie n'est pas faite pour tout le monde, et qu'il serait nuisible de profiter, pour certains, s'ils perdaient la parole, du pouvoir qu'elle aurait de la leur rendre. — L'existence d'un bec-de-lièvre entraîne une difformité des plus choquantes, surtout quand il est double, à plus forte raison quand il est compliqué ; indépendamment de cela, il est encore la source d'incommodités plus ou moins graves. — A la lèvre inférieure, l'incommodité qu'on lui rapporte le plus communément est, outre la gêne de la prononciation, la perte habituelle d'une quantité plus ou moins grande de la salive, qui s'échappe par les fissures de la division labiale. — A la lèvre supérieure, les incommodités appartiennent presque exclusivement au bec-de-lièvre compliqué de l'ouverture de la voûte palatine, avec ou sans division du palais. Ordinairement cette infirmité est congéniale. — Quand elle existe à l'âge et de la manière que nous venons de signaler, la bouche communiquant avec les narines, l'enfant ne peut exercer de succion, ce qui lui est extrêmement nuisible, puisqu'il est privé de téter. Mais comment ne peut-il téter, nous demandera-t-on ? Voici notre réponse à cette question, que d'ailleurs le plus grand nombre sait résoudre : quand l'enfant presse à l'aide de ses lèvres la mamelle de sa nourrice, il a fait, à l'aide de l'aspiration, un vide complet dans toute sa cavité buccale ; le lait tend à se précipiter dans ce vide (*voy.* Vide), chassé qu'il est en outre par les mains de l'enfant, qui serrent la mamelle. Mais observons que le vide se trouve maintenu par le voile du palais, qui, s'appliquant contre l'ouverture postérieure des fosses nasales, empêche l'arrivée de l'air par les narines. — Retranchez ce voile du palais, le vide ne peut plus avoir lieu, et par suite la succion pour l'enfant devient impossible. — Il est donc important de le délivrer au plus tôt de cette incommodité ; reste à savoir à quelle époque on doit le faire. M. Roux conseille d'attendre pour pratiquer l'opération que l'enfant ait deux ou trois ans. — Ceci nous conduit naturellement à l'opération elle-même ; mais pour la lèvre seulement, elle consiste dans l'avivement des bords de la plaie et leur coaptation. — L'avivement a lieu au moyen de l'excision, qui peut se pratiquer avec les ciseaux. La coaptation exige le concours de trois moyens généraux employés pour la réunion des plaies ; savoir : la suture, les emplâtres agglutinatifs, et un bandage unissant. — S'agit-il d'un bec-de-lièvre double, c'est-à-dire de deux fentes séparées par un lambeau, il faut autant que pos-

sible conserver cette portion moyenne. — S'il y avait quelque complication, comme par exemple déviation d'une ou plusieurs dents incisives, il faudrait les attirer en arrière au moyen d'un fil métallique. Mais nous ne devons pas insister sur ces divers procédés opératoires ; nous renvoyons pour plus amples détails aux ouvrages qui en traitent. Nos développements seraient insuffisants pour les uns et fastidieux pour les autres, et nous désirons autant que possible demeurer dans des limites honorables. — Quant à la staphyloraphie, on fera bien, si on veut l'approfondir, de recourir aux ouvrages de M. Roux, son auteur.

Halma-Grand.

BÉCARRE. (*Voy.* Béquarre).

BÉCASSE, en latin *scolopax, gallinago*, genre d'oiseaux de l'ordre des *échassiers* et de la famille des *rampholites* (*voyez* ces mots), oiseau de passage, un peu moins gros que la perdrix, et qui a le bec fort long. La *bécasse commune* (*S. rusticula*) est un oiseau voyageur qu'on trouve dans presque tous les pays, et qui descend et remonte alternativement des montagnes aux plaines et des plaines aux montagnes. Cet oiseau est un des gibiers les plus estimés ; sa chair est noire et a un goût un peu sauvage, différent de celui de la perdrix ; elle est très nourrissante et très fortifiante, mais celle des vieilles bécasses est dure et difficile à digérer ; elles n'ont point de fiel, et tout en elle est bon à manger. La *bécassine* (*S. gallinago*) est un peu plus grosse que la caille ; elle a 11 pouces de longueur, y compris le bec, qui en a 3. Elle arrive du nord en France pendant l'automne, et constitue alors un gibier aussi recherché que la bécasse. La bécasse est pesante et vole difficilement, mais elle court fort vite ; elle recherche les lieux où il y a des taillis ; elles vont deux à deux ou seules, et rasent la terre pour en tirer les vers qui font leur nourriture. La chasse aux bécasses se fait au *collet*. La façon la meilleure et la plus usitée est d'avoir un filet que l'on appelle *passée* ou *grand rets*, que l'on tend dans les taillis où l'on a remarqué qu'elles sont ordinairement. Le rets doit être de grande étendue ; on le tend entre deux grands arbres, les plus hauts que l'on puisse rencontrer ; on attache une poulie à l'un d'eux pour pouvoir lâcher le filet à propos quand l'oiseau s'en est approché, et, pour le faire descendre avec plus de rapidité, on met aux deux bouts d'en haut une pierre ou un plomb. Cette chasse se fait le soir, après le soleil couché, ou le matin à la pointe du jour. — Il y a encore : 1° une *bécasse de mer*, autrement appelée *pie de mer*, qui est un oiseau plus gros que le canard, et dont le bec est long de quatre doigts; 2° un poisson de mer de ce nom, du genre *sphyrène*, appelé aussi *bécune*, espèce de brochet de mer très vorace, qui a le bec pointu et fait en aiguille, sans dents, mais avec des mâchoires qui coupent comme une scie ; 3° enfin une espèce de coquillage de mer (*rusticula concha*), ainsi nommé vulgairement à cause de la grande ressemblance de sa forme avec le bec de la bécasse.

BECCABUNGA. On connaît sous ce nom, en matière médicale, deux espèces de véronique qui croissent dans l'eau avec le cresson, et que l'on ordonne dans les affections scorbutiques et les maladies de la peau. Cette plante aquatique pousse des tiges rondes, grosses, rameuses, rougeâtres et inclinées vers la terre ; ses feuilles sont assez larges, épaisses, arrondies, crénelées, d'un vert tirant sur le noir ; ses fleurs sont en forme d'épis, de couleur bleue, et disposées en rosettes à quatre parties. Son fruit renferme des semences fort menues.

BECCARIA (César Bonesana, marquis de), naquit à Milan en 1735, d'une famille noble, peu opulente, mais qui comptait parmi ses ancêtres des guerriers célèbres et des savants distingués. Son ame était douée d'une vive sensibilité, et dans sa correspondance il se peint lui-même comme ayant été animé, dès son âge le plus tendre, par trois sentiments très profonds : « L'amour de la réputation littéraire, celui de la liberté et la com-

passion pour le malheur des hommes, esclaves de tant d'erreurs. » — C'est avec ces dispositions qu'il se livra, jeune encore, à l'étude de Montesquieu et de cette philosophie française, dont l'importance est attestée par la révolution de 1789. Il eut conscience du travail qui minait sourdement l'ancienne société; il vit que le moment des grandes réformes était arrivé, et dans son imagination ardente il voulut faire parler de lui, en se proposant toutefois un noble but, le bonheur de l'humanité. Son pays fut le premier qui recueillit le fruit de ses efforts, par la publication qu'il fit, en 1762, d'un ouvrage *Sur le désordre des monnaies dans l'état de Milan*. Cet ouvrage, borné à des intérêts purement locaux, produisit quelque impression, et le gouvernement milanais paraît l'avoir mis à profit. — Mais ce n'était là que l'essai d'une ame généreuse; en jetant les yeux sur son pays, où dominaient encore avec l'inquisition les idées du moyen âge et l'ignorance, Beccaria, sous la protection du comte Firmiani, gouverneur autrichien de la Lombardie, forma une société d'amis dévoués comme lui à l'humanité, comme lui imbus des principes de la philosophie française, et animés des mêmes intentions. Cette société, en songeant à tout le bien qu'avait produit le *Spectateur* en Angleterre, voulut aussi faire jouir le Milanais du bienfait d'un recueil analogue, et fonda, en 1764, sous le titre du *Café*, un journal consacré à la littérature et aux sciences. — Ce journal, qui se publia pendant deux années, contient un grand nombre d'articles de Beccaria. Nous nous bornerons à signaler le plus important de tous, qui a pour titre : *Recherches sur la nature du style*. Dans cet article, l'auteur s'était jeté avec audace au milieu des questions les plus ardues, et il ne craignit pas de poser cette thèse générale : Que tous les hommes naissent pourvus d'une égale portion de génie pour les lettres et pour les arts, et que, formés par la même éducation et les mêmes exercices, ils raisonneraient et écriraient tous également bien, soit en prose, soit en vers. C'est là certes une proposition hardie, et, malgré l'autorité d'Helvétius, qui s'en est déclaré le défenseur, elle est infiniment contestable. N'est-il pas évident en effet que, préoccupé de l'idée d'une égalité absolue, Beccaria avait méconnu les plus simples lois de l'humanité? Vouloir trouver chez tous les hommes une égale aptitude, n'était-ce pas prétendre qu'ils naissent tous dans des conditions morales identiques? Or, n'est-il pas clair que les hommes viennent au monde avec des différences marquées, l'un avec une complexion faible, l'autre avec une santé robuste, celui-ci avec le libre usage de tous ses organes et de ses mouvements, celui-là avec des défectuosités sensibles? Qui donc voudrait nier aujourd'hui l'influence qu'exercent les conditions physiques d'un enfant sur le développement de son caractère et de ses facultés morales? Tous les hommes apportent bien en naissant des conditions réelles de perfectibilité, c'est là une vérité incontestable; mais conclure que cette perfectibilité suit chez tous le même développement, et que tous les tempéraments peuvent se plier aux mêmes lois, et passer sous le même niveau pour arriver à la fois à un même but, c'est une conséquence repoussée par la conscience et par la raison. — Mais l'ouvrage vraiment capital de Beccaria, celui qui le signale à la reconnaissance de l'humanité, est son traité *Des délits et des peines*, qui parut à peu près en même temps que le recueil périodique dont nous venons de parler. — Le but de cet ouvrage était de mettre en lumière des principes de législation criminelle, qui sont vulgaires aujourd'hui. Aussi fit-il dans le monde savant une révolution qui surprit son auteur lui-même. Accueilli avec enthousiasme par les philosophes français, dont Beccaria se proclamait le disciple, il fut traduit par l'abbé Morellet, commenté par Voltaire et Diderot, et loué par tous avec exaltation. Les éditions s'en épuisèrent avec rapidité. Son succès ne se borna pas à la France : traduit dans toutes les

langues de l'Europe, le fameux lord Mansfield le présenta à l'Angleterre comme un chef-d'œuvre ; on le vit se populariser en Prusse, et passer dans les lois promulguées pour la Russie par l'impératrice Catherine II. Jamais livre ne fit plus de bruit, et n'eut une plus vaste renommée. Aujourd'hui que la philosophie a pénétré dans tous les esprits, et qu'aux sentiments vagues et instinctifs du XVIII[e] siècle a succédé une raison plus pure, plus nette et mieux éclairée, on a peine à se rendre compte du succès du *Traité des délits et des peines*. Qu'y trouve-t-on en effet ? Un amour profond de l'humanité, une philanthropie estimable, sans doute, mais, il faut le dire, peu ou point de science, point de cette philosophie qui approfondit les principes, les établit avec fermeté, et soumet impitoyablement à l'épreuve d'une raison sévère les instincts et les sentiments d'un cœur passionné. En vain y cherche-t-on des théories solides sur la société, le droit de penser, les limites de ce droit ; on n'y trouve que des phrases parfois vives et éloquentes, des sentiments noblement exprimés ; enfin, une ame remplie d'émotions généreuses, mais aucune preuve, aucune argumentation serrée. On va en juger par un exemple. — La question qui de nos jours a exercé tant d'esprits supérieurs sans avoir été résolue, la peine de mort, n'a pas échappé à ce caractère général du livre de Beccaria; car voici à quoi peuvent se réduire les arguments qu'il fait valoir contre elle : 1° L'homme n'a pas le droit d'égorger son semblable, et la société, qui n'est que la collection de tous les hommes, ne peut pas avoir plus de droits que chacun d'eux; 2° la peine de mort d'ailleurs n'est d'aucune utilité, car elle n'arrête pas ceux qui seraient tentés de se livrer au crime. — Qui ne voit toute la faiblesse de cette manière de raisonner? La société peut-elle être mise sur la même ligne que l'individu? n'a-t-elle pas évidemment une autre destination et un autre avenir? Est-il donc juste dès lors le dire qu'elle n'a pas plus de droits que lui? On peut aussi très bien contester que la peine de mort n'arrête pas le crime, car comment pouvoir soumettre cette proposition à des calculs exacts? comment pouvoir descendre dans la conscience d'un criminel, et apprécier les diverses impressions dont son ame est agitée? L'idée fausse de Beccaria est de supposer que chaque homme a fait à la société le sacrifice d'une partie de sa liberté en échange de la protection qu'il en reçoit, attribuant ainsi à la société une origine humaine. Mais s'il est vrai qu'elle a une destinée toute providentielle, les lois qui la régissent ont par conséquent une origine divine ; elles sont donc à la fois supérieures et antérieures à toute convention humaine, s'il en a existé aucune. — Nous indiquons sans les développer les questions que fait naître la lecture du livre de Beccaria, mais l'esprit général de son temps ne permettait pas qu'on se les adressât, et il faut reconnaître que, mis en rapport avec son siècle, le succès de ce livre s'explique parfaitement. En effet, la législation criminelle présentait alors le spectacle affligeant des jugements clandestins, d'accusations frauduleuses et d'une procédure captieuse, hérissée des subtilités de la philosophie scolastique. Combien fallait-il d'indices pour former une demi-preuve ou une preuve entière? Combien de temoins récusables pour établir une déposition admissible ? Telles étaient pourtant les questions qui s'agitaient sérieusement dans les tribunaux. Ajoutez à cela l'accompagnement des tortures auxquelles on soumettait les malheureux soupçonnés, pour leur arracher des aveux repoussés par leur conscience.—Eh bien! un homme se présente, qui, dans une pétition chaleureuse, vient réclamer les droits méconnus de l'humanité; il abat sans pitié l'édifice législatif du moyen âge ; il flétrit en termes éloquents les tortures et les supplices, demande l'institution du jury, la publicité des jugements, veut que les traces barbares de l'ancienne législation disparaissent et fassent place à des principes humains et plus rationnels. Et quel est-il celui qui ose élever ainsi

une voix hardie? c'est un homme d'une famille noble, auquel même les préjugés de sa naissance semblaient interdire cet excès d'audace. En voilà certes plus qu'il n'en faut pour expliquer un si grand succès dans un siècle où tout acte d'opposition contre le moyen âge expirant était regardé comme une action glorieuse. Au milieu de cette fermentation des esprits et de cette ardeur qui faisait accueillir toutes les idées de destruction, on sent que les défauts du livre devaient disparaître, et que l'ensemble devait seul fixer l'attention. Aujourd'hui les défauts sont mieux sentis, et malgré cela l'ouvrage de Beccaria restera toujours comme un monument remarquable du droit criminel au XVIIIe siècle. Sa valeur historique, sous ce rapport, est incontestable, car il a prophétisé les principes qui régissent aujourd'hui notre législation pénale. — Beccaria, à l'exemple de tous les réformistes, ne jouit pas sans trouble de son triomphe; la calomnie arriva avec ses interprétations envenimées; des pamphlets le représentaient comme un impie, et le fameux Muyart de Vouglans, homme instruit, mais dur, osa prendre contre lui la défense des tortures et des supplices. Un orage plus grave faillit même éclater sur lui dans le Milanais, mais le comte Firmiani le prévint à propos. Toutefois, Beccaria, qui était alors à peine âgé de 35 ans, s'affecta vivement de ses persécutions : homme faible et mou, il vit son repos compromis, et renonça à un grand ouvrage qu'il méditait sur la législation. Il écrivait même à ses amis ces paroles singulièrement naïves : « Qu'en étant l'apôtre de l'humanité, il voulait éviter d'en être le martyr.» N'est-ce pas annoncer qu'il avait plus la conscience de ses bonnes intentions que de son génie; car le génie ne s'arrête pas en présence des obstacles et des difficultés. — Depuis ce moment, Beccaria cessa de rien imprimer. Créé en 1768 professeur d'économie publique à Milan, les fonctions du professorat l'absorbèrent tout entier : il ne publia pas même ses leçons, qui ne virent le jour qu'en 1804, dans la collection des économistes italiens, sous le titre d'*Éléments d'Économie publique*.—Beccaria eut la satisfaction de voir de son vivant s'introduire dans la législation les principes qu'il avait proclamés. Il mourut d'une attaque d'apoplexie au mois de novembre 1793.

E. DE CHABROL.

BÊCHE, en latin *ligo, marra*. Nicot dérive ce mot de *bec*; quelques étymologistes le font venir, avec plus de vraisemblance et par métaphore, de l'hébreu *scheber*, qui signifie *fraction*, parce que cet instrument sert à couper, à diviser la terre; d'autres enfin, remontant moins haut, trouvent son origine dans les mots *becca*, *besca* et *bessa*, qui, dans la basse latinité, ont la même signification. C'est un outil de fer, qui est plat, large à peu près de 8 à 9 pouces, et long d'environ 1 pied, assez mince par en bas, et un peu plus épais en haut, surtout à sa partie du milieu, où il est retourné en manche d'une longueur d'environ 3 pouces, par lequel il reçoit un autre manche de bois de près de 3 pouces de tour et de 3 pieds de long. — Quoique ce soit plutôt un instrument de jardinage que d'agriculture, cependant on attribue à son emploi une grande part dans la fertilité des provinces de Flandre. Dans quelques parties de la France, et particulièrement dans les cantons vignobles, où les bras sont nombreux, et où chaque famille de vigneron cultive un champ de pommes de terre, un champ de méteil et une chenevière, la bêche remplace la charrue, et son action suffit pour amender les terres, qu'elle ameublit et rend plus pénétrables aux influences atmosphériques. L'abbé Rozier, dans son *Cours complet d'agriculture* décrit plusieurs espèces de bêches, dont nous nous contenterons de donner ici les noms : 1° la *bêche ordinaire*, dont nous avons rappelé la construction; 2° la *petite poncins*, dont le fer a 18 pouces de hauteur; 3° la *grande poncins*, qui a 2 pieds de hauteur, 6 pouces et demi de large au sommet, et 4 et demi à la base, toutes deux, on le voit, d'un usage et d'un maniement

difficiles et pénibles ; 4° le *triant* ou *triandin*, ou *triandine*, qui n'est autre chose qu'une fourche à trois dents plates, renforcées et larges d'un pouce, d'un excellent usage dans les terrains pierreux et graveleux ; 5° la *bêche à hoche-pied* qui diffère par une addition ou support d'un pouce de largeur, dont le but est de remédier à l'inconvénient que présente la bêche ordinaire, dont l'arête supérieure presque tranchante cause à la longue de la douleur sous la plante du pied; 6° la *bêche de Lucques*, différente de la précédente seulement en ce que le hoche-pied, au lieu de descendre et de s'appuyer sur la tête de la douille, s'arrête et se fixe à un pied environ de ce point; 7° la *bêche à nervures* de la Belgique, qui présente sur sa surface et parallèlement au manche trois nervures ou renflements qui lui donnent de la solidité; 8° la *bêche du bas Milanais*, armée d'un fer de 18 pouces de long, légèrement coudé dans son centre, etc. La manière de se servir de la bêche diffère peu sensiblement : pour en faciliter le travail, on termine quelquefois le manche par une petite traverse qui sert à appuyer les deux mains, et, dans ce cas, le manche doit être plus court, pour permettre à l'ouvrier d'appuyer sans effort de tout le poids de son corps. Nous avons dit plus haut que l'effet du labour à la bêche est de diviser la terre, de la rendre plus meuble et plus pénétrable aux influences atmosphériques, d'où il suit que si dans une terre légère, poreuse, sèche, chaude, l'effet de la bêche, par un temps humide, ne peut qu'y être avantageux, pendant la sécheresse au contraire il sera nuisible, et favorisera l'évaporation du reste d'humidité que sa surface retenait encore ; mais c'est, au reste, ce qui arrive également quand on laboure à la charrue. Si une culture particulière exige que le sol soit défoncé à plus d'une hauteur de bêche, ce qui oblige à *défoncer à ciel ouvert*, c'est-à-dire en laissant toujours devant soi une tranchée ouverte à la profondeur convenable, on n'emploiera la bêche que lorsque le terrain sera facile et peu mêlé de cailloux, et, dans ce cas, on se servira d'une bêche à long manche.

BECHER (Jean Joachim), auteur de la première théorie scientifique de la chimie, naquit à Spire en 1635. La mort prématurée de son père l'obligea de se livrer à l'enseignement pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. Son zèle et son courage surmontèrent tous les obstacles. Il acquit des connaissances très étendues en médecine, en chimie, en physique, et même en politique et en administration. Il devint successivement professeur à Mayence, conseiller aulique impérial à Vienne, et premier médecin de l'électeur de Bavière. Il tomba en disgrâce dans cette ville, où il s'était engagé dans l'établissement de plusieurs manufactures, et avait proposé le plan d'une compagnie des Indes. Il se rendit à Mayence, à Munich, à Wurtzbourg, à Harlem et dans d'autres villes, et termina en 1685 à Londres une vie fort agitée. Il avait beaucoup d'ennemis ; et ce n'est pas sans raison qu'on l'accusait de charlatanisme ; toutefois, les services qu'il rendit à la chimie sont incontestables. Il fut le premier qui appliqua cette science à la physique, et qui chercha dans la nature la cause des phénomènes inorganiques de ces deux sciences. C'était le but de son important ouvrage *Physica subterranea*. En même temps, il commença à établir une nouvelle, ou, pour mieux dire, une première théorie de la physique. Il chercha un acide primitif ou fondamental dont tous les autres seraient formés. Il vérifia les expériences de la combustion. Il enseigna que chaque métal est composé d'une matière terreuse, d'un principe combustible identique et d'une substance mercurielle particulière. Si l'on vient à échauffer un métal de manière à en changer la forme, la substance mercurielle se dégage, et il ne reste plus que la chaux métallique. Dans ces premiers éléments se trouve le germe développé avec tant de supériorité par Stahl dans sa théorie de la chimie, qui fut suivie jusqu'à Lavoisier.

Les nombreux écrits de Becher sont encore lus aujourd'hui avec intérêt.

BÉCHIQUES, *bechica remedia*. On appelle ainsi en matière médicale tous les médicaments qui calment la toux, et que l'on distingue en adoucissants, en calmants, en excitants et en incisifs.

BECKET (Thomas), plus connu sous le nom de saint Thomas de Cantorbéry, fut archevêque de cette ville et primat d'Angleterre. Il est célèbre dans l'histoire par la lutte longue et persévérante qu'il soutint en faveur des priviléges de l'église contre les persécutions d'Henri II, et par la mort violente qui en fut la suite. Les événements antérieurs de sa vie ne présentant qu'un faible intérêt, nous les exposerons rapidement. Il naquit à Londres, le 21 décembre 1119, de l'union romanesque de l'Anglais Gilbert Becket et d'une femme de l'Orient, baptisée sous le nom de Mathilde. Gilbert, fait prisonnier à la croisade, était échu en partage au père de cette femme. Il dut sa liberté à l'amour qu'elle conçut pour lui. Elle ne tarda pas à le suivre, et, guidée par ces deux mots, les seuls qu'elle eût retenus, *Londres* et *Gilbert*, elle parvint à le joindre. Thomas Becket commença ses études à Oxford, et les acheva à l'université de Paris. Bientôt après, il alla étudier la théologie à Bologne. De retour dans sa patrie, la gaîté et la souplesse de son caractère, non moins que ses talents supérieurs, le firent distinguer, et Thibault, qui occupait alors le siége de Cantorbéry, lui fit prendre les ordres, le nomma archidiacre de son église métropolitaine, et l'employa dans plusieurs négociations délicates avec la cour de Rome. Ce fut par son entremise que les évêques partisans d'Henri, fils de Mathilde, obtinrent du pape Eugène une défense formelle de sacrer le fils du roi Étienne. Aussi, lorsque Henri fut monté sur le trône, il appela Becket à la dignité de chancelier, et lui confia l'éducation de son fils aîné, attribuant à ces deux emplois de grands revenus. Le faste par lequel Becket signala sa nouvelle fortune, son goût pour les plaisirs, pour la chasse et pour la guerre, et surtout la fermeté avec laquelle il faisait valoir les droits du roi contre les prétentions du clergé, lui attirèrent la haine des prêtres et une menace d'excomunication de la part de Thibault, son premier protecteur. A la mort de cet archevêque (1161), Henri II, fatigué depuis long-temps des prétentions et des désordres du clergé, que les lois de Guillaume-le-Bâtard et la création des tribunaux ecclésiastiques avaient rendu puissant, voulut placer sur le siége vacant un homme dévoué à ses intérêts, et recommanda son chancelier aux évêques. Ceux-ci, qui rarement hésitaient en pareille circonstance de déférer aux désirs du roi, s'y opposèrent cette fois; et déclarèrent qu'ils ne pouvaient pas élever à la suprématie un chasseur et un soldat de profession, un homme du monde et de bruit. Ils n'étaient pas les seuls qui fussent opposés au choix de Thomas Becket. Les barons normands ne voyaient pas sans crainte un Anglais d'origine élevé au siége primatial d'Angleterre. Mais le roi passa outre, et ordonna aux évêques, qui depuis treize mois retardaient l'élection, de nommer le candidat de la cour. Ils obéirent. Becket fut ordonné prêtre le samedi de la Pentecôte de l'année 1162, et le lendemain consacré archevêque. Jamais changement ne fut plus rapide que celui qui se manifesta dans sa vie. Il trouva en lui à l'instant toutes les vertus de sa nouvelle profession. L'austérité de ses mœurs et la remise du sceau de la chancellerie, qu'il renvoya à Henri II, pour se livrer tout entier à son ministère, firent croire au roi et aux barons qu'ils étaient trahis, étonnèrent les évêques et le clergé normand, et promirent dans le nouveau primat un protecteur aux gens de basse condition, au clergé inférieur et aux indigènes. Dès ce moment, le roi s'appliqua à persécuter Thomas Becket en toute occasion. Il fit valoir, pour détacher le monastère de Saint-Augustin de l'obéissance du siége de Cantorbéry, des droits antérieurs à la conquête, et abrogés par elle. Alors Thomas Bec-

ket, se souvenant qu'il était Anglais de race, se fondant d'ailleurs sur le même principe, voulut faire rentrer dans le domaine de son siége tout ce que les compagnons du conquérant en avaient détaché. C'était attaquer la conquête elle-même. L'alarme fut générale. Plus tard, Becket ayant fait juger par un tribunal ecclésiastique un clerc dont les justiciers royaux s'étaient saisis, le roi crut devoir recourir à un synode pour y régler en sa faveur les droits qui étaient en litige. Cette assemblée se tint dans le village de Clarendon, au mois de mars 1164, sous la présidence de Jean, évêque d'Oxford. La plupart des évêques normands, séduits par le roi, ou redoutant son ressentiment, souscrivirent aux différents articles, quoiqu'ils ruinassent l'indépendance du clergé. Becket, soit ouvertement, soit en demandant un délai pour examiner ces décrets, n'y donna point son consentement. Ils n'en furent pas moins publiés, et éveillèrent l'attention du pape Alexandre III, qui refusa de les sanctionner, sans cependant les condamner encore formellement. Cité devant le conseil des barons, pour y répondre à l'accusation d'avoir manqué à son allégeance, et pour rendre compte des sommes qu'il avait reçues dans ses fonctions de chancelier, quoique les barons de l'échiquier et Richard de Sucy, justicier de l'Angleterre, l'eussent déclaré quitte de tout compte et de toute réclamation, il fut condamné à l'emprisonnement; mais il interjeta appel au pape, et, étant parvenu à s'enfuir, il aborda après bien des peines et des dangers au port de Gravelines, d'où il se rendit au monastère de Saint-Bertin, dans la ville de Saint-Omer. Le bannissement de tous les membres de sa famille, la confiscation de tous ses biens, une tentative d'empoisonnement sur Jean, évêque de Poitiers, son ami, suivirent de près la nouvelle de son arrivée en France. Reçu par l'hospitalité de Louis VII, malgré les réclamations d'Henri II, il eut quelque peine à se concilier Alexandre III, que les malheurs de l'église forçaient de tenir sa cour à Sens, et qui craignait de s'aliéner le roi d'Angleterre. Cependant, lorsque Thomas Becket l'eut instruit du contenu des articles du synode de Clarendon, il les condamna la plupart sans hésiter, et blâma durement l'archevêque de l'adhésion passagère qu'il y avait autrefois donnée après ses premières hésitations, d'après l'injonction d'un légat pontifical. Celui-ci témoigna son repentir, se démit de sa dignité entre les mains du pape, qui l'en revêtit de nouveau en lui disant : « Maintenant, allez apprendre dans la pauvreté à être le consolateur des pauvres. » Après quoi, attendant des circonstances plus favorables, il alla vivre en simple moine à l'abbaye de Pontigny, de l'ordre de Cîteaux. Henri II étant passé d'Angleterre en Normandie en 1166, Thomas, dans l'église de Vézelay, près d'Auxerre, excommunia, le jour de l'Ascension, avec le plus grand appareil, les défenseurs des constitutions de Clarendon, les détenteurs des biens confisqués, séquestrés de l'abbaye de Cantorbéry, et nominativement plusieurs courtisans et favoris du roi. Celui-ci, en apprenant cette nouvelle à Chinon en Anjou, témoigna la plus vive colère, et écrivit au pape pour lui reprocher de favoriser ses ennemis. Trahi par Alexandre III, qui envoyait pour légat en Angleterre Guillaume et Athon, le premier vendu à Henri, le second ennemi de Becket, tandis qu'il prodiguait à celui-ci ses assurances de protection; forcé de quitter le monastère de Pontigny, par la crainte qu'inspiraient au chapitre général de Cîteaux les menaces du roi d'Angleterre, Thomas Becket trouva encore un asile à la cour de Louis. Cependant un retour de bonne intelligence ayant rapproché les rois de France et d'Angleterre, les barons français amenèrent Becket sous leur protection au congrès de Montmirail. Mais la restriction qu'il mit à son acquiescement aux désirs de Henri, en disant qu'il consentait à tout *sauf l'honneur de Dieu*, renouvela la colère du roi, lui attira d'amers reproches de la part des assistants, et il se retira, réduit à vivre des aumônes des prê-

tres et du peuple. La cause que défendait Becket avec tant de persévérance était si clairement celle du peuple anglais que les mesures les plus sévères furent prises pour qu'il ne pût communiquer avec ses amis en Angleterre, et ce ne fut qu'en empruntant des noms normands et en voilant leur correspondance sous des formes qui éloignassent les soupçons qu'ils purent continuer à s'entendre. En même temps Henri, par des négociations avec les Milanais et les Normands de la Pouille, alliés du pape, par de magnifiques promesses pour le pape lui-même, et dont plusieurs étaient contraires aux droits de sa couronne, tâchait d'obtenir la déposition de l'archevêque. La politique ayant de nouveau ramené Louis VII à sa haine contre le roi d'Angleterre, Thomas Becket, à son grand étonnement, fut rappelé auprès de lui, et reçut des assurances de protection. Il en profita pour lancer de nouveaux arrêts d'excommunication contre ceux qu'il en avait frappés, et même il écrivit à l'évêque de Winchester, frère du roi Étienne, pour interdire en Angleterre toutes les cérémonies religieuses, excepté le baptême des enfants et la confession des mourants, à moins que le roi, dans un délai fixé, ne donnât satisfaction à l'église de Cantorbéry. Le souverain pontife continua à se montrer peu favorable à Becket auprès de Henri, tout en lui faisant des assurances de dévouement et de protection ; autorisant d'un côté l'archevêque d'Yorck, au préjudice des droits de l'église de Cantorbéry, à sacrer le jeune prince, fils de Henri II, et protestant dans ses lettres à Thomas Becket que cette cérémonie avait été faite sans son consentement. Mais Louis ayant exigé d'Alexandre III qu'il renonçât à ses démarches trompeuses et dilatoires, celui-ci embrassa enfin le parti de Thomas Becket, et lui envoya un bref de suspension pour l'archevêque d'Yorck, et pour tous les prélats qui l'avaient assisté dans le couronnement du jeune prince. Il menaça même de la censure ecclésiastique Henri, qui, effrayé de l'accord du pape et du roi de France, céda et consentit à un accommodement. Il eut lieu le 22 juillet de l'année 1170, entre Fréteval et La Ferté-Bernard en Normandie. Becket retourna en Angleterre malgré les conseils de Louis et les nombreux indices du défaut de sincérité du roi et de ses funestes dessins. Averti par un clerc de l'église de Boulogne, qu'il était attendu sur la côte d'Angleterre pour y recevoir la mort, il répondit : « Quand j'aurais la certitude d'être démembré et coupé en morceaux sur l'autre bord, je ne m'arrêterais pas dans ma route. C'est assez de sept ans d'absence pour le pasteur et pour le troupeau. » Le bref qui suspendait l'archevêque d'Yorck avait été publié avant l'arrivée de Becket ; mais, envoyé par lui, il ne le rétracta pas. Ce fut alors que, sur le rapport de l'archevêque d'Yorck, qui vint le trouver en Normandie, Henri II prononça ces imprudentes paroles : » Quoi ! un misérable qui a mangé mon pain, un mendiant qui est venu à ma cour sur un cheval boiteux, et portant tout son bien derrière lui, insulte son roi, la famille royale et tout le royaume, et pas un de ces lâches chevaliers, que je nourris à ma table, n'ira me délivrer d'un prêtre qui me fait injure ! » Richard-le-Bretou, Hugues de Morville, Guillaume de Traci et Regnault, fils d'Ours, l'ayant entendu, partirent aussitôt et arrivèrent à Cantorbéry cinq jours après les fêtes de Noël, prirent douze de leurs amis, et se rendirent à l'appartement du primat, qu'ils sommèrent de lever l'excommunication. N'ayant pu parvenir à obtenir de lui ce qu'ils demandaient, ni à l'intimider par leurs menaces, le fils d'Ours se leva tout à coup, et les autres le suivirent vers la porte, en criant : Aux armes ! La porte de l'appartement fut fermée aussitôt derrière eux. Regnault s'arma dans l'avant-cour, et, prenant une hache des mains d'un charpentier qui travaillait, il frappa contre la porte pour l'ouvrir ou la briser. Les gens de la maison, entendant les coups de hache, supplièrent le primat de se réfu-

gier dans l'église qui communiquait à son appartement par un cloître ou une galerie ; il ne le voulut point, et on allait l'y entraîner de force, quand un des assistants fit remarquer que l'heure de vêpres allait sonner. « Puisque c'est l'heure de mon devoir, j'irai à l'église, » dit l'archevêque ; et, faisant porter sa croix devant lui, il traversa le cloître à pas lents, puis marcha vers le grand autel, séparé de la nef par une grille de fer entr'ouverte. A peine il avait le pied sur les marches de l'autel, que Regnault, fils d'Ours, parut à l'autre bout de l'église, revêtu de sa cotte de mailles, tenant à sa main sa large épée à deux tranchants, et criant : « A moi ! à moi ! loyaux servants du roi ! » Les autres conjurés le suivirent de près, armés comme lui de la tête aux pieds, et brandissant leurs épées. Les gens qui étaient avec le primat voulurent alors fermer la grille du chœur; lui-même le leur défendit et quitta l'autel pour les en empêcher. Ils le conjurèrent avec de grandes instances de se mettre en sûreté dans l'église souterraine, ou de monter l'escalier par lequel, à travers beaucoup de détours, on parvenait au faite de l'église. Ces deux conseils furent repoussés aussi positivement que les premiers. Pendant ce temps, les hommes armés s'avançaient ; une voix cria : « Où est le traître ? » Becket ne répondit rien. « Où est l'archevêque ?— Le voici répondit Becket, mais il n'y a pas de traître ici. Que venez-vous faire dans la maison de Dieu avec un pareil vêtement ? Quel est votre dessein ? — Que tu meures. — Je m'y résigne ; vous ne me verrez point fuir devant vos épées ; mais, au nom de Dieu tout-puissant, je vous défends de toucher à aucun de mes compagnons, clerc ou laïque, grand ou petit. » Dans ce moment il reçut par derrière un coup de plat d'épée entre les épaules, et celui qui le lui porta lui dit : « Fuis, ou tu es mort ! » Il ne fit pas un mouvement. Les hommes d'armes entreprirent de le tirer hors de l'église, se faisant scrupule de l'y tuer. Il se débattit contre eux, et déclara formellement qu'il ne sortirait pas, et les contraindrait à exécuter sur la place même leurs intentions ou leurs ordres. Guillaume de Traci leva son épée, et d'un même coup de revers trancha la main d'un moine saxon, appelé Edward Gryn, et blessa Becket à la tête ; un second coup, porté par un autre Normand, le renversa la face contre terre; un troisième lui fendit le crâne, et fut asséné avec tant de violence que l'épée se brisa sur le pavé. Un homme d'armes, appela Guilmontrsit, poussa du pied le cadavre immobile, en disant : « Qu'ainsi meure le traître qui a troublé le royaume et fait insurger les Anglais ! (*Histoire de la conquête des Normands*, par Aug. Thierry, liv. IX.) Ainsi périt, le 29 décembre 1170, Thomas Becket, sur lequel les jugements de la postérité ont varié comme l'esprit qui en a dominé les opinions. Sous l'influence critique du siècle que nous avons vu finir, Thomas Becket a été condamné comme il l'avait été par la réforme, mère de l'école philosophique. Mais depuis qu'une plus sérieuse attention a été donnée à ce sujet, au renouvellement des études historiques, on en a jugé plus sainement. Quel qu'ait été le mobile qui dirigeait alors les défenseurs des immunités de l'église, on sait aujourd'hui qu'elles se liaient le plus souvent aux besoins de la démocratie souffrante, qui n'avait à opposer à la grossière tyrannie des barons que la puissance et les privilèges de ses prêtres. Becket a été un des soutiens de ce peuple opprimé. Aussi, celui dans l'intérêt duquel on lui donna la mort fut-il, deux ans après, lorsque l'archevêque eut été canonisé, forcé, par l'opinion de ses peuples, à humilier la majesté royale sous l'habit d'un simple pèlerin, auprès du tombeau qu'environnait la vénération de son royaume. Hubert, Guillaume de Cantorbéry, Alain, abbé de Dioche, et Jean de Salisbury, ont écrit chacun la vie de saint Thomas. La compilation de ces quatre auteurs, faite par ordre du pape Grégoire II, est connue sous le nom de *Quadrilogue*, ou histoire quadri-partite. C'est avec ces ma-

tériaux que Gamboust de Pontchasteau, sous le nom de Beaulieu, a publié une vie de saint Thomas. Il y a aussi un petit livre intitulé : *Vita et processus sancti Thomæ Cantuariensis martyris super libertate ecclesiasticâ.* Il est attribué à Étienne Langton, archevêque de Cantorbéry, connu par la modération de son caractère, qui vivait à la fin du XIIe et au commencement du XIIIe siècle.

H. Bouchitté.

BÉCLARD (Pierre-Augustin), naquit en 1785, à Angers, ville féconde en médecins distingués. Ses parents, simples marchands, d'une probité antique, mais peu aisés, ne lui donnèrent que l'éducation strictement nécessaire à un homme de comptoir ou d'obscur bureau. Langues mortes, littérature, petits talents de luxe ou d'agrément, la jeunesse de Béclard ignora tout cela. Mais, se sentant appelé à d'autres destinées que celle qu'aurait voulu par prudence lui imposer son père, il lui arriva souvent, tout bon sujet qu'il était, de déserter le magasin pour l'école centrale, son bureau pour la bibliothèque; et ce fut là, dans une vie de 40 ans, le seul motif de chagrin qu'il donna à sa famille. Dès qu'un livre lui tombait sous la main, bon ou mauvais, grave ou gracieux, poésie ou science, utile ou frivole, n'importe, Béclard ne le quittait qu'à la dernière ligne, oubliant pour lui ses fastidieuses écritures et le monde entier. Aussi les têtes pensantes de sa ville le déclarèrent-elles impropre à tout, et jeune homme digne d'un entier abandon, puisqu'il était assez malheureusement né pour aimer la lecture. — Cependant Béclard avait de secrets desseins. Ah! comme tant de jeunes gens médiocres, dont pour la première fois il envie la richesse, que n'avait-il appris le latin, que ne l'a-t-on envoyé au collége! il étudierait la médecine : c'est la médecine qu'il aime. — D'un naturel alors peu communicatif, et d'ailleurs assez maltraité par les siens, qui ne voyaient en lui qu'un oisif, qu'un rêveur inutile, Béclard n'osait dire ses projets ni faire ses confidences à son père. Heureusement une fête de famille, une de ces circonstances solennelles qui effacent passagèrement tous les soucis, qui ajournent toutes les préventions, et qui donnent à la timidité même une ardeur presque guerrière, fournit à Béclard l'occasion de montrer ouvertement le fond de sa pensée. On l'écouta avec complaisance : sa demande lui fut octroyée. Le voilà donc heureux pour la première fois de sa vie; maintenant, parlons de ses succès, puisqu'on lui permet d'être médecin. — Pendant les 4 années qu'il passa à l'école secondaire de médecine d'Angers, il fit des progrès qu'étaient loin de prévoir les personnes charitables qui décrétaient peu auparavant sa complète nullité : toutes les couronnes du lieu tombèrent sur sa tête; il sortit victorieux de tous les concours. Quant à ses moments de délassement, il les consacra avec zèle à apprendre le peu de latin et de philosophie scolastique dont le chapelain de l'hôpital put se souvenir. — Béclard vint à Paris en 1808; il avait alors 23 ans, et déjà 4 années d'étude en médecine, déjà un peu d'expérience et de pratique, beaucoup de connaissances en anatomie, et il savait en histoire naturelle et en chimie tout ce qu'il est humainement possible à un jeune homme d'en connaître en province, c'est-à-dire quelques éléments fort incomplets. Cela suffisait toutefois pour lui donner sur ses condisciples commençants, qui, pour la plupart, à cette époque, étaient fort ignorants et presqu'entièrement illettrés, une grande supériorité que vérifièrent de nombreux concours. On le vit donc successivement, et sans que la rivalité la plus susceptible osât en murmurer ni s'en plaindre, interne des hôpitaux, plusieurs fois lauréat de l'*école pratique*, répétiteur du célèbre chirurgien Roux, prosecteur de la faculté, docteur en chirurgie (1813), chef des travaux anatomiques (place inappréciable dans laquelle il remplaçait immédiatement M. Dupuytren), enfin chirurgien en chef de la Pitié, et, en 1818, professeur à l'école de Médecine de Paris. — Il

faut convenir qu'en 10 ans c'était faire un chemin rapide; et ces succès si flatteurs, Béclard en fut redevable à son zèle incomparable, à sa mémoire si exercée et si puissante, à son excellente méthode, à sa diction modeste et attachante, à son élocution facile autant que sage et mesurée, et surtout (du moins je le pense) à l'inconcevable intérêt qui s'attachait de toutes parts à son caractère, bon par essence et d'une mélancolie pleine d'attraits, tant elle révélait de mystérieux chagrins, tant elle semblait promettre d'indulgence aux faiblesses et de sympathie au malheur. — Dans sa chaire comme dans son cabinet d'études, à l'amphithéâtre comme à l'académie, qu'il eût dans ses mains, si belles et si adroites, une plume ou un scalpel; qu'il s'agît d'un cours ou d'une expérience, d'une opération ou d'un examen, Béclard avait toujours cette figure calme qui déconcerte l'imagination, cette facilité et cette onction qu'on écoute et qui persuade, qui combat avec succès, mais sans colère, le paradoxe et l'erreur, et qui, s'il en était besoin, saurait de même démasquer la fausseté, elle qu'on reconnaît si aisément à son langage et à sa tournure. — Voilà bien des qualités réunies dans la même personne, qu'on avait d'abord, quelques années trop tôt, si défavorablement jugée; mais convenons cependant qu'on ne voyait en Béclard ni ces remarquables défauts ni ces qualités resplendissantes qui sont l'apanage des hommes supérieurs. Sa perfection accablait sans étonner, excitait une vive estime, mais nulle envie, et cela est si vrai qu'on aurait pu surnommer Béclard le *Grandisson des chirurgiens*. —Les études persévérantes de Béclard, ses occupations nombreuses et ses fréquents concours ne le dissuadèrent pas entièrement d'autres travaux. On a de lui quelques productions estimables : des thèses, des rapports impartiaux, des traductions, des articles de dictionnaires et de journaux, des *Additions* à Bichat, un *Résumé d'anatomie générale*, et quelques mémoires ou utiles ou curieux. Ses ouvrages ne sauraient être analysés convenablement dans un livre général et littéraire comme celui-ci; aussi nous bornerons-nous à quelques indications que tout le monde pourra saisir.—Il nota d'abord des observations curieuses : par exemple, c'était une *grossesse extra-utérine* (l'enfant se trouvant dans le bas-ventre et hors de son réceptacle), grossesse qui eut pour issue un accouchement par les intestins, par le fondement. — Ailleurs, c'était un petit fœtus qui avait pu vivre et s'accroître, encore qu'il eût le cœur dans la bouche et attaché au palais.—Béclard découvrit en outre que les jeunes enfants, dans le sein de la mère, s'exercent déjà à respirer, et qu'ils aspirent, par apprentissage, les eaux de l'amnios, dont ils sont baignés de toutes parts, en attendant qu'ils puissent aspirer l'air pur de l'atmosphère, qui les fera vivre ainsi que nous dès qu'ils seront nés. — Il prouva que la graisse humaine n'est pas vaguement fluente dans le tissu cellulaire qui unit et qui sépare nos organes, mais qu'elle est exactement renfermée, comme une liqueur précieuse qu'on craindrait de répandre, dans de petites outres bien closes.—Il étudia minutieusement l'âge auquel chacun de nos os devient dur et solide, et il fournit ainsi d'utiles documents à la médecine légale, qui en fera plus d'une application dans les questions d'*identité*.—Il prouva que les nerfs coupés, aussi bien que les os cassés ou rompus, ne se reproduisent jamais, et que la réunion n'en est point due à une régénération véritable—Il vérifia l'expérience d'un chirurgien anglais, qui avait prétendu que l'hémorrhagie provenant d'une plaie de petite artère s'arrêtait bientôt et sûrement (sinon avec prudence) dès qu'on avait entièrement coupé l'artère blessée.—Enfin, cette légère courbure du haut de l'épine dorsale que nous portons tous comme une tache originelle, Béclard prouva qu'elle n'était point due au voisinage de ce gros vaisseau qu'on nomme *aorte*, mais qu'il fallait plutôt l'attribuer, comme Bichat, à l'emploi plus fréquent et à l'activité

plus grande du bras droit. Un *gaucher* lui présenta cette courbure dans un sens inverse de sa direction ordinaire.— Tout estimables que soient de tels travaux, ce bagage littéraire est cependant trop modeste pour motiver un parallèle sérieux entre Béclard et Bichat. Ce serait à la fois porter préjudice au talent et outrager le génie ; et c'est un rôle qu'il faut laisser, soit à l'aveuglement de l'amitié, soit à la rancune invétérée de l'envie. — Personne plus que Béclard ne professait pour la mémoire de Bichat cette admiration sentie que commande la lecture de ses ouvrages. Il avait constamment près de lui son image, toujours sous les yeux ses écrits, son nom sans cesse sur les lèvres, toujours dans l'esprit le vif souvenir de ses découvertes et l'aiguillon stimulant de sa gloire ; et si quelque bienveillant génie eût voulu envoyer à ses fatigues la céleste récompense d'un songe heureux, il aurait fallu lui montrer sur un marbre antique, dans le majestueux amphithéâtre de Lapeyronie, et loin de la foule empressée de leur rendre hommage, son buste et celui de Bichat, tous deux semblables, tous deux égaux, sculptés tous les deux par l'illustre David, et décorés l'un et l'autre de deux couronnes tressées par ces élèves d'élite, dont le jugement n'est jamais partial ni l'enthousiasme simulé. — Toutefois, il n'exista entre ces deux hommes ni rivalité de gloire ni analogie de talents. Comme anatomiste et comme auteur, Béclard s'est distingué moins par des aperçus neufs et fondamentaux que par une science exacte et complète, qu'il puisait à toutes les sources, dans tous les pays et tous les temps. Il s'est constamment attaché, dans son livre comme dans ses cours, à donner l'histoire de l'anatomie en même temps que celle des organes ; il ne décrivait jamais une partie du corps humain qu'après avoir exposé, en ce qui la concernait, les diverses opinions émises par les auteurs. Il n'a point fait par lui-même de découvertes notables ; il s'est plutôt attaché à combattre des erreurs, comme à rendre pour toujours irrécusables des vérités que d'autres avant lui avaient énoncées avec des preuves insuffisantes. Béclard a souvent garanti contre de nouvelles discussions, et mis de la sorte hors d'atteinte des propositions jusqu'alors incertaines ou litigieuses.— D'ailleurs, une intention d'utilité perce à chaque page de son livre ; on le voit partout s'attacher avec le zèle le plus louable à éclairer par l'anatomie les points encore obscurs de la chirurgie et de la médecine, aussi bien que la manœuvre des opérations chirurgicales. C'est au reste un héritage que M. Roux lui avait légué, lui vivant. — Le livre de Béclard se termine par quelques chapitres intéressants sur l'*anatomie pathologique*, complément manuscrit que Bichat n'avait pas eu le loisir de joindre à son grand ouvrage, la mort étant venue le surprendre à l'âge de 33 ans. — Béclard a toujours un style clair, précis, didactique et froid, sans images. Sa marche est régulière ; ses idées, toujours exactes, ressortent naturellement du sujet, et jamais son esprit ne le féconde, ne le domine ni ne l'agrandit. Presque toutes les pages du livre dont nous parlons renferment malheureusement, contre Bichat, une objection ou une critique, et quelquefois un démenti sous la forme polie d'un commentaire. C'est une sorte d'hommage, dont on trouvera peut-être que Béclard s'est montré trop prodigue, surtout si l'on considère qu'il s'agit d'un maître à qui l'ouvrage lui-même est dédié, et sans lequel il n'aurait pu être conçu. — Béclard savait par-dessus tout colliger avec sagacité, bien choisir. Il était parvenu à acquérir une érudition qui fut pour beaucoup dans ses succès, et qui lui attirait les applaudissements de cette foule d'élèves qui assistaient ponctuellement à ses cours. On lui a peut être trop reproché la prédilection qu'il laissait voir pour les savants étrangers ; on l'a traitée de manie. Il est vrai que souvent, à l'occasion d'un sujet de mince valeur, on l'entendait énumérer par kyrielle beaucoup de noms anglais et germains. C'était là son défaut dans ses

cours, et l'un de ses mérites les plus saillants. Mais personne mieux que lui ne s'entendait à faire une leçon scientifique; personne surtout ne s'en occupait davantage, ni avec plus de recueillement et de persévérance. — J'ai dit qu'il savait choisir : il mettait avant tout le tact le plus délicat et la plus grande dignité dans le choix de ses amis; le plus intime de tous, malgré sa jeunesse, est aujourd'hui, d'un assentiment universel, doyen de l'école de médecine, et tous les autres sont, ou déjà professeurs, ou dignes et certains de le devenir. Ses élèves aussi étaient toujours pris parmi les plus capables. L'un de ceux qu'il affectionnait le plus a fait son éloge, et l'on s'aperçoit, aux mouvements de sa plume et de son cœur, combien Béclard savait inspirer de vifs sentiments. — Une des contrariétés qu'eut à éprouver Béclard fut de n'avoir pas été conservé, selon le vœu et d'après l'élection de ses pairs, secrétaire perpétuel de l'académie royale de médecine. Mais l'homme que le gouvernement d'alors lui préféra (M. Pariset) avait tant d'esprit, tant d'expérience des assemblées publiques; il était, bien que distrait à l'excès, si profond littérateur, si disert, quelquefois si éloquent, et toujours si bon écrivain, que Béclard avait trop de justice et de philosophie pour ne pas aussitôt, et de bonne grâce, passer condamnation sur ce choix, tout arbitraire qu'il le trouvait. — Il eut d'autres chagrins à ressentir, car il avait une sensibilité de poète, des nerfs de femme. Une petite coterie bien obscure, nécessairement tracassière (mais surtout jalouse au-delà des bornes) épiait ses pas, ses travaux, l'objet de ses veilles, et souvent travestissait indignement ses idées, que recueillaient, avec peu de fidélité, des espions affiliés. Vite, on prenait son thème, on en devançait la publication, on mettait même l'institut dans la confidence, non du plagiat, mais de l'ouvrage même, et l'on s'extasiait par avance de toutes les sollicitudes qu'on allait jeter dans une ame susceptible, trop noble pour se plaindre. — Ami et allié de M. Ant. Dubois, élève favori et confident de Chaussier, Béclard, voyant ses premiers désirs satisfaits, et laissant pour toujours l'émulation trop tyrannique du nom de Bichat, ne pensait à rien moins, dans les dernières années de sa vie, qu'à courir ou voler sur les traces de M. Cuvier; mais il avait les ailes et l'haleine trop courtes. Cette soif immodérée d'avancement et de célébrité exalta ses facultés outre mesure, et mit avant le temps fin à ses jours. Il mourut, dans le délire, d'un érysipèle à la face, compliquée de fièvre cérébrale, le 16 mars 1825. Il n'a vécu que 40 ans : ce fut assez pour notre instruction, trop peu pour sa gloire. ISID. BOURDON.

BEDDOES (THOMAS), médecin et écrivain, né en 1764, à Schifnal dans le Shropshire, mort en 1808. Élevé par son grand-père, il fit de bonne heure de brillants progrès dans les études classiques, et ne se distingua pas seulement à l'université d'Oxford par des connaissances approfondies dans la littérature ancienne, mais encore par une rare aptitude pour les langues modernes. Les importantes découvertes en histoire naturelle, en chimie et en physiologie, eurent pour lui un attrait irrésistible. Après avoir achevé ses études avec succès à Londres et à Edimbourg, il prit ses degrés à l'université d'Oxford à l'âge de 26 ans, et se rendit à Paris pour suivre les cours du célèbre Lavoisier. A son retour, il fut nommé professeur de chimie à Oxford. Il y publia d'excellentes dissertations chimiques sur le scorbut et sur la pierre. Mais bientôt la révolution française, dont il était partisan enthousiaste, le séduisit à tel point qu'il résigna sa chaire pour n'être gêné en rien dans son amour pour la liberté. Il se rendit alors à la campagne, chez un de ses amis nommé Reynold. Là, il travailla à ses remarques sur l'essence des mathématiques, dans lesquelles il cherche à prouver que cette science est basée sur l'évidence des sens et la géométrie sur l'expérience. C'est vers ce temps que parut son *Histoire d'Isaac Jenkins*, ouvrage composé dans le but

de donner à la classe laborieuse des règles de conduite sous une forme attrayante. On vendit en très peu de temps plus de 40,000 exemplaires de cet excellent écrit populaire. Après son mariage, en 1794, il conçut le plan d'un établissement sanitaire, dans lequel, au moyen de diverses sortes d'air artistement ménagées, il se proposait de guérir plusieurs maladies réputées incurables, entre autres la phthisie. Avec quelques protections, il parvint à fonder un établissement de ce genre, qui fut ouvert en 1798. Il choisit pour directeur un jeune homme nommé Humphry-Davy, qui commença là sa réputation future. Toutefois les résultats n'ayant pas répondu aux espérances qu'on avait conçues, le zèle de Beddoes se refroidit si fort qu'il se retira tout-à-fait un an avant sa mort, après avoir laissé une multitude d'écrits très judicieux et très profonds sur l'emploi des différentes espèces d'air. Dans les dernières années de sa vie, il acquit une grande réputation par les ouvrages populaires qu'il avait publiés sur la médecine, entre autres son *Hygie*, en 3 volumes, ouvrage d'une utilité générale, qui se recommande également par la clarté des démonstrations et la vérité de la représentation. Ses écrits patriotiques, composés de 1795 à 1797, sont généralement tombés dans l'oubli.

BÈDE, dit le *Vénérable*, naquit en 672, près de Wermouth, dans le diocèse de Durham en Angleterre. Élevé dans le monastère de Saint-Paul à Jarrow, sous la direction des abbés saint Benoît et saint Géolfride; il se distingua de bonne heure par sa piété et son application à l'étude. Il fut ordonné diacre à l'âge de 19 ans, et prêtre à 30, par Jean, évêque d'Haguldstad. Quoique le pape Sergius désirât l'avoir auprès de lui à Rome, il est certain qu'il ne quitta pas l'Angleterre, s'y appliqua avec zèle à l'étude, et s'y rendit familier avec toutes les sciences, qu'il communiqua ensuite à ses religieux. Aucun événement remarquable n'a signalé la vie de Bède. Il mourut recommandable par son savoir et sa modestie, le 26 mai, jour de l'Ascension, de l'année 735. Il rendit le dernier soupir après avoir dicté à un jeune moine quelques passages qu'il voulait extraire des ouvrages de saint Isidore. Comme il sentait sa fin approcher, il le pressait d'écrire le plus vite qu'il pourrait, et n'expira qu'après que ce travail fut terminé. Les raisons auxquelles on attribue le nom de Vénérable qui lui fut donné sont tellement frivoles ou d'une superstition si ridicule qu'elles ne méritent point d'être rappelées. On trouve dans la Bibliothèque de Dupin la liste de ses nombreux écrits, dont le plus important est son Histoire ecclésiastique, ouvrage qui, malgré le mélange des superstitions du temps, n'en est pas moins étonnant pour son siècle, et a exigé d'immenses recherches. Il a été imprimé plusieurs fois sous ce titre : *Ecclesiastica historia gentis Anglorum, libri quinque, Bedâ Anglo-Saxone auctore.* La dernière édition est de Cambridge, 1722, in-f°. L'église a recueilli dans ses offices divers passages des écrits moraux et religieux de ce vénérable prêtre, et les lit parmi les leçons tirées des Pères. « Le style de Bède est clair et facile, mais il n'est ni pur, ni élégant, ni élevé, ni poli. Il écrivait avec une merveilleuse facilité, mais sans art et sans réflexion. Il avait beaucoup plus de lecture et d'érudition que de discernement et de critique. Il recueillait indifféremment tout ce qu'il trouvait, sans faire paraître beaucoup de goût et de choix. Ses commentaires sur l'Écriture-Sainte ne sont que des extraits des commentaires des ouvrages des Pères, qu'il a recueillis et liés ensemble.... Son histoire est assez exacte pour ce qui s'est passé de son temps, ou peu de temps avant lui; pour le reste, il ne faut pas trop s'y fier, parce qu'il se sert souvent de faux mémoires. Ce qu'il a fait sur les sciences profanes n'est ni fort profond ni fort exact; mais il en savait beaucoup pour son temps. » (*Bibliot. des auteurs eccl.* de M. El. Dupin.) H. BOUCHITTÉ.

BEDEAU, sorte d'employé subalterne à la manière de nos huissiers. Autre-

fois, les universités en France avaient plusieurs bedeaux : bedeau général, bedeau pour chacune des facultés. Vêtus d'une robe par mi-partie de deux couleurs comme nos bedeaux d'église l'ont encore conservée, ils introduisaient le professeur dans la salle des cours, et se tenaient au bas de sa chaire pendant la durée entière de la leçon. C'était un grand honneur pour une université quand elle recevait le privilége de faire porter à ses bedeaux une verge d'argent. Dans ce bon temps des priviléges, les universités, non contentes de ceux qu'elles obtinrent pour les professeurs et les étudiants, n'oubliaient pas non plus leurs bedeaux, et les engraissaient aussi au profit de la chose publique. Le recueil des ordonnances fourmille d'*item* qui dispensent les bedeaux de telle bonne université d'une bonne ville de faire le service dans la garde bourgeoise, de rien payer dans les dîmes ou tailles, de faire venir leurs provisions en villes sans rien payer au bureau d'octroi, de payer aucun droit pour péage, etc. Depuis 89, il n'y a plus en France de bedeaux grands seigneurs ; le niveau de l'égalité a passé sur eux comme sur toutes les classes privilégiées. Les bedeaux d'églises ont seuls conservé quelques restes de leur ancienne splendeur : la robe et la verge de baleine noire ; encore dans l'église catholique française ces deux ornements sont-ils supprimés. Je ne connais au bedeau qui marche devant M. l'abbé Châtel qu'une assez mesquine plaque figurant avec humilité à la boutonnière de son mince habit noir.

Saint-Germain.

BEDLAM, corrompu de *Bethleem*, comme *Bicêtre* l'est de *Winchester*. — C'est aussi le nom d'un immense et bel établissement, destiné au séjour des aliénés et des criminels. Londres n'a rien de plus magnifique. Comme Bicêtre, il est situé en dehors et au midi de la ville. Mais il est loin de contenir dans sa vaste enceinte une population aussi nombreuse. Le nombre des condamnés ne s'élève pas au-dessus de soixante ; celui des fous n'est que de quatre cents. Aussi est-ce de cette institution qu'on pourrait dire que les Anglais logent les malheureux dans des palais, tandis qu'ils logent les rois dans des hôpitaux. La façade seule est de 580 pieds anglais de long. Le bâtiment est neuf; la première pierre fut posée en 1812. Mais il existait précédemment un hôpital du même nom qui avait la même destination, et qui remontait à Henri VIII. De là vient que ce nom de Bedlam est, de toute ancienneté, populaire dans toute l'Europe pour désigner les asiles consacrés à la plus grande des infirmités humaines. On pourrait se demander par quelle singulière rencontre l'Angleterre et la France ont rassemblé dans un même séjour les insensés et les coupables. Au premier abord, ce rapprochement révolte. On y voit une marque de mépris pour le malheur. Et trop probablement en effet ce rapprochement dont notre humanité s'étonne tient à l'habitude d'un même régime, d'une même surveillance, des mêmes fers. Ce n'est point l'être déchu qu'on a comparé à l'être déchu; ce n'est point le malheureux déshérité de l'intelligence humaine qu'on a comparé au malheureux déshérité de la moralité humaine. On a vu des deux côtés une chaîne, des menottes, une chemise de force. Pour plus de commodité, on les a accouplés. — En y regardant de plus près, on reconnaît que ce rapprochement irréfléchi aurait pu être philosophique. Il aurait pu tenir moins au mépris pour le malheur qu'au mépris pour le crime. Il aurait pu reposer sur la conviction que le crime est un calcul erroné, une faiblesse de l'esprit, avant d'être une corruption du cœur, une faute en un mot aussi bien qu'un tort. La société aurait pu annoncer ainsi que la dégradation morale est aussi une dégradation intellectuelle, et qu'en se jetant en dehors des lois du devoir, on se proclame dépossédé des droits et des lumières de la raison. C'eût été écrire sur la porte des geoles : Vous êtes des insensés. Montesquieu s'est amusé à dire, dans les *Lettres persanes*, que les Français avaient réuni dans un établissement quelques

centaines de fous pour faire croire que ce qui reste dehors ne l'est pas. Le trait sent les *Lettres persanes* en effet plus que l'*Esprit des lois*. On voit qu'il s'applique à l'Angleterre ainsi qu'à la France. Il s'appliquerait bien au monde entier. Partout, à côté des folies qui provoquent la surveillance et les rigueurs de la société, il y a en bien plus grand nombre les folies qu'on ne poursuit pas, qu'on ne renferme pas, qu'on ne redoute pas. Ce sont les plus dangereuses; mais elles sont innombrables, et elles constituent un attribut de la nature humaine, comme les autres en sont la dégradation. C'est que la nature humaine est nécessairement imparfaite. La folie serait de méconnaître la sagesse souveraine qui l'a voulu ainsi. Retranchez nos misères, où sera le mérite de la vertu? Retranchez nos erreurs, où sera le labeur et le mérite du génie? O Montesquieu, ne médisez pas de nos préjugés et de nos travers; vous auriez tort comme Belzunce d'accuser nos vices. Il ne faut pas se plaindre du champ de bataille où on a vaincu. C'est par vos victoires que vous êtes devenus grands parmi les hommes, et que des noms tels que les vôtres, honneur éternel d'un siècle, ont mérité les hommages de tous les siècles.

N.-A. DE SALVANDY.

BEDOUINS. Parmi les peuplades sauvages qui habitent l'Afrique, on distingue les *Bedouins* et les *Kabyles*: les premiers occupent les plaines, et les seconds ne sortent presque pas des montagnes. Les premiers, Arabes stationnaires, ennemis du progrès, dont les mœurs immuables ont traversé les siècles sans changer, et qui conservent les plus frivoles de leurs usages avec un soin pieux, comme un dépôt sacré transmis par leurs ancêtres, offrent sans doute un imposant spectacle au regard de l'historien; mais quand on songe à leur férocité et à la perfidie sous laquelle ils la cachent, ce sentiment d'admiration et d'involontaire respect fait place à une juste horreur: les Bedouins massacrent souvent sans pitié de misérables étrangers, sur le seuil de leurs tentes hospitalières, des étrangers à côté desquels leur hypocrite politesse a refusé la veille de prendre place à table, et qu'ils ont eux-mêmes servis pendant leur repas, selon leur coutume nationale. — Dévorés d'un impérieux besoin d'indépendance et de nationalité, méprisant tout ce qui n'a pas une origine musulmane, ces sauvages peuplades semblent avoir aussi fait une étude de l'art de torturer les hommes; leur ingénieuse barbarie invente tous les jours de nouvelles souffrances: tantôt c'est un cadavre qu'il mutilent et dont ils dispersent les lambeaux, bras et jambes, sur l'herbe ou sur le sable; tantôt c'est un enfant qu'ils ont surpris égaré loin de ses parents; ils lui crèvent les yeux, lui coupent successivement les oreilles, le nez, les jambes et les bras, et lui tailladent hideusement le tronc avec leur *yataghan*, et puis leurs marabouts s'emparent de ces lambeaux de chair encore tout palpitants, et les promènent en triomphe aux yeux de toute la tribu en faisant retentir l'air de ce cri: *Allah kebir!* Dieu est grand! Pour peindre d'un trait toute leur férocité, disons qu'ils ne connaissent pas même le devoir de la reconnaissance, que dans leur soif de vengeance et de sang ils n'épargnent pas même leurs bienfaiteurs. Ils sont du reste courageux, ne craignent pas d'affronter un ennemi en face, et, dans les grandes circonstances, on les voit s'armer tous pour conjurer l'orage qui les menace, tous, depuis les enfants dont les bras ont à peine la force de soulever une arme, jusqu'aux vieillards à la barbe blanchie et au corps affaibli par les ans. — Des luttes intestines divisent presque toutes leurs tribus: ces haines et leurs guerres sans cesse renaissantes servent merveilleusement la cause des Turcs leurs ennemis communs, qui presque toujours écrasent vainqueurs et vaincus les uns après les autres, et s'enrichissent de leurs doubles dépouilles. — Ils poussent la superstition à l'excès, et respectent, comme des êtres d'une nature à part, leurs marabouts, ces pieux charla-

tans, qui savent si bien exploiter leur crédulité, opérant sous leurs yeux les plus ridicules miracles, sans que personne ose en douter, et s'annonçant comme les interprètes inspirés de Mahomet et de leur Dieu lui-même. — Ces Arabes regardent les femmes comme des esclaves, nées pour le seul travail des mains; ils ignorent les charmes de ces épanchements réciproques, de ces confidences échangées, qui ont tant de prix à nos yeux, et ne parlent même qu'avec mépris de notre respect pour ce sexe. Leurs femmes ont cependant un goût immodéré pour la parure; celles des chefs riches et puissants étalent sur elles un luxe effréné de corail, de bijoux; et telle est la coquetterie de ces femmes sauvages qu'elles se peignent les sourcils et les paupières avec de l'*alkool*, poudre de mine de plomb, dont les femmes grecques et romaines faisaient le même usage, si nous devons en croire plusieurs historiens. — La paresse des Bedouins égale leur mépris pour la mort: depuis le matin jusqu'au soir, ils fument silencieusement, et jettent leurs pipes pour s'élancer sur leurs ardents coursiers, soit à la chasse du sanglier et du lion, soit à celle du faucon ou de l'épervier, oiseaux nombreux dans ces contrées fertiles. Leurs mœurs portent une telle empreinte de la rudesse et de la simplicité des temps primitifs qu'au retour de la chasse, les plus riches d'entre eux, nu-pieds ou en sandales, comme les derniers Bedouins, ne dédaignent pas de tuer, comme Achille, un agneau de leurs propres mains, et d'apprêter eux-mêmes leur repas. — Comme nous l'avons dit, pas une de leurs coutumes n'a changé: les inférieurs baisent toujours comme autrefois, en signe de déférence et de respect, les pieds ou les genoux de leurs supérieurs; quand deux Bedouins se rencontrent dans la plaine, ils échangent toujours le *salem alekum*, la paix soit avec toi! exclamation sacramentelle, dont l'habitude date de plusieurs siècles; ils se couchent toujours par terre, sans lit ni matelas, sur un simple tapis, mangent autour d'une natte sans nappe, en se croisant les jambes; ils ne commencent rien et n'entreprennent pas un vol à main armée ou un assassinat sans avoir d'abord crié: *bismillah*, au nom de Dieu, et quand ils ont fini, ils crient: *alhamdillah!* le Seigneur soit loué! — Un des principaux commerces locaux de ces contrées, c'est la fabrication des *hikies*: ce sont des couvertures de laine, faites d'un tissu de crin ou de poil, dont ils couvrent leurs tentes pour s'abriter, ou bien s'enveloppent le corps; ces *hykies* rappellent la *toga* des Romains, et ont avec elle une parfaite analogie: ils fabriquent aussi des *burnooses*, sortes de manteaux, de surtouts, qui sans cape ressemblent encore au *pallium* romain, et couverts de leur cape au *bardocucullus* des Gaulois; ils marchent du reste tête nue en fixant leurs cheveux à l'aide d'une ficelle; quelques Bedouins cependant se coiffent d'un bonnet rond de drap écarlate; leurs corps sont serrés par des ceintures de laine, auxquelles ils suspendent leurs couteaux ou leurs poignards; mais leurs *hojial*, gens de plume, substituent au poignard menaçant une écritoire inoffensive. — La tente des Bedouins a la forme d'un vaisseau renversé; un ou deux piliers la soutiennent, et un, deux ou plusieurs rideaux la divisent en autant d'appartements séparés: c'est à l'assemblage des tentes de toute une tribu qu'on donne le nom de *dowar*. — Disons un mot de leur gouvernement et de leurs relations avec Alger. — Les Bedouins payaient tous les ans au dey d'Alger une double redevance, en nature et en argent; mais le plus souvent il fallait, pour la leur arracher, lancer sur ces tribus sauvages les belliqueux janissaires du dey, avec ses corps d'élite. Depuis 1830, c'est la France qui est censée percevoir cet impôt. — Dans chaque tribu, c'est le chef de la famille la plus riche et la plus nombreuse qui juge et qui gouverne; le fils succède presque toujours au père; le sheik (chef) exerce un pouvoir sans limites, dictatorial; mais quand on soumet à sa décision quelque important débat, il s'entoure des lumiè-

res d'un des membres de chaque autre famille. — On sait que le gouvernement français songe à civiliser ces sauvages peuplades; mais leur fanatisme opiniâtre, leur mépris orgueilleux pour les mœurs étrangères, leur enthousiasme pour les leurs, rendront peut-être l'œuvre impossible; ou du moins il faudra des siècles pour l'accomplir.

A. Guy d'Agde.

BEDRIAC (bataille de). Après le meurtre de Galba, Othon, qui lui succéda à Rome, ne se trouva pas tranquille possesseur de l'empire. Il fut à la vérité reconnu, non seulement par l'Italie, mais encore par la Pannonie, la Mésie, l'Illyrie et les autres provinces de l'Orient; mais il avait déjà un rival dans la Gaule, la Bretagne et l'Espagne. Vitellius, nommé par Galba au commandement des deux armées du Rhin, s'était révolté presqu'en arrivant et avait pris la pourpre impériale. Lorsqu'il apprit la mort de Galba et l'avénement d'Othon, il se décida à hâter l'invasion de l'Italie, avant que son compétiteur fût affermi. Ayant levé des cohortes gauloises pour la défense des frontières du Rhin, il fit passer les Alpes à ses légions en deux colonnes; celle de gauche sous les ordres de Fabius Valens par le mont Genèvre, celle de droite commandée par Cecina par le grand St-Bernard. Celle-ci arriva la première en Italie, où la défection d'un régiment de cavalerie lui livra Ivrée, Verceil, Novare et Milan. — Othon, de son côté, à l'avis qu'il reçut des mouvements de Vitellius, réunit à Rome une légion, cinq cohortes prétoriennes, un corps de cavalerie et deux mille gladiateurs armés, qu'il envoya en hâte garnir la rive droite du Pô, sous les ordres de Spurina et de Gallus. Lui-même suivit de près ces troupes avec le restant des prétoriens, un corps d'éclaireurs, les vétérans et un corps considérable de marins. Il ordonna aux 7e, 11e, 13e et 14e légions, qui étaient en Dalmatie et en Pannonie, de le joindre au plus tôt sur les rives du Pô, en se faisant précéder par leurs auxiliaires et deux mille hommes d'élite de chaque légion. — Cecina, maître de Milan, résolut avant l'arrivée de Valens de s'assurer le passage du Pô en s'emparant de Plaisance; mais Spurina l'avait prévenu, et Cecina, vigoureusement repoussé à deux assauts, fut obligé de se retirer. Il marcha alors sur Crémone, dont il se rendit maître, et s'y établit dans un camp retranché. Averti du danger de Plaisance, Gallus avait passé le Pô à Brixellum, pour dégager cette place en menaçant Cecina sur ses derrières; mais Spurina l'ayant prévenu que l'ennemi était maître de Crémone, Gallus s'arrêta à Bedriac. C'est, dit Tacite, un village entre Crémone et Vérone, noté par deux grandes défaites des Romains. Pendant ce temps, Marcius Macer, un autre des généraux d'Othon, qui gardait la rive droite du Pô devant Crémone avec le corps des gladiateurs, ayant fait passer le fleuve à ses troupes, surprit une partie des troupes de Cecina, les battit et les repoussa dans Crémone. — Bientôt après, Othon arriva au camp de Bedriac avec le restant de ses troupes, et la 13e légion arrivée de Dalmatie. Il donna le commandement de l'armée à son frère Titianus, et lui donna pour lieutenants Marius Celsus et Suetonius Paulinus, deux généraux des plus expérimentés. Tout allait bien jusque là, et le commencement de la guerre s'annonçait par des succès en faveur d'Othon; il résolut de suivre la fortune et d'attaquer Cecina avant l'arrivée de Valens. Cecina, de son côté, ayant eu avis de ce projet, se prépara à la défense et appela la ruse à son secours. A douze milles de Crémone, près d'un lieu consacré à Castor (*Lucus Castoris*), il plaça ses meilleures troupes auxiliaires en embuscade dans des bois qui bordaient la route, et lança sa cavalerie en avant pour attirer l'ennemi dans le piége; mais les généraux d'Othon furent avertis de l'embuscade qui leur était préparée et tournèrent la ruse contre l'ennemi. Paulinus, qui commandait les légions, les arrêta à quelque distance et les disposa sur la route et des deux cô-

tés, dans un terrain couvert. Celsus s'avança avec la cavalerie seule; mais, au lieu de se laisser entraîner à la poursuite des troupes légères ennemies, il s'arrêta, et se mit en mouvement de retraite. Les Vitelliens, emportés par l'ardeur, le poursuivirent inconsidérément, et, donnant au milieu des légions, souffrirent une assez grande perte. — Mais ce succès n'eut aucune suite. Les généraux d'Othon apprirent que Valens était arrivé et avait rejoint son collègue, et ils se retirèrent de nouveau à Bedriac pour délibérer sur le plan de campagne à suivre. Cecina et Valens vinrent camper à dix milles de Bedriac, vers le lieu où l'on avait combattu. — Les meilleurs généraux d'Othon, Paulinus, Celsus et Gallus, étaient d'avis qu'on se retirât derrière le Pô pour y attendre les troupes de Dalmatie, de Pannonie et de Mésie, qui allaient arriver. L'ennemi n'était pas en état de passer le fleuve de vive force, et, renfermé dans un pays qu'il ruinait, exposé aux maladies que la différence du climat allait faire naître dans les troupes gauloises et germaniques, il s'affaiblirait bientôt; alors on pourrait reprendre l'offensive. L'impatience d'Othon, qui voulait terminer au plus tôt la guerre, et l'impéritie de son frère Titianus et du préfet du prétoire Proculus, l'emportèrent dans le conseil, et il fut décidé qu'on attaquerait. On mit ensuite en délibération si l'empereur assisterait à la bataille qu'on voulait livrer. Les mêmes conseillers firent décider qu'Othon se retirerait à Brixellum, avec un corps d'élite de prétoriens et de cavalerie légère. Ce fut la première cause des désastres de son parti. — Pendant qu'on délibérait à Bedriac, Cecina, pour stimuler ses adversaires et les attirer à quelque faux mouvement, fit semblant de vouloir passer le Pô près de son camp, et prépara des bateaux à cet effet, faisant en même temps occuper une île du fleuve, pour appuyer les travailleurs. Les gladiateurs de Macer, qui étaient en face, sur la rive droite, essayèrent en effet de se rendre maîtres de l'île et de détruire les travaux préparés; mais ils furent défaits par les Germains de Cecina et obligés de repasser le Pô. Titianus, qui commandait l'armée d'Othon, toujours décidé à livrer une bataille à la gauche du Pô, se contenta de réparer cet échec en rappelant Spurina avec une partie de ses troupes de Plaisance, pour renforcer ses gladiateurs. Cela fait, il quitta Bedriac et vint camper à quatre milles de là, vers Crémone. Là, on délibéra de nouveau sur ce qu'il convenait de faire. Othon ordonnait de combattre; les soldats voulaient que l'empereur vînt à l'armée avec les troupes qui étaient au-delà du Pô; les généraux ne s'entendaient pas. Faute de savoir discerner un bon conseil, Titianus et Proculus, qui était son directeur, choisirent le pire. Il fut décidé qu'on pousserait l'ennemi jusqu'au confluent de l'Adda et du Pô, et que l'armée se mettrait en mouvement, non en colonne de bataille, mais en colonne de marche. Paulinus et Celsus représentèrent en vain qu'il y avait devant eux une armée ennemie, qui aurait bon marché de troupes fatiguées, chargées et dans le désordre d'une marche; on leur répondit par un ordre. — Au premier avis du mouvement de l'armée d'Othon, les généraux de Vitellius firent prendre les armes à leurs troupes et rangèrent leurs légions en bataille dans un terrain couvert d'arbres qui les masquaient. La cavalerie fut envoyée en avant, et ne tarda pas à rencontrer celle d'Othon. Les Vitelliens, quoique plus nombreux, furent battus et culbutés sur la ligne de bataille où ils auraient porté le désordre, si la légion italique ne les eût fait retourner de force au combat. Mais ce léger succès ne servit à rien. Les légions d'Othon, marchant en colonne sur une route étroite, bordée de fossés profonds, et mêlées avec leurs bagages et les chariots d'armée, se trouvèrent tout à coup en présence de l'ennemi. Au milieu du désordre de cette surprise, le bruit se répandit que l'armée de Vitellius abandonnait le parti de son chef, et l'augmenta encore. Bientôt les soldats d'Othon furent désabusés par le

mouvement hostile qu'ils virent faire à la ligne opposée. Quoique doublement surprises, les légions d'Othon se présentèrent vaillamment au combat, et parvinrent, au moins en partie, à former leur ligne de bataille. Le combat s'alluma avec acharnement, et se maintint quelque temps à avantage égal, la 21e légion du côté de Vitellius et la 13e du côté d'Othon ayant été réciproquement rompues et défaites. Mais les gladiateurs, qui avaient passé le Pô, et qui appuyaient la gauche de l'armée d'Othon, ayant été battus par les Bataves de Vitellius, et les troupes du centre ayant été enfoncées, la victoire se déclara pour Vitellius. Les troupes d'Othon, en désordre, s'enfuirent jusqu'à Bedriac, couvrant les chemins de leurs morts et de leurs blessés. — Quel que grand que fût le désastre, tout n'était pas encore perdu pour Othon : une partie de ses légions était restée à Bedriac; un corps nombreux de troupes d'élite était avec lui à Brixellum. Les légions de Mésie étaient déjà arrivées à Aquilée. Les généraux de Vitellius le comprirent et campèrent à cinq mille de Bedriac, n'osant pas tenter un second combat. Ceux d'Othon firent de ces réflexions le sujet d'une exhortation à leurs troupes; mais le courage les avait abandonnés, et le lendemain les légions de Bedriac firent leur soumission au vainqueur. — Ce double désastre ne put cependant pas encore ébranler le courage et la fidélité des troupes de Brixellum. Elles entourèrent leur empereur, le suppliant de se confier à leur dévouement, et d'aller joindre les légions arrivées à Aquilée, avec lesquelles il pourrait ressaisir la victoire. Mais Othon avait pris son parti et déploya lui-même un courage qui n'a peut être pas été assez apprécié. « Livrer tant de dévouement et de vertu, dit-il, à de nouveaux périls, serait mettre un trop haut prix à ma vie. Puis-je, pour ma querelle particulière, permettre qu'une si florissante jeunesse, que de si vaillantes armées soient arrachées à la république? D'autres ont conservé l'empire plus long-temps, personne ne le perdra avec plus de courage. » Ayant veillé le restant du jour pour assurer le départ de ses plus fidèles amis, Othon passa une nuit tranquille, et au point du jour se perça d'un coup mortel. Son corps, accompagné au bûcher par ses fidèles soldats, fut brûlé en hâte et ses cendres enfermées dans un tombeau modeste. Quelques-uns de ses prétoriens se donnèrent la mort près du bûcher funéraire, sans autre motif que l'attachement à leur empereur. Ce récit abrégé de la bataille de Bedriac nous servira à relever une erreur généralement répandue, et qui se trouve dans toutes les géographies comparées, au sujet de la position de Bedriac. On a placé ce village à Caneto sur l'Oglio, au N.-O. de Bozzolo, en se fondant sur ce que Tacite dit que Bedriac était entre Crémone et Vérone; mais il ne dit pas que ce fût sur une ligne droite tirée d'un lieu à l'autre. Il faut donc en chercher la situation d'après d'autres indices. — D'après Tacite, Bedriac était évidemment sur la route de Brixellum (aujourd'hui Bressello) à Crémone, et par conséquent peu éloigné du Pô. Dans le récit de la bataille, Tacite dit : 1° Que la légion *Prima adjutrix* d'Othon combattit la 21e de Vitellius dans un champ *entre la route et le Pô*, et; 2° Que les gladiateurs qui avaient passé le Pô ayant été battus, l'ennemi se trouva par là sur le flanc de l'armée d'Othon. Le champ de bataille, qui était sur la route de Bedriac à Crémone, était donc aussi voisin du Pô. Aucune de ces circonstances ne conviennent à Caneto, située à dix mille du fleuve, sur les bords marécageux de l'Oglio. La route de Crémone à Mantoue, qui en passe à une lieue, n'a pu être dirigée par Bozzolo qu'après le desséchement du marais par le canal latéral appelé Delmovio. — La disposition des voies militaires romaines était toute différente. De Milan, une route conduisait à Vérone par Brescia et Peschiera. Une seconde joignait la voie Émilienne à Plaisance, et conduisait à Rimini, par Par-



me, Modène et Bologne. Un embranchement de cette seconde route, partant de Lodi, conduisait par Crémone, Mantoue et Ostiglia à Ravenne. Cet embranchement communiquait à la voie Eilienne de Bedriac par Brixellum et Reggio, et à la voie supérieure par une route de Mantoue à Vérone. — Sur la carte Peutingérienne, on trouve sur la route de Lodi à Ravenne, sur les bords du Pô, après Crémone et à 22 milles de cette ville, une station écrite *De Loriaco*. C'est évidemment *Bedriaco* qu'il faut lire. La distance de 22 milles de Crémone conduit à Casalmaggiore, et la voie romaine qui conduisait d'un lieu à l'autre est le chemin qui suit à peu près le Pô, par Gussola, Solarolo et San-Daniele. La route de Casalmaggiore à Mantoue est celle de Sabbionetta et Commessaggio, qui traverse le Serraglio. Toutes les circonstances du récit de Tacite conviennent à cette disposition. Le point où Cecina voulait passer le Pô était vis-à-vis de l'île formée par l'embouchure du Taro; et la bataille se serait livrée vers Motta-Baluffi, à huit milles de Bedriac, où la route est assez voisine du Pô. Le récit que fait Tacite des opérations d'Antonius Primus, général de Vespasien, contre les troupes de Vitellius, et qui amenèrent la bataille de Crémone, sert encore à confirmer l'identité de la situation de Bedriac avec celle de Casalmaggiore.

Général DE VAUDONCOURT.

BEEL, *voyez* BEL.

BEELZÉBUTH ou **BAAL-ZÉBUB** ou **BEEL-ZEBUL**. Tous ces noms dérivent de deux mots hébreux, *beel* ou *baal*, divinité ou idole, et *zebub*, mouche. Si l'on écrit *zebul* ou *zebel*, ce terme signifie excrément. — Les Orientaux, dans la plupart des langues sémitiques, se sont servis de ces termes pour désigner une puissance malfaisante, le plus importun, le plus tourmentant des démons, le prince des enfers ou de l'Achéron. Comme les immenses nuées d'insectes sont un fléau perpétuel sous les climats brûlants, on attribuait leur production à Beelzébub, et on lui faisait des sacrifices en brûlant sur ses autels des matières fétides, dont la fumée écartait les mouches, afin qu'il en délivrât le monde. Ce dieu, adoré surtout à Accaron, est considéré par les hébraïsants et par Samuel Bochart comme l'analogue du Pluton des Grecs, ou le chef des démons. On voit dans la Bible le roi Ochosias malade envoyant consulter le dieu des mouches (Beelzébub) des Accaronites, comme une puissante divinité. De même les Grecs ont eu leur Jupiter et leur Hercule tueurs de mouches, *Muódên* ou *Muagron*, ou *Apomuon*. Pline le naturaliste cite les Éléates, qui invoquaient le dieu *Myagron*, pour se délivrer de la peste attribuée à une multitude effroyable de mouches, et qui lui consacrèrent un jour de fête. Pausanias, en plusieurs de ses descriptions, Élien, et d'autres auteurs, parlent de localités délivrées du fléau des mouches par l'intercession d'Hercule. A cet égard, nous avons encore des exemples analogues. Ainsi, les boucheries de Troyes sont, dit-on, exemptes de mouches par les mérites de saint Loup, évêque de cette ville. De même les bouchers de Genève ont su écarter les mouches, mais c'est au moyen de l'huile de laurier qu'ils placent dans leurs étaux, et dont l'odeur les met en fuite. — Quoi qu'il en soit, le mot *beelzébuth* est devenu le synonyme de prince des démons, quoique chez les Hébreux et les habitants de la Syrie ce titre fût celui d'Asmodée. Les idoles de Beelzébuth, vouées au mépris, furent qualifiées de *belzebul* (*idolum stercoris*). Les Juifs pharisiens accusaient Jésus de chasser les démons par la puissance de Beelzébuth (Matth., cap. XII. ℣. 24, et Luc, XI. ℣. 15), mais il leur représenta qu'une puissance ne se détruit point par elle-même. — Le nom de Beelzébuth est encore donné aux êtres malfaisants, et en particulier à une espèce de singe du genre atèle, et qui est originaire de l'Amérique. Linné avait ainsi nommé le guariba, singe hurleur nocturne, du genre alouatte de la Guiane. — Dans la Bible, le nom de *baal* est donné à des idoles de divi-

nités célèbres dans l'Orient ; ainsi *Baal-berith* était adoré des Sichémites, *Baal-peor* ou *Belphegor* était une divinité impudique des Moabites ; à Hébron, *Baal-zebub* était en honneur, etc.

J.-J. Viber.

BÉER. *Voyez* Bayer.

BEETHOVEN (Ludwig van), naquit le 15 décembre 1770, à Bonn, où son père était ténor de la chapelle du grand-duc. Dès ses premières années se développa la passion de cet art, qu'il porta si haut dans la suite. Il avait à peine cinq ans que déjà grondait en lui une harmonie instinctive, vague, obscure, confuse comme tout ce qui nous vient d'instinct. C'était un concert perpétuel, un hymne sans fin que le monde extérieur entretenait dans son ame ; aussi l'air, la rosée, les parfums, les couleurs et tous les phénomènes de la nature n'étaient pour lui que des voix harmonieuses : Beethoven enfant ne percevait que des sons. Dès lors il sentit que son droit était de faire entendre à tous cette vaste symphonie dont il était encore seul à jouir ; il sentit, le grand homme, que la science devait ouvrir un cratère à toute cette lave de mélodies. Il tourmente son père, l'obsède de telle façon qu'au bout de deux ans toute la science d'un musicien habile ne lui suffit plus. S'apercevant qu'il devient l'écolier de son fils, le père le confie à Van der Eden, l'organiste de la cour, et le claveciniste le plus distingué de Bonn. — Après la mort d'Eden, Neefer, qui succéda à ce maître, prit Ludwig en affection et lui fit connaître les œuvres sublimes de Sébastien-Bach, de Handel, qui furent pour Beethoven l'objet d'une admiration constante et sans bornes. Tandis que le pianiste de onze ans exécutait les œuvres les plus difficiles avec une prodigieuse habileté, avec un sentiment profond, cette ardeur de créer qu'il avait étouffée pendant trois ans sous des études consciencieuses vint le tourmenter de nouveau. Il céda cette fois, et bientôt des variations sur une marche, trois sonates, plusieurs cantates, furent publiées à Manheim. Mais le champ où le génie de l'artiste se développait d'une manière plus hardie et plus brillante, c'était la libre fantaisie et l'improvisation sur un motif donné. — Ce talent de création spontanée fut mis à l'épreuve par Mozart lui-même, par Mozart au moment où il jouissait en Allemagne de toute la splendeur de sa gloire. A Vienne, en 1790, Beethoven improvisa devant l'auteur de *don Juan*, qui, voulant s'assurer de son talent, l'écouta froidement, et finit par lui dire que toute cette improvisation avait bien l'air d'une scène apprise par cœur. Beethoven, humilié, lui demande un thème original ; Mozart alors, croyant l'embarrasser, écrit un motif chromatique et fugué d'une extrême difficulté, qu'il met aussitôt sur le pupitre. Beethoven travaille le thème donné, pendant trois quarts d'heure, avec tant de grâce, de verve, de génie et d'originalité, qu'il se rend maître de son auditoire, et Mozart, transporté, dit à l'assemblée : « Faites attention à ce jeune homme, il ira loin. » — Ludwig s'était déjà signalé sur l'orgue, et l'électeur, passionné pour l'art, le nomma successeur de Neefer en lui accordant le titre d'organiste de la cour, avec un congé d'une année, afin qu'il pût se rendre à Vienne, y terminer aux frais de l'état ses études, sous les yeux de Joseph Haydn. A peine Beethoven commençait-il à sentir tout le prix des leçons d'un tel professeur que celui-ci, appelé en Angleterre, se vit forcé de confier son élève au maître de chapelle Albrechtsberger (*v.* ce nom), qui l'initia tout-à-fait dans les mystères du contre-point. — Déjà Beethoven s'était fait connaître par un grand nombre de belles compositions ; déjà il passait à Vienne pour un pianiste du premier ordre, lorsque, dans les dernières années du siècle passé, surgit en Wolf un rival digne de lui. Alors se renouvela en quelque sorte la vieille querelle des gluckistes et des piccinistes, et les nombreux amateurs de la ville impériale se divisèrent en deux partis. Le prince Rodolphe commandait les soutiens de Beethoven, et le baron de Metzler se mon-

trait à la tête des plus zélés protecteurs de Wolf; le baron de Metzler, dont la magnifique *villa*, toujours ouverte aux artistes, leur offrait un séjour délicieux. Ce fut là que la lutte harmonieuse des deux jeunes artistes eut lieu devant une réunion d'amateurs et de connaisseurs du plus grand mérite. Ils improvisaient tour à tour sur des thèmes qu'ils se jetaient mutuellement : l'un répond à l'autre; c'est un concert qui semble ne devoir pas finir. Quelquefois ils s'arrêtaient pour reprendre haleine; s'essuyant le front d'une main tandis que l'autre, errant sur le clavier, soutenait encore le motif, préparait des jeux d'harmonie que l'autre main allait attaquer. Que de mélodies, que de caprices délicieux, sont nés de cette lutte, de cette double inspiration! Il était impossible de dire lequel des deux avait mieux fait. Wolf, avec sa main de géant, embrassait onze notes avec facilité. Pour Beethoven, déjà, dans l'improvisation, se révélait son génie sombre et mélancolique. — Les guerres d'Allemagne, la mort de son noble protecteur, le forcèrent de quitter sa ville natale. Il se rendit à Vienne. Il écrivit ses quatuors pour instruments à archet, et vint ajouter encore à l'importance, à l'intérêt que les productions de Haydn et de Mozart avaient donnés à cette musique de chambre, si complète malgré la simplicité de ses moyens d'exécution. — A Vienne, Beethoven se lia d'amitié avec Weiss et Leckt, virtuoses de la chambre du prince Rodolphe; il leur faisait connaître ses œuvres à peine terminées et leur en communiquait la pensée. Pour apprécier dignement les quatuors de Beethoven, il fallait les entendre exécuter par ces artistes. Les relations fréquentes qu'il avait avec Salieri éveillèrent en Beethoven le désir d'écrire un opéra. On arrangea pour lui un livret français, l'*Amour conjugal*, que Paër avait déjà mis en musique sous le titre de *Leonora*; Beethoven lui donna celui de *Fidelio*. Cette pièce, l'une des plus mauvaises de notre théâtre lyrique, avait réussi à Feydeau en 1795, malgré la musique de Gaveaux, grâce au talent de madame Scio, actrice et cantatrice dramatique du plus grand mérite. Il est singulier que deux maîtres tels que Paër et Beethoven aient voulu s'exercer sur un aussi pauvre canevas. Ce qui est plus bizarre encore, c'est que Meyerbeer va nous donner une quatrième édition de ce drame insipide et lugubre, édition revue, corrigée et augmentée. — En deux ans, Beethoven créa dix chefs-d'œuvre, *Fidelio*, *Le Christ au mont des Oliviers*, ses concertos de violon, la *Symphonie pastorale*, création ravissante de jeunesse, de pureté, de fraîcheur, où la musique pittoresque a été portée à son plus haut degré de perfection, la *Symphonie héroïque*, celle en *la*, des concertos de piano, etc. Quelles années! quelle profusion de jouissances, que de voluptés il a dû ressentir dans cette vie de création et d'harmonie que rien n'interrompait encore. Cependant *Fidelio* ne réussit point à ses premières représentations données à Prague: la faiblesse de l'exécution et les approches de la guerre furent les causes de cette mésaventure. L'année suivante, *Fidelio* prit une brillante revanche à Vienne. — Jusque là Beethoven avait éprouvé toutes les contrariétés mesquines dont l'envie harcelle toujours l'artiste qui s'élève. En 1809, le roi de Westphalie lui fit offrir la place de maître de chapelle à Cassel. Beethoven était sur le point d'accepter, lorsque trois hommes passionnés pour l'art, le grand Rodolphe, depuis cardinal archevêque d'Olmutz, les princes Lobkowitz et Knowsky, s'apposèrent à cette résolution et firent obtenir au grand maître un contrat par lequel il lui était assuré 4,000 florins de rente, à cette seule condition qu'il en dépenserait les revenus dans les états autrichiens. Touché de cet hommage rendu à son génie, Beethoven travailla sans relâche jusqu'à sa mort. — A mesure que sa réputation se répandait en Europe, elle lui renvoyait de toutes parts des marques de son passage : c'était la médaille frappée à Paris, un magnifique piano que l'Angleterre lui envoyait, des nominations, des diplo-

mes académiques arrivant de tous les pays. La perte de l'organe de l'ouïe, la plus douloureuse que puisse faire un musicien, vint alors l'accabler. Il devint complétement sourd et ne put communiquer que par écrit avec le monde extérieur. Les suites nécessaires de cette infirmité devaient être un amour ardent de la solitude, une méfiance inquiète et tous les symptômes de l'hypochondrie naissante. La lecture, le travail, la promenade en pleine campagne, étaient ses plus douces occupations, un petit cercle d'amis dévonés son seul délassement. Cependant de nouvelles souffrances s'étaient jointes à cette infirmité : l'hydropisie se déclara, fit de grands progrès et précipita l'instant fatal. Il institua légataire universel son neveu Karl van Beethoven, qu'il aimait comme un père, et dont il faisait lui-même l'éducation. Sa fortune se montait à peu près à 9,000 florins. — A sa mort, Vienne, Prague, Berlin, toutes les villes d'Allemagne, furent en deuil. Ce fut à qui rendrait au grand homme les honneurs les plus dignes de lui. On donna un concert spirituel, dans la salle des états de la diète, où l'on n'entendit que de sa musique, et dont le produit fut consacré à lui élever un monument. — Beethoven était de moyenne taille, vigoureux, et n'avait jamais été malade, malgré la vie irrégulière à laquelle un travail continuel l'assujettissait. Il était d'ame et de corps robuste, et loyal Allemand. Culte envers les malheureux, dévouement à tous, telles étaient les qualités qui dominaient en lui, et qu'en revanche il voulait trouver chez les autres. Rien ne l'indignait plus qu'une promesse violée. Dans les premiers temps de sa vie, la musique fut son seul amour, sa seule étude, sa seule passion. Plus tard il s'occupa beaucoup d'histoire et de philosophie. Cette tension d'esprit constante l'empêchait de s'attacher aux détails de l'exécution. Beethoven était un chef d'orchestre dont il fallait se méfier. Il ne pensait qu'à son œuvre ; il était avec elle identifié au point que sans le vouloir il en figurait l'expression d'une manière pittoresque. Sur un passage vigoureux, il frappait à coups redoublés son pupitre. Au *diminuendo*, il se faisait petit ; au *pianissimo*, il disparaissait. Mais si tout l'orchestre éclatait dans une explosion générale, le nain devenait géant, il grandissait, s'élevait avec la tempête du chœur et de l'orchestre. Alors sa face s'éclairait, le bonheur rayonnait dans tous ses traits, un sourire de bienveillance errait sur ses lèvres, et sa voix de tonnerre jetait à tous les musiciens, comme récompense, ces mots : *bravi tutti!* — Quelquefois, dans l'intimité de la causerie, il disait son opinion sur les grands artistes ; voici ce qu'il pensait des trois suivants : « Weber a commencé trop tard ; l'art en lui n'est pas spontané ; il est le résultat d'une étude opiniâtre et profonde. Du reste la science me semble lui tenir lieu de génie. — Le chef d'œuvre de Mozart est et restera toujours sa *Zauber Flœte*. C'est dans cet ouvrage qu'il s'est montré pour la première fois grand maître allemand. *Don Juan* a les allures italiennes : et puis l'art divin et sacré aurait-il jamais dû se prostituer en un sujet si scandaleux ? — Handel est seul sur son trône ; nul n'a jamais atteint à sa hauteur, rien ne fait présumer que cela soit un jour. Maîtres, étudiez-le profondément ; apprenez de lui comment, avec des moyens simples, on produit de merveilleux effets. » — Beethoven nous a laissé huit symphonies à grand orchestre : *La Victoire de Wellington*, symphonie pittoresque ; une symphonie avec chœurs ; une messe en *ut* à quatre voix, chœur et symphonie, publiée à Paris, par l'auteur de cet article ; une messe en *ré*, à double chœur ; *Le Christ au mont des Oliviers*, oratorio ; *Armide*, *Adélaïde*, cantates ; *Fidelio*, opéra ; *Egmont*, mélodrame ; *Prométhée*, ballet ; les ouvertures de *Coriolan*, *Les Ruines d'Athènes*, *La Dédicace du Temple*, des quatuors pour instruments à archet, un quintette, un septuor, des trios, avec partie principale pour le piano ; des sonates et des concertos de piano, des concertos de violon, une infinité de piè-

ces fugitives telles que menuets, contre-danses, valses, allemandes, chansons, canons, etc. Voilà pour les ouvrages pratiques. En théorie, il nous a légué ses *Études ou traité d'harmonie et de composition*, qui viennent d'être traduites en français et doivent paraître incessamment. Les notes biographiques jointes à ce traité m'ont été d'un grand secours pour la rédaction de cet article. — *La Symphonie héroïque*, en *mi-bémol*, a été l'objet d'une infinité de conjectures de la part des biographes et des journalistes; chacun a bâti son plan à sa fantaisie et prêté à Beethoven ses propres idées. On a poussé même la manie des commentaires jusqu'à appliquer à la mort de Napoléon, à la pompe de son convoi funèbre les images que l'auteur a présentées dans cette composition et le caractère d'expression qu'il lui a donné. Ces écrivains ignoraient sans doute que *la Symphonie héroïque* était connue de l'Europe entière depuis quinze ans, lorsque le captif de Sainte-Hélène a été rayé du nombre des vivants. La partition de cette symphonie avait pour titre unique le mot *Napoléon* : commencée sous le consulat, Beethoven y travaillait encore, lorsqu'un matin, son élève F. Ries entre chez lui, un journal à la main, et lui annonce que Bonaparte s'est fait proclamer empereur. Beethoven, qui rêvait un héros républicain, resta un instant stupéfait, puis il s'écria : « Allons! c'est un ambitieux comme tous les autres. » Et au nom de *Napoléon*, il substitua ces mots : *Sinfonia eroica per festeggiare la memoria di un grand'uomo*. Il recomposa le second morceau, et d'un hymne de gloire en fit un chant de deuil. — Lorsque les symptômes de l'hypochondrie se manifestèrent chez lui, il commença d'abord par se plaindre de la méchanceté des hommes, portés tous au mensonge, à la flatterie, à la débauche. Il voyait tout en noir et soutenait qu'on ne pouvait désormais trouver l'homme probe nulle part. Il finit par se méfier de sa cuisinière, bonne vieille femme éprouvée par trente années de service. Il résolut tout à coup de conquérir une entière indépendance, et cette idée bizarre une fois entrée dans son cerveau dut être réalisée aussitôt. Or voilà Beethoven allant lui-même au marché, choisissant, achetant la viande, les légumes, qu'on lui faisait payer très cher. Rentré chez lui, l'illustre maître apprête lui-même son dîné. Cela dura ainsi quelque temps, et comme ses amis dévoués, les seuls qu'il reçût encore dans son intimité, lui adressaient des observations sérieuses sur cette manie, il se fâcha; et, pour leur prouver ses connaissances profondes dans l'art culinaire, il les invita à dîner pour le lendemain, afin de les convaincre. Les convives s'attendaient bien à ce qui devait arriver. N'importe, ils se rendent à l'heure dite chez Beethoven et trouvent le grand homme en veste et tablier blanc, son vaste front couvert du bonnet de coton, occupé devant ses fourneaux. Après avoir attendu près d'une heure et demie, lorsque déjà la conversation ne couvrait plus les clameurs de plus d'un estomac affamé, on servit. La soupe ressemblait à ces bouillies que les aubergistes donnent aux mendiants; le bœuf, à moitié cuit, était racorni comme la chair d'une vieille autruche; les légumes nageaient dans la graisse et l'eau; et le rôti paraissait sortir du tuyau de la cheminée où on l'aurait mis pour y être enfumé. L'amphitryon ne mangea pas moins avidement de tous les mets, et ce contre-temps, prévu par les convives, le fit tomber dans une humeur joyeuse et toute couleur de rose. Il se comparait au cuisinier Melschorbel dans la parade intitulée : *Das Lüstige Beylager, Le joyeux festin de noce*. Il cherchait tant par son exemple que par l'éloge des mets qui couvraient la table à faire partager sa joie à ses hôtes. Ceux-ci, pouvant à peine croquer quelques morceaux, n'en assuraient pas moins qu'ils mangeaient trois fois plus qu'à leur ordinaire, et se dirent rassasiés après s'en être tenus au beurre, aux fruits, que le sublime cuisinier n'avait heureusement pas touchés. Ce festin remar-

quable fut le dernier que le maître de l'harmonie apprêta : son nouveau métier l'ennuya ; il abandonna la couronne et le sceptre, le bonnet de coton et la cuillère à pot. La vieille ménagère revint à son ancienne dignité, et le patron, résigné, à son pupitre, qu'il n'aurait pas dû quitter.— Je crois faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant une pièce du plus grand intérêt, sans laquelle cette biographie serait incomplète ; c'est le testament du grand homme.

Pour mes frères Karl et..., Beethoven.

« Hommes qui me croyez haineux, intraitable ou misanthrope, et qui me représentez comme tel, combien vous me faites tort ! Vous ignorez les raisons secrètes qui font que je vous parais ainsi. Dès mon enfance, j'étais porté de cœur et d'esprit au sentiment de la bienveillance ; j'éprouvais même le besoin de faire de belles actions. Mais songez que depuis six ans je souffre d'un mal terrible qu'aggravent d'ignorants médecins ; que, bercé par l'espoir d'une amélioration, j'en suis venu à la perspective d'être sans cesse sous l'influence d'un mal dont la guérison sera fort longue, impossible peut-être. Pensez que, né avec un tempérament ardent, impétueux, capable de sentir les agréments de la société, j'ai été obligé de m'en séparer de bonne heure et de mener une vie solitaire. Si quelquefois je voulais oublier mon infirmité, oh ! combien j'en étais durement puni par la triste et douloureuse épreuve de ma difficulté d'entendre ! Cependant il m'était impossible de dire aux hommes : *Parlez plus haut, criez ; je suis sourd.* — Comment me résoudre à avouer la faiblesse d'un sens qui aurait dû être chez moi plus complet que chez tout autre ! d'un sens que j'ai possédé dans l'état de perfection, et d'une perfection telle qu'elle s'est rencontrée chez peu d'hommes de mon art? Non, je ne le puis pas. — Pardonnez-moi donc si vous me voyez me retirer en arrière, quand je voudrais me mêler parmi vous. Mon malheur m'est d'autant plus pénible qu'il fait que l'on me méconnaît. Pour moi, point de distraction dans la société des hommes, dans leur ingénieuse conversation ; point d'épanchement mutuel. Vivant presque seul, sans autres relations que celles qu'une impérieuse nécessité commande, semblable à un banni, toutes les fois que je m'approche du monde, une affreuse inquiétude s'empare de moi ; je crains à tout instant d'y faire apercevoir mon état..... Lorsqu'en dépit des motifs qui m'éloignaient de la société, je m'y laissais entraîner, de quel chagrin j'étais saisi lorsque, à la campagne où j'ai passé les derniers six mois, quelqu'un entendait de loin une flûte et que je n'entendais rien; quand il entendait chanter un pâtre, et que je n'entendais rien ! J'en ressentais un désespoir si violent que j'étais tenté de mettre fin à ma vie !—L'art seul m'a retenu ; il me semblait impossible de quitter le monde avant d'avoir produit tout ce que je sentais devoir produire. C'est ainsi que je continuais cette vie misérable, oh ! bien misérable ; avec une organisation si nerveuse qu'un rien peut me faire passer de l'état le plus heureux à l'état le plus pénible. — Patience ! c'est le nom du guide que je dois prendre et que j'ai déjà pris : j'espère que ma résolution sera durable jusqu'au dernier moment. Peut être éprouverai-je un mieux, peut être non ; n'importe ; je suis résolu à souffrir. Devenir philosophe dès l'âge de vingt-huit ans, cela n'est pas facile, moins encore pour l'artiste que pour qui que ce soit. — Divinité ! tu vois d'en haut mon cœur ; tu le connais, tu sais qu'il ne respire que la philanthropie et le désir de faire du bien. Hommes ! quand vous lirez ceci, pensez que vous avez eu des torts envers moi ; et le malheureux, qu'il se console en trouvant un de ses pareils, qui, malgré les obstacles de la nature, a fait tout ce qui était en son pouvoir pour être rangé parmi les hommes et les artistes distingués. — Vous, mes frères Karl et..., si, au moment où j'aurai cessé d'être, le professeur Schmid existe encore, priez-le en mon nom d'écrire ma maladie. Cette

feuille que je trace ici, ajoutez-la à l'histoire de mes maux, pour que du moins, autant qu'il sera possible, le monde, après ma mort, se réconcilie avec moi. — Je vous nomme ici tous deux héritiers de ma petite fortune, si on peut l'appeler ainsi. Partagez-la loyalement, aimez-vous bien et soyez-vous mutuellement en aide. Vous savez que depuis long-temps je vous ai pardonné le mal que vous m'avez fait. Toi, mon frère Karl, je te remercie particulièrement de l'attachement que tu m'as montré dans les derniers temps : je souhaite que votre vie soit moins triste que la mienne. Recommandez la vertu à vos enfants; c'est elle seule qui peut rendre heureux, non l'argent. Je parle par expérience. C'est elle qui m'a soutenu dans mon malheur; c'est à elle, ainsi qu'à mon art, que je dois de n'avoir pas fini mes jours par un suicide. — Portez-vous bien et aimez-vous. Je remercie tous mes amis, et particulièrement le prince Lichnowsky et le professeur Schmid. Je désire que les instruments du prince Lichnowsky soient conservés chez un de vous, et qu'il n'y ait pas de discussion pour cela. Dès que vous pourrez en faire un usage plus avantageux, vendez-les; je serai content si au-delà du tombeau je puis encore vous être utile. Maintenant, que le sort s'accomplisse ! je vais au-devant de la mort avec joie : si elle arrivait avant que j'eusse pu déployer toutes mes facultés d'artiste, ce serait trop tôt, malgré la rigueur de ma destinée, et je désire qu'elle vienne plus tard. Cependant n'aurai-je pas encore sujet de me réjouir, puisqu'elle m'affranchirait d'une souffrance sans termes ! Viens quand tu voudras; je vais devant toi hardiment. Portez-vous bien, et ne m'oubliez pas tout-à-fait après ma mort; j'ai mérité un souvenir de vous, en m'occupant toute ma vie du soin de votre bonheur : soyez heureux. »

Heiligenstadt, le 6 octobre 1802.

LUDWIG VAN BEETHOVEN, m. p.

Le grand homme a vécu vingt-cinq ans encore. Sa patience angélique a été mise à de rudes épreuves.

CASTIL-BLAZE.

BEFANA (La). A Rome, le jour de Noël est le jour des étrennes ; ainsi, tandis que d'un côté des *crèches* (presepi) somptueuses ou modestes, selon la fortune des habitants, sont ouvertes aux curieux ou aux familles, et représentent avec un art tout pittoresque, et souvent très remarquable, la naissance du Christ, l'étable, la sainte famille, l'adoration des mages, dans des bocages factices ou naturels; de l'autre, les boutiques des confiseurs disputent aux habitations les plus simples comme aux palais les plus magnifiques la représentation de la *befana*. L'origine de ce nom est inconnue; toutefois, il signifie *fantôme*. Ce personnage est du sexe féminin; il est vêtu d'une grande robe noire, est grand comme nature, assis sous le manteau de la cheminée, portant de la main droite une grande gaule et dans la gauche une lettre qu'il est censé avoir reçue des enfants de la maison ; car ceux-ci lui ont écrit de venir leur donner leurs étrennes, et, pour faciliter la bienfaisance de la befana, ils ont soin, la veille de Noël, avant de se coucher, de suspendre dans la cheminée des bas, des petits sacs, des petits paniers, et le lendemain à leur réveil ils vont voir si la befana les a remplis de bonbons, de gâteaux et de joujoux. La mère de famille a soin que sous ce rapport tout se passe convenablement à la satisfaction de ses enfants et à l'honneur de la sorcellerie. Mais il arrive que la befana, qui est armée d'une longue baguette, a aussi apporté des verges et des martinets pour étrennes aux petits enfants méchants. C'est le côté moral de ce vieil usage, bien connu également en France, et dont l'origine est ancienne sans doute comme les fables qui y ont si long-temps gouverné, éclairé et trompé la ville aux sept collines, depuis la louve nourrice de ses fondateurs, les boucliers tombés du ciel avec les livres sybillins, les conseils de la nymphe Égérie au sage Numa, etc., jusqu'aux aruspices, aux poulets sacrés et aux déifications de ses exécrables em-

pereurs. Au moins le sortilége de la befana est innocent et il célèbre d'une manière agréable, par la joie des enfants, la naissance de celui dont ils disent aux visiteurs des crèches : *Sta notte , a mezza notte , tra l'asino e il bove, è nato un bambino , ben fresco e ben carino , il quale Christo si chiama.* Les enfants de l'état romain se croient, le jour de la *Befana*, les frères aînés de l'enfant Jésus, et ils lui offrent des confitures et des dragées qu'ils ont reçues de la vieille femme noire. J. Norvins.

BEFFROI ou BEFFROY. Ce mot est reçu en plusieurs acceptions, surtout dans l'histoire du moyen âge. Ducange, dans son *Glossaire latin*, le traduit par *belfredus*; Nicot, dans son grand *Lexique* latin et français, le dérive de *béée* et d'*effroy*, « étant fait, dit-il, pour *béer*, c'est-à-dire pour regarder et faire le guet en temps soupçonneux, et pour sonner l'effroy. » Ménage, dans son *Dictionnaire étymologique*, définit le beffroi une tour ou lieu élevé dans une place frontière où on fait le guet, et d'où on sonne l'alarme, quand les ennemis paraissent. Dans son acception spéciale, le beffroi était une cloche qu'on ne sonnait que dans des circonstances particulières, et pour annoncer un événement notable, comme la naissance ou la mort d'un haut personnage, un incendie. (*Voy.* Tocsin.) Le beffroi sonnait aussi pour convoquer les habitants d'une cité. Sous le régime féodal, c'était la grande tour où, dans quelques provinces de France, on plaçait la *bancloque* (*campana bannalis*). C'était un édifice privilégié ; d'anciennes chartes de communes mentionnaient le droit de ban-cloque ou beffroi dans les immunités accordées aux cités. Paris avait trois beffrois, à l'Hôtel-de-Ville, au Palais, à la Samaritaine. Le beffroi sonnait pendant vingt-quatre heures pour la naissance d'un *fils de France*. Le signal du massacre de la Saint-Barthélemi devait être donné par la cloche de la Sainte-Chapelle du Palais ; ce fut par un contre-ordre que ce signal fut en effet donné par une cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois. Le carillon de la Samaritaine n'existe plus ; il a été détruit avec la fontaine, qui était surmontée d'une campanille. On peut maintenant considérer comme beffroi la grosse cloche de l'église métropolitaine (Notre-Dame) ; on ne la sonne seule que dans les grandes solennités publiques et dans des circonstances tout-à-fait extraordinaires. C'est ainsi que l'on sonna le tocsin dans les trois fameuses journées de juillet 1830. On appelait aussi beffroi ces grandes tours mobiles élevées sur des roues, et qui, avant l'invention de la poudre à canon, étaient dirigées le plus près possible des murs d'une place assiégée, et s'élevaient à la hauteur des remparts. Ces machines colossales portaient des soldats armés. D—y.

BEFFROY DE REIGNY (Louis-Abel), plus connu sous le nom de *Cousin Jacques*, né à Laon, en 1757. Écrivain infatigable, il affectait de donner à chacune de ses productions un titre bizarre, comme le sobriquet littéraire qu'il substituait à son nom. Il a publié, en 1783, *Les Petites-Maisons du Parnasse*, *Malboroug-Turlututu*, *Hurluberlu*, 3 vol. in-8°. *Les Lunes*, publiées par cahiers in-18, en 1785 et 1787 (24 vol.), ont obtenu un succès de vogue. C'est une revue critique des faits et des ouvrages de cette époque. Aux *Lunes* succéda *Le Courrier des planètes*, ouvrage du même genre, en 1788 et 1790, 10 vol.; le *Précis historique de la prise de la Bastille*, 1789; *Histoire de France pendant trois mois*, 1789, un vol. in-8°; *Les nouvelles Lunes*, en 1791 ; *Le Consolateur*, en 1792, 3 vol. in-8° ; *La constitution de la lune*, 1793, un vol. in-8°; *Testament d'un électeur de Paris*, en 1795, un vol. in-8°. La politique domine dans tous ses ouvrages: il se plaçait entre les partis extrêmes comme conciliateur. Tous ces écrits respirent le patriotisme le plus pur, qui n'est et ne peut être autre chose que l'heureuse association des vertus publiques et privées. On remarque le même esprit, la même tendance dans ses pièces de théâtre. Il donna la même année à l'Opéra-Comique l'*Histoire universelle*, qui eut 87 repré-

sentations consécutives, et au théâtre des Jeunes-Artistes *Nicodème dans la lune*, qui a fait la fortune de ce spectacle et fondé la réputation do l'excellent comédien Juliet, dont le nom et les succès mérités rappellent les beaux jours du théâtre Feydeau. *Nicodème dans la lune* obtint sur tous les théâtres des départements la même vogue qu'à Paris. *Le Club des bonnes gens*, *La petite Nanette*, sont restés long-temps au répertoire. Le *Cousin Jacques* a fait la musique de presque tous ses petits opéras et vaudevilles. Des succès aussi brillants, aussi soutenus, semblaient devoir le fixer à un genre qu'il avait créé avec autant de talent que de bonheur; il le quitta pour se livrer à des études plus graves, à des travaux plus sérieux. Il conçut le projet d'un grand ouvrage d'histoire et de philosophie. Il avait plutôt consulté ses sympathies et son zèle que ses forces. Les premières livraisons de son nouvel ouvrage, intitulé: *Dictionnaire néologique des hommes et des choses*, parurent en 1799. La modération de ses principes politiques n'allait pas jusqu'à sacrifier ses convictions et sa conscience. La police du gouvernement consulaire se montra plus susceptible que celle du directoire; l'auteur fut contraint d'interrompre ses publications. Il en est resté à la lettre B. Sa carrière littéraire fut terminée; il se retira dans un village près de Paris, et y mourut en 1810. Les pièces du *Cousin Jacques* portent le cachet de l'époque; elles pourront être lues comme esquisses des mœurs et des doctrines politiques d'alors. — Le nom du *Cousin Jacques* occupe une place plus honorable que brillante dans l'histoire littéraire des premières années de la révolution française. D—r.

BEFFROY (Louis-Étienne), frère du précédent, avait d'abord suivi avec succès la carrière des armes. Il avait obtenu un avancement rapide: à 22 ans, il était capitaine aide-major dans la compagnie des cinquante cadets envoyés par le ministre français au roi de Pologne, sous les ordres du baron de Rullecourt. De retour en France, il passa officier dans les grenadiers royaux de Champagne. Il embrassa avec ardeur et conviction la cause de la révolution de 1789. Il pouvait prétendre aux hauts grades militaires; mais, plus zélé qu'ambitieux, il accepta les fonctions administratives auxquelles l'appelèrent les suffrages de ses concitoyens; il fut successivement procureur de la commune de Laon, membre du directoire du département de l'Aisne, suppléant à la première assemblée législative, substitut du procureur-général, syndic du département, député à la convention nationale. Il fut l'un des membres les plus laborieux et les plus distingués des comités des finances et d'agriculture. Dans le procès de Louis XVI, il motiva son opinion en ces termes: « Par respect pour les principes, par amour pour la liberté, j'invoque contre Louis la loi qui prononce la peine de mort contre les conspirateurs. » Cependant il vota pour le sursis. L'année suivante, il demanda l'abrogation de la loi du *maximum*. Envoyé en mission à l'armée des Alpes, après le 9 thermidor, il fit ouvrir les églises à Nice et arrêter ceux qui lui avaient été signalés comme patriotes exaltés, et notamment Napoléon Bonaparte. Dénoncé à la convention comme aristocrate, il se hâta de revenir à Paris: cette dénonciation n'eut point alors de suite. Élu membre au conseil des cinq cents, il se prononça contre l'emprunt forcé et pour le rétablissement des impôts indirects et de la loterie, et proposa la perception de la contribution foncière en nature; il réclama contre l'incarcération des prêtres réfractaires. Lors de la discussion sur la presse, il proposa d'appliquer à la calomnie écrite les peines portées contre la calomnie verbale. Il s'opposa à la suspension de la vente des domaines nationaux. Dans toute sa carrière législative, Beffroy resta fidèle aux doctrines des girondins. Toutefois, il ne pouvait échapper à la haine de ceux qui, moins consciencieux, avaient marché sous toutes les bannières. On l'accusa: 1° d'avoir fait arrêter Bonaparte: il prouva qu'il avait été étranger à cet acte de proscription, et rejeta ce fait sur ses

collègues de mission ; 2° de faux dans les pièces de liquidation : il ne lui fut pas difficile de se justifier de cette grave accusation. Il fut nommé immédiatement administrateur de l'hôpital de Bruxelles. La révolution ne changea point sa première position dans les armes ; capitaine en 1789, il était et est resté capitaine de vétérans depuis l'an 6. Considéré comme régicide, quoiqu'il eût voté pour le sursis, il a été compris dans les ordonnances de juillet 1816 et banni. Il se retira à Bruxelles. D—Y.

BEG, BEK, BEIGH ou BEY est un mot turc dont l'orthographe ne varie que d'après la prononciation en usage dans les divers pays où on l'emploie ; il répond au titre de prince et de seigneur. La première de ces significations est la plus ancienne. Le fondateur de la puissante dynastie des seljoukides, *Thogrul*, en arrivant en Perse, à la tête de sa nombreuse tribu, vers le milieu du XIe siècle, n'y apporta que le titre de beigh, qu'il conserva même après avoir reçu du khalife celui de sulthan. — Le fameux Timour (Tamerlan), le conquérant de la Perse, de l'Indoustan, de l'Asie-Mineure, de la Syrie, d'une partie de la Tartarie et de la Russie, le vainqueur de Bajazet qui était sulthan et khan (empereur), et de plusieurs khans tartares, ne portait que le titre de bek, et celui d'*emir*, qui, en arabe, signifie également *prince*. — Les princes de la dynastie turcomane *al-koiounlu*, ou du *mouton-blanc*, qui ont régné en Perse, à la fin du XVe siècle, n'ont pas porté d'autre titre que celui de begh. — Le souverain héréditaire de Tunis, quoiqu'il ne soit qualifié que de bey, a une autorité aussi étendue et moins précaire que celle du chef électif de la régence d'Alger, qui portait le titre de *dey*, équivalent à celui de roi, et qui avait pour vassaux les beys d'Oran, de Constantine et de Tittéry. — Lorsqu'après la destruction des sulthans mamlouks, l'Égypte passa sous la domination othomane, 24 beys, gouverneurs des provinces et chefs des différents corps de la milice, étaient plus puissants que le pacha envoyé de Constantinople, quoiqu'ils lui fussent subordonnés. C'est sur eux, c'est sur Ibrahim-Bey, sur Mourad-Bey, que les Français en firent la conquête. Le souverain actuel de l'Égypte, en détruisant les mamlouks, a laissé subsister le titre de bey, qu'il ne donne pas seulement à des généraux, à des officiers supérieurs, mais à des Européens, à des savants, à des médecins, tel que M. Clot-Bey. — En Perse, les gouverneurs de provinces, les généraux d'armées, sont appelés *khan*, titre qui chez les Turcs et les Tartares répond à celui d'empereur, et le titre de beigh est donné aux gouverneurs de districts, aux intendants de provinces, aux officiers généraux et même aux ministres lorsqu'ils ne sont pas khans. — Chez les Othomans, le beg ou Sonjak-Beg, autrefois la première dignité, avant la création des pachas, n'est aujourd'hui que la seconde ; mais il est au-dessus du sandjak, intendant de province. Il jouit, comme les pachas, des honneurs du *tebl-alem*, c'est-à-dire du droit de se faire précéder, comme le grand-visir, d'un pareil nombre de fifres, de tambours, de trompettes et de cymbales, d'un étendard vert (*alem*) et de deux autres plus grands ; mais il ne peut faire porter devant lui qu'une queue de cheval, tandis que le grand-visir en a cinq, et les pachas trois et deux. — D'après ce que nous venons de dire, on peut juger qu'en Orient, ainsi que dans notre Europe, les titres les plus relevés finissent par se discréditer, s'avilir, suivant le temps, les circonstances et les localités, et n'ont plus réellement qu'une signification vaine et arbitraire. Tel qui dédaigne le titre de président n'ignore pas que, sous cette modeste qualification, Washington a été plus grand, plus puissant, plus aimé, plus respecté que le dernier roi de Pologne, ce lâche Stanislas, l'amant, la créature, le valet, l'esclave et le jouet de l'autocrate de toutes les Russies. Niera-t-on que les premiers Nassau-Orange, sous leur simple titre de *stadhouder*, qui ne signifie littéralement que gouverneur

de place forte, aient laissé un nom plus honoré dans leur pays, plus célèbre dans l'histoire que le roi des Pays-Bas et de Hollande leur descendant? Il n'est pas jusqu'à Bonaparte, général ou consul, qui n'ait fait, selon nous, plus de grandes choses et moins de fautes que l'empereur Napoléon. H. AUDIFFRET.

BEGLERBEG ou **BEGLERBEY**, mot turc formé de *beg* ou de *bey* et de *begler* ou *beyler*, qui en est le pluriel. Il signifie prince des princes, seigneur des seigneurs, comme *schahin-schah* en persan signifie roi des rois. C'est le titre que prennent les gouverneurs des royaumes et des grandes provinces qui forment l'empire othoman, c'est-à-dire les pachas à trois queues, parce qu'ils ont sous eux des pachas-beys et des sandjaks-beys, gouverneurs de petites provinces et de districts, lesquels n'ont pour enseigne que deux queues et une queue. Cette enseigne (*Tougj*) consiste en un long bâton monté d'une boule en plomb doré, d'où pendent, au milieu de banderoles flottantes, le nombre des queues de cheval qui indiquent le rang du gouverneur. On sait que le sulthan en a sept et le grand-visir cinq. Nous trouvons ridicule cette distinction des rangs par les queues de cheval; mais les Orientaux ne doivent ils pas rire aussi de la vanité de ces Européens qui, sans leurs cordons et leurs bouts de rubans de diverses couleurs, seraient confondus dans la foule des hommes les plus ordinaires? — Le nombre des beglerbegs à varié de 26 à 36, suivant les circonstances; mais, à l'exception de celui de Roum-Ili, qui réside à Sophie, et de celui d'Anatolie, dont Kiutabia est la résidence, ce n'est généralement que par flatterie que les autres pachas à trois queues reçoivent de leurs courtisans, dans le chef-lieu de leur gouvernement, le titre de beglerbeg. A la coûr du grand-seigneur, on ne les appelle que *desdur meukerrem* (plénipotentiaires). En effet, ils ont seuls, après le grand visir, le pouvoir de publier et de faire exécuter dans les pays soumis à leur juridiction les firmans impériaux. Chacun d'eux a aussi sa petite cour sur le même pied que celle du sulthan. Il y a un kiabia, un mufty, un cadhi, un reiss-effendi un defterdar, un agha, des janissaires, un spahsalar, dont les cinq premiers forment son conseil privé, et qui représentent assez bien le ministère de la Porte-Othomane. Une partie de ces beglerbegs ont un revenu assigné sur les villes, bourgs et villages de leur gouvernement; les autres ont pour traitement une rente qui leur est payée dans leur résidence par les trésoriers de l'état. Il y a aussi des beglerbegs temporaires, dont l'autorité est sans bornes dans tout l'empire, excepté dans la capitale, tant que dure leur commission. Il peuvent à leur gré faire pendre, décapiter, et infliger tel autre genre de mort, tel autre châtiment aux coupables qu'on leur amène, sans que le pacha du lieu puisse s'y opposer, sauf le droit de porter ses plaintes à la cour, si le plénipotentiaire abuse de son pouvoir. Ces sortes de beglerbegs, représentant le grand-visir, sont reçus partout avec le même respect, avec la même terreur, et jouissent d'une autorité absolue sur tous leurs subordonnés. Les changements opérés par Mahmoud II ont dû cependant apporter quelque différence dans l'institution des beglerbegs et dans leurs attributions. H. AUDIFFRET.

BÉGAIEMENT ou **PSELLISME**. Les opinions des médecins sur la cause de cette infirmité sont fort divisées. On a cru la trouver dans la séparation de la luette en deux portions, dans une vicieuse conformation de l'os hyoïde ou dans une double perforation anormale de la voûte palatine. D'autres observateurs l'ont rapportée au mode d'implantation des dents, à la longueur du filet, ou, enfin, à la débilité des muscles moteurs de la langue. Il est probable qu'aucune de ces indications n'est complètement étrangère à certains cas de bégaiement: il est mieux prouvé qu'aucune d'elles ne doit être regardée comme la cause unique; s'il en était ainsi, la guérison du bégaiement ne serait pas possible sans le secours de l'instrument, ou même dans le plus grand

nombre des cas elle serait tout-à-fait impossible. L'expérience a appris qu'elle pouvait être obtenue par des moyens purement intellectuels. Ce fait paraît jeter un grand jour sur la cause. Il est évident qu'elle n'est pas dans un vice essentiel de conformation. On ne concevrait pas d'ailleurs qu'un bègue parlât bien dans certains moments; il devrait constamment parler mal. On ne peut donc admettre qu'une irrégularité dans le jeu des organes modificateurs du son. L'appréciation de la cause est plutôt du ressort de la physiologie que de l'anatomie; la curation échape à la chirurgie : on pourrait sans doute demander la cause même de l'irrégularité du jeu des organes modificateurs du son; l'important est que la science possède un point de départ qui permette de déterminer la nature du traitement : voilà la voie nouvelle dans laquelle nous ont fait entrer les découvertes et les travaux récents qui ont eu lieu à l'occasion du bégaiement. Rien de plus facile que de rattacher la série des observations qui ont été recueillies à l'une des causes qui ont été résumées au commencement de cet article. On a remarqué, par exemple, que la langue des bègues était habituellement placée dans la cavité de la mâchoire inférieure, au lieu que chez les personnes qui parlent bien elle touche ordinairement la voûte palatine. Ne semble-t-il pas raisonnable de conclure de là que la langue des bègues est plus lourde, que les muscles qui servent à la soutenir et à la mouvoir sont débiles? etc. etc... Nous ne croyons pas qu'une semblable explication fût fort utile; elle ne conduirait à aucune application. Il est beaucoup plus profitable d'étudier ce qui constitue le jeu régulier des organes modificateurs du son, de définir les diverses déviations de ces organes qui établissent les différents genres de bégaiement, et enfin de déduire de ces observations un mode rationnel de traitement. En procédant de cette manière, on ne sort pas de la démonstration. — Le son se forme dans le larynx; la langue sert principalement à le modifier. On peut vérifier qu'il existe des sons élémentaires pour la production desquels la langue ne joue aucun rôle, mais c'est aux modifications qu'elle imprime à ces sons élémentaires que l'homme doit la parole. La manière dont elle agit est simple : on ne s'en était pas encore rendu compte. Elle bouche entièrement le conduit de la voix en s'appliquant contre la voûte palatine; ainsi placée, elle n'a qu'à opérer un seul mouvement pour produire l'articulation d'un son. Mais, chez les bègues, l'observation apprend qu'elle se trouve dans la partie inférieure de la bouche. Il faut donc qu'elle vienne d'abord fermer l'issue de l'air intérieur, afin qu'elle ait le pouvoir de ne le laisser sortir que par degrés, et ensuite il faut qu'elle opère chacun des mouvements qui donne naissance aux sons articulés. On conçoit facilement que la langue ayant deux mouvements à produire pour un seul son, et ce son ne devant être convenablement modifié que par le second, l'émission de la voix ne corresponde pas exactement avec ce second mouvement, et que l'articulation soit imparfaite ou même tout-à-fait manquée. Il est nécessaire qu'il y ait simultanéité entre l'émission du son et le mouvement qui le modifie. Cette simultanéité a toujours fait le désespoir de ceux qui ont essayé de guérir des bègues. Si elle n'existe pas, l'intelligence n'est pas satisfaite du son émis, et elle fait pour articuler de nouveaux efforts qui constituent proprement ce qu'on appelle *bégaiement*. — Ces efforts présentent deux caractères différents. Il arrive que la voix est tout-à-fait arrêtée, parce que la langue, poussée avec force en avant au lieu de l'être en haut, fait contracter violemment le larynx, et que l'issue de l'air qui sert à former le son se trouve fermée. Dans ce cas, le bègue s'arrête tout court. S'il est d'un tempérament nerveux ou d'un esprit vif, on le voit grimacer de la manière la plus pénible. Il agite au hasard les organes de la parole, jusqu'à ce que la langue se trouvant poussée contre le palais au moment de l'émission du son, la contraction du la-

rynx cesse, et le mouvement lingual qui est nécessaire à l'articulation soit exécuté à propos. L'expérience a montré que le bégaiement, quant à sa gravité ou à la difficulté de la guérison, était exactement mesuré par la durée des efforts que fait le bègue pour parvenir à l'articulation. — Le second caractère que peuvent présenter ces efforts se montre lorsque la langue, au lieu d'être poussée en avant, est portée en haut. Quoique cette direction soit bonne, la langue n'en a pas moins, à cause de sa position vicieuse, deux mouvements à opérer. Lorsque l'émission du son ne correspond pas avec le second, il se manifeste un bégaiement dont le trait distinctif est la répétition de la syllabe incomplétement prononcée. Cette répétition est presque toujours très rapide et en quelque sorte convulsive. Ici le larynx n'est pas contracté, le son n'est pas étouffé, mais le bègue est obligé de continuer à émettre des sons et à agiter ses organes jusqu'à ce qu'il ait rencontré la correspondance nécessaire entre l'émission de la voix et le mouvement de la langue. Ce genre de bégaiement est beaucoup plus facile à guérir que l'autre. Il n'est bien souvent qu'un simple bredouillement, occasionné par la rapidité et la multiplicité des mouvements de l'appareil vocal. — Ainsi la position élevée de la langue est le moyen nécessaire de l'articulation; ses divers déplacements produisent un effet analogue à celui des doigts appliqués sur un instrument à vent. Si les doigts ne bouchaient pas exactement les trous de la flûte, par exemple, les sons seraient confus, il faudrait les recommencer plusieurs fois; si l'on se figure que les doigts ne soient nullement appliqués sur les trous, deux mouvements seront nécessaires pour qu'une note soit produite : l'un pour fermer, l'autre pour opérer le déplacement à propos. La formation du son par le moyen du grand trou pourra ne pas correspondre avec le second mouvement, et la note sera manquée. Voilà l'explication la plus claire du bégaiement : elle est fondée sur l'analyse du jeu de l'organe qui sert principalement à modifier le son vocal. Cet analyse nous a fait connaître trois espèces de bégaiement : 1° Bégaiement avec impossibilité momentanée d'articuler; 2° avec doublement précipité des syllabes; 3° avec bredouillement. Les autres espèces sont indiquées par l'appréciation des mouvements différents que la langue exécute pour produire les articulations. Les mouvements réguliers de la langue s'opèrent dans les lignes horizontales et perpendiculaires. Dans une série d'articulations, elle parcourt ces deux lignes, c'est-à-dire qu'elle va d'avant en arrière, d'arrière en avant, de haut en bas et de bas en haut. Les mouvements de côté sont vicieux; ceux de haut en bas ne concourent à l'articulation que d'une manière indirecte; ils servent accessoirement à rendre les autres possibles; il est clair qu'il faut que la langue s'abaisse pour pouvoir produire le mouvement de haut qui est la cause directe de l'articulation. Les voyelles ne diffèrent des consonnes qu'en ce qu'elles exigent des mouvements moins marqués. Les consonnes se distribuent en trois catégories : *s*, *c* avec cédille, *x* et *z*, veulent un mouvement en avant; *l*, *m*, *n*, *r*, demandent un mouvement de haut; *c*, *b*, *d*, *f*, *g*, *k*, *h*, *p*, *q*, *t*, *v*, exigent un mouvement en arrière ou de rétraction. La langue est presque insensible dans l'acte de la parole; aussi, faut-il beaucoup d'attention pour reconnaître la nature de chacun des mouvements nécessaires à l'articulation. Cette insensibilité est sans doute la cause qui avait jusqu'à présent fait méconnaître son rôle et classer les articulations d'une manière tout-à-fait vicieuse et par suite inutile. A quoi servait dans la prononciation de savoir qu'une lettre était labiale ou linguale, dentale ou gutturale. Le *p*, par exemple, qui est classé comme labiale, est une des lettres qui coûtent le plus d'efforts aux bègues. En apparence, ce sont les lèvres qui servent le plus à le prononcer; mais en observant attentivement, on trouvera qu'il doit s'exécuter un mouvement de rétraction de la part de la langue au moment

même où le son est émis et où les lèvres se séparent. Ce n'est pas la séparation des lèvres qui coûte ni l'émission du son, mais c'est cette rétraction qui est ici d'autant plus difficile que la langue, entraînée en bas par le mouvement de la mâchoire inférieure, se laisse aller tout entière à cette chute, et de là l'impossibilité d'articuler. Toutes les articulations sont linguales; les autres parties du système vocal ne jouent qu'un rôle secondaire dans l'importante fonction de la modification du son. Si l'on tient compte de la manière dont les choses se passent, il paraîtra convenable d'adopter une toute autre classification que l'ancienne, relativement à la dénomination des lettres. Le résultat sera de rendre vraiment utile la connaissance de cette classification. Il suffirait d'admettre trois classes de lettres et de les appeler lettres d'*avant*, lettres *d'arrière*, lettres *de haut*. L'explication serait facile. Cette division indique les divers genres de bégaiement et même les autres défauts de langue auxquels on ne donne pas ce nom. Les lettres d'avant peuvent donner lien à deux défauts de langue; ce sont : 1° le bégaiement avec difficulté de prononcer ces lettres : ce cas est ordinairement fort grave, et il est rare que la difficulté ne s'étende pas à toutes les autres : 2° le bégaiement qui ne vient que de la mauvaise habitude de porter beaucoup trop la langue en avant; on le guérit en apprenant à la rétracter. Les lettres de haut ne donnent lieu qu'à un genre de bégaiement qui est facile à guérir et très fréquent. Enfin, les lettres d'arrière servent à caractériser deux bégaiements qui se distinguent par cette circonstance, que l'un s'étend à toutes les lettres de cette série, et que l'autre ne se montre que dans les trois lettres qui exigent le mouvement de rétraction de la manière la plus marquée. Ces lettres sont : *c*, *p*, *t*. Il est à remarquer que ces diverses espèces de bégaiment rentrent plus ou moins dans les trois premières que nous avons caractérisées, et que les classifications qui précèdent ont l'inconvénient de toutes celles qui sont inventées par les hommes. Ce sont des produits de l'esprit, et dans la nature les classes ne sont pas aussi distinctes qu'on paraît l'énoncer. L'essentiel est qu'on puisse retrouver la prédominance de la qualité qui appartient à chaque classe, afin d'attaquer la difficulté d'articuler de la manière la plus spéciale qu'il est possible. Ceci nous conduit au traitement du *psellisme*. — Le principe général du traitement est fondé sur un fait d'observation constante. La pratique apprend que les mouvements de la langue peuvent être dirigés, ou, pour mieux dire, commandés par la volonté. Plusieurs médecins ont cru que ces mouvements étaient purement instinctifs, et que par suite la meilleure médecine consistait à détourner l'attention du bègue, afin que la volonté n'entravât pas mal à propos le jeu des organes vocaux et que l'instinct conservât son libre cours et toute sa puissance. Cette médecine est purement palliative : reprendre haleine, remuer un doigt, fermer la faim, penser à un événement ou à un homme, lorsque la difficulté se fait sentir, sont les moyens ordinaires qui sont employés par ses partisans. La cause du soulagement momentané qui en résulte quelquefois vient uniquement de ce qu'en recommençant à plusieurs reprises l'acte de la parole, il y a évidemment plus de chances pour le bien exécuter. Aussi n'est-ce que dans des cas extrêmement légers et extrêmement rares qu'on obtient une guérison réelle. Il faut toujours y consacrer beaucoup de temps. — La curation par des moyens directs et non pas simplement dérivatifs est infiniment préférable. Il s'agit d'enseigner au bègue à diriger sa langue. Pour cela, il importe avant tout de bien examiner et de bien classer son genre de bégaiement. On lui explique la théorie générale des mouvements modificateurs du son vocal et on lui fait connaître ceux pour lesquels il éprouve de la difficulté. On les lui indique dans sa lecture et dans sa conversation. Il est rare qu'il se rende compte exactement de son état après les premières explications.

Cela tient à l'insensibilité de la langue. Cette insensibilité n'est pourtant pas complète. On peut, en la lui faisant appliquer contre la voûte palatine et en l'obligeant à articuler sans la détacher, lui rendre ses mouvements sensibles. Cette méthode est désagréable dans le commencement; mais si le bègue a la volonté de guérir, et qu'il fasse des efforts pour articuler nettement, il s'aperçoit bien vite que dans cette position de la langue il lui est impossible de bégayer : il gouverne ses mouvements. L'empâtement qu'il remarque lorsqu'il commence à parler de cette manière diminue après un très petit nombre d'exercices et disparaît entièrement au bout de quelques jours. Le point capital dans ce mode de traitement consiste à retenir la langue attachée au palais, et en quelque sorte bridée jusqu'à ce qu'elle ait acquis la faculté d'articuler aussi nettement et aussi rapidement que dans son état de parfaite liberté. Ce résultat ne se fait pas attendre, quelle que soit la gravité du cas, si le médecin a indiqué avec justesse le genre de mouvements qui sont particulièrement vicieux; mais cette étude est fort délicate. Les cas de bégaïement présentent une foule de circonstances dont l'appréciation ne peut appartenir qu'à une pratique longue et éclairée. Les rapports intimes qui existent entre la pensée et l'organe qui l'exprime doivent aussi être expliqués. Le caractère et l'esprit de chaque bègue apportent dans son infirmité des différences qui lui font croire qu'il se trouve dans un cas tout particulier. Il est fort important de lui prouver que toutes les incertitudes de sa pensée doivent se retrouver dans sa parole; mais qu'il n'y a rien là qui ne puisse être facilement surmonté. La timidité que montrent en général les bègues dans les relations sociales doit elle-même disparaître avec la cause qui l'a développée. En un mot, il faut que le médecin éclaircisse tous les doutes et ne laisse aucun mystère dans l'intelligence de son malade. Une énergie persévérante est indispensable pour que celui-ci se livre aux exercices desquels dépend sa guérison, et ce n'est qu'en lui donnant une foi pleine et entière dans leur efficacité qu'on élève sa volonté à la hauteur convenable.

F. Malesouche.

BÉGARDS, BEGGHARDS, Béghards, Béguins, Béguines. — On comprend sous tous ces noms des hérétiques, hommes et femmes, qui s'élevèrent en Allemagne vers la fin du XIII[e] siècle. Quelques auteurs leur donnent à tort pour chef Dulcin ou Doucin (*voy.* Dulcinistes). Voici quelle était leur croyance. « Dans cette vie, l'homme peut arriver à un tel degré de perfection qu'il sera complètement à l'abri de tout péché; dès lors il ne fera plus aucun progrès dans la grâce. Car si un homme y avançait toujours il deviendrait peut-être plus parfait que Jésus-Christ. Alors donc que l'on est arrivé à ce point de perfection, on ne doit plus ni prier ni jeûner. En effet, les appétits des sens sont tellement subjugués par l'esprit et la raison que l'on peut céder sans danger à tous les désirs charnels. De plus, la liberté est là où se trouve l'esprit du Seigneur; or, l'esprit du Seigneur étant avec ceux qui atteignent cette perfection des bégards, ils doivent vouloir la liberté; par suite, ils ne sont soumis ni à l'autorité des hommes ni aux commandements de l'église.— Dans cette vie, on peut obtenir, aussi bien que dans l'autre, la béatitude finale. Toute intelligence trouve son bonheur en elle-même; pour voir Dieu et jouir de lui, l'ame n'a pas besoin de lumière de gloire. — L'ame parfaite a exclu les vertus; c'est donc une imperfection que de s'exercer à leur pratique. —A l'élévation du corps de Jésus-Christ, l'homme parfait ne doit rendre aucune marque de respect; car ce serait une imperfection que de descendre de la pureté et de la hauteur de sa contemplation pour penser à la passion et à l'humanité de Jésus-Christ ou à l'eucharistie. » — Leur principal règlement était de mendier les choses nécessaires à la vie, afin de pouvoir travailler exclusivement à la propagation de leurs rêveries. A des épo-

ques déterminées, ils avaient des réunions, et expliquaient dans leur sens aux ignorants les saintes Écritures. Sans garder le célibat ni aucune observance monastique, ils portaient l'habit religieux, de longues robes, de longs capuchons, etc. — On les a, mais à tort, confondus quelquefois avec les Vaudois. Souvent ils se donnèrent le nom d'*apôtres*, et firent surtout des prosélytes parmi les femmes, qu'on appela *béguines*. Ils furent condamnés plusieurs fois par les papes, entre autres par Clément V, au concile général de Vienne.—On a donné aussi quelquefois le nom de beghards, béguins et béguines aux religieux des deux sexes du tiers-ordre de Saint-François.—Dans les Pays-Bas, certains individus, long-temps avant d'embrasser cette règle, et d'être érigés en communauté reconnue, formèrent des réunions dans plusieurs villes, vivant du travail de leurs mains; ils avaient pris pour patrone sainte Beggha, mère de Pepin d'Héristal, morte en 692, dans le monastère d'Andenne, qu'elle avait fondé. Toutefois, les bénédictins qui ont complété le Glossaire de Ducange contestent que le nom de ces *bégards* vienne de sainte Beggha. — A Toulouse on les nomma *béguins*, parce qu'un nommé Barthélemi Bechin leur avait donné sa maison pour les y établir. Le peuple, trompé par cette conformité de noms, leur imputait les erreurs des bégards et des béguins, condamnés au concile de Vienne. Mais les papes Clément V et Benoit XII déclarèrent par des bulles expresses qu'ils n'étaient nullement compris dans les anathèmes lancés contre les hérétiques partis d'Allemagne.—On donnait encore le nom de *béguines* à des filles ou veuves qui, sans faire de vœux, se réunissaient pour vivre dans la dévotion: pour être reçu parmi elles, il fallait apporter seulement assez pour vivre. Elles portaient un habillement noir assez semblable à celui des autres religieuses, suivaient certaines règles générales, faisaient leurs prières en commun aux heures marquées, et passaient le reste du temps à différents ouvrages et à soigner les malades. Elles pouvaient se retirer de la communauté et se marier; tant qu'elles restaient dans le *béguinage*, elles étaient tenues d'obéir à leur supérieure, et étaient dirigées par un prêtre qui faisait auprès d'elles les fonctions de curé. Elles se sont maintenues dans les Pays-Bas jusque vers la fin du XVIIIe siècle.—Vers le milieu du XVe siècle, elles étaient décriées en France pour la licence de leurs mœurs; peu à peu leur institut s'y perdit, et elles y furent remplacées par les sœurs du tiers-ordre de Saint-François. Une ordonnance de Louis XI, du mois de mars 1479, donna à ces dernières le monastère des béguines de Paris, connu sous le nom de l'*Ave-Maria*, et transformé aujourd'hui en caserne d'infanterie. — Le lieu où les béguines demeuraient en commun s'appelait *béguinage*. Dans plusieurs villes des Pays-Bas, il y avait des béguinages très vastes. A Gand, il y en avait deux, le grand et le petit: le premier pouvait contenir jusqu'à 800 béguines. A. S—R.

BEHAIM (MARTIN), né en 1430, mort en 1506, est souvent cité dans les premières histoires des voyages et découvertes du XVe siècle; et quelques Allemands, dans l'excès de leur patriotisme, l'ont mis au-dessus de Magellan et de Christophe Colomb. « Le premier, disent-ils, connut par une carte de Behaim l'existence du détroit qui porte son nom, et le second, pour découvrir un nouveau monde, eut besoin des inspirations de Martin Behaim. » Il est assez vraisemblable que celui-ci connut Christophe Colomb; mais, ce qui est certain, c'est que l'empereur Maximilien l'admirait et l'honorait *comme le plus grand voyageur de l'empire*. Issu d'une famille ancienne et considérable de Nuremberg, fils d'un conseiller de cette ville, il apprit de bonne heure le commerce, voulut voir le monde, séjourna quelques années à Saltzbourg, en Autriche, à Venise, dans les villes commerçantes des Pays-Bas, Anvers, etc., et passa en Portugal vers l'an 1481. A Lisbonne, il entendit tous les marchands

parler de mondes à découvrir, de nouvelles routes à frayer au commerce, et, entraîné sans doute par l'enthousiasme général, il fit plusieurs voyages le long des côtes de l'Afrique. Bon mathématicien, il fut bientôt distingué parmi les aventuriers de cette époque. Le roi Jean II l'adjoignit à la commission de savants qui devait améliorer le système de la navigation, et qui recommanda l'usage de l'astrolabe. En 1485, le même roi l'arma publiquement chevalier, lui ceignit l'épée, et lui fit attacher l'éperon du pied droit par le duc Emmanuel, son successeur. Behaim s'établit ensuite dans l'une des Açores, près d'une colonie de Flamands, dont le chef, le chevalier Jobst de Moerkirchen, lui donna sa fille en mariage (1486). On croit qu'à cette époque il cessa de voyager; mais, ne pouvant résister au désir de revoir encore une fois sa patrie, et d'y paraître dans toute sa gloire, il vint passer un an dans sa famille à Nuremberg. Les respectables bourgeois de la ville libre, les cousins et les voisins accouraient, comme on l'imagine aisément, pour voir et questionner un homme qui se vantait d'avoir vu un tiers du globe. Comme il leur en décrivait la forme de son mieux, ceux-ci le prièrent de leur faire une mappemonde, qui serait pour eux un monument national : Volontiers, dit Martin Behaim. Il fit faire un globe en bois d'un pied et 8 pouces de diamètre, le couvrit d'un parchemin, et couvrit ce parchemin de tous les pays, de toutes les îles qu'il avait vues et qu'il n'avait pas vues, écrivant avec de l'encre rouge, noire ou jaune, toutes les curiosités qu'il en savait. Cette mappemonde, conservée à Nuremberg, prouve qu'il ne savait rien de l'Inde, de la Chine et du Japon, ou qu'il n'en connaissait du moins que les rapports inexacts et fabuleux de Marco Polo, Pline, Ptolémée, etc. A la place de l'Amérique, il fit des groupes d'îles à grands coups de pinceau, avec l'explication suivante : «*Zanziber insula*. Cette île a 2,000 lieues de tour ; elle a son roi, sa langue particulière, et ses habitants sont idolâtres. Ce sont des hommes hauts quatre fois comme nous, qui mangent cinq fois autant que nous ; ils sont tout nus, tout noirs, difformes, avec de longues oreilles, de larges bouches, de grands yeux farouches, des mains quatre fois grandes, etc.» Près d'une *Insula Java minor*, on lit : « Dans le royaume de Jambri, les hommes et les femmes ont des queues comme les chiens. On trouve là beaucoup de bonnes épices, et toutes sortes d'animaux, licornes et autres. Dans le royaume de Fanfur, on récolte le meilleur camphre du monde, qu'on vend au poids de l'or. Il y vient aussi de grands palmiers qui donnent entre l'écorce et le bois un miel délicieux, ainsi qu'il est dit au livre III de Marco Polo, chapitre 16. Il a passé cinq mois dans cette île. » Près de la grande île *Zipangu*, se trouve une longue note, où l'on fit entre autres : « On y voit des sirènes et autres poissons merveilleux. Celui qui voudra en savoir davantage sur ce singulier peuple, sur ses poissons et autres animaux merveilleux, n'a qu'à lire Pline, Aristote, Isidore, Strabon, Speculà Vincenzi et autres livres non moins savants. » Plus loin, *Ile Coylur*, « Dans cette île Coylur saint Thomas l'apôtre a été martyrisé. » Il est dit d'autres îles : « Toutes ces mers, tous ces pays, avec leurs rois, ont été donnés par les trois rois au saint prêtre Jean ; c'est tout chrétien. » Vient enfin l'île devant laquelle aucun vaisseau ne peut passer outre, à cause de l'aimant qu'elle produit en fort grande quantité. Le globe entier est décrit dans le même goût. Le lecteur peut juger par cet échantillon des connaissances géographiques du peuple en Europe avant Christophe Colomb. Behaim termine ainsi : « Cette mappemonde a été faite en l'an 1492 après Jésus-Christ, et dédiée par Martin Behaim à la ville de Nuremberg, pour l'honneur et la satisfaction de ladite ville, et pour lui laisser un souvenir de lui, au moment où il va la quitter, pour rejoindre sa femme dans une île éloignée de 700 lieues, et pour finir ses jours dans cette île, en famille. » T. T.

BÉHÉMOT, nom hébreu, que l'on a retenu dans des versions françaises de

l'Écriture-Sainte. Il est parlé de *béhémot* dans le livre de Job, et ce mot a exercé l'intelligence des interprètes anciens et modernes, ainsi que celle des critiques. Le *Dictionnaire de Boiste* le présente comme synonyme d'hippopotame ou de rhinocéros; c'est aussi l'opinion de Samuel Bochard, qui a montré dans la seconde partie de son *Hieroz* (liv V, chap. 15) que le *béhémot* de Job est l'hippopotame ou cheval marin. D'autres veulent que *béhémot* soit l'éléphant; ils se fondent sur ce que dans l'endroit de l'Écriture-Sainte où il en est parlé, il s'agit de donner une grande idée de la puissance de Dieu, ce qui se fait en parlant des deux plus grands animaux de la création, la baleine (*léviathan*) entre les poissons, et l'éléphant (*béhémot*) entre les animaux terrestres. D'autres enfin prétendent que par béhémot il faut entendre le diable. Grégoire de Nysse est de ce sentiment; mais l'opinion la plus raisonnable est que ce mot signifie en général toute bête de somme de la grande espèce. Selon les rabbins, il désigne dans le livre de Job un bœuf d'une grandeur extraordinaire, que Dieu a créé pour en faire un grand festin aux Juifs, à la fin du monde ou à la venue du Messie; mais les Juifs sensés savent à quoi s'en tenir sur cette supposition, qui cache une allégorie, par laquelle on désigne la joie des justes. Cette théologie symbolique tient quelque chose du style des anciens prophètes. Nous en voyons même des exemples dans le *Nouveau-Testament*; mais les rabbins proposent crûment leurs allégories; ils y ajoutent des circonstances qui les rendent le plus souvent ridicules, et le commun des Juifs les croit sans examen. Nous pencherions au reste, avec M. Nodier, pour l'opinion qui veut que *béhémot* soit la même chose que le mamouth qui est une espèce perdue, dont la géologie a constaté l'ancienne existence. (*Voyez* MAMOUTH.)

BÉJAUNE, pour *bec-jaune*, terme de fauconnerie, par lequel on désigne un jeune oiseau qui n'est pas encore sorti du nid, qui n'est point formé, parce qu'en effet le bec est de cette couleur chez les petits des oiseaux, et qu'il ne commence à noircir que lorsqu'ils acquièrent de l'âge et de la force.—On a transporté cette dénomination dans le langage figuré pour désigner un jeune homme simple et sans expérience, qui ne connaît encore rien du monde, et que cette ignorance expose à être trompé et à faire plus d'une école. Il signifie donc en général ignorance, et c'est en ce sens qu'il faut le prendre dans cette phrase proverbiale : *On lui a fait voir son béjaune*. Cette désignation a reçu dans le temps en France une acception toute spéciale appliquée aux clercs de la *basoche* (*voyez* ce mot). Chaque clerc qui débutait chez les notaires, commissaires ou procureurs du Châtelet, était tenu, après le 9 mai, de payer au prévôt et aux trésoriers de la basoche, pour leur entrée et bienvenue, la somme de 6 sous parisis; s'ils s'y refusaient, ils étaient taxés à 8 sous; s'ils refusaient encore, on était en droit de saisir et vendre leurs manteaux, chapeaux et autres objets à eux appartenant. Ces nouveaux venus étaient nommés *béjaunes* ou *becs-jaunes*, dit Ducange (*voyez* son *Glossaire*, au mot *Beanus*), comme est le bec des oiseaux qui ne sont pas encore sortis de leur nid, c'est-à-dire ignorants ou novices.

BEKKER (BALTHASAR), théologien et savant allemand, né près de Groningue en 1634, et mort à Amsterdam en 1698, après avoir été successivement ministre et prédicateur dans plusieurs églises allemandes, a laissé de nombreux écrits, dont le plus remarquable et celui qui contribua le plus à le faire connaître est *Le Monde enchanté* (*Betooverde Wereld*), publié d'abord à Francker, puis à Amsterdam et enfin à Deventer, en 1737, et dont il existe une traduction française, qui a paru, en 4 vol. in-12, à Amsterdam en 1694. Bekker y attaque l'opinion du peuple sur le pouvoir des démons; mais, malgré Bayle et les bons esprits qui commençaient à éclairer le monde, la croyance dans la sorcellerie et dans la démonomanie était encore en vigueur dans toute l'Europe, au milieu du

XVIIe siècle, même parmi les théologiens, et l'ouvrage de Bekker lui attira des persécutions. Il n'y avait pas en France dit Voltaire (*Questions sur l'Encyclopédie*) un seul parlement, un seul présidial, qui ne fût occupé à juger des sorciers, point de grave jurisconsulte qui n'écrivît de savants mémoires sur les possessions du diable, à l'exemple du roi Jacques, sornommé par Henri IV *maître Jacques*, ce grand ennemi de la communion romaine et du pouvoir papal, qui avait fait imprimer un siècle auparavant sa *Démonologie*. (Quel livre pour un roi!) La France retentissait des tourments que les juges infligeaient dans les tortures à de pauvres filles imbéciles, à qui on faisait accroire qu'elles avaient été au sabbat, et qu'on faisait mourir sans pitié dans des supplices épouvantables. Catholiques et protestants étaient également infectés de cette absurde et horrible superstition, sous prétexte que dans un des Évangiles des chrétiens il est dit : « Que des disciples furent envoyés pour chasser les diables. » A Genève et du temps de Bekker, on fit brûler, en 1652, une pauvre fille, nommée Michelle Chaudron, à qui on persuada qu'elle était sorcière. On peut lire dans Voltaire (*Dictionnaire encyclopédique*, tom. XXVII, p. 321, édit. Beuchot) la substance exacte de ce que porte le procès-verbal de cette sottise affreuse, qui malheureusement ne fut pas le dernier monument de cette espèce, puisque, environ un siècle après, en 1750, on vit encore à Wurtzbourg, en Franconie, brûler comme sorcière une jeune dame de qualité, abbesse d'un couvent. — Pour en revenir à Bekker, après avoir commencé par nier le pouvoir de Satan, il s'enhardit jusqu'à soutenir qu'il n'existe pas. « S'il y avait un diable, disait-il, il se vengerait de la guerre que je lui fais. » Selon lui, le serpent qui séduisit nos premiers parents n'était point un diable, mais un vrai serpent, comme l'âne de Balaam était un âne véritable, et comme la baleine qui engloutit Jonas était une véritable baleine. C'était si bien un vrai serpent, ajoute-t-il, que toute son espèce, qui marchait auparavant sur des pieds, fut condamnée à ramper sur le ventre. Du reste, l'auteur met son esprit à la torture pour interpréter les textes qui peuvent être favorables à son opinion et pour éluder ceux qui lui sont contraires. Par une raison qui peut paraître une contradiction chez lui, Bekker admet l'existence des anges; mais, en même temps, il assure qu'on ne peut prouver par la raison qu'il y en ait. » Et s'il y en a, dit-il (dans son chap. 8 du tom. II), il est difficile de dire ce que c'est, en tant que cela concerne la nature, ou en quoi consiste l'être d'un esprit... La *Bible* n'est pas faite pour les anges, mais pour les hommes. Jésus n'a pas été fait ange pour nous, mais homme. » Voltaire, terminant son examen de l'ouvrage de Bekker par un de ces traits qui lui sont peut-être trop familiers, prétend qu'il y a grande apparence qu'on ne le condamna que par le dépit d'avoir perdu son temps à le lire. « Et je suis persuadé, ajoute-t-il, que si le diable lui-même avait été forcé de lire le *Monde enchanté* de Bekker, il n'aurait jamais pu lui pardonner de l'avoir si prodigieusement ennuyé. » Ce qui paraît certain, c'est que ses partisans firent frapper des médailles en son honneur; mais, d'un autre côté, ses ennemis en firent frapper une sur laquelle le diable est représenté en prédicateur, assis sur un âne. — Bekker, dit on de ses biographes, avait une figure très laide; ses joues étaient très saillantes, et son nez et son menton étaient tellement alongés qu'ils se joignaient presque. La Monnoie a fait sur lui l'épigramme suivante, qu'on trouve à la tête du *Monde enchanté* :

Oui, par toi de Satan la puissance est brisée ;
Mais tu n'as cependant pas encore assez fait :
Pour nous ôter du diable entièrement l'idée,
Bekker supprime ton portrait.

Quoique profond théologien, ajoute le même biographe, Bekker faisait de mauvais sermons; il y mêlait quelquefois même la bouffonnerie, et en société il faisait souvent des applications singuliè-

res des passages de la *Bible*. — Son fils, *Jean-Henri Bekker*, a écrit un petit livre sur ses derniers moments, et Swager a publié en allemand (Leipsig, 1820, in-8°) un ouvrage sur la vie, les aventures et les opinions de ce fameux pasteur, dont les autres ouvrages sont deux espèces de catéchismes sous les titres assez bizarres de *Gesneden brood* (pain coupé) et *Varte spyze* (mets de carême) ; une *Explication du prophète Daniel* (1688 , in-4°), et des *Recherches sur les comètes*, publiées d'abord à Lewarde (1683, in-8°), puis à Amsterdam (1692, in-4°).

BEKKER (Élisabeth), veuve *Wolf*, un des ornements de la littérature hollandaise, a écrit spécialement sur les beaux-arts. Peu de femmes auteurs réunirent à un aussi haut degré qu'Élisabeth Bekker le talent, la dignité et l'austérité de mœurs. C'est ce qui accrut la réputation de ses nombreux ouvrages, dont plusieurs ont pris rang dans la littérature classique hollandaise, particulièrement son *Wilhelm Leewend* (6 vol.), ses *Lettres de A. Blankart à E. Wildschut*, et l'*Histoire de Sara Bürgerhart*. Elle composa ses ouvrages les plus importants en compagnie avec une de ses amies, Agathe Deken (*voy.* ce nom), et l'on n'a jamais su laquelle des deux avait eu la part la plus glorieuse dans les écrits qu'elles publièrent en commun. Muller en a traduit plusieurs en allemand dans son *Itzhoe*. Élisabeth était née en 1738 à Flessingue; elle mourut en 1804 à La Haie. Son inséparable amie pendant sa vie la suivit au tombeau 9 jours après. Elles reposent toutes deux sous la même pierre à Schevelinges.

BEL, BEEL, ou **BÉLUS**, la plus grande divinité des Babyloniens. Son temple, le plus ancien et le plus magnifique qu'il y eût au monde, n'était autre, au dire de plusieurs auteurs, que la fameuse tour de Babel elle même (*voyez* ce mot). Les rois de ce pays l'embellirent et l'enrichirent à l'envi; mais Xercès, à son retour de la Grèce, le dépouilla de ses richesses et le démolit. *Bel* est sans doute aussi le même que *Baal* et *Belenus* (*voy.* ces mots). Comme la grande divinité des peuples de l'Orient était le Soleil, il y a toute apparence que le nom de *Baal*, *Beel*, *Bel*, *Belenus* ou *Bélus*, qui signifie également *seigneur*, fut employé dans l'origine pour désigner le maître des dieux. Arnobe nous apprend que cette divinité n'avait point de sexe déterminé. — Bélus est aussi le nom d'un des plus anciens rois de Babylone (*voy.* ce mot); on lui attribue même la fondation de cette ville, à laquelle il aurait donné son nom. Fils d'Osiris, roi et divinité d'Égypte, ou, selon d'autres, fils de Neptune et de Lybie, il conduisit, dans le XVIe siècle avant Jésus-Christ, une colonie égyptienne à Babylone, où il mourut l'an 2059 avant Jésus-Christ, et fut mis au rang des dieux par son fils et son successeur Ninus. Suivant Cyrille, ce fut Bélus lui-même qui se fit bâtir des temples, dresser des autels et offrir des sacrifices. — Bélus est encore le nom de l'Hercule indien, ou cinquième Hercule; celui du Jupiter égyptien, père de Danaüs et d'Egyptus; celui d'un des descendants d'Hercule, par Alcée, qui fut roi de Lydie; enfin celui d'un roi de Tyr, père de Pygmalion et d'Élise, surnommée Didon.

BELEM (prononcez *Belængh*), proprement *Bethléem*, quartier de la ville de Lisbonne. Autrefois c'était un bourg près duquel le roi Emmanuel fit bâtir une église en l'honneur de la naissance du Christ, après le premier retour des Indes de Vasco de Gama, en 1499. Il y fonda également le fameux couvent des *hiéronimites*, dans lequel se trouve le magnifique tombeau de marbre blanc de la famille royale. Après le tremblement de terre de 1755, l'église funéraire fut reconstruite dans le style gothique. Belem était autrefois la résidence du roi; mais, depuis l'incendie qui le détruisit, la demeure royale fut transférée au Quelus, palais isolé situé à deux lieues de là. La famille y fit sa résidence jusqu'à son départ pour Rio-Janeiro. Le nouveau château royal à Belem n'est pas encore achevé. Il est fort agréablement situé,

ayant vue sur le port et sur la mer. Les familles les plus distinguées et le haut commerce de Lisbonne habitent ce quartier de la ville. L'église *NossaSenhora da ajuda* y est également située : près de là se trouve le jardin botanique, ainsi qu'un laboratoire de chimie et le cabinet d'histoire naturelle. Ce dernier renferme plusieurs marches d'escalier en cuivre natif apporté du Brésil, une grande pièce de grès élastique contenant du spath cristallisé, et d'autres curiosités remarquables. On admire aussi à Belem le jardin du roi *(a Quinta da Rayhna)*, avec une très-belle ménagerie et beaucoup de volières remplies d'oiseaux rares; le grand parc du roi, et surtout la vieille tour construite sur le Tage, la *Torre de Belem* munie de batteries formidables, et devant laquelle aucun vaisseau ne peut passer s'en avoir été visité.

BÉLEMNITES, du grec *bélos* ou *bélemnos*, flèche. On a ainsi nommé, à cause de leur figure alongée, certains corps fossiles sur le compte desquels les auteurs ont émis une foule d'opinions; quelques-uns ont aussi appelé ce même minéral *pierre de lynx*, par suite de la croyance ancienne qui voulait que la *bélemnite* fût formée de l'urine du lynx, origine aussi fabuleuse et aussi peu prouvée que la vertu que l'on attribuait à ce fossile en le prescrivant, réduit en poudre, comme un agent propre à briser la pierre et à la chasser des reins et de la vessie par les voies ordinaires. — Les *bélemnites* sont de la grosseur et de la longueur du doigt, pointues par un bout en forme de pyramide ou de flèche, blanches, grises ou brunes. On les a regardées tour à tour comme des stalactites, des bois pétrifiés, des dents de poisson, des défenses de narwal, des dents de crocodile, des tubulites, des holoturies pétrifiées (*voy.* ces mots), ce qui les rattacherait à la fois aux trois règnes de la nature. Quelques auteurs, sans en donner aucune raison, les ont placées à la suite des pointes d'oursin. Valmont de Bomare a posé plusieurs questions à l'article *Bélemnites* de son dictionnaire, et entre autres celle-ci : *Les bélemnites seraient-elles des pointes d'oursin d'une espèce particulière?* M. Bosc, dans son *Histoire des vers* (tom. 2, pag. 71), dit que les bélemnites ne sont pas des pointes d'oursin, mais de véritables coquilles. En effet la plupart des auteurs modernes ont regardé et qualifié ces corps comme des coquilles multiloculaires. M. Denis Montfort, dans sa *Conchyliologie systématique* (Paris, 1808), a même établi à leurs dépens plusieurs genres nouveaux. M. de France pense que ce sont des concrétions entièrement recouvertes par le corps d'un animal marin, comme les *nummulites* (*voy.* ce mot). D'un autre côté, en s'en tenant à cette observation de M. Beudant, qu'à l'égard des corps fossiles on ne peut se conduire que par l'analogie, et en comparant les *bélemnites* avec les pointes d'oursin, il faut bien reconnaître cependant qu'on trouve entre ces deux corps des rapports plus frappants qu'on en a pu signaler dans les autres corps que nous avons cités plus haut. — Les *bélemnites* sont très abondantes dans les terrains qui renferment de la craie.

BELENUS était la divinité principale de quelques parties de la Gaule, et surtout de la Pannonie, de l'Ilyrie et de la Norique. On croit que sous ce nom les peuples de ces contrées adoraient le soleil; aussi Belenus a-t-il été considéré comme l'*Apollon* des Grecs et l'*Orus* des Égyptiens. Les érudits se sont épuisés en inutiles conjectures sur l'étymologie du nom de cette divinité gauloise; quelques-uns l'écrivant en grec et lui donnant une légère modification, prétendent y trouver le nombre 365, nombre des jours de l'année. A. S—r.

BEL ESPRIT. Entre l'esprit et le bel esprit, ces deux frères du même lit qui se détestent, la différence spéciale à établir, et qui nous suffit pour cet article, c'est que le dernier a plus particulièrement besoin de rester dans la circulation mondaine. Le monde lui doit un théâtre, des spectateurs, des encouragements. J'ignore si l'on a jamais pris ce mot de bel esprit en bonne

part ; mais, en tout cas, cela n'a pu durer long-temps, car, dès que l'addition flatteuse de l'épithète est venue révéler aux piliers de salons ou de cercles une catégorie de causeurs et d'écrivains dont la prétention était d'être plus élégants, plus délicats, plus aventureux, ou plus recherchés que les autres ; la multitude moutonnière des imitateurs a nécessairement couru sur leurs traces et battu le même sentier, comme le galop d'un bon cavalier soulève après lui des nuages de poussière. De là le décri dans lequel cette expression polie et complimenteuse dut tomber, pour ne plus être de mise à l'avenir que dans le style ironique. Elle eut le sort des modes, colifichets dont la nouveauté séduit, qui se faoent et qu'on dédaigne après l'enthousiasme du premier moment ; mais le génie de la chose est resté dans nos mœurs, bien que la flétrissure du mépris eût déshonoré le mot. Le bel esprit est, à proprement dire, un commerce éphémère de bagatelles brillantes qui tombent presque aussitôt à vil prix, parce que tout le monde a l'étourderie de se mêler de la concurrence : et comme la gaze de la veille est un chiffon le lendemain, on y supplée par une autre babiole, qui donne le ton à son tour pour disparaître avec le même sort et la même rapidité. Il y aurait une chronologie subtile à écrire sur la diversité des métamorphoses du bel esprit, à ne le prendre que des pointes dont Marot assaisonnait ses poésies, jusqu'aux extravagances du style moderne, qui s'amuse à faire la roue : on compterait fort peu d'interrègnes, et ce serait un appendice curieux à l'histoire des mœurs de la France, où ce ridicule est particulièrement indigène. On pourrait intituler cet appendice : *De la propagande en matière de mauvais goût.* Une remarque se place naturellement ici : en Suisse, lorsqu'on n'a rien à dire, on fume ; en Angleterre, on boit et on fume ; en Allemagne, on rêve ; en Espagne, on fait la sieste ; en France, on parle. Le vrai ciment d'un cercle, dans notre pays de politesse et d'obséquiosité, où chacun se dévoue de si grand cœur à la corvée de divertir les autres, c'est le babil : au moindre silence, un cercle s'éparpille et se brise, comme une carafe pleine d'eau lorsque la température tombe au zéro du thermomètre. De là est née la fureur du paradoxe dans les petites idées, et la manière paradoxale d'exprimer de petites choses : les riens se traduisent de cent mille façons. Il est impossible de se soustraire à cette loi fatale, qui, dans la bonne compagnie, commande l'indiscrétion, la calomnie, le calembourg, ou la divagation, sous peine de passer pour un être qui n'a point de savoir-vivre ; et j'ai vu des personnes, qui d'ailleurs se renvoyaient avec réciprocité l'ennui le plus mortel, moraliser à perte de vue, mais non sans charme, sur cet inconvénient, dans le seul but de ne pas arriver trop vite au bout de leur rouleau. Montaigne a dit avec son expression qui porte coup et qui reste : *La gravité est une qualité du corps pour cacher les défauts de l'esprit : les ânes sont graves.* Ce mot, plus saillant que juste, semble avoir porté malheur au silence : quiconque se réduit au rôle d'écouteur est perdu. Nul ne veut avoir la sottise d'être modeste, et l'orgueil du bel esprit devient le travers universel. — Nous avons tous connu dans Paris un homme charmant (et certainement il doit l'être encore, parce qu'il en avait pris l'habitude), qui menait une existence dont un galérien eût frémi. Placé, par quelques échantillons d'heureux babil, dans la nécessité fatale de ne rien livrer désormais à ses auditeurs, en fait de bons mots, qui fût d'une qualité médiocre, il plaçait toute sa vie à fonds perdu sur l'emploi d'un rapide quart d'heure de causerie dans quelques soirées de salons. Sa mémoire, lorsqu'il posait la plume, était fournie de traits spirituels qu'il devait décocher à l'improviste en amenant, avec plus ou moins de bonheur, l'occasion de les éparpiller avec avantage. Il lui est arrivé fréquemment, je l'avoue, de prendre l'un pour l'autre, et de manquer l'effet quoiqu'il fît, par prudence, plusieurs

repétitions avant sa toilette; et, pour ma part, j'ai eu le plaisir, entre dix heures et minuit, de le rencontrer tour à tour dans quatre cercles différents, où il trouvait moyen de répéter ses historiettes, ses réparties et ses épigrammes, avec une monotonie d'improvisation et de bonheur qui aurait fait le désespoir d'un homme du métier. C'est ce qui s'appelle, je crois, ne pas s'embarquer sans biscuit. — Le bel esprit, qui, de nos jours comme autrefois, est une profession dont une célébrité quelconque peut seule obtenir le brevet (bien que les contrefaçons foisonnent), avait, du temps de nos pères, une excuse puissante, et qui maintenant est perdue. On suppléait alors à la liberté de la presse par des correspondances, et le journalisme était simplement épistolaire; les infidélités de la poste, dont on croit que nous n'avons plus rien à craindre (et je le veux bien; car j'ai une foi robuste dans la probité des gouvernements modernes), ne permettaient pas qu'on s'entretînt de matières graves. En conséquence, le laisser-aller de l'imagination, dans ces feuilles qui circulaient à la ronde sous la protection de la renommée du signataire, autorisait le sans-gêne du mot et le débraillé du langage. Le bel esprit avait succédé au métier de bouffon; les bonnes maisons avaient troqué leur fou contre un homme de lettres : elles ne risquaient pas d'y perdre, et la balance des turlupinades doit être en faveur de ces derniers, car ils y mettaient de la conscience. Il semblait que cela fût négligemment jeté au courant de la plume et sous la folle inspiration du tête-à-tête, qui a ses saillies privilégiées et ses coudées franches. Voiture, écrivant au grand Condé, que ses amis nommaient entre eux le *brochet*, disait au vainqueur de Rocrol, *que les baleines du nord suaient à grosses gouttes en apprenant sa gloire*, *et que les gens de l'empereur songeaient à le frire pour le manger avec un grain de sel.* Cet échantillon du style de la lettre fameuse qui mit le comble à la réputation du favori de l'hôtel Rambouillet fut singé avec une frénésie qui gâta d'assez bonnes cervelles, et qui détourna de la carrière des professions honnêtes grand nombre de pauvres diables, alléchés par la noble émulation d'en faire autant. Le malheur du bel esprit est d'être contagieux, au détriment des imbéciles, qui sont toujours disposés à se méprendre sur leur génie : tel manœuvre, employé dans les ateliers de Canova à dégrossir des blocs de Carrare, s'est imaginé tout à coup qu'il était prédestiné à devenir statuaire, et de bon marbrier s'est fait ridicule artiste. En matière d'esprit, chacun veut pousser sa pointe : les plus sots ne sont pas les moins intrépides. Mais, à la suite de Voiture, comme à la suite de Mazurier, qui eut autant de souplesse dans un autre genre, bien des saltimbanques se sont cassés le cou, parce que dans les lettres et dans les arts les écoliers ne comptent pas et tombent : l'école ne survit que dans le nom du maître. Un adepte du genre a dit, en parlant de Voiture : *Nombre de gens courent après et ne peuvent l'atteindre.* C'est que rien ne sert de courir, et qu'il faut partir à point, suivant la maxime expresse du fabuliste. Quoi qu'il en soit de l'article de la Charte de 1814 ou de 1830 (c'est la même), par lequel toutes les matières graves, politiques, philosophiques et autres, s'il en est, sont libres de se mettre à courir les faubourgs et la province, entre le réquisitoire qui se fâche toujours et le jury qui nous absout quelquefois, le bel esprit, qui a souffert comme l'ancien régime en aidant à le mettre à bas, n'a ni perdu tous ses droits, ni émigré. Il se glisse encore entre deux actes politiques : il s'en moque, il leur fait la guerre. J'avouerai cependant qu'il a perdu de ses grâces et qu'il a gagné en fatuité, comme ces vieillards, voltigeurs de la génération éteinte, qui voudraient dissimuler à quel point ils sont devenus raisonnables. Le marquis de Bièvre, s'il venait au monde, en serait bien étonné. — C'est toujours, à la vérité, la même sécheresse de cœur et d'ame, car, sur ce point, le

bel esprit est invariable ; ce n'est plus la même vigueur de libertinage. Le bel esprit, Lovelace épuisé, en est aux mouches cantharides : il porte de l'opium dans son drageoir. Des pastorales de Fontenelle à la littérature courante il y a la distance de la coquetterie à l'obscénité. Nous atteignons au *maximum*, c'est-à-dire au délire du bel esprit. — Aujourd'hui, qu'il ne s'agit plus d'amuser simplement en famille les élus de l'aristocratie, le bel esprit, jadis valet à la livrée d'un grand seigneur, maintenant industriel et libre, tombé dans le journal, se trouve en face d'un plus grand auditoire, sur un plus large théâtre, en tête à tête avec des juges moins indulgents, qui ont maintes fois la cruauté de vouloir quelque chose de mieux. Dix beaux esprits, par exemple, se mettent sous la direction d'un entrepreneur, qui paie cautionnement pour faire danser ces marionnettes : si les marionnettes dansent comme il faut, l'entrepreneur à la croix de la Légion-d'Honneur, ou une préfecture. Aussi se fait-il une dépense prodigieuse de sottises pour faire face à cette immense consommation, qui ne donne ni paix, ni trève, et qui dévore un homme de lettres par minute : Dieu, qui est bon, a permis que l'homme de lettres ne manquât pas. Dans ce moment, par exemple, il en sort par milliers de tous les points de la France, sauterelles armées de plumes et qui obscurciront infailliblement l'atmosphère de la civilisation avec leurs écrits, si la grippe et la paralysie ne viennent à notre secours : comme ce n'est pas tout de l'espérer, nous recommandons à la société les prières de quarante heures. La bannière du bel esprit n'est plus seulement dans les mains de la capitale : tous les départements, las du joug, se sont insurgés pour propager la littérature du cru : nous aurons un journal par borne milliaire. A tous les relais, on changera de chevaux et d'hommes d'esprit. Jamais on n'a tant parlé d'art et d'association, et fait, avec moins d'espoir, des vœux sans portée pour l'avenir de l'un et de l'autre. C'est que, lorsque les beaux esprits ont de l'action sur les peuples, le symbole de l'unité disparait, parce qu'il n'en est pas un qui ne cherche à faire prévaloir son drapeau. Pour le moment, ils refont tout, depuis la Providence, au moyen d'un assez grand nombre de religions qui comptent déjà un très petit nombre de sectaires, jusqu'à la commune, avec des volumes d'économie politique dont les éditions pourrissent en magasin. Nos derniers mouvements politiques ont soulevé une poussière d'hommes d'état qui prend à la gorge. Tous ces messieurs, qui manient admirablement les mouchettes, mais qui, dans un besoin, ne sauraient trouver la cruche à l'huile, courent avec leurs flambeaux sur les flancs de l'équipage social dont ils obtiennent quelquefois de conduire les chevaux. Depuis qu'ils sont au pouvoir, il n'est plus permis de prendre au sérieux l'allégorie de la lyre et des murs de Thèbes. — Une métamorphose s'est opérée par cela même dans les formes du bel esprit : il a passé du coquet au grandiose. Il s'est jeté dans la nacelle d'un ballon par la fenêtre du boudoir. Les lettres de Voiture étaient simplement joyeuses : tous nos feuilletons sont des chefs-d'œuvre. On y a perdu considérablement, et cela est sans remède, à moins que la prédiction de l'homme de Sainte-Hélène sur le sort de l'Europe, qui doit, avant un demi siècle, être cosaque ou républicaine, ne se réalise aux dépens de nos libertés. — Déjà notre idiome devient cosmopolite, et si l'on veut causer avec un bel esprit il faut être pour le moins polyglotte. L'académie, dont le travail, qui n'est pas sur le point de finir, rappelle le supplice des filles de Danaüs, aura bien de la peine à recruter les mots aventuriers qui font irruption de toutes parts dans le vocabulaire, depuis que les novateurs abandonnent à la canaille le talent de se faire comprendre. Ce n'est plus la douce afféterie de Demonstiers, qui parfilait une galanterie incolore; la nonchalance de Boufflers, qui soufflait à l'oreille de nos mar-

quises fardées de jolis vers si vides; le jargon pétillant d'esprit et de maligne analyse, qui impatiente si agréablement avec Marivaux; l'indécence de bon goût de ce mauvais sujet de Crébillon fils, qui savait sa ruelle sur le bout du doigt : ces auteurs étaient de la transition. Nous sommes en progrès d'une manière épouvantable. La forme est plus que jamais à couteaux tirés avec le fond. Il semble désormais que la matière dans laquelle on coupe des phrases soit un métal rougi par la fournaise, et que, sur ce fer, de vigoureux forgerons, qui le mettent en contact avec l'enclume, déchargent leurs marteaux à tours de bras. L'étincelle vole aux yeux, le bruit rend sourd, et les travailleurs ne quittent l'ouvrage qu'épuisés, rompus, couverts de sueur. Aussi le fléau des fièvres cérébrales est devenu la calamité normale de la littérature, et le progrès, en matière d'hygiène, sera d'ouvrir dans toutes les localités des établissements où l'on puisse recevoir des douches : le gouvernement doit protéger les arts. — La railleuse Sophie Arnould disait dans son temps : « Les beaux esprits sont comme les roses; une fait plaisir, un grand nombre entête. » Elle avouerait aujourd'hui qu'un seul de nos beaux esprits entête à lui seul plus que tous les contemporains du prince d'Hénin et du comte de Lauragais ; mais comme il en est la première victime, on prend le plaisir en patience. Contre la confusion des langues et le péril de devenir par suite une province russe, ainsi que l'imaginait Napoléon, peut-être, en songeant à l'aventure de la tour de Babel, l'espoir d'une réaction nous reste, qui descende les beaux esprits de leurs échasses et les ramène tout doucement à des spécialités plus modestes. Alors nous en reviendrons, peut-être, au pur et vrai bel esprit de l'ancien temps, retouche légère pour gâter quelque chose de parfait, fatuité de la grâce, dont le penchant est de se mettre en guerre avec le naturel ; maladie des *causeurs délicieux*, qui ont la prétention d'être fort au-dessus du bon sens. A. Baucher.

BELETTE (*mustela*), espèce de mammifère carnassier, long, roux, à museau pointu, appartenant au genre *putois* (*v.* ce mot), qui fait surtout la guerre aux colombiers.

BELFAST, ville et port situés à l'embouchure du Lagan dans la baie de Carrickfergus, comté d'Antrim, province d'Ulster, Irlande. Un canal navigable établit une communication entre le port et le lac de Noug-Neagh. La ville est parfaitement bâtie ; les rues en sont larges, bien pavées et bien éclairées. En 1758, elle ne comptait guère encore que de 8 à 9,000 habitants; aujourd'hui sa population est de plus de 40,000 âmes. Ses filatures et ses manufactures de toiles occupent journellement 2,000 individus. D'après les derniers renseignements officiels rendus publics, en 1816, 68 bâtiments, jaugeant ensemble 8,235 tonneaux et appartenant au commerce de Belfast, avaient exporté pour 2,900,000 liv. sterl. de marchandises expédiées jusque dans les contrées les plus éloignées du globe. Depuis cette époque, la prospérité de cette ville s'est encore sensiblement accrue. Il y a à Belfast, indépendamment de deux églises paroissiales, un grand nombre de chapelles appartenant à diverses sectes chrétiennes, un hospice pour les aveugles, et un asile dans lequel une société de personnes bienfaisantes nourrit et entretient plus de 400 indigents et fait instruire les enfants des pauvres.

BELGIQUE. Ce pays, situé au nord de la France, et qui pendant vingt ans en a fait partie, n'est pas moins digne d'attention par la fertilité de son sol, l'importance politique de sa situation, ses richesses naturelles et acquises, que par le caractère de ses habitants et les grands événements dont il a été témoin, et qui doivent s'y passer encore. Il semble en effet que dans ces champs, qu'un rayon du soleil couvre d'abondantes moissons, sur ces bords où un coup de vent amène les trésors des deux mondes, doivent venir à jamais se vider les épouvantables querelles qui divisent les rois et les peuples, et mettent aux prises les

principes sociaux. Il y a long-temps que Strada, se servant d'une image devenue triviale, et qui convenait peut-être mieux à un rhéteur qu'à un historien, écrivait que Mars voyageait ailleurs, mais avait élu domicile en Belgique : *Planè ut in alias terras peregrinari Mars, ac circumferre bellum, hic armorum sedem fixisse videatur.* Pensée qu'un poète flamand, Jacques Van Eyck, a rendue en vers latins :

Aliis tandem committi prælia terris,
Hic veri possis dicere bella geri.
. . . .
Martius hic ludus.

Caractère national.

Et, de fait, les hommes pressés sur ce vaste champ de bataille ont au fond du cœur des sentiments belliqueux qu'il est facile d'en faire jaillir, et auxquels César, qui se connaissait en valeur, a rendu un éclatant hommage. C'est là un trait général propre à toute la nation, qui, sous d'autres rapports, présente tant de diversité et de contrastes. Formée d'éléments hétérogènes, l'esprit de clan ou de tribu y subsiste encore dans sa force. La langue, les affections, les besoins varient de distance en distance. On croit changer de pays, et l'on n'a fait que passer d'un canton dans un autre. — Mais partout l'on retrouve un fonds de probité et de franchise. A la fois vaniteux et humble, le peuple a grande opinion de lui-même, sans néanmoins se soucier des individus qui l'honorent. Imbu d'idées religieuses, attaché surtout aux pratiques extérieures du culte, il serait aisément conduit à abandonner aux ministres des autels une partie de cette liberté dont, à aucune époque, il n'a cessé de se montrer jaloux. Enfin, constamment placé sous des influences étrangères, obligé de recommencer à chaque moment son existence politique, il a dû être retardé dans sa civilisation, bien que sous ce point de vue il égale encore la plupart des nations les plus avancées.

Langues.

Les langues répandues dans les provinces belges sont le français ou wallon, particulier à celles du Hainaut et de Namur, ainsi qu'à une partie du Brabant, du Luxembourg, et de l'ancienne principauté de Liége; le flamand, national dans les deux Flandres, la province d'Anvers, le Limbourg, et une fraction du Brabant et de la province de Liége; l'allemand, parlé dans la moitié du Luxembourg. Le français est partout la langue de l'éducation : c'est en même temps la langue parlementaire, et il en était déjà ainsi sous le gouvernement des Pays-Bas, malgré ses efforts en sens contraire. Les Liégeois se servent d'un patois qui possède une espèce de littérature, dont le poète Lambert de Ryckman est le coryphée. Ce langage mériterait peut-être qu'on fit pour lui ce que M. G. de Humboldt a entrepris pour le basque. Il est probable qu'il aura été cause de l'erreur dans laquelle est tombé l'illustre auteur de *Quentin Durward*, en métamorphosant les Liégeois en Flamands. C'est comme si on prenait l'Alsace pour la Provence. —Les Romains, qui s'appliquèrent dans la suite à eux-mêmes les règles de servitude dont ils s'étaient servis pour tyranniser le monde, s'efforçaient de substituer leur langue à celle des peuples soumis; moyen efficace de les détacher de leurs mœurs et de leurs souvenirs ; car la langue des peuples, surtout de ceux qui sont peu avancés en civilisation, est empreinte des traditions du passé, et représente à la fois le caractère et les fastes nationaux : de sorte qu'une érudition pleine de sagacité, unie à une philosophie profonde, pourrait découvrir dans l'histoire des langues les éléments de l'histoire des hommes qui en ont fait usage.—Valère-Maxime et saint Augustin ont mentionné cette politique romaine, qui, par une vexation de tous les instants et de tous les lieux, ne laissait pas une minute pour oublier l'esclavage. —Les Romains avaient marqué leur passage d'une manière impérissable sur les nations. Les Barbares qui renversèrent l'empire ne traitaient leurs affaires que dans la langue des vaincus, dont néan-

moins ils bravaient les règles avec un dédain soldatesque. Mais peut-être qu'ils considéraient aussi cette langue comme une conquête et qu'elle faisait partie de leur butin, à peu près comme un vase précieux employé à un vil usage par un pillard ignorant. — Le savant auteur de l'*Atlas ethnographique du globe*, M. Balbi, cite parmi les plus anciens monuments de la langue flamande la chronique de Klaas-Kolyn; mais des critiques habiles ont démontré que cette pièce est apocryphe. — C'est au XIIIe siècle que le flamand, qui avait toujours subsisté, commence à prendre une forme plus stable. Au XVe la langue de Van Maerlant s'altère, s'abâtardit : la domination des princes français de la maison de Valois, la multiplicité des *chambres de rhétorique*, des relations commerciales chaque jour plus étendues, furent les principales causes de décadence. Toutefois, le flamand, ou mieux le hollandais, qui en est un dialecte plus pur, plus cultivé, se releva entre les mains de Kornhert, de Spieghel et de Visscher; il se débarrassa de ses acquisitions méprisables et revint à son type original, qui est la vigueur et la franchise. Cats, Hooft et Vondel unirent à ces qualités l'élégance et l'harmonie; après eux tout faillit se perdre : malgré les Antonides, les Brandt, les Hoogvliet, les règles du Parnasse français furent seules reconnues; les Latins avaient imité les Grecs, les Français imitèrent les Latins, les Hollandais (car les Flamands négligeaient déjà la culture de leur idiome), les Hollandais imitèrent les Français : en dernière analyse, c'était toujours du grec et du latin défigurés par ces nombreuses transmigrations. Mais, pour comble d'erreur, on enviait surtout aux Français leurs gentillesses et leurs mignardises. Si la langue gagna en politesse, elle perdit en énergie. Enfin elle redevint ce qu'elle devait être, ce que le flamand pouvait ambitionner d'être à plus juste titre encore, forte, large, abondante, naïve et gracieuse. Dotée de la liberté des inversions et du pouvoir de composer et de décomposer des mots, elle varia à l'infini les formes de la diction, sinon du style, qu'on n'a point encore assez assoupli, et qui, surtout dans la prose, pèche par une sorte d'emphase et de raideur. — Un phénomène de linguistique fort remarquable, c'est que des provinces dont les habitants sont d'origine germanique, comme les Nerviens, parlent le français, tandis que des peuplades celtiques ou gauloises ne se servent que du flamand. MM. Raepsaet, Raoux et Meyer se sont occupés de ce problème, sur lequel on lit un mémoire dans le cinquième volume des *Nouvelles archives historiques des Pays-Bas*. Un des écrivains qui possèdent le mieux aujourd'hui les antiquités du flamand est sans contredit M. J.-F. Willems. M. Mone, dans ses profondes recherches sur les idiomes du Nord, a aussi répandu beaucoup de jour sur cette matière.

Constitution ancienne et moderne de la Belgique.

Les auteurs les plus capables de nous instruire de cet objet sont : MM. Des Roches, P.-J. Heylen, F.-D. d'Hoop, F.-R. de Berg, A. Heylen, D.-M. Ettema, d'Outrepont, S.-P. Ernst, de Neuy, de Pape, J.-B. Engels, Dieriex, de Bast, Raepsaet, Pycke, Stear, Dewez, Jules Van Praet, Grandgagnage, etc. M. le professeur Warnkoenig s'occupe en ce moment d'un travail spécial sur la constitution de la Flandre, puisé dans les chartes et les documents originaux inédits. — A l'article de chaque province, on donnera quelques détails sur leur organisation. Ici on ne peut parler que du gouvernement général du pays. Ce gouvernement subit plusieurs variations jusqu'au règne de l'empereur Charles-Quint. En 1531, ce prince lui donna la forme qui subsista jusqu'à ce que la Belgique fût soustraite à la maison d'Autriche. Il institua le conseil d'état, le conseil privé et celui des finances, appelés conseils collatéraux, parce qu'ils étaient *ad latus principis*. — Le conseil d'état n'était vers la fin qu'un corps honoraire et sans activité. Les affaires de son ressort se

traitaient au conseil privé ou dans des *jointes*. — Le conseil privé avait en partage *les matières de la suprême hauteur et souveraine autorité de sa majesté, et choses procédant de graces tant en civil qu'en criminel qui étaient par-dessus les termes, train et cours ordinaire de justice, sans se mêler d'affaires qui par leur nature devaient appartenir aux tribunaux de justice.* — A la chambre des comptes était réservée la haute administration des domaines; elle arrêtait les dépenses et recettes, vérifiait et enregistrait les traités, concordats, conventions, etc., concernant les possessions, les droits et les prérogatives du souverain. — La puissance législative n'appartenait qu'au souverain seul; mais dans les provinces de Brabant et de Limbourg, avant de faire publier ses édits de justice, il devait les envoyer au conseil de Brabant, qui délibérait sur leur contenu; ce corps, s'il n'y trouvait pas d'inconvénients, en ordonnait la publication, sinon il adressait ses représentations au gouvernement, et c'était en conséquence de la formalité de cette délibération que l'on disait que les ordonnances étaient rendues de l'avis du conseil de Brabant.—Le pouvoir des états était borné, en dernier lieu, au droit de consentir les impositions et à une administration économique sans juridiction. — Les priviléges communs à toutes les provinces étaient : 1° de ne pouvoir être imposées sans l'aveu des états, excepté dans la partie de la Flandre rétrocédée par la France en vertu des traités d'Utrecht, de Radstadt et de Bade; 2° que personne ne pût être soustrait à ses juges naturels, ni être évoqué en justice hors du pays, nommément à la cour de Rome.—Dans toutes les provinces, le souverain recevait, lors de son inauguration, le serment des peuples représentés par les états, et leur en prêtait un de son côté, par lequel il leur promettait en général qu'il les gouvernerait en bon et léal seigneur, et qu'il conserverait leurs priviléges, coutumes et usages. — Ce n'était que dans les provinces de Brabant et de Limbourg que le serment du souverain portait sur des priviléges spécifiés en détail.—Le 27 août 1815 fut proclamée la loi fondamentale du royaume des Pays-Bas. Le roi avait déclaré qu'il n'acceptait la couronne que sous la condition expresse qu'une charte *garantît suffisamment la liberté des personnes, la sûreté des propriétés, en un mot tous les droits civils qui caractérisent un peuple réellement libre*. Le rapport de la commission chargée de la rédaction de cette charte, ou plutôt de la révision de celle qui régissait déjà les Provinces-Unies, commission où figuraient comme Belges méridionaux le baron d'Anethan, MM Raepsaet, B.-J. Holvoet, Gendebien père, le comte de Thiennes de Lembize, le comte de Méan, O. Leclercq, Th Dotrenge, F. Du Bois, de Coninck et le comte d'Aerschot, déclare que toutes ces conditions sont largement remplies dans le pacte fondamental. Il contient entre autres ce passage : « Nous pensons qu'une loi constitutionnelle qui consacre tous les droits légitimes, dont les principes ont été pris dans les mœurs et dans le caractère de la nation, peut espérer une plus longue durée que celle qui n'aurait que de vaines théories pour base. » Comme la liberté de conscience était consacrée par la charte, le clergé défendit qu'on jurât d'y être fidèle, et l'évêque de Gand, de Broglie, se signala spécialement par son opposition. Cet esprit d'hostilité de la part de l'église s'accrut de jour en jour jusqu'à ce qu'en septembre 1830, la loi taxée d'impiété fut déchirée, anéantie, du moins dans les provinces méridionales du royaume. — La constitution décrétée le 7 février 1831 par le congrès, et mise en vigueur le 24 du même mois, renferme des dispositions extrêmement libérales, telles que la liberté des cultes, que cette fois le clergé, par une singulière contradiction, ne réprouva point, satisfait qu'il était de se voir délivré de toute intervention du pouvoir civil; la liberté illimitée de l'enseignement, ce qui suppose, quand le législateur est sage, une grande diffusion de lumières et des esprits convenable-

ment préparés; le droit de s'assembler paisiblement et sans armes, le droit de s'associer, la facilité d'être électeur et éligible, soit au sénat, soit à la chambre des représentants. Cependant, sous ce rapport, il y a un vice radical dans la constitution, qui, en abaissant le cens des campagnes pour l'élever dans les villes, a mis par conséquent la classe éclairée sous la dépendance de la classe ignorante, laquelle ne reçoit ses inspirations que du clergé. En outre, comme les institutions des hommes ne tardent pas à s'altérer, une maxime funeste admise par les chambres a établi que tout ce qui n'est pas expressément défendu par la loi est permis : ainsi, la constitution, qui ne parlait que d'un ordre militaire, a été torturée pour autoriser la création d'un ordre civil; ainsi, l'on a trouvé dans cette constitution le maintien des législations excentriques de la république et de l'empire. — Une chose digne d'attention, c'est que le jury, qui avait été réclamé comme une garantie précieuse, maintenant qu'on le possède, paraît à la plupart des citoyens un fardeau auquel ils cherchent à se soustraire. Cet exemple prouve pour la millième fois que les institutions ne doivent pas être appréciées d'une manière absolue, et que les lois ne sont pas faites pour des peuples sans antécédents, comme les philosophes de la sensation gravaient toutes nos idées sur des tables rases.

Géographie et statistique.

En général on se fait une très fausse idée à l'étranger de l'état de la Belgique. Contradiction merveilleuse ! La France, dont elle est voisine, avec qui elle a fraternisé si long-temps, avec qui elle entretient encore des relations si intimes, est peut-être le pays dont elle est le moins connue. Ainsi, pour nous servir d'une comparaison empruntée à Pline le naturaliste, la lune, l'astre le plus proche de la terre, est en même temps celui dont les astronomes réussissent le moins à assujettir les mouvements à leurs calculs. — La plus ancienne description géographique et statistique de la Belgique est celle publiée en 1567 par Louis Guicciardini, et qui a été traduite en latin, en flamand et en français. En 1626, Jean de Laet commença à l'imprimerie des Elzeviers la publication des statistiques connues sous le nom des *Petites républiques*. Un ouvrage très populaire et qui a eu sept éditions, ce sont les *Délices des Pays-Bas*. Quantité d'autres sont indiqués et jugés dans notre *Essai sur la statistique ancienne de la Belgique jusque vers le* XVII*e siècle*. On regrette que dans la dernière édition de Malte-Brun l'article *Belgique* soit en partie emprunté à un livre aussi décrié que celui du sieur Lepeintre. La géographie et la statistique moderne ont de grandes obligations à MM. Ch. Lecoq, Van de Bogaerde, J. Vanesse, de Bouge, Quetelet, de Cloet, Van der Maelen, Meisser, Somerhausen, Courtois, etc. — La principale richesse de la Belgique est l'agriculture, dont elle a poussé les procédés à un degré de perfection que l'on atteint rarement ailleurs. Elle a des mines de fer, de plomb, de cuivre, d'alun, de soufre, de calamine; des carrières de marbre, de grès, de pierre à chaux, de pierre de taille, de pierre blanche à bâtir, d'ardoises, etc., ainsi qu'une multitude de houillères ou de mines de charbon combustible découvert dans le pays de Liége en 1049 ou en 1198. Les chevaux et le bétail de ce pays sont également recherchés.—L'exposition de 1830, qui frappa d'admiration les étrangers, en excitant peut-être leur jalousie, a montré de quoi était capable l'industrie belge, dont elle n'a pu offrir cependant un tableau complet, puisque ses brasseries, ses distilleries et d'autres branches intéressantes ne pouvaient y être représentées. Ce n'était, à proprement parler, qu'un concours de perfectionnement : les fabricats les plus communs, ceux dont le bas prix et l'utilité assuraient l'écoulement et le débit continuel, bien qu'étant les plus précieux pour la richesse nationale, ne s'y montrèrent que rarement et avec timidité. — Cette

exposition générale avait été précédée de celles de Gand en 1820 et de Harlem en 1825. Tournai avait eu son salon particulier des arts et de l'industrie en 1824. La troisième avait lieu à Bruxelles avec une pompe qui ne le cédait pas à la capitale de la France, et attestait les progrès les plus rapides. Le nombre des exposants était réparti ainsi qu'il suit :

Province d'Anvers	63
Brabant	375
Flandre occidentale	95
Flandre orientale	149
Hainaut	65
Province de Liége	59
Limbourg	20
Grand-duché de Luxembourg	18
Province de Namur	18
Total	862

Les articles les plus nombreux pour tout le royaume, mais principalement pour le midi, étaient : l'armurerie, la bijouterie, la bonneterie, les bronzes, dorures et ciselures; les bougies, cierges, chandelles; la chapellerie, les casquettes, les fils de coton, les étoffes de coton, les impressions sur cotons, les cristaux et verres, les cuirs et peaux, les objets en cuivre, zinc, laiton, similor; les dentelles et fils à dentelle, le fer de fonte, forgé, poli, coulé; le fer de Berlin, le fil à coudre, à tricoter, à broder; l'horlogerie, les chronomètres, les instruments d'agriculture, de chirurgie, de musique à corde ou à vent, d'optique, de physique, d'astronomie et de mathématiques; la laine lavée, triée, peignée et filée; les draps et casimirs, les tapis, les molletons, baies, serges, camelots, flanelles, coatings, carsaies, frises, polémites, mérinos, toiles à pavillons, espagnolettes; les convertures en laine, le lin filé et serancé, le linge de table, la toile blanche, la toile écrue, la batiste, le coutil, la lithographie, les machines à vapeur et mécaniques, métiers, outils; les marbres, la menuiserie, l'ébénisterie, les modèles de vaisseaux, de machines et d'édifices; l'orfévrerie, les papiers d'impression, à meubler et autres; la passementerie, la poêlerie en fer et serrurerie, les pompes à incendie et autres, la porcelaine, la faïence et la poterie, les produits chimiques, la reliure, la rubanerie, les fils et étoffes de soie, la tabletterie, les toiles et taffetas cirés, les tulles, blondes, gazes; les caractères d'imprimerie, les presses typographiques, les ouvrages imprimés; les vins et vinaigres, les voitures, harnais, selles, mors, étriers. — Grand nombre de ces branches d'industrie sont maintenant languissantes; quelques-unes même ont péri. — Dans le royaume des Pays-Bas, on comptait un habitant par hectare, ce qui supposait, à égalité de surface, une population moyenne quatre fois aussi grande que celle de l'Europe et seize fois aussi grande que celle des terres connues à la surface de notre globe. M. Quetelets publiait ce résultat en 1829. — Les accroissements de la population, calculés de 1817 à 1827, étaient annuellement, dans leur valeur moyenne, de 10,982 ames pour 1 million d'habitants; de sorte que cette augmentation continuant sur le même pied, le nombre des individus habitant le royaume se serait trouvé doublé après 63 ans, triplé après 100 ans, quadruplé après 127 ans, quintuplé après 147 ans. — Ainsi, avant un siècle, la population des Pays-Bas eût été égale à celle que la Grande-Bretagne possède actuellement, et avant un siècle et demi elle eût valu celle de la France. — Plusieurs années d'observations ont donné les nombres suivants :

	Pays-Bas.	France.	Grande-Bretagne.
100 naissances par	2807 habit.	3168	3534
100 décès	3981	4000	5780
100 mariages	13150	13490	13333
100 mariages	468 naiss.	426	359

D'après les recettes de 1817 à 1827, un individu payait à l'état une valeur moyenne qui s'élevait à 14, 48 flor., c'est-à-dire qu'on payait au gouvernement un peu moins qu'en France et environ trois fois moins que dans la Grande-Bretagne. — Pendant l'année 1826, une population moyenne de 4383 habitants produisait dans les Pays-Bas un accusé aux cours d'assises. — Dans la même année, pour 100 accusés on comptait 22 accusés de crimes contre les personnes, et les tribunaux criminels ont condamné 84 individus par 100 accusés. Les documents pour les années subséquentes ont donné à peu près le même rapport. — C'est vers l'âge de 25 ans que l'homme, en Belgique, semble être le plus criminel. De 21 à 25 ans, on serait deux fois aussi criminel que de 35 à 45; trois fois aussi criminel que de 50 à 55; quatre fois autant que de 55 à 65; cinq fois autant que de 65 à 70. — Les affaires correctionnelles sont, en Belgique comme en France, vingt fois plus nombreuses que les affaires criminelles.—Nous avons énuméré tout à l'heure les provinces belges, dont il faut retrancher une partie considérable du Limbourg, en vertu des protocoles de la conférence de Londres, qui ne bornera peut-être pas à cela nos sacrifices. Nous allons reprendre cette nomenclature, en y joignant quelques nouveaux renseignements géographiques et statistiques.

I. *Province d'Anvers* (*ancien département des deux Nèthes*).

La partie septentrionale offre des bruyères, des landes sablonneuses, que la création des colonies agricoles avait pour objet de fertiliser. Celle de Wortie date de 1822, et est due au prince Frédéric. — Districts électoraux : 1, Anvers; 2, Malines; 3, Turnhout au centre de la Campine.—*Rivières*. L'Escaut, la Dyle, la Grande-Nèthe, la Petite-Nèthe, le Rupel. — *Canaux*. De Bruxelles, de Louvain. — *Etendue*. 49,50 lieues carrées. — *Villes, bourgs et villages*. 144. — *Population* en 1827. 298,900 habit. —*Impôt foncier*. 739,265 florins (le florin vaut 2 fr. 11 cent. 64/100). — *Représentation*. 9 représentants et 4 sénateurs. — *Cens électoral*. Campagnes 30 flor., Anvers 80, Malines 40, Lierre 35, Turnhout 35. — Partout, pour être éligible au sénat, il faut payer au moins 1,000 flor. d'impôt; pour devenir représentant, il suffit d'être contribuable.

II. *Brabant* (*ancien département de la Dyle*).

Districts : 1, Bruxelles; 2, Nivelles; 3, Louvain. — *Rivières*. La Démer, la Dyle, la Geethe, la Petite-Geethe, la Senne, la Thienne, la Velpe, la Zuène. — *Canaux*. Canal de Bruxelles, de Charleroi. — La *forêt* de Soigne. — *Etendue*. 69, 15 lieues carrées.—*Villes, bourgs et villages*, 377. — *Population en* 1827. 458,900 habit. — *Impôt foncier*. 1,156,700 flor. — *Représentation*. 14 représentants et 7 sénateurs. — *Cens électoral*. Campagnes 30, Bruxelles 80, Nivelles 35, Louvain 60, Tirlemont 40, Diest 35.

III. *Flandre occidentale* (*ancien département de la Lys*).

Districts : 1, Bruges; 2, Ypres; 3, Courtrai; 4, Thielt; 5, Roulers; 6, Furnes; 7, Ostende; 8, Dixmude. — *Rivières*. L'Escaut, la Lys, l'Ysère, l'Yperlée. — *Plusieurs canaux*. — *Etendue*. 71, 34 lieues carrées. — *Villes, bourgs et villages*, 249. — *Population en* 1027. 540,200 habit. — *Impôt foncier*. 1,446,187 flor. — *Représentation*. 15 représentants et 8 sénateurs. — *Cens électoral*. Campagnes 30, Bruges 60, Courtrai 50, Ypres 50, Blende 40, Thielt 35, Roulers 35, Poperinghe 35.

IV. *Flandre orientale* (*ancien département de l'Escaut*).

Districts : 1, Gand; 2, Alost; 3, Saint-Nicolas; 4, Audenarde; 5, Termonde; 6, Eccloo.—*Rivières*. La Dendre, la Durne, l'Escaut, la Lys.—*Plusieurs canaux*.— *Etendue*. 58, 12 lieues carrées.—*Villes, bourgs et villages*, 297. — *Population*

en 1827. 624, 200 habit. — *Impôt foncier.* 1,718,384 flor. — *Représentation.* 18 représentants et 9 sénateurs. — *Cens électoral.* Campagnes 30, Gand 80, Lokeren 40, Termonde 35, Saint-Nicolas 40, Alost 40, Renaix et Audenarde 35.

V. *Hainaut (ancien département de Jemmappes).*

Districts : 1, Mons ; 2, Tournai ; 3, Charleroi ; 4, Thuin ; 5, Soignies ; 6, Ath. —*Rivières.* La Blanche, la Dendre, l'Escaut, la Haine, le Piéton, la Sambre, la Trouille. — *Plusieurs canaux.* — La *forêt* de Mormale. — *Etendue.* 80, 50 lieues carrées. — *Villes, bourgs et villages*, 418. — *Population en* 1827. 457,400 hab. — *Impôt foncier.* 927,517 flor. — *Représentation.* 16 représentants et 7 sénateurs. — *Cens électoral.* Campagnes 30, Mons 50, Tournai 50, Ath 35, Charleroi 35.

VI. *Liége (ancien département de l'Ourthe).*

Districts : 1, Liége ; 2, Huy ; 3, Verviers ; 4, Waremme. — *Rivières.* L'Amblève, la Bervine ou Berwine, la Chête, l'Houyoux, la Légie, la Meuse, l'Ourthe, la Wèse ou Wesdre. — *Etendue.* 102, 50 lieues carrées. — *Villes, bourgs et villages*, 467. — *Population en* 1827. 368,200 hab. — *Impôt foncier.* 551,228 flor. — *Représentation.* 9 représentants et 5 sénateurs. — *Cens électoral.* Campagnes 30, Liége 70, Verviers 40, Huy, 35.

VII. *Limbourg (ancien département de la Meuse-Inférieure).*

Districts : 1, Maëstricht ; 2, Hasselt ; 3, Ruremonde. — *Rivières.* La Démer, la Gueule, le Jaar, la Meuse, la Roer, la Worm. — *Etendue.* 84, 20 lieues carrées. — *Villes, bourgs et villages.* 317. — *Population en* 1827. 303,900 habit. — *Impôt foncier.* 490,077 flor. — *Représentation.* 9 représentants et 4 sénateurs. — *Cens électoral.* Campagnes 25, Maestricht 50, Tongres 35, Hasselt 35, Saint Trond 35, Ruremonde 35, Venloo 35. — Le traité du 15 novemb. 1831, non accepté par le roi des Pays-Bas, enlève à la Belgique Maëstricht, Venloo et Ruremonde, et les cantons adjacents.

VIII. *Luxembourg (ancien département des Forêts).*

Districts : 1, Bastogne ; 2, Marche ; 3, Neufchâteau ; 4, Virton ; 5, Diekirch ; 6, Grevenmacher ; 7, Arlon ; 8, Luxembourg. — *Rivières.* L'Eltze ou l'Elze, l'Homme, la Lesse, la Moselle, l'Our ou l'Uren, l'Ourthe, la Semoi, la Sure. — *Etendue.* 108,60 lieues carrées. — *Population en* 1827. 264,600 habit. — *Impôt foncier.* 387,518 flor. — *Représentation.* 8 représentants et 4 sénateurs. — *Cens électoral.* Campagnes 20, Luxembourg 35. — Le traité du 15 nov. 1831 enlève à la Belgique tout le Luxembourg allemand et laisse le reste en litige.

IX. *Namur (ancien département de Sambre-et-Meuse).*

Districts : 1, Namur ; 2, Philippeville ; 3, Dinant. — *Rivières.* L'Heure, la Méhaigne, la Meuse, l'Ormeau, la Sambre. —*Etendue.* 58,34 lieues carrées. — *Villes, bourgs et villages.* 263. — *Population en* 1827. 162,700 habit. — *Impôt foncier.* 375,421 flor. — *Représentation.* 5 représentants et 3 sénateurs. — *Cens électoral.* Campagnes 20, Namur 40. — Les territoires distraits de la Belgique par le traité en 24 *articles*, dit traité *définitif et irrévocable*, sont occupés par une population équivalente au dixième de toute celle du pays.

Journaux actuellement les plus répandus en Belgique. — *Quotidiens ministériels* : Le Moniteur belge. — Le Mémorial. — Le Politique. — L'Émancipation. — *Théocratiques* : L'Union. — Le Courrier de la Meuse. — L'Eclaireur de Namur. — Le Phare d'Anvers. — Le Journal des Flandres. — *De l'opposition* : Le Courrier belge. — L'Indépendant. — Le Belge. — Le Courrier de l'Escaut. — L'Industrie. — Le Journal de la province de Liége. — Le Journal du Commerce d'Anvers. — Le Journal de Verviers. —

Le Messager de Gand. — Le Lynx. — *Mixtes* : Le Journal de la Province d'Anvers. — Le Journal de la Belgique. —*Journaux satiriques non quotidiens* : — Le Méphistophelès. — La Papillote. — *Recueils scientifiques et littéraires* : Le Journal d'Agriculture. — Le journal belge des Connaissances utiles. — La Correspondance mathématique et astronomique. — Les Nouvelles Archives historiques des Pays-Bas. — Le Messager des sciences et des arts. — Le Conservateur. — La Revue universelle (espèce d'esprit des journaux).—La Bibliothèque des Instituteurs. — Plusieurs recueils de législation et de jurisprudence.

Découvertes, inventions, perfectionnements, etc., dus à des Belges (Belgique actuelle).

César dit que les Belges enseignèrent l'agriculture aux Bretons, ainsi que l'art de cultiver, de filer et de tisser le lin. Depuis le règne de Henri VIII, ils introduisirent en Angleterre la culture de presque tous les légumes. En 1540, ils envoyèrent dans ce pays les premiers cerisiers, et ce fut vers 1650 qu'ils y popularisèrent de meilleurs principes d'agriculture. — On leur doit le parcage des moutons, l'invention de plusieurs engrais, la généralisation de la culture du trèfle, la faux flamande dite *piquette*, etc. — Culture du houblon, art de brasser la bière. — Amélioration et multiplication des fruits, mouvement commencé par l'abbé Ardempont de Mons. — *La pomme de Saint-Jean* tire son nom de *Saint Jean-l'Agneau*, évêque de Tongres vers l'an 630. — Le tabac donné par un Flamand à Nicot.—Au XVIe siècle, les Belges portent en Danemarck les bonnes pratiques du jardinage; au XIIe siècle, la Saxe leur emprunte leur agriculture. — Les croisés belges et les navigateurs venus à leur suite font présent à l'Europe de la renoncule, des cannes à sucre, de l'échalotte, des oreilles d'ours. — Busbecq tire de l'Orient les tulipes et les lilas (*voy.* BUSBECQ). — L'œillet d'Inde dû à l'empereur Charles-Quint. — Invention des orangeries et serres chaudes. — Le chanoine de Liége Charles de Langhe, mort en 1573, répand le goût des plantes étrangères. — Perfectionnement de la métallurgie. — Premiers fourneaux dits *flusso-feu*. — Hauts-fourneaux élevés au XVe siècle. — Un ouvrier liégeois appelé Grisard invente le procédé pour fendre le fer et le réduire en baguettes fort minces.—Un autre, maréchal du village d'Essonvaux, fabrique une pièce de canon en fer battu, de 18 livres de balles, se démontant à vis et pouvant être transporté sur une seule bête de somme. — Un certain Xhrowet, de Spa, employé par les états généraux de Hollande, trouve le moyen de rétablir les pièces d'artillerie enclouées ou crevées, et d'y ajouter des culasses neuves, avec autant de solidité que si elles avaient été refondues. — Application des eaux minérales à la santé. — Art de tisser la toile et le drap importé en Angleterre dès 1066, et plus tard en Allemagne. — Tapis et tapisseries de haute lice. — Ancienneté du gouvernement municipal et de la jouissance des droits politiques consacrés par des chartes ou priviléges. — Voyages de long cours, à une époque très reculée.—Le Brabançon G. de Rubruquis navigue au XIIIe siècle, sur la mer des Indes. — Le P. Hennepin, d'Ath, découvre le Mississipi en 1680. — Chapeaux importés de Flandre en Angleterre, sous le roi Henri IV. — Nouvelle méthode de faire le sel, communiquée au même pays en 1440. — Invention des émaux et de la peinture à l'huile, à la fin du XIVe siècle. — Perfectionnement des procédés de la peinture sur verre.— Progrès de la gravure et de la sculpture. — L'ancien monument de la place des Victoires à Paris, ouvrage de Martin Vander Bogaert, dit Desjardins. — Services immenses rendus à l'architecture. — Architecture à ogives ou arc pointu cultivée avec succès.—Architecture hydraulique. Romain, de Gand, construit à Paris le pont Royal.—La machine de Marli et celle de la Samaritaine dues à

des Belges. — Art de la ciselure porté à un haut point de perfection. — Art de tailler le diamant trouvé au milieu du xve siècle (*voyez* Bruges). — Réforme de la musique en Italie, en France et en Allemagne. — Hubert Waelrant, né en 1517, tente de réformer l'échelle musicale, ce qu'Henri Van de Put opéra quelque temps après d'une manière plus heureuse, en ajoutant la note *si* aux six déjà en usage. — L'imprimerie perfectionnée par Jean de Westphalie, les Frères de la *vie commune*, Plantin, les Moretus, etc. — Invention du mortier au xvie siècle. — Anciennes piques de Flandre dites *Gœdendag*. — Invention des horloges à carillon. — Perfectionnement de la fonte des cloches. — Dentelles. — Linge de table. — Broderie à l'aiguille. — Construction des carosses dans les ateliers du sieur Simons père. — Exploitation du charbon de terre. — Établissement moderne des postes par Maximilien Ier. — Progrès de la géométrie dus à Grégoire de Saint-Vincent, né à Bruges en 1584. — Le jésuite Malapert de Mons observe les taches du soleil. — La botanique enrichie par R. Dodoens de Malines; l'anatomie par André Vesale, de Bruxelles, le premier né en 1518, le second en 1504. — La médecine illustrée par Jacques Despares, de Tournai, médecin du roi de France Charles VII. — Nic. Cleynarts, de Diest, perfectionne au xvie siècle, les méthodes grammaticales et celles pour l'enseignement des langues en général. — Stevin, de Bruges, géomètre du prince d'Orange Maurice, invente les chariots à voile. — Gemma Frisius, professeur à Louvain, enseigne à se servir de l'astrolabe. — Jeoffroy, de Malines, invente une machine à l'aide de laquelle les navires peuvent aller contre les courants avec d'autant plus de vitesse que ces courants sont plus forts. — Ægidius Diestensis ou Gilles de Diest, imprimeur d'Anvers, emploie le premier des cartes géographiques gravées sur métal. — Gérard Mercator, ou Kauffmann, né à Rupelmonde en 1512, invente la projection des cartes marines, que les Anglais tâchent en vain de s'attribuer, etc., etc. — On pousserait aisément plus loin ce tableau, pour lequel on trouve des matériaux dans un mémoire, du reste très incomplet, de P.-J. Heylen, *De inventis Belgarum*, et dans les notes intéressantes que M. Le Mayeur a ajoutées à sa *Gloire belgique*.

Histoire.

Sources historiques. — Malgré les travaux du respectable M. Dewez, la Belgique n'a pas encore une histoire générale qui réunisse à la profondeur de l'érudition, à la sagacité de la critique, l'intérêt du plan et le mérite du style. Les plus grandes difficultés proviennent du défaut d'unité et de *moi* national; en outre, la petitesse du théâtre a nui au succès du drame, quoiqu'il eût tout ce qu'il fallait pour attacher; enfin, ce n'est pas une entreprise aisée que de contrôler, rectifier, compléter les matériaux que l'on possède au moyen de ceux qui restent encore inédits. Or, déjà les premiers sont si considérables que, nous étant imposé la tâche d'en offrir incessamment l'énumération au public, sous le titre d'*Essai d'une bibliothèque de l'histoire des Belges*, nous nous voyons arrêté par la considération du nombre des volumes dont il nous faudrait accabler le lecteur, bien que nous soyons loin de nous flatter d'avoir tout vu, tout compulsé, et qu'en bibliographie il y ait constamment quelque chose de nouveau à apprendre et à découvrir. — Aubert Le Mire a écrit en latin une chronique belge, commençant à l'an 58 avant Jésus-Christ, et finissant à l'an 1634. Pontus Heuterus a tracé l'histoire de nos provinces sous les princes des maisons de Bourgogne et d'Autriche, y compris Philippe II, mettant à profit les chroniques si animées de Froissart, de Monstrelet, de Commines, etc., que M. de Barante a eu le secret de rajeunir sans leur rien ôter de leur coloris et de leur naïveté. Des Roches, qui mourut en 1787, rédigea pour la jeunesse et dans la langue des colléges un abrégé substantiel qui était,

pour ainsi dire, l'esquisse d'un travail immense dont il n'a donné que le commencement dans un in-4°, où il ne dépasse pas les expéditions de César en Belgique. De nos jours, M. Dewez a tenté d'achever ce que Des Roches n'avait qu'ébauché, et il n'a pas cessé jusqu'à présent d'ajouter à son œuvre primitive tout ce que la réflexion et une étude assidue pouvaient lui révéler. Le précis de M. Desmet, ceux de MM. Raingo et Schrant, sont principalement destinés aux colléges, ainsi que l'*Épitome* latin publié à Liége. — Mais, si l'histoire générale de la Belgique n'a pas été traitée souvent, l'histoire particulière de ses provinces, et même de ses moindres villes, présente une richesse de documents telle que l'imagination de l'écrivain le plus exercé en serait certainement déconcertée. Barlandus, Butkens, Haræus, Divæus et le baron Le Roy, sont les historiens principaux du Brabant; Meyer, d'Oudegherst, Marchand, Bucelin, Sanderus, Vredius, de la Flandre; Cousin et Poutrain, du Tournaisis; Jacques de Guyse, Vinchant et Ruteau, le P. Delewarde, du Hainaut; le P. de Marne et Galliot, du Namurois; Berthelius et Bertholet, du Luxembourg; de Hemricourt, Fisen, Foullon, Chapeauville et M. Dewez, du pays de Liége. Gramaye a recueilli les antiquités de la plupart de ces contrées, et le savant M. Ernst, chanoine de Rolduc, a composé une histoire extrêmement intéressante du Limbourg, la seule qui existe, mais qui, malheureusement, est encore en manuscrit. — L'histoire diplomatique compte Aubert Le Mire, Foppens, Hoynck-Van-Papendrecht, Matthæus, Burman, le comte de Saint-Genois, le chevalier Dierickx, etc.; l'héraldique, Philippe de Lespinoy, Le Blond, J. B. Christyn, André du Chesne, de Azevedo, de Vesiano, etc; l'histoire ecclésiastique, Gazet, Rosweyd, Molanus, Aubert Le Mire, les bollandistes, de Raisse, Havensius, Sanderus, Brandt, Van Gestel, Ghesquière, etc.; celle des sciences, des lettres et des arts, Aubert Le Mire, Sanderus, Valère André, Sweertius, Vernulæus, Van Mander, Paquot, Hofman-Perlkamp, Lambinet, La Serna, Van Praet, etc. — Le gouvernement des Pays-Bas avait ordonné la publication des monuments inédits de notre histoire; déjà M. J.-F. Willems mettait la dernière main à la chronique de Jean Van Heelu, et, après avoir livré à la curiosité Vander Vyuckt, Jacques du Clercq et l'histoire de l'ordre de la Toison-d'Or, nous venions de terminer le premier volume de Pierre Vander Heyden, ou *P. à Thymo*, quand les événements ont encore suspendu des recherches commencées jadis par Sweertius, ensuite par De Nelis, et que chaque fois des causes politiques ont interrompues. Crayonnons maintenant un aperçu de l'histoire même des Belges.

Origine des Belges.

Il y a sur cette origine deux systèmes principaux, celui de Des Roches et celui de M. Raepsaet, lesquels au fond peuvent se concilier. César rapporte que la *plupart* des Belges venaient de la Germanie; qu'à une *haute antiquité* ils avaient passé le Rhin, s'étaient fixés dans le pays à cause de sa fertilité, et en avaient chassé les habitants, *plerosque Belgas esse ortos à Germanis, Rhenumque antiquitùs transductos, propter loci fertilitatem ibi consedisse, Gallosque qui ea loca incolerent expulisse.* — M. Amédée Thierry (*Histoire des Gaulois*, I, xxxvij) n'est donc pas fondé à écrire ces lignes : « César ajoute que *plusieurs* des tribus belges étaient issues des Germains, et en effet, *de son temps*, les invasions germaniques en Gaule *avaient déjà commencé*; ces tribus, il les nomme; elles sont peu nombreuses, restreintes à quelques cantons riverains du Rhin, et comprises sous la dénomination collective de Germains cis-rhénans (*Condrusi, Pæmani, Cæresi, Segni*); mais cette exception même prouve que la *masse* des peuples belges était étrangère à la race teutonique. » César affirme précisément le contraire. Tacite dit formellement que les Nerviens, qui opposèrent à César une si

vigoureuse résistance, et qui avaient pour clients *Centrones*, *Grudii*, *Levaci* et *Pleumosii*, étaient très sûrs de leur origine germaine, qui les séparait des Gaulois, dont ils méprisaient la mollesse ; il en était de même des *Treveri*. Dans un passage des *Commentaires*, les *Eburones* et les *Atuatici* sont encore rangés parmi les peuplades germaniques. — Mais d'où arrivaient ces peuplades germaniques? Faut-il chercher leur berceau sur le rivage de la mer Baltique, sur les bords de l'Océan, sur le rives du Rhin, de l'Elbe ou du Danube? — Des Roches, s'autorisant d'un passage de Pomponius Mela, où il lit le substantif *Belcæ*, auquel d'habiles critiques substituent *Bercæ*, et même *Sagæ*, trouve l'origine des Belges parmi les Scythes qui peuplaient les îles de la Scandinavie, lesquelles anciennement étaient considérées comme appartenant à la Germanie. Reste à savoir si, en conservant la leçon *Belcæ*, ce mot désignerait le même peuple que *Belgæ*. Des Roches se prononce pour l'affirmative, attendu la conformité des mœurs, des coutumes et de la langue des Scythes et des Belges (*voyez* BUSSECQ). — M. Raepsaet fait venir les Belges des Palus-Méotides et de la Pannonie, ou de la petite Tartarie et de la grande Hongrie. Les raisons qu'il allègue sont les mêmes analogies invoquées par Des Roches. Rien ne s'oppose, du reste, à ce que ces émigrants se soient arrêtés d'abord dans la Scandinavie : dès lors les deux systèmes n'en feraient plus qu'un seul. — Le système de M. Raepsaet, s'il était le véritable, prouverait que tout n'est pas entièrement faux dans ces traditions recueillies avec soin par Jacques de Guyse et Jean Le Maire, puis reproduites par Marc Van Vaernewyck et d'autres écrivains sans critique, épris du merveilleux. Ces traditions rattachent en effet le commencement de nos annales à celles de l'antique Troie. Il serait curieux de savoir quand ces traditions se sont répandues pour la première fois, quel est le premier auteur qui en a parlé, si Ruclcri, ou l'un de ses contemporains, en est l'inventeur, et si un simple individu a pu imposer à la France et à la Belgique une croyance si générale et si populaire ; quels motifs l'auraient d'ailleurs porté à imaginer une semblable fable : cette fable et les autres qui l'accompagnent ne cacheraient-elles pas un fond de vérité? Effectivement, M. Charles Turk, auteur des *Recherches dans le domaine de l'histoire*, en allemand, se sert du témoignage de Strabon, selon lequel les Celtes avaient secouru les Troyens, et en conclut une affinité entre les Germains et les Troyens, car les Grecs ont souvent appelé les Germains Celtes. Or, si les Belges habitaient primitivement les rives des Palus Méotides, on conçoit qu'ils aient pu facilement être les auxiliaires de Troie, et que le souvenir de cette cité fameuse se soit confondu avec leurs traditions nationales. Rien d'étonnant alors qu'il y ait eu jusque dans les forêts de la Germanie un retentissement de l'Iliade et de l'Odyssée, et que cette poésie classique de la Grèce soit venue se mêler, en quelque sorte, aux chants sauvages des scaldes à une époque que nous ne saurions déterminer. L'opinion rapportée par Tacite, et suivant laquelle Ulysse aurait bâti une ville sur le Rhin, représentait-elle un fait réel, ou n'était-elle que la conséquence de cette antique alliance de deux peuples voisins? c'est là un sujet que nous nous contentons d'indiquer aux érudits qui savent joindre l'imagination à la critique. — Ici se présente une nouvelle question : En quel temps les Germains expulsèrent-ils les Celtes de la Gaule belgique? on l'ignore ; seulement on peut conjecturer que cet événement remonte au-delà de l'époque où les Gaulois allèrent former dans l'Asie-Mineure l'établissement de la Galatie ou Gallo-Grèce, c'est-à-dire au-delà de l'année 280 avant la naissance de Jésus-Christ. — Vers l'an 112 avant l'ère chrétienne, environ 168 ans après cette invasion, les Cimbres et les Teutons émigrèrent et envahirent les Gaules ; mais ils n'eurent pas bon marché des Belges. Ils furent repoussés et obligés

de repasser le Rhin. Alors, ayant traversé une partie de la Germanie, devenus plus puissants par la jonction de quelques peuplades de cette contrée, ils défirent les armées romaines qui couvraient les frontières d'Italie. Exterminés à leur tour par Marius, une fraction d'entre eux s'établit parmi les Aduatiques. — Les Belges étaient donc fixés dans les Gaules à une époque très reculée, et ne furent pas les premiers habitants du pays dont ils s'emparèrent.—Leur nom, dit M. Amédée Thierry, était inconnu aux anciens auteurs grecs: il paraît, ajoute-il, récent en Gaule, du moins si on le compare aux noms de Galls, de Celtes, de Ligures. Ce nom, suivant le même auteur, appartient à l'idiome kymrique, où, sous la forme *belgiaidd*, dont le radical est *belg*, il signifie *belliqueux*. (Maltebrun affirme que le mot *belg* signifie habitant du Nord, mais nous ignorons d'après quelle autorité.) Il ne serait donc point un nom générique, mais un titre d'expédition militaire, de confédération armée. Il est étranger à l'idiome des Galls, mais non à leurs traditions nationales encore subsistantes, où les Bolg ou Fir-Bolg jouent un rôle important, comme conquérants venus de l'ancienne Irlande. Cette forme *bolg* et son aspirée *bholg* rappellent cette colonie belge fixée parmi les Galls du Rhône et des Cévennes, sous les noms de *Bolgæ* ou *Volcæ*. — Il semble qu'il y a contradiction dans ces assertions de M. Amédée Thierry: en effet, si le mot *bolgæ* était récent en Gaule, il devait appartenir à la famille des langues germaniques; au contraire, s'il sortait de la famille des langues celtiques, il devait avoir précédé l'arrivée des Germains, et c'est là l'opinion de M. Roux, qui prouve très bien à cette occasion que le *Belgium* proprement dit, dont parle César, ne faisait point partie de la Belgique actuelle, et contenait les diocèses de Beauvais, d'Amiens, d'Arras, et probablement aussi une partie de l'Ile de-France et de la Normandie, à la droite de la Seine. — Le nom de Belges est au surplus revendiqué aussi par les habitants des provinces septentrionales des Pays-Bas, ils le prennent sur leurs monuments, sur leurs médailles; la république des Provinces-Unies, sous la plume de leurs savants, devenait le *Belgium Fœderatum*, et il faut convenir que si quelque gloire s'attache à cette dénomination, ce n'est pas à eux qu'en est due la moindre part.

Aperçu historique.

Les fastes de la Belgique ne commencent avec certitude qu'aux récits de César. Ces Romains, qui se firent rois du monde, imposèrent aux vaincus une histoire dans laquelle ont été absorbés, engloutis, tous les monuments nationaux; et quand nos farouches ancêtres triomphèrent de Rome à leur tour et lui dénièrent son éternité, ils laissèrent encore à des esclaves le plaisir de leur ravir le passé. — Drusus et l'infortuné Germanicus commandèrent dans la Belgique. L'imbécile Caligula, qui se croyait fait aussi pour la gloire, parut avec son armée, en costume de théâtre, au milieu des Bataves, comme pour leur révéler le secret de la honte de l'empire; et, après avoir ramassé quelques coquillages sur les bords de l'Océan, déclaré vaincu, il s'en alla triompher à Rome aux acclamations des Émiles et des Fabius. — Plus tard, de nouveaux peuples septentrionaux fondent sur les Gaules. Les Huns, que le Goth Jornandès croyait issus du commerce des démons et des sorciers, portent la désolation dans la Germanie inférieure. Les Belges s'unissent aux Franks contre les Romains et les Barbares. Les Franks établis dans la Tongrie lèvent sur le pavois un chef qu'on est convenu d'appeler Pharamond, ou plutôt *Waremond*, sans doute à cause de la dignité de ses traits. Klodion s'empare de Tournai et s'étend jusqu'aux rives de la Somme. Hilderik, successeur de Merowig, meurt à Tournai, où son tombeau fut découvert en 1658. (Quelques écrivains ont cru que le C ou K et l'H placés devant les noms de la plupart de ces chefs barbares étaient des abréviations des

mots *koning* ou *kunig*, roi, et *heer*, seigneur, mais c'était de pures aspirations.) — Ainsi la Belgique fut le berceau de ce que la plupart des écrivains appellent dès lors la monarchie française, quoiqu'il n'y eût point de monarchie. Hlodewig mort, ses quatre fils devinrent chefs des Franks. Thiodorik, né d'une concubine, commanda entre le Rhin et l'Escaut; Hildeber entre l'Escaut et l'Océan. Ce fut là l'origine des dénominations fameuses par lesquelles on désigna les Franks orientaux et occidentaux, c'est-à dire de celles d'Austrasie et de Neustrie. — La Belgique fut, comme le reste de l'Austrasie, gouvernée par les maires du palais, à partir, en 613, de Pippin de Landen, bourgade de la Hesbaie, lieu de sa naissance et de sa résidence ordinaire. — Dès le IVe siècle, un christianisme informe s'était répandu dans cette contrée, en se mêlant aux superstitions païennes. Constantin et Hlodewig l'avaient introduit. Sous Daghebert, Éloi vint prêcher en Flandre et à Anvers. Les monastères ne tardèrent pas à se multiplier; ils s'emparaient de la plupart des terres, livraient à la culture d'infertiles déserts, servaient d'asile aux puissants comme aux faibles, dans ces jours de violence, et devenaient la prison des princes détrônés. — Karl le Grand, ou Charlemagne, régna sur toute la Gaule. Il entretint aux embouchures des rivières des flottilles destinées à repousser les Normands : Gand était une de ces stations navales. L'empereur protégea à la fois le commerce et l'instruction. Les écoles se propagèrent : il y en eut jusqu'à Rome pour la jeunesse franque. Les plus célèbres de la Belgique furent celles de Liége, de Lobbes et de Saint-Amand. — Les Normands, profitant de la faiblesse de Louis-le-Débonnaire, ravagent Anvers et l'île de Walcheren, où ils se maintiennent. Ses enfants s'arrachent sa succession; nouveau partage, qu'il ne faut pas juger comme le résultat d'une politique imprudente, mais comme la conséquence des mœurs germaniques, dont la tradition paraît subsister encore aujourd'hui dans cette division d'un grand nombre de maisons souveraines de l'Allemagne, en diverses branches, toutes possessionnées. Ce qui est enclavé entre le Rhin et l'Escaut, le Cambrésis, le Brabant, le Hainaut, le comté de Lomme ou de Namur, tous les comtés autour de la Meuse jusqu'au Rhin, échurent à Lothaire, qui posséda la Belgique, excepté la Flandre et l'Artois, dévolus à Charles-le-Chauve. Ainsi se forma la *Lotharingie* ou *Royaume de Lothaire*. — Les Normands, qu'on voyait dans la mêlée tomber, sourire et cesser de vivre, envahissent, quittent et reprennent la Frise, désolent Courtrai, Gand, Tournai; se répandent dans les pays voisins, s'emparent de Louvain, incendient Térouenne, se montrent partout à la fois, avec la rapidité de l'éclair, à l'aide de leurs légères embarcations; ne triomphent que pour détruire, confondent dans le même fanatisme la poésie, l'amour et le massacre; écoutent avec de pareils transports de plaisir les cris de leurs victimes et les chants des scaldes; inspirent aux peuples une telle épouvante que les temples répètent, bien des années après, cette prière ajoutée aux litanies : *De la rage des Normands, délivrez-nous, Seigneur!* et ne disparaissent de la Belgique que vers l'an 892, rebutés par la résistance qu'ils éprouvent. Mais les traces de leur passage furent long-temps fumantes, et ce ne fut que dans le XIIe et le XIIIe siècle que les désastres qu'ils avaient causés furent complétement réparés. — Cependant la féodalité s'organisait (*voy.* au mot FÉODALITÉ). Ici commence cette complication de souverains et de seigneurs qui gouvernèrent les diverses parties de la Belgique, et qui remplissent nos annales de noms innombrables, de dates incertaines, de petits faits sans liaison générale, mais non sans intérêt et sans instruction. L'étude de ces temps obscurs est au contraire une des plus fécondes en découvertes importantes, en précieux enseignements. De nos jours, le moyen âge est devenu fashionable, petit-maître; il s'est façonné à nos belles manières dans

nos salons; il s'est parfumé dans nos boudoirs. De la poussière des bibliothèques, il s'est réfugié dans les romans; de l'école des chartes et de l'académie des inscriptions il est passé à l'Opéra. Chose bizarre! notre vie politique renie volontiers le passé; nous nous amusons presque sans relâche à nous fabriquer de belles institutions toutes neuves, toutes reluisantes; nous les voulons aussi fraîches qu'un costume de cour, aussi changeantes que nos modes, et notre littérature ne respire que le moyen âge! C'est peut-être que cette époque renferme le secret de la société moderne, que nous ne vivons que de la cendre de nos aïeux; qu'on ne peut rompre entièrement avec ce qui a été, et qu'une nation, si elle s'avisait d'opérer le vide autour d'elle, semblable à la volatile qui se débat un instant sous l'appareil de la pompe pneumatique, aurait bientôt cessé d'exister. Mais ce moyen âge, dont nous relevons tous de gré ou de force, serait bien mal connu si l'on s'en tenait aux pâles ébauches, aux infidèles esquisses que l'on nous en offre à l'envi. Ne l'étudions point dans les livres musqués, mais dans ces vieux originaux que recèle l'obscurité des bibliothèques, des greffes, des chartriers, que l'on découvre sous les ruines des cloîtres, des abbayes, des châteaux; c'est là, et là seul que nous pourrons retrouver la Belgique des ducs et des comtes, échapper à des erreurs convenues, et apercevoir la liaison de notre histoire avec celle de la grande famille européenne. Il est impossible d'esquisser ici, même en courant, une foule d'événements si divers, et qui, pour la plupart, ne sont précieux que par de petits détails, agrandis bientôt à l'examen de la réflexion. Dans les articles séparés, consacrés à chaque province, nous indiquerons les points de vue essentiels, et, laissant de côté maintenant tout le temps écoulé du XIe au commencement du XVe siècle, nous nous hâterons d'arriver au règne de Philippe-le-Bon, dont la domination s'étendit de la mer du Nord à la Somme. — Ce prince, surnommé le *grand duc d'Occident*, aurait pu placer sur son front le diadème royal, s'il n'avait trouvé une puissante opposition dans la jalousie de Louis XI, et dans ses sujets naturels, qui auraient craint avec raison que l'unité monarchique ne portât de graves atteintes à l'individualité politique de chaque province. Prince français, principal moteur des grandes intrigues qui remuaient la France, il n'y avait pas puisé le respect de la liberté. La Belgique de son temps fut appelée la *Terre de promission*, mais elle devait sa prospérité bien moins à ses maîtres qu'à ses lois constitutives, appelées *privilèges*, ainsi qu'à l'énergie, l'activité, l'industrie de ses habitants. Les vertus privées des citoyens amendaient les fâcheux résultats d'une administration tour à tour molle et despotique, et le caractère chevaleresque du prince, la grâce et la noblesse de ses manières, l'éclat de sa cour et de sa puissance, qui ne l'empêchaient point d'être populaire, achevaient de fermer les yeux sur ce qu'il y avait de répréhensible dans son gouvernement. Philippe-le-Bon, peu de jours avant sa mort, ne livra pas moins la ville de Dinant aux flammes, et fit jeter dans la Meuse 800 de ses habitants, liés deux à deux. Charles-le-Téméraire trouva dans les coffres de son père 72,000 marcs d'argent en vaisselle, et pour 2 millions d'écus d'or en meubles, ou environ 23,210,863 francs 70 centimes. Ces trésors et tout l'argent qu'il put obtenir de ses sujets, furent dissipés à guerroyer; car on peut dire, en se servant d'une expression vigoureuse du faible Olivier de la Marche, que Charles vécut l'épée au poing avec tous ses voisins, et même avec ses sujets. Son ennemi capital fut Louis XI, qu'il avait appris à détester lorsque, n'étant encore que dauphin, ce prince s'était réfugié à la cour de Bruxelles. Ce fut pour le combattre avec plus d'avantage qu'il institua les *francs-archers*: dans l'origine, on appelait ainsi un corps de 12,000 lances, et la *lance garnie* était composée d'un homme d'armes, de trois archers à cheval,

d'un cranequinier, d'un coulevrinier et d'un piqoenaire. — Devenu médiateur entre le duc de Gueldre et son fils, Charles se fit nommer héritier d'Arnoul au préjudice d'Adolphe, que les chevaliers de la *Toison-d'Or* (*Voy.* ce mot) déclarèrent atteint et convaincu de félonie, et qui faillit cependant plus tard devenir le successeur du duc de Bourgogne en épousant sa fille. — Apre, belliqueux, inflexible, Charles poursuivait ses desseins avec une obstination aveugle. Trompé par l'empereur dans ses démarches pour être reconnu roi, il songea à se mettre lui-même la couronne sur le front. Maître du comté de Ferrette et du landgraviat d'Alsace, qu'il avait acquis par engagement du duc Sigismond, il vint assiéger Neuss-sur-le-Rhin, afin de rétablir l'archevêque de Cologne, Robert de Bavière, dont il avait embrassé la cause pour motiver ses propres entreprises. Ayant eu l'imprudence d'attaquer les Suisses après avoir soumis la Lorraine, il fut défait à Granson et à Morat. Ces échecs le mirent au comble de la fureur. Un aventurier italien, qu'il avait comblé de biens et de faveurs, le comte de Campo-Basso, le trahit dans cette extrémité. En proie à des transports de rage, voisins de la démence, il se déroba pendant plusieurs mois à toute société, laissant croître sa barbe et ses ongles, et ne changeant pas même d'habits. Cette frénésie le jeta sous les murs de la ville de Nancy, reprise récemment par le duc de Lorraine. Il y périt le 5 janvier 1477, à l'âge de 44 ans. — Les finances délabrées, une administration chancelante, les désordres d'une régence, les dangers de la guerre, partout la haine et l'astuce de Louis XI, tel était le tableau que présentaient les Pays-Bas, en passant sous le sceptre de Marie, fille unique de Charles et d'Isabelle de Bourbon. — Louis ne pouvait manquer de profiter de tant de malheurs. Il s'empara du duché de Bourgogne, ainsi que des villes rachetables de Picardie, et intrigua près des Gantois, qui, geoliers de leur souveraine, lui avaient choisi un conseil. Un barbier, maître Olivier-le-Diable ou le Dain, né à Thielt en Flandre, fut le diplomate qu'il employa dans cette occurrence. La négociation ne réussit point : Olivier fut obligé de prendre la fuite ; mais, en se sauvant, il fit tomber Tournai entre ses mains, et s'en retourna raser son maître. — Marie, gouvernée par le seigneur d'Imbercourt et le chancelier Hugonet, avait écrit au roi de France des lettres où elle les signalait comme ses confidents intimes. Louis, qui aimait à compliquer les ressorts de sa politique, et ne se refusait jamais à ce qu'il appelait un bon tour, remit cette lettre aux Gantois. Se croyant trahis, ils arrêtèrent Imbercourt et Hogonet, et, malgré les larmes de la duchesse, accourue sur la place publique, leur firent trancher la tête en sa présence. — Charles-le-Téméraire s'était cru fort habile en promettant la main de sa fille à tous les souverains. Les états se prononcèrent pour Maximilien, fils de Frédéric III. Telle fut l'origine de l'élévation de la maison d'Autriche. Maximilien n'avait apporté aux Pays-Bas que son titre d'archiduc ; on avait même été obligé de payer les frais de son voyage, et c'était précisément cette impuissance personnelle qui avait été son titre de recommandation aux yeux des Flamands. Une fin prématurée lui enleva son épouse : Marie mourut à Bruges d'une chute de cheval, laissant deux enfants en bas-âge, Philippe-le-Beau ou *Croit-Conseil*, et Marguerite, *la gente-damoiselle*. — Malgré les troubles de la régence de Maximilien, que les Flamands osèrent même emprisonner, le règne de son fils n'en est pas moins regardé, et avec raison, comme l'époque de la plus haute prospérité pour nos provinces, et c'est ce qu'a démontré, dans un mémoire particulier, M. Pluvier, couronné par l'académie de Bruxelles en 1777. Philippe, par son mariage avec l'Infante Jeanne de Castille, devint roi de ce pays. Les historiens espagnols se plaignent avec vivacité des exactions et de l'insolence de ses conseillers flamands. Il paraît en effet qu'ils abusèrent de leur ascendant sur

leur maître, et de là date peut-être cette inimitié qui éclata plusieurs années après avec une violence si déplorable. — C'est au commerce que la Belgique dut alors sa splendeur. Ce qu'elle avait perdu en privilèges, car Philippe lui en retira quelques-uns, elle le recouvrit en industrie. Des communications nouvelles s'étaient ouvertes entre les peuples. Venise avait dû renoncer à sa suprématie, et n'était plus le centre du monde commercial, qui venait d'être agrandi par Colomb d'un second hémisphère, après l'avoir été par Gama de toutes les mers qui baignent l'Afrique et l'Asie. Philippe laissa (1506) un fils âgé de six ans, à qui la mort de Ferdinand le Catholique, son aïeul maternel, abandonna toute la monarchie espagnole; mais des séditions faillirent d'abord la lui enlever. Le trône impérial était vacant. Charles, qui n'avait pas assez de toutes ses couronnes, l'ayant convoité, trouva un compétiteur redoutable, le roi de France François Ier. Cependant il l'emporta, et plus tard la guerre lui livra même la personne de son rival. Après tant de prospérités, sa vieillesse fut marquée par des revers. Épuisé de travaux, fatigué des grandeurs, obsédé par l'ambition d'un fils avide de régner, il donna au monde le spectacle du dédain des plus éblouissantes vanités, qu'il ne tarda pas à regretter, selon la plupart des historiens. — Il choisit Bruxelles pour y faire son abdication. Le vieil empereur parut appuyé sur Guillaume de Nassau, élevé sous ses yeux, et qui devait arracher une partie des Pays-Bas à la domination de la maison d'Autriche. Il céda ses états à Philippe, déjà l'ennemi secret des Belges (1555), et se retira au monastère de Saint-Just, près de Placenza, où, dit-on, il s'amusa à tyranniser de pauvres moines, et à mettre d'accord des horloges aussi rebelles que les intérêts de l'ambition. Enfin, pour dernier acte de bizarrerie, il fit célébrer ses propres funérailles, et mourut deux jours après cette lugubre comédie (1558). Ce grand homme, malgré son génie, n'était pas impunément le fils de Jeanne-la-Folle, et l'arrière-petit-fils de Charles-le-Téméraire. — Quoiqu'il eût traité avec la dernière sévérité la ville de Gand, où il avait reçu le jour, et qui s'était révoltée contre lui (1540), et qu'en toute occasion il eût cherché à affermir son autorité aux dépens des priviléges des provinces, les Belges, fiers de sa grandeur et de sa gloire, séduits par ses manières, et disposés à lui faire honneur d'une partie de leur bien-être, le pleurèrent comme un père. — Sous lui se forma le système de l'équilibre européen. Par l'opposition des deux puissances les plus formidables du continent, l'alliance de la France avec la Turquie, les affaires de la Hongrie et le rôle important que joua l'Angleterre; par le mouvement que la réforme de Luther imprima au corps germanique, des états auparavant presque isolés se virent placés vis-à-vis les uns des autres dans des rapports permanents et intimes, et les opérations de la politique embrassèrent désormais un horizon plus vaste. — D'autre part, des spéculations, des entreprises aventureuses, occupèrent tous les esprits; chacun voulait découvrir un monde. — C'est vers l'an 1555 que les fermes furent établies pour la perception des impôts. L'institution des amirautés remonte à l'an 1487. — L'air de la Belgique ne convenait pas à Philippe II. Élevé en Espagne, où les Flamands étaient odieux depuis son aïeul, il avait rarement, même en sa jeunesse, montré ce front serein qui promet de beaux jours. Sa fierté était sombre, minutieuse, inquiète; ses soupçons ajoutaient encore à ses lenteurs et à ses incertitudes. Voulant tout voir, tout connaître, au lieu de prononcer sur les dépêches qu'on lui adressait, il paraissait les commenter. Sa dévotion sombre, jointe à une politique haineuse et tyrannique, lui faisait voir des séditieux dans ceux qui penchaient pour les nouveautés religieuses, un hérétique dans quiconque n'obéissait pas aveuglément à ses caprices. Aussi, loin d'adoucir les sévères édits de son père, il usa contre les réformés des Pays-Bas d'un surcroît de ri-

gueur. — Philippe était monté sur le trône avec un orgueil déjà mûr, des desseins tout formés. Tourmenté d'une longue attente, quand il se vit à 29 ans chef d'une multitude d'états, il ne goûta point cet enivrement qui tient quelquefois lieu de générosité. La trêve de cinq ans, conclue à Vaucelles, venait d'être rompue. Les Français avaient essuyé une défaite totale à Saint-Quentin, et la victoire avait dépendu en grande partie de la bravoure brillante du comte d'Egmont, qu'on en punit d'une manière si terrible. Mais les lauriers doivent aussi se payer. Philippe demanda des subsides aux Belges, qui ne les accordèrent qu'avec répugnance. Les états chargèrent même des commissaires de surveiller l'emploi des sommes accordées. Ils exigèrent en outre que les troupes espagnoles vidassent le pays, prétention formellement contraire aux vues de Philippe. Fatigué de remontrances, excédé des difficultés qu'on ne cessait de lui opposer, le roi partit pour l'Espagne avec des idées de réforme qui ressemblaient à des plans de vengeance. Il fallait un chef au gouvernement des provinces de *par deçà*, comme on le disait à Madrid. Sur qui se fixerait le choix de Philippe? On désignait tour à tour Christine, tante du roi et duchesse de Lorraine; Guillaume de Nassau, prince d'Orange, et le comte d'Egmont. Guillaume était issu d'une maison souveraine, qui avait possédé la Gueldre, quand on parlait à peine des comtes de Habsbourg, et qui avait donné ensuite un empereur à l'Allemagne. Philippe redoutait également son influence et son génie. Nourri dans le cabinet de Charles-Quint, Guillaume avait de bonne heure contracté des habitudes sérieuses, et joua, pour ainsi dire, encore enfant, avec la politique du monde. Guidé par une prudence habile à ne point confondre l'adresse avec l'astuce, infatigable dans la poursuite de ses desseins, réservé, taciturne, il était grand sans orgueil, magnifique sans faste, populaire avec dignité. — D'une origine moins illustre, quoique descendant aussi d'une maison à laquelle la Gueldre avait été soumise, Egmont s'avançait paré des lauriers et deux grandes victoires. Aimant l'éclat, attaché à la cour par ses idées aristocratiques, au peuple par sentiment, indécis sur la marche qu'il devait suivre, mais toujours généreux, il charmait la multitude par son abord ouvert, sa bienfaisance prodigue, sa bonne mine et même par son adresse dans les exercices de corps. Quand il vint pour la première fois en France, les dames de la cour la plus corrompue de l'univers le trouvèrent d'*assez mauvaise petite grace*: il avait trop de prud'hommie pour plaire aux filles d'honneur de Médicis. — Ces deux hommes semblaient résumer dans leurs personnes les deux partis de la nation qu'ils représentaient plus spécialement. Guillaume se distinguait par une volonté ferme, inébranlable; il savait s'identifier avec les intérêts populaires, et trouver dans le temps des ressources contre la mauvaise fortune. Egmont était poussé tour à tour par des influences contraires: le roi, le clergé, l'aristocratie, exerçaient sur lui une triple influence. Son courage n'était qu'une crise, son patriotisme qu'un accès, et il se laissait dominer ensuite par le même pouvoir dont naguère il avait voulu briser le joug. Cette conduite le conduisit à l'échafaud, et si Guillaume tomba plus tard sous les coups d'un assassin, il avait du moins donné à son œuvre des fondements si solides qu'elle subsiste encore aujourd'hui plus belle et plus imposante. — Jouet de l'étranger et de ses propres passions, la Belgique méridionale revint sous la domination espagnole. Deux princes se rencontrèrent, bien propres par leur dangereuse douceur à lui rendre le joug moins lourd. Albert et Isabelle combattirent indirectement l'esprit d'innovation et de progrès. Ils créèrent une aristocratie subalterne, multiplièrent les couvents, laissèrent dépérir le commerce, et minèrent tout doucement les institutions démocratiques. Les historiens vantent le bonheur dont la Belgique leur fut redevable, sans s'apercevoir que dès lors le caractère na-

tional s'altéra, et que le peuple, accoutumé jadis à l'action et au mouvement, s'endormit dans une lâche torpeur, puis s'effaça insensiblement de la scène du monde. Il ne se réveilla qu'en 1789.—L'empereur Joseph II, véritable enfant du siècle, amoureux de la gloire, et placé en présence de deux grandes renommées, celle de Catherine et de Frédéric, désirait se rendre le parallèle avantageux. Il enviait même à l'avenir les changements propices que la succession des années peut produire; le voilà donc qui se dispose à les devancer, se flattant que les siècles avortent sans danger.—Il y a dans le caractère belge quelque chose d'indocile que la douceur endort, mais que la dureté stimule. Joseph II eut le tort de prendre ce peuple pour un individu, et cet individu pour un philosophe, tandis que ce n'était qu'une nation de plusieurs pièces, et où la philosophie n'avait fait que passer. Il y a une manière de faire mal le bien, et c'est précisément celle-là que Joseph II eut l'air de préférer.— Il commença par de véritables infractions à la *joyeuse entrée*, charte fondamentale du Brabant. (*Voy.* Brabant.) L'établissement à Louvain d'un *séminaire général* fit pousser les hauts cris au clergé. Le parti théocratique prit chaque jour de nouvelles forces, et parvint enfin à faire prononcer la déchéance de l'empereur, ce cas étant prévu par la constitution. Léopold, son successeur, fit aux Belges des propositions modérées et satisfaisantes, que les exagérés rejetèrent. Qu'arriva-t-il? Le maréchal de Bender entra dans le Brabant; le dictateur Vander-Noot s'enfuit; le congrès fut dissous, et l'armée se dispersa d'elle-même. La révolution était finie.—Une autre plus puissante ne tarda pas à réunir la Belgique à la France. Il avait été question de déclarer cette contrée indépendante, et au sein de la convention nationale, le 6 octobre 1795, Roberjot, qui joua dans la diplomatie un rôle si funeste, prononça ces paroles remarquables et prophétiques. « En proposant l'indépendance des Belges et des Liégeois, on présume sans doute que la république sera mieux affermie, qu'elle sera propre à nous garantir à nous-mêmes plus sûrement notre indépendance. Moi, je pense, au contraire, que si vous prononcez l'indépendance de ces peuples, vous ne conclurez qu'une paix précaire et simulée; vous livrerez pendant plusieurs années ces riches contrées au fléau de la guerre et aux horreurs de l'anarchie; vous alimenterez l'ambition et les espérances de la maison d'Autriche; vous détournerez à votre désavantage la balance politique, et vous ferez rétrograder la révolution...—L'Angleterre, qui s'aperçoit que cette guerre, qu'elle a conduite dans des vues de cupidité et de jalousie, lui a enlevé une partie des débouchés qu'elle s'était appropriés sur la Hollande, sur la France et dans le Levant, et qu'ils diminueraient encore par la réunion de la Belgique, cherche par cette mesure (la déclaration d'indépendance) à se dédommager de ses pertes..... Sentant qu'il lui est important de s'ouvrir les portes du commerce en Allemagne, de profiter de l'indépendance que vous accorderez aux Belges, pour l'anéantir dans quelque temps, s'emparer des ports d'Anvers et d'Ostende, ouvrir un débouché certain aux produits de ses manufactures, s'approprier le commerce de transit pour leur destination à l'Allemagne, et placer, puisqu'il faut le dire, le duc d'Yorck sur un trône qu'on doit lui fonder, l'Angleterre n'a cessé d'avoir en vue la prospérité de son commerce. Toutes mesures lui ont paru bonnes; il est donc dans ses principes de risquer de nouveaux troubles pour prévenir sa ruine, et ne pas perdre les avantages qu'elle avait acquis. » — Unie à la France, la Belgique fournit des conscrits à ses armées et des milliards à son trésor jusqu'au jour où tomba Napoléon. La Belgique et la Hollande, après une séparation de plus de deux siècles, formèrent le royaume des Pays-Bas sous le sceptre de Guillaume de Nassau. Malgré les difficultés de sa position et les préjugés qu'il avait journellement à combattre, ce prince sut,

par ses vertus et son dévouement à la chose publique, faire aimer sa domination, dont la première année fut signalée par une brillante victoire. L'industrie fit des progrès immenses, l'instruction se répandit, les arts furent encouragés avec munificence, et, jusqu'en 1827, ce ne fut guère au dedans et au debors qu'un concert de louanges. Par calcul ou par imprudence, le gouvernement commit des fautes : il exigea trop impérieusement l'usage de la langue flandro-hollandaise, qui était bien celle de la majorité de la nation, mais qu'il fallait laisser au temps et aux intérêts privés le soin d'introduire. On se plaignit que les emplois n'étaient pas assez également répartis ; on vit avec chagrin l'élévation de quelques personnages impopulaires ; l'adoption de certaines mesures de finances auxquelles répugnaient les habitudes de la nation, et des procès en matière de presse eurent un éclat fâcheux pour le pouvoir ; mais son principal crime était de n'avoir pas su désarmer le clergé. Le parti prêtre avait besoin des libéraux pour obtenir en France l'appui des hommes du mouvement ; les libéraux sentaient de leur côté que, sans les ecclésiastiques, ils n'avaient aucune influence sur les masses. De là l'union *catholico-libérale*, qui en ce moment même vient de se dissoudre. Cette opposition, la droiture du monarque et les événements de juillet, qui s'étaient accomplis au cœur de la France, devaient opérer en Belgique une révolution morale, mais des circonstances imprévues, incalculables, provoquèrent une révolution matérielle. Il est difficile pour le moment de la juger avec toute l'impartialité désirable. Cependant il ne faut pas perdre de vue que la Belgique en feu empêchait l'Europe de se coaliser contre la France, et offrait à l'Angleterre l'occasion de profiter des pertes du commerce étranger. La diplomatie sut arrêter l'élan populaire. Les maximes politiques les plus étranges furent mises en avant : le principe de non-intervention fut établi et violé presque aussitôt ; les protocoles se succédèrent avec une rapidité dérisoire ; des traités incomplets reconnurent une Belgique, sans assurer son existence, et, au moment où nous écrivons ces lignes, deux expéditions françaises, la dernière opérée en présence de 130,000 Belges l'arme au bras, n'ont pu suffire encore à résoudre le problème que depuis bientôt trois ans l'Europe s'obstine à embrouiller. Mais, quelle que soit l'issue de ces événements, nous ne désespérons pas de la cause de la vraie liberté ; tôt ou tard il faut qu'elle triomphe et qu'elle atteigne enfin ses hautes destinées.

DE REIFFENBERG.

La Belgique depuis 1830.

Ce n'aura sans doute pas été l'un des événements les moins extraordinaires de ce siècle si riche en grands événements, que le spectacle étrange auquel nous venons d'assister. Pendant que sur les bords de la Vistule une nation infortunée, que son caractère et sa position géographique avaient appelée à une nationalité indépendante dès les temps les plus reculés de l'histoire politique des peuples modernes, perdait de nouveau, en la défendant avec un courage héroïque, cette nationalité regagnée au prix de son sang le plus pur, sans que l'Europe, pendant qu'elle périssait ainsi pour la seconde fois, semblât s'en émouvoir ; nous avons vu la diplomatie des grandes puissances, au mépris des principes immuables et fondamentaux qu'elle avait elle-même posés seize ans auparavant, et par la seule crainte d'une conflagration générale, élever au rang des nations, solennellement admettre dans la grande famille européenne, et constituer en royaume avec des limites incertaines, sous la garantie d'une prétendue neutralité perpétuelle, les populations des basses terres de la Meuse et de l'Escaut, qui n'avaient pourtant jamais eu le caractère d'un peuple primitif, auxquelles la nature n'avait même point assigné de limites proprement dites ; qui étaient sans langue nationale, sans histoire, sans caractère distinctif, et n'avaient pas même à invoquer un peu de

gloire pour justifier cette étrange fortune ! La Belgique, cette contrée qui d'abord fit partie de l'Allemagne, qui plus tard fut réunie à la Bourgogne avec le reste des Pays-Bas, qui ensuite passa à l'Espagne, pour être partagée entre la France, la Hollande et l'Autriche, puis appartint tout entière à la France pendant quelques années, et en définitive fit partie intégrante de la Hollande ; la Belgique, qui de tout temps fut le champ de bataille de l'Europe, accrue aujourd'hui de la province de Liége, par suite des conquêtes des Français, se trouve maintenant, grâce à une cinquantaine de protocoles et aux négociations de cinq plénipotentiaires envoyés à Londres, former un état libre et indépendant. Cette population germaine, wallonne, flamande, hollandaise, allemande et française, qui est aussi disparate dans ses mœurs, ses intérêts et ses opinions que le furent de tout temps ses dialectes, ses gouvernants et ses lois, est aujourd'hui un peuple doté d'une constitution copiée sur celles qui ont paru jusqu'à ce jour, d'un roi allemand et de *maîtres d'armes* français. Cet état *parvenu* doit jouir d'une neutralité perpétuelle que lui ont promise ses créateurs. Et déjà l'Europe se tient l'arme au bras sur ses frontières, et la guerre le menace sans cesse. Son indépendance politique, elle a dû l'acheter au prix de son industrie anéantie, et d'une énorme dette publique accrue par un déficit immense. C'est là ce qu'on appelle aujourd'hui un *fait accompli né de la force impérieuse des circonstances*; bizarre état de choses qu'une moitié de l'Europe voudrait maintenir, pendant que l'autre moitié, qui aurait les moyens de le détruire, n'en a pas la volonté. Avant de raconter la série d'événements qui ont amené un tel résultat, il convient de retracer la position où se trouvait en 1830 la Belgique vis-à-vis la Hollande, et d'exposer les griefs qu'elle avait à faire valoir.—Les Pays-Bas méridionaux ou la Belgique, et les Pays-Bas septentrionaux ou la Hollande, furent réunis en un seul corps politique en vertu d'une décision du congrès de Vienne (1814-1815), dans l'intérêt de l'Europe, par défiance de la France, et en souvenir de l'antérieure association des Provinces-Unies et des intérêts matériels des deux pays. A la vérité, dans cet amalgame, les Pays-Bas méridionaux ne furent pas consultés. Les grandes puissances crurent pouvoir en disposer à leur gré, comme de toutes leurs autres conquêtes, selon les règles de l'ancien droit politique. Les populations du Pays-Bas méridional étaient entièrement opposées aux Hollandais sous le rapport de la religion, du langage, des mœurs, du caractère et des intérêts. Le vice radical de cette réunion consistait donc en ce que 4 millions de catholiques, qui avaient besoin d'une administration qui prît en main les intérêts de l'agriculture et de l'industrie manufacturière, et 2 millions de calvinistes, parlant une autre langue et adonnés exclusivement au commerce maritime, reçurent les mêmes lois et furent soumis au même gouvernement et à la même administration. Les intérêts agricoles et manufacturiers de la Belgique étaient souvent si différents des intérêts commerciaux de la Hollande, que des mesures administratives et des règlements, qui trouvaient d'un côté de la reconnaissance, ne rencontraient de l'autre qu'un blâme sévère. Cependant il ne paraît pas que ce choc d'intérêts opposés ait été la cause principale de l'éloignement réciproque des deux peuples. C'était plutôt la diversité du langage, des mœurs et du caractère qui faisait du Belge riche et orgueilleux (Français pour ainsi dire par le langage et les usages, quoique si peu avancé en civilisation), un adversaire déclaré de toutes les innovations en général, surtout lorsqu'elles venaient de la part des Hollandais. C'est aussi ce qui lui faisait blâmer énergiquement toutes les mesures que prenait le roi Guillaume et son ministère pour faire de la langue hollandaise celle de l'état, et pour en rendre l'usage général, afin de consolider par là une nationalité commune aux deux peuples. Cependant le roi, mieux éclairé,

retira les ordonnances qu'il avait rendues à ce sujet, et qui paraissaient odieuses aux Belges. Il alla même plus loin, il décréta l'abolition d'un établissement dont la création, qu'on s'en souvienne, avait été saluée en France par les applaudissements de tous les organes du parti libéral, mais qui avait excité au plus haut point la défiance des catholiques belges, fermement attachés de tout temps à la pureté de leur foi. Nous voulons parler du collége philosophique de Louvain. Cette concession, blâmée par les libéraux français, ne satisfit point les Belges. Il arriva même que, surgi depuis 1815, le parti des libéraux se lia toujours de plus en plus avec l'ancien parti ultra-catholique, qui déjà avait résisté avec succès aux réformes tentées par Joseph II. Ces deux factions unirent leurs efforts pour entraver la marche du gouvernement du roi de Hollande, dans les chambres, dans les journaux, et par des pétitions rédigées dans un esprit tantôt d'ultramontanisme, tantôt de républicanisme, selon l'occasion. Les charges imposées aux Belges par l'acte de réunion étaient loin toutefois d'être compensées par les avantages qu'ils en retiraient. Ces avantages consistaient : 1° dans la séparation de la Belgique d'un pays gouverné militairement, comme la France sous Napoléon, dont elle faisait partie intégrante sans avoir conservé aucun des droits dont elle jouissait sous le sceptre de l'Autriche, et dans son incorporation à un pays éclairé, gouverné selon des formes régulières et légales ; 2° dans l'assurance que la constitution hollandaise serait modifiée en raison des nouveaux besoins de la Belgique ; que les Belges jouiraient des mêmes droits que les Hollandais, et auraient entrée aux états généraux dans une proportion convenable ; qu'ils seraient traités sur le même pied que les Hollandais sous le rapport du commerce avec les colonies, et principalement à l'égard de la navigation. Par contre, les Belges durent, au lieu d'une dette au capital de 4 millions de florins de rente (d'après les notes de la conférence au protocole n° 48 du 7 oct. 1831) hypothéquée sur leur pays, partager la dette publique des Hollandais, composée d'une dette active de 786,556,236 florins, et d'une dette flottante de 1 milliard 203,933,512 florins. (*Almanach généalogique, historique et statistique de 1832.*) A cela se joignirent plus tard d'autres griefs, qui, pendant que les deux pays étaient gouvernés d'après un seul et même système, devinrent encore plus sensibles aux Belges, déjà si mécontents de la réunion. La nouvelle loi constitutionnelle, qui accordait aux provinces hollandaises, quoique moins peuplées et moins étendues que les provinces belges, autant de représentants qu'à ces dernières, fut rejetée par la majorité des notables belges ; mais le gouvernement ayant fait compter comme favorables au projet les voix des députés absents, la nouvelle loi n'en passa pas moins comme légalement votée. Ce fut là le fondement du mécontentement des Belges, et le point de départ de l'opposition aux états généraux contre le gouvernement hollandais. Les libéraux, faisant cause commune avec les ultramontains, demandaient le rétablissement des grands et petits séminaires, sous prétexte de la liberté de l'enseignement, et s'unissaient au clergé, si influent sur les basses classes du peuple, pour réclamer l'usage illimité de la presse, l'institution du jury et la responsabilité des ministres. La violence de cette opposition obligea, vers la fin de l'année 1829, le gouvernement à recourir à une répression sévère, quand il eut vainement épuisé toutes les voies de conciliation. Les fonctionnaires publics, qui, comme députés, avaient voté contre le budjet, perdirent leurs places et leurs pensions ; puis, l'irritation entre le pouvoir et l'opposition devenant chaque jour plus forte, le gouvernement se laissa aller à intenter un ridicule procès de haute trahison aux orateurs du parti ultra-libéral, sous le prétexte d'une correspondance privée avec M. de Potter. Dans la session suivante, 964 pétitions, présentées contre le système violent dans lequel s'engageait le ministère, furent écar-

tées par l'ordre du jour, et une nouvelle loi destinée à museler la presse passa le 21 mai 1830, avec de très légères modifications. Les griefs des Belges sont exposés avec clarté dans une adresse de la ville de Mons. Ils étaient au nombre de quinze. Ainsi, on demandait : 1° la responsabilité des ministres, qui, d'après la constitution, devait être régularisée par une loi ; 2° la liberté de se servir de la langue française, comme langue du pays, dans les transactions judiciaires et non judiciaires ; 3° une répartition équitablement proportionnelle des emplois publics entre les Belges et les Hollandais. (On demandait notamment une égale répartition des ministères et des fonctions dans la haute administration, car, à l'égard des emplois inférieurs dans les provinces et les communes, on avouait n'avoir que peu de griefs à articuler. Au contraire, parmi les six ministres à portefeuille qui composaient le cabinet en octobre 1830, il n'y avait que deux Belges contre quatre Hollandais, différence qui s'explique ou que du moins le pouvoir expliquait en alléguant que parmi les Belges on trouvait bien moins d'hommes d'état véritablement dignes de ce nom que parmi les Hollandais. De même, les places importantes dans les différents ministères, surtout à la guerre, à la marine et aux finances, étaient occupées pour la plus grande partie par des Hollandais, et toujours par le même motif ou sous le même prétexte. Ce qui porterait à croire que le gouvernement hollandais n'était pourtant point à cet égard dans son tort, c'est que l'expérience a démontré que les Belges, pendant et depuis leur révolution, ont été obligés, pour avoir une armée, d'employer une foule d'officiers et de généraux étrangers.) 4° La translation de la cour suprême de justice dans une ville au centre du royaume. Le choix du siége de cette cour tomba enfin sur La Haie, option dont les Belges se montrèrent fort mécontents. 5° L'introduction du jury dans les causes criminelles, les délits politiques et de la presse. L'institution du jury avait été abolie en 1814 ; et, dans la session des états généraux de 1828, le rétablissement en avait été écarté par une majorité composée de Belges et de Hollandais (66 voix contre 31 pour les causes criminelles, et 57 contre 40 pour les délits de la presse). 6° La révision de la législation de la presse, afin de la mettre en harmonie avec l'article 227 de la constitution. Ici l'on paraissait désirer un adoucissement aux peines portées contre les abus de la presse, modification qui eut lieu par la loi du 21 mars 1829. 7° Une loi sur l'enseignement, qui jusqu'alors n'avait été régi que par des ordonnances. Le clergé, irrité contre le collége philosophique de Louvain, qui avait remplacé les petits séminaires sous la dépendance des évêques, avait à la vérité favorisé l'établissement d'écoles particulières ; mais toutes ces écoles étaient sous l'influence secrète des jésuites. Lorsqu'elles furent fermées, les catholiques zélés, voyant dans cet acte une mesure politique du protestantisme, réclamèrent la liberté de l'enseignement, et les libéraux belges firent chorus avec eux. Bientôt les deux partis, qui jusqu'alors avaient paru ennemis irréconciliables, s'unirent étroitement dans tous leurs griefs. (Indépendamment des deux partis de l'opposition, les libéraux et les apostoliques, il existait encore trois autres partis, les *iazeggers* (diseurs de oui) ou ministériels, les constitutionnels et les partisans du système communal. Le gouvernement chercha à apaiser leurs plaintes par des ordonnances, mais ne présenta pas des lois à cet égard. 8° Une loi sur les conflits entre l'autorité judiciaire et l'autorité administrative. (Lorsque la révolution éclata, le roi venait tout récemment de lever ces difficultés.) 9° La réduction des impôts. La plupart des villes se plaignaient surtout du droit d'abattage. Mons, avec 23,000 habitants, payait plus du quart de la totalité de cette partie de l'impôt dans la province du Hainaut, qui compte 570,000 habitants. Le droit de mouture était aussi un grave sujet de plainte. La Belgique était obli-

gée de supporter sa part des charges de la Hollande, et ne pouvait s'accoutumer à un fardeau si pesant. Malheureusement il ne dépendait pas du gouvernement d'alléger cette charge votée par la majorité des états généraux. Elle était naturellement plus pesante en Belgique, pays agricole et manufacturier, qu'en Hollande, dont toute la force est dans la liberté du commerce et dans l'abondance de ses capitaux. 10e et 11e L'emploi mieux entendu d'une somme affectée à l'encouragement de l'industrie. Cette somme avait jusqu'alors été appliquée à des avances pour des entreprises manufacturières, et avait eu pour résultat nécessaire d'augmenter les produits des fabriques dans une proportion démesurée. Les Belges demandaient des primes d'exportation ; mais cette demande était radicalement contraire aux principes de l'économie politique. La Hollande, comme état commercial, avait besoin de la liberté du commerce, et de minimes droits de douane ; la Belgique au contraire demandait, comme état manufacturier, des droits élevés sur les objets fabriqués à l'étranger, et les obtint. De là cette constante hostilité entre les intérêts de la Hollande et ceux de la Belgique.—Parmi les différents griefs articulés dans l'adresse de Mons, les 14e et 15e sont encore à remarquer : on demandait en effet une plus équitable répartition des votes dans les états généraux entre la Hollande et la Belgique, qui y envoyaient toutes deux le même nombre de députés, bien que le chiffre de leur population fût comme 2 est à 6. Cette injuste égalité de votes n'était pas bien vue en Hollande ; mais si la constitution avait donné le même nombre de représentants à la Hollande qu'à la Belgique, ç'avait été afin que l'une ne fût pas dominée par l'autre, d'autant qu'à la rigueur on pouvait dire que la Hollande, en y comprenant ses colonies, comptait un plus grand nombre d'habitants. — Quelque fondées que puissent être les plaintes de la Belgique, toujours est-il que pendant sa réunion de 15 années à la Hollande elle avait gagné considérablement en bien-être et en population. C'est ce qui est vrai surtout à l'égard d'Anvers, Gand, Bruges, Ostende et Bruxelles. Ces griefs, et beaucoup d'autres moins réels, témoignent assez de la haine des Belges contre les Hollandais ; mais la seule chose qu'ils prouvent, c'est que les deux peuples, en raison de leurs intérêts divergents, devaient avoir une représentation, une législation et une administration séparées ; tandis qu'en raison de leurs besoins réciproques, ils ne devaient former qu'un seul corps politique. Lorsqu'enfin à tant de réclamations le message péremptoire du 11 décembre 1829 répondit en confirmant le système existant, et en proposant une loi contre la licence de la presse, l'exaspération alla toujours en augmentant. Les ministres, et notamment le ministre de la justice Van Maanen, furent l'objet des attaques fanatiques de la part des principaux organes des apostoliques et des libéraux, *Le Courrier de la Meuse* et *Le Courrier des Pays-Bas*. Cependant la cause la plus puissante qui devait faire éclater le feu qui couvait sous la cendre fut le procès de haute trahison intenté à M. de Potter, rédacteur du *Courrier des Pays-Bas*, et à ses amis et collaborateurs. M. de Potter, anti-papiste déclaré jusqu'en 1827, s'était mis à la tête de l'union des ultramontains et des libéraux. Il conçut le plan d'une souscription nationale pour secourir les patriotes qui perdraient leurs places, leurs pensions, ou qui auraient à subir des condamnations judiciaires. Il proposa aussi une association nationale par laquelle les citoyens s'obligeaient à résister par les voies légales à toutes les entreprises anti-constitutionnelles du gouvernement. MM. de Potter, Tielmans, Bartels et de Nève, tous les quatre rédacteurs du *Courrier des Pays-Bas*, furent condamnés en mai 1830, comme auteurs, complices et fauteurs de ce projet, sur des preuves tirées de leurs correspondances, le premier à huit ans, les deux autres à sept ans, et le dernier à cinq ans de bannissement. M. de Potter écrivit

de Paris au roi : « Sire, sauvez la Belgique, il en est temps encore. » Il lui conseillait de renvoyer un ministère anti-national, et de le remplacer par des hommes connus et aimés de la nation, c'est-à-dire de la Belgique. Le roi garda le silence, et l'inflexible Van Maanen put croire qu'il en avait fini avec les ennemis du trône de son souverain. Les valets, toujours plus insolents que leurs maîtres, ne manquent jamais de les compromettre par le ton rogue qu'ils prennent pour faire leur cour à ceux qui les paient. C'est ce qui arriva aux ministres hollandais. Leurs *valets de plume* (comme on dit aujourd'hui pour désigner les écrivains qu'un gouvernement salarie) les poussèrent à faire de la force, et l'on vit l'un d'eux, le trop fameux Libri-Bagnano, qui, avant de diriger le journal ministériel *Le National*, avait, dit-on, passé quelques années de sa vie dans un bagne, pousser l'impudence jusqu'à écrire *qu'il fallait traiter les mécontents comme des chiens, leur mettre des muselières, et leur donner des coups de fouet*. C'est sur ces entrefaites qu'arriva en Belgique la nouvelle de l'incroyable triomphe du peuple de Paris. Un puissant ministère venait d'être terrassé, une dynastie ancienne chassée, un nouveau trône élevé, et tout cela dans le seul espace de trois jours par le peuple de Paris! Bruxelles se complut dès lors dans l'orgueilleux espoir d'imiter un jour la ville de Paris; ce fut une mine à laquelle la moindre étincelle pouvait mettre le feu, pour briser en un clin d'œil tous les liens d'ordre et de repos. Cette étincelle jaillit sans qu'on eût pu prévoir d'où ni comment. — Le 24 août, jour anniversaire de la naissance du roi, des illuminations et un feu d'artifice devaient avoir lieu; la police s'opposa à ces manifestations, dans la crainte qu'elles n'amenassent des désordres que favoriserait la foule, partout curieuse et avide de spectacles. Le jour suivant, *La Muette de Portici* fut exécutée au théâtre. Depuis long-temps cette pièce, ainsi que d'autres où régnait un certain esprit de liberté, étaient bannies de la scène. Après la fin du spectacle, et sans qu'on ait jamais bien pu dire la cause, un groupe de peuple envahit tout à coup l'imprimerie du *National* et la demeure de Libri-Bagnano. Tout y fut dévasté en un clin d'œil. Un autre groupe enfonça la boutique d'un armurier, et prit toutes les armes qui s'y trouvaient. Le palais de justice, l'hôtel du ministre de la justice Van Maanen et la maison du directeur de la police furent plus ou moins dévastés. Le commandant de la place et de la gendarmerie durent céder à la fureur du peuple; la garnison courut aux armes, mais l'attitude du peuple devint de plus en plus menaçante, et l'hôtel du ministre Van Maanen fut incendié. A la pointe du jour, les troupes firent feu; la décharge fut meurtrière, il y eut un grand nombre de morts et de blessés : mais la révolte n'en fit pas moins des progrès effrayants. Des maisons brûlaient sur divers points de la ville; les manufactures des environs, et entre autres les belles filatures de MM. Wilson, Bosdever et Bal, étaient livrées au pillage et à la dévastation. Quelques bourgeois allèrent trouver les magistrats, demandant des armes et l'éloignement des troupes, et promettant à ce prix d'apaiser le peuple; mais ils étaient en trop petit nombre et trop faibles. Le peuple courut également aux armes; les troupes de ligne défendirent vainement le dépôt d'armes; le peuple prit la maison d'assaut et y pénétra avec les bourgeois : tout le monde alors s'arma. Cependant, au milieu de cet effroyable tumulte, une garde bourgeoise s'était organisée; le soir à 11 heures le peuple fut enfin calmé par une proclamation affichée en tous lieux, et annonçant que les troupes s'étaient retirées dans leurs casernes, et que le droit de mouture était aboli. Les jours suivants, le 27 et le 28, la garde urbaine, qui avait élu pour commandant le baron Em. Van der Linden-Hoogvorst, réussit à rétablir la tranquillité, et à arrêter les dévastations du peuple. Néanmoins, le 27, les armoiries royales furent

brisées, et les échafandages pour les illuminations du parc détruits par le feu. Pendant ce temps-là, les troupes se bornèrent à la garde du palais du roi. On vit dès lors le drapeau brabançon flotter à Bruxelles. Les bourgeois se réunirent en assemblée publique, nommèrent président le baron de Secus, membre des états généraux, et l'avocat Sylvain Van de Weyer, secrétaire. Cette révolution de trois jours se communiqua avec la rapidité de l'étincelle électrique aux autres villes des Pays-Bas méridionaux, et fit éclater partout la haine et la fureur du peuple; mais là aussi, à Liége, à Mons, à Louvain, Gand, Anvers, Verviers, etc., les bourgeois coururent promptement aux armes, rétablirent la tranquillité et installèrent des commissions de sûreté. Dans l'intervalle, une foule de fabriques et une grande quantité de marchandises furent brûlées, des machines détruites, des maisons pillées, dévastées et démolies. Ce fut surtout le sort des habitations des receveurs, des fonctionnaires et des bureaux de douane. Les armoiries royales furent brisées, et çà et là le drapeau tricolore annonça la présence d'un troisième parti, celui des Français. Sur ces entrefaites, le commandant des troupes royales à Bruxelles, le général-major Guillaume de Bylandt, avait déclaré, par suite d'une conférence qu'il avait eue avec le commandant de la garde urbaine baron Van der Linden-Hoogvorst, le 28 août, que les troupes attendues le même jour n'entreraient pas à Bruxelles si les autorités et les bourgeois pouvaient se charger de maintenir l'ordre et la tranquillité. Quarante-quatre bourgeois de Bruxelles nommèrent alors de leur côté, sans la participation du gouverneur et de la régence, et sur la proposition du baron de Secus, une députation composée de J. Van Hoogvorst, membre des états généraux, Félix de Mérode, l'avocat Gendebien, Frédéric de Secus et le négociant Palmaert, pour aller présenter au roi une adresse (du 28 août), dans laquelle ils demandaient qu'il fît droit à leur justes réclamations, et qu'il convoquât les états généraux. Le comité de sûreté de Liége envoya pareillement une députation à La Haie, avec une adresse au roi datée du 27 août, dans laquelle il demandait un changement radical du système suivi jusqu'alors, le renvoi des ministres, le retrait du message royal du 11 décembre, l'institution du jury, une loi sur la responsabilité ministérielle, le libre usage de la langue française dans tous les actes, etc. Namur envoya aussi une députation, mais on ne la laissa pas passer. Les mêmes représentations furent adressées au roi par les villes de Mons, Louvain, Tournai, Charleroi, Verviers, etc. Le roi avait déjà convoqué les états généraux pour le 13 septembre à La Haie, sur la première nouvelle des troubles de Bruxelles. Il déclara à la députation de cette ville qu'à lui seul appartenait le droit de nommer et de congédier ses ministres; qu'il ne pouvait pas acquiescer à des sollicitations faites pour ainsi dire le pistolet sur la gorge, sans manquer à sa dignité et à son devoir; qu'il voulait prendre l'avis des états généraux sur un objet aussi grave; que du reste il prendrait les demandes en considération. Dans l'intervalle, le gouvernement avait fait avancer sur Bruxelles des troupes à la tête desquelles étaient les deux fils du roi, le prince d'Orange et le prince Frédéric. Le prince d'Orange fit mander au château de Lacken le commandant de la garde urbaine baron Hoogvorst, pour s'entendre avec lui. Celui-ci s'y rendit le 31 août accompagné d'une députation, et pria les princes de vouloir bien se rendre à Bruxelles sans escorte; mais la demande des princes de déposer préalablement la bannière et la cocarde illégales excita tant de mécontentement à Bruxelles que le peuple barricada à l'instant les portes et les principales rues de la ville. Une seconde députation et le conseiller d'état Gobbelschroy obtinrent cependant du prince d'Orange la promesse de se rendre à Bruxelles à la tête de son état-major. Les députés se portèrent garants de la sûreté de sa personne, et la garde urbaine marcha au-

devant de lui. L'entrée du prince eut lieu le 1er septembre. Il se rendit, quoique entouré de dangers et forcé par les cris du peuple, à la maison de ville, ensuite, et par de longs détours, à son palais. Il fit alors publier une proclamation dans laquelle il remerciait les habitants du rétablissement de la paix publique, et convoquait pour le lendemain une commission afin de s'entendre avec elle sur les mesures ultérieures qu'il conviendrait de prendre. Le jour suivant, la réponse du roi à la députation de Bruxelles ayant été rendue publique, le peuple entra dans une exaspération telle qu'il lacéra et brûla la proclamation royale; et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que les chefs purent garantir d'une attaque le palais dans lequel se trouvait le prince d'Orange. Les négociations du prince avec la commission bruxelloise, présidée par le duc d'Ursel, eurent pour résultat de décider qu'une entière séparation administrative de la Belgique et de la Hollande était le seul moyen qui restât pour rétablir la tranquillité d'une manière définitive. Le prince s'engagea à porter ce vœu au roi, si les Belges voulaient rester fidèles à la dynastie d'Orange, ce que les députés belges promirent avec enthousiasme. (*Voy.* la proclamation des députés aux états généraux, Bruxelles, 3 septembre, et l'adresse du conseil de régence de la ville au roi, du 4 septembre.) Il congédia ensuite la commission et se rendit à La Haie. Les troupes quittèrent la ville, et le pavillon belge flotta de nouveau sur le palais du roi et sur ceux des princes et des états généraux. Le prince Frédéric fit aussi proclamer dans la ville de Liége, où l'arsenal avait été pris d'assaut par le peuple, qu'il n'enverrait pas de troupes contre elle. Pendant ce temps là, le roi acceptait la démission offerte par Van Maanen. Le prince d'Orange arriva à La Haie le 4 septembre : on y savait déjà que les bourgeois d'Amsterdam voulaient prier le roi de consentir à la séparation désirée par la Belgique. Cependant, dans plusieurs villes des Pays-Bas méridionaux, comme Anvers et Gand, les voix étaient partagées. Ces deux villes firent présenter au roi une adresse contre la séparation. Déjà le 28 août l'opinion d'Anvers, c'est-à-dire du commerce et des bourgeois éclairés, s'était prononcée d'une manière décisive. « Nous avons vu, disaient-ils, par les événements de Bruxelles et par leurs conséquences funestes, qu'il n'y a que la plus basse classe du peuple qui ait pris part à ces troubles désastreux. Nous voulons bien une opposition qui soit dans l'intérêt des lois et de la liberté, mais nous repoussons avec horreur tout homme qui parle avec une torche incendiaire à la main. Ces crises sanglantes sont, comme dit Mirabeau, les ulcères de la liberté. » La proclamation royale du 5 septembre déclara en conséquence que les droits et les prétentions exposées dans les adresses ne pouvaient être examinées et résolues que d'après le cours régulier des choses et avec le concours légal des états généraux. Dès lors toutes les villes de la Belgique se préparèrent à la guerre. Bruxelles devint en peu de jours et comme par enchantement le centre et le point de ralliement de ces hommes à figures sinistres et à mœurs féroces qui sont le *caput mortum* de toutes les civilisations actuelles, et qui n'apparaissent jamais qu'aux jours de désordres et de deuil public. L'arrivée d'une nombreuse bande de *patriotes* liégeois avec du canon produisit dans Bruxelles le même effet que l'arrivée des trop fameux Marseillais à Paris lors de la première révolution. Le parti de l'anarchie, grâce à ce renfort, eut complètement le dessus et les bourgeois demandèrent péremptoirement la séparation. Une députation envoyée dans ce sens au prince Frédéric à Vilvorde, où il avait son quartier général, ayant reçu de lui pour réponse : Qu'il fallait s'en rapporter aux formes légales tracées par la constitution jurée par le roi; le peuple devint si furieux que l'état-major de la garde urbaine et les membres des états généraux présents à Bruxelles jugèrent urgent de convoquer une assemblée à la maison de

ville pour délibérer sur les mesures à prendre et nommer une commission de sûreté qui aurait à veiller sur le maintien de la tranquillité publique, la conservation de la dynastie régnante, les bases de la séparation et les intérets du commerce et de l'industrie. Cette commission fut nommée le 11 septembre par la régence : elle se composait de l'avocat Gendebien, de l'ex-maire de Bruxelles, Rouppe, du comte Félix de Mérode, de l'avocat Sylvain Van de Weyer, du duc d'Ursel, du prince de Ligne, de Frédéric de Secus et Ferdinand Meeus. (Le prince de Ligne et Frédéric de Secus n'acceptèrent pas.) Les députés belges se rendirent aux états généraux à La Haie, et la commission de sûreté fit publier des proclamations par lesquelles elle engageait les habitants à attendre avec confiance et tranquillité le résultat des délibérations. Elle invitait en même temps les étrangers à retourner dans leurs foyers, et promettait de l'ouvrage aux ouvriers sans occupation. Le roi ouvrit les états généraux le 13 septembre. D'après les § 229-232 du pacte fondamental, des changements ou des additions n'y pouvaient être faits que par des décisions des états généraux convertis en lois dans les formes législatives. Le roi invita donc l'assemblée à se prononcer sur les questions pendantes devant elle entre les deux fractions du royaume. La nécessité d'un changement à la constitution fondamentale fut décidée dans la seconde chambre, à la majorité de 50 voix contre 44 ; celle d'un changement dans la réunion des deux pays à la majorité de 55 voix contre 43 ; et les deux questions furent résolues affirmativement dans la chambre haute à la majorité de 31 voix contre 7. Le 29 septembre, les états généraux déclarèrent la séparation législative et administrative de la Hollande et de la Belgique sous le gouvernement commun de la maison de Nassau, à la majorité de 89 voix contre 19. Sur ce, le roi ordonna, le 1er octobre, qu'une commission serait nommée à l'effet de proposer un projet de loi sur les moyens d'effectuer cette séparation au mieux possible pour les intérêts des deux pays, lequel projet serait ensuite soumis aux états généraux pour être discuté et adopté selon la forme accoutumée. Mais les Belges ne voulaient plus attendre le résultat éventuel des délibérations légales des états. Le peuple, qui avait gagné la haute main à Bruxelles, entraîna la Belgique dans l'abîme d'une révolution terrible, dont les suites pouvaient amener une guerre générale en Europe. — Sous le prétexte que les troupes hollandaises pouvaient attaquer la ville d'un moment à l'autre, et que les bourgeois étaient trop lâches pour la défendre, le peuple, excité par des factieux et renforcé par la bande des Liégeois, arracha les armes à une partie de la garde urbaine. La commission de sûreté ordonna à la vérité aux Liégeois de quitter la ville; mais bientôt la résistance éclata de toutes parts, les habitants des campagnes se joignirent au peuple des villes, et le gouvernement existant fut enfin déposé le 20 septembre. La garde urbaine succomba au nombre. Le comité central, dirigé par les clubistes Ducpetiaux, Rogier (avocat de Liége, chef de la bande des Liégeois venus à Bruxelles) et autres, érigea un gouvernement populaire à la tête duquel étaient placés M. de Potter, qui se trouvait encore à Paris, et M. de Stassart, ayant pour adjoints MM. de Van Meenen, Gendebien, Félix de Mérode, Raikem, comte d'Oultremont et Van de Weyer. Ces noms ainsi rapprochés résumaient parfaitement la situation du pays et représentaient la fameuse union du parti français, de celui de la république et des ultramontains, dans le but de précipiter la ruine de la dynastie d'Orange, et de détruire le gouvernement protestant. Il paraît avéré que les anarchistes avaient conçu le plan de pousser le peuple armé et enrégimenté à des attaques contre les avant-postes des troupes royales cantonnées à Anvers sous les ordres du prince Frédéric, afin d'amener à tout prix une rupture définitive avec la maison de Nassau. Cependant, depuis long-temps, la partie modérée de la population, qui n'avait voulu qu'une sépa-

ration administrative, avait eu lieu de s'apercevoir que les meneurs révolutionnaires voulaient aller bien plus loin, et qu'elle avait tout à redouter de leurs excès pour la sécurité des personnes et des propriétés. En effet, le pouvoir échappait des mains des chefs de l'ancienne opposition, maintenant débordés par le flot populaire, et l'anarchie menaçait Bruxelles des décisions farouches des clubs démagogiques. — Pour prévenir ce danger, des bourgeois notables firent inviter le prince Frédéric à venir au secours de la ville à la tête de ses troupes, où un très petit nombre de factieux, pour la plupart étrangers, troublaient le repos public. Les députés belges qui étaient à La Haie, inquiets sur le sort de leurs familles et sur leurs propriétés, prièrent le roi, d'après les nouvelles qu'ils avaient reçues de Bruxelles, de porter secours aux habitants paisibles et possédant quelque chose, qui désiraient voir mettre fin à l'anarchie, l'assurant du concours et de l'assistance de la grande majorité des bourgeois. Le prince Frédéric ayant écrit à La Haie pour y faire connaître l'objet de la députation qu'on venait de lui envoyer, le roi, qui jusqu'alors avait toujours écarté l'idée d'une intervention armée, se décida à prononcer le oui fatal. (On assure que ce fut le comte de Celles, l'un des chefs de l'ancienne opposition, puis de la révolution, qui à force d'obsessions arracha l'assentiment du roi à cette fatale mesure.) Alors le prince Frédéric publia de son quartier-général d'Anvers une proclamation aux habitants de Bruxelles, dont voici quelques passages : « Les troupes nationales vont entrer dans vos murs au nom des lois et sur l'invitation des habitants bien pensants pour leur prêter assistance et protection... Un noble oubli doit couvrir les excès passés qui sont nés des circonstances. Les principaux auteurs de la révolte, qui sont trop coupables pour attendre de l'indulgence de la sévérité des lois ; les étrangers qui ont abusé de l'hospitalité pour fomenter la guerre civile au milieu de vous, seront seuls livrés à la justice... Les gens armés qui n'appartiennent pas à la ville devront déposer les armes et retourner dans leurs foyers... Les couleurs adoptées par une partie de la ville seront déposées... toute résistance sera repoussée par les armes. » Cette proclamation fut le signal du combat. La présence d'un grand nombre de militaires français, l'exemple de la victoire remportée en juillet par le peuple de Paris, et par-dessus tout cela la faute grave commise par le gouvernement d'excepter de son amnistie générale des chefs de la révolution qui avaient alors le pouvoir en main, ainsi que l'ordre impolitiquement donné à la garde urbaine de déposer les couleurs qu'elle avait adoptées, toutes ces causes excitèrent les habitants à opposer la plus vigoureuse résistance. L'armée à la tête de laquelle le prince se mit en marche le 21 septembre était forte de 12 à 16,000 hommes. Les troupes croyaient qu'il ne s'agissait que de délivrer la ville de quelques mutins et d'une populace étrangère, et que tous les bourgeois viendraient leur tendre la main. Les insurgés allèrent au-devant des troupes royales, mais après quelques escarmouches ils furent contraints de se retirer dans la ville, où Juan de Halen et le général français Mellinet commandaient les forces militaires, et un colonel français, Parent, l'artillerie. Parmi les Liégeois, un canonnier appelé Charlier, dit Jambe-de-Bois, se distingua par son éclatant courage et son infatigable ardeur. Pendant la nuit et jusqu'au lendemain 23 jusqu'à onze heures, on se battit pour la possession des portes de Schaerbeck et du Lion. Là, chaque maison semblait transformée en forteresse. De toutes parts on jetait sur les troupes de l'huile et de l'eau bouillante, des pierres et des projectiles de toute espèce. Cependant les troupes royales, forçant tous les obstacles, atteignirent enfin le palais du roi dans la soirée vers 5 heures ; le jour suivant, elles parvinrent à s'emparer des autres palais, après une lutte obstinée, ainsi que de la porte du Lion, d'une partie de la rue Royale, si magnifique auparavant, et qui maintenant n'of-

fre plus qu'un monceau de décombres, et du parc. Mais, le jour suivant, les chances du combat ne furent plus les mêmes : les troupes royales, repoussées pied à pied, durent évacuer la basse ville. La lutte durait encore le 25 dans la ville supérieure, mais des volontaires arrivaient de tous côtés au secours des Bruxellois. Quand le prince Frédéric vit qu'il ne fallait plus songer à soumettre les habitants, et qu'il apprit à son quartier-général de Schaerbeck que les Liégeois étaient sur le point de le cerner, que les femmes même prenaient les armes, que les insurgés avaient repris des points importants, que le palais du roi et celui des états généraux étaient en flammes, il se décida à ordonner la retraite, abandonna la ville à elle-même, transféra son quartier-général à Dieghem et se retira à Anvers en passant par Malines. Dans ce combat, qui dura quatre jours, 12 maisons du boulevard, le palais du prince Frédéric, deux hôtels du parc et plusieurs maisons dans différentes rues furent entièrement brûlés. Du côté des Belges, on estime qu'il n'y eut pas plus de 165 morts et 311 blessés; les Hollandais au contraire perdirent, tant en tués que blessés ou prisonniers, environ 4,000 hommes. Après cette victoire, aussi brillante qu'inespérée, l'insurrection se propagea avec une incroyable rapidité. Mons, Gand, Namur, Louvain, Philippeville et une quantité d'autres villes, tombèrent au pouvoir des insurgés sans résistance sérieuse. Le 6 octobre, la garnison hollandaise évacua la citadelle de Liége. Pendant ces événements, de Potter avait fait son entrée à Bruxelles et s'était installé à la tête du comité central, comme membre du gouvernement provisoire. Ce gouvernement décréta le 4 octobre que les pays conquis sur la Hollande formeraient désormais un état indépendant. Il décida le 9 octobre qu'une assemblée nationale serait convoquée à Bruxelles pour procéder au choix d'un nouveau gouvernement, et déclara le 19 du même mois la province de Luxembourg partie intégrante du nouvel état. Cependant le prince d'Orange, muni des pouvoirs de son père, avait fait publier à Anvers le 5 octobre qu'il se mettait à la tête du gouvernement de la Belgique séparée de la Hollande, et qu'il allait convoquer les ministres qui lui avaient été adjoints, sous la présidence du duc d'Ursel, et parmi lesquels se trouvait M. de Gobbelschroy. Le prince avait mission de gouverner les provinces restées fidèles à la maison de Nassau et d'apaiser celles qui ne seraient point encore soumises. Son ministère n'était composé que de Belges; mais les sanglantes journées de Bruxelles avaient aliéné le cœur des Belges à la maison d'Orange, et la seule espérance que conservât désormais la famille déchue fut de voir le prince d'Orange choisi pour régent. Le gouvernement provisoire, composé de MM. de Potter, Rogier, Van de Weyer et Félix de Mérode, s'occupait alors d'un projet de constitution dont la discussion et l'acceptation devaient être soumises à un congrès national composé de 200 membres. Cette assemblée seule, disait le comte de Mérode à un envoyé du prince d'Orange, aurait le droit d'entamer des négociations avec le prince s'il y avait lieu. Du reste, ajoutait-il, le prince ne peut espérer de calmer l'agitation des esprits, s'il ne fait retirer ses troupes de l'autre côté de la Moërdyks, s'il ne rend pas la liberté aux prisonniers, et s'il entreprend quelque chose au nom du roi. — Dès lors trois partis furent en présence à Bruxelles, et généralement en Belgique : 1° le parti français renforcé par un grand nombre de Français récemment arrivés en Belgique : il demandait la réunion de ce pays à la France, ou bien (et parce que les catholiques ne voulaient pas cette réunion), il proposait de choisir pour roi des Belges le second fils du roi des Français, le duc de Nemours; le second parti avait pour chef de Potter, et voulait une république toute démocratique, ayant cependant la religion catholique pour religion d'état; le 3e et le plus nombreux, mais qui n'osait pourtant pas trop s'avancer, proposait le

prince d'Orange pour régent. Dans ces jours où des hommes sans aveu, sous la conduite d'hommes de parti, faisaient partout la loi et se livraient dans les villes qui leur étaient soumises (comme à Malines, dans la journée du 18 octobre) aux plus grossiers dérèglements et à la licence la plus effrénée, le commerce et l'industrie furent entièrement anéantis. Beaucoup de manufactures furent détruites par vengeance; les riches propriétaires émigrèrent à l'envi, et Bruxelles, indépendamment de tous ses pauvres, eut encore à nourrir plus de 15 mille volontaires. Dans de pareilles circonstances, il était naturel que la plupart des bourgeois notables regrettassent le passé. Cependant nulle part un mouvement orangiste n'eut de succès, et même dans la ville de Gand, dont les nombreuses fabriques de cotonnade avaient perdu dans la colonie de Java leurs débouchés les plus importants, aucune tentative en faveur du prince d'Orange ne put réussir, tant la voix générale s'élevait contre la maison d'Orange et la Hollande! Ce fut en vain que le prince d'Orange déclara le 16 octobre qu'il reconnaissait la Belgique comme pays indépendant, et qu'il voulait se mettre à la tête du mouvement; que le comte de Hagendorp démontra dans un écrit que la séparation de la Belgique, sous le même gouvernement que la Hollande, était conforme aux intérêts des deux pays et à ceux de l'Europe. La déclaration du prince d'Orange déplut à La Haie, et le général commandant à Anvers refusa même de reconnaître son autorité. Quand le roi proclama le 24 octob. qu'il gouvernerait désormais la Hollande et le Luxembourg, abandonnant la Belgique à elle-même, jusqu'à ce que le congrès réuni à Londres eût statué sur son sort futur; qu'en attendant, les forteresses d'Anvers, de Maëstricht et de Venloo demeureraient au pouvoir des Hollandais; que toutes les démarches du prince d'Orange devaient être regardées comme nulles et non avenues, et que désormais on n'aurait plus à reconnaître son autorité, mais au contraire celle des commandants d'Anvers et de Maëstricht, la guerre fut décidée. Dans cette position, au moins équivoque, et qui donna lieu dans le temps aux plus singulières suppositions, le prince d'Orange s'embarqua le 25 octobre pour l'Angleterre, puis revint à La Haie, où, après une assez longue disgrâce, le roi son père parut lui pardonner sa conduite. Les troupes belges marchèrent alors contre Anvers; la trêve conclue avec le général Chassé, commandant de la place, fut rompue le 27 octobre, et la riche ville d'Anvers fut canonnée et bombardée pendant 7 heures par 300 bouches à feu. L'incendie causé par le bombardement s'est borné, dit-on, à la destruction complète de 30 maisons et à l'endommagement de cent autres. Cependant l'arsenal, des magasins considérables et une grande quantité de marchandises furent la proie des flammes. On évalue la valeur de ces diverses pertes à plusieurs millions de florins. Ce désastre, dont les deux parties belligérantes se renvoyèrent réciproquement la grave responsabilité, fut un nouveau sujet de séparation éternelle entre la Belgique et la Hollande. Tout le monde commercial s'en émut vivement et demanda des dédommagements à la cour de La Haie. Cependant l'autorité des lois n'était pas pour cela complétement rétablie en Belgique. Dans le Hainaut et à Bruges, le pillage, le meurtre et l'incendie semblaient à l'ordre du jour. A Louvain, le major hollandais Gaillard fut impitoyablement immolé au pied de l'arbre de la liberté. Le brave défenseur de Bruxelles, Juan de Halen, persécuté par des prêtres influents, fut arrêté à Mons et ne put se soustraire qu'avec peine à la fureur du peuple. L'instruction de son procès lui fut favorable, mais il n'en perdit pas moins son emploi. L'influence de M. de Potter commençait à baisser; son plan d'une démocratie pure échoua complétement. La propagande parisienne, à laquelle il était affilié, ne put rien, ni contre le système de paix à tout prix du nouveau gouvernement français, ni contre le principe monarchique soutenu fermement par la conférence de

Londres. Les quatre grandes puissances de l'Europe s'opposèrent à la réunion de la Belgique à la France. La noblesse, les propriétaires de biens-fonds et les négociants, qui avaient en horreur le gouvernement oppressif des clubs, et surtout celui des prêtres, demandaient une monarchie constitutionnelle et une représentation composée de deux chambres. Le congrès national institué par M. de Potter au nom du peuple belge, se réunit le 10 novembre, et le 18 il proclama à l'unanimité l'indépendance de la Belgique, sous la présidence du riche et modéré Surlet de Chockier, et avec toutes réserves à l'égard du duché de Luxembourg. Le 22 novembre la forme monarchique fut adoptée à la majorité de 174 voix contre 13 (parmi lesquelles 3 députés de Verviers); la proposition de M. de Robaulx, de faire un appel au peuple, excita le mécontentement général, et trente-cinq membres seulement se prononcèrent pour une chambre unique. Le 24 novembre, l'exclusion du trône de la famille de Nassau fut décidée à la majorité de 161 voix contre 28, malgré le protocole du 17 même mois, dans lequel on avait formellement exprimé le désir que cette famille pût concourir comme les autres à la souveraineté de la Belgique, et malgré les instances de la France, qui avait vivement conseillé cette mesure au congrès. Dans la séance du 17 décembre, la proposition du député Jottrand, tendant à ce que les sénateurs (ou membres de la première chambre) fussent nommés par les électeurs de la chambre élective, passa à la majorité de 136 voix contre 40; il en fut de même pour la proposition que les sénateurs fussent élus pour un temps double de celui de la chambre des députés; que le sénat pût être dissous, et que le nombre des sénateurs ne dépassât pas la moitié de celui de la chambre élective. La proposition du républicain Seron pour l'abolition de la noblesse fut rejetée, ainsi que celle de Maclangen pour rapporter (12 janvier 1831) la décision prise antérieurement à l'égard du prince d'Orange. Sur la demande du congrès national, le gouvernement provisoire continua ses fonctions. M. de Potter, voyant que ses utopies républicaines n'avaient eu aucun succès dans le gouvernement provisoire, pas plus qu'au congrès, avait de dépit donné sa démission le 15 novembre; et depuis l'on n'entendit plus guère parler de cet homme, dont la place était marquée dans le bureau d'un journal, et qui se méconnut bien étrangement en briguant des fonctions publiques. Cependant la conférence réunie à Londres s'efforçait avant tout d'arrêter l'effusion du sang; en conséquence, une trêve de dix jours fut conclue le 25 novembre entre les gouvernements belge et hollandais, et les limites du 30 mai 1814 furent acceptées. Quelles étaient ces limites? C'est ce qui fut diversement expliqué. La liberté de la navigation de l'Escaut resta encore pour la Belgique une question de guerre. Nous remarquerons seulement que la déclaration péremptoire du ministère français à l'égard d'une intervention des autres puissances en Belgique, les grands préparatifs militaires de la France, le changement de ministère en Angleterre, où lord Grey remplaça Wellington, l'accord décisif de l'Angleterre et de la France opéré par M. de Talleyrand, et enfin la révolution polonaise, furent des circonstances très favorables à la Belgique. La reprise des hostilités avec la Hollande, vers la fin de 1830, n'eut pas de suites; la voix puissante de l'Angleterre fit rentrer l'épée dans le fourreau. La question principale résidait alors dans le choix du nouveau souverain. Le bruit se répandit qu'on recueillait des voix pour le prince de Salm-Salm, tandis que le baron de Stassart poursuivait un plan qui avait pour objet de faire élire le roi Louis-Philippe souverain du nouvel état, qui serait demeuré séparé de la France. Le comte Robiano opinait pour que le choix tombât sur un indigène. Déjà l'on avait antérieurement désigné le comte Frédéric de Mérode; mais sa mort, arrivée par suite des blessures reçues

lors du sac de Bruxelles par les troupes royales, ayant fait avorter ce projet, le choix de ses partisans se reporta sur son frère Félix, qui était appuyé par le parti catholique. On parla ensuite du jeune prince Othon de Bavière, maintenant roi des Grecs, et d'un prince autrichien. Un autre parti penchait pour le prince de Leuchtenberg, qui sembla un instant réunir tous les suffrages, lorsque le comité diplomatique du congrès, sous la vice-présidence du comte de Celles, fit connaître à cette assemblée que Louis-Philippe, le roi des Français (que l'intronisation d'un membre de la famille Bonaparte dans un pays voisin de la France eût fait trembler pour la sécurité de son gouvernement et la durée de sa dynastie) ne reconnaîtrait jamais le fils d'Eugène pour roi des Belges, et ne donnerait jamais non plus son agrément à la réunion de la Belgique à la France (attendu que les grandes puissances, avec lesquelles il avait intérêt de rester à tout prix en bonne intelligence, ne l'eussent jamais souffert), ni à l'élection du duc de Nemours, son second fils (par le même motif, c'est-à-dire de peur de déplaire aux grandes puissances). Cependant, quand dans la séance du 3 février 1831 on procéda au choix du nouveau souverain, le député Forgeur n'en proposa pas moins formellement le duc de Nemours. Au dépouillement du scrutin, sur 191 membres présents, le duc de Nemours obtint 97 voix, le duc de Leuchtenberg 74, et l'archiduc Charles 21. Le président proclama en conséquence roi des Belges Louis-Charles Philippe duc de Nemours (né le 25 octobre 1814), et le 4 une députation, composée de dix membres du congrès, y compris le président, se rendit à Paris, près du roi des Français, qui l'accueillit avec la plus cordiale amitié. Mais bientôt le congrès apprit que Louis-Philippe n'avait point accepté pour son fils, et qu'il désirait que le choix du congrès tombât sur le frère du roi des Deux-Siciles, neveu de sa femme. M. Lebeau proposa alors de nommer un lieutenant-général du royaume, pendant que M. de Potter (qui n'était pas membre du congrès, mais avait fondé une association sous le nom des amis de l'indépendance nationale) et le député Robaulx proposaient au congrès de proclamer la république. La majorité du congrès se déclara pour la création d'un régent provisoire, et le 24 février, son choix tomba sur le président même du congrès, M. Surlet de Chockier, qui fut installé solennellement le 25, et, placé sur les degrés de l'estrade à côté du trône, prêta serment aux décrets qui avaient prononcé l'indépendance de la Belgique et l'exclusion des Nassau. M. de Gerlache fut ensuite élu président du congrès à la majorité de 122 voix contre 8. Dans ses dernières séances, le congrès adopta la loi électorale à la majorité de 101 voix contre 31. Les membres du gouvernement provisoire déclarèrent leurs fonctions expirées, et le congrès leur vota une récompense de 150 mille flor. M. de Potter, dont le rôle était désormais fini sans retour, se rendit à Paris, où il reprit son ancien métier de journaliste en fournissant à la *Tribune* (journal ultra-républicain) quelques articles virulents sur la Belgique et les hommes qui, disait-il, avaient perdu sa glorieuse révolution. Le régent confirma d'abord la nomination des ministres en fonctions; plus tard, il nomma Sauvage ministre de l'intérieur, congédia Tielmans, qui était alors gouverneur de Liége, nomma Devaux ministre des affaires étrangères et de la marine à la place de Van de Weyer, Barthélemi ministre de la justice à la place de Gendebien, et Goblet ministre de la guerre. La démission du ministre des finances, Charles de Brouckère, ne fut point acceptée par le régent. Avec le nouveau gouvernement, le repos ne fut pas pour cela entièrement rétabli. A la fin de mars, des troubles survenus à Liége, Anvers, Gand, Malines, Namur et même Bruxelles, trahirent les symptômes d'une contre-révolution, mais ils furent bientôt apaisés. Le 29 mars 1831, le congrès fut ouvert de nouveau par le régent. Sur 300 membres, un peu plus de la moitié seule-

ment étaient présents. M. de Gerlache fut de nouveau élu président par 75 voix sur 161. Le congrès vota d'abord la levée en masse de la 1re classe de la garde urbaine, montant à 90,000 hommes; de plus, la loi sur la réduction des traitements et enfin un emprunt de 12 millions de florins. La candidature pour le trône de la Belgique se porta, avec l'agrément de l'Angleterre, sur le prince de Saxe-Cobourg. En conséquence, une députation de 4 membres du congrès, composée de MM. Félix de Mérode, Hippolyte Vilain XIV, l'abbé de Frère, et de Brouckère, se rendit à Londres pour pressentir les intentions du prince, et pour le sonder en même temps sur ses opinions à l'égard de la question de l'intégralité du territoire belge, du maintien de la constitution et d'une répartition équitable de l'ancienne dette des Pays-Bas. La politique extérieure occupait tellement le congrès et le gouvernement belge qu'il ne fut pas dit un seul mot au prince sur la liberté de la presse, l'institution du jury et l'amélioration du système civil et municipal. L'opinion de la Belgique était à la guerre; elle bravait même quelquefois la conférence, et le langage de certains membres du congrès belge était parfois aussi étrange que nouveau en diplomatie. Enfin, on se résigna à entamer des négociations pour aplanir par des sacrifices pécuniaires les difficultés territoriales, à propos du duché du Luxembourg, etc. Le 24 mai, on reçut la nouvelle que le pavillon belge serait reçu désormais dans les ports de la Grande-Bretagne, et, le 4 juin 1831, le congrès procéda à l'élection du roi. Sur 196 membres présents, 19 ne prirent pas part au scrutin, 10 voix furent contre le choix d'un roi, 14 pour M. Surlet de Chockier; il y eut un bulletin inintelligible ou douteux; le reste des voix fut donné au prince Léopold, qui fut proclamé roi par le président du congrès, sous la condition qu'il accepterait et jurerait la constitution. Cependant aucune acclamation ne se fit entendre parmi les membres du congrès, et, malgré la solennité d'un tel acte, les spectateurs eux-mêmes restèrent muets. Une députation alla présenter le décret d'élection au nouveau monarque. Ce fut alors qu'il parut un protocole n° 26, composé de 18 articles, de l'acceptation desquels dépendait le consentement de Léopold. Ces articles occasionnèrent une nouvelle discussion et de vifs débats qui durèrent 9 jours, et auxquels prirent part 69 orateurs. Enfin, ils furent acceptés le 9 juillet à la majorité de 126 voix contre 70. Ce résultat fut accueilli par de vives acclamations dans l'assemblée et les tribunes publiques: la Belgique avait soif de repos. Une députation porta la décision du congrès à la conférence, et, le 21 juillet 1831, le roi Léopold prêta serment à la constitution dans la ville de Bruxelles et en plein air, d'après un antique usage du pays. Le régent se démit de ses fonctions le même jour, et le congrès national déclara ses séances terminées. Le roi convoqua ensuite les colléges électoraux pour le 29 août, et le sénat, ainsi que la chambre des représentants pour le 8 septembre suivant, à Bruxelles. Mais, dès le 2 août, le nouveau royaume fut attaqué par les Hollandais, et l'orgueil des Belges fut humilié par la déroute honteuse qu'essuyèrent leurs milices. Sans l'énergique et prompte intervention armée de la France, qui interrompit cette guerre de 13 jours, c'en eût sans doute été fait de la révolution belge. Seule contre les Belges secourus par la France, la Hollande, loin de pouvoir soutenir l'offensive, n'aurait pas pu résister un seul instant à des forces immensément supérieures. Un armistice fut donc aussitôt conclu, et ensuite le 34e protocole ordonna une trêve de six semaines, qui fut prolongée. Le résultat de cette échauffourée fut de singulièrement rabaisser la haute opinion qu'on avait de la bravoure des Belges. Il est de toute justice cependant de reconnaître que le nouveau roi fit preuve de sagesse et même de valeur. Ce prince commença à s'occuper des réformes impérieusement nécessaires dans toutes les branches de l'administration

et de l'organisation de l'armée. Le général Daine et beaucoup d'officiers supérieurs furent congédiés, des officiers français et allemands furent nommés à leurs places, et les indigènes conservés dans leurs grades furent obligés de se soumettre à un examen sur les connaissances nécessaires à leur état. Le roi envoya ensuite des pleins pouvoirs à Van de Weyer pour conclure un traité définitif avec la Hollande sur les bases proposées par la conférence. Nous dirons à l'article *Léopold, roi des Belges*, comment ce prince a essayé de résoudre le problème épineux qui lui fut proposé d'assurer le bien-être et la paix d'un pays déchiré par des factions, menacé à l'intérieur et à l'extérieur, sans armée et sans finances. Il fut aidé dans cette tâche difficile par l'ambassadeur anglais sir Robert Adair, et plus encore par l'ambassadeur français le général Belliard (*voy.* ce nom). Le 8 septembre 1831, les chambres s'assemblèrent. L'affaire la plus pressante était l'organisation de l'armée. Le roi nomma le colonel Ch. de Broukère ministre de la guerre. Son projet de faire former et instruire l'armée belge par des officiers français fut agréé par les chambres. Une commission d'enquête mit en accusation les officiers belges, qui, dans la guerre ignominieuse avec la Hollande, avaient mis, par des fautes de toute nature, le nouvel état à deux doigts de sa perte. Le général Daine, commandant de l'armée de la Meuse, qui fut battu d'une manière dont on ne trouve aucun exemple dans l'histoire, fut néanmoins renvoyé absous en mars 1832. Le général Desprez fut placé à la tête de l'état-major de l'armée. Le général français Évain fut également employé activement dans l'organisation de l'armée; et en général beaucoup d'étrangers demandèrent et obtinrent de l'emploi dans l'armée belge, comme officiers ou simples soldats. Une loi autorisa même le roi à ouvrir les frontières à des armées étrangères en cas de besoin, et cela même après que les troupes françaises, accourues au mois d'août 1831 en Belgique pour en expulser l'armée hollandaise, eurent évacué le territoire belge. La nouvelle armée fut portée au nombre effectif de 54 mille hommes (octobre 1831) et 120 canons; et en mars 1832, elle devait être mise sur le pied de 86 mille hommes. Le budget du ministre de la guerre de cette année monta, en raison des différentes fournitures indispensables lors d'une première création, à la somme de 29,653,878 florins. C'est ici que commença ce déficit énorme contre lequel le nouvel état avait déjà à lutter. Il fut couvert par un emprunt, négocié à Paris à des conditions très dures. Dans le budget de l'année 1831, le déficit s'élevait déjà à la somme de 9,833,143 fl., les recettes étant calculées sur le pied de 41,892,585 fl., et les dépenses sur celui de 51,725,728 florins. Dans le budget de 1832, le déficit monta à 19,372,121 fl., tout en opérant les 2 millions de réduction proposés par la section du centre. D'après ce budget, les dépenses ordinaires et extraordinaires du royaume belge s'étaient accrues depuis celui de 1831 de la somme de 37,668,328 fl., attendu que les dépenses pour la dette publique, qui, en 1831, ne se montaient qu'à 2,532,028 fl., étaient tellement augmentées par l'emprunt Rothschild et un autre de 48 millions, que les dépenses, tant ordinaires qu'extraordinaires pour l'année 1832, avaient atteint le chiffre de 89,384,048 florins; les recettes de cette même année ne s'élevaient qu'à la somme de 68,021,927 fl. (Les grandes villes de la Belgique éprouvèrent également des embarras financiers. Bruxelles avait en 1832 un déficit de 800,000 mille florins dans ses recettes municipales, et, au mois de mars de la même année, 2,000 familles pauvres recevaient des secours du roi Léopold.) Pendant cette crise financière, l'état flottait et flotte encore à présent (juin 1833) entre la paix et la guerre, entre la vie et la mort. Un protocole du 15 oct. 1831 avait apporté à Bruxelles un traité de paix définitif entre la Belgique et la Hollande. Ce traité, présenté au nom des cinq grandes puissances, se composait de 24 arti-

cles, et fut soumis à la chambre des représentants le 20 octobre par le ministre des affaires étrangères, M. Meulenaere. Il fit observer que, bien que ce traité imposât des sacrifices à la Belgique, elle ne pouvait néanmoins plus penser à le rejeter depuis la chute de la Pologne. La chambre l'adopta enfin le 1er novembre, à la majorité de 59 voix contre 38, et le sénat à la pluralité de 35 voix contre 8; le roi Léopold y donna sa sanction le 15 du même mois. Le roi de Hollande déclara qu'il n'acceptait pas les 24 articles. Pendant que ce monarque donnait suite aux négociations, il parut à Bruxelles, le 12 novembre, un nouveau protocole, par lequel la conférence de Londres reconnaissait Léopold comme roi des Belges. Celui-ci accrédita alors pour ambassadeurs belges à Paris et à Londres, MM. Lehon et Sylvain Van de Weyer; mais la Prusse, l'Autriche et les autres puissances de l'Europe ne voulurent pas recevoir les ambassadeurs que Léopold leur avait envoyés pour leur notifier son avénement au trône, parce que l'Autriche et les autres cabinets attendaient d'abord la reconnaissance officielle de la cour de Russie. Cependant les plénipotentiaires des cinq grandes puissances avaient signé, le 15 novembre, le traité des vingt-quatre articles accepté par les chambres belges, et avaient garanti dans un vingt-cinquième article l'exécution et l'accomplissement du traité par les cinq puissances signataires, et déclaré que la ratification aurait lieu dans l'espace de deux mois, c'est-à-dire avant le 15 janvier 1832. Par le protocole nº 54, ce terme fut prolongé jusqu'au 31 du même mois. Cependant la Russie, la Prusse et l'Autriche, déterminées par les représentations du roi Guillaume, retardaient encore leur ratification au traité du 15 novembre, sous prétexte qu'elles voulaient attendre la déclaration du roi des Pays-Bas. Elles jugeaient convenable d'ailleurs de modifier quelques articles du traité, et ne voulaient dans aucun cas contraindre le roi Guillaume à l'acceptation des vingt-quatre articles. Malgré ces longueurs calculées, l'Angleterre, la France et la Belgique échangèrent les ratifications à Londres le 31 janvier 1832, et le protocole fut laissé ouvert aux plénipotentiaires des trois puissances récalcitrantes. Plus tard, un autre terme fut fixé au 15 mars, puis étendu encore jusqu'au 21 mars. Le roi des Pays-Bas, à l'expiration de ce dernier terme, persista dans son refus d'accepter les vingt-quatre articles sans une modification notable, et la ratification des trois puissances ne fut pas exécutée. Ce traité du 15 novembre, qui, lors même que la Belgique céderait, peut encore être soumis à quelques modifications avec l'agrément préalable de la France et de l'Angleterre, a dans sa partie fondamentale fixé les points suivants : 1º La Belgique se composera des anciennes provinces méridionales des Pays-Bas, à l'exception d'une partie du Luxembourg et du Limbourg sur les deux rives de la Meuse, ainsi que de la ville de Maëstricht et de sa banlieue; 2º en-deçà de cette démarcation la Belgique sera un état indépendant et neutre dans tous les cas; 3º la libre navigation du fleuve est reconnue d'après les stipulations du congrès de Vienne; 4º l'usage des canaux qui coupent la Belgique et la Hollande sera commun aux deux peuples, ainsi que les routes entre Maëstricht et Sittard, pour le commerce de transit avec l'Allemagne; il sera permis à la Belgique d'établir de nouveaux canaux; 5º à partir du 1er janvier 1832 la Belgique paiera annuellement une rente de 8,400,000 flor. de la dette active des Pays-Bas, qui sera alors considérée comme dette publique du nouvel état. Ces paiements seront faits de 6 mois en 6 mois, par moitié. — Indépendamment de ce traité, les membres de la conférence réunis à Londres, à l'exception du plénipotentiaire français, signèrent un nouveau protocole, le 17 avril 1831, en vertu duquel une partie des forteresses de la Belgique devaient être rasées. La nouvelle position, était-il articulé dans ce protocole, dans laquelle se trouve actuellement la Belgique, sa neutralité acceptée et garantie par la France, ont dû né-

cessairement amener des modifications importantes dans le système de défense militaire adopté antérieurement par le roi des Pays-Bas; l'entretien de si nombreuses forteresses serait du reste fort onéreux à la Belgique, dont l'inviolabilité de territoire a maintenant des garanties de sûreté qu'elle ne possédait pas auparavant. En conséquence, après l'acceptation par la Belgique de ce nouveau protocole, on nouerait des négociations à l'effet de désigner, d'un commun accord entre elle et les quatre autres puissances, les forteresses qui devront être démolies. Comme le traité du 15 novembre était accepté par la Belgique, la France insista sur cette promesse, et depuis, les forteresses de Marienbourg, Philippeville, Ath et Menin ont dû être désignées pour être rasées; mais comme les quatre puissances prétendaient qu'à elles seules appartenait le droit de décider du sort des autres forteresses de la Belgique, la France s'opposa à cette exigence et demanda qu'elles fussent soumises à la seule souveraineté du roi des Belges et affranchies de l'investigation des quatre grandes puissances. La ratification de cette nouvelle convention, arrêtée le 4 décembre 1831, fut fixée au 15 mars, et depuis le terme fut prorogé indéfiniment, parce que cette nouvelle convention dépendait essentiellement de l'acceptation définitive du traité du 15 novembre. Pendant le temps que durèrent toutes ces négociations, le roi Guillaume conserva son attitude militaire. Par conséquent la Belgique dut aussi continuer ses préparatifs de guerre; elle fit construire de nouvelles fortifications à Gand, Liége et Anvers, comme principaux points de défense. La chambre des représentants vota, le 28 décembre 1831, la mobilisation de la garde nationale, et une levée de 12,000 h. pour l'année 1832. L'armée fut mise sur le pied de guerre et, à la fin de mars 1832, la Belgique et la Hollande étaient en présence et prêtes à guerroyer. Aujourd'hui (juin 1833) encore, malgré la seconde intervention des Français en novembre 1832 et la prise d'Anvers (*voyez ce mot*) par leur brave armée, pour contraindre le roi de Hollande à se soumettre aux décrets de la conférence, cette situation est toujours la même, et le désarmement que promettent les ministres n'est qu'illusoire. L'affaire la plus importante soumise, en 1832, à l'investigation des deux chambres était la discussion du budget. Nous remarquerons que la liste civile du roi fut fixée à 1 million 300 mille fl. pour toute la durée de son règne, avec jouissance des demeures royales de Bruxelles, Anvers et Laeken, et cela à la presqu'unanimité. Du reste, la situation du nouveau royaume à l'intérieur est loin d'être favorable. Le commerce d'Anvers, ce marché européen, est tout-à-fait ruiné. Celui d'Ostende n'a pas pris d'accroissement. Quant à l'industrie belge, il n'y a pas d'exagération à dire qu'elle est à peu près détruite. L'Angleterre a importé en Hollande, dans le mois de novembre seulement, pour plus de 5 millions de florins en objets manufacturés qui autrefois sortaient des ateliers de la Belgique. De cette stagnation des affaires, comme aussi de cet amer désappointement des partis, qui s'étaient promis un tout autre résultat de la révolution, ressortent, d'une part, l'excitation à la résistance, qui se manifeste de temps à autre par des troubles, et, de l'autre, une indifférence complète pour les affaires publiques. C'est par ces raisons que les villes de Gand et d'Anvers furent déclarées en état de siége. « La révolte, disait le ministre de la guerre dans la séance du 24 janvier 1832, la révolte est prêchée ouvertement à Gand; on cherche à séduire l'armée et la garde nationale ». On fut obligé de sévir contre la presse orangiste, et le peuple, qui hait les Nassau, prévint sous ce rapport l'énergie des autorités. La liberté de la presse, garantie par la constitution, fut ouvertement violée à l'égard du directeur du *Messager de Gand*, M. Steven; ce qui donna lieu aux plus vifs débats dans la chambre des représentants, et le jugement militaire prononcé contre Steven par un conseil de guerre (févr. ce

1832) fut annulé. Ce qui prouve combien l'indifférence pour les affaires publiques a fait de progrès depuis la révolution, est surtout cette circonstance qu'aux élections de mars 1832, à Louvain, sur 1600 électeurs 119, à Liége, sur un pareil nombre, 194, et à Tournai, sur 1200, 371 seulement se rendirent dans les colléges. L'indiscipline et l'opposition se manifestent aussi bien chez les militaires que chez les gardes nationaux. Tout cela excite le nombreux parti orangiste ainsi que le parti républicain à blâmer ouvertement et énergiquement l'état de choses actuel. Sous le premier point de vue, une chose digne de remarque, c'est qu'à l'époque de la nomination d'un souverain pour le nouvel état, une adresse exprimant des vœux pour le retour du prince d'Orange fut signée par un grand nombre de familles considérables de la Belgique, notamment à Bruxelles, Gand et Anvers, et remise à lord Ponsonby, alors ambassadeur d'Angleterre, pour être transmise à la conférence de Londres; ce que celui-ci ne fit pas. Le général Vandermissen le lui reprocha même publiquement, et l'accusa d'avoir influencé le choix du prince Léopold. Il est aussi très certain que le ministère français Laffitte n'a jamais travaillé en Belgique à l'exclusion du prince d'Orange, et qu'au contraire il avait toujours désiré la conservation de la dynastie des Nassau. La lettre de Potter au roi Léopold, insérée dans la *Tribune*, journal de Paris, fait clairement connaître les vœux et les espérances du parti républicain. Il nomme la révolution de la Belgique une révolution prématurée et avortée. Il lui donne même très intelligiblement à entendre qu'il devrait se débarrasser au plus vite d'un fardeau qui lui devient de jour en jour plus pesant. Néanmoins, au milieu de ce chaos impénétrable, de ce dédale de difficultés de toute nature, on est forcé de reconnaître que l'attitude noble et imposante de Léopold, et les efforts qu'il fait pour apporter de l'ordre dans des affaires aussi embarrassées, méritent le respect et la reconnaissance. Après l'organisation de l'armée, trois objets principaux ont été l'objet de sa sollicitude: c'étaient une bonne loi sur l'instruction publique, l'établissement d'un chemin de fer d'Anvers à Cologne, et un traité de commerce avec la France. Cependant, tandis qu'il s'efforce de maintenir l'ordre et la paix, on ne saurait nier que le sol s'ébranle sous ses pieds, et que la guerre menace sans cesse de compromettre son trône. *Incedit per ignes suppositos cineri doloso.* C. L.

BELGRADE, ville commerçante de la Turquie d'Europe, capitale de la Servie, située au confluent de la Save et du Danube, 30,000 habitants. C'est une des places les plus fortes de l'empire. Elle comprend: 1° la forteresse ou citadelle supérieure qui domine le Danube; a des remparts très élevés, des tours très fortes, un triple rang de fossés garnis de mines et de casemates à l'épreuve de la bombe. Le pacha de Servie y fait sa résidence; elle contient la mosquée principale. Il y a une distance de 400 pas entre la citadelle et les autres quartiers de la ville. Hors des murs de cette forteresse, on remarque le *Topkanèh*, lieu où l'on fabrique des lances, des fusils et des gibernes. 2° La *Wasserstadt*, le plus beau quartier de Belgrade, garnie de remparts et de fossés, située vers le nord au confluent des deux rivières; 3° la *Raitzenstadt*, dans la partie occidentale, sur la Save, et garnie de palissades; 4° la *Palanka*, qui entoure la citadelle de l'est au sud. Belgrade est mal bâtie; les rues ne sont pas pavées. Les bâtiments qui naviguent sur le Danube peuvent s'ancrer au dehors de la ville entre trois îles. L'île des Bohémiens est située à l'embouchure de la Save. Vers la fin du XIe siècle (1073), le roi de Hongrie, Salomon, conquit Belgrade sur les Grecs. Suivant une chronique manuscrite trouvée dans la bibliothèque impériale à Vienne, c'est au siége de Belgrade qu'on fit usage pour la première fois de la poudre à canon au moyen de grosses bombardes. Dans la suite, cette vil-

le passa successivement sous la domination des Grecs, des Bulgares, des Bosniens et des Serviens, et ces derniers la vendirent, au commencement du XVe siècle, à l'empereur Sigismond. Assiégée par les Turcs en 1442 et 1456, mais vainement, malgré le temps et les dépenses énormes qu'ils y employèrent, elle fut enfin conquise par Soliman II, en 1521. Elle fut successivement prise et reprise par les Turcs et les Autrichiens, jusqu'à ce qu'elle échut par capitulation à ces derniers, après la victoire remportée en 1717 par le prince Eugène; sa possession leur fut ensuite garantie, en 1718, par la paix de Passarowitz. Elle fut assiégée de nouveau par les Turcs en 1739, et se rendit sans coup férir. La Porte en conserva la possession en vertu du traité de Belgrade (1739) sous la condition de raser les fortifications nouvelles élevées par les Autrichiens : les travaux de ces démolitions durèrent neuf mois. Cinquante ans plus tard (en 1789), les impériaux, sous les ordres du feld-maréchal Loudon, la reprirent, et la gardèrent jusqu'en 1791, à la paix de Sistowe. En 1806, elle fut prise par les insurgés serviens, commandés par Czerni Georges, qui firent sauter la citadelle et brûlèrent les faubourgs. Depuis leur soumission, elle se trouve de nouveau dans la possession des Turcs. Le siége d'un évêché catholique, érigé antérieurement, a été transféré à Semendria. La population de Belgrade est de 30,000 habitants, dont 6,000 Turcs formant la garnison; le reste se compose d'Osmanlis, Serviens, Grecs, Arméniens et Juifs.

BÉLIAL. Ce terme est usité dans la Bible pour désigner les impies, les hommes abandonnés à leurs passions et n'écoutant que les penchants d'une nature corrompue, sans suivre les préceptes d'une religion divine. Tels étaient les païens aux yeux des Juifs, ou les adorateurs des divinités de la Chaldée, de la Syrie, de l'Égypte, de la Phénicie, sous divers emblèmes. — Personne n'ignore que les cultes du paganisme n'étaient que des images des êtres naturels ou des phénomènes du monde physique. *Bel* ou *Bélus*, ou *Baal*, ou *Beel* étaient des idoles allégoriques, soit du soleil, soit du feu, soit enfin de la puissance procréatrice qui en dérive pour le renouvellement et la perpétuité des créatures. Ainsi, sous la forme antique d'une pierre conique et des obélisques, les Sabéens adoraient tantôt l'astre de la lumière, tantôt la flamme qui vivifie la nature, et le *phallus* reproducteur, comme les Hindous, encore aujourd'hui, révèrent le *lingam*. On comprend que ces cultes de la nature, si favorables à ses penchants, aient divinisé l'amour, la volupté (*êdonê*), *Adonaï* ou Adonis et Vénus; que les anciens se soient abandonnés, même au milieu de leurs fêtes ou dans les temples, à toutes sortes d'impudicités, jusque-là que des femmes se prostituaient par principe de dévotion; et que les plus honteux exemples d'abrutissement (*cum belluis*) aient été vus dans l'Égypte, la Babylonie, ou se retrouvent encore parmi les Hindous adonnés à la religion brahmanique. — Il serait facile de prouver que le christianisme a réformé non seulement l'usage de la polygamie dans le genre humain, mais de plus a rétabli en honneur la pureté des mœurs, l'abnégation des voluptés, la répression des passions brutales; il a donc civilisé le monde plus que ne l'a fait le paganisme ou même l'islamisme. La preuve en est manifeste, puisque de tous les peuples de la terre les nations chrétiennes sont les plus éclairées; et leurs lois, leurs gouvernements, suivent des habitudes morales d'humanité et de modération qu'on ne remarque point chez les mahométans ni les sectateurs des autres cultes religieux. — Ils sont donc, à notre égard, des enfants de *Bélial*, comme s'exprime l'Écriture. Les adorateurs de *Baal*, ou de *Bel*, lui sacrifiaient encore des victimes humaines, chez les Sidoniens et d'autres peuples. Aujourd'hui aucun sang, pas même celui des animaux, ne souille les autels. L'humanité, la charité, sont les premiers préceptes envers nos semblables, ainsi que la chasteté, le mépris des voluptés. On ne peut nier que de telles

lois morales, encore qu'elles soient peu suivies, ne deviennent les plus capables d'amollir la férocité sauvage des hommes et de les disposer à la plus douce société entre eux. — Des termes *Bel*, *Beel*, ou *Baal*, dérivent encore le mot *élios*, soleil; *Allah*, ou le Très-Haut; *Eloïm*, les dieux; *Bab-El*, porte du soleil, etc.

J.-J. Virey.

BÉLIDOR (Bernard-Forest de), ingénieur célèbre par ses écrits sur l'architecture civile, militaire et hydraulique, les mines et l'artillerie. — Né en Espagne, mais élevé en France par un ingénieur militaire, il en reçut le goût des mathématiques et de la science des fortifications; il se livra avec tant de succès à ce genre d'études qu'il fut, quoique très jeune encore, choisi par les ingénieurs de la Flandre, pour aider Cassini et La Hire dans le tracé de la méridienne. Ces savants l'apprécièrent et le produisirent. Professeur à l'école d'artillerie de la Fère, il fut appelé, à la sollicitation des officiers de ce corps, à en faire partie avec le grade de commissaire d'artillerie, et rendit bientôt un grand service à cette arme par la publication du *Bombardier français* (1731), ouvrage qui donnait pour la première fois aux artilleurs des tables pour diriger avec précision le jet des bombes. Ces tables étaient construites d'après les principes qu'il avait précédemment développés dans son *Cours de mathématiques* (1725). Chargé de faire le projet d'une machine hydraulique, et désireux d'en calculer les proportions et la puissance, il s'aperçut que rien n'était fait à cet égard, et que la mécanique rationnelle n'avait reçu presque aucune application dans la construction des machines et des travaux publics. Dès lors il conçut le projet d'introduire dans la pratique des arts mécaniques l'usage des théories mathématiques et physiques, et, pour atteindre ce but, d'écrire un grand ouvrage sur l'hydraulique, où les faits seraient constamment ramenés aux principes, où rien de ce qui peut être calculé ne fût laissé aux tâtonnements de l'aveugle routine. D'immenses recherches, plusieurs fois interrompues par ses devoirs militaires, donnèrent naissance à son *Architecture hydraulique* (4 vol. in-fol. 1737-1753), où l'on trouve présenté avec exactitude et détail tout ce qui concerne la recherche, la distribution et l'aménagement des eaux, leur emploi comme moteur, et la construction de tous les ouvrages hydrauliques, ports, canaux, écluses, ponts, etc. Il y donna la description d'une machine entièrement nouvelle et très ingénieuse, destinée à élever l'eau d'un mouvement continu, et à laquelle la justice de la postérité a conservé le nom de *machine à colonne d'eau de Bélidor*. Quoique près d'un siècle se soit écoulé depuis la publication de cet ouvrage, et que la science ait fait de grands progrès, c'est encore un des meilleurs traités que nous possédions sur la matière. Tout ce qui est relatif à la description des procédés, à l'administration des travaux et à l'histoire de l'art ne laisse rien à désirer; mais la partie théorique et mathématique, imparfaite même du temps de Bélidor, est aujourd'hui tout-à fait défectueuse. Elle a été complétement rectifiée dans le premier volume par M. Navier, qui en a donné une excellente édition en 1819. Déjà cet ingénieur avait, en 1813, enrichi de ses savantes notes un autre traité de Bélidor, la *Science des ingénieurs*, où il s'occupe de l'architecture militaire, et qui mérite encore d'être consulté. — Bélidor avait fait des recherches sur les effets de la poudre, et croyait avoir reconnu que l'on pouvait économiser moitié de la poudre employée dans le tir des canons. Cette opinion, que le temps ne paraît pas avoir sanctionnée, fut pour lui la source de grands chagrins. N'ayant pu faire accueillir ses idées de ses chefs, il s'adressa au cardinal Fleury; mais le prince de Dombes, grand-maître de l'artillerie, offensé de cette conduite, le dépouilla de toutes ses places. Il faut dire à la louange de Bélidor que son dévouement au pays repoussa les offres brillantes que lui firent alors les étrangers, et qu'il eut le courage d'attendre justice en silence. Le maré-

chal de Belle-Isle, qui l'aimait, le rappela au service : depuis lors il fit plusieurs campagnes en Allemagne et en Italie, et ses talents comme ingénieur lui valurent un avancement rapide. Il devint inspecteur de l'arsenal de Paris, brigadier des armées, et inspecteur général des mineurs. Il était membre des académies des sciences de France, d'Angleterre et de Prusse. Né en 1698, mort en 1761. A. Des Genevez.

BÉLIER, mâle de la brebis. (*Voy.* ce mot; voyez aussi à l'article Bétail, Bestiaux, des vues générales sur le choix d'un bélier.)

BÉLIER (art militaire). (*Voy.* l'article Armes, tom. III, pag. 144, pour la description de cette machine de guerre.)

BÉLIER HYDRAULIQUE. C'est une machine destinée à élever les eaux par le choc des eaux elles-mêmes. Elle fut inventée en 1796 par le célèbre Montgolfier, qui l'appliqua d'abord à sa papeterie de Voiron, en Dauphiné. La seule condition indispensable à son emploi, c'est une chute d'eau suffisante; car elle peut mettre à profit le plus mince filet d'eau pour produire avec le temps les plus grands effets. Elle emploie avec économie la force motrice d'une chute d'eau à faire remonter une partie de ce liquide à une hauteur considérable; et, par suite, elle peut mettre en jeu un mécanisme quelconque. Lorsqu'il faut amener à une manufacture des eaux placées à un niveau inférieur, lorsque l'eau s'est élevée dans un puits artésien à peu de distance de la surface sans avoir atteint la hauteur utile, enfin si une source jaillit des flancs de la colline sur laquelle est assis votre château, et qu'il vous prenne envie d'ajouter aux commodités de votre habitation celle d'une distribution d'eau abondante et continue, ou bien aux ornements de votre parc des bassins et des jets d'eau pittoresques, ayez recours au bélier hydraulique. Aucune machine n'atteindrait le but à moins de frais, aucune ne serait d'un entretien journalier aussi peu coûteux. — Essayons d'en faire comprendre la composition et le jeu : l'eau est reçue au sommet de sa chute dans un tuyau, incliné pendant la plus grande partie de sa longueur, puis horizontal. Ce tuyau, fermé à son extrémité inférieure, se nomme le *corps du bélier*; la portion horizontale est la *tête du bélier*. Sur la tête du bélier sont percés deux orifices sur lesquels s'appliquent exactement des soupapes, dont l'une, dite *soupape d'écoulement*, se ferme de dedans en dehors, et l'autre, appelée *soupape d'ascension*, s'ouvre et se ferme en sens contraire. Celle-ci est surmontée d'un tuyau nommé *tuyau d'ascension*. Ce sont deux boulets creux retenus par des muselières qui servent de soupapes. — La soupape d'écoulement est ouverte; l'eau, en descendant avec une certaine vitesse, s'échappe d'abord par cet orifice, puis le ferme bientôt par son choc et se trouve arrêtée. Mais comme elle ne peut perdre tout d'un coup la vitesse qu'elle avait acquise dans sa chute, elle réagit sur les parois du canal, soulève la seconde soupape, et s'introduit dans le tuyau d'ascension. En s'élevant elle perd graduellement sa vitesse et sa force; les boulets retombent par leur propre poids; l'un sur sa muselière, l'autre sur l'orifice d'ascension; l'eau cesse d'entrer dans le tube d'ascension et recommence à s'échapper par l'orifice d'écoulement; une soupape est fermée, l'autre ouverte, et les mêmes effets se renouvellent sans cesse à intervalles sensiblement égaux. — L'eau qui est chassée dans le tuyau d'ascension s'arrêterait chaque fois que la soupape retombe si l'on n'avait soin de rendre le mouvement d'ascension continu en plaçant au-dessus de cette soupape un réservoir d'air. Lorsque le coup de bélier lance l'eau dans ce réservoir, l'air qui s'y trouve est comprimé contre les parois, et, quand la soupape retombe, l'air, tendant à reprendre son volume, fait ressort contre la surface de l'eau, et la force à passer dans le tuyau d'ascension, qui s'embouche au bas du réservoir. Ainsi l'eau s'élève sans interruption, tantôt par le choc du bélier, tantôt par l'élasticité de l'air. — On ne sait pas encore si cette

ingénieuse machine établie sur une grande échelle aurait quelque avantage sur les autres moyens d'élever l'eau. Mais l'expérience ne laisse aucun doute sur son mérite quand elle est de petite dimension. Quelques exemples donneront une idée de ses effets. Dans une manufacture de Lyon, une source qui fournit 84 litres d'eau par minute, et dont la chute est de 10 mètres 6 déc., envoie par l'intermédiaire d'un bélier hydraulique 17 litres d'eau par minute à une hauteur de 84 mètres. A Clermont (Oise), on a établi dans la sous-préfecture un bélier sous une faible source de 12 litres et avec une pente de 7 mètres, et l'on reçoit à 60 mètres de hauteur verticale 97 centilitres d'eau par minute. Près de la même ville, à Mello, un autre bélier, au moyen d'une source de 140 litres et de 11 mètres 37 cent. de chute, verse 17 litres 1/2 d'eau par minute à 59 mètres 44 cent. d'élévation. — Ces faits suffisent pour montrer quel parti une industrie intelligente peut tirer de cette machine. Elle utilise plus des [illegible]es de la force motrice contenue dans la chute, et je ne sache pas qu'aucune machine hydraulique ait jamais donné un résultat plus avantageux. A. Des Genevez.

BÉLISAIRE, général des armées de l'empereur Justinien, occupa la scène historique depuis l'an 527 jusqu'en l'an 561, qu'il mourut dans un âge avancé.

Ut pueris placeas et declamatio fias.

Si jamais cet adage put s'appliquer à un personnage historique, c'est bien à Bélisaire. Le vainqueur des Goths et des Vandales nous apparaît dès notre enfance comme l'exemple le plus frappant des vicissitudes humaines et de l'ingratitude des rois. L'*obole* de Bélisaire, aveugle et mendiant par les chemins, est plus connue que ses exploits en Orient et en Occident. La philosophie, la peinture, la poésie, se sont emparées de ce conte, inventé ou recueilli par le moine grec Tzetzès; mais l'historien respecte les moralistes, admire les grands peintres et ne croit pas les poètes. Toute la gloire militaire du long règne de Justinien appartient à Bélisaire, et ceux qui étudient l'histoire dans un but stratégique trouveront d'amples sujets de méditation dans le récit de ses campagnes. Il paraît que, comme César, Bélisaire réunit toutes les qualités d'un grand capitaine, avec cette différence que César manqua rarement des moyens d'exécution, tandis que le général de Justinien fut presque toujours contrarié par la parcimonie jalouse de son souverain. La valeur du plus brillant soldat distinguait Bélisaire : doué d'une taille, d'une physionomie imposantes, personne ne lançait plus juste un javelot, ne portait des coups plus terribles au combat, ne conduisait avec plus d'impétuosité une charge de cavalerie. La conquête de l'Afrique vandale l'a fait surnommer le Scipion l'Africain de la Rome byzantine; mais il n'eut pas, comme son devancier, l'avantage d'une naissance illustre ni d'une éducation libérale. Paysan thrace, ainsi que Justinien, il fut d'abord un des gardes, puis un des officiers, enfin l'un des généraux de cet empereur parvenu; l'histoire même ne nous laisse pas ignorer qu'il fut un de ses compagnons de débauche; enfin, comme lui, il devait devenir l'époux d'une courtisane. En 529, un demi siècle s'était écoulé depuis la chute de l'empire d'Occident; la domination des Ostrogoths en Italie, et celle des Vandales en Afrique, semblaient établies sur des fondements solides. L'empire grec, resserré à l'Orient par les Perses, menacé sur sa frontière du nord par les Barbares sarmates et tartares, semblait n'avoir d'autre tâche à remplir que de repousser les agressions de ces redoutables ennemis. Justinien espéra plus : cet empereur, dévot et voluptueux, esclave de l'impératrice Théodora, prétendait porter sur ses épaules caduques le fardeau du double empire d'Orient et d'Occident : il voulait que la lutte contre les Perses et les hordes qui menaçaient l'Asie-Mineure et Constantinople marchât de front avec la conquête des deux plus belles provinces de l'empire d'Occident. Pour de pareils desseins, ce n'était pas trop de l'épée de Bélisaire. Je laisse à des biogra-

phes didactiques le soin de présenter la suite des campagnes de ce héros, depuis l'incursion qu'il fit en Perse, l'an 527, jusqu'au brillant combat contre les Bulgares, qui termina, en 559, sa carrière militaire, et sauva Constantinople. Je me contenterai de quelques traits qui montrent en lui sous tous les aspects le grand général. Les Perses avaient envahi la Syrie : trop faible avec vingt mille hommes pour affronter l'ennemi, il sut non seulement l'arrêter par ses savantes dispositions, mais le forcer à la retraite. Chaque nuit, il occupait le camp où les Perses avaient logé la veille, et, nouveau Fabius, il se serait assuré la victoire sans combat, s'il avait pu contenir l'impatience de ses troupes. Cette valeur dont elles s'étaient vantées se montra peu le jour de la bataille. Déjà l'aile droite de l'armée romaine avait pris la fuite, mais l'infanterie demeura inébranlable sur la gauche. Bélisaire, descendant lui-même de cheval, fit voir à ses soldats qu'il ne leur restait d'autre ressource qu'une audace désespérée. Dociles à la voix, à l'exemple de leur chef, ils tournent le dos à l'Euphrate et le visage à l'ennemi, opposent une ligne impénétrable de piques aux traits, aux assauts multipliés de sa cavalerie, et le forcent enfin de se retirer avec ignominie. Ainsi, Bélisaire sut, par sa valeur personnelle, soustraire ses troupes aux suites de leur témérité. Dans l'expédition d'Afrique, où il eut moins d'occasions de déployer ses talents guerriers qu'une politique prévoyante et modérée, partout il fit respecter l'habitant, le cultivateur, et les Africains aidèrent de leur inaction, de leurs vœux et de leurs subsides, leurs politiques libérateurs. Il fit son entrée à Carthage au milieu de la joie des habitants, et les boutiques partout ouvertes rappelaient Camille entrant à Faléries. A la table préparée pour le festin royal de Gélimer, entouré d'officiers vandales qui le servaient en bénissant sa clémence, Bélisaire n'était plus un lieutenant d'un César du Bas-Empire, c'était un triomphateur de la vieille Rome, c'était Paul-Émile au palais de Persée. Mais on retrouve l'homme de Byzance dans le pieux chrétien qui dévotement baisait la châsse de saint Cyprien, si long-temps en possession des prêtres d'Arius. Cependant, l'envie, toujours éveillée, suggérait à Justinien que son général n'avait conquis l'Afrique que pour lui-même. Point de milieu pour Bélisaire : il fallait ou confirmer ces bruits par une révolte ouverte, ou confondre ses ennemis par un prompt retour. Bélisaire n'hésita point, et sa présence dissipa les soupçons du prince. En rentrant à Constantinople, il renoua par son triomphe la chaine des temps, car, depuis Tibère, les honneurs triomphaux n'étaient plus réservés qu'aux Césars. Il fut sur-le-champ déclaré consul, mais sa plus noble récompense fut la fidélité avec laquelle on exécuta le traité généreux sur lequel il avait engagé son honneur au roi vandale. L'empereur donna au roi détrôné un vaste domaine en Galatie, où Gélimer trouva la paix, l'abondance et peut-être le contentement. Les campagnes de Bélisaire en Italie offrent une grande variété d'incidents. Un habile stratagème l'ayant rendu maître de Naples, son humanité sauva une partie des habitants. Il était entré à Rome sans coup férir au mois de décembre 536, et, reçu avec enthousiasme par les Romains, il y avait vu proclamer par eux le rétablissement de l'empire. Bientôt (mars 537) cent cinquante mille Goths paraissent devant cette capitale, et, pour leur coup d'essai, manquent de s'emparer de la personne de Bélisaire. Rempli de force, d'activité, d'adresse, ils faisaient tomber autour de lui des traits pesants et mortels : accablée par le nombre, sa troupe recula jusqu'aux portes de la ville ; on les avait fermées sur le bruit qu'il venait d'être tué. La sueur, la poussière, le sang, le rendaient presque méconnaissable, mais sa valeur le décelait assez, et dans une dernière charge il repousse les Goths avec une telle impétuosité que ceux-ci prennent la fuite à leur tour, persuadés qu'une nouvelle armée est sortie de la ville. La porte *Flaminienne* s'ouvre enfin pour recevoir Bélisaire ; et, malgré la fatigue

dont il est accablé, sa femme et ses amis ne peuvent lui persuader de prendre ni repos ni nourriture avant qu'il ait visité toutes les portes et pourvu à la sûreté de Rome. Plus tard, dans un assaut général des Goths, dès que l'ennemi s'approcha du fossé, Bélisaire lança le premier trait, et perça d'outre en outre celui des chefs barbares qui se trouvait le plus en avant. Un cri d'applaudissement et de victoire retentit le long de la muraille. Bélisaire tire un second trait : même succès, mêmes acclamations. On aime à retrouver ces faits dignes des héros d'Homère dans la vie d'un héros du moyen âge. Ce fut durant ce siége qu'il construisit ou répara les murs de Rome, et, au dire des voyageurs, l'on distingue encore quelques traces du mur de Bélisaire. On lui a reproché sa conduite envers le pape Sylvère. S'il est vrai que ce pontife avait appelé à Rome le roi des Goths, le représentant de Justinien devait sévir; mais ce qu'on ne peut excuser, c'est d'avoir prodigué l'or impérial pour faire élire le diacre Vigile à la place de Sylvère. Sans approfondir cette intrigue, il est assez curieux de se rappeler l'entrevue de Bélisaire et du pontife disgracié. Celui-ci vint, suivi de son clergé; mais il fut seul admis dans l'appartement du général. Le vainqueur de Rome et de Carthage était modestement assis aux pieds de son épouse Antonina, couchée sur un lit magnifique. Ce fut cette femme impérieuse qui, parlant pour son époux, accabla le pontife de reproches et de menaces. Antonina servait la haine de l'impératrice Théodora, qui voulait à tout prix obtenir un pape opposé ou indifférent au concile de Chalcédoine. Au siége de Ravenne, Bélisaire se montra vraiment grand, en s'élevant au-dessus des intrigues de la cour impériale. Tout lui promettait la reddition de ce dernier rempart de la royauté expirante de Vitigès, lorsqu'un inconcevable décret de Justinien, en lui laissant quelques provinces, vint prescrire à Bélisaire de se dessaisir de la victoire. Il osa désobéir, et déclara qu'il ne déposerait les armes que pour conduire à Constantinople Vitigès chargé de chaînes. Il tint parole, et s'il fut disgracié, si l'empereur lui refusa le triomphe pour l'Italie, la gloire du héros s'accrut de ce refus de la cour de Byzance. Il ne faut pas oublier qu'au lieu de rendre à Justinien l'Italie, il n'eût tenu qu'à Bélisaire de ceindre son front de la couronne de Vitigès; mais il fut insensible à cette offre de la nation gothique. Jamais son nom n'avait été plus populaire; les mères le montraient à leurs enfants comme l'appui, le sauveur de l'empire, et il eût vécu heureux, si ce grand homme, qui retraçait en sa personne quelques-unes des vertus des vieux Romains, avait su se passer de la faveur d'un maître. Mais dans la disgrâce il fléchissait, il s'humiliait, il pleurait jusqu'à ce que le crédit de sa femme lui eût rendu les regards bienveillants de Justinien et les honneurs du commandement. L'instant ne se fit pas attendre où son bras fut encore une fois nécessaire. L'an 541, il repoussa les Perses, qui venaient d'envahir la Syrie. Ce nouveau service est suivi d'une autre disgrâce; mais les dangers furent tels à la campagne suivante qu'il fallut bien le renvoyer à la tête des troupes, et sa présence seule força le roi de Perse à rentrer dans ses limites (542). Cependant, en Italie, un héros du sang de Théodoric, Totila, profitait de la mauvaise gestion des onze généraux qui avaient remplacé Bélisaire; il avait relevé la puissance gothique; il menaçait Rome. Bélisaire, envoyé contre lui avec des moyens insuffisants, ne put sauver cette ville; maître de cette capitale, Totila en détruisit les fortifications. Peu s'en fallut qu'il ne rasât entièrement les maisons et les édifices, et qu'il ne changeât la cité de la louve en un pâturage pour les troupeaux. Les remontrances de Bélisaire arrêtèrent cette barbare exécution, et Totila se contenta de disperser les habitants. Quarante jours après le départ du monarque goth, Bélisaire rentra dans Rome par un de ces coups de main hardis que ne tentent jamais les grands généraux sans avoir la prescience du succès. Il se hâta de relever les ruines désertes de Rome, la fortifia à la hâte, et

les clés de la ville d'Auguste furent envoyées une seconde fois à Justinien. Totila arrive de la Pouille pour recouvrer cette position décisive; Bélisaire le repousse dans trois assauts. Rome était sauvée; mais, pour reconquérir l'Italie, il eût fallu des troupes, des vivres et des subsides, que la cour de Byzance n'envoya point; et, après cinq campagnes, qui ne furent pas sans gloire pour lui aux yeux de ceux qui savent comparer les moyens avec les résultats, ce grand capitaine, las d'être le témoin passif des progrès de Totila, s'estima heureux d'obtenir son rappel. Il faut avouer que ces dernières années n'avaient pas été sans profit pour la fortune de Bélisaire. Il n'avait soutenu son armée qu'en pressurant les Italiens; l'avarice d'Antonina s'était donné carrière, et la part du général avait été faite dans les dépouilles de l'Italie après celle de l'empereur et de l'armée. Bélisaire pensait que dans un siècle corrompu les richesses soutiennent et embellissent le mérite personnel. Cette tache dans sa vie est la conséquence de l'esprit du temps. A son arrivée à Byzance, une conspiration éclata contre la vie de Justinien; mais les conjurés, avant de le frapper, avaient résolu de passer sur le corps de Bélisaire, dont ils redoutaient la loyauté, et, en cas de succès, la vengeance. Le complot fut déjoué, et Bélisaire se reposa dans le rang élevé de général de l'Orient et de comte des domestiques. Il fut arraché une dernière fois à ce glorieux loisir par le cri de la guerre. Zuberghan, roi des Huns Contrigours, avait, au mois de mars 559, passé le Danube sur la glace, ravagé la Mésie, la Thrace, et il campait à 6 lieues de Constantinople. Tout tremble dans cette capitale; mais au nom de Bélisaire on se rassure, on s'arme; dix mille hommes se précipitent sur les pas du vieux guerrier, et le lendemain il rentrait à Constantinople avec les chevaux prisonniers de l'ennemi en fuite. Deux ans après, le sauveur de l'empire fut accusé de conspiration; ses biens étaient séquestrés, et il mourut au bout de huit mois. Ici se place la fable de Bélisaire aveugle et mendiant. Ce que le vulgaire des compilateurs n'a pas dit au sujet de ce grand homme, ce que le savant et spirituel Gibbon a établi avec tout le charme du roman, avec toute la vérité de l'histoire, c'est l'ascendant prodigieux qu'obtint toujours sur lui son épouse Antonina, qui, toute dévouée à la fortune, à la gloire militaire du héros dont elle partageait la couche, les travaux et les dangers, ne se piquait nullement de fidélité conjugale. Elle n'en aimait pas moins son mari, dont la force et la beauté étaient héroïques comme son renom guerrier. Entièrement subjugué par elle, il n'avait d'yeux que pour l'heureuse et lubrique Antonina. En vain les écarts de cette femme éhontée éclataient à tous les regards, il s'obstinait à ne rien voir, à ne rien entendre, à ne rien croire. En un mot, l'effroi du Goth et du Vandale fut le plus débonnaire des maris; et à ce sujet les anecdotes de Procope feraient un excellent texte de comédie morale et historique. J'ai déjà rappelé que Bélisaire, très ambitieux, trouva toujours un puissant avocat dans sa femme auprès de l'impératrice Théodora, qui, sortie comme elle des mauvais lieux et du théâtre pour arriver aux grandeurs de la terre, exerçait sur Justinien le même empire qu'Antonina sur Bélisaire. La gloire de Bélisaire venait réveiller l'envie des courtisans presqu'à chacune de ses admirables campagnes, et autant de fois le savoir-faire de sa femme remettait à flot l'esquif chancelant de sa fortune. Alors du moins l'intrigue secondait le mérite et la vertu, qui, de la sorte, payaient un tribut nécessaire à la corruption de la cour et de l'époque. — Bélisaire est le héros d'un poème en prose de Marmontel, ouvrage assez froid, mais où il y a de belles pages. Madame de Genlis a fait aussi un *Bélisaire*, et l'on ne sera pas surpris que cette dame, qui prétendit que le *Télémaque* n'était pas écrit en français, mette dans ses *Mémoires* son *Bélisaire* au dessus de celui de Marmontel.

Ch. Du Rozoir.

BELL et **LANCASTRE** (système de). *Voyez* ENSEIGNEMENT MUTUEL.

BELLA-DONNA, **BELLE-DAME**. Ces noms élégants ont été donnés à plusieurs plantes qui n'ont entre elles aucune ressemblance. Telles sont l'*atriplex hortensis* ou arroche des jardins (*voyez* BELLE-DAME), l'*amaryllis bella-donna*, plante de la famille des narcissées, le *solanum vespertilio*, plante épineuse des îles Canaries, où ses fruits donnent un suc rouge auquel les joues des femmes empruntent un coloris brillant; enfin, la belladone des jardins, *atropa belladonna*, à laquelle nous allons consacrer quelques lignes. — Cette plante, de la famille des solanées, a acquis une triste célébrité par un grand nombre d'empoisonnements. L'historien Buchanan raconte que les Écossais, ayant fait trève avec les Danois, mêlèrent du suc de belladone aux boissons qu'ils s'étaient engagés à leur fournir, et qu'un sommeil léthargique livra bientôt les Danois au fer de leurs perfides ennemis. De cette nature malfaisante lui est venu son nom d'*atropa*, emprunté à la parque *Atropos*. Elle a dû celui de *bella-donna* à une propriété plus innocente. Les Italiens assurent que de son eau distillée on peut retirer une espèce de fard propre à entretenir la blancheur de la peau. — Il y a diverses espèces de belladones. Celle qui croît spontanément en Angleterre, en Allemagne et dans la France septentrionale, habite particulièrement les lieux les plus bas et les plus ombragés des bois; elle porte à 4 ou 5 pieds de hauteur ses tiges droites et robustes; ses fleurs en forme de cloche sont d'un brun violet très obscur. Toutes les parties de la plante renferment le principe vénéneux, mais c'est surtout dans les baies noires dont elle se charge que réside le danger; car elles séduisent par leur aspect vulgaire et leur saveur légèrement sucrée. Malheur à l'enfant qui les goûte imprudemment; les effets en sont prompts et terribles. Chez les uns, c'est un délire stupide comme celui de l'ivresse; chez les autres, ce sont des convulsions poignantes, et chez tous ces symptômes mènent à la mort, si l'on ne se hâte d'avoir recours à de puissants vomitifs. Les médecins recommandent l'emploi des acides, et surtout du suc de limon et du vinaigre; mais j'ai lieu de mettre en doute l'efficacité de ce remède. En effet, quelques gouttes d'une infusion de belladone introduites dans l'œil ont la singulière propriété d'élargir instantanément la pupille, et l'on a remarqué que l'addition d'un acide ne détruit pas cette propriété; d'où l'on peut conclure que les acides ne sauraient être opposés à l'influence narcotique de la belladone. Suivant le chimiste Brandes, le principe vénéneux de la belladone peut en être séparé sous forme d'une matière cristallisée, incolore, douée de réactions alcalines, et susceptibles par conséquent de se combiner avec les acides. Il a proposé de la nommer *atropine*. Par une sorte de compensation pour les malheurs qu'elle occasionne, la belladone fournit quelques secours à la thérapeutique. Ses fruits, adoucissants et résolutifs, servent à la composition d'une pommade utile dans les affections hémorrhoïdales et cancéreuses. On a fait de son action sur l'œil une très heureuse application à l'opération si délicate de la cataracte. En ayant soin de paralyser momentanément l'œil au moyen de quelques gouttes d'une infusion de belladone, on peut entamer la cornée et parvenir jusqu'à la capsule du cristallin sans craindre de blesser l'iris. Ces fruits, à la fois si dangereux et si utiles, ont encore un emploi dans les arts : par leur macération, on obtient une belle couleur verte recherchée des peintres en miniature.

A. DES GENEVEZ.

BELLARMIN (ROBERT), cardinal, archevêque de Capoue, naquit à Montepulciano en Toscane, le 4 octobre 1542. Sa mère, Cinthie Servin, était sœur du pape Marcel II. Entré dans la compagnie de Jésus à l'âge de 18 ans, Bellarmin s'annonça par une supériorité d'esprit si extraordinaire qu'en peu de temps il fut autorisé à prêcher avant même qu'il eût été promu à l'ordre de prêtrise. A cette

époque, les schismes récents de Luther et de Calvin avaient répandu la douleur et l'effroi dans l'église catholique. Des persécutions et des cruautés n'ayant fait qu'accroître et propager le zèle pour la réforme, on en était venu à une arme plus innocente et plus légitime, la controverse. L'église comptait alors beaucoup de prédicateurs renommés; Bellarmin s'éleva au-dessus de tous, sinon par l'éloquence, du moins par une érudition immense, et une logique d'autant plus puissante qu'elle aborde toujours avec une entière franchise les objections les plus fortes, sans jamais rien déguiser de leurs conséquences et de leur portée. Ce fut à Louvain qu'il commença ses prédications. Elles y attirèrent une foule de protestants d'Angleterre et de Hollande, qui firent ce voyage pour le seul plaisir de l'entendre. A Mondovi, à Florence, à Padoue, ses sermons produisirent le même effet sur les esprits et la même affluence. Vers l'année 1576, après son retour à Rome, il fut appelé par Grégoire XIII pour enseigner la controverse dans le nouveau collége que ce pontife avait fondé. Il accompagna en France (1590) le cardinal-légat Henri Cajetan, avec mission d'y soutenir la controverse contre les protestants de ce royaume. Bellarmin fut fait cardinal en 1598, puis archevêque de Capoue en 1601. Paul V l'ayant fixé à Rome par la place de bibliothécaire du Vatican, il résigna son archevêché pour acquit de conscience, puisqu'il ne pouvait plus y siéger. A cette occasion, il reçut de la ville de Capoue les témoignages du plus vif regret. Deux fois, dans le conclave, on fut sur le point d'élever ce célèbre cardinal au trône pontifical, mais la crainte de tomber sous la domination des jésuites détourna deux fois le choix du sacré collége. Bellarmin mourut le 17 novembre 1621. Ses nombreux et savants écrits l'ont placé au rang des plus célèbres controversistes. Les jésuites ont souvent sollicité, mais sans succès, la canonisation d'un homme qui avait jeté un si grand éclat sur leur ordre. Peut-être se sont-ils trop prévalus des opinions ultramontaines de Bellarmin. Ses grandes qualités et ses vertus privées valaient mieux que sa gloire, et dans d'autres temps elles eussent pu le conduire avec plus de justice aux honneurs de la légende. L.

BELLAY (Guillaume du), issu d'une des plus anciennes familles de l'Anjou, a été considéré comme l'un des plus grands capitaines et des plus habiles négociateurs de son temps. Fait prisonnier à la désastreuse bataille de Pavie, il n'obtint sa liberté qu'au prix d'une forte rançon.— Il ne pouvait se dissimuler les fautes graves de François Ier. Il savait mieux que personne que l'imprudente étourderie de ce prince était l'unique cause de sa défaite. Mais il avait cruellement expié cette faute, dont il fut la plus déplorable victime. Devenu libre, G. du Bellay, au lieu de rester tranquille dans ses domaines, n'avait qu'une pensée au cœur, la captivité du roi. On ignorait en France comment Charles-Quint traitait son illustre prisonnier. Du Bellay se dévoue; il n'est effrayé par aucun obstacle: il savait que Charles-Quint tenait le roi François au secret; que toutes les frontières en-deçà et au-delà des Pyrénées étaient sévèrement gardées, que le prisonnier était privé de toute communication. Du Bellay part seul, franchit les Pyrénées et parvient jusqu'à Madrid; il n'a pas craint de prolonger sa route en ne marchant que la nuit et par des chemins détournés. — Son courage et son adresse ont triomphé de tous les obstacles: il a vu le prisonnier, il ne perd pas un instant et se remet en route après une mystérieuse entrevue, et revient apporter à la régente des nouvelles du roi son fils. Envoyé en Italie l'année suivante (1527), il sauva la ville de Florence du pillage ordonné par le connétable de Bourbon. Il ne dépendit pas de lui de sauver également Rome. Mais le pape avait négligé les avis qu'il lui avait donnés; il crut aux perfides promesses du vice-roi de Naples, négligea ses moyens de défense, et se vit bientôt forcé de se réfugier au château Saint-Ange. G. du Bellay, n'ayant avec lui que le brave Ren-

tio-Cerès, et deux mille hommes rassemblés à la hâte, tint quelque temps en échec les troupes du connétable. Il fallut céder à la nécessité, mais il obtint pour lui et les siens une honorable capitulation, tandis que le pape fut contraint de se mettre à la merci du vainqueur, et de subir toutes les conditions qu'il voulut lui imposer. Il fallut plus que du courage pour rester fidèle à l'honneur et à la cause sacrée de la patrie, sans cesse compromise par l'ineptie ou la trahison des chefs du pouvoir. — Ce fut une époque de honte et de désastres que la régence de Louise de Savoie. — La haine de cette princesse pour le connétable de Bourbon avait affligé la France du double fléau de la guerre civile et de la guerre étrangère; toute l'Europe était en feu pour un dépit amoureux; et parce que le connétable de Bourbon n'avait pas répondu à l'amour qu'il avait inspiré à la mère du roi, le sang coulait en Italie et en France: les petites passions qui avaient amené de si graves événements les rendaient plus graves encore. — Les hommes que leurs talents, leur expérience et leur dévouement appelaient à la direction des affaires et des armées en étaient écartés, et leurs avis mêmes étaient rejetés. G. du Bellay en fit plus d'une fois la triste expérience. — Informé des motifs de mécontentement du célèbre Doria, son ami, il insista vainement pour qu'on lui donnât satisfaction; vainement il représenta qu'en refusant de faire droit à ses justes réclamations, on perdrait un utile et puissant auxiliaire: on ne tint nul compte de ses prévisions; une sorte de fatalité semblait entraîner la régente et son conseil vers un inévitable abîme. — Homme de guerre et homme d'état, G. du Bellay avait parfaitement compris cette question de haute politique; un prêtre ambitieux, sans talent comme sans loyauté, combattit l'avis de G. du Bellay et triompha. Les tristes prévisions du grand capitaine ne tardèrent pas à se réaliser; la défection de Doria fut bientôt suivie de la perte de Gênes et de toutes nos conquêtes en Italie. Comme diplomate et comme guerrier, G. du Bellay se distingua dans toutes les négociations et dans les campagnes du règne de François Ier. C'était l'homme de l'Europe le mieux instruit des secrets de tous les cabinets. Tout était vénal alors, et il savait à propos distribuer l'or, et surtout bien choisir ses *correspondants*. « Entre grands points de capitaine qu'avoit M. G. du Bellay, dit Brantôme, c'est qu'il dépensoit fort en espions, ce qui est très requis en un grand capitaine... Et étoit fort curieux de prendre langue et avoir avis de toutes parts; de sorte qu'ordinairement il en avoit de très bons et vrayes, jusques à savoir les plus privés secrets de l'empereur (Charles Quint), et de ses généraux, voire de tous les princes de l'Europe, dont l'on s'estonnoit fort, et l'on pensoit qu'il eust un esprit familier, qui le servît en cela : c'estoit son argent, n'espargnant pas le sien, quand il vouloit une fois quelque chose.. » (Brantôme, *Mémoir.*) — Charles-Quint disait que cet homme seul lui avait fait plus de mal et déconcerté plus de desseins que tous les Français ensemble. G. du Bellay mourut en 1545. Il a laissé des mémoires fort intéressants sur les événements et les hommes de son temps. Ils se recommandent par une connaissance approfondie des hommes et des choses, et par une rare impartialité : c'est l'ouvrage d'un habile homme d'état et d'un honnête homme. D—Y.

BELLAY (MARTIN DU), frère du précédent. Devint prince d'Ivetot par son mariage avec Isabelle Chenu. Il fut le dernier : cette principauté tomba en *quenouille*; il mourut sans postérité mâle. Comme son frère Guillaume, il fut en grande faveur auprès de François Ier, qui l'employa dans ses armées, et lui confia d'importantes négociations diplomatiques, le gouvernement de Normandie, et le fit chevalier de ses ordres. — M. du Bellay, passionné pour l'étude dès ses plus jeunes années, avait observé en homme d'état les événements politiques de son temps, et les grands emplois qu'il remplit le mirent à même de les bien connaître. Ses mémoires sont justement estimés :

ils contiennent ce qui s'est passé de plus remarquable, depuis 1513 jusqu'au règne d'Henri II. Ils se divisent en dix livres : les quatre premiers et les deux derniers sont de lui, les autres ont été rédigés par son frère Guillaume. Ils sont écrits en français, et ont été traduits en latin et publiés à Francfort en un volume in-folio, en 1574, sous le titre de *Guillelmi et Martini Bellaiorum latinè facta ab Hugone Susao*. Martin du Bellay mourut à Glatigny, le 9 mars 1559, la même année que François II. D—r.

BELLAY (Jean du), frère du précédent, eut aussi une grande part dans les affaires de son temps. François Ier lui confia des emplois considérables et plusieurs ambassades importantes. Il fut successivement évêque de Bayonne, de Limoges, du Mans, archevêque de Bordeaux, évêque de Paris, et enfin cardinal. Il seconda très activement Budé pour l'établissement du collége de France. Les conseillers habiles et consciencieux n'ont pas manqué à François Ier; mais que pouvaient leurs talents et leurs efforts contre les intrigues et le cailletage des courtisans et des dames *de la petite bande?* Les entreprises les plus sagement combinées échouaient toujours au moment de l'exécution, confiée à l'impéritie, à l'indiscrétion des favoris et des favorites.—Jean du Bellay avait été chargé auprès d'Henri VIII d'une mission aussi importante que difficile : il s'agissait de déterminer ce prince à ne pas rompre avec Rome pour l'affaire du divorce. L'habile négociateur avait amené Henri à consentir aux propositions du pape, pourvu qu'on lui donnât le temps et la faculté de défendre sa cause par procureur. J. du Bellay avait obtenu l'assentiment du pape Clément XII; il ne s'agissait plus que d'avoir la procuration d'Henri VIII, et J. du Bellay s'était hâté de dépêcher un courrier à ce prince. Mais, avant le retour du courrier, les agents que Charles-Quint entretenait à la cour de Rome firent fulminer l'excommunication et l'interdit sur les états du roi d'Angleterre. Le courrier arriva deux jours après. J. du Bellay ne put déterminer le pape à révoquer la fatale bulle, ni même à en suspendre l'exécution. Il eut la douleur de voir consommer le schisme. Il revint à Paris, et continua avec plus de zèle que de succès à servir François Ier dans les affaires du cabinet. Mais, à la mort de ce prince, il fut exclu du conseil par les intrigues des Guises, et se retira à Rome, après s'être démis de l'évêché de Paris et de l'archevêché de Bordeaux. Le pape lui donna l'évêché d'Ostie.—Il fut moins le protecteur que l'ami des gens de lettres. Rabelais l'avait accompagné dans son voyage à Rome. Ses harangues, une apologie de François Ier et ses poésies latines, divisées en trois livres, ont été publiées en un volume in-8°, par Robert-Étienne, en 1546. Il mourut à Rome, le 16 février 1560, âgé de soixante-huit ans. D—r.

BELLAY (René du). Ses frères avaient obtenu pour lui l'évêché du Mans. Il se dévoua tout entier à l'administration de son diocèse. Il se délassait des travaux de l'épiscopat en cultivant ses beaux jardins; il y réunissait les fleurs les plus rares. Écrasés, ruinés par le logement des gens de guerre, et par les impôts dont on les accablait, les habitants du Mans implorèrent son intervention auprès du roi. Ces malheureux étaient réduits à se nourrir d'un pain grossier fait avec du gland. Le pieux prélat n'hésita point à accepter cette honorable, mais difficile mission. Il obtint la promesse d'un dégrèvement d'impôt et de logement de gens de guerre, mais il mourut avant de les avoir vu réaliser. Il se disposait à retourner au Mans; mais il ne devait plus revoir sa campagne chérie, ni les malheureux pour lesquels il avait quitté sa retraite. Il décéda à Paris en 1546. Il fut inhumé dans l'église Notre-Dame. Son cœur fut porté au Mans. D—r.

BELLAY (Joachim du), né en 1524 près d'Angers. Après une éducation fort négligée, l'ennui d'une longue maladie l'engagea à étudier les auteurs grecs et latins, et le petit nombre des poètes qui avaient alors écrit dans notre langue.

Le désir qu'il éprouva de les imiter lui valut le titre d'*Ovide français*, qu'il dut surtout à l'harmonie et à l'heureuse abondance de ses vers. D'une constitution maladive, et atteint fort jeune encore d'une surdité presque complète, il livra sa vie entière à l'étude et au travail; cette circonstance peut seule expliquer comment, mort avant l'âge de 35 ans, il a pu composer autant d'ouvrages, recueillis en 2 forts vol. in-8° en 1569. — Du Bellay fut le premier auteur français qui, en appelant les poètes à l'imitation des Grecs et des Latins, fit abandonner la manière gauloise de ses prédécesseurs. Sa *Défense et illustration de la langue française*, le seul de ses écrits qui soit en prose, et qu'il publia en 1549, contribua puissamment à opérer ce changement (*voyez* l'article Poétiques de ce *Dictionnaire*). Si du Bellay ne fut pas l'introducteur du sonnet en France, à l'imitation des Italiens, du moins fut-il le premier à lui donner la vogue que cette pièce de poésie acquit par la suite. — Je ne traiterai pas ici la question de savoir si la poésie française a plus gagné que perdu aux essais fructueux de du Bellay qui lui ont fait abandonner la naïveté, grossière peut-être, mais originale de nos ancêtres, pour l'élégance et la pureté grecque et latine; toujours est-il certain que du Bellay est le véritable fondateur de l'école *classique* à laquelle la langue française doit jusqu'ici tous ses chefs-d'œuvre. En effet, et indépendamment de ses préceptes en prose, les vers de du Bellay sont d'une pureté et d'une correction fort remarquables; ses compositions ne manquent ni d'élévation ni de noblesse, et sont aussi éloignées de la trivialité gothique que de l'emphase pédante que Ronsard ne tarda pas à apporter dans le langage : plusieurs des poésies enfin de du Bellay sont dignes des plus beaux temps de notre littérature. V.-L.

BELLE-ALLIANCE. (*Voyez* Waterloo.)

BELLEAU (Remi), né à Nogent-le-Rotrou en 1528, mort à Paris en 1577, l'un des sept poètes qui composaient la *Pléiade française* de Ronsard. Belleau a traduit du grec, et en vers, Aratus et Anacréon : il a composé un grand nombre de poésies, une bergerie, une pastorale à l'imitation des Italiens, et une comédie. Un poème macaronique sur les guerres des huguenots le fit soupçonner de calvinisme. Les vers de Belleau ont de la douceur, de la grâce, et une facilité parfois trop abondante. V.-L.

BELLE-DAME ou ARROCHE, *Atriplex hortensis*. — La belle-dame, ou bonne-dame, originaire de l'Asie, d'où elle a été apportée très anciennement, est du nombre des plantes exotiques, telles que l'érigère du Canada et d'autres, qui, bien qu'étrangères à l'Europe, s'y sont multipliées tellement que si des documents certains ne constataient qu'elles y ont été apportées autrefois, elles seraient mentionnées en ce moment dans les Flores européennes comme indigènes à notre continent, tant elles se sont disséminées. Mais la belle-dame, retournée ainsi à l'état de nature, à l'état sauvage, dure, sans saveur, sans succulence, ne peut être employée avec autant d'avantage, comme aliment, que la belle-dame cultivée, qui est tendre, douce, savoureuse et succulente. — Les feuilles de la *belle-dame cultivée*, mêlées à des plantes d'une saveur prononcée, telles que les nombreuses espèces de menthes, la roquette, les divers cressons, l'origan et la marjolaine, composent des salades dont on faisait un usage général à une époque encore assez rapprochée de nous, dont on mange moins à la vérité en ce moment, en France, où on aime des mets doux et peu assaisonnés, mais dont tous les autres peuples de l'Europe font un usage très général, les septentrionaux surtout. Avant que l'on connût l'épinard, avant que cette plante potagère fût aussi généralement répandue que de nos jours, les feuilles de la belle-dame cultivée, mêlées à celles des mauves et de quelques chénopodes, étaient servies sur la table de nos pères, ainsi que l'épinard

est servi aujourd'hui sur les nôtres. Si l'épinard, devenu un objet de culture répandue jusque dans le moindre potager de village, a dû faire abandonner, comme aliment, les malvacées et les chénopodées, il n'a pas affaibli la culture de la belle-dame, qui, lui ayant été adjointe, à l'oseille et à quelques autres hortolages, entre dans la composition de potages très communs, que tout le monde connaît, et qui sont devenus d'un usage général à Paris, surtout dans les restaurants, même les plus célèbres et les meilleurs. — Les feuilles de belle-dame sont d'un emploi très grand pour faire, avec l'oseille et l'épinard, le mélange connu sous le nom d'*herbes cuites*, extrêmement commun dans tous les approvisionnements des ménages, et dont il serait curieux de rechercher l'immense consommation à Paris. Mais le lecteur connaît ces détails; il sait aussi que les feuilles de belle-dame entrent pour une quatrième partie dans la composition d'un bouillon presque entièrement végétal et sans sel dont les médecins voulaient, il y a une quarantaine d'années, qu'on fit usage d'heure en heure pour toute nourriture, pendant trois jours, avant de prendre une médecine, et pendant trois jours immédiatement après avoir pris ce médicament. — L'arroche ou belle-dame a deux variétés, l'une à feuilles rouges, *atriplex hortensis rubra*, qui a toutes les qualités de la précédente, mais qui est moins employée, sans doute à cause de sa couleur, car elle a les mêmes qualités; l'autre, à feuilles très rouges, *atriplex hortensis ruberrima*, également moins recherchée comme plante alimentaire, pour le même motif que la rouge, mais qui est une plante superbe pour l'ornement des jardins, s'élevant à huit pieds, ayant de grandes et larges feuilles d'un beau rouge, qui en font une plante d'ornement très remarquable pour les grands jardins et les parcs, où elle s'élève à la hauteur des arbrisseaux, qu'elle domine souvent. — Le mot arroche n'ayant pas été traité à la lettre A, nous mentionnons ici l'*arroche hastée* et l'*arroche du Bengale*, légumes du midi de l'Europe et de l'Inde, dont l'introduction dans nos potagers serait facile, et où cependant on ne les voit pas encore; et même nous devons ajouter que l'*arroche hastée* a, dans le Midi, des applications plus nombreuses en cuisine que notre belle-dame ou arroche des jardins (*atriplex hortensis*) n'en a parmi nous et dans le nord de l'Europe. Toutes ces arroches ou belles-dames se multiplient par leurs graines, qu'on sème, l'arroche ordinaire, l'arroche rouge, et l'arroche très rouge, en pleine terre, et l'arroche hastée, ainsi que l'arroche du Bengale, sur couches. — Ces plantes sont de la famille des chénopodées. (*Voyez* ce mot.)

C. Tollard, aîné.

BELLE-DE-JOUR (*convolvulus tricolor*). Depuis que les jardins se sont tellement multipliés que quiconque, soit à la ville, soit à la campagne, ayant à sa disposition le plus petit terrain, même à temps limité, le convertit en un jardin d'agrément, les plantes annuelles remarquables, comme la belle-de-jour, par la beauté de leurs fleurs, sont plus recherchées, parce que, fleurissant dans l'année, souvent en deux ou trois mois, pouvant même, au moins plusieurs d'entre elles, si on les coupe quand la première fleur commence à cesser, remonter et fleurir une seconde fois, elles procurent de promptes jouissances, peuvent se succéder ou être remplacées par d'autres fleurs qu'on obtient par de nouvelles semaisons de graines ou par la plantation d'ognons, griffes, pattes et bulbes à fleurs, tels que jacinthes, narcisses, renoncules, anémones, tulipes, liliacées de cent sortes, et tant d'autres plantes à fleurs qu'on peut placer dans un petit espace, avec la certitude de les obtenir dans toute leur beauté.—La belle-de-jour, avec ses innombrables fleurs tricolorées de bleu, de blanc et de jaune, et ses deux sous-variétés, encore presque nouvelles, l'une ayant des fleurs entièrement blanches, l'autre donnant des fleurs totalement *panachées*, vient se placer au premier rang

des fleurs propres à ce genre de parterre, où semée seule, mais plus ordinairement accompagnée de la nigelle de Damas, du pied d'alouette nain, la giroflée de Mahon, la cynoglosse à feuilles de lin, plusieurs silènes et adonis, la campanule à grandes fleurs, les linaires et les iberis annuels, la capucine naine, etc., elle compose seule, avec une, plusieurs ou toutes ces dernières, qui sont à peu près de sa stature, de charmants massifs de fleurs créés sans effort et en un moment, et que le moindre travail fait disparaître et remplace en quelques heures. La belle-de-jour s'élève à la hauteur de 10 à 15 pouces; sa tige est diffuse, ses feuilles en spatule et ses fleurs en forme d'entonnoir évasé; elle fleurit mieux à l'ombre que beaucoup d'autres plantes et vient partout; j'en ai vu de semées à Paris dans une cour pavée, qui ne permettant aux graines de lever qu'entre les pavés, avait néanmoins couvert la cour entière d'un massif de fleurs tellement épais qu'on ne voyait que les fleurs de la belle-de-jour. Si on sème la belle-de-jour au printemps, elle fleurit en été; si on la sème en été, elle fleurit en automne, et si on la sème en automne elle donne une grande abondance de fleurs au premier printemps, quoique son origine portugaise puisse porter à croire le contraire : car cette jolie fleur est originaire du Portugal, où la température est plus douce qu'en France. — La belle-de-jour porte encore les noms de liseron tricolore, de liset et de liseron de Portugal. — Quoique la belle-de-jour appartienne au genre *convolvulus*, célèbre par l'espèce qui produit la scammonée, espèce de gomme noire, employée quelquefois en médecine comme purgatif, on ne lui a reconnu jusqu'à ce jour aucune propriété médicamenteuse, même la plus minime; elle n'est qu'une plante d'ornement; mais dans un temps où l'on voit des jardins partout, non seulement sur les moindres terrasses, mais encore dans les cours, sur les balcons, sur les fenêtres, dans l'intérieur des appartements, etc., nous avons dû mentionner ici l'une des fleurs qui conviennent le plus en de telles circonstances, en même temps qu'on la voit toujours avec plaisir dans les jardins de toutes grandeurs, dans les plates-bandes et dans les volumineux massifs des parcs les plus étendus, où, placée, avec art, elle masque la nudité de la terre, et fait ressortir davantage les divers agréments des grandes plantes, telles que les dahlias, les sylphides, les asters, les verges d'or, le magnifique pavot de Tournefort, les alcées, les chrysanthèmes, les pivoines, etc. La belle-de-jour se multiplie par le seul moyen de la semaison de ses graines en toutes saisons. Elle appartient à la famille des polémoines. C. Tollard aîné.

BELLE-DE-NUIT ORDINAIRE (*mirabilis jalapa*). Tout le monde connaît la belle-de-nuit, dont les fleurs sont blanches, rouges, jaunes, ou panachées, et présentent la particularité de ne s'épanouir qu'aux approches de la nuit. C'est une plante bien faite qui a un beau feuillage, de belles et nombreuses fleurs. On la voit partout, dans les petits jardins de Paris, sur les terrasses, dans les cours, dans les encaissements des croisées, où sa forte constitution lui permet de supporter toutes les privations d'arrosements imposées aux plantes employées pour ces sortes de jardins. On la voit avec un égal plaisir dans les jardins de toutes grandeurs et dans les parcs, où, prenant tous ses développements, elle fait un grand effet. Ce serait une erreur de croire que les racines de belle-de-nuit soient celles qui produisent le jalap, médicament fort connu et très souvent employé, ce dernier étant au contraire le produit d'un *convolvulus*; néanmoins, les racines de belle-de-nuit ne sont pas tellement innocentes qu'on doive les laisser à la disposition des enfants, ni sous la dent des animaux. Les racines de belle-de-nuit contiennent, ainsi que les graines de cette plante, une matière féculente, blanche, très abondante, qu'il serait sans doute utile de séparer du principe âcre dont elle est accompagnée. La belle-de-nuit et ses variétés se multiplient par leurs graines, qu'on sème au printemps

sur couche, et en pleine terre si la saison est avancée et la terre un peu échauffée; on la multiplie aussi par ses racines, qu'on peut arracher en automne, garder à la cave et replanter au printemps; mais ce procédé n'est presque jamais employé, et l'on préfère celui de la multiplication par graines, non seulement pour toutes les variétés de la belle-de-nuit qui nous occupe, mais encore pour toutes les autres espèces et variétés du genre *mirabilis* ou belle-de-nuit.

Belle-de-nuit hybride (*mirabilis hybrida.*) M. Amédée Le Pelletier, amateur distingué, me donna, en 1807, des semences tenant le milieu entre la forme de celles de la belle-de-nuit ordinaire et celles de la belle-de-nuit du Mexique, que je semai, et qui produisirent, comme M. Lepelletier l'avait éprouvé lui-même, une plante ayant une physionomie mixte entre les *mirabilis jalapa* et *longiflora*, et qu'il avait nommée *belle-de-nuit hybride*, parce qu'en effet elle est un produit de la fécondation de l'une de ces plantes par l'autre, phénomène de fécondation quelquefois naturel, plus souvent artificiel, connu sous le nom d'*hybridisme*, et qui n'étonnait autrefois que parce qu'il avait été moins attentivement observé dans l'état de nature, et beaucoup moins provoqué artificiellement qu'aujourd'hui, qu'on fait des plantes hybrides presque à volonté. La belle-de-nuit hybride provenant de l'hybridisme ou mariage végétal entre le *mirabilis longiflora* et la belle-de-nuit ordinaire, possède les attributions de l'une et de l'autre, dans des proportions moyennes, et se reproduit comme elles en en semant les graines. C'est une belle plante dont la présence contribue beaucoup à l'embellissement des jardins; elle est d'une multiplication aussi facile que les autres plantes du genre *mirabilis*.

Belle-de-nuit du Mexique, ou *belle-de-nuit à longues fleurs* (*mirabilis longiflora*). Si les fleurs de cette belle-de-nuit sont moins brillantes que celles des belles-de-nuit ordinaire et hybride; si les tiges penchées et diffuses de la belle-de-nuit du Mexique lui ôtent quelque chose du port noble des belles-de-nuit inodores, elle n'en est pas moins très recherchée pour ses fleurs blanches disposées en longs tubes de 5 pouces, qui exhalent l'arôme le plus suave, un parfum délicieux, qui a de l'analogie avec celui de la fleur de l'oranger, mais qui est plus agréable. — Les racines et les semences de cette plante contiennent les mêmes principes que celles de la belle-de-nuit ordinaire. Ses fleurs ne s'ouvrent également qu'aux approches de la nuit, et les procédés de multiplication sont les mêmes que ceux de la belle-de-nuit ordinaire. C. Tollard a.

BELLE-D'ONZE-HEURES (*ornithogalum umbellatum*). Cette plante, de la famille des liliacées, porte le nom de belle-d'onze-heures, parce que c'est à onze heures du matin que ses fleurs s'épanouissent; elle a des fleurs du plus beau blanc, nombreuses, grandes et disposées en corymbes sur une tige haute de 6 à 8 pouces; elle est de pleine terre, d'une culture facile, et fleurit au premier printemps. Employée avec les narcisses, jacinthes, tulipes, jonquilles, pour garnir les plates-bandes et les massifs, elle fait un bel effet. Quelquefois elle est plantée seule en planche ou en carré comme les renoncules, jacinthes, tulipes et anémones. On la multiplie par ses graines, mais comme par ce procédé elle ne donne des fleurs que la troisième année, on la multiplie presque toujours par ses bulbes, comme cela se pratique pour les jacinthes, tulipes, renoncules et anémones, et on obtient, par cette plantation de bulbes ou oignons tout formés et ayant 4 à 5 ans, des fleurs dans toute la perfection, et la même année, comme cela a lieu dans les jacinthes et les narcisses, qu'on plante, et qu'on ne sème presque jamais. On met les oignons ou bulbes de belle-d'onze-heures en terre, depuis l'entrée de l'automne jusqu'à la fin du printemps.

C. Tollard aîné.

BELLEFOREST (François de), né à Sarzan dans le comté de Comminges en Guienne, en 1530, mort à Paris en 1583. Prosateur plus que médiocre et versifica-

teur détestable, il a publié en 1 volume in-fol. l'*Histoire des neuf rois de France* qui jusqu'alors avaient porté le nom de Charles; et on publia de lui en 1600, en 2 v. in-fol., *Les Annales ou l'Histoire générale de France* jusqu'en 1574. Cet ouvrage a été continué par Gabriel Chapuis jusqu'en 1590. Je ne m'occuperai ici que d'un seul ouvrage de Belleforest, composé par lui en société avec son ami Boaistuau de Lannai (*voy.* BOAISTUAU), parce qu'il me fournira l'occasion de révéler une anecdote littéraire inconnue de La Harpe et des éditeurs ou commentateurs, soit de Shakspeare, soit d'un joli roman de madame de Fontaine, intitulé *La Comtesse de Savoie*. On a vu dans une des livraisons précédentes, à l'article Matteo Bandello (*voyez* ce mot), auteur milanais, qu'il commença à publier en 1554 des nouvelles dont le contenu n'était pas toujours conforme aux lois de la pudeur; mais plusieurs de ces contes étaient du caractère le plus sombre. Belleforest et Boaistuau les ont extraits sous le titre d'*Histoires tragiques*. Le premier vol., contenant six nouvelles, a été publié à Paris en 1559, et dédié à monseigneur Matthieu de Manny, abbé des Noyers, neveu d'un archevêque de Bordeaux. Ces six nouvelles ont été réimprimées avec plusieurs autres en 7 volumes in-16 à Lyon, en 1616 et années suivantes. — Je possède un exemplaire extrêmement rare des six premières nouvelles. L'une de ces histoires est l'original de Roméo et Juliette, d'où le tragique anglais a tiré une de ses compositions les plus remarquables. Elle a pour titre *L'Histoire de deux amants*, dont l'un mourut de *venin*, l'autre de tristesse. Tous les détails, tous les personnages sont les mêmes que dans Shakspeare; les traducteurs français ont un peu moins défiguré que le poète anglais les noms des deux familles véronaises; ils se sont un peu moins éloignés de l'italien, en appelant *Montesches* et *Cappelletz* les parents de Roméo et Juliette, que Shakspeare orthographie sans façon, à l'anglaise, *Montague* et *Capuley*. Ainsi, il reste constant que le premier narrateur de cette histoire touchante est Bandello, et non point un autre italien qui a composé quelques vingt ans plus tard la nouvelle traduite en français par M. Delécluse en 1827. Mais ce qui a surtout fixé mon attention, c'est la sixième histoire, traduite du latin d'après un auteur espagnol nommé Valentino Barruchio, natif de Tolède. Cette histoire a servi évidemment à madame de Fontaine de canevas pour son roman de *La Comtesse de Savoie*. Il suffit d'y jeter les yeux pour en avoir la certitude. C'est donc à tort que La Harpe a dit dans son *Cours de littérature* (t. XIV, page 250) : « *La Comtesse de Savoie* de madame de Fontaine est un ouvrage plein d'intérêt, dont M. de Voltaire paraît avoir tiré le sujet de *Tancrède*. » — Je ne connaissais pas encore l'œuvre de Valentino Barruchio lorsque, publiant en 1813 de *Nouveaux éléments de littérature*, traduits en partie d'un ouvrage allemand d'Eschenburg (6 vol. in-18), je disais : « Le fonds est tiré de l'épisode de Ginèvre et Ariodant dans l'*Arioste*. Voltaire a suivi d'un bout à l'autre le plan de *La Comtesse de Savoie* dans sa tragédie d'*Artémise*, qui fut jouée en 1720, et n'eut point de succès. Dans un âge plus avancé, il travailla de nouveau le même sujet, et en tira quelques épisodes principaux de sa tragédie de *Tancrède*. » Un examen attentif de l'exemplaire, doré sur tranche, que j'ai entre les mains, m'a fait naître une idée que je donne pour une simple conjecture. Il y a de distance en distance des soulignements et des traits légers, semblables à ces marques au crayon que l'on trace volontiers sur des livres, objet particulier de nos études, et que nous lisons *la plume à la main* pour en faire notre profit. Ce livre n'aurait-il pas appartenu à madame de Fontaine avant de passer successivement dans d'autres bibliothèques, ou ne serait-ce point à la lecture de ce même volume que madame de Fontaine aurait dû l'idée de son ingénieuse imitation? — Quoi qu'il en soit, et pour revenir à Belleforest, je

16.

dirai qu'on aurait pu lui appliquer beaucoup mieux qu'au pauvre Colletet le reproche d'aller mendier son pain de cuisine en cuisine. Il composait des sonnets à tout venant pour quiconque lui donnait à dîner ou à souper. Il a sans doute fait *gratis* pour son collaborateur Boistuau de Launai un sonnet qui se termine par ce double tercet :

Et quoique des saints vers des Grecs, Latins, on die
Et qu'on loue, sans prix, d'eux tous la tragédie,
La prose de Launai nonobstant les surmonte.

Car, espandant le sang, privant de l'am'les corps,
Il accorde si bien des nombres les discords,
Que sa prose tragique aux vers tragiqu's fait honte.

Si madame de Fontaines et Voltaire n'ont pas dédaigné de puiser dans l'œuvre de ces messieurs le sujet d'un roman ou d'une tragédie, à coup sûr ils n'y ont pas cherché des modèles de style ni surtout de versification. BARTON.

BELLE-ISLE, l'une des principales îles de France, et la plus considérable de celles qui faisaient partie de la Bretagne, est sous le 4e deg. 17' de latitude nord, et le 5e 25' de longitude ouest de Paris. Elle est située à 8 lieues de Port-Louis, et à 3 lieues sud de la pointe de la presqu'île de Quiberon, point de la terre ferme qui en est le plus voisin. Sa longueur de l'est à l'ouest est de 6 lieues; sa largeur du nord au sud de 2 lieues, sa circonférence de 12, et sa surface de 105 kilomètres carrés. Ses noms grec et latin *Calonesus* et *Pulchra Insula*, avaient la même signification que son nom français. Ils sont justifiés par la douceur du climat de Belle-Isle et par l'extrême salubrité de l'air qu'on y respire. Son ancien nom, *Guedel*, paraît venir du bas-breton *gwel* (voile de navire); il pourrait bien être dérivé de l'arabe *guadel* ou *al-guad* (le fleuve), en raison des embouchures du Blavet, du Morbihan, de la Vilaine et de la Loire, qui sont assez voisines de Belle-Isle, s'il était bien prouvé que les Arabes fussent venus jadis dans ces parages. — Belle-Isle appartenait dans le XIe siècle à Alain Caignart, neveu du duc de Bretagne Geoffroi Ier, qui la lui prit pour la céder à l'abbaye de Redon. Alain III, fils de Geoffroi, la rendit en 1027 à son cousin, qui la donna à l'abbaye de Sainte-Croix, fondée par lui en 1025 à Quimperlé. De cette double donation résultèrent des querelles, des combats et un procès qui dura quarante-trois ans entre les deux abbayes, et que le pape Alexandre III termina en adjugeant Belle-Isle, en 1072, à l'abbaye de Quimperlé. Les moines possédèrent long-temps cette île, mais comme ils étaient hors d'état de la défendre contre les invasions étrangères, notamment contre les Espagnols, qui l'avaient dévastée en 1567, Albert de Gondi, comte et depuis maréchal de Retz, profitant des craintes continuelles de ces religieux, les força de consentir à un échange de terres avec l'agrément de Charles IX, qui, malgré leurs réclamations, réunit Belle-Isle au domaine de la couronne, et l'érigea en marquisat, en faveur d'Albert de Gondi, en 1572, à condition que pour la sûreté de l'état il y ferait construire une forteresse et y entretiendrait garnison à ses dépens; mais le maréchal se contenta d'y bâtir des maisons. — Le meurtrier involontaire d'Henri II, Montgommeri, n'ayant pu, en 1573, faire entrer des secours dans La Rochelle, où les protestants étaient assiégés par l'armée royale, ravagea les côtes de Bretagne, prit Belle-Isle, qu'il livra au pillage, et en fut chassé quelques jours après par le duc de Montpensier. Charles IX attira un plus grand nombre d'habitants à Belle-Isle en leur accordant plusieurs priviléges, notamment l'exemption d'impôts, à la charge de se défendre eux-mêmes contre les ennemis de la France. En 1658, le duc de Rets ayant vendu cette île à Fouquet pour la somme de 1,370,000 fr., le port et les fortifications que ce surintendant y fit construire figurèrent depuis parmi les griefs articulés dans son injuste et fameux procès. Ces travaux n'empêchèrent pas l'amiral hollandais Tromp de s'emparer de Belle-Isle en 1674. Elle rentra quatre ans après, au pouvoir de la France par la paix de Nimègue. Vau-

ban ajouta, en 1687, aux ouvrages commencés par Fouquet ; mais, borné dans ses dépenses, il ne put entièrement remédier au désavantage de la situation de la citadelle, bâtie sur un sol trop bas. En 1703, la flotte anglo-hollandaise ayant paru à la hauteur de cette île, le curé fit prendre des habits d'homme à toutes les femmes, qui, paraissant en grand nombre sur la côte, trompèrent l'ennemi, et lui ôtèrent l'espoir d'y opérer une descente. Les Anglais, ayant fait en d'autres circonstances des tentatives de débarquement, ont toujours été repoussés et forcés de se rembarquer. Après la disgrâce de Fouquet, Belle-Isle avait été adjugée à sa femme pour ses conventions matrimoniales. Ce fut d'elle qu'en hérite son troisième fils, le marquis de Belle-Isle, qui en 1718 céda cette île à la France en échange des comtés de Gisors, de Lions, de Vernon et d'Andeli, en Normandie, érigés en 1748 en duché-pairie, sous le titre de Gisors-Belle-Isle, en faveur de son fils, le maréchal de Belle-Isle. Réunie de nouveau au domaine de la couronne, cette île fut alors assujettie à payer des impôts. En 1759, il se donna, à la vue de Belle-Isle, un combat naval, où la flotte française, que commandait le maréchal de Conflans, fut entièrement dispersée par celle des Anglais. Assiégée par les vainqueurs en 1761, cette île fit une belle défense et obtint, le 7 juin, une capitulation honorable. La France la recouvra en échange de Minorque, par le traité de paix de 1763. A cette époque, plusieurs colons du Canada, abandonnant leur pays, qui venait d'être honteusement cédé à l'Angleterre, vinrent s'établir à Belle-Isle, qui reçut ainsi un accroissement d'industrie et de population. Pendant la guerre de l'indépendance de l'Amérique, cette île fut assiégée par les Anglais, que la belle défense de M. de Bellecombe força de renoncer à leur entreprise. Bloquée par eux en 1795, elle fut dégagée peu de temps après par une escadre française. A cette époque, les Anglais ayant débarqué sur les côtes de Bretagne un grand nombre d'émigrés français afin d'attiser et de prolonger la guerre de la Vendée, sommèrent le gouverneur de Belle-Isle de se rendre au nom de Louis XVII, mais la réponse énergique de ce général les détourna d'une tentative dans laquelle ils auraient échoué. Le général Miolis, ayant voté contre le consulat à vie de Bonaparte, fut exilé à Belle-Isle par l'irascible consul avec le titre de gouverneur. Nous l'avons vu en 1803 recevoir et distribuer à des subalternes des croix d'Honneur sans qu'il y en eût une pour lui ; nous l'avons vu supporter philosophiquement ces humiliations, et, semblable à Phocion, à Fabricius, vêtu d'une mauvaise redingote, en sabots et un bâton à la main, aller acheter lui-même ses carottes et ses navets. Sa disgrâce et son exil ne finirent qu'en 1805. Napoléon avait besoin d'un homme habile, brave et incorruptible, pour défendre Mantoue ; il y envoya Miolis. — Belle-Isle est entourée de rochers qui n'en permettent l'entrée que sur trois points abordables qu'on a fortifiés. Comprise dans le département du Morbihan et dans la sous-préfecture de Lorient, elle forme une justice de paix et un canton qui se compose de la ville de Palais, capitale de l'île ; des communes de Sauzon, Bangor et Loc-Maria, et dont dépendent 123 hameaux, et les deux petites îles de Hoat et d'Hoedic, qui n'ont pas de commune, mais seulement un fort et une redoute. La population de ces deux îles forme la dixième partie de celle du canton, qui est de 6,000 âmes, sans y comprendre la garnison composée ordinairement d'un régiment, portée à 3 ou 4,000 hommes, en temps de guerre, et qui fournit les divers postes militaires qui défendent Belle-Isle, Hoat et Hoedic, de concert avec les habitants, organisés en compagnie de canonniers garde-côtes. Belle-Isle est une position importante pour le petit cabotage, dont elle fait la sûreté, surtout en temps de guerre. Son sol, fertile en froment, en avoine, en pâturages, produit peu de fruits et de légumes, mais

ils sont bons; ses navets surtout sont renommés. La température y est si donce qu'il n'y gèle presque jamais, et que les figuiers, les myrtes et les lauriers y croissent en plein vent; aussi les bestiaux y paissent l'hiver comme l'été, en commun et sans garde, et on ne les renferme que pendsnt la saison des récoltes. Le bois manque à Belle-Isle comme à Quiberon, et pourtant une promenade d'ormeaux plantée à Palais y est parfaitement venue, de même qu'un bouquet de 3 à 400 arbres plantés dans un vallon près de Bangor, et qu'on nomme psr dérision *forêt de Bangor*.—Les paysans de Belle-Isle étaient autrefois fermiers et tensnciers du seigneur; ils ne pouvaient se livrer à d'autres travaux que par sa permission et lorsque ses champs ne demandaient pas leurs soins. Les habitsnts de cette ile se livrent presque tous à l'agricultnre et à la pêche, principalement à celle de la sardine et du congre. Son commerce d'exportation consiste en blé, avoine, sel et poisson. Le vin et le bois de chauffage sont les principales brsnches du commerce d'importation. Près de Bangor est l'anse Goulfard, où des frégates peuvent entrer et être à flot à toutes marées. Le port de Sauzon, entouré de rochers qui l'abritent de tous les vents, semble formé par la nature pour être perfectionné par l'art. Celui de Palais partage la ville en deux, et ne peut recevoir que de petits bâtiments. Palais contient environ 2,000 habitants, la plupart issns de militaires retraités qui s'y sont établis. Un bras de mer, que la marée descendante laisse à sec, sépare la ville de la citadelle, flanquée de quatre bastions, et dont on a prolongé les fortifications sur la hauteur sous le gouvernement consulaire. L'eau donce est excellente à Belle-Isle. On voit à une demi-liene de Palais un réservoir construit par Vanban en même temps que la citadelle; il a 10 toises de long, 3 et demie de large et 16 de profondeur; deux gros robinets y sont placés de manière que les vaisseaux penvent faire aiguade sans débarquer. On s'occupe dans ce moment de la construction d'nn phare à Belle-Isle. H. AUDIFFRET.

BELLÉROPHON, fils de Glaucus, roi de Corinthe et d'Eurymède, fille de Sisyphe, fut vainqueur de ls Chimère, et fnt placé après sa mort au nombre des constellations. Nommé d'abord *Hipponoüs*, parce qu'il avait enseigné aux hommes à gouverner les chevaux, au moyen de la bride, le meurtre involontaire de Bellérus, son frère, qu'il tua à la chasse, lui fit donner le nom de Bellérophon, dn nom de son frère et dn mot grec *phoneus* (meurtrier). Obligé de s'expatrier après ce meurtre, Bellérophon se retira à la cour de Prætus, roi d'Argos, où Sthénobée, femme de ce roi, ne pouvant triompher de sa vertn, l'accusa auprès de son mari d'avoir vonlu attenter à son honneur. Prætus ne voulut pas violer les lois de l'hospitalité en faisant périr Bellérophon, mais il l'envoya en Asie à Jobatès, son beau-père, roi de Lycie, après lui avoir remis de prétendues lettres de recommandation, dans lesquelles il priait son beau-père de venger son injnre. Jobatès ne voulut pas souiller ses mains du sang d'un homme qu'il considérait comme son hôte, mais il lui ordonna de combattre la Chimère. C'était un monstre affreux, qui avait la tête d'un lion, le corps d'une chèvre et la queue d'nn serpent; sa gueule vomissait des torrents de flammes et de fumée. Bellérophon, monté sur le cheval Pégase, que Minerve, sa protectrice, lui amena, sortit vainqueur du combat contre la Chimère, et Jobatès, qui reconnut son innocence, lui donna sa fille Philonoé en mariage. La défaite de la Chimère et plusieurs victoires remportées par Bellérophon sur les peuples alors bsrbares de l'Asie-Mineure l'ont fait placer au rang des astres après sa mort. Comme il y avait en Lycie un volcan dont le sommet servait de retraite à des lions, dont les pâturages nourrissaient un grand nombre de chèvres et dont le bas était rempli de reptiles, il est probable que Bellérophon fut mis après sa mort au rang des demi-dieux pour avoir purgé cette contrée des bêtes féroces qui la ravageaient. L'ima

gination des poètes, pour relever la gloire de Bellérophon, créa la Chimère.—Il est passé en proverbe d'appeler *lettres de Bellérophon* celles qui renferment des avertissements contraires aux intérêts de celui qui les porte. E. B.

BELLES-LETTRES. (*Voyez* LETTRES.)

BELLIARD (AUGUSTIN-DANIEL), naquit à Fontenai-le-Comte en Vendée, le 25 mai 1769. Lorsque la France envahie fit un appel à ses enfants, il y répondit l'un des premiers, et le 8 septembre 1791 il fut élu capitaine au 1er bataillon des volontaires de la Vendée par ses concitoyens de Fontenai. Il se montra digne de leur confiance, et, bientôt après, officier d'état-major de Dumouriez à l'armée du nord, il se distingua aux affaires de Grand-Pré, de Sainte-Ménéhould, de Quiévrain et surtout à Jemmapes, où il gagna le grade d'adjudant-général, en s'emparant des redoutes prussiennes à la tête des hussards de Berchini. Lors de la défection de Dumouriez, d'injustes soupçons planèrent sur le jeune Belliard ; on le destitua, mais on ne pouvait l'empêcher de servir la patrie, et il s'empressa de rentrer comme soldat dans le 3e rég. de chasseurs à cheval. La réparation ne se fit pas attendre : rendu à ses fonctions d'adjudant-général sous Hoche, il passa en 1796 à l'armée d'Italie. Le nom du général Belliard se rattache à toutes les grandes actions de cette mémorable campagne. Après avoir combattu à Castiglione, Vérone, Caldiero, il mérita sur le champ de bataille d'Arcole, où il fut grièvement blessé, les épaulettes de général de brigade. Aussi modeste que brave, Belliard ne se croyait point encore assez d'expérience pour accepter un tel grade ; il demanda comme une faveur de continuer ses fonctions d'adjudant-général; et, pour le faire changer de résolution, il fallut que, par une lettre formelle en date du 1er ventose an v, le ministre ne lui permît pas de refuser plus long-temps. Il obéit, bien convaincu qu'il venait de contracter de nouveaux engagements envers la république, et il se hâta de les acquitter au passage du Lavis, en ouvrant à Joubert la vallée de l'Adige, en s'emparant de Civita-Vecchia, et en déployant dans sa mission auprès de Ferdinand tant d'adresse et d'énergie que ce prince n'osa plus faire marcher l'armée napolitaine au secours des campagnes soulevées contre les Français. —En 1797, le général Belliard fut désigné pour faire partie de l'expédition d'Egypte. Cette campagne à jamais mémorable mit le sceau à sa réputation, non seulement comme militaire, mais aussi comme administrateur, et lui concilia pour toujours l'estime du général en chef. Après s'être couvert de gloire à la prise de Malte, à Elgata, à Chebreisse, aux Pyramides, à Sedinam, à Syène, à la bataille d'Héliopolis, à la prise du Caire, où il reçut une blessure grave, il fut nommé gouverneur de cette ville et général de division. Le général Belliard avait alors 32 ans. Il se trouva bientôt dans la position la plus difficile. Sans munitions, presque sans vivres, n'ayant pas assez de troupes pour contenir une population ennemie et garder la vaste enceinte de la place qui lui était confiée, il se vit attaqué par trois armées à la fois, mais ses mesures furent si bien entendues, son attitude si calme, que l'ennemi, n'osant courir les chances d'une bataille, aima mieux lui accorder la plus honorable capitulation.—A son retour en France, le général Belliard reçut les félicitations du premier consul, qui le nomma en 1801 commandant de la 24e division militaire. Les bornes de cet article nous forcent de passer rapidement sur les faits d'armes du général pendant les guerres de l'empire ; nous ne pouvons que nommer les batailles auxquelles il assista. Major-général de la cavalerie sous Murat, il contribua aux succès de Wertingen, Neresheim, Langueneau, et fut nommé grand officier de la Légion-d'Honneur quelques jours après la bataille d'Austerlitz. Pendant les campagnes de Prusse et de Pologne en 1807 et 1808, il prit part à la bataille d'Iéna, aux journées de Stettin, Lubeck, Hoff, Halsberg, Eylau, Fried-

land et Tilsitt. Envoyé en 1808 à l'armée d'Espagne, il contribua à la reddition de Madrid, dont il fut gouverneur, et sut par sa modération et son équité se faire aimer des Espagnols, qui le respectèrent même dans leurs émeutes. Le général Belliard quitta l'Espagne pour faire partie de l'expédition de Russie. Après s'être conduit comme il l'avait toujours fait, aux journées de Kakoviaki, Smolensk, Dorogobouge, ce fut lui qui le premier, à la bataille de la Moskowa, conçut l'audacieuse idée, exécutée par Caulaincourt, de faire enlever la grande redoute par la cavalerie, tandis que lui-même, en établissant une batterie de vingt pièces de canon, forçait à la retraite les masses énormes de la garde russe. Dangereusement blessé à Mojaïsk, le général n'en continua pas moins de suivre l'armée, et, nommé par l'empereur colonel-général des cuirassiers, il réorganisa toute la cavalerie française après sa rentrée en Prusse. Aide-major-général de l'armée à la bataille de Dresde, le général Belliard occupait le même poste à Leipzig lorsqu'il eut le bras fracassé par un boulet. Néanmoins, en 1814, pendant cette campagne à la fois si glorieuse et si funeste, il reprit son service lorsqu'il était à peine guéri de sa blessure, et sembla se multiplier pour défendre le sol sacré de la patrie. Nommé commandant en chef de toute la cavalerie française, il assista aux affaires de Haute-Epine, de Château-Thierri, Fromenteau, Craonne, Laon, Reims, Paris, et reçut à Fontainebleau le grand cordon de la Légion-d'Honneur des mains de Napoléon, auprès duquel il resta jusqu'au dernier moment. Après l'abdication, il fut nommé par le roi chevalier de Saint-Louis, pair de France, et major-général de l'armée sous les ordres du duc de Berri. Lors de la révolution du 20 mars, après la fuite des Bourbons, le général se rangea sous le drapeau national. Napoléon le nomma ministre extraordinaire auprès du roi Joachim ; mais le général arriva trop tard pour réparer les fautes du roi de Naples, et il se hâta de revenir en France prendre le commandement de la 3e et de la 4e division militaire, dont toutes les places fortes opposèrent à l'ennemi la plus vigoureuse résistance.— Lors de la seconde restauration, le général, accusé d'être à la tête d'un complot qui avait pour but de délivrer le maréchal Ney, fut arrêté le 21 novembre 1815 et détenu à l'Abbaye pendant six mois. Après que les passions politiques se furent calmées, il recouvra la liberté ; mais il ne fut réintégré sur la liste des pairs que le 5 mars 1819. Pendant tout le temps qu'il siégea à la chambre des pairs, le général ne cessa de combattre avec énergie pour la défense de nos libertés. Lorsqu'en 1830 la révolution de juillet éclata, il en salua le triomphe avec transport, et fut du petit nombre des pairs qui, réunis chez M. Laffite, déclarèrent déchue la branche aînée des Bourbons.—Chargé d'aller notifier au cabinet de Vienne l'avénement au trône de Louis-Philippe, le général sut faire respecter dans sa personne le représentant de la France de juillet, et lever les difficultés que firent naître alors les troubles de Bruxelles. Ces troubles, facilement réprimés au mois d'août, prirent le mois suivant un caractère plus sérieux, et la révolution de Belgique s'accomplit. On sait par quelles intrigues on s'efforça d'étouffer dès sa naissance cette révolution, sœur de la nôtre. L'or fut prodigué par les Anglais et le prince d'Orange pour préparer une restauration que la fureur des partis hâtait chaque jour, et que le refus du duc de Nemours semblait devoir décider. Mais, tout en refusant la couronne qui lui était offerte, le cabinet du Palais-Royal sentait bien qu'il ne pouvait permettre impunément une restauration en Belgique : l'opinion publique en France ne lui laissait pas le choix à cet égard. Aussi, au mois de mars 1831, se décida-t-il à se faire représenter auprès du nouveau gouvernement belge par le général Belliard. Les souvenirs honorables que le général avait laissés en Belgique, lorsque 30 ans auparavant il avait été gouverneur de la 24e division militaire, son caractère bien connu de loyauté et d'énergie, surtout la déclaration qu'il

fit hautement que la France ne souffrirait à aucun prix la restauration en Belgique, firent renaître l'espoir dans le cœur des patriotes et les rallièrent autour de lui. Leur confiance ne fut point trompée : le général fit tout pour triompher des lenteurs et des préventions de la diplomatie, et rendre la Belgique ce qu'elle devait être, forte et puissante, parce qu'il savait très bien que la France ne pouvait que gagner au voisinage d'un état libre, ainsi constitué. Pour atteindre ce noble but, le général Belliard fit des efforts inouïs. Mais il n'était point en son pouvoir de vaincre à la fois et les hésitations du Palais-Royal et l'obstination des Belges eux-mêmes, qui, long-temps éblouis par les succès faciles qu'ils avaient obtenus sur les Hollandais, ne l'écoutèrent point lorsqu'il les pressait de s'organiser en forces régulières, et ne reconnurent la vérité de ses sages conseils que lorsque les triomphes de leurs ennemis eurent rendu leur position plus difficile que jamais. Grâce à l'activité prodigieuse que déploya le général dans cette circonstance critique, il parvint à sauver l'indépendance de la Belgique et à empêcher le roi Léopold de descendre du trône où il venait à peine de monter. Mais bientôt, malgré ses représentations réitérées, de nouvelles fautes furent commises ; l'armée française évacua la Belgique sans avoir rien terminé, sans avoir occupé la citadelle d'Anvers, qu'alors on aurait eue par une simple démonstration. A cette époque, les intrigues de la diplomatie suscitèrent des difficultés plus sérieuses que jamais ; il redoubla d'activité pour les combattre. Mais quel homme aurait pu suffire plus long-temps à une lutte si prolongée ? Les veilles, l'excès du travail, avaient ruiné sa santé ; il dépérissait visiblement. Les négociations si mal entamées pour la démolition des places fortes, au sujet desquelles il fit en dix jours quatre fois le voyage de Paris à Bruxelles, lui portèrent les derniers coups. Il ne tarda pas à succomber. Le samedi, 28 janvier 1832, à trois heures de l'après-midi, au moment où il venait de remettre au roi des Belges une lettre de Louis-Philippe, il mourut subitement, frappé d'apoplexie, au parc devant le palais du roi. Sa mort fut un deuil universel pour la Belgique ; une souscription ouverte pour lui élever un monument national produisit en quelques jours 50,000 fr. A. T.

BELLINI (Jacques), peintre célèbre, qui, ainsi que ses deux fils, *Gentile* et *Giovanni*, lesquels étaient supérieurs à leur père, contribua à donner un nouveau lustre à l'école vénitienne et à la faire compter comme une ère de rénovation dans l'histoire de la peinture. Il n'existe plus rien de Jacques. On voit encore plusieurs tableaux de Gentile, entre autres un *saint Marc*. Il fut envoyé à Constantinople en 1479, près de Mahomet II, qui avait demandé un peintre habile. Il aurait, dit-on, copié dans cette ville les bas-reliefs de la colonne théodosienne, et serait mort à Venise en 1501. — Le plus célèbre des trois était sans contredit Giovanni Bellini, né à Venise en 1424, et mort dans la même ville en 1512. Il étudia la nature sans jamais l'exagérer, et passait pour un excellent dessinateur. Il étendit le domaine de la peinture à l'huile, et peignit beaucoup de bons tableaux, dont un représentant le Sauveur donnant la bénédiction, qu'on voit encore dans la galerie de Dresde. Il est peut-être plus célèbre par le nombre d'élèves fameux qu'il a faits, et parmi lesquels on compte le Titien et Giorgione. C'est ce qui l'a fait surnommer le créateur de l'école vénitienne. C. L.

BELLINI (Vincenzo), est né à Palerme en 1808. Son beau talent musical lui a fait une réputation qui est aujourd'hui européenne. Le premier ouvrage qui attira sur lui l'attention publique, est l'opéra *Il Pirata* (Le Pirate), joué à Milan à la fin de l'hiver de 1828 ; il y fut accueilli avec enthousiasme ; bientôt on voulut l'entendre dans toutes les villes d'Italie ; enfin il fut joué à Paris et dans plusieurs villes d'Allemagne, et partout il obtint le succès le plus prononcé. On sent que Bellini a été entraîné à marcher sur les traces de Rossini ; mais

fréquemment le génie l'emporte sur l'imitation : ce n'est pas à la voix du maître qu'il obéit, c'est à la mode, c'est au goût du jour, et à chaque instant il se venge de cette servitude par des morceaux fortement empreints du caractère qui est propre à son talent. Dans les grandes compositions, Bellini, plus calme, moins fougueux que Rossini, est, il est vrai, moins original, mais aussi il est plus naturel et plus gracieux. Il paraît appelé à former une école nouvelle, qui, sans avoir la fadeur du genre indolent et langoureux, évitera de prendre le bruit pour la force. Moins brillant que Rossini, ses modulations sont plus profondes, plus naturelles, et par un emploi sagement combiné des instruments il parvient à obtenir de grands effets d'orchestre sans tomber dans ce fracas assourdissant qu'on reproche quelquefois à son rival. — Ses œuvres sont, outre *Il Pirata*, dont nous avons déjà parlé, *Bianca e Ferrando*, *La Straniera* (L'Étrangère), *I Capuleti e I Montecchi* (Roméo et Juliette), qui ont obtenu les plus beaux succès sur la plupart des théâtres de l'Europe. *Norma* (dont le sujet est emprunté à la tragédie de M. Soumet), jouée sur le théâtre de la Scala à Milan, a été accueillie avec moins d'enthousiasme ; on y trouve cependant des morceaux qui sont de la plus grande beauté. Bellini a fixé sa résidence à Venise. C. L.

BELLMANN (Charles-Michel), le plus original des poètes suédois, né à Stockholm en 1741. Elevé dans la retraite, ses premiers essais en poésie furent des stances religieuses et des épanchements de piété. Plus tard, les jeunes débauchés de Stockholm fixèrent tellement son attention qu'il choisit leurs aventures pour le sujet de ses poèmes comiques. Il dut à cette circonstance une grande partie de sa renommée, car son nom se répandit dans toute la Suède. Gustave III lui accorda ses bonnes grâces et lui conféra un emploi facile qui lui permit de se livrer, sans aucun souci, à son goût dominant pour la poésie. Il vécut ainsi dans une agréable indépendance jusqu'à sa mort, qui arriva en 1795. Ses productions sont pour la plupart des chansons populaires, des scènes d'orgie, tirées de la vie des débauchés, telle qu'elle était alors sous l'influence du climat du pays. Ces scènes sont profondément senties, d'une imitation parfaite, et décèlent jusque dans les plus petits détails un talent poétique fort remarquable. Il y règne surtout une certaine couleur élégiaque qui n'ôte rien à la vérité et à la force, et qui donne aux compositions de Bellmann un caractère de profondeur qu'on ne rencontre pas ordinairement dans les morceaux de ce genre. A cause de leur cachet particulier, elles ne peuvent être que fort difficilement rendues en d'autres langues. Rühs a cependant essayé de les traduire en allemand. C. L.

BELLONE, déesse de la guerre, et sœur, d'autres disent femme de Mars, l'une des divinités subalternes de l'Olympe, appelée par les Grecs *Enyo* (*enuô*, tuer), était fille de Phorcys et de Céto. Elle était chargée du soin de préparer le char et les chevaux de Mars lorsqu'il allait à la guerre. Les poètes la représentent les cheveux épars, le feu dans les yeux, agitant une torche d'une main, et tenant de l'autre un fouet ensanglanté, dont elle se servait pour animer les combattants. Elle avait un temple à Rome, près de la porte Carmentale, dans lequel le sénat donnait audience aux ambassadeurs et aux généraux. A la porte du temple était une petite colonne appelée *bellica*, contre laquelle le hérant lançait une pique toutes les fois que l'on déclarait la guerre. Bellone était en grande vénération en Cappadoce, et surtout à Comana, où elle avait un temple magnifique, desservi par plus de trois mille prêtres. Ces prêtres, appelés *bellonaires*, célébraient ses fêtes en se faisant des incisions dans le corps avec leurs épées, et lui offraient le sang qui ruisselait de leurs blessures. E.

BELLOVÈSE, fut le premier chef gaulois qui passa les Alpes, 590 ans avant Jésus-Christ. Selon Tite-Live, la Gaule se trouvant trop peuplée, Bellovèse et

Sigovèse, neveux du roi Ambigatus, se dirigèrent, celui-ci vers la forêt hercynienne, et le premier vers l'Italie, à la tête de la jeunesse. Bellovèse, dans sa route, secourut les Phocéens, qui fondaient Marseille, et que les Saliens avaient attaqués. Puis il franchit les Alpes par la gorge de Turin, remporta plusieurs victoires sur les Toscans et sur différents autres peuples, et fonda la ville de Milan dans un marais appelé le *Champ des Insubriens*. Ses succès attirèrent de nouvelles troupes de Gaulois, qui s'établirent successivement dans le pays des Libuens, où sont aujourd'hui Brescia et Vérone; dans l'Etrurie, dans la Ligurie et jusqu'au pied des Apennins. Bellovèse gouverna longtemps sans être inquiété ces belles contrées, que dès lors on appela la *Gaule cisalpine*. (*Voy.* ce mot.) A. S—r.

BELLOY (Pierre-Laurent Buirette, plus connu sous le nom de de), né à St-Flour (Auvergne) en 1727, mort à Paris en 1775. Orphelin dès son enfance, il avait trouvé un second père dans son oncle, avocat à Paris, qui n'épargna rien pour son éducation : il le destinait au barreau. Ce bon parent n'avait point contrarié son goût pour les spectacles. Les représentations de la comédie française étaient pour un apprenti orateur une étude de nécessité. — De Belloy s'était, par reconnaissance pour son bienfaiteur, résigné à l'étude de la jurisprudence; mais, à peine sorti des bancs de l'école, il oublia et Cujas et Bartole, Justinien et ses Institutes, pour Corneille et Racine; il les lisait, les relisait sans cesse, et avec une avidité toujours croissante. Son attachement filial pour ce généreux parent, auquel il devait tout, lui fit supporter quelque temps l'aridité et la monotonie d'une science dont une puissante préoccupation ne lui permettait pas d'apprécier et de comprendre tous les avantages. Mais, entraîné par son goût irrésistible pour le théâtre, il prit la résolution de quitter son oncle; car il savait bien qu'il ne lui permettrait jamais de renoncer à la plus honorable profession pour *monter sur les planches*. Il respecta les préjugés de son bienfaiteur, et crut que ces préjugés auraient moins de force chez l'étranger que dans son pays : il quitta la France et partit pour la Russie, changeant de nom pour ne pas *flétrir* celui de sa famille, et prit celui de *Dormont de Belloy*. Dans son rêve d'avenir, d'illustration et de bonheur, il n'oubliait ni son oncle ni ses parents : « Je volerai dans vos bras, leur écrivait-il, si jamais je reviens digne de vous. » Il revint en effet à Paris, en 1758, avec le manuscrit de sa première tragédie, *Titus*. — La chute de cet ouvrage ne le découragea point; il le fit imprimer, partit de nouveau pour la Russie, et ne reparut à Paris qu'avec une nouvelle pièce, *Zelmire*, dont le succès passa ses espérances. Il renonça dès lors à sa profession d'acteur, et s'établit à Paris. — Cette pièce fut suivie du *Siége de Calais*. C'était un sujet national, il fut accueilli avec enthousiasme. L'auteur fut obligé de paraître sur le théâtre aux quatre premières représentations. Les loges étaient louées quinze jours d'avance. Un événement imprévu vint suspendre son brillant succès : les principaux sujets de la Comédie-Française, Le Kain, Clairon et d'autres, furent emprisonnés au fort Levêque, par ordre du gentilhomme de la chambre. Le *Siége de Calais* fut représenté trois fois de suite sur le théâtre de la cour, et l'auteur reçut une médaille d'or, destinée au poète dramatique qui obtiendrait trois succès : le *Siége de Calais* fut compté pour deux. Il obtint en même temps une pension et la permission de dédier sa pièce au roi. Voltaire écrivit à de Belloy : « Votre *Siége de Calais* fait aimer la France et votre personne..... je ne suis que le poète de l'Amérique et de la Chine; vous êtes celui des Français. » De Belloy fut présenté à la famille royale; la ville de Calais l'adopta pour citoyen et lui en envoya les titres dans une boîte d'or, aux armes de la cité, avec cette inscription :

Lauream tulit, civicam recepit.

Le *Siége de Calais* fut représenté sur

tous les théâtres de la France et de ses colonies, notamment le 7 juillet 1765 au Cap-Français. Le comte d'Estaing, gouverneur général de cette colonie, fit imprimer la pièce à ses frais pour être distribuée gratis. On lit en tête de cette brochure : « A M. De Belloy, en lui faisant passer la présente édition de son ouvrage. » L'esprit de parti n'eut aucune part à un succès aussi soutenu, aussi extraordinaire : l'auteur n'appartenait à aucune coterie littéraire. « Je suis tolérant, disait-il, envers les intolérants même, afin de l'être envers tout le monde ; il n'y a que les persécuteurs que je hais. » — En 1774, la place de censeur de la police, si long-temps occupée par Crébillon le père, et qu'on venait d'ôter à Marin, lui fut offerte ; il la refusa et insista pour qu'elle fût donnée à Crébillon fils, qui l'obtint. — La tragédie de *Zelmire* fut critiquée avec la plus opiniâtre, la plus outrageante obstination. De Belloy, à ce sujet, exprime ainsi son opinion sur ses censeurs. « Je suis bien aise d'avertir le public que je lis toutes les brochures qu'on fait contre moi, et que je ne lis que celles-là. Malgré l'horreur que m'inspirent tant de libelles, écrits par l'envie, sous la dictée de l'ignorance, j'ai toujours devant les yeux, pour les articles qui me concernent, ces vers de Boileau :

Ecoutez tout le monde, assidu consultant,
Un fat quelquefois ouvre un avis important.

Malheureusement pour moi, je n'ai pu encore faire l'épreuve de cette vérité : quelle que fût l'ardeur que j'avais de corriger mes fautes, j'avouerai qu'à l'exception de la critique du déguisement de Polydore, je n'ai pu découvrir une seule remarque sensée, un seul mot utile dans tout ce qui a été écrit contre *Zelmire*. Les sots, quand ils sont auteurs, forment un peuple avec lequel il n'y a rien à gagner. » — Il y a de l'aigreur, de l'irritation dans ces paroles. Mais De Belloy avait le droit et le devoir de répondre sévèrement à des critiques passionnées et dont rien ne pouvait justifier l'exagération.—*Gaston et Bayard* ajouta bientôt à la réputation de l'auteur, et obtint le même succès que le *Siége de Calais*. — De Belloy, encouragé par les suffrages de toute la France, hasarda sa *Gabrielle de Vergy*. Le sujet, emprunté à l'histoire de Bourgogne, est d'une teinte sombre et terrible ; c'est le tableau de la jalousie dans toute sa criminelle exaltation ; c'était une innovation hardie, et elle réussit. *Pierre-le-Cruel* appartient au même genre. — Le style de De Belloy a plus de vigueur que de correction. Ses œuvres ont été publiées en 6 vol. in-8°, en 1779. On pouvait lui appliquer ces vers de la *Métromanie* :

Le nourrisson du Pinde, ainsi que le guerrier,
A tout l'or du Pérou préfère un beau laurier.

Il ne songea jamais à sa fortune, et, parvenu à un âge avancé, il tomba dans une sombre mélancolie. Il conçut alors le dessein de voyager, mais il était pauvre ; un ami lui offrit sa bourse. Ce projet ne put se réaliser : la mort le surprit à son dernier rêve d'avenir. — La Harpe a trop sévèrement jugé De Belloy. Il ne pouvait lui pardonner ses succès. Critique souvent impartial et judicieux pour les auteurs anciens, La Harpe n'a vu ses contemporains qu'à travers le prisme de l'envie et d'une injuste prévention. Il a survécu à De Belloy ; c'était le moment d'être juste, et La Harpe resta fidèle à sa haine contre un rival qui n'était plus. La postérité a cassé les arrêts du censeur presque oubliés aujourd'hui, et les tragédies nationales de De Belloy sont restées au répertoire.— De Belloy suivait les représentations de ses ouvrages avec une anxiété toute paternelle. Sa tragédie de Titus, imitée de Métastase, la plus faible de ses productions dramatiques, fut accueillie à la fin du quatrième acte avec une défaveur très prononcée. Titus, dans un monologue, exprimait son irrésolution sur le sort de Sextus. Il disait que quitter la vie était au pouvoir de tous les hommes, mais qu'il n'appartenait qu'au prince de faire grâce. Cette pensée si simple était faussée par l'expression :

Mais le donner, grands dieux! est un noble avantage.

Un orage de sifflets, des cris *assez! assez! à bas le rideau!* éclatèrent de toute part, après ce vers malencontreux. L'acteur Grandval, qui jouait Titus, répéta les quatre derniers vers avec ce changement :

Mais l'accorder, grands dieux! est un noble avantage.

Messieurs, dit-il en s'adressant au parterre, je viens de les corriger pour vous plaire. Cette saillie sauva la pièce d'une chute imminente; elle fut écoutée jusqu'à la fin. L'auteur était au supplice; la présence d'esprit de Grandval lui épargna l'humiliation d'une chute complète; il put du moins se consoler, en disant comme François Ier, après la bataille de Pavie : *Tout est perdu, fors l'honneur.* D—r.

BELLOY (Jean-Baptiste de), cardinal, archevêque de Paris, né le 9 octob. 1709 à Morangiès, diocèse de Beauvais, mort le 10 juin 1808. — Durant une vie qui a rempli l'espace de près d'un siècle, le cardinal de Belloy est un exemple remarquable de la félicité que procure même ici-bas une vertu toujours égale à elle-même. Sans être courtisan, il fut toujours bien avec les puissances de la terre : enfant, il reçut du régent Philippe d'Orléans une pension sur un bénéfice; homme fait, il jouit de l'estime personnelle de Louis XV, qui le choisit pour pacifier un diocèse troublé par les discordes religieuses; vieillard nonagénaire, il se vit recherché, comblé d'honneurs et de dignités par Napoléon. L'influence de ses douces vertus l'avait soustrait aux persécutions de la terreur; enfin, il n'est pas jusqu'à sa mort qui ne fût heureuse, car il cessa de vivre au moment où Napoléon, en rompant toute mesure avec le saint-siége, allait rendre si difficile la conduite à tenir par les prélats français. Aimable et patriarcal dans sa vie privée, modéré dans ses principes, tolérant, éclairé dans ses opinions, il fut le type du prêtre gallican, caractère qui chaque jour devient plus rare. Durant une vie publique de plus de 75 ans, car très jeune encore il administrait un diocèse, il se montra toujours dans sa conduite conséquent avec lui-même, ne déviant jamais de cette ligne de sagesse qui, chez lui, s'alliait avec le zèle et la piété. Vicaire-général et archidiacre de Beauvais, sous le cardinal de Gèvres, il annonça dès lors cette charité, cette douceur évangélique, ce zèle selon la science, qui lors du rétablissement du culte en 1802 lui servit à ramener au bercail des fidèles qu'auraient scandalisés ou repoussés l'indécente apostasie ou le zèle inconsidéré de bien d'autres. Député à la fameuse assemblée du clergé de 1755, qui avait mission de faire cesser le schisme causé dans l'église gallicane par la bulle *unigenitus*, De Belloy, alors évêque de Glandèves depuis 1751, se rengea parmi les prélats modérés, qui avaient à leur tête le cardinal de La Rochefoucault, et qui se prêtèrent à toutes les mesures nécessaires pour ramener la paix. L'évêque de Marseille Belsunce mourut pendant cette assemblée, laissant son diocèse plus agité qu'aucun autre de la France par la fureur des controverses. Belsunce, dans ces débats, avait toujours montré autant d'acrimonie et d'intolérance qu'il avait déployé de charité durant la peste dont Marseille avait éprouvé les ravages en 1720. De Belloy n'eut qu'à paraître pour tout pacifier par son esprit conciliant. Depuis 37 ans, il occupait ce siége, lorsque les décrets de nos assemblées nationales imposèrent aux prêtres de nouveaux serments : il ne crut pas devoir les prêter, quitta son église, et se retira à Chambly, dans la province où il était né. On y respecta son âge et ses vertus, et il demeura tranquille dans un temps où la tranquillité paraissait bannie de la France. A l'époque du concordat de 1801, il fut des premiers à faire le sacrifice de son titre d'évêque pour en faciliter la conclusion. Dans la lettre qu'il écrivit à cette occasion au cardinal Spina, il protestait de son obéissance filiale envers le souverain pontife. « Cet exemple du doyen de l'épiscopat, dit M. Tabaraud, eut une grande influence, attira tous les yeux sur sa per-

sonne, et, en rappelant le souvenir de ses précieuses qualités, le fit regarder comme le prélat de France qui convenait le mieux au siége de la capitale. » Napoléon l'y appela, à l'exclusion de Bernier, le grand factotum du concordat, et qui s'était, *in petto*, réservé le premier archevêché de la république. Placer dans un poste si important, le vénérable De Belloy, c'était y placer la vertu mûrie par près d'un siècle d'exercice de toutes les bonnes actions qui peuvent recommander un évêque. Dans cette haute dignité, à laquelle Pie VII joignit, en 1803, le chapeau de cardinal, le nouvel archevêque justifia toutes les espérances. Jamais l'épiscopat n'avait paru dans Paris avec une dignité plus évangélique. On vit dès lors la religion refleurir sans fanatisme, mais non sans éclat, dans toutes les paroisses de la capitale : le culte retrouva ses pompes, les prêtres leur ancienne considération ; les théâtres n'offrirent plus chaque soir d'indécentes plaisanteries contre les croyances d'une partie des citoyens, et tout cela fut dû à l'influence du prélat, dont le zèle ne se déployait jamais qu'à propos, parce qu'il était tellement sûr de lui-même qu'il pouvait attendre. Cependant De Belloy, successivement fait comte, sénateur, grand-aigle de la Légion-d'Honneur, se vit revêtu de toutes les dignités de l'empire et de l'église, et il les honora toutes. Sa verte vieillesse, heureux fruit d'une inaltérable sérénité d'ame, jointe à une conduite toujours conforme aux convenances de son état, le rendait capable d'exercer toutes les fonctions de l'épiscopat, dans un âge où l'homme est condamné d'ordinaire à l'inaction et à la maladie. Napoléon, étonné de lui voir une santé si robuste, lui dit un jour : « Vous vivrez jusqu'à 100 ans, M. le cardinal. — Eh ! pourquoi, répondit gaîment l'archevêché, votre majesté veut-elle que je n'aie plus que quatre ans à vivre? » Toutefois il ne devait pas atteindre cet âge, il mourut d'un catarrhe quatre mois avant d'avoir accompli le siècle : c'était sa première maladie. Sa mort fut édifiante, et jusqu'au dernier moment il conserva toute sa tête. En s'adressant aux personnes de sa famille, qui entouraient son lit pour recevoir sa bénédiction : *Apprenez à mourir*, leur dit-il ; et comme l'un de ses gens lui présentait une potion fortifiante : *N'entravez pas la mort*, s'écria le moribond. Ce furent, dit-on, ses dernières paroles. Napoléon, en permettant qu'il fût enterré à Notre-Dame dans le caveau de ses prédécesseurs, ordonna qu'il lui fût élevé un monument, « afin d'attester la singulière considération qu'il avait pour ses vertus épiscopales. » Ce monument, dû au ciseau de Desenne, est un des plus beaux ornements de l'église métropolitaine. Les personnes qui ont connu le cardinal De Belloy y retrouvent son image parlante. Le service qui lui fut fait à Notre-Dame a été une des cérémonies les plus magnifiques de l'empire. Pendant plusieurs jours, son corps avait été exposé dans une chapelle ardente, spectacle nouveau pour une partie de la population de Paris, qui avait grandi depuis la révolution : aussi l'affluence fut-elle prodigieuse. Napoléon, qui était alors à Bayonne, voulut que tous les dignitaires de l'empire, ayant à leur tête le premier archi-chancelier Cambacérès, assistassent au service. Voici l'éloge vrai qu'on lisait alors de lui dans le *Moniteur* : « Homme de paix ! il regardait comme une des principales obligations de son ministère de la maintenir, et croyait qu'il fallait tout lui sacrifier, excepté le devoir. Modèle de la charité évangélique, il était le père des pauvres, etc. » C'est le cardinal De Belloy qui, n'ayant pu se dispenser d'assister à un grand bal de la cour de Napoléon, mit à profit pour ses pauvres sa présence au milieu des joies mondaines, et fit une quête qui fut très productive. On lui a reproché le ton quelquefois adulateur de ses mandements ; mais, il faut le dire, De Belloy, dont l'ambition eût été plus que satisfaite, s'il en avait eu, se livrait dans cette circonstance à un sentiment honorable, à sa reconnaissance envers Napoléon, qui n'avait encore rien fait pour

gâter le surnom de restaurateur de la religion que lui donnait l'église. — Au surplus, l'affection était réciproque entre le vainqueur de l'Europe et le successeur de Belsunce. Long-temps après, dans ses conversations à Sainte-Hélène, Napoléon mettait De Belloy à la tête de ces anciens évêques qui eurent sa confiance et qui ne la trahirent jamais. « Le digne cardinal De Belloy et le bon archevêque Roquelaure, disait-il, m'affectionnaient sincèrement. » L'éloge de ce prélat se trouve, au reste, dans toutes les publications de l'époque : pendant un siècle d'existence, il n'eut pas un seul ennemi ; mais, au milieu du suffrage universel, personne n'a plus fait d'éloge du cardinal De Belloy que son successeur le cardinal Mauri, en le remplaçant si mal.

Ch. Du Rozoir.

BELL-ROCK, ou **INCH-CAP**, rocher extrêmement dangereux pour les vaisseaux sur la côte d'Écosse, non loin de l'embouchure de la rivière de Tay. Le nom de Bell-Rock, ou *Rocher de la cloche*, lui vient probablement d'une cloche (*bell*) que les moines d'Aberbrothok avaient fait placer près de la côle pour avertir les vaisseaux aux temps des marées. Ce rocher, dans les marées ordinaires, est entièrement couvert d'eau bourbeuse; aux marées basses, il présente une saillie de 427 pieds de long sur 230 de large, et 4 de hauteur au-dessus de la surface de la mer. Sa position dangereuse a été reconnue depuis fort longtemps par les navigateurs côtiers, et principalement par ceux qui se rendent à Tay-Haf (*Frith of Tay*). On commença en 1807 seulement à y faire construire une tour pour un fanal, et malgré les difficultés sans cesse renaissantes, elle fut heureusement achevée en 1811. La base de cette tour, qui est de la hauteur de 115 pieds, est entièrement à sec dans les marées ordinaires; dans les marées hautes, cette base est recouverte d'environ 15 pieds d'eau. Le fanal de cette tour consiste dans le mouvement circulaire alternatif de deux lumières, l'une rouge et l'autre blanche, qui paraissent sortir sans cesse de l'obscurité au moyen des réflecteurs mécaniques. Lorsque le temps brumeux ne permet pas d'apercevoir les lumières, la même machine met en branle deux cloches d'une grosseur convenable, qui, jour et nuit, servent d'avertissements aux navigateurs qui s'approchent des côtes.

C. L.

BELLUNE. (*Voy.* Victor.)

BÉLOMANCIE, du latin *belomantia*, formé de deux mots grecs, *belos*, flèche, et *manteia*, divination, qui était en usage parmi les Orientaux, surtout chez les Arabes, où elle s'appelait *alazlam*, et qui se faisait au moyen de flèches. Elle se pratiquait de plusieurs manières : la première consistait à marquer des flèches de différents signes, et à les mettre dans un sac ; on en tirait ensuite au hasard un nombre voulu, et, selon qu'elles étaient marquées, on en concluait qu'une entreprise dans laquelle on devait s'engager échouerait ou serait couronnée d'un plein succès. Une autre manière, plus généralement usitée, était d'avoir seulement trois flèches : sur l'une d'elles, on écrivait ces mots : *Dieu me l'ordonne ;* sur la seconde *Dieu me le défend*, et la troisième devait rester sans inscription. On les enfermait dans un carquois, ensuite on en tirait une au hasard. Si c'était la première que nous avons indiquée, on exécutait l'entreprise pour laquelle on consultait le sort ; on y renonçait si c'était la seconde, et si c'était la troisième, on recommençait l'opération. — Cette sorte de divination, du reste, paraît fort ancienne. Saint Jérôme veut qu'Ézéchiel en ait parlé (xxi, 21), et il dit que cette superstition était en usage chez les Assyriens et les Babyloniens. Il en parle encore à l'occasion du ive chap. d'Osée, à cela près qu'au lieu de *flèches* il mentionne des *baguettes*. Les Septante traduisent également par le mot grec *rabdos* (baguette) ; d'où il faudrait alors appeler cette espèce de divination *rabdomancie* (*voy.* l'article Baguette divinatoire), et non *bélomancie ;* mais dans Ézéchiel, cité par saint Jérôme, il est bien positivement

question de flèches, et non de baguettes. D'autres auteurs interprètent ce passage d'Ézéchiel, non pas, comme saint Jérôme, par les mots *commiscens sagittas*, ce qui marquerait qu'on mêlait les flèches dans les carquois avant de les tirer au sort, mais par le mot *tersit*, d'où ils concluent que cette superstition consistait à fourbir ou polir le fer des flèches, pour y considérer, comme dans un miroir, ce qu'on voulait apprendre du sort, de même qu'on regardait aussi dans l'ongle du pouce, après l'avoir frotté et rendu luisant. Enfin, d'autres commentateurs rendant le passage en question par le mot de *fecit*, et disent qu'on lançait des flèches en l'air, et qu'on observait l'endroit où elles tombaient pour en tirer un augure favorable ou défavorable. Grotius montre que cette superstition était en usage chez les Mages (c'est-à-dire les Chaldéens) et chez les Scythes. De ceux-ci elle passa chez les Esclavons, leurs voisins, selon ce que nous apprennent Rabbi-Moyse de Kotsi (*Hist. du* 52e *jubilé*) et Adam de Bremen (*Narrat. eccles.*, c. 6), de qui les Germains l'empruntèrent à leur tour, au rapport de Tacite (*De morib. Germ.*, c. 11). —Paulus Venetus, en parlant des Tatars (liv. 1er, chap. 53), décrit encore une espèce de *bélomancie* pratiquée par eux; mais il se trompe, et ce n'était pas même une coutume de ces peuples, mais une espèce de divination arbitraire que leurs prêtres pratiquaient en de rares occasions, non pas avec des flèches, mais avec un roseau fendu en deux. E. H.

BELOUTCHISTAN, ou **BALLOUDJISTAN**, contrée de la Perse orientale située entre les 24° 50′ et 30° 40′ de latitude nord, et les 56° 30′ et 65° 5′ de longit. est, qui s'étend au nord depuis le Sidjistan et l'Afghanistan jusqu'à la mer des Indes, et de l'est à l'ouest depuis les provinces de Laristan et de Kerman jusqu'au Sind. En y comprenant cette dernière province, on peut compter six divisions principales du Beloutchistan : 1° Djhalavan, Sarawan, et le district de Kelat; 2° Mekran et Las; 3° Kouhistan ou pays des montagnes, à l'ouest du désert; 4° le désert; 5° Katch-Gandawa et le district de Harrend-Dadjel; et 6° le Sind, dont le chef fait sa résidence à Hyderabad, ville assez considérable avec un bean port et 15,000 habitants. Le sol et le climat du Beloutchistan sont très variés. Plusieurs montagnes élevées sont constamment couvertes de neige, tandis que dans les plaines les chaleurs de l'été sont presque insupportables. L'eau est généralement rare. Les eaux courantes ne sont autre chose que des ruisseaux qui descendent des montagnes et se perdent dans le sable, ou des eaux basses qui se jettent aussitôt dans la mer. Le Dastl est le seul fleuve considérable. Il poursuit son cours sous différents noms, l'espace d'environ 400 lieues. Le désert, qui a une étendue de 115 lieues sur 70 est en grande partie composé de sables mouvants, ce qui le rend très difficile à traverser. La majeure partie du Beloutchistan est montagneuse, surtout le Kouhistan. Une grande chaîne de montagnes appelée *Brahouik* s'élève, à partir des bords de la mer, près du cap Mouza ou Mowari, sous le 25e degré de latitude nord, et le 58e de longitude est, se dirige vers le nord jusques au-delà des frontières du Beloutchistan, et semble être une ramification des monts Hazarah ou Paropamisus, à l'ouest de la ville de Kelat. D'autres sections de montagnes traversent le pays dans différentes directions. Les métaux précieux y sont assez abondants. Dans certains cantons, on trouve en quantité de l'or, de l'argent, du plomb, du fer, du cuivre et de l'étain. Le sel fossile, l'alun, le salpêtre et le soufre y sont surabondants. Le sol est en général très fertile, et les environs des villes sont ornés de magnifiques jardins, qui produisent les plus beaux et les meilleurs fruits du monde. On y récolte beaucoup de blé; on y cultive avec succès la garance, le coton et une sorte d'indigo d'une qualité supérieure. L'assa-fœtida croît naturellement entre les collines. Le Beloutchistan n'est pas, à proprement parler, un pays de forêts; ce-

pendant on y remarque des arbres d'une beauté et d'une grosseur extraordinaires. Les animaux domestiques sont : le cheval, le mulet, l'âne, le chameau, le dromadaire, le buffle, le mouton, la chèvre, le chien, le chat, la poule et le pigeon. Le dindon, l'oie et le canard manquent totalement. Les animaux féroces ou sauvages sont : le lion, le tigre, le léopard, la hyène, le loup, le chacal, le chat-tigre, le chien sauvage, le renard, le lièvre, le mongon, la chèvre des montagnes, l'antelope, l'âne sauvage, etc. On y trouve presque toutes les espèces d'oiseaux d'Europe et d'Asie réunies. Deux races principales se partagent la souveraineté du pays, les Béloutches et les Brahoués, qui forment une masse d'environ 1400 mille habitants. Avec les autres races qui habitent le pays, sur une superficie d'environ 18 mille lieues carrées, en y comprenant la province de Sind, on porte la population totale à 2,700,000 habitants. Les Béloutches se composent d'environ 48 souches originaires, et les Brahoués de 74. Ces deux races diffèrent l'une de l'autre autant par l'extérieur que par les mœurs, les usages et la langue : celle des Béloutches se rapproche du persan, et celle des Brahoués de l'ancien idiome de l'Inde. Les 3 souches principales des Béloutches sont les *Nharoués*, les *Rhinds* et les *Magschis*. Ils sont tous d'une taille élancée, bien faits et actifs, mais généralement d'une force de corps médiocre. Ils ont la peau brun-foncé et les cheveux noirs. Ils ont tous un penchant décidé pour le vol et la rapine, ne craignent aucun danger et sont très braves au combat. Les Nharoués surtout regardent le pillage, le meurtre et l'incendie comme des actions très honorables; ils vivent à la manière des bergers, à l'exception cependant de ceux qui habitent les villes, ou sous des tentes. Les Brahoués sont de courte taille; ils ont le visage rond, les traits plats, les cheveux et la barbe bruns pour la plupart. Comme peuple nomade, ils changent de demeure suivant la saison. Ils n'ont pas l'habitude du vol et du pillage comme les Béloutches, sont braves, paisibles et laborieux. Du reste, les mœurs de ces deux races distinctes ont plusieurs points de ressemblance : ils sont tous hospitaliers, gardent religieusement leur parole et obéissent exactement à leurs chefs. La capitale Kelat est une ville spacieuse, qui contient 3,750 maisons et 20,000 habitants; elle est la résidence du khan ou souverain de tout le Béloutchistan. Les peuples qui lui sont soumis lui paient certains tributs et sont obligés de lui fournir des troupes auxiliaires en cas de guerre. Les revenus annuels du khan sont estimés à environ un million de francs, non compris ce qui lui est payé en produits du pays. On prétend qu'autrefois ce souverain pouvait mettre en campagne une armée de 250 mille hommes. Maintenant il lui serait difficile d'en réunir 60,000. Les Béloutches et les Brahoués sont musulmans sunnites. Il y a, en outre, un assez grand nombre de Dehwars et d'Indous, qu'on croit issus des anciens Guèbres, établis dans le pays. — Ce n'est que depuis peu d'années que le Béloutchistan figure sur nos cartes, et son histoire, plus inconnue encore que sa topographie, ne fournit que des faits isolés et peu importants. Qu'ils soient Arabes, Turcomans, Tatars ou Afghans d'origine, les Béloutches, tant ceux qui habitent le Mekran que ceux qui sont établis dans les environs de l'Indus, ont toujours été plutôt tributaires que sujets des rois de Perse ou du souverain de l'Indoustan. Ce n'est qu'à l'époque où les révolutions et l'anarchie ont commencé le démembrement du premier de ces empires et la dissolution de l'autre, que la puissance des Béloutches a pris une sorte d'accroissement et de stabilité. En 1711, ceux qui habitaient le Mekran répondirent aux avances de Mir-Weis, qui s'était révolté à Candahar contre la Perse, firent alliance avec les Afghans, dont il était le chef, et contribuèrent à la défaite de l'armée persane; en lui coupant les vivres. En 1722, 4 mille d'entre eux pénétrèrent jusqu'à Schiraz, qu'ils livrèrent

au pillage, mais ils respectèrent les loges consulaires des Européens. Ce fut probablement vers le milieu du XVIIe siècle que Kambar, chef de la dynastie régnante, détrôna Fehwa, radjah indou de Kelat, après avoir combattu pour sa défense. Kambar était de la tribu des Brahoués, appelée Kambarani; mais comme ce nom, dans leur langue, signifie Abyssin, on suppose que Kambar était originaire d'Abyssinie. Il usa de violence pour forcer les Indous à embrasser l'islamisme; mais son fils et son petit-fils, qui régnèrent après lui, consolidèrent leur puissance par une tolérance fort rare chez les musulmans et chez les Barbares. Ils réunirent en corps de tribus les bergers errants, en leur accordant sans limites la liberté civile et religieuse, à la seule condition de reconnaître la souveraineté du khan de Kelat et de lui fournir leur contingent de troupes. Abdallah-Khan, le 4e prince de cette dynastie, manifesta le premier l'esprit de conquête. Il enleva la province de Katch-Gandawa à des petits vassaux du Nabab de Sind. Rentré sous la vassalité de la Perse, après les victoires de Nadir-Schah sur les Afghans, Abdallah fut obligé de donner ses deux fils Hadji-Mohammed et Nassir, comme otages de sa fidélité, en 1737, lorsque le monarque persan marchait à la conquête de l'Inde. Hadji-Mohammed ayant été bientôt après mis en liberté pour succéder à son père, qui venait de mourir, se rendit si odieux par ses débauches et sa tyrannie que Nadir, de retour de son expédition, passant près de Kelat en l'an 1740, revêtit Nassir des insignes de la souveraineté, et l'engagea à détrôner son frère, pour rendre à son pays le bonheur et la tranquillité. Nassir, déjà renommé pour sa prudence et sa valeur, fut accueilli comme le libérateur du Béloutchistan. Ses conseils et ses remontrances n'ayant produit aucun effet sur l'esprit de son frère, il se défit de lui, en le faisant mettre à mort par ses gardes, ou en l'assassinant de sa propre main. Quoi qu'il en soit, il déplora toujours ce crime politique, et le rejeta sur les exigences du salut de l'état. Confirmé dans son gouvernement par le roi de Perse, il gagna l'affection de ses sujets par ses sages institutions et par ses soins à rétablir la paix au dehors et au dedans, à faire fleurir le commerce et à embellir sa capitale. A la mort de Nadir-Schah, en 1747, et par suite de l'anarchie et du démembrement de la Perse, il se trouva vassal d'Ahmed-Schah-Abdally, fondateur de la nouvelle monarchie du Caboul. Il voulut, 11 ans après, se rendre indépendant, et vainquit une armée qu'Ahmed-Schah envoya contre lui; assiégé par ce prince dans sa capitale, il fit une si belle résistance qu'il obtint, par un traité honorable, de n'être assujetti qu'à fournir son contingent de troupes en cas de guerre. Il prit part aux campagnes d'Ahmed-Schah dans l'Inde, en 1760 et 1761, et s'y distingua par son courage. En 1769, il aida ce prince à repousser les Persans, et obtint par ce service un accroissement de territoire. Après avoir apaisé une révolte excitée par un de ses parents, Nassir régna paisiblement pendant ses dernières années, et mourut en juin 1795, dans un âge très avancé, laissant parmi ses compatriotes une mémoire justement révérée par sa libéralité, sa justice, sa clémence, sa constance dans les revers, et sa scrupuleuse fidélité à remplir ses promesses et à garder les traités. — Nassir avait eu trois fils : l'un d'eux, Mahmoud-Khan, né en 1781, lui succéda, et gouverne encore aujourd'hui le Béloutchistan, sans avoir hérité de ses talents et de ses vertus. Son extrême jeunesse à l'époque de son avénement et, depuis, sa mauvaise politique ou son incapacité donnèrent lieu à des commotions dont les effets ont laissé des traces et affaibli l'autorité de ce prince sur un peuple à demi sauvage. Plusieurs chefs particuliers ont déjà secoué le joug de l'obéissance, et cessé de lui payer tribut. Mahmoud a été forcé, en 1808, d'abandonner le Mekran, que son père avait soumis sur la fin de son règne. Le Sind même ne doit plus être compté au nombre des pays sujets ou vassaux du Bé-

loutchistan. Ce n'est que momentanément et du temps de Nassir qu'il a pu lui être soumis à l'un ou à l'autre titre, car dès l'année 1761, le Sind avait déjà ses souverains particuliers, tributaires du roi de Caboul jusqu'en 1793, et absolus depuis cette époque. Les princes de Sind, à la vérité, sont Béloutches d'origine; mais quand même ils seraient parents du souverain du Béloutchistan, est-ce une raison de supposer qu'ils sont ses sujets, ses vassaux, et ne peuvent-ils pas avoir aussi leurs intérêts séparés et tout-à-fait indépendants? C'est ce que nous pourrons développer sans doute avec plus de certitude à l'article Sind, pays plus connu et plus important que le Bélouchistan.

H. Audiffret.

BELPHÉGOR, *Béelphégor*, *Baal-Phégor*, *Baal-Péor*, ou *Pégor*, est le nom d'une idole des Ammonites, des Moabites et des Madianites, qui, dans la théogonie syrienne, joue tantôt le rôle du soleil, tantôt celui de Saturne, et plus souvent encore celui de Priape, dont il avait les attributs. Isidore dans ses *Origines*, saint Jérôme (sur le chap. 9 d'*Osée*, et liv. I contre *Jovinien*, chap. 12), et Ruffin (liv. III, sur *Osée*), émettent cet avis, qui est partagé par le père Kircher, par Masius, Bochart et plusieurs autres auteurs ou commentateurs. Les uns lui font offrir des victimes humaines par ses prêtres, qui en mangent ensuite les chairs; d'autres lui font faire des sacrifices immondes, et de ce nombre est Salomon Jarkhi, lequel (sur les *Nombres*, XXV, 3) prétend que le mot hébreu d'où l'on a fait *phéor* a la même signification que la phrase latine: *aperire et distendere foramen podicis.* Maimonides insinue la même opinion dans son *Moreh Nebuhhim* (p. III, ch. 46), et il dit que les préceptes de l'*Exode*, XXVIII, 42, et XX, 26, n'ont eu pour but que d'engager les prêtres du vrai Dieu à s'éloigner d'un culte aussi absurde et aussi abominable. La vérité est qu'on ne sait rien de bien positif sur ce faux dieu, dont on a fait une idole d'ignominie, et que les rabbins disent qu'on honorait par des actions qui blessent la modestie et la pudeur. Origène (dans son *Hom.* 20, sur le livre des *Nombres*) dit qu'il n'a rien trouvé dans les interprétations des noms des Hébreux sur cette idole, sinon que c'était une *représentation d'impureté*, et il ajoute qu'elle était adorée dans le pays de Madian, *principalement par les femmes*, ce qui semble contredire le culte honteux qu'on lui suppose. Moïse (au livre des *Nombres*, XXV, 3) rapporte aussi que les Israélites l'adorèrent: « Et Israël se consacra au culte de *Béelphégor* », dit la Bible de Saci. — Selden (*De diis syr*, I, chap. 5), dit que *Béelphégor* est le même qui est appelé simplement *Phegor*, ou *Phogor* dans l'hébreu (chap. XXII de *Josué*, v. 17, et *Nombres* XXXI, 16), et qui n'est autre que *Baal*, ou *Bélus*, le Jupiter enfin des Chaldéens. L'auteur de la *Vulgate* est du même sentiment (*Josué*, XXII, 17), et il dit que *Phégor* est un nom de lieu. C'est en effet le nom d'une montagne au *Livre des Nombres* (XXIII, 28), et d'une ville, dans *Josué* (XIII, 19); et *Baal*, *Beel*, ou *Bel* (*voyez* ces mots), signifiant *Dieu* ou *Seigneur*, il s'ensuit que *Bel-Phégor* désigne simplement une idole ou un faux dieu qui aurait été adoré sur la montagne. On lit dans le *Deutéronome* (XXXIV) que le temple de ce dieu se nommait *Bethphégor*, de *beth*, maison (*voyez* ce mot) et de *péor*, ouvert, parce que la montagne sur laquelle il était situé s'ouvrait pour laisser un passage; qu'il y avait là un col, une ouverture, par où en effet passa le peuple d'Israël. Cela trouvé, nous sommes fondés à penser que, pour tourner en dérision et vouer au mépris le culte des faux dieux, les chrétiens leur auront attribué un nom et des fonctions qui n'étaient point réellement les leurs. Nous lisons en effet dans Martin Bucer (Commentaire sur le psaume CVI, v. 29) que c'est l'Écriture qui interprète à mal le nom de *Bel-Phégor*, et que c'est la coutume de donner ainsi des sobriquets aux faux dieux, pour mieux les ridiculiser aux yeux des chrétiens et de leurs propres

adhérents. Joseph Scaliger, qui est du même sentiment, ajoute que le véritable nom de ce dieu était Baal-Reem, c'est-à-dire *dieu du tonnerre*, et que les Israélites lui ont donné celui de *Baal-Phégor*, ou *Phéor*, qui, d'après l'interprétation que nous avons donnée plus haut de ce dernier mot, laquelle est aussi la version adoptée par Scaliger, ferait de ce dieu le rival, l'émule, ou, si l'on veut, le Sosie du dieu *Crepitus* des Latins. Mais, à l'aide d'une interprétation plus large et plus généreuse, nous parviendrons à rétablir la vérité et à prouver que *Belphégor* n'est autre que le Dieu de toute la terre et de tous les temps, dont les nations les moins civilisées ont eu quelque sentiment, et, pour ainsi dire, la vague intuition, qu'elles ont exprimée, chacune à sa manière, et en créant, pour représenter et pour adopter ce Dieu, des images plus ou moins matérielles, plus ou moins grossières, selon le degré de cette faible intelligence humaine, que la révélation pouvait seule éclairer. Nous déclarons donc partager à ce sujet l'opinion de Vossius, qui soutient (liv. II *De l'idolâtrie*, chap. 7.) que *Belphégor* n'est autre que le Soleil, et qui prétend réunir par-là tous les sentiments des anciens, qui, sous les noms divers de Saturne, Jupiter, Priape, Bacchus, le Soleil, le Ciel, Orus, Uranus, Osiris, adoraient tous la même divinité, c'est-à-dire le maître de la génération et de toutes les productions du monde. Le nom de Priape, selon lui, vient de celui de *Péor*, ou *Pégor*, que ce dieu porte quelquefois seul, sous la désignation générique de *Baal* (*Deutéronome*, XXXIV, 5 et 6, et *Josué*, XXII, 17). La première partie de *Priapus*, dit-il, est *peor*, et la seconde *ab*, ou *ap*, qui signifie *père*; de sorte que *Priapus* n'est autre chose que *Peor pater*, comme on écrit et comme on dit *Jovis pater*, *Marspiter*, *Saturnus pater*, *Janus pater*, *Dies pater*, etc. Or, ce mot de *péor* aurait réellement en hébreu la signification d'*aperire* (ouvrir), qui s'applique parfaitement au Dieu adoré de toute antiquité, même par les nations sauvages, au Soleil, qui produit tout, *ouvre* tout, amène tout enfin à maturité. — La Fontaine a tiré d'un petit ouvrage de Machiavel (*Le mariage de Belphégor*) le sujet du conte de *Belphégor*, qui ne vaut pas la *Satire des femmes* de Boileau, quoique le but soit à peu près le même, puisque sa *moralité* est de faire voir qu'il se trouve quelquefois des femmes qui sont plus méchantes que le *diable*.
E. H.

BELSUNCE de CASTEL-MORON (Henri-François-Xavier de), né le 4 décembre 1671 au château de la Force en Périgord, d'une ancienne famille originaire de la Navarre, et mort le 4 juin 1755, est célèbre par le dévoûment qu'il montra lors de la peste de Marseille, qui décima en 1720 et 1721 la population de cette ville, dont il avait été nommé évêque en 1709, après avoir été d'abord grand-vicaire d'Agen. On le voyait au plus fort de la contagion, dit un historien, allant de rue en rue, portant les secours spirituels et temporels aux malades, encourageant par son exemple encore plus que par ses discours, et se consacrer sans réserve à cette œuvre héroïque. C'est ainsi qu'en faisant chaque jour ou plutôt à chaque moment le sacrifice de sa propre vie, il sauva un grand nombre de ses diocésains, sans avoir été jamais atteint lui-même du cruel fléau qui les moissonnait par centaines. Ce dévoûment sublime a fourni à Millevoye le sujet d'un poème intitulé : *Belsunce ou La Peste de Marseille*, et a mérité en même temps au digne prélat d'être célébré dans des vers de Pope. La cour, pour le récompenser de son zèle, lui offrit successivement l'évêché et la duché-pairie de Laon (en 1723), et l'archevêché de Bordeaux (en 1729); mais il préféra rester dans sa résidence de Marseille, que tant de sacrifices lui avaient rendue si chère, et fut dédommagé de son refus par l'investiture de deux riches abbayes et par le *pallium* (*voy.* ce mot), dont Clément XII l'honora en 1731. — Élève des jésuites, l'influence qu'il leur laissa prendre dans son diocèse y mit souvent

le trouble et le précipita lui-même dans des démarches relatives aux affaires du jansénisme qui le mirent en guerre avec le parlement d'Aix. Il fut le premier des évêques qui imagina de faire interroger les malades sur leur soumission à la bulle *Unigenitus*, et de faire refuser les sacrements aux opposants. Le régent, qui avait en diverses occasions fait les plus grands efforts pour le ramener à des dispositions plus pacifiques et plus conformes au caractère évangélique, disait un jour, en sortant d'une conférence avec lui : « Voilà un saint qui a bien de la rancune ! » En voyant ce contraste dans une ame aussi belle, peut-être est-il permis d'affirmer que Dieu l'avait faite pour édifier le monde, et qu'elle ne dut ses faiblesses qu'aux institutions terrestres, dans lesquelles l'homme, au lieu de chercher à s'approcher de l'essence divine autant que sa nature imparfaite peut le permettre, semble au contraire s'appliquer à prêter ses petites passions à celui qu'il prétend honorer par un culte si souvent indigne et du Créateur et de la créature. E. H.

BELT (Le grand et le petit), sont deux détroits du Danemarck qui, avec le Sund, unissent le Kattégat et la mer Baltique. Le grand Belt sépare les îles de Séeland et Laland des îles de Fionie et Langeland ; sa largeur est de 8 à 9 lieues et sa profondeur de 15 à 20 brasses ; des bancs de sable et de petites îles à fleur d'eau en rendent la navigation périlleuse. Les vaisseaux qui se rendent dans l'île de Fionie paient un droit de passage à Nyborg. Le petit Belt sépare l'île de Fionie du Jutland. Il se resserre considérablement près la forteresse *Fridericia*, où il n'a plus qu'une demi-lieue de largeur environ, et où les vaisseaux paient le droit de passage, de sorte que l'entrée du Kattégat est entièrement commandée par ces deux détroits. La navigation en est si dangereuse que les vaisseaux prennent ordinairement le Sund malgré la longueur du trajet. C. L.

BELTSÉPHON, c'est-à-dire en hébreu, *Dieu* ou *seigneur caché* ou *dieu du septentrion* (de *bel* et de *tsaphon*). C'est le nom d'un lieu situé près de la mer Rouge et de l'endroit où les Israélites passèrent cette mer à sec. Quelques auteurs veulent que ce fût une ville, et d'autres seulement un lieu ou un rocher qui était dans le désert. Les Rabbins disent que c'était une idole de *Baal*, la même peut-être que *Belphégor* (*voyez* ce mot), qui avait été placée là par les Égyptiens pour observer les Israélites et les empêcher de sortir d'Égypte, d'où ils donnent au mot *tsaphon* la signification de *speculator*, qu'ils appliquent à Baal, comme Jupiter avait reçu celle de *stator*, pour avoir arrêté une armée qui fuyait. Le père Kircher pense également avec les commentateurs de l'Écriture que ce lieu n'a été ainsi appelé que parce qu'il y avait une idole de ce nom placée là comme le gardien de l'Égypte, et il soupçonne que ce pouvait être le Mercure des Égyptiens, qu'ils avaient coutume en effet de mettre sur les chemins. Ceux qui donnent à Beltséphon la figure d'un chien entendent sans doute par-là *Hermanubis* ou *Mercure Anubis*. E. H.

BÉLUS. (*Voy.* Bel.)

BELVÉDER, ou mieux BELVÉDÈRE, mot italien qui veut dire *belle-vue*, est en architecture un petit donjon, ou plutôt un pavillon qui, de même que la lanterne sur les coupoles, couronne et domine les maisons de plaisance. Il est aisé de voir que cette recherche dans les habitations nous vient de l'Italie, dont les belles campagnes, les horizons enchanteurs, le ciel si pur, l'atmosphère si calme, ne pouvaient manquer d'éveiller chez un peuple amant des arts et de la volupté un tel goût pour ce luxe de l'architecture moderne. Presque toutes les maisons, à Rome, sont surmontées d'un belvédère ; le plus fameux est celui du Vatican élevé par Bramante ; la ville de Rome s'étend à ses pieds tandis que les Apennins prolongent indéfiniment sur une seule ligne leurs cimes toujours blanches de neige : c'est un des plus beaux points de vue de l'univers. Depuis que cet édifice fut enrichi par

Pie VI de tout ce que les arts ont de merveilleux, il a pris le nom de Muséum. — En France, on nomme aussi belvédère un petit pavillon situé à l'extrémité, soit d'un jardin, soit d'un parc, où à midi on se met à l'abri des feux du soleil, où le soir on goûte le frais. Dans les maisons royales, un belvédère est un appartement complet ou un salon unique percé à jour, où tout autour de soi on a des croisées qui divergent sur l'horizon. Louis XIV a le premier donné le nom de Trianon à cette sorte de bâtiments. En général un belvédère, qu'il soit dépendance d'un palais ou d'une maison particulière, doit être d'un style simple sans être nu, élégant sans coquetterie : surchargé des fastueux ornements de l'architectnre, il brillerait aux dépens de l'édifice dont il n'est qu'nn accessoire. — On appelle aussi belvédère une plate-forme revêtne d'un mur de terrasse, ou soutenue d'un glacis de gazon dominant snr les lieux d'alentour. C'est un terme de jardinage. D. B.

BELZONI (Jean-Baptiste), d'une famille romaine, et fils d'un pauvre barbier. Il naquit à Padoue en 1778, et fut élevé à Rome pour être moine. Il quitta cette dernière ville lorsque les Français s'en furent emparés et vint en Angleterre en 1803, où il débuta au théâtre d'Astley, à Londres, dans les rôles d'Apollon et d'Hercule. Il acquit des connaissances dans la langue anglaise et dans l'architecture hydraulique. Cette dernière branche avait fait son étude principale depuis son séjour à Rome et le porta à entreprendre un voyage en Égypte. Après un séjour de neuf années, il quitta l'Angleterre avec sa femme (une amazone pour le conrage, qui au besoin se défendait contre les Barbares à coups de pistolets) et vint en Égypte en passant par le Portngal, l'Espagne et Malte. Il vécut là depuis 1815 jusqu'à 1819, d'abord comme danseur. Ensuite il sut se concilier la faveur du pacha, qui l'employa pour l'exécution de ses projets. Belzoni, quoique vivant presque continuellement au milieu des habitants sauvages du pays, s'était fait remarquer et respecter par la hauteur extraordinaire de sa taille et par sa force corporelle. Il parvint à ouvrir la pyramide *Gizeh*, qui avait été précédemment ouverte au XVIIe siècle par Petro della Valle, et dont les Français, lors de l'expédition d'Égypte, n'avaient pu trouver l'entrée. Il en ouvrit encore une autre du nom de *Chiephreme*, et en ontre plusieurs tombeaux des anciens rois de Thèbes, nommément un magnifique, situé dans la vallée de *Bibanselmoluk*, qu'on croit être celui de *Psammuthis*, qui vivait 400 ans avant Jésus-Christ. Les dessins qu'il en a donnés passent pour être de la plus scrupnlense exactitude. Par sa persévérance et son adresse, il parvint, en 1816, à transporter de Thèbes à Alexandrie le buste de Jupiter-Memnon et un sarcophage de marbre tiré d'un ancien tombeau. Ces deux objets furent ensuite envoyés au muséum britannique. Près de la seconde cataracte du Nil, il ouvrit, en 1817, le temple d'Ypsambul, que les deux Français Cailliaud et Drovetti (consul-général) avaient, à la vérité, découvert un an auparavant, mais qu'ils n'étaient pas parvenus à ouvrir. Belzoni découvrit parmi les ruines de ce temple un autre temple souterrain inconnu jusqu'alors. Ensuite, il visita les côtes de la mer Rouge, la ville de Bérénice, et pénétra enfin dans l'oasis de Jupiter-Ammon. Son voyage à Bérénice fut récompensé par la découverte des mines d'émerandes de Zubara. Il réfuta l'assertion de Cailliaud, qui prétendait que ce lieu était le grand entrepôt de l'Europe et des Indes chez les anciens. Belzoni, après les vérifications et les recherches les plus scrupuleuses, découvrit enfin l'ancienne Bérénice dans des ruines situées à 5 jours de marche du lieu que Cailliaud avait pris ponr cette antique cité, qu'il prétendait avoir découverte. L'onvrage, *Narrative of the operation and recent discoveries with the pyramyds, temples, tombs, and excavations in Egypt and Nubia, and of a journey to the coast of the Red sea*,

in search of the ancient Berenice, *and another to the oasis of Jupiter-Ammon* (Londres, 1821), avec 44 planches, que Belzoni publia, obtint un très grand succès. Padoue, sa ville natale, lui fit graver une médaille par Manfredini en reconnaissance du présent de deux statues égyptiennes qu'il y avait envoyées. Ces statues sont placées dans la salle de l'université appelée *della Ragione*. En novembre 1823, il avait fait des préparatifs pour faire un voyage de Benin jusqu'à Tombouctou, en passant par Hussa, lorsque la mort le surprit à Gata, le 3 décembre 1823, sur le chemin de Benin. Il avait en dernier lieu admis comme vraie l'opinion que le Nil et le Niger ne sont pas un seul et même fleuve, et que le Niger se jette dans l'océan Atlantique. Sa femme, qui avait été sa compagne fidèle dans tous ces périlleux voyages, a publié les dessins originaux de Belzoni sur les tombeaux égyptiens qu'il avait ouverts. C. L.

BEM (Joseph), général polonais, naquit dans la Gallicie, vers l'année 1790. Élève de l'école d'application de Varsovie, il en sortit pour servir dans une batterie d'artillerie à cheval, commandée par le comte Ladislas Ostrowski. Décoré de la croix de la Légion-d'Honneur pendant la campagne de 1812, il fut nommé lieutenant au siége de Dantzig. A la paix, Bem rentra en Pologne, où il accepta du service dans l'armée nationale que réorganisait l'empereur Alexandre. Promu au grade de capitaine par le grand-duc Constantin, et chargé de professer un cours à l'école d'artillerie, Bem, patriote indépendant, ne manqua pas d'encourir bientôt la disgrâce du proconsul moscovite. Mis à la réforme, puis rappelé sur la demande formelle du général Gerstenzweig, congédié plus tard de nouveau, il se vit tour à tour l'objet des avances les plus flatteuses ou des persécutions les plus violentes. Enfin on le laissa libre, et il se retira à Léopold, où ses connaissances dans les arts mécaniques le rendirent utile à tous les manufacturiers de la contrée. La révolution du 29 novembre 1830 vint l'arracher à ses paisibles travaux. Déjouant la surveillance autrichienne, il arriva à Varsovie dans les premiers jours de mars, et obtint, avec le grade de major, le commandement de la quatrième batterie d'artillerie à cheval. Il figura en cette qualité le 10 mars 1831 à la bataille d'Iganie, et contribua beaucoup au succès qui la couronna. Le grade de lieutenant-colonel et la croix polonaise dite *Virtuti militari* furent la récompense de sa conduite dans cette affaire. Depuis lors, Bem resta inactif jusqu'à l'époque de la bataille d'Ostrolenka, où, arrivant en face du pont de la Narew avec dix pièces d'artillerie seulement, il retarda le passage des Russes et préserva l'armée polonaise d'une complète déroute. Nommé d'abord colonel, puis commandant de toute l'artillerie polonaise, il s'occupa activement des fortifications de Varsovie et de son système de défense. Présent à Sochaczew et à Bolimow, il se replia avec toute l'armée sur la capitale menacée. A ce moment suprême de la révolution, Bem déploya toute l'énergie de son caractère et toute la vigueur de son génie. Vers la fin d'août 1831, il avait été promu par le généralissime Krukowiecki au grade de général de brigade, avec le commandement de toute l'artillerie de siége. Les assauts des 6 et 7 septembre furent pour le général Bem une occasion de grande et décisive gloire. Sur la brèche pendant deux jours, il dirigea le feu de deux cents pièces d'artillerie, et se porta de sa personne sur tous les points menacés. Après la capitulation, il suivit l'armée à Modlin, et se prononça toujours dans les délibérations qui survinrent pour le parti le plus énergique et le plus chanceux. Ainsi, il figura dans cette minorité courageuse qui voulait continuer la guerre en la portant sur la rive gauche de la Vistule. Mais l'avis contraire ayant prévalu, force lui fut de se réfugier avec les débris des troupes nationales sur le territoire prussien. Là, Bem chercha encore à ressusciter la nationalité polonaise en y créant des *légions* à l'instar de celles qui avaient jadis été les auxiliaires de la

France sous la république et sous l'empire; mais un ordre formel de la police prussienne l'obligea bientôt à se séparer de ses compagnons d'armes sans avoir pu leur donner une organisation définitive. « Maintenant que le général nous quitte, dirent les soldats, tout est perdu. » Il traversa Dresde et arriva à Paris, où ses démarches auprès du ministre de la guerre et du duc d'Orléans ne furent pas sans influence sur le sort des soldats réfugiés. Retourné en Saxe, il s'employa à les acheminer en France et à les diriger vers les dépôts désignés pour leurs casernements. L. R.

BEMBÈCE (entomologie), en latin *bembex*, fait du grec *bembêx*, toupie. On nomme ainsi, à cause de la forme de leur abdomen, un genre d'insectes hyménoptères, de la famille des mellites, et qui ont la forme et les couleurs des guêpes, la bouche des abeilles et les mœurs des sphéges. (*Voy.* ces mots.) On les trouve dans les lieux arides, sablonneux, exposés au soleil. Linné, se fixant à la considération des organes masticatoires et à la disposition des ailes de ces insectes, les avait rangés avec les abeilles en leur donnant le nom spécifique de *rostrata;* Fabricius, le premier, en forma, sous la dénomination de *bembex*, un genre propre, composé aujourd'hui d'un assez grand nombre d'espèces. Le *bembex à bec* est très commun dans les lieux arides et sablonneux des environs de Paris, de même que le *bembex tarsier*, ainsi nommé à raison de petites taches d'un brun noirâtre dont sont entrecoupés ses tarses antérieures, du moins dans les mâles. On savait que les bembex à bec établissaient leur domicile dans les monticules de sable et que chacun de leurs nids ne renfermait qu'un seul germe; mais il restait à déterminer de quelle manière ils nourrissaient leurs petits; M. Latreille, ayant pris très souvent des bembex tenant entre leurs pattes des syrphes, des bombilles, conjectura que les cadavres de ces diptères servaient d'aliment aux larves des bembex. Ayant poussé plus loin ses investigations à cet égard, il trouva en effet au fond d'une galerie qu'un de ces insectes avait creusée depuis peu, et où il l'avait vu entrer plusieurs fois, jusqu'à six ou sept individus empilés de la mouche *apiforme* de M. Geoffroy placés auprès de la larve. Cette larve a dix millimètres de longueur; son corps est très mou, d'un blanc grisâtre, uni, sans pattes, d'une forme presque cylindrique, grossissant peu à peu vers son extrémité postérieure, qui est arrondie. La tête est petite, écailleuse, d'un brun très clair, et pourvue de mandibules, de mâchoirea et d'une lèvre bien reconnaissables. On aperçoit sur chaque côté du corps neuf stigmates placés sur une ligne longitudinale, depuis un bout jusqu'à l'autre, et distingués par des points d'un brun noirâtre. D'après la grande quantité de terre qu'il a fallu déblayer pour découvrir la retraite de la larve, M. Latreille pense que l'espèce de mine qui y conduit s'étend beaucoup et peut avoir plus de 3 décimètres de longueur. Sa direction lui a paru plus horizontale que verticale et inclinée vers son issue, afin sans doute que les eaux pluviales puissent moins séjourner dans cette partie du sol où repose la larve. Les bembex fouillent le sable avec beaucoup de facilité et une très grande promptitude. On n'en sera point étonné si l'on examine la forme de leurs tarses de devant; ils sont garnis tout au long, du côté extérieur, de plusieurs cils très forts et parallèles, comme les dents d'un peigne. Ces hyménoptères ont des mouvements très rapides; ils passent presque sans s'arrêter d'une fleur à l'autre, en faisant entendre un bourdonnement assez vif, entrecoupé, et dont le son n'est pas le même dans les deux espèces. Leur vol, près des lieux où ils veulent se poser, est un espèce de balancement perpendiculaire. Les mâles vont chercher les femelles dans les trous qu'elles creusent ou se tiennent aux alentours; souvent, ils les poursuivent en l'air, et c'est là que leur réunion doit s'opérer. Peu d'insectes mâles ont les organes sexuels aussi développés que ceux des bembex. On remarque encore sous le

ventre des mêmes individus de ce genre une ou deux saillies en forme de dents, caractère qu'il ne faut pas négliger dans la détermination des espèces. — Ces insectes ne commencent à paraître qu'après le solstice d'été, et c'est au mois d'août qu'ils sont le plus communs; on n'en rencontre plus à la fin de septembre. Les fleurs de thym, de serpolet et de quelques autres plantes de ce genre sont celles qu'ils préfèrent. Outre la mouche apiforme dont nous avons parlé, ils choisissent encore pour nourriture quelques autres dyptères, tels que l'*eristalis nemorum*, la mouche *cæsar* et même les taons. Le bembex tarsier fait une guerre toute particulière aux bombilles; vivant, il répand une odeur de rose agréable. Z.

BEMBO (Pierre), noble Vénitien, né dans le XVI[e] siècle, eut l'insigne honneur d'être secrétaire du célèbre Léon X, à qui l'Europe dut la renaissance des arts. Ils passait alors pour un des meilleurs écrivains de l'époque; mais cette renommée ne paraît pas lui avoir longtemps survécu. On a de Bembo douze livres de l'histoire de Venise, des lettres politiques et familières, des poésies latines et un poème érotique intitulé *Les Azolins*. Ses critiques lui reprochent d'avoir trop et trop mal latinisé sa langue maternelle. Ce sont cependant ceux qui au lieu de le nommer *Bembo* l'ont traduit en *Bembus*, sous lequel il est uniquement connu dans leurs écrits. Toutefois, ils remarquent avec raison que Bembo avait tort d'écrire au pape: *Fiez-vous aux dieux immortels dont vous êtes le vicaire sur la terre*, et de donner le nom de *déesse* à la vierge Marie. Cet écrivain paraît avoir pris assez philosophiquement le ministère sacré dans lequel il s'était engagé, ainsi que la carrière des grandeurs ouverte à sa position; car il écrivait à un de ses amis, en parlant des épîtres de saint Paul, de ne pas les lire de peur de gâter son style, et il dit à un autre: *Laisse ces niaiseries, elles ne conviennent pas à un homme grave*. Il eut aussi le dessein de refuser le cardinalat; il préférait en homme sage et éclairé la retraite et la culture des lettres à toutes les pompes mondaines. « Je ne donnerais pas, écrivait-il, la connaissance que j'ai des langues pour le marquisat de Mantoue. » On sait qu'il était aussi versé dans la pratique de la langue grecque que dans celle de la langue latine. Il avait écrit avec succès des poésies dans la langue d'Homère, qu'il avait apprise pendant trois ans à l'école de Constantin-Lascaris, à Messine. Bembo avait composé son poème *Les Azolins* à l'âge de 26 ans, dans le château d'Azolo, pendant le temps qu'il passa avec son père à la cour du duc de Ferrare. Ce poème, ou plutôt ce recueil de discours, de conversations d'amour, eut une vogue prodigieuse. On reprocha à cet ouvrage une grande licence, ce qui n'empêcha pas Bembo de le faire réimprimer depuis son élévation à la pourpre romaine. Scaliger cite en effet les deux premiers vers d'une élégie latine de Bembo dont la licence ne peut être dissimulée. Mais en regard de cette pudeur littéraire de ses critiques, aucun ne lui reprocha alors de vivre, comme saint Augustin, en concubinage avec une belle femme, dont il eut deux fils et une fille, laquelle épousa un noble Vénitien de la famille de Gradenigo. Bembo était beau; bien fait, spirituel, savant, et fut secrétaire de Léon X et de Paul III, qui lui succéda. Il devait avoir naturellement tous les succès attachés à tant d'avantages et exciter les jalousies des témoins de sa fortune. Toutefois, la supériorité de sa position, à laquelle il préférait toujours l'étude et le commerce d'une vie privée, ne ferma jamais son ame aux sentiments de la famille. On les oublie souvent dans les grandeurs, où l'on finit par être son seul parent à soi-même. Il n'en fut pas ainsi de Bembo: à la mort de sa mère, il écrivait à son père une lettre qui à elle seule suffirait pour l'immortaliser, tant pour la beauté du style que pour les regrets et les hommages qu'il consacre à la mémoire de sa mère et à la douleur de son père. Les mêmes sentiments se retrouvent encore et avec la même énergie dans d'autres lettres, où il dé-

plore la mort de son frère, enlevé jeune et dans la force de l'âge et des talents à sa tendre amitié, tandis que le ciel laissait vivre cent ans ses deux aïeules. Dans une requête au magistrat de Venise, il implore sa protection en faveur d'une sœur chérie, dont un mari dépravé rendait la vie malheureuse. Le cardinal Bembo, honoré de l'estime et de l'affection des plus grands personnages de son temps, a laissé loin de lui, par ses qualités peut-être plus que par ses ouvrsges, les critiques obscures et pédantesques dont il a été l'objet. J. Norvins.

BÉMOL, ou B mol. Signe ou caractère de musique dont la figure ressemble beaucoup à celle d'un *b*, et qu'on emploie pour abaisser d'un demi-ton mineur ou chromatique la note devant laquelle il est placé. Ce signe peut être employé de deux manières : accidentellement et à la clé. Le bémol accidentel n'altère que la note qu'il précède et celles qui se trouvent dans la même mesure, sur le même degré et dans une autre octave, à moins de signe contraire. Le bémol à la clé modifie toutes les notes placées sur le même degré que lui, dans toutes les octaves et pendant toute la durée dn morcean, à moins qu'un béquarre ou quelquefois un dièze n'en vienne accidentellement détruire l'effet; les bémols à la clé se placent par quartes ascendantes ou quintes descendantes, en commençant par le *si*. En voici la raison : leur position n'ayant d'autre but qu'un changement de ton, c'est-à-dire une transposition de l'échelle musicale, il faut avant tout, avoir soin que les demi-tons naturels de cette échelle conservent entre eux les mêmes intervalles, qui sont d'un côté la quarte et de l'autre la quinte. Ainsi, dans le ton d'*ut* naturel, que nous prenons pour point de départ, et qui n'a à la clé ni bémol ni dièze, le premier demi-ton, en allant du grave à l'aigu, se trouve dn *mi* an *fa*, et le second du *si* à l'*ut*. Le *mi* fait donc avec le *si*, son correspondant dans l'autre demi-ton, une quinte s'il est placé au grave de cette dernière note, et une quarte s'il est placé à l'aigu de cette même note. Si, ponr opérer nne transposition de l'échelle musicale, on donnait un bémol an *sol*, par exemple, on aurait trois demi-tons au lieu de denx; et si le bémol était donné an *mi*, les deux demi-tons de l'échelle ne garderaient plus entre eux les intervalles prescrits. Le premier se trouvant du *ré* au *mi* et le second du *si* à l'*ut*, le *ré*, placé au grave du *si*, son correspondant, ferait avec lui une sixte, et placé à l'aigu de ce même *si*, une tierce : les deux demi-tons seraient donc d'un côté trop rapprochés et de l'antre trop éloignés. En faisant une opération semblable, successivement avec chacune des notes de la gamme, on trouvera que la senle qui ne dérange pas l'ordre respectif des demi-tons correspondants est la note *si*; c'est donc par celle-là que la série des bémols doit commencer. Car, quoique le deuxième demi-ton se trouve alors entre le *la* et le *si*, l'ordre n'est point interverti, puisque ce demi-ton forme avec son homologue une quarte d'un côté et une quinte de l'autre. En commençant la gamme de manière à ce que les demi-tons se trouvent placés entre les mêmes degrés que dans l'échelle d'*ut*, que nous avons prise ponr modèle, on aura pour premier degré du nonveau ton la note *fa*, qui se trouve à la qnarte supérieure où à la quinte inférieure de l'ancienne tonique *ut*. Par les mêmes motifs, le second bémol sera placé snr le *mi*, le troisième sur le *la*, et ainsi de suite. La conséquence toute naturelle de ce qui vient d'être démontré, c'est de ne pouvoir employer à la clé un ou plusieurs des derniers bémols sans avoir en même temps ceux qui précèdent : c'est-à-dire que l'on ne peut poser le bémol du *mi*, par exemple, sans celui du *si*, et celui du *la* sans celui du *mi* et dn *si*. Dans les tons où l'on a déjà plusieurs bémols à la clé, il arrive quelqnefois qu'on a besoin d'abaisser d'un demi-ton une note bémolisée. N'ayant pas de signe spécialement affecté à cet nsage, on a recours au double bémol, qni se marque ainsi *bb*, et n'a jamais lieu qu'acciden-

tellement. Dans le cas où cette note doit revenir à son état primitif, on la fait précéder d'un *béquarre* (*voyez* ce mot), auquel ou ajoute alors un *bémol*. Ce dernier signe est tout-à-fait indispensable, car sans lui, la note accompagnée d'un béquarre serait d'un demi-ton plus élevée que ne l'exige l'état de la clé. On n'est pas d'accord sur l'invention du bémol. Quelques-uns l'attribuent à Lemaire, à Vender Putten, et d'autres à Jean de Muris et au moine Banchieri. Quoi qu'il en soit, il paraît certain que l'usage en remonte au temps de Gui d'Arezzo. Ce dernier ayant substitué aux lettres de l'alphabet dont on se servait autrefois et qu'on emploie encore aujourd'hui en Allemagne, les syllabes *ut*, *ré*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, pour désigner les six premières notes de la gamme, laissa à la septième son ancienne désignation, la lettre *b*. Ce *b* se chantait suivant la circonstance à un ton ou à un demi-ton du *la* : dans le premier cas, on le nommait *b dur* ou *b quarre* ; à cause de l'effet désagréable que produisait sur l'oreille la succession diatonique des trois tons majeurs qui remplissent l'intervalle de *fa* naturel à *si béquarre* ; dans le second cas, comme l'effet de cette même succession de *fa* naturel à *si bémol* était d'une grande douceur, on l'appelait *b doux* on *b mol*. Les Allemands, qui ont conservé l'usage des lettres pour les notes de la gamme ont remédié à cette confusion d'un seul signe pour deux sons différents en désignant le *si* naturel par *h* et le *si* bémol par *b*. Bechem.

BEN, appelé *guilandina*, par Linné et *moringua* par Jussieu, est un genre de la famille des légumineuses, dont le fruit est à trois valves, ce qui est une particularité assez notable. — Les racines du *ben-menja*, arbre du Malabar, y sont employées en décoction contre les fièvres malignes, et son écorce, bouillie avec le *calamus-aromaticus* et du sel, dans une décoction de riz, arrête, dit-on, sur-le-champ, les vomissements que provoque la morsure des serpents. — Le *ben-oléifère* est un arbre des Indes-Orientales, dont le bois est connu sous le nom de bois *néphrétique*, dont les racines sont un puissant antiscorbutique et dont le fruit fournit une huile recherchée, surtout par les parfumeurs, parce qu'elle ne rancit pas. Z.

BÉNARÈS (cité sainte). La cité sainte de Bénarès, siége du culte des Indous, est remarquable non seulement par ses antiquités et par la vénération religieuses dont les superstitieux adeptes de Brahma l'ont environnée, mais encore par le caractère singulier de ses constructions, par ses énormes richesses et son immense population. Elle est située sur la rive gauche du Gange, et occupe un espace de plusieurs milles le long de ce fleuve, dont le niveau est à environ 30 pieds au-dessous du terre-plein des maisons. On y descend par un grand nombre de rampes dont les larges degrés semblent se faire jour à travers un amas fantastique de constructions du genre le plus pittoresque et le plus curieux.—Depuis la prise de cette ville par Aureng-Zeyb, l'architecture musulmane, avec ses constructions élégantes et aériennes, est venue se placer au milieu des monuments lourds et incorrects de l'art indien. Une mosquée, bâtie sur les ruines d'un temple païen, lance dans les airs ses hardis minarets, qui comptent aujourd'hui parmi les merveilles de la ville. — En général, dans toutes les parties de cette grande ville, la décoration extérieure des habitations est d'un meilleur choix que dans les autres contrées de l'Inde. On n'y voit qu'en bien petit nombre ces éléphants d'argile, ces chameaux grossièrement taillés, avec des tours de tuiles sur leur dos, qui chargent ordinairement les corniches saillantes des maisons de la classe moyenne en ce pays. Les reliefs fleuris en bois et en pierre qui couvrent avec profusion la façade des habitations rappellent à l'esprit l'aspect de Venise, avec laquelle Bénarès a quelques autres ressemblances. Dans quelques-unes de ces rues étroites et sombres, les deux côtés communiquent par des passages couverts

assez semblables au *Pont-des-Soupirs*. — La vue de Bénarès prise de la rivière est magnifique. Elle offre à l'œil une variété d'objets riants dont on ne peut se lasser, et dont l'effet grandit encore par la quantité d'arbres qui déploient leur riche feuillage derrière les parapets et les arcs-boutants des bâtiments voisins. Quand on descend le fleuve en bateau on est charmé par une succession non interrompue de scènes intéressantes. Dans les intervalles qui séparent une tour d'un palais, un temple d'un sérail, l'œil saisit tout à coup l'aspect d'un jardin ou d'un bazar qui prolonge dans l'intérieur de la ville. L'ouverture d'une grande porte laisse apercevoir la cour en terrasse d'un *noble* opulent ; de longs corridors cloitrés conduisent vers les retraites les plus secrètes d'un *zenana*, et de petites tourelles suspendues aux créneaux de quelque bâtiment menaçant ressemblent aux anciennes tours de garde du château féodal. Les rampes du fleuve sont, à toute heure du jour, couvertes d'une fourmilière d'habitants, et tous les métiers, réunis et confondus au bord des criques et sur les jetées, présentent le coup d'œil le plus animé et le plus pittoresque. Ici une élégante *pinasse* élève en l'air son mât aux couleurs gales ; là, de larges *patalas* et d'autres embarcations indigènes de forme grossière, chargées de coton ou d'autres marchandises encombrantes, se pressent autour de quelques cales des plus fréquentées. De petites chaloupes sillonnent incessamment la surface transparente de la rivière, déployant dans toutes les directions leurs voiles, tantôt d'un blanc éblouissant, tantôt d'un beau jaune safran, la plupart cousues de fragments d'étoffe qui portent les traces de plus d'un gros temps. — Plusieurs tombeaux musulmans, assez jolis, témoignent des rapides progrès qu'ont faits les sectateurs d'une croyance étrangère dans le lieu même de la naissance de Brahma. D'ailleurs, il est une autre preuve de la diminution du respect dû à ces saints lieux ; ce sont les membres des animaux suspendus dans les boutiques des bouchers, au mépris des lois des brahmines. Autrefois, les sacrifices humains étaient seuls tolérés à Bénarès, et quand les Anglais s'emparèrent pour la première fois de cette ville, ils crurent devoir s'abstenir d'y tuer des bœufs et des veaux. Aujourd'hui on y trouve de la viande en abondance, et les Indous, sans suivre cet exemple, se sont familiarisés avec le meurtre des animaux protégés par leurs prêtres. — Un long faubourg formé de maisons bizarrement construites, tombant en ruine et dispersées sans ordre, mais dont l'ensemble est pittoresque à cause des arbres et des arbustes fleuris qui les entourent, conduit à la porte de la ville. Après avoir suivi une avenue large, mais de peu de longueur, on arrive au *chokei*, c'est-à-dire à une grande place irrégulière. A partir de là, les voitures européennes ne peuvent plus servir, et il faut se décider à monter à dos d'éléphant ou à se placer dans un *ton-jaun*, ou bien encore à marcher à pied, ce qui est la meilleure manière quand on veut visiter les temples, le matin avant que la population réveillée encombre la ville, car dès que ses flots pressés inondent les rues étroites et sinueuses, on fera bien de se dérober au contact de l'essaim populaire. — A la pointe du jour, toutes les maisons sont encore fermées et ne laissent pas soupçonner le grand nombre d'habitants qu'elles contiennent. Les boutiques sont barricadées avec de grosses chaînes. A cette heure, les rues sont fort propres, et l'air est beaucoup plus pur et plus frais qu'on ne pourrait l'atteindre dans un endroit si peuplé. Aux premiers rayons du soleil, la population animale commence à circuler ; les taureaux, les brahmines, se promènent dans les rues, des singes sautent de corniche en corniche, et des compagnies de pigeons et de perroquets partent du haut des parapets dans toutes les directions. — Dès qu'il fait grand jour, on voit les prêtres se rendre aux temples et les dévots transporter dans les sanctuaires

l'eau sacrée du Gange. A la porte des pagodes stationnent des marchands de fleurs avec leurs corbeilles. Les rosaires en fleurs écarlates, blanches et jaunes, sont en grande faveur auprès des ames pieuses, qui les achettent pour en faire offrande à leurs dieux. Le pavé des temples en est jonché, et c'est la seule pratique du culte indien qui offrent quelque chose d'agréable aux sens. Les riches marchandises qui abondent dans cette grande ville sont, suivant la coutume de l'Indostan, soigneusement dérobées à la vue des passants; mais les boutiques des tailleurs étalent aux yeux quelques-uns des produits les plus précieux des contrées voisines. Ces artisans habiles, qui savent faire aux étoffes des sutures en points invisibles, sont assis en groupe dans leurs ateliers, occupés à raccommoder de superbes châles qui, en sortant de leurs mains exercées, seront vendus à des acheteurs peu clairvoyants pour des tissus tout neufs du Thibet. Les boutiques des chaudronniers sont les plus apparentes. Elles sont garnies de vaisseaux d'airain et de cuivre, de toutes les formes, destinés, les uns aux usages domestiques, les autres au service des temples. Dans chaque rue, un banquier ou changeur est assis à côté d'une pile de *cowries*, entouré de sacs de monnaie d'argent et de cuivre. Ces hommes réalisent d'énormes bénéfices dans le courant de chaque journée. Dans leurs échanges, ils retiennent sur chaque roupie un *agio*, et font en outre l'usure en prêtant leur argent à un énorme intérêt.—Ailleurs, on voit les confiseurs étalant autour d'eux toutes les friandises les plus recherchées, et souvent occupés à confectionner leurs gâteaux de sucre. Dans une marmite de fer placée sur un feu de charbon, on voit bouillir le sirop, qui se remue de temps en temps à l'aide d'une cuillère de fer. Quand le mélange a acquis son degré de consistance et de viscosité, et quand il a absorbé une quantité suffisante de la poussière qui s'élève en nuages du sol de la rue, on le verse par cuillerée dans un plateau de fer qui couvre un poêle au charbon; de là, quand les gâteaux sont bien cuits, on les place sur le comptoir ou la plateforme où s'opère la manipulation. Ces friandes boutiques de pâtissiers, décrites d'une manière si appétissante dans les *Mille et une Nuits*, revêtues de linge éblouissant de blancheur et garnies de fines tartes à la crême, avec ou sans poivre, ne se trouvent nulle part dans l'Inde. Cependant la cuisine des Indous, quoique plus simple que celle des musulmans, n'est pas dépourvue de mets et de viandes richement assaisonnées, non plus que de conserves délicates. — Le commerce de Bénarès est florissant. Indépendamment du grand débit que font les négociants de cette ville en châles, en diamants et autres articles de prix, un grand nombre de bras sont occupés à fabriquer ou à vendre ces fameux brocards d'or et d'argent connus dans l'Inde sous le nom de *kincob*. Ces tissus coûteux composent la coiffure des classes riches de l'Indostan, soit musulmanes, soit indigènes. Ils n'ont pas souffert comme les calicots et les mousselines du pays, de la concurrence des produits analogues de l'Europe, et les secrets les plus merveilleux de la mécanique moderne peuvent être défiés hardiment par le simple tisserand de Bénarès, qui fabrique sa trame d'argent et de soie d'après les procédés légués par ses pères. Des écharpes en étoffe d'or ou d'argent, appelées turbans de Bénarès, bordées de larges franges d'un travail charmant, et qui ressemble à des rangées de riches perles, ont traversé les mers pour venir orner les magasins de Londres, où elles sont particulièrement estimées pour l'éclat brillant de leur matière première. Mais elles n'égalent pas encore la beauté des broderies sur velours qui ornent le *puggri* ou turban indien. Cette superbe coiffure ressemble à un groupe de pierres précieuses, et quand un Indien d'une belle figure et de belles proportions est vêtu d'une veste et d'un pantalon de brocard cramoisi et or, d'un cachemire en guise de ceinture, d'un

autre châle jeté sur son épaule, avec une robe et un cimeterre garnis de diamants, il peut lutter de goût et de magnificence avec les plus riches costumes du monde. Des nobles revêtus de cet habillement resplendissant, et montés sur des chevaux de bataille dont le harnais est couvert d'argent massif, traversent parfois les places publiques comme des météores. Quelquefois aussi le rideau d'un palanquin, venant à s'ouvrir par hasard, laisse entrevoir une apparition plus brillante encore, une jeune femme couchée sur des coussins et chargée de joyaux.

BENDER (*Tigino*, en langue moldave), ville de la Bessarabie, capitale d'un district de la Russie d'Europe, sur le Dniester. Elle est bâtie en demi-lune le long des bords de ce fleuve; latitude, nord, 46° 50'; longitude, 27° 16'. Cette ville, qui est très bien fortifiée, est entourée de remparts et de fossés profonds. Elle est en outre défendue par une citadelle située sur une hauteur, et renferme deux faubourgs, douze mosquées et une église arménienne; elle est fermée par sept portes. Les rues en sont étroites, malpropres et sombres. La population se compose d'Arméniens (environ 250 familles), de Tatars, de Moldaves, de Juifs, etc. Sous la domination des Turcs, elle était de 30 mille ames; elle ne s'élève plus aujourd'hui qu'à environ 10 mille. Elle fut prise d'assaut, en 1771, par les Russes, sous la conduite de Panin; la garnison et les habitants furent taillés en pièces, et la ville réduite en cendres. La paix de Kainardgi, en 1774, rendit Bender aux Turcs; mais le 15 novembre 1809, les Russes en firent de nouveau la conquête sans beaucoup de peine : elle fut encore une fois rendue aux Turcs à la paix de Jassy; enfin, les Russes s'en emparèrent une troisième fois, et la possession leur en fut garantie en 1812, à la paix de Bukharest. Charles XII, roi de Suède, s'y retira en 1709 après la bataille de Pultava. Le commerce de Bender est très important. Il y a des manufactures de papier, des tanneries, des forges pour le fer et des salpêtrières. C. L.

BENEDICITE. Comme ce mot n'est plus de notre siècle, qu'il n'était déjà plus de la dernière moitié du siècle dernier, il faut bien en faire connaître la signification à nos petites-maîtresses, à nos élégants, à nos riches parvenus, à tant de gens, jeunes et vieux, qui l'*ignorent*. Chez les Romains, tout chef de maison, en se mettant à table, prenait une coupe pleine de vin, en répandait quelques gouttes à terre ou dans le foyer, et, par ces libations, rendait hommage à la Divinité. Cet usage s'est conservé longtemps en Provence, depuis l'établissement du christianisme, mais seulement à la collation de la veille de Noël. Le *benedicite* avait remplacé chez les chrétiens la libation quotidienne des païens; c'était la prière qu'on adressait à Dieu avant le repas, qui se terminait aussi par une prière d'actions de grâce. S'il est un acte juste, raisonnable et naturel de reconnaissance et de religion, c'est bien celui par lequel on prie Dieu de bénir les aliments que l'on va prendre, et on l'en remercie après les avoir pris. S'il est une classe d'hommes pour qui cette courte et sainte pratique soit évidemment obligatoire, c'est celle des riches, dont la table est toujours couverte avec profusion des mets les plus exquis et les plus variés, et pourtant l'usage du *benedicite* et de l'action de grâces, relégué dans les couvents, dans les colléges, dans les pensions, avait été abandonné par les gens du grand monde, comme une cérémonie puérile, comme une vieille mode. Leur exemple gagna insensiblement ceux de la moyenne société. La table du roi continua d'être bénie par un de ses aumôniers. Nous ignorons si cette coutume fut rétablie depuis la restauration; dans tous les cas elle a dû disparaître après la révolution de juillet. On ne nous accusera pas de rigorisme et de cagotisme, mais nous croyons fermement qu'une prière simple, courte, adressée directement à l'Éternel au moment de prendre la nourriture que nous tenons de sa bonté, est un

acte de justice et de reconnaissance qui ne peut qu'honorer celui qui s'y livre.

H. Audiffret.

BÉNÉDICTINS. Ce fut vers le commencement du VI[e] siècle que naquit cet ordre célèbre, qui devait attirer dans son sein tous les monastères d'Occident, étendre ses ramifications dans l'Europe entière, et, plus tard, jusque dans le Nouveau-Monde. *Benedict* ou *Benoît*, son fondateur, après avoir parcouru quelque temps l'Italie avec une troupe de moines, se fixa en 529 sur le mont Cassin, en Campanie. Le monastère qu'il y construisit devint le chef-lieu de la grande société à laquelle il donna son nom; et, dans le même temps, à quelques milles de là, sainte *Scolastique*, sa sœur, fondait, pour les personnes de son sexe, le monastère de Plombarcole, qui devait aussi servir de modèle à tous les couvents de bénédictines. La règle à laquelle les bénédictins furent astreints par leur fondateur était simple et édifiante. Elle n'ordonna ni macérations ni abstinence trop rigoureuses. Au lieu d'exposer l'imagination de ses adeptes aux écarts du mysticisme contemplatif, saint Benoit leur prescrivit, outre la prière, le travail des mains, l'étude et l'instruction de la jeunesse, sources de vertus, de charité et de bonheur. Il assujettit aussi les adeptes aux trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. L'administration de chaque communauté et le soin de la discipline furent confiés à un abbé, ou père, élu dans le sein de la société par le libre suffrage des moines. Et c'était là une grande innovation, car jusqu'alors les associations religieuses avaient toujours été placées sous l'autorité et la protection de l'évêque diocésain. — Le pape saint Grégoire, prévoyant les services que le nouvel ordre pouvait rendre à la religion, lui accorda, en 595, la sanction apostolique, et lui permit d'avoir dans chaque monastère un oratoire et un prêtre pris dans le sein de la société. Dans la suite, ce qui n'était qu'une faveur devint un droit et un mérite, et peu à peu la plupart des cénobites entrèrent dans le sacerdoce. — La congrégation des bénédictins, *ou moines noirs*, fit de rapides progrès en Occident, sous les auspices de saint Grégoire et de ses successeurs. Elle fut propagée en France par saint Maur, en Sicile et en Sardaigne par saint Placide, en Angleterre par saint Augustin et Mellitus, enfin en Germanie par saint Boniface. Protégés par les souverains pontifes, les religieux bénédictins ne furent point ingrats, et c'est surtout à leur dévoûment que le saint-siége fut redevable de sa puissance. Au reste, il n'y a point eu d'ordre dans l'église plus étendu ni plus riche que celui de Saint-Benoît. Il y a existé depuis plus de 1300 ans, et il a été la source d'une foule d'autres qui, sans s'écarter de la règle de leur saint fondateur, en sont sortis pour former de nouvelles branches dans l'église. Les ordres de *Camaldule*, de *Valombreuse*, des *Chartreux*, de *Cîteaux*, de *Grammont*, des *Célestins*, des *Sylvestrins*, des *Humiliés*, sont nés dans son sein; enfin, s'il faut en croire les chroniques, il a produit 40 papes, 200 cardinaux, 50 patriarches, 1,600 archevêques, 4,600 évêques, 4 empereurs, 12 impératrices, 41 reines et 3,600 saints canonisés. Nous sommes loin de garantir l'authenticité de cette fastueuse nomenclature, et nous pensons, avec Baronius, qu'on a bien pu y comprendre un grand nombre de personnages totalement étrangers à l'ordre de Saint-Benoît. — Mais il est un autre genre de gloire qu'on ne saurait disputer à cet ordre célèbre, et qui lui assure à jamais la reconnaissance de la postérité; c'est celui d'avoir produit dans les temps modernes une congrégation réellement féconde en grands hommes, et dont les prodigieux travaux ont rendu aux lettres, et surtout aux sciences historiques, des services incalculables. Nous voulons parler de la *Congrégation de Saint-Maur* (*voy.* Saint-Maur [Congrégation de]), fondée en 1621, sous la protection spéciale de Richelieu. Dès sa naissance, les religieux qui la composaient, persuadés que l'étude des scien-

ces et des lettres s'alliaient parfaitement aux devoirs de leur état, se mirent au travail avec une ardeur dont pouvaient seuls être animés des hommes détachés de toute espèce de distraction. Les résultats furent immenses, et quelques progrès que fassent désormais les sciences historiques, la *Diplomatique*, des ouvrages tels que l'*Art de vérifier les dates*, le *Gallia christiana*, le *Spicilége*, la *Collection des historiens de France*, les *Antiquités expliquées*, les histoires de la plupart des provinces de la monarchie, et tant d'autres précieuses collections, resteront toujours comme des monuments impérissables de l'érudition la plus vaste et la mieux digérée; et la France nommera toujours avec orgueil des hommes tels que Menard, Mabillon, d'Acheri, Le Gallois, Delfau, Massuet, Bulteau, Gerberon, Geivres, Lami, Garnier, Roussel, Ruinart, Vaissette, Clemencet, etc., qui l'en ont enrichie. A. T.

BÉNÉDICTINES. Il n'est pas aisé de fixer au juste l'époque de l'origine des religieuses bénédictines; les historiens les plus exacts ne sont nullement d'accord à cet égard. Il paraît que ce n'est qu'après la mort de saint Benoît que quelques monastères de filles voulurent suivre sa règle. La plus ancienne maison de bénédictines a été celle de Sainte-Croix de Poitiers, que sainte Radegonde, femme de Childebert I[er], roi de France, fit bâtir en 544. Sainte Clotilde, veuve de Clovis, fit construire, peu de temps après, celle de Chelles, près Paris. — Beaucoup de chanoinesses séculières secouèrent le joug de la règle de saint Benoît. Plusieurs monastères en auraient peut-être fait autant, si, dans les deux derniers siècles, de saintes filles n'eussent réformé les monastères dont elles avaient le gouvernement et n'y eussent fait revivre le véritable esprit de saint Benoit. Avant les réformes, la plupart des religieuses bénédictines en France avaient déjà pris l'habit de chanoinesses, comme dans les monastères de Montmartre, de la Trinité de Caen, de Saintes et de plusieurs autres, où elles portaient des robes blanches et des surplis de toile fine et empesée. D'autres, en se réformant, se contentèrent de prendre l'habit, le bréviaire et les constitutions de l'ordre de Fontevrault, comme à Sainte-Croix de Poitiers, à Faremoutier, à Jouarre et à Chelles : ce ne fut qu'en 1614 que Jeanne de Bourbon, abbesse de Jouarre, y abolit le bréviaire de Fontevrault : la résistance des religieuses empêcha cette princesse de leur ôter l'habit blanc et le rochet de Fontevrault, qu'elles quittèrent enfin sous l'abbesse Jeanne de Lorraine, en 1626. Les religieuses bénédictines de Saint-Pierre de Reims prirent aussi cet habit, à la persuasion de leur abbesse, Renée de Lorraine, première du nom, qui avait été religieuse de Fontevrault, et qui ne prit possession de cette abbaye qu'en 1546; mais sa nièce, Renée de Lorraine, qui lui succéda en 1602, fit reprendre l'habit noir à ses religieuses, qu'elle obligea à la clôture. — Il y avait aussi des monastères où les religieuses se contentaient de porter l'habit blanc sans rochet; d'autres où elles avaient des habits noirs, avec des surplis de toile noire, telles que sont les religieuses de Bourbourg, de Messine, et quelques autres. Mais le véritable habillement des religieuses bénédictines consistait en une robe noire, un scapulaire de même couleur, et par-dessous la robe une tunique d'une étoffe qui, autant que cela se pouvait, n'était point teinte. Au chœur et dans les cérémonies, elles portaient un grand habit de serge noire comme les religieux. Quelques-unes avaient les tuniques noires aussi bien que la robe; d'autres portaient une tunique blanche. Parmi ces religieuses bénédictines, les unes gardaient exactement la règle de saint Benoît, ne mangeaient de la viande que dans les infirmités, se levaient la nuit pour dire matines, et jeûnaient très exactement depuis la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix jusqu'à Pâques. — Ce serait une trop grande entreprise de vouloir rapporter toutes les autres diverses observances pratiquées par les bénédic-

tines, chaque monastère de religieuses ayant presque tous des constitutions particulières. (*Voyez* Antonio Yepes, *Chronica general de la orden de S.-Ben.*— Bulteau, *Histoire de l'ordre de Saint-Benoît.*—Joann. Mabillon, *Præf. ad Acta SS. Sæcul.; et Annal. Bened.*).— Il a existé à Paris trois couvents ou monastères de cet ordre : les *Bénédictines de la Ville-l'Évêque*, les *Bénédictines anglaises* et les *Bénédictines de Notre-Dame-de-Liesse*. L'asile des premières était situé rue de la Madeleine, au coin N.-E. de celle de Surène, faub. Saint-Honoré. Deux princesses, Catherine d'Orléans de Longueville et Marguerite d'Estouville, sa sœur, dit un historien de Paris, se conformant au goût du temps, voulurent aussi fonder leur monastère; et, après avoir, en 1612, obtenu les autorisations nécessaires, elles introduisirent, au mois d'avril 1613, dans les maisons qu'elles avaient achetées à la Ville-l'Évêque, et qu'elles avaient disposées pour un couvent, dix religieuses que Marie de Beauvilliers, abbesse de Montmartre, consentit à tirer de son abbaye pour peupler le nouveau bercail. Les fondatrices auraient pu puiser dans une source plus pure : la conduite déréglée de la précédente abbesse et des religieuses de Montmartre ne devait pas alors être oubliée. En 1590, lorsque Henri IV assiégeait Paris, cette abbaye et celles qui l'habitaient avaient été le théâtre et le sujet de plus d'un scandale; et l'abbesse elle-même, Claudine de Beauvilliers, alors jeune et belle, n'avait pu se soustraire aux galanteries du roi; elle l'avait suivi à Senlis lorsqu'il s'y retira, et ce fut dans cette ville qu'elle eut la douleur et la honte de se voir supplantée par Gabrielle d'Estrées. (*Voyez* à ce sujet les *Mémoires de Bassompierre* et les *Antiquités de Paris* par Sauval.) Lorsque ces religieuses furent rassemblées, le 12 avril 1613, dans le couvent de la Ville-l'Évêque, on l'érigea en prieuré dépendant de l'abbaye de Montmartre. Marguerite de Veiny d'Arbouse y introduisit la réforme et les austérités de la règle de Saint Benoît, entreprise tentée précédemment à l'abbaye de Montmartre, et dans laquelle avait échoué Marie de Beauvilliers, sur laquelle les religieuses tentèrent un empoisonnement dont les suites lui laissèrent pour toute la vie une grande difficulté de parler et de respirer. En 1647, après quelques contestations, le prieuré de la Ville-l'Évêque fut soustrait à la dépendance de l'abbaye de Montmartre. L'église de ce couvent était ornée avec soin : sur le grand autel on voyait une *Annonciation* attribuée à Lesueur, et, parmi plusieurs autres tableaux, on distinguait une *Adoration des Mages* et *Jésus au désert*, peint par Boulogne l'aîné. Ce couvent fut supprimé en 1790, et l'emplacement vendu à divers particuliers, qui y ont fait construire des maisons.—Le couvent des *Bénédictines anglaises*, situé au faubourg Saint-Marcel, rue du Champ-de-l'Alouette, fut fondé en 1619. L'église portait le titre de *Notre-Dame-de-Bonne-Espérance*. Cet établissement fut confirmé en 1681, et supprimé en 1790 : il est devenu propriété nationale.—Le couvent des *Bénédictines de Notre-Dame-de-Liesse* était situé rue de Sèvres, seconde série de numéros commençant au boulevard n° 3. Ces religieuses, établies à Réthel (diocèse de Reims), fuyant la guerre et ses dangers, vinrent, en 1636, se réfugier à Paris; elles s'établirent d'abord rue du Vieux-Colombier, et, en 1645, devinrent propriétaires d'une maison déjà occupée par des religieuses qui ne purent s'y maintenir. Ce lieu était nommé le *Jardin d'Olivet*. Cette maison ne se soutint qu'avec peine, et éprouva plusieurs traverses. La chapelle ne fut bâtie qu'en 1668. Ce couvent, presque désert, fut supprimé en 1778; et madame Necker y fonda un hôpital qui porte son nom. —Le prieuré *de Notre-Dame-de-Consolation*, situé rue du Cherche-Midi, n° 25, reçut aussi, en 1669, le titre de *Bénédictines de Notre-Dame-de-Consolation*. E.

BÉNÉDICTION, action de bénir,

louange à Dieu, remercîment de ses grâces, *laus*, *gratiarum actio*, BENEDICTIO. On lit dans Trévoux qu'on a dit autrefois, par abréviation, *bénisson* pour *bénédiction*, et qu'il a même existé une abbaye du nom de la *Bénisson-Dieu*. *Bénédiction* se dit aussi des prières et des souhaits que fait un père en faveur de ses enfants, et particulièrement à sa mort, *fausta precatio* ; cette formule : *Que Dieu vous bénisse!* signifie *que Dieu vous accorde ses biens!* On dit qu'un nom est en *bénédiction* à tout le monde, pour dire que c'est un nom pour lequel tout le monde fait des vœux. On entend encore par la *bénédiction* les faveurs, les grâces même que le ciel accorde, *divinum beneficium*, *cœleste munus*, *donum*: l'abondance des fruits est une bénédiction céleste. Enfin, la bénédiction est une cérémonie religieuse, en usage chez les chrétiens et chez les juifs, pratiquée pour rendre une chose sacrée ou vénérable, et dont l'application a reçu une grande extension dans la religion catholique, en même temps qu'elle est repoussée par la croyance des protestants, qui, malgré l'autorité de saint Paul, traitent cette cérémonie de superstition.—L'usage de donner la bénédiction remonte à la plus haute antiquité. Les patriarches, au lit de la mort, bénissaient leurs enfants et leur famille; les prophètes et les hommes inspirés bénissaient les serviteurs de Dieu et son peuple. Sous la loi de Moïse, les prêtres donnaient des bénédictions solennelles au peuple dans certaines cérémonies. Moïse dit au grand-prêtre Aaron : « Quand vous bénirez les enfants d'Israël, vous direz: *Que le Seigneur fasse briller sur vous la lumière de son visage, qu'il ait pitié de vous, qu'il tourne sa face vers vous, et qu'il vous donne sa paix!* » Le pontife prononçait ces paroles debout, à voix haute, les mains étendues et les yeux élevés vers le ciel. Les psaumes sont remplis de *bénédictions* ou souhaits heureux en faveur des Israélites. Dieu ordonna que quand ce peuple serait arrivé dans la terre promise, on le rassemblât entre les montagnes d'Hébal et de Garizim, que sur celle-ci l'on prononçât des *bénédictions* pour ceux qui observeraient la loi, et sur l'autre des *malédictions* contre les prévaricateurs; c'est ce qui fut exécuté par Josué.—De temps immémorial, la *bénédiction* se fait chez les catholiques par des aspersions d'eau bénite, des signes de croix et des prières conformes au sujet de la cérémonie (*sublatâ manu figuras crucis exprimere*). Quand il y a onction, cela s'appelle *consécration*: ainsi on consacre le calice et on bénit le ciboire, parce qu'on emploie l'onction pour le calice. Dans l'usage, ces mots se confondent quelquefois. Les évêques, en traversant l'église, ou même en passant dans les rues, donnaient leur *bénédiction* au peuple. Autrefois, quand ils allaient par la ville, et lorsqu'ils passaient par les bourgs et les villages, on sonnait une petite cloche pour avertir le peuple de venir recevoir leur *bénédiction*. Quand ils allaient à la cour, ils ne s'en retournaient point sans avoir donné la *bénédiction* au roi. On donne la *bénédiction*, dans l'église, à la fin de la messe; et la *bénédiction* du saint-sacrement se donne au salut.—Nous avons dit que la pratique de la *bénédiction ecclésiastique*, ou de la *consécration*, avait reçu une grande extension dans la religion catholique, et, en effet, la piété l'avait d'abord appliquée à tous les objets du culte divin, aux habits sacerdotaux, aux linges et vases de l'autel, au pain et au vin, aux cierges, aux rameaux, aux cendres, aux cloches, aux fonts de baptême, aux édifices mêmes dans lesquels on célébrait les saints mystères: on trouvera le détail de toutes ces bénédictions dans le *Bénédictionnaire*, ou livre des cérémonies ecclésiastiques, imprimé du temps de Léon X, ainsi que dans les Rituels et les Cérémoniaux de différentes églises, qui sont réunis dans l'ouvrage du père Martène, sur les rits et la discipline de l'église.—Bientôt on étendit la *bénédiction* jusqu'aux objets étrangers au culte; on bénit les drapeaux, les armes, les fruits et les biens de la terre; de la

bénédiction nuptiale, accordée aux nouveaux mariés (*voyez* ci-après), on en vint à la *bénédiction du lit nuptial*, à celle du *lendemain des noces*; puis on bénit les champs, les jardins, les puits, les fontaines, les maisons nouvellement construites, la besace du voyageur, les raisins, les fèves, les cuves, les agneaux, le fromage, le lait, le miel, le sel que l'on donne aux bestiaux, etc.; on eut jusqu'à la *bénédiction de l'amour*, ou la bénédiction du vin que le prêtre faisait boire à deux amants (*voy.* les *Glossaires* de Ducange et de Carpentier); on en vint enfin jusqu'à bénir les *coiffes* des nouveau-nés, et voici l'origine de cet usage aussi scandaleux que superstitieux : suivant une opinion établie chez les anciens Romains, la membrane ou pellicule appelée *coiffe* qui couvre la tête de quelques nouveau-nés, était un présage de bonheur pour les enfants qui naissaient pourvus de cette enveloppe. De là est venu le proverbe : *Il est né coiffé*. Ceux qui parvenaient à se rendre possesseurs d'une de ces coiffes croyaient attirer le bonheur sur eux. Les avocats romains en achetaient pour devenir plus éloquents et pour gagner leurs causes. Afin d'accroître l'efficacité de cette prétendue amulette, les chrétiens la fesaient bénir par un prêtre, sur l'autel et pendant le sacrifice de la messe. Cette opération, qui tient tant soit peu de la magie, se pratiqua entre autres occasions sur l'autel de l'église du Saint-Esprit le 21 oct. 1596; on peut lire dans L'Estoile (*Journal de Henri IV*) le récit d'un débat scandaleux qui eut lieu, en pleine église, entre deux prêtres, au sujet d'une de ces coiffes ainsi sanctifiées, dont ils se disputaient la possession. Voilà comme l'abus que l'on fait des meilleures choses et des choses les plus saintes peut les rendre un objet, sinon de mépris, du moins d'une indifférence quelquefois trop motivée aux yeux du sage et du philosophe. Qu'on ne vienne pas ensuite arguer de ce fait contre l'impiété et contre l'irréligion du siècle! qu'on s'en prenne bien plutôt à ceux qui, chargés de faire respecter la religion, la décréditent ainsi par des pratiques condamnables! On conçoit, par exemple, qu'il était important de rappeler aux hommes, surtout à ceux qui étaient égarés par les superstitions idolâtres, que tous les biens de ce monde sont des dons de Dieu, qu'il faut en faire un usage modéré, les partager avec nos frères et remercier le ciel de nous les avoir accordés; mais, sous ce besoin d'un sentiment religieux, sous ce prétexte d'une sanctification et d'une consécration divine des biens de la terre, se cachait une passion honteuse, la cupidité : car les prêtres se faisaient payer plus ou moins cher toutes ces bénédictions, toutes ces consécrations; et le trafic condamnable des choses saintes, qui blesse encore trop souvent aujourd'hui nos yeux, s'étendit jusqu'au milieu du XVIe siècle à un point vraiment révoltant, et occasionna bien d'autres scandales que ceux que nous n'avons fait qu'indiquer ici, parce qu'ils étaient de notre sujet. — Il nous reste à parler de la *bénédiction de la rose d'or*, usage qui respire quelque peu la galanterie et qui remonte au pontificat d'Urbain V. Cette cérémonie fut instituée par ce pape en 1366, en faveur de la reine Jeanne de Sicile, à laquelle il voulut par-là, dit-on, donner une marque particulière de son estime. A cette fin, il bénit solennellement, le quatrième dimanche de carême, une rose d'or, et l'envoya à cette princesse. Il décréta en même temps que tous les ans on en bénirait une semblable. La bénédiction de cette rose se fait avec de l'encens, de l'eau bénite, du baume et du musc. Sa Sainteté en fait ordinairement présent à quelque église ou à quelque princesse du monde chrétien. E. H.

BÉNÉDICTION NUPTIALE. Nous entendons désigner par ce nom cette cérémonie du culte catholique par laquelle un homme et une femme déjà mariés civilement sont mariés chrétiennement, et sans laquelle il n'y a pas de mariage aux yeux de l'église. Les lois actuelles de France (code pé-

nal, art. 199.) défendent aux prêtres de procéder à la bénédiction religieuse sans avoir acquis la preuve légale que le mariage civil a été préalablement accompli. Elles considèrent ainsi cette bénédiction comme l'accessoire du mariage, et ne pouvant en aucun cas en produire les effets. La loi religieuse, de son côté, forcée matériellement d'obéir jusqu'à un certain point à la loi civile, en ce sens qu'elle attend le mariage opéré par le magistrat, avant de procéder à la bénédiction nuptiale, n'en considère pas moins cette bénédiction comme constituant le mariage lui-même, auquel l'acte civil est incapable, selon elle, d'ajouter ou d'enlever la moindre valeur. Ainsi, selon qu'on se pose comme prêtre catholique ou comme magistrat civil français, l'acte constitutif du mariage est différent : pour le premier, il résulte de la bénédiction nuptiale; pour le second, de l'engagement sanctionné et réglé par la loi; et c'est de ces deux divers points de vue que sont jugés par l'un et par l'autre tous les caractères, toutes les suites du mariage, comme sa durée absolue et relative, et l'état social des enfants. Pour les catholiques, les enfants nés avant la bénédiction nuptiale sont illégitimes, même après le mariage civil; pour le magistrat français, les enfants seraient illégitimes sans mariage civil, même après la bénédiction nuptiale; l'église n'admet jamais d'autre dissolution du mariage que celle qui est causée par la mort naturelle de l'un des époux; tandis que l'état, en France, admet la dissolution dans plusieurs cas, comme dans celui de mort civile et de divorce établi par la loi politique. — Plusieurs causes, parmi lesquelles il faut mentionner surtout les écrits soi-disant philosophiques du XVIIIe siècle, ont amené en France une forte réaction contre les idées chrétiennes et catholiques. Ce mouvement moral anti-religieux, agrandi et soutenu par l'énergie du bouleversement politique de 1789, est presque toujours resté allié à un mouvement réformateur dans l'ordre des choses sociales; de telle sorte qu'on s'est cru logiquement obligé d'être impie pour être vraiment libéral. C'est ainsi que cet esprit hostile au catholicisme se trouve surtout exalté parmi les hommes qui ont donné le plus de garantie aux libertés politiques depuis vingt ans; les députés, qui nient habituellement ce qu'on nomme l'ancien régime, sont aussi les mêmes qui ne manquent jamais une occasion, et cela en conscience et de très bonne foi, de s'élever avec force contre ce qu'ils appellent les envahissements du spirituel sur le temporel. Il y a une école de libéraux nommée doctrinaire, beaucoup plus instruite et plus sérieuse, qui s'est toujours distinguée de ses amis politiques par l'appui qu'elle s'est empressée de porter à tous les éléments sociaux qu'elle a trouvés établis, éléments catholiques, éléments aristocratiques, éléments populaires, éléments de toute sorte, s'efforçant de les faire vivre ensemble, sans préférence et sans exclusion. Comme c'est de l'opinion qu'on professe vis-à-vis des doctrines religieuses en général, et notamment en France actuellement vis-à-vis des lois catholiques relatives au mariage, que provient le parti qu'on est entraîné à prendre dans des questions législatives, comme le divorce et l'état civil des enfants, il nous a paru curieux de montrer comment se sont produits dans l'histoire le dogme religieux et le dogme civil qui constituent à des conditions diverses l'union de l'homme et de la femme, et de chercher si, lorsque certains hommes se plaignent de l'envahissement de l'église, l'église n'avait pas plus de droit de se plaindre de leurs propres invasions. — Tout le monde sait que lorsque le christianisme s'établit, il agit sur la vieille société comme un dissolvant, c'est-à-dire qu'il ne reconnut en rien aucune des choses qu'elle avait établies, si ce n'est les autorités, qu'elle n'attaqua jamais de front et matériellement. Les apôtres se contentèrent de proclamer que les bases de la société des gentils étaient mauvaises; que leurs droits n'étaient pas des droits, leurs vertus des

vertus; et ceux qui eurent foi dans les paroles des apôtres se détachèrent de l'ancienne société un à un, d'eux-mêmes, et se présentèrent pour accepter volontairement et sans contrôle les lois qui constituaient le monde social des chrétiens. Ainsi, le paganisme mourut d'inanition; tous les hommes passèrent du côté du Christ, et les vieilles idoles finirent par se trouver seules dans leurs temples. — Or, voici venir maintenant les dogmes nouveaux que les catéchumènes ou initiés acceptaient pour être chrétiens. Un habitant de l'empire romain, soumis par conséquent aux lois civiles de son pays, était régulièrement marié lorsqu'il s'était uni à une femme selon le mode indiqué par cette loi. Comme elle permettait le concubinage avec plusieurs femmes simultanées ou consécutives; que les esclaves ne pouvaient pas se marier légalement, et que les soldats avaient une façon de le faire fort commode et expéditive, le mariage des citoyens romains avec des formules compliquées ne s'observait que par un petit nombre d'individus. Mais enfin, ces formules remplies, ces cérémonies faites, le citoyen romain était valablement marié. Aussitôt qu'il devenait chrétien, toutes ces croyances d'autrefois étaient non avenues; ce qu'il avait considéré comme valable et légal était nul à ses yeux, si la loi des chrétiens qu'il avait adoptée professait à cet égard d'autres principes. C'est ce qui arriva entre autres choses pour le mariage. Les apôtres et les chefs ou évêques, dont tout initié acceptait l'autorité sans condition, prescrivirent un mode nouveau, selon lequel uniquement on pouvait se considérer comme marié. Ce mode était dépouillé de toutes les complications qui s'introduisirent plus tard, mais suffisant néanmoins, parce que la foi était neuve, ardente, et que la parole de l'évêque était un axiome dont personne n'avait jamais eu la pensée de douter. Lorsqu'un chrétien voulait se marier, il choisissait une femme à son gré, dont la famille agréait la sienne, et, à l'instant même, une fois le consentement de la jeune fille obtenu, il la prenait par la main, l'emmenait seule chez lui, lui jurait sur l'Évangile, d'être toujours son époux, et en quatre mots et en deux minutes le mariage était opéré. (*Cod.* liv. v, tit. iv, l. 22.) Un serment fait sur l'Évangile, voilà la première forme du mariage chrétien. — Cette forme simple de l'union de l'homme et de la femme a suffi trois siècles à la société chrétienne, qui couvrait déjà tout l'empire romain. Le dogme apostolique était dans toute l'énergie de son autorité; la parole d'un homme donnée à une femme servait de garantie à la morale, aux intérêts matériels de la famille et à l'état civil des enfants. Le concubinage était bien encore souffert par le christianisme, mais il n'admettait plus plusieurs femmes simultanées; cette union imparfaite réunissait momentanément un homme et une femme, et le serment sur l'Evangile était la seule chose qui lui manquait pour constituer un mariage réel. Il arriva que parmi ces millions de néophytes, qui réclamèrent la force du baptême et l'entrée dans la société des chrétiens, plusieurs abusèrent de cette facilité du mariage, qui leur livrait la pudeur d'une vierge sur un simple serment de tête-à-tête. Quand vinrent d'autres désirs, ils oublièrent qu'ils avaient juré d'être et de rester toujours époux; de pauvres femmes, enceintes ou déjà mères, s'en allèrent trouver leurs évêques, se plaignant d'avoir été trompées, elles et leurs enfants. Alors, à ce point où la sainte promesse faite sur l'Evangile commençait à n'être plus assez forte pour enchaîner l'union d'un homme, et ne pouvait plus tenir en balance la tumultuarité de ses passions, les évêques appelèrent à leur secours une influence nouvelle. Et il paraît que les plaintes étaient nombreuses et fondées, et que la supercherie des néophytes échappait dans toute l'étendue de l'empire romain à l'action de la loi. L'empereur Justinien s'en exprime en termes qui montrent la nécessité d'une forme nouvelle du mariage, en même temps qu'ils constatent la forme que nous venons d'in-

diquer. « Au milieu des réclamations qui nous sont si souvent adressées, dit-il, nous avons remarqué les gémissements des femmes qui viennent se plaindre à nous à chaque instant, disant que des hommes, épris du désir de leurs charmes, les emmènent dans leurs maisons, leur jurent, en touchant les saintes écritures, qu'ils seront désormais leurs légitimes époux, les gardent en effet pendant plusieurs années, et puis, quand elles sont devenues mères, pleins du dégoût qui leur est survenu, les chassent sans pitié en retenant même leurs enfants. Or, nous avons jugé nécessaire d'établir que si une femme peut prouver légalement qu'elle a été ainsi épousée, et qu'un homme l'a conduite dans sa maison avec la promesse qu'elle serait son épouse et la mère légitime de ses enfants, il ne soit point loisible à cet homme de la renvoyer en dehors des prévisions de la loi; nous voulons au contraire qu'il la garde comme épouse légitime, que les enfants soient déclarés siens, et que si la femme n'a pas eu de dot constituée, elle profite du bénéfice de notre constitution (*Novelle* 35, chap. 7), et conserve le quart des biens de son mari, soit qu'elle divorce, soit qu'elle devienne veuve. » (*Novelle* 24, chap. 4.) — Quand la *Novelle* de Justinien eut été promulguée, on institua le moyen légal dont elle parle, et qui devait servir à la femme pour constater le serment que lui avait fait son époux. Jusqu'alors ce serment s'était fait en tête-à-tête, au milieu de l'effusion d'un premier mouvement d'amour; mais, pour prévenir l'oubli de cette sainte promesse, on appela deux ou trois amis du mari pour servir de témoins. Voilà la seconde forme du mariage chrétien.—Il semblait au premier abord que cette précaution servirait de garantie au mariage; mais la fraude du mari s'augmenta de la fraude des témoins : par une connivence de jeunes gens, et un esprit de coupable libertinage, ils affectèrent de détourner la tête quand le serment était prononcé; et plus tard, lorsqu'une même abandonnée en appelait à leur foi devant l'évêque, ils répondaient qu'ils n'avaient rien vu. Le moment était venu de chercher des garanties plus efficaces à l'acte le plus important de la société, et d'enchaîner si bien l'homme et la femme que tous les intérêts qui se rattachent au mariage fussent suffisamment protégés. L'église, par l'organe de Justinien, promulgua une loi nouvelle, à l'action de laquelle il n'était plus possible d'échapper. L'époux était forcé de conduire la jeune femme à l'une des maisons où les chrétiens s'assemblaient pour prier, et de déclarer formellement au prêtre qui en était le chef (*defensori*), qu'il la choisissait pour être la mère de ses enfants. Le prêtre, assisté de trois ou quatre élus, rédigeait une attestation en ces termes : « Sous telle indiction, tel mois, tel jour, telle année de l'empire, tel consulat, tel homme, telle femme, venus en cette église, y ont été mariés.... » L'époux et l'épouse signaient la déclaration, ainsi que le prêtre et les trois ou quatre élus, ou un plus grand nombre; puis la déclaration, portant au moins trois signatures, était placée par le prêtre dans les archives de l'église, c'est-à-dire dans le lieu où étaient conservés les vases sacrés. « Nous prenons ces dispositions, ajoute la loi, parce que nous tenons pour suspecte la déclaration des témoins. » (*Novell. Justin.*, 74, chap. 14). Voilà la troisième forme des mariages chrétiens.—Maintenant l'acte du mariage est formulé d'une manière si explicite, il s'environne de tant de circonstances positives qu'on peut le considérer comme définitif et complet, sous le rapport de ce qu'il pouvait acquérir de certain et d'officiel. Il avait fallu lutter contre les vieilles habitudes du paganisme, inspirer à des hommes encore peu affermis dans la foi chrétienne la haute idée que la religion nouvelle concevait du mariage, et le respect inviolable dont était à ses yeux la parole d'un homme à une femme. Désormais l'union des sexes va se sanctifier davantage; le concubinage disparaîtra peu à peu devant les défenses du christianisme, et enfin la bénédiction nuptiale

s'introduira. — Cette dernière moitié du mariage chrétien, qui la complète en le mêlant au culte et aux prières publiques, fut institué par la constitution 89 de l'empereur Léon, qui avait déjà établi les cérémonies religieuses pour l'adoption des enfants, dans sa *Nouvelle* 74. Il résulte même des paroles remarquables de la loi, que la bénédiction nuptiale constitua expressément le mariage à elle seule, et que ce fut une quatrième forme de l'union conjugale des chrétiens. — «. . . . Nous ordonnons que les mariages soient confirmés par la bénédiction, de telle sorte que si un homme et une femme se réunissaient sans l'avoir obtenue, ils ne pourraient pas se nommer du titre d'époux, et il leur serait interdit de profiter jamais des droits que donne le mariage, car il ne peut pas y avoir de milieu juste et raisonnable entre le mariage et le célibat. Êtes-vous séduit par le désir de la vie conjugale? observez les lois et nécessités de cette union! En trouvez-vous les devoirs trop pénibles? alors vivez célibataire; mais ne souffrez pas le mariage par l'adultère, ou ne couvrez pas votre libertinage sous un faux semblant de célibat! » (Léon, *Novell.*, 89.) — Voilà maintenant le mariage chrétien arrivé au dernier développement qu'il pouvait atteindre dans son idée et dans sa forme; c'est une union formée sous l'auspice du Christ, et réalisée selon le mode de sa loi. Cette union n'a pas été conçue et exécutée d'un jet; elle s'est successivement modifiée et agrandie, de manière à atteindre son objet, à proportion qu'il se déplaçait et s'agrandissait lui-même. On conçoit facilement cette progression des idées chrétiennes, si l'on songe que l'Évangile est un code social, et que Dieu s'y manifeste comme un nouveau lien, selon lequel seront unis tous les hommes. Or, en s'établissant, le christianisme avait à faire à des hommes de tant d'espèces qu'il lui eût été impossible de se généraliser trop promptement. Il a fallu près de quatre siècles pour arrêter la forme définitive du mariage; encore verrons-nous un accessoire qui lui sera ajouté par le pape Innocent III. Tel qu'il est constitué par la *Novelle* de l'empereur Léon, le mariage ne s'appliquait encore qu'aux classes instruites : car les affranchis, le menu peuple, les esclaves et les soldats se mariaient toujours sur la simple promesse verbale, selon la *Novelle* 74 de Justinien, qui n'était pas abrogée. Une fois la loi chrétienne du mariage nettement posée, restaient les cas d'application et les difficultés qu'ils firent naître. Les pères avaient été comme les publicistes qui s'étaient chargés de justifier philosophiquement la synthèse sociale du christianisme; les papes en furent le pouvoir exécutif, en publiant directement ses lois, et les conciles en fixèrent la jurisprudence. C'est sous Innocent III que les difficultés qui survenaient au mariage par des parentés mal déterminées, incertaines et même inconnues, furent levées définitivement : il institua la publication des bancs faite dans les églises. Ainsi, depuis le XIIIe siècle, rien ne manque au mariage chrétien; il n'y a pas d'obstacle qu'il ne surmonte, et pas de besoin social auquel il ne puisse se prêter. Or, où étaient, au XIIIe siècle, les magistrats civils, la loi civile et toutes les choses d'hier selon lesquelles se fait maintenant, en France, l'acte du mariage? Quel air se donnent ceux qui vont se plaignant que le catholicisme les envahit? Qui est le premier venu, en France, du catholicisme, qui y était sous Néron, ou du code Bonaparte, publié en 1810? — Nous n'avons qu'une chose à ajouter pour juger ces publicistes qui se ruent si insolemment sur ces vieilles doctrines : le christianisme a servi de lien à tous les peuples européens, quand ils étaient formés de mille éléments hétérogènes; il a été loi religieuse, loi morale, loi civile, loi politique, quand il n'y avait rien de tout cela; il a établi l'ordre quand il y avait partout le chaos; il serait plaisant qu'ayant été bon au milieu de tant de difficultés sociales, il cessât de l'être quand ces difficultés sont aplanies, et aplanies par lui, ce qui est plus fort.

A. Granier de Cassagnac.

BÉNÉFICE, en latin *beneficium*. Ce mot, dont l'application est si variée, signifiait *bienfait* dans son acception originelle. Les Romains appelaient *bénéfice* la portion de terre distribuée aux vieux guerriers, en récompense de leurs services. Ces libéralités étaient personnelles et viagères. Les Francs introduisirent cet usage dans les Gaules, l'appliquèrent d'abord au partage des terres conquises, puis l'étendirent aux charges publiques, à l'administration des provinces et des cités. Ces bénéfices étaient révocables à la volonté du prince. Les bénéficiers obtinrent dans la suite la transmission de ces biens et de ces charges à leur hérédité, et profitant de la faiblesse des rois de la seconde race, ils les firent déclarer inamovibles et héréditaires. Ce ne fut qu'à cette condition que Hugues Capet fut élu roi par les optimates et les prélats qui composaient l'assemblée de Noyon, mais Hugues ne se crut vraiment roi qu'après avoir fait sanctionner son élection par une autre assemblée. L'hérédité des bénéfices fonda le régime féodal ; les titres de *duc*, de *comte*, de *vicomte*, de *marquis*, de *baron*, qui, dans l'origine, n'étaient que la désignation de fonctions exercées par les gouverneurs des provinces, des cités, de leurs lieutenants, des chefs de l'administration de la justice, des commandants des villes frontières et des officiers chargés d'un service auprès de la personne du prince, passèrent à leurs héritiers ; mais presque toutes les familles de ces anciens bénéficiers sont éteintes depuis long-temps, et les anoblissements par lettres de princes ont été tellement prodigués sous les rois de la troisième race qu'il serait absurde de prétendre que les familles titrées qui existent encore descendent en ligne directe de ces premiers bénéficiers, et représentent réellement les conquérants des Gaules. Les anciens bénéfices devenus héréditaires avaient transmis aux titulaires toutes les attributions du pouvoir. Le droit de chasse, les impôts, les prestations de tout genre, leur appartenaient ; la justice était rendue en leur nom, la monnaie frappée à leur effigie ; ils levaient à leur gré des troupes et disposaient des biens, de la liberté, de la vie même de leurs administrés, qu'ils appelaient leurs *vassaux*. Le mot *bénéfice* rappelait l'origine des concessions individuelles et temporaires, mais l'hérédité une fois établie en changea la nature, et le mot de fief fut substitué à celui de bénéfice. « On n'a point, dit Montesquieu (*Esprit des lois*, liv. XXX, chap. 22), de concessions originaires des fiefs, parce qu'ils furent établis par le partage qu'on sait avoir été fait avec les vainqueurs ; on ne peut donc pas prouver par des contrats originaires que les justices dans les commencements aient été attachées aux fiefs ; mais si dans les formules de confirmation ou des transactions à perpétuité de ces fiefs, on trouve, comme on a dit, que la justice y était établie, il fallait bien que ce droit de justice fût de la nature du fief et une de ces principales prérogatives. » —Non seulement le droit de justice, mais tous les droits de souveraineté étaient attribués à la nature du fief. Les titulaires étaient maîtres absolus dans toute l'étendue de leur juridiction féodale. Ils n'étaient tenus envers les princes qu'à la simple formalité d'hommage, et à le suivre à la guerre avec leurs vassaux ; mais dans les concessions qu'ils faisaient, de leur chef, à ces mêmes vassaux, ils leur faisaient prêter le serment de les suivre à la guerre, de combattre pour eux, même contre le roi. Une foule de documents et d'actes dont l'authenticité ne peut être sérieusement contestée prouvent l'omnipotence des feudataires de tous les degrés. La formalité du serment au prince n'était qu'une déception dans ces temps d'anarchie où la force brutale était le seul droit reconnu. L'autorité royale n'était plus rien au-delà des limites des domaines du prince. Son droit de suzeraineté n'était aussi qu'une fastueuse et stérile prérogative. Les *grands feudataires* étaient souverains de fait dans leur province. Le roi ne régnait réellement que dans ses domaines ; comment aurait-il pu faire respecter par un duc de Bourgogne, de Bretagne et de Normandie, une autorité que

bravait impunément un vicomte de Corbeil? Par la funeste conversion des *bénéfices* en *fiefs*, les droits de la nation comme ceux du roi furent, non pas anéantis, mais indéfiniment suspendus, et tant que la féodalité pesa sur la France, il fut vrai de dire qu'il n'y avait plus ni nation ni royauté; il n'y avait plus que des maîtres et des esclaves, et ces maîtres, toujours ambitieux, toujours jaloux de leurs prérogatives usurpées, étaient continuellement en guerre les uns contre les autres. Les populations abruties par l'ignorance et la superstition, et par l'habitude d'un servage séculaire, arrosaient la terre de leurs sueurs et de leur sang pour mourir et défendre des maîtres sans pudeur, sans foi et sans pitié. Telles furent les tristes et inévitables conséquences de l'établissement de ces concessions de terres et d'autorités appelées *bénéfices*, convertis en *fiefs*. (*Voyez* Féodalité, Feudataires et Fiefs.) — Les *bénéfices ecclésiastiques* ont eu la même origine et les mêmes conséquences, à l'hérédité près; mais si cette hérédité n'existait point et ne pouvait exister pour les titulaires, elle a existé de fait pour les corporations religieuses. Le mot bénéfice, qui comprenait également toutes les charges et dignités du clergé, depuis le simple clerc jusqu'aux évêques et aux archevêques, n'a plus été appliqué qu'aux abbayes, aux prieurés, aux canonicats. Dans les premiers siècles de l'église gallicane, tous les biens affectés au clergé des diocèses étaient administrés par l'évêque, qui en faisait distribuer le produit aux prêtres de tous les degrés par des préposés appelés économes. A cette distribution des produits succéda celle des biens mêmes. Les collectes, les aumônes, se partageaient encore au XIIe siècle; les portions, soit de revenus de biens-fonds, soit de dîmes et autres prestations en nature, s'appelaient aussi *bénéfices*. Il ne fut d'abord permis de posséder qu'un seul bénéfice; mais bientôt, sous divers prétextes plus ou moins spécieux, la pluralité des bénéfices fut tolérée, puis enfin formellement autorisée. Cette pluralité s'étendit même jusqu'aux prélatures : ainsi le fameux cardinal de Lorraine occupait en même temps plusieurs archevêchés et évêchés. Plusieurs abbayes richement dotées, quelques dignités et des canonicats même avaient conservé le caractère de leur origine féodale. L'évêque de Beauvais prenait le titre de comte; Cauchon, évêque de cette ville, qui livra aux Anglais et condamna Jeanne-d'Arc; Odet de Châtillon, qui occupait le même siége sous Charles IX, se qualifiaient comtes de Beauvais. L'archevêque de Paris prenait le titre de duc. Je pourrais en citer beaucoup d'autres. Sous Louis IX et Charles VI, les congrégations religieuses avaient conservé le droit d'élire leurs abbés et leurs prieurs. Les évêques étaient élus par le clergé, les magistrats et les citoyens. Ils furent nommés depuis par le roi jusqu'à François Ier, auquel son ministre Duprat fit souscrire le fameux concordat qui prescrivit dans ces nominations l'intervention du pape, et alloua au saint-siége ces lucratives rétributions appelées *annates*. Duprat, chef de famille et veuf, reçut presque en même temps l'ordre de la prêtrise et le chapeau de cardinal. — On appelle *bénéfices à charge d'ames*, ceux dont le titulaire doit être prêtre, et qui a sous sa directiou des fidèles auxquels il doit administrer les sacrements : les prélatures, les abbayes régulières, les prieurés conventuels, les cures, sont des bénéfices à charge d'ames; les canonicats mêmes, mais dans le cas seulement où les fonctions curiales sont attribuées au chapitre, dont l'église est considérée comme paroisse. — *Bénéfices simples*. Ils étaient très nombreux et pouvaient être conférés même à des enfants au-dessus de 7 ans : ils devaient être tonsurés et astreints à dire leur bréviaire : cette dernière condition n'était pas de rigueur. Ces bénéfices étaient appelés ordinairement *chapelles*. C'étaient de pieuses fondations d'un revenu plus ou moins considérable : ces fondations n'avaient eu lieu qu'à la charge d'y célébrer la messe un nombre de fois déterminé chaque année. Le titulaire se faisait en pareil cas suppléer par un prêtre, moyennant un

prix convenu. Il n'existe plus dans la France catholique que des bénéfices à charge d'ames, et les chapitres diocésains mêmes sont érigés en paroisses. On peut dire que le clergé ne se compose que de prêtres exerçant réellement leur ministère sacré, et qu'il n'y a plus de bénéficiers. DUPEY (de l'Yonne.)

BÉNÉFICE MILITAIRE, expression toute latine, signifiant : propriétés ou revenus terriens, avec priviléges nobiliaires. — Dans la Gaule, les terres dont les rois Francs dépouillèrent les Gaulois et les Romains constituèrent en partie le domaine de la couronne, et furent en partie données en usufruit aux leudes, aux gentils ou hommes de la maison : ces dernières, distribuées par la voie du sort, s'appellent elles-mêmes sorts (*sortes*), et, concédées viagèrement, étaient reversibles à la couronne. — Sous la première race, le partage des terres eut lieu au profit de toute la milice, qui devint, par ce fait, la noblesse du pays ; elle fut dotée à titre de vasselage et avec obligation de marcher à la guerre au premier appel du souverain.—Sous la seconde race, les bénéfices furent des faveurs qui obligèrent au service, non plus directement dans l'intérêt seul du souverain, mais à l'avantage du suzerain. Ce fut le résultat des sous-inféodations. — Des écrivains ne font dater la féodalité que de l'époque où les bénéfices devinrent héréditaires ; d'autres la retrouvent dès la distribution des premiers sorts. Du reste, on connaît mal à quelles classes d'antrustions, de chevaliers, d'écuyers, de fidèles, etc., furent plus particulièrement répartis des terres saliques, des bénéfices, des aleux ; il n'est guère croyable qu'il n'y ait eu qu'un poids et qu'une mesure, comme on l'a prétendu. — Dès que les rois de la première race cessèrent de régner par eux-mêmes, les maires du palais disposèrent du fisc en vue de se faire des créatures ; ils distribuèrent peu à peu comme bénéfices des portions du domaine royale ; il en résulta pour la couronne un grand préjudice, surtout quand elle perdit le pouvoir d'exiger les reversions au domaine ou fief dominant. — Le trône continua à s'appauvrir au neuvième siècle : on vit les monarques céder ou laisser détacher de la couronne des lots importants ; ils en firent des dons personnels à des nobles puissants. Ce n'étaient plus, dit M. Sismondi, à la date 877, des aleux, mais des fiefs ; ces terres ou bénéfices devinrent ainsi distincts du domaine royal, sans en être précisément retranchés. — Vers l'an 900, les bénéfices se fondirent dans les fiefs, ce qui était l'opposé des intentions du fondateur ; les terres féodales devinrent une chaîne de tenures dans l'intérêt des seigneurs. Ce système politique amena les guerres privées ; elles se firent en vertu d'un droit indépendant de la puissance du monarque.—Les sorts octroyés par les souverains, dans leur propre intérêt, n'avaient pas entraîné l'obligation de foi et hommage ; il ne faut donc pas confondre, comme le fait Dumoulin, ces concessions avec les fiefs qui comportaient exigibilité de l'hommage. — Les bénéfices et les fiefs ont, suivant les temps et les pays, pris les noms de châtellenies, majorats, principautés, etc. : à cet égard, Pasquier peut être consulté. — Cette répartition, cet abus des fruits de la conquête, cette législation de spoliateurs s'entre-dépouillants, se retrouvent dans tous les récits de l'histoire ; on les voit dans les bénéfices militaires des Égyptiens, du Mogol, du Pégu ; dans les domaines concédés aux vétérans et aux bénéficiaires de la république romaine, dans les répartitions des terres faites par César dictateur et par Alexandre-Sévère, dans les institutions des souverains lombards, dans les propriétés des zémindaris de Perse et des timariots turcs, enfin dans la concession des abbayes et des évêchés donnés en France à des militaires catholiques ; il y avait même, comme le témoignent Montluc et Brantôme, des bénéficiers protestants jouissant des revenus produits par des domaines ecclésiastiques catholiques. — Depuis la fin du moyen âge, les frères-laïcs possédaient

en France des espèces de bénéfices dont le droit s'est fondu dans les oblats et dans l'institution de l'hôtel des Invalides. — Dans les derniers siècles, il y avait des bénéfices à vie en Danemarck et en Bohême; Catherine II, après la conquête de la Moldavie, avait donné temporairement cette province à titre de bénéfices militaires. — Les dotations de Bonaparte rappelaient les anciens bénéfices, mais héréditaires, à moins qu'il n'y eût pas d'héritiers mâles. Il avait pu agir avec plus de libéralité que les premières races; ce qu'il donnait ne lui ôtait rien.

G[al] Bardin.

BÉNÉFICE [Représentation à]. (*Voy*. Représentation a bénéfice.)

BÉNÉFICES DE DROIT. *Bénéfice d'âge*, *bénéfice de cession*, *bénéfice de division* et *bénéfice d'inventaire*. Le bénéfice d'age est une espèce de bienfait, de faveur ou de privilége accordé à l'âge par la loi. L'homme âgé de 65 ans accomplis, par exemple, peut refuser d'être tuteur; celui qui a été nommé avant cet âge peut, à 70 ans, se faire décharger de la tutèle. — La contrainte par corps ne peut être prononcée en matière civile contre ceux qui ont atteint leur 70ᵉ année. — On peut également à cet âge se faire dispenser de remplir les fonctions de jurés. — Enfin, les citoyens français âgés de 60 ans sont dispensés du service de la garde nationale. — Le Bénéfice de cession est accordé par la loi au débiteur failli, malheureux et de bonne foi, auquel il est permis, pour avoir la liberté de sa personne lorsqu'il est hors d'état de payer ses dettes, de faire en justice l'abandon de tous ses biens à ses créanciers, qui ont le droit d'en percevoir les revenus. Ils ont aussi celui de les faire vendre pour s'en distribuer le prix. Les effets de la *cession* judiciaire et ses formes sont réglés par la loi. Le *bénéfice de cession* est refusé aux étrangers, aux stellionataires, aux banqueroutiers frauduleux, aux personnes condamnées pour cause de vol ou d'escroquerie, aux tuteurs, aux administrateurs, aux personnes comptables et aux dépositaires infidèles. — La *cession* de biens peut aussi être volontaire entre le débiteur et ses créanciers. Ses effets, dans ce cas, sont déterminés par la convention. — Le bénéfice de division consiste dans le droit qu'ont plusieurs personnes obligées pour une même dette, ou qui se sont rendues cautions d'un même débiteur, à raison de l'obligation par lui contractée, d'exiger que le créancier divise son action entre elles, si elles sont toutes également solvables, et la réduise à la part et portion pour laquelle chacune doit y contribuer, à moins qu'elles n'y aient formellement renoncé dans l'acte, ou qu'elles n'y aient stipulé solidairement. — Le créancier qui a volontairement divisé son action ne peut revenir contre cette division, même pour cause d'insolvabilité d'une des parties obligées au jour où il l'a consentie. — Les dettes d'une succession se divisent toujours entre les cohéritiers. — Le bénéfice d'inventaire est assez important pour que nous ayons cru devoir lui consacrer un article spécial.

E.

BÉNÉFICE D'INVENTAIRE. Il arrive fréquemment que les successions se présentent sous un aspect embarrassant : quelquefois de grandes spéculations ont été commencées, et la mort a surpris leur auteur, avant qu'il ait pu consolider son œuvre, et assurer la rentrée de ses capitaux. D'autres fois (et sans qu'il soit besoin de citer les embarras qu'entraîne le commerce), la mauvaise administration d'un propriétaire a paru compromettre une fortune solidement établie, et faire douter de sa réalité. Dans ces cas et dans beaucoup d'autres, la masse des dettes peut paraître tellement considérable qu'elle semble surpasser la valeur des biens, rendre au moins problématique l'avantage qui peut résulter de la succession, ou faire considérer cet avantage comme peu capable de dédommager l'héritier présomptif des soins et des inquiétudes que la liquidation doit lui causer. Et, en vérité, il n'est pas sans exemple qu'une hérédité, riche en apparence, ait été

absorbée par des dettes inconnues à l'héritier, l'ait exposé à entamer son propre patrimoine, et soit ainsi devenue pour lui une occasion de ruine. La loi a dû venir au secours des hommes de bonne foi : elle n'a pas voulu tendre un piége à l'empressement ordinaire des héritiers; et c'est pour mettre à couvert leurs intérêts personnels qu'elle a autorisé l'acceptation des successions *sous bénéfice d'inventaire*. L'établissement de cette forme d'acceptation remonte à une époque très ancienne. L'institution n'eut lieu d'abord qu'en faveur des soldats, que les soins et les devoirs du service militaire devaient naturellement empêcher de reconnaître si une succession était plus ou moins avantageuse, plus ou moins onéreuse. Ce fut l'empereur Gordien qui leur accorda le privilége de n'être pas obligés, sur leurs propres biens, aux charges de l'hérédité, et ce bienfait fut ensuite étendu par l'empereur Justinien à tous les autres héritiers. Ainsi donc, le bénéfice d'inventaire est défini par les jurisconsultes *un privilége que les lois accordent à l'héritier, et qui consiste à l'admettre à la succession du défunt sans lui imposer des charges plus grandes que la valeur des biens dont cette succession est composée, pourvu qu'il ait fait inventaire dans le temps déterminé par ces lois.* — En général, tout héritier majeur et jouissant de ses droits peut exercer son choix entre l'acceptation pure et simple et le bénéfice d'inventaire. Mais la loi, qui veille spécialement à ce que les intérêts des personnes qui ne peuvent se défendre ou contracter elles-mêmes ne soient point compromises par des opérations hasardeuses, n'a pas permis que l'hérédité fût appréhendée en leur nom avant qu'on pût en connaître la consistance réelle : et de là vient la nécessité de n'accepter une succession pour des mineurs et des interdits qu'à cette condition. Il est cependant des cas où l'héritier *majeur* peut être privé ou déchu du *bénéfice d'inventaire* : par exemple, s'il s'est rendu coupable de *recel*, c'est-à-dire s'il a détourné ou caché quelques effets de la succession; s'il a sciemment et de mauvaise foi omis de comprendre dans l'inventaire des biens dépendants de cette succession; si enfin, hors les cas d'exception, il a pris le titre et fait acte d'héritier absolu. Dans ces différentes hypothèses, il perd la faculté de renoncer, il demeure héritier pur et simple, et même il ne peut prétendre à aucune part dans les objets divertis ou recélés. — La déclaration d'un héritier, qu'il entend ne prendre cette qualité que *sous bénéfice d'inventaire*, doit être faite au greffe du tribunal de première instance dans l'arrondissement duquel la succession s'est ouverte. Telle est la disposition de l'article 793 du code civil; mais on conçoit que cet héritier ne doive pas rester d'une manière indéfinie dans cette situation provisoire et, pour ainsi dire, équivoque. On conçoit de même que les personnes intéressées à la liquidation de la succession puissent exiger que le titre d'héritier ne demeure pas trop longtemps dans l'incertitude; aussi les délais nécessaires pour procéder à l'inventaire et pour prendre une qualité définitive ont-ils été réglés par la loi. L'article 795 du code civil accorde à l'héritier, pour faire inventaire, trois mois, à compter du jour de l'ouverture de la succession. Il lui donne de plus, pour délibérer sur son acceptation pure et simple, ou sur sa renonciation, un délai de quarante jours, et de ce moment les qualités doivent être fixées. Mais il arrive parfois que des obstacles, des difficultés qu'il est impossible de prévoir, ou qui ne peuvent être promptement surmontés, rendent ces délais insuffisants. Dans ce cas, l'héritier bénéficiaire peut réclamer une prorogation, et le tribunal saisi de la cause fait droit à sa demande ou la repousse, suivant les circonstances. — Il n'entre point dans notre intention (et les bornes de cet article ne le permettraient pas) de décrire tous les effets du bénéfice d'inventaire, de nous livrer à l'examen de toutes les formalités qu'il exige, de toutes les obligations qu'il im-

pose. Il nous suffira de dire, en expliquant ce que nous avons énoncé plus haut, que l'effet principal du bénéfice d'inventaire est de procurer à l'héritier l'avantage, 1° de n'être tenu du paiement des dettes que jusqu'à concurrence de la valeur des biens qu'il a recueillis, même de pouvoir se décharger de ce paiement en abandonnant tous les biens de la succession aux créanciers et aux légataires; 2° de ne pas confondre ses biens particuliers avec ceux de la succession, et de réserver contre elle le droit de réclamer le paiement de ce qu'elle lui doit. Mais s'il conserve tout à la fois le droit de renoncer à la succession et de ne pas compromettre sa propre fortune, il n'en est pas moins tenu de toutes les obligations d'un administrateur. Ainsi, quoique la loi établisse, comme on vient de le voir, une sage distinction entre les biens de la succession et ceux personnels à l'héritier bénéficiaire, ces derniers n'en sont pas moins la garantie de son administration, de telle sorte qu'il peut être contraint sur sa fortune particulière, après avoir été mis en demeure de présenter son compte, et faute par lui d'avoir satisfait à cette obligation. Toutefois, il ne faut pas croire que la responsabilité de l'administration soit portée jusqu'au point de le rendre garant de toutes les fautes qu'il aura pu commettre. Il serait injuste de lui faire réparer sur ses biens propres un tort *excusable*, et il serait imprudent d'agir avec cette rigueur, puisqu'il deviendrait fort difficile de trouver des hommes assez dévoués pour risquer leur fortune sans compensation et dans l'unique intérêt des mineurs et des interdits; mais l'héritier bénéficiaire répond de sa *faute grave*, parce que celle-là est assimilée au dol, et que la loi ne peut admettre de moyen d'excuse en pareil cas. Quelle que soit la confiance dont un héritier puisse être personnellement investi, quels que soient les inconvénients qui puissent résulter, sous le rapport des frais et dépens, d'une vente faite publiquement et aux enchères, l'héritier ne peut faire vendre que dans cette forme les meubles de la succession, parce que la loi ne fait point acception des personnes, et parce que la publicité est la meilleure garantie qu'elle puisse présenter contre la fraude et les abus. Et quant aux immeubles, le même système de publicité doit être suivi : toutes les lois sur la procédure doivent être observées, et l'héritier bénéficiaire est tenu de déléguer le prix de la vente aux créanciers, dans l'ordre et de la manière réglés par ces mêmes lois. — Ce n'est pas tout encore : si les créanciers, ou autres personnes intéressées, l'exigent, l'héritier est obligé de fournir caution de la valeur du mobilier compris dans l'inventaire, et de la portion du prix des immeubles non déléguée aux créanciers hypothécaires. A défaut de ce cautionnement, les meubles sont vendus, et leur prix est *déposé*, ainsi que la portion non déléguée du prix des immeubles. Et à l'égard de la distribution, elle s'opère diversement suivant les cas. S'il y a des créanciers opposants, c'est-à-dire s'il y a des créanciers qui s'opposent à ce que la distribution soit faite hors de leur présence et à leur préjudice, l'héritier bénéficiaire ne peut payer que dans l'ordre et de la manière réglée par le juge. S'il n'y a pas d'opposants, il paie les créanciers et les légataires à mesure qu'ils se présentent. Il suit de là naturellement que les créanciers qui n'ont formé opposition qu'après l'apurement du compte de l'héritier et le paiement du reliquat n'ont de recours à exercer que contre les légataires, et ceux-ci sont obligés de restituer, suivant le principe que le défunt n'a pu leur donner ce qui ne lui appartenait pas: *Nemo liberalis nisi liberatus*. Mais, dans tous les cas, le recours se prescrit par trois ans, à dater du jour de l'apurement du compte et du paiement du reliquat. Du reste, le compte doit être rendu en justice, conformément aux dispositions des articles 527 et suivants du code de procédure civile, dispositions trop longues et trop minutieuses pour qu'il soit possible de les retracer ici, et dont

il suffit d'indiquer la source ou de marquer la place, pour remplir le but que l'on s'est proposé dans cet article. On n'a pas dû s'attendre, en effet, à trouver dans le *Dictionnaire de la conversation* une discussion approfondie sur une des matières les plus graves et les plus étendues du droit civil ; un aperçu seulement a dû en être tracé, et cette notice suffira pour éveiller l'attention, provoquer les réflexions des gens du monde sur un genre d'*acceptation* qu'ils regardent ordinairement comme sans danger, et qui pourtant, ainsi qu'on a pu l'entrevoir, impose des obligations rigoureuses, et peut entraîner une assez grande responsabilité. D.....D.

BÉNÉVENT, duché du royaume de Naples, dans la principauté ultérieure (*Ultra*), dont la superficie est de 7 lieues carrées, et la population de 20,348 ames. Il était autrefois beaucoup plus étendu et faisait partie dn pays des Samnites. Il appartenait à l'église, ainsi que la ville et huit villages, depuis le XIe siècle jusqu'en 1806, où l'empereur Napoléon en fit don à son ministre Talleyrand, qui prit de là le titre de *prince de Bénévent*. Il fut rendu au pape en 1815. On en exporte des cornes de gros bétail, du vin, du blé, des fruits et du gibier. Les revenus publics ne s'élèvent guère au-delà de 6 mille écus d'Espagne; cependant les habitants se révoltèrent en 1820; ce qui est surprenant, en ce que de tels enclaves sont pour l'ordinaire assez bien administrés. Les Lombards érigèrent ce pays en duché en 571. Il resta indépendant long-temps encore après la chute du royaume lombard. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'il tomba entre les mains des Sarrasins et des Normands. La ville et le district d'aujourd'hui se composent de ce qu'ils ont épargné lors de leurs dévastations. Le duché, ainsi réduit, fut donné au pape Léon IX par l'empereur Henri III, contre la renonciation du premier à ses droits sur la ville de Bamberg, en Franconie. Bénévent, la capitale, est une ville archiépiscopale, fortifiée et située sur une hauteur (latit. nord 41° 9', longit. est 12° 18'), au confluent des rivières Sabatto et Cadore, qui se réunissent non loin de là. Peu de villes d'Italie méritent autant d'être remarquées sous le rapport des antiquités nombreuses qu'on y voit. La population est de 13,900 ames. Elle renferme 8 églises, 19 couvents, 3 colléges, un archevêché (fondé en 969), et plusieurs manufactures de plaqué d'or et d'argent, de cuirs et de parchemin. Le commerce de grains y est considérable, mais les cinq foires qui s'y tiennent sont insignifiantes. Chaque mur est presque entièrement composé de fragments d'autels, de tombeaux, de colonnes et de charpentes antiques. On distingue entre autres monuments anciens le superbe arc de triomphe élevé en 114 en l'honneur de Trajan, qui sert actuellement de porte à la ville, et qui a le nom de *Porta-Aurea* (Porte-d'Or). La cathédrale est un bâtiment sombre, construit dans le vieux style gothique. C. L.

BENGALE. Centre de la domination des Anglais dans l'Inde, le Bengale comprend non seulement l'ancien royaume de ce nom, avec les provinces de Bahar et d'Orissa, mais encore tout ce qu'ils ont conquis depuis trente ans dans la partie orientale de l'Indoustan. Nous nous bornerons dans cet article à parler de ces trois provinces, dont les deux premières sont situées entre les 21° et 27° degrés de latitude, et les 83° et 93° de longitude du méridien de Greenwich.— Le Bengale est entouré et défendu de tous côtés, excepté vers la mer, par des chaînes de montagnes qui le séparent, au nord, du Nepal, du Boutan et de l'Assam ; à l'est, de l'empire des Birmans et de l'Arrakan; au sud-ouest de l'Orissa et à l'ouest du Bahar ; il est borné au sud-est et au sud par le golfe du Bengale, qui fait partie de l'océan Indien. Sa longueur est d'environ 150 lieues, et sa largeur de 125. Le Gange, le plus grand fleuve de l'Inde, traverse cette contrée. Que si le nombre infini de ses sinuosités et de ses branches, qui portent différents noms, et des îles qu'il forme à ses diverses embouchures, gêne la navigation, il favorise l'agri-

culture et le commerce. Les autres principales rivières, qui se jettent toutes dans le Gange, sont le Bourhampoutr ou Brabma-Poutra, qui vient du Thibet; la Megna, qui tombe dans le Bourhampoutr et lui donne son nom, et l'Yo-Sampou ou Tista. La température du Bengale est assez élevée; mais les pluies périodiques qui durent six mois et les fréquents orages y rafraîchissent l'atmosphère et y causent des inondations qui, en contribuant à l'étonnante fertilité du sol, y rendent l'air humide et occasionnent souvent des maladies épidémiques. Arrosé comme la Basse-Égypte, le Bengale la surpasse par son extrême fécondité et par la variété de ses productions, qui y viennent presque sans culture. Aussi Aureng-Zeyb, en parlant de cette soubabie, si visiblement favorisée par la nature, l'appelait-il *le paradis des nations*. Le blé, le riz, s'y récoltent en grande abondance, et sont, avec le poisson, la base de la nourriture des habitants. On y cultive aussi les cannes à sucre, les mûriers, qui servent à élever les vers à soie; et toutes sortes d'arbres fruitiers et de fleurs, tant indigènes qu'exotiques, et tous de la plus parfaite qualité. Le Bengale produit encore du salpêtre, de la civette, de la cire, de l'opium et du borax. On y trouve presque toutes les espèces de quadrupèdes et d'oiseaux domestiques et sauvages, et parmi les animaux féroces, on y remarque le tigre royal et le crocodile. On fabrique au Bengale des mousselines, des chales, des toiles de coton, des draps, des étoffes de soie de diverses qualités, des tapis de soie et des tapis de chanvre qui le disputent aux premiers en finesse et en beauté. — La population du Bengale est d'environ 25 millions d'habitants, la plupart Gentons ou Indous et mahométans; le reste se compose d'Anglais, d'Arméniens, de Juifs, d'Européens de diverses nations, et de noirs. Toutes les religions y sont tolérées, mais la plus répandue est celle de Brahma. On y parle le bengali et l'indoustani, idiomes dérivés de l'ancien sanskrit, langue des brabmes, le persan, l'arabe, le malais, et l'anglais, qui est la langue du peuple dominateur. — Les principales villes du Bengale sont : *Calcutta*, cité moderne, qui en est aujourd'hui la capitale (*voyez* CALCUTTA); *Moursched-Abad* ou *Macsoud-Abad*, sur la branche occidentale du Gange à 40 lieues nord de Calcutta. C'est une ville très grande, mais mal bâtie et fort déchue, capitale du Bengale jusqu'à l'établissement de la domination britannique. Les Hollandais y ont un comptoir. *Dacca* ou *Daka*, la troisième ville du pays pour l'étendue et la population, en fut la capitale après Sounargong. Elle est située au-delà du grand Gange, à 33 lieues environ de son embouchure, et à 33 lieues nord-est de Calcutta. La rivière de Dacca communique à tous les canaux qui forment la navigation intérieure. Un grand nombre de naturels du pays, attachés au christianisme, y sont établis et y ont une église, ainsi que les Arméniens. On y voit aussi les restes d'une citadelle très forte. Dacca fait un très grand commerce de superbes mousselines. *Gour* ou *Lacknouti*, qui fut la capitale du Bengale 730 ans avant l'ère chrétienne, est située à quelques milles de la rive gauche du grand Gange, qui l'arrosait autrefois. Réparée et embellie par l'empereur Akbar, sur la fin du XVIe siècle, elle fut abandonnée à cause de son insalubrité. Ses ruines présentent une surface de 5 lieues de long sur une de large; quelques-unes sont de la plus grande beauté et d'une conservation parfaite; plusieurs villages sont épars sur son site; le reste s'est changé en épaisses forêts ou en terres labourables. *Mauldah*, assez jolie ville sur une petite rivière qui se jette dans le Gange et assez près de la rive septentrionale de ce fleuve. Elle s'est élevée sur les ruines de Gour, qui sont dans son voisinage; elle est à 25 lieues au nord de Moursched-Abad, et fait un commerce considérable en soie. *Radj-Maht* ou *Akbar-Abad*, sur la rive occidentale du Gange, à 7 lieues de Mauldah et à 9 lieues nord-ouest de Gour, est dans un grand état de délabrement, quoi-

que le gouverneur du Bengale y fit sa résidence il n'y a pas encore 200 ans. On y voit les ruines du palais bâti par Akbar et celles d'un grand caravanseraï. *Hougli*, ville ancienne, sur la rive occidentale du petit Gange, qui en prend le nom, est à environ 9 lieues nord-ouest de Calcutta. Sous le gouvernement mahométan, c'était le port de la branche occidentale du Gange, et l'on y payait les droits établis sur les marchandises. Les Portugais, les Hollandais, les Français et les Danois avaient, sur cette partie du fleuve, entre Hougli et Calcutta, des villes ou des factoreries, telles que *Serampour* ou *Frédericknagor*, aux Danois; *Tchinschura* aux Hollandais et *Tchand-Nagor* ou *Chandernagor*, place assez insignifiante et assez inutile aux Français, puisqu'elle est située sur les possessions des Anglais, qui peuvent la leur enlever facilement sans déclaration de guerre. Ces deux dernières villes sont jolies et très bien situées. *Cacembazar*, petite ville près de Moursched-Abad et résidence de différents facteurs européens. — La province de Bahar ou Bebar est limitée à l'est par le Bengale, à l'ouest par la province d'Allah-Abad, au nord-ouest par celle d'Aoude, au nord par de hautes montagnes qui la séparent du Nepal et du Marang, au sud par celles du Dekhan et par la province d'Orissa. Sa longueur est d'environ 120 lieues, et sa largeur de 90. Le Gange la traverse de l'ouest à l'est dans sa partie septentrionale, et elle est arrosée par plusieurs autres rivières, le Ghagra ou Deva, le Soan, le Gandak, etc. Le Bahar produit du blé, du riz, des cannes à sucre, du bétel très estimé et des pavots dont on fait l'opium. On tire de ses montagnes une sorte d'albâtre ou de marbre blanc, ainsi que des diamants, qu'on y trouve aussi dans quelques rivières. Cette province fournit beaucoup d'éléphants, de chèvres, de perroquets, de faucons et de coqs dressés pour la chasse. Les chevaux et les chameaux y sont en petit nombre. La salubrité de l'air y favorise la population; aussi était-elle d'une grande ressource pour les armées des empereurs moghols. Ses habitants passent pour excellents constructeurs de bateaux. Ils ont aussi des manufactures de verre doré. Le Bahar abonde en lieux de dévotion, de pèlerinage et de souvenirs pour les superstitieux sectateurs de Brahma. — Il ne paraît pas que ce pays ait jamais formé un seul royaume avant son incorporation à l'empire moghol. Une partie était soumise à de petits radjahs; le reste était annexé au royaume de Bengale. Ce qui le prouve, ce sont les restes de la muraille en pierre, qui, depuis les environs de Mongher, joignant le Gange aux montagnes, défendait de ce côté l'entrée du Bengale. — Le Bahar est divisé en sept districts ou cercars, dont les principales villes sont: *Bahar*, ancienne capitale de la province; elle est grande, mais peu habitée; on y voit de beaux tombeaux de personnages musulmans. *Patnah*, la capitale actuelle, ville ancienne, grande et très peuplée, sur le Gange. Quoiqu'elle soit à 125 lieues nord-ouest de Calcutta, les navires y remontent le fleuve et lui donnent l'apparence d'une place maritime. Elle a une forteresse en briques, dont les tours sont baignées par le Gange. On fabrique à Patnah la plus grande partie du salpêtre exporté en Angleterre. Les Hollandais y ont une très belle factorerie. *Hadjepour*, ancienne résidence des gouverneurs de la province, à deux lieues de Patnah et au confluent du Gange et du Gandak, est grande, bien peuplée, et défendue par une forteresse en briques. *Djenacpour*, vaste cité entourée de marais, est fameuse par la superstition des Indous. *Bithia*, ville très peuplée avec un château bien fortifié. Les franciscains y avaient une église et un couvent. *Mongher*, place importante et fort ancienne, dont la forteresse, entourée de fossés et munie de tours et de murailles crénelées, domine le Gange. Cette citadelle, ainsi qu'un vaste et magnifique palais, a été bâtie par Schoudjah, frère de l'empereur Aureng-Zeyb; mais les ruines de ce palais disparaissent chaque jour.

Mongher est un dépôt d'armes et de munitions, dont l'importance est diminuée depuis la cession d'Allah Abad aux Anglais. *Rotasgar*, une des principales forteresses, de l'Inde, sur le sommet d'une montagne escarpée et isolée, dont la montée prend une heure de temps. Ses murailles ont 8 à 9 lieues de circuit. La ville est renfermée dans cette enceinte, ainsi que le château du gouverneur. Le canton de Terhout, qu'on prétend, à une époque très reculée, avoir servi d'asile à une colonie de prêtres égyptiens, habité aujourd'hui par de savants brahmines, est renommé pour la salubrité de son air et de ses eaux, et par ses délicieux bosquets d'orangers. — La province d'Orissa est bornée à l'est par la mer, au sud par le Carnatik, à l'ouest par le Dekhan, au nord par le Gundwana et le Bengale. Ce pays est généralement montagneux et sauvage; mais comme il est arrosé par plusieurs rivières, entre autres par le Mahnadda, et que les pluies y durent 8 mois, le sol n'y est nullement aride. Les habitants, dont le nombre est d'environ 3,000,000, et qu'on appelle *Gadj-Pati* (dompteurs d'éléphants), cultivent le riz et le coton. Leurs fleurs et leurs fruits valent ceux du Bengale; mais ils ne récoltent point de froment. Ces peuples sont commerçants et manufacturiers. Ils exploitent des mines de fer qu'ils ont dans leur territoire, ainsi que des mines de diamants de la plus belle qualité. Leurs forêts et leurs montagnes nourrissent l'espèce de chèvres qui fournissent le bézoard. — Comme l'Orissa était le boulevard du Bengale et de l'empire moghol, du côté du Dekhan, elle était hérissée de forteresses. On en compte encore plus de 120, la plupart ruinées. Ses principales villes sont *Cattack* dont le nom signifie *armée*, et se donne quelquefois à toute la province dont elle est la capitale. Les gouverneurs y résidèrent depuis que l'empereur Akbar en eut fait la conquête; c'est une ville très ancienne à 75 lieues sud-ouest de Calcutta, et située sur le Mahnadda, au milieu d'un terrain très bas, qui se couvre d'eau dans la saison des pluies; elle renferme une forteresse en pierres, munie de tours. *Balasore* ou *Balessor*, sur le Gongahar, au fond d'une baie qui porte son nom. C'est un port de mer et une place d'ancrage, où l'on trouve des pilotes européens qui se chargent de conduire les navires, à travers les bas-fonds et les bancs de sables du Gange, dans le Bengale. On fabrique à Balasore des toiles fines et des étoffes de soie et coton. — La province d'Orissa a eu, dit-on, des rois dans les temps anciens; mais leur histoire est inconnue, et, comme celle des premiers rois d'Écosse, elle n'a laissé que des souvenirs romantiques. — Le Bengale, berceau de la civilisation de l'Indoustan, et foyer de la religion des brahmes, paraît avoir été peuplé dès la plus haute antiquité. Suivant le P. Tieffenthaler, il aurait commencé, plus de 3,000 ans avant Jésus-Christ, à être gouverné par des rois, et la liste de ces princes en contient 68, divisés en six familles ou dynasties. Mais le colonel Gentil n'en compte que 47. Il serait aussi difficile que superflu de concilier deux opinions qui n'offrent pas plus de vraisemblance que d'exactitude. Ce qu'il y a de certain, c'est que le dernier de ses radjahs, Nodja, fut dépouillé de ses états l'an 603 de l'hégire (1206—7 de J.-C.) par les troupes des Couthoub-Eddin-Aïbek, premier roi musulman de Dehly. Mohammed Bakhtiar, Afghan, de la tribu de Kheldji, qui avait commandé cette expédition, fut le premier gouverneur musulman du Bengale. Nadia, l'ancienne capitale, ayant été détruite par les conquérants, Bakhtiar établit sa résidence à Lacknoti, appelée depuis Fehrabad et Djenatabad. Après la mort de son souverain, il se rendit indépendant en 1211; mais son fils, Gaïath-Eddin, fut obligé, en 1225, de reconnaître Schems-Eddin Itetmisch, roi de Dehly, pour son suzerain. Bientôt dépouillé du Bengale, où le vainqueur plaça son fils Nassir, il conserva quelque temps le Bahar; mais, attaqué par Nassir, il perdit le reste de ses états avec la vie. Le Bengale demeura soumis

aux souverains de Dehly ou empereurs de l'Indoustan, jusqu'au règne de Mohammed III, époque où cet empire fut démembré. Un des généraux de ce prince s'empara du Bengale, en 739 (1338—9), après en avoir fait périr le gouverneur, et en forma un état indépendant. Cet usurpateur, nommé Melek-Fakhr-Eddin, fut assassiné après deux ans de règne par un autre général, Ala-Eddin-Moubarek, qui, au bout de dix-huit mois, fut précipité du trône et assassiné, en 1342, par son successeur. Schems-Eddin-Elias Schah, fut plus heureux. Il régna seize ans, transmit la couronne du Bengale à son fils Sekander-Schah et à ses descendants, qui la portèrent jusqu'en 1391. Elias et son fils Sekander furent successivement forcés de se rendre tributaires de Firouz-Schah, empereur de l'Indoustan. Il existe de ces deux princes cinq médailles dont on a donné l'explication dans le *Journal asiatique* de 1823, et par lesquelles on voit qu'ils prenaient le titre de sulthan, de bras droit et protecteur du khalife d'Égypte, et qu'ils résidaient à Sonargauon ou Sounargoug, sur le Bourhampoutr, avant que le premier eût fondé Pandoua, près des ruines de Gour, et non loin des rives du Gange. — Les états des souverains du Bengale se trouvèrent fort circonscrits, à l'ouest, vers la fin du XIVe siècle, par l'établissement du royaume de Djonpour, vers le confluent de la Djemna et du Gange. En 1391, on vit un Indou placé sur le trône du Bengale, qu'il avait gouverné comme ministre ou comme régent. Son fils, Aboul-Modhaffer-Djelal-Eddin-Azem-Schah s'était fait musulman et avait reçu une ambassade du sulthan d'Égypte. Il mourut en 1413, laissant le trône à son fils Modhaffer-Ahmed, qui en fut renversé en 1435, par un de ses affranchis. L'assassin n'en jouit que sept jours et fut mis à mort par les grands, qui rendirent la couronne à la famille d'Élias, dont cinq princes régnèrent encore sur le Bengale. Le dernier, ayant succédé à son frère, qui avait été déposé à cause de son incapacité, fut emprisonné et massacré par l'intendant de son harem, en 1490. L'usurpateur eut le même sort, deux mois après. Ces sanglantes révolutions furent fréquentes au Belgale. L'assassin était un ministre, Cafre de naissance. Il régna trois ans et mourut naturellement; mais son fils fut assassiné par un autre Cafre, qui s'empara du gouvernement et périt par un parricide. Ce fils dénaturé ne pouvait être qu'un monstre. Ses sujets, las de sa tyrannie, le firent périr et reconnurent pour roi le schérif Ala-Eddin, qui était de la race du prophète Mahomet. Ala-Eddin, ayant donné asile au dernier roi de Djonpour, encourut la vengeance de l'empereur de Dehly, Sekander II, qui, maître du Behar, entra dans le Bengale avec une armée nombreuse. Mais des négociations ayant été bientôt entamées, les deux souverains firent la paix. Un intérêt commun devait les unir contre les Portugais, qui venaient d'apparaître dans les mers de l'Inde, et contre un descendant de Tamerlan, Babour, roi de Caboul et de Candahar, qui allait bientôt envahir l'Indoustan et y fonder l'empire moghol. Ala-Eddin mourut en 1521, cinq ans avant cette révolution. Son fils Nasib-Schah avait épousé la fille d'Ibrahim-Lody, dernier empereur de Dehly, qui fut vaincu et tué par Babour en 1526. Il imita la tyrannie de son beau-père, et mourut un an après lui sans laisser d'enfants. Ce fut le 22e, mais non pas le dernier roi du Bengale, comme l'a cru le colonel Gentil; car un de ses ministres, Mahmoud-Khan, s'étant emparé du trône, fit, en 1534, un traité avec les Portugais, et leur céda les places de Bandell et de Chittagong; mais les faibles secours qu'ils lui envoyèrent de Goa ayant été insuffisants ou trop tardifs pour l'empêcher d'être vaincu par l'Afghan Schir-Khan, il se retira auprès de l'empereur moghol Houmayoun, fils de Babour, et lui persuada de diriger une armée sur le Bengale, pour y détruire les restes de la famille et du parti de la dynastie des rois de Dehly. Houmeyoun y vint en personne, et se fit reconnaître souve-

rain à Lacknoti, qu'il appela par dérision *Djennatabad* (ville du paradis); mais, vaincu par Schir-Khan en 1539 sur les bords du Soan, et en 1541 près de Canodje, il abandonna l'Indoustan, et se réfugia en Perse. Schir-Khan, maître du trône de Dehly, donna le gouvernement du Bengale à l'Afghan Mohammed-Khan. Ce gouverneur ou son fils se révolta contre Sélim-Schah, fils et successeur de Schir-Khan, fit battre monnaie à son coin et prit le titre de Bahadour-Schah; mais il fut réduit et chassé par Sélim. Un autre Afghan, Soliman-Khan, s'empara du Bengale pendant les guerres civiles qui hâtèrent la ruine des successeurs de Sélim et le rétablissement de l'empereur moghol Houmayoun. Il enleva la province d'Orissa aux radjas indous et la réunit au Bengale. Il mourut en 1573, laissant deux fils, dont l'un fut tué au bout d'un mois; et le second, Daoud-Khan, ayant osé se mesurer avec l'empereur Akbar, qui était venu en personne pour conquérir le Bengale, fut vaincu et forcé de se retirer à Orissa. Il continua la guerre contre les Moghols; mais, ayant été pris à la suite d'une seconde défaite, il fut mis à mort en 1575, et son fils Djouneïd périt trois jours après de ses blessures. Le Bengale, alors incorporé à l'empire moghol, fut toujours gouverné par des fils d'empereur ou par les personnages les plus illustres ou les plus en faveur. Djehanghir, fils d'Akbar, fixa sa résidence à Dacca, qu'on appela pour cette raison *Djehanghir-Nagor*. Schoudjah, fils de l'empereur Schah-Djehan, en était vice-roi, lorsqu'Aureng-Zeyb s'empara du trône, et il y soutint ses droits avec une intrépidité digne d'un meilleur succès. Schah-Hist-Khan, beau-père d'Aureng-Zeyb, et l'émir Djemlah, le meilleur de ses généraux, gouvernèrent aussi le Bengale. Le dernier prince du sang impérial qui posséda cette vice-royauté fut Mohammed-Feroukhzyr, qui parvint au trône impérial en 1713. A l'époque où l'empire moghol s'affaiblit sous les règnes orageux des successeurs d'Aureng-Zeyb, le Bengale était destiné à leur échapper. Djafar-Khan en fut nommé soubah-dar par l'empereur Feroukhzir en 1717. Dominé par l'avarice, et ne songeant qu'à remplir ses coffres, il accabla de mauvais traitements les naturels du pays de toutes les religions et de toutes les castes, et ne ménagea guère plus les Européens qui y étaient établis. Malgré son odieuse administration, il réunit en sa personne les gouvernements de Bengale, de Behar et d'Orissa, jusqu'alors séparés, et transporta sa résidence de Dacca à Moursched-Abad. Il mourut, généralement détesté, en 1725, laissant pour successeur Schoudjah-Khan, son gendre, son naïb ou lieutenant à Cottack, capitale de l'Orissa, auquel la cour de Dehly avait assuré la survivance de son gouvernement. Schoudjah-Khan rendit la liberté à tous ceux que son beau-père avait fait emprisonner et les exempta des taxes dont ils étaient accablés; il encouragea l'agriculture et le commerce, perfectionna les manufactures, et porta à cinq ou six mille hommes le nombre des troupes, qui n'était que de cinq à six cents. La sagesse de son administration ayant augmenté les revenus de l'empire, il obtint l'hérédité de son gouvernement pour ses enfants. Il mourut en 1738, et comme il avait perdu son fils aîné, chéri de ses peuples et digne en tout de lui succéder, il fut remplacé par son second fils Seffraz-Khan, qui ne possédait que les mauvaises qualités de son aïeul maternel. Schoudjah avait accueilli dans l'Orissa deux aventuriers persans ou afghans, Aly-Werdy-Khan et son frère Hadji-Ahmed-Khan. Il avait fait l'un son porte-pipe et l'autre son valet-de-chambre; mais depuis, ces étrangers ayant gagné sa confiance et montré quelque talent dans l'art de gouverner, et plus encore dans celui de l'intrigue, le premier était devenu gouverneur du Bahar et le second principal ministre. Tous deux payèrent leur bienfaiteur de la plus noire ingratitude, et Hadji-Ahmed fut soupçonné de l'avoir fait empoisonner au moment où, éclairé sur les projets et sur la conduite de ces traîtres, il se préparait à

les punir. Seffraz-Khan, son fils, avait eu à se plaindre de leur insolence et s'était toujours déclaré leur ennemi. Il disgracia Hadji-Ahmed; mais il ne put déposer Aly-Werdy-Khan, qui avait fait sanctionner par la cour de Dehly la séparation de son gouvernement de Bahar d'avec celui du Bengale. L'ivrognerie, la brutalité et les violences de Seffraz-Khan l'ayant rendu odieux à ses sujets, les deux frères tirèrent habilement parti de ces dispositions pour corrompre à force d'argent plusieurs officiers de la cour du soubab-dar et la majeure partie de ses troupes. Aly-Werdy se révolta et s'empara des défilés qui divisent les deux provinces. Seffraz vint l'y attaquer, mais ses artilleurs vendus ne tirèrent qu'à poudre; les trois quarts de son armée ne combattirent pas et le reste fut taillé en pièces. Il aurait pu se sauver, mais, ne voulant pas fuir devant des rebelles, il expia par une mort glorieuse la honte de sa vie. Cette victoire que la trahison fit remporter à Aly-Werdy-Khan eut lieu le 20 janvier 1742, et mit en son pouvoir les états et les trésors de son prédécesseur. Il cessa aussitôt d'envoyer à la cour de Dehly le tribut ordinaire; mais à peine venait-il de s'emparer de la province d'Orissa que dès la même année une armée de Mahrattes envahit le Bahar, pour exiger ce tribut que l'empereur moghol leur abandonnait. L'usurpateur résista pendant huit ans avec des forces inégales à leurs fréquentes invasions, à leurs ravages provoqués par sa perfidie envers leur général, qu'il avait fait égorger dans une entrevue, au mépris de la foi jurée. Comptant peu sur le courage des troupes du Bengale, Aly-Werdy avait formé un corps de soldats afghans, dont une partie composait sa garde particulière. Malgré les services qu'ils lui rendirent contre les Mahrattes, il se défia de leur chef Moustafa-Khan et voulut s'en défaire par un assassinat; mais celui-ci, à la tête de ses braves, vendit chèrement sa vie. Son lieutenant se sauva avec le reste de ses troupes, revint quelque temps après avec des renforts, surprit dans Patnah Hadji-Ahmed et son fils, et vengea sur eux la mort de Moustafa; mais il périt comme lui dans un combat qu'il avait osé livrer à l'usurpateur. Les Afghans qui lui survécurent quittèrent pour toujours le Bengale. Aly-Wardy fit enfin la paix en 1750 avec les Mahrattes, auxquels il céda la province d'Orissa, et s'obligea de leur payer le quart des revenus annuels du Bengale et du Bahar. Il mourut en 1756, et son petit-neveu, Mohammed-Seradj-Eddaulah, lui succéda. Ce jeune prince fut un monstre, s'il faut en croire les relations anglaises. Pour se soustraire à ses persécutions, une de ses tantes, fille d'Aly-Werdy-Khan, s'étant retirée avec ses trésors à Cacembazar, sous la protection des Anglais, qui reçurent à Calcutta un de ses ministres, leur refus de livrer ce dernier irrita le soubab-dar. Les fortifications qu'ils avaient ajoutées à Cacembazar et à Calcutta, à l'occasion de leur guerre avec la France, lui servirent de prétextes pour les attaquer. Il prit sans coup férir la première de ces places et assiégea la seconde, qui se rendit le lendemain. 146 Anglais n'ayant pu se sauver, furent renfermés provisoirement dans une salle basse, appelée depuis le *trou noir*, et éclairée seulement par deux lucarnes grillées. Ils y furent tellement serrés que le manque d'air et de mouvement, la chaleur et la soif, en avaient fait périr 123, lorsqu'on vint délivrer les autres le lendemain. Ce malheur, dont on a chargé à tort la cruauté de Seradj-Eddaulah, ne doit être attribué qu'à la négligence de ses officiers et à leur crainte de le réveiller pour obtenir de lui l'ordre de transférer les prisonniers dans un local plus spacieux. Les Anglais ayant repris Calcutta le 5 janvier 1757, le soubab-dar reparut avec son armée; mais il fut repoussé et forcé de signer le 5 février un traité par lequel il ratifia et maintint les priviléges et les possessions des Anglais, et leur fit de nouvelles concessions. Ce traité fut violé par les Anglais, sous prétexte que le prince avait entamé des relations avec les Français. Ils offrirent la souveraineté du Bengale

à Mir-Djafar-Ali-Khan, qui avait épousé une sœur d'Aly-Werdy-Khan. Sans attendre vingt-quatre heures le général français Law, qui lui amenait des secours, Seradj-Eddaulah, à la tête de 50,000 hommes livra la bataille de Plassey aux Anglais, qui n'en avaient que 3,200; il la perdit le 23 juin par la trahison de Djafar-Aly. Découvert dans sa fuite, il fut conduit à Moursched-Abad et assassiné dans sa prison quelques jours après, par Mir-Mihram, le fils de son rival. Ce prince était à peine âgé de 22 ans. — Par cette victoire et le sacrifice de cette première victime, l'ambition britannique jeta les fondements de sa puissance colossale dans l'Inde. Djafar-Ali-Khan, installé soubab-dar du Bengale par le colonel Clive, qui commandait les Anglais, lui paya par des sommes incalculables le vain honneur de n'être qu'un fantôme couronné, un instrument à la faveur duquel les Anglais poursuivirent avec ardeur l'exécution de leurs projets d'agrandissement. Les tracasseries qu'ils lui suscitèrent suffisent pour justifier son incapacité et sa complète nullité. Ils le déposèrent en 1760, et l'emmenèrent à Calcutta, où ils lui firent une pension. Comme il leur fallait de l'argent, ils vendirent le titre de soubab-dar à son gendre Cacem-Ali-Khan; mais ils trouvèrent en lui moins de complaisance et de dévouement, et voyant qu'il aspirait à l'indépendance, ils lui déclarèrent la guerre en 1763, secondés par les partisans de Djafar, après cinq mois de succès partagés, le sort des armes fut contraire à Cacem. Chassé du Bengale, il se retira auprès du nabab d'Aoude, Schoudjah-Eddaulah. Les Anglais rétablirent l'imbécille Djafar, et le mirent dans une dépendance plus entière du conseil de Calcutta. Le nabab d'Aoude s'étant témérairement engagé à prendre la défense de Cacem, marcha avec lui contre les Anglais qui le battirent complètement près de Buxar dans le Bahar en 1764. Schoudjah-Eddaulah continua une guerre malheureuse, et la termina par un traité honteux, qui lui fit perdre la moitié de ses états. Quant à Cacem-Aly, forcé de changer d'asile, il mena une vie errante, cherchant partout des vengeurs sans pouvoir en trouver, et alla intriguer à la cour de Dehly. A sa mort, en 1777, les Anglais saisirent tous les biens qu'il avait laissés dans le Bengale. Djafar avait tenté vainement de ressaisir une partie de son autorité; il mourut en février 1765. Son fils aîné, Mir-Mihram, avait péri aussi en 1760, frappé par la foudre ou par ordre de Cacem-Ali-Khan, après un combat malheureux. Nedjm-Eddaulah, âgé de 18 ans, 2ᵉ fils de Djafar, fut élevé par les Anglais à la dignité de soubab-dar. Le faible empereur Morgas-Schah-Alem ayant cédé aux Anglais la douane et l'administration de tous les revenus du Bengale, moyennant six millions de francs par an, le jeune prince accéda à des arrangements qui ne lui laissèrent plus qu'un vain titre, sans aucun pouvoir. On lui accorda une pension de 16 millions de francs, dont il ne jouit pas long-temps, car il mourut le 8 mai 1766. Il résidait à Moursched-Abad, ainsi que Mir-Kaneyab-Seif-Eddaulah, son frère et son successeur, mort en 1770. Ce dernier fut remplacé par Moubarek-Eddaulah, neveu des précédents, âgé de 13 ans et fils de Mihram; mais la pension, réduite à chaque promotion, ne fut plus que de 8 millions. Ce jeune prince, qui existait en 1782, mourut peu d'années après. Nassir-el-Molouk, son fils ou son frère, lui succéda; il était encore vivant en février 1803 à Moursched-Abad, avec ses deux fils, dont l'aîné n'avait que 11 ans. La pension se trouvait réduite à 4 millions, dont une partie était pour son aïeule, veuve de Djafar-Aly-Khan, et pour la célèbre veuve d'Aly-Werdy-Khan. — Nous ignorons si les Anglais ont jugé nécessaire à leurs intérêts de conserver toujours un mannequin sous le titre de nabab ou de soubab-dar du Bengale; c'est une superfétation dont ils peuvent fort bien se passer, depuis les progrès rapides que leur puissance a faits dans l'Inde, après la destruction de l'empire mahratte. Depuis 68 ans que les provinces du Bengale sont soumises à la do-

mination britannique, elles n'ont été envahies par aucune armée étrangère : leur tranquillité a égalé celle dont elles jouissaient sous le règne d'Aureng-Zeyb, c'est le seul avantage qu'elles ont eu sur les mêmes parties de l'Indoustan; car elles n'ont pas trouvé de différence entre la rapacité des agents du fisc anglais, et les exactions dont elles étaient accablées par leurs rois et leurs gouvernements musulmans. — La superficie du Bengale, du Baha et de l'Orissa, est de 150,000 milles anglais ou 30,000 lieues carrées. Nous parlerons à l'article CALCUTTA de leurs revenus anciens et actuels, et de tout ce qui concerne l'administration commerciale, financière, civile et militaire des Anglais dans cette présidence, la première des trois dont se composent leurs vastes possessions dans l'Indoustan.

H. AUDIFFRET.

BEN-HADAD Ier, roi de Syrie, secourut le roi de Juda Asa contre le roi d'Israël Basa, enleva à celui-ci tout le pays de Nephtali, et le contraignit de demander la paix. — Ben-Hadad II fut le plus célèbre des rois syriens de Damas. Il vainquit, dit-on, 32 rois; mais il fut, après deux défaites, soumis par Achab, roi d'Israël, à un tribut dont il s'affranchit l'an 888 avant Jésus-Christ. Il fut assassiné par Hazaël, un de ses officiers, qui fit d'importantes conquêtes sur les Juifs. Mais ceux-ci imposèrent un nouveau tribut aux Syriens sous Ben-Haddad III.

A. S—R.

BÉNI, BÉNIE, BÉNIT, BÉNITE. Nous plaçons ici ces deux dérivés du verbe *bénir* (*voy.* ci-après) pour établir la distinction qui existe entre eux dans l'usage. Le premier s'emploie pour tout ce qui tient à un sens moral, et s'applique, soit aux personnes, soit aux choses; tandis que le second n'est usité que pour les objets qui ont été *consacrés* par une cérémonie religieuse. Ainsi l'on dit qu'un homme ou qu'un royaume est *béni* de Dieu. Toutes les nations de la terre ont été *bénies* en Jésus-Christ. Les princes qui ne se croient sur le trône que pour le bien de l'humanité sont *bénis* de Dieu et des hommes. La sainte Vierge est *bénie* entre toutes les femmes. Dans ces diverses acceptions, le mot *béni* a un sens moral et de louange tandis que *bénit* ne s'emploie, comme nous l'avons dit, que dans un sens légal et de consécration par le prêtre au moyen des cérémonies de l'église. Ainsi l'on écrit et l'on dit une abbesse *bénite*, du pain *bénit*, un cierge *bénit*, une chapelle *bénite*. Des armes *bénites* avec beaucoup d'appareil dans l'église ne sont pas toujours *bénies* du ciel sur le champ de bataille. — On dit, dans le sens figuré, mais avec très peu de charité, que c'est *pain bénit*, quand un homme qui fait le fin s'est laissé duper ou quand il arrive mal à une personne que l'on juge l'avoir mérité. On dit aussi quelquefois qu'un homme en est réduit à la *chandelle bénite*, lorsqu'il est au lit de la mort et qu'il a reçu l'extrême-onction. On dit habituellement d'une personne qui se fait beaucoup prier pour faire une chose ou pour se rendre à une invitation, qu'il faut employer la croix et la bannière, la croix et l'*eau bénite* pour la faire céder et consentir à ce qu'on désire d'elle. On dit encore proverbialement : changement de corbillon, appétit de *pain bénit*, pour dire que la diversité plaît en toutes choses. Enfin, l'on a appelé les bedeaux de paroisses *ventres bénits*, parce qu'ils vivent en partie de la desserte de l'autel. — L'usage de l'*eau bénite* est très ancien dans l'église, comme on peut le voir dans saint Jérôme, dans la vie de saint Hilarion, etc. Il y avait dans l'ancienne loi plusieurs aspersions semblables. On attribue au pape saint Alexandre, martyrisé sous Adrien, l'institution de cette eau. — Quant à l'*eau bénite de cour*, expression par laquelle on entend ces grandes caresses, ces belles protestations d'amitié, ces beaux sentiments simulés des gens de cour, ces promesses fastueuses enfin qui ne sont jamais suivies d'aucun effet, elle est d'institution tout au moins aussi ancienne, et elle continuera sans doute d'être en usage et de faire des dupes tant qu'il y aura des cours et des courtisans

C'est d'ailleurs une monnaie courante fort commode et très légère, qui ne ruine point celui qui la donne, qui n'enrichit point, il est vrai, mais qui ne charge pas non plus celui qui la reçoit, et dont la valeur conventionnelle a moins à souffrir de la dépréciation que le papier des meilleures banques, parce qu'elle a pour garantie la vanité humaine. E. H.

BÉNIN (géographie), royaume d'Afrique dans la Guinée, qui s'étend sur la côte, entre le royaume de Dahomey et celui de Biafra, et à plus de 40 lieues dans l'intérieur des terres. Sa capitale, qui porte aussi le nom de Bénin, est fréquentée par un grand nombre de marchands européens. Une rivière navigable, dont l'embouchure est dans la baie de Bénin, est très utile au commerce de cette ville, et encore plus aux cultures établies sur ses bords. Ce pays n'est pas sans relations avec la colonie anglaise de Sierra-Leone, et même avec l'établissement français du Sénégal; il semble que l'on devrait avoir une connaissance assez exacte d'une contrée aussi accessible et aussi souvent visitée. Cependant, les seules notions que nous en ayons sont trop anciennes, et justement soupçonnées de contenir plus d'erreurs que de vérités. Si tout ce que l'on en raconte était réel, aucune autre contrée ne ferait, en raison de son étendue, une aussi prodigieuse consommation d'hommes. Chaque événement remarquable y serait célébré par la mort d'un certain nombre de victimes humaines : chaque visite annuelle du souverain à ses sujets coûterait la vie à une vingtaine d'esclaves ou de sujets, expressions synonymes dans ce pays; le monarque descendant au tombeau se ferait accompagner d'un nombreux cortége pour le servir dans l'autre monde, etc. A l'exemple du souverain, chaque homme puissant ou opulent s'empresserait d'imiter le luxe de la cour, et dépenserait, à proportion, encore plus de vies d'hommes que le maître absolu qui peut disposer à son gré de toutes les vies. Dans le royaume de Bénin, les usages et les lois exerceraient plus de ravages que la peste ou le choléra-morbus ne pourraient en faire dans une contrée où ces fléaux exerceraient toute leur violence. Et cependant, disent les relations, le pays est extrêmement peuplé, car quoique son étendue soit à peine la 16ᵉ partie de celle de la France, le roi peut mettre aisément sur pied une armée de 100,000 combattants. On ne croira point à ces prodiges, et l'on attendra que des voyageurs plus véridiques ou mieux informés nous procurent enfin une meilleure statistique du royaume de Bénin. — La capitale est à 6° 25′ de latitude nord, et 3° 30′ de longitude orientale. FERRY.

BENIOWSKY (MAURICE-AUGUSTE, comte DE), homme d'une activité infatigable et dont les aventures furent extraordinaires. Il naquit en 1741, à Verbowa, dans le palatinat de Neitra, en Hongrie, où son père était général de l'empereur. Il servit la maison d'Autriche pendant la guerre de 7 ans jusqu'en 1758, en qualité de lieutenant. Un oncle, dont il était héritier, l'appela près de lui en Lithuanie. Après la mort de sa mère, il eut une contestation avec sa belle-sœur, en raison de laquelle il prit la résolution de voyager. Il étudia alors la navigation à Hambourg, Amsterdam et Plymouth. Ensuite il se rendit en Pologne, où il entra dans la confédération contre les Russes. Il fut nommé colonel, commandant de cavalerie et général quartier-maître. Fait prisonnier par les Russes en 1769, il fut exilé au Kamtchatka. Pendant la traversée, il sauva du naufrage le vaisseau qui le portait en exil, ce qui lui mérita un accueil bienveillant de la part du gouverneur Nilof, à son arrivée au Kamtchatka. Il fut chargé d'enseigner le français et l'allemand aux enfants de ce fonctionnaire, dont la fille cadette, Alphanasia, conçut pour lui une passion violente. Cette circonstance et les talents du comte déterminèrent le père d'Alphanasia à lui rendre la liberté et à le fiancer avec elle. Sur ces entrefaites, Beniowsky avait formé, avec plusieurs autres conjurés, le dessein de s'enfuir du Kamtchatka. Alphanasia en fut infor-

mée, mais elle ne le trahit point et l'avertit au contraire qu'on était sur le point de s'emparer de sa personne. Il quitta en conséquence le Kamtchatka au mois de mai 1771, accompagné d'Alphanasia, qui lui était restée fidèle, quoiqu'elle eût appris qu'il était déjà marié; et, suivi de 96 exilés, il fit voile pour Formosa, et de là se sendit à Macao, où la fidèle Alphanasia mourut, ainsi que beaucoup de ses compagnons d'infortunes. Enfin, il arriva en France, où il fut désigné pour aller fonder une colonie à Madagascar. Il comprit d'avance la difficulté de l'entreprise, particulièrement en ce que le succès dépendait entièrement des autorités et des employés de l'Ile-de-France, auxquels il était adressé pour une partie de ses équipements et pour en recevoir des secours en cas de besoin. En juin 1774, Beniowsky aborda dans l'ile Madagascar, fonda plusieurs établissements à Foulpointe et gagna l'estime des différentes peuplades, qui, en 1776, l'élirent roi de leur pays ou *ampansacabe*. Les femmes prêtèrent, en cette occasion, serment de fidélité à son épouse, qu'il avait fait venir de Hongrie, lorsqu'il était en France. Dans la suite, il fit un voyage en Europe pour tâcher d'obtenir en faveur de sa nation une alliance puissante et un traité de commerce. Mais, à son arrivée en France, il fut tellement persécuté par le ministère qu'il se vit obligé de redemander du service à la cour d'Autriche. Il eut un commandement à la bataille de Habelswerdt contre les Prussiens. En 1783, il chercha en Angleterre à organiser une expédition pour Madagascar. Il trouva protection chez quelques particuliers de Londres et principalement dans une maison de commerce considérable de Baltimore, en Amérique. Il partit, en octobre 1784, laissant sa femme en Amérique, et arriva à Madacascar en 1785. Mais à peine avait-il commencé les hostilités contre les Français que le gouvernement de l'Ile-de-France envoya des troupes contre lui, et, dans un combat qui se donna le 28 mai 1786, il fut frappé d'une balle à la poitrine et blessé mortellement. — Beniowsky a écrit lui-même, en français, la relation de ses aventures, et William Nicholson les a traduites en anglais, sur le manuscrit autographe. Les *Voyages et Mémoires du comte Beniowsky sur la Pologne*, rédigés par J.-H. de Magellan, ont été publiés par M. Noël (Paris, 1791, 2 vol. in-8°). La femme de Beniowsky, née Henschel, est morte le 4 décembre 1825, dans sa terre de Vieska, près Betzko. Son fils unique a été dévoré à Madagascar par les rats. Il existe encore des enfants de ses deux filles, entrées par mariage dans les familles de Szakmary et d'Ooskay. Kotzebue a mis en scène les aventures de cet homme remarquable. C. L.

BÉNIR, du latin *benedicere*, proprement *bien dire*, se prend dans plusieurs acceptions qui n'ont pas toutes une analogie bien grande entre elles. Il signifie le plus communément louer Dieu, le glorifier, le remercier de ses grâces; louer quelqu'un avec des sentiments de vénération, de respect ou de reconnaissance, ou bien appeler sur la tête de quelqu'un la protection et les bienfaits du ciel; mais, dans les relations du culte, on le prend dans le sens de *consacrer*, comme on l'a vu ci-dessus au mot BÉNÉDICTION. Selon quelques interprètes, il se prendrait aussi dans l'Écriture pour maudire, injurier, calomnier; ils lui donnent cette acception surtout dans trois passages (*Job*, I. 5, 11 et 3, et *liv. des Rois*, XXI, 10), mais c'est sans doute par une espèce d'ironie et d'antiphrase. Les Latins disaient dans le même sens *recté* pour *nihil*, *bona fortuna*, pour *nemo*, *sacrum* pour *nefandus*. D'autres croient que *bénir* en ces endroits doit être pris dans le sens de dire *adieu*, parce qu'en prenant congé de quelqu'un on le *bénissait;* et de même que nous avons donné au verbe *dire adieu* la signification de quitter, abandonner, renoncer, parce qu'on dit *adieu* en quittant les gens. E. H.

BÉNITIER, en latin *benedictarium*, s'est écrit autrefois de diverses autres manières; on lit dans Ménage *benetier*, et

benoîtier dans Marot. On appelle ainsi un vaisseau fait ordinairement de marbre et taillé en coquille, dans lequel on met l'eau bénite, et dont la place est à l'entrée des églises. On en trouve aussi de plus petite dimension dans l'intérieur des maisons, où, pour la plupart du temps, ils sont placés à la tête du lit et surmontés d'un Christ. — Les anciens avaient aussi leur bénitier ou vase qui contenait l'eau sacrée nécessaire aux sacrifices et qu'ils appelaient *sympulum;* mais sa forme était différente des bénitiers modernes. — On distingue deux espèces de bénitiers : ceux qui sont faits en bassin porté sur un balustre, lequel est appuyé lui-même sur un socle, et ceux qui ont la forme de coquille, dont nous avons parlé, et qui sont adhérents au mur de l'église ou soutenus par des accessoires allégoriques. Les plus beaux que l'on connaisse de la première espèce sont ceux de l'église de Saint-Silvestre à Rome, qui sont en bronze. Ils sont des beaux temps de l'art moderne, et leur forme, le goût de leurs ornements, le travail de la ciselure, tout en eux enfin semble le disputer aux ouvrages de l'antiquité. Les plus fameux bénitiers de la seconde espèce sont ceux de l'église de Saint-Pierre à Rome : ils consistent en une coquille de marbre jaune antique, ajusté devant une draperie de marbre bleu turquin, qui leur sert de fond ; deux anges, sous la forme d'enfants, supportent cette coquille. Ces enfants, qui sont appuyés eux-mêmes sur les tores des bases des pilastres, ont six pieds de proportion, et leur accord avec les vastes dimensions de l'église est tel qu'ils ne paraissent avoir que la grandeur ordinaire d'un enfant de quatre à cinq.—L'église de Saint-Sulpice, à Paris possède aussi deux *bénitiers* remarquables par la grandeur des coquilles naturelles dont ils sont formés, et qu'on a placées, chacune, sur un rocher de marbre blanc. Ce sont des *pèlerines*, ou *peignes-bénitiers*, genre de coquilles qui sont si solides qu'elles résistent au feu. E.

BENJAMIN, douzième et dernier fils de Jacob et de Rachel, naquit à Bethléem, vers l'an 2297 avant Jésus-Christ, et causa, en naissant, la mort de sa mère, qui en le mettant au monde, l'appela *Ben-Onin* (enfant de douleur), nom que Jacob changea plus tard en celui de *benimin* (enfant des jours, des vieux jours), pour marquer qu'il l'avait eu dans sa vieillesse. C'était aussi pour cette raison, et en mémoire sans doute de Rachel, que cet enfant était son préféré, et cette préférence, que beaucoup d'autres parents ont partagé depuis à l'égard d'un de leurs enfants, et dans les mêmes conditions, a conservé le nom de *Benjamin*, qui est devenu synonyme de *bien-aimé*. Lorsqu'il envoya ses fils en Egypte, pour y acheter des grains, il ne voulut pas le laisser partir avec eux, et lorsque ceux-ci revinrent avec l'ordre de Joseph de le ramener avec eux à sa cour, il ne céda à leurs vives instances que pressé par la famine qui désolait la terre de Chanaan. Joseph, qui ne s'était pas découvert à ses frères, réjoui de les voir tous auprès de lui, leur fit servir un grand festin, leur donna tout ce qu'ils demandaient et les renvoya comblés de caresses et de présents. Mais il avait conçu la plus vive affection pour le plus jeune, pour Benjamin, et il usa d'un coupable et cruel stratagème pour le retenir auprès de lui, en faisant glisser par son économe dans le sac de Benjamin une coupe d'argent, qu'il l'accusa ensuite d'avoir voulu lui dérober. Touché de l'innocence et des larmes de cet enfant, et se reprochant son action envers lui, il finit par se découvrir à ses frères, et par les engager à revenir tous habiter auprès de lui, avec leur père. Depuis cet événement, l'Écriture ne nous apprend plus rien de particulier sur Benjamin, qui ne reparaît qu'à la mort de Jacob, pour recevoir sa bénédiction. « Benjamin, lui dit ce patriarche en le bénissant, est un loup ravissant ; le matin il répandra le sang de ses ennemis, et le soir il partagera leurs dépouilles. » Benjamin mourut à l'âge de 111 ans, et donna son nom à la plus petite, mais à la plus fidèle des tribus. La prophétie de Jacob se réa-

lisa, en ce sens que cette tribu se signala par son esprit belliqueux et sa valeur intrépide, dont elle donna des preuves lors de l'insulte faite à la femme du lévite d'Éphraïm, dans la ville de Gabaa : elle soutint seule la guerre contre toutes les autres tribus armées pour venger cette insulte. Après avoir remporté des victoires éclatantes, elle finit par être taillée en pièces ; ses villes furent détruites, les femmes, les vieillards et les enfants passés au fil de l'épée. Jamais elle ne put se relever de cette destruction presque complète, et ses restes finirent par se fondre dans celle de Juda. E.

BENJAMIN CONSTANT (*Voyez* CONSTANT DE REBECQUE) [Benjamin].

BENJOIN, *benzoe*, *benzoinum*, *balsamun benzoinum*. On désigne sous ce nom un baume solide produit par le styrax benzoin du dryander, arbre de la décandrie monogynie, et de la famille des ébénacées, qui croît à Sumatra, à Java et dans quelques autres îles de la Sonde. — Ce baume découle par des incisions faites au tronc de l'arbre sous la forme d'un liquide lactescent, qui se solidifie et se colore par le contact de l'air et la chaleur de l'atmosphère. Un seul arbre peut en fournir trois livres, et les incisions peuvent être réitérées pendant dix ou douze années. — Le benjoin est abondant dans le commerce de la droguerie ; il en existe deux sortes : l'une en masses agglomérées, présentant sur une matière homogène, rougeâtre, des larmes ovoïdes, blanches, qui ont la forme d'amandes cassées : c'est le benjoin *amygdaloïde*, le meilleur et le plus pur ; l'autre, dit benjoin *en sorte*, offre une teinte brune rougeâtre, uniforme, et renferme beaucoup d'impuretés. — Le benjoin a une odeur très suave, une saveur d'abord douce et balsamique, mais qui finit par irriter la gorge ; il se brise facilement et fait entendre un petit bruit sous la dent pendant la mastication ; il se fond par la chaleur et dégage une odeur forte et une fumée blanche très odorante, qui se condense en cristaux d'acide benzoïque ; il est soluble dans l'alcool et l'éther ; la solution précipite en blanc par l'addition de l'eau et forme le *lait virginal*. — L'analyse chimique, selon Bucholz, a donné pour résultat sur 25 gros de benjoin choisi : résine 20 gros 50 grains ; acide benzoïque 3 gros 7 grains ; substance analogue au baume du Pérou 25 grains ; principe particulier aromatique soluble dans l'eau et dans l'alcool 8 grains ; débris ligneux 30 grains. — Ce n'est que depuis quelques années que l'on connaît l'arbre qui fournit le benjoin ; auparavant, les auteurs l'attribuaient au laurus-benzoin (L.) (arbre qui croît dans l'Amérique septentrionale), au croton-benzoë (L.) et au terminalis-benzoin (L.) (arbre des Indes orientales.) — *Usage*.— Le benjoin est employé avec succès en médecine et pour la toilette. Il entre dans la composition du baume du commandeur, des clous fumants, etc. On en retire, par la sublimation, ou à l'aide d'un alcali, et en précipitant par l'acide hydrochlorique, l'acide benzoïque (*voy.* ce mot), mais il n'est pas pur : dans le premier cas il contient de l'huile volatile, et dans le second de la résine : on le purifie par la sublimation après l'avoir mêlé avec du sable et du charbon ; on en prépare aussi une teinture simple, qui, étendue d'eau, donne le lait virginal.. — L'acide benzoïque huileux, obtenu par sublimation et non purifié, entre dans les pilules balsamiques de Morton. — Le *lait virginal* est un parfum agréable fort usité pour la toilette. CLARION.

BENNE. Petit vaisseau dont on charge les bêtes de somme et qui sert à transporter des grains, de la chaux, de la vendange, etc. Il servait aussi de mesure dans la plupart des provinces de France, et représentait environ deux minots de Paris.—Ce mot vient de *benna*, qui était une espèce de chariot ou de tombereau des anciens Gaulois, dont parle Festus et Mostrelet, qu'on nommait aussi *benel* ou *venel*. (*Voyez* le mot BANNE, qui a la même origine et en partie la même signification.)

BENNINGSEN (LOUIS-AUGUSTE, ba-

ron de), général russe, né à Banteln, dans le Hanôvre, en 1745, entra au service de la Russie et livra en 1807 les batailles d'Eylau et de Friedland. Après la paix de Tilsitt, il se retira dans ses terres. En 1813, il commanda l'armée russe dite de Pologne, prit part à la bataille de Leipzig et fit le blocus de Hambourg. Dans la suite, il fut nommé gouverneur dans le midi de la Russie et finit par retourner s'établir dans son pays natal, où il mourut le 3 octobre 1826. Il est auteur d'un ouvrage ayant pour titre : *Gedanken über einige Kentnisse, die einem officier der leichten Cavalerie nœthig sind* (Riga 1794, et Wilna, 1805), *Pensées sur quelques connaissances indispensables à un officier de cavalerie légère*. Il a également laissé des mémoires sur les événements de son temps. C. L.

BENOIT (Saint), patriarche des moines d'Occident, comme saint Antoine, deux cents ans auparavant, l'avait été des moines d'Orient. Il naquit en 480, à Norsia, dans le duché de Spolète, en Italie. Sa famille était riche et illustre. A peine sorti de sa première enfance, il fut envoyé à Rome pour y faire ses études. Sa conduite fut exemplaire et ses succès brillants. Il avait devant lui la plus belle perspective : aucun poste, aucun genre de gloire auquel il ne pût raisonnablement aspirer. Sa naissance et son mérite lui ouvraient le chemin des honneurs, et l'ambition l'aurait facilement élevé jusqu'au faîte. Mais il ne put respirer long-temps l'air contagieux de la vieille capitale du monde ; l'aspect de la corruption révolta sa jeune ame. A seize ans, il forma le dessein de se retirer dans la solitude pour échapper aux dangers de la séduction. Sa nourrice, qui l'aimait tendrement, voulait l'accompagner ; elle le suivit même pendant quelque temps ; mais il trompa sa sollicitude, et arriva seul dans un lieu solitaire nommé *Sublaco*, à 4 milles de Rome. Là il s'enfonça dans une caverne horrible, appelée depuis le *Sainte Grotte*, et passa ainsi trois ans dans la prière, ne recevant l'eau et la lumière que par la fente du rocher. Pendant tout ce temps, il n'eut aucune communication avec les hommes. Chaque semaine, à travers la fissure de la roche, descendait au bout d'une ficelle un morceau de pain noir et desséché, tandis qu'un vieillard agitait une sonnette au haut du rocher : c'était un vieux solitaire qui venait ainsi partager avec le jeune hermite son pain de chaque jour. — Mais les lieux les plus inaccessibles à l'agitation et au bruit de la société ne le sont point à la tentation. L'image d'une femme qu'il avait vue à Rome se présentait sans cesse à sa jeune imagination. Il la repoussait en vain ; elle reparaissait toujours plus séduisante. Le péril était imminent ; mais, en athlète vigoureux qui voulait vaincre, le jeune saint ne s'amusa point à caresser son ennemi. Presque nu, il se roula sur un lit de ronces et d'orties. Son corps était déchiré, ses membres sanglants, mais l'excès de la douleur avait éteint les feux de la concupiscence, et depuis ce temps il n'éprouva plus aucune tentation. — Tant de courage n'entre pas dans une ame vulgaire, car il y a là un héroïsme plus vrai peut-être que celui que nous admirons dans la plupart des héros de l'histoire. Lorsqu'un homme par ses vertus s'élève si haut au-dessus des autres hommes, c'est qu'il est destiné à jeter un grand éclat ; et le jeune saint, qui devait répandre sur l'Occident une si vive lumière ne pouvait pas rester long-temps inconnu. Un jour, des bergers l'ayant aperçu le prirent d'abord pour une bête fauve, à cause de son habit de peau, et parce qu'ils ne s'imaginaient pas qu'un être humain eût pû fixer sa demeure au milieu d'une nature si sauvage et de rochers si affreux. Cependant ils s'enhardirent à l'approcher, et ils furent bien agréablement surpris lorsque au lieu d'une bête féroce ils trouvèrent un homme qui leur parla du ciel. Son accent était pathétique, ses paroles si pleines de feu que plusieurs furent touchés jusqu'au fond de l'ame, et résolurent de tout quit-

ter à son exemple pour ne plus songer qu'à leur salut. Dès lors la réputation du saint commença à croître sans mesure. Les moines du monastère de Vicovare, situé entre *Sublaco* et *Tivoli*, vinrent le prier de se mettre à leur tête. Il céda, non sans une grande répugnance, à leurs instances réitérées; mais comme il n'était pas homme à composer avec le désordre, la sévérité du nouvel abbé déplut bientôt à ces religieux, qui n'en avaient plus que le nom. Ils passèrent du mécontentement à la haine, et de la haine au crime; ils conçurent l'affreux projet de l'empoisonner; déjà le breuvage était prêt; mais le saint ayant fait le signe de la croix sur la coupe, elle se brisa d'elle-même. Il se contenta de rappeler à ses assassins la répugnance avec laquelle il s'était rendu au milieu d'eux, parce qu'il prévoyait que ses mœurs ne sympathiseraient point avec les leurs, et se retira dans sa première solitude. Bientôt des hommes arrivent en foule qui demandent à se mettre sous sa direction. Douze monastères s'élèvent presque en même temps dans la province de *Valoria*, autour de la Sainte-Grotte. De grands personnages viennent contempler le saint dans sa solitude, lui demandent comme une grâce sa bénédiction, et plusieurs le prient de vouloir bien élever leurs enfants. Parmi ces enfants illustres, on distingue surtout Maur et Placide, tous deux issus des premières familles de Rome, tous deux fils de consulaires, et tous deux si célèbres dans la suite par leur sainteté et les congrégations fameuses auxquelles ils ont donné leurs noms. — En butte à une atroce calomnie, dont la sévérité de ses mœurs peut à peine le sauver, il pardonne à celui qui en est la source impure, et pour lui épargner le tourment de l'envie il se retire avec sa petite colonie au mont Cassin. Là, son zèle s'enflamme à la vue de quelques reste d'idolâtrie; il convertit le peuple par ses discours, fait couper les bois sacrés, démolir le temple et renverse lui-même la statue d'Apollon. Bientôt deux chapelles furent élevées sur ces ruines, et ce fut dans cet endroit-là même qu'il jeta les fondements du célèbre monastère du mont Cassin, d'où, comme d'une source immense, devaient s'épancher sur l'Europe des torrents de science et de vertu. Saint Benoît était alors dans la quarante-huitième année de son âge; Justinien tenait depuis trois ans les rênes de l'empire, et Félix IVe du nom gouvernait l'église. Au mont Cassin comme à *Sublaco*, le saint se vit bientôt environné d'une nouvelle multitude d'hommes qui demandaient à vivre sous sa conduite. Sainte Scolastique, sa sœur jumelle, vint le rejoindre; elle fonda sous la direction de son frère plusieurs monastères de religieuses qu'elle confia à sa paternelle sollicitude. Le jeune saint Placide venait de partir pour la Sicile, où il jeta les fondements de cet antique monastère qui porte encore ce nom, et qui jouit d'une si juste célébrité. Déjà le mont Cassin ne pouvait plus suffire à la multitude des disciples qui venaient chaque jour grossir le nombre des enfants de saint Benoît; ce fut alors que ce grand homme songea à écrire sa règle, cette règle si fameuse qui fut depuis adoptée et suivie pendant plusieurs siècles par tous les moines d'Occident. Elle est principalement fondée sur le silence, la solitude, la prière, l'humilité et l'obéissance. Il y règne un tel esprit de sagesse et de discernement que saint Grégoire la met au-dessus de toutes les autres règles: il la trouve, *sermone luculentam et discretione præcipuam*. Elle charge l'abbé de tout le gouvernement du monastère; elle prescrit sept heures du travail manuel par jour et deux heures de lecture spirituelle, outre la méditation, qui doit durer depuis la fin de matines jusqu'au point du jour. En quelques endroits, et surtout dans les derniers temps, on a substitué l'étude au travail manuel. L'usage de la viande est interdit. On accorde à chaque religieux une livre et demie de pain par jour et une hémine de vin. On a beaucoup écrit sur la grandeur de cette hémine: les uns ont prétendu qu'elle ne

contenait que dix onces, d'autres, mais avec moins de vraisemblance, ont porté la capacité jusqu'à dix-huit onces. Trois vœux étaient exigés pour la profession : le novice promettait *la continence, la stabilité et l'obéissance.*—Telles étaient en abrégé les constitutions de cet ordre si fameux, auquel l'Europe doit en grande partie ses sciences et sa civilisation, qui compta jusqu'à 37,000 maisons, qui subsiste depuis près de quatorze siècles, toujours grand, toujours illustre, et qui a été pour tous les états qui ont eu assez de sagesse pour l'accueillir une source de prospérité et de bonheur. La chronique de l'ordre compte 40 papes, 200 cardinaux, 50 patriarches, 1,600 évêques, 12 impératrices, 41 reines, et 3,600 saints canonisés. Peut-être y a-t-il quelque exagération dans ces calculs ; mais il est une gloire non moins brillante et que personne ne peut contester aux enfants de saint Benoît, c'est celle d'avoir sauvé de la barbarie les sciences et les arts. Tandis que les uns, laborieux ouvriers, défrichaient les landes incultes, abattaient les forêts, desséchaient les marais, d'autres, non moins infatigables, déchiffraient les vieux manuscrits, restituaient les textes ou passaient leur vie dans le pénible labeur de copiste. Lorsque la chaumière et le castel étaient également livrés au pillage, le monastère était sacré pour le Barbare ; et c'est dans ces pieux asiles que se refugièrent les poètes, les orateurs et les philosophes de l'antiquité. C'est là qu'à la renaissance des lettres les savants sont allés les retrouver ; mais quelques-uns se sont montrés trop peu reconnaissants envers les hommes vertueux qui leur avaient conservé ces trésors. — Vers l'an 900, l'ordre de Saint-Benoît commença à se diviser en plusieurs congrégations indépendantes. De là les camaldules, les cisterciens, les chartreux, les gilbertins, les humiliés, les sylvestriens, les moines de Fontevrau, et de Volombreuse, de Grammont; mais ce n'étaient que des réformes de l'ordre principal, qui avaient ajouté quelques constitutions particulières à la règle primitive. Les plus célèbres congrégations de l'ordre proprement dit sont celles de Saint-Justin et du mont Cassin, de Cluni, de Saint-Hédulphe, de Saint-Vannes, et de Saint-Maur. Cette dernière les surpassa toutes par le nombre de ses savants et par les grands ouvrages qu'ils ont produits.—Après cela on ne s'étonnera pas sans doute qu'un homme qui devait avoir une si grande influence sur les destinées de l'Europe ait eu la puissance des miracles pour autoriser sa doctrine. La lui contester serait nier la possibilité absolue du miracle, et par conséquent faire preuve de bien peu de philosophie. Un jour en présence d'un peuple nombreux, il ressuscita un novice qui avait été écrasé par la chute d'une muraille. Plusieurs fois pour lui l'avenir déchira son voile, et il lui fut donné de prédire des choses que la sagesse humaine ne pouvait prévoir, et que l'événement a vérifiées. En 542, Totila, roi des Goths, traversait la Campanie ; frappé des récits merveilleux qu'on lui faisait sur saint Benoît, il voulut éprouver par lui-même s'il était tel qu'on le lui avait dépeint. Il lui fit annoncer qu'il irait lui rendre visite. Mais, au lieu d'y aller lui-même, il envoya un de ses officiers avec toutes les marques de la royauté ; il avait pour suite trois des principaux seigneurs de la cour et un nombreux cortège. Le saint viellard était assis, mais il se leva dès qu'il aperçut ce simulacre de roi, et s'écria : *Quittez, mon fils, cet habit qui n'est point le vôtre !* L'officier tomba à ses pieds, confus d'avoir voulu jouer un si grand homme. Cette scène fut racontée à Totila, qui vint en personne visiter le serviteur de Dieu. Dès qu'il l'aperçut, il se prosterna, et attendit pour se relever que le saint lui tendît la main. Mais quel dut-être l'étonnement de ce roi superbe lorsqu'il entendit ces paroles sévères : « Vous faites beaucoup de mal, et je prévois que vous en ferez encore davantage. Vous prendrez Rome, vous passerez la mer, et régnerez neuf ans ; mais vous

montrez dans la dixième année, et serez cité au tribunal du juste juge pour lui rendre compte de toutes vos œuvres. » Totila, effrayé, se recommanda aux prières du saint, et se montra moins cruel qu'auparavant. Dix ans après, Rome était prise, Totila avait passé la mer, il était mort, et était allé rendre compte devant celui qui juge les rois, de sa gloire et de ses forfaits. — Un an après cette singulière entrevue, saint Benoît avait fait creuser sa tombe, car il sentait que sa fin était proche. Déjà sainte Scolastique, sa sœur, l'avait précédé dans le tombeau. Pour lui, il avait annoncé sa mort, et il la vit approcher sans trouble et sans alarmes. Il s'était fait porter à l'église pour y recevoir la sainte eucharistie; là, il donna encore quelques instructions à ses disciples, et s'appuyant sur l'un d'entre eux, il pria debout, les mains levées vers le ciel, et rendit tranquillement l'esprit. Il était âgé de 63 ans, et en avait passé 14 au mont Cassin. On y voit encore la plus grande partie de ses reliques. On lit dans les chroniques de Saint-Maur que vers la fin du IXe siècle, quelques-uns de ses os furent apportés en France et déposés à l'abbaye de Fleuri-sur-Loire, où ils ont toujours été en grande vénération.

LOYAU-D'AMBOISE.

BENOIT (papes). Quatorze papes de ce nom ont occupé la chaire de saint Pierre. Le premier succéda en 573 à Jean III, et fut le soixante-quatrième souverain spirituel de la nouvelle Rome, après dix mois de vacance du saint-siége. Il se nommait Bonose, était fils de Boniface, et Romain de naissance. Son règne n'est célèbre que par une famine qui eût dépeuplé Rome si l'empereur Justin n'eût envoyé du blé d'Égypte. Tous ses actes sont ignorés, et ceux qu'on lui attribue sont contestés, comme la fausse décrétale qu'on prétend adressée par lui à un évêque nommé David, et qui est apocryphe, ainsi que les autres. Le cardinal Noris assure qu'à l'exemple de ses quatre ou cinq prédécesseurs il condamna les écrits de Théodore de Mopsueste, d'Ibas et de Théodoret, que dans ces siècles de controverse on appelait les trois chapitres. Mais cette assertion, fort insignifiante du reste, n'est pas suffisamment prouvée. Il n'y a de bien sûr dans ce règne que le commencement et la fin. BENOÎT Ier mourut en 577, et fut enterré le 31 juillet dans l'église de Saint-Pierre. — BENOÎT II fut le quatre-vingt-troisième pape, et succéda en 684 à Léon II. Il était fils de Jean et Romain de naissance. L'empereur d'Orient, Constantin-Pogonat, fit attendre long-temps son consentement à cette exaltation; mais il parut se repentir bientôt des retards qu'il y avait apportés, car il permit que les papes élus fussent immédiatement couronnés sans attendre la confirmation de la puissance temporelle. Cet abandon d'un droit inhérent à l'empire mit les papes dans une indépendance qui fut fatale au repos du monde chrétien. Benoît II se hâta d'accepter et de protéger par reconnaissance les actes du sixième concile œcuménique tenu à Constantinople sous l'autorité et l'inspiration de cet empereur, qui fit don à Saint-Pierre des cheveux de ses fils Justinien et Héraclius. Ce n'était pas alors un présent sans conséquence. Celui qui recevait les cheveux d'un jeune homme était regardé comme son père, et les deux fils de l'empereur furent considérés dès ce moment comme les enfants adoptifs du pontife, dont toutes ces faiblesses accroissaient ainsi l'autorité au préjudice de la puissance impériale. Ce pape eut plus de peine à convertir l'hérésiarque Macaire, évêque d'Antioche, qui, soutenant la volonté unique de la Trinité et son unique opération, était le chef de la secte des monothélites. Macaire, condamné et exilé à Rome par le concile de Constantinople, persista dans sa croyance et fut relégué dans un monastère. Notre siècle se moque de ces disputes, et prend feu pour des niaiseries d'une autre espèce. Benoît II ne régna que six mois et douze jours. Anatase, le bibliothécaire, loue sa douceur, sa patience, son humilité et

sa liberalité ; d'autres auteurs le sanctifient, et Rome lui doit la réparation de ses principales églises. — Benoît III, successeur de la papesse Jeanne, fut le cent-huitième pape. Fils d'un Romain nommé Pierre, qui l'instruisit aux saintes lettres, il fut fait diacre par Grégoire IV, et prêtre du titre de Saint-Calixte par Léon IV. Élevé à la chaire pontificale en 855, il répondit au peuple qui accourut en foule pour lui annoncer son élection : « Ne me tirez pas de mon église ! je ne suis pas capable de supporter le poids d'une si grande dignité. » Cette modestie était un pressentiment des chagrins qui devaient l'assiéger. Les empereurs Lothaire et Louis-le-Germanique s'opposèrent à son exaltation, et voulurent élever à sa place le prêtre Anastase, cardinal de Saint-Marcel, anathématisé par le pape Léon IV et le concile de Rome. Les évêques se divisèrent, et un schisme affligea l'église romaine. Les députés impériaux conduisirent dans Rome cet Anastase, qui débuta par faire briser et brûler l'image du concile que le pape Léon avait fait peindre sur la porte de Saint-Pierre. Il marcha ensuite au palais de Latran, fit arracher Benoît III de la chaire pontificale par Romain, évêque de Bagni, l'accabla de coups et d'injures, et le remit à la garde de deux prêtres condamnés comme lui pour leurs crimes. Mais le courage de plusieurs évêques triompha de cette violence : menacés par le glaive des députés et de leur suite, ils refusèrent de reconnaître le pape que les empereurs prétendaient leur imposer; et le peuple, ayant pris parti pour ces défenseurs de la puissance ecclésiastique, déclara qu'il ne voulait pas d'autre pontife que Benoît. Les délégués de l'empire furent contraints de céder ; Benoît III fut porté en triomphe à l'église de Sainte-Marie-Majeure, couronné trois jours après dans celle de Saint-Pierre, et se montra digne de sa victoire, en tendant les bras à ses ennemis, qui s'empressèrent de l'adorer. Ce pape est le premier qui ait pris le titre de vicaire de Jésus-Christ. La puissance pontificale s'accrut sous son règne par la piété d'Ethelulphe, roi d'Essex en Angleterre, qui vint à Rome en 856, pour offrir à Benoît une couronne du poids de quatre livres, et qui, à son retour dans ses états, établit au profit de Rome l'impôt connu sous le nom de denier de saint Pierre. Il fit même ordonner par le concile de Winchester que la dixième partie de toutes les terres appartiendrait à l'église. Michel, empereur d'Orient, envoya également à ce pape des présents considérables. Benoît III mérita ces hommages : il s'efforça de réprimer l'impudicité des moines, nourrit les pauvres, visita les malades, protégea les faibles, et se rendit cher au monde entier par sa douceur et son humilité. Photius, ennemi du saint-siége, n'a pu s'empêcher de lui rendre justice ; mais ce saint pontife n'occupa le trône pontifical que pendant deux ans et demi : il mourut le 10 mars 858. — Benoît IV, successeur de Jean IX, fut le cent-vingtième pape, et prit le siége en 905, dans un temps où la richesse du clergé en avait amené la corruption. Il fut impuissant contre l'irruption de tant de vices ; mais les efforts qu'il fit pour les réprimer lui valurent les éloges des historiens les plus sévères. Platine lui-même le loue d'avoir conservé sa pureté au milieu d'une aussi grande dissolution. Il n'apporta point dans les affaires l'orgueil de sa noble origine. Forcé de prononcer entre l'évêque de Langres, Argrim, et la faction qui l'avait chassé de son église, il ne voulut rien décider qu'après avoir pris l'avis des évêques assemblés dans le palais de Latran ; et, sur la décision de ce concile, il rendit le pallium au prélat dépossédé de son siége. L'histoire le félicite d'avoir échappé par une mort prompte aux impuretés de son siècle, dans lequel, dit Usserius, il ne restait pas même assez de foi pour produire des hérésies. Ce pape mourut dans l'année de son exaltation. — Benoît V eut un règne encore plus court. Un schisme sanglant affligeait l'église. Les Romains avaient chassé le pape Léon VIII,

que protégeait Othon-le-Grand. Ils avaient d'abord mis sur le trône pontifical l'infame Jean XII, le Sardanapale de la tiare; et quand un assassinat eut puni ce monstre de ses adultères, il lui substituèrent, en 964, le cardinal Benoît, Romain de naissance, que son savoir et ses vertus rendaient le plus digne de cet honneur; mais son mérite ne trouva point grâce devant Othon, qui était jaloux de ramener les pontifes sous l'autorité impériale. Il leva brusquement le siége de Camerino, qui l'occupait alors, marcha droit à Rome, l'investit de ses troupes, et se montra peu digne du titre de grand en faisant horriblement mutiler tous ceux qui s'échappaient de la ville sainte. Le pape la défendit en héros et en pontife : il excommunia l'empereur et son armée; mais les armes d'Othon furent plus fortes que ses foudres. La famine triompha des Romains, qui abandonnèrent à Othon leur chef spirituel; et Benoît, déposé le 23 juin, alla finir ses jours dans la ville de Hambourg, où l'empereur l'exila. Il ne fut pas cependant rejeté par l'histoire au nombre des anti-papes, et il est compté comme le cent-trente-sixième souverain de l'église. — BENOÎT VI en fut le cent-trente-huitième. Né à Rome comme tous les autres papes de son nom, il succéda en 973 à Jean XIII, avec le consentement d'Othon-le-Grand. Mais à la mort de cet empereur, le tyran Crescentius s'empara de la ville, de la puissance suprême et du pape, qu'il fit lâchement étrangler dans le château Saint-Ange, après quelques mois de règne, pour lui substituer le scélérat Francon, qui lui avait conseillé tous ses crimes. — BENOÎT VII fut plus heureux. Élevé le 28 décembre 975, après la mort de Domnus II, par la faction des comtes de Toscanelle, ses parents, qui avaient délivré Rome de Crescentius et de son complice Francon ou Boniface VII, il régna neuf ans et fut le cent-quarante-et-unième pape. Il était auparavent évêque de Sutri, et s'était fait remarquer par son esprit et son courage. Ces qualités ne l'abandonnèrent point sur le saint-siége. Forcé de lutter contre la faction de Boniface VII, qui avait eu l'adresse de railler tous les ennemis de l'empereur, et qui, de Constantinople, où il était retiré, troublait l'Italie de ses intrigues, Benoît s'attacha à la protection impériale pour se maintenir; mais son protecteur Othon II, fils d'Othon-le-Grand, n'affermit son autorité que par un exécrable attentat. Cet empereur, arrivé dans Rome sous une apparence de pacificateur, assembla dans un festin les principaux chefs de la faction de Crescentius et de Boniface VII, et les fit massacrer dans la cour du Vatican par ses gardes. Le silence des historiens contemporains fait douter de ce massacre, qui ne fut raconté que deux siècles après par Godefroi de Viterbe; mais le surnom de sanguinaire, donné à Othon II avant Godefroi, paraît justifier cet historien. Personne au reste n'accuse Benoît VII d'avoir pris part à ce crime, qui est le seul fait remarquable de son pontificat. Il mourut le 10 juillet 984. — BENOÎT VIII, cent-quarante-neuvième pape, était évêque de Porto, quand il fut appelé à la tiare en 1012, après la mort de Serge IV, par la même faction des comtes de Toscanelle, dont il était aussi le parent, comme fils de Grégoire, comte de Tusculum. Ces comtes étant devenus les tyrans de Rome, le peuple fit élire un anti-pape du nom de Grégoire, et chassa le pape Benoît, qui se retira en Allemagne, à la cour d'Henri II. La seule peur des armes impériales fit rentrer bientôt après les Romains sous son obéissance. Il couronna ce même Henri, surnommé le *Saint*, et sa femme Cunégonde, dans l'église de Saint-Pierre, et lui fit présent d'un globe d'or surmonté d'une croix, qui devint alors l'un des emblèmes de l'empire. Ce globe fut déposé dans le monastère de Cluni par l'empereur, qui ne fut pas en reste avec le saint-siége. Il confirma les priviléges accordés au pape par Constantin-Pogonat, dégagea leur élection des formalités du consentement impérial, et, ne se ré-

servant que le droit d'envoyer à Rome des commissaires pour entendre les plaintes du peuple, il renversa par cette impolitique libéralité la seule digue qui pût arrêter les empiétements temporels du vicaire de Jésus-Christ. L'empereur se mêla aussi de liturgie, et ce fut sur sa prière que le pape ordonna la récitation du *Credo* pendant la messe. Des soins plus importants vinrent l'occuper après le départ d'Henri II. Muget, roi des Sarasins de Sardaigne, ayant débarqué près de Luna, et s'étant emparé de cette ville, Benoît marcha contre eux, les tailla en pièces, fit couper la tête de la reine, qui était restée sa prisonnière, et fit présent à l'empereur de l'or et des pierreries dont cette tête était ornée. Un nouveau trait de cruauté souilla bientôt son pontificat. Pour punir un juif qui s'était moqué du crucifix, il en fit décapiter un grand nombre, et crut fléchir ainsi la colère de Dieu, qui affligeait Rome par un tremblement de terre et des tempêtes. Les irruptions des Grecs dans la Pouille lui présentèrent des ennemis plus difficiles à dompter. Benoît VIII accepta le secours des aventuriers normands qui parurent pour la première fois en Italie; mais les premiers de ces illustres vagabonds ayant trouvé des adversaires trop redoutables dans les soldats de l'empereur Basile, Benoît retourna en Allemagne pour implorer les secours d'Henri II. Cet empereur passa les Alpes en 1020, à la tête d'une armée formidable, après avoir acheté les prières du pape par le don de la ville et de l'évêché de Bamberg. Il chassa les Grecs du royaume de Naples, établit les chevaliers normands dans la Pouille, et leur laissa le soin d'anéantir un reste de Grecs réfugiés à l'extrémité de la Calabre. Benoît VIII accompagna l'empereur dans cette expédition, pendant laquelle il fit quelques règlements pour réprimer l'incontinence du clergé. Il tint un concile à Pavie pour renouveler les défenses du concile de Nicée relatives au mariage des prêtres, et déclara leurs enfants serfs et bâtards. Son règne acquit une nouvelle célébrité par le voyage du roi de France Robert, qui alla visiter le tombeau des apôtres et rendre ses pieux hommages au successeur de saint Pierre. Benoît VIII mourut peu de temps après en 1024, et la superstition de ces temps de barbarie lui prêta des apparitions qui attestent du moins son importance. — BENOÎT IX, cent-cinquante-et-unième pape, succéda en 1033 à Jean XIX, successeur immédiat de Benoît VIII, dont il était le neveu. Son nom était Théophylacte; il était fils d'Albéric, comte de Tusculum, et fut élu à l'âge de douze ans par le crédit de sa famille, qui imposa ainsi un enfant et un monstre à l'église catholique. La protection de l'empereur Conrad le maintint sur le saint-siége, qu'il souilla de crimes et d'impuretés. Conrad-le-Salique vint à Rome pour faire voir au peuple que cet indigne pape était sous sa tutèle. Le seul incident remarquable de ce pontificat est la permission accordée à Casimir de Pologne de quitter le monastère de Cluni pour aller reprendre la couronne et mettre un terme à l'anarchie qui dévorait ce royaume. Mais la puissance de Conrad fut enfin contrainte de céder à l'indignation que soulevaient partout les dérèglements du jeune pontife. Les Romains, ruinés par ses exactions, scandalisés par ses adultères, le chassèrent en décembre 1044 de la capitale. Soutenu par les combats de Toscanelle, il troubla le court règne de l'antipape Sylvestre III, et réussit à rentrer dans son palais; mais il consentit bientôt lui-même à vendre le saint-siége à l'antipape Jean XX, qu'il couronna de ses mains, et se retira chez son père pour être plus libre dans ses débauches. L'ambition vint le chercher dans sa retraite; il revendiqua dans la même année la puissance pontificale qu'il avait vendue, rentra à main armée dans le palais du Vatican et reprit les rênes de l'état. Rome eut alors le scandaleux spectacle de la présence de trois pontifes d'une égale scélératesse. Benoît IX officiait à Saint-Jean de Latran, Sylvestre dans Saint-Pierre et Jean XX à

Sainte-Marie-Majeure. Un ermite envoya ces trois vers à l'empereur pour le supplier de mettre un terme à ces désordres :

Imperator Henrice, omnipotentis vice,
Vinca Sunamitis nupsit tribus maritis
Dissolve connubium et triforme dubium.

Ces vers étaient trop mauvais pour décider l'empereur, qui était alors Henri III. Jean-Gratien, archi-prêtre de l'église de Rome, y suppléa. C'était un homme d'une grande autorité dans la ville sainte. Il acheta la tiare des trois papes, et, se faisant élire à leur place, fut, sous le nom de Grégoire VI, le quatrième pontife vivant. Benoît IX se contenta des revenus que le saint-siége tirait de l'Angleterre. Mais le quatrième pape fut bientôt déposé comme simoniaque par le concile de Sutri. Henri III, dit Le Noir, vint à Rome, convoqua les évêques, et comme les quatre vicaires de Jésus-Christ avaient été simultanément déposés par le concile, il en fit élire un cinquième dans la personne de Swidger, évêque de Bamberg, qui prit le nom de Clément II. A la mort de celui-ci, qui arriva dans la même année 1047, Benoît IX, que l'histoire accuse de l'avoir fait empoisonner, s'empara pour la troisième fois du saint-siége, et s'y maintint jusqu'au 19 juillet 1049. Mais les remords saisirent ce monstre, et après s'être confessé au pieux Barthélemi, abbé de Grotta-Ferrata, il résigna encore une fois la puissance pontificale au moment où Poppon, évêque de Brixen, nommé pape par l'empereur, entrait dans Rome, sous le nom de Damase II. Ce Damase étant mort au bout de vingt-trois jours, le père Maimbourg prétend que Benoît IX fut ramené à Rome par sa faction. D'autres historiens nient ce fait ou le passent sous silence. Quoi qu'il en soit, cette entreprise n'eut pas plus de succès que la précédente. Les Romains, indignés, recoururent encore à la puissance impériale, qui leur envoya l'évêque Brunon pour pape, sous le nom de Léon IX. Benoît disparut alors de la scène du monde. Il se réfugia dans le monastère de Grotta-Ferrata, où il mourut six ans après, en 1054, usé à 33 ans par la débauche, et consumé peut-être par le chagrin de n'avoir pu retenir un pouvoir qu'il avait si bien mérité de prendre. — Benoît X, cent cinquante-huitième pape, était encore un parent et une créature de ces comtes de Toscanelle qui dominaient Rome depuis 2 siècles. Il se nommait Jean et était évêque de Velletri, à la mort d'Étienne X, son prédécesseur. Ce pape avait ordonné au clergé, en mourant, d'attendre le retour du diacre Hildebrand avant de faire l'élection ; mais la faction dominante la précipita malgré l'opposition et les anathèmes de Pierre Damien : et l'argent de Benoît et les menaces des comtes de Toscanelle triomphèrent de cette résistance. L'archi-prêtre d'office fut forcé, le poignard sur la gorge, de couronner cet indigne pontife, le 5 avril 1058. Ce nouveau monstre, sorti d'une famille si féconde, ne tint le saint-siége que dix mois ; le fougueux Hildebrand revenu d'Allemagne à Florence, fit élire Girard, évêque de cette ville, qui marcha immédiatement sur Rome, sous le nom de Nicolas II, et y entra au mois de janvier 1059. Benoît X, trop faible contre l'empereur Henri IV, vint se jeter aux pieds de son successeur, et se retira dans Sainte-Marie Majeure, où il mourut deux mois après. Son peu d'esprit et de mérite lui fit donner le surnom de *Minchione ;* et les historiens en ont tiré le nom de Mincius, sous lequel ils le désignent. — Benoît XI, deux-centième pape, fut en octobre 1303 le successeur de Boniface VIII. Aucun pontife n'avait osé prendre ce nom pendant deux siècles et demi ; mais les vertus de celui-ci ne pouvaient en souffrir aucune atteinte. Né de parents obscurs à Trévise, il était fils du notaire Bocasio-Boccassini. Élevé à Venise, il gagna sa vie à instruire des enfants ; entré dans l'ordre des Dominicains, il atteignit de charge en charge la dignité de général de cet ordre. Dès son avènement au pontificat, il s'efforça de réprimer les scandales qui

souillaient les églises de Service et de Dalmatie. Philippe-le-Bel, roi de France, lui envoya des ambassadeurs pour le complimenter et se plaindre des abus qu'avait introduits l'ambition de Boniface VIII. Ces envoyés demandèrent la convocation d'un concile à Lyon pour mettre un terme au discord de Rome et de l'église gallicane. Benoît XI révoqua les anathèmes de Boniface et sacrifia l'orgueil du saint-siége à la paix de l'église, en donnant raison surtout à Philippe-le-Bel. Il fut moins heureux à Florence, ou son légat, voulant terminer la guerre longue et sanglante des gibelins et des guelfes, ne fit qu'animer cette fatale discorde. Les Colonne, dépouillés par Boniface au profit des Cajetan, furent rétablis dans leurs biens et dans leurs honneurs; mais le pape, alliant la fermeté à la justice, ne pardonna jamais à Guillaume de Nogaret et à Sciara-Colonna le pillage du trésor d'Anagni, qu'ils avaient enlevé pendant ces débats. Ils restèrent sous le poids des excommunications dont Boniface les avait frappés. Benoît XI fit quelques efforts pour seconder Charles de Valois, frère de Philippe-le-Bel, dans son entreprise sur Constantinople, dont il revendiquait l'empire au nom de sa femme Catherine de Courtenai; mais ce pape mourut, après dix mois de pontificat, le 6 juillet 1304, à avant d'avoir pu donner quelque suite à cette affaire. Les cardinaux, dont il gourmandait les désordres, le firent empoisonner à Pérouse, par un jeune homme déguisé en tourière des religieuses de Sainte-Pétronille, qui lui apporta des figues. D'autres attribuent ce crime aux Cajetan. Quoi qu'il en soit, sa mort fut un malheur pour l'église, qui n'était pas accoutumée à être gouvernée par un pontife d'une aussi grande piété. C'est à lui que les frères prêcheurs ou dominicains durent d'exercer la prédication et la confession sans l'autorisation des évêques, et ce fut en témoignage de sa reconnaissance pour un ordre qu'il avait honoré sous le nom de Nicolas de Trévise. — Benoit XII deux-cent troisième pape, se nommait Jacques Fournier. Il etait né à Saverdun, dans le comté de Foix, d'un bonlanger appelé Guillaume. Entré dès sa jeunesse dans l'ordre de Cîteaux, bachelier dans l'université de Paris, où il avait achevé ses études, il y reçut en 1311 la nouvelle de sa nomination à l'abbaye de Fond-Froide. Évêque de Pamiers en 1317, il gouverna neuf ans ce diocèse, qu'il abandonna pour celui de Mirepoix, où le pape Jean XXII lui envoya la barrette de cardinal. Huit ans après, en 1334, à la mort de ce pape, le conclave d'Avignon lui donna la tiare; il était alors désigné sous le nom du cardinal Blanc, de la couleur de son habit; et quoiqu'il fût savant théologien et profond jurisconsulte, il répondit aux cardinaux qui vinrent l'adorer, qu'*ils avaient élu un âne.* Le fait est qu'aucune des deux factions qui partageaient le conclave ne songeait d'abord à lui, et qu'il ne fut élu qu'au refus du cardinal de Comminges, qui ne voulut point prendre l'engagement de ne jamais reporter à Rome le siége du pontificat. Les abus introduits dans l'église trouvèrent dans Benoît XII un ennemi infatigable. Il fit sortir d'Avignon et contraignit à résidence tous les ecclésiastiques ayant charge d'ames; il révoqua toutes les commendes faites par ses prédécesseurs, ne les laissant qu'aux cardinaux et patriarches; anéantit les survivances promises, abolit la pluralité des bénéfices, réforma les mœurs des monastères, se prononça contre le népotisme en refusant à ses parents les graces qu'ils sollicitaient, ayant coutume de dire qu'un prêtre ne devait avoir ni parents, ni père, ni mère. Il fallut qu'un de ses neveux eût un mérite avoué de tous pour qu'il lui donnât l'archevêché d'Arles. Les sollicitations des cardinaux et des princes séculiers le trouvaient également inflexible quand il les croyait contraires à la justice. Benoit XII s'occupait aussi des affaires célestes : il fixa par sa bulle *Benedictus deus*, donnée en 1336, ce qu'on devait entendre par vision béatifique, et définit ainsi les

jouissances des ames pures dans le paradis, déclarant hérétique tout chrétien qui ne s'en fierait pas à sa parole. Les Romains l'ayant supplié de rentrer dans leur capitale, il eut quelque désir de s'en rapprocher en transportant le saint-siége à Bologne, mais les révoltes des Bolonais et les intrigues de Philippe de Valois le retinrent à Avignon. Il se contenta de faire réparer à ses frais les principales églises de Rome. Philippe crut obtenir davantage de ce pontife : il sollicita le titre de vicaire de l'empire en Italie, la levée de toutes les dîmes pendant dix ans et le trésor de l'église sous prétexte d'une croisade pour la Terre-Sainte. Mais ce roi de France trouva moins de complaisance dans Benoît qu'il n'en avait trouvé dans son prédécesseur Jean XXII : le pape ne lui accorda pas même le titre de roi de Vienne pour son fils, et songea dès lors à réconcilier l'empereur Louis de Bavière avec le saint-siége. Louis s'y prêta de bonne grâce, et Benoît XII était prêt à l'absoudre. Mais Robert de Naples, Philippe de Valois, les rois de Bohême, de Hongrie et de Pologne, s'emparèrent de l'esprit des cardinaux, et détournèrent le pape de cet accommodement. Après avoir échoué dans ses nouvelles tentatives, l'empereur Louis de Bavière rappela ses ambassadeurs, convoqua une diète à Francfort, fit casser les actes de la cour pontificale et déclarer que la puissance impériale ne venait point du pape. Les princes de l'empire et le roi d'Angleterre approuvèrent le décret de la diète, et le pape renouvela ses excommunications dans les termes les plus durs. Il maintint la vacance de l'empire, donna à Euquin-Visconti le titre de vicaire impérial en Italie, établit des gouvernements dans les principales villes de la Péninsule et leur ordonna de lever des troupes. Les rois de France, d'Angleterre et de Portugal bravaient en même temps son autorité; ils levaient des décimes sur le clergé de leurs états pour se faire la guerre. Les officiers de Philippe allaient jusqu'à piller les bénéfices vacants, en étendant le droit de régale ; et Benoît XII n'osa point s'opposer à l'exécution de cette ordonnance, connue sous le nom de *Philippine*. Le roi de Sicile, Pierre d'Aragon, se moqua également de ses anathèmes et refusa de rendre son île au roi Robert que le pape en avait investi. Le grand khan des Tatars fut le seul souverain qui reconnût sa suprématie. Mais l'Europe pouvait échapper tout-entière au saint-siége. Le roi de Hongrie lui-même pillait les biens du clergé, et le pape se bornait à des exhortations. Il ne fut pas plus heureux dans ses négociations avec Andronic, empereur d'Orient, pour ramener les Grecs dans le sein de l'église. Cette lutte de l'Europe contre la cour de Rome était un fardeau trop lourd pour un pape aussi débonnaire, et, s'il se fit remarquer par ses vertus, il prouva par les revers de sa politique la vérité du mot injurieux qu'il s'était appliqué au moment de son exaltation. Il mourut après sept ans et quatre mois de règne, le 25 avril 1342, laissant un riche trésor à ses successeurs et une grande réputation de sainteté. On lui attribua même des miracles après sa mort. Mais la plus précieuse de ses vertus fut de ne jamais oublier l'obscurité de son origine, et de refuser même les nobles alliances qu'on lui proposait pour ses nièces. Il préférait les gens de lettres à ses parents ; et ses décrétales, ses lettres, ses sermons, ses traités théologiques, attestent son savoir et son éloquence. — BENOÎT XIII, deux-cent cinquante-quatrième pape, succéda en 1724 à Innocent XIII. Issu de la famille des Ursins, il naquit le 2 février 1649, de Ferdinand Orsini, duc Gravina, et de Jeanne Frangipani, et fut baptisé sous les prénoms de *Pierre-François*. Mais il prit ceux de *Vincent-Marie*, en entrant le 13 février 1668 dans l'ordre de Saint-Dominique. Sa vie était si simple et si austère qu'il refusa, le 1er mars 1672, le chapeau de cardinal que sa famille avait sollicité à son insu. Il fallut employer l'autorité du général de son ordre pour le forcer

d'accepter. Promu, en 1686, à l'archevêché de Bénévent, il y montra le zèle, la piété et toutes les vertus des premiers temps de l'église. Ce saint homme faillit être écrasé sous les ruines de son palais épiscopal par un tremblement de terre. Deux poutres lui sauvèrent la vie en se croisant sur sa tête, et il prêcha le même jour avec le saint-sacrement à la main pour rassurer son troupeau. Parvenu à la tiare, malgré lui, dans sa 76e année, il fut accueilli par l'église entière comme la digne créature du Saint-Esprit, et fit briller sur le saint-siége toutes les qualités qui l'avaient distingué dans les autres situations de sa vie. L'éclat des grandeurs et des richesses le fatiguait; il rejeta les pompes de l'exaltation, et se rendit à pied dans la chapelle où on devait l'introniser : il fit enlever les belles tapisseries du Vatican, y fit transporter son lit de moine, repoussa le linge qui lui fut présenté et garda son habit de laine. L'appareil de la puissance gênait sa modestie. On eut peine à obtenir de lui qu'il se laissât accompagner par 15 chevau-légers quand il se montrait en public dans sa modeste voiture. Non content de prêcher d'exemple, il essaya de réformer le luxe des autres, et appliqua aux pauvres le superflu qu'il retranchait des attributs et des revenus de la papauté. Il défendit aux prêtres de se prosterner devant lui, n'en garda que douze pour son service, souffrit à peine deux domestiques laïques, obligea les cardinaux à résidence et rappela le clergé et les moines à la sainteté de leur origine. La frugalité de sa table était au-dessous du nécessaire, et il ne se permettait que quatre heures de sommeil. Il fit fermer les lieux de débauche qui souillaient la capitale du monde chrétien, et ne voulut voir son propre frère, auquel il avait cédé son droit d'aînesse, qu'après sa réconciliation avec sa femme. Mais il avait entrepris une tâche au-dessus de ses forces en voulant réformer ainsi toute la chrétienté. C'était sans doute ramener le saint-siége à sa destination véritable; mais Benoît XIII arrivait trop tard : la corruption était plus forte que lui. Le cardinal Panlucci convint lui-même que les courtisanes romaines étaient un mal nécessaire; et le bref du pape ne fut qu'à moitié exécuté. Le rétablissement de la paix de l'église fut encore un des rêves de ce pontife homme de bien; il écrivit à ce sujet à toutes les puissances catholiques. Mais son éducation ultramontaine avait enraciné dans son esprit un principe qui devait nuire à ces projets de pacification. Aucun pape ne poussa plus loin, n'adopta plus exclusivement le dogme de l'infaillibilité du saint-siége. La bulle *Unigenitus* (*voy.* ce mot et Clément xi), ouvrage du jésuite Letellier, bouleversait l'église gallicane. Les jansénistes, qu'elle foudroyait, l'avaient expliquée de manière qu'au lieu de terminer les controverses sur la grâce et la prédestination, elle était devenue la source de controverses nouvelles. Les *explications de cette bulle* données en 1720 par le clergé de France n'avaient rien expliqué. Le cardinal de Noailles, qui les avait signées, fut mandé à Rome par le pape son ancien ami. Le cardinal se borna à écrire pour lui demander une décision. Benoît XIII tira de ces *explications* douze articles qu'il prit la résolution d'approuver. Mais les molinistes n'en furent pas plus satisfaits que les jansénistes; les jésuites jetèrent feu et flamme, et ameutèrent les cardinaux contre le pape. Les jansénistes attaquaient de leur côté les jésuites sur leur conduite à la Chine et dans le Paraguai. Benoît XIII parut incliner à les blâmer eux et leurs doctrines; il convoqua un concile et en exclut quelques cardinaux, trop attachés à la société. Ces cardinaux, peu accoutumés à obéir, protestèrent contre cette décision annoncée à leur consistoire. Le pape rompit la séance. Tolomée, cardinal jésuite, poussa l'irrévérence jusqu'à le menacer : « Mon frère, dit Benoît XIII, vous m'avez fait pape malgré moi, je vous ferai obéir malgré vous. » Le général de l'ordre voulut soutenir le cardinal. « Appelez-en au concile, répliqua le pape, et vous m'y trouverez! » Ce

concile fut assemblé enfin dans Saint-Jean-de-Latran. Benoît XIII y proposa divers règlements sur la discipline ecclésiastique, avant d'arriver à la bulle *Unigenitus*, qui fut confirmée. Mais au moment de signer, les cardinaux voulant prendre la qualité de *definientes*, qui mettait le pape dans leur dépendance, Benoît XIII s'y opposa et ne leur accorda que celui de *consentientes*. Il faut remarquer que ces niaiseries sont du XVIII[e] siècle : on pourrait l'oublier. Mais malgré son apparente fermeté sur les formes, le pape fit au fond violence à ses propres opinions, en condamnant ainsi la doctrine de saint Thomas dont il était le partisan déclaré. Le cardinal Coscia, son favori, le gouvernait à cet égard comme en tout, sans qu'il s'en doutât. Il profita d'un voyage qu'il fit à Bénévent, en 1727, pour donner une nouvelle explication de la fameuse bulle, et se mit en contradiction avec le concile, dont il avait signé les décisions. Il soutint plus tard cette même bulle contre l'opposition de l'évêque de Senez, qui défendait les douze articles extraits par le pape lui-même. Un concile assemblé à Embrun condamna l'évêque, et Benoît XIII souscrivit à la condamnation. Il ne montra pas plus de suite dans les affaires temporelles. Après avoir manifesté l'intention de soumettre l'empereur Charles VI à l'investiture du royaume de Naples, aux conséquences de cette vieille formalité, et à quelques décrets sur le temporel des évêques de ce royaume, il lui laissa la liberté de se moquer de ses prétentions. Charles IV et le roi d'Espagne déclarent en 1725 que Parme et Plaisance sont des fiefs de l'empire. Le pape proteste, soutient vivement les droits du saint-siége, et l'empereur n'ayant aucun égard à cette protestation, le pape se borne à faire des prières pour que Dieu triomphe de la résistance de César. La cour de Lisbonne demande un chapeau pour le nonce Bichi. Le pape refuse, et se laisse insulter par le Portugal pendant toute la durée de son pontificat. Le canton de Lucerne, au mépris de ses remontrances, chasse les jésuites de son territoire. Le roi de Sardaigne était investi depuis trois siècles du droit de nommer aux bénéfices vacants; la cour de Rome revendiquait ce droit; les cardinaux étaient partagés, et Benoît XIII, qui donnait raison au roi, mourut sans pouvoir terminer ce différend. Il ne fut pas plus heureux dans son projet de réunir toutes les communions chrétiennes. La philosophie d'un siècle qui avait émoussé les foudres de l'église avait opposé des obstacles insurmontables à ses prétentions d'infaillibilité et de suprématie temporelle. Les haines religieuses s'opposèrent a ce nouveau rêve de la philanthropie. Il ne lui resta d'autre gloire que celle de ses vertus et de ses bonnes œuvres, ses règlements de police, sa bienfaisance pour les pauvres, son zèle à visiter les hôpitaux et les prisons, où il se rendait tous les jours pour améliorer le sort des malheureux. Ce fut, comme dit Voltaire, un moine entêté, mais un homme de bien, et son passage par la chaire de Saint-Pierre honora le siége apostolique, quoique le dernier acte de son pontificat, en ordonnant de réciter l'office de Grégoire VII, fût justement improuvé par toutes les puissances. Il mourut le 21 février 1730 à l'âge de 81 ans, après un règne de 5 ans, 8 mois et 23 jours. — Benoît XIV, deux-cent-cinquante-sixième pape, succéda le 17 août 1740 à Clément XII, successeur immédiat de Benoît XIII. il se nommait Prosper Lambertini, et était né à Bologne, d'une famille illustre, le 31 mars 1675. Ses progrès de collége furent rapides; il s'y montra infatigable dans son ardeur pour le travail, et prit saint Thomas pour son guide théologique. Après avoir étudié le droit civil et canonique sous l'avocat Guistiniani, il fut successivement avocat consistorial et promoteur de la foi. Il rechercha l'amitié de tous les illustres de son siècle, et se familiarisa avec les auteurs de l'antiquité comme avec les grands poètes de l'Italie ancienne et moderne. Le bénédictin Montfaucon disait de lui qu'il avait deux ames, l'une pour

les sciences, l'autre pour la société. Clément XI le nomma chanoine de Saint-Pierre, le promut à la prélature, le fit consulteur du saint-office, et l'associa à la congrégation des rites. Innocent XIII le fit canoniste de la pénitencerie, Benoît XIII lui donna en 1727 l'évêché d'Ancône, le créa cardinal en 1728, et Clément XII lui conféra l'archevêché de Bologne, sa patrie. Lui seul était effrayé de tant de fardeaux. Rome et l'Italie savaient qu'il pouvait y suffire, et il se montra toujours supérieur aux emplois dont il était revêtu. Il porta dans l'administration successive de ces deux diocèses le zele d'un évêque de la primitive église, l'instruction d'un homme de son siècle et un mélange de douceur et de fermeté qui fit admirer tout à la fois sa tolérance et sa justice. Forcé de destituer un curé, il lui enleva son troupeau et assura la subsistance de sa vieillesse sur un bénéfice sans charge d'ames. Ennemi du fanatisme, il protégea même les jours de ceux qui le provoquaient par leurs railleries. Une fortune plus brillante lui était destinée, et dès sa jeunesse, il en avait manifesté le pressentiment, pendant un voyage qu'il avait fait à Gênes avec ses amis. Ceux-ci ayant pris la résolution de retourner par mer à Rome : « Partez, leur dit-il en riant, vous qui n'avez rien à risquer; mais moi, qui dois être pape, je ne dois pas hasarder ainsi César et sa fortune. » Cette prophétie, qui n'était peut-être alors qu'une plaisanterie de jeune homme, s'accomplit à la mort de Clément XII, malgré la faction de France, que dirigeait le cardinal de Tencin. Les intrigues de ce cardinal fatiguaient ses confrères, et six mois de conclave les accablaient d'ennui. Lambertini leur dit gaîment : « Si vous voulez un saint, nommez Gotti ; un politique, prenez Aldovrandi ; un bonhomme, élisez-moi, » et il fut élu. Il avait alors soixante-cinq ans, et n'avait rien perdu de sa gaîté naturelle. Son pontificat de près de dix-huit années ne fut point éprouvé par ces grands événements politiques qui avaient donné à ses prédécesseurs l'occasion d'exercer et d'accroître leur autorité. La marche de l'esprit humain avait d'ailleurs circonscrit la puissance temporelle des papes dans les limites de leurs états; et leur puissance spirituelle était désarmée de ses foudres émoussées. Benoît XIV eut la sagesse de le reconnaître. Il laissa Marie-Thérèse et le duc de Bavière se disputer la succession de l'empereur Charles VI, et quoiqu'il fit des vœux pour la reine de Hongrie, il garda une sage neutralité jusqu'à la décision de la fortune. Il se borna alors à un acte insignifiant de souveraineté en attachant le titre d'*apostolique* à la majesté impériale, et donna en même temps au roi de Portugal celui de *Très-Fidèle*. La suppression du patriarcat d'Aquilée lui attira quelques protestations de la république de Venise; mais la cour de Vienne étant d'accord sur ce point avec celle de Rome, ce ne fut qu'une guerre de mots. Les affaires religieuses de France étaient plus sérieuses. Les jésuites, outrant les conséquences de la bulle *Unigenitus*, troublaient ce royaume de leurs persécutions. On refusait les sacrements aux moribonds sous les prétextes les plus frivoles et sur les délations les plus infâmes. Louis XV consulta le pape, et Benoît XIV restreignit les refus de secours spirituels à ceux qui étaient notoirement convaincus de désobéir à la bulle. Cette réponse était vague, mais c'était un blâme indirect de l'intolérance, et les persécutions se ralentirent. Les jésuites furent souvent l'objet de ses censures. En 1774, il foudroya les pratiques superstitieuses qu'ils souffraient chez les chrétiens de l'Inde et dans la Chine. En 1745, il fit proscrire la *Bibliothèque jänséniste* du père Colonia; en 1775, il condamna l'histoire romanesque du peuple de dieu par le père Berruyer. Il défendit les doctrines du cardinal Noris contre les attaques de cette société, et supprima l'*index* dont le grand inquisiteur d'Espagne les avait frappées. Ennemi constant des superstitions qui déshonoraient le christianisme, il mit un terme aux troubles que causait

en Pologne la prétendu apparition des vampires. Une foule de traits déposent de sa tolérance. Les *auto-da-fé* le révoltaient, et s'il ne put détruire l'inquisition en Espagne, il purgea du moins la Toscane de ce fléau. Il s'appliqua à combattre dans les cloîtres les rigueurs du fanatisme, et s'efforça de le détruire dans l'esprit du peuple. Il poursuivit sans relâche ces thaumaturges, ces visionnaires qui abusaient, par des révélations et de prétendus prodiges, de la crédulité publique. Indulgent pour les faiblesses humaines, il releva des censures ecclésiastiques une religieuse enlevée dans un monastère, et que son ravisseur avait rendue mère de trois enfants. Sa charité était inépuisable. Il s'occupa constamment de l'administration des hôpitaux et des moyens de mettre le peuple dans le cas de se passer de la loterie et du mont-de-piété. Pendant les débordements du Tibre, il fit du Colysée l'asile des malheureux qui étaient chassés par les flots de leurs demeures et leur fit prodiguer des secours. Son aumônier secret lui dit un jour que sa bourse était vide, et qu'il ne pouvait plus suffire à tant d'aumônes : « Chut! répondit Benoît XIV; si les pauvres vous entendaient, ils nous demanderaient nos équipages, nos meubles, nos palais comme un bien à eux, et nous ne saurions que leur dire. » Le choix de ses ministres attesta sa prévoyance et sa sagacité. Les cardinaux Valenti et Archinto furent des politiques du premier ordre, et le secondèrent dans son amour du bien public. Il publia des édits contre le luxe, et fit reléguer les courtisanes hors de la ville. Il fit bâtir sur ses plans l'église de Saint-Marcellin, augmenta les bâtiments des enfants trouvés, orna le Colysée de chapelles élégantes, répara le Panthéon ou l'église de la Rotonde, et fit embellir Notre-Dame-de-Lorette pour la rendre plus digne du pélerinage célèbre dont elle était l'objet. Le desséchement des marais Pontins, la navigation des fleuves, la restauration des belles routes de l'Italie, attirèrent constamment sa sollicitude, et les arts éprouvèrent sans cesse les effets de sa protection éclairée. Il fit ouvrir l'académie de Saint-Luc, créa le musée et l'enrichit du produit des fouilles qui rendaient à Rome moderne les trésors dont la sculpture et la peinture avaient enrichi la vieille Rome. Il prodiguait les encouragements aux académies, il assistait à leurs séances; il portait une attention assidue sur les universités, les séminaires et les colléges. Il fortifiait leurs études en y introduisant les nouvelles inventions de l'esprit humain, en proscrivant les routines et le mauvais goût qui entravaient ses progrès. Le catalogue des manuscrits du Vatican fut imprimé par ses ordres. Il prescrivait à ses ministres, à ses légats, de ne rien faire qui ne tournât au profit de l'humanité, qui ne servît à l'instruction de ses semblables Lié avec tous les savants de l'Europe, il aimait à les attirer dans sa capitale, et se montrait leur digne émule en consacrant à l'étude tous les loisirs que lui laissait l'administration de ses états et de sa puissance spirituelle. Doué d'un esprit fin et pénétrant, il enchantait tout ceux qui pouvaient l'approcher par le piquant de sa conversation et l'à-propos de ses saillies. Aucun homme célèbre n'a plus laissé tomber de ces mots qu'on aime à redire, et ce serait tronquer la vie de Benoît XIV que de ne point faire apprécier son esprit par des citations de ce genre. En apprenant que le prétendant s'était embarqué pour l'Écosse il dit que « ce prince ferait comme le flux et reflux, qui revient sur lui-même après s'être avancé. » Son cardinal-vicaire ayant fait une bévue pendant une procession, il s'écria devant le maître-autel : « Mon Dieu! vous êtes bien mal en vicaire dans ma chétive personne, mais j'y suis encore plus mal que vous. » Quelques gardes de marine de la suite du chevalier de Mirabeau ayant éclaté de rire pendant le baisement des pieds, ce capitaine de vaisseau cherchait à les excuser : « Pensez-vous, dit le pape, que j'empêcherai des Français de rire? Je n'en ai ni le pouvoir ni la volonté. » Voyant, une autre fois, un étranger qui

restait debout pendant sa bénédiction : « Ce doit être un Français, dit-il en riant, et je lui pardonne en vertu des libertés de l'église gallicane. » Le célèbre La Condamine lui demandant une dispense de mariage : « Volontiers, répondit le pape, et d'autant plus que votre surdité assurera la paix du ménage. » Le cardinal Passionei s'emportait, suivant son habitude, dans une discussion avec le pape : « Cardinal, dit Lambertini, si la colère s'élève en raison du rang, la mienne sera plus forte que la vôtre. » Il disait qu'un pape était tellement enchaîné qu'on ne lui laissait la main libre que pour donner des bénédictions. Il comparait un prélat dont le zèle impétueux ne gardait aucune mesure dans l'exécution ou l'explication des brefs, à un gentilhomme napolitain qui avait soutenu quatorze duels pour affirmer que le Dante valait mieux que l'Arioste, et qui était convenu en mourant qu'il n'avait lu ni l'un ni l'autre. Ces saillies de tous les jours lui attiraient les reproches de ces esprits gourmés qui veulent absolument attrister la dignité, et lui donner le masque de la sottise. Mais il était plus vrai lui-même, quand il disait : « Les saillies m'ont plus d'une fois tiré d'embarras, et si je composais un manuel pour les hommes d'état, je leur conseillerais d'en faire usage. » Il convenait cependant qu'il n'était pas assez grave pour un pape, et Pasquin le mordait quelquefois là-dessus. Mais, suivant l'expression du cardinal Spinelli, la liberté de sa conversation ne fit jamais soupçonner sa vertu. Ses mœurs étaient en effet d'une pureté exemplaire ; et sous cette apparente légèreté se cachaient une profondeur de vues, une sûreté de tact, une prudence, une pénétration, qui justifiaient, pour ainsi dire en lui le dogme de l'infaillibilité. Il étudiait avec tant de soin les sujets qu'on lui présentait pour les grands bénéfices qu'il se trompait rarement sur leur mérite ou leur nullité. Après avoir cédé au roi de Prusse et de Portugal sur des nominations qu'il improuvait, il eut la satisfaction de les faire convenir plus tard qu'ils s'étaient trompés eux-mêmes. Personne ne remplissait mieux sa vie que Benoît XIV. Depuis cinq heures du matin jusqu'à neuf heures du soir, il était à la prière, à l'étude, aux affaires ou aux audiences. Le cardinal Colonna, son majordome, et le prélat Bouget entraient alors pour lui raconter les nouvelles du jour, et il donnait carrière à sa brillante imagination. Les grands du siècle se plaisaient à le visiter, à converser ou à correspondre avec Lambertini, quelle que fût leur religion. Frédéric II traitait directement avec lui des affaires ecclésiastiques de son royaume. Le pape le comparait à l'empereur Julien. Les rapports, disait-il, sont frappants. Même ardeur pour les sciences, même amour pour les savants, même passion pour la gloire, même valeur dans les combats, même succès à la guerre. Il ajoutait peut-être *in petto*, « même persistance dans l'hérésie. » Il avait si bien pénétré le génie de ce grand homme que, dès son début, il avait dit que Frédéric ne s'arrêterait qu'aux limites qu'il aurait posées lui-même. La tsarine Elisabeth Pétrovna appelait Lambertini *l'homme sage* et déclarait qu'elle l'aurait pris pour arbitre dans les affaires les plus épineuses, si elle en avait reçu la permission de ses préjugés. Le roi de Naples et la margrave de Bareuth, sœur du roi de Prusse, vinrent à Rome pour lui rendre hommage, et manifestèrent en le quittant le regret de n'avoir pu jouir plus long-temps de sa conversation. « Les moments les plus heureux de ma vie, disait le cardinal Albani, sont ceux que je passe avec le pape. Sa mémoire lui tient lieu de tous les livres, et lorsqu'il n'écrit pas, c'est pour dire des choses que tout le monde voudrait écrire. » Les rois de l'Europe ne cessaient de le féliciter sur sa modération et sa prudence. Voltaire lui dédia sa tragédie de Mahomet, et fit pour son portrait le distique suivant :

Lambertinus hic est, Romæ decus et pater orbis,
Qui mundum scriptis docuit, virtutibus ornat.

Le grand-turc lui-même lui fit faire des

compliments. Le roi de Sardaigne, connaissant son horreur pour le népotisme, s'appliquait, par amitié pour lui, à réparer à l'égard de ses parents le tort que leur faisait cette répugnance de Benoît XIV, qui ne permettait pas même à ses neveux et cousins de venir le voir, et ne leur donna ni dignités ni richesses. « Rome, disait-il, n'est obligée par aucun contrat d'enrichir ma famille. Je n'en ai pas d'autres que l'église. La robe de Jésus-Christ ne se partage pas, et mes parents ont de quoi vivre. » Ennemi du faste, et détaché pour lui-même des biens temporels, il ne comprenait pas, disait-il, qu'une ame immortelle se collât sur des pièces d'or. Les Anglais, les Suédois, les protestants de tous les rangs, de tous les états, affluaient à Rome pour visiter un pontife qui avait permis à Marie-Thérèse de les tolérer dans son empire en lui recommandant de les ramener par la douceur et la persuasion, et qui avait repris fortement un moine pour avoir injurié les juifs du haut de la chaire. Tous ces étrangers étaient tentés de se convertir après l'avoir entendu. Il nous rendrait tous papistes s'il venait à Londres, disait un lord; et dans un pays où le pape est brûlé tous les ans en effigie, le fils du ministre Walpole lui érigea un monument dont l'inscription est le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un prêtre philosophe. Treize volumes in-folio sont sortis de sa plume. Quatre ont pour sujet le sacrifice de la messe, les bulles, les brefs, les synodes et les fêtes de l'église. Huit autres contiennent des dissertations sur la canonisation des saints. Il fut très sobre sur cet article et n'enrichit la légende que d'une sainte dans Jeanne de Chantal. Mais le recueil de ses lettres est ce qu'il a laissé de plus curieux. Le temps vint où il ne fut plus permis à Lambertini d'écrire. Son âge et ses infirmités l'arrêtèrent. Ses jambes enflaient d'une manière alarmante; mais il conserva jusqu'au bout son esprit et sa gaîté. On poursuivait à cette époque la béatification d'un moine. « C'est bien, dit le pape, je le prie en attendant pour ma guérison, et comme il me fera, je lui ferai. » L'affluence des Romains et des étrangers redoublait avec le danger de le perdre : « C'est le commencement de mon convoi, » disait-il en riant; mais un jour qu'on vint interrompre sa prière pour lui parler d'une affaire, il s'écria : « Ces gens-là ne veulent pas que j'arrive au ciel; ils ont toujours quelques intérêts temporels à marmoter; c'est le bréviaire des gens du monde. » Il s'en remit dès lors à la sagesse du cardinal Archinto. Entouré de ses amis et de ses domestiques, il s'efforçait de calmer leur douleur; son ame était en paix, et se montrait supérieure aux dernières misères de la vie humaine. La voix lui manqua enfin, et, les yeux attachés au ciel, il expira le 3 mai 1758, dans sa 84ᵉ année. Les hommes de toutes les religions lui donnèrent des larmes; Rome entière assista à ses obsèques, et l'Europe fut affligée de cette grande perte comme d'une calamité universelle.

VIENNET.

BENOIT, vieux mot qui signifiait autrefois *béni* (sacrer). On disait : *benoît* soit Dieu, le *benoît* Saint-Esprit, la *benoîte* vierge Marie et tous les *benoîts* saints et saintes du paradis. On a dit même *eau benoîte* pour *eau bénite*.— Aujourd'hui, le mot *Benoît* n'est usité que comme appellation, comme nom propre d'homme, en latin *Benedictus*. — BENOITE (*Benedicta*) est aussi un nom propre de femme. Il y a une sainte *Benoîte* d'Origny, martyre. Les hospitalières de Saint-Joseph de Moulins honoraient, sous le nom de sainte *Benoîte*, le corps d'une sainte apportée des cimetières de Rome; c'était celui de sainte *Euphémie*, dont elles changèrent le nom en celui de *Benoîte*, parce qu'il y avait déjà dans la même ville une sainte Euphémie. E. H.

BENOITE, ou *galliote*, en latin *geum* ou *caryophyllata*, plante vivace, genre de la famille des rosacées, section des dryadées, et de l'icosandrie polygynie. Le nom de *caryophyllata* lui a été donné parce que ses racines ont une odeur et une saveur qui approche de celles du gérofle (*caryophyllus*), et ce-

lui de *benoîte* par rapport à ses vertus médicinales, qui l'on fait considérer presque comme une herbe sainte (*quasi herba benedicta*). La *benoîte* commune (*G. urbanum*), qui intéresse le plus les cultivateurs; passe pour vulnéraire sudorifique et un peu astringente. Elle croît naturellement dans les lieux frais et ombragés, sur la lisière des bois, au pied des haies, des murs, etc. Au printemps, le bétail en mange les jeunes pousses; mais les tiges durcissent promptement et sont bientôt rebutées par les animaux. On recommande sa racine, à l'état frais, contre les catarrhes chroniques; sèche, on l'emploie contre les hémorrhagies, et les fièvres intermittentes. On l'a propagée pour remplacer le quinquina. La racine de la benoîte-aquatique (*G. rivale* L.) offre absolument les mêmes propriétés. Z.

BENSERADE (Isaac de), naquit à Lions, petite ville de la Haute-Normandie, en 1612. Il avait à peine huit ans, lorsque l'évêque qui lui donnait la confirmation lui demanda s'il ne voulait point changer son nom de juif pour un nom de chrétien. « Très volontiers, répondit l'enfant, pourvu qu'on me donne du retour. » Le prélat trouva la répartie heureuse, et frappant doucement sur la joue d'Isaac. « Il faut lui laisser son nom, dit-il, il le rendra illustre. »—Le prélat avait raison. La célébrité prit Benserade au sortir de ses études, et ne le quitta guères qu'à sa mort : célébrité dont plus tard on a fait justice, mais qui n'en fut pas moins réelle. Digne représentant du mauvais goût de son siècle, bel esprit flatteur et railleur, il s'érigea bien vite en galant dans la vieille cour, où ses chansonnettes et ses rondeaux rivalisaient d'affectation avec la prose de Voiture et de Balzac. Sa conversation lardée de pointes et d'équivoques lui valut tout d'abord l'amitié des grands et les faveurs de la fortune. La Bruyère, dans son chapitre *De la société et de la conversation* a fait le portrait de Benserade septuagénaire; portrait railleur qui sous les soixante années du modèle laisse assez clairement deviner Benserade, jeune et grand poète. —« Je le sais, Théobald, vous êtes vieilli; mais voudriez-vous que je crusse que vous êtes baissé, que vous n'êtes plus poète, ni bel esprit? que vous êtes présentement aussi mauvais juge de tout genre d'ouvrage que méchant auteur? que vous n'avez plus rien de naïf et de délicat dans la conversation? Votre air libre et présomptueux me rassure et me persuade tout le contraire. Vous êtes donc aujourd'hui tout ce que vous fûtes jamais, et peut-être meilleur : car si à votre âge vous êtes si vif et si impétueux, quel nom, Théobald, fallait-il vous donner dans votre jeunesse, et lorsque vous étiez la coqueluche et l'entêtement de certaines femmes qui ne juraient que par vous et sur votre parole, qui disaient : Cela est délicieux; qu'a-t-il dit? »—Ces quelques lignes de La Bruyère nous prouvent d'ailleurs, avec les critiques de Boileau et et de Furetière, que la gloire d'Isaac fut appréciée de son vivant, et que son astre se coucha moins glorieux qu'il ne s'était levé. Il faut connaître l'engouement dont il rendit malades et la cour et la ville, et le délaissement do t là ville et la cour l'affligèrent plus tard, pour comprendre tout ce qu'une destinée peut avoir de haut et de bas. Les poètes sont là, comme les rois, pour témoigner de la fragilité des grandeurs humaines, et pour donner de fortes leçons au monde. La faveur publique est capricieuse comme la fortune : elle abaisse aujourd'hui ceux qu'elle élevait hier. Oublieuse et folle, elle arrache les lauriers de ses vieilles idoles pour en parer ses idoles nouvelles; elle souille sans pitié sa religion antique; il lui faut chaque jour un dieu nouveau sur ses autels. Bossuet, en parlant des vicissitudes royales, parlait aussi pour les poètes : leurs palmes sont aussi *cassantes* que le sceptre des rois. — Flatteur et railleur, Benserade fut accueilli par les grands, qu'il flattait avec esprit et qu'il raillait avec adresse; chevalier de tout le mauvais goût d'un siècle, et que la cour protégeait encore contre quelques esprits d'une trempe

nouvelle, dont le génie préludait au siècle suivant. La cour lui ouvrit bientôt toutes les voies de gloire et de fortune. Richelieu, dont il se disait parent, lui fit tout d'abord une pension de 600 fr., qui lui fut continuée jusqu'à la mort de l'éminence, et que madame la duchesse d'Aiguillon lui eût faite toute sa vie, sans cette mauvaise plaisanterie qu'il écrivit après la mort du cardinal :

Ci gît, oui, gît, par la morbleu !
Le cardinal de Richelieu ;
Et ce qui cause mon ennui,
Ma pension avec lui.

Au reste, ce fut par un autre trait d'étourderie, où il entra peut-être plus d'adressse que de légèreté, qu'il obtint la protection de Mazarin. On avait lu chez la reine quelques vers de Benserade, que le cardinal avait beaucoup loués, et qui lui avaient fait dire qu'étant lui-même fort jeune, il s'était fait connaître à la cour de Rome par quelques vers galants. Benserade, instruit de ce mot par ses amis, court aussitôt au palais du cardinal. Le cardinal était au lit; on refuse au poète l'entrée de son appartement. Le poète insiste, s'emporte, coudoie les gens à livrée, s'élance dans l'appartement conquis, et va tomber aux pieds du lit de Mazarin, qui se réveille en criant : A la garde! — Benserade le rassure, baise à plusieurs reprises ses mains et sa courte pointe, et lui témoigne enfin sa reconnaissance de ce qu'il a bien voulu se comparer à lui, épuisant sur ce texte tout l'esprit alors à la mode. Six jours après le cardinal Mazarin lui fit une pension de deux mille francs sur un bénéfice, et lui donna plus tard plusieurs autres pensions, qui montèrent dit-on, à plus de douze mille francs. — Si la muse de Benserade fut flatteuse et servile, avide de richesses autant que de succès, il faut cependant reconnaître au poète une grande indépendance dans l'esprit. Il sacrifiait volontiers à la fortune, mais il savait aussi sacrifier la fortune au plaisir de la raillerie. Il plaisantait les grands sans pitié, il n'épargnait même pas ses protecteurs les plus haut placés; en un mot, il remplaçait à la cour le fou du roi, qui avait le droit de tout dire. Un jour que Mazarin jouait au piquet, il chercha chicane à son adversaire. Une discussion assez vive venait de s'engager, et l'assemblée, qui faisait cercle, restait silencieuse et comme indifférente au débat dont elle devait être juge, lorsque Benserade entra. Mazarin s'adressant à lui pour décider le cas en litige : « Monseigneur, lui dit-il, vous avez tort. — Eh! comment peux-tu me condamner sans savoir le fait, s'écria Mazarin, qui ne le lui avait point encore expliqué? — Ah! vertubleu! Monseigneur, répondit Benserade, le silence de ces messieurs m'instruit parfaitement : ils crieraient en faveur de son éminence aussi haut qu'elle, si son éminence avait raison. » — Toute la cour fut partagée en 1651 sur le sonnet de Job par Benserade et sur celui d'Uranie par Voiture. Il y eut deux partis, les jobelins et les uraniens. Le prince de Conti fut à la tête du premier, et sa sœur, madame de Longueville, à la tête de l'autre. Il y eut moins d'animosité entre les guelfes et les gibelins, et cette vieille haine coûta moins de sang et de morts que celle-ci d'encre versée, d'épigrammes et de couplets. Ces deux sonnets seraient inconnus de nos jours, et n'eussent pas même vécu de leur temps, sans cette dispute bizarre, qui donna lieu au quatrain suivant :

Je vous le dis en vérité,
Le destin de Job est étrange
D'être toujours persécuté,
Tantôt par un démon et tantôt par un ange.

Le démon, c'était le diable ; et l'ange, madame de Longueville. — La gloire et la fortune suivirent Benserade à la nouvelle cour. Il y plaisait surtout par sa conversation, toujours assaisonnée de plaisanteries, qui nous semblent aujourd'hui très mauvaises et fort plates, mais qui lui gagnaient alors tous les cœurs et toutes les admirations, celles même des gens sur lesquels il exerçait son esprit railleur. Il excella surtout dans les vers des ballets qu'il fit pour le roi, avant que l'opéra fût à la mode. Il avait un ta-

lent particulier pour ces pièces galantes : il savait faire entrer avec assez d'adresse dans les personnages de l'antiquité ou de la fable les caractères, les inclinations, les passions et les aventures de ceux qui les représentaient. Voici des vers pour le roi, représentant le Soleil, qui peuvent donner une idée de la grâce de ces allusions :

Je doute qu'on le prenne avec vous sur le ton
De Daphné et de Phaéton ;
Lui trop ambitieux, elle trop inhumaine ;
Il n'est point là de piège où vous puissiez tomber.
Le moyen de s'imaginer
Qu'une femme vous fuie et qu'un homme vous mène?

—Au commencement de l'inclination de Louis XIV pour mademoiselle de La Vallière, cette dame eut recours à la muse de Benserade pour répondre à son royal amant. Elle fit prier le poète de passer chez elle, sans le prévenir de son dessein. Benserade, avantageux et bel esprit, y courut comme à un rendez-vous, s'introduisit avec mystère, et vint tomber, tout amoureux et tout essoufflé, aux genoux de mademoiselle de La Vallière, comme il avait fait jadis aux pieds du lit de Mazarin. Baisant le bas de sa robe, comme il avait baisé la courte-pointe du cardinal, et s'efforçant de suivre une main qu'il trouve moins complaisante que celle de son éminence. Ce fut vainement que mademoiselle de La Vallière voulut s'opposer au flux de paroles qui s'échappa des lèvres de Benserade : il lui fallut entendre d'un bout à l'autre les improvisations érotiques qu'il avait préparées en accourant chez elle, joyeux et pimpant, le feutre sur l'oreille, le manteau coquet, les nœuds d'épaule satinés, et les aiguillettes à ferrets d'argent. Son amour s'écoulait en torrents de madrigaux, de sonnets, de rondeaux et de poésies de toute espèce, qui toutes faisaient l'admiration et le désespoir de mademoiselle de La Vallière.—« Hé ! Monsieur, s'écria-t-elle enfin, et appliquant sur la bouche opiniâtre de Benserade ses deux mains blanches et mutines, hé ! Monsieur ! ce n'est pas cela ! gardez tant d'esprit pour un meilleur usage ! je n'en ai que faire pour mon compte : c'est pour le roi, Monsieur, qu'il faut le conserver ! c'est mon amour qu'il faudra traduire au roi! » Ce disant, elle plongea ses deux doigts dans son corset de satin, en retira un papier parfumé, et l'offrit gravement à Benserade, en lui disant : « Lisez! » Benserade se releva et lut. C'était une lettre de Louis. « Maintenant, lui dit mademoiselle de La Vallière, en le faisant asseoir devant une table de marqueterie, servez-moi de secrétaire ! répondez au roi qui m'adore et que j'aime ! exprimez-lui pour moi, Monsieur, la passion que tout à l'heure vous m'exprimiez si bien pour vous ! » Benserade ne se déconcerta pas, et devint le secrétaire assidu de la correspondance amoureuse de mademoiselle de La Vallière. Louis XIV, charmé de l'esprit de sa maîtresse, combla Benserade de faveurs et de bienfaits. Ce fut à peu près dans ce temps, où se trouve la période la plus élevée de sa fortune, que sa gloire poétique reçut un échec dont elle ne se releva pas. Il avait déjà mis les fables d'Esope en quatrains; il s'avisa, à la prière du grand monarque, de mettre les métamorphoses d'Ovide en rondeaux. Ce fut une véritable maladie de rondeaux : la dédicace est en rondeau ; il n'est pas une métamorphose qui n'en subisse une seconde, et qui ne soit travestie en rondeau : le privilége du roi est en rondeau ; un rondeau sont les *errata*. Jamais on ne vit tant de rondeaux logés sous la même couverture, et nous sommes obligés d'avouer qu'on n'en vit jamais de plus absurdes. Si Ovide avait pressenti au fond de son exil le sort qu'un grand poète nommé Benserade devait infliger à son livre chéri sous la forme du rondeau, il eût ajouté sans doute une élégie de plus à ses *Tristes*.

Ce rondeau épigrammatique, qui fut fait à l'occasion de tant de rondeaux, vaut mieux que tous ceux qui sont échappés à la verve de Benserade.

A la fontaine où s'enivre Boileau,
Le grand Corneille, et le sacré troupeau
De ces auteurs que l'on ne trouve guère,
Un bon rimeur doit boire à pleine aiguière,

S'il veut donner un bon tour au rondeau;
Quoique j'en boive aussi peu qu'un moineau,
Cher Benserade, il te faut satisfaire,
T'en écrire un. Hé! c'est porter de l'eau
A la fontaine.

De tes refrains un livre tout nouveau
A bien des gens n'a pas eu l'heur de plaire:
Mais quant à moi, j'en trouve tout fort beau,
Papier, dorure, image, caractère,
Hormis les vers, qu'il fallait laisser faire
A La Fontaine.

Benserade fut très renommé par son goût pour les pointes, les équivoques et les calembourgs, qu'il jetait à profusion dans ses écrits et dans ses discours; sa réputation ne le cédait en rien à celle de M. de Bièvre. Des compilateurs maladroits ont fait des volumes de ses plaisanteries, qu'ils ont données pour des bons mots, et qui ne sont que de fortes plates choses. En voici une des plus attiques et des plus délicates : une demoiselle, jeune et jolie, chantait devant lui en s'accompagnant sur le clavecin; sa voix était belle, et son haleine un peu forte. Lorsqu'elle eut achevé sa chansonnette, Benserade s'inclinant profondément devant elle : « J'en aime les paroles, lui dit-il, mais l'air n'en vaut rien. » — Boileau disait à ses amis que cette malheureuse faiblesse ne l'abandonna pas même dans ses derniers moments : car peu d'heures avant sa mort, son médecin lui ayant ordonné une poule bouillie : « Pourquoi du bouilli, répondit-il, puisque je suis frit. » Ceci est pitoyable, mais il faut bien pardonner quelque chose aux mourants — Outre les fables d'Esope alignées en quatrains, et les métamorphoses d'Ovide coulées en rondeaux, on a de lui deux volumes in-12 de poésies légères, qui, réduites à leur essence, pourraient faire deux petites pages qui ne seraient pas sans quelque grâce naïve et coquette. Il nous a laissé deux énormes in-quarto de tragédies qui ne valent pas ses ballets, lesquels ne valaient pas grand chose. *La Mort d'Achille, ou La Dispute de ses armes*, tragédie en cinq actes et en vers, est un monument curieux de tout ce mauvais goût auquel parfois sacrifiait Corneille, mais qui s'épurait à son vaste génie. Tous les personnages y parlent le langage des héros de mademoiselle Scudery : Homère y est parodié plus impitoyablement que ne le fut Ovide dans le livre aux rondeaux. En un mot, il était impossible d'avoir moins de respect pour les morts et pour les vivants. L'auteur n'en fut pas moins choyé des grands, caressé des rois, recherché des femmes, reçu à l'académie, chargé de pensions et de gloire : la fortune s'est toujours vengée du génie en élevant la médiocrité. Durant les triomphes de Benserade, *Le Cid* était critiqué à l'académie par ordre ministériel; l'académie fermait ses portes à l'homme qui écrivait Cinna. Malfilâtre mourut de faim, Gilbert à l'hôpital, et Corneille dans la misère. — Au reste, nous avons dit que le XVIIIe siècle fit justice lui-même de ses erreurs et de son engouement; la gloire de Benserade se coucha pâle et terne dans la solitude et l'oubli. Nous avons déjà lu le portrait un peu rude qu'en trace Labruyère; Boileau ne l'épargna pas, non moins que Cassaigne et Voiture; *Furetière* nous dit dans l'un de ses factums satyriques contre l'académie, qu'Isaac Benserade s'était érigé en galant dans la vieille cour par des chansonnettes et des vers de balet qui lui avaient acquis quelque réputation pendant le règne du mauvais goût, des équivoques et des pointes, qui subsistent encore chez lui. — Lorsque Benserade vit son astre pâlir, lorsqu'il se sentit délaissé de ses admirateurs, un profond dégoût du monde le prit, lui qui s'était vu grand homme, et que le ridicule diminuait d'un pouce chaque jour. Las de la cour, las de la ville, le cœur plein d'amertume au souvenir de ses triomphes passés, il se retira à Gentilly, où il vécut et mourut solitaire, entouré de quelques amis, qui, moins inconstants que la gloire, ne l'abandonnèrent pas à la justice des temps. Il passa le reste de ses jours à méditer sur les vicissitudes humaines, à courtiser la muse, qui lui fut toujours un peu rebelle, la méchante! à corriger ses œuvres, qui n'en valent guère mieux, et à embellir sa retraite de diverses inscriptions en vers. Il en couvrit ses murs,

ses plafonds et ses arbres: tout son petit domaine avait l'air d'un album barbouillé sur toutes les pages. Plusieurs de ces inscriptions sont pleines de grâce et de mélancolie, par exemple celle-ci, écrite sur l'écorce d'un chêne :

Adieu, fortune, honneurs; adieu, vous et les vôtres!
Je viens ici vous oublier.
Adieu, toi-même, amour, bien plus que tous les autres
Difficile à congédier.

Le meilleur livre de Benserade fut sa propriété de Gentilly. — Il mourut en 1691, âgé de 78 ans. Il était de l'académie française, depuis 1674. Nous avons commencé par le portrait qu'en a fait Labruyère : terminons par celui qu'en a fait Senecai :

Ce bel esprit eut trois talents divers,
Qui trouveront l'avenir peu crédule :
De plaisanter les grands il ne fit point scrupule,
Sans qu'ils le prissent de travers;
Il fut vieux et galant sans être ridicule
Et s'enrichit à composer des vers.

Nous avons cité ces quelques vers à la fin de notre article sur Benserade, en manière d'épitaphe sur sa tombe. Nous l'avons critiqué vivant, nous pouvons épargner ses cendres. Donc, que la terre lui soit légère! n'effacez pas un mot de son oraison funèbre! laissez au poète endormi pour jamais le privilége de tous les morts qui, inconnus vivants, descendirent en terre : *bons fils*, *bons pères*, *et bons époux*. J. Sand.

BENTHAM (Jérémie), savant jurisconsulte anglais, né à Londres le 15 février 1747. Son père, qui exerçait la profession d'homme de loi, l'avait destiné au barreau; il y parut, mais il ne tarda pas à être repoussé par les procédés peu délicats et la cupidité des gens d'affaires, chez qui l'amour de l'or est si âpre au-delà du détroit. Il raconte lui-même dans un de ses écrits (*Indications concerning lord Eldon*) le dégoût que lui inspirèrent certaines manœuvres imaginées par les procureurs pour grossir leurs émoluments en dépit de la loi et aux dépens des plaideurs. Il abandonna une profession déshonorée par de honteux abus et préféra, comme il le dit, consacrer ses veilles à les dénoncer qu'à en tirer profit. — Jérémie Bentham se voua depuis lors à l'étude avec une infatigable persévérance. Plus de soixante années d'une vie laborieuse furent consacrées à combattre tous les préjugés, à soutenir toutes les réformes. Il attaqua successivement les restrictions de la liberté du commerce, la répartition inégale des impôts, les lois qui fixent l'intérêt de l'argent dans les transactions privées, celles qui prodiguent la formalité du serment; il ne craignit pas de s'élever contre les maximes exclusives et tyranniques de l'église anglicane. La réforme qui vient de triompher en Angleterre, n'eut aucun champion plus énergique; mais il la voulait complète, et publia un écrit pour démontrer qu'elle devait être *radicale*, et que, modérée, elle ne satisferait pas aux vœux et aux besoins du pays. Il apporta dans toutes ces discussions une inflexibilité de principes qui ne se démentit jamais. — La législation proprement dite était l'objet habituelle de ses travaux. Il en étudia le langage, les procédés et les règles; il la soumit à la critique rigoureuse d'un esprit observateur et exact. Il voulait embrasser dans un système général de codification, soumettre à l'application d'une théorie commune, tous les rapports sociaux qui tombent dans le domaine des lois, et introduire dans le style légal la précision propre à en rendre l'expression toujours claire et exclusive d'équivoque. — C'est surtout aux lois pénales qu'il consacra ses recherches. Il avait besoin de connaître la jurisprudence criminelle de tous les peuples de l'Europe; mais il ne pouvait l'étudier que dans la langue originale des diverses nations. Il apprit successivement le français, l'italien, l'espagnol, l'allemand, le russe et le chinois; il visita presque toute l'Europe, passa plusieurs années en Crimée, où son frère était employé au service de la Russie, et vint trois fois en France. Lorsqu'il eut parcouru tous les décombres des lois gothiques et rassemblé ses matériaux, il bâtit son plan systématique de lois criminelles qu'il essaya d'élever entièrement sur la raison

sur la nature des choses et sur l'humanité. — Un principe unique domine tous les systèmes de Bentham, le principe de l'utilité : il le considère comme la base la plus sûre de la législation ; comme le régulateur le plus certain des rapports sociaux ; il s'attache à le concilier avec les règles de la morale et de la justice ; il combat la doctrine qui tend à nous imposer des privations sans utilité ; il veut engager les hommes par la considération matérielle de l'intérêt personnel à l'observation des devoirs prescrits dans l'intérêt public. Théorie séduisante ! et qui, si elle n'est point d'une application générale, peut du moins introduire dans nos lois d'importantes modifications. — C'est à Bentham que l'on doit la première conception du système pénitentiaire. Dès 1791, il avait publié son ouvrage célèbre sur le *Panoptique ou maison d'inspection, contenant l'indication d'un nouveau système de construction applicable à toutes sortes d'établissements dans lesquels des individus quelconques sont soumis à une surveillance*. Sur ce plan furent établies les maisons de détention qui, dans plusieurs états de l'Europe et aux États-Unis ont déjà contribué si puissamment à l'amélioration morale des condamnés. — Une prodigieuse activité d'esprit ne lui permettait point de se renfermer dans ces travaux spéciaux. Il publia plusieurs articles dans les *Annales d'agriculture* d'Arthur Young, composa une *Chrestomathie* et a laissé, dit-on, dans ses manuscrits un *Traité sur les mathématiques*. — L'indépendance et l'originalité qui distinguent ses ouvrages se faisaient aussi remarquer dans ses habitudes et dans son caractère. Il s'occupait moins de la publication de ses écrits que de leur composition ; plusieurs furent imprimés long-temps avant d'être livrés au public. Un plus grand nombre, particulièrement un *Essai sur les institutions judiciaires* et un *Code constitutionnel*, auquel il travaillait au moment de sa mort, n'ont jamais vu le jour. Son ami, M. Dumont de Genève, obtint à grand' peine la communication de ses manuscrits et publia en France des traités complets qu'il en avait extraits, sur la *Législation civile et pénale*, sur les *Peines et les récompenses* et sur les *Preuves judiciaires*. Ces publications, qui n'avaient lieu ni dans la langue ni dans le pays de l'auteur, fondèrent sa réputation sur le continent, et eurent pour résultat singulier de le rendre plus célèbre en France et en Amérique qu'il ne l'était en Angleterre. — On voulut plusieurs fois faire paraître une édition complète des œuvres de Bentham. Peu de temps avant sa mort, M. de Talleyrand, qui a dans tous les temps professé pour lui la plus haute admiration, lui offrit de faire faire cette édition à Paris et en français. Ces honorables propositions ne furent jamais acceptées. On espère cependant que les nombreux manuscrits de Bentham, confiés aujourd'hui à des mains habiles ne seront pas perdus pour la science. — Comme écrivain, Bentham était très obscur, et peut-être doit-il à ce défaut d'avoir pu impunément proclamer des doctrines pleines de hardiesse et propres à irriter de puissantes susceptibilités. Des amis éclairés, parmi lesquels M. Dumont occupe le premier rang, s'exercèrent à donner quelque clarté à ses ouvrages et assurèrent le succès qu'ils ont obtenu. Il faut avouer cependant que leur lecture offre peu d'attraits : le style est peu correct et souvent défiguré par un néologisme presque barbare. La théorie s'y présente dans toute sa sécheresse, et souvent de minutieux détails remplacent une exposition large et élevée. — En correspondance avec Catherine, avec l'empereur Alexandre et plusieurs princes, Bentham ne s'écarta jamais des principes qu'il avait soutenus, et ne céda en aucune occasion à l'ascendant de la puissance. L'empereur Alexandre, qui avait reculé devant les théories absolues du radical anglais, lui envoya une bague enrichie de diamants : Bentham la refusa, disant que le but de ses travaux était le bonheur des hommes et non la munificence des rois. — Ses principes étaient mieux accueillis par les gouvernements

libres. L'assemblée législative recevait ses communications et lui décerna le titre de citoyen français; plusieurs républiques d'Amérique se sont éclairées de ses lumières, et les cortès, pendant le court réveil de la liberté espagnole, réclamèrent ses conseils et l'appui de sa science. — Rien n'égalait la simplicité, la franchise de ses manières, sa bienveillance pour les étrangers. On trouve sur ses habitudes et sa vie quelques détails curieux dans les mémoires de Brissot, publiés il y a peu de temps : « Vous êtes vous quelquefois représenté Howard, Benezech, par exemple, candeur sur la figure, douceur dans les regards, sérénité sur le front, calme dans les discours, sang-froid dans les mouvements, impassibilité à côté de la sensibilité; voilà leurs traits, c'étaient ceux de mon ami Bentham. Bentham ne me connaissait que par une injure. Dans ma *Théorie des lois criminelles*, j'avais traité très légèrement une dissertation très profonde qu'il avait publiée sur la *peine du travail* dans les maisons de correction. Ayant appris mon adresse, il vint me décliner son nom, m'expliqua les motifs de son opinion : ce calme, ce sang-froid, me confondirent. Comme j'étais petit à ses yeux! Je lui demandai son amitié, ses conseils; il me les promit... Depuis 10 ans, il se consacrait tout entier à son grand ouvrage sur la jurisprudence criminelle. Sa vie était d'une extrême régularité. A son lever, il se promenait au loin pendant 2 ou 3 heures, revenait déjeuner seul; il se livrait ensuite à son travail favori jusqu'à l'heure de son dîner, repas qu'il allait toujours prendre à 4 heures chez son père. Ce père était riche, et cependant Bentham vivait comme un jeune homme de la fortune la plus médiocre, et n'économisait que pour satisfaire sa passion dévorante, celle des livres... Bentham ne voyait qu'avec attendrissement notre révolution; il en suivait les progrès, et, voulant y participer, il prit plus d'une fois la plume pour diriger nos pas. On se rappelle un excellent ouvrage sur la composition des tribunaux qu'il adressa à l'assemblée constituante. Le marquis de Lansdowne en avait envoyé cent exemplaires en son nom; à peine daigna-t-on le remercier. Larochefoucault-Liancourt avait demandé la traduction de cet ouvrage. Sieyès, qui régnait en despote aux comités de constitution et de jurisprudence, et qui ne partageait pas les vues de Bentham, peut-être parce qu'elles n'étaient pas les siennes, fit rejeter cette proposition. » — Malgré la nature de ses travaux et de ses études, Bentham avait beaucoup de verve, de gaieté et de ce que les Anglais appellent *humour*. Son esprit offrait quelque chose de l'originalité de Swift. Il a plusieurs fois attaqué les poètes et les arts d'imagination : cependant il aimait à citer à l'occasion quelques vers de Virgile, et il rendait un culte d'admiration à Milton, dont l'ancienne habitation se trouvait enclose dans son jardin. Il est vrai, dit un de ses biographes, qu'un autre rapport que la poésie existait entre eux : Milton avait joué de l'orgue, et Bentham était aussi très habile sur cet instrument. — Jamais vieillesse ne fut plus vénérable que celle de Bentham. On se rappelle encore le séjour qu'il fit à Paris en 1825 : il visita les tribunaux et obtint partout les hommages dus à l'élévation de son caractère et de son talent. Ses longs cheveux blancs flottaient sur ses épaules; son regard était plein de bienveillance et d'expression; il rappelait la noble et simple attitude de Benjamin Francklin. — Il mourut à Londres, le 6 juin 1832, à l'âge de 85 ans, et son testament contenait une dernière preuve de son dévouement à l'humanité, de son éloignement de tous les préjugés. On sait quels obstacles les mœurs et les lois opposent en Angleterre à l'étude de l'anatomie et aux travaux des dissections. Bentham légua son corps à un collége de chirurgie pour être disséqué. Cette disposition a été exécutée : une leçon publique a été faite sur ses restes par le docteur Southwood-Smith, et cet incident si nouveau ne sera peut-être pas sans influence sur les réformes que l'Angleterre a déjà com-

mencé à introduire dans cette partie de sa législation. VIVIEN.

BENTHEIM, comté du Hanôvre qui s'étend depuis le 4e jusqu'au 4e degré 57′ de longitude E., et depuis le 52e 15′ jusqu'au 52e 40′ de latitude N.; est situé entre l'évêché de Munster et la province de l'Overyssel, sur la rive gauche de l'Ems. Il a pour limites le Vecht, les Pays-Bas, la principauté d'Aremberg et celle de Salm. Sa superficie est de 35 lieues carrées; il contient 3 villes, un bourg et 62 villages, et sa population est de 25,500 habitants. Une partie du territoire consiste en marais, prairies et tourbières; le reste est fertile en blé, plantes légumineuses, betteraves, navets, pommes de terre, lin et bois. Les chevaux, le gros bétail, les moutons et les cochons sont aussi des produits abondants du pays. La religion dominante est la réformée; néanmoins, les luthériens et les catholiques y ont le libre exercice de la leur. — Bentheim était autrefois un comté de l'empire indépendant. Des dettes considérables obligèrent, en 1753, le comte Frédéric-Charles-Philippe à l'engager au Hanôvre pour 30 ans. Au terme fixé par le traité, il fut renouvelé pour 30 autres années. Après la prise du Hanôvre par les Français, en 1804, le comte se détermina à racheter son territoire moyennant une certaine somme d'argent. Néanmoins, l'empereur Napoléon assujettit le comté de Bentheim à la souveraineté du grand-duc de Berg, en 1807, et en 1810 il l'incorpora définitivement à l'empire français. Actuellement, la souveraineté en appartient au Hanôvre; de sorte que le prince de Bentheim-Steinfurt, qui a acquitté en 1823 la somme convenue pour le dégrèvement de son territoire, est seigneur (*Standesherr*) hanôvrien par Bentheim, et seigneur prussien par Steinfurt. Le roi de Prusse l'a élevé en 1817 au rang de prince. C. L.

BENTINCK (GUILLAUME-HENRI-CAVENDISH, lord); frère puîné du duc de Portland, né en 1774. Il servit dans l'armée jusqu'en 1803, époque où il fut nommé gouverneur de Madras. A son retour des Indes, le gouvernement anglais l'employa comme ministre plénipotentiaire auprès du roi de Naples Ferdinand, qui vivait en Sicile depuis l'occupation de ses états du continent. Il obtint ensuite le commandement des forces militaires que l'Angleterre s'obligea à entretenir dans l'île d'après le traité du 30 mars 1808, pour la garantir des attaques des Français, qui par la conquête de la Sicile auraient inévitablement ébranlé la puissance britannique dans la Méditerranée. Le général en chef anglais, homme d'une intelligence supérieure, d'une réflexion mûre et d'une persévérance opiniâtre dans ses projets, pouvait aisément être amené en raison des pleins pouvoirs dont il était investi à s'immiscer d'une manière directe dans les affaires d'un gouvernement qui n'avait pas pour lui l'attachement du peuple opprimé. La reine Caroline, femme résolue, spirituelle et ambitieuse, ne supportait qu'avec humeur la domination de lord Bentinck : aussi, quand Napoléon eut épousé Marie-Louise, dont elle était parente, elle s'empressa d'ouvrir avec le conquérant des négociations qui ne furent pas si secrètes que Bentinck ne jugeât les intérêts de son pays compromis. L'irritation entre la reine et lui s'accrut à tel point qu'en 1811 la reine exigea l'évacuation de l'île par les forces anglaises. Bentinck alla alors en Angleterre demander de nouvelles instructions. Le gouvernement anglais, qui reprochait à la reine l'intention de faire cause commune avec la France, et qui voulait assurer la position de ses forces militaires au milieu d'une population exaspérée, résolut de s'emparer entièrement de l'administration du pays. Bentinck, à son retour d'Angleterre (1812), rapporta une constitution rédigée sur le modèle de celle d'Angleterre, et qui, conformément au principe fondamental de la séparation complète du pouvoir exécutif d'avec le pouvoir législatif, ordonnait l'institution de deux chambres, assurait l'égalité des droits des citoyens, la liberté individuelle, abolissait

le système féodal et introduisait la liberté de la presse. La reine, irritée de cette démarche inattendue, quitta Palerme, et le roi abandonna le gouvernement à son fils aîné. Les doutes qui s'élevèrent alors sur la question de savoir si des insulaires ignorants, façonnés au despotisme par une longue habitude, étaient capables d'apprécier les bienfaits d'une semblable constitution, furent justifiés par l'indifférence avec laquelle ils virent abolir cette même constitution, lorsqu'en 1814 le roi reprit le gouvernement de ses états. Quelque temps après les événements amenés par la défaite de Napoléon en Allemagne, lord Bentinck parut dans la Méditerranée comme commandant des forces militaires anglaises. Il publia à Livourne, en 1814, un appel aux Italiens pour les engager à secouer le joug étranger, leur montrant l'indépendance et la liberté civile rétablies en Espagne par la coopération de l'Angleterre. Il parut ensuite devant Gênes, à la tête d'un corps composé d'Anglais et d'Italiens, et força la garnison française à se rendre. Dans sa proclamation, il promit aux Génois le rétablissement de l'ancienne constitution de la république, et dans le rapport qu'il adressa à lord Castlereagh, il lui déclara que le vœu unanime des Génois appelait la restauration de leurs anciennes institutions municipales et s'élevait contre la réunion au Piémont. Le congrès de Vienne, sur ces entrefaites, fit connaître sa décision suprême, et lord Castlereagh ordonna au général Dalrymple de rendre Gênes au roi de Sardaigne. Plus tard, lord Bentinck fut nommé ambassadeur à Rome, et à son retour il fut élu membre du parlement. L'expérience qu'il avait acquise pendant son séjour aux Indes ainsi que ses qualités personnelles le rendaient digne, plus que tout autre, de remplir les importantes fonctions de gouverneur général, poste auquel il fut en effet élevé en 1827, peu de temps avant la mort de Canning. Une des premières mesures qu'il décréta fut la défense de laisser les veuves se brûler sur le bûcher qui consumait la dépouille mortelle de leurs maris, usage barbare qui, à la honte de la compagnie des Indes, avait duré jusqu'alors : cette mesure fut accueillie favorablement, même par les bramines de Bénarès. Une autre disposition, beaucoup plus importante pour les rapports ultérieurs des colons anglais, fut la permission qu'il accorda aux Européens d'affermer des terres à long terme dans le Bengale, pour y fonder des établissements agricoles ou industriels ; faculté qui jusqu'alors n'avait été concédée que pour le court espace d'une année. Les gouverneurs des autres provinces ont suivi cet exemple. Ces mesures auront pour résultat inévitable d'améliorer la position des Européens qui ne font pas partie de la compagnie, et qui, ne pouvant profiter du bénéfice des lois, avaient jusqu'alors été exposés à l'oppression des dépositaires du pouvoir, trop souvent enclins à faire du despotisme et de l'arbitraire. C. L.

BENTIVOGLIO. On compte plus d'un Bentivoglio célèbre en Italie. Nous négligerons les hommes de guerre de ce nom, de la famille souveraine de Bologne, malgré l'éclat de quelques-unes de leurs actions, pour arriver aux Bentivoglio que la politique, l'église et les lettres revendiquent à divers titres.— C'est d'abord Hercule Bentivoglio, né à Bologne en 1506, de cette illustre famille princière qui, depuis le commencement du XVe siècle, avait donné des maîtres à cette ville. Sa jeunesse fut mêlée à beaucoup d'intrigues et de vicissitudes, au milieu desquelles toutefois le jeune Bentivoglio, qui avait fait d'exellentes études, trouva le moyen de se livrer à tous les exercices du corps et de l'esprit. Homme du monde, cavalier brillant, diplomate rusé, dans ce moyen âge italien si raffiné, sans doute il ne se fût guère distingué des autres membres de sa famille s'il n'eût brillé que par ces qualités. Heureusement pour sa gloire, il a laissé des ouvrages qui l'ont placé au premier rang des poètes italiens du XVIe siècle. L'édi-

tion la plus estimée de ses poésies, qui n'avaient été publiées en Italie que séparément dans divers recueils, est une édition française qui parut in-12 à Paris, chez Fr. Fournier, en 1719, sous ce titre : *Opere poetiche del signor Ercole Bentivoglio*. Hercule mourut en 1573. — Gui Bentivoglio, de la même famille, fut le premier cardinal qu'elle donna à l'église romaine. Il était né à Ferrare en 1579. Politique habile et profond dans la pratique, il apporta cette qualité dans ses travaux d'historien, et c'est ce qui leur donne cette maturité et cette supériorité de vues qu'on y remarque : on sent en le lisant que l'expérience des choses et des hommes n'a pas manqué à l'écrivain. — Nourri de fortes études aux écoles de Ferrare et de Padoue, il en sortit très jeune pour se livrer tout entier à la vie active de l'époque. Il eut bientôt à faire preuve de finesse et d'habileté contre les prétentions du pape Clément VIII, lorsque celui-ci crut pouvoir marcher ouvertement à l'usurpation du domaine des princes de Ferrare. Ces prétentions de Clément VIII allaient contre les droits du frère aîné de Gui Bentivoglio. Déjà une expédition que commandait le cardinal Aldobrandini, sous le titre de général de la sainte église, se dirigeait sur Ferrare. Gui, à peine âgé de 19 ans, se rendit auprès d'Aldobrandini, pour y plaider la cause de son frère. Une espèce de traité de paix s'ensuivit, dans lequel cependant il ne put parvenir à sauver ce qui faisait l'objet de la contestation, c'est-à-dire les droits de son frère sur un territoire qui lui revenait évidemment par droit de naissance. Le pape l'emporta, mais on transigea devant la force sans déshonneur. Cette négociation fut l'origine de la fortune du jeune Gui. L'habileté qu'il avait montrée avec les plénipotentiaires de la cour de Rome l'y mit en grand honneur, et lui ouvrit le chemin des emplois et des dignités. Le pape Clément VIII le nomma d'abord son camérier secret, charge qui revenait à celle de secrétaire intime à la cour pontificale. L'occasion de déployer ses rares talents de diplomate ne tarda pas à lui être offerte. Dès 1607, le pape Paul V, après l'avoir créé archevêque de Rhodes, l'envoya en Flandre en qualité de nonce apostolique. De là, il passa, en 1617, en la même qualité, auprès de la cour de France. Dans ces missions délicates, le diplomate italien se montra toujours plein de prudence et de ressources, et sut toujours stipuler dans l'intérêt de Rome. Enfin, le 11 janvier 1621, il fut nommé cardinal, et retourna à Rome, où il ne tarda pas à captiver toute la confiance d'Urbain VIII, dont il ne cessa plus de diriger la politique jusqu'à la mort de ce pape, arrivée en 1644. Gui Bentivoglio, selon toute apparence, aurait succédé à son ami, si la mort n'était venue le frapper, le 7 septembre de cette année 1644, au conclave même réuni pour nommer le successeur d'Urbain VIII. Ainsi, le titre de souverain pontife lui échappait au moment même où il allait atteindre ce but secret de l'ambition de toute sa vie. — Ce fut durant son séjour en Flandre que Van-Dyck fit son portrait, l'un des plus remarquables parmi ceux que nous possédons de ce peintre au musée du Louvre. — Les ouvrages de Gui Bentivoglio sont: 1° *Relazioni del cardinal Bentivoglio, in tempo delle sue nunziature di Fiandra et di Francia, date in luce da Ericio Putaneo* (Henri Dupuy), Anvers, 1629, in-4°; — 2° *Della guerra di Fiandra*, en trois parties in-4°, Cologne (Rome), 1639; — 3° *Raccolta di lettere scritte in tempo delle sue nunziature di Fiandra e di Francia*, in-4°, Cologne, 1631; — 4° *Memorie, ovvero diario del cardinal Bentivoglio*. Ces mémoires furent publiés après sa mort, en 1648, in-8°, à Amsterdam. — Deux autres Bentivoglio ont cultivé les lettres et servi l'église, mais avec un moindre éclat que ne l'ont fait Hercule et Gui. L'un, Hippolyte Bentivoglio, né vers le milieu du XVIe siècle, après une vie assez agitée, mourut à Ferrare en 1685. L'autre, Cornelio, né en 1668, fut aussi cardinal. Son meilleur ouvrage est une traduction de la *Thébaïde*

de Stace, qui parut à Rome en 1729, in-4°, sous le pseudonyme *Selvagio Porpora*. Il mourut en 1732. CHARLES ROMEY.

BENVENUTO CELLINI. (*Voy.* CELLINI.)

BENZOIQUE (Acide), *acidum benzoicum*, est ainsi nommé, parce qu'il s'obtient du benjoin (*voy.* ce mot); il entre comme partie constituante dans tous les baumes, dans la vanille, la cannelle, l'urine des enfants et celle des mammifères herbivores. Il est inodore lorsqu'il est pur, et il a une odeur d'encens quand il renferme de la résine et un peu d'huile essentielle. Sa saveur est piquante et un peu amère. Il rougit la teinture de tournesol. Le benjoin fond et se décompose; l'acide benzoïque se volatilise sous forme de petites aiguilles blanches et brillantes, connues autrefois sous le nom de *fleurs de benjoin*. On l'emploie en médecine comme béchique incisif, dans les maladies chroniques des poumons. Z.

BÉOTIE, *Bœotia*, région de l'ancienne Grèce, assez étendue, que bornaient au nord une partie de la Phocide et les Locriens, au midi une portion de l'Attique et du territoire de Mégare, à l'ouest la partie orientale du golfe de Corinthe; enfin au nord-est la mer, qui la sépare de l'île d'Eubée. Ainsi, la Béotie constitue un bassin que ceignent des montagnes de tous côtés, et dont les eaux se réunissent au fond de la plaine. Celle-ci est divisée par une chaîne de montagnes qui se rattache du Cithéron au mont Prooa. La ville de Thèbes était située dans la partie méridionale. Dans cette plaine se trouve le lac jadis nommé *Hylica*, qui se décharge à la mer par un canal. La plaine du nord, plus étendue, est celle où coule la rivière Céphisse, qui sort du mont Parnasse, et dont les eaux entretiennent celles du lac Copaïs. Celui-ci inonderait les environs si des canaux souterrains ne les faisaient pas écouler.— On comprend donc que la Béotie est un vallon riche et fertile, dont la terre, abondamment arrosée, convient aux pâturages, à la nourriture des bestiaux. Bœôs, en ancien grec, désigne un lieu humide, propre aux bœufs. De là sans doute cette contrée a tiré son nom. Comme dans tous les pays profonds, l'air y est vaporeux, stagnant; les corps des hommes et des animaux, par cette humidité prédominante, y deviennent lourds et flasques. Le sol est un terreau meuble, abondant en prairies. Les habitants furent long-temps ignorants et sauvages sur cette terre d'abord marécageuse. Cependant les monts Hélicon et Parnasse y sont en partie situés, ainsi que la célèbre fontaine hippocrène; et, malgré la stupidité reprochée à ces peuples, il y naquit de grands hommes, tels qu'Hésiode, Pindare, Plutarque, Épaminondas et Philopémen; la célèbre Corinne y reçut également le jour. Aujourd'hui cette contrée est la Livadie, et Thiva est un bourg qui remplace l'ancienne et célèbre ville de Thèbes. J.-J. VIREY.

BÉOTIENS, peuples de l'ancienne Béotie, contrée de la Grèce, célèbres par leur valeur, mais peu remarquables par l'esprit, au milieu de nations si renommées dans l'histoire des sciences et de la civilisation. — Par la description succincte que nous venons de donner de la Béotie, nous voyons que c'est un pays profond, humide, entouré de montagnes, fangeux ou renfermant plusieurs lacs, arrosé de plusieurs rivières, riche en prairies; l'air y est épais, stagnant, rempli de brouillards ou nébuleux, et rarement renouvelé par les vents. Les bœufs et autres bestiaux y prospèrent; les légumes y sont abondants, aqueux; une végétation forte y donne des fruits multipliés, mais qui mûrissent peu. Ces qualités sont communes à toutes les contrées basses et fécondes, telles que la Flandre et la Hollande, la Limagne d'Auvergne, la Lombardie et le Bergamasque en Italie, le royaume de Valence en Espagne; enfin sous des climats plus chauds, la Mésopotamie, le Delta de l'Égypte, les rivages humides et opulents du Gange, etc. — Une autre qualité de ces terres basses est de présenter une température douce et molle, autant parce que les montagnes environnantes les abritent contre les vents

et le froid que parce qu'elles concentrent la chaleur des rayons solaires ; les eaux y sont croupissantes, bourbeuses ; le sol y doit sa fertilité à l'abondance d'humus ou terre végétale, entraînée du sommet des monts par des alluvions, et composant un sol tourbeux, humide, très riche d'engrais ; enfin, les eaux, manquant d'un écoulement facile, s'élèvent en vapeurs dans l'atmosphère. Ces dispositions se remarquent surtout entre les gorges des montagnes et vers les embouchures de plusieurs fleuves, terrains marécageux, où la fange sans cesse détrempée nourrit une multitude d'herbes, fait pulluler des myriades d'insectes, exhale des vapeurs fétides, et enrichit cependant les campagnes de son limon fertilisant. Mais ces influences détendent, affaissent toutes les organisations. Voyez en effet les flasques habitants de la Hollande et de la Flandre, de la Limagne, de la Lombardie, du royaume de Valence, ou des gorges des montagnes de la Suisse et de la Savoie : leur tissu cellulaire spongieux, gonflé de fluides muqueux, les rend lourds, épais; de là viennent leur ventre saillant, leurs jambes œdémateuses, leurs articulations lentes; toute l'habitude du corps est lymphatique comme leur tempérament. Prenant des nourritures humides, des boissons copieuses, ou des eaux stagnantes et malsaines, leur digestion est laborieuse. La peau est lisse et pâle, les cheveux sont blonds et longs. La respiration, la circulation étant alanguies, il s'ensuit que l'excitabilité musculaire reste abattue ou ralentie, la sensibilité nerveuse engourdie ou obtuse. Tous les mouvements deviennent donc lourds, pénibles, automatiques, d'où naissent des habitudes de constance et d'uniformité routinière. Ainsi la réflexion est tardive, mais souvent juste, ou mieux assurée, lorsque l'imagination, la vivacité d'esprit, sont totalement abattues. Aussi tous ces peuples passent pour être fort peu spirituels, ou plutôt somnolents, pesants et paresseux, à moins que l'intérêt ne les réveille. Du reste, ils aiment la bonne chère, les boissons. Chez eux prédomine enfin la vie animale sur les fonctions plus nobles de l'intelligence et de la sensibilité. Cependant le phlegme et la lenteur s'accompagnent chez eux d'un sens droit dans sa simplicité, sa loyauté, sa franchise. — Ce sont surtout les aliments qui farcissent et encroûtent ces peuples, ou, si l'on peut le dire, ces brutes voraces formés d'*atomes bourgeois*, qui ne vivent que pour manger, et qui traînent à peine leur lourd abdomen. Leur estomac, incessamment bourré de graisses, de chairs, de pâtes insipides, de laitage (beurre et fromage), de lard et de racines indigestes, de farineux réduits en bouillies visqueuses et gluantes, de pâtisseries pesantes, remplit leurs intestins de mucosités : celles-ci s'augmentent encore de boissons mucilagineuses, telles que la bière. Nécessairement l'esprit joue difficilement au milieu de ces épaisses matières, comme on le remarque chez les nations du nord de l'Europe; aussi les Russes, les Allemands, les Suisses, les peuples des Pays-Bas, sont plus lents dans leurs pensées, dans leurs actions, que les nations méridionales, les Italiens, les Espagnols, les Français, vivant d'aliments plus légers, plus digestibles, usant habituellement du vin. Aussi l'usage actuel des spiritueux, du café, du thé, n'a pas peu contribué sans doute à stimuler les nerfs engourdis des habitants du Nord, et a facilité leur civilisation, avec les aromates, le sucre, le tabac et les autres produits des climats ardents de la Torride. Indépendamment des autres moyens, on verrait peut-être encore régner l'ignorance et la barbarie, comme au temps des Cimbres, des Teutons, des Sarmates, dans la Scandinavie, la Samogitie, etc. Aussi les Tatars d'aujourd'hui, qui conservent le genre de vie et de nourriture des anciens Scythes Hippomolgues et Hamaxobites, si bien dépeints par Hippocrate et Strabon, sont presque en tout les mêmes pour la grossièreté et la pesanteur d'esprit, comme on a pu le voir par les Cosaques. De même, quand Homère veut désigner un Barbare, il le nomme

crudivore, parce que les aliments crus sont en effet plus difficiles à digérer, et ne peuvent se dissoudre que dans les estomacs vigoureux des sauvages les plus féroces. Au contraire, Pythagore et les anciens philosophes recommandaient une nourriture légère et facile, pour laisser à l'intelligence toute sa lucidité et sa liberté, en n'usant que des fruits délicats, sucrés, les dattes, les figues, etc., comme les brames, les gymnosophistes de l'Inde, consacrés à une existence tout intellectuelle et contemplative. D'ailleurs, le système nerveux, moins enveloppé de ces éléments épais et visqueux, moins détrempé par l'excès des boissons, reçoit plus à nu les impressions dans les corps maigres et délicats. Il y joue avec plus d'énergie et d'activité. Il s'ensuit donc que le genre de vie et le climat influent beaucoup sur les facultés les plus nobles de l'esprit. — Les Athéniens, habitant un sol aride et rocailleux, très aéré, vivant de peu, étaient d'une constitution sèche et sobre. Ils ont conservé, même de nos jours, une vivacité d'esprit, une ardeur et une finesse d'imagination si remarquables que des voyageurs modernes en ont été frappés. On peut donc dire que le climat forme nos constitutions primitives, bien que les institutions et les habitudes sociales les modifient ensuite plus ou moins profondément. Il n'en est pas moins certain que la Gascogne, par exemple, donnera toujours plus d'hommes doués d'esprit naturel que la Limagne et la Flandre. Il y a des Béotiens et des Athéniens ailleurs qu'en Béotie et dans l'Attique. VIREY.

BÉOTIENNE (Ligue). On appelait ainsi une grande confédération, composée des principales villes de la Béotie, qui toutes avaient le droit d'envoyer des députés à la diète où étaient réglées les affaires de la nation après avoir été discutées dans les quatre conseils différents. Onze chefs, connus sous le nom de *béotarques* (de *Boiôtos*, Béotien, et *archê*, commandement), étaient nommés par la députation pour la présider. Ils avaient une très grande influence sur les délibérations et commandaient, pour l'ordinaire, les armées; mais ils devaient déposer leurs pouvoirs à la fin de l'année, fussent-ils à la tête d'une armée victorieuse et sur le point de remporter les plus grands avantages. E.

BÉQUARRE ou B QUARRE, signe de musique qu'on écrit ainsi ♮, et qui marque que la note devant laquelle il est placé ayant été d'abord altérée par un dièse ou par un bémol doit alors être remise dans son état naturel; si, par l'état de la clé, la note en question se trouve déjà diésée ou bémolisée, il est alors nécessaire de faire suivre le béquarre par un dièse ou par un bémol, sans quoi l'on s'exposerait à la confusion, en ce que l'exécutant pourrait rendre cette note telle qu'elle se trouve dans l'ordre naturel de la gamme lorsqu'il n'y a ni dièses ni bémols à la clé. Le béquarre n'est jamais employé qu'accidentellement, et il agit alors d'une manière analogue à ce qui a été dit à l'article bémol (*voy.* ce mot), c'est-à-dire qu'il n'a d'effet que sur la note devant laquelle il est placé et sur celles qui se trouvent dans la même mesure, sur le même degré ou dans une autre octave. Quelques musiciens n'employaient autrefois le béquarre que pour détruire l'effet des dièses et des bémols accidentels, lui refusant toute action sur ceux placés à la clé. On trouve même encore d'anciennes pièces de musique où le béquarre est employé de cette manière. Mais comme on n'a pas imaginé d'autre signe pour les dièses et les bémols de la clé, et que d'ailleurs c'eût été surcharger sans nécessité la nomenclature déjà trop compliquée des caractères de musique, il a bien fallu faire servir le béquarre pour détruire dans tous les cas possibles l'effet du dièse et du bémol. L'origine du béquarre étant commune à celle du bémol, voyez à ce sujet ce qu'on en dit à l'article de ce dernier signe. BACHEM.

BÉQUILLE, fait de *baculus*, sorte de bâton surmonté d'une traverse, sur lequel les vieillards, les infirmes et les convalescents s'appuient pour marcher;

en latin : *uti baculo supinè rostrato.* On appelle *béquillard* celui que l'âge ou les infirmités ont réduit à se servir d'une béquille, et il est employé dans le style comique, comme synonyme de *vieillard.* — Béquille, en termes de jardinage, est un instrument en forme de ratissoire, au moyen duquel on donne un léger labour aux plantes qui sont en végétation, et même aux céréales. Ce binage convient mieux dans le jardinage que dans la culture en grand; cependant, on peut l'employer aussi dans cette dernière avec le plus grand avantage lorsque la main d'œuvre n'est pas chère, surtout pour les légumineuses à racines charnues et tuberculeuses. E. H.

BER, vieux mot qui a cessé d'être en usage depuis long-temps, et qui signifiait la même chose que *baron* (*voy.* ce mot); de là est venu le fief de *hautber voy.* ce mot), qui était au-dessous de la baronie. E. H.

BER en botanique, est le nom d'une espèce de jujubier des Indes, qui est un des arbres sur lesquels on trouve la gomme laque. Z.

BÉRANGER (Pierre-Jean de), né à Paris en 1780. — Panard s'enivrait et s'endormait à table, mais le vin et le sommeil lui donnaient des inspirations, et si on l'éveillait pour lui demander des couplets il en produisait de charmants, comme un arbre dont on agite les branches laisse tomber les fruits mûrs qu'il porte dans la saison de sa fécondité. Bacchus et Comus servaient aussi d'Apollon à un épicurien qui n'était pas sans quelque ressemblance avec le La Fontaine de la chanson : en supprimant les bons repas à Désaugiers, vous auriez supprimé sa muse; le jour où les tonneaux de Champagne et de Bourgogne eussent été réduits pour elle à la lie, vous l'auriez vu sortir de chez son hôte comme la courtisane infidèle dont parle Horace. Le vin ne fait pas ainsi le génie de Béranger : convive délicat, il s'humecte à petits coups et ne trouve pas ses vers à force de rasades. — Quand Béranger chante sur le ton de Panard, vous ne trouvez point en lui cet abandon de l'ivresse, qui était une espèce de muse pour le La Fontaine de la chanson, mais sa franche et libre gaîté éclate sous la direction cachée d'une raison qui ne sommeille jamais. Cette raison habite plus haut que celle de Panard; l'horizon des idées s'est beaucoup étendu devant elle; ses tableaux tiennent de la grandeur des sujets dont ils nous représentent l'image. Ainsi, deux seuls couplets de la chanson intitulée *Le Nouveau Diogène* suffisent pour nous apprendre que la liberté est venue visiter la France, et qu'il existe un congrès de rois qui, au lieu de se faire représenter par des ministres, ont voulu régler eux-mêmes les destinées de l'Europe. Puisque j'ai prononcé le nom de Diogène, je ne dois pas taire que je crois voir en notre Béranger quelque chose de ce philosophe, orgueilleux de sa pauvreté indépendante, ne demandant au plus puissant des rois que de ne pas lui ôter son soleil, et occupé toute sa vie à regarder dans le cœur de l'homme avec une curiosité d'observateur satirique. Aussi, les plus fortes saillies de Béranger sont encore des peintures de mœurs ou même de hautes leçons. Dans le nombre des premières, on peut compter le *Sénateur*, qui dérida le front sévère de Napoléon au temps de ses plus grands embarras. Dans la catégorie des secondes, il faut ranger *Le Roi d'Yvetot*, censure aussi vive que généreuse et gaie du conquérant qui donnait alors des lois à l'Eupore. Seul, au milieu de cette Europe qui se taisait devant un autre Cyrus ou un autre Alexandre, un simple chansonnier, commis dans un bureau du gouvernement, osa faire la critique du prince guerrier. La nation entière applaudit à la plaisanterie charmante et philosophique du Roi d'Yvetot. Le vainqueur de Darius, dans un premier accès d'emportement, aurait pu envoyer aux carrières le poète capable d'une telle témérité; Napoléon lui-même se prit plus d'une fois à fredonner la naïve satire, mais il ne profita pas de la leçon qu'elle contenait. C'est par la chanson du Roi d'Yvetot que la France fit connaissance avec Béranger. — La gaîté de Bé-

ranger, moins vive et moins communicative que celle de Panard et de Désaugiers, ressemble au comique de Molière, souvent si sérieux quand il nous fait rire de nous-mêmes et des autres; mais, comme le contemplateur, il a pensé au peuple et à tant de gens comme il faut qui sont peuple aussi, ainsi que Louis XIV l'était lui-même, quand l'ennui de la grandeur lui faisait rechercher sur le théâtre ce fou-rire, l'une des meilleures choses du monde, surtout pour les rois, qui ne rient guères dans leurs palais. *Le Petit homme gris*, *La Mère aveugle*, *Le Voisin*, sont des farces que Béranger nous donne après de graves comédies. Le rigorisme a repris dans ces tableaux à la Téniers des traits qui vont jusqu'à la licence, mais la cour du plus majestueux acteur de royauté que l'on ait vu sur le trône passait à Molière bien des libertés que notre pruderie de nouvelle date repousserait aujourd'hui, sans qu'on pût inférer justement de ce scrupule que nos mœurs fussent préférables à celles de nos devanciers. Avouons toutefois qu'il serait à souhaiter, malgré la verve et la poésie dont elles brillent, que certaines chansons, empreintes d'une liberté vraiment cynique, ne figurassent pas parmi les belles et morales compositions de Béranger; du moins faudrait-il qu'elles fussent imprimées dans un volume à part. Purgé de cet alliage qui en altère la pureté, le recueil de Béranger serait mis impunément entre les mains de la jeunesse, à laquelle un écrivain doit tant de respect. Nous avons entendu plusieurs amis de la personne et de la gloire de Béranger exprimer ce vœu.—Béranger laisserait encore un nom, même quand il ne serait que le rival des Panard et des Collé, mais, ainsi qu'on doit le pressentir, il y a plus en lui qu'un membre de cet ancien Caveau, si bien surnommé l'académie du plaisir par M. Étienne. Né pour ainsi dire avec une époque qui fera plus pour les progrès et le bonheur du monde que toutes les autres époques de la civilisation, sevré du lait des écoles, mais aussi préservé des erreurs qu'elles enseignent avec les bonnes doctrines, il a formé sa raison à même les événements, et son talent a reçu d'eux cette empreinte originale, libre et forte, qui le caractérise. Nourri d'indépendance dans le sein de la pauvreté, abreuvé de philosophie par Montaigne, Molière, La Fontaine, Voltaire et Rousseau, Béranger n'a point d'idole, point de fétiche, point de marotte; il ne sait baisser la tête devant aucun préjugé moral, politique ou littéraire; il ne recule devant aucune vérité. Au lieu de perdre son temps et son génie à essayer de ressusciter le passé, prétention ou faiblesse qui ont égaré plus d'un écrivain habile de nos jours, il adopte les lumières, il reconnaît les bienfaits du présent, et marche vers l'avenir le front levé. — Béranger est un poète, c'est-à-dire un faiseur, un homme qui crée : l'invention, voilà son premier mérite. Il conçoit avec bonheur, médite avec force et constance; il creuse ses idées au lieu de céder à cette impatience des jeunes écrivains dont le pinceau brûle de jeter de la couleur sur le premier germe éclos de leur imagination : chez eux, le titre d'une pièce la révèle tout entière; chez lui, le titre cache souvent un mystère que l'on cherche vainement à deviner, même quand on a une longue habitude du genre de ses compositions. Prenons pour exemple *Le Pigeon messager*. Qu'annoncent à l'esprit ces trois mots réunis? que semblent-ils promettre? tout au plus un message d'amour qui servira de moyen au poète pour retracer un ancien usage de quelques peuples qui se servent de pigeons pour une correspondance aussi rapide que sûre. Béranger ne marche pas ainsi dans l'ornière accoutumée. Dès les premiers vers, deux personnages sont en scène.

L'Aï brillait, et ma jeune maîtresse
Chantait les dieux dans la Grèce oubliés.
Nous comparions notre France à la Grèce,
Quand un pigeon vint s'abattre à nos pieds.
Nœris découvre un billet sous son aile :
Il le portait vers des foyers chéris.
Bois dans ma coupe, ô messager fidèle,
Et dors en paix sur le sein de Nœris!

Voilà l'exposition faite, mais que va-t-il advenir? quelle révélation nous at-

tend? pourquoi le poète a-t-il pris sa lyre? quelle nouvelle va nous apprendre le voyageur ailé? La plus grande, la plus merveilleuse, la plns inattendne dans cette Europe, qui semblait alors se repentir de ses progrès; dans cette France, qne l'on voulait punir de sa gloire en lui ravissant la liberté, qui en fut la source première. Athènes est libre! A ces mots, le poète s'écrie avec transport :

Athène est libre! Ah! buvons à la Grèce!
Nœris, voici de nouveaux demi-dieux.
L'Europe en vain, tremblante de vieillesse,
Déshéritait ces aînés glorieux.
Ils sont vainqueurs; Athène toujours belle
N'est plus vouée au culte des débris.
Bois dans ma coupe, ô messager fidèle,
Et dors en paix sur le sein de Nœris!

Athène est libre! ô muse des Pindares,
Reprends ton sceptre, et ta lyre, et ta voix!
Athène est libre, en dépit des Barbares;
Athène est libre, en dépit de nos rois.
Que l'univers, toujours instruit par elle,
Retrouve encore Athène dans Paris!
Bois dans ma coupe, ô messager fidèle,
Et dors en paix sur le sein de Nœris!

Voici maintenant un véritable chant d'amour pour la Grèce. On dirait que Béranger est originaire de ce beau pays, que le sang de quelques-uns de ses poètes coule dans les veines du moderne favori des Muses.

LE VOYAGE IMAGINAIRE.

L'automne accourt, et sur son aile humide
M'apporte encor de nouvelles douleurs.
Toujours souffrant, toujours pauvre et timide,
De ma gaîté je vois pâlir les fleurs.
Arrachez-moi des fanges de Lutèce!
Sous un beau ciel mes yeux devaient s'ouvrir,
Tout jeune aussi je rêvais à la Grèce;
C'est là, c'est là, que je voudrais mourir.

En vain faut-il qu'on me traduise Homère;
Oui, je fus Grec; Pythagore a raison.
Sous Périclès j'eus Athène pour mère,
Je visitai Socrate en sa prison.
De Phidias j'encensai les merveilles;
De l'Ilyssus j'ai vu les bords fleurir.
J'ai sur l'Hymette éveillé les abeilles;
C'est là, c'est là que je voudrais mourir.

Dieu, qu'un seul jour, éblouissant ma vue,
Ce beau soleil me réchauffe le cœur!
La liberté, que de loin je salue,
Me crie: Accours! Thrasybule est vainqueur!
Partons! partons! la barque est préparée.
Mer, en ton sein, garde-moi de périr!
Laisse ma muse aborder au Pyrée!
C'est là, c'est là que je voudrais mourir.

Il est bien doux le ciel de l'Italie,
Mais l'esclavage en obscurcit l'azur.
Vogue plus loin, nocher, je t'en supplie,
Vogue, où là-bas renaît un jour si pur.
Quels sont ces flots? quel est ce roc sauvage?
Quel sol brillant à mes yeux vient s'offrir!
La tyrannie expire sur la plage :
C'est là, c'est là que je voudrais mourir.

Daignez au port accueillir un Barbare!
Vierges d'Athène, encouragez ma voix!
Pour vos climats je quitte un ciel avare
Où le génie est l'esclave des rois.
Sauvez ma lyre, elle est persécutée;
Et si mes chants peuvent vous attendrir,
Mêlez ma cendre aux cendres de Tyrtée!
Sous ce beau ciel je suis venu mourir.

Béranger a toujours affirmé qu'il ne savait pas les langues classiques. On ne peut guères douter de ce que dit un homme de ce caractère; cependant, après avoir lu un certain nombre de ses belles chansons, qui respirent tout le parfum de la poésie antique, on éprouve bien de la peine à se défendre de l'incrédulité. Mais si Béranger n'a lu ni Homère, ni Virgile, ni Horace et leurs pareils dans leur propre idiome, il n'en a pas moins fait de ces auteurs une étude approfondie, qui éclate par ses jugements sur eux, et surtout par sa manière de composer et d'écrire. On dirait qu'en se pénétrant de leur substance il a deviné le caractère et les formes de leur style, réfléchi par celui de nos grands écrivains, qu'il a tant étudiés dans un travail continnel de sa tête méditative. Béranger, qui ne les copie jamais, doit beaucoup à Montaigne, à Molière et à notre fabuliste. Béranger est souvent un satirique; il donne quelquefois de sanglantes leçons, mais elles ne sont pas odieuses comme certains traits de Juvénal et d'Aristophane, qui brisent le masque sur le visage des coupables, et les nomment en les montrant; méchant à la manière de Regnard ou de La Fontaine, on sent de la bonhomie jnsque dans ses plus grandes colères. — Au reste, si l'on pouvait en vouloir un moment à Béranger, on ne lui garderait pas long-temps rancune, en voyant combien les affections douces et tendres dominent dans ses compositions. Si j'onvre Anacréon, je tronve un homme occupé de lui seul, qui ne pense qu'à sa coupe et à sa maîtresse. Il y a

toujours un ami en tiers dans les plaisirs de Béranger, l'amitié est sans cesse auprès de lui pour recevoir ces confidences de l'amour, si précieuses aux cœurs sensibles. Qu'un ami de Béranger tombe dans le malheur, il obtiendra du poète des tributs que la richesse et la puissance tenteraient en vain de payer au poids de l'or. « Je n'ai jamais flatté que l'infortune, » est la devise de Béranger; il ignore surtout comment on supprime l'éloge de Gallus. Les élégantes compositions, les vers exquis d'Horace, les descriptions brillantes et quelquefois passionnées de Properce, les tendres supplications du bon Tibulle, nous inspirent fort peu d'intérêt pour les femmes dont ils portent les chaînes; la Lisette de Béranger, simple, tendre, sensible, et pourtant friponne, a un charme particulier : on croit au bonheur de son poète. Et puis, comme il lui parle d'amour! Tantôt c'est l'accent de Parny, qui invite Éléonore à venir habiter les champs; tantôt c'est le ton de Voltaire dans l'épître des *Tu* et des *Vous;* ailleurs, on dirait d'un autre Chaulieu, devenu plus sensible, mêlant la gaîté d'un convive heureux à des souvenirs politiques, et baissant humblement la tête sous le joug prescrit par l'arbitre souveraine de ses volontés. Ce dernier trait rappelle la chanson qui a pour titre : *La République*, chanson pleine de grâce et d'originalité, qui contient, sous une forme légère, des allusions aux plus grands événements du siècle. — Par une certaine habitude de mélancolie, Béranger aime à remonter le cours des années. Ce retour triste et doux sur un passé qui tient encore au présent lui a inspiré *Le Bon Vieillard*, la plus pure peut-être de ses compositions. Les souvenirs, les sentiments, les espérances, les délicatesses du cœur, l'amour sacré de la patrie, font de cette ode une pièce achevée, dont il n'y a de modèle ni dans l'antiquité ni chez les modernes; on ne peut la lire sans répandre des larmes. Ainsi que Tibulle et Parny, Béranger interrompt les transports d'une passion fortunée pour chanter sa mort et adresser ses derniers adieux à sa maîtresse. Encore jeune et jolie, il en fait tout à coup une bonne vieille qui survit à son ami et le pleure au coin du feu. L'esprit adopte avec plaisir cette fiction attendrissante : mais comme l'intérêt s'élève et sort du cercle étroit des choses personnelles, quand le poète termine ses adieux en reportant notre pensée sur les malheurs de la patrie et l'espérance de l'immortalité! — Béranger n'affecte pas tel ou tel état de l'ame pour complaire au caprice de son talent, qui veut montrer sa flexibilité; il cède à des impressions du moment, à des impressions secrètes et inattendues, dont ses ouvrages portent l'empreinte. Triste aujourd'hui, il fait une ode élégiaque comme celle d'Horace sur la mort de Quintilius; demain, le ciel sourit, son imagination prend les riantes couleurs de l'horizon et enfante des rêves de bonheur. Alors, il invente, il compose à la manière des Grecs, sans penser à imiter personne. Que sont les souhaits tant vantés d'Anacréon auprès de la chanson du *Petit oiseau*, où le sourire est toujours près des larmes? Ce même genre de mérite, avec un intérêt encore plus touchant, donne beaucoup de prix à *L'Aveugle de Bagnolet*, le Bélisaire de la chanson. On retrouve aussi la teinte d'une douce sensibilité dans la chanson si originale des *Étoiles qui filent*, et dans la pièce intitulée *Ma Lampe*, l'un des éloges les plus heureux et les plus délicats qu'une sympathie généreuse pour le talent ait jamais inspirés à un poète (la pièce est adressée à madame Dufrénoi). Mais Béranger ne chante pas long-temps sur le même ton; tout à coup il nous réveille par de piquantes peintures de mœurs, par des portraits ressemblants qui étincellent de verve, de raison et de gaîté : témoin *Le Marquis de Carabas*, qui a couru toute la France, et frappé d'un ridicule éternel les prétentions de cette classe incorrigible de gens à vieux blasons et à vieux parchemins, assez fous pour entreprendre de ressusciter toutes les prétentions de leur caste. On peut citer encore dans le même genre *Le Prince*

de Navarre et *Le Vilain*, auxquels Béranger oppose *La Vivandière*, création neuve, pleine de la gaîté la plus entraînante et propre à éterniser de race en race et chez les autres peuples le souvenir de la gloire des armées françaises de nos jours, victorieuses dans quatre parties du monde. Une autre fois, Béranger sort de son siècle, et c'est pour nous offrir, dans une pièce vraiment lyrique, l'image de Louis XI, semblable à un pâle fantôme, et cherchant à retrouver un sourire dans le spectacle du bonheur des villageois. Cette chanson, ou plutôt cette ode d'un ton inconnu de tous ceux qui ont chanté en France avant notre poète, commence ainsi :

Heureux villageois, dansons!
Sautez, fillettes
Et garçons!
Unissez aux joyeux sons
Musettes et chansons.

A ce couplet, qui revient sans cesse comme un refrain, succèdent ces strophes admirables :

Notre vieux roi, caché dans ses tourelles,
Louis, dont nous parlons tout bas,
Veut essayer, au temps des fleurs nouvelles,
S'il peut sourire à nos ébats.

Quand sur nos bords on rit, on chante, on aime,
Louis se retient prisonnier;
Il craint les grands, et le peuple, et lui-même,
Il craint surtout son héritier.

Si quelqu'un chante il se trouble, il frissonne;
L'horloge a causé son effroi.
Ainsi souvent il prend l'heure qui sonne
Pour le signal de son beffroi.

— Je demande si le Tibère de Tacite est mieux peint et surtout mieux puni que le Louis XI de Béranger? je demande si jamais personne a conçu un tableau plus effrayant et mieux contrasté? C'est ici le lieu de remarquer de nouveau que Béranger fait entrer tous les genres dans la chanson, comme La Fontaine les a tous introduits dans l'apologue. Il excelle surtout à trouver un cadre, à inventer une action où il jette ses personnages d'une manière dramatique; le plus souvent il se met lui-même en scène, et cette manière de donner de la vie à une composition ne lui réussit pas moins qu'au fabuliste. Le *moi*, si déplaisant de sa nature, le *moi*, qui impatiente quelquefois jusque dans Montaigne, malgré la grâce et l'abandon de sa causerie philosophique, nous plaît dans La Fontaine et dans Béranger. Pourquoi cette exception à une règle générale et défendue par la susceptibilité de notre amour-propre? Parce que leur *moi* diffère des autres *moi*, et nous paraît exempt d'égoïsme, d'amertume et de sotte vanité; parce que les confidences de ce *moi*, si aimable dans leur bouche, sont de naïves révélations du cœur humain. Toutes les affections légitimes, tous les sentiments généreux, le respect des lois, la tolérance, la philosophie, la croyance d'un être suprême, les sublimes espérances de l'ame, éclatent dans les vers de Béranger, comme elles règnent dans son cœur; mais une passion ardente paraît y dominer, c'est l'amour de la patrie. Cette passion est sa première muse, elle remplit toutes ses compositions en se prêtant aux diverses métamorphoses que le sujet demande. Comment ne pas se sentir ému des adieux à la gloire de la France, exprimés dans la pièce qui a pour titre *Plus de Politique*? Vit-on jamais détour plus ingénieux que celui du poète? il a l'air d'abjurer la politique aux genoux de sa maîtresse, et ne cesse de l'entretenir des exploits, des grandeurs et des revers de notre pays. L'amour de la patrie respire avec tout ce que le regret d'une séparation cruelle peut y ajouter de touchant, soit dans la chanson de *L'Exilé*, soit dans celle du *Champ d'asile*. La première excite de douces larmes, la seconde fait battre le cœur et nous pénètre de cette admiration que nous cause le souvenir des grandes choses, en remuant toute la partie généreuse de notre cœur. Mais il fallait qu'une révolution eût lieu, qu'un empire fût créé, que la France devînt la maîtresse du continent, qu'elle tombât du faîte de sa gloire, que quelques-uns de ses défenseurs se vissent condamnés à l'exil, que des Européens allassent demander l'hospitalité à des sauvages, pour que cette chanson pût exister. C'est bien ici le cas de dire : « Que de choses dans une chanson! » — Une autre ode du poète natio-

nal commence par cette invocation, que l'on ne trouve dans aucun poète d'Athènes déchue de la souveraineté de la Grèce, mais reine encore par le génie, l'éloquence et les arts :

Reine du monde, ô France, ô ma patrie!
Soulève enfin ton front cicatrisé!
Sans qu'à tes yeux leur gloire en soit flétrie,
De tes enfants l'étendard s'est brisé.
Quand la fortune outrageait leur vaillance,
Quand de tes mains tombait ton sceptre d'or,
Tes ennemis disaient encor :
Honneur aux enfants de la France!

— Si, après toutes ces belles inspirations, quelqu'un pouvait douter encore que Béranger aime la France comme un fils aime sa mère, je lui rappellerais la belle chanson du *Retour dans la patrie*. On ne peut lire cette chanson sans un serrement de cœur et sans mouiller la page de ses larmes. Ulysse baisant la terre natale et adressant les plus tendres prières aux nymphes du lieu n'est pas plus touchant peut-être. — Au temps où il était le maître de l'Europe, Napoléon n'a pu obtenir un vers de Béranger ; mais le grand capitaine trahi par la fortune, mais le représentant de la gloire du siècle, mais l'homme de génie qui a enfanté tant de merveilles pour agrandir et honorer notre pays, mais le bienfaiteur, le sauveur des rois, enchaîné par eux sur le rocher de Sainte-Hélène, inspirent le plus religieux attachement, la plus éloquente admiration au poète national. Béranger plaint, chante et regrette Napoléon, tombé avec cette France qu'il avait faite si puissante et si belle ; il associe ensemble ces deux grandes victimes du sort et les relève de leur malheur par le souvenir de leur commune gloire : ainsi, en célébrant un héros, Béranger célèbre encore la patrie et ne court jamais le risque de cette idolâtrie trop fréquente qui met un homme au-dessus d'une nation, comme Virgile l'a fait pour Auguste aux dépens de Rome. Entre toutes ces hautes inspirations que Béranger doit à ce colosse de gloire qui est venu éterniser le nom sonore, mais peu connu, de Napoléon, *Le Cinq mai* me paraît l'une des plus heureuses. Tandis que le plus grand débris de la fortune, dans ce siècle si fécond en ruines, tandis que Napoléon, privé d'un fils, objet du plus tendre amour, séparé de tous les siens par une cruelle politique, expire en tournant ses derniers regards vers la France, comme Moïse regardait en mourant la terre promise, interdite aux vœux brûlants de son cœur, des Espagnols, oubliant leurs ressentiments devant cette auguste infortune, mêlent leurs regrets à ceux d'un vieux soldat français qui reverra la France, où la main d'un fils lui fermera les yeux. Ou je me trompe beaucoup, ou c'est là un trait de génie. — Dans une autre ode, quelquefois sublime, Béranger, parlant à son ame prête à partir pour le séjour de l'immortalité, célèbre encore la gloire et les malheurs de la France, dont il va rejoindre les héros. Quelle haute inspiration dans cette strophe!

Cherches au-dessus des orages
Tant de Français morts à propos,
Qui, se dérobant aux outrages,
Ont au ciel porté leurs drapeaux!
Pour conjurer la foudre qu'on irrite,
Unissez-vous à tous ces demi-dieux!
Ah! sans regret, mon ame, partez vite!
En souriant remontez dans les cieux!
Remontez, remontez dans les cieux!

La chanson qui porte pour titre *La Sainte-Alliance des peuples* offre aussi un hommage à la France comme à toutes les familles du genre humain, que le poète veut réconcilier aux accords de sa lyre, et rallier au nom de cette paix universelle, le rêve d'une belle ame, rêve qui deviendra peut-être une vérité, grâce aux progrès de la raison. Cette création appartient tout entière à des idées et à des événements d'un ordre nouveau dans le monde. L'auteur fait descendre la Paix sur la terre pour conseiller aux peuples le traité d'une éternelle amitié qui les préservera de la terrible union des rois contre la liberté. Voici la forme heureuse et dramatique qu'il donne à ce conseil :

J'ai vu la Paix descendre sur la terre,
Semant de l'or, des fleurs et des épis.
L'air était calme, et du Dieu de la guerre
Elle étouffait les foudres assoupis.
Ah! disait-elle, égaux par la vaillance,
Français, Anglais, Belge, Russe ou Germain,

Peuples, formez une sainte alliance,
Et donnez-vous la main.

Pauvres mortels, tant de haine vous lasse,
Vous ne goûtez qu'un pénible sommeil,
D'un globe étroit divisez mieux l'espace,
Chacun de vous aura place au soleil.
Tous attelés au char de la puissance,
Du vrai bonheur vous quittez le chemin.
Peuples, formez une sainte alliance,
Et donnez-vous la main.

Chez vos voisins vous portez l'incendie,
L'aquilon souffle, et vos toits sont brûlés;
Et quand la terre est enfin refroidie,
Le soc languit sous des bras mutilés.
Près de la borne où chaque état commence
Aucun épi n'est pur de sang humain.
Peuples, formez une sainte alliance,
Et donnez-vous la main.

Des potentats, dans vos cités en flammes,
Osent du bout de leur sceptre insolent
Marquer, compter et recompter les ames
Que leur adjuge un triomphe insolent.
Faibles troupeaux, vous passez sans défense
D'un joug pesant sous un joug inhumain.
Peuples, formez une sainte alliance,
Et donnez-vous la main.

— Cette ode appartient au genre philosophique, où Béranger n'a point d'égal. *L'Orage*, *Les Deux sœurs de charité*, *Le Bon Dieu*, *Le Dieu des bonnes gens*, sont des modèles que le patriarche de Ferney aurait répétés à La Harpe, son disciple, en lui disant : « Mon fils, j'aime ce Béranger ; je vous le recommande. » — Voilà bien des éloges, mais la critique réclame aussi sa part; Béranger n'est pas sans défauts. On trouve des disparates dans quelques-unes de ses plus belles chansons; il termine faiblement telle strophe de la plus touchante poésie, il fait entrer de force certaines images dans un sujet qui les repousse; chez lui le refrain obligé ne s'applique pas toujours avec la même justesse et le même bonheur à la pensée; le poète tombe parfois dans la sécheresse et surtout dans l'obscurité. Son recueil contient des pièces médiocres, d'autres tout-à-fait indignes de son talent; il devrait faire ce que Dieu fera, dit-on, au jour du jugement dernier, la séparation des bons et des mauvais, des élus et des damnés. Mais combien les beautés l'emportent sur les défauts dans son recueil ! — Successeur des Blot, des Passerat et des autres auteurs de la satire Ménippée, Béranger n'excelle pas moins dans la chanson politique, proprement dite, que dans les autres sujets, et le courage n'a point manqué à son talent toutes les fois qu'il a voulu poursuivre de ses reproches les princes qui, après avoir soulevé les peuples au nom sacré de la liberté, ont oublié leurs serments le lendemain même de la victoire, arrosée du plus pur sang de ces mêmes peuples, victimes de leur aveugle confiance. L'inexorable chansonnier a été de même l'adversaire le plus constant des princes de la dynastie déchue. Tantôt il les accable du poids de notre gloire nationale, à laquelle ils n'ont pris aucune part, et qu'ils ont voulu punir dans ses plus nobles représentants, en les offrant comme holocaustes aux rois si long-temps vaincus par des héros plébéiens et par un soldat couronné, tantôt il leur reproche, sous une forme vive et piquante, leur alliance avec l'étranger appelé pour le seul intérêt de leur ambition au sein de la France. Ailleurs, dans une peinture à la manière de Juvénal, il marque avec un trait de feu le souvenir ineffaçable d'une grande injure faite aux mœurs par un vieillard qui nous devait d'autres exemples après les scandales de ses pères. Une autre fois, il leur montre le drapeau tricolore déployé dans le ciel au-dessus de la phalange des héros français, ou caché sous la paille dans la chaumière d'un vieux grenadier qui arrose en secret de ses pleurs cet étendard de la gloire. Ainsi que tous les écrivains et tous les orateurs de l'opposition, Béranger eut aussi une guerre à soutenir contre les agents du pouvoir, surpris chaque jour en flagrant délit de conspiration contre les libertés publiques. Il expia cette témérité par neuf mois de détention, qui furent pour lui un sujet de triomphe dans l'opinion. En dépit des réquisitoires fulminés par des furieux, en dépit des arrêts rendus par des juges passionnés, qui étaient, pour la plupart, des hommes de parti et de réaction, tout le monde voulut voir le poète captif. La beauté, la grâce et la jeunesse se disputaient chaque jour le plaisir de déposer des couronnes de

fleurs sur sa tête et de lui faire oublier l'ennui d'une captivité qui l'empêchait d'aller saluer dans les bois le retour du printemps, de cette saison favorite qui renouvela toujours sa voix, comme elle renouvelle le chant des oiseaux. Béranger avait en prison une espèce de cour selon son cœur, et conforme à ses propres penchants, c'est-à-dire composée de flatteurs de l'infortune. Il lui vint même du fond des départements un certain nombre d'interprètes de la sympathie générale pour le chantre de la patrie. Jamais Béranger ne peut oublier ces tributs de la reconnaissance et de l'affection publiques, ils font époque dans sa vie et dans les annales des lettres.—La prison augmenta singulièrement la popularité de Béranger et redoubla son audace à réveiller tous les beaux souvenirs de notre moderne histoire, à défendre la cause de la liberté, à signaler les fautes du pouvoir, qui finit par se perdre lui-même par la plus inconcevable des imprudences. — Après avoir salué avec transport la victoire du peuple en juillet 1830, Béranger nous donna un dernier recueil de chansons; elles sont empreintes du même caractère que toutes les autres. C'est toujours l'ami de l'humanité, toujours le philosophe, toujours le bon Français, toujours le poète du peuple, qui nous laisse voir le fond de son cœur; mais dans ces chants du cygne, il règne quelque chose de plus grave, de plus sévère, de plus mélancolique, témoin l'hymne de douleur sur le double suicide d'Augustin Le Bras et de Victor Escousse, dont l'un mourut parce que l'autre voulait mourir. Béranger avait connu ces deux victimes d'une maladie de la jeunesse du temps, qui, ayant vu trop tôt le bout de toutes les choses humaines, et acquis une trop prompte maturité, voit s'évanouir toutes ses illusions, perd tout, jusqu'à l'espérance, et se décourage enfin de la vie dont elle n'attend plus rien ni pour elle-même ni pour les autres. — L'originalité est encore le cachet des nouvelles productions de Béranger, c'est ce que prouvent *La Fête du prisonnier*, *Le cordon, s'il vous plaît*, *Le Bonheur*, *Mon tombeau*, *Le Cardinal et le Chansonnier*, *Les Dix mille francs*, satire si vive des sangsues de la fortune publique sous la restauration. Ce mérite brille au plus haut degré dans *Le Juif errant*. Béranger seul pouvait tirer une aussi belle ode d'une superstition populaire; dans ce portrait d'un damné de la terre condamné à vivre pour souffrir un supplice qui n'a point de modèle et qui ne saurait espérer de fin, Béranger ressemble au terrible Dante. Les premières chansons de Béranger s'emparent plus vivement de l'esprit et du cœur que celles qu'il nous donne pour les derniers tributs de sa muse; mais, à une seconde lecture, on entre dans la pensée du poète et on sent tout ce qu'elle a de grave, de pénétrant, de réfléchi, de mélancolique et de touchant. — Le plus noble tribut de reconnaissance, payé à Lucien Bonaparte (le prince de Canino), qui, le premier, accueillit la muse de Béranger encore inconnue, ouvre le recueil et honore également le poète et son bienfaiteur. A cet hommage succède une préface où Béranger se révèle tout entier. Le bonheur de l'humanité, voilà le songe de toute sa vie; le peuple étudié avec un soin religieux, avec une attention pleine d'amour, voilà la muse de Béranger. C'est pour le peuple, dit-il avec beaucoup de sens, que l'on doit maintenant cultiver les lettres, c'est lui dont on doit rechercher les suffrages, c'est à lui qu'il faut parler la langue du génie, du bon sens et de la vérité. Rien de beau, de grand, de sublime même, que le peuple ne saisisse d'abord; donnez-lui du Corneille, du Racine, du Voltaire, il applaudira avec un enthousiasme plein de discernement; exprimez pour lui des choses utiles dans un langage digne d'elles, vous serez sûr de réussir et vous aurez contribué à instruire le peuple en faisant la fortune de votre talent: ces conseils, donnés en d'autres termes par Béranger à la jeunesse de nos jours, sont les meilleurs qu'elle puisse recevoir. Il aurait pu ajouter: «Prenez-moi pour exemple; j'ai parlé au peuple, voyez ce qu'il a fait de moi; j'ai parlé au

peuple, voyez quelle a été mon influence : j'ai presque renversé une dynastie, et je suis pour une grande part dans le triomphe populaire de juillet 1830. — M. Laffitte, le meilleur des citoyens, le plus excellent des hommes, est dignement apprécié par Béranger, d'autant plus libre dans ses éloges qu'il a toujours résisté aux offres généreuses du *seul homme de notre temps qui ait su rendre la richesse populaire*. Si tous ceux qui ont vécu familièrement avec M. Laffitte révélaient seulement quelques-unes des bonnes actions dont il était si prodigue, on resterait frappé d'admiration devant une générosité si exempte de toute espèce de faste et si constante. M. Laffitte est le type de cette bonté instinctive qui a toujours des larmes, de la pitié et des secours pour le malheur. Je reprocherais peut-être à Béranger de n'avoir pas retracé les services rendus à la liberté par M. Laffitte, qu'il appelle pourtant un grand et vertueux citoyen. Parmi ceux qui méritent ce beau nom de citoyen, combien peu ont autant fait pour la bonne cause que M. Laffitte! Béranger élève bien haut son ami Manuel, qui a manqué à la révolution de 1830, et d'autant plus précieux que, doué du courage civil et du courage militaire, d'un caractère ferme et d'une volonté inébranlable, rien ne pouvait le détourner de son but. Manuel avait beaucoup acquis dans la retraite, et quand la mort est venu nous le ravir, elle a frappé en lui un homme tout entier. Sans doute il eût été d'une utilité immense, mais aurait-il pu résister à la terrible épreuve du pouvoir dans un temps où les espérances, les vœux, les exigences ont pris un essor presque illimité? On peut rester dans le doute à cet égard; du moins on peut affirmer aussi que Manuel serait resté digne de l'estime publique et de lui-même. Si Béranger, qui nous promet une espèce de dictionnaire historique sur quelques-unes de nos notabilités politiques et littéraires, parle de ses autres contemporains comme de Manuel, nous aurons sur eux des jugements aussi pleins de véracité que de raison, et marqués au coin d'un observateur qui sait lire dans le cœur de l'homme. P.-F. Tissot.

BERBERIS. (*Voy*. Épine-vinette.)

BERBERS, peuples indigènes de l'Afrique occidentale, qui forment quatre nations distinctes, savoir : 1° les *Amazirghs*, nommés par les Maures *Schilla* ou *Schulla*, répandus dans les montagnes marocaines; 2° les *Cabyles* ou *Cabaïles*, dans les montagnes d'Alger et de Tunis; 3° les *Tibbous*, dans le grand désert, entre le Fezzan et l'Égypte; les *Touariks*, habitant également le grand désert. L'identité de la langue que parlent ces peuples, constatée par la comparaison des vocabulaires, est une des découvertes les plus importantes de l'histoire etnographique. Les Berbers ont le teint rouge et noirâtre, la taille haute et svelte, l'habitude du corps grêle et maigre. Ils ont des *marabouts* (prêtres) qu'ils environnent d'une vénération religieuse. Les *cheyks*, ou chefs, règnent sur les petites tribus; celles qui demeurent dans les hautes vallées vivent indépendantes. Dans le Maroc, quelques tribus se sont réunies sous le gouvernement de princes ou rois héréditaires nommés *amargar*, pour punir les vols et les assassinats. — Les Berbers fabriquent eux-mêmes leur poudre à canon; ils ont pour toute nourriture du pain bis et des olives. Ils montrent dans la culture de leurs champs une intelligence susceptible de développements. Ils fournissent aux Maures inactifs des olives, du blé et d'autres denrées. Leurs villages, dont quelques-uns ressemblent à des villes, sont munis de tours, de gardes, etc.; au moindre signal, ils sont tous sous les armes. Ils manient supérieurement le fusil, le lancent dans l'air, le rattrapent et le déchargent avec une adresse et une rapidité étonnantes. E.

BERBETH, instrument de musique à quatre cordes, le même que le *oud*. — Les Arabes, amoureux de cette espèce de luth, nous ont tracé les proportions exactes du *berbeth*; ils ont poussé cette exactitude jusqu'à nous apprendre le nombre

de fils de soie qui doivent composer les cordes et en déterminer la grosseur. — Les Arabes prétendent trouver dans le charme du berbeth un antidote contre les maux de l'humanité : ce que les médecins les plus célèbres ne pourraient faire avec leurs prescriptions les plus savantes, un musicien Arabe le fait avec le berbeth. — Les quatre cordes de cet instrument s'appellent : la première, *zir*, chanterelle (*mi*); la deuxième *metsni-mothlik* (*si*); la troisième, *motsellels* (*sol*); la quatrième *bem* (*ré*). Ce sont les premières cordes de notre guitare, dont on pourrait trouver l'origine dans le *berbeth* ou le *oûd*, importé en Espagne par les Arabes. LE D'HUY.

BERBICE, DEMERARY et ESSEQUEBO (800 lieues carrées, 133,000 habitants, dont 6,600 blancs et hommes de couleur, et 126,000 esclaves) [trois fleuves portent les mêmes noms], sont trois colonies de la Guiane hollandaise (Amérique méridionale) cédées en 1814 aux Anglais par les Hollandais, et qui forment aujourd'hui la Guiane anglaise. Leur situation, près des états indépendants de l'Amérique du sud, et leur fertilité, leur donnent, comparées aux petites mais précieuses colonies des Antilles, une bien grande importance pour les Anglais, en ce qu'elles servent d'entrepôt aux produits de l'industrie britannique, qui sont expédiés vers le continent méridional de l'Amérique. Elles contiennent environ cent plantations de cannes à sucre, de café, de coton, de cacao et de tabac. — En partant des bords de la Berbice, à son embouchure, jusqu'au fort Nassau, le gouvernement a fait mesurer toutes les parties marécageuses de ces colonies, et distribua aux planteurs toutes celles qui étaient garanties par des digues et propres à la culture. Toutes les forêts de manguiers qui entretenaient l'humidité de ces marais et en faisaient un séjour empesté furent arrachées, le terrain assaini et desséché au moyen de saignées nombreuses. Le chemin de Berbice à Demerary, qui autrefois n'était qu'un mauvais sentier à travers les forêts, est actuellement une route magnifique, construite solidement sur une digue. Les prairies basses appelées *savannes* servent maintenant à la nourriture des bestiaux, tant l'art et l'industrie ont amélioré le sol! Les produits principaux sont le café, le coton et le cacao : ils peuvent être également exportés aux Pays-Bas. — Le siége du gouvernement de la colonie est à la Nouvelle-Amsterdam, ville et fort, à l'embouchure de la Berbice, bâtie dans le goût hollandais. Chaque maison y offre en quelque sorte une île particulière : elle occupe une petite portion de terrain qui contient un jardin, et est séparée de celle qui l'avoisine par une tranchée qui se remplit et se vide à chaque marée. Les maisons en sont généralement couvertes en feuilles de bananier. E.

BERCAIL, vieux mot dérivé du latin *bergarius* ou *berbigarius* (berger ou pasteur), qui a passé d'abord par les transformations successives de *bergale* ou *berbigale* et *bergail*, et qui est synonyme de *bergerie*. On ne l'emploie plus que dans le sens figuré, pour indiquer le sein ou le giron de l'église. « Combien de brebis errantes et dispersées, dit Fléchier, qu'un pasteur vigilant peut faire rentrer dans le *bercail*, ou par une douceur salutaire, ou par une discrète sévérité! » E. H.

BERCE (botanique), en latin *heracleum*, genre de la famille des ombellifères et de la pentandrie digynie. La *berce* ou *branc-ursine* bâtarde (*shondylium* ou *branca ursina germanica*) est une très grande plante vivace des bois et des prés de l'Europe, très commune dans le nord. Sa racine est longue, pivotante, blanchâtre, et l'écorce en est douceâtre; de son collet naissent quelques feuilles d'un vert foncé, amples, velues, découpées profondément en plusieurs segments étroits et refendus, et plus souvent crénelés sur leurs bords. Le segment qui termine sa feuille est ordinairement divisé en trois parties. La tige est environnée dans sa naissance par les queues des feuilles du

bas ; elle est haute de trois pieds, velue, cannelée, creuse, branchue au sortir de terre et garnie de quelques feuilles moindres que celles qui partent immédiatement de sa racine. L'extrémité de sa tige et de ses branches est couronnée par des ombelles de fleurs blanches fleur delisées, c'est-à-dire composées de cinq pétales inégaux, échancrés ordinairement et disposés en fleurs de lis sur l'extrémité d'un embryon qui devient un fruit à deux semences aplaties, ovales, échancrées par le haut, rayées sur le dos, et que l'on dépouille aisément de leur enveloppe. — Le bétail mange les jeunes pousses de la berce ; mais ses tiges sont dures et ne peuvent par cette raison être mangées en sec : il faut donc avoir l'attention, lorsqu'on veut l'employer comme fourrage, de la couper près de terre, au moment où elle va fleurir. On empêche en même temps par là sa trop grande reproduction, qui finit par devenir nuisible aux prairies. — Les Russes, les Lithuaniens et les Polonais retirent de ses semences et de ses feuilles, par le moyen de la fermentation, une liqueur alcoolique très enivrante, qui leur tient lieu de bière ; mais c'est à tort qu'on a prétendu que les Polonais employaient la *berce* contre la *plique*. (*Voy.* ce mot). Z.

BERCE (*ornithologie*), en latin, *erithacus*, est le nom d'un petit oiseau, qui a le bec fort pointu et dont le plumage est de couleur de cendre, tirant sur le jaune. Il a été nommé aussi par quelques-uns l'*oiseau solitaire*, parce qu'il vit seul d'ordinaire, et paraît fuir la compagnie des autres habitants ailés de bois. Z.

BERCEAU, lit des enfants, ordinairement assez mobile et assez léger pour permettre de les y *bercer* ; en latin, *cunæ, cunabula*. Ce mot vient, selon Ménage, de *versus, versullus*, dérivé de *vertere*, dont on a fait d'abord *bers*, par abréviation et par la transformation du *v* en *b*. (*Voy.* l'article sur la lettre B.) On lit, dès le VIIIe siècle, dans la vie de saint Pandulfe (ch. 18, *acta* 65. *Bened. sæc, III, pars* 1, p. 379 et 380) ces mots : *Et in agitario quod vulgò* berciolum *vocant, pannis constrictum imposuit... per se agitari cœpit* berciolus, et, dans un autre manuscrit, *barciolus*, d'où l'on a fait évidemment *berceau*. — La forme des *berceaux* a varié selon les pays et les modes : tantôt ce fut un petit lit ou un vase, tantôt un bouclier concave ou une nacelle, que les Grecs appelaient *scaphê*. Aujourd'hui, les berceaux sont faits de planches, d'osier, ou de cerceaux artistement arrangés. Cette forme, du reste, et la nature des matériaux dont on les fabrique sont d'une faible importance ; mais il importe beaucoup qu'un *berceau* soit assez large pour que l'enfant, en se remuant, ne se heurte point aux parois, et assez creux pour qu'il ne puisse en franchir les bords. Pour être sur ce point en parfaite sécurité, les paysans des départements méridionaux, qui ont pour *berceaux* des espèces de boîtes étroites et peu profondes, y attachent leurs enfants et les pressent très fortement au moyen d'une lisière de drap qui passe dans des mortaises pratiquées sur les côtés de ces vaisseaux. On a peine à concevoir qu'un usage aussi pernicieux et, disons-le, aussi barbare, s'éternise au sein de la nation qui se dit la plus civilisée. Il serait bien à souhaiter que l'autorité prît en considération de semblables abus et donnât aux magistrats le droit de proposer en ceci, comme en beaucoup d'autres choses semblables, des réformes salutaires, et en même temps celui de veiller à leur exécution. — Dans la manière de *garnir les berceaux*, on doit se proposer deux objets principaux : l'un est la *conservation de la chaleur* et l'autre la *propreté*. Le fond a toujours besoin d'être garni, soit d'une paillasse ou d'un sommier de crin, soit d'un sachet de balle d'avoine. Ce dernier, même, doit être préféré, en ce que la balle d'avoine retient mieux la chaleur que la paille, et que la facilité de la sécher la rend préférable aux sommiers de crin, qui finissent toujours par contracter une mauvaise odeur. On a retiré d'excellents effets de la balle d'avoine mêlée, dans le

sommier des enfants, avec de la fougère, qui a la propriété de fortifier leurs reins. — Quant à l'*usage de bercer* les enfants, l'étymologie du mot *berceau* prouve qu'il est aussi ancien que le lit lui-même, dont il a déterminé la forme. Martial (L. x, épig. 40.) témoigne, en effet, qu'on donnait, de son temps, aux *berceaux* ou aux petits lits où étaient placés les enfants le même monvement qu'on est en usage de leur imprimer encore aujourd'hui et que des personnes appelées *cunariœ* étaient chargées de ce soin. Toutefois, l'observation attentive a dû montrer combien l'abus de cette pratique est pernicieux, et l'on ne saurait trop appeler l'attention des mères sur ce sujet. On conçoit jusqu'à un certain point que les enfants, après leur naissance, puissent éprouver de temps en temps le besoin d'un mouvement doux, analogue à celui auquel ils étaient habitués dans le sein maternel; mais autant ce mouvement peut être agréable et utile aux enfants lorsqu'il est uniforme et modéré, autant il devient nuisible et même dangereux lorsqu'il est brusque et sans mesure. Le cerveau, dans les jeunes enfants, est encore si faible et si impressionable que la moindre secousse peut y porter les plus grands et les plus funestes désordres. Il est notoire que ceux qui ont été soumis pendant trop longtemps à cette pratique violente sont restés, pendant des années entières, lourds et comme hébétés; heureux encore quand les tristes effets de cette première éducation physique n'ont pas influé pour toute la vie sur leur intelligence! Qui peut assurer, par exemple, que l'état d'idiotisme et d'imbécillité où se tronvent beaucoup d'individus ne soit pas la conséquence de cette manœuvre absurde? Qu'est-il besoin d'ailleurs de ce moyen pour endormir les enfants, quand naturellement ils ont tant de propension au sommeil? Pour ceux qui tiennent aux vieilles habitudes, il n'est point inutile de leur recommander ici de faire construire le *berceau* de leur enfant de telle sorte que le mouvement qu'on lui procurera soit doux et uniforme. On y parviendra en faisant porter ses extrémités sur deux petites planches semi-elliptiques, la convexité tournée en bas et reposant sur un plan uni. Les Russes, mieux avisés que nous, pendent le lit des enfants à une corde attachée à un morceau de bois flexible, ordinairement ployé en quart de cercle. Par ce moyen, ils font parcourir à cette espèce d'escarpolette, dont le mouvement est doux, un espace plus ou moins grand, et la personne qui est chargée de ce soin, peut en même temps, vaquer à d'autres occupations de ménage. Mais, nous le répétons, il vaudrait beaucoup mieux, selon nous, renoncer tout-à-fait à une pratique dont on ne voit point clairement la nécessité, et dont les incouvénients et le danger sont au contraire si évidents. Malheureusement, en ceci, comme en beaucoup d'autres choses, la routine, aidée des petits intérêts, des petites passions, s'opposera longtemps encore à une amélioration si désirable dans la première éducation de nos enfants, et l'on ne peut raisonnablement espérer d'obtenir des nourrices qu'elles se privent volontairement d'un moyen de se débarrasser d'une partie des importunités et des charges d'un emploi auquel tant de mères elles-mêmes cherchent à se soustraire. — Transportant le mot Berceau du sens propre au sens figuré, on le prend pour source, origine, commencement : ainsi l'on dit, que l'éducation doit commencer dès le *berceau*, pour faire entendre que les enfants, dès *leur première jeunesse*, sont susceptibles d'une instruction et d'une éducation proportionnée à la faiblesse de leur intelligence et de leurs organes. L'Asie fut le *berceau* du monde; la Grèce fut le *berceau* des arts. Le temps qui s'écoule entre le *berceau* et la tombe de l'homme, c'est-à-dire entre sa naissance et sa mort, est bien court pour le bien qu'il peut faire, bien long pour le mal qu'il fait trop souvent. Un poète (le P. Le Moine) a dit le *berceau* d'un fleuve pour sa source. et cette métaphore est moins forte que celle que l'usage a consacrée dans cette

phrase : « La *langue* était encore en son *berceau* ; » on peut, en effet, personnifier un fleuve, le représenter aux yeux comme à l'imagination avec des attributs humains, ce qu'on ne peut faire de la langue. — On appelle BERCEAU, en *architecture*, une voûte cylindrique, dont le cintre est formé par une courbe quelconque et dont les naissances portent sur deux murs parallèles. Ces voûtes se construisent en pierres de taille, en moellons ou en briques ; de quelque manière qu'on les fasse, il faut que chaque rang soit parallèle aux murs qui supportent la voûte, et que les joints soient perpendiculaires à la courbe. Une *voûte en berceau* n'est autre chose qu'un arc dont la longueur est prolongée ; elle prend le nom d'*arc* toutes les fois que sa longueur est moindre que son diamètre. Ansi, les voûtes en berceau sont susceptibles des mêmes modifications que les arcs, c'est-à-dire qu'elles peuvent êtresurhaussées, surbaissées en plein cintre, biaises, rampantes, etc. — Le BERCEAU, en *jardinage*, se fait ordinairement de treillages, qu'on soutient par des montants de traverses, cercles, arc-boutants et barres de fer. On forme ce treillage avec des échelles de bois de chêne ou de châtaignier bien plantés et bien dressés, dont on fait des mailles de 7 à 10 pouces carrés, qu'on lie avec du fil de fer. Ces sortes de *berceaux* n'ont de rapport avec l'architecture que parce qu'on leur donne volontiers des élévations où l'on figure, avec les treillages, des voûtes, des arcades, ornées de colonnes, de frises et d'entablement. — Une allée de jardin peut devenir un berceau naturel, si l'on dispose les branches des arbres qui la forment de manière à la couvrir entièrement : le marronier d'Inde, l'orme, le platane, le chêne, le hêtre, le noyer, se prêtent plus ou moins à ce dessein, mais le tilleul, et surtout le tilleul de Hollande, est l'arbre le plus favorable à une pareille opération, qui exige du reste beaucoup de soins, de temps et de patience. La première et la principale attention à avoir pour cette sorte de construction consiste à ménager les branches qui sont les plus propres à former l'arcade, et à couper toutes celles qui sont du côté opposé, en sorte que l'on élague l'arbre perpendiculairement, comme on fait pour une palissade, mais en dehors seulement, tandis qu'en dedans de l'allée on taille seulement les branches en cintre pour opérer avec méthode. On oblige ensuite les principales branches, les plus droites et celles qui forment pour ainsi dire le corps de l'arbre, à se pencher par une courbure insensible, ce que l'on fait au moyen de cordes ou de jets de vigne sauvage. Il faut aussi avoir soin de conserver les proportions dans une construction de ce genre, qui doit avoir en hauteur au moins le double de sa largeur, c'est-à-dire qu'une allée de 30 pieds de largeur doit en avoir 60 de hauteur dans le milieu de son arcade, et, pour cela, on doit laisser les arbres s'élever à 15 ou 20 pieds avant de songer à leur faire former leur courbure. — Mais les berceaux les plus ordinaires, les moins dispendieux et les plus faciles à faire sont ceux dont nous avons parlé plus haut et dont le corps ou la masse principale est en treillage. On les entoure d'arbustes et de plantes flexibles et grimpantes, annuelles ou vivaces, que l'on dispose au pied de ces espèces de berceaux à des distances convenables, et que l'on dirige facilement ensuite, en leur donnant l'inclinaison qu'elles doivent avoir pour atteindre le but qu'on s'est proposé. La vigne est un des arbustes sarmenteux les plus propres à couvrir complètement et promptement un berceau ; et entre toutes ses espèces, celle qu'on nomme *vigne à verjus* est la plus avantageuse, ses feuilles étant très larges et ses yeux très rapprochés. On emploie encore avec avantage la *vigne vierge*, et la *cobée*, dont les tiges sont également armées de vrilles : cette dernière est la plus hâtive, et couvre très bien un berceau d'une assez grande étendue dès la première année de sa plantation ; mais elle supporte très rarement l'hiver en pleine terre. Toutes les

espèces de *chèvre-feuille*, le *jasmin* ordinaire, la *bignonne* (*voy.* ce mot), s'emploient aussi fréquemment au même usage et ont le double avantage de flatter également l'odorat et la vue ; mais ils ont aussi trop souvent le défaut de se dégarnir par le pied et de n'offrir de verdure qu'à l'extérieur du bereeau. La *grenadille* ou *fleur de la passion* est, sans contredit, la plante la plus favorable à ce genre de décoration des jardins, en ce qu'elle offre un coup d'œil varié, par la multiplicité de ses larges fleurs et le vert foncé de ses feuilles, auxquelles succède un fruit d'une jolie couleur jaune rougeâtre, gros comme une petite pomme d'api. Outre que la grenadille pousse avec une rapidité surprenante, elle a l'avantage de conserver ses feuilles vertes pendant toute l'année. — On appelle encore BERCEAU, en termes d'imprimerie, la partie de la presse qui roule sur les bras où le marbre est enclavé. E. H.

BERCHOUX (JOSEPH), est né en 1765 dans la petite ville de Saint-Symphorien de Lay, voisine de Lyon, où il fit ses études. Lors de l'institution des juges de paix, il fut élu, dans sa patrie, à ces honorables fonctions ; mais, à l'époque de la terreur, ses opinions monarchiques bien connues seraient devenues pour lui un arrêt de proscription s'il n'avait alors, comme beaucoup d'autres, cherché un asile sous nos drapeaux victorieux. Du reste, sans imiter tout-à-fait l'excessive prudence du poète Horace, le jeune Berchoux ne se piqua point de contribuer beaucoup au succès des armes républicaines. Lui-même en fit l'aveu plus tard dans ces jolis vers de son meilleur poème :

Je m'armai tristement d'un fusil inhumain,
Qui jamais, grace au ciel, n'a fait feu dans ma main ;
Je me chargeai d'un sac, humble dépositaire
De tout ce qui devait me servir sur la terre,
Ainsi, nouveau Bias, je partis accablé
Du poids de tout mon bien sur mon dos rassemblé.

Des jours plus tranquilles lui permirent de revenir dans son pays et d'y suivre une carrière plus convenable à ses goûts. Ce fut alors que, sous le voile de l'anonyme, il adressa à l'un des journaux de la capitale cette boutade si piquante, que les éditeurs de ses œuvres se sont obstinés à nommer *Elégie* :

Qui me délivrera des Grecs et des Romains ? etc.

Appelé à Paris par la réussite de cet essai et une coopération spirituelle à la *Quotidienne*, où ses articles paraissaient sous le nom d'*un habitant de Mâcon*, Berchoux y arriva en 1800 avec son poème de la *Gastronomie*, dont le premier jet offrait, avec beaucoup de verve et de gaîté, de nombreuses traces de mauvais goût et d'affectation. Docile aux conseils de critiques éclairés et particulièrement de l'historien des croisades, M. Michaud, il fit d'heureux changements à cet ouvrage, qui, publié sans nom d'auteur, obtint, par son seul mérite, trois édition, en moins d'une année ; ce ne fut qu'à la troisième que le modeste écrivain révéla sa paternité. *La Gastronomie*, le premier des titres littéraires de M. Berchoux est, après *Le Lutrin*, l'un des plus ingénieux badinages de notre poésie. S'il y a plus d'invention dans le dernier, l'autre n'a pas fourni moins de ces vers devenus proverbes en naissant :

Ayez un bon château dans l'Auvergne ou la Bresse,
. . . .
Un dîner sans façon est une perfidie.
. . . .
Rien ne doit déranger l'honnête homme qui dîne, etc.

Le poème de Berchoux intitulé *La Danse ou Les Dieux de l'Opéra*, que l'auteur fit paraître en 1806, fut accueilli avec moins de faveur : il était, en effet, très inférieur à son aîné. L'action en semble froide, le comique peu naturel. Cependant on y remarque quelques tirades heureuses, quelques vers bien tournés, où on reconnaît l'auteur de *La Gastronomie*. Il eût été difficile de le reconnaître dans le soi-disant poème comico-satirique de *Voltaire*, ou *Le Triomphe de la philosophie moderne*, qui parut en 1814. M. Berchoux n'était pas de taille pour attaquer une si haute renommée, et son imprudente témérité fut à peine aperçue. — En 1804, le poète avait aussi voulu prendre place dans les

rangs de nos prosateurs par un volume ayant pour titre : *Le Philosophe de Charenton*, roman critique, où quelques traits malins et spirituels ne purent triompher de l'obscurité du sujet et de la faiblesse de l'action. — M. Berchoux paraît avoir terminé sa carrière littéraire, il y a cinq ou six ans, par la publication d'un petit poème qu'il a nommé *L'Art politique*. Quoiqu'on y trouvât encore de loin à loin ce que l'auteur d'un autre *Art* appelait *disjecti membra poetæ*, il ne put même obtenir un succès de parti : c'était de l'opposition arriérée, et comme un défenseur de notre vieille monarchie eût pu en faire en 1789. — Retiré depuis quelques années à Marcilly (Saône-et-Loire), M. Berchoux n'a plus rien produit depuis ce temps, et a, selon toute apparence, fait ses adieux à la capitale et aux lettres. Si ses autres ouvrages n'ont pas tenu ce que promettaient sa première satire et sa *Gastronomie*, il n'en conserve pas moins l'honneur d'avoir, par ces deux écrits remarquables, laissé trace de poète dans notre époque et dans les souvenirs de ses contemporains. OURRY.

BERCHTESGADEN, grand bourg de Bavière, dans le cercle d'Isar, dont la population est de 3,000 habitants. Il est connu pour les objets d'art qu'on y fabrique en bois, en os et en ivoire, mais plus encore par ses mines de sels, ses salines de Frauenreith, et les canaux d'eau salée dirigés vers les salines de Reichenhall, Traunstein et Rosenheim. Le sel fossil est extrait, d'une manière toute particulière, d'une mantagne voisine, ainsi que d'une autre, très aride, qui est située près de Hallcin. On l'obtient en grande quantité au moyen de la lixiviation (*voy.* ce mot), en réunissant toutes les substances salines qui se trouvent éparses en petite quantité dans l'argile, car il y a fort peu de points où le sel se présente en masse. Pour extraire le sel de la terre saline, on emploie des tuyaux par lesquels on fait passer de l'eau douce entre les espaces vides qui se trouvent dans la mine, et qu'on nomme *Sink werke*, en Autriche *Wehren* ou *Sulzenstücke* (réservoir d'eau douce). Cette eau ayant lessivé les cavités où elle a séjourné, c'est-à-dire s'étant abondamment chargée de matières salines, on la dirige, au moyen d'autres tuyaux, dans de grands réservoirs qui alimentent les trois salines de Trauenreith, de Reichenhall et de Rosenheim. La première fournit annuellement 130 mille quintaux de sel. La découverte d'une source naturelle à Reichenhall, en 1613, ne pouvant être utilisée à cause du manque total de bois dans le pays, donna lieu à l'établissement d'un canal qui conduit les eaux de cette source à 8 lieues de là dans le pays boisé de Traunstein, où une saline fut établie, en 1619, par l'architecte Reifenstuhl. Mais, pour tirer parti de toutes les sources salées de Reichenhall, le gouvernement de Maximilien-Joseph fit construire, par les soins du chevalier Reichenbach (*voy.* ce mot), un canal semblable, qui parcourt un espace de 14 lieues, et aboutit à Rosenheim, où les forêts sont abondantes : ce canal fut achevé en 1809. Ce système de canaux salés pour l'alimentation des salines de Reichenhall, Traunstein et Rosenheim, était trop précieux pour qu'on ne cherchât pas à l'affermir d'une manière indestructible. On chargea en conséquence l'ingénieur Reichenbach d'*établir* une communication avec les riches montagnes de sel de Berchtesgaden ; et, malgré tous les obstacles que ce savant eut à surmonter, sous le rapport de la température, des difficultés de frontières, des accidents de terrain, et sous bien d'autres encore, il eut la satisfaction de voir complètement terminer, vers la fin de 1817, un ouvrage objet de l'admiration générale. La première machine de ce canal de communication se trouve près l'embouchure de la galerie de Ferdinandsberg, montagne de sel située dans le voisinage de Berchtesgaden. Elle consiste en une roue hydraulique qui fait monter l'eau salée à 50 pieds, d'où elle communique, par une chute de 17 pieds et au moyen d'un tuyau de 3,500 pieds de lon-

guenr, à un second réservoir, situé non loin de Berchtesgaden. Dans ce réservoir est établie une machine hydraulique, d'après les procédés nouveaux de Reichenbach, qui conduit l'eau saturée dans des tuyaux de fonte de la longueur de 934 pieds d'élévation. De là l'eau coule par un canal de 7,480 pieds de long, avec une pente de 37 pieds, jusque sur le penchant occidental du Thalschlucht, où elle se jette de nouveau dans un autre canal en fonte de 1,225 pieds de long. De la hauteur du penchant oriental de cette même montagne, l'eau coule librement pendant un espace de 12,073 pieds jusqu'au troisième réservoir, situé près du moulin d'Ilsang, dans la vallée de Ramsau. Il existe en cet endroit une autre machine hydraulique, également construite par Reichenbach, qui donne la solution d'un problème hydraulique qu'on n'avait point trouvée jusque là. Elle porte l'eau, au moyen d'une pièce de pression, dans des tuyaux de 3,506 pieds de long, à une hauteur perpendiculaire de 1,218 pieds. De là, l'eau salée coule dans un canal de 73,000 pieds à travers le vallon de Schwarzbachwach jusqu'à Reichenhall. La longueur totale des tuyaux, pendant tout le trajet, est de 101,800 pieds.— De Reichenhall jusqu'à Siegsdorf, le canal salin qui conduit à Traunstein et à Rosenheim est commun ; il est jusque là de la longueur de 94,800 pieds ; pendant ce trajet, l'eau s'élève six fois au moyen des machines, savoir : 2 fois par les roues hydrauliques, et 4 fois d'après les nouveaux procédés de Reichenbach. De Siegsdorf, l'eau coule, d'après sa pente naturelle, jusqu'à Traunstein, dont la saline fournit annuellement 140,000 quintaux de sel. L'autre section du canal salin se dirige sur une longueur de 78,000 pieds vers Rosenheim, après avoir été, comme on l'a déjà dit, élevée six fois. Le produit de cette dernière saline se monte à 180,000 quintaux. L'eau qui fait mouvoir les machines employées à ces différents canaux est souvent amenée de très loin : quelquefois de 16 à 19,000 pieds de distance. C. L.

BÈRE, mot normand, qui signifie la même chose que cidre ou *boisson ;* on dit communément en Normandie de *bon bère* pour dire de *bon cidre*. C'est une corruption du verbe *boire*, employé substantivement pour *boisson*. E. H.

BÉRÉCÉCINGH, BÉRÉSÉSINGH, ou BÉRÉZÉSINGH, autrement *sade* ou *sède*, représente dans la mythologie parse le feu primitif. De lui dérivent trois feux qui ne sont que ses rayons, *gouchasp*, feu des étoiles ; *mihr*, feu du soleil ; *bersin*, feu de la foudre. Les livres zends reconnaissent encore d'autres feux, ceux des métaux, *behram ;* celui des plantes, *khordad ;* celui des animaux, *nériocengh*. Chacun d'eux est rapporté à un être divin ou à une planète-dieu :

FEUX.	DIEUX.
Bérécécing	à Saturne.
Gouchasp	à Anahid (Vénus).
Mihr	à Mithra (Soleil).
Bersin	à Jupiter.
Behram	à Mars.
Khordad	à La Lune.
Nérioceng	à Mercure.

A. S—n.

BÉRÉCYNTHIE, surnom de Cybèle, qui lui avait été donné d'une ville ou d'une montagne de Phrygie, où elle était adorée. Ce nom avait pénétré dans les Gaules, et la mère des dieux y était aussi honorée sous ce nom. Au temps de l'évêque Simplicius, qui détruisit ces restes d'idolâtrie, les paysans de l'Autunois avaient encore coutume, à certains temps de l'année, de promener en cérémonie la statue de Bérécynthie dans leurs champs, en l'accompagnant de cérémonies et de prières pour l'engager à veiller à la conservation et à la prospérité des biens de la terre. E.

BÉRENGARIENS, secte d'hérétiques qui soutenaient les erreurs de Bérenger, d'abord archidiacre d'Angers, puis trésorier et écolâtre de Saint-Martin de Tours, ville où il était né. C'était un

esprit fort médiocre, qui, ne pouvant se faire de nom par la voie des sciences, dans lesquelles il ne brillait pas, chercha à suppléer au défaut de talents par la nouveauté de ses opinions, ainsi que le démontre Guitmond, moine de la Croix-Saint-Leufroi, depuis archevêque d'Averse, qui a écrit contre lui. (*Bibliothèque des PP.*, tom. XVIII de l'édit. de Lyon, pag. 440.) D'abord il combattit le mariage, soutenant que l'on pouvait user de toutes les femmes; ensuite il soutint que le baptême des enfants était nul; il attaqua le sacrement de l'eucharistie, et, voyant que même les plus déréglés rejetaient les deux premières erreurs, il se voua tout entier à la dernière, et nia que J.-C. fût véritablement et réellement présent dans l'eucharistie. Il fit peu de disciples, encore ne s'accordèrent-ils pas entre eux dans leurs erreurs. Tous disaient que le pain et le vin ne sont pas changés essentiellement; mais les uns soutenaient qu'il n'y a rien absolument du corps et du sang de notre Seigneur dans le sacrement, qu'il n'en était qu'une ombre et une figure; d'autres, cédant aux raisons de l'église, sans quitter entièrement leur erreur, disaient que le corps et le sang de notre Seigneur y sont en effet contenus, mais cachés par une espèce d'*impanation*, afin que nous puissions les recevoir. C'était là, selon les *bérengariens*, l'opinion la plus subtile de leur maître. D'autres enfin, opposés à Bérenger, mais touchés de ses raisons, disaient que le pain et le vin sont changés en partie : quelques-uns qu'ils sont entièrement changés, mais que, quand on se présente à la communion sans en être digne, la chair et le sang de Jésus-Christ redeviennent tout à coup du pain et du vin. — Condamné successivement par plusieurs papes et par cinq ou six conciles, Bérenger rétracta ses erreurs, signa trois fois des professions de foi catholique, et les abjura autant de fois. On croit cependant qu'il mourut sincèrement converti et détrompé de ses erreurs. (*Voy.* ci-après son article.) E.

BÉRENGER DE TOURS, ainsi appelé de la ville où il naquit en 998, fit ses études à Chartres sous l'évêque Fulbert, auprès duquel il demeura jusqu'à sa mort. Il retourna alors à Tours en 1030, et fut choisi pour enseigner dans les écoles publiques de Saint-Martin. Il devint camérier, puis trésorier de cette église. La dignité d'archidiacre d'Angers, qui lui fut conférée en 1039, ne lui fit point abandonner son école, qui était très fréquentée, et d'où sortirent des hommes qui devinrent plus tard éminents dans l'église. L'histoire de Bérenger de Tours n'est que l'histoire de sa controverse sur l'eucharistie et des persécutions qu'elle lui attira. Il paraît que ce fut en 1047 qu'il commença à renouveler sur la présence réelle les opinions de Scot-Erigène, qui avait attaqué ce dogme vers le milieu du siècle précédent. Brunon, évêque d'Angers, soutint ses sentiments, et lui attira en peu de temps quelques sectateurs. Lanfranc s'étant élevé contre lui, Bérenger lui écrivit, et défendit dans sa lettre son sentiment et celui de Scot. Lanfranc se trouva à Rome au concile tenu dans cette ville, sous le pape Léon IX, l'an 1050. Sur la lecture de sa lettre, Bérenger fut excommunié, et un concile fut ordonné pour le mois de septembre à Verceil, auquel il serait appelé. Ayant appris sa condamnation, il se retira en Normandie, comptant sur la protection de Guillaume-le-Batard; mais, condamné par un synode à Brienne, il fut obligé de sortir de la province, et se retira à Chartres. Le concile de Verceil, où il n'osa point paraître en personne, condamna son sentiment et le livre de Jean Scot, duquel il avait emprunté. Dans cette même année 1050, un concile fut tenu à Paris, le 16 novembre, par ordre d'Henri Ier. Mais Bérenger ni Brunon n'y parurent. Ils furent condamnés tous deux. Cependant le premier soutint son opinion dans d'actives controverses avec les théologiens contemporains, parmi lesquels on remarque surtout Adesman, clerc de l'église de Liége, et Ascelin, moine de Saint-Évron en Normandie. Déçu dans l'espoir dont il s'é-

tait flatté d'être protégé par Richard, roi d'Angleterre, qui se trouvait alors à la cour de France, il rétracta ses opinions en 1055, au concile de Tours, présidé par le légat de Victor II, Hildebrand, depuis Grégoire VII. Mais aussitôt après, il recommença à soutenir le sentiment qu'il venait de condamner lui-même. Anathématisé par le concile de Rouen, en 1063, et en 1075 par celui de Poitiers, où il courut le danger d'être tué, il resta dans ses opinions, malgré les sages représentations de Brunon, qui avait pris la résolution d'éviter toute dispute, et qui lui conseillait de suivre son exemple. Enfin il fit une nouvelle et dernière rétractation au mois de décembre de l'année 1078, au concile de Rome, présidé par Grégoire VII. Il est naturel de suspecter la sincérité de ce dernier changement, quoiqu'il puisse être raisonnablement attribué à la faiblesse de l'âge, car Bérenger avait alors 80 ans. Le sentiment qu'il défendit pendant la plus grande partie de sa vie étant devenu dans la suite une des bases de la réforme, les protestants, qui cherchent dans la tradition des écrivains qui leur soient favorables, se sont trouvés intéressés à soutenir que Bérenger n'avait cédé qu'à la force et au désir de la paix, et les catholiques, de leur côté, ont dû s'appliquer à prouver sa sincérité. Il est difficile, ou plutôt impossible, de découvrir la vérité au milieu de ces prétentions diverses. Quoi qu'il en soit, il paraît que sa rétractation parut sincère aux églises qui furent le plus agitées par ses opinions. On en a la preuve dans le service annuel célébré pour lui dans l'église de Tours.—Il mourut le 6 janvier 1088, dans l'île de Saint-Côme, près de Tours, après avoir encore été obligé, dans ses dernières années, de rendre compte de sa foi au concile de Bordeaux, en 1080. Il ne reste de lui que peu d'ouvrages, qui tous ont rapport à ses opinions sur l'eucharistie, et qui sont écrits dans un style sec et tout rempli de subtilités scolastiques.

H. Bouchitté.

BÉRÉNICE, c'est-à-dire, en grec *messagère de la victoire*. Plusieurs femmes de ce nom sont célèbres dans l'antiquité : 1° *Bérénice*, femme de Ptolémée-Evergète. Elle avait pour son mari une tendresse extraordinaire, et lorsque celui-ci entreprit la guerre de Syrie, vivement alarmée des dangers qu'il allait courir, elle fit vœu d'offrir sa belle chevelure à Vénus s'il revenait victorieux. Evergète rentra dans ses états après avoir soumis la Mésopotamie, la Perse, la Médie et la Babylonie. Bérénice, pour remplir le vœu qu'elle avait fait, déposa sa chevelure dans le temple de Vénus Zéphyride, mais elle disparut dès la nuit suivante. L'astronome Conon, sans doute pour prévenir la vengeance de Ptolémée, qui regardait ce vol comme un sacrilége, répandit le bruit que les dieux avaient placé la chevelure de Bérénice dans la constellation du lion, et qu'il l'avait aperçue sous la forme de sept étoiles disposées en triangle. Après la mort d'Evergète, Bérénice et son frère périrent par ordre de Ptolémée-Philopator, qui les condamna à mourir dans une chaudière d'eau bouillante.—2° Bérénice, sœur de Ptolémée-Evergète et fille de Ptolémée-Philadelphe, fut demandée en mariage par Antiochus, surnommé le *Dieu*, qui avait répudié Laodice, sa première femme, pour contracter avec Ptolémée une alliance qui devait lui être avantageuse. Aussitôt après la mort de ce dernier, Antiochus rappela Laodice. Celle-ci, pour se venger de sa rivale, et pour éviter un sort semblable à celui dont elle avait déjà été victime, fit empoisonner Antiochus, et condamna à mort Bérénice et son fils. Cette mère désolée eut le tourment affreux de voir égorger son fils dans ses bras : elle fut étranglée aussitôt après.—3° Bérénice, épouse de Mithridate-le-Grand, roi de Pont, fut mise à mort par son époux, qui après avoir été battu par le Romain Lucullus, l'an 71 avant Jésus-Christ, craignait qu'elle ne tombât entre les mains de ses ennemis. Il agit de même à l'égard de son autre femme, Monime, et de ses deux sœurs, Roxane et Statira.—4° Bérénice, épouse

d'Hérode, son oncle, et fille d'Agrippa-le-Grand, sur l'intercession duquel son époux fut nommé roi de Chalcis, par l'empereur Claude, sut, après la mort de celui-ci, et malgré son inconduite et ses débauches, si bien s'attirer les bonnes graces de l'empereur Vespasien et de son fils Titus, que ce dernier la reconnut presque pour sa femme, ou du moins la traita comme telle. C. L.

BÉRESFORT (Guillaume), baron, duc d'Elvas et marquis de Campo-Mayor. Pendant la guerre entre la France et le Portugal, il montra tant d'habileté, de connaissances militaires, de pénétration et de courage, qu'il mérita d'être compté au nombre des généraux les plus distingués qu'ait eus l'Angleterre. Il forma non seulement l'armée régulière, mais encore la milice de Portugal, avec tant de succès qu'elles furent en état de rivaliser avec l'élite des armées alliées lors de l'insurrection d'Espagne. Béresford gagna en 1810 la bataille d'Albuféra contre le maréchal de France Soult. En 1812, il commandait un corps d'armée sous les ordres du duc de Wellington, et prit la part la plus éclatante aux combats mémorables de Vittoria, Bayonne et Toulouse. Il entra à Bordeaux avec le duc d'Angoulème, le 13 mars 1814. Le 6 mai de la même année, il fut créé baron d'Anglelerre, et peu de temps après envoyé au Brésil, d'où il revint en 1815. Le prince régent de Portugal le nomma généralissime de toutes les armées du royaume. A peine était-il arrivé à Lisbonne qu'une mission importante pour Rio-Janeiro lui fut confiée par son gouvernement. La sévérité avec laquelle il réprima en 1817, à Lisbonne, la conspiration du général Freyre contre l'armée anglaise et la régence de Portugal le rendit odieux aux militaires portugais; il fut en conséquence congédié en 1820 par les cortès. Il se rendit alors au Brésil, puis de là en Angleterre, et rentra à Lisbonne en décembre 1826 pour prendre le commandement des troupes anglaises auxiliaires contre les insurgés; mais ces troupes restèrent dans l'inaction. Il revint en Angleterre, où il n'a pas cessé, depuis lors, d'entretenir des intelligences actives avec le parti miguéliste. C. L.

BÉRÉZINA (Passage de la.) L'armée française ayant quitté Moscou, et s'étant mise en retraite au milieu du mois d'octobre 1812, le général en chef russe conçut le projet de l'envelopper au passage de la Bérézina, si elle lui échappait avant le Boristhène. L'amiral Tchitchagof reçut en conséquence l'ordre de se diriger avec la moitié de son armée sur Minsk, afin de se rendre maître des magasins immenses réunis dans cette place, et de marcher ensuite sur Borissof et s'y déployer sur la rive droite de la Bérézina. Le général Wittgenstein, poussant devant lui le corps français qui lui était opposé, devait aussi se rendre à Borissof par la rive gauche de la Bérézina. Le maréchal Koutousof, avec l'armée principale, suivant l'armée française en queue, cette dernière se serait trouvée acculée à une rivière non guéable, et attaquée de toutes parts. Le général russe ne réfléchissait pas qu'en resserrant ainsi une armée qui comptait encore quatre-vingt mille vieux soldats, il en faisait un globe de compression dont l'explosion amènerait inévitablement sa perte. Les combats de la Bérézina ont prouvé que si le plan de Koutousof eût été exécuté comme il avait été conçu, le résultat en aurait été la destruction totale de l'armée russe, et la possibilité pour nous d'hiverner en Lithuanie. Malheureusement pour nous, ce plan fut mal exécuté, et le manque de son exécution fut précisément la cause de notre perte. — Le 27 octobre, l'amiral Tchichagof partit de Brecz-Litewski avec environ trente mille hommes, dont dix mille chevaux. Le prince de Schwartzenberg, commandant le corps autrichien, n'inquiéta pas ce mouvement. Le cabinet de Vienne, dirigé par un agent anglais (M. Walpoole), méditait déjà alors de profiter de nos revers par la défection qui fut consommée plus tard. Schwartzenberg resta derrière le Bug, et s'il fit un mouvement en avant à Wol-

kowisk pour battre le général Sachen, que Tchitchagof avait laissé en Wolhynie, ce monvement n'eut aucune suite. —Le 12 novembre, l'amiral Tchitchagof arriva sur le bord de la Bérézina, en face de Sverjin. A cette même époque, le corps du duc de Reggio se retirait par Cholopeniczy sur Bobr ; celui du duc de Bellune était à Czasniky en face du général Wittgenstein, qui occupait Lepel ; la division Loison, forte de douze mille hommes, était à Wilna ; la division de Dembrowsky était entre Jgumen et Bobruisk. Il y avait à Minsk environ trois mille hommes. A la nouvelle de l'arrivée d'un corps russe sur le Niémen, le gouverneur de Minsk perdit la tête, et s'avisa de vouloir disputer le passage de cette rivière. Il y envoya un bataillon de la garnison et trois qu'il avait demandés au général Dembrowsky, opposant ainsi environ trois mille hommes à trente mille. Ainsi qu'il était facile de le prévoir, ce détachement fut battu et presque dispersé, et le 15 au soir l'avant-garde russe se trouva à 4 lieues de Minsk. Le gouverneur se décida alors à quitter la ville en hâte pour se rendre à Borissof, où il parvint encore à réunir trois mille hommes de recrues venant de l'armée, et qu'il fit rétrograder. Le général Dembrowsky, qui était venu de sa personne à Minsk, retourna en hâte à sa division à Jgumen afin de la diriger sur Borissof. — Le gouverneur de Minsk resta pendant cinq jonrs à Borissof sans que l'ennemi parût ; mais il perdit ce temps dans une apathie qui tenait de l'imbécilité. Il ne s'occupa pas de faire mettre en état au moins le réduit du camp retranché qui couvrait le pont ; il ne plaça aucune troupe sur la rive droite. Si l'ennemi avait marché droit sur lui, au lieu de s'arrêter à Minsk, il serait arrivé jusque dans le bourg sans rencontrer d'obstacles. Le 20, vers 10 heures du soir, la division Dembrowsky arriva vers la tête du pont, et s'y plaça comme elle put. Dès le point du jour, le 21, elle fut attaquée par les divisions russes de Lambert et Langeron, fortes de dix mille hommes d'infanterie et de six mille chevaux. Dembrowsky n'en avait pas cinq mille. Le combat se sontint cependant depuis six heures du matin jusqu'à cinq heures du soir. Après des efforts inouïs de valeur, la brave division polonaise fut obligée de repasser le pont sans pouvoir le détruire, ayant perdu près de quinze cents hommes et quatre canons ; mais elle prit position sur les hauteurs qui dominent Borissof, en arrière de la route de Bobr, et arrêta l'ennemi vainqueur. — Que faisait pendant ce temps le duc de Reggio, qui était à Bobr, et qui avait une division (Merle), à Nacza? De l'un et de l'autre de ces points, on avait parfaitement entendu la canonade, qui avait duré onze heures, et où près de cent bouches à feu avaient été engagées. Dans d'autres temps, il aurait poussé sur Borissof une division qui y serait arrivée à dix heures du matin, et aurait suffi pour repousser les Russes et conserver le pont. Mais les temps de la fortune de Napoléon commençaient à passer. Quoi qu'il en soit, le défaut de coopération du corps du duc de Reggio au combat du 21 novembre fut la véritable cause des désastres de la Bérézina. — Ce même jour, la grande armée française était entre Orsza et Toloczin. Le corps du duc de Bellune s'était rapproché de Czasniky à Cholopeniczy. Wittgenstein suivait le duc de Bellune. Koutousof était encore en arrière du Boristhène. Ce ne fut que le 23 que le duc de Reggio se décida à marcher sur Borissof. Une division russe en débouchait de son côté, marchant sur Bobr. Elle fut facilement culbutée, et perdit son artillerie et ses bagages ; mais l'amiral Tchitchagof put faire couper le pont de son côté, et garnir de batteries les hauteurs qui le dominent. — Le 25, le gros de l'armée française se trouva réuni sur les hauteurs en arrière de Borissof, ayant une arrière garde à Loszuitza. Le duc de Reggio était à Borissof, le duc de Bellune sur la gauche à Ratuliczy. Wittgenstein avait cessé de le suivre et était à Baran, se dirigeant sur Borissof. Le maréchal Koutousof était à Ko-

pis, sur le Boristhène ; l'amiral Tchitchagot avait la division Tchaplitz à Zembin, et était avec les trois autres devant Borissos. Ce même jour il reçut de Koutousof l'ordre de s'étendre à droite sur Bérézino, parce que l'armée française se dirigeait de Bobr sur ce même point. Le 25 l'amiral s'y rendit en effet avec une division. Cependant l'empereur Napoléon ayant rassemblé son armée et déployé une nombreuse artillerie en face de Borissof, parut d'abord vouloir y forcer le passage. L'opération était peu praticable, quand même on serait parvenu à réparer le pont, parce qu'il fallait passer un défilé de 300 toises, formé par le pont et les digues qui traversent les marais, et sous le feu des batteries qui couronnaient les hauteurs semi-circulaires dans la concavité desquelles on arrivait. Cependant l'armée n'avait à choisir qu'entre deux reutes, celle de Minsk et celle de Wilna, par Pleszcsenitzy. Napoléon se décida pour la dernière, qui paraissait la moins gardée; mais il lui importait de faire croire à l'ennemi qu'il choisirait la première, afin de se rapprocher de l'armée de Schwartzenberg, qui s'était avancé à Niesvy. Tandis qu'il poussait des reconnaissances vers Veselovo, il envoya d'assez forts partis de cavalerie vers Ucholoda, en descendant la Bérézina, et fit même commencer à y réunir des matériaux pour un pont. La position de Veselovo ayant été bien reconnu, le corps du duc de Reggio et la division Dembrowsky s'y rendirent, le 26 au matin. Les autres corps de l'armée suivirent ses mouvements, excepté celui du duc de Bellune, qui reçut l'ordre de se rendre à Borissof, pour continuer à tromper l'ennemi. Dès son arrivée, le duc de Reggio fit construire deux ponts, dont un pour l'infanterie, avec les matériaux que fournit la démolition du village. Ce travail fut protégé par le feu de l'artillerie, à laquelle les ennemis ne répondirent que faiblement, et pendant une heure au plus. Tchaplitz resta dans le bois que traverse la route de Zembin. Un peu avant la nuit, Napoléon, voyant que l'infanterie ennemie s'était retirée de la plaine jusque dans le bois, ordonna au duc de Reggio de passer la rivière. Une forte gelée qui avait repris le 24, rendait les marais praticables et facilita le passage. Tchaplitz, vivement attaqué, fut culbuté sur Brilova, et la route de Zembin se trouva ouverte. Le général Dembrowsky fut blessé à cette affaire. Aussitôt après, Napoléon passa avec la garde et s'établit sur les hauteurs qui bordent le bois. Le 3e et le 5e corps passèrent ensuite, et se placèrent en réserve derrière le duc de Reggio, qui avait pris position à Brilova, pour contenir l'amiral Tchitchagof, dont on attendait l'arrivée au secours de Tchaplitz. Ce passage dura toute la nuit, parce que la mauvaise qualité et la faiblesse des matériaux qu'on avait été forcé d'employer pour les ponts obligeaient à les réparer souvent. Le 27, vers midi, le duc de Bellune arriva devant Veselovo, avec les divisions Daendels et Girard, et y prit position pour couvrir le passage. La division Partouneaux resta à Borissof jusqu'à six heures du soir ; alors elle se mit en route pour rejoindre son corps d'armée; mais le général Partouneaux s'étant trompé de chemin alla se jeter au milieu du corps de Wittgenstein, qui était arrivé à Studentzy. Le passage des 1er, 4e, 7e et 8e corps, du grand parc et des équipages dura toute la journée du 27 et la nuit suivante, à cause des fréquentes réparations à faire au pont. — Le 28, au point du jour, l'amiral Tchitchagof, qui avait réuni toute son armée, déboucha de Stachova et attaqua les corps du duc de Reggio, du duc d'Elchingen (3e) et du prince Poniatowsky (5e), qui étaient en avant de Brilova. Malgré la disproportion du nombre (12,000 contre 30,000), le combat se soutint toute la journée à avantage égal. Le soir, une charge brillante de la division de cuirassiers du général Doumerc décida l'amiral à la retraite. Sur l'autre rive, le général Wittgenstein attaqua en même temps le duc de Bellune ; ici la disproportion était encore plus grande. Le 9e corps ne comptait que 15,000 combattants, l'ennemi en avait 45,000. Le duc

de Bellune avait sa droite à la rivière et flanquée par une batterie de la garde; sa gauche était en l'air et n'était couverte que par la brigade de cavalerie du général Fournier, qui fit des prodiges de valeur. Dans la plaine, derrière le 9e corps, et qui s'étend jusqu'au pont, étaient quelques milliers de voitures, fourgons ou caissons et une multitude d'employés civils et militaires, de femmes, d'enfants et de blessés, qui, devant passer les derniers, étaient encore sur la rive gauche de la Bérézina, et commençaient à peine à défiler sur les ponts. Le 9e corps soutint le combat avec une valeur et une constance héroïques, et tint long-temps la victoire indécise; mais enfin, vers 3 heures après midi, il fut obligé de céder et de repasser les ponts, qu'on fit sauter, abandonnant l'artillerie et tous les non-combattants qui n'avaient pu gagner la rive droite. — La plaine de Veselovo offrait le soir un spectacle dont l'horreur est difficile à peindre. Elle était couverte de voitures et de fourgons, la plupart renversés les uns sur les autres et brisés; elle était jonchée de cadavres, parmi lesquels il n'y avait qu'un trop grand nombre d'individus non militaires, de femmes et d'enfants, traînés à la suite de l'armée jusqu'à Moscou, ou fuyant cette ville pour suivre leurs compatriotes. Le sort de ces malheureux, au milieu de la mêlée des deux armées, fut d'être écrasés sous les roues des voitures ou sous les pieds des chevaux, frappés par les boulets ou les balles des deux partis, noyés en voulant passer les ponts avec les troupes, ou dépouillés par les Russes et jetés sur la neige où le froid termina bientôt leurs souffrances. La perte totale de l'armée française, dans les deux combats du 28, peut être élevée à environ 10,000 hommes, dont 6,000 combattants seulement; le reste était des blessés et des non-combattants de tout âge et de tout sexe. De notre côté, les fautes qui amenèrent les désastres de la Bérézina et la ruine totale de l'armée, furent : 1° celle du gouverneur de Minsk, qui eut la folie de vouloir défendre le passage du Niémen avec une poignée d'hommes, au lieu d'évacuer Minsk, et d'aller tout de suite occuper la tête du pont de Borissof, en y appelant le général Dembrowsky : il aurait pu alors y réunir près de 10,000 hommes et la défendre; 2° l'abandon où le duc de Reggio laissa la division Dembrowsky le 21, au lieu de la faire soutenir au moins par une division.—Le projet d'envelopper l'armée française, qu'on attribue à l'empereur Alexandre, manqua par les causes suivantes : 1° le général Wittgenstein, après avoir reçu les instructions qui le concernaient, aurait dû se porter de Senno directement sur Plesszcenitzy et Zembin, où il aurait joint l'amiral Tchitchagof, dès le 21 novembre; dans ce cas, le passage de la Bérézina serait devenu bien plus difficile, ou plutôt presque impossible. Au lieu de cela, Wittgenstein, en s'attachant à suivre le 9e corps, fit un long détour, qui le plaça à la queue de l'armée française au lieu d'être devant elle; 2° le maréchal Koutousof fit la faute d'ordonner à l'amiral Tchitchagof de s'étendre à droite, en sorte que le 26 il ne se trouva à Zembin qu'une division russe, au lieu de deux. Le maréchal commit lui-même la troisième faute, qui fut d'avoir tellement retardé sa marche que, le 27, il était encore sur les bords du Boristhène, et de s'être de là dirigé sur Bérézino, sans avoir fait reconnaître si réellement l'armée française suivait cette route. — Au reste, l'armée française, ainsi que nous l'avons déjà dit, ne fut qu'en partie sauvée à la Bérézina. Le désordre devint si grand après le passage de cette rivière que la plupart des corps qui avaient encore maintenu jusque là une apparence d'organisation, se débandèrent tout-à-fait. Plus de 30,000 individus de tous les corps, désarmés et marchant pêle-mêle comme des troupeaux de moutons, sans vouloir reconnaître aucune discipline, tombèrent entre les mains de l'ennemi, depuis là jusqu'à Wilna. L'ennemi ne pouvait pas espérer un résultat aussi avantageux de la bataille générale qu'il avait voulu amener sur les bords de la Bérézina. Gal de VAUDONCOURT.

BERG, ancien duché de l'empire d'Allemagne échangé en 1806 par l'électeur de Bavière contre Anspach, contrée fort peuplée, fait actuellement partie de la province prussienne de Clèves-Juliers-Berg; c'est le pays le plus manufacturier de toute l'Allemagne. Les cantons les plus importants, sous le rapport de l'industrie manufacturière, sont le Wupperthal, le Barmen et la ville d'Elberfeld. Le chef-lieu est Dusseldorf, ville riche et opulente, dans laquelle est le siége du gouvernement.—Tout le pays est montagneux et couvert de bois, et abonde en mines de fer, de plomb et de charbon de terre. Les parties du territoire situées le long du Rhin sont fertiles; cependant elles sont loin de produire assez de blé pour suffire à la consommation de la population, qui est incontestablement plus nombreuse, plus riche et plus civilisée dans cette petite province que dans aucun autre pays de l'Allemagne. — Cette heureuse situation des habitants n'est pas, comme on voit, la conséquence de la fertilité de leur sol, pas plus que de leur forme particulière de gouvernement, sous les anciens ducs, puis sous les princes palatins de Neubourg et Brandebourg, ou sous le palatinat créé par suite de la division du territoire de 1666; mais bien celle de leur active industrie, et d'une foule de circonstances particulières qui ont favorisé leur pays. — Jusqu'au temps de la réforme opérée par Luther et Calvin, l'industrie manufacturière s'était maintenue au plus haut degré de prospérité dans le nord des Pays-Bas, depuis les côtes occidentales de la Hollande jusqu'aux frontières de France. Elle avait été également très florissante à l'orient et au midi, jusque dans le Brabant et à Namur, sous le sceptre bienfaisant des ducs de Bourgogne; elle en disparut lorsqu'y éclatèrent, sous Philippe II, les cruelles persécutions dont les protestants furent l'objet, persécutions exercées plutôt contre l'esprit de liberté qui régnait dans ces provinces qu'en haine de la religion qu'on y professait. Les nombreuses exécutions sanguinaires et les fréquentes confiscations qui furent alors ordonnées amenèrent l'insurrection et l'émigration des classes industrielles de la Belgique. Les plus riches manufacturiers, qui habitaient le sud de cette province où les Espagnols se maintinrent long-temps, émigrèrent à Hambourg, Londres, Cologne, etc.; les moins riches, ainsi que les ouvriers, se retirèrent dans le voisinage pour y attendre l'issue des événements ultérieurs, et cherchèrent, pour y établir des fabriques, un pays qui leur offrît à bon marché des subsistances et des matières premières pour leur industrie, et à leurs produits des débouchés faciles en Hollande par mer, et en Allemagne par le Rhin et par terre. — Dès lors régna dans le duché de Berg une entière tolérance de toutes les sectes religieuses. Les souverains de ce petit pays possédaient de beaux domaines, dont les revenus s'accrurent sensiblement par l'émigration belge. Ils n'exigeaient que des impôts minimes de leurs sujets, fidèles, mais peu généreux. Dans les villes, la bourgeoisie jouissait d'une grande indépendance. Dans les campagnes, la noblesse, presque toujours endettée, s'estimait heureuse de pouvoir vendre ses terres d'une manière avantageuse; on n'augmentait jamais les charges et corvées, qui n'étaient point renouvelées une fois qu'une commune s'en était affranchie par voie de rachat. — La nature y offrait en abondance les deux choses les plus nécessaires aux fabriques, l'eau et le combustible: les Belges émigrants avaient pour eux les moyens pécuniaires et les ouvriers. De ce côté du Rhin, ils étaient à l'abri des dévastations qui désolaient les Pays-Bas espagnols. — Comme les deux partis belligérants étaient forcés d'employer, l'un ses trésors d'Amérique, l'autre ses profits sur le commerce maritime, à l'achat d'équipements, armements et fournitures de guerre qu'ils ne pouvaient trouver plus à leur portée que dans la province de Berg et celle de Liége, les manufactures d'équipements, de munitions et d'approvisionnements militaires, tels que poudre, plomb, fer,

acier, toile, drap et cuirs, furent celles qui reçurent d'abord le plus d'activité.— Lorsque la maison régnante de Berg vint à s'éteindre en 1609, la cour d'Antriche éleva des prétentions sur le duché, comme fief de l'empire, et résolut, avec l'assistance de l'Espagne, d'en prendre possession en le faisant occuper par un archiduc. — Ceci ne convenait ni à la maison de Saxe, qui dès le xve siècle avait obtenu la survivance du duché de Berg, en cas d'extinction de la branche mâle de Juliers-Berg, ni aux deux maisons de Pfalz-Neubourg et de Chur-Brandebourg, qui appuyaient leur droit sur un édit de Charles-Quint, *privilegium habitationis*, publié en 1546, en faveur de la postérité féminine du duc Guillaume II, privilége qui s'était étendu jusqu'à elles par le mariage du duc Guillaume avec la fille de son frère Ferdinand II.—Les deux concurrents, le prince palatin de Neubourg et l'électeur de Brandebourg, obtinrent l'assentiment des habitants pour régner collectivement sur Berg, accommodement qui fut approuvé et garanti par les états de la république batave, à qui il importait que le duché de Berg ne fût pas gouverné par un prince catholique et allié des Espagnols. Ce gouvernement collectif, appuyé sur la garantie hollandaise, préserva le pays de Berg, depuis 1666, des maux résultant de la guerre, qui exerça presque continuellement ses fureurs dans son voisinage; et conserva intacte l'ancienne assise des taxes seigneuriales, sur l'élévation desquelles les souverains ne purent jamais s'entendre, soit entre eux, soit avec l'assemblée des états.—Vers le commencement de la guerre de 30 ans, les persécutions exercées par le synode de Dordrecht contre les remontrants, nom sous lequel on désignait les plus rigides républicains des 7 provinces unies, donnèrent naissance à de nouvelles émigrations. Les riches habitants des provinces septentrionales se retirèrent dans le pays de Berg; et quoique plus tard ils rentrèrent dans leur patrie, ils ne laissèrent pas que d'accroître l'industrie manufacturière du pays pendant le séjour qu'ils y firent. — Ce n'est qu'avec répugnance que les états-provinciaux du duché acceptèrent les circonscriptions territoriales résolues en 1666 par les princes souverains; que si, à cette époque, quelques comtes palatins augmentèrent les taxes dans les domaines qui leur étaient échus; c'est que le pays s'était enrichi, et pouvait réellement supporter des charges plus considérables que cent ans auparavant. — Lorsque Louis XIV révoqua l'édit de Nantes, ce fut encore le duché de Berg que les Français émigrants choisirent pour le lieu de leur résidence, tant à cause de la tolérance de toutes les religions que de la liberté civile dont on y jouissait. Ils y apportèrent le goût et la délicatesse de l'industrie française dans les soieries, les cotonnades, les dentelles, le blanchiement des toiles et la papeterie fine. Ainsi, pendant le long règne de Louis XIV, ce pays fut constamment un territoire neutre offrant un refuge tranquille et assuré, tandis que la Belgique méridionale était sans cesse tourmentée par des guerres cruelles. — Pendant le xviiie siècle, il fut également protégé par sa neutralité, une bonne constitution et un système favorable d'administration intérieure. La partie orientale de l'Allemagne en tirait des objets de première nécessité, et les lois rigoureuses de la conscription dans les pays limitrophes favorisait l'accroissement de la population et la division du territoire.—Plus tard Dusseldorf devint l'un des grands quartiers généraux de l'émigration française. En 1806, le duché de Berg perdit sa dynastie régnante, par suite d'un échange avec la couronne de Prusse; et lorsqu'après la paix de Tilsitt il fut incorporé en 1806, par l'empereur Napoléon, au duché de Clèves, pour être donné d'abord à Murat, et ensuite à Louis-Napoléon, roi de Hollande, les habitants regrettèrent beaucoup les débouchés avantageux qu'ils avaient autrefois en France. Ce fut le seul pays d'Allemagne qui, à cause du grand débit dont jouissaient ses produits manufacturiers en France

tant qu'il fit partie du grand-duché de Berg et qu'il restât placé sous le patronage de l'empereur des Français, désira son incorporation à la France. En 1814, il fut de nouveau réuni à la Prusse, et vit rétablir par là ses anciennes relations avec le reste de l'Allemagne. Sa nombreuse population est alimentée aussi bien par les produits d'un sol soigneusement cultivé, que par de nombreuses manufactures de fer, d'acier, de draps, de papiers, de cuirs, de savons, de tabac, de soieries, etc. De riches fabricants d'Elberfeld et autres lieux ont récemment conçu le plan d'une compagnie rhénane à l'instar de la compagnie des Indes d'Angleterre. Aujourd'hui, la province de Clèves-Berg est comptée comme la neuvième du royaume de Prusse. Sa superficie est de 300 lieues carrées; elle est divisée en deux districts dont les chefs-lieux sont Cologne et Dusseldorf, et dont la population s'élève à 98,300 ames. C. L.

BERGAME ou BERGAMASQUE, en latin *Bergomum*, province du royaume lombardo-vénitien, dont la superficie est évaluée à environ 100 lieues carrées et la population à 306,000 habitants. Elle a pour limites au nord la Valteline, au sud la province de Cremone, à l'ouest le Milanais et à l'est la province de Brescia. Elle renferme 200 mines de fer. La capitale de la délégation de Bergame est située sur des collines entre les deux rivières de Brembe et de Serio, bâtie en amphithéâtre, entourée de murs et de fossés, et défendue par deux châteaux, l'un dans la ville, et l'autre, la *Capella*, en dehors. Elle a en outre deux faubourgs entourés de murs et quatre autres qui sont ouverts. Sa population est de 30,680 habitants. Elle est le siége d'un évêché suffragant de Milan, d'un collége provincial, et possède une académie de peinture, une de sculpture, un muséum, un athénée, une bibliothèque publique, plusieurs écoles, des manufactures de soieries, de fer et de drap. On y trouve également une commune protestante. Parmi les édifices que renferme la ville de Bergame, l'un des plus remarquables est celui où se tient la foire de Saint-Barthélemi, qui commence le 24 août et dure douze jours. C'est à cette foire que se traitent les affaires les plus considérables en soieries qui aient lieu dans tout le pays. — Les personnages bouffons des anciennes comédies italiennes, Arlequin, Truffaldin, Pantalon et Colombine, sont originaires de Bergame, ou du moins affectent de se servir sur la scène du dialecte de cette province, qui est le plus grossier de toute l'Italie. On a les *Métamorphoses d'Ovide* tournées en bergamasque par un auteur qui a pris le nom et la qualité de *Baricocol*, *doter di val Bambrena*. *Bergame* a été bâtie par les Gaulois Cénomanois, comme le confirme l'origine de son nom, que Cluvier (*Ital. Ant.*, liv. I, pag. 25) tire avec assez de vraisemblance de *Berg*, qui en langue celtique signifie *montagne*, et de *home*, qui signifie demeure, domicile, comme on le voit encore aujourd'hui en anglais; de sorte que *Bergomum*, qui est employé aussi par Pline (liv. III, chap. 17), n'est autre chose que *domaine de la montagne*. Le P. Célestin, capucin, a écrit en italien l'histoire de Bergame : *Historia quadripartita di Bergamo* (in-4°. Bergame, 1167.) C. L.

BERGAMI. *Les rois s'en vont*, mais pendant long-temps encore leurs vertus, leurs vices, leurs malheurs, feront partie de l'histoire des peuples, et serviront à peindre les mœurs de l'époque où ils auront véen. Georges, prince de Galles, épousant Caroline de Brunswick, sa cousine, et s'enivrant si complètement les trois premiers jours de son mariage que Rome même l'aurait déclaré nul, représente une triste mode anglaise en l'année 1795; et quand en 1820, devenu roi, il l'accuse d'adultère et lui intente un procès, afin de prouver que l'accusation est vraie, les usages anglais nous apparaissent incontestables. Entre ces deux rejetons de tant de têtes couronnées, s'élève le pauvre Bartolomeo Bergami, qu'ils vont rendre célèbre à jamais. Il a

été maréchal-des-logis-chef dans un régiment italien. Des passe-droits (on en fait partout) le décident à quitter le service; mais comme il a l'habitude du cheval; il devient courrier du général Pino. Cette servitude lui déplaît, car il dit qu'il est gentilhomme, et peut-être le prouverait-il; mais le fait positif est qu'il a une taille herculéenne, un visage régulier, une chevelure blonde, épaisse, bouclée; un esprit naturel fort gai, de la finesse, et un courage, une audace, qui ne se démentent jamais. Avec de semblables avantages, on ne peut être que le courrier d'une princesse : aussi le marquis Ghisilieri le présenta-t-il à celle de Galles, qui voyageait en Italie en 1814. — La princesse Caroline de Brunswick avait 47 ans; peu de beauté; mais elle était bonne, malheureuse, et accusée depuis long-temps de ne guère tenir compte des convenances. Elle n'avait pas encore distingué le grand et beau Bergami, lorsqu'un des camarades de celui-ci lui donna un verre de vin destiné à la reine. Ce vin était empoisonné; Bergami faillit mourir, et son auguste maîtresse crut devoir le dédommager des douleurs qu'il souffrait pour elle, bien qu'il ne les dût qu'au hasard. Bergami fut fait écuyer, baron, chambellan; et sa sœur, la comtesse Oldi, devint dame d'honneur. Depuis cette époque, Bergami ne s'occupa qu'à préserver la vie de Caroline, même aux dépens de la sienne, car des scélérats, pour leur compte ou pour celui d'un tiers bien connu, tentèrent souvent de l'assassiner. La reconnaissance de la princesse se manifesta sous toutes les formes, et surtout envers la petite-fille de Bergami, qui se disait veuf, et achetait le silence de sa femme au moyen d'une pension. Cet enfant malade ne recevait de soins que de Caroline; mais le roi d'Angleterre a fait constater juridiquement que Bergami n'en recevait pas de moins affectueux; et la gratitude de Caroline n'était que de l'amour, s'il faut en croire les accusations d'adultère intentées contre elle en 1820, lorsque, son mari devenu roi, elle eut (chose inconcevable pour une femme d'esprit!) la fantaisie de s'asseoir aussi sur le trône. On tenta vainement Bergami par l'appât de sommes immenses de joindre ses aveux aux dépositions de ceux qui accusaient la reine; il s'y refusa constamment. Sa discrétion eût été inutile, si le duc d'York n'eût pas eu lui-même intérêt à ce que le divorce ne fût pas prononcé. — Plus tard un courrier apprit à Bergami, retiré à Pesaro, que Caroline étant au spectacle avait pris une glace et était morte quelques heures après. Elle a été empoisonnée, s'écria-t-il, et il le croit encore. — Bergami est riche, et si considéré qu'on lui permet d'avoir une garde, et qu'on lui a donné six canons pour la défense de sa personne. Lors du soulèvement des Italiens en 1831, il fit enfouir ces canons, dont les insurgés voulaient s'emparer, et évita toujours de prendre part aux dissensions politiques. A son tour, il a élevé une servante obscure au rang de surintendante de sa maison, et lui témoigne une affection sans bornes. La fille et les gens de Bergami regrettent le joug de la princesse, beaucoup plus doux, dit-on, que celui de cette véritable Maritorne. Cependant Bergami a conservé le souvenir de sa royale maîtresse; il n'en parle qu'avec respect, et c'est à son intention qu'il porte toujours des bracelets d'or rivés au haut de ses bras, qu'un sculpteur prendrait volontiers pour modèles. Beaucoup de personnes d'un rang élevé accueillent Bergami comme un ami, à Rome, à Naples et à Milan; et l'histoire, car il faudra qu'on l'y nomme, ne confondra point le favori de Caroline avec ceux de Catherine II. Comtesse de Bradi.

BERGAMOTTE, en latin *bergamotta*, ou *pirum bergomium*. Il y a deux fruits de ce nom : le premier est une sorte de citron ou de petite orange, ronde et verte, très estimée, d'une odeur et d'une saveur très agréables, dont la feuille et le fruit sont plus courts que ceux des citrons et des oranges ordinaires, et dont l'écorce donne, par l'extraction, une huile employée comme parfum et

quelquefois en médecine. On fait aussi avec son écorce de petites boites à bombons, parfumées, et qui conservent le nom de *bergamottes*. — Un grand nombre d'espèces de *poires* sont comprises également sous le nom commun de *bergamotte;* ce sont : 1° la *bergamotte d'été* (ou *milon de la beurrière*); 2° la *bergamotte rouge ;* 3° la *bergamotte suisse ;* 4° la *bergamotte d'automne ;* 5° la *bergamotte-crassane ;* 6° la *bergamotte de Soulers* (ou *bonne de Soulers*); 7° la *bergamotte de Pâques* (ou d'*hiver*); 8° la *bergamotte de Hollande* (ou d'*Alençon*); et 9° la *bergamotte cadette* (ou *poire de Cadet*). Ces diverses variétés de la même espèce ont plus ou moins d'analogie entre elles et plus ou moins de qualité ; mais elles sont, en général, d'une nature tendre, fondante, sucrée et parfumée, qui les font rechercher des amateurs. — Ces deux espèces de citron, ou d'orange, et de poire dont nous venons de parler, viennent, dit-on, l'une et l'autre de Bergame, en Italie, d'où elles ont retenu leur nom ; mais, selon une autre opinion, partagée par Ménage, et qui semblerait surtout pouvoir s'appliquer avec plus de justesse au second de ces fruits, ils seraient originaires de Turquie, et auraient reçu le nom de *bergamotte*, de *beg*, qui signifie seigneur, et *armot* ou *armout*, poire, c'est-à-dire *poire du seigneur*, ou la *reine des poires*. Z.

BERGASSE (Nicolas), avocat de Lyon, né en 1750, et connu surtout par ses débats et sa lutte avec un écrivain célèbre, l'auteur du *Mariage de Figaro*. Rien n'était plus simple au fond que le procès de Kormann contre son épouse. C'était une de ces malheureuses affaires que de sages conseillers font terminer en famille, pour éviter un éclat toujours préjudiciable à toutes les parties. L'époux trompé, peut-être l'épouse victime de la séduction et plus malheureuse que coupable, ont un égal intérêt à rompre spontanément dans le silence du foyer domestique des liens qui ne peuvent plus être pour l'un et l'autre qu'un avenir de honte et de douleur. C'est ainsi qu'aurait pu être évité le plus scandaleux des procès. Beaumarchais, qui n'avait jamais eu avec les époux Kormann aucun rapport d'affection et d'intérêt, imagina de se faire tout à coup le champion de la femme malheureuse et persécutée, mais point innocente; et ce procès, qu'une séparation volontaire allait prévenir, devint un événement qui a long-temps occupé l'attention de la capitale et de toute la France. L'époux outragé invoqua les conseils et la courageuse éloquence de Bergasse. Le modeste avocat de Lyon se trouva en présence d'un écrivain déjà célèbre, et dont le talent et l'audace grandissaient avec les obstacles. Le procès se compliqua de plus en plus, et dura plusieurs années. Bergasse opposait aux sarcasmes, aux outrageantes personnalités de son spirituel adversaire, cette éloquence calme, sévère et consciencieuse, qui puise toute sa force dans la double autorité des principes de la raison et des lois. Les épigrammes de Beaumarchais étaient applaudies dans les salons. Bergasse n'oubliait jamais la dignité de sa cause, et restait sur le terrain des convenances et de la légalité. Il fit preuve, dans ces longs et orageux débats, d'un rare talent et d'une courageuse probité. Son procès avait été gagné au tribunal de l'opinion avant que les magistrats eussent prononcé. Ses concitoyens ne l'oublièrent pas, et il fut élu député aux états-généraux de 1789. Ce fut alors qu'il publia une brochure intitulée *Cahier du tiers-état à l'assemblée des états-généraux*. C'était l'œuvre d'un citoyen aussi probe qu'éclairé. Dès l'ouverture de cette session mémorable, il se prononça pour la réunion des trois ordres. Il monta rarement à la tribune, et se plaçait au fond de la salle, à une égale distance du côté droit et du côté gauche. Nommé membre du premier comité de constitution, il conserva dans la discussion toute l'indépendance de ses opinions. L'organisation judiciaire avait d'abord fixé l'attention de l'assemblée. Le rapport de

Bergasse sur la nécessité de la réformation des parlements, des autres cours de justice et des tribunaux, est remarquable par sa sagesse, l'impartialité de ses motifs et la précision de ses dispositions. Il n'était pas d'avis d'attribuer à l'élection directe la nomination des juges, ni de laisser au pouvoir exécutif la plénitude de ce droit. « Pour que la justice soit impartialement rendue, disait-il, pour que la manière de la rendre inspire surtout une grande confiance au peuple, ne convient-il pas qu'elle le soit par des juges qui ne dépendent jamais des personnes, mais de la loi, et qui, au-dessus de la crainte et de la complaisance, se trouvent, dans l'exercice de leurs fonctions, en pleine puissance, si l'on peut se servir de ce terme, de leur conscience et de leur raison. — Le pouvoir judiciaire sera donc mal organisé si le peuple n'influe en rien sur le choix des juges; car, afin que le pouvoir exécutif soit un, il est convenable sans doute que le dépositaire du pouvoir exécutif nomme les juges, mais il ne faut pas moins de certaines formes, avant cette nomination, qui empêchent tout homme qui n'aurait pas la confiance du peuple de devenir juge. Par exemple, ne serait-il pas à souhaiter que parmi nous les assemblées provinciales nommassent, à chaque vacance de place dans les tribunaux, trois sujets, parmi lesquels le prince serait tenu de choisir. Ainsi se concilierait ce qu'on doit au prince avec ce qu'on doit à l'opinion du peuple dans une matière qui intéresse si essentiellement sa liberté; ainsi, les emplois de magistrature ne seraient jamais le prix de l'adulation et de l'intrigue, et, pour les obtenir, il faudrait toujours avoir fait preuve de suffisance et de vertu... »—Bergasse ne voulait pas la suppression de l'ordre judiciaire établi, mais sa réformation, l'abolition de la vénalité des charges, et le retour à l'ancienne constitution de la France, l'élection par candidature, telle qu'elle avait été déterminée par les états d'Orléans en 1560. Comment Bergasse, qui avait si bien compris toute l'importance de son mandat, a-t-il pu, sans aucune apparence de danger pour lui-même, abandonner son poste? ne devait-il pas y rester, quelles que fussent ses antipathies pour un système d'organisation politique radical et spontané? Les circonstances étaient graves : c'était pour lui un motif de plus de rester fidèle à ses convictions et à ses principes. Il abandonna l'assemblée après les événements d'octobre, et publia quelques mois après une brochure où il tâcha de justifier son refus de se soumettre aux principes constitutionnels adoptés par l'assemblée. Il ne s'agissait alors que des principes qui devaient servir de base à la constitution. Ces principes étaient précisés dans la déclaration des droits. Bergasse prétendait qu'on ne pouvait exiger de serment que pour la constitution elle-même, et lorsqu'elle serait entièrement terminée. N'attendait-il qu'une occasion pour abdiquer son mandat de député? C'est une question d'honneur et de conscience sur laquelle je ne prononcerai pas. — Il ne resta pas cependant tout-à-fait étranger aux graves débats de l'assemblée, et publia successivement plusieurs brochures contre les assignats, et sur le plan de constitution présenté par les comités. Au sein de l'assemblée, il avait affecté une entière neutralité entre les deux fractions; mais depuis sa retraite il s'était rapproché du parti de la cour, et se livra tout entier à la rédaction de son plan de réformation politique. Il voulait la monarchie à tout prix, non pas absolue, mais avec des modifications qu'il croyait praticables. Mais les événements se compliquaient avec une gravité toujours croissante. Les mémoires, les plans proposés par Bergasse, ont été trouvés aux Tuileries après le 10 août. Réfugié à Tarbes en 1793, il y fut arrêté comme suspect et conduit ensuite à Paris. Emprisonné à la Conciergerie, il travaillait à sa défense. L'accusation portée contre lui était spécialement motivée sur son ouvrage contre les assignats. Son plaidoyer n'eût pu le sauver; il devait comparaître bientôt devant le tribunal révolutionnaire,

quand le gouvernement de la terreur fut renversé le 9 thermidor. Bergasse s'était dévoué par conviction à la défense de l'ancienne monarchie, des intérêts du clergé et de la noblesse. On n'aurait pas dû oublier ses services après les événements de 1814 et de 1815; un prince étranger seul se rappela le défenseur infatigable de l'autel et du trône. L'empereur Alexandre, après avoir fait, dans le palais de l'Élysée, l'accueil le plus bienveillant à Bergasse, alla le visiter dans sa modeste demeure, et lui offrit une honorable retraite dans ses états. Bergasse ne voulut point quitter la France. La foule des solliciteurs obstruait alors toutes les avenues du pouvoir, Bergasse fut oublié. — Il continua néanmoins à défendre la cause qu'il avait embrassée. Fidèle à ses précédents, il publia, en 1821, un nouvel ouvrage en faveur des émigrés, et contre la *confiscation* de leurs biens. Ce livre, intitulé *De la propriété*, fut déféré aux tribunaux; l'auteur comparut devant la cour d'assises de la Seine le 28 avril 1821 et fut acquitté. — Bergasse avait, pendant le cours de sa longue et orageuse carrière, éparpillé ses talents et ses vastes connaissances en droit public et en histoire dans une foule d'ouvrages de circonstance, et qui ont passé avec elles. Quelques-uns cependant peuvent être utilement consultés, et beaucoup de bibliophiles en conservent la collection; ils appartiennent à l'histoire contemporaine, si féconde en événements et en spéculations politiques. Il me suffira de rappeler exactement les titres et les époques de leur publication : 1° *Discours prononcé à l'Hôtel-de-ville de Lyon, sur cette question :* « Quelles sont les causes générales des progrès de l'industrie et du commerce, et quelle a été leur influence sur l'esprit et les mœurs des nations? » in-8°, 1774; 2° *Théorie du monde et des êtres animés, suivant les principes de Mesmer*, Paris, 1784, gr. in-fol. Cette édition, tirée à 100 exemplaires, est recherchée par les curieux; l'ouvrage a été réimprimé la même année sous la rubrique Amsterdam, in-8°, et sous le titre de : *Considérations sur le magnétisme animal*; 3° ses *Mémoires* dans l'affaire Kormann; 4° *Lettres sur les états-généraux*, in-8°, 1789; 5° *Discours sur la manière dont il convient de limiter le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif dans une monarchie*, in-8°, 1789; 6° *Discours sur les crimes et les tribunaux de haute trahison*, in-8°, 1789; 7° *De la Liberté du commerce*, in-8°, 1789; 8° *Recherches sur le commerce, les banques et les finances*, in-8°, même année; 9° *Protestation contre les assignats-monnaie*, in-8°, même année; 10° *Lettre* à ses commettants au sujet de sa protestation, in-8°, 1790; 11° *Lettre* relative au serment de la constitution; 12° *Lettre à M. Dinocheau, auteur du Courrier de Macon*, 1790; 13° *Réflexions sur le projet de constitution*, 1790; 14° *Réplique à M. de Montesquiou*, 1791; 15° *Réponse au Mémoire de M. de Montesquiou sur les assignats*, même année; 16° *Fragments sur l'influence de la volonté et sur l'intelligence*, 1807; 17° *Observations préliminaires dans l'affaire de M. Lemercier*, 1808; 18° *Réflexions sur l'acte additionnel du sénat*, 1814; *De la Propriété*, etc., ouvrage contre la vente des biens nationaux, 1821; Bergasse a aussi publié quelques ouvrages de piété. Il est mort peu de temps après la révolution de juillet 1830, en rêvant encore la monarchie telle qu'il l'avait conçue.

Dufrey (de l'Yonne).

BERGE. On entend proprement par ce mot, dérivé de l'allemand *berg* (montagne), les bords ou levées des rivières, ce que les Latins exprimaient par les mots de *moles, agger*. On donne aussi ce nom aux grands chemins, qui, étant taillés dans quelque côte, sont escarpés en contre-haut ou dressés en contre-bas, avec talus, pour empêcher l'éboulement des terres et retenir les chaussées faites de terres rapportées. Enfin, en termes de marine, les *berges* ou *barges* sont de grands rochers âpres, élevés à pic au-dessus de l'eau : tels sont ceux d'Olonne, de Scylla et de Charybde, en Sicile. — L'entretien

des berges, soit des fossés, soit des ruisseaux et courants d'eau, est un des soins importants de l'agriculture. Lorsque l'eau a de la pente ou de la profondeur, elle entraîne les terres des talus : pour prévenir cet inconvénient, il faut planter sur la berge des arbres ou des arbrisseaux à racines traînantes, ou y établir un petit pilotis de pieux ou de jets de saule qui ne tardent pas à prendre racine et à consolider le terrain; mais le moyen le plus sûr d'arrêter l'action détériorante de l'eau, c'est de donner plus d'inclinaison aux berges; il y aura ainsi moins de résistance, et l'eau, pouvant s'élever sur la pente, ne minera plus les terres en les frappant continuellement. On peut d'ailleurs garnir de même ces talus de plant d'osier, de jeunes saules et d'autres végétaux ou arbustes qui ne craignent point l'humidité.— On donne encore le nom de BERGE (*barca*) à une chaloupe longue et étroite dont on se sert sur quelques rivières.— Enfin, en termes de coutellerie, on appelle *ciseaux à la berge* ceux dont les branches sont aplaties, et dont l'axe est une vis; un *couteau à la berge* a deux lames ajoutées à tête de compas par leur talon. E. H.

BERGELMER, c'est-à-dire *montagne vieille*. Lorsque les plus anciens des dieux scandinaves, fils de *Bor*, eurent tué *Imer*, et noyé dans le sang qui coulait de sa blessure toute la nation des géants de Glace, Bergelmer se sauva avec les siens dans une barque, et continua en d'autres contrées la race des géants. A. S—R.

BERGEN, province ou grand bailliage du royaume de Norwège, bornée à l'est par Aggerhuus, au nord par Drontheim, au sud par Christiansand, et à l'ouest par la mer du Nord. Elle s'étend en longitude du 2° d. 55′ au 5° 5′, et en latitude nord du 59° 34″ au 62° 39″. Sa superficie est de 1,300 lieues carrées; elle renferme 2 bailliages, 1 baronie, 5 prevotés, 7 prieurés, 57 paroisses, et 180 églises et chapelles. Sa population est de 184 mille ames, ce qui donne 142 habitants environ pour une lieue carrée. — Bergen, chef-lieu de la province, est la ville la plus considérable de la Norwège. Elle est située au fond du golfe de Waag, qui se prolonge fort en avant dans l'intérieur des terres, entre une double rangée de rochers escarpés qui rendent le port sûr, mais l'entrée un peu dangereuse; le climat est comparativement assez doux, mais les pluies y sont fréquentes. La ville de Bergen est bien bâtie; les rues en sont généralement belles; quelques-unes cependant sont tortueuses et inégales, ce qui est dû à la nature des rochers sur lesquels la ville est assise. Elle renferme 2,200 maisons, 21,000 habitants; une paroisse allemande et 3 danoises, un évêché, un muséum national, une école municipale latine, un séminaire fondé par l'évêque Pontoppidan pour 12 élèves, qui doivent être instruits dans les hautes sciences; une école de navigation, un hôpital pour les scorbutiques, qui sont assez nombreux dans ces contrées où l'on se nourrit principalement de poissons et de viandes salées, et une foule d'autres établissements d'utilité générale. Les habitants des côtes de la Norwège centrale apportent à Bergen des planches, des mâts de vaisseau, du goudron, des lattes, du bois de chauffage, des huiles de poisson, des pelleteries, etc., et principalement du poisson salé (*stockfisch*), qu'ils échangent contre des grains et d'autres produits de première nécessité avec les Anglais, les Hollandais et les Allemands. La ville emploie à ce commerce d'échange environ cent navires.— En 1445, les villes anséatiques d'Allemagne y établirent une factorerie avec de vastes magasins; les associations ou confréries allemandes dites *des métiers*, y jouirent également pendant long-temps du droit de *hanse*. Les établissements allemands, tels que l'hospice des orphelins pauvres et le comptoir, datent de cette époque, ainsi que l'église allemande, la seule qui existe dans toute la Norwège. Le comptoir consistait en 60 bâtiments environ, habités par les facteurs allemands. Ces bâtiments sont actuellement la propriété de bourgeois de Bergen, qui les ont utilisés pour emmaganiser leurs marchandises. Les

routes qui mènent dans l'intérieur de la Norwège sont parcourues en hiver par des traîneaux. Bergen est la ville natale du célèbre poète danois Holberg.—Ville du nord de la Hollande à une lieue nord d'Alkmaer, célèbre par la victoire que les Français y remportèrent en 1800 sur l'armée anglo-russe, commandée par le duc d'York. — Canton du New-Jersey, dans les États-Unis, avec une capitale du même nom, située agréablement sur l'Hudson, et dont la population s'élève à 12,000 habitants. C. L.

BERGER. La profession de berger est la plus ancienne et la plus honorable qu'il y ait au monde; et si l'on en croit l'histoire, on a vu jadis des rois, et même des dieux, occupés à garder leurs troupeaux. C'est sans doute à cette noble origine qu'il faut attribuer la création de l'ordre des *Toisons*, qui sont ainsi devenues les insignes des plus hautes dignités. On doit sans doute aussi lui attribuer la qualification de *bon pasteur*, que l'on donne à ces curés respectables qui s'occupent plutôt de soigner leurs brebis que de les tondre, qui laissent les agneaux bêler toute la semaine, et les béliers sauter le dimanche.—Cette noble profession exige beaucoup de connaissances, celles de garde ou de conducteur, d'herboriste, nourrisseur, appareilleur, accoucheur, opérateur, pharmacien, tondeur, etc. Le proverbe dit : *Tant vaut le berger, tant vaut le troupeau.*— En votre qualité de conducteur de troupeau, vous ne devez le conduire aux champs que lorsque la rosée du matin est dissipée, éviter les chemins fangeux, les lieux marécageux ou simplement humides, les herbages trop succulents et nourrissants, les clairières de bois, qui conservent trop long-temps l'impression de la gelée blanche et du froid; et enfin ne le faire paître que dans les lieux les plus élevés, les plus secs et les plus aérés, dans lesquels croissent naturellement l'avoine élevée, la fétuque des brebis, la pimprenelle, qui fortifie le troupeau, le sainfoin sauvage et les graminées, qui viennent en terre sèche et maigre. — Vous devez conduire votre troupeau lentement, le laisser aller, venir, vaguer à sa fantaisie dans les lieux où il ne peut faire de dommage, le retenir plutôt que de le hâter, parce qu'une marche trop vive fatigue les agneaux et nuit à leur accroissement, donne trop de chaleur aux moutons, et fait quelquefois avorter les brebis pleines.—La bête ovine est timide et imitative. Un coup de fusil, l'explosion du tonnerre, les cris, les aboiements inaccoutumés d'une meute, l'apparition du loup, lui causent des frayeurs quelquefois mortelles. Si, durant un accès de terreur panique, la bête qui est en tête du troupeau vient à se précipiter, toutes vont l'imiter, à moins que le berger, assisté de quelques autres personnes, ne se jette à travers. — Ceux de vos chiens qui ont la mauvaise habitude d'attaquer la bête par l'oreille, le pied ou la queue, doivent être désarmés de celles de leurs dents qui sont placées sur le devant. Les morsures que font les chiens donnent naissance à des plaies que des insectes enveniment en y déposant leurs œufs, qui, durant les saisons chaudes, deviennent des larves et produisent la gangrène.—L'espèce ovine veut une température moyenne. Comme elle est vêtue chaudement, elle craint beaucoup plus le chaud que le froid. Cette considération doit déterminer un berger attentif à placer durant les chaleurs de l'été son troupeau à l'ombre, depuis midi jusqu'à quatre heures. Les bêtes, en plaçant leur tête, lorsque le soleil est ardent, sous le ventre les unes des autres, semblent elles-mêmes implorer cette grâce. Cette situation, forcée par l'ardeur du soleil, leur est préjudiciable. Elles s'échaufferaient moins sous les rayons solaires que sous les toisons.—Comme grand-maréchal du palais pastoral, c'est à vous qu'il appartient de veiller à ce que l'habitation soit spacieuse, commode, salubre et bien aérée; et si vous apercevez que la température y soit trop élevée, et qu'il s'y répande une odeur d'ammoniaque, c'est un avertissement pour vous de redoubler de soins, en élargissant les ouvertures extérieures, en établissant des courants d'air, en fai-

sant enlever les litières, et jusqu'aux parquets eux-mêmes, pour en substituer de nouveaux.—La race ovine, comme toutes les espèces ruminantes, étant essentiellement herbivore, lorsque l'hiver arrive et que les champs sont dépouillés de verdure, il faut, par de sages gradations, ménager le passage de la nourriture verte qu'elle aime à la nourriture sèche qui l'échauffe, et lui servir à l'étable des choux cavaliers ou frisés, et des betteraves, dont le feuillage résiste long-temps à l'action des gelées. Il faut lui servir des rameaux d'orme, de bouleau, d'*acacia inermis*, qui conservent leur feuillage tout l'hiver, lorsqu'on les a coupés immédiatement après la sève d'août. La nourriture sèche altère beaucoup l'animal; elle l'excite à de fréquentes et abondantes boissons qui nuisent à sa santé. Durant l'hiver, on doit donner deux repas au troupeau, à raison de 4 livres de chou vert, ou bien de 2 livres de fourrage sec, par tête et par jour. Durant les premiers froids, on leur donne de la paille de froment, qu'ils aiment médiocrement, puis de la paille de seigle qu'ils aiment un peu plus, et enfin de la paille d'avoine, qu'ils préfèrent à toutes les autres; mais on doit s'abstenir de leur donner de la paille d'orge, dont les barbes leur blesseraient les papilles nerveuses du palais ou de la langue. Si, dès le commencement de l'hiver, on leur donnait les mets les plus friands, ils rebuteraient par la suite les mets les plus grossiers, qu'il faut cependant consommer faute d'autres. — Un mouton constamment à l'herbage éprouve à un faible degré le besoin de boire. Le breuvage qu'il préfère est l'eau courante; il faut la lui présenter, mais sans le provoquer. Il sait mieux que le berger ce qui convient à sa santé. Lorsque l'eau est pure et limpide, il en boit jusqu'à 4 livres par jour durant l'hiver, tandis que, durant l'été, l'herbe verte l'humecte suffisamment. Le mouton mange beaucoup de neige, elle ne l'incommode pas, parce que l'état de réclusion et l'espèce de la nourriture l'échauffe; tandis que durant les chaleurs de l'été une rosée froide lui donne la colique, parce qu'il se trouve dans un état de relâchement. On peut lui servir, durant l'hiver, des carottes, panais, raves, navets, pommes de terre, et la plupart des racines pivotantes ou tuberculeuses; mais il leur préfère les grains, les graines de toutes les espèces féculeuses ou graminées, telles qu'elles se trouvent dans les bourres de foin, de trèfle ou de luzerne, dans les fonds de grenier, les pailles et poutils des fonds de grange, les colzas, œillettes, fèves, féverolles, vesces, pois, lentilles, haricots, lupulines et graines de lupin stratifiées dans l'eau, baies de genêts, de bruyère, et les chaillats composés des tiges, feuilles et siliques des légumineuses grimpantes. Un peu de sel, donné tous les huit jours, durant l'hiver, excite leur appétit, facilite leur digestion, soit qu'on le leur donne en nature, soit en saumure, dont on asperge leurs fourrages. Le sel préserve de beaucoup de maladies les bêtes à cornes; il est excitant et non nourrissant; c'est par cette espèce de café que le troupeau doit terminer son repas. — L'espèce pécorale est polygame par sa nature, et par cela seul qu'elle produit plus de femelles que de mâles. On ne peut corriger cette loi. La raison veut que, dans l'état social, on tolère ce que l'on ne peut empêcher, et qu'on rectifie ce qu'on ne peut supprimer. Tout règlement qui va contre la nature des choses, toute loi contraire aux mœurs générales, est nécessairement impuissante, augmente les résistances et aigrit les esprits contre l'autorité. Pour que la vôtre soit toujours respectée, vous devez donc vous prêter aux besoins et aux instincts du peuple que vous avez à gouverner. Vous devez mettre tous vos soins et employer toute votre intelligence dans l'organisation d'un harem sagement combiné. Le bélier, qui en est le chef, doit avoir la tête grosse, le nez camus, les naseaux étroits, le front élevé, l'oreille longue, l'encolure large, le cou alongé, le râble large, le ventre grand, l'allure vive, le regard licencieux, la voix roque et profonde, et l'odeur pénétrante.—Le rut se manifeste

plus ou moins vite, suivant que le pays est plus ou moins chaud, que la saison est plus ou moins avancée, et la nourriture plus ou moins succulente ou échauffante. Dans les régions froides et situées au nord de la Loire, on doit donner à la brebis le bélier en septembre et en octobre, afin que les agneaux qui proviennent de cette alliance puissent naître en février ou en mars, ne soient pas exposés à des froids trop vifs, et que les mères puissent trouver, dans une nourriture printannière, un lait plus abondant et plus salubre. La gestation dure ordinairement 5 mois, en d'autres termes, 150 jours. Le bélier est adulte dès l'âge de 6 mois, et il conserve sa faculté virile jusqu'au-delà de 8 ans; mais il ne lui faut donner la brebis que depuis dix-huit mois jusqu'à 6 ans. Celui-ci acquiert sa qualité adulte et conserve sa puissance générative aussi long-temps que le bélier. On préfère toujours celui qui, n'ayant pas de cornes, demeure inoffensif dans le parc, celui qui a la laine la plus fine, la plus douce, la plus longue et la plus élastique. — On connaît l'époque de la mise bas par la date de la saillie, et par les mouillures qui précèdent 15 à 20 jours l'accouchement. Lorsque ce symptôme se manifeste, il convient de laisser les brebis à l'étable; mais il arrive quelquefois que, la brebis ayant reçu secrètement le bélier, on continue de la conduire aux champs sans se douter qu'elle soit pleine, et le berger doit prévoir le cas où il pourra arriver à la brebis d'accoucher dans les fossés, comme une nymphe de l'Opéra dans la coulisse. Un berger attentif doit donc être muni de tous ses instruments, comme l'accoucheur attaché à un palais dans lequel il y a beaucoup de jeunes femmes. Si la bête en travail d'agneau a un accouchement laborieux, occasioné par un tempérament fort et nerveux, il faut lui ouvrir la veine. Si elle est d'une complexion délicate, et que la faiblesse de son tempérament lui refuse la force nécessaire pour la mise bas, il faut lui faire avaler un verre de cidre ou de piquette, et agir en même temps qu'elle, de manière qu'il y ait concordance, et non contrariété, entre le mouvement intérieur de la bête et l'assistance extérieure du berger. Si l'agneau se présente à la portière avec le bout du museau et les deux pieds en avant, et les deux jambes de derrière repliées sous le ventre, c'est un accouchement naturel, et ce que le berger peut faire de mieux dans ce cas, c'est de laisser faire. Si l'agneau se présente mal, il doit, avec ses doigts désarmés de leurs ongles et humectés d'huile, chercher à rétablir les choses dans leur état naturel, et soigner l'issue du *délivre* sans vouloir trop le hâter, et en évitant surtout de le rompre. Quelques heures après la délivrance, on donne à la mère de l'eau blanchie avec de la farine d'orge ou d'avoine, ou avec de la recoupe. — Afin que la mère allaite, il faut lui percer le pis, et en rapprocher les lèvres de l'agneau, s'il ne s'en approche pas de lui-même. Si la mère ne lèche pas le nouveau-né, il faut lui couvrir le corps de sel pour l'y déterminer. Si l'agneau meurt, on prend sa peau, on en couvre le corps d'un autre agneau qui n'a pas de nourrice, et par cette supposition de part on détermine presque toujours la mère à l'allaiter comme le sien. Il faut ensuite veiller à ce que la bête ne suce et n'avale en tétant des brins de laine, qui, se réunissant sous une forme sphérique dans le canal alimentaire, l'obstruent et causent souvent la mort de l'individu. Le sevrage s'opère après deux mois d'allaitement. Avant cette époque, vous devez couper la queue à l'agneau, afin qu'elle ne se charge pas de boue dans les terres vaseuses, et qu'il ne se forme pas à son extrémité une boule qui lui donne dans les jambes, embarrasse et retarde sa marche. On mutile les agneaux deux jours après leur naissance, afin de rendre leur chair plus tendre et plus grasse, leur laine plus fine et leur caractère plus doux; il y a plusieurs manières de mutiler, soit en liant, bistournant ou extirpant. On coupe les agnelettes à six semaines, plus tard que les agneaux, afin que les ovaires soient assez gros pour qu'on puisse les

distinguer et les enlever sûrement, et c'est ainsi qu'on forme des moutonnes connues dans le Midi, et des moutons connus partout. — Les lieux secs, montueux, aérés, conviennent mieux à la finesse des laines et à la santé des troupeaux que l'on ne veut pas engraisser; mais quant à ceux qu'on destine à l'engraissage, ils exigent des pâturages et des lieux humides. L'engraissage est une maladie passagère qu'on donne à ces bêtes pour en tirer un meilleur parti, et qui deviendrait mortelle si on ne les vendait à l'époque où elle a atteint son dernier degré. Le trèfle et la luzerne engraissent promptement, mais ils donnent une graisse jaune. Le sainfoin offre le même avantage sans produire le même inconvénient. Du reste, le pâturage dans les prairies naturelles et permanentes produit toujours sur ces prairies un dommage considérable. Le bélier arrache l'herbe avec véhémence, le jeune agneau, avec son museau pointu, la saisit jusque dans ses racines. — On entretient un troupeau pour avoir des laines, des chairs, des suifs, des graisses, des peaux, et dans certaines montagnes, des fromages. — La plupart des animaux éprouvent, lors du renouvellement des saisons, une éruption que l'on appelle mue. Le reptile quitte sa peau, l'insecte son corselet, le testacé sa coquille, le crustacé sa carapace, l'oiseau sa plume, le quadrupède son poil. Le mouton éprouve la même crise, produite par la même cause; une laine nouvelle pousse sous l'ancienne, qui tomberait ou demeurerait accrochée à tous les buissons, si on ne la tondait pas pour en profiter. Cette règle générale n'empêche pas qu'il y ait des béliers vigoureux qui conservent leur laine deux ou trois années, mais cet exemple étant rare, l'exception confirme la règle. Pour que la laine soit estimée comme bonne, il faut qu'elle soit longue, douce, fine et élastique. On distingue trois espèces de laines: la mère laine, qui croît sur le cou et sur le dos de la bête; la laine seconde, que l'on tond sur les côtés du corps et sur la cuisse; la tierce laine, qui croît sur la gorge, le ventre, les jambes et la queue. Cette laine est la moins appréciée, parce qu'elle est moins exposée à l'air et au soleil, et parce que sa position l'expose à la poussière et à la boue qui s'y attachent. Le jarre est un poil dur et luisant, qui ne prend point la teinture, et qui se mêle en plus ou moins grande quantité avec la laine qu'il détériore. Le vice des bêtes jarreuses vient de race, de mauvaise nourriture ou de maladie. Quant au suif, c'est une graisse plus dense et plus fétide que la graisse ordinaire, et on a longtemps pensé que cette substance était particulière au mouton; mais on a depuis découvert que le bœuf dans la texture de ses fibres, le porc dans son axonge, le dinde dans ses chairs, contiennent à divers degrés des parties de suif. Les bêtes à laine en fournissent d'autant plus qu'elles ont été mieux engraissés. Le suif a d'autant plus de prix qu'il a plus de densité. La chair de mouton a d'autant plus de saveur que les herbes dont on le nourrit ont plus d'arome, et les herbes sauvages ont d'autant plus d'arome qu'elles respirent un air plus vital sur les montagnes, et qu'elles croissent sur un terrain plus sec. Le mouton normand, nourri dans des prés salés, est, à la vérité, très gros, très tendre et très gras, mais le mouton des Ardennes, celui des Alpes et des Cévennes, qui pèsent la moitié moins, ont la chair plus noire et plus savoureuse. — On distingue l'engrais d'herbe et l'engrais de pouture. Le premier peut, sur un pâturage gras, s'opérer en trois mois, et conséquemment on peut faire trois engrais dans les neuf mois qui succèdent à l'hiver. L'engrais de pouture se distingue encore en engrais de grain et en engrais de fourrage sec et de racines coupées. On doit mettre le mouton à l'engrais lorsqu'il a trois ans. Plus tôt il n'a pas de goût, plus tard il est dur et rebelle à l'engraissage. On est parvenu au plus haut degré de l'engrais lorsqu'on voit s'élever sur le dos de la bête qui y est soumise de petites vessies pleines de graisse, et si l'on ne se hâtait de vendre ou de tuer le mouton parvenu à ce degré, il périrait

par une maladie occasionnée par l'infiltration de la graisse dans le tissu cellulaire. — Quant aux peaux de brebis ou de mouton, il est reconnu que les meilleures sont celles qui, n'étant pas convertes de laine, se sont fortifiées par l'action de l'air. Leur qualité relative est dans le degré de leur densité. Les peaux sont appelées creuses lorsqu'elles ne sont pas compactes, et alors on les destine à faire des parchemins, ou bien on les vend à des tanneurs qui les passent en basane, à l'usage des bourreliers. Si elles sont franches, on en fait des maroquins. — Il existe diverses races qu'il est dans le devoir d'un berger de connaître et de distinguer, et cette connaissance est difficile, à cause des croisements qui s'opèrent sur des espèces qui ont déjà été cent fois croisées. — Les moutons sont sujets à beaucoup de maladies aiguës et de maladies chroniques. Dans le nombre des premières, on observe la maladie du sang ou l'apoplexie, pour laquelle il faut saigner promptement au bas de la joue, sur la veine qui est vis-à-vis de la quatrième dent; la météorisation du ventre, appelée par Daubenton *colique de panse*, provenant de nourriture verte et humide prise trop abondamment, et pour la guérison de laquelle il faut faire courir et tourmenter le malade jusqu'à ce qu'il se vide; et si l'évacuation est trop lente, on fait avaler au malade une dose d'ammoniaque. Parmi les maladies chroniques, on observe la cachexie, appelée *pourriture*, que l'on reconnaît à l'œil gras, à la couleur blafarde des lèvres, à la saburre blanche et limoneuse, à la sécheresse de la laine, à la diminution du suint. Comme cette maladie indique un dépérissement qui provient presque toujours de mauvaise nourriture, d'herbes marécageuses, ou de l'insalubrité de la bergerie, il faut y remédier par des fourrages, ou plutôt par des graines de bonne qualité et arrosées de sel, et par des opiats fortifiants. — Le *tournoiement* est l'un des symptômes le plus ordinaire et le plus fâcheux dans les troupeaux. On distingue le *tournis* qui est l'effet d'un vertige, et pour lequel il faut saigner; le tournis qui provient d'une hydatide logée dans le cerveau, et auquel on remédie en perçant le crâne, ou en le brûlant extérieurement par un fer chaud qui tue, dit-on, l'hôte fâcheux renfermé dans le cerveau. Une autre espèce de tournis provient d'un œstre, insecte dyptère qui s'insinue dans les sinus frontaux pour y déposer des œufs qui deviennent des larves privées d'organes manducateurs, vivant par intus-susception sur le tissu muqueux, auquel l'animal s'attache par deux crochets, de manière qu'il ne peut tomber, quoique le museau du malade soit tourné vers la terre. La mère de ces insectes, lorsqu'elle voltige dans les champs, porte la frayeur dans tout un troupeau; il s'agite et cherche à s'en défendre, en cachant le museau en terre ou dans la laine. On parvient à guérir ou à soulager la bête par des injections dans le nez d'une infusion mondifiante ou d'une huile empyreumatique. Parmi les maladies contagieuses et pestilentielles, il faut placer au premier rang le *claveau* ou la clavelée, petite vérole pécorale qui a son irruption, sa suppuration et sa dessiccation, comme la petite-vérole humaine. On prétend que les lapins et les dindons peuvent communiquer cette maladie aux troupeaux, et qu'il suffit pour cela que ceux-ci paissent dans un champ où des bêtes malades auraient déjà passé. Peu de bêtes échappent à sa malignité. On est peu d'accord sur le traitement, parce que, jusqu'à présent, tous ceux qu'on a essayés ont été insuffisants. Cependant on traite les bêtes molles avec des têtes d'ail et des poivres rouges, et les bêtes fortes avec des féverolles et des reconpes arrosées de sel marin et de nitre. — Un berger est tout-à-fait inexcusable, et il doit être congédié sans miséricorde, si la gale attaque une grande partie de son troupeau. Il y a toujours un premier galeux qui la communique à tous les autres. On le reconnaît comme tel quand il éprouve des démangeaisons qui l'obligent à se frotter sans cesse contre les râteliers, les haies et les arbres, et à s'écorcher le corps avec les dents et les pieds. On doit

se hâter de mettre ce galeux à l'écart. Le remède le plus efficace contre cette maladie est aussi le plus simple et le plus à la portée de tous les bergers. Il consiste dans un onguent composé avec 16 onces de suif et 4 onces d'huile de térébenthine. On frotte les parties galeuses sans les tondre ; on se borne à écarter les flocons de laine que cet onguent rend plus fine et plus douce. — Votre équipage de *parc* doit être fort simple. Au lieu d'être peint en vert et de se confondre ainsi avec la couleur des pâturages, il doit être peint en un rouge foncé qui effraie les bêtes fauves. Il doit être léger, monté sur deux roues, avoir six pieds de long et 4 pieds seulement de large dans œuvre, afin que votre voisine ne soit jamais tentée de venir le soir vous y demander une hospitalité qui vous détournerait de vos devoirs, parce que vous ne pouvez vous occuper à la fois de la garde du loup et des soins que réclamerait la voisine. Votre cabriolet doit être garni sur chacune de ses faces de fenêtres vitrées, et il doit être constamment tourné vers le côté du bois par où débouche ordinairement le loup ; vos deux chiens placés à l'avant-garde comme sentinelles perdues. Il doit être surmonté d'une cloche, indispensable pour sonner l'alarme quand la bête fauve paraît, et d'une lanterne dont la lumière effraie à la vérité fort peu les loups expérimentés à la guerre, mais impose aux louveteaux qui entrent pour la première fois en campagne. Vous devez être armé d'un fusil de calibre chargé à balle, et jamais d'un fusil de chasse, qui serait pour vous un sujet perpétuel de tentation à tirer le lapin. — Vous savez, et vous devez savoir mieux qu'un autre, que le loup qui médite une attaque s'avance toujours contre le vent, afin que les chiens et le troupeau ne puissent pas sentir l'odeur infecte qu'il exhale, et qu'il exécute le plus ordinairement ses plans de campagne durant les nuits les plus sombres et les orages les plus violents. Le parc destiné à renfermer 450 bêtes de grandeur moyenne, y compris 100 agneaux, doit être composé de 61 claies, ayant 4 pieds de hauteur et 8 pieds de long, qui se réduisent à 7 pieds quand on les a ajustées entre elles. Il doit être partagé dans son milieu par 7 claies, de manière à ce qu'on puisse, en en enlevant une, faire passer le troupeau toutes les quatre heures d'une moitié du parc dans l'autre. — Un parc de 600 bêtes placé sur une terre froide et argileuse suffit, en trois nuits, pour fumer un arpent de 40,000 pieds carrés ; d'où il suit qu'une seule bête ovine fume, en une nuit, un carré rectangle, dont chaque côté, égal à une longueur et demie de la bête et ayant 4 pieds 9 pouces, donne pour superficie 22 pieds 22 centièmes carrés. — Quant à la bibliothèque renfermée dans votre maison roulante, au lieu de la *Belle au bois dormant*, du *Petit Albert*, du *Manuel de saint Ignace*, et de l'*Elixir de Béatitude*, qui sont la lecture ordinaire des bergers, et qui remplissent leur esprit de mille sottes superstitions, procurez-vous le *Catéchisme des bergers*, par Daubenton ; le *Traité sur la monte et l'agnelage*, de M. Morel de Vindé ; l'*Instruction élémentaire adressée aux bergers de la Haute-Saône*, par M. Marc ; l'*Instruction sur les bêtes à laine*, contenant la manière de former de bons troupeaux, par M. Tessier ; le *Nouveau traité sur la laine et sur les moutons*, par MM. Perrault, Fabry et Girod de l'Ain, et les *Observations sur les bêtes à laine*, faites dans les environs de Genève pendant 20 ans, par Lullin. — Quant à la bergère, elle doit être simple dans sa mise comme le matin d'un beau jour. Elle ne doit se livrer à une grande toilette que le jour de la tonte et la veille de Noël, pour figurer à la fête de la crèche, si on la célèbre encore dans votre paroisse ; comme vous, elle doit être parfumée de petit-lait et être odoriférante comme une fouine sortant de son nid. Je n'aime pas à apprendre qu'elle va et vient sans cesse dans les boucheries des environs, et qu'elle n'en revient jamais sans apporter quelques pieds de moutons ou d'autres pièces de pot au feu. Je n'aimerais pas à la voir le matin se rafraîchir d'un petit verre avec

les marchands de bestiaux, et s'échauffant le soir en dansant dans le cabaret voisin avec les marchands de laine, vendant toutes sortes de grosses et menues denrées, n'en achetant aucune et ne rentrant jamais au logis les mains nettes.

Comte Français (de Nantes),
Pair de France.

BERGERAC. (*Voy.* Cyrano de Bergerac.)

BERGERIE, en latin *ovile*, lieu où l'on enferme les moutons et les brebis. La *bergerie* diffère du *parc*, en ce qu'elle est couverte et presque toujours murée, et de l'*étable*, qui sert également aux bœufs, aux cochons et aux brebis. La disposition d'une bergerie et les soins de sa tenue intérieure contribuent puissamment au bon ou au mauvais état des troupeaux, et doivent attirer toute l'attention des propriétaires. Ils trouveront à l'article Architecture rurale, de M. le comte Français de Nantes, tom III, p. 22 de notre *Dictionnaire*, tous les renseignements désirables sur la manière dont doit être construite une bergerie. — Au figuré, *bergerie* se dit du lieu où se retirent les fidèles sous la conduite d'un pasteur, et il s'entend également des fidèles eux-mêmes; en matière spirituelle, comme en économie rurale, les mauvais pasteurs ruinent les bergeries au lieu de les conserver. E. H.

BERGERIES. Ce mot se prend habituellement pour synonyme d'idylle, églogue, bucoliques. Les *Bergeries* étaient généralement des espèces de comédies et tragédies pastorales à *imbroglio*, qui faisaient fureur au théâtre sur la fin du XVI[e] siècle et jusqu'au milieu du suivant. Le roman célèbre de d'Urfé, l'*Astrée* (*voy.* ce mot), les délices de Lafontaine et de Ségrais, et que jamais Laharpe ne put lire, était l'abondante source où venaient puiser les auteurs de ces drames singuliers, dont le plus renommé, quoique pris ailleurs, fut celui de Racan. Intitulé d'abord *Artenice*, nom d'une femme de la cour aimée du poète, il prit bientôt le titre de *Bergeries* de M. de Racan. Se douterait-on que sous l'innocence d'un pareil titre, qui ne promet que le calme des bois, que des fontaines où viennent se mirer des bergères au plus beau jour de fête, que des pelouses foulées par les danses, que des échos retentissant du son des chalumeaux, il se passe des monstruosités dont pourraient s'étonner aujourd'hui nos plus hardis dramaturges? On y voit un berger Lusidas dont les trames, pour perdre son rival, sentent la ville la plus corrompue; un Polistène, magicien éhonté; un Chindonnax, druide fanatique et cruel, qui assisté d'un prêtre tenant le couteau sacré sur la gorge d'une bergère, dont le nom est Idalie, lui débite ces jolis vers :

Ces yeux et ce beau teint de roses et de lys,
Sous celui de la mort seront ensevelis;
L'horreur qui l'accompagne est à toutes commune,
On n'y reconnaît point la blanche ni la brune!

Voilà ce qu'au XVI[e] siècle, en France, on appelait *Bergeries*. Telles ne sont point les scènes naïves de Théocrite, les tableaux calmes et enchanteurs de Virgile, ces modèles de la poésie pastorale; tels ne sont point encore l'*Aminta* et le *Pastor fido*, ces deux poèmes d'une délicieuse peinture, frais comme les prairies, harmonieux comme les bois, théâtre de leurs doux sentiments, et où des chœurs, des fêtes et des danses vous transportent dans l'âge d'or. Denne Baron.

BERGERONNETTE, en latin *cinclus*, *motacilla*, sorte de petit oiseau d'une taille svelte et élégante, qu'on voit voltiger d'ordinaire près des *berges*, des rivières et des eaux douces, ou bien encore à la suite des *bergers* et des troupeaux, d'ou lui est venu son nom, auquel on a quelquefois substitué celui de *hoche-queue*, parce qu'il remue incessamment, et par un balancement vertical, cette partie de son corps, qui est fourchue et beaucoup plus longue que le reste; habitude, du reste, qui lui est commune avec plusieurs autres oiseaux, dont les ornithologistes ont composé un genre, auquel ils ont donné cette dénomination, et dont les caractères généraux sont le bec faible, mince, un peu

échancré à son bout, la langue déchirée à son extrémité et les pieds grêles. On connaît deux espèces de bergeronnettes, la *bergeronnette jaune* (M. *flava* ou *boarula*); elle ne porte toutefois cette couleur que sous le ventre et vers la queue; tandis que la *bergeronnette de printemps* (M. *vernalis*) est plus jaune qu'elle, puisque cette couleur est étendue sur tout son corps, et forme un trait au-dessous des yeux en même temps qu'une petite bande transversale sur les ailes. On a quelquefois confondu, mais à tort, la *lavandière* avec ces deux espèces. Elles ne peuvent vivre en cage ni l'une ni l'autre; mais la seconde seule émigre à l'approche de l'hiver. Au retour, elle fait son nid avec beaucoup d'art dans les prairies, ou au bord des eaux, sous une racine de saule; sa ponte est de six à huit œufs, tachetés de brun, sur un fond blanc sale.—Les *bergeronnettes* ne s'attachent au bétail que pour se nourrir des insectes qui pullulent autour de lui, surtout à l'automne, et qui, l'empêchant de paraître, le font dépérir. Cette considération, dit M. Sonnini, devrait nous paraître d'un assez grand poids pour nous engager à imiter les anciens habitants de l'Égypte, qui plaçaient sous la sauve-garde des lois religieuses et civiles les animaux dont leur pays retirait quelque utilité; malheureusement pour cette espèce d'oiseau, et plus malheureusement encore pour l'agriculture, cette nourriture abondante et facile que les *bergeronnettes* trouvent en suivant les troupeaux donne à leur chair un embonpoint et une saveur qui les fait rechercher des gourmets, et fait employer à leur chasse et à leur destruction une industrie qu'on devrait consacrer au contraire à leur conservation et à leur multiplication. Z.

BERGHEM (NICOLAS), né à Harlem en 1624, y reçut de son père, connu sous le nom de *Pierre d'Harlem*, peintre assez médiocre, les premières leçons de son art. Il continua successivement ses études sous Jean Van Goyen, Nicolas Moyart, Pierre Grebber et J.-B. Weeninx. On rapporte que son père, qui le traitait fort durement, le poursuivant un jour jusque dans l'atelier de Van Goyen, où il s'était réfugié, celui-ci, pour le soustraire au courroux paternel, cria à ses élèves : « *Berghem* ! *cachez-le* ! c'est ce qui lui fit donner le surnom de *Berghem*, qu'il continua à porter dans la suite, à l'exemple de la plupart des artistes de cette époque, qui ne sont guère connus que par des surnoms, et point par leur nom de famille. L'amour de l'art, joint à l'empressement avec lequel ses tableaux étaient recherchés et à l'avidité de sa femme, le porta à travailler avec une activité et une application infatigables. On raconte de lui qu'il avait l'habitude de travailler en chantant, et l'on assure que lorsque sa femme ne l'entendait plus, elle frappait au plancher de son atelier, dans la crainte qu'il se fût endormi. Une facilité extraordinaire lui rendait le travail et l'étude agréables. Mais il aimait passionnément les gravures, et était souvent obligé, pour en acheter, d'emprunter à ses élèves de l'argent, qu'il rendait ensuite en trompant sa femme sur le produit de ses tableaux. Il se fit de cette manière une superbe collection. Les paysages et les tableaux d'animaux de Berghem font l'ornement des plus riches galeries. Le mérite de ses tableaux consiste dans la légèreté et la clarté de sa manière, le séduisant du coloris et le naturel de ses groupes. Quoiqu'il ne quittât presque jamais son atelier, il trouva cependant le temps d'observer la nature avec succès pendant le séjour qu'il fit au château de Benthem. Des critiques exigeants pourraient certainement lui reprocher une trop grande légèreté, peu d'art et une trop grande simplicité dans l'imitation, et désirer plus de correction dans les contours et le dessin des animaux; mais ces légers défauts sont bien rachetés par une foule d'excellentes choses, et c'est avec raison que Berghem est mis au rang des meilleurs paysagistes connus. Il n'a pas seulement laissé la réputation d'un peintre habile, et il s'était aussi exercé avec bonheur dans la gravure. On

a de lui des études à l'eau-forte, au nombre de 35, qui représentent des brebis et des chèvres, ou des paysages, et qui sont gravées d'une pointe facile et pleine d'esprit; quelques-unes sont même devenues très rares. Berghem est mort à Harlem en 1683. Ses élèves les plus distingués sont Charles Dujardin et Glomber. A la vente des tableaux du banquier P. de Smeth, qui a eu lieu à Amsterdam en 1810, quatre tableaux peints par Berghem ont été payés 800, 1000, 1625 et 2500 florins. C. L.

BERGHEN ou **BERQUEN** (Louis de), naquit à Bruges, au xve siècle, d'une famille noble. Le hasard lui fit découvrir, en 1476, l'art de tailler le diamant. S'apercevant que deux diamants s'entamaient lorsqu'on les frottait l'un contre l'autre, il en prit deux bruts, et en les aiguisant y forma des facettes assez régulières; ensuite, au moyen d'une roue qu'il imagina et avec la poudre de ces mêmes diamants, il acheva de leur donner un poli parfait. On perfectionna après lui son procédé, mais il n'en a pas moins droit à la célébrité qui est due aux auteurs d'inventions utiles. Avant Berghen, on n'employait le diamant que dans l'état où la nature le produit quelquefois, soit roulé dans les eaux, où il a acquis un certain poli, soit en petites pyramides qui paraissent être le résultat de la cristallisation. Dans ces deux cas, le diamant, quoique dépouillé de la croûte obscure qui l'enveloppe ordinairement n'avait que très peu de jeu ou d'éclat. D.

BERGMAN (Torbern Olof), l'un des plus beaux noms dont s'honore la Suède, s'est principalement illustré dans la chimie. La seule énumération de ses écrits serait trop longue pour cet ouvrage; je ne puis qu'indiquer les traits caractéristiques de son génie et la nature de ses plus belles découvertes. — Il naquit en 1735; sa jeunesse eut cela de commun avec celle d'une foule d'hommes célèbres, qu'il lui fallut vaincre par un enthousiasme opiniâtre l'opposition de ses parents à son goût pour les sciences. Lorsqu'il eut enfin obtenu la permission d'étudier les sciences à l'université d'Upsal, avide de tout savoir, propre à tout retenir, il approfondit presque toutes les branches de l'histoire naturelle, de la physique et des mathématiques; et cette universalité de connaissances, sous laquelle un esprit médiocre aurait succombé, fut la source où plus tard il puisa l'excellente méthode et la solide érudition qui ont présidé à tous ses travaux. Comme il avait commencé par suivre les leçons de Linnée, ses premières recherches eurent lieu dans le domaine de l'histoire naturelle. Il annonça son talent d'observation en découvrant que les sangsues sont ovipares, et que leurs œufs ne sont autre chose que le *cocus aquaticus*, substance dont la nature était encore inconnue. Linnée, d'abord incrédule, fut convaincu à la lecture du mémoire et écrivit au bas ces mots flatteurs: *Vidi et obstupui*: Je l'ai vu et j'en ai été frappé d'étonnement. D'autres travaux sur les insectes et sur la botanique, et surtout une méthode pour classer les insectes à l'état de larve, forme sous laquelle il serait important pour l'agriculture de pouvoir reconnaître et détruire ceux qui sont nuisibles; des dissertations curieuses sur diverses parties de la physique, le talent et le zèle avec lequel il suppléait souvent les astronomes de l'observatoire royal dans leurs observations et les professeurs de mathématiques dans leurs leçons, lui avait déjà fait la réputation d'un savant distingué, lorsqu'en 1766 il obtint, par la protection éclairée du prince Gustave (depuis Gustave III), alors chancelier de l'université, la chaire de chimie et de minéralogie, devenue vacante par la retraite de Wallerius. La chimie, telle que l'avait professée cet homme célèbre, méritait à peine le nom de science. Peu d'expériences, mais beaucoup d'explications, dont l'imagination du professeur faisait presque tous les frais. Libre de préjugés, parce qu'il avait appris la chimie sans maître, habitué aux méthodes rigoureuses des géomètres, Bergman résolut de bannir de la science tout esprit de système, et de ne marcher qu'appuyé sur l'observation des faits. Il a

consigné ses vues à cet égard dans un bean *Discours sur la recherche de la vérité*, où il distingue la méthode cartésienne ou contemplative et la méthode newtonienne ou expérimentale. C'est cette dernière qui le conduisit bientôt à de grandes découvertes et lui fit considérer comme son premier devoir d'agrandir le laboratoire, d'y réunir tous les moyens d'expérimentation connus et d'y former de vastes collections minéralogiques rangées méthodiquement. Le premier, il a reconnu que l'acide dont Blake avait signalé la présence dans les terres calcaires était un acide particulier qu'il nomma *acide aérien* (aujourd'hui l'acide carbonique). En faisant bouillir de l'acide nitrique sur le sucre, la gomme et d'autres matières végétales, il produisait l'*acide oxalique*, précieux réactif pour distinguer la chaux. Par l'habile emploi de réactifs inusité il fit de l'*analyse des eaux minérales* un art nouveau ; il y découvrit le gaz hydrogène sulfuré, qu'il appelait *gaz hépatique*. En même temps, il formait, par la synthèse, des *eaux minérales factices*, et, malgré les obstacles que rencontre presque toujours la plus utile nouveauté dans la prévention de l'ignorance, il en propageait l'usage par la persévérance de ses conseils. Il émit dans ses recherches sur les eaux minérales l'opinion que le calorique est un fluide comme l'électricité. Jusqu'à lui on n'avait essayé les minéraux que par la voie sèche ; it fit voir que l'analyse par voie humide était le seul moyen d'arriver à la connaissance complète de leur nature. Ce n'était pas qu'il fallût renoncer à l'ancienne méthode ; au contraire après l'avoir perfectionnée, il la combinait avec bonheur à la nouvelle pour attaquer les pierres précieuses et faire ainsi connaître les principaux éléments de l'émerande, de la topaze, du rubis-spinelle, du saphir, etc. C'est lui qui a presque créé, tant il l'a développée, la *chimie du chalumeau*, de cet instrument si utile par les connaissances préliminaires qu'il donne au chimiste pour se diriger dans ses opérations. Tous ces travaux le conduisirent à une *classification chimique des minéraux*, où les genres ont pour caractère la substance dominante du morceau ; la différence des parties intégrantes constitue les espèces, et les variétés sont déterminées par la forme extérieure. Personne n'avait encore réuni tant d'éléments pour une bonne classification ; car le premier, appliquant la géométrie aux formes des minéraux, il posa la base de la *cristallographie*. Il a jeté sur les opérations sidéragiques une vive lumière, en démontrant que la supériorité des aciers retirés des fontes blanches était due à la présence du manganèse, que le fer obtenu en grand dans les forges, loin d'être pur, renfermait toujours plusieurs corps en alliage, et que les fers cassants à froid devaient leur fragilité à la *sidérite*, substance qu'il croyait être un métal nouveau, et qu'on a reconnu plus tard pour du phosphure de fer. La théorie des affinités, créée par Geoffroy en 1718, avait été le premier pas fait pour asseoir la chimie sur des bases vraiment philosophiques. Bergman, reprenant cette idée de génie, se l'appropria en quelque sorte par une masse immense d'expériences, et publia des tableaux où tous les corps étaient classés dans leurs rapports mutuels, et où les phénomènes chimiques sont présentés comme des modifications de la grande loi qui régit l'univers, quoique soumis à un ordre particulier d'*attractions* qu'il appelle *électives*. Toujours attentif à rapprocher la chimie des mathématiques, il exprimait par des formules toutes les opérations chimiques; idée nouvelle et heureuse qu'ont fécondée depuis les travaux des chimistes modernes, et surtout ceux de son compatriote Berzélius. Bergman avait adopté les idées ingénieuses, mais erronées, de son ami Scheele sur le phlogistique ; aussi a-t-il montré plus de talent pour la découverte des faits que pour l'explication des phénomènes. Ses écrits sur la géologie, quoique très remarquables, ne peuvent que confirmer ce jugement. Il a publié une *Description physique de la terre*, estimable par l'ordre dans lequel les faits sont

présentés, et surtout par les aperçus géologiques qu'il donne sur plusieurs pays. Il chercha dans l'analyse de tous les produits volcaniques et des eaux minérales qui sourdent près des volcans l'explication de ces terribles phénomènes, et se crut en droit de conclure que les *foyers des volcans* ne sont pas à une grande profondeur, mais seulement dans les couches déposées sur le noyau du globe, et que les incendies souterrains sont dus à la décomposition des pyrites. Enfin, il voulut relier en un faisceau les connaissances de tout genre qu'il avait acquises sur la physique de notre planète, et formula un *Système de la terre* basé sur cette hypothèse, que l'eau enveloppait primitivement le noyau, probablement magnétique, du globe; que cette eau contenait tous les éléments des substances solides plus ou moins parfaitement dissous, et que la quantité de ce fluide a toujours été en diminuant par une lente évaporation, qui accroissait proportionnellement l'étendue des terres. — Bergman fut long-temps recteur de l'université d'Upsal. C'était alors, au milieu de la Suède, une espèce de république, fière de ses priviléges et puissante par ses possessions. Deux grands partis s'y disputaient l'empire, les physiciens et les naturalistes d'une part, les théologiens et les jurisconsultes de l'autre. Par une exception bien honorable, la magistrature de Bergman ne fut point troublée par la guerre civile. Ces hommes irascibles, qui auraient bravé volontiers la rigueur des règlements, furent subjugués par leur respect pour son génie et leur attachement pour son caractère. Trop souvent, les hommes de talent font preuve d'une mesquine jalousie envers leurs rivaux; mais tout ce qui avait un caractère de grandeur ou d'utilité trouvait dans Bergman un sincère admirateur. La postérité n'a pas oublié qu'il prononça avec une égale impartialité devant l'académie de Stockholm l'éloge de Wallerius, son plus grand ennemi, et celui de Swab, le plus cher de ses amis. Une de ses plus heureuses découvertes est assurément celle qu'il fit de l'illustre Scheele dans la boutique d'un apothicaire, et l'on ne saurait trop louer l'ardeur, le désintéressement, avec lesquels il mit en lumière cette mine inconnue et déjà si riche. Unissant tant de vertus à tant de génie, et marié à une femme charmante, qui, pour lui plaire, s'associait à ses goûts, pouvait-il ne pas être heureux? A voir l'immense liste de ses travaux, on dirait qu'il a vécu de longues années : cependant épuisé par cette prodigieuse fécondité, il est mort avant l'âge de 50 ans, en 1784. — Condorcet et Vicq d'Azyr ont fait son éloge. A. Des Genèvez.

BERG-OP-ZOOM (autrefois margraviat, qui fut d'abord cédé à la France par le palatin de Bavière, et ensuite, à la paix de Paris, au gouvernement des Pays-Bas), forteresse considérable du Brabant septentrional, située sur une colline et sur le Zoom, qui se jette dans l'Escaut oriental, où il forme un bon port. Elle renferme 5,600 habitants, un château antique, 3 églises, un institut d'architecture et de dessin, une poissonnerie pour les sardines, et des fabriques de poterie. Les Espagnols l'assiégèrent sans succès en 1586 et en 1622, et y perdirent 10,000 hommes. Les Français s'en emparèrent par ruse après un siége de trois mois, mais la rendirent en 1748, à la paix d'Aix-la-Chapelle, après l'avoir assez maltraitée. Le 30 janvier 1795, elle tomba de nouveau au pouvoir des Français, ainsi que d'autres forteresses hollandaises. Un régiment anglais, qui formait la garnison de Berg-Op-Zoom fut fait prisonnier. Les Français s'y maintinrent avec succès pendant toute la durée de la guerre. Lord Graham, depuis lord Lyredoch, l'assiégea le 8 mars 1814 à la tête d'un corps de troupes anglaises. Il donna l'assaut pour s'en emparer de vive force, mais il essuya des pertes considérables, et presque tout ce qui restait de son corps d'armée fut fait prisonnier par la garnison française. Latitude nord, 5° 32′, longitude est 1° 57′.

BÉRIL, en latin *beryllus*, pierre précieuse, que les Italiens nomment

aqua marina (en français *aigue* [ou eau] *marine*), à cause de sa couleur, qui est d'un vert pâle, en quoi elle diffère de l'émeraude, qui est d'un vert plus foncé. Les anciens en distinguaient plusieurs espèces, dont la plus estimée était celle que nous venons de dire; mais il y en avait d'une couleur plus pâle et qui avait des reflets de couleur d'or. Elle a servi de tout temps aux graveurs en pierre; mais elle entre aussi dans la composition de la mosaïque en pierre dure dont on fait, à Florence surtout, des tables et des revêtements précieux. Il s'en est trouvé quelquefois des morceaux assez gros pour servir à faire de fort beaux vases. Félibien dit qu'il y en a beaucoup à Camboge, à Martaban, au Pégu et dans l'île de Ceylan. L'anneau de Porsenna était un *béril*, et c'est aussi, suivant l'Apocalypse (xxi, 20), la huitième des pierres qui composent les fondements de la nouvelle Jérusalem. — L'identité des formes et des autres propriétés physiques du *béril* et de l'émeraude avait fait conjecturer à M. Vauquelin que ces deux pierres renfermaient la même terre, et que si, dans l'analyse de cette dernière, il ne l'avait pas trouvée, c'est qu'il s'était contenté d'obtenir un assez grand nombre de cristaux d'alun, sans examiner plus soigneusement l'eau-mère. Il a, en conséquence, repris ce travail, et il s'est convaincu que l'émeraude contient la nouvelle terre qu'il a découverte dans le béril. Une analyse exacte, dit le rédacteur du *Bulletin de la Société philomathique* (nº 13 de l'an vi, pag. 102), auquel nous empruntons ce passage, lui prouvera peut-être que ces deux pierres sont de même nature, et que la partie colorante est différente. Plus tard (en 1806), M. Vauquelin, aidé de M. Haüy, fut conduit à de nouvelles observations. MM. Tromsdorf et Richter, chimistes allemands, avaient prétendu que le *béril de Saxe* contenait une terre jusque là inconnue; ils lui avaient donné le nom d'*agustine* et avaient appelé le minéral lui-même *agustite*. Sur la foi de ces savants, les livres élémentaires de chimie avaient adopté ce changement; mais M. Vauquelin, comparant les analyses des deux professeurs, soupçonna que l'*agustite* pouvait contenir d'autres éléments que ceux qui avaient été annoncés par eux, et la livra à une nouvelle analyse. Diverses expériences firent voir dans le *béril* de la chaux, de l'alumine, de la silice et de l'oxyde de fer; mais comme après l'addition de ces substances il se trouvait une grande perte comparativement aux quantités primitives, M. Vauquelin soupçonna la présence de l'acide phosphorique. Ses soupçons furent réalisés; il reconnut que le béril contenait du phosphate de chaux. M. Vauquelin pria M. Haüy d'examiner ce minéral, et ce dernier trouva que les cristaux d'agustite sont des prismes hexaèdres qui deviennent quelquefois dodécaèdres. Leur division mécanique se fait parallèlement aux pas et aux bases. Leur poussière, mise sur des charbons ardents, donne une belle phosphorescence verdâtre; tous ces caractères conviennent également à la chaux phosphatée connue sous le nom d'*apatite*. Ainsi, la chimie, fortifiée par la minéralogie, prescrit de rayer l'*agustite* des systèmes de minéralogie et l'*agustine* des livres élémentaires de chimie où on en a parlé. — Les anciens nommaient Bérilistique une sorte de prétendu art magique, qui consistait à tirer des augures des apparences extraordinaires qui se font dans une espèce de miroir qu'ils appelaient *berilli*. Z.

BÉRING (Détroit de). Du cap Tchoukoltsk (Tchoukotskoï-Noss), en Sibérie, au cap du Prince-de-Galles en Amérique, la distance n'est guères que de 18 lieues marines. C'est près du 66e degré de latitude que les deux continents sont aussi rapprochés; le milieu du passage est à 206° de longitude orientale, méridien de Paris. — Le danois Béring n'est pas le premier navigateur qui ait traversé le détroit qui porte son nom; des caboteurs russes avaient contourné l'extrémité orientale de la Sibérie, et parmi ces hommes entreprenants, on cite un Cosaque nommé Semen-Dechnef, qui fit

ce voyage en 1648. Cependant, il n'est pas injuste d'attribuer l'honneur de ces sortes de découvertes aux investigateurs dont les recherches et les travaux n'eurent point d'autre but, et dont le dévouement fut couronné par le succès. Béring résolut assez complètement la question géographique dont le gouvernement russe s'occupait alors, et périt au moment où il venait de terminer ses explorations; l'hommage décerné à sa mémoire fut trop bien mérité pour que la postérité lui assigne une autre destination. — Entre deux caps aussi rapprochés que ceux qui limitent ce détroit, et près du cercle polaire, le passage est souvent fermé par les glaces. Cependant, il est encore douteux que les habitants de l'Asie aient jamais profité de ce moyen de passer dans le Nouveau-Monde, quoique les animaux des régions arctiques s'aventurent sur les glaces, et passent ainsi du continent à des îles très éloignées. Mais, de part et d'autre du détroit de Béring, les rares populations que l'on rencontre sont trop dissemblables pour qu'on puisse les considérer comme une seule nation divisée par des circonstances locales, en deux parties dont chacune aurait été modifiée par son climat, ses occupations, ses moyens de subsistance, etc. Rien de tout cela n'influe sur le langage, et il n'est pas le même en Amérique et en Asie. Quant aux causes physiques assez puissantes pour opérer des changements notables dans la forme et les dimensions du corps humain, elles ne sont pas plus actives en Amérique, au nord des possessions russes dans ce continent, qu'elles ne le sont en Sibérie sous la même latitude. Ainsi, rien ne justifierait l'opinion que l'ancien continent a peuplé le nouveau sans le secours de la navigation, et que les glaces du détroit de Béring suffirent pour le passage des émigrations asiatiques. FERRY.

BERKELEY (GEORGES), que l'on écrit quelquefois *Berkley*, et plus mal encore *Barclay*, évêque de l'église anglicane d'Irlande, auteur d'un système célèbre d'idéalisme, était né à Kilkrin, dans le comté de Kilkenny, en 1684. Il étudia au collége de la Trinité de Dublin, dont il devint plus tard associé, et se fit de bonne heure remarquer par son aptitude aux sciences les plus abstraites. Son premier essai fut un traité de mathématiques : *Arithmetica absque algebrâ aut Euclidè demonstrata.* Il avait à peine 20 ans quand il le composa, mais il ne le publia que quelques années plus tard, en 1707. A 25 ans, il fit paraître un ouvrage qui le plaça au premier rang des métaphysiciens de l'époque, la *Théorie de la Vision* (1 vol. in-8°, 1709), où il s'attachait à distinguer dans les perceptions de la vue les connaissances que nous devons originairement à ce sens, de celles que l'induction et l'habitude nous permettent d'y ajouter. En 1710, il donna ses *Principes des connaissances humaines* (1 vol. in-8°, Londres, 1710; 2e édition, 1725), le plus important de ses ouvrages, où se trouve exposé un système complet d'idéalisme auquel ses recherches sur les perceptions de la vue avaient pu naturellement le conduire. Il y soutient que la matière n'a aucune réalité, et que ce qu'on appelle généralement de ce nom n'est qu'un certain assemblage de sensations et d'idées que nous transportons hors de nous par une illusion de notre esprit. Ses paradoxes ayant été assez peu goûtés par le public et surtout par deux des philosophes les plus éminents de l'Angleterre, Clarke et Whiston, auxquels il avait envoyé son ouvrage, il écrivit, pour répondre aux objections qu'on pouvait lui opposer, ses *Dialogues entre Hylas et Philonoüs* (1 vol. in-8°, Londres, 1713), c'est-à-dire le partisan de la matière (en grec *ulê*), et le partisan de l'esprit (*philos*, ami, *noos*, esprit), où il reproduisait la même opinion, mais sous une forme moins scientifique. — Peu avant cette dernière publication, il était venu en Angleterre, où sa réputation l'avait déjà précédé. L'amabilité de son caractère, jointe aux charmes de son esprit, le firent rechercher à Londres par les hommes les plus distingués de l'époque; il se lia très

étroitement avec les écrivains des opinions les plus différentes, Addison, Steele, Pope et Swift. Ce dernier le recommanda au comte de Peterborough, qui venait d'être nommé ambassadeur auprès du roi de Sicile, et qui l'emmena avec lui comme son chapelain et son secrétaire. Son protecteur ayant été rappelé à la mort de la reine Anne (1714), Berkeley revint avec lui en Angleterre. Perdant alors tout espoir d'avancement, il accepta l'offre qu'on lui fit d'accompagner un jeune seigneur anglais qui allait voyager sur le continent. Il passa ainsi quatre années visitant la France et l'Italie. Pendant le séjour qu'il fit à Paris, il eut occasion de voir Malebranche, qui avait pris depuis peu connaissance de son système, et eut avec lui sur divers points de métaphysique des discussions fort animées. Le philosophe français, qui était alors attaqué d'une maladie de poitrine fort dangereuse, s'échauffa tellement dans la discussion que son mal s'aggrava et l'emporta peu de jours après. Berkeley s'arrêta surtout en Italie; il observa de très près la violente éruption du Vésuve qui eut lieu en 1717, et en donna une description dans une lettre au docteur Arbuthnot, qui se trouve dans la collection de ses œuvres. Il fit aussi, dans la Pouille, sur la singulière araignée connue sous le nom de *tarentule*, des recherches intéressantes qu'il communiqua au docteur Friend. Il visita une seconde fois la Sicile, et recueillit pour une histoire naturelle de cette île, qu'il se proposait d'écrire, une collection de matériaux précieux, qui malheureusement se perdirent pendant sa traversée de Sicile à Naples. En repassant par la France, il composa à Lyon un traité du mouvement, *De motu*, qu'il envoya à l'académie des sciences de Paris, et qu'il fit imprimer à Londres à son arrivée. De retour en Angleterre en 1721, Berkeley écrivit un *Essai sur les moyens de prévenir la ruine de la Grande-Bretagne*, à l'occasion des spéculations financières dans lesquelles la *Compagnie de la mer du Sud* avait entraîné un grand nombre de capitalistes et qui avaient eu des résultats non moins funestes en Angleterre que celle de Law en France. Dans la même année, il fut nommé chapelain du duc de Grafton, vice-roi d'Irlande, ce qui lui permit de se fixer dans sa terre natale.—Vers cette époque (1722), sa fortune fut considérablement augmentée de la manière la plus inattendue par un legs considérable que lui laissa Mss. Vanhomrigh, connue sous le nom de *Vanessa*. Cette dame, qui avait toujours eu le plus vif attachement pour le docteur Swift, et qui avait désiré lui donner sa main et lui faire partager ses grandes richesses, s'étant vue dédaignée par ce célèbre écrivain, distribua sa fortune entre les amis les plus honorables du docteur. Berkeley eut pour lot une somme d'environ 4,000 liv. sterl. (près de 100,000 f.). —A son arrivée à Dublin, il avait pris le grade de docteur en théologie et avait été nommé doyen du collége de la Trinité; en 1724, le duc de Grafton lui fit obtenir le doyenné de Derry, auquel étaient attachés d'assez grands avantages (1,100 liv. sterl. de revenu) — Berkeley jouissait alors de la position la plus tranquille et la plus heureuse; mais, entraîné par un zèle religieux dont on voyait alors bien peu d'exemples dans la Grande-Bretagne, il conçut le singulier projet d'aller convertir au christianisme les sauvages de l'Amérique, et de fonder pour cet effet un collége de missionnaires dans les îles Bermudes. Il annonça ce projet dans un petit écrit publié en 1725 sous le titre de *Proposition pour convertir au christianisme les sauvages américains, par la fondation d'un collége dans les îles Bermudes*. Pendant plusieurs années, il ne s'occupa que de préparer l'exécution de ce dessein, et étant parvenu à intéresser à son entreprise plusieurs grands personnages, entre autres le célèbre ministre Walpole, et le roi Georges Ier lui-même, dont il obtint la promessse d'une subvention de 10,000 l. st., il résigna son riche bénéfice, et partit avec une jeune femme qu'il venait d'épouser et avec quelques amis auxquels il avait fait partager son en-

thousiasme (1728). Il se rendit à Newport dans le Rhode-Island, afin d'y faire les préparatifs nécessaires pour l'établissement du collége de missionnaires qu'il devait fonder dans les îles Bermudes, sous le nom de *collége Saint-Paul*; mais, après avoir pris mille peines et avoir sacrifié la plus grande partie de sa fortune, il se vit contraint, au bout de deux ans de séjour à Newport, de renoncer à son entreprise, parce que le gouvernement anglais ne put lui envoyer les secours qui lui avaient été promis. A son retour, voyant avec douleur les progrès que faisait l'incrédulité, il publia pour la combattre son *Alciphron*, ou le *Petit philosophe* (*The minute philosopher*, 1 vol. in-8°, Lond. 1732). Dans cet ouvrage, composé de sept dialogues et écrit dans le goût de Platon, Berkeley, toujours mu par cet enthousiasme religieux qui l'anima toute sa vie, se proposait de montrer combien est petite et mesquine la philosophie des athées, des fatalistes et des sceptiques, qui se multipliaient alors en Angleterre, et de réfuter leurs doctrines désolantes. Cette nouvelle publication lui concilia la faveur de la reine Caroline, femme de Georges II, à laquelle on l'avait représenté comme un jacobite, comme un visionnaire et un fanatique, et cette princesse le fit élever, en 1734, au siége épiscopal de Cloyne en Irlande. Dans la même année, Berkeley trouva une nouvelle occasion de signaler son zèle religieux : ayant appris que le célèbre mathématicien Halley, grand incrédule, avait ébranlé la foi de plusieurs hommes distingués, entre autres du poète Garth, il lui adressa, sous le titre de l'*Analyste*, un ouvrage où il se proposait de montrer que les mathématiciens avaient bien mauvaise grâce de rejeter la religion à cause de ses mystères, puisqu'ils admettaient eux-mêmes des mystères non moins incompréhensibles que ceux de la foi. Cette publication donna naissance à une dispute fort vive dans le courant de laquelle il écrivit sa *Défense de l'esprit fort en mathématiques*, pour soutenir sa première proposition. Il fit paraître ensuite (1735) deux ouvrages d'un intérêt purement local, le *Questionneur*, où il traitait de la position de l'Irlande, et un *Discours adressé aux magistrats* (1736), où il signalait une société impie qu'il fit supprimer. Le gouvernement, pour récompenser son zèle, lui offrit un évêché beaucoup plus avantageux que celui de Cloyne; mais il le refusa, ne voulant pas qu'on pût croire que ses écrits lui avaient été dictés par des vues d'intérêt. — Pendant plusieurs années, Berkeley, tout occupé des soins de son ministère, qu'il remplissait avec la plus grande assiduité, ne composa aucun nouvel ouvrage. En 1744, il publia un livre assez singulier intitulé : *Siris, ou série de réflexions philosophiques et de recherches sur les vertus de l'eau de goudron* (imprimé en 1747). Il le composa à la suite d'une maladie dans laquelle il avait fait usage de cette eau avec un assez grand succès. Le titre *Siris* (de mot grec *seiris*, catena) veut dire *chaîne* ou enchaînement. L'ouvrage est en effet composé d'un enchaînement de spéculations par lesquelles en partant de l'eau de goudron l'auteur en vient à traiter les objets les plus éloignés en apparence de son sujet, les questions les plus élevées de la métaphysique et de la religion. Il avait mis un soin infini à composer cet ouvrage, et il disait lui-même que c'était celui de tous ses écrits qui lui avait coûté le plus de peines. Il le compléta en 1752 par la publication de *Nouvelles réflexions sur l'eau de goudron*. A la fin de sa vie, sentant sa santé altérée, il voulut résigner son évêché afin de jouir d'un repos complet, mais le roi exigea que, tout en se retirant où il le désirerait, il conservât un siége qu'il avait si long-temps honoré. — Il alla se fixer à Oxford, où il se proposait de surveiller l'éducation d'un de ses fils, et il publia, sous le titre de *Traités divers*, le recueil de ses opuscules (1 vol. in-8°, 1752); mais il y mourut au bout d'un an de séjour, le 14 janvier 1753. Il expira subitement et sans douleurs, pendant que sa femme lui lisait un sermon. Il

laissa plusieurs enfants. Son second fils, Georges Berkeley, né en 1733, a laissé des sermons estimés. — Berkeley réunissait presque tous les avantages : à une force de corps extraordinaire, il joignait une belle figure, le caractère le plus aimable, des mœurs irréprochables, une extrême délicatesse, une piété vive et sincère, un esprit plein de finesse et de sagacité, une instruction variée et presque universelle. Pope, qui fut son ami constant, dit de lui qu'il possédait toutes les vertus qui existent sous le ciel (*To Berkeley every virtue under heaven*). Les deux principaux titres de Berkeley à la célébrité sont sa théorie de la vision et son système d'idéalisme. Nous nous arrêterons un instant sur ces deux points. — Locke (*Essai*, liv. II, chap. xi, § 8) et Malebranche (*Rech. de la vér.*, liv. Ier, chap. 14 et 15) avaient déjà vu qu'à notre insu il se joint en nous aux sensations de la vue des jugements qui altèrent ou modifient les données de la sensation : Berkeley se proposa de compléter ce que Loke n'avait qu'ébauché et de tracer plus nettement la ligne qui sépare les perceptions de la vue de celles du tact, et de distinguer dans les perceptions de la vue les perceptions originelles des perceptions acquises. Après avoir établi que la distance à laquelle les objets extérieurs se trouvent de nous n'est point perçue par la vue, mais que la connaissance que nous en acquérons au moyen des sensations visuelles est un produit du jugement, l'auteur fait remarquer que, d'après cela, les objets de la vue ne sont pas extérieurs à l'ame, pas plus que les sons et les odeurs. Cependant, nous sommes portés, avoue-t-il, à les considérer comme nous étant aussi extérieurs que les objets mêmes de l'attouchement. Cela tient à ce qu'acquérant par la vue comme par l'attouchement les idées d'étendue et de figure, nous confondons l'*étendue visible* avec celle qui nous est donnée par l'attouchement (l'*étendue tangible*), et nous attribuons à la première cette extériorité qui n'appartient qu'à la seconde. Mais au fond, les objets de la vue et ceux de l'attouchement sont tout-à-fait distincts ; seulement les premiers nous *suggèrent* l'idée des seconds, comme les mots nous suggèrent l'idée des choses qu'ils représentent. Il montre ensuite avec détail comment nous appécions la distance par la vue à la faveur des variations que la proximité ou l'éloignement apportent dans la vivacité des couleurs ou dans la netteté des formes. La grandeur visible n'est pas non plus la même chose que la grandeur perçue par l'attouchement : cette dernière est constante, l'autre est variable. Cependant, au moyen de l'expérience, la première nous sert à juger la seconde. Cette distinction entre ces deux sortes d'étendue permet de résoudre la question souvent proposée : pourquoi on ne voit pas les objets renversés, quoique l'image qu'ils tracent dans notre œil le soit? En effet, l'inversion n'a lieu qu'entre les objets de la vue comparés à ceux de l'attouchement; mais quand on prend à part les objets de chaque sens, on trouve que les rapports des parties sont conservés. Si l'on porte les yeux sur un homme, par exemple, on le voit les pieds contre terre, et la tête à l'extrémité la plus éloignée du sol : on le voit donc *droit*. Berkeley substitua ainsi des explications psychologiques toutes simples aux hypothèses physiques auxquelles jusque là on avait eu recours sans succès pour rendre raison des difficultés qu'offraient les phénomènes de la vision. Ses idées, qui au premier abord pourraient paraître le roman plutôt que l'histoire des opérations de l'esprit, ne tardèrent pas à être admises dans la science, et inspirèrent à Porterfield, à Reid, à Smith de Cambridge et Ad. Smith plusieurs ouvrages importants qui ne sont pour la plupart que des commentaires de la *Théorie de la vision* ; elles reçurent, peu après leur publication, une éclatante confirmation dans les observations que fit le chirurgien Cheselden sur des aveugles-nés, qu'il opéra de la cataracte. — S'il est vrai, comme c'est l'avis des meilleurs juges, et entre autres de Dugald-Stewart, que la théo-

rie de la vision soit la base la plus solide de la réputation de Berkeley, il est aussi incontestable que c'est à la hardiesse des paradoxes idéalistes exprimés dans ses *Principes de la connaissance* et dans ses *Dialogues d'Hylas et Philonoüs* que notre auteur doit sa célébrité, ainsi que le singulier honneur d'être cité et combattu dans toutes les écoles. Le principal argument sur lequel s'appuie tout l'idéalisme de Berkeley, c'est que : « Nous ne percevons rien autre chose que nos sensations et nos idées... » — « Que sont la lumière et les couleurs, dit-il, que sont l'étendue et les figures? Qu'est-ce enfin que toutes les choses que nous voyons et sentons, sinon autant de sensations, de notions, d'idées et d'impressions faites sur les sens? Et est-il possible, même par la pensée, d'en séparer aucune de la perception elle-même? Faire un tel essai, ne serait-ce pas séparer une chose d'elle-même? » (*Principes de la connaissance*, sect. 5.)—Les mêmes idées se trouvent reproduites dans les *Dialogues d'Hylas et Philonoüs*, dont voici l'analyse succinte. « Ce qu'on appelle matière, corps, ne consiste que dans les *choses sensibles*. Or, il n'y a d'immédiatement et de réellemeut sensible pour nous que nos propres sensations, nos propres perceptions et nos idées, qui toutes sont en nous. C'est donc gratuitement que l'on suppose l'existence de quelque chose d'extérieur. — Toutes les qualités que l'on rapporte aux corps ne nous sont connues que par nos sensations et nos idées; bien plus, elles ne sont rien autre chose. La chaleur, la saveur, et toutes les qualités que les philosophes appellent *qualités secondaires*, ne sont que des sensations plus ou moins agréables qui ne peuvent résider que dans un être sentant. Il en est de même des qualités que l'on nomme *primaires*. L'étendue, la grandeur, la distance, la solidité même, varient continuellement selon la position ou la condition des spectateurs, selon le plus ou moins de force de celui qui touche et presse les objets; elles n'ont donc aucune réalité hors de nous, et ne sont que des sensations aussi variables que les précédentes. Dira-t-on que la matière est distincte des qualités, qu'elle en est la substance, le *substratum*? Mais quelle existence, quelle utilité même peut avoir une telle substance, dès que les qualités qu'elle serait destinée à supporter ont disparu? Les corps n'existent donc d'aucune manière? La croyance universelle à leur réalité ne prouve rien; car, dans les rêves, dans les illusions, nous croyons à la présence de corps qui n'existent que dans notre esprit. — On pourrait dire que nos idées ne sont que des images, des copies, que par conséquent elles doivent représenter quelque chose qui soit distinct d'elles-mêmes. Mais de quel droit, ne connaissant que ces images, conclurions-nous à l'existence de leurs originaux? Qui nous apprend même qu'elles sont des images, puisque, ne connaissant qu'elles, nous n'avons jamais pu les comparer à aucune autre chose? Comment d'ailleurs des sensations, des idées, phénomènes sensibles, ressembleraient-elles à des corps qui n'ont et ne peuvent rien avoir de commun avec elles? » (1er *Dial.*) — « Pensera-t-on que la matière existe comme cause de nos idées? Mais comment la matière, qui, de l'avis de tous, n'est qu'une substance inerte et morte, pourrait-elle agir et être cause de quoi que ce soit? Toutefois, les sensations et les idées de l'homme ne naissent pas sans cause. Ce n'est pas l'homme qui les produit : leur multitude et leur variété, l'ordre et la proportion qui règnent entre elles et qui repoussent toute supposition d'arbitraire et de hasard, attestent qu'elles sont communiquées à l'ame humaine par un esprit doué de perfections infinies : et c'est en cela que Berkeley trouve la preuve de l'existence et de la sagesse de Dieu. — La matière ne peut non plus, comme l'imaginaient les cartésiens, être un instrument dont Dieu se servirait pour agir sur les esprits, ni fournir par ses impressions la cause occasionnelle ou l'occasion par suite de laquelle interviendrait la Divinité; car, quel

besoin l'être tout puissant aurait-il d'un pareil instrument et de semblables avertissements?»(2e *Dial.*)—De ces principes, Berkeley conclut qu'il n'existe rien que des idées qui se combinent de mille manières pour prodnire toutes les apparences du monde extérieur, des esprits dans lesquels résident ces idées et une cause universelle qui les excite, Dieu. Il ne craint pas d'avouer les conséquences les plus étranges qui dérivent de ses principes, comme par exemple que les choses sont à chaque instant anéanties ou reproduites à mesure que nos sensations et nos idées disparaissent on renaissent. Il prétend du reste qne son système ne change rien à l'ordre de la nature, à toutes les vérités physiques et mathématiques, parce que, quelque opinion que l'on ait de la réalité objective de nos idées, les rapports de succession et de dépendance qui existent entre elles, les biens ou les maux qui peuvent en résulter, restent toujours les mêmes(2e *Dial.*).—On pourrait croire que de telles doctrines n'ont été soutenues que dans le but d'ébranler tonte certitude : tout au contraire, Berkeley déclare en mille endroits n'avoir d'autre dessein que de combattre le scepticisme, l'athéisme et le matérialisme. « Si l'on admet pour vrais les principes que je vais tâcher de répandre parmi les hommes, dit-il dans la préface de ses *Dialogues*, les conséquences qui s'ensuivront immédiatement seront, que l'athéisme et le scepticisme tomberont totalement, que plusienrs points embarrassés et obscurs seront éclaircis, que de grandes difficnltés seront résolues. » Il pensait en effet qu'une logique rigoureuse conduisait d'une manière évidente et certaine à la non-existence des corps, et qu'nne fois les corps anéantis, s'évanouissaient avec eux tontes les difficultés que les sceptiques et les athées tiraient de la notion vulgaire de la matière contre les vérités fondamentales de la religion. — Quoi qu'il en soit des intentions de Berkeley, ses ouvrages produisirent un résultat fort différent de celui qu'il s'était proposé. Le sceptique Hume nous apprend que c'est là qu'il a puisé plusieurs de ses plus forts arguments contre la certitude, et il ne connaît pas de meilleure école de scepticisme. « Je puis assurer, dit-il, que la plupart des écrits de cet ingénieux auteur forment la théorie du scepticisme la plus complète qui ait jamais été développée par les philosophes anciens et modernes, sans en excepter Bayle. Il annonce pourtant au frontispice de son livre (*Dialogues entre Hylas et Philonoüs*, dont le but est de démontrer clairement la réalité et la perfection de l'entendement humain, la nature incorporelle de l'ame, et la providence immédiate de la Divinité, contre les sceptiques et les athées [et certainement il dit vrai]), que son ouvrage est dirigé contre les sceptiqnes, les athées et les esprits forts; mais tous ses raisonnements n'en aboutissent pas moins au scepticisme, et ce qui le prouve, c'est qn'ils ne souffrent pas de réplique et n'engendrent pas la conviction. » Ce n'est pas ici le lieu de réfuter le système de Berkeley : il nous suffira de dire que si les principes de ce système étaient admis, il n'y aurait pas plus de raison de croire à l'existence d'esprits autres que nous, et de Dieu luimême, qu'à celle de la matière; car les idées que nous avons de ces êtres n'étant, comme celles que nous avons des corps, que des modifications du *moi*, nous n'avons aucun droit de conclure à leur réalité objective; nous serions donc réduits à l'*égoïsme* ou à l'isolement le plus absolu. — L'idéalisme de Berkeley a été vigoureusement combattu par un grand nombre de philosophes, et surtout par Reid et par Dugald-Stewart. Reid, qui avait d'abord embrassé avec chaleur ce système, l'abandonna bientôt comme trop contraire au sens commun; mais, reconnaissant l'impossibilité de le combattre par les armes du raisonnement, il se borna à en appeler à la croyance naturelle et irrésistible du genre humain. Ses *Recherches sur l'entendement humain, d'après les principes du sens commun*, n'ont pas d'autre but. Il reproduit à peu près la même argumentation dans ses

Essais sur les facultés intellectuelles et actives (Essai 2e). Dugald-Stewart a également traité fort au long du système de Berkeley dans ses *Essais* (*Essai* 2e tout entier et *Essai* 1er, chap. 3 et 4); mais il s'est plutôt attaché à montrer comment ce système dérive de la doctrine de Locke qu'à le réfuter directement. La doctrine de Berkeley a été exposée avec les plus grands détails par Buhle (*Histoire de la philosophie moderne*, t. IV, ch. 10, de la traduction de Jourdan). Elle a été appréciée en parfaite connaissance de cause par Dugald-Stewart, non seulement dans les *Essais* que nous venons de citer, mais aussi dans son *Histoire abrégée des sciences métaphysiques et morales* (tom. II, pag. 243 à 276, de la trad. de Buchon.)— Outre les ouvrages que nous avons cités, on a de Berkeley trois discours ou sermons en faveur de l'obéissance passive, et de la non-résistance (1712, plusieurs fois réimprimés), où il exprime des opinions trop favorables à la doctrine du pouvoir absolu; des *Maximes touchant le patriotisme*, 1750; quelques *Essais* insérés dans le *Guardian*; des *Lettres curieuses et instructives*, insérées en partie dans le *Recueil des OEuvres de Pope*; quelques *Poésies anglaises* assez estimées. Il a été donné une édition complète de ses *OEuvres*, 2 vol. in-4°, Lond. 1784. On y trouve la vie de l'auteur, par Arbuthnot, son ami, probablement la même qui avait paru séparément en 1776, in-8°, sous ce titre : *An account of the life of G. Berkeley*. Plusieurs des ouvrages de Berkeley ont été traduits en français, savoir : les *Dialogues entre Hylas et Philonoüs*, par Du Gua de Malves, Amsterd. 1750, 1 vol. in-12; réimprimés en 1785, Amsterd. et Paris. — *Alciphron* ou *Le Petit philosophe*, par de Jaucourt, La Haie, 1744, 2 vol. in-12. A la fin du 2e vol. se trouve la traduction de la *Théorie de la vision*, par le même traducteur. —*Recherches sur les vertus de l'eau de goudron*, par Boullier, Amsterd., 1745. Il est à regretter que l'on n'ait pas traduit l'ouvrage le plus capital de Berkeley, ses *Principes de la connaissance humaine*.—Enfin, les *Dialogues d'Hylas*, etc., ont été traduits en allemand dans une *Collection des principaux écrivains qui nient la réalité de leur propre corps, contenant, outre les Dialogues de Berkeley, la Clé universelle*, de Collier, *avec des notes qui servent à la réfutation du texte et un supplément dans lequel on démontre la réalité des corps*, par J. Christ. Eschenbach, Rostock, 1756, in-8°. BOUILLET.

BERLICHINGEN (GOETZ ou GODEFROI de), surnommé *Main-de-Fer*, brave chevalier du moyen âge, né à Jaxthausen, fut élevé par son cousin Conrad Berlichingen, qu'il accompagna à Worms en 1495, pour assister aux délibérations de la diète. Il prit du service dans l'armée de l'électeur Frédéric de Brandebourg, servit ensuite l'électeur de Bavière dans la guerre qu'il eut à soutenir contre le Palatinat. Godefroi ayant perdu une main dans cette expédition, s'en fit faire une en fer; de là le surnom qu'il a gardé depuis. Il se retira alors dans son château et sut se rendre redoutable dans les combats sanglants qui résultèrent de ses contestations avec ses voisins; il se fit également estimer par son intégrité et sa rigide probité. Ayant plus tard prêté assistance au duc Ulric de Wurtemberg contre la confédération de Souabe, il fut fait prisonnier en 1522 dans un combat. Quand le duc eut été chassé de ses états, Godefroi fut obligé de racheter sa liberté moyennant une rançon de deux mille florins. Lorsque la guerre de Bavière éclata, les révoltés le contraignirent à se mettre à leur tête; mais au bout de six semaines, il fut de nouveau fait prisonnier et ne put obtenir sa liberté que sur la promesse solennelle qu'il fit de se tenir désormais dans une complète inaction. Il mourut le 23 juin 1562. On a de lui une relation exacte de ses aventures, qui fut imprimée d'abord en 1731, puis en 1775, à Nuremberg, et en 1813 à Breslau pour la 3e fois. Cet ouvrage contient une excellente peinture de la vie privée et des mœurs du moyen âge. Gœthe en a

tiré le sujet d'un drame qui a pour titre le nom du chevalier qui fait l'objet de cet article. C. L.

BERLIER (Théophile), avocat à Dijon, sa patrie, nommé en septembre 1792 député de la Côte-d'Or à la convention nationale. Savant et consciencieux jurisconsulte, il a pris une part très active à la réformation de notre législation civile et criminelle. Dans le procès de Louis XVI, il combattit le principe d'inviolabilité, considéré dans son application aux actes politiques de ce prince et vota pour sa condamnation à la peine capitale. Il provoqua le décret d'accusation contre Duchâtel pour intelligence avec les rebelles. Envoyé en mission près l'armée du Nord, à Dunkerque, il donna tous ses soins aux besoins de cette armée. — De retour à la convention, il parut rarement à la tribune et s'occupait des améliorations de notre droit civil; il fit adopter quelques changements à la loi des successions; on lui doit aussi de sages modifications sur les attributions des tribunaux de famille. Après le 9 thermidor, il proposa la réorganisation des comités du gouvernement et fit ordonner la mise en liberté des cultivateurs détenus dans les prisons pour cause politique. L'assemblée, d'après son rapport, a établi sur des bases plus équitables la législation sur les donations et les successions. Il fit révoquer le décret qui avait donné un effet rétroactif à la loi du 17 nivose. L'application de ce décret avait jeté une grande et funeste perturbation dans les familles des pays régis par le droit écrit, c'est-à-dire dans la plus grande partie de la France. La révocation de ce décret, quant à l'effet rétroactif, fut un acte de justice et un grand bienfait. Nommé membre du comité de constitution pour la rédaction des lois organiques, il proposa d'abolir les confiscations prononcées par les tribunaux et commissions révolutionnaires et la suppression immédiate du tribunal révolutionnaire de Paris; il renouvela la proposition de Mirabeau sur les élections graduelles. — Ce système, inexécutable au commencement d'une révolution, où tout était à refaire, pouvait être facilement et très utilement exécuté plusieurs années plus tard. Ainsi, dans l'ordre administratif, les administrateurs de districts ou arrondissements n'auraient pu être choisis que parmi les maires, les adjoints ou conseillers municipaux; les administrateurs de département parmi les citoyens qui auraient été membres d'une administration de district. La même candidature graduelle aurait eu lieu dans l'ordre judiciaire. Un magistrat n'aurait pu être élu membre du tribunal de cassation qu'après avoir exercé les fonctions de juge de paix et de juge d'un tribunal civil ou criminel. Les législateurs auraient été choisis parmi ceux qui auraient parcouru tous les degrés dans l'une ou l'autre partie de l'administration publique; des hommes spéciaux et d'une capacité éprouvée auraient été ainsi seuls admissibles à toutes les fonctions. Le principe d'élection eût dominé partout, avec tous ses avantages et sans aucun de ses inconvénients possibles. L'ambition, justifiée par des talents réels, eût été une garantie de bonne administration: ce système n'était que l'application de l'avancement militaire aux emplois civils et judiciaires de tous les degrés. — L'opinion de Berlier ne fut pas adoptée; il fut plus heureux en s'opposant au jury constitutionnaire de Sieyès. C'était encore là un sénat conservateur, et l'on sait que le sénat n'a rien fait pour conserver la constitution qui l'avait créé. Une nation ne doit s'en remettre qu'à elle-même du soin de maintenir ou de perfectionner ses institutions: c'est pour elle un droit et un devoir. Tout le principe de souveraineté nationale est là. Berlier est resté fidèle à ce principe et à son mandat dans toutes les opinions qu'il a émises à la tribune de la convention nationale. Il présidait cette assemblée lorsqu'une section de Paris (celle des Arcis) vint demander que l'assemblée terminât sa session: Berlier rappela aux pétitionnaires l'inconvenance et l'inconstitutionnalité de leur prétention, et déclara que la convention nationale tenait son

mandat de la nation elle-même ; qu'elle conserverait le pouvoir constituant jusqu'au moment où le vœu de la nation serait constitutionnellement constaté. Il pensait aussi que les citoyens armés ne cessent pas d'être citoyens : défenseurs des droits de tous, ils ne doivent pas cesser d'en jouir. Il fit décider que l'armée serait appelée à exprimer son vote sur la constitution. Les délibérations des camps et des garnisons s'ouvrirent et se terminèrent avec calme et dignité. Il avait été membre de comité de salut public après le 9 thermidor et réélu député lors de la mise en activité de la constitution de l'an III. Il se montra dans le conseil des cinq cents tel qu'il avait été à la convention, toujours étranger à l'esprit de parti ; il s'opposa avec une constante énergie aux déplorables excès de la réaction, et, sur sa proposition, les prévenus d'émigration provisoirement rayés furent admis à voter dans les assemblées primaires. La session législative terminée, il remplit les fonctions de substitut du commissaire du directoire (avocat-général) près la cour de cassation.—Les suffrages de ses concitoyens le rappelèrent au conseil des cinq-cents. Il se démit de ses fonctions de substitut et fut immédiatement élu secrétaire du conseil des cinq-cents. La réaction avait fait d'effrayants progrès. Le directoire, avec son système de bascule, ses hésitations, croyant faire de la force quand il ne faisait que de l'arbitraire, avait contre lui tous les partis ; toutes les assemblées électorales s'étaient fractionnées ; de scandaleuses scisions s'étaieut partout manifestées ; la liberté de la presse n'était plus qu'une déception ; les principes n'avaient plus d'organes ; les journanx n'ouvraient leurs colonnes qu'à une polémique toute de personnalités. Berlier proposa diverses mesures pour ramener cette puissance nouvelle à la dignité, à l'indépendance de son institution, et lui garantir le libre contrôle des actes du gouvernement ; il ne voyait de délit que dans la calomnie : ainsi, la presse rentrait dans le droit commun, et, conservant tous ses avantages, n'était passible de répressiou que dans ses attaques contre les personnes, quand ces attaques blessaient la vérité.— Il parvint à faire rapporter l'article de la loi du 19 fructidor, qui avait placé la presse sous la censure du directoire, et prit une grande part à la discussion sur la nouvelle organisation des sociétés patriotiques qu'on appela *cercles constitutionnels*. Berlier, après le 18 brumaire, fut nommé conseiller d'état et ensuite président du conseil des prises. Il contribua beaucoup à la rédaction des nouveaux codes ; il présenta plusieurs projets de loi sur la réorganisation de la cour de cassation, et soutint la discussion de ses projets de loi au corps législatif contre les orateurs du tribunat. Après la suppression arbitraire du tribunat par Napoléon, il continua ses fonctions au conseil d'état ; il fut révoqué en 1814, reprit ses fonctions en 1815. En 1816 il fut compris dans ce qu'on appelait la loi d'amnistie, et banni comme conventionnel. Il se retira à Bruxelles. Il se consacra pendant son exil à de longues et laborieuses études historiques, et publia en 1822 un *Précis historique de l'ancienne Gaule*, 1 vol. in-8°.— Il s'était arrêté à l'invasion des Gaules par Jules-César : il a continué son excellent travail, en a publié la suite, qui forme une histoire complète de cette période si féconde en grands événements. Après la révolution de 1830, M. Berlier attendit, pour rentrer sur le sol de sa patrie, que le roi eût abrogé l'ordonnance qui l'avait banni. Retiré dans sa propriété avec sa jeune famille, qui avait grandi dans l'exil, il continue ses utiles travanx d'histoire et de législation. Pendant son long séjour à Bruxelles, il a rédigé pour *l'Encyclopédie moderne* les articles *code civil*, *code criminel* et d'autres non moins importants, et qni se font remarqner par une profonde érudition et par un rare talent d'analyse. L'un de ses fils, admis à l'école polytechnique, en a suivi tous les cours avec succès. Il venait de les terminer quand son père a pu rentrer

en France, après les événements de 1830. D—Y.

BERLIN, capitale du royaume de Prusse, résidence ordinaire du roi, et siége de toutes les autorités supérieures. Cette ville, une des plus considérables et des plus belles de l'Europe, située sous les 52°, 31', 14", de latitude nord et 11°, 2' de longitude est, sur les deux rives de la Sprée, à environ 127 pieds au-dessus du niveau de la mer, dans la province du Brandebourg ou Marche centrale Elle a 4 lieues de circonférence et renferme 240 mille habitants, en y comprenant la garnison, forte de 16 mille hommes. On y compte, 4,000 catholiques, environ 5,000 juifs et plus de 10 mille réformés. Berlin se compose de six villes distinctes : *Berlin* proprement dit, *Cologne-sur-la-Sprée*, (*Kœln-an-der-Spree*), *Friedrichswerder*, *Neustadt* ou *Dorotheenstadt*, *Friedrichsstadt* et *Friedrich-Wilhelmstadt*. Cette dernière est bâtie tout nouvellement et se distingue par une foule de beaux édifices. Ces 6 parties, qui forment autant de villes, sont liées à des fanbourgs qui sont, à l'intérieur des murs de la ville, *Luisenstadt*, *Kœnigstadt*, *Strastauer-Vorstadt*, et *Spandauer-Vorstadt*; et à l'extérieur, *Oranienburger-Vorstadt* et *Rasenihaler-Vorstadt*. Le roi Frédéric Ier donna à cet ensemble de villes et de fanhonrgs, par son décret du 17 janvier 1709, le nom de *résidence de Berlin* (Residenzstadt Berlin). Berlin compte 14 portes-barrières, et 2 barrières-pataches en amont et en aval du fleuve. Parmi les portes-barrières, on distingue en première ligne celle de Brandebourg, bâtie sur le modèle du propylée à Athénes et ornée d'une statue de la Vietoire, placée sur un quadrige et de superbes bas-reliefs; ensuite celle d'Oranienbourg, Halle, Posdtam et Rosenthal. On compte 280 rues, parmi lesquelles on distingue celle dite *Friedrichsstrasse*, longue de 4,250 pas, qui traverse la ville de la porte de Halle à celle d'Oranienbourg; la promenade *unter den Linden* (sous les tilleuls), de 2,088 pieds de long sur 170 de large, plantée de 4 rangées de tilleuls et de marronniers; celle dite *Wilhemstrasse*, remarquable par le grand nombre de beaux bâtiments et de palais, qui sont habités par les princes ou occupés par les différentes administrations; la *Leipzigerstrasse*, la *Burgstrasse*, etc. Parmi les places publiques, dont on compte vingt principales, et les jardins, on remarque surtout le *Lustgarden* (jardin de plaisance), où se trouvent le nouveau muséum, véritable temple des arts, la bourse, le dôme, le château royal et une belle fontaine ornée d'une magnifique conque de granit poli; le *Wilhelmsplatz*, orné des statues des héros prussiens, Léopold d'Anhalt-Dessau, Ziethen Winterfeld, Seidlitz, etc.; la *place de l'Arsenal*, où se trouvent l'arsenal, le palais royal, les hôtels de la garde royale et du commandant; l'*Opernplatz*, orné de la statue du général Blücher; le *Dœnhofplatz*, les places de *Paris*, de *Leipzig*, de *Belle-Alliance* et de la *gendarmerie*, où l'on remarque les deux nouvelles églises allemande et française, ainsi que la nouvelle salle de spectacle. Des 41 ponts de Berlin plusieurs méritent une notion particulière : le *Langebrucke*, avec la statue équestre et colossale de l'électeur Frédéric-Guillaume-le-Grand, chef-d'œuvre de Schluter; le *Schloss-Brucke*, avec des dalles de granit poli; *Herculen-Brucke* et le *Kœnigs-Brucke*, orné d'un côté d'une belle colonnade. Indépendamment de 27 églises, 2 chapelles, une synagogue, et d'un grand nombre d'édifices publics, Berlin renferme 10 mille maisons. Les églises les plus remarquables sont la cathédrale, Sainte-Marie, Saint-Nicolas, Sainte-Sophie, Saint-Georges, etc, et l'église catholique. Elles sont pour la plupart ornées de tableaux précieux et de peintures sur verre dont, comme chacun sait, le secret est aujourd'hui perdu. Les édifices publics les plus remarquables sont le château royal de 460 pieds de longueur en façade et de 101 de hauteur. Il fut commencé en 1448 par Frédéric II de la maison Hohenzollern, et achevé par Frédéric-Guillaume 1er, second roi

de Prusse, en 1716; l'arsenal, avec de délicieux ornement par Schluter; le palais royal, le grand Muséum, la Bourse, le nouveau Packhof, le château *Mon bijou*, renfermant une précieuse collection d'objets d'art, entouré d'un charmant jardin; l'université, autrefois palais du prince Henri, bâti d'après le Panthéon de Rome; l'Académie de chant, la Bibliothèque, l'Académie des sciences, avec un observatoire; le palais de la garde royale, avec les statues des généraux Bulow et Scharnhost, dues au génie de Rauch, et où se trouvent les mortiers et les canons remarquables conquis sur les Français; le théâtre de Kœnigsstadt, le grand *Lagerhaus*, autrefois résidence des margraves, actuellement, en partie, siége des cours de révision et de cassation pour les provinces rhénanes, de la caisse militaire générale, de la députation des maîtrises, etc.; en partie disposé en ateliers pour les sculpteurs Rauch, Tieck et Wach; en partie enfin destiné à l'agrandissement du gymnase berlinois; les hôtels de la monnaie, de la poste, des diligences (*postwagen*), de l'institution des métiers, des différents ministères; les deux hôtels de ville de Berlin et de Cologne, un grand nombre de casernes, de manufactures d'armes, l'Hôtel des Invalides, situé hors la ville, ainsi que les vastes bâtiments du moulin à poudre, les écoles de la guerre, de l'artillerie et du génie, le modell-haus, où se trouvent les plans en relief d'un grand nombre de forteresses françaises enlevées en 1815 de l'Hôtel des Invalides de Paris; un grand nombre d'hôpitaux, parmi lesquels on cite avec distinction ceux de la Charité et la Maternité. On doit remarquer aussi la *pépinière* ou l'institut de Frédéric-Guillaume, établissement destiné à former des médecins civils et militaires; le musée anatomique et zoologique, le jardin botanique, situé au village de Schœneberg; l'université, fondée par Frédéric-Guillaume III, dont elle porte le nom depuis 1809. Elle se distingue par d'excellentes institutions pour l'étude de la médecine, de la philosophie, de la théologie et d'autres sciences, et par le mérite de ses professeurs, dont les principaux méritent d'être cités : se sont pour la théologie Neander, Schleiermacher, Marheinicke et Strauss; pour la jurisprudence, de Savigny, Klenze, Biener, Laucizolle, Romeyer, Gans et Philippe; pour la médecine, Hufeland, Rudolphi, Grafe, Rust, Kluge, Osann, Wagener, Barthèls et Caspar; pour l'histoire naturelle, dans l'acception la plus étendue du mot, Linck, Mitscherlich, Erman, Lichtenstein, Hermbslodt, Oltmanns, Hayne et Weiss; pour l'histoire, Wilkens, de Raumer et de Hagen; pour la géographie, Ritter; pour la philologie, Bœck, Bekker et Lachmann; pour l'astronomie, Encke, etc. La faculté de philosophie a fait une perte irréparable dans la personne d'Hegel. Ce grand homme mourut à la fin de l'année *1831*, et l'on ne sait encore qui le remplacera et continuera son système. Les six gymnases de Berlin se placent sur la même ligne que l'université de Frédéric-Guillaume sous le rapport de l'utilité publique. Des hommes éprouvés les dirigent en qualité de recteurs. Il y a en outre un grand nombre d'écoles particulières, parmi lesquelles on remarque celle destinée à la formation et à l'instruction des employés, des fonctionnaires et des commerçants; les écoles pour les pauvres, placées sous la protection de l'autorité municipale, n'y sont pas moins nombreuses. Berlin compte aussi beaucoup d'écoles particulières pour les garçons et pour les filles, et un grand nombre de sociétés et d'associations littéraires scientifiques pour les progrès des lettres, des arts et des hautes sciences, parmi lesquelles nous devons mentionner les sociétés de médecine, d'histoire naturelle et de géographie, de la littérature étrangère, la société philomathique et pharmaceutique, et par-dessus tout l'académie des sciences; les associations des professeurs, des jardins et de la langue allemande; en outre, l'académie des arts mécaniques et des sciences mathématiques, deux écoles normales où sont formés des professeurs pour les villes et les cam-

pagnes, et une école vétérinaire. L'académie des arts et le muséum du *Lustgarden* sont destinés au perfectionnement des arts, de la plastique et de la peinture. Ce nouveau muséum est enrichi de tout ce qu'il y a de plus précieux en monuments d'art des temps anciens et modernes, d'antiquités remarquables, et d'un musée égyptien. Cet édifice grandiose, preuve éclatante de l'amour du prince pour les arts, et de ses efforts pour les progrès de l'architecture, est situé sur un bras de la Sprée, bâti sur pilotis, et à coûté 800 mille thalers. Les salles magnifiques de ce précieux temple des arts sont ouvertes au public, sans distinction de rang ni d'état, deux fois la semaine, et pour les étrangers tous les jours. Le palais du roi ou château royal contient aussi beaucoup de précieuses antiquités, un excellent cabinet de médailles et des curiosités de toutes sortes.—L'amour de la musique est porté au plus haut degré à Berlin, et, indépendamment de l'académie de chant et de l'excellente exécution des opéras, à laquelle préside le chevalier Spontini, beaucoup de sociétés musicales se sont formées, et ont eu le plus brillant résultat, principalement dans l'exécution de la musique vocale. A toutes ces institutions pour les progrès de la haute civilisation, Berlin réunit un grand nombre d'excellents établissements de bienfaisance: on y compte dix-sept hôpitaux, sans comprendre le lazaret militaire, les institutions des sourds et muets et des aveugles, plusieurs hospices pour les orphelins, parmi lesquels on distingue principalement celui dit *Friedrichs-Waisenhaus*, l'hospice des enfants trouvés, etc. L'administration de tous ces établissements, ainsi que le soin de veiller aux besoins des classes pauvres, est confiée principalement à l'*Armen-Directorium*, et de tous côtés de nobles amis de l'humanité unissent leurs efforts pour venir au secours des classes nécessiteuses, surtout dans la saison rigoureuse. L'institution pour le soutien des bourgeois qui éprouvent des embarras financiers mérite aussi une mention particulière. Les bourgeois et les fonctionnaires les plus recommandables de Berlin sont à la tête de cet établissement, qui a déjà produit les résultats les plus heureux. Nous ne devons pas oublier de mentionner aussi les utiles établissements contre l'incendie, et l'administration d'éclairage public pour les rues de Berlin, qui déjà depuis plusieurs années sont éclairés par le gaz. Quant au commerce de la ville, il se borne à peu près aux affaires avec l'intérieur du pays. Cependant les banquiers de la ville ne laissent pas de faire d'importantes affaires avec les principaux pays de l'Europe, et, à cet égard, on peut citer l'établissement de commerce maritime et la banque royale. Indépendamment de la grande foire de Noël, qui dure quatre semaines, et celle dite *Wolmarkt* (foire des laines), il se tient à Berlin beaucoup d'autres foires moins importantes, qui durent l'une dans l'autre huit jours, et qui sont fréquentées régulièrement par tous les marchands et artisans des environs et des campagnes éloignées. L'industrie manufacturière est dans un état satisfaisant de prospérité. Ce résultat est dû en partie au *Gewerbe institut* (institution des métiers), qui a beaucoup d'analogie avec les écoles polytechniques de Paris et des Pays-Bas. Parmi les ateliers considérables d'arts industriels que renferme Berlin, il faut citer avec distinction les fabriques royales de fer coulé et de porcelaine, plusieurs ateliers particuliers pour la construction des machines à filer la laine et le coton, dont l'un des plus remarquables, appartenant aux frère Cockerell, fut incendié en 1832; un grand nombre de manufactures (employant environ 5,000 métiers) de draps, d'étoffes de soie, de laine et de coton; des fabriques de tapis, de rubans, de bronzes, d'objets en fer et en acier; des raffineries de sucre, des manufactures de savon, etc., etc. L'administration des postes de Berlin peut servir de modèle à toutes celles du reste de l'Europe. Des courriers et des malles pour les voyageurs partent tous les jours, et presqu'à

toute heure et se rendent avec une très grande célérité vers tous les points de la monarchie. L'une des raisons qui rendent cet établissement si universellement utile et si favorable au développement du commerce et de l'industrie, c'est l'attention avec laquelle les employés veillent à la sûreté et à la commodité des voyageurs.—Si maintenant l'on jette les yeux sur les environs de la ville, on remarque d'abord le jardin de la Ménagerie. C'est là que vieux et jeunes, riches et pauvres, vont se délasser de leurs travaux. Vers le côté nord de ce jardin sont situés la place des exercices militaires et le cirque, où l'on donne ordinairement des représentations équestres. Sur l'un des bras de la Sprée se trouve un endroit de plaisance dit *Zelte*, d'où l'on se rend en suivant les bords de la rivière jusqu'à Belle-Vue, lieu ravisant où se tronve le château d'été du prince Auguste de Prusse. De l'autre côté de la Sprée se trouve la colonie moabite, composée des maisons de campagne de la plupart des Berlinois. Vers le côté sud-ouest de la ville, on remarque la chaussée de Potsdam, ornée d'édifices particuliers très remarquables, qui conduit à Schœneberg, au jardin botanique, au local de l'association des jardins (*Garten-Verein*), et à Steglitz, charmant village, où les Berlinois se rendent en foule. Vers le côté sud de la ville, s'élève sur le Kreuzeberg le grand monnment national en mémoire de la guerre de délivrance (*Befreiungskriege*), monument digne en tout de sa noble destination. Sur le Kreuzeberg se tronve en outre Tivoli, lieu de plaisance et de divertissement, imité d'autres lieux semblables à l'étranger, et d'autant plus remarquable que la nature a refusé à cette campagne toute espèce d'embellissement. Au snd-est de la ville se trouve le village de Stralau, habité par des pêcheurs, dans lequel a lieu chaque année, au 24 août, la fête dite *Stralauer Fisschzug* (pêche de Stralau). Indépendamment de ces lieux de plaisance des environs de Berlin, nous citerons encore : Frederichs-Feld, avec un fort beau château ; Lichtenberg, Weissensee, Schœnhausen et Tegel, où se trouve un château appartenant au ministre Guillaume de Humboldt — L'histoire de l'accroissement progressif de la résidence de Berlin à l'intérieur et à l'extérieur est intimement liée à celle des états de la monarchie prussienne. Nous n'avons donc à donner ici que des aperçus généraux sur la ville de Berlin, en tant que séparée de l'histoire de Prusse. Néanmoins, ce sera toujours une chose digne de remarque, que cette ville, située sur un sol évidemment fort négligé par la nature, qui n'offrait à ceux qui voulaient s'y établir ni les charmes d'une campagne agréable ni les avantages d'une position commerciale, ait pu s'élever à un degré de splendeur tel qu'elle excite à bon droit aujourd'hui la jalousie des autres grandes villes de l'Europe. Si l'on veut une cause à cet accroissement rapide de prospérité, il fant la chercher dans la position géographique de cette ville, située précisément au centre des états prussiens, et dans la prédilection qu'ont toujours eue les princes de Prusse-Brandebourg pour leur pays originaire, le Brandebourg, siége primordial de leur puissance et de leur force. Cette dernière raison nous paraît la plus vraisemblable, en ce qu'elle est entièrement confirmée par l'histoire. Le nom de *Berlin* (en allemand aussi *Berlin*) n'a aucune espèce d'analogie avec celui de son fondateur présumé, *Albrecht der Bær* (Albert-l'Ours) et signifie en langue vandale *une campagne déserte et stérile*, ce qui fait présumer avec beaucoup de vraisemblance que le nom de la ville lui a été donné de la nature du sol sur lequel elle fut bâtie. On ne connaît pas au juste le véritable fondateur de Berlin, mais des documents historiques prouvent qu'*Albrecht der Bær*, premier margrave de Brandebourg de la maison d'Anhalt, eut de longs combats à soutenir avant de pouvoir jouir de la possession paisible de la marche de Brandebourg. Ce ne sera donc pas commettre une faute grave contre l'histoire que de supposer

que *Berlin* et *Cologne sur la Sprée* étaient, déjà au temps d'Albrecht, des villages de pêcheurs. L'étymologie du nom *Cologne* (en allemand *Kœln*) prouve du reste en faveur de cette hypothèse : *Koll* signifie en vandale un pieu enfoncé dans l'eau, et *Kollne* un bâtiment construit sur pilotis. Ces deux villages furent probablement agrandis et embellis par Albrecht et ses successeurs, parmi lesquels l'histoire cite Jean Ier et Othon III, comme ayant fait entourer de murailles Berlin et Cologne, ce qui leur donnait déjà l'apparence et l'importance d'une ville : ceci eut lieu au XIIIe siècle Depuis cette époque, la prospérité de Berlin et de Cologne alla toujours en augmentant, et sous le dernier prince, Waldemar d'Anhalt, qui mourut en 1319, elle atteignit un haut degré d'importance. Ce fut aussi pendant le XIIIe siècle, que les principales églises de Berlin furent bâties, parmi lesquelles l'église St.-Nicolas paraît être la plus ancienne; elle fut fondée en 1223 et donna lieu à un accroissement considérable de Berlin par le quartier Saint-Nicolas, qui fut bâti dans les environs. Vers la fin du XIIIe siècle, l'église Sainte-Marie fut commencée, mais elle fut construite avec beaucoup de lenteur, et achevée seulement en 1340. Elle devint la proie des flammes 40 ans après ainsi que beaucoup de maisons qui avaient été construites dans son voisinage. C'est aussi vers la fin du XIIIe siècle que s'élevèrent l'église et le couvent des franciscains ou moines gris, l'hôpital du Saint-Esprit à l'intérieur de la ville, et à l'extérieur celui de Saint-Georges : le premier était destiné aux malades atteints d'affections internes, le second aux lépreux ou autres affectés de maladies externes. Tous ces établissements contribuèrent puissamment à l'agrandissement de la ville, et la *Kloster-Strasse*, par exemple, s'étendit considérablement par la construction du *Lagerhaus* actuel, bâti au commencement du XIVe siècle. Telle était la plus ancienne résidence des margraves de Brandebourg. Vers le milieu du XIIIe siècle, Cologne vit s'élever l'église Saint-Pierre, qui fut détruite en 1809 par un violent incendie. et plus tard entièrement démolie. C'est sur l'emplacement qu'elle occupait que se trouve maintenant la place Saint-Pierre. Non loin de là, les dominicains ou moines noirs firent édifier un convent et une église que Joachim II érigea en chapitre en 1536; mais en 1747, Frédéric II les fit abattre pour construire un jardin de plaisance à la nouvelle cathédrale. Ce jardin doit sa distribution actuelle au roi aujourd'hui régnant. Au XVe siècle, l'église de Sainte-Gertrude ou de l'hôpital fut élevée en dehors de Cologne : elle porte encore aujourd'hui son ancien nom. Ainsi, à Berlin comme à Cologne, ce fut la construction des églises et des couvents qui facilita leur agrandissement. Au commencement du XIVe siècle, l'Hôtel-de-Ville de la rue de la Poste fut bâti pour les réunions des conseils de Berlin et Cologne. Le *Lange-Brucke* (long pont), qu'on appela d'abord Pont-Neuf, fut construit dans le même temps. Les deux villes augmentèrent en bien-être et en prospérité. Les privilèges et les immunités que les princes leur accordaient augmentèrent l'aisance des habitants en assurant la tranquille possession des richesses acquises par eux. Telle était la situation florissante des deux villes à la mort de Waldemar en 1319; mais alors commença une période désastreuse, qui, pendant environ un siècle, vit détruire tout ce qui avait fleuri par les soins et la sollicitude de la maison d'Anhalt. Cet état déplorable, dû en partie au régime des princes de Bavière et de Luxembourg, se prolongea jusqu'en 1417, que Frédéric Ier de Hohenzollern prit posession de la marche de Brandebourg. C'est vers ce temps que le margraviat de Brandebourg fut érigé en électorat par l'empereur Charles IV; mais cette élévation ne diminua en rien les maux qui affligeaient particulièrement les villes de Berlin et de Cologne. Par suite de la misère et de la confusion, il s'était formé dans la première de ces deux villes une société de charité (*Elends-*

gilde), connue aussi sous le nom de *frères de la calende*, parce que ses membres se réunissaient le 1er de chaque mois. Elle était composée en grande partie de religieux qui avaient fait vœu de secourir et assister les nécessiteux de tous les états, principalement les voyageurs, et de porter aux mourants les secours de la religion. Le premier électeur de la maison de Hohenzollern, Frédéric Ier, ne put guère faire de bien à Berlin, en raison de ses continuelles contestations avec les bourgeois. Son fils et successeur, Frédéric II, fut plus heureux. Parvenu au gouvernement en 1440, il cassa les traités que le conseil avait consentis avec d'autres villes à l'intérieur et à l'extérieur, donna à chaque ville un conseil particulier et se réserva la sanction du choix d'un bourgmestre par les conseillers. Le mécontentement des bourgeois au sujet de cette décision et leur opposition obstinée obligèrent, en 1448, l'électeur Frédéric II à se bâtir un château-fort à Cologne sur la Sprée, dont, après trois siècles, on a fait le château royal tel qu'il existe aujourd'hui. En 1451, Frédéric II prit possession de sa nouvelle résidence, et donna en fief au chevalier Jurgen de Waldenfels la Haute-Maison (*das hohe Haus*) de la Kloster-Strasse. Sous ce prince et son successeur Albert-Achille, la prospérité et l'accroissement de la ville ne firent aucun progrès; mais sous le règne de Jean-Cicéron en 1488, il fut établi une pharmacie. Le sage gouvernement de Jean et ses efforts, tant pour les progrès du commerce et de l'industrie que pour former l'esprit du peuple, avaient ramené la prospérité dans le pays, et par conséquent dans Berlin et Cologne. Son fils, Joachim Ier, parvenu jeune au pouvoir (1499-1535), comprima avec force la noblesse turbulente, et institua en 1516-17 une cour et une chambre de justice. En 1510, il chassa les juifs du pays, et Berlin fut témoin de l'exécution cruelle de plusieurs de ces malheureux. Avec le règne de Joachim II (1535-70) commença pour Berlin une nouvelle ère de prospérité. Ce prince embrassa le luthéranisme, et le pays vit les conséquences de la liberté de conscience se développer. Joachim, doué d'un esprit chevaleresque, d'une éducation brillante, magnifique de caractère, dirigea ses vues vers les embellissements de la ville. Il fit abattre le vieux château et en fit construire un plus beau par les soins de Caspar Theiss. Les artistes les plus distingués du temps travaillèrent à l'embellir, et le prince fit acheter des tableaux de Lucas Kranach pour les y placer. La cour de Joachim était le rendez-vous de tout ce que Berlin renfermait de plus noble et de plus distingué; la musique et la poésie trouvaient dans ce prince un protecteur éclairé, et lui-même dirigeait souvent le chant de la cathédrale. Il fit bâtir un cirque pour les exercices chevaleresques; de nouvelles rues furent percées et construites; les faubourgs de Cologne furent considérablement augmentés; des boutiques furent ouvertes le long du *Mulhendamm* actuel, et une cour de justice instituée pour la ville. Dans Berlin, la même activité se faisait remarquer, et de toutes parts on ouvrait de nouvelles rues bordées de maisons somptueuses. La prospérité du commerce croissait de plus en plus, et avec elle le bien-être et l'aisance. Le luxe et la débauche s'introduisirent bientôt, et trouvèrent un accès si facile chez les habitants des deux villes qu'on fut obligé d'avoir recours à des lois somptuaires contre le gaspillage et le luxe des habits. Sous le règne de Jean-Georges, successeur de Joachim, les persécutions contre les juifs recommencèrent, surtout à Berlin; et ce prince économe fut obligé d'augmenter la rigueur des lois somptuaires. Berlin gagna beaucoup en embellissements sous son règne. L'emplacement du *Lustgarden* actuel, qui avant n'était qu'un terrain inculte, fut transformé par ses soins en un superbe jardin; le château royal fut augmenté; on fit bâtir sur le *Werder* une habitation commode pour les serviteurs du château et une maison pour les alchimistes; une machine hydraulique fut élevée sur le

Muhlendamm, et, ce qui est plus important, la grande école nationale, le gymnase du couvent *gris*, actuellement gymnase berlinois, fut fondée par les soins de ce prince, qui réunit en 1574 les deux écoles de Sainte-Marie et de Saint-Nicolas. Pour l'emplacement et le local de cette institution, on choisit une partie du couvent des franciscains : les bâtiments et l'église furent à cet effet concédés aux magistrats. En outre, des veilleurs de nuit furent institués pour Berlin et Cologne; on s'occupa du nettoiement des rues, et l'on fit le premier essai d'un établissement de postes. Pendant le règne de Jean-Georges, une peste terrible enleva le quart de la population des deux villes, qui se montait alors à 12,000 habitants. Ce malheur arriva en 1581, et précéda de peu le grand incendie de l'Hôtel-de-Ville, qui détruisit une foule de documents précieux, qui auraient pu jeter du jour sur l'histoire de Berlin. A cette époque, on fit les premiers essais de distillation pour la préparation de l'eau-de-vie. Sous le règne de Joachim-Frédéric, successeur du précédent, on tenta peu de chose pour l'embellissement de Berlin à l'extérieur, si ce n'est le gymnase de *Joachimsthal*, que ce prince fit bâtir, et qui plus tard fut transféré à Berlin. La guerre de 30 ans, qui exerça ses ravages sur toute l'Allemagne, se fit également sentir à Berlin sous le règne de Georges-Guillaume. On comptait alors plus de 350 maisons désertes, et le nombre des habitants ne se montait dans les deux villes qu'à 6,000. A cette époque de désolation succéda une nouvelle et brillante ère de prospérité : Frédéric Guillaume, ordinairement appelé le grand électeur, parvint au souverain pouvoir en 1640. Il est le second fondateur de la monarchie brandebourgo-prussienne, et peut également être regardé comme le second fondateur des deux villes de Berlin et Cologne, en ce que pendant un règne de 48 ans il contribua si puissamment au bien-être et à la prospérité de ces deux villes que la population s'éleva jusqu'au nombre de 20 mille habitants, de 6,000 qu'elle était à son avénement. La plus grande partie de la *Burgstrasse* fut construite à cette époque, les autres furent embellies; on construisit un grand et vaste bâtiment pour l'administration des postes, et l'on commença à paver les rues. Le *Lustgarden* fut disposé et embelli conformément à son nom et à sa destination; un château de plaisance pour l'électeur fut construit sur l'emplacement où se trouve actuellement la bourse; on commença à planter la promenade des *Tilleuls*, et l'on reconstruisit l'Hôtel-de-Ville de Cologne. Berlin et cette dernière ville furent transformés en une forteresse dont la construction dura 25 ans, et qui donna naissance à tous les fossés dont la ville est sillonnée. La *Dorothée-Stadt* fut bâtie sous la protection de l'épouse de Frédéric-Guillaume, appelée Dorothée. La partie située de l'autre côté de l'*Allée de Tilleuls* fut employée à bâtir *Friedrichs-Stadt*. Tout cela et bien d'autres embellissements, qu'il est superflu d'énumérer ici, fut l'ouvrage de Frédéric-Guillaume, ainsi qu'un grand nombre d'ordonnances et de réglements pour la sûreté de la ville, concernant la garde de nuit, le nettoiement et l'éclairage des rues, et les cas d'incendie. Il contribua aussi puissamment au bien-être de la ville sous le rapport moral et intellectuel. Il établit une galerie de tableaux, un cabinet de médailles, un autre pour les antiquités et les objets d'art, et augmenta considérablement la bibliothèque fondée par ses prédécesseurs. Il y joignit une vaste salle pour les lecteurs et mit à la tête de cet établissement des hommes instruits. La première école pour les filles fut instituée par les soins de l'épouse de son valet de chambre, Christian Schmolz; des imprimeries furent établies sous la protection spéciale de l'électeur. Il existait déjà une imprimerie hébraïque depuis 1675, et déjà avant cette époque un privilége avait été conféré à l'imprimeur Volker pour établir une librairie. Cet exemple eut de nombreux imitateurs, et par-là les progrès dans les lettres et les sciences devinrent de jour en jour plus sensibles. La gazette

qui existait depuis 1661 était soumise à une surveillance sévère, et ne devait contenir rien de choquant ; la musique et l'entretien des jardins furent l'objet de la sollicitude spéciale du prince. Il établit le *collegium medicum* pour les progrès de la médecine et une commission d'architecture pour décider les contestations survenues à propos des constructions. A la mort de l'électeur, l'état et la ville se trouvaient dans une situation de prospérité extrêmement florissante. Son successeur Frédéric III, et plus tard roi de Prusse sous le nom de Frédéric Ier, poursuivit la carrière que son prédécesseur avait ouverte. Il fit agrandir et embellir *Friedrichs-Stadt*, maintenant le plus grand et le plus beau quartier de Berlin, et fit raser le mur de fortifications de *Neustadt* ou *Dorothée-Stadt*. Il conféra des priviléges aux Français qui étaient venus s'établir dans ses états sous le règne de son prédécesseur. Il fit de grands embellissements au château royal, et construire en 1695 l'arsenal, l'un des plus beaux édifices de Berlin, le bâtiment de l'académie des sciences, fondée par Leibnitz, sous la protection spéciale de la spirituelle Sophie-Charlotte de Hanôvre ; ainsi que le *Lange-Brucke*, bâti en pierres de taille, et surmonté de la statue équestre du grand électeur. Depuis, l'érection en royaume de l'électorat de Brandebourg, l'accroissement et l'embellissement de Berlin ont fait chaque année d'immenses progrès. Depuis 1709, que toutes ces villes séparées furent réunies, comme il a été dit plus haut, sous le nom de résidence royale de Berlin, il s'est élevé une foule d'hôtels et de palais dont il est inutile de donner ici la description. Les efforts de Frédéric Ier furent imités avec zèle par ses successeurs Frédéric-Guillaume Ier et Frédéric II. Ce dernier surtout donna un aspect tout-à-fait nouveau à la ville, en faisant démolir les anciennes fortifications et établissant un grand nombre de nouvelles rues larges et spacieuses, quoique cependant sous son règne la guerre de 7 ans soit venue arrêter un moment la prospérité toujours croissante de la ville. Sous Frédéric-Guillaume II, une grande partie des murs d'enceinte fut élevée; mais les embellissements les plus précieux, qui ont fait de Berlin l'une des villes les plus remarquables de l'Europe, l'état florissant des manufactures, du commerce et des arts, sont dus spécialement au roi actuel Frédéric-Guillaume III. (*Voyez* sur les sources de la prospérité de Berlin et sur son histoire particulière *Küster's altes und neues*, Berlin ; *OEuvres de Nicolaï, Kœnig et Sussmilch, Berlin wie es ist*, publié en 1831, etc.) C. L.

BERLIN (Bleu de). *Voyez* BLEU.

BERLINE, voiture légère, suspendue, à ressorts, posée sur deux brancards et soutenue par des soupentes, douce et commode en voyage, recouverte d'une espèce de capote ou mantelet, qu'on abaisse pour le mauvais temps, et qu'on relève quand il fait beau et qu'on veut jouir de l'air et de la vue. — On a dit autrefois *brelingue* ou *brelinde*, mais à tort, car cette espèce de voiture tire son nom de la ville de Berlin, où la première paraît avoir été fabriquée par Philippe Chiese, natif d'Orange et premier architecte de l'électeur de Brandebourg Frédéric-Guillaume. — On dit *berlingot* et plus souvent *brelingot* pour désigner une berline coupée. E.

BERLUE, *suffusio oculorum*. C'est une affection dans laquelle le cerveau perçoit l'image d'objets qui n'existent réellement pas. Les individus qui en sont affectés croient apercevoir un insecte, une mouche, qui suit leurs mouvements ou se fixe sur les objets vers lesquels ils portent leurs regards; d'autres fois, ce sont des ombres, des points noirs, des toiles d'araignées, qui passent et repassent en mille sens différents devant leurs yeux; on a donné plus particulièrement à ce dernier genre d'aberration de la vue le nom d'*imaginations;* d'autres fois les malades aperçoivent subitement des éclairs, des étincelles brillantes, des globes ou des croissants lumineux, des espèces de pluies de feu, etc., etc. — Cette affection s'observe particulièrement chez les in-

dividus qui ont la vue tendre, et dont la rétine jouit d'une sensibilité trop exquise, ou bien chez les personnes qui, habituellement, ou accidentellement, habitent dans des lieux très éclairés. Elle peut être également le résultat de quelques affections du cerveau, à la suite de congestion ou d'inflammation de cet organe, ou bien de l'ivresse, de l'épilepsie, etc. — Dans tous les cas, la berlue est de peu d'importance en elle-même, disparaissant avec la maladie qui lui a donné naissance. Quelquefois cependant elle reste stationnaire et même devient permanente, et dans ce cas les individus qui en sont affectés cherchent à faire disparaître les objets qu'ils croient voir se fixer sur ceux qu'ils regardent, par des mouvements automatiques. Cette erreur de la vue paraît dépendre d'une lésion de la rétine, qui semble avoir quelqu'analogie avec l'amaurose, et celle-ci est peut-être le second degré de la première. — On emploie généralement contre cette aberration de la vision les vapeurs de différentes natures dirigées sur l'œil, puis les dérivatifs, tels que les pédiluves, les sinapismes, les vésicatoires, les émétiques, etc. HALMA-GRAND.

BERME. On appelle ainsi, en termes de ponts-et-chaussées et de fortifications, un chemin ou espace de quatre pieds, qu'on laisse entre le rempart ou levée et le bord d'un fossé ou d'un canal, pour empêcher que les terres des premières, venant à s'ébouler, ne remplissent ces derniers; on l'appelait aussi autrefois, dans la seconde de ces acceptions, *retraite*, *lisière*, ou le *pas de la souris*. E.

BERMUDES, en latin *Bermudæ*, *Æstivæ insulæ*, îles de l'Amérique septentrionale, au nombre de 40, la plupart petites et arides, situées entre les 31° 55′ et 32° 20′ de latitude nord, et les 64° 28′ et 64° de long. ouest, ainsi appelées du nom de l'espagnol J. Bermudas, qui les découvrit en 1522. On les appelle aussi *Summer's islands*, du nom de l'anglais Georges Summer, qui y fut poussé par la violence des vents en 1609, et qui fut contraint d'y rester neuf mois. — La plus considérable de ces îles est *Bermude*, qui a 5 lieues de long sur ½ de large; viennent ensuite *Saint-Georges*, *Saint-David* et *Somerset*. Elles sont occupées par les Anglais, dont les vaisseaux y trouvent une bonne station, et régies par un gouverneur. Les habitants de ces îles, au nombre d'environ 10,000, dont la plus grande partie appartient à la race nègre, sont d'habiles marins; les genévriers (désignés sous le nom spécial de *juniperus bermudiana*) font leur seul richesse, et ils en construisent des bâtiments très légers, qu'ils font servir au cabotage entre les États-Unis, la Nouvelle-Écosse et les Antilles. Chacun de ces arbres, dont la plus grande élévation n'excède pas 50 pieds, et dont le diamètre commun est de 1 pied à 15 pouces, se vend sur le taux d'une guinée. Ces îles produisent aussi le palmiste, dont la feuille sert à couvrir les maisons, qu'on est obligé d'y tenir peu élevées à cause des fréquents ouragans: celles-ci, du reste, sont construites avec une espèce de pierre poreuse, tendre comme le bois, que l'on scie avec la même facilité, et dont on fait usage dans les Indes occidentales pour faire filtrer l'eau.—Dans les îles Bermudes, on trouve encore d'excellents fruits, des oranges, des poires, du tabac, du coton, du chanvre et du froment, dont on fait même deux récoltes par an. Des araignées d'une grosseur extraordinaire y filent une toile assez forte pour arrêter et retenir les petits oiseaux, qui s'y prennent comme dans des filets. Les pêcheurs de baleines fréquentent les parages de ces îles, qui sont groupées dans l'océan Atlantique septentrional, à 250 lieues de l'Amérique du nord, pour y chasser des cachalots, qui s'en approchent en assez grande quantité vers les mois de mars et d'avril. Du reste, M. Michaux, qui les a visitées et décrites, n'y a trouvé aucun mammifère indigène, et n'y a vu que deux seules espèces d'oiseaux, le bouvreuil et l'oiseau bleu (*motacilla cyalis*). Il n'y avait aussi alors (1806) que fort peu de volaille, et une douzaine de vaches en

tout, et les vivres y étaient fort chers. — Les plantes naturelles à ces îles sont peu nombreuses; la plus commune est une espèce de luzerne, qui forme leur principale verdure, et qui compose à elle seule des pelouses entières. Toutefois, l'Europe en a tiré la *bermudienne*, plante dont on connaît et dont on cultive dans nos jardins 14 espèces, et dont la fleur ressemble à celle du lis. E.

BERNADOTTE (Jean-Baptiste-Jules), né à Pau le 26 janvier 1764, d'une famille plébéienne, aujourd'hui roi de Suède et de Norwége, sous le nom de Charles-Jean XIV. Son éducation ne fut qu'ébauchée, comme il est facile de s'en convaincre par les graves et nombreuses incorrections grammaticales que l'on remarque dans ses lettres autographes. En 1780, il s'était engagé comme soldat dans un régiment d'infanterie. Quand éclata la grande commotion de 1789, il n'avait obtenu pour toute récompense de neuf années de service que les galons de sergent. On conçoit dès lors qu'il ait embrssé avec ardeur et professé avec énergie les principes d'une révolution qui, détruisant toutes les distinctions fondées sur la naissance ou l'éducation première, permettait à un bas officier d'aspirer aux plus hauts grades. Son avancement fut rapide, mais il gagna tous ses grades sur le champ de bataille : chef de bataillon en 1792 dans l'armée de Custine, il passa chef de brigade en 1793. Kléber, qui, dans plusieurs occasions difficiles, avait remarqué son courage, sa rare intelligence, le fit nommer général de brigade. En 1794, il commandait une division à la célèbre bataille de Fleurus. Son nom se rattache aux grands et nombreux faits d'armes des premières campagnes de la guerre d'indépendance sur les rives de la Lahn, du Rhin, à Maïence, à Neuhof, au passage de la Rednitz, à la prise d'Altorf, à Neumark et sur les bords du Mein. Il passa en l'an v (1797) à l'armée d'Italie, dont Bonaparte venait de prendre le commandement en chef, et contribua aux succès de cette belle campagne. Bonaparte, envoyant au directoire les drapeaux pris à la bataille de Rivoli, chargea Bernadotte de cet honorable message. — Les partis qui divisaient alors la France étaient en présence, et la guerre était déclarée entre le directoire et les conseils. La contre-révolution marchait tête levée; elle avait ses agents dans les premiers pouvoirs de l'état, son armée, ses journaux, ses comités dans la capitale et les départements. Elle se trahissait souvent par d'indiscrètes rodomontades, et ses séides, se flattant d'un triomphe infaillible et prochain, criaient hantement : « Nous sommes cinq cent mille, et Pichegru est à notre tête. » Le directoire opposait les armées aux factieux de l'intérieur. Chaque jour des adresses annonçaient au directoire que les armées étaient prêtes à voler à son secours. — Le discours prononcé par Bernadotte, en présentant les drapeaux conquis en Italie, exprimait les mêmes vœux. Cette présentation était donc un événement remarquable; aussi la réponse du président du directoire au représentant de l'armée d'Italie fut-elle un manifeste de guerre et le signal du coup d'état du 18 fructidor. — Le traité de Campo-Formio avait terminé la guerre d'Italie; il n'y avait plus de danger à braver, plus de lauriers nouveaux à cueillir. Bernadotte était resté à Paris. Le directoire lui offrit le commandement de l'armée du Midi, destinée à comprimer les bandes royalistes qui s'y étaient organisées. Ce général refusa. Ses services méritaient une plus noble récompense. Nommé ambassadeur de la république à Vienne, il y représenta la France avec dignité et fit pour la première fois arborer le drapeau tricolore au palais de France : c'était pour lui un droit et un devoir. L'apparition du drapeau républicain fut le prétexte d'une émeute organisée par la police autrichienne, à la suite de laquelle Bernadotte dut quitter Vienne. — *L'affaire du drapeau* eut les plus funestes conséquences. Les petits princes d'Allemagne, qui, jusqu'alors avaient paru résignés à de fortes concessions, parce qu'ils croyaient l'Autriche sincèrement unie à la Fran-

ee, reprirent courage et se montrèrent très exigeants. — On sait comment finit le congrès de Rastadt : les hostilités recommencèrent bientôt avec une effrayante intensité. Bernadotte accusa l'ambition de Bonaparte de cette reprise d'hostilités quand il ne devait l'attribuer qu'à lui-même. De retour à Paris, il refusa le commandement de la 8e division (Marseille) et l'ambassade de La Haie. Sa lettre de remercîment au directoire, motivée sur le besoin de repos, se termine par ces mots, dont l'emphase touche au ridicule : « Je vous prie, citoyens-directeurs, d'agréer le tribut de ma gratitude. Vous avez justement senti que la réputation d'un homme qui avait contribué à placer sur son piédestal la statue de la liberté, *était une propriété nationale.* » — Le directoire ne pouvait laisser Bernadotte sans emploi après son rappel de l'ambassade de Vienne. C'eût été improuver et punir la conduite de son ambassadeur dans l'*affaire du drapeau.* Bernadotte fut donc nommé général en chef de l'armée d'observation du Bas-Rhin. Il ouvrit la campagne par le bombardement de Philisbourg et la prise de Manheim. — Le système de destitutions arbitraires d'Aubri, qui, du temps de la convention, avait frappé les meilleurs généraux des armées de la république, s'était renouvelé sous le directoire. Sieyès, qui voyait partout s'avancer comme un redoutable fantôme le régime de 93, Sieyès, que la moindre manifestation d'indépendance terrifiait, avait révélé son effroi dans un discours prononcé au Champ-de-Mars dans une grande solennité nationale. Devenu à son tour président du directoire, il avait fait partager ses craintes à ses collègues Barras et Roger-Ducos. L'armée était découragée : des revers funestes et fréquents avaient succédé aux victoires, et l'on rappelait avec affectation les brillants succès de l'armée d'Italie, pour ramener l'admiration et les regrets sur son jeune général, alors en Égypte. Était-ce la conséquence d'un plan arrêté pour justifier son retour? Quoi qu'il en soit, le directoire avait senti la nécessité d'appeler au ministère de la guerre un autre général qui avait toute la confiance de l'armée, et dont les talents et l'activité pouvaient rétablir l'ordre dans l'administration militaire. Bernadotte fut chargé du portefeuille. — De grands abus furent réformés; les cadres furent bientôt portés au complet. Mais Bernadotte était républicain ; il était lié avec les membres de la même opinion les plus influents des deux conseils. C'en était assez pour alarmer l'ombrageuse susceptibilité de la majorité du directoire, qui chercha une occasion de *s'en débarrasser.* Ce fut une intrigue assez plaisante. — Le directoire était dans l'usage de donner une audience publique chaque décade; un seul directeur recevait les pétitionnaires. Le 28 fructidor an VII, c'était le tour de Gohier. Moulin était absent. Sieyès, Barras et Roger-Ducos se réunirent en conseil. Sieyès, avant leur réunion, avait mandé Bernadotte ; il lui avait demandé d'abord quelques renseignements sur l'organisation d'une nouvelle armée du Nord, et le félicita sur l'heureux résultat de ses travaux : « Nous ne sommes pas étonnés, ajoutait-il, qu'avec vos talents militaires vous ayez toujours conservé le désir d'aller, en sortant du ministère, commander l'une de ces armées que vous avez remplies du beau zèle qui vous anime. » Bernadotte avait répondu qu'après les avoir complètement organisées, rétabli l'ordre dans toutes les parties de l'administration de la guerre, et rendu compte de sa gestion, sa plus belle récompense, en sortant du ministère, serait l'ordre d'aller partager les dangers et la gloire de ses anciens compagnons d'armes. Le lendemain de cet entretien, il reçut le message suivant :

Paris, 28 fructidor an VII.

« Le directoire exécutif, citoyen ministre, d'après le vœu que vous lui avez si souvent manifesté de reprendre votre activité aux armées, vient de vous remplacer au ministère de la guerre. Il charge le général de division Milet-Mureau du portefeuille de la guerre par *interim.* Vous lui en ferez la remise. Le directoire vous recevra avec plaisir pendant le sé-

jour que vous ferez à Paris, pour conférer sur tous les objets relatifs au commandement qu'il vons destine.

» Sieyes, président. »

A cette lettre était joint l'arrêté suivant : — « La démission donnée par le citoyen général Bernadotte de ses fonctions de ministre de la guerre est acceptée... » L'accusé de réception ne se fit pas attendre. « Je reçois à l'instant votre arrêté d'hier 28, et la lettre *obligeante* qui l'accompagne. Vous acceptez la démission que je n'ai pas donnée. » Bernadotte exposait ensuite que s'il avait manifesté le désir de retourner aux armées, c'était parce qu'il se voyait dans l'impuissance d'améliorer leur situation. « Voilà les faits, ajoutait-il; j'ai dû les rétablir pour l'honneur de la vérité, qui n'est pas en notre pouvoir, citoyen directeur; elle appartient à nos contemporains, à l'histoire qui nous attend. » Il terminait en demandant son traitement de réforme. Il l'obtint le lendemain. — Bernadotte avait envoyé son secrétaire aux directeurs Gohier et Moulin, pour les informer de la lettre et de l'arrêté de leurs collègues. Les deux directeurs reprochèrent vivement aux trois autres d'avoir pris une résolution aussi importante sans leur participation; et pour prouver à Bernadotte et au public qu'ils n'étaient point complices de l'acte inique qui, sous une apparence de légalité, était une véritable proscription, ils se rendirent tous deux en grand costume et avec une escorte de la garde du directoire chez le ministre révoqué, pour lui témoigner leurs regrets. « Vous avez donc, leur dit Sieyès, à leur retour, rendu une visite pompeuse à Bernadotte. — La plus pompeuse qu'il nous a été possible, répondit Gohier avec sa franchise bretonne; et nous espérons bien que vous ne nous mettrez plus dans le cas d'en faire de pareille à l'avenir. » — Bernadotte était sorti du ministère comme il y était entré; son traitement de réforme était pour lui une honorable nécessité : « Après 20 années de fatigues non interrompues, écrivait-il aux directeurs, vous jugerez si je mérite le traitement de réforme; je ne vous dirai pas que j'en ai besoin, mais j'ai surtout besoin de repos. » Il s'effaça lui-même de la scène politique jusqu'au 18 brumaire. — Il est douteux que Bernadotte ait été dans l'entière confidence de ce complot. Il ne pouvait cependant ignorer qu'un changement dans le gouvernement ne fût prochain. Joseph Bonaparte, avec qui il était intimement lié, affirme qu'il le rencontra quelques jours avant chez Napoléon Bonaparte. Ils se retiraient ensemble quand celui-ci dit à Bernadotte : « Allons, Bernadotte, convertissez le général Jourdan, il faut qu'il soit des nôtres. — Je tâcherai, répondit Bernadotte, mais je crains que cela ne soit difficile. » Il tenait à la famille Bonaparte par un lien nouveau. Il avait épousé la sœur de la femme de Joseph, mademoiselle Clary (Eugénie Bernardine Désirée), que son père, M. Clary, honorable et riche négociant de Marseille, avait quelques années auparavant refusé de donner en mariage à Napoléon Bonaparte, malgré l'amour mutuel des jeunes gens, en disant : « J'ai déjà bien assez d'un Bonaparte dans ma famille! » (Il est vrai qu'à cette époque, Napoléon n'était encore que le pauvre général d'artillerie à demi-solde que la convention refusait d'employer.) Quelques personnes expliquent par le souvenir d'une ancienne passion mal éteinte dans le cœur de Bonaparte le pacte constamment heureux que l'époux de mademoiselle Désirée Clary sembla avoir fait avec la fortune, une fois que Napoléon fut devenu tout puissant. — Quand en effet l'empire arrive, les grandeurs, les dignités et les dotations plurent sur le républicain Bernadotte, qui devint successivement maréchal de l'empire et prince de Ponte-Corvo, malgré les justes motifs de mécontentement qu'il donnait souvent à l'empereur. Une influence secrète et mystérieuse le soutint évidemment alors contre les volontés mêmes de Napoléon, pour qui Bernadotte dissimulait mal sa jalousie, pour ne pas dire sa haine. — Après la campagne de Prusse, Bernadotte fut mis à la tête

d'un corps d'observation placé au nord de l'Allemagne, et établit son quartier-général à Hambourg. Les pleins pouvoirs dont il était revêtu, l'importance de sa position, tout concourait à donner à son état-major une pompe, un air de cour, qui durent vivement fixer les regards des habitants du Nord, déjà fascinés par l'éclat des triomphes de la grande armée, auxquels le prince de Ponte-Corvo, comme les autres maréchaux d'empire, avait eu une part brillante. — Pendant que le vice-roi de Napoléon trônait à Hambourg ou dans les palais du bon roi de Danemarck, une des plus singulières révolutions dont l'histoire fasse mention venait de précipiter du trône de Suède Gustave IV. La nation, dont il avait méconnu les droits et compromis l'existence politique par ses rodomontades contre-révolutionnaires, le fit abdiquer au détriment de sa descendance directe, en faveur de son oncle le duc de Sudermanie, qui prit les rênes du gouvernement sous le nom de Charles XIII. Ce prince n'avait jamais eu d'enfants et n'était pas d'âge à en espérer; il fallait, dès lors, lui choisir un héritier. La diète élut à une immense majorité, le prince Chrétien-Auguste de Holstein-Augustenbourg, dont la nation suédoise avait eu lieu d'apprécier les rares qualités du cœur et de l'esprit, et qui sortait de cette illustre maison de Holstein, qui a donné des souverains à la Suède, au Danemarck et à la Russie. Charles XIII était trop affaibli par l'âge et les infirmités pour pouvoir soutenir le poids d'une couronne; aussi le prince royal régnait-il sous son nom. Six mois s'étaient écoulés depuis l'élection du prince de Holstein, et déjà on parlait avec assez de certitude d'un projet de mariage entre lui et une des nièces de l'empereur des Français, quand le peuple suédois apprit un jour que l'homme en qui reposaient toutes les espérances de la patrie venait de périr mystérieusement en se rendant d'Helsingborg à un camp de plaisance formé en Scanie. Cette catastrophe jetait la Suède dans une crise analogue à celle d'où l'avait tirée l'élection du prince Chrétien-Auguste. Pour ne pas prolonger un état d'incertitude qui pouvait devenir fatal à la sécurité du pays, la diète résolut de procéder à l'élection d'un autre candidat à l'héritage de la couronne. Le frère aîné du prince Chrétien-Auguste, le duc régnant de Holstein-Augustenbourg, réunissait en sa faveur la majeure partie des voix qui avaient porté son frère; son élection paraissait certaine, quand l'ambition d'un tiers, le roi de Danemarck, qui se portait ouvertement candidat, rêvant ainsi la réunion des trois couronnes, vint la contrarier. Les intrigues se croisèrent et se multiplièrent au sein de la diète. Ce fut alors que quelques membres mirent pour la première fois en avant le nom du prince de Ponte-Corvo, de Bernadotte. Tout autre maréchal d'empire qui aurait été investi à cette époque du même commandement à une distance si peu éloignée du théâtre où s'agitaient ces graves intérêts aurait eu, dit-on, le même honneur. On assure en effet que l'élection du prince de Ponte-Corvo n'était qu'un *mezzo termine* trouvé alors par quelques habiles de la diète à l'effet de gagner du temps et de repousser par une fin de non-recevoir les instances par trop pressantes d'un candidat qui avait trouvé commode de faire arrêter son compétiteur pour empêcher sa nomination. On comptait que l'orgueil de Napoléon ne consentirait jamais à l'élévation d'un de ses lieutenants à un trône qu'il ne tiendrait ni directement ni indirectement de sa munificence, puisque son ministre à Stockholm avait travaillé publiquement et avec ardeur dans les intérêts du roi de Danemarck. On se trompa. Napoléon, comme tous les hommes qui sont partis de bas et sont parvenus bien haut en peu de temps, croyait à la fatalité. Aussi, quand le prince de Ponte-Corvo, que la nouvelle de son élection surprit à Paris, vint lui en faire part, s'il hésita un instant sur le parti qu'il devait prendre dans cette occurrence, ce fut pour s'écrier: « *Partez! que les destins s'accomplissent!* » et Ber-

nadotte arriva en Suède nanti de deux millions de francs que lui donna Napoléon, pour qu'il n'eût pas l'air, a-t-il dit plus tard, d'y venir avec toute sa fortune dans son bissac. — L'homme qui aujourd'hui règne, non sans gloire, sur la presqu'île scandinave ne sera jugé dans ce *dictionnaire* qu'à l'article Charles Jean XIV. Maintenant nous n'avons plus qu'à nous occuper de la conduite tenue par le prince de Ponte-Corvo, à l'égard de son ancienne patrie. — Devenu Suédois, Bernadotte avait-il cessé d'être Français à ce point qu'il pouvait se réunir aux ennemis de la France, s'armer contre elle sans être ingrat et parjure? C'est là une question d'honneur et de conscience que ceux-là seuls peuvent résoudre qui croient encore à la puissance de ces mots. Je ne veux pas me porter accusateur de Bernadotte. La simple exposition des faits parlera en effet bien plus haut que je ne pourrais le faire. — Fidèle à son système de blocus continental, Napoléon ne pouvait l'exécuter que par le concours spontané de tous ses alliés : c'était le seul moyen d'enlever à l'Angleterre le monopole de l'industrie et de la navigation des deux mondes. Il devait rencontrer de grands obstacles dans son exécution. Il imposait aux populations de pénibles privations; le mal présent se faisait vivement sentir; les importants avantages qui devaient en résulter étaient dans le domaine de l'avenir. Les efforts prodigieux qu'a faits l'Angleterre pour détourner le coup terrible qui devait anéantir sa puissance ont prouvé qu'elle avait su en apprécier les éventualités. La Suède se trouvait froissée dans ses intérêts du moment. Bernadotte, devenu héritier présomptif de ce royaume, lutta de tous ses moyens contre les exigences de Napoléon à cet égard. En cela il se rendait agréable à ses nouveaux concitoyens, et satisfaisait sa vieille rivalité, heureuse enfin de traiter d'égale à égale avec une supériorité impatiemment supportée pendant si longtemps. La correspondance directe, entamée à ce sujet entre le prince royal de Suède et l'empereur Napoléon, cessa à la fin de 1813. Napoléon ne voulait consentir à aucune concession en faveur de la Suède, qui par sa position ne pouvait, sans les plus graves inconvénients, rompre ses relations commerciales avec l'Angleterre. De là l'aigreur, puis la mésintelligence que l'on remarqua bientôt dans les relations diplomatiques de la Suède et de la France. Bernadotte n'était encore que prince royal de Suède, mais il régnait de fait. Les souverains coalisés le pressèrent de se réunir à eux. La fameuse conférence secrète d'Abo s'ouvrit en 1812. L'accession de la Suède à la coalition y fut décidée entre l'empereur Alexandre, le ministre plénipotentiaire anglais et Bernadotte, prince royal de Suède. On lui conseillait d'exiger la restitution de la Finlande; d'autres diplomates suédois n'insistaient que pour la mise en possession des îles d'Aland et de la terre-ferme jusques à Oleaborg. Bernadotte partageait leurs vœux; l'empereur Alexandre répondit à ses pressantes réclamations, dont il ne pouvait contester la légitimité : « Cette concession me dépopulariserait; je préfère vous remettre, s'il le faut, les îles d'Osel, d'Abo et Riga. » Bernadotte se contenta de répondre : « Je ne veux d'autre garantie que celle de votre parole. » Par une convention ultérieure, il fut décidé que Bernadotte recevrait en indemnité la Norwége, mais cette convention était une véritable déception. Il ne suffisait pas de céder la Norwége, il fallait la conquérir; c'était le marché de la peau de l'ours, et l'on sait en effet que la Suède n'obtint plus tard cette province que par la conquête, et que cette conquête lui coûta beaucoup d'or et de sang. Cette acquisition, si chèrement achetée, ne pouvait d'ailleurs compenser la perte de la Finlande, qui par sa position géographique, doit être considérée comme le boulevard de Stokholm. Elle était pour la Suède ce qu'est la Belgique pour la France. Par la possession des îles d'Aland, une armée russe peut en quelques jours se trouver au cœur de la Suède, qui est restée sur ce point important sans fron-

tière défensive. Les seigneurs suédois, qui, lors des conférences d'Albo, pressaient Bernadotte d'insister auprès de l'empereur de Russie pour la restitution immédiate de la Finlande et la mise en possession de l'île d'Aland, comprenaient mieux que Bernadotte les véritables intérêts politiques de leur pays. Bernadotte, en se contentant d'une promesse verbale, se mit à la merci de la Russie, quand il pouvait obtenir des garanties réelles. La restitution de la Finlande aurait pu seule justifier son adhésion à la coalition; c'était, du moins, le seul moyen de la faire excuser. — Cette cession de la Norwége, promise par l'empereur de Russie, avait été aussi demandée à Napoléon par Bernadotte, à l'époque même des conférences d'Abo. Bernadotte en faisait alors la condition expresse de son alliance avec la France; dans son ultimatum, il avait proposé à l'empereur Napoléon de faire céder cette province à la Suède par le Danemarck, qui serait indemnisé ailleurs; il faisait remarquer qu'une descente de Norwége en Écosse serait facile. Napoléon répondit qu'il ne pouvait consentir à cette cession sans violer les traités qui existaient entre la France et le Danemarck. Alors seulement, Bernadotte signa avec la Russie et l'Angleterre le fameux traité d'Abo. En refusant son concours à l'expédition de Russie, qu'il eût si singulièrement favorisée par la puissante diversion qu'il pouvait faire en Finlande, il porta un coup mortel à la puissance de Napoléon. Sans doute il avait compris qu'avec les vieilles dynasties il y avait encore plus de chances de sécurité pour lui qu'avec l'appui de l'homme qui était encore le maître de l'Europe, mais n'était réellement que le colosse aux pieds d'argile. Vainement on prétendrait que Bernadotte pensait alors que l'objet unique de la coalition était de forcer Napoléon à changer de système politique; que l'Europe n'était armée que contre son ambition. Il y aurait eu en effet de sa part une étrange préoccupation, et il est aussi difficile de concevoir que de justifier un tel aveuglement. En signant dès 1812 la convention d'Abo, Bernadotte s'était placé dans les rangs des ennemis de la France. Le 23 décembre de la même année, il fit écrire par son ministre des affaires étrangères, à M. de Cabre, ambassadeur de France à Stokholm: « Sa majesté me charge de nouveau de vous répéter que votre présence à Stockolm ne saurait être tolérée plus long-temps: votre caractère diplomatique ayant déjà cessé, vous vous trouvez, monsieur, dans la catégorie de tous les étrangers, et par conséquent soumis à exécuter les ordres que la police pourra vous donner. Le grand gouverneur, à qui il a été fait des rapports peu avantageux sur votre compte, a reçu l'ordre de vous faire quitter la capitale dans vingt-quatre heures. Un commissaire de police vous accompagnera jusqu'à la frontière, et de cette manière, vous n'aurez plus besoin des passeports que vous m'avez renvoyés.

» Le baron d'Engerstrom. »

L'ambassadeur de France avait en effet renvoyé ses passeports et remis une dernière note, à laquelle le ministre suédois avait répondu par la lettre que je viens de transcrire. Cette lettre n'aurait pas été écrite ou du moins elle l'eût été avec moins d'inconvenance quelques jours plus tôt; mais le désastre de Moscou avait relevé les espérances de parti anglo-russe à la cour de Stockholm, et le gouvernement suédois n'avait pas craint d'irriter l'empereur des Français par une aussi insolente avanie. Cependant il recula devant l'exécution, et le diplomate français reçut des passeports et partit en toute liberté sans l'assistance d'un commissaire de police. — Bernadotte, après une rupture aussi éclatante, affectait de croire encore aux *bonnes intentions* de la Russie et de l'Angleterre pour la France. Il écrivait à l'empereur Napoléon, le 23 mars 1813: « Je connais les bonnes dispositions de l'empereur Alexandre et du cabinet de St-James pour la paix. Les calamités du continent la réclament, et votre majesté ne doit pas la repousser. Possesseur de la plus belle monarchie de

la terre, voudra-t-elle toujours en étendre les limites et léguer à un bras moins puissant que le sien le triste héritage de guerres interminables? Votre majesté ne s'attachera-t-elle pas à cicatriser les plaies d'une révolution dont il ne reste plus à la France que le souvenir de sa gloire militaire et des malheurs réels dans son intérieur? Sire, les leçons de l'histoire rejettent l'idée d'une monarchie universelle, et le sentiment de l'indépendance peut être amorti, mais non effacé du cœur des nations. Que votre majesté pèse toutes ces considérations et pense réellement à une paix générale, dont le nom profané à fait couler tant de sang. Je suis né dans cette belle France que vous gouvernez, sire; sa gloire et sa prospérité ne peuvent jamais m'être indifférentes; mais, sans cesser de faire des vœux pour son bonheur, je défendrai de toutes les facultés de mon ame et les droits du peuple qui m'a appelé et l'honneur du souverain qui a daigné me nommer son fils. Dans cette lutte entre la liberté du monde et l'oppression, je dirai aux Suédois : Je combats pour vous et avec vous, et les vœux des nations libres accompagneront nos efforts. En politique, sire, il n'y a ni amitié, ni haine; il n'y a que des devoirs à remplir envers les peuples que la Providence nous appelle à gouverner. Leurs lois et leurs priviléges sont les biens qui leur sont chers; et si, pour les leur conserver, on est obligé de renoncer à d'anciennes liaisons et à des affections de famille, un prince qui veut remplir sa vocation ne doit jamais hésiter sur le parti à prendre... Pour ce qui concerne mon ambition personnelle, j'en ai une très grande, je l'avoue, c'est celle de servir la cause de l'humanité et d'assurer l'indépendance de la presqu'île scandinave. Pour y parvenir, je compte sur la justice de la cause que le roi m'a ordonné de défendre, sur la persévérance de la nation et sur la loyauté de ses alliés. Quelle que soit votre détermination, sire, pour la paix ou pour la guerre, je n'en conserverai pas moins pour votre majesté les sentiments d'un ancien frère d'armes. CHARLES-JEAN.» — La position où se plaçait Bernadotte lui imposait l'honorable mission d'intervenir comme médiateur de cette paix générale, objet de tous ses vœux. Napoléon avait en peu de mois créé une nouvelle et puissante armée, et son entrée en campagne avait été signalée par la victoire de Lutzen; il avait refoulé les Prussiens et les Russes jusqu'en Silésie; toute la rive de l'Elbe avait été balayée jusqu'à Dresde, où il établit son quartier-général. Une armistice fit cesser les hostilités; des négociations s'ouvrirent. Bernadotte profita-t-il de la trève pour proposer *cette paix générale*, *dont le nom profané a fait couler tant de sang*? Nullement. A peine la trève fut-elle expirée qu'à la tête de 30,000 Suédois, il joignit l'armée alliée sous les murs de Berlin et repoussa le corps d'armée du maréchal Ney à Jutterbock. La grande armée française s'était repliée sur Leipzig; la victoire était incertaine, quand Bernadotte parut avec ses Suédois et décida du sort de la bataille. L'empereur Alexandre et le roi de Prusse l'embrassèrent publiquement sur la grande place de Leipzig. Ils lui devaient une victoire inespérée: ils le proclamèrent leur libérateur. Il lui fut alors permis de marcher contre le Danemarck pour s'emparer de vive force de la Norwége, qui lui avait été cédée par le traité d'Abo; les troupes danoises ne purent soutenir long-temps une lutte inégale; le traité d'Abo fut ratifié par celui de Kiel. Mais la résistance était plus opiniâtre en Norwége; le prince Christian de Danemarck s'était mis à la tête des patriotes norwégiens. On combattait encore quand les souverains alliés appelèrent leur réserve, et le corps suédois reçut l'ordre de passer le Rhin et de se joindre aux troupes de la coalition. — Ce mouvement ne s'exécuta qu'avec une extrême lenteur; Bernadotte s'arrêta un mois à Cologne; et ne passa le Rhin que dans les premiers jours de février 1814, précédé de la proclamation suivante adressée aux Français : « Français, j'ai pris les armes par l'ordre de mon roi, pour dé-

fendre les droits du peuple suédois. Après avoir vengé les affronts qu'il avait reçus et concouru à la délivrance de l'Allemagne, j'ai passé le Rhin. Revoyant les bords de ce fleuve, où j'ai souvent et si heureusement combattu pour vous, j'éprouve le besoin de vous faire connaître ma pensée. Votre gouvernement a constamment essayé de tout avilir, pour avoir le droit de tout mépriser; il est temps que ce système change. Tous les hommes éclairés forment des vœux pour la conservation de la France : ils désirent seulement qu'elle ne soit pas le fléau de la terre. *Les souverains ne se sont pas coalisés pour faire la guerre aux nations, mais pour forcer votre gouvernement à reconnaître l'indépendance des états; tels sont leurs intentions, et je suis auprès de vous garant de leur sincérité.* Fils adoptif de Charles XIII, placé par l'élection d'un peuple libre sur les marches du trône du grand Gustave, je ne puis désormais avoir d'autre ambition que celle de travailler à la prospérité de la presqu'île scandinave. Puissé-je, en remplissant ce devoir sacré envers ma nouvelle patrie, *contribuer en même temps au bonheur* de mes anciens compatriotes! » — On assure que Bernadotte était alors persuadé que ses augustes et victorieux alliés avaient le projet de placer sur sa tête la couronne de France, qu'ils se disposaient à arracher à Napoléon. Un fait certain, c'est qu'il employa trois mois à parcourir l'espace de cinq jours d'étape, et n'arriva à Paris qu'après l'entrée des alliés dans cette capitale. Les termes de sa proclamation aux Français exprimaient la conviction que la France conserverait au moins ses limites de 1789 et ses conquêtes faites avant que Bonaparte eût paru à la tête de l'armée d'Italie. — La convention du 23 avril, signée par le comte d'Artois, dut dissiper les illusions de Bernadotte et lui montrer combien il s'était mépris *sur les intentions des souverains alliés, dont il avait garanti la sincérité.* La France avait été envahie et non conquise; et elle fut traitée comme si les alliés se fussent emparés de son territoire et de toutes ses places fortes. — Après la chute et l'abdication de Napoléon, l'Europe fut en paix, la Suède exceptée. L'armée suédoise avait repassé le Belt et s'était dirigée sur la Norwége. Les patriotes norwégiens furent contraints de céder. La Suède prit possession de cette province, arrosée du sang de ses meilleurs soldats et de ses généreux habitants. — Cependant, une crise effrayante menaça Bernadotte. Une agitation sourde annonçait de nouveaux orages, lorsqu'en 1818, une conspiration contre sa vie éclata. Gustave-Adolphe, errant en Allemagne, avait fait protester son fils contre l'abdication qu'il soutenait lui avoir été arrachée par violence. Bernadotte fit alors déclarer aux puissances garantes du traité de Kiel, que si les diètes suédoises le dégageaient de ses serments, il descendrait du trône où leur suffrage l'avaient fait monter. La protection accordée publiquement par l'empereur Alexandre au jeune Gustave-Vasa, l'alliance de la famille impériale de Russie avec le prince Christian, le même qui avait combattu à la tête des insurgés norwégiens, héritier présomptif de la couronne de Danemarck, et qui a épousé une princesse de Holstein-Augustenbourg; le mariage d'une fille de Gustave IV avec un prince de la maison de Bade, toutes ces circonstances causèrent successivement à Bernadotte de sérieuses inquiétudes; la Russie sembla un moment oublier ses promesses solennelles d'Abo, et prendre sous son puissant patronage la famille du roi déchu. Il fut même gravement question d'une triple alliance des puissances du nord, sur le plan conçu par Napoléon au commencement de son consulat. Une des conditions, dit-on, était le rétablissement du trône de Norwége en faveur du jeune duc de Holstein-Oldenbourg, neveu de l'empereur Alexandre. — Le prince royal de Suède, après avoir surmonté, avec une habileté qu'on ne saurait méconnaître sans injustice, tous ces obstacles, est enfin

monté sur le trône suédois après la mort de Charles XIII; sa puissance paraît consolidée. Ses soins constants pour hâter les progrès de la civilisation par l'instruction des classes laborieuses lui ont mérité une grande popularité. L'amour des peuples est le plus solide appui des trônes. — Mais cette belle France, qui fut son berceau, où reposent les cendres de ses pères, et qui fut le théâtre de ses plus beaux faits d'armes, doit toujours être présente à ses souvenirs. Et cette patrie qui lui fut chère, il ne l'a revue qu'au milieu des armées ennemies dont il s'était fait l'auxiliaire! L'éclat du trône, les séductions d'un grand pouvoir sur un sol étranger, peuvent-ils le consoler de l'absence de la patrie qui l'a vu naître, à laquelle il doit cette illustration qui lui valut ce trône et ce pouvoir; et l'honneur de l'avoir défendue n'est-il pas effacé par le crime d'avoir pris les armes contre elle? DUFEY (de l'Yonne).

BERNARD (Le Saint-), célèbre montagne des Alpes, située entre le Valais et la vallée d'Aoste, dont la plus grande hauteur est de 10,380 pieds au-dessus du niveau de la mer. La Durance et la Doria ont leurs sources tout près de là. La limite entre le Piémont et le Valais est sur la cime de cette montagne, qui forme une chaîne de 34 lieues d'étendue. La route qui conduit du lac de Genève, en Italie, par le Valais et la vallée d'Aoste, passe précisément entre ses deux sommets les plus élevés. Le Petit-Saint-Bernard (6,651 pieds de hauteur) sépare le Piémont de la Savoie: c'est celui que passa Annibal. Un gentilhomme savoisien, Bernard de Menthon, qui vivait au Xe siècle, fit bâtir, en 962, pour la commodité des pèlerins qui se rendaient à Rome, deux hospices, l'un sur le mont Joux, dans l'emplacement même d'un ancien temple de Jupiter; l'autre sur la route qui mène aux Hautes-Alpes, dans un endroit appelé *la colonne Joux*, d'une ancienne colonne en pierre, qui était alors l'objet d'une vénération superstitieuse. Dirigé par un saint zèle, Bernard détruisit le temple et la colonne, et fit ériger sur leurs ruines les deux hospices appelés, d'après son nom, le Grand et le Petit-Saint-Bernard. Il en confia l'administration à des moines de l'ordre de Saint-Augustin, et fonda à perpétuité une dotation, avec la condition expresse qu'elle serait employée à recueillir, loger et héberger gratuitement les voyageurs qui traversaient le mont Saint-Bernard. Les religieux remplirent dignement le vœu du fondateur, en se sacrifiant par un zèle sans exemple au service de l'humanité, jusqu'au temps de Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne. Ce monarque, ayant eu des difficultés avec les cantons suisses au sujet de la nomination d'un prévôt, retira ses biens, et confia l'administration des deux hospices à 12 chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin, qui se dévouèrent au service pénible qui leur était imposé avec autant de zèle et d'amour de l'humanité que les religieux leurs prédécesseurs. — L'hospice du Grand-Saint-Bernard est l'habitation la plus élevée de l'Europe: il est situé à 8,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, dans un désert de neige, dont l'aspect fait frémir. L'œil, ébloui par l'éclat de ces immenses glaciers, cherche en vain quelques traces de végétation, et c'est tout au plus si le jardin du couvent peut produire quelques choux. Il y règne presque un hiver perpétuel. Le thermomètre, dans la saison la plus rigoureuse, est constamment de 22 à 24 degrés au-dessous de zéro, et dans l'été il y gèle presque tous les matins. Le couvent est cependant bien approvisionné en vivres et objets d'habillement, que les pieux religieux distribuent charitablement aux pauvres voyageurs. Il passe annuellement 9,000 personnes par le mont Saint-Bernard, malgré les rigueurs et les difficultés de la route. Elles sont toutes reçues dans le couvent et reconduites par les religieux et par les domestiques du couvent, après avoir été pourvues des choses indispensables à la continuation de leur voyage. Indépendamment de tous ces soins, les religieux parcourent la montagne en tout sens,

surtout dans les temps de tempête, pour chercher les voyageurs égarés. Ils se font suivre par des chiens appelés *marons*, dont l'instinct est admirable pour trouver la trace des voyageurs. Malgré cette sollicitude au-dessus de tout éloge, il ne se passe pas d'année qu'on ne trouve plusieurs malheureux morts de froid ou ensevelis sous les avalanches ; ils sont alors recueillis, enveloppés dans un drap et exposés sur une table de pierre dans le sanctuaire des morts, où ils restent jusqu'à ce qu'un autre vienne les remplacer. Ils sont alors placés le long d'une muraille, où ils se conservent fort longtemps. La rigueur du climat les maintient quelquefois pendant des années entières sans la moindre altération, conservant leur couleur naturelle au point d'être reconnus par leurs amis au bout de ce long espace de temps. Près du sanctuaire des morts est situé une espèce de cimetière, qui recueille les ossements des victimes lorsqu'ils sont devenus trop nombreux dans le lieu cité ; car il est impossible de les enterrer, parce qu'à une grande distance autour du couvent le sol ne se compose que de massifs de rochers d'une dureté extraordinaire.—L'église du couvent renferme un monument érigé à la gloire du général Desaix par le premier consul Bonaparte. Le général est représenté en marbre d'un très beau travail, dans la position où il était en mourant, c'est-à-dire blessé et tombant de cheval dans les bras de son aide-de-camp Lebrun. Bonaparte avait ordonné de le faire embaumer et de l'inhumer sur le plus haut sommet des Alpes. Sa statue existe également en marbre sur l'escalier du couvent, et vis-à-vis de la statue, la république du Valais a fait ériger une table de marbre noir sur laquelle est gravée en caractères d'or le récit mémorable du passage de l'armée française. (*Voyez* ci-après.) Depuis peu, le couvent du mont St-Bernard a été restauré au moyen d'une collecte faite dans toute l'Europe, et qui permit d'améliorer sous plusieurs rapports l'habitation des religieux, et de la rendre beaucoup plus commode et plus agréable. En quelque temps de l'année qu'on traverse le mont Saint-Bernard, on est toujours sûr d'y trouver environ 2 à 300 voyageurs rassemblés dans le couvent. C. L.

BERNARD (Passage du mont Saint-). A la fin de la désastreuse campagne de 1799, l'armée d'Italie, réduite à 30,000 hommes, se trouvait acculée dans les montagnes de la Ligurie. Environ 10,000 hommes, reste de l'armée des Alpes, couvraient les frontières de la Savoie, vers l'Italie, depuis la source du Var jusqu'à la vallée d'Aoste. Au mois d'avril 1800, cette position empira encore. Le général Mélas, qui commandait l'armée autrichienne d'Italie, attaqua sur Montelegino le centre de l'armée française, commandée par Masséna. Les mauvaises dispositions du lieutenant-général Soult, commandant le centre, le firent séparer de la gauche, qu'il ne sut pas appuyer, vers Savone, tandis que cette gauche, commandée par Suchet, était acculée sur Vado, et l'armée française fut coupée en deux. Le général Masséna essaya dans deux combats successifs de rétablir la continuité de la ligne. Les mauvaises manœuvres de Soult, qui parut n'avoir pas conçu le but de ses mouvements, firent échouer les efforts du général en chef, les 10, 11 et 12 avril, et la séparation des deux ailes de l'armée devint irrémédiable. — Mais la position des autres armées de la république française était beaucoup moins désavantageuse. La défaite de Jourdan à Stokach avait, à la vérité, ramené l'armée du Rhin derrière ce fleuve, vers Strasbourg et Brisach. Mais la victoire de Zurich avait arrêté les progrès de l'ennemi de ce côté. La mésintelligence qui s'était établie entre les Russes et les Autrichiens s'était accrue au point que Souvarof s'était séparé de l'archiduc Charles, après les désastres du Muttenthal. Le premier consul Bonaparte avait su profiter de ces semences de division, et bientôt l'armée russe, quoique appartenant encore nominalement à la coalition, s'en sépara de fait, et rentra en

Pologne. Moreau avait reçu le commandement en chef des armées réunies du Rhin et de l'Helvétie. Le gouvernement en fit compléter et équiper les corps, et bientôt la nouvelle armée du Rhin compta 150,000 hommes, presque tous composés des vieilles bandes dont la victoire avait si souvent accompagné les drapeaux. Au nord, la victoire remportée par Brune à Kastrikum et la capitulation de l'armée anglo-russe avaient rendu disponibles des troupes qui pouvaient renforcer les antres armées et assurer la pacification de la Vendée. — De son côté, l'Autriche avait fait les plus grands efforts ponr tâcher de s'assurer le succès d'une lutte où la Russie l'abandonnait à elle seule. L'armée du général Mélas en Italie fut portée à 140 mille hommes. En même temps, l'Angleterre réunissait 18 mille hommes à Mahon, et Naples préparait un corps d'expédition de 20 mille hommes. L'armée du général Kray, en Allemagne, forte de 120 mille hommes, fut étendue du Tyrol an Mein. — La position défensive de cette dernière, tandis que celle de Mélas menaçait les Alpes, semblait indiquer que l'intention de l'Autriche était de pénétrer en Provence, où les Anglais et les Napolitains auraient joint son armée devant Toulon. Ce plan ne pouvait pas être bien dangereux tant que l'armée française du Rhin resterait maîtresse de la Suisse. Un grand effort, en debouchant de cette espèce de forteresse, devait couper les commnnications entre les armées autrichiennes, d'Italie et d'Allemagne, isoler cette dernière, la tonrner même et la forcer à se rapprocher précipitamment de Vienne. Ce mouvement forçait Mélas à rétrograder dans le centre de l'Italie, afin d'éviter de se trouver compromis dans les Alpes. — Mais cette direction des opérations militaires de l'Autriche pouvait n'être qu'apparente. Il était possible qu'elle destinât en réalité l'armée d'Italie de Mélas à rester sur la défensive et à attendre l'armée française dans les plaines dn Pô, où sa nombreuse cavalerie lui assurait tous les avantages. Un mouvement de gauche à droite pouvait concentrer ses principales forces sur le Rhin, tandis qu'une armée anglaise débarquerait sur les côtes de la Belgique ou de la Hollande. L'invasion de la France ayant alors lieu par le Haut-Rhin, les forces imprudemment concentrées sur les Alpes et aux bouches du Rhône auraient été au moins momentanément perdues pour la défensive. Le problème à résoudre était donc celui de prévenir l'ennemi dans le développement de ses combinaisons, afin de le saisir dans sa position actuelle ou dans les mouvements d'une contre-manœuvre; de se tenir à portée de réunir des forces considérables vers l'Italie, si le premier plan de campagne était celui de l'Autriche, et qu'il se développât avant qu'on pût en empêcher l'exécution; mais de ne pas trop s'étendre à droite, afin d'être en mesure de combattre le second plan d'opérations. La vallée dn Danube pouvait et devait devenir le théâtre du manœuvrement et des combats décisifs. En effet, si on parvenait à séparer les armées autrichiennes d'Italie et d'Allemagne, en s'étendant dans la Sonabe et se saisissant de la rive droite du Danube, et à renfermer la dernière entre le Mein et le Rhin, en la débordant et la coupant de Vienne, ainsi qu'il arriva en 1805, l'Italie était reconquise à Vienne. Le premier consul forma ou plutôt indiqua dans ce but l'armée de réserve à Dijon. Elle lui servit non seulement à tenir l'ennemi dans l'incertitude du plan défensif de la France, mais même à le tromper sur la véritable disposition des troupes. Le premier consul y envoya en grande pompe le général en chef Berthier, mais il n'y réunit que quelques milliers de vétérans et de conscrits, tandis que les troupes qui devaient réellement former l'armée de réserve, mises en marché nn peu plus tard et à petit bruit, ne devaient se réunir qu'au moment d'entrer en action et dans une direction qui resta inconnue. L'effet en fut que la coalition crut la France épuisée, et réduite à la seule armée du Rhin; la jactance anglaise et

autrichienne s'épuisa en plaisanteries et en caricatures sur la prétendue armée de réserve ; l'Autriche crut pouvoir suivre sans obstacles ses projets sur la Savoie, le Dauphiné et la Provence, dont elle voulait gratifier le roi de Sardaigne, pour rester seule maîtresse en Italie. — Dès le 6 avril, ainsi que nous l'avons vu, le général Mélas avait attaqué l'armée française d'Italie. Le 15, la séparation des deux moitiés était consommée. Celle de droite, où se trouvait Masséna en personne, était acculée sur Gènes, où elle ne tarda pas à se voir renfermée; celle de gauche, commandée par Suchet, débordée elle-même par la gauche, allait se trouver rejetée sur le Var, pour conserver ses communications avec la France. Le mouvement de l'armée autrichienne d'Italie était complètement dessiné, et il ne pouvait plus rester de doute sur son but. — Ce moment était celui où le premier consul avait le dessein d'agir avec promptitude et vigueur dans la vallée du Danube. Son intention n'était pas de refouler devant lui l'armée autrichienne du Rhin. En l'attaquant de front et dans la direction prolongée de sa ligne d'opération, il n'atteignait pas le but qu'il se proposait, celui de délivrer l'Italie sans être obligé d'y combattre en grandes forces. L'armée de Kray, poussée droit sur Vienne, prendrait nécessairement la direction de Stokach, et resterait à la droite du Danube, se déployant successivement derrière l'Iller, le Leck, l'Inn. Dans la ligne de l'Iller, elle rentrait en communication avec l'Italie par Feldkirch et les sources du Rhin, et la conservait par le Tyrol. Le résultat de cette manœuvre aurait été de tendre à ramener devant Vienne la totalité des forces de l'Autriche, et d'y tenter la fortune dans une action générale, lorsque l'avantage de la concentration des ressources était en faveur de l'ennemi. — Le plan du premier consul était donc celui que nous avons déjà indiqué : de séparer les armées ennemies d'Italie et d'Allemagne, en débordant cette dernière, et la forçant à rester sur la rive gauche du Danube. Pour y parvenir, l'armée du Rhin devait, derrière le rideau du fleuve, se concentrer sur sa droite en Suisse, et se porter sur Schafouse, où elle passerait le Rhin sur quatre ponts. Tous les préparatifs de ce mouvement devaient être faits d'avance, afin qu'il pût être exécuté rapidement et sans aucun embarras. L'ennemi devait alors être attaqué au milieu de sa contre-manœuvre et avant qu'il fût assez en forces sur Stokach, pour défendre ce point important. Il pouvait donc en être chassé et risquer même d'être prévenu à Ulm, et d'éprouver un échec considérable avant de s'être dégagé du Wurtemberg. Les lignes défensives de la droite du Danube étaient perdues pour lui, et l'armée de Mélas en Italie forcée de rétrograder pour couvrir la capitale. C'est ce qu'on a vu surtout en 1805. — Mais des circonstances auxquelles le premier consul ne put pas remédier empêchèrent l'exécution de ce plan, et amenèrent dans le projet de campagne des modifications dont le résultat fut le passage du Saint-Bernard et la bataille de Marengo. La constitution ne permettant pas au premier consul de se mettre à la tête des armées, il avait décidé que la principale, celle du Rhin, destinée à terminer la guerre par un grand coup, serait commandée par Moreau. Celle d'Italie, qui devait rester sur la défensive dans l'Apennin, sous les ordres de Masséna, ne recevrait point d'augmentation. Elle ne devait pas repousser Mélas, mais seulement lui défendre pied à pied l'entrée de la France, d'où il ne devait pas tarder à être rappelé. Celle de réserve, destinée à appuyer la gauche de l'armée du Rhin, et, au besoin, à empêcher Mélas de venir au secours de Kray, n'avait pas besoin d'être commandée par un général expérimenté : il lui suffisait d'avoir un chef nominal. Le premier consul, en s'y tenant de sa personne, entendait la commander de fait, et en même temps diriger les opérations de celle du Rhin. — La première résistance qu'il éprouva fut le refus formel de Moreau de servir sous

ses ordres. La seconde fut le refus également formel d'exécuter le mouvement sur Schafouse, prescrit à l'armée du Rhin. Moreau ne conçut-il pas un plan de campagne qui était hors de son caractère et de ses habitudes? ou ne voulut-il pas exécuter un projet conçu par un autre que lui? L'un et l'autre est admissible. L'examen des campagnes de Moreau démontre suffisamment que son genre de guerre était compassé, indécis, tâtonneur, excepté sur le champ de bataille, et que son défaut capital était de ne savoir pas suivre une victoire, et en recueillir tous les fruits. C'est ce qu'un stratégicien de bureau, dans un ouvrage plus propre à faire reculer la science de la guerre qu'à lui faire faire des progrès, appelle le chef-d'œuvre de la stratégie, dans un temps, il est vrai, où la louange de Moreau et le blâme de Napoléon étaient des moyens de faire sa cour. D'un autre côté, il devait exister entre Moreau et Bonaparte une double rivalité : d'abord celle du général envers un émule qui l'avait dépassé dans la carrière; en second lieu, celle des opinions politiques, qui chez Moreau n'étaient *plus* républicaines, ainsi qu'on a voulu le faire croire, mais ne tendaient pas à mettre Bonaparte au faîte de la puissance. — Le premier consul fut forcé de plier et de changer ses projets. Il ne lui convenait point alors de retirer à Moreau le commandement de la grande armée : d'abord, parce qu'il se serait privé d'un général expérimenté, capable même, en le laissant faire, de produire des résultats avantageux à la France; ensuite, parce qu'il aurait alors choqué trop violemment l'opinion publique, dont l'appui était si nécessaire pour sortir la France d'une crise menaçante. On n'avait pas alors examiné avec attention la conduite de Moreau en 1796, et on était loin de pouvoir en déduire celle qu'il tint en 1813. — Ne pouvant pas porter le coup décisif sur les bords du Danube, comme il l'avait désiré, le premier consul se décida à le porter en Italie, en tournant la droite de Mélas, afin de l'enfermer en Piémont, et le vaincre en désorganisant ses réserves et le coupant de toutes ses ressources. L'armée de réserve fut destinée à cette opération, qui facilitait l'occupation de la Suisse. Alors il n'était plus aussi nécessaire que l'armée du Rhin eût une supériorité numérique bien prononcée sur l'ennemi, surtout lorsque de premiers succès auraient affaibli cet ennemi. Il fut donc décidé qu'on laisserait Moreau ouvrir la campagne avec une force supérieure de 15 à 20,000 hommes à celles que commandait Kray; mais que, dès qu'il aurait dépassé le lac de Constance et serait arrivé sur l'Iller, un détachement de 15 à 20,000 hommes quitterait son armée, et se dirigerait par le Saint-Gothard sur Milan, pour s'y réunir à l'armée de réserve. Cette dernière, se concentrant à Genève, devait remonter le lac, et entrer en Piémont par le Grand-Saint-Bernard. De cette manière, elle tournait l'armée autrichienne de Mélas, l'isolait de ses magasins, et l'acculait au fond de la vallée du Pô. — Moreau ouvrit la campagne le 25 avril selon le plan qu'il avait conçu lui-même, et que le premier consul avait dû approuver. Il fit passer le Rhin à son aile gauche à Strasbourg, afin, disait-il, de tromper l'ennemi sur ses véritables intentions. Le centre passa le fleuve le même jour à Brisach, et la réserve le surlendemain à Bâle. L'aile droite, commandée par Lecourbe, se prolongea par la rive gauche du Rhin en Suisse, et ne put passer le fleuve entre Schafouse et Constance que le 1er mai. L'aile gauche avait été rappelée presque de suite à Strasbourg, et avait passé de nouveau le Rhin à Brisach, derrière le centre. La ruse de guerre de Moreau n'avait pas trompé le général Kray. Le 3 mai, il avait réuni la plus grande partie de son armée; il fallut le combattre successivement à Engen, à Mœsskirck, à Biberach, et on ne put pas le prévenir à Ulm, où il se retira et se soutint du 10 mai au 23 juin. Le 12, après la bataille de Biberach, le détachement destiné à joindre l'armée de réserve se mit en mouvement,

sous les ordres du général Moncey. Les opérations de l'armée de réserve exigeaient le plus grand secret, afin d'éviter que l'ennemi, averti de sa marche et de sa direction, vînt se placer avec ses forces réunies au pied des Alpes, à l'endroit où on voulait le traverser. Elles ne demandaient pas moins de célérité, afin que le temps qui s'écoulerait depuis le moment où le mouvement de l'armée pourrait être connu jusqu'à celui où elle serait arrivée en Italie, fût trop court pour que l'ennemi pût en profiter. Toutes les illusions les plus propres à tromper et à dérouter les espions de l'Angleterre et de l'Autriche, tout ce qui put alimenter la jactance d'ennemis aveuglés par leurs succès passés, fut mis en usage. Les mesures que le gouvernement disait vouloir prendre pour venir au secours de Gênes par une diversion, et reconquérir l'Italie, furent annoncées avec une ostentation à laquelle on tâcha même de donner l'apparence du ridicule. La formation d'une puissante armée de réserve à Dijon fut officiellement déclarée par des décrets, des messages au corps législatif et au sénat, des actes administratifs, et même discutée dans les journaux. Les espions de toutes les classes y conrurent dès les premiers jours d'avril, et n'y trouvèrent qu'un état-major nombreux, que suivirent dans le conrant du mois quelques milliers de conscrits, de vétérans et même des invalides estropiés. Le 6 mai, le premier consul y vint lui-même passer la revue des troupes, et il ne s'y trouva qu'environ 8,000 hommes, en partie non encore habillés. Les critiques, les plaisanteries, les caricatures même, sur la prétendue armée d'*enfants* et de *culs-de-jatte* qui se réunissait à Dijon, pullulèrent à Londres, à Vienne, dans toutes les capitales de l'Europe et jusque dans les quartiers généraux de Mélas et de Kray. Le gouvernement français seconda lui-même l'illusion générale, en faisant publier sous main des pamphlets où l'on s'attachait à démontrer la nullité de l'armée de réserve et l'impossibilité où était la France de réunir une nouvelle armée.— Cependant la véritable armée de réserve se réunissait en s'avançant vers le but auquel elle tendait. Une partie restée disponible de l'armée de Hollande, des troupes employées dans la Vendée, et que la pacification y rendait inutiles; des régiments stationnés dans l'intérieur par le gouvernement faible et ombrageux du directoire, pour y comprimer un juste mécontentement, tels étaient les éléments qui devaient composer l'armée destinée à reconquérir l'Italie. Ces corps avaient reçu des points de rendez-vous isolés, où les divisions s'organisèrent chacune séparément et sans avoir de connexion entre elles. Ces différentes colonnes se dirigeaient vers Genève sans qu'on s'aperçût, pour ainsi dire, de leur approche et de leur tendance vers un même point. Les différents arsenaux et les places fortes fournirent partiellement les éléments du parc d'artillerie, dont la marche semblait celle d'autant de convois isolés. Les préparatifs en subsistances furent faits avec les mêmes précautions. On fit préparer à Lyon deux millions de rations de biscuit, en apparence destinées pour Gênes; cent mille environ furent envoyées ostensiblement à Toulon; dix-huit cent mille furent dirigées en silence sur Genève, et embarquées sur le lac. L'armée les reçut à son passage à Villeneuve. — Pendant que ceci se passait, Mélas, ayant laissé au blocus de Gênes 35 mille hommes sous les ordres du général Ott, continua son mouvement contre le corps de Suchet, qu'il accula successivement sur le Var. Le restant de son armée garnissait faiblement les plaines du Piémont et les débouchés des Alpes. Les rapports qu'il avait reçus du Grand et du Petit-Saint-Bernard, du Simplon, du mont Cénis et du mont Genèvre, le rassuraient en lui annonçant qu'aucun mouvement de troupes ne se faisait apercevoir. Rien ne paraissait s'opposer à l'invasion de la Provence, lorsque tout à coup il fut rappelé en Piémont à l'instant où il était loin de s'attendre à une attaque, qu'il avait d'au-

tant moins prévue qu'il l'avait jugée impossible. « Il n'y a point d'armée de réserve, » disait-il. — Après avoir passé la revue des troupes de Dijon, le premier consul se rendit à Genève, où il arriva le 8 mai. Il visita avec attention la ville et les environs ; en même temps, le bruit se répandit en Suisse qu'une insurrection avait éclaté à Paris, et qu'elle était de nature à obliger le consul à s'y rendre. Le 13, il partit en effet de Genève, mais ce fut pour se rendre à Lausanne, où il passa en revue la véritable avant-garde de l'armée de réserve, commandée par le général Lannes, et composée de six vieux régiments ; les autres divisions suivaient en échelons. Le 14, l'avant-garde arriva à un bourg de Saint-Pierre, où elle s'arrêta pour attendre la réunion de l'armée, qui eut lieu au bourg de Martigny et dans les environs. Elle était forte d'environ 36 mille hommes de vieilles troupes, ayant 40 bouches à feu. — Le 16, l'avant-garde se mit en mouvement de Saint-Pierre pour monter le Saint-Bernard. En même temps le général Béthencourt, qui avait remonté le Valais avec une petite colonne, passait le Simplon. Le général Chabran, avec environ 4,000 hommes, passait le Petit-Saint-Bernard, au haut de la vallée d'Aoste. Le général Thureau, avec 5,000 hommes, réunis dans les départements voisins des Alpes, s'avançait vers le mont Cénis. — Le passage peu fréquenté du Grand-Saint-Bernard offrait des difficultés qui paraissaient insurmontables au premier coup d'œil. Pendant plusieurs lieues, le chemin, ou plutôt le sentier, réduit souvent à la largeur d'un demi-mètre, circule péniblement dans des rochers sauvages, entre des cimes d'une hauteur effrayante, couvertes de neige, et d'où descendent de fortes avalanches et des précipices à pic d'une profondeur qui éblouit l'œil des plus hardis. A chaque instant on court le danger d'être entraîné dans l'abîme par un faux pas, ou d'y être précipité par une avalanche. Le transport des voitures d'artillerie, par des routes dont le tournant rapide, le peu de largeur et l'escarpement étaient autant d'obstacles invincibles, ne pouvait avoir lieu que par des moyens extraordinaires : on les avait préparés d'avance. Un grand nombre de mulets se trouva réuni au pied de la montagne, ainsi qu'une grande quantité de petites caisses destinées à contenir les cartouches d'infanterie et les munitions des pièces. Les unes et les autres, les forges de campagne, les affûts et les trains des caissons devaient être portés par les mulets. Le transport des pièces semblait devoir offrir de plus grandes difficultés. Mais on avait préparé d'avance un nombre suffisant de troncs d'arbres creusés de manière à les recevoir ainsi que les corps des caissons. Ces dispositions, dirigées surtout par le général Gassendi, furent faites par l'artillerie avec tant d'intelligence et de célérité que la marche des troupes n'en fut pas retardée. Les troupes elles-mêmes se piquèrent d'honneur, et, pour ne pas laisser l'artillerie en arrière, la traînèrent à bras en montant. Cent hommes à la prolonge traînaient chaque bouche à feu ou caisson ; leurs camarades doublaient l'attelage dans les pas difficiles ; la musique accompagnait leur marche, et le pas de charge animait les soldats à redoubler leurs efforts lorsqu'il le fallait. Ce fut au milieu des cris mille fois répétés de *vive la république !* aux accents des hymnes patriotiques de la *Marseillaise* et du *Chant du départ*, que répétaient les échos des montagnes, que l'armée enleva son artillerie au sommet du Saint-Bernard, et la redescendit du côté de l'Italie, avec des difficultés et des dangers encore plus grands, mais avec une adresse qui ne permit qu'un bien petit nombre d'accidents. L'enthousiasme patriotique était tel qu'une division aima mieux bivaquer dans les neiges au sommet de la montagne, que de se séparer de ses pièces, pour chercher un abri moins rude dans la plaine. 1,000 francs de récompense avaient été promis pour le passage de chaque pièce avec ses caissons. Mais le patriotisme et non la cupidité avait guidé les efforts des

soldats français; ils refusèrent l'argent. — Au sommet de la montagne, à l'hospice qui s'y trouve, toutes les troupes firent une halte en passant, et y reçurent quelques rafraîchissements présentés par les religieux et préparés par la prévoyance du premier consul, qui avait fourni les fonds nécessaires. — Le 18, l'armée se trouva tout entière dans la vallée d'Aoste. Une compagnie d'ouvriers, établie depuis deux jours à Estronble, avait remonté successivement les canons, les caissons et les autres voitures. Le 16, le général Lannes, avec trois demi-brigades d'infanterie et trois régiments de cavalerie, s'était rendu maître d'Aoste, que les Autrichiens avaient évacuée à son approche. Le 17, Lannes rencontra un corps autrichien d'environ 5,000 hommes en position au pont de Châtillon. Une charge brillante du 12e de hussards enfonça la ligne ennemie, qui fut poursuivie jusqu'à Bard, après avoir perdu trois canons et quelques centaines de prisonniers. Mais, en arrivant devant Bard, l'avant-garde se trouva arrêtée. Ce bourg ferme exactement la vallée de la Doire; le seul chemin praticable le traverse sous la fusillade du fort. Une attaque tentée sur le fort ayant échoué, une espèce d'alarme se répandit dans l'armée; des ordres furent même donnés pour faire refluer l'artillerie vers le Saint-Bernard. Mais le consul étant arrivé en personne, et ayant reconnu la position de Bard, conçut la possibilité de s'emparer du bourg, pour le passage de l'artillerie, et de faire passer l'infanterie et la cavalerie par le sentier qui traverse la montagne de gauche et rejoint la route du bourg Saint-Martin. Le 25 mai, à la nuit tombante, la 58e demi-brigade escalada l'enceinte du bourg et s'en empara. L'avant-garde avait déjà passé par la montagne, et le reste de l'armée suivit. L'artillerie passa également dans le bourg et sous le feu du fort pendant les nuits suivantes. La rue principale avait été converte de matelas et de fumier, les pièces enveloppées de paille et de branchages : elles furent traînées en silence à la bricole. La colonne du général Chabran resta seule au siége du fort. Ces mouvements furent faits tellement à l'insu de l'officier qui y commandait qu'en rendant compte au général Mélas de la présence devant lui d'une armée de 30,000 hommes, il avait positivement assuré qu'il ne passerait ni un canon ni même un cheval. — Cependant la présence du premier consul à Genève et la réunion des troupes du général Thureau avaient appelé l'attention du général en chef autrichien. Ne croyant point à l'existence d'une forte armée de réserve à Dijon, il regardait un mouvement vers le Grand-Saint-Bernard comme une division insignifiante, faite dans le seul but de l'inquiéter; mais il paraît qu'il s'attendait à une attaque plus sérieuse par le mont Cénis. Dès le 12 mai, de Vintimille, où il était, le général Mélas avait fait refluer quelques troupes vers Turin, et en avait dirigé vers le val d'Aoste. Le 22, il arriva de sa personne à Turin. Le même jour, le général Thureau attaqua et battit les troupes qui étaient au mont Cénis, le passa et prit position en avant de Suse. Cette attaque inquiéta le général Mélas, et l'empêcha de faire marcher des troupes sur Yvrée. — Le 24, le général Lannes arriva devant cette ville, que couvrait une division de 6,000 Autrichiens. Une vive attaque l'en rendit bientôt maître, ainsi que des magasins qu'elle renfermait. L'ennemi battu se retira à Romano, derrière la Chiusella pour couvrir Turin. Le 26, Lannes l'y attaqua encore, le battit et le rejeta sur Turin; l'avant-garde prit position à Chivasso, où elle intercepta le cours du Pô, et se saisit d'un grand nombre de barques, provenant de l'évacuation de Turin. Le 27, toute l'armée se trouva réunie à Yvrée; le 28, le premier consul passa la revue de l'avant-garde à Chivasso, et y fit préparer la construction d'un pont, afin d'achever de tromper l'ennemi. Le général Mélas le crut en effet, et perdit en préparatifs de défense un temps qu'il aurait pu mieux employer ailleurs. — Dans la position où se trouvait le premier consul,

il avait à choisir en apparence entre trois systèmes d'opération : 1° marcher sur Turin, en chasser Mélas, et reprendre sa base d'opération sur les frontières de France; 2° de jeter un pont à Chivasso, et marcher sur Gênes, en traversant l'armée autrichienne ; 3° de marcher sur Milan, pour y rallier le corps de Moncey, et prendre en Lombardie une nouvelle base appuyée sur la communication du Simplon et du Saint-Gothard, qui conduisaient dans le Valais, où étaient les magasins de l'armée, et en Suisse dont nous étions en possession, et que couvrait l'armée du Rhin. Dans le premier système, une bataille perdue perdait l'armée qui n'avait point de retraite, le fort de Bard n'étant pas encore pris. Une bataille gagnée, en ramenant Mélas sur Alexandrie, replaçait les armées dans leur position naturelle, et faisait perdre le fruit du grand mouvement par lequel on avait tourné l'ennemi. Dans le second système, on commettait l'imprudence inexcusable de se jeter sans ligne d'opération ni retraite assurée au milieu d'une armée nombreuse, qui n'avait point encore essuyé d'échec. Il n'y avait donc que le dernier système d'opérations qui fût praticable, et le premier consul le suivit. Le 27, le corps italien de Lechi, détaché de Châtillon, occupa la vallée de Domo d'Ossola et les débouchés du Simplon; le même jour, l'armée se dirigea sur le Tesin, dont le passage fut forcé, et arriva le 2 juin à Milan. Le corps de Lannes, devenu arrière-garde, couvrit le mouvement par une marche oblique sur Pavie, où il arriva le 1er juin. Le 7, la jonction fut faite avec le corps de Moncey, et le but du passage du Saint-Bernard fut atteint.

G^al DE VAUDONCOURT.

BERNARD (Saint), naquit l'an 1091, à Fontaine, village de Bourgogne, dont son père, nommé Tescelin, était seigneur. Sa mère se nommait Aleth de Montbar. Malgré les avantages de l'esprit et du corps, qui, joints à ceux de sa position, lui assuraient des succès dans le monde, il montra de bonne heure une véritable passion pour la solitude. Il commença ses études dans l'école du chapitre de Châtillon, et parut plus tard avec éclat dans l'université de Paris. Après avoir passé quelque temps avec ses frères et quelques amis en retraite dans la maison de son père, il entraîna ses compagnons, au nombre de 30, à l'abbaye de Cîteaux, où ils prirent l'habit de l'ordre. L'an 1115, l'abbé Étienne, chef de l'ordre, ayant fondé l'abbaye de Clairvaux, dans une vallée aride et déserte du diocèse de Langres, nommée *la Vallée d'Absynthe*, près de la rivière d'Aube, saint Bernard en fut nommé abbé, et béni en cette qualité par Guillaume de Champeaux, évêque de Châlons, pendant la vacance du siége de Langres. Il n'avait alors que 25 ans. La régularité de la vie qu'on menait sous la direction du nouvel abbé attira autour de lui un grand nombre de disciples; puis cette multitude se sépara en diverses colonies, qui fondèrent autant de nouveaux monastères, qui reconnaissaient la suprématie de l'abbé de Clairvaux (*Claro-vallis*).—A cette époque, où l'enthousiasme religieux, qui se manifestait depuis quelque temps par les croisades, emportait tous les esprits, la réputation de science et de piété de saint Bernard devait attirer sur lui l'attention des puissances rivales du sacerdoce et de l'empire. Aussi assista-t-il aux conciles de Troyes en 1128, et de Châlons en 1129. Ce fut d'après son jugement, auquel on était convenu de s'en rapporter, que l'assemblée d'Étampes, réunie par la volonté de Louis-le-Gros, en 1130, reconnut Innocent II pour souverain pontife, et rejeta Anaclet. Ce pape étant venu en France, saint Bernard l'accompagna à Orléans, et persuada au roi d'Angleterre, Henri Ier, de le reconnaître. De là il le suivit en Allemagne, et dans la conférence que le pontife eut avec l'empereur Lothaire II, il parla avec liberté à ce prince pour le détourner de la demande qu'il avait faite au pape du rétablissement des investitures. — De retour en France, Innocent II tint un concile à

Reims, visita Cluni et Clairvaux, et emmena saint Bernard à Rome; de là il le fit passer en Allemagne, où il réussit à ménager la paix entre Conrad et Lothaire. Rappelé auprès du pape, qui avait été forcé de se réfugier à Pise, il assista au concile de cette ville en 1134, à l'issue duquel il réconcilia avec le clergé romain celui de Milan, qui s'était attaché à Anaclet. Le succès de sa mission fut si grand qu'il eut peine à se soustraire aux honneurs que voulaient lui rendre les Milanais.—Un moment rendu au repos de son monastère, il fut forcé d'accompagner le légat du pape en Guienne, où le duc de cette province refusait d'obéir au saint-siége, et de rétablir les évêques de Poitiers et de Limoges, qu'il avait expulsés. Mais l'obstination de ce prince fut vaincue par la hardiesse de saint Bernard, les évêques rétablis dans leurs siéges, et le schisme étouffé. Il n'eut pas moins de succès lorsque, rappelé en Italie en 1137, il détacha de la cause d'Anaclet plusieurs Romains, et surtout Roger, duc de Sicile, le seul des princes qui lui prêtât encore son appui. Anaclet étant mort, celui que l'on élut à sa place obtint son pardon d'Innocent II par l'entreprise de saint Bernard, et le schisme fut éteint.—A cette époque, Abeilard avait entrepris, avec une grande liberté, en appliquant la dialectique aux matières de la foi, de reproduire et d'expliquer par des principes rationnels les dogmes obscurs de la religion chrétienne, et principalement la Trinité, ainsi que les principales idées de la morale théologique, comme celle du péché et de la vertu. Saint Bernard, après l'avoir en vain averti en particulier de corriger ses erreurs, le poursuivit devant le concile de Sens, et le fit condamner en 1140. L'un de ses religieux, qu'il avait fait abbé du couvent de Saint-Anastase, étant devenu pape sous le nom d'Eugène III, le pria de prêcher une croisade pour satisfaire au désir de Louis VII, et l'enthousiasme de l'abbé de Clairvaux, flattant la piété chevaleresque du prince, l'emporta sur les sages conseils du prudent Suger, abbé de Saint-Denis. La croisade ayant été malheureuse, le prédicateur l'attribua aux péchés des croisés. C'était une excuse sur laquelle il pouvait toujours compter. Il donna des règles aux Templiers, s'opposa au moine Raoul, qui voulait qu'on tuât tous les Juifs, et poursuivit les disciples d'Arnaud de Bresse. Après avoir assisté à trois conciles en l'an 1147, confondu les erreurs de Pierre de Brueys de Hensi, et forcé l'évêque de Poitiers, Gilbert de Porcé, de rétracter ses erreurs au concile de Reims en 1140, choisi pour médiateur entre les peuples de Metz et quelques princes voisins, il termina leurs différends et mourut le 20 août 1153. Il fut canonisé 20 ans après sa mort par le pape Alexandre III.—On a porté sur saint Bernard des jugements tout-à-fait opposés : les uns, révérant la qualité dont l'église l'a revêtu, l'ont regardé comme irréprochable; les autres n'ont voulu voir en lui qu'un hypocrite ambitieux et habile : tous se sont trompés. Saint Bernard a été sincère dans son enthousiasme religieux; ce qui n'empêche pas de découvrir au fond de toute sa conduite la passion d'exercer une grande influence. Comme il ne parvint pas aux dignités de l'église, auxquelles il eût pu prétendre, on en peut conclure qu'il préférait le pouvoir réel au titre qui semble ordinairement le conférer. Il est du reste difficile de croire que, mêlé à toutes les intrigues politiques de son temps, il ait toujours conservé la simplicité évangélique, et l'amertume de ses expressions contre ceux qui se séparaient de l'orthodoxie, dont il s'était fait le défenseur, ne peut être justifiée par son zèle. Le style de saint Bernard est vif, noble et serré, ses pensées sublimes, son discours délicat. Il est également plein d'onction, de tendresse et de force; il est doux et véhément. Nous ajouterons cependant qu'il est souvent gâté par l'affectation et les jeux de mots. Il exprime le culte qu'il rend à la Vierge par les termes d'une galanterie mystique et d'une afféterie souvent ridicule. Ce défaut du reste tenait

à son siècle, et n'empêche pas que ce ne soit à juste titre qu'il a été appelé le dernier des Pères. Ses ouvrages se composent de lettres, de traités théologiques et mystiques, de sermons. Un de ses plus remarquables écrits est, sans contredit, le *Traité de la considération*, adressé à Eugène III, et dans lequel il donne à la papauté d'excellents conseils, dont il eût bien fait de s'appliquer plusieurs à lui-même. La meilleure biographie de saint Bernard a été donnée par M. de Villefore. La seule édition de ses ouvrages qui soit consultée aujourd'hui est celle de D. Mabillon (1690, 2 vol. in-fol.).

H. Bouchitté.

BERNARD, duc de Saxe-Weimar, l'un des plus grands capitaines du XVIIe siècle, né le 16 août 1600, pupille, ainsi que ses sept frères, de l'électeur de Saxe Christian II, et, après lui, de Jean-Georges, se sauva de l'académie d'Iéna, après la mort de sa mère (1617). Il avait appris de bonne heure, et sans longues études, les noms de Maurice de Saxe, de Philippe de Hesse, l'attachement de sa famille à la réforme, son courage et ses malheurs. Le jeune Bernard traversa la cour et les tournois du duc de Saxe-Cobourg, et vint dès l'année 1621 partager avec honneur à Wimpfen la défaite de l'union protestante. C'était l'époque où les cadets des familles princières de l'Allemagne, n'ayant rien à perdre, se faisaient, sans mérite et sans dévouement, soldats de la réforme: ainsi Mansfeld, ainsi le duc Christian de Brunswick, chevalier luthérien, qui combattait pour Frédéric V, parce qu'il aimait sa femme, et se faisait battre pour sa dame à Stadtloe, 1623. Bernard assistait encore à la tête d'un régiment à cette bataille où son frère Guillaume fut fait prisonnier; il alla servir un moment dans les Pays-Bas, sous Maurice de Nassau, revint en Allemagne prendre le commandement d'un régiment de cavalerie, sous les ordres de son frère Jean-Ernest, et vit le nouveau protecteur de l'union évangélique, Christian IV, roi de Danemarck, battu par Wallenstein et Tilly, rejeté jusque dans le Jutland, conclure la paix de Lubeck (1629) avec la maison d'Autriche. Ainsi Bernard, simple officier, comptait ses campagnes par les défaites de ses généraux, lui qui, général à son tour, ne fera subir à ses soldats qu'une seule défaite. — Réconcilié avec l'empereur Ferdinand II, par l'entremise de Wallenstein, il reprit à Weimar ses études stratégiques, alla, durant l'été de 1629, en faire l'application au siége de Bois-le-Duc et revint en Allemagne après la prise de cette ville par le prince d'Orange. Cependant Gustave-Adolphe, allié du cardinal de Richelieu, allait descendre en Allemagne, au secours de la réforme, contre cette orgueilleuse et dévote maison d'Habsbourg, qui menaçait la Hollande par la Westphalie, la Suède par la Pologne, et tous les réformés allemands par l'édit de restitution des biens ecclésiastiques. Le duc de Weimar, qui comprenait par son génie celui de Gustave, actif et religieux comme lui, évita la diète bavarde et jalouse, assemblée à Leipzig par son parent et ancien tuteur, l'électeur Jean-Georges, et courut droit au camp de Gustave à Werben. Encouragé par l'estime du roi de Suède, qui lui promit les évêchés de Bamberg et de Wurtzbourg avec le titre de duc de Franconie, Bernard défendit vigoureusement le camp suédois contre une attaque de Tilly, chassa les impériaux du landgraviat de Hesse-Cassel, prit part à la réduction de Wurtzbourg, à celle de Mayence, fut mis à la tête d'un petit corps dans le Palatinat, puis à la tête de toute l'infanterie sur le Rhin, mais subit avec répugnance en l'absence de Gustave la suprématie de son ministre Oxenstiern. — Rappelé par Gustave en Bavière 1632, il fut chargé d'achever la conquête de ce duché, s'empara dans le Tyrol des trois forteresses d'Ehrenbourg, les clés de ce pays, et menaçait Ferdinand II, soit dans l'Autriche, soit dans ses états d'Italie, quand il reçut l'ordre de rejoindre Gustave en Franconie. Bernard prit à cette époque le commandement de l'un des deux corps de l'armée suédoise, et dès lors marcha de pair avec

Gustave, comme Gappenheim avec Wallenstein, jusque à la journée de Lutzen (16 nov. 1632), où ramassant l'épée de Gustave mourant, il continua la victoire, comme son exécuteur testamentaire.—Le lendemain de la bataille, toute l'armée suédoise fut rassemblée à Weissenfels : là, Bernard annonça d'abord aux officiers la mort du roi, et la résolution de le venger; s'assura du dévouement des chefs, et fit jurer aux soldats, sur le cadavre de Gustave, de le suivre partout. En quelques jours, il délivra des impériaux la Saxe et son électeur, très équivoque allié de la Suède. Pendant qu'Oxenstiern, dans le nord, contrarié par les intrigues de ce même électeur assemblait à Heilbronn les états protestants des quatre cercles de la Haute-Allemagne, la Souabe, la Franconie, le Haut et le Bas-Rhin, Bernard, non reconnu général en chef par Oxenstiern, résolut de tenter de nouveau l'invasion de l'Autriche par la Bavière, une première fois interrompue par Gustave-Adolphe, comme on vient de le voir; mais ses soldats et ceux du maréchal Horn, las d'attendre leur solde, et de conquérir des domaines et principautés aux *gens de plume et de cabinet*, refusèrent tout à coup de marcher. Bernard se chargea d'aller à Francfort réclamer près du chancelier pour eux et pour lui, se fit adjuger, ou peut-être reçut à l'amiable le duché de Franconie avec les évêchés de Bamberg et de Wurtzbourg comme fief relevant de la Suède, mais distribua les terres de ce duché à ses officiers comme fiefs de l'empire : aussi le prince allemand fut-il accusé par le parti suédois d'avoir excité la mutinerie de ses troupes. Menacé par Oxenstiern d'une destitution, il répondit fièrement, dit-on, qu'un prince de l'empire valait mieux que dix gentilshommes suédois. Cette fois encore, il demanda vainement le titre de généralissime, rejoignit ses troupes avec l'argent de leur solde, profita de la perfide inaction de Wallenstein, et prit Ratisbonne. Sans la jalousie du maréchal Horn, sans les défiances d'Oxenstiern, qui craignait d'avoir aussi son Wallenstein, il eût envahi l'Autriche. Après l'assassinat du duc de Friedland, il pouvait l'envahir encore; mais abandonné de ses collègues, il s'adresse inutilement à l'électeur de Saxe; il perd Ratisbonne, il est réduit à défendre son duché de Franconie, et perd encore avec la bataille de Nordlingen (1634) ce duché, et les principaux postes des Suédois sur le Danube, le Mein et le Necker. Bernard avait refusé d'attendre les troupes du landgrave Othon, comme le conseillait le maréchal Horn, qui fut fait prisonnier; sa précipitation fut cause de sa défaite. Dans sa fuite, il brûla lui-même ses archives, perte irréparable pour l'histoire. — Après le désastre de Nordlingen, qui fit perdre aux Suédois la confiance des Allemands, qui décida l'électeur de Saxe à conclure la paix déloyale de Prague, et qui sans la dureté de l'empereur eût mis tous les états protestants à ses pieds, Bernard rassembla péniblement les débris de son armée dans les environs de Francfort. Une défaite fit pour lui plus qu'une victoire, car, au moment où les impériaux s'emparaient de plusieurs états de la confédération sur le Haut-Rhin, au moment où, pour secourir cette ville, les Français passaient sur la rive droite du fleuve, contre les termes d'un traité récent, il fut enfin nommé généralissime par les états protestants réunis à Worms, sur les instances du ministre français résidant en cette ville, qui connaissait les offres de l'Autriche au duc de Weimar. Avec l'aide des Français, Bernard reprit Spire, qui avec Wurtzbourg et Philisbourg, était tombée pendant ces négociations au pouvoir des impériaux; mais, bientôt abandonné par les Français, par ses trois frères, par les princes protestants qui avaient maudit l'électeur de Saxe, et qui l'imitaient, réduit à garder seul les deux rives du Rhin, Bernard comprit que l'heure prédite par Grotius était venue, où l'Allemagne protestante devait subir l'alliance de la France catholique. Avant le voyage d'Oxenstiern à Compiègne, il avait déjà traité séparément avec la France pour

l'entretien de son armée, que les confédérés d'Heilbronn ne pouvaient plus nourrir. Avec les premiers secours amenés par le cardinal de la Valette, il rejeta le général impérial Gallas au-delà du Rhin, qu'il venait de franchir; toutefois, il ne put s'emparer de Francfort, se joindre au landgrave de Hesse-Cassel, le seul prince allemand qui fût encore allié de la Suède, et réparer les désastres de Nordlingen, paralyser les effets de la paix de Prague, en chassant Gallas de la Haute-Allemagne. Craignant d'être séparé de la France, il fit vers Metz, à travers un terrain montueux, une retraite victorieuse, admirée par Gallas, son adversaire, comme la plus belle action qu'il eût jamais vue.—« Par un traité conclu à Saint-Germain-en-Laie, Bernard devait recevoir du roi de France quatre millions de livres par an pour l'entretien de 12,000 hommes d'infanterie, de 6,000 chevaux avec l'artillerie nécessaire; par les articles secrets, on lui donnait l'Alsace, à la condition d'y tolérer la religion catholique; mais il s'engageait à conduire son armée, indépendante de la Suède, partout où le roi de France l'ordonnerait. » Richelieu donnait l'Alsace à Bernard pour qu'il en fît la conquête, et Bernard, en recevant cette province, songeait moins à s'indemniser de la perte de son duché de Franconie qu'à s'assurer contre la France elle-même un asile, une forteresse pour lui, pour ses frères d'armes et de religion. Pour éviter avec les agents de la France des contestations sans cesse renaissantes, Bernard fit un voyage à Paris, et, malgré sa dépendance secrète, parut à la cour avec la noble assurance d'un prince de l'empire. A la ville on se pressait sur son passage, à la cour on se demandait si le prince allemand pourrait se couvrir en présence du roi : cette question semblait égaler en importance celles que venait agiter Bernard. Peu soucieux de l'étiquette, Bernard se couvrit et se découvrit en même temps que le roi de France. Richelieu le reçut comme le meilleur ami qu'il eut au monde. Le père Joseph, qui avait contribué à la chute de Wallenstein, lui parlait de guerre, et lui montrait sur la carte les villes à prendre. « Tout cela serait fort bien, mon bon père, dit Bernard, si l'on prenait les villes avec le bout du doigt. »—En somme, Bernard revint à son armée avec de nouvelles promesses, et le cardinal de la Valette prit d'assaut Saverne, presque sous les yeux de Gallas, et se trouva maître de l'Alsace. Il songeait à poursuivre Gallas jusque dans la Souabe; mais la France l'appelait à son secours, envahie de deux côtés à la fois par les Espagnols et les Autrichiens. On pliait déjà bagage à Paris pour échapper à Jean de Werth, qui venait par la Picardie; Richelieu ne rendit au peuple, par ses proclamations, le courage qu'il avait perdu lui-même qu'après avoir été, dit-on, ranimé par le père Joseph. Tandis qu'une armée levée à la hâte repoussait les Espagnols au-delà de la Somme, Bernard chassa les impériaux de la Lorraine, et se souvint dans ce pays de la promesse qu'il avait faite à la reine de France, de protéger contre les soldats l'honneur des femmes et des nonnes. Il courut ensuite en Bourgogne au-devant de Gallas, se retrancha savamment en face d'une armée supérieure en nombre, et, secondé par l'héroïque résistance de la petite ville de Saint-Jean de Losne, par les maladies et le mauvais temps, fit repasser le Rhin à Gallas, avec une perte de 6,000 hommes. Dans le nord de l'Allemagne, Baner relevait à Witstork (24 septembre 1636) l'honneur du nom suédois. Bernard, toujours en dispute avec le cardinal de la Valette, trompé d'un million par la cour de France, lui soumettait toute la Franche-Comté jusqu'à Montbéliard, et se faisait demander par Oxenstiern s'il était encore au service de la cause commune ou simplement à celui de la France. Il avoua ses obligations envers elle, mais promit de passer le Rhin, fit un second voyage à Paris, réunit des forces suffisantes, leur fit traverser le Rhin près de Bâle, et vint camper devant Rhinfeld, place alors très importante. Atta-

qué par les impériaux, bien supérieurs en nombre, Bernard perdit dans une première action huit canons, envoya quelques drapeaux autrichiens à Paris, revint trois jours après attaquer les impériaux, les mit en déroute après une heure de combat, et prit tous les officiers ennemis, moins deux. Le peuple de Paris et de Lyon put se venger du prisonnier de la France, Jean de Werth, Jean *le pris, le bien battu*, qui l'avait fait trembler. La prise de Rhinfeld, le siége de Brisach, l'un des diamants de la couronne impériale, comme disait l'empereur, furent les résultats de cette fameuse victoire. La cour de Vienne fit aussitôt partir Gœtz, avec l'armée austro-bavaroise, pour défendre Brisach, et les jésuites pour soulever tous les habitants de la Forêt-Noire. Bernard battit Gœtz près du village de Wittenwihr. Abandonné par les Français, ces *chrétiens moins fidèles à leur parole que des Turcs*, surpris par la fièvre, Bernard monta pourtant à cheval pour aller battre Charles de Lorraine. « Il est écrit, dit-il, voyant la belle armée du Lorrain, que l'esprit est fort et la chair faible; on peut dire ici que l'esprit est faible et la chair forte. » Charles de Lorraine fit place à Gœtz et Lamboi, qui revenaient avec 14,000 hommes; Bernard se leva pour la troisième fois de son lit de douleur, et mit les impériaux en fuite. Brisach se rendit: c'était, dirent les protestants, le Capitole de l'Autriche. « Courage, père Joseph; Brisach est à nous, » criait Richelieu au capucin mourant. Mais Bernard n'avait fait mention dans la capitulation, ni de la France, ni de la Suède, ni de l'union d'Heilbronn. —On espérait que Bernard, maître de Brisach, allait désormais protéger en Allemagne les opérations de Baner, quand on apprit qu'il venait de rentrer en Franche-Comté pour soumettre la dernière place forte de cette province, et assurer ses communications avec l'Alsace. Bernard voulait conserver l'Alsace avec ses forteresses comme un fief de l'empire, indemniser la France par la Franche-Comté, se mettre à la tête des protestants abattus, et former une troisième puissance, médiatrice entre eux et l'Autriche. Richelieu lui offrait sa nièce, et le prince Saxon n'en voulait pas; l'Autriche, sans plus de succès, lui faisait proposer une archiduchesse avec une principauté en échange de l'Alsace. Au sortir de cette campagne de 1638, où Bernard avait pris trois forteresses réputées imprenables, et gagné huit batailles, à ce moment de sa jeunesse, où, placé sur les frontières de la France et de l'Allemagne, il entendait ses louanges répétées par les deux peuples, le héros fut saisi de tristesse, et crut sa mort prochaine. En voyant les soldats allemands et français piller Pontarlier, il s'écria: « La vie m'est à charge: je ne peux plus vivre en repos avec ma conscience au milieu de ces impies. » A Pfirt, où la foule accourait pour le voir, il dit tout haut: « Je crains bien de partager le sort du roi de Suède, car du moment que le peuple espéra plus en lui qu'en Dieu il dut mourir. » Arrivé à Huningue, pour y passer le Rhin, il tomba malade, et mourut le même jour à Neubourg (1639), à l'âge de 35 ans, trois ans plus tôt que Gustave-Adolphe. — Cette mort peut sembler naturelle après les fatigues de Bernard et sa lutte violente contre les maladies qui en deux jours lui enlevaient 4,000 hommes; mais cette mort avait été calculée comme prochaine par Richelieu dans son traité avec le gouverneur de Brisach, Jean-Louis d'Erlach, qu'il avait corrompu. Cette mort fut encore moins imprévue pour l'Autriche, puisque dans le camp impérial on disait Bernard mort, avant sa dernière maladie. Lui-même se crut empoisonné, et son aumônier exprima hautement ce soupçon dans son oraison funèbre. On avait dit aussi que le duc Albert de Saxe-Lauenbourg avait tué Gustave-Adolphe au profit de l'Autriche; il est en effet remarquable que Gustave-Adolphe, Wallenstein, et Bernard de Weimar, les trois génies révolutionnaires de cette époque, moururent de mort prématurée, et toujours à propos pour l'Autriche. Pour la

cour de Vienne, Bernard n'était-il pas un rebelle comme Wallenstein? Pieux comme Gustave-Adolphe son maître, il avait répondu au dernier message du perfide Bohémien : « On ne peut traiter avec un athée. » De nos jours, la famille régnante de Weimar a fait rechercher avec un soin curieux, dans les bibliothèques de l'Europe, tout ce qui concernait son glorieux ancêtre trop long-temps négligé, et nous offrons à nos lecteurs une faible partie de ces recherches savantes.

T. Toussenel.

BERNARD (Catherine), née à Rouen en 1662, était de la famille des Corneille. Élevée dans la religion réformée, elle renonça au culte de ses pères et se fit catholique : elle vint alors s'établir à Paris. Elle parut dans le monde littéraire sous le patronage de Fontenelle, son parent et son ami. Elle avait préludé par trois petits poèmes en l'honneur de Louis XIV, dont voici les titres : 1° *Le roi seul, en toute l'Europe, défend et protège les droits des rois*; 2° *Plus le roi mérite de louanges, plus il les évite*; 3° *Le roi, par la paix de Savoie, a rendu la tranquillité à l'Italie, et donné à toute l'Europe l'espérance de la paix.* Ces trois petits poèmes ont été couronnés par l'académie en 1691, 1693 et 1697. Les honneurs académiques n'ont pas manqué à mademoiselle Bernard : l'académie des jeux floraux lui prodigua les couronnes, et celle des *ricovrati* l'admit au nombre de ses membres. Louis XIV lui accorda une pension de 600 fr. L'intérêt que Fontenelle prenait aux productions publiées par mademoiselle Bernard a fait soupçonner qu'il n'était pas étranger à leur rédaction.—La pensée dominante des nombreux romans de mademoiselle Bernard est de combattre le penchant à l'amour : aussi tous ses héros ne sont que des amants malheureux. Peu satisfaits sans doute de ses quasi-succès dans ce genre, mademoiselle Bernard s'élança dans la carrière dramatique. Sa *Laodamie* et son *Brutus* obtinrent une vingtaine de représentations : l'une fut jouée le 11 févr. 1689, l'autre, le 18 déc. 1690. Le *Brutus* de Voltaire, représenté 40 ans après, a fait oublier celui de mademoiselle Bernard. S'il faut en croire l'auteur des *Tablettes dramatiques*, la tragédie de *Bradamante*, jouée et imprimée sous le nom de mademoiselle Bernard, n'est autre que celle de Thomas Corneille. Voltaire attribue à M. de la Parisière, évêque de Nismes, l'apologue intitulé *L'imagination et le bonheur*, imprimé sous le nom de mademoiselle Bernard. Le nom de cette femme auteur n'appartient plus qu'à l'histoire littéraire du XVIIe siècle; il n'y doit figurer que pour mémoire.

D—r.

BERNARD (Pierre-Joseph), né à Grenoble en 1708, vint à Paris, où il était depuis deux ans clerc chez un procureur, lorsque ses poésies, et notamment sa spirituelle *Epître à Claudine*, et sa jolie chanson de *La Rose*, lui ouvrirent l'entrée des salons. Le marquis de Pezay l'emmena avec lui en Italie en 1734. Le jeune Bernard fit ses premières armes aux batailles de Parme et de Guastalla. Il ne quitta le marquis de Pezay que pour occuper l'emploi de secrétaire du maréchal de Coigny. Il fut ensuite secrétaire général des dragons et bibliothécaire du château de Choisi-le-Roi. Le style, c'est tout l'homme, a dit Buffon. L'axiome le plus absolu a ses exceptions. Le poète Bernard, à la plume si gracieuse et légère, était lourd et épais. Voltaire ne voyait que le poète quand il lui envoya, au nom de la duchesse de Lavallière, la plus belle femme de la cour, ce joli quatrain :

> Au nom du Pinde et de Cythère,
> *Gentil* Bernard est averti
> Que l'*Art d'aimer* doit samedi
> Venir souper chez l'*Art de plaire*.

Bernard, à qui le surnom de *gentil* est resté depuis lors, était un des gros mangeurs de l'époque. Il riait le premier de sa gloutonnerie; et lorsqu'il commença à perdre ses forces et son appétit, il disait *Je suis tombé d'un dindon*. Son *Art d'aimer*, long-temps applaudi dans les salons, soutint avec avantage l'épreuve de la publicité, et lui valut les surnoms d'Anacréon et d'Ovide français. Palissot

lui reprochait de parler plus aux sens qu'au cœur. Il ajoute : « L'auteur a été, comme son modèle, inspiré par les Grâces, et souvent il a des beautés qui ne sont qu'à lui. » Il cite le charmant épisode qui termine le premier chant. Le génie de Bernard personnifie le siècle où il a vécu, et dont Voltaire a esquissé le portrait avec une précision si éloquente et si vraie :

Voici le temps de l'aimable régence,
Temps fortuné marqué par la licence,
Où la Folie, agitant son grelot,
D'un pied léger parcourt toute la France,
Où nul mortel ne daigne être dévot,
Où l'on fait tout, excepté pénitence.

On a raffolé de Gentil-Bernard. Son *Art d'aimer* a été imprimé dans tous les formats et placé dans toutes les bibliothèques. Il n'appartient plus qu'à l'histoire littéraire du XVIIIe siècle. L'école qu'il a fondée et qui l'avait pris pour modèle a disparu avec l'ère des fictions légères qui séduisent et amusent plus qu'elles n'intéressent. Son *Castor et Pollux* est le poème lyrique le mieux écrit que nous ayons : il obtint un succès prodigieux. Alors le style était tout; il y définit avec plus d'esprit que de justesse la plus noble des sympathies, l'amitié fraternelle,

Et tu serais la volupté
Si l'homme avait son innocence.

Son poème de *Phrosine et Mélidor* est beau de style, mais la partie dramatique manque de développement et de force. Bernard ne jouit que d'un bonheur passager comme sa gloire. Il se survécut à lui-même. Son esprit et sa raison l'abandonnèrent en même temps; il tomba dans une affligeante imbécillité. Il n'avait plus de souvenir. Il lui arriva au milieu d'une représentation de son *Castor et Pollux* de demander à ses voisins quel était l'auteur de ce poème. Le succès brillant qu'obtint cet ouvrage fut fatal à Monret. Ce malheureux compositeur devint fou et mourut à Charenton. — Un spéculateur a publié en 1803 une très belle édition des œuvres complètes de Gentil-Bernard, en 2 vol. in-8°, ou 4 vol. in-18. Bernard mourut à Paris, en 1776. D—y.

BERNARD (Samuel). Son père, l'un des plus célèbres artistes du XVIIe siècle, avait été professeur de l'académie de peinture, et était décédé en 1615; plus avide de richesses que de gloire, son fils se livra tout entier aux spéculations de la haute finance et devint un des plus opulents banquiers de l'Europe. Il avait fait d'immenses bénéfices sous le ministère de M. de Chamillart, qui de son aveu n'entendait rien en administration. Ce ministre avait la conscience de son incapacité et le mérite plus rare encore de l'avouer. Il écrivait à Catinat : « Je suis un robin qui fait son noviciat dans la guerre : ainsi, entre vous et moi, ce que je dis ne veut rien dire. » Il avait refusé le ministère; Louis XIV l'avait déterminé à l'accepter en lui promettant qu'ils travailleraient ensemble... Les choses n'en allèrent pas mieux, tous les généraux se plaignaient des sottises du ministre; le maréchal de Berwick s'adressa au roi lui-même, qui, tout en convenant que *son ministre de la guerre n'y entendait rien*, ne le maintint pas moins en place. La guerre de la succession avait épuisé toutes les ressources. Il n'y avait plus d'emprunt possible. Plus de charges réelles, plus de sinécures à vendre. Le ministre Chamillart avait largement exploité ce dernier genre d'impôt mis sur la vanité. « Toutes les fois, disait-il au roi, que votre majesté crée un office, Dieu crée un nouveau sot pour l'acheter. » — Le ministre avait trop compté sur la Providence. Il était à bout de voie, il fallut céder aux cris implacables de l'opinion publique, et Chamillart avait été renvoyé; il en sentait lui-même la justice et la nécessité; il approuva sa révocation; il disait hautement : « Que le roi ne pouvait se dispenser de prendre ce parti d'après l'indisposition générale qui s'était déclarée contre lui. » — Vainement il avait tenté de lutter contre les obstacles toujours croissants de sa position. Samuel Bernard, qui était sa se-

conde Providence, lui avait impitoyablement fermé sa caisse. — Le financier, qui lui devait sa grande et rapide fortune, ne voulut pas la compromettre; il se montrait également sourd aux sollicitations, aux flagorneries de son successeur Desmarêts; le nouveau ministre hasarda un dernier effort. Il parvint à faire adopter à Louis XIV l'expédient qu'il avait imaginé en désespoir de cause et qui consistait à amener le plus fier des monarques à caresser la vanité d'un financier. — L'histoire contemporaine offre des exemples de ce genre. Mais alors c'était un véritable prodige. Le besoin rapproche toutes les distances. Le duc de Saint-Simon raconte ainsi cette singulière entrevue du roi et du banquier. — « La cour était à Marli. On y vit Desmarêts, qui se présenta avec le célèbre banquier Samuel Bernard, qu'il avait mandé pour dîner et travailler avec lui; c'était le plus riche de l'Europe, et qui faisait le plus grand et le plus assuré commerce d'argent. Il sentait ses forces; il y voulait des ménagements proportionnés; et les contrôleurs généraux, qui avaient bien plus souvent affaire à lui qu'il n'avait affaire à eux, le traitaient avec des égards et des distinctions fort grands. Le roi dit à Desmarêts, qu'il était bien aise de le voir avec M. Bernard; puis tout de suite dit à ce dernier: » « Vous êtes bien homme à n'avoir jamais vu Marli; venez le voir à ma promenade, je vous rendrai après à Desmarêts. » « Bernard suivit, et tant qu'elle dura le roi ne parla qu'à Bergheyck et à lui, et autant à l'un qu'à l'autre, les menant partout et leur montrant tout également, avec les égards qu'il savait si bien employer quand il avait dessein de combler. J'admirais, et je n'étais pas seul, cette espèce de prodigalité du roi, si avare de ses paroles, à un homme de la médiocrité de Bernard. Je ne fus pas long-temps sans en apprendre la cause; et j'admirai alors jusqu'où les plus grands rois se trouvent quelquefois réduits. Desmarêts ne savait plus de quel bois faire flèche; tout manquait et tout était épuisé. Il avait été à Paris, frapper à toutes les portes; on avait si souvent et si nettement manqué à toutes sortes d'engagements pris et aux paroles les plus précises, qu'il ne trouva partout que des excuses et des portes fermées. Bernard, comme les autres, ne voulait rien avancer. Il lui était beaucoup dû. En vain Desmarêts lui représenta l'excès des besoins les plus pressants, et l'énormité des gains qu'il avait faits avec le roi; Bernard demeure inébranlable: voilà le roi et le ministre cruellement embarrassés; Desmarêts dit au roi que, tout bien examiné, il n'y avait plus que Bernard qui pût le tirer d'affaire, parce qu'il n'était pas douteux qu'il n'était question que de vaincre sa volonté et l'opiniâtreté qu'il avait montrée; que c'était un homme accessible à la vanité, capable d'ouvrir sa bourse si le roi daignait le flatter. — Dans la nécessité si pressante des affaires, le roi y consentit; et pour tenter le secours avec moins d'indécence et sans essuyer de refus, Desmarêts proposa l'expédient que je viens de raconter. Bernard revint de la promenade du roi tellement enchanté que d'abord il lui dit qu'il aimait mieux risquer sa ruine que de laisser dans l'embarras un prince qui venait de le combler, et dont il se mit à faire les plus grands éloges. Desmarêts en profita sur-le-champ et en tira beaucoup plus qu'il ne s'était proposé. » (*Mémoires de Saint-Simon*, liv. 1er, p. 183.) — La véritable, la bonne comédie, n'est que l'histoire des mœurs contemporaines mise en action. Notre Molière est le meilleur peintre des mœurs de son siècle. Samuel Bernard n'est autre que M. Jourdain; le prince et son ministre ne ressemblent pas mal au grand seigneur et à la marquise du *Bourgeois gentilhomme*. Les portraits du grand-maître sont frappants de ressemblance. Les originaux venaient à leur insu poser dans son atelier; seulement il réduisait son cadre aux proportions de la scène et des convenances. Le Bergheyck dont parle Saint-Simon dans ses Mémoires avait dirigé avec une rare habileté les

finances de Charles II dans les Pays-Bas, et après la mort de ce prince celles de l'électeur. Il était, dit le même auteur : « fort homme de bien, point du tout riche et n'ayant jamais rien fait pour sa famille. Ses voyages à Versailles étaient rares et toujours fort courts. » Bernard, aussi habile financier, s'était au contraire beaucoup occupé de grossir sa fortune et de l'élévation de sa famille. Son nom trahissant son origine bourgeoise, il fit les plus grands sacrifices pour le déguiser et pour qu'il ne passât point à sa postérité. Il acheta donc pour ses fils de grandes charges et des terres titrées. Son fils aîné fut président au parlement de Paris, et ne signait que son nom seigneurial De Rieux ; l'autre, comte de Caubert. Son petit-fils, prévôt de Paris, se faisait appeler marquis de Boutainvilliers. Il avait marié sa fille au premier président Molé, et se trouva par conséquent beau-père de la duchesse de Cossé-Brissac. L'histoire de Samuel Bernard et de sa famille est celle de tous les riches financiers d'alors parvenus au point de pouvoir, par leurs grands capitaux, leur crédit, avoir une grande influence et donner à l'industrie française une grande et salutaire impulsion progressive ; tous, aussitôt qu'ils en étaient là, abandonnaient leurs comptoirs et leurs usines pour se faire anoblir. — Le moyen était facile ; tout était vénal alors, jusqu'aux grades militaires. Il fallait une révolution pour déraciner d'aussi absurdes, d'aussi funestes abus.—Samuel Bernard, au milieu de ses rêves d'ambition et de fortune, était le plus malheureux des hommes. Esprit superstitieux, il croyait son existence attachée à celle d'une poule noire, dont il faisait prendre et prenait lui-même le plus grand soin. C'était pour lui le tison de Méléagre. La monomanie du savant et laborieux jésuite Kircher était moins dangereuse. Il se croyait métamorphosé en poule. Il avait usé une partie de sa vie à étudier, à approfondir le système de la métempsycose. — On conçoit moins la folie de Samuel Bernard. Il survécut peu de temps à sa poule noire, et mourut en 1739. Il avait acquis de grands domaines ; ses héritiers trouvèrent ses caisses bien garnies et un porte-feuille de 10,000,000 fr. de créances. On a prétendu que la moitié de cette somme environ avait été prêtée sans intérêt. Les plus grands seigneurs de la cour figuraient à l'*avoir* de son livre de caisse. — 5,000,000 prêtés sans intérêt par Samuel Bernard ! Il est permis de douter d'un fait aussi extraordinaire.

Dufey (de l'Yonne).

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE (Jacques-Henri), naquit au Hâvre, le 19 janvier 1737. Son père, Nicolas de Saint-Pierre, comptait avec orgueil au nombre de ses aïeux le célèbre Eustache de Saint-Pierre, maire de Calais. Il ne donna jamais de preuve bien claire de cette illustration ; mais elle importe moins que jamais à sa famille, aujourd'hui qu'elle peut se parer d'une illustration plus nouvelle et moins contestable. Bernardin eut deux frères : Dutailly et Dominique, et une sœur nommée Catherine. Nous ne nous occuperons de leur biographie qu'autant qu'elle se rattachera dans le cours de cette notice à celle que nous écrivons. Disons seulement que Dutailly fut tourmenté toute sa vie d'une ambition dévorante ; que Dominique fut doux et calme, Catherine pleine de vanité. Ces trois caractères réunis formèrent avec leurs défauts et leurs qualités celui du jeune Bernardin, qui, doué par-dessus tout, d'une imagination brillante, consuma sa vie à la poursuite d'illusions qui jamais ne le délaissèrent, et qu'il ne put saisir jamais. — Dès sa plus tendre jeunesse, il manifesta un goût ardent de retraite et de solitude, une haine profonde de l'injustice, un instinct énergique de la Divinité. Ces trois sentiments dominèrent toute son existence et résument tous ses ouvrages. Le caractère de son enfance se refléta sur toute sa vie, comme ses impressions premières se reflétèrent sur tous ses écrits : amant passionné de la nature, ce fut son premier et son dernier amour. On raconte qu'à l'âge de 8 ans, il avait un pe-

tit jardin qu'il cultivait lui-même, où chaque soir il allait épier religieusement le développement de sa plantation, étudier l'attraction de ses fleurs, surprendre leurs caresses, arroser leur tige, et passer de longues heures à contempler les insectes d'or qui dormaient dans leurs calices tout couverts de rosée. Il suivait dans leurs mille nervures les fraisiers qui bordaient les allées; il comptait les familles ailées qui venaient aux rayons du midi s'abattre en bourdonnant sur la giroflée jaune; il respirait avec amour la violette qui fleurissait le long du mur, timide et pâle, sous les buissons de framboisiers. C'étaient des larmes amères et des chagrins réels lorsque ses frères venaient déranger l'harmonie de ses plates-bandes, lançant au travers de ses roses et de ses tulipes leurs balles ou leurs cerceaux, ou que sa sœur les lui dérobait sans pitié pour en parer son jeune corsage. Il ne dépouillait volontiers son parterre que pour en offrir les richesses à sa mère ou à sa marraine.—Il aimait surtout les animaux; ils étonnaient son intelligence. On rapporte qu'un jour il trouva dans l'égoût d'un ruisseau un malheureux chat percé d'une broche, poussant des cris affreux et près d'expirer. Bernardin fut pris de pitié pour le pauvre animal. Il le cacha dans son habit, le porta au grenier de sa maison, lui fit un lit de duvet et de foin, et ne laissa point passer un jour sans apporter à son malade la viande et le lait qu'il dérobait à la cuisine. Androclès n'en agissait pas plus pieusement avec le lion du désert. Grace aux soins de l'enfant, le chat entra bientôt en convalescence; sa blessure se cicatrisa et ses forces revinrent. Aussitôt guéri, aussitôt libre; il s'élança sur les toits, courut s'ébattre au soleil et devint bientôt l'Attila des rats. Bernardin racontait souvent ce trait de sa jeunesse à J.-J. Rousseau, et il ajoutait toujours que son protégé, ennemi furieux du genre humain qui l'avait si cruellement embroché, garda aux hommes une haine éternelle, et à lui, Bernardin, une reconnaissance éternelle comme sa haine. Il ne se laissait approcher que par lui, enflant son dos sous ses caresses, et rôdant autour de lui, le poil hérissé et la queue relevée en panache. « Dans une de nos promenades, disait-il, la première fois que je racontai à J.-J. cette petite aventure, il en fut touché jusqu'aux larmes, et je crus un instant qu'il allait m'embrasser. »—Sa haine de l'injustice, son amour de la solitude, sa confiance instinctive en Dieu, influèrent sur toute son enfance, et donnèrent lieu à un fait étrange. Un jour qu'il était sur les bancs de l'école (il avait 9 ans alors), un maître qui lui enseignait la langue latine le menaça de le fouetter le lendemain devant tous ses condisciples s'il ne récitait pas couramment sa leçon. Cette menace le révolta tellement qu'il résolut aussitôt de se retirer d'un monde où le fort opprimait le faible, où la force faisait le droit. « Eh bien! s'écria-t-il, en fermant son rudiment avec colère et en le foulant aux pieds, eh bien! je fuirai les hommes; j'irai vivre au fond d'un bois, vivre seul, de lait et de racines. J'irai me faire ermite; je prierai Dieu, je chanterai ses louanges comme les solitaires de la Thébaïde; s'il le faut, je marcherai nu-pieds, je ceindrai le cilice; mais j'échapperai au moins au fouet du pédagogue. » Ce qui fut dit fut fait: le lendemain du jour fatal, le matin du jour de l'exécution, au lieu de se rendre à l'école, il glissa furtivement comme une ombre le long des murs, s'échappa par des rues étroites et sombres, et se trouva bientôt aux portes de la ville, l'école derrière et les champs devant lui, les champs, les bois, les vastes solitudes, le silence et la retraite, la Providence et l'ermitage. — Il arriva après quelques heures de marche vers un massif de bouleaux et de chênes, au milieu d'une prairie bien verte et bien solitaire. Notre ermite n'avait pas rêvé d'autres aspects aux forêts vierges et aux savannes immenses du Nouveau-Monde: le voilà qui s'enfonce sous les branches du taillis, enlevant les mûres et les senelles aux buissons, mangeant des racines, étudiant la fleur, buvant l'eau claire du ruisseau, et admi-

rant les mousses vertes et les lichens dorés qui bordaient ses rives. Puis, comme la nuit arrivait, et que le solitaire commençait à s'effrayer de la solitude où il s'était jeté, et de l'appétit vigoureux que n'avait point apaisé le frugal festin de la journée, il se jeta à genoux, priant Dieu avec ferveur de lui envoyer un ange avec quelque chose de plus substantiel que les fruits de la haie et les racines du vallon. Ses prières furent exaucées : il vit bientôt un ange s'avancer dans la plaine, sous la forme de Marie Talbot, bonne femme qui l'avait vu naître et qui l'avait élevé. Il s'élança vers elle avec transport, et ils se mirent tous les deux à pleurer de joie. Puis, Bernardin ouvrit le panier qu'elle avait sous le bras, et calma les besoins impérieux de la faim ; puis, lorsque son estomac fut plus résigné, sa vocation se réveilla dans son cœur, et il persista à se faire ermite et à vivre au fond d'un bois, loin du monde et de sa famille. — Il fallut bien des larmes, bien des prières, bien des caresses, bien des supplications, pour le ramener le soir même sous le toit paternel. — Son père et sa mère lui firent raconter comment il avait vécu : il le raconta naïvement, et comme ils lui demandaient ensuite ce qu'il serait devenu, et ce qu'il aurait fait, dans le cas où il n'eût rien trouvé dans les champs, il répondit gravement que Dieu n'abandonnait aucune de ses créatures, qu'à défaut d'un ange il lui avait expédié Marie Talbot avec un panier, et qu'à défaut de Marie Talbot il lui eût envoyé un corbeau chargé de son dîné, comme cela était arrivé à saint Paul l'ermite. — Peut-être Bernardin de Saint-Pierre s'inspira-t-il plus tard de se souvenir de ses jeunes années, lorsqu'il peignit Paul et Virginie égarés sur les bords de la rivière Noire, abattant un palmiste pour se nourrir de ses fruits, buvant l'eau du torrent, priant Dieu, s'effrayant du soir, et pleurant de joie en voyant accourir leur chien fidèle et leur fidèle serviteur. — Il passa quelques années à Caen, chez un curé qui avait un presbytère aux portes de la ville, et un grand nombre d'élèves, auxquels il enseignait les éléments des langues latine et grecque. Ces années d'études lui furent âpres et pénibles, et ce fut avec grande joie qu'il vint reprendre dans la maison paternelle ses premières occupations. — Ce fut à peu près à cette époque qu'un goût nouveau, le goût des voyages, se développa en lui. Il s'était lié avec un capucin du voisinage, qui s'était fait lui-même l'ami de sa famille : le frère Paul était instruit, le jeune Bernardin avide d'apprendre : une douce intimité s'établit aussitôt entre eux. Ils se trouvaient chaque soir sous les grands arbres du jardin, et là, l'enfant s'enivrait des récits de ses courses lointaines, et des merveilles de ses voyages. Sur le point de partir pour la Normandie, le capucin pria M. de Saint-Pierre de lui confier son fils : c'était un homme d'un cœur élevé et d'une ame droite. M. de Saint-Pierre n'hésita pas un instant, et Bernardin et frère Paul partirent par une belle matinée, le sac sur le dos, le bâton épineux à la main. Voyageant à pied, ils passèrent ensemble quinze jours en tournée, frappant tantôt aux riches châteaux, tantôt aux pauvres chaumières, s'arrêtant à tous les couvents qu'ils rencontraient sur leur route ; partout accueillis et fêtés, frère Paul comme le meilleur des hommes, Bernardin comme le plus aimable et le plus gentil des capucins. Jamais visage plus frais et plus rosé ne s'était tapi sous un capuchon. Les dames lui firent tant de caresses qu'il prit sérieusement goût au métier, et qu'au retour il parla gravement à son père d'entrer chez les frères de l'ordre, tant il était ravi de l'indépendance de leur existence et des bénéfices de leurs courses. Ce ne fut pas sans peine que M. de Saint-Pierre parvint à vaincre cette pieuse résolution : il y parvint pourtant, et depuis quelques mois ces goûts nomades et voyageurs commençaient à s'assoupir dans le cœur de son fils, lorsque sa marraine lui fit cadeau de quelques livres, parmi lesquels se trouvait *Robinson* : ce livre décida de sa destinée, il s'empara de toutes ses

facultés, il le prit au cœur, au cerveau, partout. Le vaisseau naufragé, l'île déserte, la chasse aux hommes, Vendredi, les sauvages, occupèrent toutes ses pensées : ce fut un enchantement. Il voulait, comme son héros bien-aimé, se livrer aux houles de la mer, aborder à quelqu'île lointaine, y fonder une colonie et y réaliser la république de Platon. Ce dernier rêve fut celui de toute sa vie. A 25 ans, il voulut aller fonder une colonie au fond de la Russie, sur les bords du lac Aral ; à 30, il vendit son patrimoine pour se rendre à Madagascar, avec un projet de république; à 38, il esquissait le premier livre de l'*Arcadie*; à 52, il publiait *Les Vœux d'un solitaire*, et à 70, il recommençait l'*Amazone*. — Ce fut au milieu de ces dispositions romanesques que son oncle Godebout, capitaine de vaisseau, vint lui proposer de s'embarquer avec lui pour la Martinique. Voilà l'enfant qui bondit de joie; le voilà possesseur d'une île inconnue. Monarque d'un monde nouveau, tout lui sourit, tout l'attend, tout l'invite; c'est en vain que sa mère pleure et que son père résiste; il pleure plus fort que sa mère, il résiste plus haut que son père; son oncle joint ses prières aux siennes; ils l'emportent enfin : cargue les voiles et lève l'ancre! — Hélas! jamais voyage ne fut plus triste, jamais retour ne fut plus désenchanté! Pauvre enfant! il avait rêvé une mer agitée, bondissant sous la tempête, belle de fureur : il ne trouva qu'une mer calme et plate, dont le roulis monotone le berçait mollement sur les flots endormis. Le mal de mer le prit bientôt au cœur, et ternit bien vite les songes dorés de son imagination; puis, au lieu de douces rêveries, de longues contemplations sur le pont, il fallut s'employer à de rudes manœuvres, ployer humblement sous la brusquerie de son oncle, obéir servilement au sifflet du contre-maître, et se coucher le soir dans un hamac, brisé par la douleur et la fatigue : et les îles désertes; et les plages inconnues, où étaient-elles? Il s'en revint aussi découragé que l'eût été sans doute Christophe Colomb s'il eût reparu à la cour d'Espagne sans avoir dérobé l'Amérique aux mers qui la recélaient. — Qu'on nous pardonne de nous être arrêté quelques instants sur cette première déception de son enfance. Elle résume à elle seule sa vie tout entière; elle renferme l'histoire complète de ses espérances et de ses douleurs. Ainsi nous le verrons sans cesse attiré sur les rives étrangères par ses chimères décevantes et repoussé sans cesse par les rudes leçons de la réalité. Toujours pauvre au départ, mais riche d'illusions; toujours pauvre au retour, mais froissé, mais désenchanté, mais dépouillé de tous ses rêves qui lui tenaient lieu de richesse. Puis son espoir lui revenait, ses ambitions de fortune et de gloire lui apparaissaient encore, jeunes et riantes comme au premier jour; puis il fallait partir encore, et c'était toujours la même histoire : toujours le voyage de la Martinique, à bord du vaisseau de l'oncle Godebout. Qu'on nous pardonne aussi de nous arrêter avec quelque complaisance sur les premières années du célèbre écrivain dont nous racontons l'histoire. Rien n'est indifférent dans la vie des hommes illustres : on aime à les voir s'élever et grandir; on se plaît à compter leurs jeunes ans comme les pousses nouvelles des arbustes qu'on a plantés; et de même qu'à la sève vigoureuse de ces derniers, on prévoit leurs tiges robustes et les vastes ombrages qu'ils répandront un jour, de même on pressent avec joie le grand homme dans l'enfant frêle et mince qui joue près de son berceau. D'ailleurs, dans l'existence de Bernardin de Saint-Pierre, il n'est pas une action qui ne se lie étroitement à toute sa vie; pas un fait qu'on en puisse détacher sans nuire à l'ensemble et sans le décompléter. Tous ces faits antérieurs eurent sur la direction de son talent et sur la nature de son génie une influence si directe qu'on ne peut guère les passer sous silence; il nous a fallu conter les plus futiles en apparence, et les moins dignes d'intérêt, mais ceux qui connaissent déjà l'existence orageuse que

nous écrivons auront compris tout d'abord que ces futilités apparentes décidèrent du génie de l'auteur des *Études*, et qu'elles renferment sa destinée tout entière, comme le gland d'où jaillira le chêne de la forêt. — Suivons donc les développements de ce caractère et voyons par quelle série d'événements Bernardin de Saint-Pierre fut amené à sentir enfin le génie qui remuait en lui, génie long-temps silencieux, couvé par le malheur, fécondé par l'expérience, lent à éclater comme celui de J.-Jacques Rousseau, mais éclatant dans toute sa force et dans toute sa beauté! C'est que le souffle de l'adversité n'est point malfaisant au génie; c'est une plante qui se fane et meurt aux tièdes brises du printemps, mais qui fleurit, forte et vivace, les racines dans le roc, sous un ciel sévère, et battu par les vents. A l'homme qui rêve la gloire, le malheur est un présent céleste; trempé dans la douleur, il en ressortira brillant et fort comme l'acier.— A la recommandation de madame de Bayard, sa marraine, le jeune Bernardin, quelque temps après son retour de ce fatal voyage de la Martinique, fut envoyé à Caen, chez les jésuites, pour continuer ses études. M. de Saint-Pierre espérait qu'il y prendrait des goûts plus sérieux, et que son esprit, devenu plus grave, finirait par se jeter sur quelque spécialité. Il en arriva tout autrement : lorsque nous portons en nous un penchant irrésistible, c'est folie d'essayer à le contrarier ou à le vaincre : vigoureux comme la racine des plantes, il perce la pierre et soulève le roc.—Les jésuites, qui cherchaient avec ardeur des disciples à captiver et des ames à convertir, ne tardèrent pas à reconnaître dans leur nouvel élève un cœur facile et romanesque, qui se prêtait merveilleusement au succès de leurs entreprises. Ils essayèrent donc sur lui leur esprit de prosélytisme, et Bernardin était si bien disposé à recevoir ces impressions nouvelles que jamais conversion ne fut plus rapide et moins rebelle.— Il y avait, les veilles des jours de fête, des réunions dans la grande salle du séminaire, que présidait le supérieur, et durant lesquelles un professeur lisait à l'auditoire la relation des voyages des jésuites missionnaires. Ces lectures, se mêlant dans l'esprit du jeune de Saint-Pierre aux souvenirs tout récents des lectures qu'il avait faites, en réveillaient les impressions et le rendaient à toutes les fantaisies de son imagination. Seulement, au lieu des îles désertes qu'il voulait autrefois conquérir, des républiques qu'il devait fonder, des colonies qu'il devait établir; au lieu de ces rêves d'enfant où il réalisait la province-utopie de Thomas Morus, c'étaient des voyages pieux sur le rivage du Gange, des peuplades converties à la religion du Christ, des persécutions à braver, des néophytes à gagner; c'était le ciel à ouvrir aux Barbares, c'étaient les palmes du martyre à cueillir au milieu des flammes du bûcher! Cette double vocation du voyage et du martyre devint si fervente qu'il finit par l'avouer aux saints pères. Cet aveu les combla de joie, et ils lui proposèrent de l'associer à ceux de leurs frères qui allaient prêcher la foi aux Indes, au Japon et à la Chine. Le néophyte, transporté, écrivit aussitôt à son père pour lui demander la permission de se faire jésuite. M. de Saint-Pierre goûta peu ce projet d'aller convertir des Chinois, des Japonais et des anthropophages : il arracha son fils à ces nouvelles séductions, et l'envoya au collége de Rouen, où il fit sa philosophie et obtint le premier prix de mathématiques, en 1757; il avait 20 ans alors.—C'est là que finit l'enfance de Bernardin de Saint-Pierre; elle fut couronnée par une amitié douce et tendre, comme le fut celle de Montaigne et d'Étienne de la Boëtie : la mort de son ami, M. de Chabrillant, fut le premier malheur réel dont il fut frappé; son ame ne s'en releva pas, et vers le soir de sa vie, il se rappelait encore avec une joie délicieuse cette amitié toujours chère et toujours pleurée. — Au sortir de ses études, il s'interrogea scrupuleusement sur l'emploi qu'il se croyait appelé remplir, et croyant sa vocation indiquée

par le prix de mathématiques qu'il avait obtenu au collége de Rouen, il entra à l'école des ponts-et-chaussées; il y étudiait depuis un an, lorsqu'il apprit que son père venait de se remarier. Ce fut à la même époque que les fonds destinés à l'école furent réformés, par une mesure d'économie extraordinaire. La plupart des ingénieurs et tous les élèves furent licenciés. Bernardin comprit qu'il n'avait plus de ressource en son père, et sollicita du service dans le génie militaire. Il obtint son brevet, 600 livres de gratification et 100 louis d'appointements. Il partit aussitôt pour Dusseldorf, où se rassemblait une armée de 30,000 hommes, commandée par M. le comte de Saint-Germain.— Quelque temps après la malheureuse affaire de Warburg, M. de Saint-Pierre, victime de l'envie, fut suspendu de ses fonctions et reçut l'ordre de se rendre à Paris. Sans argent, sans état, sans ressource aucune, il se hasarda à passer quelques années près de son père; mais il s'aperçut au bout de quelque temps que sa présence n'était rien moins qu'agréable à sa belle-mère, et, jaloux de ne point troubler l'harmonie du nouveau ménage, il s'en éloigna, résolu de tenter la fortune. Il prit la route de Paris, avec six louis et l'espérance, vers le commencement de mars de l'année 1760. — A cette époque, un vaisseau de guerre turc jeta l'ancre près des rives de la Morée, pour lever le tribut payé au grand-seigneur par les Grecs des îles de l'Archipel. Pendant qu'une partie de l'équipage était descendue à terre, soixante esclaves français s'emparèrent du vaisseau, coupèrent les câbles, se dirigèrent vers la rade de Malte et y entrèrent un dimanche matin. Le grand-seigneur somma l'île de rendre le vaisseau : on craignit un siége, et plusieurs ingénieurs furent envoyés au service de l'ordre. M. de Saint-Pierre fut du nombre. Comme à la campagne du pays de Hesse, il fut encore desservi, calomnié, repoussé, méconnu. Le siége n'eut pas lieu, et il s'embarqua pour la France, après avoir reçu 600 francs pour les frais de son voyage : ce furent là tous les bénéfices de sa campagne. Après avoir essuyé une affreuse tempête à la vue de la Sardaigne, entre le banc de La Case et les rochers qui hérissent la côte, il toucha avec transport la terre natale et se dirigea vers Paris. — Il y vécut quelque temps pauvre, misérable, délaissé de ses amis, abandonné de sa famille. Ce fut au milieu des désenchantements de la misère que son imagination de poète se ranima, et que ses projets de république et de législation se dressèrent de nouveau devant lui plus attrayants que jamais. Il n'y résista pas. Il résolut d'aller fonder sa république tant rêvée, cette chimère de sa jeunesse, cet enfantillage de tous les jeunes cerveaux; mais en quels lieux? dans quel monde? Il emprunte quelques cent francs à ses amis, vend ses habits pour payer ses dettes, se munit de quelques lettres de recommandation, et, léger, joyeux, son petit paquet sous le bras, la tête et le cœur pleins de songes de fortune et de gloire, le voilà qui descend de sa mansarde... Où va-t-il? Il court s'asseoir sur la banquette de la diligence qui doit l'emporter à Bruxelles. Quel est le ciel qui lui sourit, quelles sont les rives qui l'invitent? Il part pour la Hollande; il va fonder une république au fond de la Russie. Il va coloniser la neige et les glaçons.— Après un voyage hérissé de difficultés, durant lequel son courage ne fléchit jamais, pauvre, et sans cesse obligé d'aviser aux moyens de poursuivre sa route, manquant de tout, mais opiniâtre comme le génie, plein de confiance dans l'élévation de Catherine au trône impérial, il arriva enfin à Pétersbourg. Contre son attente, la cour était à Moscou, où s'était rendue l'impératrice pour son couronnement. Il ne lui restait que six francs, qui furent bientôt dépensés, et son hôtesse commençait à se lasser d'une hospitalité sans profits, lorsqu'il fut présenté au maréchal de Munich, gouverneur de Pétersbourg. La première entrevue lui fut favorable; à la seconde, il apporta au maréchal un

plan dont il fut si satisfait qu'il promit d'en recommander l'auteur à M. de Villebois, grand-maître de l'artillerie ; en même temps, il offrit un sac de roubles à M. de Saint-Pierre, en lui disant que cette somme servirait à payer ses frais de voyage jusqu'à Moscou : celui-ci répondit que les ingénieurs du roi de France ne pouvaient recevoir que l'argent d'un souverain, et il refusa. — Munich, pénétré de sa dignité, lui proposa alors de le confier au général Sivers, qui se rendait à la cour. M. de Saint-Pierre accepta. — C'est encore l'histoire du voyage à la Martinique, et ce sera toujours cette histoire ; jamais il n'avait vu ses rêves approcher aussi près de la réalité ; jamais il ne s'était senti aussi énergiquement poussé par la fortune vers une destinée glorieuse, et jamais le but ne lui était apparu dans un horizon aussi proche. Il partait avec la protection du maréchal Munich, il allait être présenté à la cour sous les auspices du général Sivers ; il allait voir la grande impératrice, celle dont Frédéric et Voltaire annonçaient tant de merveilles, celle qui seconderait de son génie royal la haute pensée qu'il avait dans le cœur ! Il partit; on était en janvier : l'air était glacé, la terre ensevelie sous la neige ; mais le passage, mort et désert, s'animait aux espérances de son imagination, et la bise du nord le caressait plus mollement que ne l'avait jamais fait le vent parfumé de sa patrie. Rapide fut l'illusion : la poésie la plus opiniâtre devait disparaître bientôt devant le prosaïsme inflexible de la température. — Le général Sivers fit placer notre jeune législateur dans un traîneau découvert : dès la première nuit, le traîneau versa deux fois; le second jour, le législateur eut une joue gelée, plus une oreille; pour toute nourriture, il obtint du pain froid et dur comme la glace, plus du vin que l'on coupait avec la hache. L'austérité de ce régime lui rendit celle du froid et plus âpre et plus rude : l'aspect mort de la nature le jeta dans une noire mélancolie, et son courage ne se réveilla qu'en apercevant les dômes de Moscou, qui étincelaient dans la brune du soir, aux rayons du soleil. — Délaissé à son arrivée par le général Sivers, avec un écu pour toute fortune, il se présenta le lendemain au général Bosquet, pour lequel le maréchal Munich lui avait donné une lettre de recommandation : le général Bosquet était Français, il accueillit son compatriote avec bienveillance, et lui fit obtenir quelques jours après une sous-lieutenance dans le corps du génie. Présenté à M. de Villebois, le grand-maître de l'artillerie, il fut bientôt admis dans sa familiarité, et son nouveau protecteur résolut de le présenter à Catherine. Lorsqu'il lui fit part de cette nouvelle, Bernardin faillit devenir fou ; il avait écrit un mémoire qui fut publié plus tard sous le titre de *Projet d'une compagnie pour la découverte d'un passage aux Indes par la Russie*. Sous le titre de compagnie, il voulait fonder une république près des rives orientales de la mer Caspienne, entre les Indes et l'empire de Russie. Cette république devait être la réalisation de tout ce qu'il y avait de grand et de beau dans son jeune cœur ; elle devait être le refuge de tous les êtres bons et souffrants. Et de ces beaux rêves, Catherine pouvait faire de belles réalités! et le génie de Catherine était vaste et gigantesque! et son ame comprenait les grandes choses! et il allait voir Catherine! il allait l'approcher, lui pauvre, tout à l'heure, lui, misérable! hier encore, lui, pauvre jeune homme qui avait traversé sans argent, sans amis, la France, la Hollande, l'Allemagne, la Prusse et la Russie! Il bénit la providence, et ne douta plus un instant qu'il ne fût appelé par elle à de hautes destinées. — Encore le voyage de la Martinique avec mon oncle Godebout ! L'heure de l'audience approche, il se trouve dans une riche galerie, au milieu de courtisans étincelants d'or et de pierreries ; une porte s'ouvre, l'impératrice paraît ; Bernardin se trouble, met un genou en terre, baise la main impériale, et murmure quelques flatteries qui viennent expirer sur ses lèvres. Catherine sourit et se retire, et la république avec

elle. Bernardin n'avait pas plus pensé à son mémoire que s'il n'eût jamais existé ; législateur républicain, il n'avait su que s'incliner devant la majesté royale. Désolé de n'avoir point saisi une occasion si opportune, il se présente le lendemain chez Orlof, ministre favori de l'impératrice, et lui remet son mémoire. Orlof le lut avec indifférence, le laissa tomber négligemment sur son tapis et ne s'en occupa jamais. A la douleur profonde qu'il éprouva lorsqu'il vit ses idées repoussées, et les espérances de toute sa jeunesse détruites, vint se mêler une douleur non moins amère : ce fut l'aspect du despotisme des grands et la servilité du peuple. Il s'indignait des misères de l'esclavage ; il déplorait la tristesse morne du paysage, la stupide inertie des habitants, l'abandon des terres, la pauvreté des populations ; il pleurait sur tant de contrées désolées ; il accusait de tous leurs maux la servitude qui pesait sur elles. « Il n'y a que des mains libres, s'écriait-il en la parcourant, qui puissent faire fleurir la terre ! La Grèce et l'Italie ont donné des lois au monde ; maintenant ces beaux pays sont incultes et déserts, parce qu'ils sont asservis. La Hollande n'offrait sous le gouvernement des Espagnols que des sables et des marais : l'indépendance en a fait l'état le plus riche et le mieux cultivé de l'Europe. Protégez donc, si vous voulez régner, car c'est le bonheur des peuples qui fait la force des rois ! » — Après plusieurs excursions dans la Finlande russe et dans la Finlande suédoise, il revint à Pétersbourg plein de ces émotions douloureuses qu'avait fait naître en lui la vue de ces contrées esclaves. Bien des choses s'étaient passées durant son absence ; tout était changé à Pétersbourg ; on y parlait d'une guerre prochaine. Auguste III, roi de Pologne, venait de mourir ; la Russie et la Prusse plaçaient d'un commun accord Poniatowski sur le trône électif. La France s'inquiétait de l'agrandissement de ces deux puissances. La Pologne, jalouse de prendre rang parmi les nations, se remuait sourdement, et faisait mine de vouloir se cabrer bientôt sous le joug dont elle était lasse. Alors un jeune prince, nommé Radziwil, sortit des forêts de la Lithuanie, fit un appel énergique aux mécontents, rallia les faibles, domina les forts et proclama d'une voix haute et fière l'indépendance de la Pologne. A ce spectacle inattendu d'un peuple qui se levait les armes à la main pour conquérir sa liberté, M. de Saint-Pierre se sentit transporté d'un pieux enthousiasme. Entraîné vers Radziwil par une invincible sympathie, il abandonna le service de la Russie et s'élança vers la Pologne avec la joie du prisonnier dont on vient de briser les fers, et qui n'a plus que l'air entre le soleil et lui ; il s'avança vers Varsovie, rêvant les beaux jours de la Grèce et de Rome, et mêlant la gloire de ses souvenirs à celle de ses espérances. Pauvre ame enthousiaste qui ne savait pas tout ce qui, dans nos révolutions nouvelles, se jette d'intrigues et d'ambitions mesquines entre le peuple et la liberté qu'il appelle, et combien sont rudes, difficiles et grossiers les premiers efforts qu'il essaie pour la soutenir, lorsqu'il s'est énervé dans un long esclavage ! Il ne trouva qu'un peuple abruti, des contrées ravagées, des factions furieuses, un conflit désordonné d'opinions et de volontés, quelques grands seigneurs qui se disputaient des esclaves, la misère partout, l'intérêt du bien public nulle part. Il se jeta dans le parti des républicains polonais, que protégeait la France et l'Autriche. Comme il allait, en 1765, avec l'agrément de l'ambassadeur de l'empire et du ministre de France à Varsovie, se jeter dans l'armée du prince Radziwil, il fut fait prisonnier à 3 milles de Varsovie, par l'imprudence ou l'indiscrétion de son guide. Il fut ramené dans cette ville, mis en prison et menacé d'être livré aux Russes, du service desquels il sortait, s'il n'avouait que l'ambassadeur de Vienne et le ministre de France avaient concouru à lui faire faire cette démarche. Bien qu'il eût tout à redouter des Russes, et qu'il eût pu envelopper dans sa disgrace deux personnes illustres par leur

emploi, et la rendre par conséquent plus éclatante, il persista à la prendre entièrement sur son compte; il disculpa aussi de son mieux son guide, à qui il avait donné le temps de brûler les lettres dont il était porteur, en s'opposant, le pistolet à la main, aux houlans qui vinrent le surprendre la nuit dans la maison de poste, où ils firent leur premier campement, au milieu des bois. Il resta prisonnier neuf jours; et il n'avait plus en perspective que la Sibérie avec toutes ses horreurs, lorsque le soir du neuvième jours, les portes de sa prison tombèrent, grâce aux vives sollicitations de plusieurs éminents personnages qui s'intéressaient à lui. — Une passion plus terrible et plus dévorante que celle qui avait déjà ravagé sa jeunesse l'attendait sur cette terre où il était venu chercher la liberté, et où il ne trouva pour lui que le plus impérieux et le plus absolu des despotismes, l'amour. A son arrivée à Varsovie, M. de Saint-Pierre avait vu s'ouvrir devant lui les salons de tous les chefs de partis : une parente du prince de Radziwil, la princesse Marie M. . . . . , le reçut avec empressement. Elle était jeune, belle et spirituelle, grave comme une Romaine, héroïque comme la femme de Sparte, aimable et légère comme celle de Paris (vieux style). Bernardin de Saint-Pierre l'aima avec fureur, et fut aimé de même, et son séjour fut absorbé tout entier par cette passion nouvelle, dont l'ambition l'avait préservé jusqu'alors. Cet amour, comme tous les amours, fut un mélange des joies du ciel et des douleurs de la terre, une vie tumultueuse, pleine de ravissements ineffables, de douleurs inouïes et de félicités orageuses; comme tous les amours, comme tous les bonheurs de ce monde, il n'échappa point aux attaques de l'envie, de la médisance et de la calomnie : il en fut la victime. La famille de la princesse Marie se souleva contre elle; sa mère la rappela : il fallut obéir. La séparation fut cruelle. Marie se rendit près de sa mère; Bernardin partit pour Vienne. Il y vivait depuis quelques mois, triste et solitaire, lorsqu'il reçut une lettre de la princesse; abusé par l'expression brûlante de son amour et par la peinture animée de ses souffrances, il crut y voir le désir qu'elle avait de renouer cette vie d'amour si brusquement interrompue : il se persuada que la lettre n'avait été écrite que pour le rappeler à Varsovie. Il partit pour Varsovie, plein d'amour et de joie. — Toujours ce malheureux voyage de la Martinique, toujours l'oncle Godebout, toujours l'illusion qui se brise contre l'écueil inévitable de la réalité ! Il arrive : la princesse est au bal. Il court au bal. La princesse le remarque à peine : le lendemain il reçoit une lettre de Marie où elle l'engage à revenir à la raison et à retourner à Vienne. — La guerre venait d'éclater entre la Pologne et la Saxe. Il résolut d'entrer en Pologne les armes à la main; il se rendit à Dresde, et y arriva le 15 avril 1765. Il fut accueilli avec empressement par le comte de Bellegarde, qui lui promit du service et lui donna son amitié; mais l'amitié du comte de Bellegarde fut impuissante aussi bien que ses promesses. Rien ne put le distraire de cet amour malheureux, plus énergique, plus brûlant que jamais. Il passait ses journées à se promener sur les rives de l'Elbe, dans les jardins du comte de Brühl, repoussant toutes consolations, aimant ses souffrances et s'attachant à elles avec autant d'ardeur qu'elles s'acharnaient à lui. — Par suite d'une aventure tellement romanesque que nous n'osons pas la confier à la sévérité de l'histoire, le séjour de Dresde lui devint odieux; il prit congé de M. de Bellegarde, et partit pour Berlin, résolu de demander du service au grand Frédéric; mais il ne put obtenir ce qu'il désirait. A son tour, il refusa ce qu'on lui offrait, et il allait quitter Berlin lorsque le hasard lui offrit un ami qui l'y retint quelques mois encore. C'était un digne homme nommé Taubenheim, que Bernardin avait rencontré chez l'ambassadeur de Russie. Taubenheim essaya de fixer le jeune voyageur auprès de lui. Il lui offrit sa fortune, sa maison et sa fille, Virginie, la plus aimable et la plus belle de ses

filles; mais Bernardin refusa toutes ses offres. L'amour de la patrie, qui ne s'éteint jamais, le poussait vers la France; un autre amour plus violent et plus âpre, que l'âge seul devait amortir, occupait son cœur et n'y laissait point de place pour une passion nouvelle; il refusa tout avec douleur, et n'accepta que l'assurance d'une éternelle amitié en échange de la sienne, qui ne mourut qu'avec lui. — Il revit la France. Son père n'était plus; il ne retrouva plus au Hâvre que sa vieille bonne, Marie Talbot, celle qui dans sa jeunesse lui était apparue au désert. Elle lui apprit que sa sœur était entrée dans un couvent à Honfleur. Il partit le même soir pour Honfleur. Il vit sa sœur, et se sentit le cœur plein de remords et d'amertume, en comprenant qu'il ne possédait rien, et qu'il ne pouvait arracher la pauvre Catherine aux ennuis rongeurs du cloître pour lui faire une destinée plus facile et plus belle. Il la quitta après lui avoir cédé plusieurs petites rentes sur son patrimoine, résolue de trouver un emploi qui les mît à même de vivre réunis sous le même toit, et de ne plus se séparer jamais. Il loua une chambrette chez le curé de Ville-d'Avray, et se retira dans ce petit village pour mettre en ordre ses *Voyages dans le Nord*. Lorsque ses mémoires furent achevés, il les présenta à M. Durand, premier commis des affaires étrangères, qu'il avait connu en Pologne. M. Durand ne lut pas les mémoires et les égara. Alors, fatigué, découragé, las de solliciter, et de solliciter en vain, M. de Saint-Pierre témoigna au baron de Breteuil, qui l'avait accueilli avec bienveillance à Pétersbourg, le désir de passer aux colonies. M. de Breteuil lui fit obtenir un brevet d'ingénieur pour l'île de France, et lui confia que sa destination véritable était pour Madagascar; qu'il était chargé de relever les murs du fort Dauphin et de civiliser la colonie. « Cette île, ajouta-t-il, est divisée en une multitude de petites nations qui se font souvent la guerre, et que les Européens n'ont jamais pu soumettre. C'est vous qui devez les réunir, non par la puissance des armes, mais par celle de la sagesse : c'est en leur offrant le spectacle du bonheur que vous les attirerez à vous, et que vous les donnerez à la France. » — Il serait difficile d'imaginer quels furent les transports de surprise et de joie auxquels se livra Bernardin de Saint-Pierre à cette proposition. Toutes les douleurs du passé tombèrent pièce à pièce devant la position nouvelle qui s'ouvrait devant lui. L'amour s'évanouit, l'ambition envahit son cœur, et ce cœur qu'elle avait tant lassé, tant vieilli de ses déceptions, se réveilla à ses séductions aussi jeune, aussi docile que s'il n'avait jamais été trompé par elle. — Ce fut au milieu de ces doux rêves qui revenaient l'assaillir qu'il s'embarqua avec le chef de l'entreprise, et un jour, qu'assis tous les deux sur la dunette, il lui faisait part de ses beaux projets de législation et de félicité publique, le maître de l'expédition lui confia en souriant qu'il était temps de renoncer à tous ces enfantillages, et qu'il n'avait jamais eu d'autre dessein que de faire la traite des noirs, en vendant ses futurs sujets. Indigné de tant de perversité, M. de Saint-Pierre se sépara de l'expédition, acheta une mauvaise cabane à l'île de France, et prit du service comme ingénieur sous les ordres de M. de Breuil, ingénieur en chef. Vous voyez que c'est toujours la contre-façon du premier voyage à la Martinique. Nous n'entrerons dans aucun détail sur son séjour à l'île de France, sur ses études d'histoire naturelle, sur ses excursions à l'île Bourbon et au cap de Bonne-Espérance; ils se trouvent tous dans les relations de son voyage et dans le récit de son retour à Paris, qui eut lieu vers le mois de juin 1771. — Ce fut à peu près vers cette époque qu'il fut introduit par d'Alembert dans la société de mademoiselle de Lespinasse; il y entra plein de respect pour la philosophie nouvelle qu'il admirait sur la foi de l'Europe, et il s'en retira bientôt plein de haine et de mépris pour elle. Qu'avait-il à faire dans un monde qui professait l'athéisme et niait la Provi-

dence, lui qui avait trouvé Dieu partout, et que la Providence n'avait jamais délaissé? Ce monde le révoltait et il devenait lui-même un sujet de risée et de scandale. Lorsque les philosophes comprirent qu'il avait des principes dont il ne se départait pas, que ses opinions sur la nature étaient contraires à leur système, qu'il n'était propre à être ni leur prôneur, ni leur protégé, ils devinrent ses ennemis. Il cherchа des amis dans les hommes d'un parti contraire, qui avaient témoigné le plus grand désir de l'y attirer quand il n'en était pas, et qui ne firent plus aucun compte de son mérite dès qu'il fut parmi eux. Lorsqu'ils virent qu'il n'adoptait pas tous leurs préjugés, qu'il ne cherchait que la vérité, qu'il ne voulait médire ni de leurs ennemis ni des siens, qu'il n'était propre ni à intriguer ni à aduler, que ses vertus, qu'ils avaient tant exaltées, ne l'avaient mené à rien d'utile, qu'elles ne pouvaient nuire à personne, et qu'enfin il ne tenait plus ni à eux ni à leurs antagonistes, ils le négligèrent tout-à-fait et le persécutèrent même à leur tour. Ainsi il éprouva que dans un siècle faible et corrompu, nos amis ne mesurent leur considération pour nous que sur celle que nous portent leurs propres ennemis, et qu'ils ne nous recherchent qu'autant que nous leur sommes utiles ou à craindre. Ramené de plus en plus vers la vie solitaire, il s'éloigna des hommes, emportant dans son cœur la conscience divine qu'ils n'avaient pu lui ravir; mais ses malheurs n'étaient pas à leur dernier période. Il avait publié, au retour de son dernier voyage, en 1773, ses mémoires sur l'île de France, dont le manuscrit devait être payé 1,000 francs. Il ne les avait écrits que dans la seule vue de remédier aux misères qui affligeaient cette île, et de rendre un service essentiel à sa patrie, en faisant voir que l'île de France, que l'on remplissait de troupes, n'était propre en aucune manière à être l'entrepôt ni la citadelle de notre commerce des Indes, dont elle est éloignée de 1,500 lieues. Cet ouvrage lui valut quelques admirations, de nombreuses inimitiés, ne lui fut point payé, et l'introduisit dans un monde brillant qui le railla pour ses malheurs, et le méprisa pour ses vertus.—L'ingratitude des hommes dont il avait le mieux mérité, des chagrins de famille imprévus, l'épuisement total de son faible patrimoine, les dettes dont il était grevé, ses espérances de fortune évanouies, ses intentions calomniées, un passé douloureux, un avenir incertain, un présent qui lui échappait sans cesse, tant de maux combinés, tant de calamités réunies, ébranlèrent à la fois sa santé et sa raison. Il fut frappé d'un mal étrange. Voici ce qu'il en raconte lui-même dans le préambule de l'*Arcadie*. — « Des feux semblables à ceux des éclairs sillonnaient ma vue. Tous les objets se présentaient à moi doubles et mouvants. Comme OEdipe, je voyais deux soleils; mon cœur n'était pas moins troublé que ma tête. Dans les plus beaux jours d'été je ne pouvais traverser la Seine en bateau sans éprouver des anxiétés intolérables, moi qui avais conservé le calme de mon ame dans une tempête du cap de Bonne-Espérance, sur un vaisseau frappé de la foudre. Si je passais seulement dans un jardin public, près d'un bassin plein d'eau, j'éprouvais des mouvements de spasme et d'horreur. Il y avait des moments où je croyais avoir été mordu, sans le savoir, par quelque chien enragé. Il m'était arrivé bien pis, je l'avais été par la calomnie..... » — Ce qu'il y a de bizarre, c'est que ce mal ne le prenait que dans la société des hommes. Il ressentait à leur aspect la répugnance que nous éprouvons tous à la vue des mets dont nous avons souffert. Il lui était impossible de rester dans un appartement où il y avait du monde; il ne pouvait pas même traverser une allée de jardin public où se trouvaient plusieurs personnes assemblées. Comme Jean-Jacques Rousseau, il avait toute la susceptibilité du malheur; méfiant comme lui, il se croyait poursuivi par tous les regards qu'il rencontrait, calomnié par toutes les paroles dont le murmure arrivait à ses oreilles. Sa réprobation lui sem-

blait écrite sur tous les visages. Lorsqu'il était seul, son mal se dissipait ; il se calmait encore dans les lieux où il ne voyait que des enfants. « J'allais, dit-il, m'asseoir assez souvent sur les huis du fer-à-cheval aux Tuileries, pour voir des enfants se jouer sur les gazons des parterres avec de jeunes chiens qui couraient après eux : c'étaient là mes spectacles et mes tournois. Leur innocence me réconciliait avec l'espèce humaine bien mieux que tout l'esprit de nos drames et que les sentences de nos philosophes. Mais à la vue de quelque promeneur dans mon voisinage je me sentais tout agité, je m'éloignais ; je me disais souvent : Je n'ai cherché qu'à bien mériter des hommes ; pourquoi est-ce que je me trouble à leur vue? En vain j'appelais la raison à mon secours, ma raison ne pouvait rien contre un mal qui lui ôtait ses propres forces ; les efforts mêmes qu'elle faisait pour le surmonter l'affaiblissaient encore, parce qu'elle les employait contre elle-même. Il ne lui fallait pas de combats, mais du repos. » Voyant qu'il n'avait rien à espérer ni des hommes ni de lui-même, il se résigna et s'abandonna à Dieu. Le premier fruit de sa résignation fut le soulagement de ses maux ; ses anxiétés se calmèrent dès qu'il n'y résista plus. Bientôt il lui échut, sans la moindre sollicitation, un secours annuel du roi. C'était un bienfait médiocre, incertain, dépendant de la volonté d'un ministre, du caprice des intermédiaires et de la méchanceté de ses ennemis, mais il trouva que la providence le traitait comme le genre humain, auquel elle ne donne, dans la récolte des moissons, qu'une subsistance incertaine, portée par des herbes, sans cesse battue des vents et exposée aux déprédations des oiseaux et des insectes. Le premier usage qu'il en fit fut de s'éloigner des hommes. Dès qu'il ne les vit plus, son ame se calma, et se réfugia dans l'amour de la nature, le seul qui ne trompe pas, le seul dont les richesses ne s'épuisent jamais. Il y trouva l'oubli des maux qu'il avait soufferts et des méchants qui l'avaient persécuté ; son cœur, rempli de Dieu, ne recéla jamais de fiel contre aucun des méchants qui l'en avaient abreuvé. Il croyait leur devoir des obligations, et il se surprenait parfois à les bénir en secret. Leurs persécutions avaient causé son repos ; il devait à leur ambition dédaigneuse une liberté préférable à leur grandeur, et les études délicieuses auxquelles il s'abandonnait dans le silence et le recueillement. Cette époque de sa vie est remarquable par sa liaison avec J.-J. Rousseau. Les mêmes sympathies et les mêmes douleurs réunirent ces deux ames froissées et méconnues : les ames qui souffrent sont sœurs. Ce fut à Jean-Jacques que Bernardin dut le retour de sa santé. Il avait lu dans ses écrits que l'homme est fait pour travailler et non pour méditer, et il avait changé de régime ; au lieu d'exercer son ame, comme il avait fait jusqu'alors, et de reposer son corps, il avait exercé son corps et reposé son ame. « Je jetai les yeux sur les ouvrages de la nature, qui parlait à tous mes sens un langage que ni le temps ni les nations ne peuvent altérer. Je renonçai à la plupart de mes livres ; mon histoire et mes journaux, c'étaient les herbes des champs et des prairies. » On trouve plusieurs détails pleins de charmes sur cette intimité à la fin du tome III des *Études*, dans le *Préambule de l'Arcadie* et dans la préface de l'*Essai sur J.-J. Rousseau*..... « Souvent ils se dirigeaient vers la campagne, dînant assis au pied d'un arbre et ne reprenant que le soir le chemin de la ville. La nature, la religion, l'immortalité, étaient les objets habituels de leurs méditations. A ces idées d'une philosophie profonde ils mêlaient quelquefois les peintures vives et animées de leurs sentiments, les anecdotes de leur enfance, les souvenirs de leurs beaux jours, et des réflexions touchantes sur la recherche du bonheur, le mépris de la mort et la constance dans l'adversité, questions qui ont si souvent occupé les anciens, et qui donnent tant d'intérêt à leurs ouvrages. On aime à voir les deux amis s'adresser ces questions avec l'innocence de cœur d'un enfant et y ré-

pondre avec la puissance de raisonnement du génie. Il n'y avait entre eux ni prétention de bien parler, ni prétention de bien écrire, ni désir d'être applaudi; le désir de s'éclairer, l'amour de la vérité, restaient seuls. Leurs doutes, leurs espérances, ils ne se dissimulaient rien : et qui pourrait exprimer leurs ravissements lorsqu'ils arrivaient à la démonstration d'une des vérités si consolantes de la religion! car ils ne voulaient que la vérité, mais ils la voulaient sublime, parce que celle-là seule les pénétrait d'une joie ineffable, et qu'à cette joie seule ils sentaient la présence de la vérité. » Ces consolantes méditations ramenèrent insensiblement Bernardin de Saint-Pierre à ses anciens projets de félicité publique, non plus pour les exécuter lui-même comme autrefois, mais au moins pour en faire un tableau intéressant. La simple spéculation d'un bonheur général suffisait alors à son bonheur particulier. Il pensait aussi que ses plans imaginaires pourraient un jour se réaliser par des hommes plus heureux. Ce désir redoublait en lui à la vue des malheureux dont nos sociétés sont composées, et sentant, par ses propres privations, la nécessité d'un ordre politique conforme à l'ordre naturel, il en composa un d'après l'instinct et les besoins de son propre cœur. Telle fut l'origine de l'*Arcadie* : une conversation qu'il eut une après-midi au bois de Boulogne avec J.-J. Rousseau, et qui est rapportée dans le préambule de l'Arcadie, donne une idée assez complète de ce livre. « Je me suis avisé, dit Bernardin à son ami, d'écrire l'histoire des peuples d'Arcadie; ce ne sont pas des bergers oisifs comme ceux du Lignon. » J.-J. Rousseau se prit à sourire : « A propos des bergers du Lignon, dit-il, j'ai fait une fois le voyage du Forez tout exprès pour voir le pays de Céladon et d'Astrée, dont Urfé nous a fait de si charmants tableaux; au lieu de bergers amoureux, je ne vis sur les bords du Lignon que des maréchaux, des forgerons et des taillandiers.... » Bernardin ne put s'empêcher de sourire à son tour; il pensait sans doute à son oncle Godebout. « Oh! mes Arcadiens ne ressemblent point à vos forgerons, dit-il, ni aux bergers imaginaires de d'Urfé, qui passent les jours et les nuits uniquement occupés à faire l'amour... Les miens exercent tous les arts de la vie champêtre; il y a parmi eux des bergers, des laboureurs, des pêcheurs, des vignerons:.... leurs mœurs sont patriarcales comme au premier temps du monde. Il n'y a dans leur république ni prêtres, ni soldats, ni esclaves; car ils sont si religieux que chaque père de famille en est le pontife, si belliqueux que chaque habitant est toujours prêt à défendre sa patrie sans en tirer de solde, et si égaux qu'il n'y a pas parmi eux de domestiques. Il n'y a point de querelles entre les jeunes gens, si ce n'est quelques débats entre amants, comme ceux du *Devin du village*, mais la vertu y appelle souvent les citoyens dans les assemblées du peuple pour délibérer entre eux de ce qu'il est utile de faire pour le bien public. Ils élisent à la pluralité des voix leurs magistrats, qui gouvernent l'état comme une famille, étant chargés à la fois des fonctions de la paix, de la guerre et de la religion. On ne voit dans leur pays aucun monument inutile, fastueux, dégoûtant ou épouvantable; point de colonnades, d'arcs de triomphe, d'hôpitaux ni de prisons. Mais un pont sur un torrent, un puits au milieu d'une plaine aride, un bocage d'arbres fruitiers sur une montagne inculte, autour d'un petit temple dont le péristyle sert d'abri aux voyageurs, annoncent dans les lieux les plus déserts l'humanité des habitants.... Les tombeaux des ancêtres sont au milieu des bocages de myrtes, de cyprès et de sapins; leurs descendants, dont ils se sont fait chérir pendant leur vie, viennent dans leurs plaisirs ou leurs peines les décorer de fleurs et invoquer leurs mânes. Le passé, le présent, l'avenir, lient tous les membres de cette société des chaînons de la loi naturelle, en sorte qu'il est également doux d'y vivre et d'y mourir. » C'est ainsi qu'il poursuivait toujours les illusions de sa jeunesse et qu'il jouait en-

core à la république, comme l'oncle Tobie de Sterne, qui creusait des tranchées dans son jardin, élevait des bastions avec Trimm, prenait des forts et gagnait des batailles pour se venger de celles qu'il avait perdues. — Bernardin de Saint-Pierre eut toujours une profonde vénération pour J.-J. Rousseau, qu'il plaçait dans son cœur auprès de Fénelon. Tous les deux d'ailleurs professaient pour ce dernier le même culte et le même amour. Un jour qu'ils étaient allés se promener au mont Valérien, ils entrèrent dans l'église pour y prier. Les ermites récitaient alors les belles litanies de la Providence; J.-J. Rousseau dit avec attendrissement: « Maintenant j'éprouve ce qui est dit dans l'Évangile : *Quand plusieurs d'entre vous seront rassemblés en mon nom, je me trouverai au milieu d'eux*. Il y a ici un sentiment de paix et de bonheur qui pénètre l'ame. — Si Fénelon vivait, lui répondit Bernardin, vous seriez catholique.—Oh! si Fénelon vivait, s'écria-t-il les larmes aux yeux, je chercherais à être son laquais pour mériter de devenir son valet de chambre !... » — Bernardin de Saint-Pierre ayant trouvé, à quelque temps de là, sur le Pont-Neuf, une de ces petites urnes d'argile que vendent les Italiens dans les rues, l'idée lui vint d'en ériger, dans sa solitude, un monument à la mémoire de Jean-Jacques et de Fénelon, à la manière de ceux que les Chinois élèvent à celle de Confucius. Il y avait deux petits écussons sur cette urne; il écrivit sur l'un ces mots : *J.-J. Rousseau*, sur l'autre *Fénelon*, et il la posa ensuite dans un angle de son cabinet avec une inscription qui rappelait le génie et la vertu de ces deux apôtres de l'humanité. — M. de Saint-Pierre ayant perdu par un changement de ministère la gratification annuelle de mille francs, qui était son unique ressource, se décida à publier ses écrits, et recueillit les fragments de l'Arcadie, afin d'en former les *Études*. L'auteur a retracé lui-même les difficultés qu'on lui fit éprouver lors de la publication de son ouvrage. D'abord, la censure lui retrancha deux morceaux fort remarquables, qu'il regretta avec la douleur d'un père qui voit mutiler son fils; puis le manuscrit fut successivement rejeté par plusieurs libraires, et l'auteur fut obligé de le faire publier à ses frais. Les Études parurent enfin en 1784, et leur succès consola l'auteur des tribulations qu'il avait éprouvées. Ce ne fut que quatre ans après, en 1788, que M. de Saint-Pierre fit paraître *Paul et Virginie*. Il en avait fait lecture dans les salons de madame Necker quelque temps avant la publication du livre des *Études*. La froide indifférence qui accueillit cette lecture jeta l'auteur dans un profond accablement. Il avait bien surpris, durant cette fatale soirée, parmi les femmes qui l'entouraient, des visages émus qui n'osaient se trahir, des sympathies qui rougissaient de s'avouer, des larmes honteuses qui se cachaient silencieusement dans les mouchoirs de batiste; mais il se rappelait aussi la figure ennuyée de M. de Buffon, les bâillements de M. Necker, la somnolence de Thomas et la retraite furtive des auditeurs les plus voisins de la porte, qui s'esquivaient en jurant qu'on ne les y prendrait plus. Ces cruels souvenirs le plongeaient dans un morne abattement, et il n'essayait plus de s'en arracher, fatigué qu'il était de s'épuiser en efforts stériles contre la destinée qui le repoussait sans cesse. Il était décidé à ne plus lutter et à ployer sans se raidir sous le découragement, renonçant à recueillir le fruit de ses travaux, songeant à livrer aux flammes ses manuscrits, dont l'aspect l'importunait, lorsque le peintre Vernet vint s'asseoir un jour à son modeste foyer, dans la mansarde qu'il occupait alors rue Saint-Étienne-du-Mont. Voyant Bernardin triste et silencieux, Vernet voulut connaître la cause de sa tristesse : une vieille amitié lui en donnait le droit. Bernardin avoua tout. Alors Vernet voulut entendre ce livre réprouvé par l'aristocratique aréopage qu'avait présidé madame Necker, et lorsque Bernardin eut cédé à ses vives instances, lorsqu'il fut arrivé à la dernière page de ce manuscrit frappé depuis long-temps

d'indifférence et d'oubli, Vernet se leva, le visage inondé de larmes, et, pressant Bernardin dans ses bras : « Mon ami ! oh ! mon ami ! s'écria-t-il, vous avez fait un chef-d'œuvre ! »—C'est ainsi que Boileau consola Racine des sifflets qui accueillirent l'Athalie sur la scène française.—Vernet avait été prophète : le succès de Paul et Virginie fut immense et mit à même M. de Saint-Pierre d'abandonner son donjon de la rue Saint-Étienne-du-Mont pour acheter une petite maison avec un jardin rue de la Reine-Blanche, à l'extrémité du faubourg Saint-Marceau. Ce fut de cette solitude qu'il adressa à Louis XVI *Les vœux d'un solitaire*, méditations morales, empreintes d'une grande inexpérience des hommes et des choses, qui tendaient à concilier les intérêts nouveaux qui s'agitaient dans la nation avec les vieux intérêts de la royauté, qui déjà commençaient à plier ; œuvre de candeur et de vertu, qui se perdit sans retentissement au milieu des orages de cette époque tumultueuse. Deux ans après, en 1791, il publia *La Chaumière indienne*, critique spirituelle et douce des académies, des sociétés, de la science et du bonheur des villes ; satire ingénieuse, écrite avec le cœur, et que Voltaire eût écrite s'il avait eu l'ame de Jean-Jacques. En 1792, comme il s'occupait de mettre en ordre quelques fragments des *Harmonies*, Louis XVI l'enleva à sa solitude pour lui confier l'intendance du Jardin-des-Plantes et du cabinet d'histoire naturelle. « J'ai lu vos ouvrages, lui dit-il en le voyant ; ils sont d'un honnête homme, et j'ai cru nommer en vous un digne successeur de Buffon. » M. de Saint-Pierre se montra digne en effet du choix qui l'avait appelé à remplacer ce grand naturaliste ; il apporta dans la direction des richesses qui lui étaient confiées la science et l'activité de son esprit, la grandeur et la droiture de son ame. Malheureusement, les brillants projets qu'il avait nourris ne purent se réaliser, tant il était difficile, en cette époque turbulente, de bâtir et de fonder sur un terrain mouvant qui s'éboulait de toutes parts ! Ce fut grâce à lui cependant que le cabinet d'histoire naturelle fut ouvert chaque jour aux recherches des naturalistes ; ce fut aussi lui qui donna l'idée de joindre une ménagerie au Jardin-des-Plantes et d'établir une bibliothèque pour les étudiants et un journal pour les professeurs. Idée féconde, étouffée par la révolution, qui éclatait alors dans toute sa force et dans toute sa puissance. M. de Saint-Pierre se vit bientôt relancé par elle, jusqu'au milieu du monde pacifique qui semblait devoir échapper à ses coups. La ménagerie de Versailles fut massacrée par les furieux, le Jardin-des-Plantes envahi, ravagé, labouré en tous sens ; tout allait être détruit si le ministre n'avait pas placé les débris de l'établissement sous *la garde fraternelle des citoyens du faubourg Marceau*. L'ordre fut rétabli et l'intendance supprimée. Bernardin profita aussitôt de sa liberté pour se réfugier à Essone, où il avait fait construire une jolie maisonnette ; il sortit d'ailleurs du Jardin-des-Plantes tellement pauvre et dénué de tout, qu'il fut obligé de solliciter une légère gratification pour compléter le paiement de deux arpents de terre qu'il possédait. Il s'y retira avec sa femme, mademoiselle Didot, qu'il avait épousée par amour peu de temps avant sa nomination à l'intendance du cabinet d'histoire naturelle ; il y vécut heureux et solitaire, étranger aux passions qui bouillonnaient autour de lui, s'occupant de ses auteurs chéris, et pleurant sur la patrie comme le naufragé qui, du rivage où l'ont poussé les flots, pleure à l'abri de la tourmente sur le vaisseau que vont briser les vagues. C'est ainsi qu'il passa dans sa retraite l'hiver de 1793 et celui de 1794, près de sa femme et de ses petits enfants, qui se roulaient à leurs pieds devant le foyer brillant. On a accusé M. de Saint-Pierre de n'avoir point aimé sa femme et de l'avoir rendue malheureuse. Nous sommes tellement convaincu qu'un homme se met tout entier dans ses ouvrages et que toute œuvre du génie porte l'empreinte du cœur où elle s'est moulée, que cette accusation nous semble une

puérile calomnie, à laquelle *Paul et Virginie*, *Les Harmonies* et *Les Études*, répondent assez hautement. Vers la fin de 1794, lors de la création de l'école normale, il fut nommé professeur de morale. Jaloux de son obscurité, il voulut vainement se soustraire à cette publicité nouvelle; des gendarmes lui apportèrent son diplome à la pointe de leurs sabres. Il fallut bien obéir. Il se présenta à son auditoire avec une assurance noble et modeste à la fois; il en fut accueilli avec enthousiasme, et les doctrines religieuses qu'il professa avec bardiesse furent reçues au milieu de l'impiété de ce siècle comme la manne inespérée tombant du ciel dans le désert. L'année suivante, l'institut fut créé, et Bernardin de Saint-Pierre fut appelé à la classe de morale, avec des hommes qui, ennemis de ses principes, se liguèrent aussitôt contre lui. « Que je me trouvais à plaindre! écrivait-il alors dans l'amertume de son cœur; mon sort était d'autant plus triste que c'étaient des collègues dont je devais espérer le plus de support que j'éprouvais le plus de traverses; comme les plus accrédités d'entre eux n'avaient pas rougi de se déclarer publiquement athées, je me suis trouvé dans la nécessité de combattre leur principe destructeur de toute morale et de toute société. De leur côté, ils ont toujours empêché qu'on insérât aucun de mes rapports dans les mémoires de l'institut. Le nom de Dieu, dans tout ouvrage qui concourait à ses prix, c'était pour eux un signe de réprobation....., etc., etc. » Il lutta courageusement, mais en vain, contre la doctrine de l'institut; il pressa vainement ses membres de proclamer la Providence et d'asseoir toute morale sur l'existence de Dieu. Sa voix éloquente se perdit au milieu des blasphèmes ou mourut dans le silence du mépris et de l'indifférence.— Après la mort de sa femme, enlevée par une maladie de poitrine, M. de Saint-Pierre quitta sa retraite d'Essone, qui lui était devenue insupportable, et vint s'établir à Paris avec ses deux enfants, Paul et Virginie, dont il résolut de diriger l'éducation; mais cette tâche était trop lourde à ses soixante-trois ans, et il épousa pour la partager mademoiselle de Pelleport, qui voua avec enthousiasme sa jeunesse et sa vertu aux vieux jours de l'homme dont le génie l'avait captivée. « J'ai trouvé, disait-il dans une de ses lettres, une jeune personne également propre à prendre soin du bas âge de mes enfants et de la vieillesse de leur père, à supporter avec moi la bonne et la mauvaise fortune, à faire par son éducation et par ses grâces les honneurs d'un palais, et par ses sentiments et sa vertu le bonheur d'une cabane. » — Il passa ses dernières années dans une maison de campagne située sur les bords de l'Oise, dans le petit village d'Épagny. Après tant de fatigues et de traverses, il put enfin se reposer dans le calme et dans le bonheur. Le soir de sa vie fut pur et serein; la tendresse de sa jeune femme dissipa les nuages qui auraient pu en voiler l'azur, et l'amitié de Ducis l'égaya comme un soleil doux et bienfaisant. Sa fortune avait éprouvé un échec considérable; la munificence de Joseph Bonaparte le répara. Bernardin ayant refusé la place qu'il lui offrait, Joseph le força d'accepter une pension de six mille francs, qui, jointe aux six mille francs qu'il possédait déjà, procura à sa famille tout le bien-être d'une vie douce et facile. Enfin le gouvernement lui accorda plus tard une pension de deux mille francs avec la croix d'honneur. Ainsi, libre de soucis et d'inquiétudes sur l'avenir de ses enfants, il put s'endormir dans le repos, la dernière de ses ambitions. Il consacra ses heures de loisir à rédiger l'*Amazone* et à mettre en ordre sa *Théorie de l'univers*. Son système des marées devint la monomanie de son vieil âge. Il sacrifiait volontiers toutes ses prétentions à sa gloire d'écrivain, il n'en cédait aucune à celle de lire dans les cieux. En un mot, il était astronome comme Girodet était poète. — Il se sentit vieillir sans effroi de la mort; il la vit approcher sans pâlir ni se troubler. « Si je considère les peines de la vie, disait-il, la mort ne peut être qu'un bienfait,

puisqu'elle vient après tant de maux, comme le repos après le travail, comme la nuit qui succède au jour et qui me découvre de nouveaux cieux. Ce besoin d'aimer, de connaître, ce besoin de m'élever à la source de toute vérité, la mort va le satisfaire ; et comment craindrais-je de me réunir à celui que j'ai cherché pendant la vie? » — Quelques heures avant sa mort, il tendit la main à ceux qui l'entouraient et qui pleuraient agenouillés près de son lit : « Ce n'est qu'une séparation de quelques jours, leur dit-il d'une voix faible, ne me la rendez pas douloureuse; je sens que je quitte la terre et non la vie. » Il mourut dans sa maison d'Épagny entre les bras de sa femme et de sa fille, le 21 janvier 1814. — M. de Saint-Pierre avait eu l'intention d'écrire ses mémoires ; il laissa des notes précieuses et des matériaux nombreux, dont M. Aimé-Martin devint plus tard le dépositaire. Il en composa un essai sur la vie de Bernardin de Saint-Pierre, qui précède l'édition de ses œuvres complètes, mises en ordre par le même auteur. C'est dans cet essai, qui réunit à l'impartialité de l'histoire tout le charme et tout l'intérêt d'un roman, que nous avons puisé la plupart des faits que nous venons de raconter ; il n'y manque que la grace, la poésie et l'exquise sensibilité que M. Aimé-Martin semble avoir empruntées à l'auteur de Paul et Virginie pour nous dire sa vie, ses ambitions, son génie, ses joies et ses douleurs. J. Sand.

BERNARDINS. (*Voyez* Citeaux.)

BERNBOURG (Anhalt-), l'un des trois duchés d'Anhalt; superficie 30 lieues carrées, comprenant dans son ressort et dans ses dépendances 7 villes, 1 bourg, 50 villages, et dont la population générale est de 38,400 habitants. Ce duché échut en 1665 à Joachim Ernest, cinquième fils de Louis Ernest. Ses descendants en sont les possesseurs actuels. Il fut augmenté en 1797 d'une partie de la principauté de Zerbst, que se partagèrent alors, après l'extinction de la branche aînée, les trois autres branches de la famille d'Anhalt (*Voyez* Anhalt). On estime les revenus du duché de Bernbourg, tel qu'il se comporte présentement, à la somme annuelle de 450 mille florins ; son contingent à l'armée fédérale est de 370 hommes. Le prince souverain actuel, Alexis-Frédéric Christian, né le 12 juin 1767, succéda à la principauté le 9 avril 1796. Il s'était marié en 1794 à la fille de l'électeur de Hesse-Cassel, Marie-Frédérique, née en 1768, et divorça d'avec elle au mois d'août 1817. Il fait sa résidence à Ballenstedt, et porte le titre de duc depuis son accession à la confédération germanique, qui eut lieu le 30 avril 1807. La maison régnante professe la religion réformée. Depuis 1820 les luthériens et les réformés se sont réunis en une seule église évangélique. Par un décret du 22 juin 1826, le duché d'Anhalt-Bernbourg a adhéré au système de douanes de la Prusse. — La capitale, Bernbourg, est située sur un plateau très élevé, avec un château fort, entouré de larges fossés. Elle est traversée par la rivière de Saale, renferme quelques fabriques, 4,800 habitants, et est entourée de vignobles bien cultivés. — La ligne collatérale, Schaumbourg-Hoym, ayant pour chef F. Lebrecht, second fils de Victor-Amédée, s'éteignit en 1812 dans la branche masculine ; elle avait reçu en apanage les domaines de Zeitz et de Belleben, et de plus, par mariage, le comté d'Holzapfel, ainsi que les deux seigneuries de Schaumbourg et Laurenbourg, dont la propriété lui était entièrement dévolue. Cet apanage retourna à la branche aînée. La fille du prince régnant, Herminie, avait épousé l'archiduc Joseph d'Autriche ; elle mourut en 1817. Son héritier direct, pour les seigneuries de Schaumbourg et Laurenbourg, ainsi que pour le comté d'Holzapfel, est son fils l'archiduc Victor. La tante de ce dernier, Emma, a épousé en 1823 le prince Waldeck. C. L.

BERNE, est le plus considérable canton de la Suisse, et a pour capitale une ville qui porte le même nom. Sa superficie est de 536 lieues carrées, et on évalue sa population à environ 338,000 habitants, dont 40,000 catholiques et 250

mille réformés. Ce canton est borné au nord par les cantons d'Argovie et de Soleure, au sud par le Valais, à l'est par les cantons d'Uri, d'Underwald et de Lucerne, et à l'ouest par le Jura. Dès le XIIe siècle, Kuno de Bubenberg fit environner de murs et de fossés la petite ville de Berne près la forteresse de Nydeck, et le duc de Zæhringen, à qui appartenait ce fort, donna des lois à la ville nouvelle, qui commença à s'agrandir et à se peupler vers le milieu du XIIIe siècle. La petite noblesse des environs y chercha un refuge contre l'oppression de la haute aristocratie, et beaucoup de seigneurs campagnards et de bourgeois de Fribourg et de Zurich vinrent y fixer leur résidence. L'empereur Frédéric II déclara Berne ville libre de l'empire en 1218, et confirma ses libertés dans une charte qui est précieusement conservée dans les archives de la ville, et qn'on nomme la charte impériale (*kaiserlicheHandfeste*). Berne fut assiégée, en 1288, par Rodolphe de Habsbourg, qui ne put venir à bout de la prendre. En 1291, les Bernois combattirent vaillamment sous le commandement d'Ulric de Bubenberg contre la noblesse du pays, insurgée contre eux sous les ordres d'Ulrich d'Erlach. La ville devint un asile où se refugièrent tous ceux qui étaient opprimés par la noblesse autrichienne; circonstance qui l'éleva rapidement à un tel état de splendeur et d'opulence qn'elle excita l'envie des autres villes, et surtont de l'aristocratie. Elles se conjurèrent donc pour travailler à la perte de leur ennemie commune. Mais leur armée, forte de 18,000 combattants, et commandée par 700 seigneurs bannerets et 1,200 chevaliers, fut entièrement défaite le 21 juin 1339 à Laupen, par les Bernois sous la conduite de Rodolphe d'Erlach, quoique leur nombre fût des deux tiers moins considérable que celui de lenrs ennemis. Après cette victoire, la ville s'accrnt sensiblement. En 1353, elle entra dans la confédération suisse et prit rang immédiatement après Zurich, c'est-à-dire qu'elle eut le titre de seconde ville de l'union. Elle augmenta son territoire jusque vers la fin du XIVe siècle, en partie par des acquisitions, et en partie par des conquêtes. Après l'incendie de 1405, qui réduisit presque toute la ville en cendres, elle fut reconstruite avec régularité. — Les Suisses eurent à soutenir de longues guerres avec l'Autriche, le Milanais, la Bourgogne et la Savoie; mais les confédérés sortirent victorieux de ces luttes, et le canton de Berne y gagna la possession de l'Argovie.—En 1528, les Bernois embrassèrent la religion réformée, et, dans la guerre qui s'en suivit avec le duc de Savoie, ils accrurent encore leur territoire de tout le canton de Vaud. Les pays conquis furent administrés par des baillis qui habitaient les forteresses. Depuis ce moment jusqu'au 5 mars 1798, la prospérité et la richesse du canton allèrent toujours en augmentant; des sommes considérables furent dépensées par l'administration, et le bien-être dont en vient de parler prouve clairement qu'elles le furent dans l'intérêt général. La superficie dn canton était alors de 460 lieues carrées et sa population de 380 mille ames. C'est à cette époque que les Français envoyèrent contre Berne une armée de 30 mille hommes. Quoique les Bernois eussent mis en campagne une armée de 18 mille hommes avec un corps auxiliaire de 8,000 confédérés sous le commandement général d'un Erlach, le souvenir des anciennes victoires de Morgarten, de Laupen et de Murpen les inspirèrent si peu qu'ils furent complètement battus, et que les confédérés, dans leur retraite désespérée, massacrèrent leur propre général. Berne ouvrit pour la première fois ses portes à l'ennemi et perdit à pen près la moitié de ses possessions; la partie septentrionale du canton fut incorporée au canton d'Argovie et la partie méridionale au pays de Vaud. Le canton de Berne se réduisit donc alors à cinq districts, savoir : la ville de Berne, l'Oberland, le Landgericht, l'Emmenthal et le Secland. Une résolution du congrès de Vienne, en 1815, fit réunir au canton de Berne une grande partie de l'évêché de

Bâle et le territoire de Bienne. — D'après la nouvelle constitution du canton, le pouvoir souverain est exercé par un avoyer et des conseillers municipaux de la république bernoise, au nombre de 299, dont 200 pour la ville de Berne et 99 pour les villes inférieures et les campagnes. Ces magistrats sont électifs. Les 200 de la ville sont choisis dans les maîtrises des bourgeois propres au service militaire et qui ont atteint leur 29e année. Ils sont nommés par un collége électoral composé des membres du conseil ordinaire et d'une section du grand conseil. Les 99 magistrats ou sénateurs des cantons ruraux sont nommés en partie par les autorités locales de ces mêmes cantons, en partie par chacun des 22 districts représentés par des électeurs choisis dans leurs maîtrises, et enfin en partie aussi par le grand conseil. Deux avoyers ont alternativement, pendant l'espace d'une année, la présidence du grand conseil ou sénat et du conseil ordinaire. Le sénat exerce le pouvoir législatif et le conseil ordinaire, ou petit sénat (*kleine Rath*) le pouvoir exécutif. Ce dernier est composé des deux avoyers, de 23 membres et de deux membres secrets, qui sont pris dans le sénat. — La partie septentrionale du canton est entrecoupée de collines et de vallées avec de belles plaines. Le terrain y est soigneusement cultivé et produit beaucoup de blé, de vin et de fruits. L'Emmenthal est un des plus beaux, des plus fertiles et des plus riches vallons de la Suisse. Les pâturages y sont abondants et le bétail y vient à merveille. De belles maisons, de bons vêtements et une gaîté inaltérable témoignent du bien-être des habitants. C'est dans ce vallon qu'on fait l'excellent fromage d'Emmenthal. La partie méridionale du canton nommée l'Oberland, qui comprend aussi les grandes vallées de Hasli, Grindelwald, Lauterbrunnen, Kander, Frutigen, Adelboden, Simmen et Saanen, ainsi que de nombreuses contre-vallées, commence au pied des montagnes du Valais et va toujours en s'élevant jusqu'à leur sommet. Les vallées les plus basses sont fertiles et agréables; elles produisent beaucoup de fruits et un peu de vin; à une plus haute élévation se trouvent des pâturages excellents, où les habitants élèvent des chevaux et de magnifiques bêtes à cornes; viennent après des rochers entièrement dépourvus de végétation, puis des glaciers immenses, d'où s'échappent de superbes cascades, et enfin les plateaux les plus élevés de la Suisse, comme le Finsteraarhorn, le Schreckhorn, le Wetterhorn, l'Eiger et le Jungfrau. L'industrie est très florissante et particulièrement dans l'Emmenthal, où l'on voit plusieurs fabriques de toiles et de draps. Les revenus annuels du canton sont estimés à 1,800,000 francs; son contingent fédéral est de 5,824 hommes et 104,800 francs. — Berne, capitale du canton, l'une des villes les mieux bâties et les plus florissantes de la Suisse, est située sur une colline dans une presqu'île formée par l'Aar, qui l'environne de trois côtés. Elle renferme 1062 maisons; ses rues sont en grande partie larges, droites et bien pavées; presque toutes les maisons sont garnies d'arcades. On remarque, entre autres beaux monuments, la cathédrale, d'architecture gothique, l'église du Saint-Esprit, l'Académie, un grand hôpital bâti dans une île, un collége, une bibliothèque, un arsenal et un cabinet d'histoire naturelle. Il existe à Berne plusieurs sociétés littéraires et une association pour l'économie domestique, qui a rendu de grands services sous le rapport des améliorations apportées à l'agriculture, et des découvertes faites en botanique et dans l'histoire naturelle de la Suisse. Une autre société pour les recherches historiques de la Suisse, présidée par l'avoyer bernois de Mulinen, a publié plusieurs chroniques fort intéressantes pour l'histoire ancienne du pays, entre autres celle de Justinger (jusqu'en 1421), 1819; celle de Schachtlan, 1820, et celle d'Anshelm (jusqu'en 1526), 1825. La galerie d'histoire naturelle du pays, bâtie en 1802, renferme une précieuse collection de mammifères,

d'oiseaux, papillons, insectes, et de plantes de la Suisse. La bibliothèque publique possède des trésors immenses, tant en livres imprimés qu'en manuscrits. Il existe, en outre, à Berne, plusieurs musées particuliers, qui n'en sont pas moins ouverts aux étrangers. L'industrie et le commerce y sont dans l'état le plus prospère. Les manufactures sont nombreuses; on y fabrique de superbes draps, des étoffes imprimées, des soieries, des bas, etc. Peu de villes ont des promenades aussi belles et aussi bien entretenues : une des plus agréables est la plate-forme sur laquelle est bâtie la cathédrale; elle est plantée de quatre rangées d'arbres magnifiques; le côté qui conduit à l'Aar est élevé de 108 pieds au-dessus du niveau de l'eau, qui forme en cet endroit une chute d'un aspect imposant. Il se tient deux foires considérables à Berne, l'une à Pâques et l'autre le 29 novembre. Population, 17,620 habitants. Latitude nord 46°, 56'; longitude est 5°, 6'. C. L.

Une autre Berne très peu connue, et que les voyageurs ne visitent point, fut fondée en 1763, en Russie, au-delà du Volga, dans le gouvernement de Saratof. Une quarantaine de familles bernoises, attirées en Russie par l'impératrice Catherine II, firent leur établissement sur le bord du *Petit-Caraman*, rivière qui tombe dans le Volga, et donnèrent à leur hameau le nom de la capitale de leur canton natal. Plusieurs autres petites colonies fondées à la même époque par des émigrants de diverses parties de l'Allemagne, de la Hollande et même de la France, ont transporté vers les frontières de l'Asie les langues, les arts et les usages de l'Europe occidentale. Mais ces colons n'ont plus de communications directes avec leur ancienne patrie; ils vivent au milieu des Russes et des Tatars de différentes hordes, mordvans, tchouvaches, etc.; leurs villages sont hors de la route que suivent les caravanes de voyageurs et de négociants : que deviendront-ils? Après un certain nombre de générations, ces peuplades conserveront-elles quelques traces de leur origine? Les pays qu'elles habitent ne ressemblent à aucune partie de l'Allemagne, de la Suisse, des lieux d'où partirent les émigrants pour la Russie : des landes immenses, un sol nivelé, imprégné de sel, et les plantes qui s'en accommodent; une multitude d'animaux inconnus à l'Europe, et dont la vue annonce l'Asie; l'influence de tous ces objets nouveaux, jointe à celle des hommes, doit altérer peu à peu les effets d'une autre nature et d'une autre société : il ne serait pas sans intérêt de comparer de temps en temps le *Bernois* russe et l'habitant de l'Oberland. Pour que cette comparaison fût bien faite, il faudrait peut-être que l'observateur ne fût pas Suisse. Ferry.

BERNI (François), qu'on nomme aussi BERNA et BERNIA, est au rang des poètes les plus célèbres qui ont illustré l'Italie au xvie siècle. Il naquit vers la fin du xve à Lamporecchio, en Toscane; son père était d'une famille noble, mais pauvre, de Florence. C'est dans cette ville que le Berni fut envoyé tout jeune; il y resta jusqu'à 19 ans, dans un état voisin de l'indigence. Au milieu de sa détresse, Rome fixa ses regards; il avait dans cette capitale de la chrétienté un parent, le cardinal de Bibbiena; il se rendit près de lui, mais ses espérances furent bientôt déçues; il ne trouva qu'un indifférent. Il fut trop heureux d'entrer comme secrétaire particulier chez un dataire du pape Léon X, Giammateo Giberti, évêque de Vérone. Ce fut pour complaire à l'ingrat évêque, qui le faisait manger à l'office avec son cuisinier, qu'il prit l'habit ecclésiastique, sous lequel il ne continua pas moins de manger avec le *cuoco*, le cuisinier maître Pierre, à qui une de ses joviales épîtres est adressée. Il y avait alors à Rome une société de jeunes ecclésiastiques que réunissait l'amour de la joie, du vin, de la bonne chère et surtout de la poésie. Le Berni, dans le besoin où il était d'épancher sa verve et de laisser déborder son esprit facétieux et ardent, que la sévérité du prélat avait si long-temps contenus, se jeta dans cette académie dite des *vigne-*

rons (*vignajuoli*), dont Jean della Casa, dans la suite archevêque, était l'un des membres, ainsi que le Mauro, le Molza et Firenzuola. Le rire inextinguible, le fou-rire, était l'ame de ces banquets, où l'on plaisantait sur tout, sur les sujets même les plus graves et les plus lugubres; on y chantait, on y improvisait, on s'y portait des défis poétiques, desquels le Berni sortait toujours vainqueur, quoiqu'il n'improvisât pas; aussi son nom est-il resté attaché chez les Italiens au genre de poésie burlesque, appelé depuis lui *bernesque* ou *berniesque*. Pour la satire, Boccalini met au-dessus de Juvénal notre poète, auquel, malgré son indolence, la langue grecque était familière, et qui écrivait purement l'idiome d'Horace, dont il imita l'enjouement dans sa propre langue, et l'élégance dans des vers latins qu'il composa sur différents sujets. L'ouvrage qui illustra le Berni est l'*Orlando innamorato* (le *Roland amoureux*) du Bojardo, qu'il refit entièrement. Il n'y a point ajouté un seul épisode, il le suit pas à pas, corrigeant le style, sur lequel il laisse le coloris de son pinceau; seulement, à la manière de l'Arioste, il orne chaque chant d'un début, qui en est comme l'élégant frontispice. Il brode avec tant d'art sur ce canevas écrit en style sérieux, et des vers satiriques, et des vers burlesques, et des détails épiques, que le lecteur, au milieu de tant de variétés, est entraîné par un charme irrésistible. Ainsi, pareils aux enfants de Léda, Bojardo et le Berni se sont donné tour à tour l'immortalité. C'est sous le titre de *Rime burlesche* que la plupart de ses autres poésies sont imprimées. On en blâme avec raison la licence, qui d'ailleurs n'était qu'un reflet des mœurs de ce siècle. Son *Capitolo*, ou chapitre, le plus facétieux est celui de l'*Éloge de la peste*; le plus mordant est celui qu'il composa contre le pape Adrien VI. Son sonnet contre l'*Arétin* est si licencieux qu'il rendit jaloux même ce dernier.—Le style de ce poète est pur, gracieux, quoique familier; ses expressions sont neuves. Le Berni composait difficilement ses vers si faciles; son manuscrit est couvert de ratures. Tout fut successivement heur et malheur dans sa vie.—En 1526, Rome et le Vatican furent saccagés par le connétable de Bourbon. Le Berni perdit tout ce qu'il possédait; il finit par se retirer à Florence, où il vivait avec les Muses, ses compagnes chéries, du revenu d'un médiocre canonicat; il y vivait, sinon opulent, du moins heureux, quand la funeste amitié du cardinal Hippolyte de Médicis et du duc Alexandre de Médicis le perdit. Le premier mourut empoisonné par le duc son ennemi. Le poète, invité par Alexandre à se charger de cet infâme office, avait précédemment repoussé avec indignation une proposition pareille. Le duc, redoutant les suites d'une telle confidence, empoisonna l'infortuné poète, qui mourut à quarante ans, victime de ce double et lâche forfait. Le portrait que le Berni fait de lui-même est curieux; il parle ainsi de lui à la troisième personne. « Il était grand, maigre et fort dispos; il avait le nez long, la face large, les sourcils rapprochés, les yeux un peu creux, bleu d'azur, la vue très nette, et la barbe épaisse. » C'est effectivement ainsi qu'il est peint dans une des voûtes de la galerie de Florence. DENNE-BARON.

BERNICLES, vieux mot qui signifie *rien*, et qu'on dit encore en ce sens parmi le peuple. Telle est en effet aujourd'hui la signification restreinte de ce mot et la définition que l'on en trouve dans les dictionnaires usuels, définition à laquelle quelques-uns ajoutent le synonyme de *sornettes*. Nous ne lui eussions donc point donné place dans notre ouvrage, destiné principalement à réunir, rectifier et compléter toutes les définitions des termes scientifiques, anciens et modernes, dont la connaissance peut être utile aux *gens du monde*, si nous n'avions eu à rétablir la première et la véritable acception de celui-ci, qui s'éloigne beaucoup, comme on va le voir, de l'allure forcée et détournée qu'on lui a fait subir depuis. C'était une sorte de torture, de *gehenne*, en usage chez les

Sarrasins, et dont voici la description donnée par Joinville : « Les *bernicles* sont deux grands tisons de bois, qui sont entretenants en chief. Et quand ils veulent y mettre aucun, ils le couchent sur le cousté entre ces deux tisons, et lui font passer les jambes à travers de grosses chevilles, puis couchent la pièce de bois qui est là-dessus, et font asseoir ung homme dessus les tisons, dont il advient qu'il ne demeure à celui qui est là couché point demi-pied d'ossements qu'il ne soit tout dérompu et escaché. Et, pour pis lui faire, au bout de trois jours, ils lui remettent les jambes, qui sont grosses et enflées, dedans celles *bernicles*, et les brisent derechief. » « Le sultan, dit Fleury, menaça saint Louis de le mettre aux *bernicles*, tourment cruel, où un homme attaché entre deux pièces de bois avait tous les os brisés, et il se contenta de dire à ceux qui lui firent cette menace, qu'il était leur prisonnier, et qu'ils pouvaient faire de lui ce qu'ils voudraient. » — On dit encore trivialement *bernique* et *berniquet*, dans le même sens où est employé aujourd'hui *bernicles*. Il paraît que *berniquet* était autrefois synonyme de *besace;* du moins c'est l'acception qu'on lui donne aujourd'hui, quand on dit mettre au *berniquet*, être réduit au *berniquet*, renvoyer quelqu'un au *berniquet*, etc. E. H.

BERNIER (François), surnommé le *Mogol*, voyageur et philosophe célèbre, né à Angers vers 1625, étudia d'abord la médecine à Montpellier. En 1654, le goût des voyages le conduisit en Syrie. Il visita l'Égypte, où il eut la peste, puis passa dans l'Inde, où il résida douze années, dont huit en qualité de médecin de l'empereur Aureng-Zeyb. Aimé de ce prince, estimé de ses ministres, il put, grâce à leur protection, parcourir des contrées jusqu'alors inaccessibles aux Européens. De retour en France, il publia ses observations et les renseignements qu'il avait recueillis. D'autres voyageurs ont visité depuis le Cachemir, le Delhi et l'Indoustan, mais n'ont pas fait oublier sa relation, écrite avec une élégante simplicité, une exactitude exempte de sécheresse, une érudition qui n'exclut pas l'intérêt. Il avait vu de grandes choses et sut les raconter sans rester au-dessous de son sujet. Il compte encore aujourd'hui parmi les meilleurs historiens de l'Inde au temps d'Aureng-Zeyb. Ami de Gassendi, et son plus illustre disciple, il avait porté au Mogol sa philosophie épicurienne. Il a résumé, mis en ordre, présenté pour la première fois en français et popularisé par un abrégé lumineux les idées de ce rival de Descartes. Comme Épicure, Gassendi et Bernier voulaient qu'au lieu de chercher à deviner la nature, on se contentât de l'observer, et que l'on fît consister la vertu, non pas dans l'abstinence des plaisirs, mais dans la haine des excès, non pas à se mettre au-dessus des lois de l'humanité, mais à s'assurer la paix et le bien-être intérieur par la modération des désirs. Bernier réunissait, par un rare bonheur, les charmes de la figure et les grâces de l'extérieur à la finesse de l'esprit, à la solidité du jugement. Aussi, Saint-Évremont le nommait-il *le joli philosophe*, et n'est-on pas surpris de le voir recherché des plus illustres personnages de son temps, lié avec les plus grands écrivains. C'est lui qui composa avec Boileau ce fameux *Arrêt burlesque* qui sauva les doctrines et le nom d'Aristote de la proscription dont les menaçait le parlement de Paris. Ninon de l'Enclos, madame de la Sablière, Chapelle, Saint-Évremont, furent ses amis intimes. C'est assez dire quels étaient ses goûts; mais s'il aima le plaisir en homme voluptueux, il sut se ménager en homme sage, et mourut, dit Voltaire, en vrai philosophe, à l'âge de 63 ans (1688). A. des Genevez.

BERNIESQUE (Style). On appelle ainsi une espèce de style burlesque, agréable et facétieux, qui diffère du burlesque ordinaire en ce qu'il est un peu moins négligé, et qu'il demande un peu plus de génie. L'expression de *berniesque* vient du poète italien du XVI[e] siècle Berni (*voyez* son article), qui composa dans ce style son poème de l'*Orlando innamora-*

to, publié sous le faux nom de *Limerno Pitocco da Mantoa.* Quelques auteurs cependant prétendent qu'un chanoine de Florence, natif de Bibbiena, sur la cime des Alpes, nommé Francesco Bernia, fut le premier qui fit connaître cette manière, et qu'il l'appliqua au poème de l'Arioste, qu'il traduisit ainsi en vers burlesques ou berniesques, et composa, dans ce genre, plusieurs *capitoli*, comme disent les Italiens. Le P. Chérubin Bozzome, jacobin, a publié des *berniesques*, sous le faux nom de Buonchier. E.

BERNINI, en français BERNIN (Jean-Laurent), naquit à Naples en 1598, de Pierre Bernin, originaire de Toscane, assez bon sculpteur, et d'Angelica Galante. Pierre Bernin, appelé à Rome par Paul V, s'établit dans cette ville avec sa famille.—Le jeune Bernin montra de très bonne heure du goût et des dispositions extraordinaires pour les arts du dessin. Dès l'âge de 10 ans, il exécuta des sujets de sculpture qui firent l'étonnement de Paul V. Ce pontife chargea le cardinal Maffei-Barberin de diriger ses études, prévoyant déjà que cet enfant serait un jour le Michel-Ange de son siècle. Les pressentiments de Paul furent justifiés : le Bernin fut bon peintre, bon sculpteur et grand architecte. Son activité était extrême. Pendant le cours de sa longue carrière (82 ans), il ne se donna presque jamais de repos; le désir de se faire un grand nom par ses ouvrages le tourmenta dès son enfance. Annibal Carrache, se trouvant un jour dans l'église de Saint-Pierre, dit aux artistes qui l'accompagnaient (Bernin était du nombre) : « Il ne faudra pas un médiocre effort de génie pour élever sous la coupole de ce temple un baldaquin qui en soit digne. — Dieu veuille, reprit le jeune Bernin, que je sois chargé d'une si belle entreprise! » Ses désirs furent satisfaits. Après la mort de Grégoire XV, le cardinal Maffei, son protecteur, étant parvenu au souverain pontificat, fit appeler notre artiste, et lui dit : « Si vous êtes satisfait de me voir pape, je ne le suis pas moins de ce que vous vivez sous mon règne. » Dès ce moment, il lui fit part de ses projets d'embellissement pour la ville de Rome, et lui commanda la *confession* ou *baldaquin* (*voy.* ce mot) de *Saint-Pierre.* Le Bernin s'acquitta de cette entreprise avec un rare bonheur, quoique les difficultés qu'il eut à vaincre fussent grandes et nombreuses, car on pouvait demander s'il était dans les convenances de construire un édifice dans un autre édifice pour couvrir un autel qui était déjà parfaitement à l'abri sous la magnifique coupole du temple. L'artiste pouvait-il se flatter de donner à son baldaquin des proportions qui fussent en harmonie avec l'ensemble de l'immense basilique?..... L'érection du baldaquin était justifiée par l'usage de l'église : on savait que les premiers chrétiens couvraient le tabernacle de voiles mystérieux, par imitation peut-être de la tente ou tabernacle dans lequel l'arche d'alliance était renfermée chez les Juifs; cet usage s'était perpétué dans l'ancienne basilique de Saint-Pierre, dont l'autel était couvert d'une coupole portée sur douze colonnes torses (en forme de vis) de marbre. Il eût été inconvenant sans doute de placer dans un édifice régulier comme l'église de Saint-Pierre un baldaquin formé d'une coupole soutenue par des colonnes ordinaires. Le Bernin pressentait fort bien l'inconvénient qui en résulterait; aussi s'appliqua-t-il à rendre son ouvrage tout-à-fait étranger au système d'architecture qui devait l'environner, ce à quoi il parvint en remplaçant la coupole régulière des anciens baldaquins par une sorte de dais de figure carrée, soutenu aux quatre coins par quatre colonnes torses d'ordre composite, de telle sorte que la composition n'a rien de commun ni pour la forme, ni pour le genre, ni pour les détails, avec le temple dont elle occupe le centre. Quant à ses proportions, elles sont parfaitement en rapport avec celles des masses colossales qui l'environnent. Bernin fut ensuite chargé de décorer de niches et de statues les quatre piliers qui soutiennent le dôme de Saint-Pierre; il pratiqua en même temps des escaliers dans l'inté-

rieur de ces piliers pour monter dans des tribunes. Quoique les constructeurs de ces masses eussent ménagé des vides dans l'intérieur, Bernin n'en fut pas moins accusé par ses ennemis d'être la cause des lésardes qui s'étaient manifestées en plusieurs endroits de la coupole. — Le Bernin répondit à ses envieux par le palais Barberini, où l'on admire entre autres beautés un magnifique escalier en vis, dont le plan est elliptique. — Urbain VIII chargea ensuite notre artiste de la construction de deux campaniles (clochers), qui devaient orner le portail de Saint-Pierre. Le succès de cette construction ne répondit pas au talent de l'architecte; mais il n'y eut pas de sa faute si les murs menacèrent ruine : la mauvaise confection des fondements en fut cause. Néanmoins les envieux profitèrent de cette circonstance pour perdre le Bernin auprès des papes, et ils y réussirent, car Léon X résolut de ne plus l'occuper dans les travaux qu'il se proposait de faire exécuter; mais telle est la puissance du génie qu'il finit tôt ou tard par triompher des répugnances et des préventions des hommes puissants, surtout quand ils ont un grand fonds de lumière et de bonne foi. Léon X avait ces belles qualités : voici à quel propos il fut contraint de rendre ses bonnes grâces à l'habile artiste. Il avait l'intention de décorer la place Navone d'une fontaine surmontée d'un obélisque qui était enseveli sous les ruines du cirque de Caracalla. Tous les artistes, à l'exception de Bernin, furent invités à présenter des projets; mais Ludovisi, neveu du pape, qui avait toujours affectionné le Bernin, lui dit de composer secrètement son modèle: quand il l'eut fait, il le plaça dans une salle que le pape devait traverser en sortant de table. Le pontife fut si enchanté de l'excellente composition de ce projet qu'il s'écria : « Il faudra donc à toute force employer Bernin! » Dès ce moment, il lui rendit ses bonnes graces, et le chargea de l'exécution de la fontaine. L'ouvrage était sur le point d'être terminé, quand le pape alla le visiter; il demanda en se retirant à l'artiste dans combien de temps les eaux commenceraient à couler? « Le plus tôt possible, répondit celui-ci. » Et à peine Léon X était-il sorti de l'enceinte des travaux, que le murmure des eaux le fit revenir sur ses pas. Ce trait prouve que le Bernin était aussi fin courtisan qu'habile artiste. — Le chef-d'œuvre de Bernin est sans contredit la magnifique colonnade dont il décora la place qui précède l'entrée de Saint-Pierre de Rome. Elle lui fut commandée par le pape Alexandre VIII. Rien de si magnifique, comme pure décoration, ne s'est fait depuis les anciens. En sortant de l'église, on voit à droite et à gauche deux galeries ornées de pilastres qui s'accordent avec le petit ordre des portes du temple, puis on arrive dans une place entourée de deux galeries demi-circulaires à jour, formées chacune de quatre rangs de colonnes, d'où résultent trois allées : celle du milieu est assez large pour que deux voitures puissent y circuler de front. Ces colonnes sont doriques, mais leurs entablements n'ont point de *triglyphes*. (*Voyez* ce mot.) On croit que cette admirable colonnade coûta 4,500,000 fr. La chaire de Saint-Pierre, ouvrage colossal en bronze, est aussi l'œuvre de Bernin. Il serait trop long d'énumérer et surtout de décrire les statues, les tableaux, les palais, les églises, les mausolées, etc., que l'on doit au génie de cet artiste. — Vers 1664, Louis XIV et ses ministres résolurent de terminer le Louvre sur un plan qui fût digne de la partie magnifique que François Ier avait fait élever sur les dessins de Pierre Lescot. « Dans ce temps-là, il y avait à Paris, dit Perrault, un certain abbé Benedetti, qui avait fait connaissance avec M. Colbert... Cet abbé, ami du cavalier Bernin, prôna tellement son mérite et le mit si fort au-dessus de tous les architectes d'Italie que M. Colbert prit la résolution de le faire venir en France. Le roi lui-même lui écrivit à ce sujet. Voici sa lettre :

« Seigneur cavalier Bernin, je fais une » estime si particulière de votre mérite

» que j'ai un grand désir de voir et de connaître une personne aussi illustre, pourvu que ce que je souhaite se puisse accorder avec le service que vous devez à notre saint-père le pape et avec votre commodité particulière. Je vous envoie en conséquence ce courrier exprès, par lequel je vous prie de me donner cette satisfaction, et de vouloir entreprendre le voyage de France, prenant l'occasion favorable qui se présente du retour de mon cousin le duc de Créqui, ambassadeur extraordinaire... Je prie Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde, seigneur cavalier Bernin. *Signé* Louis. »

Paris, 11 avril 1665.

« C'est une chose qui n'est pas croyable, continue Perrault, que les honneurs que l'ont fit au cavalier Bernin : quand M. de Créqui alla prendre congé du pape, *colla solita pompa*; il alla ensuite chez le cavalier Bernin, *colla medesima*, le prier de venir en France... Dans toutes les villes par où il passa, les officiers eurent ordre, de la part du roi, de le complimenter, et de lui porter les présents de la ville. Lyon même, qui ne rendait cet honneur qu'aux princes du sang, s'en acquitta comme les autres. Des officiers envoyés de la cour lui apprêtaient à manger sur sa route, et quand il approcha de Paris on envoya au-devant de lui M. de Chambray, maître-d'hôtel de sa majesté, pour le recevoir, lui tenir compagnie et l'accompagner partout où il irait. » — On le logea d'abord avec son fils dans l'hôtel de Frontenac, meublé par l'intendant du garde-meubles, et on lui donna deux officiers pour le servir. Il salua le roi à Saint-Germain le 4 juin, jour de la Fête-Dieu. Il fit d'abord le portrait et le buste de sa majesté, puis il s'occupa des plans du Louvre, qui furent goûtés, moins pour leur mérite qu'à cause de la renommée de l'auteur. Cependant, après diverses contestations, on jeta, suivant ses dessins, les fondations de la façade orientale de ce palais ; après quoi il demanda à s'en retourner, prétextant la rigueur de l'hiver de notre climat. « La veille de son départ, dit Perrault, je lui portai moi-même, et dans mes bras, pour lui faire plus d'honneur, 3,000 louis d'or en trois sacs, avec un brevet de 12,000 livres de pension par an, et un de 1,200 livres pour son fils. Il me dit pour toute réponse que de pareils bonjours seraient bien agréables si l'on en donnait souvent... On lui promit 3,000 louis d'or par an s'il voulait rester, 6,000 livres pour son fils et autant au seigneur Mathias, son élève; 900 livres au sieur Jules, 600 livres au sieur Cosme, camérier, et 500 livres à chacun de ses estafiers. » — Il n'est pas vrai, comme on l'a dit souvent, que Bernin ayant eu connaissance du plan de la fameuse colonnade de Perrault, avoua hautement qu'il n'était pas nécessaire de faire venir des architectes d'Italie quand on en trouvait d'aussi habiles chez soi. Si cette anecdote eût été vraie, Charles Perrault n'aurait pas manqué de la rapporter dans ses mémoires ; ainsi donc les vers de Voltaire,

A la voix de Colbert, ...

(*Epître sur l'Envie*),

n'ont pas de motifs. — Tel est le portrait que Perrault fait du *cavaliere*. « Il avait une taille un peu au-dessous de la médiocre, bonne mine, un air hardi ; son âge avancé (68 ans) et sa grande réputation lui donnaient encore beaucoup de confiance. Il avait l'esprit vif et brillant, et un grand talent pour se faire valoir : beau parleur, tout plein de sentences, de paraboles, d'historiettes et de bons mots, dont il assaisonnait la plupart de ses réponses... Il ne louait et ne prisait guère que les hommes et les ouvrages de son pays. Il citait fort souvent Michel-Ange, et disait à tout propos : *Si come diceva il Michael-Angelo Buonarotta.* Il disait qu'il avait un grand ennemi à Paris, la grande opinion que l'on avait de lui : *Il concetto che trovo di me.* Il disait encore » : « Un roi dit : *Je vole mes sujets*; le ministre : *Je vole le roi*; le tailleur : *Je vole le ministre*; le soldat : *Je les vole l'un et l'autre*; le confesseur : *Je les absous tous les quatre*; le diable

dit : *Je les emporte tous cinq.* » De retour à Rome, le Bernin y continua pendant douze ou treize ans ses travaux comme sculpteur, peintre et architecte. Son dernier ouvrage de sculpteur fut un Cbrist, demi-figure, qu'il offrit à la fameuse Christine, reine de Suède, qui ne voulut pas l'accepter, par la raison qu'elle se croyait incapable de reconnaître dignement un tel présent. Bernin le lui légua par son testament. Il était occupé à la restauration de la chancellerie, lorsqu'une attaque d'apoplexie, précédée d'une fièvre lente, l'enleva aux arts et à ses admirateurs, le 28 novembre 1680. Il laissa une fortune de 2 millions de francs, somme que la reine Cbristine trouva fort au-dessous de son mérite. Et cependant, Claude Perrault, auteur de l'incomparable colonnade du Louvre, n'eut toute sa vie qu'une simple pension de 2,000 francs, qui, suivant les mémoires de son frère Charles, lui furent *assez exactement payés!* La fortune de Bernin, très légitimement acquise sans doute, nons snggère cette observation : Pourqnoi les peintres, les sculpteurs, les arcbitectes, sont-ils en général plus magnifiquement récompensés des prinees et même des peuples que les poètes, les historiens?..... Le gronpe du Laocoon est, sans contestation, supérieur à l'épisode de l'*Enéide;* le tableau de la transfiguration, le Parthenon..., sont dignes de tout éloge; mais ces admirables ouvrages valent-ils *L'Iliade, Dont Quichotte, La Jérusalem délivrée, Le Paradis perdu*, dont les auteurs sont morts dans la misère?

TEYSSÈDRE.

BERNIS (FRANÇOIS-JOACHIM DE PIERRE DE), né à Saint-Marcel (Ardèche), le 22 mai 1715, d'une famille noble et pauvre. — Poète galant et spirituel, unissant à des formes athlétiques une figure sédnisante, le jeune de Bernis pouvait prétendre à tout, à une époque où les femmes tenaient le sceptre du pouvoir. Le plus brillant avenir s'ouvrait devant lni, quelle que fût la carrière qu'il eût voulu parcourir; mais il eût vécu et serait mort dans l'obscurité s'il se fût contenté de son premier bénéfice. Nommé chanoine-comte de Brioude, il suivit les inspirations de son ambition naissante, et vint à Paris. Rien n'est à dédaigner pour un ambitieux qni a la conscience de ses avantages. Il avait compris les nécessités de sa position actuelle et de son avenir. Lié d'abord avec une petite marchande de modes assez jolie, il fut présenté par elle à quelques-unes de ses pratiques, et bientôt il descendit de la mansarde aux salons du premier étage. Aimable convive, causeur amusant, il fut recherché par la meilleure compagnie. Les bommes d'esprit applaudirent ses premiers essais poétiques. — Ses ouvrages littéraires lui onvrirent les portes de l'académie française le 29 décembre 1744. Admis dans les cercles de la baute finance, il fixa l'attention de mademoiselle Poisson, d'abord maîtresse dn financier Le Normand d'Étioles, puis son épouse. Ce mariage fut l'œuvre de l'abbé Terray, qni mit pour condition expresse l'admissiou du financier sur la liste des fermiers-généraux. — Devenue grande dame, l'amie de l'abbé de Bernis fut bientôt favorite en titre et régna sons le nom de marquise de Pompadour. L'abbé de Bernis n'était encore que simple clerc tonsuré. Il était maître de son sort et ne pouvait deviner l'élévation progressive et prodigieuse de madame Le Normand d'Étioles. La princesse de Roban, née Courcillon (nom tant soit peu roturier), était une des beautés de la conr. La mort de son époux l'avait mise en possesion d'un beau titre, d'une grande fortune et de sa liberté. Elle s'attacha l'abbé de Bernis. L'abbé lui aida à faire les honneurs de son bôtel, qui devint bientôt le rendez-vous de tous les Français et de toua les étrangers distingués par leurs talents, leur rang et leur fortune. Le comte, depnis prince de Kaunitz, alors ambassadeur de la cour de Vienne en France, était un des plus assidus commensaux de l'bôtel de Rohan. L'abbé de Bernis, qui savait prendre tous les tons et se faire tout à tous, parla

tour à tour plaisir et galanterie avec les dames, littérature et beaux-arts avec les académiciens et ceux qui espéraient le devenir, et politique avec les hommes d'état ou prétendus tels ; l'abbé était de l'avis de tout le monde. La princesse de Rohan s'était chargée de sa fortune ; elle n'éprouvait d'obstacles que de la part de son cher protégé, qui avait été nommé chanoine-comte de Lyon, et paraissait satisfait de son sort. Ce n'était pas assez pour sa protectrice ; elle voulait le voir arriver aux dignités ecclésiastiques, mais elle fut obligée d'y renoncer par l'opposition sévère du théatin Boyer, devenu évêque de Mirepoix et dispensateur suprême de la feuille des *bénéfices*.— Une riche abbaye se trouvait vacante ; il fallait triompher de l'insouciance de l'abbé ; madame de Rohan exigea qu'il se présentât chez l'évêque de Mirepoix, qui l'accueillit fort mal et refusa tout net. Il motiva son refus sur ce que « n'étant pas engagé dans les ordres sacrés, il n'était pas susceptible de posséder des bénéfices à charge d'ames ; il ajouta qu'il n'y avait rien de moins ecclésiastique que sa conduite et qu'il n'obtiendrait rien tant qu'il serait en place. » Le jeune abbé répondit au vieux prélat : « Eh bien ! monseigneur, j'attendrai » ; et il lui tira sa révérence. La répartie de l'abbé fut le grand événement du jour. Elle fut répétée, commentée, applaudie dans les petits appartements de Versailles, à l'OEil-de-Bœuf et dans tous les salons de la capitale. La grande affaire de madame de Rohan était menacée d'un échec irréparable. Le refus *brutal* de l'évêque de Mirepoix ne la découragea point : n'ayant pu faire de son bel ami un prélat, elle voulut en faire un diplomate, et se donna tous les mouvements possibles auprès du prince, depuis maréchal de Soubise, et du duc de Nivernois, pour qu'ils le recommandassent à madame de Pompadour. Elle ignorait sans doute l'intimité qui avait existé entre la nouvelle favorite et l'abbé de Bernis, mais le prince de Soubise et le duc de Nivernois ne l'ignoraient pas. Il ne leur fut pas difficile de *réchauffer leur ancienne connaissance*, et madame de Pompadour écrivit à Pâris-Duverney ce petit billet : « J'ai oublié, mon cher *nigaud*, de vous demander ce que vous avez fait pour l'abbé de *Berny* ; mandez-le moi, je vous prie, car il doit venir dimanche. » Une femme peut changer d'état, oublier ce qu'elle fut, mais jamais ses premières inclinations. Madame de Pompadour se rappela l'ami de mademoiselle Poisson, et beaucoup plus la personne que l'orthographe de son nom ; elle a pu écrire *Berny* pour *Bernys* sans que cela tirât à conséquence. Elle avait donné des sobriquets à ses intimes. Ainsi elle appelait Pâris-Duverney son *nigaud*, de Moras *son gros cochon*, d'Argenson *sa petite horreur*, et l'abbé de Bernis *son pigeon patu*. — L'Abbé fut nommé à l'ambassade de Venise le 2 novembre 1751. La favorite l'avait fait loger aux Tuileries : il ne partit pour son ambassade qu'en octobre de l'année suivante. Il y resta jusqu'à la fin d'avril 1755. Il faisait de fréquents voyages à Parme pour faire sa cour à l'infante Louise-Élisabeth, fille de Louis XV, mariée à l'infant don Philippe duc de Parme. Il passait le reste de son temps à écrire à Pâris-Duverney, qu'il s'ennuyait fort à Venise, *où il n'y avait rien à faire*. Il sollicitait son ami d'obtenir son rappel. Il se plaignait surtout de ce qu'on persistait à ne vouloir lui donner de nouveaux bénéfices qu'autant qu'il s'engagerait dans les ordres ecclésiastiques. Il se détermina enfin à faire le sacrifice de sa répugnance, et annonça cette grande nouvelle à Pâris-Duverney le 19 avril 1755 « Je me suis lié à mon état, écrivait-il ; j'ai choisi Venise pour prendre cet engagement ; la république m'en a su gré, et j'ai mis dans cette démarche tant de réflexions que j'espère ne m'en repentir jamais. Le 22, je quitte Venise. » L'abbé n'osait avouer à son intime confident le véritable motif de *son engagement*. Il importait fort peu à la sérénissime république qu'un abbé français obtint la faculté de dire la messe. Son retour

en France ne pouvait se faire attendre. De grandes dames sollicitaient pour lui ; on distinguait surtout *l'amie de la rue de la planche* (madame de Narbonne). De retour en France, l'abbé, devenu prêtre, obtint successivement plusieurs gros bénéfices. Sa fortune était assurée, mais son ambition n'était point satisfaite ; il ne quittait plus l'appartement de la favorite, dont il était devenu le conseiller intime. L'ambassade d'Espagne lui fut donnée en septembre 1755 ; mais il était devenu trop nécessaire à madame de Pompadour, il ne partit point. — Les petites passions, les haines privées, ont une grande influence sur la politique des gouvernements et les destinées des nations, quand le prince abandonne à ses maîtresses et à ses favoris la direction des affaires les plus importantes, et livre à leurs caprices les secrets du cabinet et toute la puissance ministérielle. Louis XV avait porté l'oubli de sa dignité et de toutes les convenances jusqu'à faire tenir son conseil dans le boudoir de ses maîtresses. — La vengeance est douce aux grands, et l'amour propre humilié ne pardonne jamais. Le roi de Prusse s'égayait souvent aux dépens des maîtresses du roi de France et des poètes courtisans. L'abbé diplomate, tancé par le roi poète, ne pouvait lui pardonner d'avoir écrit :

Evitez de Bernis la stérile abondance !

— Madame de Pompadour, que l'impératrice-reine Marie-Thérèse appelait sa cousine, haïssait mortellement le petit roi de Prusse, qui l'avait numérotée Cotillon II, dans la chronologie des amours de Louis XV. — Les épigrammes de Frédéric et l'enivrante et louangeuse politique de Marie-Thérèse avaient inspiré à madame de Pompadour et à l'abbé favori une haine implacable contre le roi de Prusse, et la plus vive sympathie pour l'impératrice-reine. Le ressentiment du poète et de la maîtresse paraît avoir été une des principales causes de la guerre désastreuse de 1756 et du honteux traité qui en fut la triste conséquence. Le système politique de l'Europe fut tout à coup changé par l'alliance monstrueuse de l'Autriche et de la France. Le prince de Kaunitz, premier ministre de l'impératrice-reine, n'avait pas manqué de prescrire au comte de Starenberg, son successeur à l'ambassade de France, d'insinuer à l'abbé de Bernis qu'il était de l'intérêt de la France de réunir les deux puissances dans une ligue contre le roi de Prusse. L'honnête Rouillé, alors ministre des affaires étrangères, pouvait s'opposer à cette étrange combinaison diplomatique; l'abbé de Bernis lui fut adjoint le 1er mars 1756, pour rédiger et signer au nom du roi le fameux traité d'alliance, qui fut conclu à Versailles le 1er mai suivant. La récompense de son dévouement à la favorite ne se fit pas attendre; il fut nommé conseiller d'état le 27 juin, et en septembre suivant ambassadeur extraordinaire à Vienne. Mais il en fut de cette nomination comme de celle à l'ambassade de Madrid; le nouvel ambassadeur ne quitta point la cour de Versailles. La favorite le réservait pour de plus hautes destinées. — Le roi et les anciens ministres avaient témoigné une grande répugnance pour le fatal traité. La favorite, qui faisait et défaisait à son gré les ministres et les généraux, avait résolu de faire renvoyer M. de Machau et M. d'Agenson. Ce dernier n'avait pu dissimuler son mépris et son indignation pour le traité du 1er mai 1756. Il avait chargé Favier, ex-employé supérieur au ministère des affaires étrangères, honnête homme et diplomate habile, de rédiger un mémoire pour démontrer combien cette alliance était contraire aux intérêts et à la dignité de la France. Ce mémoire, l'un des plus précieux documents de la diplomatie française, qui fait le plus grand honneur aux talents et à la loyauté de son auteur, a été imprimé dans la collection intitulée *Politique des cabinets de l'Europe, publiée en* 1789. M. d'Agenson, assuré que ce mémoire serait fidèlement remis au roi, manqua de courage au moment décisif. Il craignit de compromettre son existence ministérielle. Il n'y gagna rien : madame de Pompadour et l'abbé de Bernis le fi-

rent brutalement chasser du ministère. M. de Machau subit le même sort; et le 2 février 1757, le lendemain de leur renvoi, l'abbé de Bernis entra au conseil en qualité de ministre d'état, et quatre mois après il prit le portefeuille des affaires étrangères, qui fut ôté à M. Rouillé. Le traité avait déjà porté ses fruits. Les Prussiens étaient entrés en Allemagne dès le mois d'août 1756, et devaient envahir la Saxe, qui s'était alliée secrètement à l'Autriche. Les campagnes suivantes ne furent qu'une déplorable série de revers. Frédéric n'avait cessé, même après les victoires de Rosback et de Lissa, de proposer la paix; il avait été jusqu'à offrir à madame de Pompadour la principauté de Neufchâtel. C'est une singularité de plus à ajouter aux bizarres événements de cette époque. — Personne au reste ne prit le change sur la véritable cause de ce déplorable traité. On l'a publiquement attaqué dans une foule d'écrits en vers et en prose. Une de ces pièces finissait ainsi :

Six cent mille hommes égorgés,
Monsieur l'abbé, de grâce! est-ce assez de victimes;
Et les mépris d'un roi pour vos petites rimes
Vous semblent-ils assez vengés?
Esp. des., p. 189.

— L'abbé de Bernis, détrompé par l'expérience, ou effrayé par les cris de douleur et d'indigation de la France entière, désirait mettre un terme à tant de honte et de calamités; il était disposé à traiter avec le roi de Prusse. Madame de Pompadour persistait dans sa haine contre ce prince. La favorite et son confident, ou plutôt son complice, avaient cessé de s'entendre. Cette mésintelligence n'échappa point au comte de Stainville, depuis duc de Choiseul; il remplaça l'abbé dans le cœur et dans la confiance de la favorite, qui n'attendait plus qu'une occasion pour lui substituer Stainville. — L'abbé de Bernis, nommé cordon-bleu le 2 février 1758, reçut le chapeau de cardinal le 2 octobre suivant. Il fut brusquement renvoyé du ministère en novembre de la même année, exilé immédiatement à Vic-sur-Aisne, entre Compiègne et Soissons. Il y resta jusqu'en octobre 1760. Madame de Pombadour suivit pour l'élévation du comte de Stainville la même marche que pour l'abbé de Bernis. Stainville fut d'abord adjoint au ministère des affaires étrangères, et reçut bientôt le portefeuille de ce département. — Un dernier trait avait rendu la favorite et l'abbé de Bernis ennemis irréconciliables. Celui-ci avait remis au roi un mémoire dans lequel étaient énumérés les revers qui accablaient la France, et dont la cause était attribuée à madame de Pompadour. Le roi eut la faiblesse de le communiquer à sa maîtresse, et dès lors la disgrâce de ce ministre avait été décidée : l'abbé reçut presqu'en même temps son renvoi du ministère et le chapeau de cardinal. On fit circuler à ce sujet les vers suivants :

On dirait que son éminence
N'eut le chapeau de cardinal
Que pour tirer sa révérence.

— Il avait été élevé au cardinalat avant d'avoir occupé un siége épiscopal. Il ne fut promu à l'archevêché d'Albi qu'en juillet 1764. Il partit pour le conclave en 1769, avec le secret de la cour de France; il devait appuyer par tous les moyens possibles l'élection de Ganganelli, qui fut en effet élu et prit le nom de Clément XIV. L'appui de la France ne lui avait été assuré qu'à la condition d'abolir la congrégation des jésuites. Il tint parole, tout en ne se dissimulant pas qu'il paierait de sa vie l'exécution de sa promesse. Il mourut empoisonné le 22 septembre 1774. — Le cardinal de Bernis avait joui d'un grand crédit sous ce pontificat, et avait été nommé évêque d'Albano. Déterminé à s'établir à Rome, il n'en conserva pas moins l'archevêché d'Albi; il ne tenait plus à la France que par sa qualité d'ambassadeur de cette cour près le saint-siége. Lors de la promulgation de la constitution civile du clergé en 1791, il protesta contre cette loi avec la presque totalité des prélats et des grands bénéficiers de France. Comme eux, il adressa un mandement aux prêtres et aux fidèles de son diocèse, et une ordonnance qui dé-

ṫlarait schismatiques ceux qui prêteraient ·e serment à la nouvelle constitution, et :eux qui participeraient à la communion les prêtres assermentés. On a mis en 'oute qu'il ait paru une seule fois dans on diocèse. Il n'a pu du moins y faire u'un séjour de peu de durée. Il n'avait u y avoir un affidé à qui adresser son manement et son ordonnance. — « Et atendu, dit-il, que les circonstances où nous nous trouvons ne nous permettent pas d'employer pour la signification et publication de la présente ordonnance les formalités ordinaires, nous déclarons que la conscience de chacun de ceux qu'elle concerne sera liée par son exécution, du moment que son authenticité leur sera suffisamment connue. Donné à Rome, où nous sommes retenu par une nission expresse du roi. Le 30 mars 1791. *Signé* Cardinal de Bernis, archevêque 'Albi. »—Il avait commencé en 1737 un oème intitulé la *Religion vengée*, qu'il 'a jamais achevé. Ses œuvres poétiques, 'un genre tout opposé, ont beaucoup ontribué à son avancement en lui ouvrant les portes de l'académie. Les voyaeurs auxquels il ouvrait son palais avec a plus bienveillante politesse, les artises français ou étrangers, qu'il accueilait ou encourageait avec une générosité are, n'ont parlé de ce prélat qu'avec 'expression de la reconnaissance. Le ardinal de Bernis mourut à Rome dans un âge très avancé, en 1794. Ses poésies, réunies en deux volumes, ont eu de nombreuses éditions. Celles publiées depuis sa mort portent son nom. Il n'est indiqué dans les autres que par l'initiale B. Sa correspondance avec Pâris-Duverney, depuis 1752 jusqu'en 1769, a été imprimé pour la première fois en deux volumes in-8°, en 1790. Ces lettres offrent des détails intéressants sur les principaux événements et les principaux personnages du règne de Louis XV.

Dufey (de l'Yonne).

BERNOUILLI. Quatre grands géomètres ont porté ce nom. Dans l'espace d'un siècle, huit membres de cette famille ont cultivé avec distinction diverses branches des mathématiques et de la physique, et de 1699 à 1790, c'est-à-dire pendant 91 ans, la liste peu nombreuse des associés de notre académie des sciences a toujours contenu le nom de Bernouilli. A la ville de Bâle (en Suisse) appartient l'honneur d'avoir produit la plus étonnante succession de grands génies dont l'histoire de l'esprit humain fasse mention. — Malgré l'individualité que la nature avait imprimée à chacun d'eux, il est certain que leur genre d'esprit et leurs travaux ont un air de famille, et qu'on peut saisir plusieurs traits communs à tous, tels : un caractère ardent, qui, en les poussant aux grandes choses, les disposait aussi à l'animosité de la dispute, à l'intolérance des opinions; une finesse de vues qui allait souvent jusqu'à la profondeur, plutôt qu'une grande hardiesse de conception; la recherche curieuse des applications, plutôt que la passion des calculs abstraits; mais le trait le plus remarquable de leur physionomie savante, c'est l'universalité de connaissances qui paraît avoir appartenu à tous, universalité qui n'est pas le génie, mais qui dans ses mains sert si heureusement à relier les sciences ensemble, et à les agrandir en les unissant. Disons leurs plus belles découvertes.

Jacques Bernouilli, né à Bâle en 1654, et destiné par son père à l'état de ministre, reçut une éducation toute littéraire. Mais, entraîné par un penchant invincible vers les mathématiques, il les étudiait à la dérobée et parvint sans secours à comprendre les plus hautes théosie de l'astronomie. Après avoir voyagé dans une partie de l'Europe, il revint dans sa patrie se livrer exclusivement à l'étude des sciences. En 1680, l'apparition d'une comète fut l'occasion de son premier ouvrage, et il y donna la portée de son génie en démontrant l'opinion déjà indiquée par de grands géomètres, que les comètes sont des corps éternels, dont les retours peuvent être prédits. En 1684, Leibnitz ayant publié les premiers essais du *calcul différentiel*, qu'il venait d'inventer, Jacques Bernouilli et son frère

Jean comprirent toute l'importance de ce nouvel instrument donné à la science, et se l'approprièrent tellement par d'heureuses recherches et de profonds développements que Leibnitz disait avec une généreuse candeur que cette découverte leur appartenait aussi bien qu'à lui. C'est Jacques Bernouilli qui a donné les premiers exemples du *calcul intégral*, cette source de tant de belles découvertes. Il préparait sur le *calcul des probabilités* un grand ouvrage où il comptait non seulement approfondir les chances des jeux, mais aussi éclairer la morale et la politique, lorsqu'il mourut en 1705. Comme Archimède, il voulut que son plus beau titre de gloire fût gravé sur sa tombe. On y mit une spirale logarithmique, genre de courbe qui se reproduit sans cesse dans ses développements avec ces mots : *Eadem mutata resurgo*, mot que l'on pouvait prendre pour la profession de foi du chrétien mourant. Il réunissait au génie des mathématiques le talent de la poésie et faisait des vers latins, allemands et français. Il professa depuis 1687 jusqu'à sa mort les mathématiques à l'université de Bâle, avec une élégance et une clarté qui attiraient à ses leçons un grand concours d'auditeurs.

Jean Bernouilli, son frère, lui succéda dans cette chaire; né à Bâle en 1667, il avait été destiné au commerce, mais, se sentant appelé par la nature à l'étude des sciences, il suivit l'exemple de son frère, se fit son disciple, et fut bientôt son égal. Il partage avec lui la gloire d'avoir étendu et fécondé la belle découverte de Leibnitz. Pendant 2 ou 3 ans une noble émulation, resserrée par les liens du sang, de l'amitié et de la reconnaissance, anima les deux frères dans leurs travaux. Mais, pleins d'orgueil tous deux, tous deux âpres disputeurs, ils furent insensiblements conduits par la jalousie à la haine; les premiers torts appartiennent à Jean. C'était alors l'usage parmi les géomètres de se proposer des problèmes difficiles à résoudre, et cette guerre savante avait l'avantage d'enrichir la science d'utiles résultats. Les deux Bernouilli parurent souvent avec honneur dans la lice; mais la lutte finit par s'établir entre eux, et Jean fut vaincu, non pas par impuissance, mais par une légèreté orgueilleuse qui ne lui permit pas de donner à ses solutions une assez longue attention. Comme Jacques avait adopté de bonne heure les principes de la philosophie newtonienne, Jean, en haine de son frère, défendit toute sa vie les principes de la physique céleste de Descartes, et il faut reconnaître qu'il déploya en faveur de cette mauvaise cause toutes les ressources d'un grand génie. Il fut aussi en discussion avec la plupart des géomètres de son temps; car il jugeait avec dureté les ouvrages des autres mathématiciens, et se montrait très chatouilleux sur les siens. Il n'épargna pas même son fils Daniel, dont il accueillit fort mal les premiers essais; et ce fils ayant partagé avec son père le prix de l'académie des sciences, celui-ci lui reprocha avec amertume ce qu'il appelait « son manque de respect. » Depuis lors, il conserva contre Daniel une jalouse rancune, et lorsque ce géomètre publia son fameux traité d'hydraulique, il se hâta d'en composer un pour détourner à son profit le concert d'éloges que ce beau livre attirait sur son auteur.—Qu'on ne croie pas cependant que Jean Bernouilli fût un homme insociable. Un caractère dominateur et emporté le jetait tout d'abord dans une querelle, puis l'orgueil l'empêchait de revenir sur ses pas. Mais il eut des amis, le grand Leibnitz entre autres, qu'il défendit avec une chaleureuse habileté contre les attaques des géomètres anglais, et l'illustre Euler, son disciple, dont il encouragea les débuts. Il combattit à armes courtoises le chevalier Renau, ingénieux inventeur des bombardes, sur sa *Théorie de la manœuvre des vaisseaux*, et après une discussion aussi savante que polie, triompha par la publication de son grand traité sur cette partie si importante de l'art de la navigation. — Jean Bernouilli avait étendu sa puissance d'assimilation bien au-delà du cercle des mathématiques, comme le prouvent ses

écrits sur la physique, la physiologie, la métaphysique, et ses poésies latines et grecques. Ses excursions dans le domaine de la physiologie méritent d'être signalées. Il avait publié une dissertation sur la nutrition, dans laquelle il prouvait que les corps se transforment sans cesse, s'enrichissant chaque jour de quelque emprunt fait au dehors et perdant par compensation une portion de leur substance. Les théologiens attaquèrent ces résultats comme contraires au dogme de la résurrection. Comment, en effet, concevoir qu'au moment où tous les hommes devront reprendre leur enveloppe terrestre pour comparaître devant le souverain juge, comment concevoir qu'ils puissent donner place dans la reconstruction de leur corps à toutes les molécules qui y auront successivement fait séjour, comme en un chemin où chaque passant apporte de la poussière, d'où chaque passant en emporte? Ces débats avec les théologiens, quoique laissant suspendre sur la tête de Jean Bernouilli l'accusation d'impiété, ne le détournèrent pas des études pysiologiques. Il fit encore des recherches sur le mouvement des muscles, et essaya d'employer les mathématiques à l'évalnation des forces musculaires de l'homme.—Mort en 1748.

Daniel Bernouilli, son fils, né à Groningue, en 1700, fut comme les deux précédents un grand mathématicien malgré la volonté de ses parents. Son père le destinait au commerce; mais, passionné pour les sciences, il préféra la carrière de médecin, et alla en Italie étudier à fond l'art de guérir, sous d'illustres maîtres, Michelotti et Morgagni. Ce fut là qu'il fit ses premières armes comme géomètre. Michelotti, homme profondément versé dans les mathématiques, ayant eu quelques discussions avec d'autres savants, Daniel prit la défense de son maître et en sortit à son honneur. Appelé à professer les mathématiques à Saint-Pétersbourg, il y demeura jusqu'en 1733. Il vint alors occuper à Bâle une chaire de philosophie spéculative et de physique. Le nombre de ses travaux est immense. Dix fois il remporta ou partagea les prix de l'académie des sciences, qui étaient devenus pour lui une espèce de rente. Lui aussi embrassa des sujets très divers dans ses recherches, et, plus qu'aucun autre des Bernouilli, il s'est fait remarquer par l'alliance de la finesse et de la grandeur dans les vues, par la sagacité avec laquelle il saisissait le point fondamental de la question, par l'adresse qu'il mettait à choisir les hypothèses les plus propres à simplifier le problème. Pour lui, le calcul n'était pas le but, mais seulement le moyen, et il semblait ne considérer les mathématiques que comme un instrument dont la valeur devait se mesurer à son usage. — Les immenses progrès que venaient de faire les mathématiques depnis un siècle avaient surtout servi le développement de la physique céleste, mais les sciences spécialement applicables aux besoins de la vie sociale en avaient reçu peu de leçons; Daniel porta ses regards sur la mécanique, et ouvrit une ère nouvelle pour cette science, par la publication de son *Traité d'Hydrodynamique*, le premier ouvrage qui ait paru sur cette matière. L'art de la navigation, qui avait fourni à son père l'un de ses plus beaux ouvrages, dut à Daniel d'importants résultats. — L'arithmétique sociale, où Pascal et Jacques Bernouilli avaient fait les premiers pas, ne pouvait manquer d'inspirer un esprit si curieux d'applications, aussi fit-il servir le calcul des probabilités à démontrer les avantages de l'inoculation pour les états en général, à connaître le nombre des mariages, à déterminer l'inégalité numérique des naissances dans les deux sexes. — En physique, il est connu pour avoir, le premier, observé la vaporisation des liquides dans le vide à une température qui les laisse fixes dans l'air libre. Il s'occupa plusieurs fois de la théorie du son, et eut avec Euler une discussion célèbre sur les cordes vibrantes. — En physiologie, il a évalué la quantité d'air qui pénètre dans les poumons à chaque inspiration, recherché l'usage des feuilles dans l'économie vé-

gétale, et combattu l'existence des vaisseaux aériens dans les plantes. — Physicien autant que géomètre, il avait dès sa jeunesse adopté la théorie newtonienne. Philosophe autant que savant, il n'avait rien accepté des préjugés religieux de son époque, et, après une vie sage et heureuse, il mourut paisiblement en 1782.

Jean Bernouilli, son frère et son successeur à l'académie des sciences, né en 1710, à Bâle, avait succédé en 1748 à leur père Jean, dans la chaire de mathématiques de l'université de Bâle. Ce fut aussi un profond géomètre et un physicien habile, mais ses travaux sont moins nombreux que ceux des trois premiers. L'académie des sciences couronna ses mémoires sur le cabestan, la propagation de la lumière et l'aimant. Mort en 1790. — Les Bernouilli ont trouvé des panégyristes dignes d'eux dans Fontenelle, d'Alembert et Condorcet, secrétaires de l'académie des sciences.

A. Des Genevez.

BERNSTORFF (Comtes de), famille noble d'Allemagne, qui a produit beaucoup d'hommes d'état remarquables. — Jean Hartwick-Ernst, comte de Bernstorff, ministre d'état de Danemarck, conseiller intime et chevalier de l'ordre de l'Eléphant, naquit dans le Hanôvre le 13 mai 1713, et reçut une excellente éducation par les soins de son père André Gottlieb de Bernstorff, premier ministre de Hanôvre, qui mourut en 1726. Jean Hartwick entra au service du Danemarck à l'âge de 20 ans, et fut plus tard employé dans différentes ambassades, et ensuite envoyé en mission à Ratisbonne et à Paris. Quelque temps après il fut nommé successivement chambellan (1746), chevalier de l'ordre de Danebrog (1750), secrétaire d'état, conseiller intime et membre du conseil privé. Il apporta dans toutes les fonctions dont il fut chargé une activité fort rare et une grande noblesse de sentiments. Il fut le premier en Danemarck qui donna la liberté à ses serfs, et leur fit distribuer des terres en les affranchissant des corvées et autres charges féodales. Il institua des écoles d'accouchement, et montra toujours beaucoup de sollicitude pour les pauvres, auxquels il consacrait annuellement le quart de ses revenus; et même, lorsqu'il eut quitté le Danemarck, il n'en continua pas moins à leur faire payer chaque année une somme de 3,000 rixdales. Il contribua puissamment à établir la neutralité du Danemarck, et négocia avec tant d'habileté pendant la guerre de sept ans que le roi Frédéric V réunit à sa couronne en 1761 tous les biens du duc de Holstein-Ploen, après la mort du dernier prince de cette maison. Lorsque le duc de Holstein-Gottorp, qui fut ensuite le tsar Pierre III, voulut faire valoir ses prétentions, tant sur ce duché que sur les domaines de Schleswig, Bernstorff dirigea avec un zèle infatigable tous les préparatifs nécessaires pour soutenir la guerre qui allait probablement résulter de ces contestations. Mais il fut assez heureux pour procurer à son gouvernement un accroissement de territoire sans qu'il en résultât la moindre effusion de sang. En effet, la mort de Pierre, arrivée en 1762, prévint la guerre qui était sur le point d'éclater, et Catherine II consentit à terminer le différend à l'amiable, en acceptant en échange du Holstein les provinces d'Oldenbourg et de Delmenhorst. Bernstorff était le protecteur éclairé des sciences et fort versé lui-même dans la littérature et les beaux-arts. Après la mort de Frédéric V, dont il avait si bien dirigé les affaires, il jouit également de la faveur de son successeur Christian VII, qui l'éleva à la dignité de comte. Cependant le nouveau favori de ce monarque, Struensée, jaloux de la faveur dont Bernstorff était investi, intrigua tant auprès de son maître que le 15 septembre 1770 le comte, immédiatement après le voyage qu'ils venaient de faire ensemble dans le Holstein et le Schleswig, reçut de lui une lettre autographe dans laquelle se trouvait sa démission avec le brevet d'une pension de 6,000 rixdales. Il se retira à Hambourg, d'où il fut ensuite rappelé avec beaucoup d'éclat et de distinction,

après la chute de Struensée. Bernstorff ne jouit pas des nouveaux honneurs qui l'attendaient à la cour de Danemarck; il mourut le 19 février 1772. Les paysans de ses domaines en Danemarck lui firent ériger, le 28 août 1783, une colonne monumentale en mémoire des charges dont il les avait affranchis et des améliorations agricoles qu'il avait effectuées sur leurs terres. Cette colonne n'est remarquable que comme témoignage de la reconnaissance de ceux dont il fut le bienfaiteur. Spittler s'exprime ainsi sur le mérite de ce grand homme : « Parmi les bons ministres qui se succédèrent sous le règne de Frédéric V, roi de Danemarck, le comte de Bernstorff brille au premier rang. Tout ce qu'un ministre pouvait faire dans sa position, il l'a accompli; et s'il ne se distingua pas par de promptes et grandes entreprises, attendant au contraire du temps et des circonstances les améliorations qu'il désirait introduire dans l'administration, il n'en est pas moins recommandable, car ces améliorations ne peuvent manquer d'arriver lorsque les fonctions importantes sont remplies par des hommes capables et bien intentionnés. Bernstorff suivit donc un plan de réforme qui ne fait pas moins d'honneur à ses talents qu'à la pureté de ses intentions et à la bonté de son cœur. » —Sous plus d'un rapport, André-Pierre, comte de Bernstorff, cousin du précédent, eut encore plus de titres à la reconnaissance du royaume de Danemarck. Il naquit à Hanôvre le 28 août 1735. Son père était conseiller d'état, et possédait de grands biens. Après avoir achevé ses études universitaires, André entra, en 1755, au service du roi de Danemarck en qualité de gentilhomme de la chambre. Il se forma aux affaires sous la direction de son oncle, et chercha en 1767. comme membre du collége supérieur des finances, à coopérer à l'établissement de la liberté et du droit de propriété des paysans, conjointement avec son oncle et d'autres gentilshommes libéraux. Il était déjà chevalier de l'ordre de Danebrog, lorsque le roi lui conféra le titre de comte en même temps qu'à son cousin. En 1769, il était membre du conseil privé, lorsqu'à l'arrivée de Struensée au ministère, il reçut aussi en même temps que son cousin une lettre de révocation. Mais, rappelé vers la fin de l'année 1772, il parvint bientôt au ministère. Il prit une part très active aux négociations qui amenèrent l'échange du Holstein contre Oldenbourg et Delmenhorst, et contribua au renouvellement du traité d'alliance avec l'Angleterre. En octobre 1778, ce fut lui qui fit à la Suède la première proposition d'une neutralité armée entre les deux puissances. Il donna sa démission en 1780, problablement pour mettre un terme aux intrigues de ses ennemis, mais il fut rappelé un 1784, et réintégré dans son ancien poste. Il appuya alors de tout son pouvoir l'introduction d'un nouveau plan de finances, et prépara l'acte d'affranchissement de la servitude dans le Holstein et le Schleswig, qui reçut son effet quelque temps après sa mort. Il fut également protecteur constant de la liberté civile, et se prononça toujours contre toute restriction de la liberté de la presse. Quoiqu'il ne fût pas ami de la révolution française, il déclara néanmoins que le Danemarck n'entrerait dans aucune alliance avec les puissances européennes contre la France, à moins qu'il ne fût posé comme principe fondamental que la guerre ne serait continuée que dans le but de l'établissement de la paix générale en Europe, et non dans un but spécial d'agrandissement ou dans des vues d'intérêt particulier. Sa mort excita une douleur générale, tant on rendait justice à ses intentions. En effet, il travailla sans cesse au bonheur du Danemarck, s'appliquant sans relâche à tout ce qui pouvait produire des améliorations, tant dans le commerce, l'état militaire, la marine et les manufactures, que dans l'agriculture. Sa mort arriva le 21 juin 1797. Pendant sa maladie, le prince royal, aujourd'hui roi sous le titre de Frédéric VI, ne quitta pas un seul instant le chevet de son lit. Son convoi

fut suivi par une foule innombrable, ayant en tête le prince royal, qui avait pris sa place au milieu des fils de Bernstorff. On peut consulter sur la vie et le mérite de ce grand homme d'état l'ouvrage d'Egger : *Denkwurdigkeiten aus den Leben des K. dan. St.-Min A. P. Graf von Bernstorff* (Copenhague 1800). — Son fils Christian Bernstorff, ancien ministre des affaires étrangères en Prusse, naquit à Copenhague en 1769, et fut élevé au milieu d'un cercle composé de tout ce qu'il y avait de plus noble et de plus distingué dans le Danemarck. Il entra également au service du roi après avoir achevé ses études. Son premier emploi fut l'ambassade de Berlin ; il se rendit plus tard à Stockholm en qualité d'ambassadeur, et demeura ensuite un certain temps à Copenhague sans emploi. Après la mort de son père, 1797, il fut nommé ministre des affaires étrangères, poste qu'il occupa avec beaucoup de distinction dans des temps extrêmement difficiles. Dans la suite, il fut nommé ambassadeur à la cour impériale de Vienne, et en 1814 il assista au congrès comme plénipotentiaire de Danemarck. Il remplit aussi les fonctions d'ambassadeur à la cour de Berlin, tandis que son frère lui succédait dans l'ambassade de Vienne. — Des considérations d'une grande importance le déterminèrent à quitter le service de Danemarck pour entrer à celui de Prusse. Il fut alors nommé en 1818 ministre des affaires étrangères à Berlin, et placé à la tête du cabinet. Au congrès d'Aix-la-Chapelle, le roi de Prusse lui conféra l'ordre de l'Aigle-Noir, et l'empereur de Russie celui de Saint-André. L'année suivante, il parut au congrès de Carlsbad, assemblé pour prendre des mesures efficaces contre des troubles sérieux qui s'étaient élevés dans quelques parties de l'Allemagne. Il assista également au congrès de Vienne, qui eut lieu quelque temps après, et qui avait pour objet le maintien et l'agrandissement de la confédération germanique; il se rendit également aux différents congrès qui eurent successivement lieu à Troppan, Laybac et Vérone, dont l'objet était d'arrange les affaires d'Espagne et d'Italie ; qui fu rent résolues d'une manière si impor tante pour le reste de l'Europe. C. L.

BEROALDE DE VERVILLE (François), né à Paris en 1558. Grammairien, poète, philosophe, médecin chimiste, et même alchimiste, historien conteur, architecte, etc., etc., Beroald est un de ces savants dont le XVIe siècl nous offre tant d'exemples; mais che lui une érudition immense et mal digéré ne sut produire que des ouvrages bizarres et désordonnés comme l'était son esprit. Né dans le calvinisme, ayant embrassé par choix et dans l'âge de raiso. la religion catholique, ecclésiastique chanoine de Tours, le seul de ses écrit dont on ait conservé la mémoire est un recueil de contes obscènes et irréligieux intitulé *Le Moyen de parvenir*. L'étude des mathématiques ne lui servit qu'à tenter la déconverte du mouvement perpétuel et de la quadrature du cercle; celle de la physique et de la chimie l'entraîn à la recherche de la pierre philosophale et ses connaissances en architecture n le portèrent qu'à des descriptions minutieuses de monuments imaginaires e inexécutables. Au milieu de ces aberrations, il est facile de reconnaître une science réelle, une imagination féconde un style original et varié, une logique souvent habile pour appuyer des principes faux. Tout ce qui a suffi enfin pour assurer un nom honorable à une foule d'écrivains, qui possédaient sans doute des connaissances très inférieures à celles de Beroalde de Verville, ne servi qu'à le rendre ridicule au petit nombre de curieux qui recherchent encore ses ouvrages. Le dernier est daté de 1612. On ignore l'époque de sa mort. V.-L.

BÉROSE, astronome chaldéen, célèbre historien de Babylone et prêtre de Bélus. Les Athéniens lui avaient élevé une statue dont la langue était dorée, en reconnaissance de ses belles prédictions. Il voyagea en Grèce, et séjourna longtemps à Cos, patrie d'Hippocrate, où il

enseigna l'astronomie, puis à Athènes, où il fit connaître le cadran solaire. Quelques auteurs le placent sous le règne d'Alexandre, d'autres un peu après, vers 263. On trouve dans Josèphe quelques fragments de ses ouvrages, dont le plus important était une histoire de Chaldée, dans laquelle il remontait à l'origine même de l'univers et à la création de l'homme. Fabricius les a repris dans le tome XIV de sa *Bibliothèque grecque*. Plutarque et Vitruve lui attribuent une opinion singulière sur la nature de la lune et la cause des éclipses; il disait, par exemple, que la lune est un globe moitié lumineux, comme s'il était chauffé à blanc, et moitié de couleur d'azur. Il pensait que la partie lumineuse avait une espèce de sympathie, qui la tournait vers le soleil, et que la partie obscure, par une autre sympathie, se tournait vers l'air et la terre, et c'était là, selon lui, ce qui produisait les éclipses et les phases de la lune. Anius de Viterbe a publié, en 1545, sous le nom de *Berose*; une histoire en 5 livres dont la fausseté a bientôt été découverte. Ces études doubles, de l'astronome et de l'historien, ont fait penser à quelques auteurs qu'il y avait dans Bérose deux personnages bien distincts. E.

BERRI. Au XVIIIe siècle, le Berri était borné au nord par l'Orléanais, à l'orient par le Nivernais, au midi par le Bourbonnais, à l'occident par le Poitou; mais, à certaine époque il s'étendait aussi sur une partie du Bourbonnais et de la Touraine. Conquis par les Romains avec le reste de la Gaule, il tomba au pouvoir de Wisigoths au commencement du Ve siècle. Après la bataille de Vouillé, Clovis l'enleva aux Wisigoths. Il fut plus tard gouverné par des comtes, qui relevaient des ducs d'Aquitaine. Nous ne dirons rien des premiers comtes connus : CHUNIBERT, contemporain de Pépin-le Bref; HUMBERT, nommé par Charlemagne; STURE, WIFRED, qui vivaient sous Louis-le-Débonnaire, et GÉRARD, qui eut quelques démêlés avec Charles-le-Chauve. Gérard eut pour successeur BOSON, qui réunit le Berri au comté de Provence. Il le perdit après la révolte contre Louis-le-Bègue en 876 : il est vrai qu'il se fit roi de Provence. — En 878 BERNARD, marquis de Septimanie, s'empara par les armes de la ville de Bourges et de tout le Berri, avec l'aide de plusieurs seigneurs fort puissants : comme il usurpa les biens de l'église de Bourges, il fut excommunié par le concile de Troyes, et eut à soutenir une guerre malheureuse contre Louis-le-Bègue. Il avait été fait comte de Mâcon par Boson; mais, assiégé par les rois Louis et Carloman, il fut pris et périt problablement du dernier supplice. — Les comtes GUILLAUME Ier (886) et GUILLAUME II (927) eurent à combattre et les rois de France, et quelquefois leurs propres sujets révoltés contre eux. Après la mort du dernier, le comté de Berri fut supprimé par le roi Raoul. Ce prince donna la propriété de Bourges au vicomte de cette ville, et ordonna qu'à l'avenir ce vicomte et les différents seigneurs qui se partageaient le Berri relèveraient de la couronne. — Sous le gouvernement de GEOFFROI, le premier de ces vicomtes héréditaires, les Normands, pirates du Nord, qui, à cette époque, ravageaient les plus belles provinces de l'Europe, pénétrèrent en Berri, mais ils y éprouvèrent une défaite. — On ne sait rien de GEFFROI II et de GEOFFROI III, si ce n'est que ce dernier fit la guerre à quelques seigneurs voisins (1033). — Toute la France était à cette époque dévastée par ces guerres partielles des grands vassaux et des petits vassaux entre eux : aussi l'histoire nous fait-elle un triste tableau de la civilisation, de l'état social et de l'état matériel où se trouvait alors le pays. — GEOFFROI IV et ÉTIENNE ne firent rien de remarquable. — Enfin, en 1100, EUDES-ARPIN, se disposant à partir pour la Terre-Sainte avec le duc d'Aquitaine, vendit au roi de France, Philippe Ier, sa vicomté pour 60,000 sous d'or. Il combattit avec honneur en Palestine. Il fut pris dans une bataille que Baudouin Ier, roi de Jérusalem, livra contre son avis, et conduit à Bagdad.

Pendant sa captivité, qui fut longue, il fit vœu de prendre l'habit monastique. Ayant recouvré sa liberté par les soins de l'empereur de Constantinople, il revint en France, et se retira à l'abbaye de Cluni. — Depuis 1100, le Berri demeura uni à la couronne, jusqu'à ce que le roi Jean le donnât en apanage au prince Jean, son troisième fils, et l'érigeât en duché-pairie. (*Voy.* Jean-de-France.) Depuis, plusieurs princes français portèrent le titre de ducs de Berri; mais l'histoire de cette province ne fut plus distincte de l'histoire générale du royaume. A. S—r.

BERRI (d'Orléans, Duchesse de), fille et maîtresse du régent, née en 1695, morte à la Muette, à 24 ans, le 20 juillet 1719. Plutarque, dans la vie de Marc-Antoine, nous parle de la vie *inimitable* que l'ambitieuse et lascive Cléopâtre faisait mener à ce triumvir, qui préféra les caresses d'une reine à l'empire du monde. Il faudrait son pinceau naïf et sans fard pour nous montrer la vie *inimitable* aussi que la duchesse de Berri, avec son orgueil de princesse et sa beauté de courtisane, avec ses formes gâtées par l'embonpoint, et cependant encore belles, avec ses yeux allumés de luxure et de champagne, avec ses délirantes colères, avec son inexprimable abandon de maintien, de regards, de paroles, faisait mener au bon régent son père. Eh! combien elle alla grand train la vie de cette mademoiselle d'Orléans! Jetée dans la tombe à 24 ans, elle avait paru capable de tous les crimes, elle avait épuisé toutes les maladies qu'enfantent l'intempérance et la lubricité, rêvé toutes les ambitions, poussé à bout tous les vices, tari la coupe de toutes les voluptés, depuis la grossière et bruyante crapule du soldat aux gardes, qui s'enivre de vin et de tabac, jusqu'aux recherches raffinées de la courtisane habile à raviver les sens usés, ennuyés, blasés des princes. Quel biographe aurait la plume assez peu chaste pour nous faire voir la duchesse de Berri-Orléans montrant, le premier jour, au lit conjugal un aplomb capable d'étonner tout le monde, excepté son jeune et débonnaire époux, qui, sous l'empire de l'amour et de l'illusion, ne vit en cela qu'un charme de plus. Dès les premières semaines du mariage, le duc de Berri ne suffit plus seul à l'exigence des sens effrontés de la duchesse, et sa couche ducale devient un théâtre où l'acteur principal change souvent, si l'héroïne reste toujours la même. Alors éclatent les indécences en public, alors commencent les courses avec les jeunes gens. Devenue folle d'un écuyer de son époux, nommé Delahaye, champion au teint rosé, au cœur sensible, ardent, délicat, ne veut-elle pas, dans une visée d'héroïne de roman, se faire enlever par lui? Elle prétend qu'il l'emmène en Hollande; et l'amant trop favorisé n'échappe à cette périlleuse nécessité qu'en révélant au régent la nouvelle folie de sa fille. Au reste, Delahaye n'est pas le seul : elle admet dans sa maison, tenue avec le luxe d'une reine, maints braves aux belles moustaches, soit afin de remplir les entr'actes de sa passion en titre, soit « pour se faire compter, dit Saint-Simon, entre l'Espagne et son père, et se tourner du côté le plus avantageux; » car jamais elle ne cessa d'allier aux goûts d'une Messaline les soins ambitieux d'une femme qui se sent appelée à gouverner les hommes, sans doute parce qu'elle les méprisait autant qu'elle en était méprisée. Le règne de Delahaye ne fut pas long. Ce Lauzun, qui avait épousé, tourmenté, vilipendé la grande Mademoiselle d'Orléans-Montpensier, ce Lauzun, dont l'insurmontable impudence avait imposé à l'orgueil jusqu'alors invaincu de Louis XIV, ce Lauzun, qui tenait pour maxime « que les Bourbons veulent être rudoyés et menés le bâton haut, sans quoi on ne pourrait conserver sur eux aucun empire » (Saint-Simon, *Mém.*), avait un neveu, comme lui cadet de Gascogne : c'était Rions, au teint bilieux et verdâtre, mais aux puissantes épaules. Un tel homme, formé à pareille école, était bien digne de conquérir toutes les affections de la fille du régent. Avec cette duchesse de Berri,

qui faisait trembler son père, qui tenait à distance respectueuse sa mère, qui avait bravé les mécontentements et la sévérité bigote du vieux sultan de Versailles, Rions prend le ton de maître; il la traite en esclave, la contrarie sur ses dépenses, sur sa toilette, sur tout; il la mène bride haute, il va jusqu'à ne pas lui dissimuler la préférence et les caresses qu'il accorde à madame de Mouchy, l'une des femmes de la princesse; enfin, à la mort du duc de Berri, il se fait épouser par la noble veuve, et, comme on le conçoit sans peine, le mari se montre encore bien moins traitable que l'amant. Trop heureux le régent que la mort prématurée de sa fille l'ait débarrassé de la nécessité de reconnaître hautement ce mariage, car c'étaient chaque jour nouvelles scènes de la part de la duchesse pour qu'il le fit déclarer. Afin de compléter ce tableau du vice puni par lui-même (car sans cela trop heureux seraient les gens de race royale), suivrai-je la duchesse de Berri dans ses amours incestueux avec son père? Digne et monstrueux couple! un père que la postérité, d'accord avec Louis XIV, a qualifié de *fanfaron de crimes*, une fille si merveilleusement chassant de race qu'elle semblait moins affectionner de honteux tête-à-tête que de publiques orgies! On peut, dans les mémoires de Saint-Simon, l'ami du régent, l'époux de la dame d'honneur de la duchesse, lire la description d'un gala dans lequel le père et la fille se donnèrent en spectacle de la manière la plus extraordinaire : « Madame la duchesse de Berri, dit-il, et M. le duc d'Orléans s'y enivrèrent au point que tous ceux qui étaient là ne surent que devenir. L'effet du vin par haut et par bas fut tel qu'on en fut en peine, et ne la désenivra pas tellement qu'il fallut la ramener en cet état à Versailles. » La duchesse de Berri et son père furent les inventeurs du bal de l'Opéra, non pas avec ses folies ridiculement innocentes, mais avec les mystères raffinés de la prostitution en petites loges : c'est là que cette princesse, si fière du sang royal qui coulait dans ses veines, trouvait qu'au *paradis* tous les mortels sont égaux, et s'abandonnait avec une joie frénétique aux caresses de maint séduisant roturier. Incestueuse par ambition autant que par lubricité, cette princesse s'offrit à son père, que le public comparait au patriarche Loth; elle espérait le gouverner, et si elle ne put tout-à-fait y réussir, le régent étant peu accessible de ce côté, du moins elle acquit sur lui beaucoup plus d'influence qu'aucune autre maîtresse. Sur la fin, le régent, soit prudence, soit lassitude de libertin changeant, parvint à se soustraire presque entièrement au joug, et ce furent les efforts qu'elle fit pour le captiver de nouveau qui causèrent la mort de la duchesse. Du vivant du duc de Berri, la cour retentit plus d'une fois des contestations qui éclatèrent entre le mari jaloux et le beau-père. Le duc de Berri, peu de temps après une scène des plus vives à ce sujet, fut frappé de la courte maladie qui l'enleva à la fleur de l'âge; et le public douta peu que le poison, administré par la femme, ne fût venu à propos calmer la fureur du mari. Rien n'est moins prouvé que cet empoisonnement; mais ce ne fut pas le seul crime de ce genre dont on ait accusé la duchesse de Berri. La mort du duc de Bourgogne et celle de sa vertueuse épouse lui furent attribuées: cela n'a pas été prouvé davantage; mais toutes ces accusations ont eu la vraisemblance que leur donnait le caractère connu de la duchesse de Berri, tandis que l'histoire, pour laver le régent de tout soupçon de ce genre, n'a eu besoin que de jeter un coup d'œil impartial sur la bonté facile de son ame, à la fois si humaine et si corrompue. La soif de dominer régnait aussi bien dans le cœur de la duchesse que la soif des plaisirs. Elle voulait primer à tout prix : elle avait tous les vices de l'ambition, et l'ingratitude au premier degré. Elle devait tout à la duchesse et au duc de Bourgogne, qui avaient amené son union avec le duc de Berri, malgré les répugnances de Louis XIV et du grand-dauphin, répugnances fondées sur la connaissance de ses vices

et de ses travers. A peine mariée, elle ne dissimula pas sa haine contre sa bienfaitrice et contre tous ceux qui avaient eu part à ce résultat; dans son orgueil extravagant, elle ne craignait pas de déclarer qu'avoir contribué à son élévation c'était avoir encouru son inimitié. Orgueilleuse jusqu'à l'extravagance, elle parut un soir au spectacle sous un dais, en présence de son père et de sa mère, et il fallut que les murmures du public châtiassent cette insolence. Sur une estrade également, elle voulut recevoir l'ambassadeur de Venise. Le diplomate se retira confondu. « Cette folie d'une jeune personne occupa toute l'Europe: les ambassadeurs protestèrent, et il fallut que le régent promît que pareille scène ne se renouvellerait plus (Lacretelle). »La duchesse d'Orléans était, comme on sait, une fille légitimée de Louis XIV et de madame de Montespan: croirait-on que pour ce motif elle fut constamment l'objet des insultes de sa fille la duchesse de Berri. Que de scènes scandaleuses au milieu desquelles le régent, mari infidèle, père incestueux, fut obligé de s'interposer entre son épouse délaissée et sa fille favorite! Celle-ci voulut un jour chasser un huissier dont le seul crime était d'avoir chez elle ouvert les deux battants à la duchesse d'Orléans, honneur qui ne s'accordait pas, à la vérité, aux filles du roi légitimées, mais que cet officier avait cru devoir à la mère de la duchesse venant faire visite à sa fille. La duchesse d'Orléans avait en sa possession des pendants d'oreilles en diamants que convoitait la duchesse de Berri. La veille d'un grand bal donné à la cour, elle avait essayé vainement de les obtenir de sa mère. Piquée de ce refus, elle menaça son père de rompre avec lui si elle n'avait par son moyen les diamants de sa mère. Le duc d'Orléans va docilement les demander à sa femme, sous prétexte de les mettre en gage pour acquitter une dette. Madame d'Orléans livre son écrin, et le lendemain la duchesse de Berri triomphante se montre au bal avec les pendants d'oreilles. Le scandale était au comble; les cris et les pleurs de la duchesse d'Orléans y ajoutèrent encore, en ne laissant aucun doute sur les odieuses accusations auxquelles étaient en butte le père et la fille. La mort de la duchesse de Berri fut digne de sa vie. Elle voulait les derniers sacrements, car chez elle la peur du diable, dit St-Simon, s'alliait à l'amour de tous les vices. Le curé Languet, approuvé par le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, refusait de faire son office, si la princesse ne commençait par chasser de sa maison Rions, son amant, et la dame de Monchy, sa maîtresse avouée. Dominée jusqu'à la fin par ces deux intrigants, la duchesse ne voulait rien moins que faire jeter le curé par la fenêtre. Elle accoucha et parut sauvée: elle alla même jusqu'à se persuader que l'on avait pu cacher sa grossesse et sa délivrance. Après quelques jours de convalescence, voulant reconquérir son ancien ascendant sur son père, qui semblait s'éloigner d'elle, elle lui offrit une fête nocturne dans les jardins de Meudon, Le régent vint. Dans cette orgie, sur laquelle planait la mort, elle s'exposa d'autant plus imprudemment au froid qu'elle prétendait toujours donner le change au public sur son accouchement. Cette nuit fut la dernière de ces fêtes: atteinte à la fois d'un frisson glacial et d'une fièvre brûlante, il fallut l'emporter dans son lit: elle ne se releva plus. Cette fois les sacrements ne lui furent pas refusés: elle les reçut avec appareil, portes ouvertes, fit à l'assistance un beau discours, puis, restée seule avec ses intimes, leur demanda, comme l'empereur Auguste à ses amis, si elle n'avait pas bien joué son rôle. Un ou deux jours après, nouvelle peur du diable, nouveaux sacrements, mais reçus du moins cette fois avec décence. Elle morte, le régent fut seul à la regretter; mais il ne voulut point qu'elle eût d'oraison funèbre; cependant Massillon, qui avait sacré le cardinal Dubois, était là avec son habile et onctueuse phraséologie. Cette pudeur, de

la part du régent, fut un trait d'esprit.
Ch. Du Rosoir.

BERRI (Charles-Ferdinand d'Artois, duc de). (*Voyez* l'article Charles X.)

BERRI (Caroline-Ferdinande des Deux-Siciles, ex-duchesse de [aujourd'hui comtesse de Luchesi-Palli].) (*V.* l'article Caroline-Ferdinande des Deux-Siciles.)

BERS, vieux mot, qui s'est dit par abréviation pour *berceau* (*voyez ce mot*); il y a un ancien proverbe qui dit :

> Ce qu'on apprend au *ber*,
> Se retient jusqu'au ver.

C'est-à-dire que l'on conserve toujours les habitudes de l'enfance, et qu'on les porte jusqu'au tombeau. — Bers était aussi, chez les Égyptiens, une espèce d'électuaire (préparation pharmaceutique), dont ils usaient pour se procurer cette espèce d'ivresse que les Européens puisent dans le vin et dans les liqueurs alcoliques. E. H.

BERSARIEN, en latin *bersarius*, nom de certains bas officiers de la cour de Charlemagne, qu'on appelle aussi *bévérariens* (bevararii), et dont Plinemar parle (ép. 3, chap. 13). Quelques-uns croient que les *bersariens* étaient les gladiateurs qui combattaient les bêtes dans l'arène, et qu'on nommait pour cette raison *bestiarii*, mais l'antiquaire anglais Spelman tient pour certain que les *bersariens* étaient les officiers des chasses en général, et principalement de celle du loup, tandis que par les *bévérariens* il faut entendre les chasseurs du castor, parce que cet animal est appelé partout *bever* ou *beber*, comme l'écrit le scoliaste de Juvénal. E.

BERTAUD (Jean), naquit à Caen en 1552. Quoique élève et grand admirateur de Ronsard, Bertaud, doué d'une imagination moins abondante, sut éviter les défauts de son maître : il est vrai qu'appelé jeune encore à la cour de Henri III et secrétaire du cabinet de ce prince, il y contracta l'habitude d'un style plus pur et plus châtié que celui de Ronsard. Plus tard, Bertaud, qui était dans les ordres, fut aumônier de Marie de Médicis, et enfin évêque de Seez, où il mourut en 1611. Les vers de Bertaud ont du nombre, de la douceur et de l'élégance. Ils avaient encore un reste de réputation sous le règne dédaigneux de Louis XIV, et les pères de Port-Royal, en publiant un recueil de psaumes, le commencèrent par celui de Bertaud, qui contient cette stance si connue :

> Félicité passée,
> Qui ne peux revenir.
> Tourment de ma pensée,
> Que n'ai-je en te perdant perdu le souvenir !

On pretend que Bertaud se servit le premier du mot *pudeur*. V.-L.

BERTHE ou **BERTRADE**, fille de Caribert, comte de Laon, surnommé *Berthe au grand pied*, parce qu'elle en avait un plus grand que l'autre, avait épousé Pépin-le-Bref, et fut élevée avec lui sur le trône, lorsque ce prince reçut la couronne à Soissons, en 751. Elle lui avait déjà donné plusieurs enfants, et méritait, comme mère, comme épouse et comme femme, le pouvoir qu'elle était appelée à partager, et qu'elle rendit souvent plus facile au nouveau roi par ses bons conseils. Cependant, quelques écrivains reprochent à Pépin d'avoir eu le projet de la répudier et de n'en avoir été empêché que par les remontrances du pape Etienne III. Berthe oublia plus tard ce service, en portant atteinte à la religion d'un serment qu'on avait fait respecter à son égard. Devenue veuve, en 769, et ayant conservé une grande influence sur ses enfants, les rois d'Austrasie et de Neustrie, elle décida l'un d'eux, Charles, à répudier sa femme Hémiltrude, dont il avait un fils, pour épouser la fille de Didier, roi de Lombardie, et parvint à désarmer le ressentiment de ce même pape, qui l'avait protégée naguère contre un pareil projet, et avait évité le scandale dont elle ne craignait pas de donner à son tour l'exemple. Quoi qu'il en soit, l'histoire doit lui savoir gré d'avoir assuré la paix entre ses enfants par un acte que la religion et la saine morale désavouent

également, mais que la politique s'est crue plus d'une fois autorisée à permettre. Dès ce moment (770), il n'est plus fait mention de la reine Berthe jusqu'à sa mort, arrivée à Choisy, en 783. Elle fut enterrée à Saint-Denis, auprès de son époux. — Plusieurs autres princesses ont porté le nom de *Berthe* : 1° une fille de Charlemagne ; 2° une fille de Pépin Ier, roi d'Aquitaine ; 3° une fille de Lothaire, roi de Lorraine, femme de Théobalde II, mère de Hugues, roi d'Italie, et de Gui, duc de Toscane. C'est de cette dernière que vient l'expression proverbiale : *Au temps que Berthe filait*, pour indiquer le temps de la simplicité des mœurs. (*Voyez* aussi l'article BERTRADE.) E.

BERTHIER (ALEXANDRE), l'un des généraux les plus utilement employés par l'empereur, naquit à Versailles le 20 novembre 1753.—Il acquit en quelques années les connaissances nécessaires à un officier d'état-major, sous son père, ingénieur-géographe de beaucoup de mérite, l'un des premiers auteurs de la magnifique collection de cartes militaires du dépôt de la guerre ; il ne quitta ses leçons que pour entrer au service.—Son dessin était facile et plein de netteté ; conduit sur le terrain, il indiquait déjà avec facilité les moyens capables de réaliser la théorie. Ces épreuves, qui touchaient à l'application, appelèrent l'attention sur lui, malgré sa jeunesse. Louis XVI, qui suivait avec tant de plaisir le progrès de la géographie, qui aimait même à dessiner et à écrire des *cartes*, appela ce jeune homme à la composition d'une *carte des chasses*, qui s'exécutait dans son cabinet, et dont il était lui-même occupé. Cette carte existe, et est une des plus étudiées et des plus belles que nous ayons. On a conservé ses minutes, qui sont corrigées de la main même du roi. Les géographes de l'Europe ont imité souvent ce beau travail minutieusement spécial, mais il n'ont pas surpassé sa netteté. — Berthier passa du *cabinet topographique du roi* au service actif dans le régiment des dragons de Lorraine, dont le prince de Lambesc était colonel. C'est cet officier-général lui-même qui demanda le jeune Berthier. Le régiment qu'il commandait était regardé alors comme la première école de cavalerie de l'Europe. Berthier y apprit à manier les armes et les chevaux : il s'y fit même remarquer par sa dextérité et par le calme de son esprit, que la violence des exercices n'altérait pas.—Lors de la guerre d'Amérique, Berthier fut appelé à l'état-major du comte de Rochambeau, et s'embarqua avec l'armée. Il se distingua au combat naval de Chesapeak, et à la reconnaissance de New-York. Là, il escortait avec quelques officiers le général en chef sous le feu des batteries anglaises, quand des soldats ennemis vinrent les assaillir. L'escorte tira aussitôt l'épée, et Berthier tua de sa propre main un dragon qui se jetait sur les généraux Rochambeau et de Damas, et fit plusieurs prisonniers. Il se distingua dans les affaires suivantes par une impassible énergie. — Son activité était inépuisable dans le travail du cabinet, où il déployait sous les yeux de ses chefs des connaissances géographiques et militaires fort étendues. — Lorsqu'il était chargé de faire exécuter lui-même une disposition, il le faisait avec rapidité ; toujours maître de lui, il avait cette attention qui découvre au moment du péril le moyen de le détourner, soit en empruntant un secours à la science, soit en exaltant la valeur des soldats. Berthier passa ensuite à l'état-major du général Viomesnil : c'était au commencement de l'expédition contre la *Jamaïque*. Cette opération fut suspendue par la paix de 1783.— La guerre d'Amérique précisa et rendit tout-à-fait pratiques les connaissances de Berthier. Il avait pu les éprouver sur le terrain. A son retour en France, il se mit à suivre le cours des meilleures écoles militaires et rechercha dans les ouvrages classiques du temps toutes les connaissances immédiatement applicables à la guerre. Il alla même examiner dans les camps prussiens des théories vantées dans toute

l'Europe. Son esprit froid et réfléchi, et avide seulement de réunir en lui les connaissances qui constituent l'officier-général chargé de l'exécution d'un plan de bataille, s'enrichit chaque jour d'aperçus éprouvés et d'aperçus neufs.—Le mouvement interne et puissant qui ébranlait déjà l'Europe avertissait ce clairvoyant officier que les armes seraient la grande carrière de son temps, que là seulement s'élèveraient des existences prédominantes durables. Il travailla en conséquence à se rendre propre au commandement secondaire du premier ordre, à diriger l'inexpérience enthousiaste des bataillons quand une guerre éclaterait. C'est dans ce moment-là surtout que des officiers décidés et riches de connaissances sont précieux. — Berthier se tint prêt pour ce rôle. La révolution le trouva *colonel*, chef d'état-major, sous Bézenval. Il fut nommé ensuite commandant de la garde nationale de Versailles. La crainte et la fureur révolutionnaire l'attaquèrent dans ce poste, mais il sut s'y maintenir assez long-temps. Au commencement de la *terreur*, Berthier fut appelé aux armées, d'abord comme chef d'état-major du général Lafayette, puis comme celui de Luckner. Il y passa les cinq années les plus orageuses de la révolution et s'y battit bien. Patriote alors et officier habile, il y rendit d'éclatants services, mais en faisant pour s'effacer les mêmes efforts que d'autres faisaient pour paraître. — Il ne se sentait pas l'ardente ambition du premier rang et ne se l'est jamais sentie.—Le général Bonaparte trouva Berthier à l'armée d'Italie en 1796.—Il le prit pour son chef d'état-major, et depuis il ne l'a pas quitté. A ce moment, sa vie se confond avec celle de Napoléon ; tous ses services s'y rattachent. Berthier n'a exécuté supérieurement que les détails des campagnes ; il a su constamment les épargner au travail de l'empereur, qui, grâces à de pareils lieutenants, pouvait s'attacher quelquefois, dans ses grandes opérations, à ses seules vues générales. Il en résultait une précision d'exécution admirable. Bonaparte trouva en Berthier l'homme capable de saisir dans quelques mots, dans quelques traits, son impatiente pensée. Berthier agrandit, durant 19 années de guerres consécutives, à *campagne double* pour le grand nombre, sa réputation *d'officier d'exécution*. Cette exécution développée d'ordres généraux, communiqués seulement avec les renseignements essentiels, lui devint familière. Il refit la guerre avec cette précision mathématique qu'on remarqua autrefois dans les officiers de Turenne, et se donna ce génie expérimenté et patient qui garantirait presque l'exécution des idées générales par celle des détails ; ses études spéciales s'affermirent de plus en plus. Personne n'eût mis dans les fonctions de major-général la même assiduité, n'eût eu sa facilité et sa rapidité de travail, son ordre lumineux. Berthier fit 16 campagnes, mais il ne commanda en chef qu'un corps d'armée : c'est dans les quelques semaines qui précédèrent le *second passage des Alpes*. Alors il organisa à Dijon, puis réunit à Genève, et commanda un moment *l'armée dite de réserve*, mais sous la direction du premier consul, resté à Paris jusqu'au dernier moment. Berthier se trouva à Marengo dans son emploi ordinaire, et y dirigea tous les détails de la bataille avec fermeté, avec sagesse, avec une activité unique. Il a raconté depuis *cette campagne merveilleuse, achevée en quelques jours*, dans un ouvrage remarquable par la belle simplicité du récit et la lumière historique, et il l'a appuyé de cartes parfaites. Il a fait le même travail sur *l'expédition d'Egypte*.—Son activité dans la distribution des ordres, au feu son insouciance du danger, la force nerveuse et exercée de son corps, égale à toutes ces fatigues, le rendait bien précieux à l'empereur. Il saisissait assez vite sa conception pour se faire aider avec habileté, et répondait ainsi au plus vaste travail. Il était toujours prêt à le reprendre au milieu des nuits, des marches, des mouvements de bataille. Toute sa présence d'esprit lui était rendue en un instant. Il suffi-

sait à l'empereur de lui donner sa pensée dans quelques traits pour qu'il la traduisît aussitôt en ordres précis. C'était le même homme, doué de cet intrépide sang-froid, sur le terrain. L'ordre et la promptitude de son travail étaient vraiment admirables : c'est là *qu'éclatait ce haut talent spécial que la nature lui avait donné*, que Napoléon a loué vivement à Sainte-Hélène ; et puis sa prudence était sans cesse éveillée. Bien qu'il eût de la douceur dans le caractère et fût dépourvu de ces traits énergiques qui imposent aux hommes, il savait obtenir le respect de tout ce qui lui était subordonné. — Berthier, qui ne gagna pas de bataille, servit utilement et même avec gloire dans toutes celles du *consulat* et de l'empire. En 1796, au pont de Lodi, il déploya sous les yeux de l'armée la plus rare intrépidité : pour tout dire en peu de mots, il se signala depuis Montenotte jusqu'à la marche sur Saint-Dizier, en mars 1814. Sa carrière militaire a donc été remplie et belle. — L'histoire, après avoir fait cette belle part à la mémoire d'Alexandre Berthier, lui reprochera l'abaissement de son caractère lors de la *première restauration*. Du dernier champ de bataille de 1814, il courut lui offrir des serments qu'elle n'attendait pas d'un homme couvert des plus belles dignités de l'empire. Berthier descendit jusque là pour être nommé l'un des capitaines des gardes de Louis XVIII !!! N'eût-il pas dû préférer à cette place, assez modeste pour lui, des loisirs mérités après 50 batailles et 30 années *de marches* dans trois parties du monde? Des fautes comme celle-ci sont tristes à noter; elles nous prouvent que, malgré des lumières élevées, le prince de Wagram n'eut pas le sentiment de tout ce qu'il était. Nous nous sentons profondément humiliés d'avoir à le suivre du camp de Fontainebleau dans les salons de la *restauration* et des souverains étrangers.—Après avoir vu renverser définitivement dans les batailles l'antique monarchie, dont nos sentiments et nos idées étaient, en 1814, si éloignés, il n'eût pas dû croire qu'une calamité nationale pût la ressusciter. C'était montrer qu'il ne connaissait pas son temps et n'avait pas aimé sa cause. Berthier crut-il que sa fortune et son rang fussent simplement la rémunération de ses nombreux services? Je ne puis le croire, car il avait l'esprit juste, et il eût alors compté à un prix trop élevé ce qu'il avait fait. Il n'y avait pas de cause pour l'élever plus haut que Belliard, Reynier, Junot, Friant, Montbrun, car ces hommes étaient remarqués par-dessus lui pour des qualités éminentes. La France n'avait ratifié les *titres de prince de Wagram, de Neufchâtel*, que parce que c'était Napoléon qui les lui avait donnés. Elle avait senti qu'au jour des récompenses, il avait pu combler quelques lieutenants qui le suivaient toujours au feu de récompenses magnifiques, alors même que leurs services n'avaient été qu'utiles. — La renommée du prince de Wagram, fruit de talents secondaires dans une haute portée, n'était pourtant pas l'égale de sa fortune. Aussi, quand on le vit renier des sentiments qu'on croyait profonds en lui, l'éclat de ses titres parut s'affaiblir; et il est certain qu'il lui en manquait plusieurs pour obtenir l'une des premières places de l'armée. On devint sévère ; on le trouva ingrat et on le dit.... Comment aussi Berthier n'a-t-il pas senti, lui qui réunissait tous les sentiments d'une bonne éducation, que nos affections ne peuvent changer avec notre humeur et nos passions du moment, que nous ne sommes jamais complètement quittes en l vers l'amitié et la générosité? —En 1815, lorsque Napoléon s'élança héroïquement du golfe de Juan sur Paris, Berthier, redoutant la colère du maître, se retira à Bamberg, au château du prince de Bavière, son beau-père, avec son épouse, la princesse de Bavière, et ses trois enfants. C'est là qu'il termina quelques semaines après et bien tristement sa vie (le 1er juin 1815). Voici ce qu'on a raconté à ce sujet (dans l'*Observateur autrichien*). — « De son palais, entendant

battre les tambours de quelques régiments, il courut à une fenêtre pour les voir passer. Ces troupes étaient dirigés sur la France ; leur vue l'émut si extraordinairement qu'une attaque d'apoplexie le frappa à l'instant même, et le coup le précipita du balcon dans la rue, où il expira aussitôt. » — Berthier avait la figure fine et douce, mais peu remarquable ; elle contrastait avec les belles et mâles figures des généraux dont il *rédigeait* les opérations; il était sans illusion dans la vie ; son but n'avait été grand à aucune époque. — Son éducation avait été très soignée, comme nous l'avons dit, et il y avait réuni avec les années des connaissances solides ; son esprit retraçait très bien les faits, mais il les retraçait sans mouvement et sans coloris. C'est ce que prouvent tous ses *rapports* et quelques ouvrages remarquables qu'il a publiés. Tout y est raconté avec un soin fidèle, mais c'est tout. Rien ne s'y élève, rien n'y est peint avec feu. La simplicité qu'il a n'est pas la *manière* simple des esprits supérieurs qui relèvent de temps en temps cette simplicité du récit par de belles pensées, des traits profonds ou éclatants. Il est visible que Berthier ne peut pas faire davantage, que sa portée d'esprit n'excède pas l'élan qu'il a pris, et ces vues justes. — Son entretien était agréable, solide et poli, et il écoutait remarquablement bien. Il avait des qualités personnelles honorables, de la justice, de la générosité. On cite aussi des affections tendres et durables. — Jamais non plus un ancien compagnon du maréchal n'éleva la voix pour se plaindre de lui. Il ne manqua qu'à l'amitié du meilleur des grands hommes, d'un homme qu'il aurait dû adorer, si le cœur humain n'était pas un inexplicable tissu de contradictions ! — Quant aux talents du maréchal, on ne lui a reconnu que celui d'*exécuter les détails*, qu'il apercevait, du reste, sur de légers indices, mais l'empereur ou le consul se réservait la création, l'indication et la direction de leur ensemble. Lorsque Napoléon commandait en personne, il ne laissait pas négliger le fait le plus secondaire, et il ne s'en rapportait qu'à lui, quels que fussent le mérite et l'attachement des officiers. Il n'avait jamais en personne une entière confiance dans un moment décisif ; il dictait ses ordres et le faisait avec la rapidité, la clarté et la négligence de la conversation ; mais une méditation profonde, une prévoyance défiante, une attention à tout remarquer, se décèlent dans ces fortes dictées que Berthier saisissait si vite, et dont il avait l'art de mettre les vues en évidence. Avec cette manière-là, l'empereur fut toujours le seul auteur de ses batailles.

FRÉDÉRIC FAYOT.

BERTHOLLET, devenu Français par les travaux et le rang distingué qu'il occupa parmi nous, était né en Savoie, où il se livra de bonne heure à l'étude de la médecine. Dans l'intention de se livrer plus facilement à ses goûts pour les sciences, il vint à Paris, où il trouvait plus de moyens de les étudier, et il dut au duc d'Orléans la facilité d'exécuter des projets que son peu de fortune l'eussent peut-être mis pour toujours hors d'état d'entreprendre. — La chimie n'avait pas encore reçu cette direction assurée qui fut la conséquence des travaux de l'illustre Lavoisier : les méthodes se perfectionnaient, les observations étaient mieux dirigées, mais une théorie fausse gênait les esprits les plus élevés et nuisait au progrès de la science. — Berthollet, dont les travaux avaient déjà ce cachet d'exactitude qui décèlent le savant distingué, soutint pendant plusieurs années la théorie du phlogistique, contre le créateur de la chimie moderne, et ce ne fut que fort tardivement, qu'abandonnant Sthal et ses partisans, il adopta les idées de Lavoisier. — La masse innombrable de faits recueillis par les chimistes, l'incohérence et la bizarrerie des noms imposés aux substances qu'ils avaient soumises à leurs recherches, rendaient l'étude de cette science ardue et presque rebutante. Guyton de Morveau, qui avait senti l'importance d'un langage chimique rationnel et uniforme, se réu-

nit à Lavoisier, à Berthollet et à Fourcroy pour créer une nomenclature qui fut bientôt adoptée partout où la chimie antiphlogistique compte des partisans, et qui, avec quelques modifications nécessitées par les découvertes nouvelles, sert encore de base à la chimie. — Les travaux de Berthollet lui ouvrirent bientôt les portes de l'académie des sciences, où il remplaça Bucquet, et peu après il fut nommé directeur des teintures aux Gobelins. Ce fut dans cette nouvelle position, qu'occupé des recherches sur les procédés relatifs à un art aussi important, il fit l'une des plus belles et des plus utiles applications de la chimie moderne aux arts, en décrivant les moyens de blanchir les toiles par le moyen du chlore. L'un des hommes les plus habiles du dernier siècle, Scheele, avait découvert ce corps; Guyton de Morveau venait d'en tirer parti pour la désinfection de l'air, et cet agent nouveau et si remarquable par ses caractères devenait entre les mains d'un autre chimiste français la base de l'un de nos arts les plus importants. — Les toiles qui sortent des mains de l'ouvrier qui les a tissées présentent une teinte plus ou moins sensible : pour recevoir des couleurs brillantes qui n'en éprouvent pas d'altération, il faut que cette teinte ait disparu, et que le tissu soit amené à un blanc parfait. Un seul moyen était alors mis en usage pour le produire, l'exposition sur le pré; la matière colorante, décomposée par l'action de la lumière et de l'humidité, était enlevée par des lessives convenables, mais ce procédé était long et exigeait de grandes surfaces de terrain. Berthollet trouva le moyen de le remplacer par un autre tout chimique, qui est maintenant généralement répandu. Ce fut sans contredit un des plus grands services rendus à l'industrie que cette application, d'autant plus remarquable que son auteur s'occupait plus des hautes spéculations de la science que des travaux qui avaient pour but l'amélioration des arts. — Le procédé de blanchiment que l'on désigne sous le nom de procédé *berthollien* ou chimique sera décrit dans un article spécial. Nous ne devons ici qu'en signaler la découverte et faire remarquer quelles heureuses applications il a reçues quand on l'a fait servir à la préparation de la pâte du papier, à laquelle il donne un éclat que l'on pouvait à peine obtenir par les moyens employés jusque là. — Dans ses travaux sur le chlore, Berthollet découvrit des composés nouveaux, les chlorates, que leurs propriétés extraordinaires signalaient d'une manière particulière à l'attention des chimistes. La facilité et la violence avec laquelle détone leur mélange avec le soufre et le charbon avaient fait croire qu'on pourrait les faire servir à la préparation d'une poudre beaucoup plus forte que celle que l'on prépare avec le salpêtre. Cette force même était un obstacle à son emploi, et l'essai qui fut fait à Essone pour la confection de ce produit occasionna l'explosion des machines et la mort de plusieurs personnes; il fallut renoncer à son usage. — Berthollet publia sur beaucoup de sujets des travaux chimiques du plus haut intérêt; ses recherches sur l'argent fulminant (*voy.* ARGENT, t. III, p. 52) firent connaître une série de composés remarquables à plus d'un titre. Celles sur les gaz hydrogènes carbonés, quoique les résultats ne se soient pas tous confirmés, ont conduit plusieurs chimistes à des travaux importants. — Lorsque les armées françaises passèrent en Égypte, un institut fut créé au Caire; Berthollet en fit partie, et coopéra aux utiles recherches des savants de cette expédition. Il s'occupa particulièrement de rechercher la cause de la formation de ces immenses dépôts de *natroun* que recèle le sol de ce pays, et les observations qu'il fit sur cet objet le conduisirent à des spéculations du plus haut intérêt, et qui sont l'un de ses titres les plus honorables. — Les navigateurs sont fréquemment exposés à faire usage d'eau qui a éprouvé une altération profonde par son séjour dans les tonneaux; Berthollet, ayant reconnu l'action utile que le charbon peut exercer sur ce liquide

pour le conserver, proposa de charbonner l'intérieur des tonneaux qui le contiennent. Ce moyen donna des résultats avantageux qui furent utilisés par la marine, et ont rendu de grands services aux équipages. L'Angleterre a remplacé ce moyen par l'emploi des caisses en fer, qui offrent plus d'avantages sous le rapport économique, mais qui ne sont pas préférables pour la conservation de l'eau. — Comblé d'honneurs et des faveurs de la fortune par sa nomination au sénat et par la dotation qu'il reçut de la sénatorerie de Montpellier, Berthollet fit servir l'avantage de sa position à l'avancement de la science, et il réunit dans sa maison, sous le nom de *société d'Arcueil*, un petit nombre d'hommes distingués qui s'occupèrent avec la plus grande distinction de toutes les questions qui pouvaient éclairer les sciences. Un laboratoire pourvu des plus beaux instruments permettait aux membres de la société de répéter les expériences les plus importantes, et les trois volumes de mémoires qu'ils ont publiés renferment plusieurs des plus beaux travaux qui aient été faits à cette époque. — Berthollet n'a publié que deux ouvrages, l'un sur la teinture, qui renferme tout ce que l'on connaissait sur cet art important; l'autre, *La Statique chimique*, qui seul suffirait pour illustrer un homme. Dans cet ouvrage, Berthollet a donné sur l'affinité chimique et la nature des combinaisons des idées que n'ont pas toutes vérifiées des travaux postérieurs; une grande partie même ont été abandonnées pour celles de son antagoniste, Proust; mais on ne peut disconvenir que Berthollet sut développer, pour soutenir son système, toutes les ressources du génie, et si ses opinions ont été reconnues erronées, ce furent les erreurs d'un grand homme. — Lorsque les prix décennaux durent être décernés, l'académie des sciences désigna pour l'un d'entre eux la *Statique* de Berthollet, qui méritait bien cet honneur, et que l'on citera toujours comme l'un des plus remarquables qui aient paru dans une époque où les sciences firent de si remarquables progrès. — Dans les temps d'horrible mémoire où des hommes de sang tyrannisaient la France, muette en présence des bourreaux, quelques traits de courage vinrent montrer de temps à autre que toute énergie n'était pas disparue dans des hommes que leur position et la nature de leurs connaissances plaçaient souvent dans des situations d'autant plus difficiles que la mort était presque toujours la suite d'une résistance aux violences des hommes du pouvoir. Heureux s'ils avaient su en faire usage pour détruire un aussi déplorable état de la société...! — Chargé d'examiner de l'eau-de-vie que l'on prétendait empoisonnée, Berthollet, n'y ayant rencontré aucune substance nuisible, consigna dans un rapport la résultat de ses essais favorables au fournisseur, que voulaient perdre des hommes envieux de ses richesses, et qui mandèrent Berthollet pour rendre compte de ses recherches. — « Es-tu sûr de ce que tu dis? lui demandèrent-ils avec férocité. — Très sûr. — Ferais-tu sur toi l'épreuve de cette eau-de-vie? Pour toute réponse il en avala un verre. Tu es bien hardi. — Moins que je ne l'étais en écrivant mon rapport, répliqua Berthollet. » — (Nous avons cru devoir emprunter ce fait à l'éloge de Berthollet, par M. Pariset.) — Depuis plusieurs années, Berthollet ne s'occupait plus de recherches chimiques, mais il restait protecteur zelé des sciences, quand il leur fut fut enlevé à 74 ans, en 1822. H. Gaultier de Claubry.

Poudre fulminante de Berthollet. Cette substance, la plus intactile peut-être de celles que l'on connaisse, a reçu le nom du savant auquel on en doit la découverte. Ce n'est qu'avec beaucoup de précautions qu'on peut la préparer à cause des dangers qui accompagnent sa détonation, et en opérant sur des quantités extrêmement petites de matière. — Après avoir dissous de l'argent fin dans de l'acide nitrique ou eau-forte, on verse dans la liqueur une petite quantité d'*eau de chaux*, qui y for-

me un précipité brun qu'on lave à plusieurs reprises avec de l'eau distillée; on verse ensuite sur ce résidu humide, une petite quantité d'*ammoniaque*, qui le dissout, et on abandonne la matière à l'air pour qu'elle se dessèche. — Si on opérait seulement sur un décigramme d'argent, il faudrait distribuer le précipité obtenu par la chaux dans une douzaine de verres de montre avant d'y verser l'ammoniaque, car, une fois formée, la poudre fulminante pourrait détoner et donner lieu à de très graves accidents. — On ne pourrait sans s'exposer chercher à enlever cette combinaison, même humide, pour la diviser en plusieurs parties, et ce serait courir aussi des risques que de la placer dans un vase de verre ou de porcelaine, qui pourraient être brisés dans sa détonation, et les fragments lancés avec une grande violence. — Quand l'oxyde d'argent encore humide a été versé en très petite quantité dans les verres de montre, on les place à une assez grande distance les uns des autres, sur une planche; on ajoute de l'ammoniaque pour dissoudre l'oxyde et en laisser la dessiccation s'opérer. — Vient-on alors à toucher la matière avec un tube de verre ou un bâton, souvent même avec une barbe de plume, une détonation violente a lieu; le verre de montre est ordinairement brisé en mille pièces, et souvent le mouvement occasionné par l'air suffit pour faire fulminer la matière renfermée dans quelques-uns de ceux qui sont placés à peu de distance. — Il arrive souvent aussi que quoique préparée de la même manière, une certaine quantité de l'argent fulminant ne détone pas, même par un frottement assez fort, mais sa décomposition s'opère dans la plupart des cas avec tant de facilité qu'il est prudent de se servir d'un bâton d'un mètre au moins de longueur pour le toucher. — Cette poudre fulminante partage avec plusieurs autres la singulière propriété de produire un effet très considérable sur les corps qui la supportent, et qu'elle enfonce avec beaucoup violence, tandis que la poudre à canon ne produit d'action que sur le projectile qui lui est opposé. On n'a jusqu'ici donné aucune explication entièrement satisfaisante de ce phénomène.

H. Gaultier de Claubry.

BERTIN (Antoine), né à l'île Bourbon, le 10 octobre 1752. Le surnom de Tibulle semble autoriser l'opinion assez commune que Parny doit beaucoup à l'amant de Délie, et le représente avec une fidélité parfaite : cette opinion est une erreur. Parny ressemble quelquefois à Tibulle, comme on ressemble à un frère sans le savoir, et parce que la nature l'a voulu ainsi. Toujours original, il ne cherche presque jamais à copier les autres. Il trouve ses inspirations dans son cœur; aussi chez lui l'expression est-elle la fille et l'image du sentiment ou de la pensée du poète qui les a conçua. Quand Parny voulut chanter, il y interrogea une lyre particulière que l'amour venait de lui donner, et qui résonna tout à coup avec une douceur infinie. Il en fut autrement de son ami: aussi spirituel que brave et galant, dès l'âge de 20 ans, Bertin avait manifesté un vif penchant pour la poésie. Une foule de jolis vers de sa composition étaient répandus dans la société. Il avait imprimé, dit-on, un petit recueil de poésie en 1773, année du départ de Parny pour l'île de Bourbon; ce recueil n'a laissé aucune trace; les érudits mêmes et les bibliographes ne croient pas à son existence, malgré l'assertion positive de Ginguené. Quelle que soit la vérité à ce sujet, Bertin, dans ses premiers essais, suivait l'école de Dorat, avec lequel il avait contracté des liaisons de plaisir; il imitait la manière, le coloris faux et brillant de ce poète, qui gâta, comme à plaisir, quelques dons heureux de la nature. Le succès universel de Parny et le discrédit rapide de Dorat dessillèrent les yeux de son élève. Enflammé du désir d'obtenir aussi quelque gloire, il embrassa Parny, et qutita Feuillancourt, leur retraite commune, pour un séjour plus solitaire, et ses joyeux amis pour les élégiaques de l'antiquité; il ne se contenta pas d'étudier avec soin,

Catulle, Tibulle et Properce, il les traduisit avec soin et en fit des extraits considérables avec l'intention de leur donner place dans ses élégies françaises. Avant que ce fait ne m'eût été révélé par le chantre d'Éléonore, confident de tous les secrets de Bertin, une lecture attentive et mes souvenirs m'avaient appris qu'il n'écrit presque jamais d'original. Bertin demande son goût et ses peintures de la campagne à Tibulle, son esprit à Ovide, son enthousiasme d'amant à Properce; ses vives images des plaisirs des sens à Catulle ou à Jean Second, sa tendresse et ses larmes au chantre d'Éléonore. Presque toutes ses élégies se composent de nombreux larcins, qu'il dissimule plus ou moins bien, mais qui n'entrent pas toujours à propos dans le cadre de la pensée première. Aussi manque-t-il entièrement d'unité dans la composition, et de couleur propre dans le style. Quelquefois il reproduit les anciens avec un rare bonheur; telles de ses imitations de Tibulle sont peut-être supérieures à toutes les imitations que l'on a faites de ce poète parmi nous. Mais la fureur de copier entraîne le chantre d'Eucharis au point de prendre dans Tibulle, et d'appliquer à une brillante héroïne de nos cercles de Paris des détails de mœurs qui sembleraient annoncer une courtisane de Rome, occupée à filer son fuseau sous la garde d'une vieille esclave. Aussi ne serais-je pas étonné qu'Eucharis ou Catilie n'eussent dit à leur favori, avec une certaine malice, pour le punir de ses anachronismes en amour et en poésie : « Mon ami, nous sommes de Paris et non de Rome; faites-nous l'amour en français. » Une autre imitation donne lieu à d'autres reproches. Jean Second, heureux depuis long-temps avec sa maîtresse, lui recommande dans un charmant badinage d'être avare de caresses; il ne veut pas qu'on lui accorde tout ce qu'il sollicite avec ardeur.

Ainsi de neuf baisers que demandent mes vœux,
Sévère par amour, n'en accorde que deux,
Mais froids comme un baiser de Diane à son frère,
Chastes comme un baiser d'une fille à son père,
Quand elle ignore encor Vénus et les plaisirs!
Alors, sourde à ma voix, rebelle à mes désirs,
Fuis comme la colombe ou la nymphe légère!
Volel cache tes pas dans un bois solitaire!
Cache-les dans un antre impénétrable au jour!
Vers l'antre, dans le bois, je m'élance à mon tour,
Et, vainqueur enflammé par l'espoir et l'attente,
De mes bras triomphants saisissant mon amante,
Je l'enlève éperdue, et semblable au ramier
Sous l'ongle recourbé du cruel épervier, etc.

Bertin, dans une froide copie de l'original, adresse sérieusement les mêmes choses à sa maîtresse avant le triomphe. Quel est l'homme passionné qui ait jamais commis une pareille faute? quel est l'amant qui dise à sa maîtresse : « Je suis sûr de la victoire mais je ne veux pas encore le bonheur. Je sais bien que vous voulez me l'accorder, mais différons-le! je veux attendre. » Voyez au contraire comme en plaisantant sur un pareil sujet Jean Second s'excuse de son apparente froideur par un emportement d'amour. Bertin ne s'aperçoit pas qu'il peut blesser l'orgueil et la pudeur de son Eucharis, et se perdre à jamais dans son esprit. Et c'est un Français qui commet de pareilles inconvenances avec une femme de la société la plus polie, et dans un pays où l'amour a tant de délicatesse! Bertin est plus heureux dans ses imitations de Parny, qui peint les mœurs de notre temps, et la vive passion de l'amour telle que la sentent les modernes. Mais il se pénètre si profondément de ce nouveau modèle que souvent tout son mérite est de le répéter comme une glace fidèle réfléchit les objets qu'on lui présente. Dans Parny, la passion est vraie, tendre, et devient plus profonde chaque jour, après avoir paru légère dans la peinture de ses premiers plaisirs. Elle remplit le cœur du poète, elle s'accroît en silence, et se répand sans peine au dehors, comme une eau vive que renouvelle sans cesse une source abondante. Dans Bertin, l'amour paraîtrait un sentiment factice ou emprunté; l'orgueil, la vanité, la fièvre des sens, font fermenter son esprit, mais le cœur reste froid. Aussi, dans le tête-à-tête, cette grande épreuve de l'amour, sa conversation avec Eucharis est stérile, et, pour prévenir la froideur, il est obli-

gé de faire intervenir des tiers entre sa maîtresse et lui. Nous sentons que s'il n'appelait pas les anciens et Voltaire ou Parny à son secours, Eucharis lui adresserait bientôt une question semblable à celle de Bérénice à Titus, dont la froideur l'afflige :

Ce cœur, après huit jours, n'a-t-il rien à me dire?

On a cité avec de grands éloges, et les femmes, ainsi que les jeunes gens, quelquefois également dupes de l'exaltation, ont retenu le début de la peinture du premier bonheur de Bertin :

Elle est à moi! divinités du Pinde,
De vos lauriers ceignez mon front vainqueur!
Elle est à moi! que les maîtres de l'Inde
Portent envie au maître de son cœur!

Ce début fait illusion au lecteur; mais, qui le croirait? un triomphe si magnifiquement célébré par un homme qui nous semble ivre d'orgueil et d'amour avait laissé en lui une impression si faible qu'impuissant à trouver des souvenirs et des images, il s'est vu contraint de mettre à contribution Ovide, Properce et Voltaire, pour les détails mêmes de sa victoire. Le cœur féconde tout dans Parny; l'esprit, l'imagination, les souvenirs des sens et le talent de peindre et d'orner la vérité sans l'altérer. C'est encore dans un cœur tendre et sensible que Parny a puisé ce sentiment délicat des convenances, ce choix d'expressions, cette pudeur de paroles dont la poésie érotique ne saurait se passer, et que Bertin oublie ou blesse quelquefois d'une manière si étrange. L'amant d'Éléonore est toujours de bonne compagnie ainsi que de bon goût. Bertin, qui avait cependant vécu au sein d'une société élégante et polie, n'en a pas toujours conservé l'empreinte. Dans ses élégies les plus agréables, certains traits communs et presque grossiers désenchantent des tableaux dignes de l'Albane; ils choquent les oreilles, comme une expression libre qui échapperait tout à coup de la bouche d'une femme distinguée par la noblesse des manières et la grâce du langage. — Si Bertin ne respire pas la douceur et la mollesse de Parny, il le surpasse en éclat, en audace et en vigueur. Trempé dans les sources antiques, il y puise parfois des transports d'enthousiasme qui donnent presque le mouvement lyrique à ses vers. Peut-être même la nature l'avait-elle appelé à la haute poésie; c'est une opinion que font naître ses beaux vers sur l'Italie, et d'autres encore, qui sont pleins d'inspiration; mais il eût été tout-à-fait incapable de produire le poème d'*Isnel et d'Aslega*, où les connaisseurs ont retrouvé la grâce, la pureté, le charme des élégies amoureuses de Parny, avec un style plus châtié, plus élégant et plus riche de couleurs. L'auteur a jeté au milieu de ses récits des hymmes de guerre et d'amour dont quelques-uns ont tant de mélodie que l'on peut dire que la musique en a été faite par le poète. M. de Fontanes appelait ce petit ouvrage un diamant. Dans quelques-unes de ses pièces, Bertin n'a pris conseil que de lui-même, et ce ne sont pas les plus faibles du recueil. L'élégie qui a pour titre *Le Portrait d'Eucharis* respire tout l'enthousiasme d'un amant pour la beauté de sa maîtresse, et contient de ces détails brillants et vrais qui donnent à la poésie érotique une variété dont le genre a besoin. Toutefois, le nom d'*idylle*, suivant le sens que lui donnaient les Grecs, conviendrait mieux à la pièce que celui d'élégie. Cette réflexion s'appliquerait souvent aux compositions de Properce et de Bertin. D'autres pièces sont marquées au coin de la véritable poésie, et quelquefois les plus élégantes formes de style rendent avec éclat des pensées dignes d'elles. Les souvenirs de l'île Bourbon, sa patrie, fournissent surtout d'heureuses inspirations au compatriote de Parny. Il se montre amant et poète dans l'élégie *Aux mânes d'Eucharis*, mais je ne voudrais pas voir Catilie intervenir dans la scène des derniers adieux de Bertin à sa première maîtresse; il devait payer seul un tribut de regrets à cette Eucharis tant célébrée, il ne devait s'occuper que d'elle sur son tombeau. Il y a dans les choses de sentiment une délicatesse, une pu-

denr et un caractère religieux qui demandent à être respectés. Parny connaissait tous ces mystères, qui ne s'apprennent pas, mais que l'on trouve en soi quand on a une ame tendre et que cette ame est vraiment touchée. — Bertin avait connu particulièrement Delille, et il en parle dans des termes qui ne sont plus d'accord avec l'idée que nous a laissée de lui le chantre des *Jardins*, devenu le rival de Milton. Doué de l'esprit le plus brillant, d'une humeur facile et enjouée, à la fois naïf et malin, protée insaisissable dans les formes variées de ses apparitions, véritable fascinateur par le talent de déclamer les plus beaux vers du monde, Delille, au temps de sa jeunesse, était, comme il le fut jusqu'à son dernier soupir, le plus aimable des hommes. Mais, semblable à un papillon, dont personne ne croyait pouvoir fixer l'inconstance, on le regardait comme un être sacré, volage et léger, suivant la définition du poète par Platon; tout le monde sait le noble démenti que son illustre vieillesse est venue donner à cet arrêt de l'opinion du temps trompé par des apparences :

L'abbé Delille avec son air enfant,
Sera toujours du parti triomphant.

Delille resta fidèle au parti vaincu, et garda le silence même devant une gloire immense; mais Bertin, mort quarante-quatre ans avant Delille, n'avait pu connaître en lui que le poète enchanteur et l'aimable convive qui manquait à toutes ses promesses, et voltigeait dans la société, comme une abeille qui ne pose qu'un moment sur chaque fleur. La vie de Bertin ne fournit que fort peu de détails. Né le 10 octobre 1752 à l'île Bourbon, une année avant Parny, il vint comme lui étudier à Paris, et obtint de brillants succès au collége du Plessis. Suivant Ginguené, il aurait même remporté le prix d'honneur, mais cette assertion parait tout-à-fait dénuée de fondement. Ainsi que le chantre d'Éléonore, il entra de bonne heure au service, et devint même chevalier de l'ordre de St.-Louis. En 1777 et 1778, il exerça les fonctions d'écuyer auprès du comte d'Artois; il reçut des bienfaits de ce prince et de la reine Marie-Antoinette. Bertin reconnaissait Parny pour son maître; mais Parny voyait dans Bertin son émule, et partagea toujours avec joie les succès d'un ami. Tous deux nés sous le même ciel, tous deux courant la double carrière des armes et des lettres, tous deux favorisés des Muses, tous deux célèbres dans les fastes de l'Amour, ils se chérissaient comme des frères, et leur union ne fut jamais troublée par des jalousies d'auteur. Parny était pour Bertin le juge plein de candeur qu'Horace a vanté dans son cher Tibulle; Parny ne parlait jamais de Bertin qu'avec la plus tendre affection; mais, dans la confidence intime, il accusait Bertin d'être trop occupé de lui-même; il aurait voulu que Bertin s'oubliât pour être tout entier à sa maîtresse. Il trouvait trop d'orgueil personnel et pas assez d'amour dans le chantre d'Eucharis. « Mon ami, me disait-il un jour, les femmes sur le piédestal, et nous dans l'attitude de Pygmalion devant la beauté souveraine, voilà la poésie érotique. » Bertin parait avoir cessé de bonne heure son commerce avec les Muses, du moins on ne voit plus paraître de vers de lui depuis son édition de 1785. Est-ce une santé chancelante, est-ce le mariage de Catilie qui réduisit son amant au silence? On ne peut faire à cet égard que des conjectures. Nous ne savons pas davantage comment il accueillit la révolution française, qui avait excité l'enthousiasme de Parny. Les deux amis se trouvèrent-ils d'accord en politique comme sur tout le reste? ou bien un premier dissentiment se glissa-t-il entre eux? Je n'ose rien affirmer sur ce sujet; mais, comme Parny, en me parlant tant de fois de Bertin, ne m'a jamais rien révélé de semblable, je suis fondé à croire qu'aucun nuage ne vint troubler le riant horizon d'une amitié si pure. Bertin quitta la France à la fin de 1789 pour aller à Saint-Domingue épouser une jeune créole qu'il avait connue à Paris. De longues formalités retardèrent la conclusion

du mariage jusqu'au commencement de juin 1791. Le jour où la célébration devait avoir lieu, Bertin, déjà malade, demanda qu'elle se fît dans sa chambre, mais à peine eut-il prononcé le *oui* d'une voix très faible qu'il s'évanouit. Il ne reprit connaissance qu'avec une forte fièvre et des vomissements. Après des épreintes douloureuses, il mourut le dix-septième jour de sa maladie, âgé d'un peu plus de trente-huit ans, laissant une jeune épouse et toute une famille dans le deuil. Parny lui survécut 24 ans, et ne cessa de donner des regrets à la mémoire de ce jeune poète, qui du moins avait conquis avant de mourir toute la renommée qu'il pouvait attendre de son talent.

P.-F. Tissot.

BERTIN (Théodore-Pierre), né à Donemarie en Brie, près Provins, le 2 novembre 1751, était fils d'un avocat au parlement. Employé dans la ferme générale, il s'était livré avec ardeur, et, on peut le dire, avec une sorte de passion, à l'étude de la langue anglaise, dans un temps où les chefs-d'œuvre de la littérature de nos voisins d'outre-mer ne nous étaient guère connus que par des traductions. Étonné de l'oubli de Letourneur, qui n'avait point compris dans les œuvres choisies du célèbre auteur des *Nuits* la satire d'Young sur l'*Amour de la Renommée*, il en fit, vers 1788, une traduction en format in-12, réimprimée depuis sous le format in-18, et qui a été imitée en vers par M. Lablée. La *Vie de Bacon* et un ouvrage de *William Paley* sur la justice criminelle et le jury ont été traduits aussi avant la révolution de 1789 par T.-P. Bertin.—Ce fut en 1792 qu'il publia, non pas la traduction, mais une imitation adaptée à la langue française de la *Sténographie anglaise* de Samuel Taylor, sous ce titre : *Système universel et complet de sténographie*, *ou Manière abrégée d'écrire applicable à tous les idiomes*. La 2e édition a paru en 1795, la 3e en 1799, et la 4e et dernière est sortie des presses de l'imprimerie impériale en 1804. Une traduction italienne, dédiée au prince Eugène, vice-roi d'Italie, en a été faite à Paris par M. Emilio Armanti, en 1809. — Nous ferons connaitre aux articles Logographie, Sténographie et Tachygraphie les nuances principales qui existent entre les diverses méthodes d'abréviation, notamment entre le procédé de Taylor ou de Bertin, et la tachygraphie française de Coulon-Thévenot. Ce qui est incontestable, c'est que T.-P. Bertin (non pas lui-même, car il n'était pas praticien, mais par ses élèves et ses imitateurs) a été l'introducteur en France de la sténographie, si usitée depuis quelque temps pour recueillir les débats législatifs et judiciaires. —T.-P. Bertin avait préparé dans sa jeunesse une traduction complète de *Tom Jones*, et voulut venger l'ingénieux, le philosophe Fielding, des mutilations de Laplace. Son manuscrit était presque achevé lorsqu'il fut devancé par des concurrents plus diligents, entre autres par M. Davaux, en 1794. — Forcé de renoncer à cette entreprise, qui aurait pu lui procurer un succès durable, T.-P. Bertin a traduit une multitude de romans anglais. Il a aussi traduit librement les *Curiosités de la littérature* de M. d'Israélis, et les *Misères de la vie humaine*. Ce dernier ouvrage, qui a obtenu deux éditions, a fourni le sujet d'une assez triste comédie, représentée et tombée au Théâtre-Français en 1822. — Doué d'une imagination inventive, T.-P. Bertin avait conçu le projet de reliures vernies, pour lesquelles il avait pris un brevet d'invention, et obtenu un logement à l'ancien Châtelet avant sa démolition. Constamment occupé de physique, il croyait avoir découvert une application nouvelle du siphon, pour faire monter l'eau sans pompe ni piston, au-dessus de sa source, par la seule force ascensionnelle, qui, en faisant passer le liquide de la petite branche dans la grande, remplissait un réservoir placé au sommet. L'institut nomma des commissaires pour examiner cet instrument ; le célèbre physicien Charles en fut le rapporteur. On étonna beaucoup T.-P. Bertin en lui montrant sa machine décrite et gravée dans le *Traité*

de la magie naturelle, par J.-B. Porta. — Il a été plus heureux dans une invention que personne ne lui a disputée, celle des *lampes docimastiques*, destinées à remplacer par un éolipyle le chalumeau de l'émailleur, soit pour essayer les mines, soit pour travailler le verre. — Sur la fin de sa carrière, T.-P. Bertin avait repris ses anciennes fonctions de chef de bureau dans l'administration des droits réunis. Il venait d'être mis à la retraite, lorsqu'une attaque de paralysie, suivie d'apoplexie, l'a enlevé à son fils et à ses amis, le 25 janvier 1819.

Breton.

BERTIN. Les maîtres de la presse périodique, ceux qui nous ont enseigné à tous l'art de faire un journal, ceux qui ont fait du journal la troisième, ou tout au moins la quatrième puissance de l'état, après le roi et les deux chambres, pouvoir égal à tous les pouvoirs en temps de paix, supérieur à tous les pouvoirs dans les orages politiques, ce sont deux frères, François Bertin l'aîné, qui est encore aujourd'hui rédacteur en chef et gérant du *Journal des Débats;* et son frère, Louis Bertin de Vaux, qui, après avoir été 15 ans membre de la chambre des députés, est aujourd'hui membre de la chambre des pairs. — MM. Bertin l'aîné et son frère sont les deux fondateurs du *Journal des Débats*. Chacun d'eux a apporté dans cette grande entreprise, la plus grande affaire de presse qui se soit faite en Europe, toutes les qualités qui leur étaient communes et toutes celles qui lui appartenaient en propre. M. Bertin l'aîné, homme d'un grand sang-froid, de vues étendues, plein d'intelligence des affaires politiques, plein d'instinct littéraire, devinant à l'avance et vingt-quatre heures au moins avant tout le monde les hommes et les choses, bienveillant et plein de courage civil, le plus difficile de tous sans contredit, tout-à-fait homme du XVIII[e] siècle par la bonne foi, par l'indulgence, par la générosité, par toutes les grâces de l'esprit, et toutes les vertus du cœur; M. Bertin de Vaux, homme d'affaires, actif, infatigable, intègre, grand administrateur, écrivain distingué, incisif, très versé dans l'antiquité, à laquelle il a voué un grand culte; orateur quelquefois en petit comité, quand il ne s'abandonne pas à ses craintes puériles, et qu'il sent qu'on l'écoute avec faveur, très spirituel et en même temps très timide, très volontaire et très tenace, très homme du monde et y tenant une belle place, tels sont les deux hommes qui ont fondé et conduit jusqu'à présent, à travers une fortune toujours nouvelle et des révolutions inouïes, le *Journal des Débats*. — Ils sont nés tous les deux à Paris, d'une famille riche et considérée. Leur père était secrétaire de M. le duc de Choiseul, premier ministre. Il mourut de bonne heure. Leur mère, femme de beaucoup d'esprit et d'un grand sens, n'avait rien négligé pour leur éducation, qui fut forte, longue et complète. La révolution de 89 les prit tout jeunes, et assez à temps pour qu'ils eussent en horreur les excès de 93. Il est impossible d'écouter de sang-froid M. Bertin l'aîné quand il parle des atrocités de la terreur, dont il fut le témoin. Poussé par je ne sais quelle curiosité funeste, il assistait malgré lui à ces vastes funérailles, et plus d'une fois sa haute taille, son beau visage, l'indignation qui animait ses traits et l'élégance même de sa personne, le désignèrent aux dénonciateurs et aux bourreaux de l'époque; mais sa jeunesse le sauva, et il paya son tribut à la révolution par quelques mois de prison qu'il fit en très bonne compagnie, comme cela était d'usage dans les prisons d'alors. — Vint le consulat, vint Bonaparte, tout puissant par la gloire, et tout puissant surtout par la fatigue de la nation française, qui ne voulait plus entendre parler de tant de furibondes et sanglantes théories. Bonaparte, quand il eut nettoyé l'orangerie de Saint-Cloud et la place Saint-Roch, s'occupa de la liberté de la presse. Cette liberté, comme toutes les autres, s'était dévorée par ses propres excès. On frémit encore à se rappeler le langage vicieux, les barbarismes sanglants,

les lâches dénonciations, les vœux atroces et infâmes de ces feuilles de proscription et de mort, que les écrivains terroristes jetaient chaque matin aux coupe-têtes et aux tricoteuses des faubourgs; la liberté de la presse, cette toute puissante liberté, qui a besoin d'être si respectable et si sage, s'était si fort vautrée dans le barbarisme et la fange, elle s'était tellement attaquée à toutes les personnes et à tous les devoirs qu'il n'y eut pas une seule réclamation en France quand le premier consul écrasa du talon de sa botte cette hydre aux mille têtes renaissantes. Bonaparte venait de décider que de toutes les feuilles politiques existantes, douze seulement survivraient: et encore, que leur laissait-il à celles-là? l'annonce des biens à vendre, le récit des batailles copiés dans le *Moniteur*, les lois nouvelles, et le spectacle du jour au bas de la feuille. Rien de plus. Autrefois, sous le consulat et sous l'empire, le plus grand journal se composait d'une simple feuille in-4°, dans laquelle on trouvait plus souvent une charade qu'un article de politique; car la politique de cette époque ne se discutait pas. Il n'y avait qu'un homme dans ce temps qui eût le droit d'écrire le *premier Paris*, c'était Bonaparte. — M. Bertin l'aîné acheta le titre d'un journal d'annonces 20,000 fr. à Baudoin l'imprimeur. Quand il eut acheté ce privilége, restait à l'exploiter: comment faire? Avec le coup d'œil qui ne l'a jamais trompé, M. Bertin comprit fort bien que le journal qu'il projetait ne devait ressembler en rien ni aux journaux de l'ancien régime ni aux journaux de la révolution. L'ancien régime, vaniteux, tout puissant, protégé par la Bastille, se contentait du *Mercure de France*, sous l'inspection de deux ou trois censeurs. Le lieutenant de police et la favorite usaient du *Mercure de France* à volonté et le donnaient à qui bon leur semblait. Marmontel y imprimait ses contes, et les beaux esprits de la cour y déposaient, sous un clairvoyant incognito, leurs logogriphes et leurs charades: cela suffisait. C'est que la liberté de la presse n'était pas encore passée dans le journal en ce temps-là. C'est qu'en ce temps-là, il y avait le plus puissant, le plus impérieux, le plus sceptique, le plus moqueur, le plus démolisseur, le plus français des journaux, la correspondance de Voltaire. C'est que le style du journal, cette improvisation de toutes les minutes, n'était pas encore arrêté. C'est que la vocation n'était pas comprise. C'est que l'opposition au pouvoir, cette condition première de la presse, n'était pas dans le journal. Elle était dans les livres, elle était dans l'*Encyclopédie*, aux discours de J.-J. Rousseau, aux tragédies de Voltaire; elle était partout, excepté au journal. Voilà ce que M. Bertin l'aîné avait bien compris lorsqu'il entreprit le *Journal des Débats*. Mais, d'autre part, le journal tel que l'avait fait la révolution française était impossible sous un gouvernement fort, intelligent, et qui tenait à être craint et respecté. Quand bien même le maître l'eût permis, la nation française n'en eût pas voulu de longtemps. Et comment faire un journal sous un empereur tout puissant, qui ne veut pas qu'on discute les lois, qu'on explique les faits, qu'on ne dise pas seulement pourquoi ses armées vont si loin et si vite? Comment attirer à soi l'intérêt et l'attention d'un peuple qui s'occupe de toutes ses gloires, et comment lui faire lire un journal, à ce peuple émerveillé, qui peut lire chaque matin une proclamation dictée par Bonaparte? C'était une tâche bien difficile, en effet, et il y avait de quoi désespérer un moins hardi; mais M. Bertin ne désespéra pas. Il comprit tout d'abord qu'on ne pouvait pas faire un journal si on ne pouvait pas parler librement de quelque chose. Alors, il se mit à parler de la seule chose dont on pût parler encore, il parla de la littérature et des théâtres; il se figura que la nation française, échappée à tant de tourmentes, ne serait pas fâchée de se reposer quelque peu avec ses souvenirs littéraires; car elle avait été arrêtée dans un beau moment littéraire, la France du XVIIIe siècle! elle avait été rejetée

violemment de ses habitudes et de ses longues discussions, qu'elle aimait tant. Pour accomplir son œuvre, M. Bertin appela à son secours des hommes de science, de talent et d'esprit, qui avaient fort peu d'habitude du journal, et qui en firent tout d'abord sans le savoir. Ces hommes, c'était Geoffroy, c'était Dussault, c'était M. Féletz, c'était M. Delalot, c'était M. Bertin de Vaux, c'était M. Bertin l'aîné; et tout d'abord, quand la France lut un journal écrit avec mesure, pensé avec esprit, fait pour la bonne compagnie, incisif et aussi hardi qu'on pouvait l'être alors, la France fut émerveillée; on eût dit qu'elle avait un nouveau sens; surtout les feuilletons de Geoffroy la charmèrent. Depuis Fréron, notre maître à tous, on n'avait pas idée en France de ce compte-rendu sans façon, vif, alerte, moqueur, ingénieux, savant; aussi fut-on bien étonné la première fois que Geoffroy parla théâtre. La vogue du *Journal de l'Empire* fut bientôt établie; les Français d'alors qui n'allaient pas se battre au dehors n'avaient guère à faire autre chose qu'à attendre tous les mois un *Te Deum* de plus et l'annonce d'une victoire nouvelle : ils ne demandaient pas mieux que de s'occuper de théâtres, de livres nouveaux et de comédiens à leur début. Justement, tout commençait en France, le théâtre surtout. Le XVIIIe siècle littéraire, coupé en deux par une révolution politique, s'était réfugié en Allemagne, sous les auspices de Gœthe, ce Diderot exagéré; et nos ignorants Français, sans s'inquiéter de ce siècle perdu et sans songer à le continuer, comme c'était leur devoir, remontaient tout simplement au XVIIe siècle, et s'évertuaient à refaire une poésie qui ressemblait au siècle de Louis-le-Grand; car eux-mêmes n'étaient-ils pas les poètes, les historiens de *Napoléon-le-Grand*? Geoffroy et Dussault eux-mêmes, tout pénétrés qu'ils étaient de l'antiquité latine et grecque, ne demandaient pas mieux, eux aussi, que de remonter tout de suite au XVIIe siècle, sans s'inquiéter du siècle qui finissait. La nation marcha sur leurs traces. Geoffroy se mit à attaquer Voltaire corps à corps, et la nation applaudit beaucoup à l'ennemi vivant de Voltaire mort. C'est là un exemple inouï de réaction littéraire : attaquer Voltaire sitôt! Voltaire, le dieu de Paris, le dieu de la France! Le *Journal des Débats* eut bientôt 32,000 abonnés dans cette grande France que lui faisait Bonaparte. Après les arrêts de l'empereur, il n'y en avait pas auxquels on obéit comme à ceux du *Journal de l'Empire*. Un homme d'esprit me racontait que dans ce temps-là il vit en province un pauvre colporteur de lanterne magique qui montrait pour deux sous les deux hommes les plus curieux de la France à son avis. Le premier de ces deux hommes, c'était, comme de juste, Napoléon Bonaparte, empereur des Français, roi d'Italie et protecteur de la confédération du Rhin, médiateur de la confédération suisse; le second, c'était Geoffroy, rédacteur du feuilleton du *Journal de l'Empire*. L'influence toute puissante de ce journal à cette époque, le nombre immense de ses lecteurs, c'est là une histoire unique dans l'histoire de la presse périodique. Il fallait bien que la France, réduite à ce grand silence que vous savez, se sentît un immense besoin de s'entendre, même à demi-mot, pour s'être mise simultanément à lire un journal qui parlait plus souvent de prose et de vers que de gouvernement et de bataille, plus souvent de Racine et de Boileau que de Bonaparte et de l'empereur d'Autriche, d'autant plus qu'en dépit même du souverain, les plus hautes questions politiques s'agitaient dans ce journal sans qu'aucune force pût l'empêcher. C'était là une habile manière de rentrer dans les affaires de l'état par la littérature. D'autant plus que le chef de la France avait ses opinions littéraires très prononcées; et alors, ne pouvant faire d'opposition au gouvernement de l'empereur, on faisait de l'opposition à sa tragédie et à ses poèmes descriptifs. On ne pouvait guère attaquer ses généraux; on soutenait ses antipathies de salon et de poésie. Madame de Staël trouvait asile dans le *Journal de*

l'Empire, cette femme d'un génie si viril, d'une passion si emportée, d'une nouveauté si étrange, cette femme qui nous a révélé nn sens nouveau, le sens allemand. Elle était chassée de la cour impériale, exilée de la France impériale, elle était soutenue et rendue populaire psr le *Journal de l'Empire*. M. de Châteaubriand, homme de la même opposition, j'ai presque dit du même génie, était dans le même temps protégé, défendu et compris dans le *Journal de l'Empire*. Atala et René jetaient alors toute la pompe, l'une de son éclat américain, l'autre de sa personnalité germanique. Quelle clameur à l'approche de M. de Châteanbriand! Voltaire, attaqué comme poète, était vaincu comme philosophe. La philosophie sceptique du XVIIIe siècle était renversée de fond en comble : on revenait, à les entendre, au temps de monseigneur de Beaumont, archevêque de Paris. L'Evangile était le mot d'ordre de la poésie nouvelle. L'*infâme* si écrasée relevait la tête! Cette secousse, donnée à l'art français par M. de Châteaubriand et madsme de Staël était trop vive et trop spontanée pour la France. L'empereur d'ailleurs n'aimait pas qu'un autre génie que le sien donnât des secousses ou même des étonnements à la France. Il n'y eut donc en France qne le *Journal de l'Empire* qui vînt au secours de ces deux génies ; bien plus, ce fut de ce temps de persécution que data la première amitié de M. de Châteaubriand et de M. Bertin. Le grand poète confiait à la sévérité de son ami les épreuves de son ouvrage : or, en fait de critique consciencieuse, énergique, éclairée, amicale, intelligente, il est impossible de rencontrer une critique supérieure à celle de M. Bertin, homme du XVIIe siècle par ses études, homme du XVIIIe siècle par l'urbanité de ses mœurs, homme de toutes les époques par son admirable facilité à comprendre tout ce qui est jeune, tout ce qui est bon, tout ce qui est senti, tout ce qui est naïf, tout ce qui peut se promettre un avenir. Vous sentez bien que cette opposition même littéraire dans un journal qui était lu, qui était dévoré de l'Europe entière, ne ponvait pas durer long-temps. Le maître souverain de ce monde, agenouillé devant son épée et sa parole, s'était bien fâché un jour contre le parterre, qui n'avait pas admiré autant qu'il l'admirait lui-même la tragédie d'Hector par Luce de Lancival : à plus forte raison ne pardonnait-il pas l'admiration qui n'était pas la sienne. Vous savez d'ailleurs si c'était un homme obéi, et sur-le-champ. Un soir donc on avait joué sur le théâtre Français *Edouard en Ecosse*, et le lendemain matin, par je ne sais quelle coïncidence, le *Journal de l'Empire* avait parlé avec éloge des Stuarts ; sans compter que le *Mercure de France*, qui appartenait dans ce temps-là à M. de Châteaubriand et à M. Bertin, avait parlé aussi du Prétendant avec éloge. Un matin donc l'empereur, à son réveil, vit tout à coup une conjuration contre son trône et son pouvoir dans cette simultanéité de tous ces regrets et de tous ces éloges pour la famille légitime d'un roi d'Angleterre, détrôné comme l'avait été Louis XVI. L'empereur fait avertir son préfet de police. Aussitôt, l'ordre est donné ; il y aura cinq ou six proscrits de plus : M. de Châteaubriand, M. Alexandre Duval et M. Bertin l'aîné. M. Bertin l'aîné était exilé à l'île d'Elbe, ne se doutant guère à qnel captif il ouvrait les voies de cet exil ; le préfet de police lui fit savoir qu'il eût à partir le lendemain pour son exil entre deux gendarmes ; en même temps, l'empereur disposait de cette propriété du *Journal de l'Empire*. Non content de cet exil sans jugement, il dépouilla les propriétaires de ce grand patrimoine qu'ils avaient fondé. Une fois cette grande fortune partagée entre plusieurs hommes de sa police et de sa littérature, tout ce que put faire l'empereur pour l'homme qu'il avait dépouillé et exilé, ce fut de l'oublier parfaitement. M. Bertin s'en alla d'abord à l'île d'Elbe entre deux gendarmes. Il resta là plus d'une année, sans qu'on s'inquiétât de lui. A la fin, se voyant complètement oublié en Corse, il rompit son ban et

il s'enfut en Italie, cette patrie des beaux-arts, toujours libre par le privilége des beaux-arts et du génie. En Italie, se voyant oublié comme il l'avait été à l'île d'Elbe, et poussé par un immense désir de revoir la patrie, M. Bertin revint à Paris, sans avoir été autrement rappelé de son exil. Il avait été emporté de France entre deux gendarmes, il rentrait en France comme on revient d'un long voyage. Telle était la légalité de cette époque! Voilà un homme qui a fondé la plus grande entreprise littéraire et politique des temps modernes; un signe du maître l'exile; on le dépouille de sa propriété, sons prétexte *qu'elle lui a été assez profitable* : exilé, il revient à Paris sans être rappelé, et il serait encore caché à Paris, tonjours dépouillé, toujours exilé, s'il n'avait pas été secouru par une révolution. Il fallut que Louis XVIII vînt en France, et que la charte se fit jour dans les mœurs de ce peuple plus guerrier que citoyen, ponr qu'enfin la liberté de penser et d'écrire s'établit sur de justes bornes. A la restanration, M. Bertin chassa les nsurpateurs de son journal : c'est nne restauration qui a duré plus long-temps que celle de Lonis XVIII.—L'histoire du *Journal des Débats* peut se diviser en deux parties bien distinctes : le *Journal de l'Empire*, plus littéraire que politique, et le *Journal de la Restauration*, plus politique que littéraire. Le premier a recueilli et remis en ordre ce qui restait en France de bonne littérature et de bon goût; il remit en hounenr lcs modèles oubliés; il a réuni eu faisceau tant de notions éparses dont nons profitons aujourd'hui ; il a été an-devant des innovations et des novateurs, peu à peu, d'un pas prudent, mais ferme. Sous ce rapport, le *Journal de l'Empire* a eu chez nous une influence très salntaire, et dont on ne peut calculer tous les effets. Cette première période du journal a été accomplie par M. Bertin, aidé de Geoffroi, qui est mort, de Dussault, qui est mort, de M. Féletz, qui n'est pas mort, mais qui est à l'académie, de M. Delalot, qui depuis fut un membre illustre de la chambre des députés, d'Hofmann ensuite (cet Allemand qui avait l'esprit, la verve et le style d'un Français), de Fiévée, ingénieux écrivain de paradoxes, railleur à froid, ignorant de bonne compagnie, homme à petits bons mots qui portaient loin, et à jugements très rapides qui disaient beaucoup. Ces écrivains ont fait le *Journal des Débats* sous l'empire et sons une bonne partie de la restanration. —N'onblions pas de parler de Malte-Brun, ce savant distingué, et dont la spécialité n'a été remplacée nulle part. —Ces écrivains morts, ou retirés (car rien ne fatigue l'esprit comme cette lutte de chaque jour qu'on appelle le journal), le journal, qui vit au jour le jonr, et qui marche toujours en avant, eut besoin de recrues. Vous savez que sous la restauration, il y eut un mouvement en progrès très prononcé. C'était l'époque où la mort de Bonaparte venait de réveiller tant d'idées poétiques assoupies dans l'ame des peuples par terreur, par étonnement ou par fatigue. Lamartine écrivait ses premières méditations poétiques, ce livre qui était tout un avenir pour la poésie française. Byron à Venise faisait éclater sa sauvage misanthropie et s'abandonnait avec toute la verve du poète, avec toute la rage du *dandy*, à tous ses sublimes caprices. En Allemagne, la vieille renommée de Gœthe grandissait encore au milieu de tant d'efforts tout allemands que faisait la philosophie française. En même temps, Schiller, ce Shakspeare de 2e degré, se révélait chez nous par l'imitation, comme se révèlent tous les grands poètes étrangers. Victor Hugo était encore tout petit, peu lu et bien moqué, mais déjà ferme et âcre, et soutenu par la conscience de son talcnt. C'était donc une belle époque littéraire qni ne demandait qu'à être comprise. Le *Journal des Débats* l'a comprise lc premier. Cette fois encore, M. Bertin l'aîné n'a pas plus manqué à la littérature de la restauration qu'il n'avait manqué à la littérature de l'empire. Il avait fait de l'opposition à la littérature de l'empire comme à une chose morte et vaincue, il soutint de toutes ses forces la littérature naissante de la restauration. Il ne

manqua pas plus à lord Byron qu'il n'avait manqué à M. de Châteaubriand. Quand il vit que Rossini devenait un pouvoir, il alla chercher dans la foule un musicien pour faire parler à la France de Rossini et de Mozart. Il renouvela tout le personnel du *Journal des Débats* au moment même où d'autres doctrines littéraires allaient surgir. Il sentit que la vieille critique devait disparaître avec la vieille littérature. Une critique ardente et jeune s'empara du *Journal des Débats* en même temps qu'une poésie ardente et jeune s'emparait du monde des idées. C'est ainsi que, grâce à sa jeune critique, le *Journal des Débats* le premier proclama Walter-Scott un grand romancier, M. de La Mennais, un grand écrivain, Victor Hugo un grand poète, après qu'il eut été exécuté par Hoffmann; mais l'exécution n'était pas sans appel. Ceci a été un des miracles de M. Bertin; il ne lui a fallu que huit jours pour mettre le *Journal des Debats* à la hauteur de la génération nouvelle. Il a appelé à lui de jeunes écrivains, les plus ignorés et les plus jeunes, M. Saint-Marc-Girardin, aujourd'hui l'un des plus savants professeurs de la Sorbonne, jeune homme d'un grand esprit et d'une haute éloquence, que M. Bertin a découvert; M. de Sacy, le fils du savant orientaliste, jeune avocat ignoré au barreau avant M. Bertin, savant et modeste, homme d'une conscience si pure et d'un goût si parfait; M. E. Béquet, critique plein de sens, exact, ingénieux, railleur et bonhomme, écrivain sans reproche de la vieille école, et qui écrit trop peu; M. de Salvandy, reflet vigoureux de M. de Châteaubriand, le premier jeune homme qui ait travaillé à la seconde période du *Journal des Debats*. C'est sur M. de Salvandy qu'a roulé toute l'opposition contre M. de Villèle; enfin, quand le successeur de Geoffroy, M. Duvicquet, ce bon et digne vieillard, si indulgent pour la jeunesse, se sentit fatigué et déposa la plume, M. Bertin remit cette plume entre les mains d'un jeune homme, qui fait tous ses efforts pour marcher sur les traces de ses devanciers: voilà; à peu d'hommes près, le personnel actuel du *Journal des Débats*. Le fils de M. Bertin l'aîné, M. Armand Bertin, est à la tête de ce nouveau renfort d'écrivains. A l'heure qu'il est, après une révolution à laquelle il a tant contribué; après son procès du mois de juin, qui fut la première défaite des ordonnances de juillet, et dans lequel il porta la parole avec tant de noblesse et de courage, M. Bertin n'est encore que journaliste; il ne veut être que journaliste. Il est impossible de comprendre plus dignement cette profession toute nouvelle, et qui commence à peine à entrer dans nos mœurs. Son frère, M. Bertin-Devaux, a été élevé à la pairie. M. Bertin de Vaux, avec un peu plus de hardiesse, aurait fait un des orateurs distingués de la chambre. C'est lui qui disait si élégamment aux électeurs de Seine-et-Oise: *Il n'y a pas dans le département une seule charrue qui ne soit ma cousine*. JULES JANIN.

BERTINAZZI (CHARLES). [*Voyez* CARLIN.]

BERTON (JEAN-BAPTISTE), général de brigade, né en 1774 à Francheval, près Sedan (Ardennes). Il entra à l'école militaire de Brienne à l'âge de dix-sept ans, lorsque Bonaparte en sortait. Il passa de cette école à celle d'artillerie, qui venait d'être établie à Châlons (Marne). Il fut ensuite nommé sous-lieutenant dans la légion des Ardennes. Promu au grade de capitaine dans les premières campagnes de la guerre d'indépendance, il resta dans l'état-major de Bernadotte jusqu'en 1807. Le maréchal Victor, qui avait succédé à Bernadotte dans le commandement de son corps d'armée, promit à Berton, alors chef d'escadron, de le proposer pour le grade de colonel, en récompense de ses signalés services à la bataille de Friedland. Il n'obtint ce grade que dans la campagne d'Espagne, en 1808. Le maréchal le présenta à l'empereur, qui passait une revue à Burgos. « C'est, dit le maréchal, le premier chef d'escadron de mon corps d'armée, sous le double

rapport du talent et du courage; je vous demande pour lui un régiment. V. M. peut être persuadée qu'elle ne saurait le mettre en de meilleures mains. — Je n'ai point de corps à donner, répondit l'empereur; je le fais major. » Il ajouta ensuite, en s'adressant à Berton : « Je n'ai point de régiment libre, mais je vous fais adjudant-commandant. Vous êtes un bon officier; je me souviendrai de vous. » — Berton fut successivement chef d'état-major des généraux Valence et Sébastiani. Son courage, ses talents, croissaient avec le danger. Il fit des prodiges de valeur à la bataille de Talaveira; à celle d'Almaciel, il enleva la position la plus élevée du double pic sur lequel cette ville est assise. A la bataille d'Occana, il fit une charge brillante à la tête des lanciers polonais; son sang-froid et son habileté étonnèrent toute l'armée. Le prince Sobieski, à côté duquel il avait été blessé, l'embrassant en présence de son régiment : « Je ferai savoir à ma nation, lui dit-il, l'héroïque intrépidité avec laquelle vous venez de combattre à la tête de ses enfants; je demanderai pour vous la croix du mérite militaire : les Polonais seront fiers de la voir briller sur la poitrine d'un brave tel que vous. » Berton, à la tête de deux mille hommes, s'empara de Malaga, défendu par sept mille Espagnols qu'il fit prisonniers. Il fut nommé, par le maréchal Soult, gouverneur de la place qu'il venait de conquérir. La guerre n'offrit plus, après la bataille des Arapiles, qu'une suite de retraites. Berton se distingua par ses talents stratégiques. Un décret impérial du 30 mai 1813 le nomma général de brigade. Il commandait une brigade à la bataille de Toulouse, où vingt mille Français eurent à combattre une armée triple en nombre, commandée par Wellington, qui perdit plus de monde qne les Français n'avaient de combattants. Mis à la demi-solde en 1814, il reprit son rang dans l'armée nationale en 1815, et combattit à Watterloo à la tête des 14e et 17e régiments de dragons. On sait quelles furent les véritables causes de ce grand désastre. — Berton revint dans les murs de la capitale avec sa demi-brigade, et suivit l'armée sur les bords de la Loire. Il se fixa à Paris après le licenciment; il n'y jouit pas long-temps de sa liberté; il fut arrêté par ordre du directeur-général de la police, Mounier, et détenu à la prison de l'Abbaye, dont il sortit après cinq mois de captivité, et sans avoir été mis en jugement. Il publia depuis plusieurs ouvrages de stratégie, et adressa plusieurs pétitions à la chambre des députés. Il y rappelait avec une énergie française les promesses royales de la proclamation de Cambrai; il réclamait l'observation fidèle de la charte. Le ministre de la guerre Latour-Maubourg le fit rayer des contrôles de l'armée. Quelque ressentiment était permis à un vétéran de l'ancienne armée, dont le sang avait coulé sur les champs de bataille, et qui s'était vu arbitrairement éliminé des contrôles des braves, et privé de sa retraite. Il publia un mémoire contre le directeur-général de la police, Mounier, auteur de sa longue et illégale détention. Il se trouvait placé dans la cruelle alternative de quitter le sol de la patrie, qui lui était si cher et qu'il avait si vaillamment défendu, ou d'y rester à la merci d'une police ombrageuse et arbitraire. Il partit pour la Bretagne, et, après un court séjour à Brest et à Rennes, il se rendit à Saumur. Ce fut là qu'il vit les chefs de cette association patriotique appelée les *Chevaliers de la Liberté*. Cette association s'était formée depuis quelque temps; son but avoué était de signaler les abus, de protéger les libertés publiques et de maintenir les institutions garanties par la charte. — Berton eut quelques conférences avec les chefs de l'association. Il en accepta le commandement, à condition « qu'on ne tirerait pas un coup de fusil, même dans le cas où l'on résisterait et l'on prendrait l'initiative. » Il aurait ajouté « qu'il était louable, sans doute, de vouloir empêcher son pays d'être esclave, mais qu'il fallait surtout éviter l'anarchie... » Telle

est la version confirmée par une lettre de M. Chauvet, qui a joué un grand rôle dans ce qu'on appella la conspiration de Saumur, lettre datée de Londres, du 22 septembre 1822. L'auteur, parvenu à échapper toutes les poursuites de la police, s'était réfugié dans la capitale de la Grande-Bretagne. — Le 20 février 1822, il se rendit pendant la nuit, à Thouars, revêtu de son uniforme de général, la cocarde tricolore au chapeau, et à la tête de cinquante hommes armés. Le drapeau national flottait dans leurs rangs. Il proclama un gouvernement provisoire, qui devait être composé de cinq membres de la chambre des députés, dont les noms étaient indiqués. — Cette proclamation fut publiée dans la ville; il pourvut à la nomination de nouveaux fonctionnaires publics : quelques magistrats furent conservés. Berton prenait le titre de général commandant la garde nationale de l'Ouest. Bientôt, aux cris de vive la liberté! vive Napoléon II! il se dirigea snr Saumur. Sa troupe se composait de vingt cavaliers et de cent vingt fantassins. Prévenues de sa marche, les autorités s'étaient mises sur la défensive; il avait déjà traversé le pont Fouchard, quand le maire se présenta à lui, et obtint que son entrée serait différée au lendemain. Berton repassa le pont le fit barricader, et établit des postes pour éviter d'être surpris. Il garda sa position jusqu'à minuit. Informé alors que les autorités réunies avaient décidé de s'opposer de vive force à l'entrée de sa troupe le lendemain, il donna l'ordre de la retraite. Après avoir fait halte à Montreuil, il continua sa marche jusqu'à Brion. Son intention était de se replier sur Thouars, mais toutes les précautions avaient été prises pour s'opposer à son retour. Il jugea à propos de renoncer à son entreprise; les chefs et les autres attroupés se séparèrent, et lui-même erra pendant quelque temps dans les départements des Deux-Sèvres et de la Charente-Inférieure. On avait fait courir le bruit qu'il était passé en Espagne. Un sous-officier de carabiniers, Wolfel, avait obtenu sa confiance par toutes les démonstrations d'un dévouement sans bornes et d'une discrétion à toute épreuve : c'était un traître; il avait tout révélé à son colonel, M. Bréon, et, d'après les ordres de ce chef, il avait continué des relations avec Berton, qu'il avait ordre de ne pas perdre de vue. Il continua son rôle d'*observateur* tant que l'on conserva l'espérance d'obtenir quelques renseignements sur les projets du général, sur l'association des *chevaliers de la liberté*, que l'on supposait n'être autre chose que l'association des *carbonari* français; mais quand on eut acquis la certitude que les chevaliers de la liberté n'avaient plus de centre d'action, que l'association était dissoute de fait, on donna à Wolfel l'ordre d'arrêter le général. — L'apparition d'une force armée considérable eût pu avertir le général du danger dont il était menacé, et provoquer de sa part une vive et éclatante résistance. Wolfel lui présenta plusieurs fois des militaires de son régiment, au nombre de trois, dont il lui garantissait le dévouement pour la cause de la liberté. — Un jour qu'ils revenaient ensemble de la chasse, et à peu de distance de la maison de M. Delalande, notaire, où ils étaient attendus pour dîner, Wolfel le couche en joue, en lui disant : « Vous êtes prisonnier. » Les trois autres tiennent le général en arrêt, et sont prêts à faire feu. Berton, surpris, mais non effrayé, répond à Wolfel : » Je ne m'attendais pas à cela de votre part, vous qui venez de m'embrasser. » Wolfel, sans l'écouter, avait ordonné aux trois soldats de tirer sur le prisonnier s'il faisait le moindre mouvement. Il allait chercher un détachement qui était embusqué à quelques pas, quand il s'aperçut que Magnan, qui accompagnait le général, se disposait à entrer dans la maison pour amener des secours et le délivrer; il déchargea à l'instant ses pistolets sur lui, et l'étendit mort à ses pieds. Le général était sans armes. Le détachement ne se fit pas attendre, et le général fut conduit dans le château de

Saumur. De l'or, peut-être, et toujours du mépris, c'était ce que la police devait à Wolfel pour prix de ses services : il fut immédiatement nommé officier. L'instruction de la procédure commença à la cour royale de Poitiers contre le général Berton et trente-cinq autres coaccusés.—Berton déclina la compétence de cette cour, et insista pour son renvoi devant la cour des pairs, seule compétente pour juger les complots à main armée contre le gouvernement royal. Il avait choisi pour conseil et pour défenseur Me Mérilhou, qui accepta ; mais il appartenait au barreau de la cour de Paris ; cet avocat ne pouvait, sans l'autorisation du garde des sceaux, plaider hors du ressort de cette cour. L'autorisation fut demandée et refusée *par des considérations politiques*. M. Mérilhou écrivit au président de la chambre d'accusation de Poitiers, et demanda à défendre le général comme ami. Ce président promit de le permettre si monseigneur le garde des sceaux ne s'y opposait pas. Nouveau refus. Et cependant notre législation criminelle de toutes les époques consacre le principe que la défense est de droit naturel. Privé d'un défenseur de son choix, le général, pour se renfermer dans les restrictions du code, désigna Me Meynard, avocat à Rochefort, et, par conséquent, dans le ressort de la cour de Poitiers. Encore un refus. La cour nomma d'office un avocat de Poitiers, Me Barbau, qui n'accepta point; par une nouvelle décision, elle lui substitua M. Drault. Berton persista à demander M. Meynard ; il n'y avait rien de raisonnable, de légal à objecter à sa requête. La protestation du général, fondée sur le droit naturel et sur la législation, fut rejetée. L'accusé fut donc contraint d'accepter l'avocat d'office : il l'eût demandé lui-même s'il l'eût connu. Il lui importait de se pourvoir en cassation contre l'arrêt de renvoi à la cour d'assises de Poitiers. Ce conseil lui fut donné par M. Drault, qui ne put lui parler qu'à travers deux grilles, distantes l'une de l'autre de quelques pieds, et en présence du geolier et de deux gendarmes. Plus l'accusation est grave, plus il importe que l'accusé ait une libre communication avec son conseil. Cette communication fut refusée à M. Drault. Il y a plus, sa qualité d'avocat lui donnait le droit d'entrer dans la prison, et cette entrée ne lui était accordée que sur une permission spéciale du procureur-général Mangin, visée par le colonel de la gendarmerie. —M. Drault, avocat désigné par la cour elle-même, réduit par les plus arbitraires prohibitions à ne pouvoir présenter qu'une défense incomplète, dut s'en abstenir et protester contre tant d'illégalités flagrantes. C'était son droit et son devoir : il fut rayé du tableau.—Les accusés étaient conduits à l'audience sur des charrettes fermées, garrottés avec des chaînes ou des cordes, et les soldats de leur nombreuse escorte avaient l'ordre de faire fermer toutes les fenêtres dans les rues qu'ils traversaient pour aller de la prison au palais. Le général se renferma dans un système de dénégation quant à l'existence d'un complot; il soutint que l'unique but de sa démonstration était d'obtenir le redressement des abus et l'accomplissement de toutes les garanties stipulées par la charte, sans l'emploi de moyens de vive force. Les débats se prolongèrent pendant 17 jours. Cinq accusés furent condamnés à la peine de mort, les autres à un long emprisonnement. Les enfants du général n'avaient pu, avant l'arrêt, voir leur père, et cependant ils y étaient formellement autorisés par le ministre de la guerre et le garde des sceaux. Ces deux ministres avaient sans doute en secret donné des ordres contraires au procureur-général de Poitiers, qui refusa impitoyablement toute communication du père avec ses fils. Ces jeunes infortunés, instruits du fatal arrêt et munis de nouvelles permissions ministérielles, s'étaient hâtés de se rendre de Paris à Poitiers, pour recevoir les derniers embrassements de leur père. Ils arrivèrent trop tard. Le pourvoi, appuyé sur des motifs qui semblaient devoir en déterminer infailliblement la cassation, avait été ra-

pidement jugé, et le rejet transmis à Poitiers par estafette dans la nuit du 4 au 5 octobre 1822. Sur les cinq condamnés à mort, trois étaient coutumaces ; le général Berton et le docteur Caffé, ancien chirurgien-major des armées, étaient seuls présents. Caffé avait, dans tout le cours des débats, montré le plus noble caractère, et s'était défendu avec un rare talent. Dès que le rejet du pourvoi lui eut été notifié, il s'ouvrit l'artère crurale. Le bourreau ne trouva plus qu'un cadavre. Berton restait seul. Les tristes préparatifs ne furent terminés qu'à 11 h[res] du matin. Berton, dont les cheveux étaient coupés, et déjà tout préparé pour l'échafaud, fut conduit dans la cuisine de la prison, où l'attendaient deux missionnaires, mandés pour la double exécution. Le suicide de Caffé avait rendu inutile le ministère de l'un des deux. Tous deux étaient restés. « Messieurs, leur dit Berton, dispensez-vous de m'accompagner! je sais aussi bien que vous tout ce que vous pouvez me dire. » Une petite charrette l'attendait dans la cour. Il y monta d'un pas ferme, et les deux missionnaires se placèrent à ses côtés. Il franchit avec une tranquille gravité les degrés de l'échafaud, en répétant ces cris : *Vive la liberté* ! *vive la France* ! Deux minutes après il n'était plus. Ses deux fils n'avaient pu le revoir à ses derniers moments ; ils demandèrent qu'il leur fût permis de couvrir d'une pierre le lieu où leur père avait été inhumé... Cette dernière grâce leur fut refusée ! Le procès du général Berton eut un long retentissement en France. L'opinion publique, déjà froissée par le zèle farouche déployé dans le cours de cette affaire par le trop fameux Mangin, flétrit du nom d'assassinat une condamnation juste au fond, car pour le conspirateur il n'y a que deux chances : le succès ou la mort. C'est une preuve de plus que la position des Bourbons n'était pas tenable. DUFEY (de l'Yonne).

BERTRADE ou **BERTHE** de *Montfort*, seconde épouse de Philippe I[er], roi de France, fille de Simon, comte de Montfort. Brillante de jeunesse et de beauté, réunissant à ces avantages toutes les qualités de l'esprit et du cœur qui peuvent faire le bonheur et l'orgueil d'un époux, Bertrade fut sacrifiée aux intérêts, aux convenances de sa famille. Elle était orpheline et sous la tutèle de son oncle maternel Guillaume, comte de d'Évreux. Robert, duc de Normandie, désirait à tout prix faire rentrer sous sa domination la province du Maine. Il ne pouvait y parvenir avec ses propres forces, et réclama le secours de Foulques, comte d'Anjou, dit *Rechin* ou le *Rechigné*, le *Querelleur*. Il lui envoya de riches présents, et l'invita à venir à sa cour. Foulques y devint éperdûment amoureux de Bertrade, qu'il chercha vainement à séduire. Et comment y serait-il parvenu ? il était déjà avancé en âge, difforme, usé par les débauches. Il avait les pieds tout contrefaits, et, pour en dissimuler la difformité, il avait introduit la mode *des souliers à plusieurs pointes*, longues et recourbées. Foulques avait déjà eu trois femmes : les deux dernières, qu'il avait répudiées sans nul motif légitime, vivaient encore. Foulques promit au duc Robert le secours qu'il lui demandait et se mit à son entière disposition, mais à condition que le comte d'Évreux lui accorderait la main de sa belle pupille. Le comte se hâta de transmettre cette proposition aux parents de Bertrade. Tous refusèrent de consentir à un hymen qui ne pouvait être heureux. Le comte d'Évreux, tuteur de Bertrade, partageait cette opinion, et sans refuser formellement son consentement, il y mit une condition qu'il présuma ne pouvoir être acceptée. Cette condition était la restitution des terres qui lui appartenaient en qualité d'héritier de Raoul de Gacé, son oncle ; il exigeait aussi de Robert qu'il rendît à Guillaume de Breteuil, son neveu, le pont Saint-Pierre et les autres biens que lui avait enlevés Guillaume-le-Conquérant. Le comte d'Évreux fit part de ces propositions à Robert, qui accepta. Le secours qu'il avait demandé à Foulques d'Anjou était à ce prix. La répudiation

de la troisième épouse de Foulques n'était pas encore régnlièrement admise; et sans aucun égard pour les lois et l'intérêt des mœurs, le mariage de Foulques et de Bertrade fut célébré en 1089. Bertrade ne songea plus qu'à briser les liens odieux qui lui avaient été imposés. Philippe Ier, prince galant et voluptueux, vint à Tours pour régler avec Foulques quelques différends relatifs au comté de Gâtinais, que le comte lui avait engagé pendant la guerre qu'il avait alors contre son frère Geoffroi. Philippe était séparé de Berthe sa femme, qu'il avait reléguée à Montreuil-sur-Mer. Bertrade avait déjà, par un message secret, prévenu le roi, dont elle ambitionnait la conquête: elle aurait pu s'épargner les premières démarches, Philippe ne pouvait lui échapper: jeune et belle, elle avait droit à ses hommages; elle seule pouvait le rendre constant, et jusqu'alors Philippe ne s'était point piqué de fidélité. Bertrade avait eu déjà un fils de Foulques, mais ce ne pouvait être un obstacle: elle avait résolu d'être reine de France, et à la première nouvelle de l'arrivée du roi, elle s'était hâtée de lui faire des compliments et des offres d'estime; c'était un véritable message d'amour. Philippe ne s'y trompa point. On convint d'un rendez-vous à Tours, la veille de la Pentecôte 1092. L'entretien fut vif et tendre. Les deux amants, également épris, furent bientôt d'accord sur les moyens de se réunir pour ne plus se séparer, et tandis que les chanoines de Saint-Martin procédaient, suivant l'usage, à la bénédiction annuelle des fonts baptismaux de l'église de Saint-Jean, et que les fidèles se pressaient dans le temple pour voir la cérémonie sainte, la comtesse d'Anjou, sous la conduite d'un jeune gentilhomme, Guillaume Réchin, que lui avait adressé son royal amant, s'évadait de Tours et se rendait à Meung-sur-Loire, près le pont de Beuvron, et de là à Orléans; une escorte de cavalerie l'accompagnait depuis Meung. Les amants réunis ne s'occupèrent que du soin de légitimer leur amour par le mariage. Bertrade parvint facilement à faire annuler celui que la violence lui avait imposé. Philippe n'éprouva pas plus d'obstacle à faire casser le sien avec Berthe, en prouvant sa parenté avec Robert-le-Frison, son cousin germain, frère de Berthe. Sa séparation fut prononcée par Renaud, archevêque de Reims, assisté de ses suffragants, délégués par le saint-siége. La mort de Berthe suivit de près cette séparation Rien ne paraissait donc pouvoir retarder la célébration du mariage si désiré, quand Yves, évêque de Chartres, s'y opposa. Yves devait à Philippe son élévation au siége épiscopal; le roi lui avait lui-même remis l'année précédente l'anneau et le bâton pastoral, malgré l'opposition de Richer, archevêque de Sens, qui refusa de sacrer le nouvel évêque. Yves avait été à Rome et s'était fait sacrer par le pape; et depuis il n'avait cessé de se montrer le plus ardent défenseur du saint-siége: il ne combattait l'absolutisme des rois qu'au profit de l'absolntisme des papes. Tout le clergé de France contestait au pape le droit de déposer un évêque français et d'en sacrer un autre. Or, Yves avait été sacré en remplacement de Geoffroi, que le pape avait déposé. Philippe, jaloux de faire célébrer son mariage avec Bertrade avec la plus grande solennité, avait invité à cette cérémonie tous les prélats de France et le légat du pape. La célébration eut lieu à Paris. La bénédiction nuptiale fut donnée par l'évêque de Senlis, assisté de l'archevêque de Rouen, et d'Eude, évêque de Bayeux, frère de Guillaume-le-Conquérant. Yves n'avait répondu que par un refus à l'invitation du roi: «Sa conscience, écrivait-il, et sa réputation l'obligeaient à consentir d'être plutôt jeté dans la mer, une meule de moulin au cou, que d'autoriser par sa présence une alliance aussi scandaleuse.» Yves ne pouvait ignorer que le divorce du roi et de la reine Berthe avait été régulièrement prononcé par les délégués du saint-siége, et par les évêques de France; Yves n'en persista pas moins à cabaler contre le roi. Il n'épargna pas

les évêques qui avaient prononcé le divorce et assisté à la cérémonie du mariage. « Prenez garde, leur écrivait-il, d'imiter les chiens muets qui ne peuvent aboyer! mais, à l'exemple d'une sentinelle vigilante, prenez la trompette pour détourner l'attaque de l'ennemi! Faites votre devoir; prenez vos armes et sauvez celles des personnes que votre activité mettra dans le droit chemin! » — Il ne s'agissait plus de divorce; les scrupules de l'évêque de Chartres à cet égard étaient sans nul fondement. La mort de la reine Berthe avait rendu à Philippe la liberté et le droit de former de nouveaux liens. Philippe fit une faute grave en donnant à l'insoutenable prétention d'Yves trop d'importance. Yves insistait sur la convocation d'un concile spécial. Philippe, qui ne devait opposer aux tracasseries de l'évêque que le silence, s'était flatté de le désabuser; mais Yves niait l'évidence même. En vain Philippe lui écrivit qu'il n'était nullement nécessaire d'assembler un concile, puisque le divorce avait été régulièrement prononcé et que son mariage avait été approuvé par le saint-siége et les évêques de France. Le cardinal Roger, légat du pape, contrariait les projets d'Yves, qui parvint à le faire révoquer. Il fut remplacé par Hugues, archevêque de Lyon. Yves, dans ses lettres à ce délégué du souverain pontife, comparait le roi Philippe à Hérode, à Bélial, à Néron, et Bertrade à Jézabel et à Hérodias. Un concile fut assemblé à Autun, le 6 novembre 1094; Philippe y fut excommunié pour avoir épousé Bertrade; mais il continua de vivre avec elle. Un autre concile fut indiqué à Plaisance au commencement de 1095. Il n'eut pas lieu, et un troisième concile fut convoqué à Clermont en Auvergne. Le pape Urbain II écrivit à tous les évêques de France; il les exhortait à réduire Philippe à la raison, sinon à en user contre lui avec toute la rigueur des canons. Philippe, qu'effrayaient les conséquences d'une excommunication, fit d'inutiles efforts pour se concilier l'évêque de Chartres. Yves imagina un nouveau moyen de nullité; il fit soutenir par Foulques, comte d'Anjou, premier époux de Bertrade, qu'il était parent de Philippe : cette parenté était à un degré très éloigné. Ce moyen, qui ne pouvait soutenir l'épreuve d'un examen sérieux, réussit : Philippe et Bertrade furent excommuniés, et la même peine prononcée contre *ceux qui donneraient à Philippe la qualité de roi et le reconnaîtraient pour souverain.* Cette décision fut rejetée par la majorité du clergé de France, mais elle fut confirmée dans tous ses points par un dernier concile à Tours, le 16 mars 1096. L'opposition du clergé et de tous les magistrats de France aurait dû inspirer à Philippe plus de courage et de fermeté; ce prince se borna à envoyer de nouveaux ambassadeurs au pape pour demander ou son absolution ou une dispense, et en cas de refus de déclarer au pape que la France et le roi se *départiraient de son obéissance.* Enfin, excédé de tant de contrariétés, Philippe alla trouver le pape à Nismes et reçut l'absolution, mais après s'être engagé solennellement, et en plein concile, à se séparer de Bertrade, à ne plus la revoir qu'en présence de témoins. Philippe avait trop d'amour pour souffrir cette séparation. Les humiliations qu'il avait éprouvées avant sa réconciliation avec le pape Urbain lui avaient été moins insupportables. Il est bien vrai que le service divin était interdit partout où il se trouvait avec Bertrade, mais il lui était permis de faire dire la messe pour lui par un de ses chapelains. Après leur sortie de la chapelle, on sonnait les cloches *comme une marque de joie* : « Vous voyez, madame, disait Philippe à Bertrade, comme on nous renvoie. » Les prêtres répandaient partout le bruit que ce prince avait perdu le *don miraculeux* de guérir les écrouelles. Dans les actes publics, on avait substitué au mot *regnante Philippo*, ceux-ci, *regnante Christo*. Un regard, une caresse de Bertrade consolait Philippe de tous ses chagrins; mais depuis qu'il en était séparé, l'éclat du trône, les pom-

pes du pouvoir n'avaient plus de charmes pour lui. Il saisissait toutes les occasions de pouvoir se rapprocher de Bertrade. Ils se réunirent enfin en 1097. Philippe tint cour-plénière la couronne sur la tête. La cour de Rome lança de nouveaux foudres. Pascal II, qui avait succédé à Urbain II, avait continué le même système de persécution. De nouveaux conciles confirmèrent l'excommunication. Philippe, toujours amoureux de Betrade et toujours dominé par la terreur de l'excommunication, ne savait ni comprimer son amour ni résister aux ordres du saint-siége. Enfin, après douze ans de tribulations, il mourut à Melun le 29 juillet 1108, à l'âge de 56 ans. Quelques historiens assurent que le pape aurait cédé de guerre lasse, et par la crainte d'exciter un schisme en France, et que Philippe et Bertrade auraient été définitivement absous. Bertrade avait payé bien cher le beau titre de reine de France. Elle avait été l'objet des plus ridicules calomnies; mais il paraît démontré que sa conduite fut sans reproche, qu'elle aimait uniquement le roi son époux. Louis-le-Gros, fils aîné de Philippe et son successeur, avait pour sa belle-mère toute l'estime, toute la tendresse d'un fils. On peut opposer aux satires, au dévergondage d'incrimination d'Yves et de ses hargneux partisans le témoignage honorable du sage Suger, ami et premier ministre du roi Philippe. Bertrade était, à la mort de ce prince, dans tout l'éclat de sa beauté. Elle resta fidèle à la mémoire de son époux. Son cœur, essentiellement aimant, était inaccessible à la haine et même au plus juste ressentiment. Le fameux Robert d'Arbrissel, fondateur de l'ordre de Fontevrault, s'était prononcé pour l'excommunication au concile de Poitiers. Elle lui témoigna toujours la même bienveillance, et en 1115, elle prit le voile dans l'ordre de Fontevrault qu'elle avait richement doté. Elle passa le reste de ses jours dans le monastère de Hautes-Bruyères, où elle mourut le 19 janvier. Les annalistes ne sont pas d'accord sur l'année; il est du moins certain que ce fut postérieurement à 1117. On ne conçoit point pourquoi de graves historiens, le président Hénault et le chronologiste Anselme, ont refusé à Bertrade le titre de reine et la signalent comme concubine. Bertrade était épouse légitime, l'opinion passionnée d'Yves de Chartres ne peut tenir lieu de preuves contraires. L'abbé Suger, ami et premier ministre de Philippe et de Louis VI, son successeur, historien contemporain, témoin et souvent acteur des événements qu'il raconte, appelle Bertrade femme du roi Philippe. Louis VI l'appelait sa belle-mère. Les titres d'épouse et de reine lui sont donnés par Calixte II, successeur de Pascal, et si Louis, né du premier mariage de Philippe avec Berthe, n'eût pas survécu à son père, nulle doute que l'aîné des deux fils nés de Philippe et de Bertrade ne fût monté sans nulle opposition sur le trône de France. L'auteur des Mémoires des reines et régentes, Dreux du Radier, et l'historien d'Éléonore de Guienne, ont fait le parallèle de cette princesse et de Bertrade. Ce parallèle est tout en faveur de cette dernière, et jamais on n'a sérieusement contesté à Éléonore sa qualité d'épouse et de reine. Bertrade avait eu de son premier mariage avec Foulques-le-Rechigné un fils qui fut depuis comte d'Ajou et roi de Jérusalem, et de son second mariage avec le roi Philippe Ier deux fils et une fille: 1° Philippe, comte de Mantes et seigneur de Melun-sur-Yèvres et de Montlhéry; 2° Florus, Flore ou Fleuri, qui depuis épousa l'héritière de Nangis; 3° Cécile, mariée en premières noces à Tancrède, prince de Tabarie, et ensuite à Ponce, comte de Tripoli. D—r.

BERTRAND DE MOLLEVILLE, ministre de Louis XVI, fut l'un de ses plus maladroits serviteurs, comme l'un des adversaires les plus incapables de la révolution française. Né à Toulouse en 1744, il fit son apprentissage à l'école du ministre Maupeou, fut nommé maître des requêtes, puis intendant de la province de Bretagne, et reçut avec le titre

de commissaire du roi la dangereuse mission de dissoudre le parlement de Rennes. Il n'échappa qu'avec peine, avec le comte de Thiars, aux bâtons de la jeunesse bretonne, qui s'arma pour défendre ses magistrats et ses franchises provinciales. A peine fut-il nommé ministre de la marine (4 octobre 1791) qu'une opposition très vive éclata contre lui dans le sein de l'assemblée législative, et cette opposition des membres du côté gauche fut souvent soutenue de ceux du côté droit, qui, voulant transiger avec la révolution, et faire succéder au roi par la grâce de dieu un roi constitutionnel, se défiaient du zèle imprudent de Bertrand de Molleville et des traditions du ministère Maupeou. Le texte ordinaire de l'opposition violente, des accusations multipliées du côté gauche, ce fut l'expédition de Saint-Domingue. On reprochait au ministre, tantôt de n'avoir choisi pour cette expédition que des aristocrates, tantôt de s'opposer secrètement à l'émancipation des noirs. Il paraît en effet prouvé que Bertrand de Molleville, qui, dans un discours mieux accueilli que les autres par l'assemblée législative, avait attribué les maux de Saint-Domingue aux amis imprudents des noirs, ne sut point appliquer à ces maux les remèdes qu'il avait indiqués et mériter par ses actions l'approbation qu'on avait accordée à ses paroles; que ses intrigues administratives, ses ordres contradictoires, mécontentèrent également et les amis des noirs et leurs ennemis. La perte de Saint-Domingue lui fut attribuée, sans doute avec quelque raison; mais il est juste de faire la part des circonstances, de songer aux difficultés inévitables de l'émancipation, et l'exemple du ministère wigh, qui tout récemment en Angleterre vient de mécontenter les *slavistes* et les *anti-slavistes*, par son bill d'émancipation, peut nous donner une idée de la position pénible où se trouvait Bertrand de Molleville. L'assemblée législative usa donc d'équité peut-être autant que d'indulgence, en refusant de donner suite à l'accusation proposée à ce sujet contre le ministre de la marine. Celui-ci n'avait remporté que des succès fort négatifs, puisque son triomphe se bornait à n'avoir été ni condamné ni même jugé; il fut même contraint, pour satisfaire l'assemblée sur quelques points, de lui annoncer la destitution du marquis de Vaudreuil, l'un de ses principaux agents et des plus fougueux ennemis de la révolution. Le lendemain même du jour où l'assemblée l'avait absous, Hérault de Séchelles fut chargé par elle de faire sur la conduite de Bertrand de Molleville un rapport qu'on mit sous les yeux du roi. Celui-ci se déclara naturellement pour son ministre, et lorsque, cédant aux instances de ses collègues, Bertrand de Molleville eut quitté le ministère de la marine, Louis XVI lui donna celui de sa police secrète, c'est-à-dire la direction du comité autrichien, comme on disait alors. Dénoncé aux jacobins en cette nouvelle qualité, il n'en continua pas moins ses fonctions occultes et ses ridicules efforts contre la révolution. Il avait observé que les tribunes publiques, occupées par les jacobins ou par leurs émissaires, communiquaient à l'assemblée législative l'énergie révolutionnaire qui devait plus tard être le caractère de la convention, et le ministre de la police secrète crut que la monarchie de saint Louis serait sauvée s'il faisait taire les tribunes, ou s'il les faisait applaudir et crier pour la cour. Enfin Bertrand de Molleville, décrété d'accusation (le 15 avril 1792), après avoir essayé vainement une nouvelle évasion de Louis XVI, fut forcé de se réfugier en Angleterre, où son séjour se prolongea jusqu'en 1814. Là, consacrant à des travaux littéraires les loisirs de l'émigration, il publia une *Histoire de la révolution française*, en 10 vol. in-8° (Londres, 1801, Paris, 1803). Une seconde édition parut plus tard sous le titre d'*Annales de la révolution française*, 9 vol. in-8°. Le ministre proscrit écrivit également une *Histoire d'Angleterre*, depuis les Romains jusqu'à la paix de 1763, Paris, 1815, 6 vol. in-8°; et après son retour en France, il fit paraître (1816)

des *Mémoires particuliers sur la fin du règne de Louis XVI*. Le vieil avocat de la contre-révolution était assez heureux cette fois pour plaider en faveur des coupables devant des juges qui lui donnaient volontiers gain de cause. Je ne conseillerais à personne d'étudier l'histoire de notre révolution dans ces différents ouvrages de Bertrand de Molleville, à moins qu'on ne veuille tirer parti pour la vérité même des aveux indiscrets qui dans l'exil échappent à l'amertume de ses ressentiments, et en 1816 à la joie d'une fausse victoire. T. Toussenel.

BERTRAND (Henri-Gratien, comte), général de division, aide-de-camp de Napoléon, grand-maréchal du palais, etc., célèbre par son attachement à l'empereur, qu'il suivit à Sainte-Hélène avec sa femme et ses enfants. Né de parents obscurs, il entra de bonne heure au service, se distingua dans le corps du génie et s'éleva de grade en grade jusqu'à celui de général de brigade. En 1804, Napoléon eut occasion d'apprécier son mérite au camp de Boulogne. Depuis cette époque, Bertrand l'accompagna dans toutes ses campagnes et se distingua dans une foule d'occasions, nommément à Austerlitz, où il fut fait aide-de-camp de l'empereur. En 1806, il s'empara de Spandau après un investissement de quelques jours. En 1807, il contribua puissamment au gain de la bataille de Friedland sur les Russes. Mais un fait d'armes qui arracha l'admiration même de l'ennemi, ce fut dans la guerre d'Autriche en 1809, à la bataille d'Aspern, la construction des deux ponts célèbres jetés par lui si habilement sur le Danube. Il ne se distingua pas moins dans les campagnes de 1812 et de 1813, particulièrement aux affaires de Lutzen et de Bautzen. En octobre 1813, il fut chargé de défendre des postes importants contre les ennemis immensément supérieurs en forces, et après l'affaire de Leipzig, où il défendit la position de Landau contre les attaques de Giulay, il effectua sa retraite en bon ordre. Après la bataille d'Hanau, il couvrit Mayence jusqu'à ce que l'armée eût repassé le Rhin. Il fit la campagne de 1814 aux côtés de Napoléon, qu'il accompagna à l'île d'Elbe et qu'il suivit quelques mois plus tard à Sainte-Hélène, où il eut la gloire de fermer les yeux du grand homme. Le général comte Bertrand est aujourd'hui l'un des membres les plus distingués de la chambre des députés.

BERVIC (Charles-Clément), l'un des plus grands graveurs de l'école française, naquit en 1756 à Paris, étudia son art dans l'atelier de Georges Wille, dont il peut être regardé comme le premier élève. Les ouvrages de Bervic, peu nombreux du reste, appartiennent aux productions les plus recherchées de l'école française Son travail le plus célèbre est le portrait en pied de Louis XVI d'après un tableau de Callot. Comme la planche en a été brisée lors de la tempête révolutionnaire de 1793, les épreuves en sont devenues très rares et surtout très chères. Il est mort le 23 mars 1822.

BERVILLE, avocat-général à la cour royale de Paris, est né à Amiens en 1790. Reçu avocat en 1815, il ne tarda pas à se distinguer, non moins par une probité sévère et un beau caractère politique que par le talent élevé qui le plaça en peu de temps aux premiers rangs du barreau. Il dévoua principalement sa vie à la défense des amis de la liberté persécutés par le gouvernement des Bourbons de la branche aînée. Ce n'était pas la voie des honneurs et de la fortune; aussi Berville vécut-il pauvre et retiré; mais c'était un titre à l'estime et à la considération publique. Aussi nul plus que Berville n'a-t-il obtenu une solide et honorable popularité. Comme les Barthe, les Mérilhon, les Barrot, il fut l'un des chefs de ce jeune libéralisme qui ne se contentait pas de désirer la réforme de quelques abus, mais qui ne voyait pas de salut ni de liberté pour la France sans le renversement d'une dynastie imposée par l'étranger et possédée du génie contre-révolutionnaire. Plus que ses émules du barreau il eut de pureté dans ses vues, de désintéressement dans sa profession, d'honnêteté

dans ses mœurs ; son ame noble, candide et peu passionnée, répuguait aux triomphes qu'une activité délirante recherche souvent même au prix de l'intrigue. Peu fait pour le mouvement et pour le bruit, il ne se délassait des travaux de son état que par un autre genre de travaux. La littérature et la musique composaient les seules distractions qu'il recherchât. Aussi, malgré la réputation étendue et bien acquise que ses talents lui méritèrent, il fut peu mêlé aux faits de la restauration. Toute sa vie publique est dans ses plaidoyers : ses autres instants ont été partagés entre les arts, que son goût délicat et sûr sut apprécier, et l'amitié, que son caractère doux et simple est fait pour rendre sincère et de longue durée. Cependant, quelque retiré qu'il fût, quelque modération que comportât sa nature, aucun avocat, pendant la longne durée de la restauration, ne l'a surpassé en courage et en véritable énergie. Cherchant peu les occasions de se produire, et peu propre à la fougue qui pousse en avant les chefs de parti, il sut rester avec une grande vigueur de probité sur la brèche toutes les fois qu'il s'y trouva placé. Toujours ses principes furent la règle de sa conduite, et ses principes sont ceux d'un philosophe élevé et d'un bon citoyen. — Analyser tous les plaidoyers de Berville serait faire l'histoire de tous les procès politiques de la restauration. Nous citerons seulement pour mémoire quelques-uns des principaux. Il faut mettre au premier rang sa défense des officiers de la légion de la Seine, devant la chambre des pairs, à l'occasion de la conspiration du 19 août. D'autres appelèrent les passions à leur secours : Berville, avec le calme de l'honnête homme, et des hauteurs de la philosophie du droit, analysa les articles de la loi pénale qui punissent le complot, prouva qu'on ne pouvait y voir qu'un arsenal de tyrannie et de vengeance et non des prescriptions morales et justes, et fit acquitter ses clients en mettant au jour la cruauté du code et l'iniquité que demanderait l'application brutale de son texte. Jamais on ne pourra caractériser la loi de fer de l'empire sans invoquer cette belle discussion : elle sera désormais la réponse des malheureux de tous les partis que voudra frapper une vengeance despotique. C'est là déjà un beau titre de gloire. — Dans la déplorable affaire des *carbonari*, Berville défendit le jeune avocat Baradère, et eut le bonheur de ne voir prononcer contre lui qu'une condamnation correctionnelle, tandis que Bories et trois autres militaires furent frappés d'une peine capitale! Jamais le barreau ne s'était montré plus dévoué, plus courageux, plus éloquent ; jamais Berville n'eut plus de force et plus de zèle. Il prêta souvent son secours à la presse dans sa guerre à mort contre la vieille dynastie. Béranger fut au nombre de ses clients. L'auteur de cet article eut également le bonheur de l'avoir pour défenseur. Il aime à lui en témoigner toute sa reconnaissance. Dans son affaire (les *Mémoires de Levasseur*, de la Sarthe), en s'associant complètement au prévenu, il a fait preuve d'un dévouement qui égalait son talent. Il osa venger la révolution des lâches attaques d'un pouvoir rétrograde et revendiquer pour la convention nationale, devant les juges de Charles X, la part glorieuse que lui fera l'histoire dans nos discordes et dans nos conquêtes. Ce plaidoyer fut le dernier que Berville eut à prononcer comme avocat. — Après la révolution de juillet, qui enflamma toutes ses sympathies, au moment où Dupont (de l'Eure) était ministre de la justice, Berville accepta, avec quelque hésitation, les fonctions d'avocat-général. Ce poste si difficile et si glissant le vit comme par le passé pur et sans tache. Il aurait relevé le ministère public si le siége des Mangin et des Bellart, des Marchangy et des Persil n'était pas à jamais terni. Une seule fois il a porté la parole dans une affaire de presse. Il s'agissait d'une éloquente et vive diatribe publiée par M. de La Mennais, dans un journal catholique intitulé *L'Avenir*. Le nouveau membre du parquet combattit avec force

les erreurs philosophiques du prévenu, mais n'insista pas sur l'accusation. Il déclara même qu'il voyait seulement dans l'illustre prêtre un adversaire, et un de ces adversaires à qui l'on serait heureux de toucher la main. Une autre fois, il a rempli les fonctions de son ministère dans un procès de conspiration carliste, et ses ennemis mêmes, si toutefois il peut avoir des ennemis, ont dû rendre hommage à son impartialité, à sa modération et à sa haute probité judiciaire. Depuis que le juste-milieu a fait des tribunaux un instrument de vengeance, Berville s'est renfermé dans la partie purement civile de ses attributions et n'a jamais consenti à prêter l'appui de son talent aux hommes qui ont déchiré notre programme de juillet. Honneur à lui! Ils le destitueront quand ils se croiront assez forts pour rejeter un dernier reste de pudeur; faveur qu'il doit désirer plutôt que craindre. Mais sa carrière d'avocat-général aura donné une grande leçon aux hommes du pouvoir : elle aura prouvé qu'il n'est pas de fonctions que la probité n'honore; elle aura prouvé que la fermeté de caractère s'allie bien avec la douceur des mœurs et la véritable modération. Berville fera mieux comprendre et détester davantage les parjures de Barthe. — Parmi les travaux purement littéraires de Berville, le plus connu est l'*Éloge de Rollin*, couronné par l'académie française, discours remarquable par la grâce et l'élégance de la diction et par la finesse des aperçus. Ces qualités sont au reste celles qui caractérisent l'éloquent avocat-général. Son style reproduit parfaitement son ame douce et tendre. Il manque peut-être de mouvement et de passion, mais son élégante simplicité prend toujours de la vigueur quand la droiture et la probité ont besoin pour se montrer dans tout leur jour d'être appuyées sur une mâle énergie. Berville est le parfait modèle du calme et de la sérénité de la bonne conscience. D'autres peuvent émouvoir plus fortement : nul ne peut se faire plus aimer ni plus estimer. ACHILLE ROCHE.

BERWICK (JAMES-FITZ-JAMES, duc de), commanda les armées du roi d'Espagne, fut pair d'Angleterre et de France, grand d'Espagne, et chevalier des ordres de ces trois royaumes. Il était fils naturel du duc d'York, qui fut plus tard le roi Jacques II, et d'Arabella Churchill, sœur du duc de Marlborough. Il naquit en 1670, et porta d'abord le nom de Fitz-James, fut élevé en France et fit ses premières armes en Hongrie sous les ordres du duc Charles de Lorraine, général de l'empereur. Peu de temps après, éclata la révolution d'Angleterre. Berwick accompagna son père dans ses expéditions d'Irlande, et fut blessé pour la seule fois de sa vie dans une affaire qui eut lieu en 1689. Il servit ensuite en Flandre sous Luxembourg, en 1702 et 1703 sous le duc de Bourgogne, puis sous le maréchal de Villeroi, et se fit naturaliser sujet français. En 1706, il passa maréchal de France et fut envoyé en Espagne, où il remporta la victoire d'Almanza, qui rendit de nouveau le roi Philippe V maître de Valence. Mais en 1718 et 1719, il dut combattre le même Philippe V, qui, par reconnaissance pour ses services passés, avait appelé un des fils du maréchal en Espagne. En entrant sur le territoire espagnol, il écrivit à son fils, connu sous le nom de duc de Liria, de faire son devoir en toute occurence et de défendre de toutes ses forces les droits de son souverain. Le 12 juin 1734, au siége de Philipsbourg, un boulet de canon lui enleva la tête. Le maréchal de Berwick est la souche de la famille de Fitz-James, dont le chef, jusqu'en ces derniers temps, avait toujours été revêtu de la dignité de pair de France. C. L.

BÉRYLLIENS, *berylliani*, nom d'une secte dont le chef fut un certain Beryllus, évêque de Bosra, en Arabie. Cet hérésiarque enseignait que notre Seigneur n'avait point subsisté d'une subsistance personnelle avant que de paraître parmi les hommes, et qu'il n'avait point d'autre divinité que celle du Père, qui habitait en lui. C'était anéantir la personne divine du Verbe éternel. Plu-

sieurs évêques disputèrent contre Beryllus pour le tirer de son erreur, et, ne pouvant le réduire, ils appelèrent à leur secours Origène, qui le pressa par des raisons si fortes qu'il le convainquit et le ramena à la saine doctrine. Il paraît toutefois que la secte qu'il avait fondée n'en continua pas moins de subsister, car un concile assemblé 100 ans après fut obligé de faire encore des canons contre elle. E.

BERZÉLIUS. La Suède a produit depuis un siècle un grand nombre de savants d'un ordre supérieur, et pour n'en citer qu'un petit nombre, Linnée, Schèele, Tobern, Bergmann, Galm, Cronstadt, etc., ont illustré leur patrie par l'importance de leurs travaux sur la botanique, la chimie, la minéralogie. Un homme non moins illustre par la variété de ses connaissances et l'étendue de ses recherches, Berzélius, partage en ce moment le premier rang dans les sciences. — Nous sortirions des bornes que nous impose la nature et l'étendue de cet ouvrage si nous voulions nous occuper en détail de tous les travaux de ce célèbre chimiste; nous chercherons seulement à donner une idée de ceux qui forment une époque plus ou moins remarquable dans l'histoire de la science. — La découverte de la pile galvanique faite par Volta, la carrière nouvelle que cet ingénieux appareil ouvrait aux sciences en leur fournissant un nouveau moyen d'action, portèrent un grand nombre de personnes à rechercher son influence sur une foule de corps. Berzélius et Pontin s'occupèrent avec assiduité à déterminer celle qu'elle exerçait sur les sels, et ces travaux acquirent un intérêt particulier par la décomposition si inattendue des alcalis et des terres qu'opéra Davy. Cette époque si féconde en découvertes importantes, et qui devint pour cet illustre chimiste, et pour deux de nos compatriotes, Gay-Lussac et Thenard, l'occasion d'une lutte dont la science devait retirer de si grands avantages, imprima aux recherches chimiques un degré de précision inconnue jusqu'alors, et porta les esprits vers des travaux d'une plus grande exactitude. — Deux théories se disputaient l'empire de la chimie, celle de Berthollet, qui supposait la matière susceptible de combinaisons en nombre illimité, et celle de Proust, qui, traçant un cercle circonscrit, n'admettait que deux combinaisons possibles entre les mêmes corps. Les recherches de Berzélius vinrent confirmer les idées de Proust en les étendant seulement un peu, et l'analyse exacte d'un nombre presque incommensurable de composés devint pour la science une de ses plus belles acquisitions. — Il serait impossible, à moins d'entrer dans des détails extrêmement minutieux, de rappeler seulement le titre des mémoires de Berzélius : peu de chimistes en ont publié un aussi grand nombre, et la variété de ses recherches prouve la haute capacité de cet infatigable ami des sciences. On peut à peine citer quelques corps sur lesquels il n'ait fait d'essais, et chacun de ses travaux renferme quelque méthode nouvelle ou quelque modification de procédés connus, qui deviennent d'une utile application pour la science. — Depuis que Bergmann a donné les premiers procédés d'analyse exacte, beaucoup de chimistes se sont occupés de cette branche importante de la chimie. Klaproth et Vauquelin se sont plus particulièrement adonnés à ce genre de travaux; leurs analyses sont des modèles, mais les méthodes de Berzélius l'emportent sur tout ce qui avait été fait de plus exact dans ce genre. Les chimistes suédois, parmi lesquels on peut citer principalement Galm, ont fait un usage extrêmement précieux du chalumeau comme moyen d'essai des minéraux : à peine employé en France, cet important instrument est devenu entre les mains de Berzélius un moyen des plus exacts pour l'analyse des substances inorganiques; dans un ouvrage sur cet instrument, il a fait connaître son utilité et toutes les ressources que l'on peut tirer de son emploi. Cet important ouvrage a été traduit en français. — La doctrine des proportions chimiques, à l'établissement de

laquelle Berzélius a travaillé avec une si grande persévérance, méritait d'être traitée d'une manière particulière par celui qui avait le plus coopéré à l'établir. L'ouvrage qu'il a publié sur cet important sujet a aussi été traduit en français. — Il convenait à un chimiste qui a tant et si bien observé de donner un traité complet sur cette science. Depuis un assez grand nombre d'années, Berzélius en avait commencé la publication : cet ouvrage, presque achevé maintenant, et qui paraît en France en même temps qu'en Suède, expose avec une exactitude parfaite l'état de la chimie ; c'est le répertoire le plus exact de tout ce qui a été fait dans cette science. On a reproché à l'auteur de n'avoir pas assez de méthode et de citer avec trop de détails des faits qui sont peut-être beaucoup moins importants qu'un grand nombre d'autres qui se trouvent également exposés dans l'ouvrage. Nous ne partageons pas cette manière de voir, et, dans notre opinion, l'ouvrage de Berzélius est le plus utile que l'on puisse mettre entre les mains de celui qui veut connaître à fond la chimie. Si l'étudiant a besoin de généralités et de préceptes généraux dans le commencement de ses travaux, celui qui veut approfondir la science ne trouve jamais trop de détails pour se diriger dans une étude aussi vaste. La minéralogie, bornée long-temps à la connaissance des caractères extérieurs des minéraux, a fait des progrès extrêmement rapides, et acquis une grande importance depuis que, pénétrant dans la composition intérieure des substances sur lesquelles elle s'exerce, elle a appelé l'analyse chimique à lui faire connaître la composition véritable des corps bruts de la nature. Berzélius, dans un ouvrage où il a fait voir l'indispensable nécessité de cette connaissance, et classé les minéraux d'après leur composition chimique, a ouvert une carrière nouvelle dans laquelle, parmi beaucoup d'autres savants, l'un de ses élèves les plus distingués, Mitscherlich, a fait des découvertes qui ont singulièrement étendu la limite de nos connaissances. Nous possédons aussi une traduction de cet ouvrage de Berzélius. — Le nombre des hommes qui cultivent la science dans tous les pays s'est beaucoup accru depuis quarante ans ; beaucoup de travaux sur la chimie, la physique et la minéralogie sont publiés, mais ne sont pas assez généralement connus. Dans un compte-rendu qu'il publie à Stockholm, Berzélius réunit tout ce que ces diverses sciences ont produit dans l'année précédente. L'un des élèves du célèbre chimiste suédois, Wohler, fait chaque fois jouir l'Allemagne de cette importante publication, qui est presque inconnue jusqu'ici parmi nous ; et tandis qu'à peine un roman ou quelque production légère échappe à notre librairie, un des ouvrages les plus utiles pour l'avancement des sciences restera peut-être encore beaucoup d'années sans être connu parmi nous. — Berzélius admet dans son laboratoire quelques jeunes savants qui vont puiser dans son commerce intime cette exactitude dans les travaux qui le caractérisent à un si haut degré. Nous ne citerons parmi un si grand nombre d'hommes distingués qui s'honorent d'être ses élèves que trois savants dont les noms honorent les sciences et leur pays, Henri Rose et Wohler, que l'Allemagne compte au nombre de ses chimistes les plus distingués, et Mitscherlich, le plus grand minéralogiste de notre époque.

H. Gaultier de Claubry.

BESACE ou **BISSAC**, en latin *pera*, *mantica*, dérivé des mots *bis saccus* ou *bis sacca* (double sac); on trouve *bisacium* dans Pétrone. C'est en effet une longue pièce de toile cousue en forme de sac, ouverte par le milieu, qu'on porte sur une épaule, dont l'un des bouts pend par devant, et l'autre par derrière. Les paysans portent des *besaces* au marché ; les mendiants demandent l'aumône avec la *besace*. En se fondant sur ce dernier emploi, on a fait passer le mot *besace* du sens propre au sens figuré, et l'on dit : *porter la besace*, pour dire : être gueux et misérable ; et *réduire quelqu'un à la besace*, pour dire : le réduire à l'aumô-

ne, à la dernière misère. On dit aussi proverbialement qu'une *besace* bien promenée nourrit son maître. On appelle *besacier* celui qui porte la *besace*, et cette dénomination est prise dans l'acception et comme synonyme de *mendiant*. E. H.

BESAIGRE, se dit du vin qui a une tendance à devenir *aigre*, mais qui ne l'est pas encore, c'est-à-dire de celui qui commence à absorber l'air atmosphérique qui doit le convertir peu à peu en *vinaigre*, ce qui arrive à un vin mal soigné, ou tenu dans un endroit qui n'est pas assez frais. Jamais le vin d'un tonneau tenu toujours bien plein, et dans une bonne cave, ne passera ou ne tournera au *besaigre*, à moins que le bouchon ou le fausset ne ferment pas exactement. Z.

BESAIGUË, en latin *bipennis*, de *bis acuta*, instrument dont se servent les charpentiers pour redresser et réparer leurs bois lorsqu'ils les ont refaits à la cognée, et pour faire les tenons et les mortaises. Par un bout, il a la forme d'un ciseau à un tranchant; par l'autre, celle d'un bec-d'âne. Dans le milieu est une douille qui sert à l'ouvrier pour le tenir. Sa longueur est d'environ trois pieds et demi. Cet instrument, ainsi que la tarière, la vrille et les ciseaux de diverses espèces, était connu et en usage chez les anciens, et tous étaient probablement compris sous le terme générique de *teretra*, en grec *teretron*, dont la racine, *térein*, signifie *percer*, la besaiguë pouvant servir également à creuser et à planer. D.

BESANÇON, en latin *Vesuntio* ou *Besuntio*, *Vesuntium* ou *Bisuntium*, aussi nommé *Vesunticum* et *Chrysopolis* du temps de César, est l'une des plus anciennes villes de l'Europe, autrefois capitale du comté de Bourgogne, avec université, parlement et archevêché, sur le Doubs (ou Doux); aujourd'hui chef-lieu du département du Doubs (*voyez* ce mot), siége de préfecture, avec 29,000 habitants, un archevêché, une église consistoriale, une cour royale, des tribunaux de première instance et de commerce, place de guerre de première classe, chef-lieu de la 6e division militaire. L'origine de cette ville, dont le nom tout celtique signifierait *cimetière* ou *sépulcre dans une vallée*, d'après l'auteur de la *Description géographique et historique de la Haute-Normandie* (tom. Ier, pag. 32, et tom. II, pag. 211), se perd dans la nuit des temps. Déjà célèbre sous César, qui en parle avec éloge (lib. I, cap. 9, *De bell. gall.*), elle devint sous Auguste la métropole de la Grande-Séquanie (*voy.* ce mot), et atteignit son plus haut période de splendeur sous l'empereur Aurélien, qui se plut à l'embellir, et à la mémoire duquel y fut élevé un arc de triomphe (la *Porte-Noire*), qui, avec les vestiges d'un amphithéâtre et les restes d'un aqueduc, atteste encore aujourd'hui sa haute antiquité. Besançon était devenu par la suite ville libre et impériale; l'an 1631, elle fut cédée par l'empereur aux Espagnols. Conquise deux fois par Louis XIV, elle resta définitivement à la France en 1674, et ce roi en fit reconstruire les fortifications, qui avaient souffert de plusieurs attaques successives, y fit élever une citadelle, et y transféra le parlement de la province en 1676. En 1814, elle fut assiégée sans succès par les puissances étrangères coalisées contre la France. — La ville de Besançon est dans une situation agréable, à l'extrémité d'une vallée arrosée par le Doubs, qui la divise en deux parties inégales, réunies par un pont. Elle est dominée par de hautes montagnes couvertes de vignes, de bois, et couronnées par plusieurs forts, qui contribuent à son embellissement. Ces fortifications se composent de la citadelle, qui est assise sur un roc dont les flancs sont inaccessibles, de la tour de Chandanne, du fort du Griphon, d'une première enceinte en demi-lune avec bastions, et d'une seconde de murs et de tours bastionnées, à laquelle le Doubs sert en partie de fossés. Elle possède une académie universitaire, une académie des sciences, belles-lettres et arts, une

faculté des lettres, un collége royal, une école d'artillerie, une société d'agriculture, dont les travaux ont mérité d'être distingués, une institution de sourds-muets, une bibliothèque de 60,000 volumes, un cabinet d'histoire naturelle, un jardin botanique et un musée d'antiquités. La partie de la ville située sur la rive gauche du Doubs est très bien bâtie, avec des rues droites, spacieuses, bordées de belles maisons et d'hôtels construits en pierres de taille. Elle renferme des places publiques vastes et régulières, l'Hôtel-de-Ville, bel édifice gothique, l'hôtel de la préfecture, le plus beau monument en ce genre que possède la France; l'hôpital, fermé d'une superbe grille; l'ancien palais du cardinal de Granvelle, la cathédrale et les églises Saint-Jean et de la Madeleine, les casernes et leur immense place, plusieurs belles fontaines publiques, des bains, la porte *taillée*, ouvrage des Romains, la salle de spectacle, le polygone, la promenade de Granvelle, celle de Chamars, arrosée par deux bras du Doubs, digne d'attention par son étendue et sa beauté. — L'industrie active de cette ville consiste en manufactures d'armes à feu et d'armes blanches, fabriques considérables d'horlogerie, draps, toiles, mousseline, bonneterie, bas, toiles peintes, gants, papiers peints, quincaillerie, raffinerie de poudre et de salpêtre, et brasseries renommées. Son commerce comprend les produits du sol et de ses diverses manufactures. Le canal de *Monsieur*, ou *du Rhône au Rhin*, la rend l'entrepôt naturel des productions du Midi pour une grande partie de la Suisse et du Nord. Elle possède un bureau de douane. Besançon est la patrie du cardinal Granvelle, du poète Mairet, auteur de la première tragédie régulière (*Sophonisbe*) jouée en France; du savant Boissard, de l'historien Millot et de l'académicien Suard. — A trois lieues sud-ouest de Besançon se trouve la *grotte d'Osselle*, qui a plus d'un quart de lieue de long, et qui est remarquable par ses belles stalactites et ses ossements fossiles. E.

BESANT ou BESAN, nom d'une ancienne monnaie, qui a d'abord été frappée par les empereurs de Byzance (*Byzantium*, aujourd'hui Constantinople), d'où elle aurait tiré son nom, et qui était d'or pur, au titre de 24 carats. Plus tard, il fut d'usage en France d'en présenter treize à la messe du sacre des rois, et Henri II en fit battre, expressément pour cette destination, un nombre pareil, en leur donnant le nom de *Byzantins*. On ne sait pourquoi nos princes se servaient d'une monnaie étrangère dans leur sacre; quelques auteurs ont dit que c'était parce qu'ils n'en faisaient point frapper d'or; mais on en a plusieurs de ce métal du règne de Hugues-Capet et de Robert. Le Blanc conjecture qu'en ce temps-là on donnait le nom de *besant* à toute monnaie d'or, quoique non frappée à Constantinople, comme dans la suite on donna le nom de *florin* généralement à toutes les espèces d'or, quoiqu'elles ne fussent pas de Florence, où l'on prétendait que celui-ci avait pris son origine; et ce qui paraît appuyer cette conjecture, c'est que les Sarrasins appelaient leur monnaie d'or *besant*, bien qu'elle ne fût pas fabriquée à Constantinople. Quoi qu'il en soit, les *besants* ont eu long-temps cours en France, et il en est parlé dans plusieurs anciens titres, de 1148 à 1297, cités par Le Blanc (page 170); le *roman de la Rose* en parle aussi plus d'une fois, et de manière à faire croire que c'était la monnaie d'or la plus usitée en France. Cependant, comme il n'en est fait mention dans aucune des ordonnances de Philippe-le-Bel, Le Blanc en tire la conclusion que *besant* était un terme général que le peuple donnait à toutes les monnaies d'or. — On ne paraît pas bien fixé non plus sur la valeur du *besant* ancien. Ragueau et Baquet l'évaluent à 50 livres; le sire de Joinville dit qu'on demanda pour la rançon de saint Louis 200,000 *besants* d'or, qui valaient 500,000 livres: ce serait à raison de 50 sous pour chacun. Dans plusieurs titres d'abonnements de fiefs, le *besant* n'est apprécié

qu'à vingt sous; dans un compte des baillifs de France de l'an 1277, il est évalué à 9 sous. Le dernier tournois était alors à 1 denier 6 grains de loi, à la taille de 200 au marc : ainsi, il valait de notre monnaie courante 4 deniers un quart, et par conséquent le *besant* vaudrait environ 21 sous de la monnaie d'aujourd'hui.

Besant est aussi un terme de blason. C'est une pièce de métal ronde et pleine, dont on charge l'écu, à la différence des *tourteaux*, qui sont de couleur, et des *cercles* et *anneaux*, qui sont à jour. Les paladins français mirent sur leurs écus de ces sortes de *besants* (*byzantini nummi*), pour faire voir qu'ils avaient fait le voyage de la Terre-Sainte. On appelle *besant-tourteau* celui qui est mi-partie de métal et mi-partie de couleur. Les Espagnols confondent les *besants* et les *tourteaux*, et les appellent indifféremment *roeles*; quelques-uns appellent aussi les *besants* d'argent *plates*, du mot espagnol *plata*, qui signifie *argent*. Upton nomme les *besants* d'or *talents*, et ceux d'argent *palets*. Il y a aussi des *besants sarraséniques* (sarrasins). E.

BESICLES, en latin *conspicilla*, espèces de *lunettes* (*voyez* ce mot) doubles, posées et maintenues au-devant des yeux par un ressort ou mécanisme quelconque et armées de deux verres. Suivant quelques étymologistes, le mot *besicles* vient de deux mots latins *bis oculi* ou *bis circuli* (œil ou cercle double); d'autres le font venir du latin *bis*, et du grec *kuklos*, cercle. Ils pensent que l'on a d'abord écrit *bycycles* pour *becycles*, puis, en dernier lieu, *besicles*. Costar, écrivant à Voiture, lui dit : « Je suis de votre avis, que *bigle* (louche) se dit *quasi binus oculus*; mais ne croyez-vous pas aussi que *besicles*, que l'on prend quelquefois à Paris pour des lunettes, sont dites *quasi bis-oculi*, c'est-à-dire *doubles*, ou *seconds yeux?* » Quoi qu'il en soit, il paraît prouvé que leur invention ne remonte pas au-delà du XIVe siècle, et que l'on en est redevable à Alexandre Spina, de Pise. — M. Chevalier leur a appliqué, en 1806, un nouveau mécanisme, aussi simple qu'ingénieux, qui permet d'écarter ou de rapprocher à volonté les deux cercles contenant les verres des *besicles*, et de ramener ainsi chaque point visuel à son véritable centre, quelle que soit la dimension de la tête du *presbyte* et du *myope* (*voyez* ces mots). L'écartement ou le rapprochement des verres nuit bien plus qu'on ne pense à l'organe de la vue, qui doit se trouver placé précisément vis-à-vis du centre du verre, pour obtenir la plus grande convergence ou divergence possible de rayons, et il ne faut souvent pas attribuer à une autre cause que la fausse direction des verres relativement à l'œil la fatigue que fait éprouver l'usage de lunettes qui cessent d'être appropriées à la vue. — Un Anglais, M. Wollaston, ayant inventé des besicles périscopiques (c.-à-d. dont tout le champ transmet les objets, de *péri*, autour, et *skopéô*, je regarde), et l'annonce de cette découverte ayant paru dans le *Journal de physique de Nicolson*, M. Cauchois, opticien de Paris, sur la demande de M. Biot, de l'institut, examina les verres et en composa, en 1813, de semblables. Ils ont une courbure à peu près pareille à celle de l'œil; et, de quelque côté que se porte cet organe, il y voit distinctement, parce que les verres présentent partout à peu près la même courbure aux rayons lumineux venant de tous côtés de l'espace. M. Cauchois a même apporté un perfectionnement à ces verres, en aplatissant assez la première surface pour que son foyer s'opère bien au-delà de la rétine, de manière à ne plus y former d'images distinctes. Ainsi, avec ses besicles, on peut considérer un corps lumineux, et l'on obtient une image nette. De nombreux essais sur différentes sortes de vues ont eu constamment le succès le plus complet. E.

BESMES, assassin à la solde des Guises, et devenu fameux par son audace et sa férocité dans les déplorables massacres de la Saint-Barthélemi. — Ce fut lui qui porta le premier coup à l'a-

miral Coligny.—Il se distingua à la tête des bandes d'égorgeurs tant que durèrent les massacres.—Besmes, pour prix de *ses services*, avait reçu avec une riche dot la main d'Anne, fille naturelle du cardinal de Lorraine, et qui avait été fille d'honneur d'Elisabeth de France, femme de Philippe II, roi d'Espagne. Il avait, par reconnaissance ou par goût, continué de poursuivre à outrance les huguenots. Il revenait à Paris, après avoir exploité les provinces lorsqu'il tomba au pouvoir d'un parti huguenot, entre Barbézieux et Château-Neuf. Les Rochelais demandèrent qu'il leur fût livré, mais il resta prisonnier au château de Bontevelle. En 1575, il parvint à s'évader avec un soldat qui le gardait. Le gouverneur, informé immédiatement de son évasion, se mit lui même à sa poursuite et l'atteignit. Besmes, qui ne pouvait lui échapper, s'arrête en armant un pistolet; il dit au gouverneur: « N'avance pas, ou tu es mort. Tu sais que je suis un mauvais garçon. » Besmes manqua son coup. «Je ne veux que tu le sois, » répond le gouverneur, qui lui passa son épée au travers du corps. C'est une chose digne de remarque, que les deux assassins de Coligny ont péri de mort violente. —Maurevel avait été rencontré à Paris, rue Croix-des-Petits Champs, par le fils du malheureux de Mony, que ce scélérat avait assassiné à Niort. Maurevel, à l'aspect du fils de sa victime, avait pris la fuite; mais le jeune de Mony l'atteignit dans la rue Saint-Honoré, et lui fit plusieurs blessures, dont il mourut le lendemain. (*Voyez* l'article SAINT-BARTHÉLEMI). D—Y.

BESOINS. On a fait venir le mot besoin de *bissomnium*, parce que les nécessités qu'il cause doublent les soucis ou les songes. Cependant, on peut dire qu'il y a des *besoins par excès* comme d'autres *par défaut*, que les animaux sont réduits aux *besoins physiques*, et que l'homme seul éprouve aussi des *besoins moraux*. Il est même dans notre nature de se créer des *besoins factices*, sources d'industrie comme de misère, et qui ont pu élever notre espèce au rang que la civilisation lui assigne sur tous les êtres organisés. L'étude de ces besoins, développés par l'intelligence et s'agrandissant avec elle, mérite donc une attention particulière, puisque cette cause de tant de maux a pu engendrer en même temps des biens inestimables.— Des BESOINS PHYSIQUES.— 1° *Besoins par défaut*. La plante, dans son insensibilité, semblerait exempte de vrais besoins, ou de la douleur que les privations des objets nécessaires à la vie imposent; cependant, elle appète sa nourriture, soit par les racines, soit par les feuilles, dont les pores absorbent les sucs nutritifs, avec l'humidité, l'acide carbonique, etc. Chez les animaux, ces besoins d'alimentation, la faim, la soif, s'expriment par des actes plus manifestes encore. Il en est ainsi de tous ceux que leur instinct exécute spontanément pour la conservation de l'individu et de sa race. C'est un besoin pour la mère de protéger, de défendre, même au péril de son existence, sa progéniture; elle s'immole pour ses enfants; chez certaines espèces d'insectes (les *coccus*), elle leur sert, non seulement d'abri, mais de pâture: les petits dévorent ses propres entrailles, et telle mère, qui se prive encore d'aliment pour allaiter son fils, obéit à ce besoin impérieux et sacré que lui inspire la nature.—La continuité des besoins physiques, ou la longue privation, surtout des aliments, des vêtements, dans les temps froids et humides, affaisse et énerve puissamment l'économie, apauvrit le sang, détériore les humeurs, rend pâle, scorbutique; la peau est hâve et flasque, elle se couvre d'une crasse hideuse; les gencives sont décolorées ainsi que les membranes buccales; les jambes s'infiltrent de liquides mal élaborés, le corps s'apesantit et s'éteint avec le courage. Si ces personnes, qui tombent dans l'apathie, veulent se soutenir par des boissons excitantes, comme l'eau-de-vie, il en résulte une ivresse prompte, mais qui laisse ensuite l'organisme encore plus indolent et abattu. Les maladies naissant de cet état se compliquent d'adynamie ou de décompo-

sition putride avec diarrhée colliquative. Rien n'abrège plus la durée de la vie que cet état de détresse et d'abstinence prolongée des nourritures, suivie parfois d'ingestion de gloutonnerie qui se digère mal. Tout ce qui fait vide dans l'économie animale ou végétale est donc cause d'un besoin, afin de réparer l'indigence de l'organisme; de là les sensations de la faim, de la soif, celles du froid, de la chaleur, etc.; elles demandent leur contraire, ou le rétablissement de cet équilibre qui constitue la santé, le bien-être corporel. 2° Des *besoins par excès*. L'économie vivante demande également à s'exonérer des matériaux superflus qui peuvent la surcharger ou gêner ses actes. Quand on ne citerait ici que les produits des excrétions, soit du résidu des aliments et des boissons, soit des humeurs surabondantes, dans l'état de santé comme dans les maladies, on comprend qu'il en résulte plusieurs besoins tout aussi réels que ceux par défaut. Il est surtout des excrétions qui ont une nombreuse série de besoins; telles sont celles relatives à la génération; ainsi l'évacuation menstruelle, celle du lait et du liquide reproducteur, sollicitent des besoins nés d'un excès naturel d'élaboration d'aliments dans l'âge de la vigueur et au faîte de notre existence. Ce n'est donc point la pénurie qui est la cause de tous les besoins, comme on l'a supposé, car la diète même et l'abstinence sont désirées par les personnes trop largement repues. Ainsi le besoin de débarrasser l'estomac surchargé d'aliments, comme le faisaient l'empereur Vitellius et d'autres gastronomes, est une nécessité, quoique tout opposée à celle du pauvre affamé. Les excrétions spéciales, comme celles de la matière de la soie dans le ver à soie, et d'autres chenilles fileuses, sont également un besoin de leur constitution, puisqu'elles meurent si elles ne peuvent se décharger de cet amas de matière soyeuse. Ainsi, une chenille qui se forme une sorte de tente ou de hamac sur une feuille, étant placée sur ce hamac produit par une autre chenille de son espèce, n'en profite pas; au contraire, elle le détruit, afin d'émettre sa soie et de déployer un tissu tout semblable : son instinct ici est un besoin d'excrétion ou une sorte de mécanisme. Les émissions comme les absorptions développent donc de vrais besoins chez les animaux et même dans les végétaux. Ce sont des actes de l'*instinct conservateur* chez les êtres à l'état de santé ou de la *force médicatrice* pendant l'état de maladie. Il y a donc pour toutes les espèces vivantes un principe qui veille à leur existence, et qui les pousse par des besoins appropriés à ce qui leur est utile. De là sont nés certains appétits remarquables, le besoin de nourritures ou de boissons acides, rafraîchissantes, chez les personnes trop échauffées, etc. De là ce besoin que le chien manifeste de se purger ou de vomir en mâchant du gramen, et tant d'autres actes d'instinct qui paraissent inexplicables. (*Voyez* Instinct.) On comprendra facilement que si la fatigue appelle le besoin du repos, l'excès du repos engendre à son tour le besoin de l'activité, et qu'il y a tel degré d'ennui qu'on lui préfère des travaux pénibles, la chasse, la guerre même, qui deviennent alors des plaisirs. Mais cette recherche nous conduit à l'examen des besoins moraux de notre espèce et de leur cause. — Des Besoins moraux *et de leurs effets sur l'espèce humaine*. L'animal qui trouve sa nourriture, une femelle et un abri, accomplit sa destinée dans l'insouciance qui lui est naturelle loin de ses ennemis. Il ne voit jamais au-delà du présent, il vit satisfait, parce qu'il ne sort aucunement de l'état où le sort l'a jeté. Voilà pourquoi il ne se perfectionne ni ne se détériore point de lui-même. A vrai dire, il agit moins par une volonté réfléchie qu'il n'est guidé par l'impulsion de ses instincts. Aveugle instrument d'une nature savante, qui le forme et le dirige pour des fins inconnues à l'individu, c'est une sorte de marionnette dépourvue de moralité, c'est-à-dire n'étant point digne de récompense ni coupable de crime, puisque le tigre obéit à un instinct sanguinaire autant

que l'agneau subit le malheur de son innocence. De cet état passif résulte pour l'animal une vie toute subordonnée aux simples besoins corporels. De même, l'homme qui se réduit à une existence purement matérielle végète pour ainsi dire comme la brute. Telles sont ces peuplades de nègres sur le sol brûlant de la Guinée; tels sont ces sauvages indépendants des vastes forêts américaines de la Guiane ou de l'Orénoque : la terre fertile leur prodigue spontanément ses trésors; ils en jouissent dans leur stupide indolence, satisfaits de laisser couler leurs jours et d'attendre le terme de cette carrière, insipide selon nos goûts, mais peut-être charmante par le bonheur de ce *dolce far niente* dont elle les abreuve sans cesse. La nature dédommage ainsi de quelque manière les êtres dont elle restreint les jouissances, car les sots, les imbéciles Crétins, pour lesquels tant de besoins n'existent pas, subsistent, sinon bien heureux, tout au moins exempts de grandes peines sur la terre où ils sommeillent. — Nous n'envisageons donc point ici l'étude des besoins factices sous l'aspect du bien ou du mal dont ils sont l'origine. L'arbre de la science et de la civilisation porte des fruits délicieux et des semences d'insupportable amertume pour notre espèce lorsqu'elle s'en nourrit. Et cependant, que serions-nous, sans cette ardeur, peut-être insensée, de sortir hors de notre sphère étroite et obscure, pour nous élancer, à force de travaux et de fatigues, vers le faîte de grandeur, d'éclat, de puissance, que nous promettent la curiosité, l'ambition, le désir de nous surpasser aux regards de nos semblables et de la postérité? C'est cette funeste passion qui met le fer meurtrier à la main du conquérant et le pousse à exposer sa vie pour régner sur les peuples. Des besoins moins cruels ont inspiré les travaux des sciences, des lettres, des beaux-arts; ont élevé les dômes magnifiques des cités, ont lancé des vaisseaux audacieux sur les flots de l'Océan et déployé leurs ailes vers l'Orient, afin de recueillir au milieu de mille hasards l'or, les diamants et d'autres produits non moins précieux. C'est le besoin de briller qui fait qu'on s'exténue pour s'enrichir, pour s'entourer d'objets de luxe ou des jouissances de la vanité, jusqu'à se glorifier de l'abaissement de ses rivaux. — Plus on accroîtra donc les besoins chez l'homme, plus on agacera ses désirs poignants de s'agrandir dans toutes les carrières, en savoir, en richesses, en jouissances physiques et morales, au-delà de la nécessité, mais enfin de contenter un amour-propre inassouvissable, plus l'homme fera d'efforts d'industrie pour se distinguer ou se satisfaire. Voyez les peuples des climats prospères de l'Inde ou de l'Asie; ils trouvent aisément tout ce qui peut combler leurs désirs et satisfaire leurs besoins; ils s'en contentent et ne font nul effort pour s'élever au-delà de ce simple bien-être. Mais les nations nées sous des cieux plus âpres, subissant l'inclémence de longs hivers, sentent la nécessité de se défendre par les vêtements, les habitations, les nourritures plus abondantes et par mille soins qui ne peuvent se coordonner que dans un état de civilisation, de sécurité sociale. De là surgissent les lois protectrices de la propriété, du commerce et des arts; de là cet essor des travaux de manufacture et de l'agriculture, de là se construisent les cités où se rassemblent toutes les commodités de la vie, toutes les prospérités du luxe, tous les secours contre les besoins. Enfin, là jaillissent les lumières des sciences, pour la propagation de ces moyens de civilisation, et pour leurs progrès ultérieurs. Là fermentent ces associations puissantes qui créent des ouvrages gigantesques, ces canaux, ces chemins de fer, ces machines à vapeur, etc., qui centuplent les forces de l'homme, font concourir mille bras, et les muscles robustes des animaux pour de grandes entreprises, avec l'or des uns et le génie des autres. Le citadin opulent de Londres ou de Paris, se créant des besoins factices, réunit dans ses palais les productions des deux mondes; il savoure dans la porcelaine du Japon le thé de

la Chine, ou le café de l'Yemen, avec le sucre pressuré par la main des nègres esclaves de nos colonies. Il faut qu'on aille au pôle harponner des baleines pour éclairer de leur huile ses portiques, ou pour tailler ses fanons élastiques en légers parasols, en corcets flexibles. La perle qui rayonne sur le front de nos beautés a été dérobée aux abimes des mers de l'Inde. Quels sont donc ces besoins factices qui mettent ainsi tout l'univers à contribution? Il est beau, sans doute, de visiter par la vue, à l'aide d'un télescope, les déserts du firmament, et d'y suivre une comète flamboyante; il est grand de traverser l'Océan et de ceindre le globe de sa longue navigation au milieu des écueils, pour le seul besoin de la science et de la gloire. L'homme s'ennoblit de toute la renommée que cette ardente curiosité lui inspire; il a bravé la mort, il affronte les douleurs et mille privations pour faire fleurir sa réputation parmi ses semblables; elle le dédommage de cruelles fatigues, et une simple inscription sur sa tombe, en témoignage de ses immenses labeurs, satisfait quelquefois elle seule cet immense besoin de la louange, apanage des héros et des vastes génies. — Qu'on ne blâme donc plus ces besoins factices, puisqu'ils sont le stimulant le plus énergique de notre perfectionnement sur ce globe. C'est par eux que les nations modernes d'Europe se sont élevées si haut en puissance, en savoir, et qu'elles sont aussi parvenues à dominer, non seulement les autres êtres, mais même les peuples moins éclairés, soit par les armes, soit par la supériorité des connaissances. On pourrait dire que, malheureux sont les peuples physiquement heureux; ils languissent dans l'engourdissement. C'est la peine et la misère sur un territoire stérile qui sollicite les travaux pour réparer à force d'habileté ce que déniait la nature. C'est ainsi qu'on oblige les abeilles à rassembler de nouveaux trésors en les privant chaque année de leur miel. La peine, le besoin, la privation, éveillent donc le génie. La nature n'a créé l'homme faible, nu, sensible, ou le plus délicat de tous les animaux, que pour lui faire conquérir le sceptre de son empire sur eux; elle lui a fait don, en même temps, de deux mains et d'un cerveau intelligent, curieux, pour le rendre capable d'inventer et d'exécuter tous les travaux que nécessitaient ses besoins. J.-J. Virey.

BESOINS DES HOMMES. (Économie politique). Ce sont eux qui déterminent les hommes au sacrifice nécessaire pour obtenir les *produits* capables de satisfaire ces *besoins*. Le sacrifice consiste, soit à prendre la peine de créer soi-même les produits, soit à donner en *échange*, pour les avoir, d'autres produits précédemment acquis. — Les besoins des hommes ont différents degrés d'intensité; depuis les besoins impérieux de la satisfaction desquels dépend leur existence, jusqu'aux goûts les plus légers. — Une jouissance quelconque est attachée à la satisfaction de chacun de nos besoins; d'où il suit que les expressions, *pourvoir à nos besoins*, *multiplier nos jouissances*, et même *contenter nos goûts*, présentent des idées du même genre, et qui ne diffèrent entre elles que par des nuances. Les hommes ont des besoins comme individus, comme membres de la famille, comme membres de l'état. Ceux des deux premiers genres donnent lieu aux *consommations privées*; ceux du dernier genre donnent lieu aux *consommations publiques*. Feu J.-B. Say.

BESSARABIE, ou BOUDJAK, province qui faisait naguère partie de l'empire othoman, et qui appartient aujourd'hui à la Russie. Elle est bornée au N. et au N.-E. par le Dniester, à l'O. par le Pruth, qui la sépare de la Moldavie, dont elle a fait jadis partie; à l'E. par la mer Noire, et au S. par le bras septentrional du Danube. Elle s'étend en lat. N. depuis le 45° d. 15' jusqu'au 48° d. 13', dans un espace d'environ 70 l.; et en long. E. du 24° d. 10' au 28° d. 30', elle a environ 90 l. Sa superficie est de 1,800 l. carrées et sa population de 430,000 ames. C'est un pays de plaine sans montagnes et sans

bois, mais dont le sol est extrêmement fertile en blé, seigle, orge, millet, et en pâturages dont l'herbe s'élève à la hauteur d'un homme. Aussi y nourrit-on de grands troupeaux de bêtes à cornes et à laine, et surtout des chevaux plus gros et meilleurs que ceux de Crimée. La sécheresse s'y fait sentir en été; la plus grande rivière du pays, le Koghilnik, manque d'eau, et souvent les bestiaux y meurent de soif. Mais des pluies abondantes en automne font surgir une multitude de ruisseaux, qui, coupant le pays en tout sens, le couvrent de marais et de bourbiers. C'est dans cette saison que l'on chasse les chevaux sauvages, soit pour les manger, soit pour les prendre vifs. On y trouve aussi des bisons, des mouflons, quelques bufles, mais surtout des cerfs, des daims, des lièvres, des renards, des loups-cerviers et des loups. On supplée à la disette d'eau par des puits nombreux et profonds, et c'est une œuvre méritoire et religieuse que d'en creuser. Quant au bois, on le tire de la Moldavie, et les pauvres le remplacent par la fiente d'animaux séchée au soleil. On cultive la vigne dans quelques cantons, et on y trouve des salines. Le commerce du pays consiste en grains, miel, laine, crins et cuirs. —Les Thraces, peuples aborigènes de la Bessarabie, furent subjugués par les Scythes. Au nord était le désert de Scythie, où Darius, fils d'Hystaspe, et son armée eurent tant à souffrir. Environ quatre siècles avant Jésus-Christ, les Scythes, ayant été en partie exterminés par les Sarmates, les Gètes s'établirent dans ces contrées. C'est à un de leurs rois que Lysimaque fit la guerre en 292. Douze ans après, les Bastarnes vinrent habiter les îles que forment les embouchures du Danube. Ils s'y maintinrent malgré les établissements qu'y firent successivement divers peuples alains, jusqu'à ce que l'empereur Probus transportât les premiers dans la Thrace. Les autres furent bientôt subjugués par les Goths, qui, vaincus par les Huns, l'an de Jésus-Christ 376, furent forcés de se soumettre ou de traverser le Danube. Les Huns, à leur tour, ayant perdu toutes leurs conquêtes, après la mort de leur roi Attila, furent repoussés au-delà du Danube, en 469, par les Boulgares. Vers la même époque, plusieurs races sclavonnes vinrent partager peu à peu ce pays avec eux. Ils furent tous subjugués par les Awares en 560; mais le chef des Boulgares, ayant secoué ce nouveau joug en 635, imposa le sien aux Sclaves. La plupart de ces peuples, en 679, reçurent celui des Khatzars; bientôt les Boulgares recouvrèrent la souveraineté de cette contrée. Chassés par les Patzinaces, en 882, du pays au-delà du Dnieper, les Ongres s'établirent au midi de ce fleuve; mais 12 ans après ils l'abandonnèrent aux Patzinaces, qui s'étendirent aussi en Moldavie et en Valakie. Les Komanes, qui avaient chassé ces derniers des plaines entre le Volga et le Jaik, étant venus ensuite s'établir près du Danube, leur disputèrent leurs habitations en Europe. Les deux peuples s'unirent contre les Grecs; mais, à la suite d'une victoire, le partage du butin réveilla leur ancienne haine. Les Komanes aidèrent l'empereur Alexis Comnène à vaincre les Patzinaces, qui furent presque entièrement détruits en 1091. Une partie fut transplantée par l'empereur dans un canton de la Macédoine. Le reste passa sur les frontières de la Russie et de la Hongrie. — Les Komanes demeurèrent maîtres de la Bessarabie et des contrées voisines, et, quoique vers l'an 1240, ils eussent été détruits par le Tartare Batou-Khan, ou forcés de fuir en Hongrie, en Grèce et dans l'Asie-Mineure, la Bessarabie fut de tous les pays qu'ils avaient possédés celui où il en resta le plus grand nombre. Soumise aux Tartares du Kaptchak, elle était gouvernée par ses propres princes, et c'est de l'un d'eux, nommé Bessaraba, qu'elle prit, vers l'an 1260, le nom qu'elle a porté depuis. Le prince Oldamour, l'un de ses successeurs, entreprit, en 1282, la conquête de la Hongrie; il échoua, mais ses sujets y firent de continuelles incursions. En 1346, un prince de Bessarabie envoya des secours à l'impératrice de Constan-

tinople, Anne de Savoie, à son fils Jean Ier Paléologue, contre son compétiteur, Jean Cantacuzène. A cette époque, les habitants de ce pays étaient chrétiens, et soumis à l'église romaine, quoique entourés de Grecs. Les Voïvodes de la Valakie et ceux de la Moldavie enlevèrent tour à tour la Bessarabie aux Komanes. En 1396, le prince valake, Vlad, reçut de Sigismond, roi de Hongrie, l'investiture du Palatinat de Bessarabie, qu'il transmit à son fils en 1399; mais, en 1412, malgré un traité de partage de cette province entre les rois de Hongrie et de Pologne, Alexandre, prince de Moldavie, la posséda tout entière, et ce ne fut qu'en 1434 qu'elle fut partagée entre ses fils, Élie et Étienne. Pierre, fils de l'un d'eux, abandonna sa part, en 1448, à la Hongrie. En 1469, Drakoul, prince de Valakie, possédait la Bessarabie; il la céda, en 1474, au sultan Mahomet II, qui y mit un gouverneur. Étienne-le-Grand la réunit à la Moldavie en 1482; mais deux ans après, Bajazet II la fit rentrer sous la domination othomane, dont elle devint une province immédiate. Comme elle s'était considérablement dépeuplée, et qu'il n'y restait qu'un petit nombre de Komanes et de Valakes, on y amena, en 1569, 30,000 familles de ces Tatars-Nogaïs d'Astrakhan qu'on avait employés à l'entreprise avortée d'un canal qui devait joindre le Don au Volga. On les appela alors Tartares de Boudjak, du nom d'un village, près du Dniester, qui fut long-temps leur chef-lieu dans la Bessarabie, et ils formèrent alors la majeure partie de la population de cette province. Ils y vivaient sous des tentes, comme la plupart des nations tartares, exerçant leurs brigandages sur les pays voisins et aussi peu soumis au grand-seigneur qu'au khan de Crimée, leur souverain immédiat. Toujours inquiets, inconstants et portés à la révolte, après s'être mis sous la protection de la Russie, ils décampèrent en 1770, et se retirèrent sur la rive orientale de la mer Noire, dans le Kouban, leur pays originaire.—Cette même année, les Russes s'emparèrent des principales places de la Bessarabie; mais ils les rendirent, en 1774, par le traité de Koutchouk-Kainardji, qui stipula l'indépendance des khans de Crimée, et des Tartares de Boudjak et du Kouban. Des démêlés survenus entre la Porte et le khan Schahin-Gaéraï, créateur de la Russie, fournirent au pacha de Bender l'occasion de s'emparer de Boudjak, en 1777, après en avoir chassé tous les officiers du khan. Lorsque la Crimée fut incorporée, en 1783, à l'empire russe, la Bessarabie, ou Boudjak, demeura aux Turcs, ainsi que la petite province d'Otchakof, au nord du Dniester. Mais la guerre ayant de nouveau éclaté, les Russes conquirent Otchakof en 1788, et la Bessarabie en 1790. Par la paix de Iassy, en 1792, ils gardèrent Otchakof, mais ils restituèrent la Bessarabie, et le Dniester devint la limite des deux empires. La paix de Bukharest, qui mit fin à l'avant-dernière guerre, en 1812, ayant reculé leurs frontières jusqu'au Pruth et le Danube, leur assura la possession de la Bessarabie entière, à l'exception de la ville d'Akkerman, que la Porte othomane leur a enfin cédée en 1826.—La Bessarabie comprenait cinq districts : Bender, le Boudjak, Akkerman, Kilia et Ismaël. Les principales villes de cette province sont : *Bender*, place forte et capitale de la province sur le Dniester. Avant que les Moldaves l'eussent cédée aux Turcs, elle s'appelait *Teghin*, dans leur langue. Ce n'est point à Bender, mais à Warnitz, qui n'en est pas éloigné, que Charles XII, roi de Suède, après la perte de la bataille de Pultava, campa depuis 1709 jusqu'en 1713. Bender fut pris et entièrement brûlé par les Russes en 1770. C'était la résidence du pacha de Bessarabie. *Kawchan*, à six lieues de Bender, dans un vallon agréable, quoique entouré de rochers, était la capitale du Boudjak. Elle n'avait ni fortifications ni murailles, mais un palais habité par le khan ou par son lieutenant, et que les Nogaïs révoltés brûlèrent en 1769. *Akkerman* (et non pas *Akjerman*, comme on l'a dit au tome 1er de cet ouvrage) est l'ancienne

Alba Julia, et son nom turc signifie château blanc, comme en polonais *Bielogrod*, en moldave *Tchetaré Alba*; et *Mon-Kastron* en grec. *Kili*, ou *Kilia-Nova*, place maritime et commerçante, à l'embouchnre septentrionale du Danube, avec un châtean fort. *Ismaël*, dont la prise d'assaut, en 1790, valut à Souvarof, en raison des cruautés qu'il y exerça, le sobriquet de *Mouleï-Ismaël*, le plus féroce des empereurs de Maroc. *Kischnaw*, capitale actuelle de la Bessarabie, n'était, il y a 50 ans, qu'une bourgade ouverte, où résidait le gouverneur du Boudjak. C'est aujourd'hui une ville agréablement située, qui renferme une école forestière et est le siége d'un évêché grec. La population s'accroît de jour en jour par les fréquentes émigrations de la Pologne, de la Prusse, de la France, de la Bavière et du Wurtemberg. On y compte déjà 8,300 habitants pour la plupart luthériens. Le gouvernement russe entretient une armée considérable pour la garantie des frontières, ce qui attire dans la capitale un grand nombre de marchands de fournitures militaires. Les autres places ont dû être beaucoup plus peuplées, surtout avant l'émigration des Nogaïs; mais le nombre des habitants que leur suppose Peyssonnel, dans son *Histoire du commerce de la mer Noire*, est évidemment exagéré, notamment les 80 mille qu'il donne à Bender. Sous la domination othomane, et sous celle des khans de Crimée, les Turcs étaient maîtres des places fortes et des villes maritimes, et les Tartares occupaient la campagne. Il y a aussi des Valakes, des Moldaves, des Juifs, des Arméniens, des Bohémiens, et des restes de ces anciens Komanes, qui paraissent avoir conservé la croyance de l'église romaine. H. Audiffret.

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.